



HAL
open science

Les allégories et métaphores maternelles dans les discours publics en France (1789-1914)

Brigitte Demeure

► **To cite this version:**

Brigitte Demeure. Les allégories et métaphores maternelles dans les discours publics en France (1789-1914). Histoire. Université d'Avignon, 2017. Français. NNT : 2017AVIG1176 . tel-02182942

HAL Id: tel-02182942

<https://theses.hal.science/tel-02182942>

Submitted on 14 Jul 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ d'AVIGNON et des PAYS de VAUCLUSE
ECOLE DOCTORALE 537 Culture et patrimoine
Laboratoire équipe HEMOC – Centre Norbert Elias,
UMR 856 C (EHESS-UAPV-CNRS-AMU)

Thèse pour obtenir le grade de docteur de l'Université
Discipline : Histoire

Présentée et soutenue par Brigitte Demeure
Le 17 mars 2017

**LES ALLÉGORIES et MÉTAPHORES MATERNELLES dans les
DISCOURS PUBLICS en FRANCE (1789-1914)**

Thèse dirigée par Mme Françoise Thébaud et M. Jacques Guilhaumou

Jury :

Mme Françoise Thébaud, codirectrice, Université d'Avignon

M. Jacques Guilhaumou, codirecteur, CNRS

Mme Sophie de Mijolla-Mellor, Université Paris Diderot-Paris 7

Mme Yannick Ripa, Université Paris 8

UNIVERSITÉ d'AVIGNON et des PAYS de VAUCLUSE

ECOLE DOCTORALE 537 Culture et patrimoine

Laboratoire équipe HEMOC – Centre Norbert Elias,

UMR 856 C (EHESS-UAPV-CNRS-AMU)

Thèse pour obtenir le grade de docteur de l'Université

Discipline : Histoire

Présentée et soutenue par Brigitte Demeure

Le 17 mars 2017

**LES ALLÉGORIES et MÉTAPHORES MATERNELLES dans les
DISCOURS PUBLICS en FRANCE (1789-1914)**

Thèse dirigée par Mme Françoise Thébaud et M. Jacques Guilhaumou

Jury :

Mme Françoise Thébaud, codirectrice, Université d'Avignon

M. Jacques Guilhaumou, codirecteur, CNRS

Mme Sophie de Mijolla-Mellor, Université Paris 7

Mme Yannick Ripa, Université Paris 8

En mémoire de Danièle Rougé, qui a inspiré le sujet de thèse,

Résumé

Brigitte Demeure, « *Les allégories et métaphores maternelles dans les discours publics en France (1789-1914)* »

C.G. Jung et ses proches collaborateurs ont souligné l'importance de l'imago maternelle aussi bien pour les individus que pour les groupes et les sociétés. Si cette thématique n'a guère été développée dans l'œuvre de Freud, cela n'est pas le cas pour les psychanalystes freudiens des générations suivantes, citons à cet égard Mélanie Klein ou D.W. Winnicott par exemple. Il revient tout particulièrement aux travaux des psychanalystes français Didier Anzieu et René Kaës d'avoir tenté d'articuler l'individuel et le collectif dans leurs travaux sur les groupes, et d'avoir confirmé l'équivalence du groupe et du complexe ou de l'imago maternelle.¹ Dans cette thèse j'ai souhaité examiner et évaluer l'importance de cette représentation maternelle dans la vie politique française tout au long de ce qui constitue une période fondatrice pour la vie politique française contemporaine, de la Révolution à la Première guerre mondiale. J'ai choisi de procéder à cette étude à partir des métaphores et allégories maternelles que l'on trouve dans les discours publics, ceux-ci incluant aussi bien les discours politiques proprement dits que les discours prononcés lors de distribution de prix à l'école, par exemple. Je ne procède pas, ou très peu, à des interprétations psychanalytiques, sauf lorsque cela me semble évident. Le cadre de référence actualisé de ma thèse est constitué par la recherche historique, mais la psychanalyse en représente « le cadre fantôme ou complémentaire », pour reprendre l'heureuse expression de René Kaës. A la suite de cette recherche, force est de constater l'emploi généralisé des métaphores et allégories maternelles dans la plupart des discours publics de cette période, sous des formes multiples : citons par exemple la Nature pendant la Révolution, la Jérusalem céleste puis la Vierge Marie dans le camp conservateur et d'autres représentations créées par les premiers socialistes, dont la Communauté (Etienne Cabet), ou bien encore la France maternelle et messianique de Michelet, la patrie des Républicains, la religion de l'Humanité du positivisme, celle de la Terre et des Morts de Barrès, etc.. La métaphore et l'allégorie maternelle constituent alors la promesse d'un idéal et/ou la demande de soumission. Ces figures maternelles ont des enfants, et dans les discours publics principalement des fils. Cette thèse constate l'importance de la relation privilégiée entre la mère et ses fils au niveau politique. Le « premier » de ces fils se

¹ René Kaës *Le groupe et le sujet du groupe*, Dunod, 1993, p. 243

pose le plus souvent en tant que porte-parole ou interprète de la métaphore à laquelle il se réfère : Robespierre, Napoléon Ier et Gambetta en sont quelques exemples. Dans le contexte imaginaire et idéologique induit par ces métaphores et allégories maternelles, l'individu et la femme en tant que tels, n'existent guère, la relation entre la Mère et son Fils constitue le principal modèle d'identification proposé.

Summary

Brigitte Demeure, « *Maternal metaphors and allegories in public discourses (France, 1789-1914)* »

C.G. Jung and his followers have emphasized the importance of the maternal imago for individuals, groups and societies. This topic was barely developed by Freud, which is not the case for Freudian analysts of the following generations ; one might cite for example Melanie Klein or D.W. Winnicott. Didier Anzieu and René Kaës, both French psychoanalysts, have made an attempt to articulate the individual and the collective in their studies about groups and have confirmed the equivalence of the group and the maternal imago. In this doctoral thesis, I have attempted to examine and assess the importance of this maternal representation in French political life during this formative period for French politics which lasts from the Revolution to WWI. I have chosen to study this issue through maternal metaphors and allegories in public discourses, which include political speeches and other discourses, like award speeches at school, for example. I do not give psychoanalytical interpretation, unless it seems obvious. The reference framework of this thesis is historical research, but psychoanalysis is its complementary or shadow framework. The results of the research show that maternal metaphors and allegories were widely used in most public speeches of that time, in many different forms. Nature (during the Revolution), heavenly Jerusalem or Virgin Mary in the conservative camp, and other maternal representations which were created by the early socialists – among which the “Community” (Etienne Cabet) – as well as Michelet’s maternal and messianic France. The Republicans’ father - or rather motherland, the religion of Humanity as seen by Auguste Comte and the positivists, the religion of the Earth and the Dead (Maurice Barrès) are some examples... Maternal metaphors and allegories constitute a promise of happiness, an ideal and/or a submission request. These mother figures have children, mainly sons. This doctoral thesis confirms the importance of the privileged relationship between mother and son on the political level. Very often the “first” of these sons establishes himself as the spokesman or the interpreter of this metaphor or allegory. Robespierre, Napoléon, the first

emperor of France, or Gambetta are some examples. In the ideological or fictional context which these metaphors and allegories induce, there is hardly any room for the individual or for the woman as such, the relationship between Mother and Son is the main identification model which is proposed.

Mots clés :

Histoire française - Allégorie métaphore imago maternelle – discours politiques – idéologie – psychohistoire – psychanalyse.

Keywords :

French History - Maternal allegory, metaphor, imago – political discourses – ideology – psychohistory – psychoanalysis.

Stichworte :

Französische Geschichte - Mütterliche Allegorie, Metapher, Imago – politische Reden – Ideologie – Psychohistorie – Psychoanalyse.

UNIVERSITÉ d'AVIGNON et des PAYS de VAUCLUSE

ECOLE DOCTORALE 537 Culture et patrimoine

Laboratoire équipe HEMOC – Centre Norbert Elias,

UMR 856 C (EHESS-UAPV-CNRS-AMU)

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION GENERALE (p 23)

I - Définition du sujet (p 24)

1. Allégorie et métaphore, une définition préalable (p. 24)

2. Les bornes chronologiques (p. 25)

3. Choix du corpus et des sources (p. 27)

4. Discours publics et politiques (p. 29)

a) Définition

b) Le rôle du porte-parole (p. 31)

II – Allégories et métaphores maternelles : bilan historiographique (p 32)

1. En France : une histoire des femmes et du genre peu intéressée par les allégories et métaphores maternelles (p. 33)

2. La figure tutélaire de Maurice Agulhon (p. 36)

3. La Révolution française, la période la mieux documentée à ce sujet (p. 37)

a) Lynn Hunt (p. 38)

b) Les travaux d'autres historienNEs pour cette même période (p. 39)

4. Peu de travaux pour le XIX^e siècle (p. 42)

III – Allégories et métaphores maternelles : l'apport d'autres disciplines (p. 43)

1. Entre anthropologie dogmatique et philosophie : Pierre Legendre et Dany-Robert Dufour

2. La psychanalyse et l'amour de la mère-patrie ou de la Nation (p. 45)

IV – Méthodologie et problématique (p. 47)

1. Méthodologie

2. Problématique historique (p. 50)

3. Problématique issue du « cadre fantôme » de cette thèse, à savoir la psychanalyse (p. 52)

4.) Analyse du discours et psychanalyse (p. 53)

a) Qu'est-ce donc qu'un mythe et qu'une parole mythique ? (p. 54)

b) La parole mythique, une formation articulaire entre l'intra psychique et le social ? (p. 54)

c) La fonction du porte-parole en psychanalyse (56)

PREMIERE PARTIE

LES ALLÉGORIES ET MÉTAPHORES MATERNELLES DE 1789 À LA CHUTE DE NAPOLÉON Ier : UNE RÉVOLUTION

CHAPITRE I

LES AVATARS DES MÉTAPHORES ET ALLÉGORIES MATERNELLES DE 1789 À LA CHUTE DE LA ROYAUTÉ (p. 60)

I - Premiers remaniements de la représentation de la mère-patrie (p. 61)

1. La différenciation des différents discours politiques jusqu'à la Révolution française

2. Contre la division et pour l'union des fils de la mère-patrie (p. 64)

a) La crise de 1789 et les discours d'ouverture des Etats Généraux : tous unis pour la prospérité de la mère-patrie

b) La nuit du 4 août 1789 : La fin des privilèges et l'avènement de l'égalité des enfants de Dieu et de la patrie (p. 68)

c) Des frères qui se veulent solidaires (p. 70)

d) Les mauvais fils de la mère commune sont désignés : les aristocrates (p. 71)

3. Du code de l'Évangile au code de la Nation et de la Loi (p. 73)

a) Le dévouement et l'obéissance à la mère-patrie dans le respect du code de l'Évangile

b) Amour et obéissance à l'égard de deux allégories maternelles : la Nation et la Loi (p. 77)

c) Reconnaissance à l'égard des « pères de la patrie » et du roi (p. 80)

d) Paradoxe d'une exhortation à la fusion et d'une atomisation progressive de la société (p.81)

4. Fêtes révolutionnaires : un programme pédagogique à l'antique pour l'amour de la patrie et l'obéissance aux lois (p. 82)

a) Condamnation de la constitution civile du clergé et de la Déclaration des Droits de l'Homme et du citoyen en mars 1791 : la première fracture entre la Patrie et l'Eglise

b) Contre l'Eglise, le recours à l'Antiquité (p. 83)

5. 1792 – la guerre, la défense de la mère-patrie et la subordination à la Loi (p. 86)

II - La Nature, nouvel emblème de la Mère-patrie (p. 88)

1. Les discussions théologiques et philosophiques concernant les lois et droits naturels

- Des lois divines et naturelles au temps de la chrétienté (p. 89/90)
- Locke et Hobbes : deux conceptions différentes des lois et du droit naturel (p. 91)
- Les physiocrates et les lois naturelles voir sacre du citoyen (p. 92)
- Le « Code de la Nature » de Morelly : la Nature, mère commune et « merveilleuse machine » (. 93)
- Mably : la Nature doit être articulée à la Raison et à l'Egalité (p. 94)
- D'Holbach : l'homme est soumis à l'ordre bienveillant de la Nature (p. 95)
- Rousseau : les lois de la Nature sont celles de la conservation et de l'empathie (p. 99)
- Diderot : la volonté générale décide du juste et de l'injuste (p. 100)
- Sieyès : la relation de réciprocité entre les êtres humains est plus importante que la question des droits naturels. (p. 100/101)
- Les droits naturels et la Déclaration de 1789 (p. 101)

2. Le culte et la fable de la déesse Isis, déesse de la nature : une longue tradition en France (p. 103)

a) Isis, sa religion à mystères et son culte.

b) Isis et la Franc-maçonnerie (p. 106)

c) Nicolas de Bonneville et le Cercle Social (p. 107)

3. la Nature, charte de la Révolution, et condition préalable à la liberté (p. 110)

a) La loi de la Nature contre la loi de la Force

b) Des fêtes antagonistes à Paris : Simoneau contre les mutins de Nancy (p. 114)

- Fête pour les gardes Suisses de Chateaufvieux

- Fête en l'honneur de Simoneau (p. 115)

c) 1792, l'année décisive : pour la Liberté, par la Loi de la nature (p. 117/118)

d) L'exaltation de la Nature et de ses lois, conditions de la liberté (p. 120)

Conclusion chapitre I (p. 125)

CHAPITRE II

TRIOMPHE ET DÉCLIN DE LA NATURE, MÈRE SOVERAINE ? (1793-1794) (p. 126)

I - La loi et les droits naturels en débat (p. 128)

1. Les partisans d'un droit naturel associé à la raison

2. La Raison contre les séductions de l'imagination (p. 133)

3. Les laudateurs de la Nature, de ses lois et des droits naturels (p. 135/136)

a) Robespierre et la nature, législateur suprême

b) Saint-Just et la Nature, référence suprême (p. 138)

c) Les sans-culottes et Marat, les fils de la Nature (p. 142)

d) La constitution de 1793 et la Nature (p. 146)

e) La métaphore maternelle dans les écrits de Sade (p. 147)

-La fraternité selon Sade (p. 150/151)

-Les lois de la nature (p. 151)

-Quels droits pour les femmes ? (p. 152/153)

II - Les allégories et métaphores maternelles dans les fêtes révolutionnaires (p. 154)

1. Le peintre Jacques-Louis David (1748-1825), grand ordonnateur des fêtes nationales (p. 155)

2. La fête du 10 août 1793 : triomphe de la Nature, déesse-mère et Hathor égyptienne (p. 158)

3. Rousseau, la religion et la référence à la mère en politique. (p. 165)

4. Essai d'interprétation (p. 168)

III - Août 1793- 9 Thermidor (juillet 1794) : le rêve brisé de l'union des fils de la Nature (p. 171)

1. Le culte de la Nature et la déchristianisation (p. 171/172)

2. L'élimination des factions et des traîtres à la mère-patrie (p. 177)

3. La régénération par l'éducation du peuple (p. 182)

4. Fêtes révolutionnaires jusqu'à Thermidor (p. 191)

Conclusion chapitre II (p. 195)

CHAPITRE III
DES FILS ÉGAUX DE LA NATURE Á NAPOLÉON, LE PREMIER DE
TOUS LES FILS DE FRANCE (p. 198)

I - Les métaphores et allégories maternelles dans la dernière phase de la Révolution (p. 198/199)

1. Effacement de la métaphore de la Nature au profit de la patrie et de la République

a) *La République, une mère, qui accompagne le citoyen de l'école au champ de bataille (p. 199/200)*

b) *Les fêtes civiques et les nouveaux champions de la mère-patrie (p. 201)*

2. La transformation de la déesse Isis en Cérès, la déesse des propriétaires (p. 202/203)

a) *Les insurrections populaires d'avril et mai 1795 (12 germinal et 1-4 prairial) (p. 203)*

b) *La fin des droits naturels et la métamorphose de l'allégorie maternelle de la Nature (p. 204)*

c) *La religion « théophilanthropique » (p. 205)*

3. Du manifeste de Dame nature à l'Assemblée nationale à la conspiration des Egaux (p. 206)

4. Les allégories maternelles et l'idéologie monarchiste du vicomte de Bonald (p. 210)

II - Napoléon Bonaparte, le premier de tous les fils de France (p. 213)

1. Napoléon : du fils de la nature au premier fils de la République, de la patrie et de la nation

2. Napoléon, premier fils et premier lieutenant de l'Eglise (p. 219)

3. Napoléon et la Vierge-Marie (p. 224)

4. Napoléon, Isis et Cybèle (p. 226)

Conclusion chapitre III (p. 228)

DEUXIEME PARTIE (1814-1870) (p. 231)

LES MÉTAPHORES ET ALLÉGORIES MATERNELLES : ENTRE
GRANDES IMAGES DE L'IDÉAL ET EXIGENCES DE SOUMISSION

CHAPITRE IV
UNE MÈRE IDÉALE PROTÉIFORME (p. 232)

I - Le roi et la religion, le roi fils de l'Église et père des ses peuples (p. 232)

1. Monseigneur de Boulogne et les références au mythe de la Jérusalem céleste (p. 233)

a) *La France châtiée et les responsables désignés (p. 234)*

b) *Menace mais aussi promesse de prospérité (p. 237)*

2. Le comte de Frayssinous, grand-aumônier et grand-maître de l'Université, et les enfants de l'Église (p. 238)

3. La cérémonie du sacre de Charles X : le devoir d'obéissance en vue de la prospérité (p. 241)

II - La Monarchie de Juillet : de la liberté retrouvée au règne de la Providence (p. 243)

1. Le « moment Guizot » sous l'égide de la Nature et de la Liberté des Supériorités

- Les allégories révolutionnaires réapparaissent. Elles aussi expriment leur exigence.

2. De l'exigence de soumission à la religion au renouveau du culte marial (p. 247)

III - Les allégories et métaphores maternelles chez les premiers socialistes (p.255)

1. Saint-Simon, l'Église saint-simonienne et la quête de la mère (p. 255)

a) *Saint-Simon*

b) *Le saint-simonisme (p. 259)*

- Les saint-simoniens et les révoltes des canuts (1831-1834) (p. 259/260)

- Les saint-simoniens et la femme, la quête de la « Mère » (p. 263/264)

2. Les socialistes utopiques et la référence à la Nature et aux droits naturels (p. 267)

3. Les nouvelles métaphores et allégories maternelles de la société et de la « communauté » (p. 271)

a) *Victor Considérant*

b) *Etienne Cabet : la Communauté idéale, allégorie d'une mère parfaite (p. 273)*

c) *Alexandre Théodore Dézamy (p. 278)*

IV - Les allégories et métaphores maternelles dans le Romantisme littéraire et politique (1830-1848) (p. 280)

1. la poésie de Victor Hugo : la Nature et la Charité, deux allégories maternelles bienfaitantes (p. 281)

2. Michelet et les grandes déesses-mères (p. 285)

a) *La grande mère universelle (p. 289)*

b) Cérès, Isis et Thémis, les trois déesses de l'origine (p. 290)

3. Michelet et le grand récit de la patrie, mère au superlatif (p. 291)

a) la France, mère et déesse

- La fraternité dans la patrie maternelle (p. 292)

- Pour les hommes mûrs, la mère-patrie est aussi une maîtresse

b) La mère-patrie de Michelet et la Vierge Marie, une comparaison (p. 294/295)

Conclusion chapitre IV (p. 297)

CHAPITRE V

DE L'ÉCHEC DE MARIANNE AU TRIOMPHE DE LA VIERGE-MARIE (p. 301)

I - La deuxième République : une mère idéale ou redoutable ? (p. 302)

1. Les allégories maternelles de la Liberté, de la République et de la Charité

2. La République de 1848 : du rêve à la désillusion : (p. 304)

- Une famille unie (p. 305)

- Un idéal achevé (p. 306/307)

- Un peuple de soldats-citoyens, de héros et de martyrs (p. 308)

- Vers le désenchantement (p. 309)

3. Juin 1848 : la mère patrie demande la soumission (p. 312)

4. Vers la restauration de l'Empire (p. 318)

II - L'Empire sous le patronage de l'Eglise et de la Vierge Marie (p. 322)

1. De l'essor du culte marial au dogme de l'Immaculée Conception

2. Marie, une référence littéraire et politique (p. 325)

a) Gérard de Nerval : Isis et Marie, un même culte ?

b) Le 15 août à nouveau fête nationale (p. 326)

3. L'éducation des filles : la Vierge-Marie, un exemple à suivre (p. 332)

a) La Compagnie de Jésus, une mère à l'abri du manteau maternel de la Vierge (p. 333)

b) Entre Napoléon et Mgr Dupanloup, les filles et les femmes dans le carcan de la religion (p. 335)

III - Les exilés et la nostalgie d'une mère-patrie républicaine (p. 339)

1. Victor Hugo et l'exil de la mère-patrie
2. Hugo et Isis-Nature : la mère ambivalente et ambiguë (p. 341)
3. Les exilés et le combat pour les idéaux de la mère-patrie (p. 343)

Conclusion chapitre V (p. 345)

CHAPITRE VI

AUGUSTE COMTE ET LE POSITIVISME : DU CULTE DE LA VIERGE AU CULTE DE L'HUMANITÉ (p. 348)

I - Auguste Comte et le positivisme : un nouveau grand récit

1. Auguste Comte – repères biographiques
2. Le positivisme - une courte synthèse (p. 351)
 - a) *loi des trois états (p. 351)*
 - L'état théologique ou fictif
 - Etat métaphysique, ou abstrait
 - L'Etat positif, ou scientifique
3. Un ordre nouveau (p. 353)
 - L'ordre (ou la fonction) théorique : les savants
 - L'ordre pratique ou actif : les industriels et les prolétaires
 - L'ordre affectif
4. La femme dans le système positiviste (p. 357)

II - La diffusion du positivisme jusqu'en 1851, les principaux adeptes (p. 358)

1. Emile Littré et Auguste Comte : une rencontre féconde
2. La Révolution de 1848 et l'engagement des positivistes aux côtés des prolétaires (p. 359/360)
3. Auguste Comte et la religion de l'Humanité (p. 362)
 - a) *De la religion de l'Humanité à l'Utopie de la Vierge-Mère*
 - b) *De l'éducation à la morale positiviste au culte de l'Humanité (p. 364)*

III - Le positivisme après la sécession d'Emile Littré (p. 365)

1. Emile Littré : vers un positivisme « laïc »

2. Le développement du positivisme « orthodoxe » ou « religieux » (p. 371)

a) Fabien Magnin (1810-1884) le premier des positivistes prolétaires

b) 1855 - Le testament d'Auguste Comte : Pierre Laffitte devient le directeur du positivisme (p. 372)

c) Les exécuteurs testamentaires français ou résidant en France (p. 373)

- Georges Audiffrent et Eugène Robinet

- Pierre Laffitte et Fabien Magnin (p. 375)

IV - Les opposants républicains à l'Empire et le positivisme (p. 377)

1. Ferry, un positiviste orthodoxe ?

2. Jules Simon, un républicain déiste et un positiviste qui s'ignore ? (p. 384)

3. Gambetta : un positiviste pragmatique (p. 387)

Conclusion chapitre VI (p. 390)

CHAPITRE VII

1870-1871 : LE COMBAT ACHARNÉ DES FILS DE LA FRANCE ÉTERNELLE ET DE LA COMMUNE TUTÉLAIRE (p. 392)

I – La Défaite (p. 394)

1. un traumatisme collectif

2. L'image de la France après la défaite, vers un nouveau récit (p. 397)

a) Les pasteurs protestants et la mère-patrie

b) La religion catholique : un rempart contre la révolution (p. 403)

c) La patrie en passe de redevenir la France de 1789 (p. 404)

II - Gambetta, le porte-parole de la mère-patrie républicaine (p. 405)

III - La Commune (mars-mai 1871) (p. 414)

1. La Commune, une mère qui protège

2. Les positivistes « orthodoxes » et la Commune (p. 418)

Conclusion chapitre VII (p. 422)

TROISIÈME PARTIE

L'AMOUR DE LA FRANCE, MÈRE-PATRIE : UNE DEMANDE ÉQUIVOQUE, DE LA RÉPUBLIQUE ÉMANCIPATRICE AU NATIONALISME FERMÉ (1871-1914) (p. 424)

CHAPITRE VIII

LA PATRIE : UNE MÈRE POSITIVISTE IDÉALE ? (p. 425)

I - Le positivisme laïc

1. Gambetta, leader des Républicains, positiviste déclaré et amoureux de la déesse France

a) La France, un être moral mais aussi une déesse et une mère (p. 430)

b) Les devoirs civiques selon Gambetta : s'instruire, mais aussi aimer et défendre la patrie (p. 433)

2. Emile Littré, les positivistes laïcs et Jules Ferry (p. 435)

a) Emile Littré, entre laïcité et religiosité

b) Charles Robin : un positiviste laïc qui se réclame du culte de l'humanité (p. 437)

c) Edouard de Pompéry, disciple de Littré et adepte du culte de l'humanité (p. 439)

3. Jules Ferry, un franc-maçon et un moraliste positiviste (p. 440)

a) Ferry et les questions sociales (p. 447)

b) Ferry et l'école (p. 448)

c) Ferry, les femmes et l'Humanité (p. 449)

d) Ferry et les positivistes religieux (p. 452)

II - Le positivisme « orthodoxe » ou religieux, partisans de la religion de l'Humanité (p. 453)

1. Pierre Laffitte, directeur du positivisme « orthodoxe »

a) Le positivisme orthodoxe de Pierre Laffitte et la religion de l'Humanité (p. 454)

b) *La commémoration laïque de Jeanne d'Arc à Rouen, exemple d'une commémoration positiviste organisée par les proches de Pierre Laffitte* (p. 456)

c) *Des cours du soir au Collège de France* (p. 458)

2. Des disciples religieux engagés (p. 461)

a) *Emile Corra, pour le culte de la patrie*

b) *Pierre Grimani pour une religion scientifique* (p. 462)

c) *André Lavertujon, un partisan de Gambetta et de la religion positiviste* (p. 463)

d) *Le Dr Robinet, un positiviste religieux atypique* (p. 464)

3. Les prolétaires positivistes (p. 467)

4. Le schisme de 1878 et les tenants de l'Utopie de la Vierge-Mère (p. 473)

a) *Le Dr Audiffrent et le « groupe de l'Apostolat »* (p. 474)

b) *Jorge Lagarrigue* (p. 479)

- Les erreurs de Bonaparte à ne pas recommencer (p. 480)

- Les traîtres Littré et Laffitte (p. 481)

- Ce qu'il faut faire (p. 482)

- La religion de l'Humanité (p. 482/483)

Conclusion chapitre VIII (p. 484)

CHAPITRE IX

DE L'ÉCOLE À LA CÉLÉBRATION DES MEILLEURS FILS DE LA MÈRE-PATRIE RÉPUBLICAINE : UN PARCOUR ÉDUCATIF (p. 487)

I - Les hommes politiques républicains et les métaphores et allégories maternelles

1. La métaphore de la mère-patrie dans les manuels scolaires et les discours de remise de prix

a) *« Le Tour de la France par deux enfants »* (p. 489)

b) *Paul Bert et l'amour de la patrie : un impératif* (p. 493)

c) *Ferdinand Buisson pour une mère-patrie empreinte d'un idéal de paix et de fraternité* (p. 500)

d) *Lavisse : la France : la plus grande et la plus idéale des mère-patries.* (p. 503)

- Lavisse – un patriote à l'antique (p. 504)

- la France : la plus grande et la plus idéale des mère-patries. **(p. 505)**

- La nécessité de renforcer l'amour de la patrie par l'enseignement de l'histoire.

- L'histoire de France, incarnation progressive de la Mère-patrie des Français (p. 507)

- La guerre de 1870 comme la guerre de 100 ans : la France va se relever (p. 509/510)
- La patrie institutrice (p. 511)

2. Les discours de distribution des prix à l'école (p. 513)

- a) *Spuller : La France, une mère-patrie idéale et immortelle*
- b) *Raymond Poincaré et la mère-patrie* (p. 515)
- c) *Les discours de distribution des prix* (p. 517)

II - La ligue des patriotes (p. 519)

1. Déroulède, un homme, une ligue

- a) *un homme...*
- b) *... une ligue* (p. 520)
- c) *Une mère-patrie associée à des valeurs et à un passé glorieux* (p. 521)
- d) *La religion de la Mère-Patrie* (p. 522)
- e) *La Prusse – l'anti-valeur* (p. 523/524)

2. Du récit au discours. (p. 526)

- a) *Déroulède porte-parole de la patrie* (p. 527)
- b) *Effets pratiques et politiques* (p. 529)
- c) *La Ligue des patriotes et l'aventure boulangiste* (p. 530)
- d) *Les métaphores maternelles dans les discours de Déroulède devenu porte-parole de la Ligue des patriotes boulangiste*(p. 531)

III - « Aux grands hommes la patrie reconnaissante » (p. 534)

1. Victor Hugo,

- a) *Victor Hugo au Panthéon*
- b) *Le centenaire de la naissance de Victor Hugo*(p. 535)

2. Les meilleurs fils de la patrie et de la Révolution française (p. 537)

- a) *Les meilleurs fils de la Révolution et de la République au Panthéon*
- b) *Le centenaire de la Révolution dauphinoise (1888)* (p. 539/540)
- c) *L'inauguration de la nouvelle Sorbonne* (p. 540)

IV - Les socialistes républicains et les allégories et métaphores maternelles (p. 541)

1. La naissance du parti socialiste français

2. les représentations maternelles chez Jules Guesde et Paul Lafargue (p. 542/543)

Conclusion chapitre IX (p. 548)

CHAPITRE X

LA MÈRE-PATRIE ET LA FRANCE DES ADVERSAIRES DE LA RÉPUBLIQUE PARLEMENTAIRE - UNE EXIGENCE DE SOUMISSION ABSOLUE ET LEGITIME ? (p. 552)

I - Les catholiques, de l'opposition au ralliement

1. Albert de Mun, un des meilleurs fils de l'Eglise et de la France catholique

a) Lourdes : un événement qui condense le lien particulier qui unit la France et la Vierge, Mère de Dieu (p. 555)

b) La Révolution une maîtresse souveraine qui fait la guerre à Dieu (p. 559)

c) La Révolution : la ruine du principe d'autorité et la loi du plus fort (p. 560)

d) Les devoirs des fils dévoués de la France et de l'Eglise. (p. 562)

2. Les métaphores et allégories maternelles dans les discours ecclésiastiques de la fin du XIX^e siècle (p. 567)

II - Le nationalisme (p. 571)

1. Maurice Barrès, le chantre d'un nouveau nationalisme

a) Aux sources de la pensée de Barrès

- Jules Soury : défenseur et porte-parole des entités maternelles de la Terre et de l'Eglise (p. 574)

- Hyppolite Taine et la soumission nécessaire à la Nature (p. 575)

- Auguste Comte, le nouveau maître de Barrès (p. 577)

b) Barrès porte-parole de « la Terre et des morts » (p. 577)

- La collectivité plus importante que l'individu

- Contre la « métaphysique » et pour la reconnaissance de la réalité (p. 578)

- La loi de la race et l'instinct du peuple, seuls critères de la vérité. (p. 579)

- La soumission nécessaire par la religion et le culte des morts (p. 580)

- Nécessité de l'alliance entre les nationalistes, les positivistes, et les catholiques

- Le culte de la Terre et la primauté de la nation contre les droits de l'homme (p. 581)

2. Déroulède : du boulangisme à l'Affaire Dreyfus (p. 583)

a) *Dreyfus, le nouvel ennemi de la France, et les traîtres à la mère-patrie*

b) *La métaphore maternelle : la mère-patrie, une entité bienveillante (p. 586)*

3. La Ligue de la patrie française et ses mentors, Barrès et Auguste Comte (p. 588)

a) *Ferdinand de Brunetière, une mère-patrie référée à Bossuet et à Auguste Comte (p. 593)*

b) *Jules Lemaître – l'amour de la mère-patrie et de l'armée : un sentiment religieux (p. 595)*

c) *Le discours nationaliste lors d'une distribution de prix à l'école, un exemple (p. 597)*

III - L'Action française et Auguste Comte p. 598)

1. Les positivistes religieux et l'Action française

a) *Léon de Montesquiou, nationaliste, catholique et positiviste*

b) *Paul Ritti et Antoine Baumann, deux positivistes au service de l'Action française (p. 601)*

- Importance du sentiment (p. 602)

- La femme incarne particulièrement cette valeur

- Du culte de l'Humanité au culte de la Vierge-Mère (p. 603)

- Nécessité d'un retour à la royauté capétienne (p. 605)

2. Charles Maurras (p. 606)

a) *Charles Maurras et Auguste Comte*

b) *Du dogme des lois naturelles au nouveau culte national, catholique et positiviste (p. 607/608)*

c) *De la religion d'une humanité devenue exclusive... (p. 609)*

d) *...à la religion de la France (p. 610)*

IV - Les adversaires des nationalistes : Francis de Pressensé et Jean Jaurès (p. 612)

1. Francis de Pressensé

2. Jean Jaurès (p. 616)

Conclusion chapitre X (p. 618)

CONCLUSION GÉNÉRALE (p. 619)

Sources (p. 631)

Bibliographie (p. 656)

Annexes : (p. 723)

I- MODE d'APPROCHE : LA PSYCHANALYSE

1. Les pionniers de la psychanalyse et la relation à la mère

a) *C.G. Jung et la psychanalyse jungienne*

b) *Freud et ses premiers élèves (p. 725)*

2. La relation à la mère pour les successeurs de Freud (p. 726)

a) *Mélanie Klein, Winfried Bion et Donald Winnicott*

b) *Les théories de l'attachement (p. 727)*

c) *Le narcissisme à l'œuvre dans la société : premières approches (p. 729)*

3. La mère archaïque dans le champ social (p. 732)

a) *Le Dieu chrétien : une mère archaïque ?*

b) *Les monuments aux morts et la relation à la mère archaïque (p. 733)*

c) *La mère archaïque et le moi idéal (p. 734)*

4. Didier Anzieu et René Kaës : pour une psychanalyse du groupe (p. 736)

a) *Le groupe et le désir de ne faire qu'un*

b) *Le groupe comme objet primordial (p. 738)*

5. La psychanalyse du groupe aux USA (p. 739)

a) *Vamik Volkan et la question de l'identité de grand-groupe*

b) *La psychologie du soi de Heinz Kohut (p. 740)*

II- MODE D'APPROCHE LA PSYCHOHISTOIRE (p. 741)

1. Pourquoi la psychohistoire ?

2. Un exemple d'essai d'interprétation psychanalytique la représentation maternelle pour l'histoire de la Finlande (p. 742)

a) *Le nationalisme : interprétations*

b) La Finlande en tant que projet pour les nationalistes Propositions d'interprétations psychanalytiques (p. 745)

1. La psychohistoire aux USA (p. 749)

a) Lloyd de Mause et H. F. Stein

b) Heinz Kohut : la psychohistoire doit étudier la formation et l'évolution des groupes (p. 751)

2. Exemples d'études psychohistoriques de l'Allemagne : la nation, la communauté en tant que mères (p. 753)

a) Thomas Kohut, historien et psychanalyste : une étude sur la génération nazie

b) Richard A.Koenigsberg et la nation et le nationalisme , une approche psychanalytique (p. 754)

c) E. Bohleber : l'Antisémitisme en Allemagne, une approche psychohistorique (p. 757)

Introduction générale

Pourquoi avoir choisi ce sujet de thèse d'histoire, me demande-t-on souvent ? Comment répondre à quelque chose qui semble aller de soi ? J'imagine qu'au-delà d'enjeux liés à mon histoire familiale, ce sujet correspond à un trajet de questionnement intellectuel où la recherche historique est indissociable de la psychanalyse, cette dernière ayant d'abord été abordée sous l'angle de la psychanalyse jungienne avant d'être remise au travail dans la perspective ouverte par Freud et ses successeurs. Pour C. G. Jung, qui a forgé le concept, l'imgo maternelle constitue un élément primordial de la psyché, aussi bien au niveau individuel que collectif, et cet archétype agirait bien souvent à l'insu des individus et des acteurs de la vie politique. Des échanges avec une psychanalyste dont j'étais proche ont continué à me convaincre de l'importance de ce phénomène dans la vie sociétale et politique. Ma confrontation personnelle avec des mouvements idéologiques dont j'ai fait l'expérience lors d'un séjour de plusieurs années à Berlin avant la chute du Mur (1978-1983) a transformé cette question intellectuelle en une question reliée à mon vécu et aux rencontres que j'ai faites à l'époque.

Il s'agit donc dans cette thèse d'évaluer l'importance et l'impact de cette imago maternelle sur des phénomènes historiques plus distants dans le temps et concernant la France, dont l'histoire à cet égard est d'une grande richesse. Le concept d'imgo a été repris par la psychanalyse classique d'obédience freudienne, mais il ne me semble pas pouvoir être utilisé tel quel dans le champ des recherches historiques. J'ai donc décidé d'étudier une réalité historique qui fait médiation avec ce concept. Ma problématique principale concerne ainsi la description de l'évolution historique des représentations maternelles dans les discours publics et politiques dominants de la longue période qui va de 1789 à 1914 à partir de l'étude des allégories et métaphores maternelles. J'utilise ici à dessein le terme de représentations. En effet, il faut rappeler que celles-ci

« se configurent en discours sociaux qui témoignent les uns d'un savoir de connaissance sur le monde, les autres d'un savoir de croyance renfermant des systèmes de valeurs dont se dotent les individus pour juger cette réalité. (...) Ces discours de connaissance et de croyance jouent un rôle identitaire, c'est-à-dire constituent la médiation sociale qui permet aux membres d'un groupe de se construire une conscience de soi et partant

une identité collective ». ¹

I - Définition du sujet

1. Allégorie et métaphore, une définition préalable

L'allégorie comme la métaphore relèvent de la pensée analogique L'allégorie (du latin *allegoria* ; et du grec *allêgorein*, parler en images) a été définie par les grammairiens latins comme une figure de rhétorique permettant de représenter une idée abstraite par une image ou un symbole, de rendre concrète une idée ou une abstraction. Au Moyen Âge, la personnification allégorique permet de dramatiser les idées morales, philosophiques et religieuses. Elle devient « une forme d'imagination caractéristique et expressive, une vision du monde. »² Les images allégoriques sont riches du réseau des significations analogiques qu'elles suggèrent et leur antithèse serait constituée par la pensée historique. La personnification allégorique est plus figée que la métaphore, (du latin *metaphora* ; du grec *metaphora*, de *metapherein*, transporter). Elle aussi est une figure rhétorique qui correspond à une « *substitution de mot par analogie*, souvent liée à une « comparaison abrégée. »³ Deux types possibles de métaphore peuvent être distingués. La métaphore *in absentia* nécessite pour le lecteur ou l'auditeur la reconstruction du terme de la comparaison. Toutefois, lorsque les termes de l'analogie sont explicites (métaphore *in praesentia*), le rapport d'analogie peut rester énigmatique.⁴ Le sens très souvent équivoque des métaphores nécessite donc l'étude du contexte pour expliciter l'équivoque que peut provoquer l'usage de la métaphore. La métaphore aurait trois fonctions principales : une fonction esthétique, elle « orne » le discours de sa « force imageante », une fonction cognitive : elle explique par l'analogie, et une fonction persuasive. « C'est à ce titre qu'elle est souvent employée dans les discours politiques, moraux, juridiques. (...) Elle endort la vigilance de l'esprit (...) en transférant analogiquement une valeur décisive attachée au terme métaphorique sur la proposition à faire accepter. »⁵

Dans son livre *Métaphore et concept*⁶, la linguiste Claudine Normand rappelle que la philosophie s'est construite historiquement grâce au langage métaphorique et qu'à cet égard, elle avait une fonction non plus « illustrative, mais heuristique, en tout cas fonctionnant à la

¹ *Dictionnaire d'analyse du discours* de P. Charaudeau, D. Maingueneau Dir, Seuil, 2002, p. 503, entrée « représentation sociale. »

² *Dictionnaire des genres et notions littéraires, Encyclopaedia Universalis*, Albin Michel, 1997, p. 16

³ *Dictionnaire d'analyse du discours op. cit.* p. 376

⁴ Cf à ce sujet : *Dictionnaire des genres et notions littéraires, Encyclopaedia Universalis*, Albin Michel, 1997, pp. 467-476.

⁵ *ibid.* pp. 376-377

⁶ Claudine Normand, *Métaphore et concept*, Edition Complexe, 1976.

place d'un concept qui n'a pas encore pu être élaboré.¹» La métaphore permet de produire ce dernier. Elle est alors plutôt « production de sens », « ce qui ruine un des fondements de la métaphore classique : l'existence d'un sens déjà là qu'il ne s'agit que d'exprimer, directement ou par détours.² » Cependant, la métaphore est soumise à « la loi-même du fonctionnement du langage en tant qu'y émerge toujours le désir³. » A cet égard, « par ses attaches affectives et idéologiques, (elle) peut être en effet valorisée indûment et, engendrant sur sa base fantasmatique, tout un système cohérent, prendre la place d'une pensée productrice de connaissances.⁴ » Il peut en résulter des effets de blocage dans l'élaboration d'une théorie mais aussi cela peut permettre de poser de nouveaux problèmes et d'amener à « la définition d'un nouvel objet, définition d'abord approximative (« métaphorique », mais comme telle, elle fait voir ce qui n'était pas vu jusque-là), exigeant une abstraction plus poussée, préparant et appelant un nouveau concept théorique.⁵ La métaphore correspondrait donc à la figure de rhétorique classique et connue, mais aussi à un mode premier d'interprétation du réel, tout en étant soumise aux lois langagières du désir. A ce titre, son déploiement au sein d'une historicité particulière présente un intérêt majeur.

2. Les bornes chronologiques

La période choisie va de 1789 à 1914, car il me semble qu'elle pose les bases mentales et imaginaires de notre monde actuel. Les discours qui se déploient à l'époque rendent compte de cette fondation. La présence des allégories et métaphores maternelles les influence et leur donne une inflexion toute particulière. Le plan sera chronologique, en insistant sur les moments clés et les passages d'un régime politique à l'autre. Cette approche sur une durée aussi longue est également en rapport avec le fait que très souvent, les allégories maternelles étudiées sont présentées comme des déesses, elles relèvent du domaine du sacré, du mythe. Comme le souligne Madeleine Rébérioux dans sa contribution sur « *la mémoire de la Révolution* » lors du Bicentenaire de la Révolution française, il n'est possible de saisir la portée des mythes qu'en se situant « sur la longue durée braudélienne, en tout cas sur la moyenne durée labroussienne. »⁶ Fernand Braudel affirmait déjà que « les cadres mentaux (...) sont des prisons de longue

¹ Ibid. p. 60

² Ibid. p. 44

³ Ibid.

⁴ Ibid. p. 53

⁵ Ibid. p. 120

⁶ Madeleine Rébérioux, *La mémoire de la Révolution*, dans Vovelle Michel (dir.), *Bicentenaire de la Révolution française, L'image de la Révolution française*, Tomes I à IV, Pergamon Press, plc, 1989, p. 2442

durée »¹ et l'historien Roger Chartier rappelle que pour le sociologue Norbert Elias, « certaines évolutions fondamentales ne sont compréhensibles qu'à large échelle, dans la durée longue de la succession des formations sociales et des transformations des structures psychologiques. »² Il s'agit alors de comprendre, par filiation ou différence, les réalités du présent.³ » Philippe Ariès et Michel Foucault ont aussi montré, après Elias, l'intérêt de prendre en compte la longue durée.⁴ Michel Vovelle estime également que l'historien des mentalités est « habitué à se mouvoir dans ce temps plus long que l'ont dit propre aux mentalités pour y suivre les dérives de longue durée des représentations collectives. »⁵

Cependant, cette longue durée ne correspond pas à un développement linéaire et continu, il faut prendre en compte les événements et la discontinuité. Roger Chartier rappelle que pour Norbert Elias, l'idée de la très longue durée des processus est liée à son concept de la discontinuité : « Il n'y a de discontinuité que dans la continuité. Cela signifie que la discontinuité se traduit surtout par la recombinaison d'éléments déjà présents dans une nouvelle configuration, et c'est cette mobilité des éléments, qui fait que sans que l'on puisse nécessairement définir des « moments » stricts, précisément datables, des passages, s'opèrent dans les reconfigurations. (...) Elias a besoin du temps et de la durée pour penser ces transformations.⁶ » Chez Foucault, la discontinuité est au centre de sa conception de la généalogie historique : elle « est pensée comme une rupture décisive qui fait que la notion d'origine n'a aucun sens.⁷ » Les historiens Antoine de Baecque et Christian Delage en concluent que « la façon de penser et de faire l'histoire appuyée à ces références s'attache à la succession des configurations historiques, en les considérant dans leur hétérogénéité et dans leur différence, soit parce qu'elles surgissent dans leur absolue originalité, sans origines, soit parce qu'elles sont façonnées par des processus de longue durée qui recomposent de manière neuve des éléments anciens.⁸ » Ces reconfigurations peuvent s'inscrire dans un trajet thématique de longue durée, comme Jacques Guilhaumou l'a fait par exemple pour la thématique des subsistances au XVIII^e siècle (1705-1795), parlant alors de « vastes trajets d'historicité.⁹ »

¹ Fernand Braudel, *Écrits sur l'histoire*, Éditions Flammarion, 1985, p. 50

² Roger Chartier, *Préface* à Norbert Elias, *La société de cour*, Flammarion, 1985, p. xxvii.

³ Ibid. p. II

⁴ Cf à ce sujet, Nathalie Heinich, *La sociologie de Norbert Elias*, Editions la Découverte, 2002, p. 74.

⁵ Michel Vovelle *La révolution française contre l'Eglise, de la Raison à l'Être Suprême*, Editions Complexe, 1988, p. 16.

⁶ Roger Chartier, « *Pour un usage libre et respectueux de Norbert Elias* », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* 2010/2 (n° 106), p. 37-52. DOI 10.3917/vin.106.0037, p. 44-45

⁷ Ibid. p. 45

⁸ Antoine de Baecque, Christian Delage (Dir), *De l'histoire au cinéma*, Ed. Complexe, 1998, p. 43

⁹ Voir à ce sujet l'entrée « *trajet thématique* » de Jacques Guilhaumou dans le *Dictionnaire d'analyse du discours* de P. Charaudeau, D. Maingueneau Dir, Seuil, 2002, et infra dans la partie méthodologie en ce qui concerne l'analyse de discours proprement dite.

C'est ce mode d'approche qui sera choisi ici, ce qui suppose un choix spécifique de corpus historique.

3. Choix du corpus et des sources

Pour constituer mon corpus de sources, j'ai tout d'abord lu une bibliographie importante, qui m'a permis de bien appréhender le sujet. J'ai ensuite procédé à des sélections chronologiques, puisque j'ai choisi les dates et les périodes événementielles et politiques charnières de la période. J'ai également choisi les acteurs dominants de l'époque à partir du *dictionnaire critique de la Révolution française* de F. Furet et M. Ozouf par exemple, ou bien de *l'Histoire et dictionnaire de la Révolution française (1789-1799)* de J. Tulard, J.-F. Fayard et A. Fierro, ou encore du dictionnaire biographique et géographique du nationalisme français (1880-1900) de Bertrand Joly, du dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français de Jean Maitron, ce dernier comportant à ce jour plus de 44 volumes. Cette liste n'est bien sûr pas exhaustive. Je ne me suis pas limitée aux discours produits par ces auteurs, puisque j'ai également choisi d'étudier toute une littérature d'idées, ainsi que des articles ou des opuscules qui avaient été produits par les acteurs sélectionnés, ou par les auteurs auxquels ils se référaient au niveau intellectuel ou idéologique, ce qui me permet de mieux identifier le contexte idéologique des discours prononcés. Ayant constaté l'importance du débat concernant l'interprétation du droit naturel pendant la Révolution, j'ai dû étudier par exemple les ouvrages écrits à ce sujet avant la Révolution. J'ai également questionné Gallica en ligne et j'ai ainsi rassemblé plus d'un millier de documents à partir des entrées « éloquence politique », « langage politique », « inauguration », « discours », « allocutions », « déclarations », « proclamations », « rapports », « décrets », « procès-verbaux », « fêtes révolutionnaires », « discours de distribution de prix », « pèlerinages », « mère-patrie », « patrie », « république », « nation », « France », etc... que j'ai souvent croisés avec les acteurs/auteurs que j'avais listés, mais pas toujours, car de nombreux discours ont été écrits par des « anonymes » (pour nous). Une telle méthode d'approche du corpus m'a permis de prêter une attention particulière à l'usage des mots et des notions en lien avec leur reformulation ultérieure par l'historiographie, dont l'exemple emblématique serait celui de la patrie¹.

J'ai fait la même recherche au niveau local à la médiathèque Ceccano d'Avignon et aux archives départementales du Vaucluse, qui disposent de riches fonds documentaires et me suis

¹ Cf *Dictionnaire des usages socio-politiques (1770-1815) patrie-patriotisme* Fascicule 8 Notions pratiques - Éditions Champion, Paris, 2006

adressée au diocèse de Lyon en ce qui concerne l'inauguration de la statue de la cathédrale de Fourvière, par exemple. En ce qui concerne la Révolution française largement prise en compte dans mon travail, j'ai consulté, à partir des périodes sélectionnées, de la bibliographie, des documents et des informations trouvées dans Gallica, les *Archives Parlementaires de la Révolution Française (1787-1799)*. Celles-ci sont une collection de sources organisées de façon chronologique et constituées à partir du XIX^e siècle. Elles incluent les cahiers de doléance, les délibérations parlementaires, les décrets, les procès-verbaux, les lettres, les rapports, les discours, les comptes-rendus, les récits de fête, les chants, ainsi que les pétitions et les adresses envoyées par les sociétés populaires ou les citoyens, en provenance de toute la France. La consultation de cet ensemble extrêmement riche a été complétée par la lecture ponctuelle des *Actes de la Commune de Paris* et par les procès-verbaux du comité d'instruction publique de la Convention Nationale. Pour les périodes qui succèdent à la Révolution, j'ai procédé à la même méthode. J'ai lu les discours de Napoléon et consulté la *Gazette Nationale ou Moniteur Universel*, qui comporte les actes officiels du gouvernement, mais aussi des rubriques littéraires, scientifiques et des discours politiques. En ce qui concerne la période de la Restauration, j'ai consulté le journal « *Les amis du roi et de la religion* », une revue ecclésiastique, littéraire et politique paraissant alors trois fois par semaine dans laquelle on trouve nombre de discours politiques, ainsi que la *Gazette Nationale ou Moniteur Universel* qui deviendra plus tard le *Journal officiel de la République française*, dans lequel sont publiés les actes législatifs et parlementaires, mais aussi de nombreux articles et discours. La lecture du *Moniteur* et du *J.O* a été systématique pour toutes les dates importantes de la période étudiées, par exemple après la Révolution en ce qui concerne les *Trois Glorieuses*, les années 1848-1852, 1870-1871, 1889. J'ai donc continué à croiser les dates chronologiques et les acteurs importants de chaque période et j'ai consulté également toutes les encycliques papales, beaucoup de manuels scolaires, ainsi que de nombreux discours d'inauguration et de distribution de prix à l'école. Au total, les sources sont constituées en majorité de discours publics, mais surtout politiques. Multiples, diverses et hétérogènes, elles constituent à mon sens non seulement les discours dominants de chaque époque, mais aussi ceux qui orientent les débats historiographiques d'aujourd'hui.

La liste des sources mentionnées en annexe dans ma thèse ne mentionne que celles que j'ai utilisées, puisque j'ai jugé inutile de rapporter l'analyse de tous les éléments de ce corpus très volumineux, ce qui aurait été redondant. J'ai donc sélectionné ceux qui me paraissaient les plus intéressants ou révélateurs. J'ai pu constater l'ubiquité du thème maternel dans ce corpus, hormis certains acteurs/auteurs. En effet, l'empreinte maternelle ne se fait pas nécessairement sentir dans tous les discours. On peut trouver un discours très rationnel et sans allégorie et

métaphore maternelle chez un auteur, mais d'autres représentants de ce groupe peuvent s'inspirer de la même idéologie, avec des discours à plus forte diffusion publique, dans lesquels les métaphores et allégories maternelles sont très présentes. Je pense notamment à Jacques-Pierre Brissot, un acteur important de la Révolution qui, à la différence de nombre de ses amis girondins, ne fait pas appel dans ses discours aux métaphores et allégories maternelles. Il en est de même par exemple pour Joseph Proudhon - ce que je pourrais mettre sur le compte de sa misogynie - ou pour Auguste Blanqui, alors que la majorité des socialistes utopistes utilisent largement les allégories et métaphores maternelles dans leurs écrits. A l'extrême droite je peux citer Pierre Biétry, ou François René de La Tour du Pin, dont j'ai également étudié les discours, et qui n'utilisent pas ou très peu d'allégories ou de métaphores maternelles. Dans ce camp politique anti-républicain, ce sont néanmoins les voix d'Albert de Mun, de Maurras et Barrès qui sont prépondérantes, et qui font largement appel à ces métaphores et allégories maternelles. D'autres auteurs n'en font pas non plus usage, ou très peu, je pense à des hommes tels que Jaurès ou Francis de Pressensé, nous le verrons à la fin de cette thèse. Mon corpus est multiple et disparate, il est « touffu »¹, ce qui implique que l'analyse lexicométrique de discours n'aura pas lieu ici. Le choix des entrées, la constitution et la caractérisation de ce corpus présuppose une définition de ce que j'entends par discours politique, qu'il s'agit de préciser ici.

4. Discours publics et politiques

a) Définition

Pour Emile Benveniste,² il faut distinguer deux types d'énoncés : le récit et le discours. En ce qui concerne le récit, celui-ci a selon lui pour seule condition qu'il suffise : « que l'auteur reste fidèle à son propos d'historien et qu'il proscrive tout ce qui est étranger au récit des événements (discours, réflexions, comparaisons). (...) Les événements sont posés comme ils se sont produits à mesure qu'ils apparaissent à l'horizon de l'histoire. Personne ne parle ici ; les événements semblent se raconter eux-mêmes. »³ Par contre, en ce qui concerne le discours,

« il faut entendre discours dans sa plus large extension : toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur, et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière. C'est d'abord la diversité des discours oraux de toute nature et de toute nature, de la conversation triviale à la harangue la plus ornée, mais c'est aussi (...) tous les

¹ Cf De Baecque, Antoine, *Le corps de l'histoire, métaphore et politique (1770-1800)*, Paris, Calman-Lévy, 1993

² Benveniste, Emile, *Problèmes de linguistique générale*, I, Paris, Gallimard, 1966

³ Benveniste, Emile, *op. cit.* 241

genres où quelqu'un s'adresse à quelqu'un, s'énonce comme locuteur et organise ce qu'il dit dans la catégorie de personne. (...) Chaque fois qu'au sein d'un récit historique apparaît un discours, quand l'historien par exemple reproduit les paroles d'un personnage ou qu'il intervient lui-même pour juger les événements rapportés, on passe à un autre système temporel, celui du discours. »¹

L'historien du droit et anthropologue Pierre Legendre a une conception plus inclusive de la notion de discours en histoire. En effet, pour lui, « les sociétés sont des sédiments et des organisations de paroles, de discours » ;² le passé et les discours ne disparaissent jamais, ils s'enfoncent simplement dans le sous-sol de notre histoire culturelle. Les auteurs du *Dictionnaire d'analyse du discours*³ rappellent que toute énonciation est prise dans une « *interactivité constitutive* » entre les locuteurs et les destinataires de celle-ci et que tout discours est « contextualisé : on ne peut véritablement assigner un sens à un énoncé hors contexte. « En outre, le discours *contribue à définir* son contexte et peut le *modifier* en cours d'énonciation. » Ceci implique que le discours est « pris dans un interdiscours. Le discours ne prend sens qu'à l'intérieur d'un univers d'autres discours à travers lequel il doit se frayer un chemin. »⁴ Le « sujet du discours » assume deux rôles à la fois : celui de l'auteur de l'acte de discours qui imagine les réactions de son ou ses interlocuteurs, et le rôle de ce même interlocuteur qui doit interpréter ce même discours et la position du locuteur. J'entendrai par discours non seulement les discours explicitement définis en tant que tels, mais aussi les œuvres auxquels ils se réfèrent, les « archétextes » sur lesquels se fondent ces discours. Je prends en compte dans cette thèse les discours publics, mais les discours politiques dominent le corpus.

Pour l'historien Roger Chartier⁵, les discours politiques font partie d'une stratégie de légitimation du pouvoir, et leur confrontation correspond à un « mode d'affrontement dont les armes sont les mots et les images qui produisent discrédits et légitimités et dont l'enjeu est la construction du monde social à travers les représentations antagonistes qui en sont proposées. » Le sociologue Pierre Bourdieu estime que le langage politique, vise ainsi

« à produire et à imposer des représentations (mentales, verbales, graphiques ou

¹ *ibid.* p. 242

² Legendre, Pierre, *Vues éparses, entretiens radiophoniques avec Philippe Petit*, France Culture, Paris, Mille et une nuits, département de la Librairie Arthème Fayard, 2009

³ *Dictionnaire d'analyse du discours* (Dir. Charaudeau P., Maingueneau, D), Paris, Le Seuil, 2002

⁴ *ibid.* p. 189

⁵ Chartier (Roger), *Opinion publique et propagande en France* (pp. 2345-2355) Chartier (Roger), *Opinion publique et propagande en France* (pp. 2345-2355), dans Vovelle (Michel), Dir., *Bicentenaire de la Révolution française, L'image de la Révolution française*, Tomes I à IV. Pergamon Press, plc 1989, p. 2345.

théâtrales) du monde social qui soient capables d'agir sur ce monde en agissant sur la représentation que s'en font les agents. Ou, plus précisément, à faire ou à défaire les groupes – et du même coup, les actions collectives qu'ils peuvent entreprendre pour transformer le monde social conformément à leurs intérêts – en produisant, en reproduisant ou en détruisant les représentations qui rendent visibles ces groupes pour eux-mêmes et pour les autres. »¹

Les discours politiques rivaux sont en compétition pour la conquête du pouvoir symbolique. Or, toujours selon Bourdieu, le pouvoir symbolique de faire voir et de faire croire, « ne s'exerce que s'il est reconnu, c.a.d. méconnu comme arbitraire. »² Ce pouvoir symbolique contribue ainsi à la production du sens commun, et s'arroge le monopole de la nomination légitime et du classement des places. De plus, « *Credere*, dit Benveniste, « c'est littéralement placer le *kred*, c.a.d. la puissance magique, en un être dont on attend protection, par suite croire en lui. »³.

b) *Le rôle du porte-parole*

Il convient également de préciser ce qu'il en est de l'énonciateur, soit du porte-parole de ces discours politiques, du leader. Pour Pierre Bourdieu, le porte-parole a pour fonction de « faire groupe » : Le porte-parole (...) arrache ceux qu'il prétend représenter à l'état d'individus séparés, leur permettant d'agir et de parler, à travers lui, comme un seul homme. En contrepartie, il reçoit le droit de se prendre pour le groupe, de parler et d'agir comme s'il était le groupe fait homme.⁴ Désigné ou auto-désigné comme mandataire du groupe, il « est en quelque sorte dans un rapport de métonymie avec le groupe, il est une partie du groupe qui peut fonctionner en tant que signe à la place de la totalité du groupe.⁵ » Jacques Guilhaumou a précisément étudié l'avènement et le rôle des porte-paroles, qu'il différencie des « législateur-philosophes », pendant la Révolution. A cette époque, les porte-paroles ont joué un rôle d'agent intermédiaire du discours d'assemblée qui est en capacité de traduire la violence émeutière sous la forme d'une demande légitime⁶. Le porte-parole est devenu en 1792 une des figures majeures du mouvement jacobin. Lorsque les autorités constituées « s'avèrent incapables de faire

¹ Bourdieu, Pierre, *Langage et pouvoir symbolique*, Points Fayard, 2001, p. 187

² *ibid.* p. 210

³ *ibid.* p. 241, cf Benveniste, Emile, *Le vocabulaire des institutions indo-européennes*, Paris, Editions de Minuit, 1969, tome I, p. 115-121

⁴ Bourdieu, (Pierre), *op. cit.* p. 319

⁵ *ibid.* p. p 262

⁶ Guilhaumou (Jacques), *L'avènement des porte-parole de la République, essai de synthèse sur les langages de la Révolution française*, Presses Universitaires du Septentrion, Paris, 1998, p. 90

entendre « le langage de la loi¹ », les porte-paroles « interviennent au quotidien par des médiations heureuses, à la différence des agents politiques constitués.² ». La question de savoir qui est le porte-parole de la Nation ou de la patrie se pose de façon aiguë pendant la Révolution et François Furet insiste sur le fait que celle-ci a substitué à la lutte des intérêts pour le pouvoir « une compétition des discours pour l'appropriation de la légitimité.³ » Lynn Hunt rappelle que les députés révolutionnaires ont demandé la souveraineté pour la nation, mais que dans les années qui suivirent, la question même de savoir qui parle pour la Nation n'a jamais été définitivement réglée en France.⁴ Il m'apparaît donc nécessaire de souligner dans ce travail le rôle de médiation du porte-parole dans l'espace public, ainsi que sa singularité et son individualité, d'où les notices biographiques que j'ai établies à partir de l'historiographie actuelle. J'ai également fait le point sur l'historiographie concernant ce sujet, à partir de laquelle j'ai travaillé et qu'il convient de présenter.

II – Allégories et métaphores maternelles : bilan historiographique

Dans sa contribution sur « *la mémoire de la Révolution*⁵ », Madeleine Reberieux rappelle l'importance du poids des images, des représentations et des mythes mémorisés sur les pratiques sociales, et la nécessité d'en tenir compte aussi bien en aval et qu'en amont de la période examinée. Il me semble donc important de rappeler que les allégories et métaphores maternelles ont été utilisées de toute antiquité pour évoquer la vie de la cité. Dans la Bible, et plus tard pour les Pères de l'Eglise à partir du II^e siècle, la métaphore maternelle est omniprésente, elle représente tantôt un Dieu au sexe ambigu, tantôt l'Eglise. La prophétie d'Esaié promet au croyant une vie de béatitude et de bonheur dans la Jérusalem céleste, à la condition de se soumettre aux demandes de Dieu, qui a les traits d'une mère : « Vous serez allaités, portés sur les hanches et cajolés sur les genoux. Il en ira comme d'un homme que sa mère reconforte : C'est moi qui, ainsi, vous reconforterai.. » Par contre, si le croyant ne se soumet pas, il est promis à tous les châtements.⁶ La référence à ce mythe deviendra omniprésente sous la Restauration et reste souvent évoquée au XIX^e siècle. En Grèce antique, la paix est présentée sous la forme d'une allégorie maternelle, et les vertus civiques telles que le bonheur, la prospérité, la santé sont représentées sous les traits d'une femme. Pour l'historienne Emma

¹ *ibid.* p. 238

² *ibid.* P. 251

³ Furet (François), *Penser la Révolution française* Folio histoire Gallimard 1978, p. 85

⁴ Hunt, (Lynn), *Politics, culture, and class in the French Revolution*, University of California Press 2004, p. 26

⁵ Reberieux (Madeleine), *La mémoire de la Révolution*, dans Vovelle, (Michel), Dir., *Bicentenaire de la Révolution française, L'image de la Révolution française*, Tomes I à IV. Pergamon Press, plc 1989, pp. 2437-2445.

⁶ *La Bible*, traduction œcuménique, Le Livre de Poche, Paris, 1980 (Isaïe, 66 10-14, p. 713).

Stafford, les « bonnes choses » sont ainsi associées à des images féminines, car elles incarnent ce qui est désiré.¹ Dans l'ouvrage collectif « *l'allégorie de l'Antiquité à la Renaissance* », Pierre Sauzeau met l'accent sur la notion de force active associée à ces représentations féminines. Il cite « l'exemple latin d'*Ops*, mot racine exprimant une action, qui désigne à la fois l'abondance considérée en tant que force active, productrice de richesses ou de prospérité et la déesse qui prend en charge cette production d'abondance. »² Pour cet auteur, le vocabulaire grec témoigne très précisément de conceptions « abstraites » comme forces agissantes personnalisées et féminines.³ Pour les Romains, la patrie est une mère par excellence et selon Ernst Kantorowicz, la notion de patrie romaine est devenue la patrie céleste des chrétiens, associée à une entité maternelle.⁴ Puis la notion de patrie se laïcise, et pour cet auteur, « il n'y a aucun doute, *l'amor patriae* romain, ressuscité, cultivé et glorifié avec tant de passion par les humanistes, a formé l'esprit laïc moderne.⁵ » Je pourrais citer de nombreux autres auteurs, comme les historiens Jean Delumeau⁶ et Colette Beaune⁷, qui ont aussi travaillé de manière indirecte sur cette question en ce qui concerne le Moyen-Age ou l'époque moderne. Depuis l'Antiquité, les allégories et métaphores maternelles sont donc omniprésentes dans les représentations du politique, ce que démontre l'historiographie concernant les périodes précédant les bornes chronologiques fixées pour mon sujet. Ce dernier devrait intéresser l'histoire des femmes et du genre, mais force est de constater que cela n'est pas tout à fait le cas.

1. En France : une histoire des femmes et du genre peu intéressée par les allégories et métaphores maternelles

De nombreux travaux historiques ont été consacrés à l'histoire des mères et de la maternité, mais ils ne concernent pas directement mon sujet. Rappelons les ouvrages de Jacques Gélis et de Mireille Laget⁸ qui englobent l'époque pré-révolutionnaire, ainsi que ceux de Marie-

¹ Stafford, Emma, *Worshipping virtues, Personification and the divine in Ancient Greece*, Duckworth and The Classical Press of Wales, 2000, p. 35 : "This iconography has its roots in attitudes towards the feminine. In a male-dominated society extremes of both good and evil tend to be represented in female-form, as "the other" ; further, it is noticeable that all the personified "good things" we have seen are either handsome youths or beautiful young women of marriageable age. Is it too fanciful to suggest that they are so represented because both abstract and image are indeed objects of men's desire ?... psychologically their desirable form conveys the desirability of the abstract values they embody."

² *ibid.* p. 99

³ *ibid.* p. 103

⁴ Kantorowicz, Ernst, *Œuvres*, Paris, Quarto Gallimard, 2000.

⁵ *ibid.* p. 827

⁶ Delumeau, Jean, *La peur en occident*, Arthème Fayard, collection *Pluriel*, 1978, qui souligne l'importance de la représentation maternelle et rassurante de l'Eglise pour calmer peurs et angoisses

⁷ Beaune, Colette, *Naissance de la nation France*, Gallimard, 1985.

⁸ Gélis, Jacques, *Les enfants des limbes. Mort-nés et parents dans l'Europe chrétienne*, Audibert, 2006 ; Gélis, Jacques, *La sage-femme ou le médecin. Une nouvelle conception de la vie*, Fayard 1988 ; Gélis Jacques, Laget, Mireille, *Entrer dans la vie : naissances et enfances dans la France traditionnelle*, Gallimard 1978.

France Morel.¹ La médicalisation de la naissance a également été étudiée par Françoise Thébaud², Paul Cesbron et Yvonne Knibiehler³. Citons également les travaux de Scarlett Beauvalet-Boutouyrie à ce sujet⁴. Emmanuelle Berthiaud a écrit une *histoire de la grossesse entre art et société*⁵, qui ne concerne pas non plus mon sujet de recherches sur les allégories et métaphores maternelles dans les discours politiques. L'expérience vécue des femmes et des mères a également été abordée dans de nombreux travaux, dont ceux de Françoise Thébaud, Rebecca Rogers et Geneviève Dermenjian.⁶ Les comportements démographiques et les mouvements militants ont été étudiés par Virginie De Luca Barrusse⁷ et la politique de la petite-enfance par Catherine Rollet⁸. Françoise Thébaud et Yvonne Knibiehler ont étudié la mobilisation de la maternité en politique⁹. Cependant, cette absence apparente d'intérêt de la part des historiens et des historiennes de la femme et du genre pour le rôle des figures maternelles en politique ne doit pas masquer l'importance de l'histoire du genre, qui invite à une étude des représentations du symbolique et de son poids de long terme.

L'image d'une femme maternelle qui figure la collectivité ou certaines valeurs qui lui sont associées ne peut pas avoir le même impact psychologique et la même résonance affective qu'une allégorie masculine. Pour Françoise Thébaud, qui a dirigé la rédaction du cinquième tome de la monumentale *Histoire des femmes*, il existe bien un croisement « des rapports de sexe avec les enjeux politiques. »¹⁰ Si la place et le rôle joué par les femmes dans l'histoire ont été longtemps occultés, il en a été de même en ce qui concerne la dimension sexuée de la vie, des relations entre les êtres humains et par conséquent des événements qui peuvent en découler. Dans son livre « *Ecrire l'histoire des femmes* », Françoise Thébaud souligne l'importance et la

¹ Morel, Marie-France (Dir), *Accueillir le nouveau-né, d'hier à aujourd'hui*, Eres, 2013.

² Thébaud, Françoise, *Quand nos grand'mères donnaient la vie : la maternité en France dans l'Entre-deux guerres*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1986.

³ Cesbron, Paul, Knibiehler, Yvonne, *La Naissance en Occident*, Paris, Albin Michel, 2004

⁴ Beauvalet-Boutouyrie, Scarlett, *Naître à l'hôpital au XIXe siècle*, Belin, 1999

⁵ Berthiaud, Emmanuelle, *Enceinte, une histoire de la grossesse entre art et société*, Editions de la Martinière, 2013

⁶ Françoise Thébaud codirection avec Geneviève Dermenjian, *Quand les femmes témoignent. Histoire orale, histoire des femmes, mémoire des femmes*, Publisud, 2009 ; Françoise Thébaud, Rebecca Roger, *La fabrique des filles. L'éducation des filles de Jules Ferry à la pilule*, Textuel, 2010 ; et à paraître, de Françoise Thébaud Marguerite Thibert (1886-1982), *fonctionnaire internationale et femme engagée. Biographie impersonnelle*, à paraître aux Editions des Belles Lettres.

⁷ Virginie De Luca Barrusse *Les familles nombreuses en France : une question démographique, un enjeu politique (1880-1940)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008 ; *Des liaisons avantageuses : l'Alliance nationale pour l'accroissement de la population française et les fonctionnaires (1890-1914)*, Annales de démographie historique, 2, 2008, p. 255-280.

⁸ Catherine Rollet, *Le Conseil international d'action sociale (ICSW) : Quatre-vingts ans d'histoire (1928-2008)*, Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique, 2008

⁹ Françoise Thébaud et Yvonne Knibiehler (Dir.) *Maternités*, Clio HFS N° 21 Presse universitaire du Mirail, 2005. cf également, Yvonne Knibiehler Catherine Fouquet, *Histoire des mères*, op.cit.

¹⁰ Thébaud, Françoise, *Ecrire l'histoire des femmes*, ENS Editions, Fontenay/St Cloud, 1998 P. 39

nécessité d'une « histoire relationnelle »¹, Pour elle, « la question majeure doit devenir celle de la différence des sexes, celle du rapport entre les sexes, compris comme un rapport social qui est à la fois effet et moteur de l'histoire; qui fonctionne à tous les niveaux de réalité et de représentation et dont on peut comprendre les rouages et marquer les spécificités selon les systèmes historiques. »² Toute société assigne une certaine place aux hommes et aux femmes, perpétuée par la transmission des valeurs et des normes correspondantes. Ainsi, « les historiennes des femmes ont conscience du poids du symbolique dans la constitution des rapports de sexe ainsi que de la longue durée des systèmes de valeurs qui fondent la domination masculine ».³ Le sexe biologique et le sexe social ne peuvent donc être confondus. Dès lors, il s'agit d'introduire un nouveau concept qui puisse différencier ces fonctions. « Le sexe est ainsi perçu comme un invariant, tandis que le genre est variable dans le temps et l'espace, la masculinité ou la féminité - être homme ou femme ou considéré comme tel(le) - n'ayant pas la même signification à toutes les époques et dans toutes les cultures ». ⁴ Le concept de genre représente « en quelque sorte "le sexe social" ou « la différence des sexes construite socialement, ensemble dynamique de pratiques et de représentations, avec des activités et des rôles assignés, des attributs psychologiques, un système de croyances. »⁵ L'histoire du genre est indissociable de celle du corps, qui acquiert alors un autre statut aux regards de l'historien : « Représentation et lieu de pouvoir, le corps aussi a une histoire ; en ce sens, le genre, catégorie de la pensée, précède le sexe et le module... »⁶

S'il faut rendre toute son importance à l'histoire des femmes, à l'impact du genre, des normes et des valeurs variables qui lui sont associés, et dont le signifié a été occulté par la domination masculine dans la société occidentale, il ne faut pas pour autant nier les souffrances des hommes. Ainsi, Alain Corbin dénonçait « la dissymétrie historiographique qui risque de nous aveugler » et s'étonnait que les historiens du XIXe siècle, siècle guerrier, ne s'intéressent pas au simple soldat et n'étudient pas « le modèle dominant de la virilité et le théâtre sur lequel s'exacerbe la souffrance masculine »⁷. Comment se fait-il aussi que les « politiques de guerre (...) désignent l'ennemi au féminin ? »⁸ Les phénomènes d'identification et de projection que ces questions infèrent intéressent tout particulièrement les psychanalystes, et cela suggère peut-être une affinité particulière entre l'histoire du genre et la psychanalyse, nous le verrons plus

¹ *ibid.* p. 56

² *ibid.* p. 99

³ *ibid.* p. 138

⁴ *ibid.* p. 114.

⁵ *ibid.* p. 114

⁶ *ibid.* p. 116

⁷ Thébaud, Françoise, *op. cit.* p. 121

⁸ *ibid.* p. 125

loin.

2. La figure tutélaire de Maurice Agulhon

Les ouvrages de M. Agulhon sont assez proches du sujet de cette thèse en ce qui concerne la problématique et la période abordées, puisqu'il s'agit de l'étude de « L'imagerie et la symbolique républicaines », de 1789 à 1914. Dans son ouvrage consacré à Marianne - *Marianne, les visages de la République* - et écrit avec Pierre Bonté¹, Maurice Agulhon retrace l'histoire de cette allégorie née à l'automne de 1792 et représentant la République ou la France en Révolution. Elle se propage à partir du midi de la France. Le prénom de Marianne était très populaire au XVIII^e siècle, il est la contraction du prénom Marie-Anne, qui est doublement lié à la vénération de la Vierge, puisque Anne est la mère de Marie. Il convient donc très bien à une révolution venue du peuple. Plus tard, au milieu du XIX^e siècle, Félix Pyat rédige ainsi un pastiche où il implore « Marianne, pleine de force, le peuple est avec toi. Le fruit de tes entrailles, la République, est béni. »² A partir d'un certain thème, l'allégorie féminine de la République, et sur la base d'images visuelles, Maurice Agulhon a donc examiné dans ses ouvrages *Marianne au combat* et *Marianne au pouvoir* « un problème de réflexion abstraite de haute portée, celui de la place de l'idée de République entre l'idée de Liberté et l'idée de l'Etat ».³ Ses recherches, à partir de sources essentiellement iconographiques, se sont situées « au niveau de la correspondance entre un certain lot d'images (allégories, symboles ou emblèmes) et un certain lot d'idées (Liberté, République, Révolution, France). »⁴ L'auteur décrit ainsi l'évolution de l'idée de la République. Le port du bonnet phrygien et une attitude combative et véhémement signalent la proximité de cette représentation avec les mouvements populaires et révolutionnaires ; une attitude plus calme, et le port d'un diadème et des emblèmes des Lumières indiquent que l'accent est mis sur la Raison, et sur la loi, par exemple. Dans un cas, la République est populaire, sociale, et dans l'autre, elle est libérale, et plus bourgeoise. A la fin du XIX^e siècle, quand la Troisième République s'est affirmée, la République est identifiée à la France, a généralement abandonné le bonnet phrygien, et s'est assagie. Maurice Agulhon a bien montré l'évolution de cette image-idée, dans le temps, l'espace et les différentes sensibilités et tendances politiques. Il a souligné les manifestations affectives, voire passionnelles que ces allégories féminines ont suscité. Il a constaté qu'elles avaient essentiellement un caractère maternel, mais n'a pas voulu s'engager plus avant en ce qui

¹ Agulhon, Maurice ; Bonté, Pierre, *Marianne les visages de la République*, Paris, Découvertes Gallimard 1992

² *ibid.* p. 55

³ Agulhon, Maurice, *Marianne au combat - L'imagerie et la symbolique Républicaines de 1789 à 1880*, Flammarion, Paris, 1979, p. 8

⁴ *ibid.*

concerne les implications de la fonction maternelle de ces allégories. Il ne veut pas s'avancer « dans la forêt des méditations socio-psychanalytiques ». Il craint en effet que

« l'application au collectif des catégories de la psychologie individuelle ne mène à l'erreur de prendre des métaphores pour des réalités. Restant au niveau des connaissances les plus avérées en la matière, nous rappellerons seulement que le XIX^e siècle a été marqué par une extrême inégalité entre les sexes, un très grand mépris de la femme, et que, dans cette époque qu'on dirait aujourd'hui « phallocrate », la personnification de la République en Marianne était plutôt pour elle un handicap. (...) C'est elle qu'on traitera « naturellement » de femme à vendre dès qu'on aura à reprocher à l'Etat quelque faiblesse, compromission ou présumable corruption »¹

L'on pourra peut-être objecter à cette crainte d'une approche « socio-psychanalytique », et de la confusion de la métaphore et de la réalité, que cette métaphore sexuée ne peut pas ne pas avoir d'effet sur les personnes qui perçoivent ces métaphores. Ces images sexuées font éprouver à leurs spectateurs des émotions, des sentiments. Il serait bien sûr dangereux de plaquer un modèle socio-psychanalytique sur ces phénomènes, mais il apparaît néanmoins possible et légitime de les étudier et de les questionner. Par ailleurs, le fait que c'est en tant que femme que Marianne a pu être vilipendée quand il s'agissait en fait de rejeter le régime républicain, et que les femmes au XIX^e siècle étaient encore peu reconnues en tant que telles, semble au contraire très révélateur quant au sens des allégories maternelles : celles-ci idéalisent la femme en tant que mère (ou la rejettent si elle est « mauvaise »), et l'associent quelquefois de manière ambiguë avec une mère-amante, ou une vierge et néanmoins mère, mais la femme sexuée dans sa singularité a-t-elle là une place valorisée ? Je pense qu'il est justement intéressant de questionner au niveau psychologique et social, l'écart, entre cette figure maternelle idéalisée (ou rejetée) omniprésente, et l'absence ou le rejet des femmes réelles de l'espace politique. L'approche de mon travail sera donc différente. Il ne s'agit pas de suivre l'évolution d'une idée politique telle que la République à travers ses différentes personnifications. Il s'agit ici d'étudier ce qu'implique la personnification d'une représentation politique par une femme maternelle, c'est-à-dire que l'on partira d'abord du caractère maternel des allégories, et non de l'idée, pour se demander si cette fonction maternante affecte ou non les représentations en question, et ce que cela signifie au niveau du lien social.

3. La Révolution française, la période la mieux documentée à ce sujet

¹ ibid. p. 236

L'historien britannique Peter R. Campbell rappelle qu'à la veille de la Révolution, le langage de la patrie et du patriotisme faisait partie d'une rhétorique complexe et très ambiguë dont les hommes de loi, les magistrats, les parlementaires et les hommes de lettres faisaient largement usage. Il s'agissait alors de se référer à une « communauté imaginée », en termes d'une *res publica* idéale, une patrie formée de citoyens vertueux, cherchant le bien public et activement engagés dans *la bienfaisance*, et respectant de bonnes lois insérées dans une constitution. Cette rhétorique patriotique était utilisée comme stratégie de légitimation dans un contexte argumentaire où les auteurs semblaient s'opposer à la volonté du roi et à l'absolutisme. Campbell n'exclut cependant pas la possibilité de l'existence d'un véritable sentiment patriotique chez les auteurs concernés¹.

a) Lynn Hunt

Lynn Hunt, historienne américaine, spécialiste de l'histoire du genre et de la Révolution française, tient compte, dans son ouvrage « *Le roman familial de la Révolution Française* », de la dimension sexuée des phénomènes sociaux et politiques. La famille est selon elle « une construction imaginaire de relations de pouvoirs » et « une catégorie essentielle pour la compréhension du pouvoir politique ». ² Elle constate une érosion du rôle paternel dès le XVIII^e siècle, et qu'après l'abolition de la monarchie et l'exécution de Louis XVI « l'iconographie révolutionnaire mit en scène un nouveau roman familial de la fraternité : les frères et les sœurs apparurent fréquemment dans cette profusion d'images, les mères plus rarement, les pères presque jamais. » ³ La fraternité rêvée se heurte à la réalité de la violence entre les frères, et c'est alors qu'apparaît l'image d'un criminel encore plus terrible que le roi, la reine. Le schéma freudien du meurtre du père par les frères, ses fils, est dès lors confronté au problème de la figure maternelle. La reine devient ainsi un bouc émissaire idéal, chargé de tous les maux, et qu'il convenait d'éliminer pour restaurer l'harmonie sociale. Parmi ces maux qui atteignent la collectivité figure selon René Girard la crainte d'une indifférenciation sexuelle. La reine est ainsi accusée d'inceste, crime indifférenciateur par excellence. Marie-Antoinette ne fut pas le seul « bouc émissaire », mais cet exemple permet de montrer l'influence de ce qui est de l'ordre du sexuel, au sens large, sur l'élaboration mentale des événements politiques et la signification qui

¹ P. R. Campbell, 'The language of patriotism in France, 1750–1770', *e-France, Journal of French Studies*, 1 (2007), 1–43, available at <http://www.reading.ac.uk/e-France/Campbell%20-%20Language%20of%20Patriotism.htm.pdf> (résumé et traduction personnelle) et P. R. Campbell *The language of Patriotism in France, 1750-1770* Peter R. Campbell, University of Sussex, UK, e-France, Volume I, 2007 ISSN 1756-0535

² Hunt, Lynn, *Le roman familial de la Révolution française*, Paris, Albin Michel, 1995 p. 216

³ *ibid.* p. 71

leur est donnée. Si Marie-Antoinette représenta en quelque sorte la figuration menaçante de l'indifférenciation sexuelle et de la dissolution sociale, elle servit aussi à mettre en relief et par contraste les images positives de la "bonne mère". La ville de Paris, la nation et la Révolution étaient toutes de bonnes mères alors que Marie-Antoinette incarnait la mauvaise mère.¹ Paradoxalement, la mère allégorique idéalisée a selon Lynn HUNT un sexe quelquefois ambigu : « LA NATION était en fait une mère masculine, ou un père capable d'engendrer. »² Cette mère que l'on pourrait qualifier de « phallique » trouve ainsi quelquefois sa place dans l'imaginaire de la société. Il n'en est pas de même pour les femmes réelles qui voudraient s'engager sur la scène politique. Cela est considéré comme contraire à la nature de leur sexe, et elles apparaissent comme des viragos.

b) Les travaux d'autres historienNEs pour cette même période

Yannick Ripa rappelle ainsi que les femmes voient leur statut se dégrader à partir de la fin du XVIII^e siècle avec l'affirmation concomitante de « l'infériorité mentale » de la femme. Leur champ d'action politique s'était rétréci avant la Révolution.³ Eliane Vernot, dans son livre « *Et la modernité fut masculine* »⁴ affirme également que les hommes n'ont eu de cesse de renforcer leurs privilèges pendant la Révolution et l'Empire. Dès de le début de la Révolution, à l'été 1789, les députés « s'alarment des passions provoquées par le public au sein de l'Assemblée nationale, accusant plus particulièrement les femmes⁵ ». Dans l'ouvrage *Histoire des mères*, les historiennes Yvonne Knibielher et Catherine Fouquet estiment que « la violence des femmes épouvante et scandalise les hommes. (...) D'où le désir de les déconsidérer à tout prix, en les montrant dénaturées, coupées de leur plus authentique vocation.⁶ » Ainsi, le *Moniteur Universel* décrit Mme Roland comme « un monstre sous tous les rapports. » Il faut les renvoyer dans leur foyer, comme l'explique si bien le député Chaumette : « La nature dit à la femme : sois femme. Les tendres soins dus à l'enfance, les douces inquiétudes de la maternité, voilà tes travaux. Mais tes occupations assidues méritent une récompense ? Eh bien tu l'auras ! Tu seras la divinité du sanctuaire domestique, tu régneras sur tout ce qui t'entoure par le charme

¹ ibid. p. 116

² ibid. p. 117

³ Yannick Ripa (Yannick), *Les femmes, actrices de l'histoire, France (1789-1945)*, A. Colin, 2004, p. 11

⁴ Eliane Vernot, *Et la modernité fut masculine ; la France et le pouvoir, 1789-1804*, Perrin, 2016, voir également Yannick Ripa *Les femmes, actrices de l'histoire, France (1789-1945)*, op. cit.

⁵ Corbin (Alain), Courtine (Jean-Jacques), Vigarello (Georges), Dir. *Histoire des émotions, 2. Des Lumières à la fin du XIX^e siècle*, Editions du Seuil, 2016, p. 106.

⁶ Yvonne Knibielher Catherine Fouquet, *Histoire des mères*, Pluriel 1982, p. 160,

invincible des grâces et de la vertu.¹» Albert Soboul rappelle aussi que « les sans-culottes, même s'ils eurent à l'occasion une attitude plus libérale, estimaient comme les Jacobins que les femmes doivent être reléguées dans la sphère étroite de leur ménage.² » Le grand ordonnateur des fêtes révolutionnaires, David, présentait d'ailleurs toujours les femmes « comme étrangères à la chose publique.³ » L'historien Roger Chartier conclut de son côté que

« d'un côté la Révolution voit la participation massive des femmes à l'exercice de la souveraineté et à la production des discours publics – une participation qui excède de beaucoup les conduites de résistance et le rôle de défenses des intérêts vitaux de la communauté qui lui sont traditionnellement dévolues. D'un autre côté, pourtant, tous les législateurs ou presque considèrent comme légitimes tant l'exclusion des femmes de la citoyenneté (elles ne peuvent ni élire ni être élues) que leur infériorité juridique.⁴ »

Ceci trouverait sa justification dans « l'infériorité naturelle » des femmes. Cette vision aurait été largement partagée par une partie des femmes populaires, en particulier par les marchandes de la Halle, violemment hostiles aux revendications et aux démonstrations des Républicaines révolutionnaires. Dans son livre « *Le bon mari. Une histoire politique des hommes et des femmes à l'époque révolutionnaire* »,⁵ l'historienne Anne Verjus propose une toute autre thèse, selon laquelle les femmes ont eu toute leur place en tant que citoyenne, car elles influent sur les mœurs de la Nation par le biais de leur rôle d'éducatrice et parce que leur fonction, en tant qu'épouse et mère, est centrale au sein de la famille et du couple. Cependant, l'absence des femmes dans les discours politiques des hommes de cette époque ne me permet pas de conclure à une valorisation de la représentation des femmes en tant que sujets individuels et en tant que citoyennes, bien au contraire.

Si les femmes réelles sont peu à peu disqualifiées et écartées du domaine politique, c'est bien l'image maternelle qui est mise en exergue et magnifiée, elle relève du domaine de l'affectif. L'historienne Raymonde Monnier explique que pendant la Révolution « les emplois de patrie renvoient le plus souvent à l'étymologie du mot, un terme de parenté qui appelle le

¹ ibid. p. 161, voir également Bram Dijkstra, *Evil sisters, the threat of female sexuality and the cult of manhood*, Alfred A Knopff, New-York, 1996.

² Soboul, (Albert) *Les Sans-Culottes parisiens en l'an II*, 2^e édition, Éditions Librairie Clavreuil, 1962, p. 507

³ Ozouf (Mona) *L'homme régénéré, Essais sur la Révolution française*, Editions Gallimard, 1989, p. 162.

⁴ Chartier (Roger), *Opinion publique et propagande en France* (pp. 2345-2355), dans Vovelle (Michel), Dir., *Bicentenaire de la Révolution française, L'image de la Révolution française*, Tomes I à IV. Pergamon Press, plc 1989, p. 2351

⁵ Anne Verjus, *Le bon mari. Une histoire politique des hommes et des femmes à l'époque révolutionnaire*, Fayard, 2010.

lexique de l'action et du sentiment (...) du lien affectif à une personne qu'on aime et qu'on invoque.»¹ L'historienne Hélène Dupuy² estime que les représentations féminines de la collectivité étaient « l'expression d'une même certitude : l'existence d'un principe premier féminin, d'où découlait tout le reste.³ » Elles ont selon elle une fonction nourricière, et l'historienne évoque les représentations iconographiques révolutionnaires, où l'on retrouve des références aux seins, aux fontaines d'abondance, à Artémis d'Ephèse et à la Crète archaïque. Les couronnes de tours se réfèrent à Cybèle, la mère des dieux et à sa puissance matricielle de la féminité. Elles sont souvent l'attribut des villes, « ce qui signifie que la Patrie est aussi la mère des œuvres de l'homme.⁴ » Les tours « représentent les cités que l'homme a édifiées pour qu'elles le protègent, - ainsi que ce qui est l'apanage de la cité, la loi-, et pour qu'elles soient surtout les remparts de sa Patrie, terre de la liberté, donc terre fragile et menacée. Ainsi réalise-t-elle le lien entre la fertilité terrienne et la fécondité spirituelle des idéaux.⁵ » Elle souligne l'importance accordée à la référence à la République romaine, la « cité-louve », terre d'asile, définissant un rapport d'appartenance réciproque : « L'homme lui doit la vie, puisqu'il lui doit la liberté ». La création d'une « filiation-adoption » ferait ainsi du citoyen qui n'a pas démerité « un fils, à la fois spirituel et charnel », et « l'autorise, en tant que fils légitime, à parler en son nom », d'où l'affirmation du principe tout-puissant au nom duquel on parle⁶ ». Effectivement, si l'allégorie maternelle est une figure nourricière, elle est associée à des notions comme la Nature ou la Liberté pendant la Révolution, qui ne peuvent être interprétées que dans le contexte idéologique de l'époque. Le plus souvent, ces entités maternelles ne s'expriment pas, et les historiennes Françoise Douay et Agnes Steuckardt rappellent que pendant la Révolution, Marat par exemple « ajoute au premier numéro de son journal une espèce de Décalogue versifié, qu'il intitule : « commandements de la Patrie ». La prosopopée de la Patrie est posée comme parole divine⁷ ; le plus souvent « la « voix » de la Patrie « appelle », et parfois « commande », elle ne dit rien à proprement parler. »⁸ Le fait qu'elle ne dise rien est un élément à souligner, la patrie représente la référence à laquelle il faut se soumettre, mais avec le juriste et psychanalyste Pierre Legendre, nous pouvons nous poser la question de savoir, qui en sera l'interprète ? De

¹ Monnier, Raymonde, *Patrie, patriotisme, des Lumières à la Révolution sentiment de la patrie et culte du héros*, dans *Dictionnaire des usages socio-politiques*, (1770-1815) *patrie-patriotisme* Fascicule 8 – Notions pratiques - Editions Champion, Paris, 2006 p. 18

² Dupuy, (Hélène), *Représentation de l'identité nationale à travers l'idée de Patrie sous la Révolution française*. (pp. 1397-1405) dans Vovelle (Michel), Dir., *Bicentenaire de la Révolution française, L'image de la Révolution française*, Tomes I à IV. Pergamon Press, plc 1989

³ *ibid.* p. 1399

⁴ *ibid.* p. 1403

⁵ *ibid.*

⁶ *ibid.* p. 1404

⁷ Gardes Tamine, Joëlle (Dir), *L'allégorie : corps et âme*, Douay, Françoise, Steuckardt, Agnès, *Le corps des maîtres mots : l'allégorie comme personnification pendant la Révolution française*, Publications de l'Université de Provence, 2002, p. 109

⁸ *ibid.*

nombreux autres travaux ont abordé cette problématique de façon indirecte, qu'il n'est pas possible de détailler ici plus en profondeur¹.

4. Peu de travaux pour le XIX^e siècle

En ce qui concerne la période du Premier Empire, les travaux de Didier Le Gall montrent que pour Napoléon Bonaparte, la patrie c'est la « terre qui donne la vie et celle des ancêtres ».² Etant source de vie, elle est « le trésor ontologique du groupe »³ qu'il s'agit de défendre et de protéger, et pour laquelle il faut être prêt à se sacrifier. Il y a un lien filial, car la patrie est une grande famille, ainsi qu'une transmission et un héritage historique à préserver, et donc un devoir de fidélité à l'égard de celui-ci. Ici c'est l'aspect diachronique qui est accentué. La nation française se définirait par sa supériorité par rapport aux autres et les idées de liberté et de souveraineté que les hommes de la révolution lui avaient associées se trouvent évacuées. Pour la fin de la période étudiée, rappelons le livre très riche de Dominique Maingueneau « *Les livres d'école de la République 1870-1914, discours et idéologie* »⁴, dans lequel l'auteur procède à l'analyse linguistique des manuels d'écoles publiés sous la III^e République. Il montre de façon détaillée comment les écoliers de France ont appris que la France est leur mère, qu'ils sont en dette à son égard et qu'ils lui doivent reconnaissance. Si la mère est bonne (ce qui est une prémisses non questionnable), l'enfant doit être bon aussi, lui obéir, l'aimer « de tout son cœur » et lui sacrifier sa vie s'il le faut.

L'historienne Juliette Rennes a analysé de près les discours des féministes et des antiféministes dans son ouvrage magistral « *Le mérite et la nature. Une controverse républicaine : l'accès des femmes aux professions de prestige 1881-1940* »⁵. L'auteure oppose la vision et le discours différentialiste relatifs au sexe, selon lesquels il n'y aurait rien de

¹ Citons ici : *La puissance maternelle en Méditerranée, Mythes et représentations*, de Dermenjian, Geneviève, Guilhaumou, Jacques, Lapiéd, Martine (Dir), Etudes méditerranéennes, 2008, ACTES SUD MMSH, Steuckardt, Agnès, *Patrie, de la philosophie politique à la rhétorique révolutionnaire le parcours de Marat*, dans le *Dictionnaire des usages socio-politiques (1770-1815)*, op. cit. Heuer, Jennifer, Verjus, Anne, *Les mères de la patrie révolutionnaire* dans Fournier-Pinocchio, Laura (Dir.) *Les mères de la patrie. Représentations et constructions d'une figure nationale*, Cahiers de la MSH-Caen, N° 45, en novembre 2006, Desmons, Eric, *Mourir pour la patrie ?* Paris, PUF Béhémioth 2001

² Didier Le Gall *Le sentiment national dans le mémorial de Sainte-Hélène*, dans le *Dictionnaire des usages sociaux-politiques*, op. cit. p. 227

³ Claude Labrosse, « *Patrie, Peuple Nation dans les gazettes de 1785* », *Les mots de la Nation*, Lyon, P.U.L., 1996, p. 234, cité dans Didier Le Gall *Le sentiment national dans le mémorial de Sainte-Hélène*, dans le *Dictionnaire des usages sociaux-politiques*, op. cit. p. 227

⁴ Maingueneau, Dominique, *Les livres d'école de la République, 1870-1914, Discours et idéologie*, Le Sycomore, Paris, 1979.

⁵ Juliette Rennes, *Le mérite et la nature. Une controverse républicaine : l'accès des femmes aux professions de prestige 1881-1940*, Fayard, Paris, 2007

commun entre les hommes et les femmes, au discours des féministes, pour qui « un individu vaut un autre individu ». Ce discours renvoie

« à la fois au présupposé égalitaire de commune humanité et au précepte libéral de réversibilité des places et des rôles dans l'ordre social. A ce double principe s'oppose la défense des inégalités naturelles dont la formulation doctrinale a été largement portée par les penseurs issus de la Contre-Révolution et qui attribue à différentes catégories d'humains des essences différentes auxquelles correspondent des places stables dans l'ordre social, inscrites dans des séries de hiérarchies constituées.¹ »

Le choc des argumentaires analysés de près dans cet ouvrage nous rappelle l'âpreté des luttes que les femmes féministes ont du mener pour être reconnues en tant que sujets d'égalité. Cependant, la dénomination du camp rétrograde en tant qu' « antiféministe » me pose question. En effet, il faudrait différencier les tenants de l'inégalité et de l'infériorité « naturelles » de la femme et les partisans d'une fonctionnalité différente selon les sexes. Pour ces derniers, et en particulier pour les positivistes, la femme représentait la valeur capitale de l'altruisme, il fallait la protéger au sein du foyer de la violence des hommes à l'extérieur, et toute la société devait être basée sur la valeur de l'altruisme. Le rôle et la valeur de la femme était exalté et magnifié par cette école philosophique qui a fortement influencé le personnel politique de la III^e République, ce qui peut aussi expliquer pourquoi certaines femmes ne se sentaient pas attirées par les luttes des féministes. Je reviendrai sur l'étude du rôle et de la place de la femme et de la mère dans le positivisme à partir du chapitre six de cette thèse.

III – Allégories et métaphores maternelles : l'apport d'autres disciplines

1. Entre anthropologie dogmatique et philosophie : Pierre Legendre et Dany-Robert Dufour

Pierre Legendre, juriste et psychanalyste, a fondé une nouvelle discipline : l'anthropologie dogmatique. Son ouvrage « *le désir politique de Dieu* »² aborde des questions qui sont très proches de celles que nous posent les allégories et les métaphores maternelles dans les discours publics. Il estime que les productions juridiques se rapportent à la fiction, ou au montage d'un « sujet monumental », tel l'Etat ou d'autres entités collectives. Ce sujet « est un vrai sujet, bien qu'il soit l'œuvre de la culture. Par conséquent, comme tout sujet, il désire, il

¹ ibid. p. 266-267

² Pierre, Legendre, *Le désir politique de Dieu, Etude sur les montages de l'Etat et du Droit*, Paris, Fayard, 1988.

demande. Mais il ne peut demander que dans la démesure, il désire tout.»¹ Ce sujet monumental devient la Référence qui met en scène cette demande absolue. D'où la question qui se pose de savoir si le pouvoir peut être fou, et de savoir qui interprète la demande du Sujet Monumental. Ces « Sujets monumentaux » sont intégrés dans des récits fondateurs, et Legendre rappelle ce qu'implique la notion de mère-patrie quand elle est évoquée : elle est celle « à laquelle chacun doit sacrifier, s'il le faut, l'amour de ses descendants. Dès lors, (...) on aperçoit la position à partir de laquelle l'instance souveraine demande : une position généalogique, qui surclasse toutes les autres. »² Cette généalogie pose donc la mère-patrie comme « Sujet monumental » dont est issue une descendance, dont les membres sont logiquement frères et sœurs. Cette patrie a ses exigences et ses discours, elle détient la vérité. Ainsi, l'individu est soumis à deux filiations : la sienne propre et celle de ce Sujet : il est enfant de la référence (par exemple ici la mère-patrie) et enfant de ses parents. Selon Legendre l'enjeu du pouvoir est donc dans ce contexte de parvenir à se faire aimer, d'exiger le sacrifice et la perte, et de faire croire et de se trouver légitimé. Le pouvoir en place manœuvre le discours social en utilisant le « levier de la référence mythologique. » Legendre souligne le fait que « partout où l'humain fonctionne comme corps, soit de chair et d'os, soit de fiction, fonctionne le relais des métaphores pour se coller à la Référence dont procède la légitimité fondatrice.³ » Il considère que « ce qui se trouve sollicité chez les humains, lorsqu'ils ont affaire à la Demande absolue sous quelque forme politique que ce soit, c'est le désir incestueux⁴. » A cet égard, le recours à la théorie psychanalytique pour comprendre ces phénomènes serait indispensable. L'inceste renvoie à l'absence de manque, à l'idée de faire corps avec le tout ; ce que nous appelons l'esprit totalitaire table sur cette faiblesse de l'humain : la non-séparation, le collage au Tout.⁵ Legendre pose ainsi la question du lien entre le désir politique et le rapport collectif à l'inceste, et de « la piété sociale et politique à l'égard de la Mère. Où en sommes-nous là-dessus ? (...) Immédiatement surgit la question : quelle est, dans les espaces de tradition catholique, la place de la mère, pour la représentation du pouvoir et comment en saisir les effets ? »⁶ La demande de la part de la Référence ou de la mère (de la patrie, de la nation, de l'Eglise à ses enfants...) pourrait correspondre à celle de la mère vis à vis de son enfant. Il convient peut-être à cet égard de rappeler que pour Lacan et les psychanalystes lacaniens, lorsque la mère investit « son enfant comme le prolongement d'elle-même, comme la partie d'elle-même qui lui manque et qui serait

¹ Legendre, Pierre, *op. cit.* p. 151

² *ibid.* p. 168

³ Pierre Legendre Leçons IV *L'inestimable objet de la transmission - Etude sur le principe généalogique en Occident*, nouvelle édition, Fayard, 2004, p. 199

⁴ Pierre, Legendre, *Le désir politique de Dieu, Etude sur les montages de l'Etat et du Droit*, *op. cit.* p. 177

⁵ *ibid.* p. Note 2 p. 273

⁶ *ibid.* p. 181

censée lui apporter toute satisfaction, à savoir le phallus » cette étape pourrait être ainsi considérée « comme le paradigme de la fusion incestueuse.¹ » Si la demande effectuée par le Sujet monumental maternel est adressée à ses « enfants », alors il est possible de se poser la question de savoir si ce ne sont pas ses « fils », porteurs du phallus, et non ses filles, disqualifiées à priori car non pourvu de l'organe correspondant, qui sont censés lui répondre ou lui apporter ce qu'elle demande. Il y aurait alors un couple Mère/fils, au pluriel s'il y a plusieurs fils, et donc tous frères censés être égaux, ou bien un couple Mère/fils. Mais qui devra nommer ce fils ? Dans les discours politiques, les hommes ayant bien « mérité de la patrie » sont souvent considérés comme étant « les meilleurs des fils » de la patrie. C'est ici que se situe un enjeu de pouvoir et de rivalité pour les places très importantes à mes yeux. Le philosophe Dany-Robert Dufour réfléchit sur le problème de la référence à partir de la théorie de la néoténie humaine² selon laquelle l'être humain naît prématuré, contrairement aux autres espèces animales. Il doit donc « se parachever ailleurs que dans la première nature, dans une seconde nature, généralement appelée culture. »³ L'être humain serait obligé d'inventer des fictions pour survivre. Partant du principe que dans une meute animale, il y a toujours un mâle dominant auquel le reste des animaux se soumet volontairement, l'auteur émet l'hypothèse que l'homme aurait inventé Dieu pour pallier au manque de mâle dominant, et l'aurait institué par défaut en tant que maître et instance tierce. L'être humain trouverait ainsi à s'étayer sur une Référence, créée par un Grand Sujet qu'il imagine auto-fondé, auto-généré. Il me semble dommage que l'instance tierce nécessaire soit dans cette théorie un mâle dominant – on imagine un néotène tel que l'être humain beaucoup plus longtemps dépendant de sa mère que peut l'être un animal – et on peut se poser la question, comme le fait Pierre Legendre, du rôle de la Mère dans les systèmes idéologiques. La question se pose donc de savoir si ce n'est pas elle qui bien souvent représente (ou a pu représenter) cette référence ou ce Grand Sujet, cette instance permettant à l'être humain de pallier de façon imaginaire à sa situation de néoténie.

2. La psychanalyse et l'amour de la mère-patrie ou de la Nation

Freud s'est inspiré dans son œuvre des humanités, en essayant d'articuler les phénomènes psychiques individuels et collectifs. Certains chercheurs ont donc travaillé de façon interdisciplinaire. Comme Lynn Hunt, l'historienne américaine Joan B. Landes se réfère à la psychanalyse, et propose une interprétation psychanalytique du lien affectif entre le citoyen

¹ Voir à ce sujet : Le Corre, Vincent, *Narcissisme et adolescence - seconde partie*, [en ligne]. <http://vincentlecorre.fr/?p=82> (Page 5 consultée le 7 juillet 2015)

² Dufour, Dany-Robert, *On achève bien les hommes – de quelques conséquences actuelles et futures de la mort de Dieu* Denoël, Paris, 2005

³ *ibid.* p. 18

(mâle) et la patrie, tel qu'il a pu être représenté à un moment donné de la Révolution française.¹ Le citoyen est décrit à la fois comme l'enfant et l'amant de la nation, il s'agirait alors d'une relation incestueuse. Le psychanalyste Jacques André se range de cet avis dans son livre « La Révolution fratricide » dont il affirme qu'il n'est pas oeuvre d'historien, mais un « Essai de psychanalyse du lien social ». ² Pour lui, de la fin de 1792 à 1794, le corps social est la réunion sans faille des frères, confondus dans le même amour de la mère-patrie idéalisée. Dans son livre « *Le sexe de la nation* », ³ Rada Ivekovic, philosophe et indianiste, aborde la question du maternel dans les représentations de la nation et de la patrie dans la période contemporaine et sous diverses latitudes (ex-Yougoslavie et Inde par exemple). Son analyse concerne particulièrement les mentalités nationalistes modernes. Cependant, cette approche contribue à la compréhension du sujet de cette thèse. Pour elle, « le « corps maternel » de la mère-patrie ou de la « tribu » sécularisée représente l'unité du groupe auquel l'individu sacrifie de bon gré sa singularité. (...) Toute séparation d'avec les « frères » au sein de cette unité met en danger de fragmentation la sécurisante totalité de référence. Séparé d'elle, l'individu se sent perdu ; il se protège par et dans le groupe des égaux. Ne pouvant lui-même s'individualiser, il se construit, soutenu par ses frères, un ersatz de subjectivité. »⁴ Pour cette auteure, « le rapport symbiotique à la communauté première (...) est, psychanalytiquement parlant, un rapport pré-oedipien. »⁵ Ce manque de subjectivation a une conséquence : « là où il n'y a pas d'individu, il n'y a pas de langage vivant. Il est alors urgent de se construire un étayage extérieur, armée, nation ou Etat, qui tiendra lieu d'ego ». ⁶ Elle tient à souligner que la « fusion maternelle » avec la communauté est très différente de la relation entre la mère et l'enfant, car dans celle-ci, « il y a toujours l'ouverture qui assure l'évolution et de l'enfant et de la relation, et il y a connivence dans un rapport en constante transformation ». ⁷ Une des conséquences au niveau collectif est que la peur de la perte de la totalité rassurante peut entraîner une violence qui aurait pour but de préserver cette totalité ou cette continuité, et de refuser toute séparation ou coupure.

Ce sont les travaux les travaux de Juha Siltala⁸, président de la société finlandaise de psychohistoire et professeur d'histoire finlandaise à l'université d'Helsinki en Finlande, que je

¹ Landes (Joan B.) *Les incarnations de la république : la femme dans les allégories et les caricatures de la période révolutionnaire*, *Revue de la Bibliothèque nationale de France « Femmes »* N° 17, 2004, p. 56-60

² André (Jacques), *La Révolution fratricide – Essai de psychanalyse du lien social*, Paris, PUF, 1993

³ Rada Ivekovic, *Le sexe de la nation*, Editions Léo Scheer, 2003

⁴ *ibid.* p. 56

⁵ *ibid.* p. 63

⁶ *ibid.* p. 73

⁷ *ibid.* p. 90

⁸ Siltala, Juha, 1) *Nation as mother figure for reformers in Finland, 1840-1910, A psychohistorical approach to identification*, *Scandinavian Journal of History*, Vol. 30 N° 2 June 2005 pp. 135-158, 2005 Taylor and Francis Group Ltd 2) *National rebirth out of young blood, sacrificial fantasies in the Finnish Civil War, 1917-1918*

remercie pour la communication de ces articles, qui sont finalement les plus proches du sujet de cette thèse. En effet, il s'agit d'une étude historique qui examine la représentation de la nation finlandaise en tant que mère à partir de différentes théories psychanalytiques. Dans ces travaux qui concernent le nationalisme dans un pays d'Europe du nord, l'auteur essaie d'ouvrir à des interprétations psychanalytiques rivales (ou complémentaires) quelques cas historiques dans lesquels l'intégration émotionnelle individuelle et les idéologies de la nation semblent avoir été confondues. Il se pose la question de savoir pourquoi un tel amalgame des frontières individuelles et collectives a eu lieu à telle période et à tel endroit. Il n'est pas possible de résumer les résultats interdisciplinaires des travaux de Juha Siltala dans cette introduction, et je renvoie donc aux annexes, dans lesquelles j'opère une synthèse de ses travaux. Je tiens à préciser que ces travaux ne sont pas à l'origine de la mise en œuvre du projet de ma thèse. Celle-ci cependant s'inscrit bien à mes yeux dans la même démarche de psychohistoire, qui vise à interroger l'histoire à partir de la psychanalyse. Ce concept a été forgé par le psychanalyste américain Erik Erikson ; il a été repris par un certain nombre de ses collègues, dont Heinz Kohut, pour lequel la psychohistoire doit se pencher sur la formation et l'évolution des groupes humains. L'historien Saul Friedländer estime que « la psychohistoire jette une lumière neuve sur des problèmes traditionnels, elle suscite l'étude de problèmes nouveaux.¹ » Une présentation plus détaillée de l'approche psychohistorique se trouve dans les annexes de cette thèse. Les éléments concernant la définition des termes de mon sujet de thèse, la constitution du corpus et le rappel concernant les travaux historiographiques nécessitent une explication quant à la méthodologie que j'ai choisie, et, pour finir, une présentation des problématiques de ma thèse.

IV - Méthodologie et problématique

1. Méthodologie

Mon parti-pris sera tout d'abord de laisser « parler » les auteurs de ces discours. En effet, pour Antoine de Baecque, « la citation est la mémoire et le sang de l'écriture de l'histoire, la preuve quasi charnelle de l'attention de l'historien à son objet, le rouage vivant, enfin, de la machine herméneutique. »², elle « confère la mémoire et la vie à la machine interprétative. »³ « L'écriture vitale de la citation »⁴ contribuera ainsi à mettre en relief la thématique qui nous intéresse. Les citations bien choisies, confrontées les unes aux autres, permettent à un sens et à

¹ Friedländer, Saul, *Histoire et psychanalyse*, Edition du Seuil, Paris, 1975, cf p. 201-211 et infra.

² De Baecque, Antoine, *Le corps de l'histoire, métaphore et politique (1770-1800)*, Paris, Calman-Lévy, 1993, p.

37

³ *ibid.* p. 41

⁴ *ibid.* p. 36

une signification possibles d'émerger presque d'eux-mêmes et de susciter la réflexion. Toutefois, ces discours nécessitent une contextualisation approfondie. En effet, par exemple, les entités telles que la « Nature », au moment de la Révolution, ou de « l'Humanité », dans la théorie politique positiviste, ne peuvent se comprendre sans se référer au contexte idéologique et politique de l'époque, d'où le recours à un corpus dans lequel n'apparaît pas la métaphore maternelle. Ma démarche s'inscrit donc aussi dans le « contextualisme », initié par l'école dite de Cambridge, qui souligne que le langage est « l'instrument des hommes pour donner sens à leur expérience. ¹ » Selon J. Pocock, la tâche de l'historien des idées politiques est ainsi de « ressaisir les stéréotypes, les langages ou paradigmes qui forment la grille d'intelligibilité du monde politique partagée par les acteurs d'une société donnée. Chacun de ces langages va exercer une force dite paradigmatique (...) et promouvoir un certain type de définition des problèmes et des valeurs politiques, au détriment des autres. ² » On ne peut donc comprendre « la spécificité d'une oeuvre particulière qu'en la replaçant dans le paradigme de son époque ; cela suppose de se familiariser non pas seulement avec une poignée de théoriciens, mais avec une large gamme de discours empruntés à divers registres (discours ordinaires, administratifs, propagandistes, etc...) ³. » C'est ainsi à une analyse minutieusement circonstanciée ⁴ des discours politiques que nous convie Jacques Guilhaumou, en ayant contribué à introduire en France les travaux de l'école de Cambridge et ceux de l'histoire conceptuelle koselleckienne⁵, tout en insistant sur l'importance du rôle des individus locuteurs dans les transformations de la langue politique. Cependant, il ne s'agit pas ici d'étudier les idées politiques en elles-mêmes, mais bien la personnification d'une représentation politique par une femme maternelle, c'est-à-dire que l'on partira d'abord du caractère maternel des allégories, et non de l'idée, pour se demander si cette fonction maternante affecte ou non les représentations en question, et ce que cela peut signifier au niveau du lien social. Il importe dans cette thèse de décrire l'évolution et la construction progressive de configurations discursives⁶ constitutives de « trajets thématiques », et d'en suivre les articulations.⁷ Ceux-ci ne concernent pas seulement le trajet thématique de la

¹ Arnault Skornicki, Jérôme Tournadre, *La nouvelle histoire des idées politiques*, La Découverte 2015, p. 15

² *ibid.* p. 19

³ *ibid.*

⁴ *ibid.*

⁵ cf *ibid.* p. 47

⁶ A ce sujet, voir Jacques Guilhaumou, « *L'analyse de discours du côté de l'histoire. Une démarche interprétative* », in *Langage et société* 2007/3 (n° 121-122), p. 177-187.

DOI 10.3917/ls.121.0177 et, dans la Revue *Marges linguistiques* - Numéro 9, Mai 2005 - M.L.M.S. éditeur, <http://www.marges-linguistiques.com> - 13250 Saint-Chamas (France), l'article de J. Guilhaumou : « *Où va l'analyse du discours ? Autour de la notion de formation discursive* », pp. 95-115 dans lequel l'auteur rappelle l'appropriation par les historiens du discours de la notion concept de formation discursive dès les années 1970 à partir des travaux de Foucault. Il souligne l'importance prise par la mise à jour et la description des configuration de sens inédites.

⁷ cf à ce sujet, voir l'entrée « *trajet thématique* » de Jacques Guilhaumou dans le *Dictionnaire d'analyse du discours* de P. Charaudeau, D. Maingueneau Dir),Seuil, 2002, qui précise que ces trajets peuvent se faire sur une

« mère-patrie » ou de la République, mais celui des différentes figures maternelles que l'on retrouve dans les discours publics et politiques de l'époque.

En ce qui concerne l'analyse proprement dite du rôle et de la fonction des métaphores dans les discours, nous en trouvons une analyse très intéressante dans l'article de Robert Descimon intitulé « *Les fonctions de la métaphore du mariage politique du roi et de la république en France, du XV^e au XVIII^e siècle.* »¹ qui enrichit ainsi les perspectives de l'école des Annales. Ce n'est pas la période historique de l'exposé qui est pertinent pour cette thèse, mais la façon dont la métaphore est étudiée. Pour l'auteur, la pensée analogique dont relève la métaphore ferait appel à la sensibilité et à l'empathie, elle proposerait au spectateur ou à l'auditeur « un bouquet d'intentions », elle fonctionne donc par associations polysémiques qui ne peuvent être saisies que par leur contexte discursif. La métaphore aurait sur le discours des effets fictifs et narratifs qui n'ont pas d'autres conséquences qu'internes à la fiction, mais qui permettent son agencement symétrique et logique - et « des effets pratiques légitimant certaines formes de l'exercice du pouvoir. Ce mélange d'effets fictifs et d'effets pratiques assure en même temps le déploiement de la pensée juridique et la légitimation du pouvoir. »² La méthode d'analyse des fonctions et des effets des métaphores établie par Robert Descimon me semble très pertinente pour cette thèse et peut être également appliquée aux allégories. A la lecture de cet article et des sources étudiées, il semble que la métaphore introduit un effet de fiction dans le discours politique, dont découle des effets normatifs et pratiques potentiels. L'analyse discursive des allégories et des métaphores à partir de ce modèle sera donc privilégiée.

C'est ici que se pose la question de l'articulation des discours avec la réalité sociale et donc de leurs effets dans le social. Roger Chartier rappelle à cet égard que Michel Foucault a montré « comment des pratiques sans discours viennent contredire, annuler ou « vampiriser » (...) les proclamations de l'idéologie. » Le philosophe « aide à rappeler l'illégitimité de la réduction des pratiques constitutives du monde social à la « rationalité » qui gouverne les discours. La logique commandant les opérations qui construisent institutions, dominations et relations n'est pas celle, herméneutique et logocentrique, qui produit et commente les

longue durée (1709-1795, par exemple pour la thématique des subsistances au XVIII^e siècle). On peut alors parler de vastes trajets d'historicité. Voir également dans Michel Vovelle Dir., *Bicentenaire de la Révolution française, L'image de la Révolution française*, Tomes I à IV. Pergamon Press, plc 1989, Marie-Anne Cuidicelli – Jacques Guilhaumou, *La presse et l'événement discursif* (pp. 98-103), et de Jacques Guilhaumou, : « *La terreur à l'ordre du jour* » : un parcours en révolution (1793-1794), disponible sur <https://revolution-francaise.net/2007/01/06/94-la-terreur-a-lordre-du-jour-un-parcours-en-revolution-juillet-1793-mars-1794>

¹ Descimon, Robert, *Les fonctions du mariage politique du roi et de la république, France XV^e-XVIII^e siècle*, Annales ESCN novembre-décembre 1992, N° 6, pp 1127-1147

² Descimon, Robert, *op. cit.*, p. 1128

discours. » Ainsi, pour Foucault, « les pratiques sont irréductibles aux discours, qui sont articulées mais non homologues.¹ » Les effets pratiques et sociaux des métaphores maternelles ne découlent donc pas nécessairement des effets fictifs et normatifs inhérents aux intentions qui sous-tendent les discours énoncés. Ces effets sont tout d'abord des effets de sens, ils sont potentiels et virtuels. La philosophe et psychanalyste Sophie de Mijolla-Mellor rappelle à cet égard que « toute pensée contient un fantasme d'acte. »² sans qu'il y ait une corrélation directe entre le discours et ses effets, sans pour autant nier la responsabilité des auteurs des discours :

Ainsi, « l'individu historique est donc à la limite entre l'idée et l'acte : il s'inspire d'un texte ou d'une idéologie qui en découle, il n'agit pas, mais il parle. Son acte, c'est le discours et les autres sont la matière malléable qui se laisse modeler par le verbe, le répète et le cite. L'agir violent lui-même n'est pas son fait il se contente de l'inspirer et, ce faisant, transmet quelque chose du texte dont il s'est fait l'intermédiaire. La relation d'aliénation au texte n'est donc jamais directe, mais toujours médiatisée par le discours et l'éloquence. (...) Il y a aliénation parce que c'est la séduction de la parole, et non la compréhension du contenu dont elle est porteuse qui galvanise les foules. (...) Tout texte peut devenir l'instrument d'une aliénation collective *dans un agir que l'auteur était souvent loin d'avoir prévu*³. Le passage de l'écrit au discours, puis aux actes implique une série de processus de transformation qui justifient que l'on examine *a posteriori* ce qui dans le texte pouvait se trouver réalisé ultérieurement dans les actes. En ce sens, la pensée, qui ne peut exister que libre – et c'est bien pour cela qu'elle peut construire des utopies – doit être considérée comme responsable vis-à-vis de ce qu'elle peut engendrer. »⁴

Dans ce travail, ce sont donc les effets des figures maternelles sur les représentations politiques telles qu'elles s'expriment dans les discours publics qui m'intéressent, dont les effets sociaux ne sont à priori que potentiels et virtuels. Le « trajet d'historicité » de ces allégories et métaphores maternelles dans la longue durée des bornes chronologiques de mon sujet nécessite une présentation plus détaillée des problématiques constituant le cœur de ce travail.

2. Problématique historique

Les exemples de configurations discursives suivants⁵ permettent de saisir la portée de ces figures maternelles. Lors de la fête du 10 août 1793, qui doit célébrer la chute de la royauté et la

¹ Roger Chartier, *Au bord de la falaise, l'histoire entre certitudes et inquiétude*, Albin Michel, 1998, p. 155

² De Mijolla-Mellor, Sophie, *op. cit.* P. 195

³ C'est moi qui souligne.

⁴ *ibid.* pp. 199-200

⁵ Il y en a bien d'autres, je me limite ici à ces exemples très représentatifs.

nouvelle constitution, l'on trouve l'inscription suivante sous la gigantesque allégorie maternelle de la Nature : « Nous sommes tous ses enfants.¹ ». L'allégorie déploie ici un effet social de sens, elle fait référence au droit naturel et à son horizon d'universalité. Il s'agit également de se référer à une origine qui doit permettre la régénération du genre humain en évacuant toute référence à l'histoire et en abolissant la société d'ordres d'Ancien Régime². Puis, à la fin du XIX^e siècle, dans la théorie politique positiviste d'Auguste Comte, qui a fortement influencé les Républicains de la III^e République naissante, (sans parler de Maurice Barrès ou Charles Maurras), l'on retrouve une nouvelle allégorie maternelle, celle de l'Humanité. Celle-ci doit être représentée par une femme portant un enfant dans ses bras. Elle incarne la valeur suprême de ce système politique, l'altruisme, dont les femmes seraient, par nature, les meilleurs représentants dans la société. Dès lors, les femmes sont invitées à s'identifier à ce modèle. Elles sont à la fois idéalisées tout en étant mises à l'écart de la sphère publique (tant au niveau professionnel que politique). De plus, tous les être humains ne sont pas destinés à être les enfants de cette Humanité, qui n'est pas inclusive comme l'allégorie de la Nature révolutionnaire. L'origine et la pierre angulaire de la collectivité humaine sont représentées non par l'allégorie maternelle Nature, mais par une mère. La question se pose donc de savoir comment l'on passe de l'une à l'autre de ces configurations discursives, par quelles articulations? Il convient de préciser qu'il ne s'agit pas ici d'un itinéraire historiciste, mais bien d'un « trajet d'historicité » de ces figures maternelles en politique, prenant en compte les discontinuités historiques. La description de ce trajet thématique permet également selon moi de mettre à jour des configurations inédites d'énoncés³ et de poser la question de savoir si les allégories et métaphores maternelles ne constituent pas un élément très important, (voir central pour le positivisme, par exemple), d'une « fiction maître »⁴ du pouvoir politique. Lynn Hunt rappelle en effet dans son livre « *Politics, culture, and class in the French Revolution* », que

« toute autorité politique exige ce que Clifford Geertz appelle un "cadre culturel" ou "fiction maître" dans lequel il est possible de se définir et d'exprimer ses demandes. (...) De nombreux anthropologues et sociologues insistent de plus que chaque cadre culturel a un "centre" qui a un statut sacré. Le centre sacré permet une sorte de cartographie sociale et politique ; elle donne aux membres de la société un sentiment de place, où la

¹ Dans son livre « *The terror of Natural Right, republicanism, the Cult of Nature and the French Revolution* », The University of Chicago Press, 2009, Dan Edelstein a montré le revers de cette formule, à savoir la qualification potentielle d' « ennemi du genre humain » pour ceux ou celles qui ne se rallieraient pas à cette représentation.

² Je reviens dans le corps de la thèse sur cet épisode de la Révolution.

³ cf à cet égard : Jacques Guilhaumou, « *L'analyse de discours du côté de l'histoire. Une démarche interprétative* », *Langage et société* 2007/3 (n° 121-122), p. 177-187. (DOI 10.3917/l.s.121.0177), p. 186

⁴ Lynn Hunt « *Politics, culture, and class in the French Revolution* », *op. cit.*, p. 87, voir Clifford Geertz, « *Centers, Kings and Charisma : reflections on the symbolics of Power* », dans Joseph Ben-David et Terry Nichols Clark (Dir), « *Culture and its creators, Essays in Honor of Edward Shils* », pp. 150-172.

culture, la société et la politique se rassemblent. »

La Nature est présentée comme la déesse égyptienne Isis ou Hathor, et l'Humanité positiviste est une « déesse », elle constitue une religion. Elles possèdent toutes deux ce statut sacré et cette place centrale dans l'imaginaire politique correspondant. Une autre question se pose alors, celle du paradoxe de l'exaltation du maternel en France à l'époque, et de l'exclusion progressive des femmes du champ politique¹, de la volonté du pouvoir politique masculin de les confiner dans l'espace privé. Cette étude pourra peut-être contribuer à examiner cette question à nouveaux frais. A cette problématique qui s'inscrit dans la recherche historique s'ajoute une autre problématique se référant à la psychanalyse ou en tout cas aux interactions entre l'histoire et la psychanalyse. Ne pouvant pas expliquer cette démarche de façon exhaustive dans le cadre de cette thèse d'histoire, il apparaît cependant nécessaire d'en présenter une esquisse, tout en renvoyant aux annexes détaillées à ce point de vue.

3. Problématique issue du « cadre fantôme » de cette thèse, à savoir la psychanalyse

Mon cadre de recherches explicite et privilégié est celui de la recherche historique, mais « le cadre fantôme ou complémentaire » - pour reprendre l'heureuse expression du psychanalyste français René Kaës – est la psychanalyse. En effet, « il n'est pas sans intérêt, pour que ce cadre de référence actualisé fonctionne, que quelque chose ne trouve pas sa place et pourtant apparaisse².

Si je résume très rapidement les éléments présentés plus haut permettant l'interprétation des allégories et métaphores maternelles, celles-ci représenteraient donc des entités désirables (Stafford), qui prendraient en charge la production d'abondance (Sauzeau). L'attachement affectif précœdipien ou quasi incestueux à l'égard de ces entités imaginaires aurait perduré pendant des siècles tout en évoluant (Kantorowicz, Landes, ...). Elles procureraient à la fois un sentiment de sécurité, un ersatz de subjectivité (Delumeau, Ivecovic). Si elles se trouvent associées à la fiction de la Référence (Legendre, Dufour), elles en expriment la demande, qui peut être demande de soumission et permettent ainsi l'identification au pouvoir. Rêve, promesse, illusion du bon sein, elles relèvent du phénomène de l'idéalisation et du clivage qui en découle (Klein, Anzieu, Kaës, et alii, voir les annexes pour la psychanalyse). Le versant négatif du clivage est projeté sur les déviants et sur ceux qui sont considérés comme

¹ Faut-il rappeler que la mise en scène de l'allégorie de la Nature en août 1793 précède de peu la fermeture des clubs révolutionnaires féminins à l'automne 1793 ?

² Kaës, René, *L'idéologie, l'idéal, l'idée, l'idole*, Dunod, 2016, p. xx.

persécuteurs.

L'on peut donc se demander si ces interprétations se retrouvent en contradiction avec les théories freudiennes ? En effet, dans son livre *Psychologie collective et analyse du moi* (*Massenpsychologie und Ich-Analyse*, 1921), Freud pose comme principe de la constitution des groupes humains le fait qu' « ... un certain nombre d'individus ont mis un seul et même objet à la place de leur idéal du moi, à la suite de quoi ils se sont identifiés l'un à l'autre dans leur moi.¹ » Ce phénomène rendrait compte de la soumission au leader. Cependant, la question se pose de savoir si cet objet est seulement le leader qui incarne ces idéals du moi, ou bien si l'image maternelle ne joue pas un rôle tout aussi important, se situant à l'arrière plan du leader, devenant son porte-parole ? A la suite de Piera Aulagnier, Sophie de Mijolla-Mellor a souligné l'importance de la propension à l'aliénation à la parole de la mère de la part de l'enfant et estime que ce phénomène peut s'appliquer à des phénomènes de société. Rappelons ici que les psychanalystes français Didier Anzieu et René Kaës ont pu montrer le rôle très important de l'imago maternelle dans les dynamiques de groupe ; il s'agit dans cette thèse également de poser la question de savoir si les théories de ces psychanalystes sur la prégnance de l'imago maternelle dans les groupes peuvent être valables dans un champ autre que celui de la psychanalyse, à savoir recherche historique, par exemple. Ces questions constituent la problématique principale du « cadre fantôme » de cette thèse d'histoire, elle tissent le fil rouge invisible de ma démarche. Une autre question importante est celle de l'articulation de l'intrapsychique et du sociétal par le biais des discours et de la parole, en particulier celle de la parole mythique. Rappelons à cet égard l'importance donnée par l'historienne Madeleine Reberieux aux représentations mythiques pendant la Révolution².

4. Analyse du discours et psychanalyse

C'est la remarque du philosophe Saïd Binayemotlagh concernant les métaphores qui m'a conduite à m'interroger sur la parole mythique : « Le mythe est antérieur à la métaphore (...) elle le suit, et n'en constitue qu'un reflet lointain. De ce fait, nous pouvons considérer la métaphore, sans abus, comme une trace du mythe au milieu du discours. Le mythe, en ce sens, peut s'entendre comme la figure originelle de la métaphore. »³

¹ J. Laplanche et J.-B. Pontalis, Dir. D Lagache, *Vocabulaire de la psychanalyse*, PUF, Paris, 1994, article *Idéal du Moi*, p. 185. Il est important de souligner que Freud n'a pas fait de « distinction conceptuel entre *Idealich* (moi idéal) et *Ichideal* (idéal du moi.) », ibid. p. 255

² Reberieux (Madeleine), *La mémoire de la Révolution* (pp. 2437-2445) dans Vovelle (Michel), Dir., *Bicentenaire de la Révolution française, L'image de la Révolution française*, Tomes I à IV, Pergamon Press, plc 1989

³ Binayemotlagh, (Saïd), *Etre et liberté selon Platon*, Paris, L'Harmattan 2002, p. 57

a) *Qu'est-ce donc qu'un mythe et qu'une parole mythique ?*

En prenant le risque de l'anachronisme, nous allons nous référer aux travaux de Marcel Detienne concernant le mythe et la parole mythique, et tout particulièrement à son ouvrage sur « *les maîtres de vérité dans la Grèce archaïque* ». Dans la Grèce de l'époque archaïque, le poète énonce le mythe. Il est inspiré par les Muses. Elles revendiquent le privilège de dire la vérité, *Alètheia*, « la plus juste de toutes les choses »¹. Elles sont aussi les paroles de la Mémoire. »² La parole mythique n'est pas soumise à la temporalité. Elle « se prononce au présent ; elle baigne dans un présent absolu, sans avant, ni après, un présent qui, comme la mémoire, englobe « ce qui a été, ce qui est, ce qui sera ». »³ Ces puissances religieuses confèrent « au verbe poétique son statut de parole magico-religieuse. (...) La parole chantée (...) est une parole efficace ; elle institue par sa vertu propre un monde symbolico-religieux qui est le réel même. »⁴ La vérité du poète, tout comme celle du devin, est assertorique, et ne peut être contestée. Elle institue l'ordre cosmique du monde. C'est aussi une parole ambiguë qui nécessite une interprétation. La parole de vérité, l'*Alètheia*, engage par ailleurs d'autres puissances. Il s'agit principalement de la *Pistis*, foi et adhésion intime de l'individu, et force contraignante et assentiment requis par la puissance de la vérité. Il y a également la *Peithô*, la puissance de la parole sur autrui, sa séduction, qui peut être ruse et tromperie. La foi serait du côté de d'un assentiment, même si elle fait suite à une injonction, à l'influence explicite du « maître », tandis que la puissance de la parole sur autrui correspondrait plus à un effet de ce qu'on l'on pourrait rapprocher du phénomène de propagande, qui cherche à convaincre de façon subreptice. Il s'agit là de deux dynamiques différentes, l'une étant associée à l'intériorité, l'autre venant de l'extérieur. Cependant l'une et l'autre restent intimement liées. Une troisième puissance est la *Dikè*, la justice, qui réalise, et qui impliquerait « l'idée d'un ordre normal de l'humanité que la sentence respecte ou consacre.⁵ » La *Dikè* correspondrait donc à l'effet normatif de la métaphore (cf infra)

b) *La parole mythique, une formation articulaire entre l'intra psychique et le social ?*

Pour Danielle Rougé, psychanalyste et helléniste trop tôt disparue, au-delà de sa dimension sociale, ce phénomène est également relié à l'intrapsychique. En effet, au niveau du

¹ Detienne, Marcel, *Les Maîtres de Vérité dans la Grèce archaïque*, Paris, Le livre de Poche, 2006, p. 91.

² Ibid. p. 71

³ Ibid. p. 67

⁴ Ibid. p. 67

⁵ Detienne, Marcel, *op. cit.* p. 125, note 11 : L. Gernet, *Droit et société dans la Grèce ancienne*, 1955, p. 68

vécu individuel elle a pu constater que :

« la parole mythique donnait voix à l'imaginaire, qui de ce fait, cherchait plus qu'à réclamer la croyance : il imposait la vérité. On pourrait voir là, l'imprégnation maternelle qui se fait entendre dans la parole mythique. La vérité toute-puissante qui habite cette parole, a une force irradiante toute semblable au soi primaire.»¹

Sophie de Mijolla-Mellor, psychanalyste et philosophe estime de son côté que « le propre de l'ordre mythique est avant tout de nous renvoyer à une dimension archaïque, oubliée, refoulée. C'est la raison pour laquelle son évocation est susceptible de provoquer l'enthousiasme lié à la révélation du sens autour d'une idée simple, contrairement à la dérégulation de l'absence de sens. »² Simple et inaccessible à la logique, le mythe engendre l'adhésion par mimétisme et par identification, et non par un processus rationnel. Le mythe est une « histoire primordiale » :

il « se situe nécessairement avant le droit et, donc, dans la violence et la sauvagerie initiales. Ainsi, la figure de la Mère, informe, matrice universelle à qui il faut rendre des sacrifices sanglants, n'est autre que le mythe d'origine de la vie, lequel est toujours simultanément un mythe expliquant la mort. A ce niveau, l'ordre et l'autorité fusionnent et n'ont pas lieu d'être dissociés. (...) L'autorité fondée sur le modèle de la toute-puissance de la mère archaïque se caractérise par un appel permanent à l'adhésion obtenue par la démonstration de l'obéissance du groupe.»³

A la croisée du champ social et de l'intrapsychique, la parole mythique avec ses caractéristiques ne serait-elle pas une « formation articulaire » telle que la présente René Kaes, en abordant tout particulièrement la thématique de l'idéologie ?

« Comme l'art, le langage ou la religion, l'idéologie est une modalité d'articulation entre l'intrapsychique et le sociétal ; elle n'existe que par et dans cette articulation.. La question centrale est celle du statut de l'espace intermédiaire entre les interfaces L'effet d'abîme et de fascination qu'exerce l'idéologie sur la pensée tient sans doute à son aptitude à être utilisée du dedans et du dehors, pour l'économie intrapsychique et pour l'économie sociétale, à des fins de suture de cet espace. C'est précisément à partir de cette position articulaire que peut se poser, dans une perspective nouvelle, la question

¹ Rougé, Danielle, « *De la parole mythique à l'espace intérieur* », in *Cahiers jungiens de psychanalyse*, N° 63, 4^e trimestre 1989, p.24/64 – Nota : pour le psychanalyste Michael Fordham, le soi primaire est l'unité archaïque formée par la mère et le nourrisson.

² De Mijolla-Mellor, Sophie, *Au péril de l'ordre*, Odile Jacob, Paris, 2015, p. 87

³ De Mijolla-Mellor, Sophie, *op. cit.* p. 87

du sujet de l'idéologie, de la double appartenance psychique et groupale de ce sujet. »¹

Il ne s'agit pas ici de mettre en équivalence parole mythique et idéologie, mais de poser l'hypothèse que la parole mythique liée aux allégories et métaphores maternelles pourrait relever de cette « formation articulaire » entre le social et le psychisme individuel.

c) *La fonction du porte-parole en psychanalyse*

Certains psychanalystes ont également étudié la fonction du porte-parole, qui n'est pas sans rappeler celle du leader ou du meneur telle que Freud l'a analysée. Dans son ouvrage « *un singulier pluriel* »², René Kaës traite en profondeur la question du rôle du porte-parole dans les groupes. Je choisis d'en donner un aperçu sommaire, et renvoie à la lecture de cet ouvrage pour une étude approfondie. Pour les psychanalystes, le premier porte-parole est la mère. Selon Piera Castoriadis-Aulagnier (1975), la mère est le porte-parole

« d'un ordre intersubjectif auquel elle-même est assujettie et qui organise sa propre subjectivité dans son rapport à celle de son infans. Ces deux dimensions de la fonction maternelle du porte-parole sont distinctes et articulées. Elles qualifient la fonction de "prothèse" accomplie pour l'infans par la psyché maternelle. La mère parle à l'enfant et pour l'enfant : elle accompagne de mots son expérience et elle rend possible à l'enfant l'accès à sa parole. »³

René Kaës ajoute que « Par son activité de porte-parole, la mère - mais aussi le père - répondent à ce besoin fondamental de la psyché humaine : mettre à la disposition de l'infans les moyens de se représenter sa propre expérience, de l'introduire à la capacité de penser et de se penser. »⁴ René Kaës distingue le rôle de porte-parole de celui de porte-idéal :

« Nous pouvons appeler porte-idéal le sujet que Freud a décrit comme celui qui représente et porte ou incarne les rêves de désirs irréalisés des autres. Héritier ou source de leur narcissisme, il est aussi bien Sa Majesté le Bébé que l'Ancêtre. Le porte-idéal s'incarne aussi dans la figure du meneur, qui reçoit et représente la part abandonnée des formations de l'idéal de chacun. Cet abandon nécessaire pour que s'établisse l'identification à un objet commun, puissant et unificateur est à la base de la

¹ Kaës, René, *L'idéologie, études psychanalytiques, mentalité de l'idéal et esprit de corps*, Paris, Dunod/Bordas, 1980 p. XVIII

² Kaës, René, *Un singulier pluriel, la psychanalyse à l'épreuve du groupe*, Paris, Dunod, 2007

³ Kaës, René, *op. cit.* p. 152-153

⁴ *ibid.* p. 153

communauté des idéaux. Le porte-idéal représente, incarne l'âme du corps imaginaire groupal, il assure la permanence du lien et de l'existence de chacun. »¹

Pour lui, les fonctions du porte-parole sont des fonctions « phoriques ». Ce concept « est formé à partir du verbe grec *phorein* (porter), dont la racine se retrouve dans « métaphore », (*métaphorein* : transporter, déplacer.) René Kaës ajoute que le porte-parole peut devenir un « empêcheur de la pensée » et « porteur de persécution ». Le psychanalyste se pose donc la question du devenir « de ces restes qui ne sont pas portés au sens et qui demeurent hors symbolisation. »² C'est donc bien la question de l'articulation entre l'intrapsychique et le social que posent les travaux de ces psychanalystes. J'ai choisi d'être assez exhaustive dans la présentation du « cadre fantôme » de cette problématique, qui n'apparaîtra quasiment plus de façon explicite dans la suite de la thèse.

Je tiens à préciser que, sauf exception, lorsque l'interprétation me paraîtra évidente, je ne ferai pas d'interprétation psychanalytique dans cette thèse, ce qui comporterait le risque de plaquer la théorie psychanalytique, en principe réservée au cabinet de l'analyste, sur des faits historiques, ce qui pourrait à juste droit être taxé de psychanalyse sauvage.

¹ *ibid.* p. 158-159

² *ibid.* p. 165

PREMIERE PARTIE

LES ALLÉGORIES ET MÉTAPHORES MATERNELLES DE 1789 À LA CHUTE DE NAPOLÉON I^{er} : UNE RÉVOLUTION

CHAPITRE I

LES AVATARS des MÉTAPHORES et ALLÉGORIES MATERNELLES de 1789 à la CHUTE de la ROYAUTÉ

Jusqu'en 1789, les allégories et métaphores maternelles sont employées de façon convenue et traditionnelle dans les discours politiques, mais de l'ouverture des Etats Généraux à la chute de la royauté en 1792, elles subissent une transformation de leur usage de la part des hommes politiques. Qu'ils s'agisse des partisans de la monarchie traditionnelle, des révolutionnaires libéraux ou avancés, ecclésiastiques ou laïcs, la plupart des acteurs de la Révolution se réfèrent à ces métaphores ou allégories pour convaincre ou entraîner leurs auditeurs et leurs lecteurs. Ce chapitre sera consacré à l'étude des transformations des allégories et métaphores maternelles jusqu'à la chute de la monarchie, tout en les situant dans le contexte idéologique de l'époque. Une première partie sera consacrée à l'étude des premiers remaniements de la représentation de la mère-patrie qui est peu à peu juxtaposée dans l'imaginaire social à la métaphore maternelle de la Nature. Celle-ci est référée aussi bien aux théories du droit naturel, de la loi naturelle qu'à des fictions ésotériques ; la seconde partie de ce chapitre étudiera ces dernières ainsi que les controverses concernant cette référence à la Nature pendant la première partie de la Révolution. Pour cela, comme pour tous les chapitres suivants, j'ai étudié les archives parlementaires ainsi que de nombreux rapports, décrets, procès-verbaux et tout une littérature d'idées, ainsi que de nombreux discours prononcés à des moments-clé de la période, ou par des hommes dont le rôle politique a été jugé important.

I - Premiers remaniements de la représentation de la mère-patrie

1. La différenciation des différents discours politiques jusqu'à la Révolution française

Avant la Révolution, le mythe de la Jérusalem céleste avait succédé à la notion de patrie romaine, ces deux représentations ayant explicitement des caractéristiques maternelles. Puis la patrie terrestre acquit certains traits de la patrie céleste, et sous l'Ancien Régime la France devint la mère commune. Celle-ci accordant sécurité et refuge, elle doit être soutenue et défendue. D'autre part, le mythe messianique de la France, datant au moins de l'époque des Croisades, a perduré, la France étant représentée comme la « fille aînée de l'Eglise », aux avant-postes de la défense de la chrétienté. Ce que j'appellerai le discours patriotico-religieux perdure et appartient au sens commun, même si la notion de patrie évolue au XVIII^e siècle. En effet comme l'a expliqué Agnès Steuckardt¹, la philosophie des Lumières donne un autre sens à la notion de patrie, et pour Montesquieu, « c'est seulement quand le gouvernement est confié à chacun que chacun lui doit son amour, et seul un Etat fondé sur ce pacte moral mérite le nom de *patrie*.² ». Pour le philosophe d'Holbach, « c'est la liberté, la propriété qui rendent la patrie chère, et c'est l'amour de la patrie qui fait le citoyen.³ » Mais avec la guerre de sept ans, le lien au pays natal devient majeur dans l'usage de *patrie*⁴ et Voltaire se détourne alors de cette notion.

Je m'appuierai ici sur l'analyse et les différenciations qu'opère Michael Keith Baker dans son ouvrage *Au tribunal de l'opinion, essais sur l'imaginaire politique au XVIII^e siècle*.⁵ Michel Keith Baker soutient la proposition que lorsqu'il y a « transformation politique, il s'agit là aussi, pour l'essentiel d'une transformation linguistique.⁶ » Selon lui, on assista dès avant 1789 à une transformation de la culture politique. C'est alors que « les attributs traditionnels de l'autorité monarchique se trouvèrent conceptuellement désagrégés en une série de discours politiques opposés et concurrents d'où l'idéologie de la Révolution allait naître.⁷ »

¹ Agnès Steuckardt : *Patrie, de la philosophie politique à la rhétorique révolutionnaire : le parcours de Marat*, (pp. 135-158), in *Dictionnaire des usages socio-politiques (1770-1815)*, PATRIE PATRIOTISME, Fascicule 8, Notions pratiques Champion, Paris, 2006

² *ibid.* p. 156

³ *ibid.* p. 147, (citation extraite du *Système de la nature*, d'Holbach, 1770, partie 1, chapitre 9)

⁴ *ibid.* p. 144

⁵ Michaël Keith Baker, *Au tribunal de l'opinion, essais sur l'imaginaire politique au XVIII^e siècle* Bibliothèque historique Payot, Paris 1993

⁶ Michaël Keith Baker *ibid.* p. 15

⁷ *ibid.* p. 29

Il distingue avant la Révolution trois sortes de discours. Le discours historique correspond à celui « d'un ordre des choses constitués dans l'histoire¹. ». La justice avait pour fonction dans ce discours à ce que « chacun recevait son dû dans une société hiérarchique d'ordres et d'états.² » L'histoire est alors une source d'autorité.

Puis émerge le discours de la volonté :

« Le discours de la volonté devient aussi l'élément central d'un vocabulaire d'opposition à l'autorité monarchique. (...) Dans ce discours plus explicitement politique, qui trouve une grande source d'inspiration dans la tradition du républicanisme classique, l'ordre collectif et l'identité collective ne sont pas définis aux termes de la justice, du droit, de la prescription, de l'arrêt, mais aux termes de la volonté, de la liberté, de l'éventualité, du choix, de la participation. (...) Dans ce discours, la liberté est l'expression active et prolongée d'une volonté politique commune ; le despotisme est l'exercice de toute volonté qui sera individuelle et particulière plutôt que nationale et générale. Le discours de la volonté fournit le langage dominant des écrits d'un Rousseau et d'un Mably.³»

Pour Rousseau, un problème politique important est celui de l'émergence du sentiment d'obligation. La religion civile doit permettre de résoudre en partie cette difficulté. Il convient alors de célébrer les bienfaits d'une entité qui pourvoit aux besoins de la société et des individus. Rousseau fait très souvent référence à la relation à la mère de la petite enfance en tant que source d'obligation. Cette obligation proviendrait du sentiment de dette et de reconnaissance vis à vis de la société considérée comme une mère bienveillante.

Le troisième discours est celui de la raison :

« Il faut reconstituer l'ordre social en le fondant sur la nature (...) afin de transformer la contingence politique en ordre rationnel, le gouvernement arbitraire en administration rationnelle, la loi en éducation et la représentation en un moyen institutionnel d'exprimer un choix de société rationnel. Ainsi, faisant contraste avec le discours de la volonté, qui renvoie fréquemment au modèle des anciennes cités-Etats (et avec le discours de la justice, qui préfère chercher ses principes de continuité dans les coutumes primitives des Francs), le discours de la raison est un discours de modernité qui insiste sur la croissance de la civilisation et sur le progrès de la société civile. Des éléments de ce langage

¹ *ibid.* p. 37

² *ibid.* p. 36

³ *ibid.* p. 37

s'insinuent assez largement dans la pensée politique des Lumières. Mais il apparaît surtout comme un discours administratif. Le fait est, de toute évidence, dans la pensée de personnages comme Turgot et comme les physiocrates, qui se donnent à tâche de transposer le problème de l'ordre politique dans le langage de la science sociale.¹ »

M. Keith Baker rappelle que pour Turgot, « les droits de l'homme réunis en société ne sont pas fondés sur leur histoire, mais sur leur nature.² » Ce discours est proche de la théorie des droits naturels, et cherche à en découvrir les lois. Un des tenants de ce discours est Le Mercier. « Fidèle à l'élan physiocratique, Le Mercier transposait le problème de l'ordre public dans le langage de la science sociale. Il offrait la vision d'une société reconstituée à la lumière de principes rationnellement démontrables : domaine de l'action où l'affirmation de la volonté politique céderait le pas à l'exercice transparent et à l'acceptation positive d'une autorité rationnelle fondée dans l'ordre naturel des choses.³ » Dans chacun de ces trois discours, les métaphores et allégories maternelles peuvent être présentes : la France en tant que mère-patrie associée à sa destinée historique et religieuse pour le discours historique, la République en tant qu'entité maternelle (Rousseau) dans le discours de la volonté, la Nature, ses lois, et la Raison dans le troisième.

A l'époque de la Révolution française, les « acteurs successifs intervenaient dans la concurrence révolutionnaire pour fixer des significations publiques, sans cesse balayés par la force d'un langage que chacun d'eux se montrait incapable de maîtriser. »⁴ Selon M. Keith Baker, l'on ne saurait alors plus comparer la culture politique « qu'à une sorte de site archéologique vivant, où partout des discours hétérogènes se chevauchent et des pratiques changeantes se superposent, coexistant ainsi dans la vie quotidienne comme dans la conscience des individus. Même dans les moments révolutionnaires où les discours précédents et les pratiques antérieures semblent balayés, où la face des lieux paraît entièrement transformée, il en reste des traces, qui donnent une signification à tout ce qui est nouveau.⁵ » On trouve ainsi pendant cette époque de bouleversements de puissantes continuités discursives.

¹ *ibid.* p. 38-39

² *ibid.* p. 173

³ *ibid.* p. 41

⁴ *ibid.* p. 17

⁵ *ibid.* p. 19

Le discours historique est très rapidement éliminé au début de la Révolution par les révolutionnaires, en effet, comme l'affirme Jean-Paul Rabaut Saint-Etienne¹ : « L'histoire n'est pas notre code » Les autres discours alors se croisent, coexistent, et s'affrontent, mêlés au discours patriotique et à de nouveaux discours qui émergent, et dans lesquels les allégories et métaphores maternelles sont très souvent utilisées.

2. Contre la division et pour l'union des fils de la mère-patrie

Le 5 mai 1789, le roi appelle la réunion des Etats généraux. Les difficultés financières de l'Etat ont poussé Louis XVI à cette décision. Il faut se rappeler que les Etats Généraux n'avaient pas été convoqués depuis 1614. Il s'agit d'un événement d'importance et les discours prononcés doivent être à la hauteur de cette volonté de refondation nationale. La question de la dette publique et des impôts divise fortement l'opinion publique, elle pose la question de l'égalité des citoyens devant l'impôt. Le roi et ses ministres éludent cette question de l'égalité et préfèrent avoir recours à une très ancienne rhétorique. Les arguments utilisés pour essayer de convaincre les députés ne recourent guère à ce moment-là aux allégories et métaphores maternelles. Cependant, même discrètes, les représentations maternelles de la France et de la patrie participent de cet argumentaire.

a) La crise de 1789 et les discours d'ouverture des Etats Généraux : tous unis pour la prospérité de la mère-patrie

Les députés sont tout d'abord exhortés à s'unir au nom du « bonheur public ». En effet, l'unité des trois ordres est requise pour le paiement des impôts, et M. Paule Barentin, garde des sceaux, affirme ainsi :

¹ Notice biographique : Jean-Paul Rabaut Saint-Etienne (1743-1793) Fils du pasteur Pierre Rabaut et né à Nîmes dans l'atmosphère d'insécurité qui entourait les familles des pasteurs du « Désert ». Son père l'envoie à Lausanne poursuivre son éducation et ses études de théologie. Consacré pasteur en 1764 il repart à Nîmes, où il est l'adjoint de son père. Il veut améliorer le sort de ses co-religionnaires et s'en va à Paris où il contacte La Fayette et Malesherbes qui sont favorables à son projet. Finalement, l'Edit de non-catholiques, dit Edit de Tolérance est promulgué en 1787 tout en restant limité à l'Etat civil. En 1789 il est député du Tiers-Etat de Nîmes et de Beaucaire pour les Etats généraux. Il devient le président de l'Assemblée constituante en mars 1790 et participe à l'élaboration de la constitution de 1791. Il est élu député de l'Aube à la Convention nationale, dont il devient président en janvier-février 1793. Il siège avec les Girondins dont il soutient les actions. Il présenta, le 23 décembre 1792, un plan d'instruction publique renouvelé d'Athènes et de Sparte. Il vote contre la condamnation à mort de Louis XVI. Avec ses amis Girondins, il est décrété d'arrestation le 2 juin 1793, s'enfuit mais est finalement arrêté et guillotiné en décembre 1793. Il est l'auteur de la phrase bien connue : « L'histoire n'est pas notre code. » Voir également : Céline Borello, « *Les sources d'une altérité religieuse en Révolution : Rabaut Saint-Étienne ou la radicalisation des représentations protestantes* », Annales historiques de la Révolution française (2014-4), p. 29-49.

« On ne doit pas douter que l'accord le plus parfait ne réunisse les trois ordres relativement à l'impôt. Puisque l'impôt est une dette commune des citoyens, une espèce de dédommagement et le prix des avantages que la société leur procure, il est juste que la noblesse et le clergé en partagent le fardeau (...) Aujourd'hui que l'Eglise a des richesses considérables, que la noblesse obtient des récompenses honorifiques et pécuniaires, les possessions de ces deux ordres doivent subir la loi commune.¹ »

La France a changé, plus rien ne justifie que les deux premiers ordres soient soustraits au paiement de l'impôt. En réunissant les Etats généraux, le roi veut « ouvrir à la nation une nouvelle source de bonheur »², pour cela il demande à ses auditeurs de « concourir (avec lui) au bien général de l'Etat »³. Cette rhétorique du bonheur commun, de la prospérité, de la félicité publique revient tout au long de son discours, ainsi que de ceux de M. Necker, directeur général des finances et de M. Paule Barentin, qui ouvrent ces Etats Généraux.

Si au XVII^{ème} siècle le salut et la Grâce sont la finalité de la vie, le XVIII^{ème} siècle, petit à petit, redécouvre les notions de plaisir, de nature, de bonheur ici-bas. On s'interroge beaucoup sur la nature de celui-ci. Ses représentations peuvent varier infiniment. Le terme de félicité serait lié étymologiquement aux mots « felix », « femina » et « fecundus »⁴, et en relation avec les cultes agraires. Pour Engelbert d'Admont (1250-1331), « les trois fondements de la félicité des royaumes et des rois sont donnés comme la satiété, la tranquillité et la sécurité ».⁵ En 1772, dans son livre « *de la Félicité Publique* », le marquis de Chastellux « distingue soigneusement entre la prospérité générale, qui n'est que celle des empires, et la félicité publique, qui est celle des individus »⁶. Ces deux notions : prospérité publique (ou bonheur commun) et félicité publique, se retrouvent ainsi constamment dans les discours d'ouverture des Etats généraux..

En concluant son discours, le roi termine par ce vœu : « Puisse, Messieurs, un heureux accord régner dans cette Assemblée, et cette époque devenir à jamais mémorable pour le bonheur et la prospérité du royaume ! c'est le souhait de mon cœur, c'est le plus ardent de mes vœux, c'est enfin le prix que j'attends de la droiture de mes intentions et de mon amour

¹ *Discours de M. de Paule Barentin*, garde des sceaux, Etats généraux, *Archives parlementaires*, 5 mai 1789, p. 3

² Ibid. p. 1

³ Ibid. p. 1

⁴ Alain Boureau, *La religion de l'état, La construction de la république étatique dans le discours théologique de l'Occident médiéval (1250-1350)* Histoire les Belles Lettres, Paris 2006, p. 89

⁵ Ibid. p. 129

⁶ Pascal Ory, dir. : *Nouvelle histoire des idées politiques*, Hachette Pluriel, 1987, p. 83/832

pour mes peuples. »¹ M. de Paule Barentin, garde des sceaux, confirme que « le Roi n'a jamais pensé sans attendrissement à cette réunion d'un bon père et de ses enfants chéris, qui deviendra le gage de la félicité commune ». ² Si la France est restée forte « c'est dans l'union et l'amour mutuel du monarque et de ses sujets qu'il faut chercher la principale cause de tant de vie, de force et de grandeur » ³ En cas de désunion, les plus grands dangers pourraient menacer le pays. En effet, « la discorde renverse les empires, et (..) la concorde les soutient. La rivalité entre les citoyens fut la source des tous les maux qui ont affligé les nations les plus célèbres. » ⁴ Il intime les représentants des trois ordres à ce « qu'un engagement solennel vous lie de tous les nœuds de la fraternité. Enfants de la patrie que vous représentez, écartez loin de vous toute affection, toute maxime étrangère aux intérêts de cette mère commune : que la paix ; l'union et l'amour du bien public président à toutes vos délibérations » , (et) « vous suivrez aussi ces grands exemples de désintéressement ; de soumission et d'attachement à la patrie d'hommes sages et laborieux dont les travaux nourrissent, vivifient, instruisent, consolent et enrichissent la société ». ⁵ Voilà donc la patrie qui apparaît en tant que référence maternelle commune à laquelle chaque citoyen doit se soumettre au nom de l'intérêt supérieur. On en appelle à l'affectivité, et c'est au modèle du lien fraternel dans sa version idéalisée que l'on se réfère.

Le garde des Sceaux rappelle ici la métaphore du mariage politique du roi et du royaume, métaphore qui date de Louis XI et qui était alors utilisée à d'autres fins juridiques⁶. Necker quant à lui, rappelle la grandeur de la France, sa renommée. En effet, « c'est dans les Etats généraux que le bonheur public doit se renouveler, et c'est par eux qu'il doit se maintenir et s'accroître » ⁷ Il affirme que si une partie de l'Assemblée demandait « un vœu pour délibérer par tête (...) il résulterait de cette tentative (...) une scission telle que la marche des Etats généraux serait arrêtée ou longtemps suspendue, et l'on ne peut prévoir quelle serait la suite d'une semblable division » ⁸ C'est aux représentants du clergé et de l'aristocratie de faire d'eux-mêmes le sacrifice de leurs privilèges pécuniaires. « Il est donc juste, il est raisonnable que les députés des communes laissent aux représentants des deux premiers ordres tout

¹ Etats Généraux, *Archives Parlementaires*, 5 mai 1789, p. 2

² Ibid. p. 3

³ Ibid. p. 4

⁴ Ibid. p. 4

⁵ Ibid. p. 5

⁶ cf à ce sujet Robert Descimon, *Les fonctions de la métaphore du mariage politique du roi et de la république, France XV^e-XVIII^e Siècles*, Annales ESC novembre-décembre 1992 N° 6 PP 1127-1147

⁷ Etats Généraux, *Archives Parlementaires*, 5 mai 1789, ibid. p. 23

⁸ Ibid. p. 24

l'honneur d'un tel sacrifice »¹ Il interpelle ainsi les représentants quant à leur sens de la responsabilité : « O France, heureuse France ! c'est entre les mains de tes citoyens, c'est entre les mains de tes enfants, c'est entre les mains de tes représentants dont toi-même tu as fait le choix, que repose aujourd'hui ta destinée ! ».² Les fils de la France sont donc responsables du sort de leur mère.

Le concept de bonheur est moderne au 18^{ème}, mais les notions de fraternité et de concorde qui doivent unir les citoyens, d'amour entre le roi et ses sujets, évoquent d'anciennes idées et d'autres métaphores concernant l'ordonnance de la société. La concorde signifie l'union des cœurs. Selon Georges Duby, « l'esprit chaleureux dont la source est le cœur en fournit l'équivalent symbolique : c'est la charité, la *dilectio* ». ³ S'il y a un seul cœur, il y a aussi « un seul corps dont tous les membres coopèrent. » ⁴ Et cette métaphore « va et vient du corporel au domestique . ⁵ (...) L'unité de la société humaine (...) procède, comme la santé des corps, comme la prospérité des maisons, d'une complémentarité, de la réciprocité des dons ». ⁶ Il y a « mutualité des échanges (...) mais dans une organisation hiérarchique » ⁷. Toujours selon Georges Duby, « l'équilibre de l'Etat se fonde, comme celui de la maisonnée, de la cour, sur l'image mythique d'un commerce amoureux entre le chef et ses subordonnés, et sur la réalité d'un pouvoir qui nourrit la famille, qui la réjouit de temps à autre, qui la moralise, la forçant à la concorde afin d'être mieux servi » ⁸ La société française doit donc se conformer au modèle de la famille pour parvenir à la prospérité, une famille unie dans l'amour mutuel et dans l'abnégation des fils vis à vis de la mère commune. Dans cette famille imaginaire, chacun trouvait sa place dans une hiérarchie convenue. Au Moyen-Age était prescrit un équilibre imaginaire entre ceux qui prient, ceux qui combattent et ceux qui travaillent . Les services rendus par les deux premiers ordres justifiaient en principe les privilèges dont ils bénéficiaient En 1789, ce n'est plus le cas, eux aussi doivent être soumis à la loi commune de l'impôt . Malgré tout, l'ordre hiérarchisé de la société doit être respecté, et il n'est encore pas question de délibérer « par tête », mais par ordre.

Dans le cadre des Etats Généraux, les métaphores du mariage politique du roi et du royaume, et celle de la famille unie pour évoquer le corps politique, rappellent aux

¹ Ibid. p. 24

² Ibid. p. 25

³ Georges Duby : *Les trois ordres, ou l'imaginaire du féodalisme*, Gallimard, 1978.

⁴ Ibid. p. 92

⁵ Ibid. p. 92

⁶ Ibid. p. 93

⁷ Ibid. p. 93

⁸ Ibid. p. 421

représentants leur généalogie « seconde » et ce qui en découle : l'amour mutuel du roi et de ses sujets, la soumission demandée aux « enfants » du roi et de la patrie. Cette métaphore crée à la fois une fiction généalogique et une « fabrique des frères¹ » qui doivent rester unis pour le bonheur et la prospérité du royaume. Cette référence au lien de fraternité pendant les Etats généraux n'est pas anodine, en effet, lors des derniers Etats généraux qui avaient eu lieu en 1614, l'orateur de la noblesse, le baron de Senecy, avait qualifié les membres du Tiers de « vilains » ou de « laquais », leur reprochant « d'avoir eu l'audace de se déclarer « les frères » des nobles dans leur commune filiation à l'égard de la patrie.² » En effet, pour la noblesse, depuis la fin du XVII^e siècle et le début du XVIII^e siècle, les Français, qui « sont des Francs », descendent des Germains, et pour le comte de Boulainvilliers, les Francs ont conquis militairement la Gaule gallo-romaine, ce qui aurait légitimé la royauté franque et les privilèges de la noblesse. Même à la veille de la Révolution, les tenants de ce « germanisme » se font entendre³. Le lien de fraternité des enfants de la patrie ne va donc pas de soi.

A ce moment-là, cette rhétorique familiale est également partagée par beaucoup de députés du Tiers Etat, mais dans le sens de l'égalité des « frères ». Le 27 juin 1789, jour où le roi cède et invite les députés des deux premiers ordres à se joindre au Tiers-état, Mirabeau ne déclare-t-il pas que lui et les députés désirent « enfin pour unique récompense de nos travaux, de voir tous les enfants de cette immense patrie réunis dans les mêmes sentiments, heureux du bonheur de tous, et chérissant le père commun dont le règne aura été l'époque de la régénération de la France. »⁴ Il ne doit plus y avoir de frères privilégiés, tous doivent coopérer de manière égale à la prospérité de la mère-patrie sous l'autorité du père de la famille française.

b) La nuit du 4 août 1789 : La fin des privilèges et l'avènement de l'égalité des enfants de Dieu et de la patrie

Les manifestations d'affection euphorique à l'égard de la France, mère commune, se poursuivent en été 1789, pendant la Grande Peur et alors que les députés décident de l'abolition des privilèges et de la fin de l'Ancien Régime ; les députés lorrains souhaitent

¹ Pierre Legendre *Leçons IV, L'inestimable objet de la transmission - Etude sur le principe généalogique en Occident*, Nouvelle édition, Fayard, 2004, p. 178

² Claude Nicolet, *La fabrique d'une nation, la France entre Rome et les Germains*, Editions Perrin, Paris, 2003, p. 84

³ Sieyès proposera de son côté de « renvoyer les nobles dans les forêts de Franconie », voir à ce sujet, Claude Nicolet, *La fabrique d'une nation, la France entre Rome et les Germains*, op. cit. p. 59

⁴ Etats généraux, *Archives Parlementaires*, 27 juin 1789, p. 168

« se livrer à leurs frères, et entrer avec le surplus des citoyens dans cette maison maternelle de la France, prête à reflourir sous l'influence de la justice, de la paix et de l'affection cordiale de tous les membres de cette immense et glorieuse famille. ¹ »

Les hommes d'Eglise se mobilisent aussi pour exhorter leurs concitoyens à plus de fraternité dans cette période de rupture. Selon l'abbé Fauchet ², prédicateur du roi, mais un des héros de la prise de la Bastille et bientôt orateur très populaire, Jésus-Christ s'est immolé « pour ne faire du genre humain qu'une seule famille, pour nourrir, d'un même pain céleste tous (vos) enfants, pour cimenter, d'un même sang divin, l'universelle fraternité. » ³

L'abbé Barret⁴, dans son discours pour la bénédiction des drapeaux à la garde nationale parisienne le 16 septembre 1789 demande aux «braves légions » de ranger,

¹ Assemblée nationale, *Archives Parlementaires*, 4 août 1789, p. 348

² Note biographique : Claude Fauchet (1744/1793) - Entré dans la communauté libre des prêtres de Saint-Roch, à Paris, il fut choisi pour précepteur des enfants du marquis de Choiseul, cousin du ministre, remplit quelque temps, auprès de l'archevêque de Bourges, Phélypeaux, les fonctions de grand vicaire, et fut nommé ensuite prédicateur du roi et abbé commendataire de Montfort-Lacarre, en Bretagne, par l'appui de d'Alembert et de Bernardin de St-Pierre : « Ces gens (la cour), écrivait-il peu après, sont fort honnêtes; mais des vertus il n'en est pas question. » Il prononça, en 1785, l'oraison funèbre du duc d'Orléans, petit-fils du régent, et l'année suivante celle de l'archevêque Phélypeaux. En 1788, chargé du dernier sermon de la fête de la Rosière à Suresnes, il manifesta, à cette occasion, des sentiments religieux et politiques dont la hardiesse déplut à la cour. Fauchet se vit rayé de la liste des prédicateurs du roi. Il servit avec enthousiasme, par la parole et par l'action, la cause des idées nouvelles, et déploya le plus grand zèle dans les assemblées des électeurs et des sections ; à la prise de la Bastille, on le vit, le sabre à la main, animer et conduire les assaillants. Les mémoires du temps racontent qu'il ramena trois fois à l'attaque le peuple, dispersé par le canon de la forteresse. La chaire fut dès lors, pour lui, un autre champ de bataille sur lequel il ne cessa de porter des coups à l'édifice monarchique. « Il y avait alors à Paris, a écrit Louis Blanc (*Histoire de la Révolution française*, tome III), un prêtre dont la voix agitait et charmait le peuple. Sa grande taille, sa chevelure noire étaient d'un guerrier, il avait le regard d'un apôtre, il avait le sourire d'une femme. Lorsque, du haut de la chaire, il animait la foule aux combats de la liberté, vous eussiez dit Savonarole; et cependant il y avait en lui quelque reflet de cette grâce pénétrante qui, dans saint François de Sales, faisait accourir les enfants et parlait au cœur troublé des mères. » Il appartient à la Commune de Paris, du 18 septembre 1789 au 8 octobre 1790. A cette époque, c'est lui qui proposa, en 1790, de réunir toutes les gardes nationales de France sous le commandement de La Fayette. Il dirigeait la Société des Amis de la Vérité et était l'infatigable animateur du Cercle Social, et disciple enthousiaste de Rousseau. Il prônait un socialisme fondé sur l'amour, et le christianisme, dont la franc-maçonnerie, selon lui, annonçait l'organisation. Mystique, l'abbé Fauchet lançait l'anathème sur les voltairiens et, d'une façon générale, sur tous ceux qui se méfiaient de son syncrétisme christo-maçonnique. Il devint évêque constitutionnel du Calvados en avril 1791 puis devint Conventionnel lié aux Girondins. Il se proclama républicain en juin 1791, lors de la fuite de Louis XVI, et fut élu par le Calvados à la Législative puis à la Convention. Il vota contre la mort du roi, refusa de siéger après le 2 juin 1793, fut impliqué le 14 juillet dans l'affaire de Charlotte Corday et périt avec les Girondins. (Sources : Pierre Rosanvallon *Le modèle politique français, la société civile contre le jacobinisme de 1789 à nos jours*, Paris, Ed. du Seuil 2004, 446 p. p. 42 ; Jean Maitron, *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français -Première partie 1789-186 ; Dictionnaire des parlementaires français de 1789 à 1889 (A.Robert et G.Cougny)*)

³ Abbé Fauchet, *Second discours sur la liberté française*, 31 août 1789 p. 3 (il prononça son *premier discours sur la liberté française* le 5 août 1789 et le troisième le 27 septembre 1789, cf infra.

⁴ Louis-François-André Barret, (1758-2 septembre 1792) prêtre à l'archidiocèse de Paris et victimes des massacres de septembre 1792 à l'abbaye de Saint-Germain, béatifié en 1926.

« en actions de grâce, autour de ses Autels, ces Drapeaux que la Patrie vous a confiés. Dieu ne veut voir sur la terre que des sujets soumis et reconnaissants ; il n'a prétendu y établir qu'un peuple de frères . »¹

Enfin, « une harmonie miraculeuse va asseoir sur des bases solides une paix immuable. L'égalité est établie, mes enfants, vous dit l'Eglise par la bouche de l'Apôtre : mettez le comble à ma joie, en vous réunissant tous dans les mêmes affections et dans les liens de la même charité, la grande famille de la Patrie n'aura bientôt plus qu'un seul cœur, puisqu'elle n'a déjà plus qu'un intérêt, l'intérêt de tous. »² Les abus vont disparaître, « qui établissaient une distinction odieuse entre les enfants de la même mère »³

c) Des frères qui se veulent solidaires

Pour les révolutionnaires laïcs, les idéaux de fraternité et d'amitié motivent la demande de la réunion d'Avignon à la France :

« En se réunissant à la nation française, le Peuple d'Avignon a sans doute prouvé son admiration pour elle. Oui, nous osons le prédire, et peut-être le temps n'en est pas éloigné, le peuple français donnera des lois à l'univers entier, et toutes les nations viendront se réunir à lui, pour ne plus faire de tous les hommes que des amis et des frères (...) La France est libre ; nous ne pouvons le devenir que par elle, et nous nous jetons dans ses bras. »

L'accent est porté sur la solidarité entre les frères aînés et les frères cadets : « Peut-on être français et ne pas tressaillir à l'approche de ce grand jour qui fera de la France une seule famille, dont les frères aînés dociles à la voix de leur mère commune, s'empresseront d'assurer à leur puînés une fortune solide, et des jours heureux. »⁴

On notera comment les femmes sont totalement passées sous silence. C'est cette origine commune qui justifie cette solidarité : « enfants d'une même origine⁵, demain, nous jurerons

¹ Abbé Barret, *Discours pour la bénédiction des drapeaux de la Garde Nationale Parisienne*, 16 septembre 1789, p.6.

² Abbé Barret, *Discours pour la bénédiction des drapeaux de la Garde Nationale Parisienne*, op. cit. , p. 24

³ Ibid. p. 26

⁴ M. Monin, curé d'Hargnies, président de l'Administration du District de Rocroi, *Discours prononcé le 27 juin 1790 à l'ouverture de l'assemblée des Gardes Nationales, pour l'élection des Députés à la Fédération générale du 14 juillet* p. 1/3.

⁵ Il n'y a donc plus de référence à la hiérarchie nobiliaire se légitimant par la victoire des Francs sur les Gallo-romains comme voulait l'établir Boulainvilliers.

de nous chérir et de nous prêter en tout temps, en tout lieu, dans toutes les circonstances, les secours mutuels d'une sincère fraternité.»¹ Ces discours laïques adoptent certes la représentation de la nation en tant que famille, avec une « mère » et une origine commune, mais sans plus insister sur les notions d'unité, de concorde, d'accord, d'harmonie, etc.. L'accent porte sur la solidarité (« secours mutuels « entre « amis » et « frères »), dans le cadre d'une nation-famille, qui définirait une identité commune (« être français »). Il y a toujours cette argumentation basée sur l'affectivité, mais avec moins de pathos que dans les discours ecclésiastiques.

d) Les mauvais fils de la mère commune sont désignés : les aristocrates

Les hommes d'Eglise commencent à nommer et à identifier les ennemis de la patrie. Selon l'abbé Fauchet, « Jésus-Christ mourut pour le Genre-humain, en mourant pour sa Patrie. C'est comme ennemi de César qu'il fut immolé (...) enfin, ô mes Frères, je mourrais content, après avoir dit cette seule parole : C'EST L'ARISTOCRATIE QUI A CRUCIFIE LE FILS DE DIEU »² L'histoire de la France résonne alors d'accents bibliques ou au moins mythiques :

« un jour, une heure ont suffi pour détruire ce colosse de Puissance arbitraire qui pesait, depuis dix siècles, sur la plus intéressante Nation de l'Univers (...) Les impies qui dévoraient la Patrie comme une proie facile, disparaissent à l'heure marquée par eux pour le carnage. Les citoyens prêts à être dévorés lèvent leurs têtes parmi les ombres de la mort, frappent d'un seul coup l'Aristocratie, forte de mille années de règne, de deux-cents mille satellites armés pour la destruction ; et l'Aristocratie n'est plus ; et la Patrie respire.³ »

Pour Fauchet, l'aristocratie avait « cumulé toute les horreurs sur nos têtes »,⁴ Elle « avait des projets atroces (...) c'était l'heure indiquée par les Ennemis de l'Etat, pour égorger la Patrie »⁵ Il faut résister, « mes frères, jusqu'à mourir pour la Liberté de la Patrie. Voilà l'Evangile mes frères ; toute autre Religion est une impiété »⁶ « Les Lois seules ; ces Lois sacrées qui exprimeront la volonté publique, régleront à l'avenir les vengeances de la Patrie et

¹M. VEIRIEU, capitaine de la Légion de la Pierre en présence de la Municipalité, *discours prononcé à la réception de MM. Les Commissaires des Gardes nationales qui se sont confédérées sous les murs de Toulouse*. Chez D. Desclassan, maître-es-Arts, Imprimeur de l'Académie Royale des Sciences, p. 12.

² Abbé Fauchet, *Discours sur la liberté française prononcé le mercredi 5 août 1789* (23p) pp. 7-8 - Il prononça, le 5 août 1789, l'oraison funèbre des morts pour la liberté

³ Ibid. p. 2

⁴ Ibid. p. 10

⁵ Ibid. p. 14

⁶ Ibid. p. 9

les Justices de la Nation »¹ A la fin de son discours, il s'emporte : « Vive la Nature et tous ses bons sentiments ! vive la Patrie et tous ses bons Citoyens (...) vivent les Gardes Nationales et tous les bons Soldats de la Patrie ! (...) Gloire à Dieu qui nous a rendus libres ! »² Les aristocrates, qui ne peuvent être que des « impies » vont bientôt être l'objet d'un « carnage ». L'impression de ce sermon fut si vive qu'une foule considérable précédée d'un héraut qui portait une couronne civique, conduisit triomphalement Fauchet à l'Hôtel de Ville. Quelques jours après, dans l'église paroissiale de Sainte-Marguerite, en présence des districts réunis du faubourg St-Antoine, et la bénédiction des drapeaux ayant eu lieu, Fauchet monta en chaire encore et présenta la Révolution française comme l'accomplissement des prophéties d'Isaïe³.

Le 31 août 1789, dans son second discours sur la liberté française, les premiers mots de l'Abbé Fauchet sont une citation de Saint Paul aux Galates, chap. V v. 11 à 15 qui justifie ces propos belliqueux : « plût à Dieu que ceux qui vous troublent fussent retranchés du milieu de vous, car vous êtes appelés à la liberté, Frères. Prenez garde seulement que cette liberté n'irrite vos passions, mais servez vous les uns les autres par une charité pure. »⁴ L'aristocratie est ici comparée à une hydre, qui « portait dans les nues ses cent têtes orgueilleuses, insatiables de la substance des peuples, et qui de ses pieds d'airain foulait comme une vile fange tous les enfants de la Patrie »⁵ Abattue, l'hydre se transforme en serpents venimeux qui « lancent le poison de la haine et le feu de la discorde (...) ces monstres dévoreraient et engloutiraient la Patrie »⁶ Il n'est selon lui « que deux classes d'hommes dans toute la France, les bons et les mauvais citoyens. »⁷ « Ces vils étrangers, ces rebus des Nations vont disparaître. Nous allons, avec l'humanité qui convient à un peuple généreux, en purger la capitale et la France ». ⁸ Et pour être plus clair : « le parfait Chrétien (...) est le seul Concitoyen sûr dans la Patrie »⁹ En effet, « la catholicité n'est que l'Assemblée, la Communauté, l'Union des Frères, fidèles à la Patrie de la Terre, pour s'élever ensemble à la Patrie des Cieux »¹⁰ On retrouve dans ces discours le ton employé par certains Pères de l'Eglise cités plus haut pour qui l'individu doit se

¹ Ibid. p. 15

² Ibid. p. 16

³ cf *Dictionnaire des parlementaires français de 1789 à 1889* (A.Robert et G.Cougnny), cf supra et introduction sur la parole mythique.

⁴ Abbé Fauchet, *Second discours sur la liberté française*, prononcé le 31 août 1789, pp. 1-28

⁵ Ibid. p. 6

⁶ Ibid. p. 6

⁷ Ibid. p. 10

⁸ Ibid. p. 16

⁹ Ibid. p. 20

¹⁰ Ibid. p. 21

soumettre à l'Eglise, à son autorité, pour en préserver l'unité à tout prix. « Frères soyez uns dans toute la France, et vous êtes éternellement libres .»¹

Il semble ainsi que les discours de Saint Cyprien ont été repris presque en l'état par ce prédicateur. Les « mauvais » citoyens pourraient courir le risque d'être traités comme les hérétiques l'avaient été aux pires moments de l'histoire de l'Eglise. L'image du combat contre l'hydre, qui bien sûr doit être vaincue, encourage le « bon » citoyen à s'identifier au héros Hercule. C'est un modèle issu de l'Antiquité. Quand il s'agit du sacrifice consenti, le modèle semble être plutôt celui du Christ..

Il n'y a pas que les ecclésiastiques à s'exprimer de la sorte. Mirabeau, le 23 juin 1789 déclare que la « personne de chaque député est inviolable »², et que les individus qui attenteraient à celle-ci « sont infâmes et traîtres envers la nation, et coupables de crime capital. L'Assemblée nationale arrête que, dans les cas susdits, elle prendra toutes les mesures nécessaires pour rechercher, poursuivre et punir ceux qui en seront les auteurs, instigateurs ou exécuteurs .»³ Ce n'est pas le même style de condamnation quasi biblique de l'abbé Fauchet, mais les adjectifs « infâmes » et « traîtres envers la nation » restent sans nuance et sans appel. Le fait d'être un bon citoyen ne va donc pas nécessairement de soi. Ici aussi on retrouve cette représentation dichotomique propre aux discours ecclésiastiques de l'époque.

3. Du code de l'Évangile au code de la Nation et de la Loi

a) Le dévouement et l'obéissance à la mère-patrie dans le respect du code de l'Évangile

Pour l'abbé Barret, le bon citoyen est vertueux par définition. Les vertus sont « conservatrices de l'ordre, et sources de bonheur »⁴ Selon Fauchet, l'Évangile est « le Code parfait de la Vertu, et l'unique moyen de bonheur pour mes concitoyens.»⁵ C'est « l'esprit de pauvreté, qui caractérise le Chrétien et le Citoyen »⁶ Et seules

¹ Abbé Fauchet, *Troisième discours sur la liberté française*, prononcé le 27 septembre 1789 pp. 14-33

² Etats généraux, *Archives Parlementaires*, 23 juin 1789, p. 147

³ Ibid. p. 147

⁴ Barret, *ibid.* p. 10

⁵ Fauchet, *Troisième discours*, *ibid.* p. 10

⁶ *ibid.* p. 14

« les mœurs, enfin, les mœurs parfaites (..) sont et assurent l'universelle félicité de la Mère-Patrie »¹ (...) L'homme vertueux se renonce soi-même en tout ce qui nuit au bien général, en tout ce qui offense le bonheur d'autrui : ce renoncement est tout l'Évangile ; et il est manifestement toute la Vertu (...) son zèle est pour la Patrie ; il y trouve son bonheur (...) C'est en s'oubliant soi-même que l'homme se retrouve heureux ; c'est en travaillant pour les autres qu'il s'aime ; c'est en vivant pour eux qu'il vit dans les délices, c'est en se dévouant pour la Patrie qu'il obtient l'immortalité ! »²

L'amour et le dévouement pour la mère-patrie dans le respect du code de l'Évangile et des mœurs constituent la référence suprême. Les richesses quant à elles sont dénoncées comme « corruptrices », Jésus-Christ les a « flétries de tous ses anathèmes, comme l'infection de la société »³ Les revenus des riches « doivent passer de leurs mains impures et souillées dans les mains pures et sacrées de la Patrie »⁴

La philosophie des Lumières est alors reléguée derrière l'Évangile, qui « est la philosophie du ciel, descendue sur la terre. La terre l'a défigurée par l'imposture des passions. »⁵ Celles-ci « nous dégradent et nous avilissent »⁶ Il faut prendre garde à ce que la liberté nouvellement acquise n'excite les passions

« contre les intérêts de la Liberté même, et au grand détriment de la Patrie. »⁷ (...) La Liberté sans la religion retombe de son poids dans la licence (...) on quitte dans son cœur la Patrie pour revenir à soi : l'intérêt propre absorbe la vie, l'intérêt commun ne fait que la couvrir de son ombre : les passions dans une fermentation plus vive isolent les cœurs : on n'est plus Frères qu'en apparence, on est réellement ennemis les uns des autres ; alors la Liberté périt, et la Patrie n'est plus. »⁸

Les passions sont ennemies de la liberté, en effet « le despotisme le plus terrible, c'est la tyrannie des passions. »⁹ Les couples d'opposition se déploient au fur et à mesure des discours. La possession de richesses, l'égoïsme et le déchaînement des passions sont inconciliables avec les vertus patriotiques, elles-mêmes associées à la « pureté » et au caractère

¹ Ibid. p. 25

² Ibid. p. 28

³ Ibid. p. 21

⁴ Ibid. p. 24

⁵ Fauchet, *Deuxième discours*, ibid. p. 4

⁶ Ibid. p. 10

⁷ Ibid. p. 18

⁸ Ibid. p. 19

⁹ *Mandement Archevêque de Paris*, ibid. p. 9

« sacré » de la patrie. Pour Fauchet, « la Religion chrétienne est, mes Frères, à la raison, ce qu'est une mère à son enfant. Soyons dociles à sa voix bienfaisante ; nous trouverons dans ses conseils, dans sa tendresse, des avis salutaires qui nous mettrons à l'abri de la séduction »¹ On imagine un nouvel ordre social. « Vous aurez toujours des Pauvres, mais ils auront du travail et du pain : la Patrie, immensément opulente, leur en fournira ; vous aurez toujours des Riches ; mais ils auront de la modestie et des vertus : la Patrie, dispensatrice de l'estime méritée, en échange de la vanité sacrifiée, en aura fait des Citoyens. »² Les Français ont désormais une mère-patrie et une religion à qui ils doivent obéir comme à une mère. Nulle part dans les discours de Fauchet il n'est mention de l'Eglise en tant qu'institution, et la métaphore de l'Eglise en tant que mère n'apparaît pas non plus.

Dans les discours des hommes d'Eglise engagés aux côtés des révolutionnaires, on retrouve pêle-mêle les références aux lois, à la Nature et « aux bons sentiments », à la liberté (dont il faut se méfier car elle peut « exciter » et « irriter » les passions). La référence à l'histoire glorieuse de la France, à son monarque « père de ses peuples » s'efface, au profit de la nouvelle référence principale, la religion. Il s'agit d'abord du catholicisme, qui doit guider le croyant et le citoyen de la patrie terrestre à la patrie céleste. L'Evangile est le Code de la Vertu, elle-même seul moyen d'atteindre le bonheur, mais aussi la philosophie du ciel. Ceux qui ne se conforment pas à ce nouveau code évangélique de fraternité sont bien sûr les Aristocrates, et l'Aristocratie elle-même est vouée aux gémonies.

Pour instaurer ce nouvel ordre, la pédagogie est essentielle. La vertu doit s'enseigner dès l'enfance. L'enseignement doit faire aimer la patrie :

« en effet, Messieurs, s'il est vrai que des premières impressions de l'enfance, dépendent nos affections dans un âge plus avancé ; quelle influence ne doit pas avoir sur le cœur de la jeunesse, l'opinion des hommes destinés à diriger ses premiers pas, et à développer ses sentiments ? (...) le sanctuaire de l'éducation doit toujours être l'école du patriotisme (...) en développant dans les enfants de la patrie le germe des vertus et des talents, ce sont des défenseurs que vous préparez à la liberté.³ »

¹ Abbé Cassius : « *Sermon patriotique prêché dans l'église de Saint-Germain-des-Prés, le dimanche de quasimodo, 11 avril 1790, par M. l'Abbé Cassius, vicaire de la Paroisse de Saint Louis en l'Isle, membre de plusieurs sociétés littéraires, ci-devant prêtre de l'Oratoire.* A Paris, chez le Clere, libraire, sur St. Martial, près celle aux Ours, N° 254 » pp. 19-40

² Fauchet, *Troisième discours*, ibid. p. 26

³ M. Dumouchel, Recteur de l'Université, *Discours à l'Université assemblée au Collège de Louis-Le-Grand, pour prêter le Serment Civique, le mercredi 10 février 1790.*

Cependant, en 1790/1791, le ton change, les prêtres sont associés à la mission éducative patriotique, mais le code de l'Évangile et ses vertus commencent à s'effacer, ils tendent à être supplantés par le code de la patrie et des lois. Des députés demandent alors aux hommes d'Église de contribuer à faire aimer la patrie et ses lois.

« Elle appartiendra aux lois, cette majesté sainte, lorsque les ministres de la religion, fidèles aux règles inaltérables et sacrées de l'Évangile, comme aux nations qu'elles éclairent, rendront à la puissance publique ce qui lui appartient (...) C'est aux ministres de l'autel à faire aimer la patrie dont ils sont les enfants. C'est à ces magistrats politiques et religieux de publier le code de la nation dans les temples et d'associer ainsi le culte des lois à celui de l'Éternel.¹ »

Ce sont donc maintenant les représentants du peuple qui assignent leur rôle aux ecclésiastiques, en tant que pédagogues de la nation. Et bientôt, les députés vont reléguer les ecclésiastiques à un rôle de plus en plus subalterne. La nouvelle mère-patrie se réfère dans ces discours d'abord à la religion chrétienne et catholique, et non à l'Église en tant qu'institution. L'Église catholique a vu ses biens mis en vente en novembre 1789, et à partir de février 1790, il est interdit aux religieux de prononcer des vœux perpétuels. Désormais, c'est la Nation, cette nouvelle patrie, qui doit pourvoir à l'entretien des pauvres, alors que jusque là c'était principalement l'Église qui devait s'en occuper. Le code de la Nation succède au code de l'Évangile. En ce qui concerne le soutien aux plus démunis, le député Le Chapelier² développe cette idée le 2 novembre 1789. Ce n'est plus l'Église, mais bien la nation qui devra s'employer à soulager les pauvres :

« doit-on laisser le soin de leur subsistance aux ecclésiastiques ? Que peut-on bénéficier (sic) ? une stérile et dangereuse charité, propre à entretenir l'oisiveté. La nation, au contraire, établira dans ces maisons de prière et de repos des ateliers utiles à l'Etat, où l'infortuné trouvera la subsistance avec le travail (...) Il n'y aura plus de pauvres que ceux qui voudront l'être.³ »

¹ M. Barrère, député à l'Assemblée nationale, *Archives Parlementaires*, 28 février 1791, p. 578

² Note biographique : Isaac René Guy Le Chapelier (1754-1794) : avocat, élu aux états généraux par le tiers état de la sénéchaussée de Rennes. Il fonde le club breton, fait voter la loi qui porte son nom, quitte le club des Jacobins qu'il a fondé, se rapproche des Feuillants et jugé suspect pour son modérantisme et pour être un agent de l'Angleterre, il est guillotiné. (d'après J. Tulard, J.-F. Fayard, A. Fierro, *Histoire et dictionnaire de la Révolution française*, op. cit.)

³ Assemblée Nationale, *Archives Parlementaires*, p. 639

Pour Mirabeau la mise en vente des biens du clergé ne se justifie que si « la nation, en détruisant même le clergé, et avant de s'emparer de ses biens pour toute autre destination doit assurer dans tout son territoire, et par hypothèque spéciale sur ses biens, la subsistance des pauvres. »¹ Il demande « un établissement national en faveur des pauvres ». ² L'évêque d'Autun, M. de Talleyrand, accepte la vente des biens du clergé au profit de la nation qui s'occupera des plus pauvres. Les biens ont été destinés particulièrement aux pauvres : or, ce qui n'est pas donné à tel pauvre en particulier, mais qui est destiné à perpétuité aux pauvres, peut-il n'être pas donné à la nation qui peut seule combiner les vrais moyens de soulagement pour tous les pauvres ? »³ Les déclarations de Mirabeau, de Le Chapelier comme celles de Talleyrand semblent éloignées de toute idéalisation de la patrie et de tout pathos, et avoir surtout une visée pratique : les biens de l'Eglise étant vendus, il faut que la Nation se substitue à celle-ci pour ses œuvres de charité. Le soir du 4 août 1789, lors de la séance présidée par Le Chapelier, c'est le député Guy Target qui ouvre le débat en lisant le *Projet d'arrêté relatif à la sûreté du Royaume*. Il affirme ainsi que l'Assemblée Nationale « est uniquement occupée d'affermir le bonheur du peuple. »⁴ Ce collectif anonyme au féminin semble s'occuper du peuple comme une mère le ferait de ses enfants. Ce n'est pas l'expression de députés, d'individus avec leurs histoires personnelles, avec leurs limites, leurs parti-pris et leurs intérêts, qui parlent, prennent des décisions et légifèrent, mais une entité à la fois anonyme et bienveillante. Il semblerait que la notion de solidarité entre frères et amis entrevue en juin 1789 disparaisse au profit de la représentation d'une patrie et d'une nation active à soulager les malheurs des citoyens, et qui commence à supplanter l'Eglise catholique dans ce domaine..

b) Amour et obéissance à l'égard de deux allégories maternelles : la Nation et la Loi

Dans un discours prononcé le dimanche 14 Février 1790 à l'occasion du serment civique⁵ dans l'Eglise de Notre-Dame, en présence de l'Assemblée Nationale, de celle de la

¹ Ibid. p. 646

² Ibid. p. 649

³ Ibid. p. 650

⁴ Assemblée Nationale, *Archives parlementaires*, 4 août 1789, p. 343

⁵ Les serments civiques ont joué un rôle important pendant la Révolution, à commencer par celui prononcé le 20 juin 1789 par les députés aux états généraux, puis lorsque les gardes nationales se fédèrent, et prêtent serment sur « l'autel de la patrie », et surtout le 14 février 1790 lors de la fête de la Fédération au cours de laquelle on juge « d'être fidèle à la Nation, à la Loi et au Roi ». Le serment civique est intégré dans la Constitution de 1791 et imposé aux ecclésiastiques, ce qui entraîne le schisme entre prêtres jureurs et réfractaires. Par ailleurs le 20 septembre 1792, « les députés de la Législative laïcisent l'état civil et (...) légalisent le divorce. C'est pour tous les curés la fin d'une fonction traditionnelle, et pour tous la rupture avec le passé. C'est aussi le début de la désertion par le clergé constitutionnel. » cf François Furet, Mona Ozou, *Dictionnaire critique de la Révolution française, Institutions et créations*, Champs Flammarion, Paris, 1992, p. 316

De nombreux autres serments ont lieu par la suite. Voir à ce sujet J. Tulard, J.-F. Fayard, A. Fierro, *Histoire et dictionnaire de la Révolution française*, article *Serments civiques*.

Commune, et de la Garde Nationale Parisienne, par le chanoine Mulot, ¹ l'orateur en appelle à l'Esprit-Saint et au sentiment : « Esprit Divin, (...) couronnez ma soumission par l'abondance de vos faveurs, guidez ma langue ; donnez-moi l' expression simple et sublime du sentiment, et j'aurai la seule éloquence que je désire, l'éloquence du cœur ». Il insiste sur la valeur affective du serment qui va être prêté.

« C'est à la Nation que vous allez jurer d'abord d'être fidèles. A la Nation ! Ah ! qu'il doit être doux pour vous ce Serment ! C'est le cri de l'amour pour une mère chérie : c'est l'expression de la plus noble des passions, de ces passions louables, nécessaires à l'homme dont elles créent l'énergie, qui agrandissent son âme, et, quoique puisées dans la Nature, l'exhaussent au-dessus de la Nature même. C'est ce sentiment consolant et flatteur qui rend si légers les travaux pénibles qu'il faut entreprendre, et ajoute aux peines cuisantes de l'exil, et au vide même de l'absence. Amour vivifiant de la Patrie ! Tu es répandu dans l'âme de tous ces Guerriers, ton feu sacré les consume ! C'est toi qui leur fis sentir toute la honte de l'esclavage sous lequel en vieillissant languissait la France ; c'est toi qui leur conseillas et leur fis obtenir la conquête de la Liberté. C'est pour mieux servir la Patrie, la Nation, qu'ils ont brisé leurs chaînes : c'est pour la protéger et la défendre qu'ils ont pris ces armes qui ennoblissent leurs mains. Semblables aux Macchabées, que l'amour de la Patrie a rendus si célèbres, ils ne veulent que vivre et combattre pour elle, et la victime la plus belle qu'ils n'hésiteraient pas de lui offrir est leur vie même ; le plus grand honneur à leur yeux est de mourir pour elle.² »

Rien ne semble meilleur et plus « naturel » que ce sentiment fusionnel d'abandon et de soumission du citoyen à la Nation :

« Jurer d'être fidèle à la Nation, c'est donc jurer de suivre le plus doux penchant de la Nature : c'est donc jurer d'abandonner son cœur à l'impulsion du plus pur amour : c'est jurer d'obéir, sans inquiétude et sans résistance, à la voix de la Nation ; c'est confondre sa volonté avec la sienne ; et, se reposant paisiblement sur sa sagesse, s'épargner jusqu'à la peine même de vouloir.³ »

¹ Discours de M. Mulot, Chanoine Régulier de S.-victor, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Président de l'Assemblée des Représentants de la Commune, imprimé par ordre de l'Assemblée des Représentants de la Commune (Paris, de l'Imprimerie de Lottin l'aîné, et Lottin de S-Germain, Imprimeurs-Libraires Ordinaires de la Ville, rue S.-andré des Arcs N°27) pp. 7-21 14/2/1790

² Ibid. p. 8

³ Ibid. p. 9

Le sentiment fusionnel est gage de l'amour : « une des preuves les plus sensibles de l'amour, c'est la réunion, la confusion des volontés, des vœux, des désirs. »¹ Ce sentiment s'élève au niveau de l'expression du sacré : « Non, Français, la patrie, la liberté, la constitution n'auront plus d'ennemis, dès que nous aurons environné de toute la force publique ces objets sacrés de notre culte et de notre amour.»² Jusqu'alors, c'était la patrie qui était considérée comme la mère commune des Français. Depuis 1789 la souveraineté du roi de droit divin source de tout pouvoir était passée dans les mains de l'Assemblée « nationale ». Dans ce discours prononcé dans la cathédrale de Notre-Dame, devant les députés, les représentants de la Commune et des gardes nationales, la Nation, qui incarne désormais la souveraineté nationale, bénéficie de ce transfert d'amour filial. En cet instant, Nation et patrie se confondent.

Il faut aimer la Nation, mais c'est la Loi qui ordonne cet ensemble, et à laquelle il faut se soumettre. La Loi « est l'âme de la Nation, et sans laquelle elle ne serait qu'un Corps immense, composé de Membres sans harmonie »³ « La Loi est un phare toujours lumineux, toujours nécessaire, qui montre les écueils, et les fait éviter (...) C'est l'aliment de la vie des Empires. »⁴ Elle parle elle-même :

« enfants des hommes, vous dit-elle, écoutez-moi, je vous apprendrai de grandes choses, mes lèvres annonceront la justice, ma bouche publiera la Vérité. Tous mes discours sont justes et pleins de droiture .. C'est de moi que vient le conseil et l'équité : c'est de moi que vient la force (...) Heureux sont ceux qui gardent mes voies !⁵ »

Les citoyens sont des guerriers, « toujours prêts à obéir à la Loi, toujours prêts à la défendre, vous n'agirez que par elle et pour elle. Par vous la licence sera réprimée, et la liberté soutenue : vos bras et vos armes seront toujours au service de la Patrie qui n'existe que par la Loi. »⁶ Ce sont les Lois qui protègent la Liberté « et l'amour de la Patrie est la vertu de tous »⁷ Auparavant, les vertus chrétiennes et l'amour de la patrie formaient un ensemble indissociable. Maintenant, l'amour de la Nation et le respect des Lois vont de pair. Pourrait-on dire que ce qui est constant, c'est le sentiment d'amour et le devoir d'obéissance à l'égard de

¹ Ibid. p. 18

² « Adresse des citoyens de Paris à tous les Français, document signé par Bailly, Maire de Paris, La Fayette, Commandant-général de la Garde Nationale Parisienne, Charon, président des députés de la Commune de Paris pour la confédération nationale, Pastoret, Lavis, secrétaires – Actes de la Commune de Paris pendant la Révolution, 8 juin 1790 » p. 723

³ Mulot Ibid. p. 10

⁴ Ibid. p. 11

⁵ Ibid. p. 12

⁶ Ibid. p. 13

⁷ Ibid. p. 9

l'entité allégorique ou métaphorique maternelle, et que ce qui change vraiment, c'est son langage, la parole à laquelle ses « enfants » doivent se soumettre : ici le code des vertus chrétiennes, là les « Lois » qui « ordonnent » ce grand corps, « Ordonner » dans tous les sens du terme : commander et agencer ?

c) Reconnaissance à l'égard des « pères de la patrie » et du roi

Dans ces discours, on trouve quelques références au père (le roi) ou aux pères (les constituants) :

« L'amour du Souverain est la vertu de la Nation : c'est si j'ose dire, une propriété du sol : l'enfant en est investi dans le sein de sa mère, qui le lui transmet avec la vie. »¹
 (...) oui vous êtes notre père, nous sommes vos enfants, et vos enfants vous jurent, de concert, et la fidélité et l'amour.²»

Et ceux qui se seraient éloignés un temps « par la crainte ou par l'erreur qui ne peuvent faire avec nous ce serment civique (...) ils reviendront tous soumis à la Loi, ils ne formeront plus qu'un seul troupeau sous un même Pasteur. »³

On rend également « grâce à la sagesse des Lois constitutionnelles, chef-d'œuvre admirable de la prudence et des lumières des Pères de la nouvelle régénération »⁴ « ô nos Pères ! ô Pères de la Patrie ! nous serons libres enfin »,⁵ Et si des ennemis venaient à menacer la nouvelle Constitution « qui a coûté à nos Pères tant de sueurs et de veilles, qu'ils tremblent ces scélérats ! Le Ciel dans sa justice armerait les Enfants pour venger leurs Pères : les sentiments, l'intrépidité, la valeur, chez les Français, ne sont point enchaînés au cercle que parcourt le char despotique des années.»⁶ Les Constituants seraient ainsi une assemblée d'hommes sages, des pères « au courage invincible. »⁷ Les jeunes patriotes quant à eux « brûlent d'ardeur pour le salut et la gloire de la Patrie »⁸

¹ Mulot, Ibid. p. 17

² Ibid. p. 18

³ Ibid. p. 20

⁴ *Discours prononcé à l'Assemblée Nationale pour Foin l'Aîné, commandant du Bataillon des jeunes Patriotes du cul-de-sac Saint-Pierre à la Séance du Samedi soir, 3 juillet 1790* imprimé par ordre de l'Assemblée, , à Paris, chez Baudoin, Imprimeur de l'Assemblée nationale, rue du Foin St.-Jacques, N° 31, pp. 1-3.

⁵ Ibid. p. 3

⁶ Ibid. p. 3

⁷ Ibid. p. 3

⁸ Ibid. p. 2

En 1791, Saint-Just implore les représentants du peuple : « Ô législateurs ! Donnez-nous des lois qui nous forcent à les aimer, l'indifférence pour la patrie et l'amour de soi-même est la source de tout mal ; l'indifférence pour soi-même et l'amour de la patrie est la source de tout bien.¹ »

d) Paradoxe d'une exhortation à la fusion et d'une atomisation progressive de la société

Cette sacralisation des lois et de la patrie « maternelle » escamote une atomisation voulue de la société. En effet, le 14 juin 1791 est votée la loi « Le Chapelier », du nom du député qui la présente à l'Assemblée Nationale, au nom du Comité de Constitution. Il explique ce jour-là à l'Assemblée que des personnes « ont cherché à recréer les corporations anéanties. (...) Le but de ces assemblées, qui se propagent dans le royaume, et qui ont déjà établi entre elles des correspondances (...) est de forcer les entrepreneurs de travaux, les ci-devant maîtres, à augmenter le prix de la journée de travail »² Pour Le Chapelier, ceci représente une renaissance de l'esprit de corporatisme avec toutes les entraves à la liberté et les « troubles » qu'il peut entraîner. Pour lui, les caisses de secours que ces assemblées ont créées

« ont paru utiles. Mais qu'on ne se méprenne pas sur cette assertion, c'est à la nation, c'est aux officiers publics, en son nom, à fournir des travaux à ceux qui en ont besoin pour leur existence et des secours aux infirmes. Ces distributions particulières de secours, lorsqu'elles ne sont pas dangereuses par leur mauvaise administration, tendent au moins à faire renaître les corporations ; elles exigent la réunion fréquente des individus d'une même profession (...) l'exclusion de ceux qui ne se soumettraient pas à ces règlements ; c'est ainsi que renaîtraient les privilèges, les maîtrises, etc, etc. (...) Il faut donc remonter au principe, que c'est aux conventions libres d'individu à individu, à fixer la journée pour chaque ouvrier³. »

Le député convient cependant que le salaire de travail « devrait être un peu plus considérable qu'il l'est à présent ». ⁴ Par contre, les chambres de commerce continueront d'exister, car « aucun de nous n'entend empêcher les commerçants de causer ensemble de leurs affaires » ⁵ Et pour conclure, le député Camus demande à ce que « le rapport de M. Le

¹ Saint-Just, *Œuvres complètes, Esprit de la Révolution et de la Constitution de France* Gallimard, 2004, p. 409

² Assemblée Nationale, *Archives Parlementaires*, 14 juin 1791, p. 210

³ Ibid. p. 210

⁴ Ibid. p. 210

⁵ Ibid. p. 212

Chapelier soit imprimé en même temps que les articles, parce que je le crois très propre à éclairer les ouvriers sur leurs devoirs. »¹

Cette loi qui finit d'anéantir les corporations, et qui interdit toute délibération et convention entre les ouvriers entre eux et avec les entrepreneurs, est adoptée immédiatement, malgré la protestation d'un député qui voudrait prendre le temps d'y réfléchir, car il semble urgent à l'Assemblée de faire cesser « la fermentation (qui) est aussi grande dans les villes de province qu'à Paris »² Il n'y a désormais plus que « l'intérêt particulier et l'intérêt général », l'individu et la nation. C'est l'entité collective « Nation » qui doit donner une réponse aux problèmes sociaux. Mais l'individu qui entre dans une relation de salariat est sans recours face au patron qui l'emploie. Pour rappel, ce n'est qu'en 1884 que l'existence des syndicats sera reconnue par la loi. On se retrouve donc dans une société nouvelle dont les corps intermédiaires sont en train de disparaître, et qui s'atomise. Face à la réalité très dure de ces rapports de force forcément inégaux, le pouvoir essaye de continuer à propager les images de concorde et d'harmonie, de fusion du corps social, et d'escamoter la réalité conflictuelle.

4. Fêtes révolutionnaires : un programme pédagogique à l'antique pour l'amour de la patrie et l'obéissance aux lois

a) Condamnation de la constitution civile du clergé et de la Déclaration des Droits de l'Homme et du citoyen en mars 1791 : la première fracture entre la Patrie et l'Eglise

Ces efforts des révolutionnaires pour maintenir la cohésion de la société sont par ailleurs minés par les tergiversations du roi, sa tentative de fuite à Varennes, les résistances du clergé, les tentatives de complot, et surtout en mars 1791, par la condamnation par le pape de la Déclaration de l'Homme et du Citoyen et de la constitution civile du clergé. Cette condamnation est exprimée dans les termes les plus violents. La constitution

« renversait en effet les dogmes les plus sacrés (...) détruisait les droits du premier Siège Apostolique (...) abolissait les cérémonies les plus saintes, s'emparait des domaines et des revenus ecclésiastiques, et entraînait de telles calamités qu'on aurait peine à le croire si on ne les éprouvait. »

¹ Ibid. p. 212

² Ibid. p. 211

Le pape évoque la réaction de Grégoire le Grand à la lecture d'un écrit qu'un Evêque de Constantinople lui avait envoyé et qui lui a fait le même effet : « à peine en eut-il parcouru les premières pages, qu'il fit éclater l'horreur que lui inspirait le venin renfermé dans cet ouvrage ». La liberté, et surtout la liberté de penser et de s'exprimer sur la religion est considérée par le pape comme un « droit monstrueux. » considérée par le pape comme un « droit monstrueux. » L'égalité et la liberté sont décriées comme « des chimères et des mots vides de sens. », il faut être « soumis par la nécessité. » Dans son *Manifeste à toutes les puissances catholiques pour former une croisade contre la France*, il souhaite « que le règne heureux du fanatisme commence, qui malheureusement pour nous a trop longtemps été étouffé dans notre cœur, par ces préjugés ridicules de la philosophie moderne ; et de toutes les absurdes rêveries » qui auraient été « suggérées adroitement par l'impie Voltaire, et J.J. Rousseau, monstres abominables, vomis dans la colère pour faire le malheur des peuples. »¹

b) Contre l'Eglise, le recours à l'Antiquité

Comment les révolutionnaires vont-ils parvenir à obtenir le sentiment d'obligation, c'est-à-dire la « soumission » et la « concorde » désirées, dans une situation où à l'intérieur du pays, rien n'est sûr, et à l'extérieur, une coalition s'organise contre la France révolutionnaire ? S'il s'avère que les prêtres fidèles à la papauté ne sont plus les vecteurs sûrs de la pédagogie révolutionnaire, les fêtes révolutionnaires vont représenter des tentatives pour pallier à cette possible défaillance. Pour les hommes politiques, « ce fut le spectacle du culte révolutionnaire déjà tout formé dans les fédérations qui provoqua chez eux le désir de le perfectionner, de le systématiser, d'en faire, en un mot, un instrument politique. »² Pour Mirabeau, il faut que « les fêtes nationales (...redeviennent) ce qu'elles ont été autrefois en Grèce et à Rome, une école de patriotisme et de morale. Elles ramèneront peu à peu l'unité entre la « magistrature et le sacerdoce » ; elles feront disparaître les divisions, les défiances, les préjugés des citoyens. Leur objet « doit être seulement le culte de la Liberté, le culte de la Loi »³ Dans son « rapport sur l'Instruction publique » rédigé en 1791, Talleyrand s'inspire du projet de Mirabeau, son ami. « Les fêtes nationales sont considérées par lui comme une partie de l'instruction publique, comme l'école des hommes faits. Il espère (...) qu'elles entretiendront chez les Français « l'amour de la Patrie, cette morale presque unique des anciens peuples libres. »⁴ La Constituante adopte à l'unanimité cet article additionnel à la Constitution : « il sera établi des

¹ *Manifeste du pape à toutes les puissances catholiques pour former une croisade contre la France*, 1792, p. 12

² Albert Mathiez : *Les origines des cultes révolutionnaires*, 1789/1792, Slatkine, Megariotis Reprints, Genève 1977 p. 77

³ Ibid. p. 79

⁴ Ibid. p. 81

fêtes nationales pour conserver le souvenir de la Révolution française, entretenir la fraternité entre les citoyens, les attacher à la Patrie et aux lois . » (Constitution de 1791, titre Ier)¹ Il est maintenant explicitement fait référence aux modèles de l'Antiquité, puisque le catholicisme n'est plus fiable. Jacques Guilhaumou explique dans son ouvrage *« L'avènement des porte-parole de la République, essai de synthèse sur les langages de la Révolution française »*² que « le groupe girondin, constitué autour de Brissot », est porteur « d'un projet cohérent, développé plus spécifiquement par le théoricien du groupe Lanthenas », et qu'ils incarnent au printemps 1792 la volonté jacobine de régénérer « l'esprit public » au sein du réseau des sociétés patriotiques en pleine extension.³ » Lanthenas affirme en effet « qu'on ne peut compter sur les prêtres d'aucune secte pour l'instruction la plus essentielle dont les peuples aient besoin, il faut que la morale, la première des sciences, la politique, qui n'est qu'une branche de la morale, et notre Constitution, fondée sur les véritables principes de celle-ci, aient un enseignement convenable à leur importance et aux circonstances où nous nous trouvons.⁴ » Lanthenas souhaite que des missionnaires patriotes s'en aillent propager l'instruction publique pour tous les citoyens, dans le but de « répandre les plus vives lumières », en faisant renaître « les magnifiques amphithéâtres des peuples libres de l'Antiquité.⁵ » Un culte civique de la Raison et de la Loi doit être établi, et il faut organiser « des fêtes, des conférences, qui imprimeront au peuple le sentiment de sa majesté, et qui le conduiront peu à peu à la Fraternité universelle.⁶ » Les sociétés populaires devront former « une église universelle » afin d'opérer enfin la régénération⁷.

Jean-Paul Rabaut Saint-Etienne présente le 23 décembre 1792 un plan d'instruction publique.⁸ Il affirme que

« Ce sont les lumières qui ont fait la Révolution et brisé les fers des esclaves ; que l'homme est susceptible d'une perfection indéfinie ; que la perfection dépend des lumières qu'il acquiert ; que plus les hommes seront éclairés et surtout généralement

¹ Ibid. p. 82

² Jacques Guilhaumou *« L'avènement des porte-parole de la République, essai de synthèse sur les langages de la Révolution française »* Presses Universitaires du Septentrion, Paris, 1998

³ Ibid. p. 192

⁴ Lanthenas : *Des sociétés populaires considérées comme une branche essentielle de l'Instruction publique*, Paris, Imprimerie du Cercle social, 1792, cité dans Albert Mathiez, *Les origines des cultes révolutionnaires, 1789-1792*, Slatkine-Megariotis Reprints, Genève 1977, p. 105

⁵ Jacques Guilhaumou, *op. cit.* p. 192 cf Lanthenas : *Des sociétés populaires considérées comme une branche essentielle de l'Instruction publique*, Paris, Imprimerie du Cercle social, 1792

⁶ Mathiez, *op. cit.*, p 105

⁷ *ibid.* p. 105

⁸ *Projet d'Education nationale, par J.P. Rabaut, député du département de l'Aube, du 21 décembre 1792, l'an premier de la République*, imprimé par ordre de la Convention nationale. 7 pages

éclairés, plus les gouvernements se perfectionneront ; que plus les hommes seront éclairés, plus ils connaîtront le prix de la liberté, et sauront la conserver ; que plus les lumières seront à la portée de tous, plus l'égalité entre les hommes sera maintenue. Ainsi, vous devez aux peuples des lumières, des lumières sûres, et les moyens d'enseignement les plus propres à les étendre à l'infini. Existe-t-il un moyen infaillible de communiquer incessamment, tout à l'heure, à tous les Français à la fois, des impressions uniformes et communes, dont l'effet soit de les rendre, tous ensemble, dignes de la révolution ; de la liberté, de l'égalité. (...) Ce moyen existe sans doute : il consiste dans ces grandes et communes institutions, si bien connues des anciens, qui faisaient qu'au même jour, au même instant, chez tous les citoyens, dans tous les âges et dans tous les lieux, tous recevaient les mêmes impressions, par les sens, par l'imagination, par la mémoire, par le raisonnement, par tout ce que l'homme a de facultés, et par cet enthousiasme que l'on pourrait appeler la magie de la raison. Les prêtres le savaient bien. Il suit de cette observation, (...) qu'il faut distinguer l'instruction publique de l'éducation nationale. L'instruction publique éclaire et exerce l'esprit, l'éducation nationale doit former le cœur : la première sera le lustre de la société, la seconde en sera la consistance et la force. (...) *L'éducation nationale (...) c'est la mère commune de tous les citoyens, qui leur donne à tous le même lait, qui les élève et les traite en frères, et qui, par la communauté de ses soins, leur donne cet air de ressemblance et de famille qui distingue un peuple ainsi élevé de tous les autres peuples de la terre. Toute sa doctrine consiste donc de s'emparer de l'homme dès le berceau, et même avant sa naissance ; car l'enfant qui n'est pas né appartient déjà à la patrie. Elle s'empare de tout l'homme sans le quitter jamais, en sorte que l'éducation nationale n'est pas une institution pour l'enfance, mais pour la vie entière.*¹ »

Pour Rabaut Saint Etienne, c'est ce que faisaient les Crétois, les Grecs, les Spartiates, mais cela n'est plus possible, parce qu'il y a trop de différence entre les peuples du temps de la Révolution, « à la fois agricoles et commerçants, et qui ont fait de si grands progrès dans les sciences et dans les arts » et « ces enfants de la nature, ces soldats de la liberté, ces hommes dont l'armure comme la monnaie était de fer, qui avaient proscrit les commerces et les sciences, qui laissaient les métiers à exercer aux esclaves. » Pour lui, « il faut absolument, renouveler la génération présente en formant en même temps la génération qui va venir.² » Rabaut Saint Etienne propose alors un décret prévoyant d'installer un Temple national dans

¹ Ibid. p. 3, c'est moi qui souligne.

² Ibid, p. 4

chaque canton et demande l'organisation de fêtes accompagnées d'hymnes, de spectacles militaires, et de l'énonciation de la déclaration des droits et des devoirs. Il s'agit aussi de réprimander les enfants paresseux ou fautifs, d'établir un nouveau catéchisme, des ateliers de travail, des cours de morale.... De fait, il envisage de substituer au culte catholique un culte civique qui doit être assimilé à une « éducation nationale » et qui parle au cœur, comme Rousseau en avait rêvé. Quelle que soit la substitution, la métaphore maternelle perdue, la mère-patrie doit faire en sorte que tous les fils de la patrie soient semblables. C'est par l'éducation qu'il s'agit de créer l'unanimité et l'harmonie des fils de la nouvelle mère-patrie révolutionnaire.

5. 1792 – la guerre, la défense de la mère-patrie et la subordination à la Loi

Ces fêtes sont également liées aux discours officiels qui essaient de susciter la ferveur patriotique face aux menaces d'une guerre imminente. En effet, en avril 1792, la patrie est déclarée en danger. L'Assemblée Nationale discute de l'adresse à envoyer au peuple français.

Le 10 avril 1792, le député Damourette explique à l'Assemblée l'importance qu'il y a à préparer l'opinion publique à la guerre :

« Je crois que nous devons user promptement de tous les moyens qui sont en notre pouvoir, pour prévenir le danger de la patrie ; et le premier comme le principal, je le répète, c'est la réunion des sentiments (...) Faites au peuple français une adresse énergique et touchante (...) en attendant (que des soldats volontaires se joignent aux troupes déjà prêtes) contentons-nous de tenir l'ennemi en échec, montrons-lui partout un front calme et ferme, une contenance fière : assurons nos succès, rétablissons la subordination, faisons régner et maintenons l'harmonie. ¹ »

Les révolutionnaires n'ont pas oublié ce que sous-entendait l'exhortation à l'harmonie telle qu'elle était formulée par le roi et ses ministres lors de l'ouverture des Etats Généraux : un appel à l'obéissance. En défendant la patrie, le citoyen soldat obtiendra la reconnaissance de celle-ci et connaîtra la gloire : « Braves guerriers, l'Assemblée nationale vient de proclamer le danger de la patrie, c'est proclamer la force de l'Empire, c'est annoncer que bientôt la jeunesse française se portera sous les drapeaux de la liberté : vous l'instruirez à vaincre : vous lui montrerez le chemin de la gloire » ² Il est à noter que le mot « empire » est à ce moment-là

¹ Assemblée Nationale Législative, *Archives Parlementaires*, 10 juillet 1792, p. 312

² Ibid. 11 juillet 1792 p. 343

souvent utilisé pour le mot « nation » ou « France ». Il a une tonalité beaucoup plus grandiose et s'accorde à ces désirs de gloire. En effet

« qu'il serait malheureux, celui qui ne pourrait pas dire un jour à ses enfants à ses concitoyens : « et moi aussi je combattais, quand notre liberté fut attaquée ; j'étais à la journée où les armes françaises triomphèrent de nos ennemis ; j'ai défendu les remparts de la ville qu'ils attaquèrent en vain ; et mon sang a coulé tel jour pour la patrie, la liberté, l'égalité ». ¹

Le même style résonna à quelques milliers de kilomètres de Paris, au Port Louis de l'Isle de France, le 10 juillet 1792, dans une adresse « aux citoyens de la Colonie de l'Isle de France » :

« Généreux citoyens, la Mère-Patrie n'est pas ingrate, elle apprendra avec sensibilité quels auront été sans relâche, votre courage, votre culte pour la Loi, votre persévérance, il nous est bien doux de compter parmi nos premiers devoirs celui de l'en instruire : et, envoyés vers vous pour vous prouver son attachement, ses sollicitudes de retourner vers elle, munis des preuves de votre Patriotisme. ² »

Aux troupes également, on explique que

« ce que la Patrie demande aujourd'hui de vous, c'est une union sincère, une concorde inaltérable entre vous et tous ses enfants ; c'est votre soumission à des Lois de subordination, qui vont remplacer, qui, dès ce jour, remplaceront les lois militaires anciennes, avec plus de douceur, avec plus d'équité, et plus d'avantages pour chacun de vous. ³ »

Et même si les conditions sont inégales

« loin d'être étrangers, les uns aux autres, loin d'être des rivaux, (les soldats de la Patrie) doivent au contraire se regarder comme des frères, dont l'union et la concorde sont nécessaires au bonheur de tous. Soldats de la liberté, vous voyez que le régime de la liberté exige la subordination des emplois et que sans cette subordination, le plus grand

¹ Ibid. p. 344

² *Proclamation au nom de la nation, de la loi et du roi*, par Jean-François Le Boucher, Daniel I. Escallier, Marc Antoine Pierre Tirol et Joseph-Pierre Dumorier, commissaires-civils pour les Etablissements Français au-delà du Cap de Bonne Espérance, à l'Isle de France, Imprimerie du Fr. Bolle, pp. 3-12

³ Ibid. p. 6

des maux, la licence prendrait la place de cette liberté que nous chérissons tous comme le plus grand des biens. ¹»

(La licence étant considérée comme le fait de n'avoir « comme que règle que sa volonté » et la liberté « de n'être tenu de soumettre sa volonté qu'à la Loi » ²) Dans ce contexte, la mère-patrie n'est pas celle qui s'occupe du bonheur de son peuple, mais celle qui gratifie narcissiquement le guerrier et le héros : « la patrie reconnaissante », celle qui décerne un brevet de gloire au citoyen qui s'est dépassé dans son combat pour la défendre. Cette représentation de la liberté, idéalisée elle aussi sous des traits maternels avait été évoquée par Mirabeau quand il s'agissait de se décider pour le drapeau tricolore :

« Tout le monde sait avec quelle félicitation mutuelle la Nation entière s'est complimentée, quand le monarque a ordonné aux troupes de porter, et a porté lui-même ces couleurs glorieuses, ce signe de ralliement de tous les amis, de tous les enfants de la liberté, de tous les défenseurs de la Constitution. ³ »

II - La Nature, nouvel emblème de la Mère-patrie

1. Les discussions théologiques et philosophiques concernant les lois et droits naturels

La question de la définition de la loi juste se pose de façon très concrète dès l'année 1789. En effet, des actions populaires demandant la régulation des prix contre la spéculation sur les subsistances ont lieu à l'automne de 1789. Ceci entraîne le vote de la loi martiale du 21 octobre 1789 qui « a visé systématiquement toutes les formes d'expression populaire : la révolte agraire, les troubles de subsistance, les coalitions d'ouvriers, d'artisans, de moissonneurs, les mouvements armés comme les manifestations pacifiques y compris le droit de pétition, le droit de réunion et d'expression. ⁴ »

En juin 1791 la fuite du roi et son arrestation à Varennes provoquent une manifestation au Champ de Mars au cours de laquelle le peuple demande la destitution du roi. La répression par la troupe aboutit à la fusillade du Champ de Mars en juillet 1791 et à la mort d'environ 50

¹ Ibid. p. 7

² Ibid. p. 7

³ Mirabeau, *Discours à l'Assemblée Constituante* le 21 octobre 1790.

⁴ Cf Florence Gauthier, *Triomphe et mort du droit naturel en Révolution 1789 – 1795 – 1802* Pratiques théoriques, PUF, Paris, 1992, p. 58

personnes. D'autres événements cristallisent la colère populaire, dont la mutinerie et la fusillade de Nancy. En effet, les gardes Suisses de Chateaufort réclament les arriérés des soldes impayés en août 1790 et la garde nationale de Nancy se solidarise avec eux. La mutinerie dure trois semaines, et se termine par la fusillade de Nancy le 31 août 1790, avec un martyr, Désilles, qui s'interposait entre les mutins et les troupes envoyées par le roi et commandées par Bouillé, dépêché pour rétablir l'ordre. Après la fusillade et le retour à « l'ordre », Bouillé est félicité par le roi et l'Assemblée. Cette fusillade devient le symbole de la cruauté de l'Ancien Régime, en effet, 42 soldats sont ensuite pendus, un soldat est roué, et 41 sont condamnés aux galères. Des émeutes ont lieu à Paris et Marat, Hebert et d'autres exigent la réhabilitation des mutins. Le roi « oublie » de signer le décret de grâce, mais les mutins sont finalement amnistiés fin 1791, arrachés aux galères et libérés le 31 décembre 1791. A cet événement succèdent au début de l'année 1792 d'autres affrontements au sujet de la définition de la loi et de la liberté, dans un contexte économique tendu, ponctué par des émeutes à Paris au sujet du prix des denrées alimentaires de base. Le maire d'Etampes, Simoneau intervient le 3 mars 1792 sur le marché aux grains. En effet, la spéculation fait monter les prix des céréales dans un contexte de pénurie alimentaire. Une manifestation populaire spontanée veut mettre des limites à la cupidité des vendeurs. Le maire Simoneau, qui aurait été proche des spéculateurs, proclame alors la loi martiale. Il est débordé par les protestataires et assassiné. Les meurtriers de Simoneau sont recherchés par les autorités et « la vie quotidienne qui est alors décrite est celle d'un enfer réalisé sur terre et s'oppose point par point à l'imaginaire républicain du banquet qui invente un paradis fait de peu pour être heureux. »¹ Cet événement révèle le conflit qui existe entre la conception de ceux qui « au nom de la loi » « réclament les taxations, la loi étant ce qui met non seulement une limite, mais aussi un interdit à la liberté comme domination, et ceux qui au nom de « la loi » réclament cette liberté du libre marché de grains. Entre ceux-ci « il n'y a pas de langage commun mais seulement un lexique commun. » Au nom du droit naturel et de la loi, les taxateurs veulent le juste prix, la loi naturelle devant être normée par le droit naturel centré sur le droit à l'existence. Il s'agit de « fabriquer un espace où la vie repose sur la liberté réciproque, autre nom possible de l'égalité. » Pour les manifestants, la loi positive doit être normée par le droit naturel.² Il est nécessaire ici de faire un détour et de rappeler l'histoire de la notion de loi naturelle et du droit naturel, d'autant plus que la Nature devient une allégorie et une métaphore maternelle très importante pendant la Révolution.

- Des lois divines et naturelles au temps de la chrétienté :

¹ Sophie Wahnich, *La longue patience du peuple, 1792, Naissance de la République*, Payot, 2008, p. 257

² Je reprends ici l'analyse de Sophie Wahnich développée dans son ouvrage cité plus haut pages 196-198.

A propos de la Révolution, « Tocqueville notait que la pensée de substituer aux coutumes traditionnelles des règles puisées dans la Raison et la Loi naturelle passait et repassait, dit-il, depuis trois mille ans à travers l'imagination des hommes sans pouvoir s'y fixer.¹ » L'histoire de la notion de lois naturelles ne relève pas de l'histoire linéaire, comme le dirait Pierre Legendre, c'est une histoire sédimentaire. En effet, selon lui, « nous sommes construits sur un certain sol de discours, sur des sédiments de discours, de parole »², « car le passé ne disparaît jamais, il s'enfonce dans le sous-sol culturel. ». La loi naturelle en tant qu'image se trouve déjà dans la tradition hébraïque. En Grèce antique, sous l'influence des platoniciens et des stoïciens, se dégage « la notion d'un droit à la fois commun à toutes les sociétés et supérieur à toutes les lois positives – puisqu'on peut déterminer, d'après lui, si une loi est juste ou injuste –, défini comme la « droite raison » de la divinité.³ » La notion de loi naturelle vient du droit romain. Pour le juriste Ulpien, (~170- 223), la définition du droit naturel correspond à « ce que la nature a enseigné à tous les animaux », suivie d'un classement des animaux et l'indication brève des conséquences juridiques de cette définition, qui inscrit l'homme parmi les espèces⁴. « La pensée chrétienne, sous certains de ses aspects, a elle aussi accepté l'idée de « droit naturel », parfois opposable au droit positif, mais parce qu'elle en faisait remonter l'origine à Dieu.⁵ » Au Moyen-Age, selon Jean Scott Erigène (vers 800-870), il y aurait deux évangiles : l'écriture sainte et la création divine. Pour les maîtres de la pré-scholastique, il n'y aurait donc pas de différences entre la théologie, la philosophie et les sciences naturelles. Elles constituent le chemin vers la vérité de Dieu. L'école de Chartres reprend alors les idées formulées par Platon dans le « *Timée* » de Platon, et selon lesquelles le monde aurait été créé selon des lois rationnelles, l'âme du monde remplissant cet ensemble de vie. La nature aurait été un auxiliaire de Dieu, obéissant à ses lois, et serait une instance intermédiaire entre Dieu et les êtres. Selon les écrits hermétiques et alchimistes la Nature constituerait un macrocosme, auquel correspondrait l'homme en tant que microcosme.⁶ On retrouve cette idée dans l'Europe médiévale comme « part d'une législation divine à laquelle tout doit obéir. »⁷ A la fin du XII^{ème} siècle, le décret de Gratien hiérarchise la loi divine (Révélation), les lois de la nature (qui expriment la volonté divine) et les lois humaines (Princes et Eglises) qui ne doivent pas contrevenir aux deux

¹ Pierre Legendre, *Le désir politique de Dieu*, op. cit. p. 262

² Pierre Legendre, « *Vues éparses* » entretiens radiophoniques avec Philippe Petit France Culture, Mille et une nuits, département de la Librairie Arthème Fayard, 2009, p. 115

³ Claude Nicolet, *L'idée républicaine en France (1789-1924)*, Gallimard 1982, p. 355

⁴ cf à ce sujet P. Legendre, *Le désir politique de Dieu*, op. cit. p. 343

⁵ Claude Nicolet, *L'idée républicaine en France (1789-1924)*, op. cit. p. 335

⁶ D'après „Chartres, *Lauschen mit der Seele, eine spirituelle Entdeckungsreise*“

Helge Burggrabe, Tilman Evers, Stefanie Spessart-Evers Heike Radeck Ingrid. Riedel, Kösel 2011 pp. 32-34

⁷ Alain Supiot, *HOMO JURIDICUS, Essai sur la fonction anthropologique du Droit*, Seuil, Paris, 2005, p. 95

précédentes. Il restera en vigueur jusqu'au début du 20^{ème} siècle. A partir du XVII^o siècle l'école « du droit naturel » parmi les juristes ou les philosophes allemands, anglais, hollandais, et de façon moindre en France, « admettent le rattachement de ce droit à une source divine et la croyance qu'il est parfaitement compatible avec le christianisme, du moins sous sa forme protestante.¹ »

- Locke et Hobbes : deux conceptions différentes des lois et du droit naturel :

L'époque des Lumières cultive le projet de fonder le Droit sur la nature de l'homme en recourant à la méthode des sciences physiques et mathématiques, et bientôt la science n'aura plus besoin de l'hypothèse divine.² Pour le philosophe John Locke, précurseur des Lumières, la loi de la nature serait la volonté de Dieu, car elle exige la conservation de l'humanité. Dans son « *Traité du gouvernement civil* » écrit en 1690, il affirme que « la république de droit naturel est conçue comme un perfectionnement de l'état de nature, à condition que le contrat initial d'association volontaire se propose de respecter le droit naturel déclaré. »³ Tous les pouvoirs doivent donc être subordonnés au primat du droit naturel déclaré et le droit positif doit se conformer aux principes du droit naturel.⁴ Pour Locke la nature ne signifie pas d'abord l'abondance de biens, mais la pénurie ou la mesure, car la valeur des choses vient du travail et non de la bonté de la nature. L'activité économique a pour finalité « une action dirigée vers la nature et non vers d'autres hommes. »⁵ Pour Locke, l'état de nature *peut* devenir un état de guerre, d'où selon lui l'importance des lois pour définir ce qui est à chacun. Il en déduit alors si cela s'avérait inévitable, la nécessité de

« détruire ceux qui sont nuisibles à la commune humanité. Afin que personne n'entreprenne d'envahir les droits d'autrui et de faire tort à son prochain et que les lois de la nature qui ont pour but la tranquillité et la conservation du genre humain soient observées, la nature a mis chacun en droit dans cet état, de punir la violation de ces lois. (...) Quand quelqu'un viole les droits de la nature, il déclare par cela même qu'il se conduit par d'autres règles que celles de la raison et de la commune équité, qui est la mesure que Dieu a établie pour les actions des hommes afin de procurer leur mutuelle sûreté et, dès lors, il devient dangereux au genre humain puisque le lien formé des mains du Tout-Puissant pour empêcher que personne ne reçoive de dommage et qu'on n'use

¹ ibid. p. 336

² Ibid. p. 96-100

³ Florence Gauthier « *Triomphe et mort du droit naturel en Révolution 1789 – 1795 – 1802* », *op. cit.*

p. 16

⁴ Ibid.. pp. 16-17

⁵ Pierre Manent, *Histoire intellectuelle du libéralisme*, Calmann-Levy, Paris, 1987, p. 106

envers autrui d'aucune violence, est rompu et foulé aux pieds par un tel homme. De sorte que sa conduite offensant toute la nature humaine et étant contraire à cette tranquillité et à cette sûreté à laquelle il a été pourvu par les lois de la nature, elle peut supprimer et détruire ce qui lui est nuisible. ¹»

C'est également en vertu du droit naturel que le droit de propriété privée doit être limité puisque

« la même loi de la nature qui nous donne la propriété (..) lui impose aussi des limites. (..) Tout ce qu'un homme peut utiliser de manière à en retirer un avantage quelconque pour son existence sans gaspiller, voilà ce que son travail peut marquer du sceau de la propriété. Tout ce qui va au-delà excède sa part et appartient à d'autres.. ²»

Par contre, pour Hobbes (1588-1779), il faut « congédier la « nature » comme modèle ou référence de l'organisation sociale.³ » car elle conduit les hommes à s'entre-tuer au nom de la liberté. Pour lui la fondation de l'art de la politique est constituée par la peur de la mort. La guerre civile serait la condition naturelle de l'humanité, tout comme la rivalité. Dans cette optique, « L'idée grecque d'une nature bonne, constituée par un ensemble de biens hiérarchisés dont la cité ferait les hommes copartageants, est complètement ruinée.⁴ » Pour Hobbes, la nature n'est pas bonne, car « la vie « selon la nature » est le récapitulé de tous les maux.⁵ » et « dans l'état de nature, le plus faible peut toujours tuer le plus fort.⁶ » Par ailleurs, pour lui, « Ce qui est hors l'obéissance à la loi est libre : dans les silences de la loi, les sujets peuvent faire ce que bon leur semble.⁷ » Dans sa philosophie politique, le droit doit prendre la place du bien et correspond à une notion de la loi envisagée comme artifice extérieur aux individus.

- Les physiocrates et les lois naturelles :

Au XVIII^e siècle, la référence à la nature devient ainsi omniprésente, très souvent associée à la science qui en recherche les lois. Les philosophes rêvent d'une science de l'homme qui pourrait s'inspirer de la démarche de Newton.. Déjà le despotisme éclairé tentait de

¹ John Locke, *Traité du gouvernement civil*, chapitre II, paragraphes 4 à 8, « *De l'état de nature* », Paris, Garnier-Flammarion, texte introduit et présenté par Simone Goyard-Gabre, pp. 173-174, cité par Sophie Wahnich, *La longue patience du peuple, 1792, Naissance de la République*, op. cit. , pp. 368-369

² John Locke, *Deuxième traité du gouvernement civil*, Paris 1977, cité par Florence Gauthier *Triomphe et mort du droit naturel en Révolution 1789-1795-1802*, op. cit, p. 79

³ Manent, op. cit. P. 56

⁴ ibid. p. 59

⁵ ibid. p. 60

⁶ ibid. p. 65

⁷ ibid. p. 76

célébrer les « retrouvailles de la nature, de la raison et de la politique dans la figure prestigieuse, mythique, du législateur (Solon, Lycurgue), frère jumeau du philosophe. »¹ Le XVIIIème siècle est ainsi « enthousiasmé, vers 1789, par le projet de réaliser le bonheur de l'homme en recopiant dans les constitutions ses droits éternels et universels inscrits dans la nature. »² Les physiocrates parlent eux du « despotisme des lois de la nature : l'ordre naturel s'imposant au souverain, celui-ci doit gouverner le moins possible et accepter la « force irrésistible de l'évidence » qui « commande despotiquement à nos volontés. »³ Pour les disciples de Quesnay, il suffit donc d'observer les lois de la nature et de s'y conformer. « La législation, dit ainsi Le Trosne dans *De l'Ordre social*, est écrite en caractères sensibles dans le grand livre de la nature. »⁴ En d'autres termes, la conception de la liberté chez les Physiocrates « est dans la conformité à la nature, alors que l'oppression ne vient que de la volonté humaine qui s'égare. Cette vision de la liberté dans son rapport à la loi repose sur une épistémologie de la connaissance centrée sur la notion d'évidence. »⁵ Il faut aussi tout particulièrement s'occuper de l'enseignement. En effet, pour Quesnay, « l'objet capital de l'administration d'un gouvernement prospère et durable doit être (...) l'étude profonde et l'enseignement continu et général des lois naturelles. »⁶ Pour les physiocrates, « les assemblées, (...), n'ont qu'une fonction consultative, elles servent à faire circuler les informations et ne constituent pas un pouvoir représentatif. »⁷ Pour eux, l'évidence ne peut pas « surgir du sens commun ou résulter d'une arithmétique discordante des points de vue individuels, (...) ils font de l'homme de lettres et du savant le producteur de cette évidence. »⁸ Le primat est donc donné à la recherche des lois naturelles, à leur enseignement, à leur mise en pratique au point de vue politique, l'évidence remplace ici la foi en la Providence divine et le philosophe devient une sorte de prêtre séculier.

- Le « Code de la Nature » de Morelly : la Nature, mère commune et « merveilleuse machine » :

Le « Code de la Nature »,⁹ longtemps attribué à Diderot, mais écrit par l'abbé Morelly et publié en 1755 a inspiré nombre de révolutionnaires, dont Babeuf, qui s'en réclama au cours de

¹ Jean Goldzink : *Histoire de la littérature française*, XVIIIème siècle, Bordas, 1988, p 57

² Ibid.. p. 65

³ Philippe Raynaud et Stéphane Rials, Dir. *Dictionnaire de philosophie politique*, PUF 1996 p. 8 (Mercier de la Rivière, *L'ordre naturel...*, 1767, I. p. 279)

⁴ Le Trosne, *De l'Ordre social*, Paris, 1777, p. 23, cité dans P. Rosanvallon, *Le modèle politique français, la société civile contre le jacobinisme de 1789 à nos jours*, Points Histoire, Ed. du Seuil, 2004, p. 87

⁵ Ibid.. p. 87

⁶ Quesnay *Œuvres économiques et philosophiques*, Ed. Oncken, Francfort 1888, p. 646 cité dans Pierre Rosanvallon, *Le sacre du citoyen*, Gallimard, 1992, p. 206

⁷ Rosanvallon, *op.cit.* p. 208

⁸ Rosanvallon, *op. cit.* p. 204

⁹ Abbé Morelly, *Code de la Nature ou le véritable esprit des lois de tout temps négligé ou méconnu*, Par tout chez le vrai sage M DCC LV, 1755

son procès. Le but de l'ouvrage est selon Morelly « de faire voir que le véritable Héros, est l'homme même formé par les leçons de la Nature, et de saper par les fondemens, tous les malheureux préjugés qui le rendent sourd à la voix de cette aimable législatrice. »¹ Il veut aussi montrer « l'état de l'homme au sortir des mains de la Nature, et ce qu'elle a fait pour le préparer à être sociable ». Il compare la Nature à une merveilleuse machine qui a tout prévu pour que l'homme soit heureux. Mais dans la société contemporaine à Morelly « les lois de la Nature sont devenues impraticables »² alors qu'en Amérique « Nous y trouverons plusieurs Peuplades dont les membres observent très religieusement, au moins entre eux, les lois précieuses de cette mère commune en faveur desquelles je réclame de toutes mes forces³ » La cause de tous les problèmes réside selon lui dans « la propriété, l'intérêt, qui tantôt associent les hommes, et tantôt les subjuguent et les oppriment. »⁴ C'est ainsi qu'il explique à l'être humain : « Tu veux être heureux, sois bienfaisant. Sans t'embarrasser d'abord de qui tu tiens l'être, apprends que tu ne peux en jouir sans être bienfaisant. Veux-tu t'élever à la connaissance de ton Auteur ? Sois bienfaisant. »⁵ C'est la bienfaisance qui « perfectionne les facultés de l'esprit par les sentiments du cœur. »⁶ La loi doit donc être déduite des principes de la Nature, cette « mère commune ».

- Mably : la Nature doit être articulée à la Raison et à l'Egalité :

L'abbé Mably⁷ se réfère également aux lois de la nature. Pour lui, la nature est articulée à l'égalité. Il explique ainsi dans son ouvrage « *De la législation, ou principes des loix* » publié en 1776 que « la nature a voulu que l'égalité dans la fortune et la condition des citoyens fût une condition nécessaire à la prospérité des Etats. »⁸ et interpelle plus loin son lecteur :

« Pourquoi nous plaindre de nos malheurs, après avoir fait tout ce que nous avons pu pour nous rendre malheureux ? Après nous être rendus sourds à la voix de la nature, il nous sied bien de l'accuser d'injustice. Elle nous dit que nous sommes égaux, et il nous plaît, en faisant des Loix, de supposer qu'il n'y a point d'égalité, et de croire qu'il est sage de sacrifier le genre humain aux passions de quelques individus. La nature ne nous a fait ni avarices, ni ambitieux ; et cependant nous voulons que l'avarice et l'ambition soient les

¹ Ibid. p. 10

² Ibid. p. 40

³ Ibid. P. 46

⁴ Ibid. p. 106

⁵ Ibid. p. 158

⁶ Ibid. p. 167

⁷ M. L'Abbé de Mably *De la législation, ou principes des loix*, , première partie, A Amsterdam, 1776

⁸ Ibid. p. 47

deux principes de l'ordre et des mouvements de la société. Est-il juste que des fols (sic) pour récompense de leur folie, obtiennent le bonheur qui est promis aux sages ?¹ »

Cet ouvrage eut un grand retentissement. Dans son livre *Des droits et des devoirs du citoyen*, il articule la nature à la raison, dont il souligne le rôle comme moyen de parvenir au perfectionnement de l'état de nature et à la citoyenneté. Il lui « semble que la raison dont la nature nous a doués, la liberté dans laquelle elle nous a créés, et ce désir invincible du bonheur qu'elle a placé dans notre âme, sont trois titres que tout homme peut faire valoir contre le gouvernement injuste sous lequel il vit. »² C'est la raison qui constitue le fondement du pouvoir législatif : « Les hommes n'ont fait des lois et des magistrats et ne les ont armés de la force publique, que pour prêter un nouveau secours à la raison particulière de chaque individu, affermir son empire chancelant sur les passions, et par une espèce de prodige les rendre aussi utiles qu'elles pourraient être pernicieuses. »³ Par contre, Mably réfute le droit de propriété illimité, et les positions des physiocrates :

« Je crains que votre ordre naturel ne soit contre nature (...) Dès que je vois la propriété foncière établie, je vois des fortunes inégales. Et, de ces fortunes disproportionnées, ne doit-il pas résulter des intérêts différents et opposés, tous les vices de la richesse, tous les vices de la pauvreté, l'abrutissement des esprits, la corruption des mœurs civiles et tous ces préjugés et ces passions qui étoufferont éventuellement l'évidence sur laquelle cependant nos philosophes mettent leur dernières espérances ?⁴ »

- D'Holbach : l'homme est soumis à l'ordre bienveillant de la Nature :

Le baron d'Holbach (1723-1789) est un savant et un philosophe d'origine allemande. Il s'installe à Paris en 1748 et participe aux travaux de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert à partir de 1751, dont il écrit 375 articles. Il commence à écrire des livres de philosophie à partir de 1760, souvent sous un nom d'emprunt ou sous le nom d'une personne décédée pour ne pas être poursuivi par les autorités. Il est en effet athée et anti-clérical. Son ouvrage *Le système de la nature* paraît en 1770 sous le nom de Mirabaud, un ami de d'Holbach mort en 1760. Il est immédiatement interdit sur-le-champ et condamné à être brûlé. Cela n'a pas empêché qu'il soit

¹ Ibid. p. 263

² Mably, *Des droits et des devoirs du citoyen*, écrit en 1758, publié en 1789, voir rééd. Desbrières, t. XI, 1794-1795, et Didier 1972. Rééd. Didier, 1972, lettre II, p. 27, cité dans Gauthier, *op. cit.* p. 21

³ Ibid.. lettre I, p. 23, cité dans Gauthier, *op. cit.* p. 24

⁴ Mably *Doutes proposés aux philosophes et aux économistes sur l'ordre naturel et essentiel des sociétés politiques*, 1768, p. 10 Google books : Collection complètes des œuvres de l'Abbé Mably, Tome XI°, l'an III de la République (1794-1795), Imprimerie Desbrière

réédité au moins cinq fois en français jusqu'en 1795 et traduit à plusieurs reprises en allemand. La philosophie de d'Holbach se base sur la nature et ses lois supposées, qui sont à la base de la morale. Certains de ses ouvrages ont été revus et corrigés par Diderot. Ce dernier aurait rédigé un chapitre du livre intitulé *L'Abrégé du code de la nature*.¹ Pour d'Holbach,

« L'homme est l'ouvrage de la nature ; il est soumis à ses lois ; il ne peut s'en affranchir ; il ne peut pas même par la pensée en sortir. (...) Pour un être formé par la nature, il n'est rien au-delà du grand tout dont il fait partie... (...) Les êtres qu'on suppose au-dessus de la nature, ou distingués d'elle, sont des chimères dont nous ne pouvons nous former des idées réelles. (...) Tout est impulsion de la nature. ² »

L'homme est donc soumis à l'ordre de la nature. Mais c'est la connaissance de l'ordre naturel qui peut seule lui permettre de parvenir à un état de relative sécurité, contrairement aux constructions imaginaires de la religion. En effet, l'auteur explique dans le chapitre constituant *L'Abrégé du code de la nature* que

« Ce qui est faux ne peut être utile aux hommes, ce qui leur nuit constamment ne peut être fondé sur la vérité, et doit être proscrit à jamais. C'est donc servir l'esprit humain et travailler pour lui que de lui présenter le fil secourable à l'aide duquel il peut se tirer du labyrinthe où l'imagination le promène et le fait errer sans trouver aucune issue à ses incertitudes. La nature seule, connue par l'expérience, lui donnera ce fil, et lui fournira les moyens de combattre les *Minotaures*, les fantômes et les monstres qui depuis tant de siècles exigent un tribut cruel des mortels effrayés. En tenant ce fil dans leurs mains, ils ne s'égareront jamais ; pour peu qu'ils s'en désaisissent (sic) un instant, ils retomberont infailliblement dans leurs anciens égarements... »³

Il essaye de convaincre ses lecteurs de sa bienveillance :

« Non, mortels, aveuglés par la terreur ! l'ami de la nature n'est point votre ennemi ; son interprète n'est point le ministre du mensonge ; le destructeur de vos fantômes n'est pas le destructeur des vérités nécessaires à votre bonheur ; le disciple de la raison n'est point un insensé qui cherche à vous empoisonner ou à vous communiquer un délire dangereux. S'il arrache la foudre des mains de ces dieux terribles qui vous épouvantent, c'est pour que vous cessiez de marcher au milieu des orages dans une route que vous ne distinguez

¹ Baron D'Holbach, *Système de la nature ou des lois du monde physique et du monde moral* ; par le Baron d'Holbach, nouvelle édition avec des notes et des corrections par Diderot, Tome Second, Paris, 1820

² Ibid. p. 438

³ Ibid. p. 420

qu'à la lueur des éclairs. S'il brise ces idoles encensées par la crainte ou ensanglantées par le fanatisme et la fureur, c'est pour vous mettre en leur place la vérité consolante propre à vous rassurer. S'il combat les prétentions hautaines de ces tyrans déifiés par la superstition, qui, de même que vos dieux, vous écrasent sous un sceptre de fer ; c'est pour que vous jouissiez des droits de votre nature, c'est afin que vous soyez des hommes libres, et non des esclaves pour toujours enchaînés dans la misère.¹ »

Il veut les persuader de prendre en compte la nature et ses lois. Il faut oser « écouter sa voix, bien plus intelligible que ces oracles ambigus que l'imposture vous annonce au nom d'une divinité captieuse qui contredit sans cesse ses propres volontés : écoutez donc la nature, elle ne se contredit jamais. » Dans une longue prosopopée de plusieurs pages, la nature, telle une mère, explique ainsi à ses auditeurs qu'elle ne leur veut que du bien : « O vous ! dit-elle, qui d'après l'impulsion que je vous donne, tendez vers le bonheur dans chaque instant de votre durée, ne résistez point à ma loi souveraine. Travaillez à votre félicité ; jouissez sans crainte, soyez heureux ; vous en trouverez les moyens écrits dans vos cœurs. »² Les efforts des superstitieux sont vains, il ne faut plus écouter les autorités religieuses :

« Ose donc t'affranchir du joug de cette religion, ma superbe rivale, qui méconnaît mes droits ; renonce à ses dieux usurpateurs de mon pouvoir pour revenir sous mes lois. C'est dans mon empire que règne la liberté. La tyrannie et l'esclavage en sont à jamais bannis, l'équité veille à la sûreté de mes sujets ; elle les maintient dans leurs droits ; la bienfaisance et l'humanité les lient par d'aimables chaînes ; la vérité les éclaire ; et jamais l'imposture ne les aveugle de ses sombres nuages.³ »

Elle rassure :

« Reviens donc, enfant transfuge ; reviens à la nature ! Elle te consolera, elle chassera de ton cœur ces craintes qui t'accablent, ces inquiétudes qui te déchirent, ces transports qui t'agitent, ces haines qui te séparent de l'homme que tu dois aimer Rendu à la nature, à l'humanité, à toi-même, répands des fleurs sur la route de la vie, (...) vis pour toi, vis pour tes semblables. (...) Jouis, et fais jouir des biens que j'ai mis en commun pour tous les enfants également sortis de mon sein. (...) Ces plaisirs te sont permis, si tu en uses dans cette juste mesure que j'ai fixée moi-même. Sois donc heureux, ô homme ! la nature

¹ Ibid. p. 422-423

² Ibid. p. 423

³ Ibid. p. 424

t'y convie, mais souviens-toi que tu ne peux l'être tout seul ; j'invite au bonheur tous les mortels ainsi que toi, ce n'est qu'en les rendant heureux que tu le seras toi-même. »

Cette promesse, cette injonction à être heureux dans une relation de réciprocité avec les autres est aussi « l'ordre du destin ». ¹ Elle est immédiatement suivie d'une menace : « Si tu tentais de t'y soustraire, songe que la haine, la vengeance et le remords sont toujours prêts à punir l'infraction de ses décrets irrévocables. » Suivent une description détaillée des comportements à adopter à cet effet. L'être humain doit se montrer bienveillant, juste, équitable. Il faut qu'il soit doux, reconnaissant, modeste, il doit savoir pardonner, faire du bien, être retenu, tempéré, chaste « parce que la volupté, l'intempérance et les excès détruiront ton être et te rendront méprisable. » ² Il faut aussi qu'il soit citoyen,

« parce que ta patrie est nécessaire à ta sûreté, à ton bien être. Sois fidèle et soumis à l'autorité légitime parce qu'elle est nécessaire au maintien de la société qui t'est nécessaire à toi-même. » En agissant ainsi « tu ne trouveras au fond de ton cœur ni honte, ni terreurs, ni remords ; tu t'aimeras ; tu seras grand à tes yeux, tu seras chéri, tu seras estimé de toutes les âmes honnêtes, dont le suffrage vaut bien mieux que celui de la multitude égarée. ³ »

Il ne faut pas se plaindre de son sort, mais être juste, vertueux, ne pas être envieux... Elle rappelle sa souveraineté « Ne t'y trompe pas, c'est moi qui punis, plus sûrement que les dieux, tous les crimes de la terre ; le méchant peut échapper aux lois des hommes, jamais il n'échappe aux miennes. C'est moi qui ai formé et les cœurs et les corps des mortels ; c'est moi qui ai fixé les lois qui les gouvernent. ⁴ » Elle punit par des infirmités, une vie écourtée, par l'angoisse, elle remplit les hommes de chagrins et de honte. L'être humain peut constater par lui-même les effets du châtement de la nature. Alors « tu vois s'accomplir et sur eux et sur toi le décret du destin, qui veut que le crime se punisse lui-même et que la vertu ne soit jamais privée de récompense. » Elle conclut en affirmant que

« les lois de l'homme ne sont justes que quand elles sont conformes aux miennes ; leurs jugements ne sont raisonnables que quand je les ai dictés, mes lois seules sont immuables, universelles, irréformables, faites pour régler en tous lieux en tout temps le sort de la race humaine. (...) Telle est la somme des vérités que renferme le code de la

¹ Ibid. p. 424-425

² Ibid. p. 426

³ Ibid. p. 426-427

⁴ Ibid. p. 428

nature ; tels sont les dogmes que peut annoncer son disciple ; ils sont préférables, sans doute, à ceux de cette religion surnaturelle qui ne fit jamais que du mal au genre humain. »¹

Tout ceci est repris à la fin de l'ouvrage à nouveau en quelques pages dans un nouvel *abrégé du code de la nature* de la page 502 à 504, dernière page de l'ouvrage.

- Rousseau : les lois de la Nature sont celles de la conservation et de l'empathie

Rousseau souligne les divergences d'avis qui existent sur les notions de Nature, de droits et de lois naturels :

« C'est cette ignorance de la nature de l'homme qui jette tant d'incertitude et d'obscurité sur la véritable définition du droit naturel : car l'idée du droit, (...) et plus encore celle du droit naturel, sont manifestement des idées relatives à la Nature de l'homme. C'est donc de cette Nature même de l'homme, (...) de sa constitution et de son Etat qu'il faut déduire les principes de cette science. Ce n'est point sans surprise et sans scandale qu'on remarque le peu d'accord qui règne sur cette importante matière entre les divers Auteurs qui en ont traité. Parmi les plus graves Ecrivains à peine en trouve-t-on deux qui soient du même avis sur ce point. ² (...) Mais tant que nous ne connoîtrons point l'homme naturel, c'est en vain que nous voudrions déterminer la Loi qu'il a reçue ou celle qui convient le mieux à sa constitution. Tout ce que nous pouvons voir très clairement au sujet de cette Loi, c'est que non seulement pour qu'elle soit loi il faut que la volonté de celui qu'elle oblige puisse s'y soumettre avec connaissance ; mais il faut encore pour qu'elle soit naturelle qu'elle parle immédiatement par la voix de la Nature, laissant donc tous les livres scientifiques qui ne nous apprennent qu'à voir les hommes tels qu'ils se sont faits, et méditant sur les premières et plus simples opérations de l'Ame humaine, j'y crois apercevoir deux principes antérieurs à la raison, dont l'un nous intéresse ardemment à notre bien-être et à la conservation de nous mêmes, et l'autre nous inspire une répugnance naturelle à voir périr ou souffrir tout être sensible et principalement nos semblables. C'est du concours et de la combinaison que notre esprit est en état de faire de ces deux Principes, sans qu'il soit nécessaire d'y faire entrer celui de la sociabilité, que me paraissent découler toutes les règles du droit naturel ; règles que la raison est

¹ Ibid. p. 429-431

² Rousseau *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, 1755
Gallimard Folio Essais, 1969, p 54

ensuite forcée de rétablir sur d'autres fondements, quand par ses développements successifs elle est venue à bout d'étouffer la Nature. » ¹

Ainsi, « le droit n'aura pas changé dans sa fin, mais dans sa source. » ² Le droit naturel se fonde donc pour Rousseau non sur la raison, mais donc ces deux principes inhérents à la nature humaine et qui lui seraient « antérieurs »

- Pour Diderot, la volonté générale décide du juste et de l'injuste :

Dans l'article consacré au « *Droit naturel* » de l'*Encyclopédie*,³ Diderot estime comme Rousseau que de toutes les notions de la morale, « celle du droit naturel est une des plus importantes et des plus difficiles à déterminer. » Il affirme qu'il appartient au seul le genre humain de décider de la question du juste et de l'injuste,

« parce que le bien de tous est la seule passion qu'il ait. Les volontés particulières sont suspectes ; elles peuvent être bonnes ou méchantes, mais la volonté générale est toujours bonne ; elle n'a jamais trompé, elle ne trompera jamais. (C'est donc) à la volonté générale que l'individu doit s'adresser pour savoir jusqu'où il doit être homme, citoyen, sujet, père, enfant, et quand il lui convient de vivre ou de mourir. C'est à elle de fixer les limites de tous les devoirs. (...) Dites-vous souvent : « Je suis homme, et je n'ai d'autres droits naturels véritablement inaliénables que ceux de l'humanité. »

Diderot admire les (futurs) législateurs de la volonté générale, en effet :

« puisque des deux volontés, l'une générale et l'autre particulière, la volonté générale n'erre jamais, il n'est pas difficile de voir à laquelle il faudrait pour le bonheur du genre humain que la puissance législative appartînt, et quelle vénération l'on doit aux mortels augustes dont la volonté particulière réunit et l'autorité et l'infailibilité de la volonté générale. »

- Pour Sieyès, la réciprocité entre les êtres humains est plus importante que la question des droits naturels :

¹ *ibid.*, pp. 55-56

² *ibid.*, note 2 pp. 186-187

³ Les citations suivantes sont extraites de l'Article de l'*Encyclopédie* de Diderot concernant le droit naturel (1751-1765)

Dans son « *Préliminaire de la constitution française, Reconnaissance et exposition raisonnée des droits de l'homme et du citoyen* » l'Abbé Sieyès¹ reconnaît que :

« placé au milieu de la nature, l'homme recueille ses dons ; il les connaît ; il les multiplie ; il les perfectionne par son travail en même temps il apprend à éviter, à prévenir ce qui peut lui nuire ; il se protège, pour ainsi dire, contre la nature avec les forces qu'il a reçues d'elle ; il ose même la combattre : son industrie va toujours se perfectionnant, et l'on voit la puissance de l'homme, indéfinie dans ses progrès, asservir de plus en plus à ses besoins les puissances de la nature. ² »

Ainsi, la nature reçoit tout de la nature, mais Sieyès souligne moins la nécessité pour les hommes d'observer des droits naturels supposés, que celle de la réciprocité : « Si les hommes voulaient ne voir en eux que des moyens réciproques de bonheur, ils pourraient occuper en paix la terre leur commune habitation, et ils marcheraient ensemble avec sécurité à leur but commun. » ³ Pour Sieyès la société semble devoir être fondée sur la reconnaissance de l'utilité réciproque entre les hommes.

- Les droits naturels et la Déclaration de 1789

A la veille de la Révolution, la notion de droit naturel relève plus d'une croyance que d'une doctrine bien établie, et c'est dans la Déclaration de 1789 que la question de la définition des droits naturels trouve une réponse provisoire et empreinte d'équivoque. Nous suivons ici l'analyse qu'en fait Florence Gauthier. ⁴ La loi devient l'expression de la volonté générale dans l'article 6 de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789, et à l'article 2, les droits naturels sont définis comme ceux de « la liberté, de la propriété, de la sûreté et de la résistance à l'oppression. ». L'article 17 est dédié à la propriété et affirme que celle-ci est un droit inviolable et sacré dont nul ne peut être privé, « si ce n'est lorsque la nécessité publique, légalement constatée, l'exige évidemment, et sous la condition d'une juste et préalable indemnité. » Dans la déclaration de 1789, le droit de propriété – article 17 – est « le territoire

¹ Note biographique : Emmanuel Joseph Sieyès (1748-1836) Ecclésiastique par obligation, il rédige les opuscules « *Essai sur les privilèges* » en 1788 et « *Qu'est-ce que le tiers état ?* » en 1789 qui le font connaître. Elu député à la Convention, il vote la mort du roi. Discret pendant la suite de la Révolution, il contribue au coup d'Etat de Brumaire. Il devient sénateur sous l'Empire, puis est exilé en tant que régicide après 1814, il ne rentre en France qu'en 1830. (d'après J. Tulard, J.-F. Fayard, A. Fierro, *Histoire et dictionnaire de la Révolution française, op. cit.*) cf également *Des Manuscrits de Sieyès. 1773-1799 et 1770-1815*, tome I et II, publiés sous la direction de Christine Fauré, avec la collaboration de Jacques Guilhaumou, Jacques Valier et Françoise Weil, Paris, Champion, 1999 et 2007.

² *ibid.* p. 21

³ *ibid.* p. 21

⁴ Gauthier, *op. cit.* pp. 41-48

naturel de l'homme, limité par le territoire naturel de l'autre.¹ » Selon l'analyse de Florence Gauthier

« le pouvoir économique, les rapports économiques n'existent pas en tant que tels, et sont renvoyés dans la sphère de la nature. Le pouvoir économique est le non-dit, l'inexprimé de ce projet de société. (...) L'autonomie du pouvoir économique (..), renvoyé à la nature, n'est pas soumis au primat du droit naturel. (...) Dans la Déclaration des droits naturels de 1789, la propriété universelle de liberté est en contradiction avec la propriété privée des biens matériels. La liberté politique est en contradiction avec la liberté économique, mais de plus, la liberté économique est en contradiction avec la philosophie du droit naturel, *universel car attaché à la personne*. Deux conceptions de la liberté, ici, s'affrontent.² »

Nous avons vu que le serment civique s'apparentait parfois à une célébration de la nature. Les femmes aussi se réfèrent à la nature et à ses droits le 14 juillet 1790 :

« Que le moment nous semble beau ! Tout nous rappelle ici que nous avons des droits à la félicité publique. Oui messieurs, nous sommes françaises, nous sommes épouses et mères. Et ces droits sacrés de la nature ne laissent-ils pas en nos mains le bonheur des générations futures ?³ »

Dans son « *discours prononcé sur l'autel de la patrie* », le capitaine de la Légion de la Dalbade, « au moment où l'on allait signer le Pacte Fédératif juré à Toulouse le 4 Juillet 1790 » s'exclame que les lois « ne sont que l'expression de la bienveillance que la nature nous prescrit envers nos semblables ». ⁴ Avec elles,

« la raison fera briller sur tous les points du globe le signal du réveil moral et politique, rappellera toutes les Nations à la Liberté (...) animera les différents peuples de l'Univers des sentiments d'un patriotisme général, et parviendra insensiblement à former entre eux une chaîne de bienfaisance et d'harmonie. ⁵ »

¹ *ibid.* p. 41

² *ibid.* p. 48

³ Denis Lottin, *Recherches historiques sur la ville d'Orléans: depuis Aurelien, l'an 274, jusqu'en 1789*, Volume 2, Numéro 1, Jacob, 1838, *Procès-verbal de la fête civique que la municipalité et les citoyens d'Orléans ont célébrée le 14 juillet 1790, pour s'unir à la Confédération Nationale et en mémoire de l'anniversaire de la régénération française*, p. 201 Version numérique gratuite sur Google Books.

⁴ « *Discours prononcé sur l'autel de la patrie*, par Jean Mailhe, capitaine de la Légion de la Dalbade, au moment où l'on allait signer le Pacte Fédératif juré à Toulouse le 4 juillet 1790) pp. 6-8

⁵ *ibid.* p. 7

Ces effusions sentimentales et cette célébration de la Nature ne se réfèrent pas nécessairement aux discussions philosophiques concernant les lois naturelles et le droit naturel et précédant la Révolution. Une autre tradition, que l'on pourrait qualifier de panthéiste, ou d'ésotérique par certains aspects, commence à être reprise par certains porte-paroles de la Révolution.

2. Le culte et la fable de la déesse Isis, déesse de la nature : une longue tradition en France

a) Isis, sa religion à mystères et son culte.

De toute antiquité, Isis fut adorée dans tout le bassin méditerranéen comme la déesse suprême et universelle.

« Je suis la mère et la nature entière, maîtresse de tous les éléments, origine et principe des siècles, divinité suprême, reine des mânes, première entre les habitants du ciel, type unique des dieux et des déesses. Les sommes lumineuses du ciel, les souffles salutaires de la mer, les silences désolés des enfers, c'est moi qui gouverne tout au gré de ma volonté.¹ »

Isis porte des cornes de vache sur la tête et un disque solaire qu'elle a repris de la déesse-vache et déesse du ciel Hathor. Elle a pu être aussi bien associée à la magna mater Cybèle qu'à Déméter. Isis fut intégrée dans une « sainte famille » et l'on retrouve des statuettes d'Isis allaitant le Pharaon, ou bien des statuettes où elle trône comme la sagesse. On la retrouve dans les provinces les plus reculées de l'empire romain. En Gaule, le culte d'Isis aurait déjà existé à l'époque celte. Avec la christianisation, le culte d'Isis est intégré au culte marial. Saint-Augustin affirme en effet qu'il faut assimiler les cultes païens au christianisme et non les détruire : « on n'extermine pas les derniers païens mais on les convertit, on les change ; de même on ne détruit point les temples, on ne met pas en pièces les idoles, on ne coupe pas les bois sacrés ; on fait mieux, on les consacre à Jésus-Christ. »² L'histoire de la cathédrale de Chartres semble illustrer l'assimilation de cette croyance. Au temps de la culture mégalithique, Chartres constituait un haut lieu de rassemblement, et à l'époque druidique, ce lieu était le centre spirituel des druides. Là étaient honorées la nature, les forces de l'eau et de la terre. Les druides auraient honoré à cet endroit une déesse mère avec un enfant dans une grotte sur la montagne sainte, la *Virgo partitura*, la vierge qui va donner naissance. La légende a été

¹ Pour les données du développement suivant, cf Jean Chevalier Alain Gheerbrant *Dictionnaire des symboles*, Robert Laffont / Jupiter, collection Bouquins 1993, page 524

² Jurgis Baltrusaitis *Les perspectives dépravées Tome 3 la quête d'Isis* Flammarion Champs Arts, 1997, p. 132

homologuée par un jésuite, le Père Lescapier (1660), qui n'oublie pas que la Virgo paritura était en grand honneur chez les Egyptiens. ¹ Dans la crypte de la cathédrale se trouve une statue de Notre-Dame de Sous-Terre, dont la tête porte une couronne faite de feuilles de chêne stylisées. Le chêne étant un arbre sacré pour les druides, et alors que l'utilisation des feuilles de chênes en tant que plante ornementale n'était pas courante au moment de la construction de la cathédrale, ceci pourrait confirmer l'intégration d'élément pré-chrétiens par les constructeurs de la cathédrale. Ils n'ont ainsi pas hésité à faire apparaître la Nature sous l'allégorie d'une déesse antique. ² C'est Isis qui aurait enseigné l'agriculture aux êtres humains, et Saint-Augustin, comme Isidore de Séville et de nombreux autres auteurs moins connus, content l'histoire d'Isis-Io enseignant les lettres aux Egyptiens. Au XII^e siècle, on souligne l'apport culturel de l'Egypte³. En France, vers 1400, Christine de Pisan écrit une « Epître d'Othéa ». Elle dit de Io qu'« elle devint vache car si comme la vache qui donne laict lequel est doux et nourrissant, elle donna par les lettres qu'elle trouva, douce nourriture à l'entendement. » ⁴ La légende de l'Isis française est très liée à l'histoire de la ville de Paris et à la question de l'étymologie de son nom. Pour Gilles de Corrozet, libraire et versificateur, grand amateur de monuments et de l'histoire de sa ville,⁵ auteur des *Antiquitez, histoire et singularitez de Paris*, en 1550, un sanctuaire d'Isis aurait été édifié à Paris. Il n'aurait été élevé ni dans l'île, ni sur une montagne voisine, mais dans la plaine sur la rive gauche de la Seine. Mais des centres du culte d'Isis se trouvent également à Melun et à Issy, le long de la Seine. C'est sa proximité avec le sanctuaire d'Isis qui aurait donné son nom à Paris (par Isis), ce qui est une des théories concernant l'étymologie du nom de la ville. On trouve des inscriptions antiques au nom de la déesse égyptienne également en Provence et à Tournai. C'est à Tournai que sont faites « les découvertes archéologiques les plus spectaculaires : une main hiéroglyphique, une tête d'Apis, une figurine d'Isis. (...) La main toute recouverte d'emblèmes est une panthée. Elle appartient au culte de la Mater Magna, la mère de tous les dieux qui est l'Isis d'Egypte ou la Cybèle de Phrygie. ⁶ C'est à Tournai également qu'on trouve en 1653 un trésor fabuleux, dans ce qui se révèle être la sépulture de Childéric, mort à Tournai en 481. On y trouve avec une épée, et divers objets en or et en argent, une petite tête bovine et des abeilles d'or qui prouveraient que la plus ancienne religion des rois français fut égyptienne. ⁷ A Saint-Germain-des-Prés, à Lyon, à Marseille, à Toulon et à Melun sont découvertes des statues de Diane d'Ephèse. Certaines sont des *multimammia*. Elles sont

¹ Ibid. p. 142

² D'après « Chartres, *Lauschen mit der Seele* », *op. cit.* pp. 204-208

³ cf M.M. Davy, *Initiation médiévale, La philosophie au douzième siècle*, Bibliothèque de l'hermétisme, Albin Michel 1980, pp. 38-39

⁴ Jurgis Baltrusaitis *op. cit.* p. 94

⁵ *ibid.* p. 82-83

⁶ *ibid.* p. 125-126

⁷ *ibid.* p. 124

associées au culte d'Isis. Ainsi, pour Guillaume Marcel, auteur de *l'Histoire de la monarchie française* (1686) il s'agit toujours d'une même Isis – la terre nourricière, déesse de la fécondité de la nature et de l'esprit.

« Au reste, l'opinion que les Peuples avaient touchant cette Déesse, n'était pas différente de celle des Egyptiens : ils la confondaient avec Cères et avec la Terre, lui rendant les mêmes honneurs et les mêmes sacrifices, s'imaginant que c'était elle qui avait donné la connaissance du blé aux hommes ; qu'elle leur avait appris à cultiver la terre et qu'elle les nourrissait et logeait dans son sein : ils l'ont regardée en un mot comme la Mère commune de toutes les choses ; et c'est pour cela qu'ils l'ont entourée de mamelles entassées les unes sur les autres, et qu'ils l'ont couronnée de Tours. ¹ »

C'est à cette époque que la fable de l'Isis française a atteint son plein épanouissement, et l'on en trouve des échos dans les fêtes², les spectacles organisées pour le roi ainsi que dans les pièces de théâtre. « Lors de la fête donnée en 1683 en présence du roi par le duc de Bourbon dans ses appartements de Versailles, la princesse de Conti était en reine d'Égypte entourée d'esclaves maures. Lulli et ses violonistes portaient des vêtements égyptiens. »³ Par ailleurs, le récit d'initiation isiaque « *L'âne d'or d'Apulée* » connaît de nombreuses rééditions dans toute l'Europe du XVIII^e au début du XIX^e siècle. Au XVIII^e siècle, ce sont des érudits qui s'intéressent à la mythologie et à l'histoire des religions. Court de Gébelin (1719-1784) publie en 1773 à 1784 un traité en neuf volumes intitulé « *Le Monde primitif analysé et comparé avec le monde moderne*. ». Court de Gébelin, fils du ministre protestant Antoine Court abandonne cette charge et s'installe à Paris où il reçoit la place de censeur royal. Il défend alors la cause de ses co-religionnaires et plaide pour la liberté de conscience et la tolérance religieuse. Il est aussi fervent partisan des idées physiocratiques et le « disciple bien-aimé » de Quesnay. Dans son ouvrage, il interprète les mythologies comme étant des allégories concernant l'astronomie, l'agriculture, la nature. Il affirme que « les Druides, Isis, l'Égypte impriment leur marque dans le berceau spirituel et politique de la France. »⁴ Paris est particulièrement marquée par le culte d'Isis :

« Personne n'ignore que Paris fut d'abord enfermé dans l'Isle. (...) Comme elle était sur un fleuve et adonnée à la navigation, elle prit pour symbole un Vaisseau et pour Déesse Tutélaire Isis, Déesse de la navigation : et ce Vaisseau fut le Vaisseau même d'Isis,

¹ *ibid.*, p. 138-130

² *ibid.*, p. 118

³ *Ibid.*, P. 118

⁴ Baltrusaitis, *op. cit.*, p. 148

symbole de cette déesse. (...) Le nom de ce vaisseau devint également le nom de la Ville : il s'appelait *Baris* et, avec la prononciation forte du Nord des Gaules, Paris. (...) C'est en faveur de cette même Isis que les Druides s'étaient placés dans cette Isle. Les Isles furent toujours choisies dans l'Antiquité pour être le sanctuaire des grandes Divinités Nationales. Dans celle-ci était le Temple d'Isis sur les ruines duquel fut élevée l'Eglise de Notre-Dame. Là se célébrait sa fête, le 3 janvier, appelée chez les anciens peuples l'Arrivée d'Isis. ¹»

Pour lui, « Isis ou Cérès » sont des législatrices : « Elles répondent parfaitement à cette Nymphe Egérie qui enseigna à Numa tout ce qu'il devait faire pour établir une sage législation. » ² Le Gentil de la Galaisière (1725-1792) est un astronome français qui publia en 1785 deux mémoires, l'un sur le Zodiaque en général, l'autre sur la reproduction du Zodiaque sur Notre-Dame de Paris. Pour lui, la Vierge du Zodiaque représente « *la déesse qui répand également les bienfaits sur tous les hommes, qui donne ses lois aux mortels. C'est Isis ou Cérès, la déesse des Syriens et de tout l'Orient.* » ³

b) Isis et la Franc-maçonnerie

Mais au-delà de l'érudition savante du XVIII^e siècle, c'est aussi dans les cercles plus fermés de la Franc-Maçonnerie que l'on retrouve les références à Isis et à la nature. En Angleterre, George Smith, grand maître principal pour le comté de Kent, écrit en 1783 : « L'Egypte, d'où nous tirons plusieurs mystères (...) fut jadis la plus renommée de toutes les contrées. Dans leur système, leurs principaux héros-dieux, Osiris et Isis représentent théologiquement l'Etre suprême et l'universelle nature, et physiquement les deux grands luminaires, le soleil et la lune dont l'influence s'étend à toute la nature. » ⁴ En France, c'est Cagliostro qui introduit à Paris la « *Mère loge de l'Adaptation de la Haute Maçonnerie égyptienne.* » Cagliostro officiait comme grand-prêtre dans le temple de la loge d'Isis qui fut inaugurée le 7 août 1785. L'objectif de ce rite franc-maçon égyptien serait été la régénération du corps social. Ce n'est donc pas un hasard si *La Flûte Enchantée* de Mozart, qui était franc-maçon, est une allégorie de ce rite, où la profusion d'images solaires sert de métaphore à la régénération. ⁵ L'opéra fut représenté à Vienne la première fois le 30 septembre 1791. Il a pour

¹ *ibid.*, p. 27-28

² Gébelin, « *Le Monde primitif.* » Tome 1^{er}, p. 434

³ Baltrusaitis, *op. cit.* p. 39

⁴ *ibid.*, p. 72

⁵ « *David. contre David.* », Actes du colloque des 6 et 10 décembre 1989 Tomes I et II 1993 Régis Michel 1220 pages – Albert Boime Professeur à l'université de Californie, « *Les thèmes du Serment : David. et la franc-maçonnerie* » Tome 1 la Documentation Française pp. 259-291

sujet l'initiation d'un prince et d'une princesse à des mystères sacrés, tout en faisant référence à la société autrichienne de l'époque. La maléfique Reine de la Nuit représenterait l'Eglise catholique romaine, personnifiée par l'impératrice Marie-Thérèse, alliée des jésuites. Sarastro incarnerait Ignace von Born, le maître de la loge viennoise, « *Zur wahren Eintracht* » dont Mozart aurait fait partie dès 1785. Tamino est Joseph II, Pamina la nation autrichienne et Papageno-Papagena en seraient les masques populaires.¹ Le projet de Cagliostro en France prit fin avec son arrestation et sa condamnation comme hérétique à Rome en 1789. Cependant, Cagliostro avait eu le temps de créer un réseau et d'attirer des personnalités, qui jouèrent un rôle important pendant la Révolution, en particulier Nicolas de Bonneville (1760-1828).

c) Nicolas de Bonneville et le Cercle Social

Nicolas de Bonneville est le fils du procureur d'Evreux, il fait ses études à Paris, où il s'intéresse à la philologie, aux langues, et rédige des traductions². Il s'associe avec l'Allemand Adam Chrétien Friedel et publie avec lui *le Nouveau Théâtre Allemand*, traduisant ainsi Lessing, Schiller, Goethe, qu'il fait connaître au public français. Il traduit aussi Shakespeare avec son ami Letourneur, et devient le protégé d'Alembert. En 1786, il séjourne en Angleterre où il affirme avoir été initié à la franc-maçonnerie. Il aurait eu également des relations avec les Illuminés rationalistes allemands.³ Il est aussi un fervent partisan des théories de Rousseau et de Mably. En 1789 il est électeur de la Ville de Paris, et a proposé à l'Assemblée des Electeurs le 25 juin la création d'une garde bourgeoise puis la constitution de la Commune ; c'est à lui que revient l'honneur d'avoir conçu l'organisation future de la municipalité parisienne. Chargé de l'approvisionnement de Paris, à la tête des volontaires de Rouen, il obtient le titre de Lieutenant Colonel et devient le président du district des Carmes. Il compte également parmi les assaillants les plus téméraires de la Bastille. C'est avec l'abbé Fauchet, également franc-maçon et qui avait combattu lui aussi pour la prise de la Bastille, qu'il crée le 13 octobre 1790 le Cercle Social. Ce Cercle est une sorte de loge de tendance maçonnique dédiée à la régénération du corps social. Son organe est le périodique « *la Bouche de Fer* », qui signifie selon Bonneville « les anciens

¹ Baltrusaitis, *op. cit.* p. 58-59

² Cette notice a été rédigée à partir des ouvrages de Philippe Le Harivel, *Nicolas de Bonneville, Pré-romantique et révolutionnaire, 1760-1828* Philippe Le Harivel Publications de la faculté des lettres de l'Université de Strasbourg, Librairie Istra, Maison d'Édition 1923, de François Furet, *Nicolas de Bonneville et le Cercle social, 1787-1800*, Paris, Microéditions Hachette, 1976, de Baltrusaitis, *op. cit.*, de la notice de Henry Stavan concernant Bonneville dans le *Dictionnaire des Journalistes* mis en ligne avec l'aimable autorisation de la Voltaire Foundation, et de l'Article *Nicolas de Bonneville* de Wikipédia en français (http://fr.wikipedia.org/wiki/Nicolas_de_Bonneville)

³ *Histoire de la Franc-Maçonnerie française* Pierre Chevallier, Etudes historiques Fayard, Tome I, La Maçonnerie : Ecole de l'Égalité 1725-1799 p. 348

interprètes de la Nature. »¹ Il édite également de nombreux journaux, des livres, et d'autres publications, à partir de l'imprimerie du Cercle Social qui appartenait à des actionnaires, et que Roland finance dès sa fondation. Roland, tout comme Condorcet, Thomas Paine, Louis-Sébastien Mercier, Brissot, Collot d'Herbois et Claude Fauchet figurent parmi les nombreux contributeurs aux écrits qui furent publiés grâce à l'imprimerie du Cercle Social. A ce titre, le Cercle Social est au centre du mouvement révolutionnaire des années 1790 à 1793. En 1791 Nicolas de Bonneville publie « *De l'esprit des religions, ouvrage promis et nécessaire à la confédération universelle des amis de la vérité* ». Il veut démontrer l'identité entre la Nature et le Dieu de Moïse :

« Les anciens étaient persuadés que la Nature donnait à toutes choses un organe et des noms qui leur étaient propres, et ils appelèrent la Nature (...) *Is-is*. Ces deux mots expriment *figurativement* le sifflement, le souffle, le bruit du feu. – et ils rendaient un culte au feu ; à la lumière, à l'éternelle lumière. (...) Ce nom d'Isis a varié selon les climats, nos pères rendaient un culte à la nature qu'ils appelaient, tantôt *Isis*, tantôt *Es-Es*. (...) Voilà le nom que Moïse assure que l'Eternel s'est donné à soi-même. »²

Selon lui, Isis et Jésus sont semblables et représentent des allégories :

« Je crois avoir assemblé ici assez de faits pour prouver évidemment que les mystères d'Isis chez les Celtes et les Egyptiens, et nos mystères de Jésus ne sont, à quelques différences près, nécessités par des causes secondaires, que les mêmes allégories. Les mots *Isis* et *Jésus* furent essentiellement les noms d'une même chose, dans l'origine, et ils exprimèrent, l'un et l'autre, les petits dieux enfantés dans le vaisseau, c'est-à-dire, les enfants naturels des dieux d'Egypte... »³

Pour lui, le christianisme provient donc du culte originel de la Nature et d'Isis.

En 1790-1791, la *Confédération des Amis de la Vérité* aurait compris de 3000 à 6000 membres, ce qui en faisait un des plus grands clubs révolutionnaires. L'abbé Claude Fauchet n'est pas en reste qui veut concilier christianisme, liberté, raison et respect des lois de la nature. L'Imprimerie du Cercle Social publie son « *Sermon sur l'accord de la religion et de la liberté, prononcé dans la Métropole de Paris, le 4 février 1791, pour la solennité (sic) civique des*

¹ Le Harivel *op. cit.* p. 154

² Nicolas de Bonneville « *De l'esprit des religions, ouvrage promis et nécessaire à la confédération universelle des amis de la vérité* » Nouvelle Edition à Paris, à l'imprimerie du Cercle Social, 1792, l'an I de la Liberté, Tome I p. 20

³ *ibid.* p. 45

anciens Représentants de la Commune, en mémoire de ce qu'à pareil jour, le Roi vint à l'Assemblée Nationale, reconnaître la Souveraineté du Peuple. » signé de Claude Fauchet, « Prédicateur du Roi, dernier Procureur des anciens Représentants de la Commune, et Procureur-général du Cercle Social, pour la Confédération universelle des Amis de la Vérité, en présence des Députés de l'Assemblée Nationale, du Garde des Sceaux de l'Etat, de la Municipalité, du Corps Electoral, des Présidents des Sections, du Commandant-général, des Electeurs de 1789, des anciens Représentants de la Commune, de la Garde nationale Parisienne, de l'Assemblée fédérative des Amis de la Vérité, et d'une immense réunion de Citoyens. » Dans ce sermon, il s'adresse d'abord la Vierge « Et vous, Mère d'un Dieu fait homme, d'un Dieu ami de tous les hommes, Mère des fidèles et de toute la famille humaine ! notre confiance vous invoque. *Ave, Maria.* ¹ Pour lui, le catholicisme

« a en horreur les violences ; il ne connaît d'armes pour la vérité que la libre persuasion ; il ne tend, par les moyens de la lumière et de l'affection, qu'à l'union et à la paix. Mais les droits de l'humanité consignés dans le code de la nature, et sanctionnés dans l'évangile par l'humanité de Dieu, il les défend jusqu'à la mort. ² »

Après avoir affirmé que le code de la nature correspond aux droits de l'humanité, il fait le lien entre la nature et le christianisme primitif :

« Il n'y a point de pauvres dans une société si fraternelle, il n'y a que des égaux, le travail est le sort de tous, et tous goûtent dans l'unanimité les bienfaits de la vie. (...) existence laborieuse et douce ! repas pleins de charmes ! belle concorde ! fraternité sainte ! vertu divine ! ô nature ! ô Dieu de l'humanité ! qu'elle institution (sic) ! quel bonheur ! quelle anticipation des cieux ! tel fut à la naissance du christianisme le régime catholique. ³ »

Mais pour Fauchet, il n'y a jamais eu de « gouvernement catholique » : « Les moments de ce grand établissement de la raison universelle n'étaient pas encore arrivés. » ⁴ Tout ce bel idéal a été défiguré par « les abus, les passions et les tyrannies des gouvernements chrétiens de nom, et toujours impies en réalité. » Pour lui, impie signifie ne pas avoir de piété, de pitié, et mépriser les hommes. Par conséquent, « Dieu regarde comme des ennemis qui attentent à son

¹ Claude Fauchet, *Sermon sur l'accord de la religion et de la liberté*, prononcé le 4 février 1791, Imprimerie du Cercle Social, p. 4

² *ibid.*, p. 23

³ *ibid.*, p. 24

⁴ *ibid.*, p. 25

être, les monstres qui étouffent ainsi dans leurs cœurs les saintes lois de la nature. »¹ Cette unanimité de vue entre Bonneville et Fauchet n'a pas duré, et Fauchet quitta le Cercle Social en 1791 suite à des désaccords concernant des points de croyance et Bonneville continue seul la publication de la « Bouche de Fer ». Après le massacre du Champ de Mars² en juillet 1791 c'est la fin du Cercle Social, mais l'activité d'édition et d'imprimerie perdure jusqu'en 1793.

3. la Nature, charte de la Révolution, et condition préalable à la liberté

a) La loi de la Nature contre la loi de la Force

Pierre Dolivier (1746/début XIX^e siècle), et de 1784 à 1793 ou 1794 curé de Mauchamp, village situé dans le district d'Etampes, devient le porte-parole des habitants d'Etampes. Il intervient en leur faveur aux Jacobins le **27** avril 1792 et à l'Assemblée nationale le 1^{er} mai 1792. Dans son « *Essai sur la justice primitive, pour servir de principe générateur au seul ordre social qui peut assurer à l'homme tous ses droits et tous ses moyens de bonheur* » écrit en 1792 et publié en 1793, et suivi de *l'Extrait du procès-verbal d'une assemblée de plusieurs citoyens de la commune d'Auvers, district d'Etampes, tenue le 21 juillet, l'an 2 de la république* »³ il demande justice par l'application du droit de la nature et s'adresse au peuple : « Fraies-toi une route neuve et telle que te l'indiquera le sentiment intime de la justice primitive. » Il souhaite faire « succéder les beaux jours de l'âge d'or » aux « temps de perversité et d'horreur ». Pour lui, les principes de la justice primitive sont simples, et « c'est donc à cette combinaison unique du vrai, du juste, que nous devons nous élever, si nous voulons ouvrir les véritables sources de notre bonheur public. »⁴ Il pose la question de savoir ce qu'est la justice. Pour lui, « c'est la jouissance pure et simple des droits inaliénables que chaque être de notre espèce reçoit de la nature.⁵ » De là, il pose la question de la propriété foncière : « la terre, prise en général, doit être considérée comme le grand communal de la Nature, où tous les êtres animés ont primitivement un droit indéfini sur les productions qu'il renferme. » Et donc « chaque individu doit y trouver son droit de partage au grand communal, sur lequel il a les mêmes prétentions à former que tous

¹ *ibid.* p. 25

² Nota, pour Sophie Wahnich, la pétition du Champ-de-mars est réputée avoir été rédigée au Cercle social et ses journaux avaient été censurés à l'été 1791. *op. cit.* p. 220

³ Pierre Dolivier, *Essai sur la justice primitive, pour servir de principe générateur au seul ordre social qui peut assurer à l'homme tous ses droits et tous ses moyens de bonheur*, Suivi de *Extrait du procès-verbal d'une assemblée de plusieurs citoyens de la commune d'Auvers, district d'Etampes, tenue le 21 juillet, l'an 2 de la république*. 1793 Dolivier indique avoir composé son ouvrage « il y a plus de 6 mois ».

⁴ *Ibid.* p. 4-5

⁵ *Ibid.* p. 8-9

ceux qui l'ont précédé, ou que tous ceux avec qui il marche sur le même rang dans la vie. »¹ Il rejette par conséquent l'héritage foncier : « ce droit n'est qu'une violation manifeste de tous les droits, un acte de félonie contre le légitime empire de la nature, pour amener celui de la fortune. »² Avec le droit de propriété foncière, « les droits de nature disparurent, pour faire place à ceux de la fortune, et la chose commune devint une source de brigandage que se disputent, non ceux qui y mettent constamment le plus du *leur*, ils en sont trop éloignés, mais ceux que le sort place à portée du pillage, ou qui savent s'y frayer une route par toutes sortes de moyens. » La justice sociale ne saurait selon lui tolérer le droit de propriété foncière qu'il qualifie de « droit de la force », opposé au « droit de la nature. »³ Il pose alors les deux principes « immuables » sur lesquels réorganiser la société : le premier est « que *la terre est à tous en général, et n'est à personne en particulier*. Le second, « *que chacun a un droit exclusif au produit de son travail*. » Il s'agit donc pour lui de

« remonter à cette justice primitive que nous devons faire éclore au sortir de l'état de nature, pour la substituer au droit de force qui doit y rester à jamais relégué. (...) Donc, en dernière analyse, on ne peut acquérir sur les fonds de terre qu'un droit de possession viagère ; donc il ne peut exister qu'une seule espèce de propriété transmissible, qui est la propriété mobilière. (sic)⁴ »

Il s'indigne du fait que

« de deux enfants qui viennent au monde, dont l'un est fils d'un riche propriétaire, et l'autre d'un infortuné manouvrier qui ne possède que ses bras pour subvenir à sa subsistance, le premier naît avec des droits immenses, et le second n'a pas même celui de reposer nulle part sa chétive existence ! l'un se trouve tout porté au sein des commodités, des honneurs, des plaisirs ; et l'autre, réduit au plus triste abandon, se trouve condamné aux privations de toute espèce, à la douleur et à la peine ! ne sont-ils pas tous les deux également enfants de la nature et de la société ?⁵ »

C'est cela qui mène à

« cette corruption générale que l'on attribue mal-à-propos à la nature humaine, et qui ne naît que de notre fausse politique. Sous l'empire de la justice, toutes ces causes de

¹ Ibid. p. 11-12

² Ibid. p. 14

³ Ibid. p. 15

⁴ Ibid. p. 17-19

⁵ Ibid. p. 21

perversités et de malheurs n'existeraient pas. (...) Des mœurs simples et franches, des goûts naturels nous rendraient le sentiment du vrai bonheur que nous cherchons en vain dans tous nos coupables raffinements. ¹ »

Contrairement à Fauchet, il ne s'agit pas pour lui de s'en prendre aux «mauvais citoyens »

« Détruisons la cause du vice, mais conservons ceux qui en sont atteints ; laissons-leur les moyens de vivre comme ils sont, puisque le malheur de leur existence leur en fait un besoin, et contentons-nous de cerner, en quelque sorte, le mal autour de leurs personnes, afin qu'il finisse avec elles : aussi bien nous-mêmes, avons-nous besoin de nous façonner par degrés à cet état de justice que j'envisage. Tout ce que nous pouvons faire, c'est d'en établir le principe, et c'est au temps à l'amener insensiblement à son entier développement. ² »

Il pense que la République à tout à y gagner :

« Qu'on se figure, maintenant, combien cette mesure serait un puissant véhicule pour répandre dans le peuple l'ardent amour de la République et le zèle de la défendre ! C'est alors qu'il en sentirait tout le prix et qu'il s'identifierait réellement avec elle : mais quel intérêt veut-on qu'il y prenne, tant qu'on ne s'occupera que du sort de ceux qui ont, et jamais du sort de ceux qui n'ont rien. ³ »

Il précise bien ce qu'il entend par droits de nature : « Tout mon raisonnement porte sur un principe permanent de justice qui assure successivement à chacun ses droits, (modifiés) de nature, que j'appelle sa légitime de rigueur, et qui lui garantit la jouissance pleine de ses acquets (sic), fruit de son travail et de son industrie. »⁴ Il s'oppose par là à la loi agraire, qui « au contraire, loin d'établir quelque principe, ne fait que les renverser, les briser tous. C'est purement un partage des terres, brusquement provoqué par la convoitise de ceux qui n'ont rien, n'importe comment, et qui laisse subsister le même vice qui l'a amené. »⁵ La loi agraire aurait selon lui de funestes conséquences : « L'homme dont les possessions sont le fruit de ses talents, de ses services, du bon emploi de sa jeunesse, s'en trouverait tout-à-coup dépouillé et réduit au niveau de celui qui n'aurait rien médité, ou même qui n'aurait fait que dissiper⁶. » Dans le

¹ Ibid. p. 25

² Ibid. p. 29

³ Ibid. p. 34

⁴ Ibid. p. 35

⁵ Ibid. p. 35

⁶ Ibid. p. 36

procès-verbal signé par « VENARD, président, Louis Legrand, secrétaire, et 20 signataires », ces derniers affirment que « telle est cette vérité éternelle, qu'il est souverainement injuste que nos lois humaines disposent à perpétuité du champ de la nature ; qu'elles fassent que les uns y trouvent gratuitement de grands droits, et les autres aucun, ; que celui-ci naisse riche, et celui-là pauvre. »¹ Dans cet essai, la nature est associée à la justice sociale, et opposée au droit de la force, qui résulte du droit de propriété foncière. Il n'y a certes aucune allégorie féminine ni métaphore maternelle, mais cet essai contribue à élever la nature au niveau d'une entité abstraite et d'une valeur absolue, ce qui va contribuer à son exaltation et à son élaboration en une allégorie et une métaphore maternelle dans les discours révolutionnaires.

Dolivier intervient donc en faveur des habitants d'Etampes, d'une part auprès des Jacobins à Paris le 27 avril, et d'autre part à l'Assemblée Nationale le 1^{er} mai pour porter une pétition qu'il a rédigée avec quarante citoyens de communes voisines d'Etampes. Dans cette pétition, il explique ce qui s'est vraiment passé à Etampes et se réfère au droit naturel pour demander à ce que des limites soient posées au droit des négociants à spéculer sur les produits agricoles, ceux-là mêmes que produisent les agriculteurs et dont ils ont besoin pour survivre :

« Cependant, à ne consulter que le droit naturel, il semble bien qu'après ceux qui, semblables à la Providence divine, dont la sagesse règle l'ordre de cet univers, (...) et cherchent à en établir les lois sur leurs vraies bases ; après ceux qui exercent les importantes fonctions de les faire observer dans leur exacte justice, il semble bien, disons-nous, qu'après ceux-là, le bienfait de la société devrait principalement rejaillir sur l'homme qui lui rend les services les plus pénibles et les plus assidus ; et que la main qui devrait avoir la meilleure part aux dons de la nature est celle qui s'emploie le plus à la féconder. Néanmoins le contraire arrive, et la multitude, déshéritée en naissant, se trouve condamnée à porter le poids du jour et de la chaleur, et à se voir sans cesse à la veille de manquer d'un pain qui est le fruit de ses labeurs.² (...) Lors donc que d'avidés spéculateurs, qui n'ont d'autre savoir que de profiter à propos des malheurs publics, saisissent les moments de calamité pour élever la denrée la plus nécessaire à un prix qui nous force ou de souffrir la faim, ou de nous dépouiller de toutes nos ressources présentes et à venir, nos murmures, nos mouvements même, (sic) pour mettre des bornes à l'homicide cupidité qui nous dévore, sont -ils donc irrémisiblement criminels ?³ »

¹ Ibid. p. 41

² *Oeuvres de Maximilien Robespierre Les journaux - le Défenseur de la Constitution (1792 -) Pétition de quarante citoyens des communes de Mauchamp, Saint-Sulpice de Favières, Breuillet, saint-Yion, Chauffour et Breux, voisines d'Etampes à l'assemblée nationale.* Tome IV, Société des études robespierristes, 2011, p 131

³ Ibid. p. 131/132

Et c'est ainsi qu'il supplie les députés : « Serait-ce trop de vous prier d'inviter au moins ceux qui tiennent notre vie dans leurs mains, de ne pas nous la faire acheter trop cher, de ne pas chercher à s'enrichir de nos dépouilles, et de ne pas trop vouloir s'engraisser de notre sang ?¹ » Le 28 avril, Marat affirme de son côté qu'un complot criminel est celui « d'affamer le peuple pour avoir un prétexte de l'égorger comme séditieux et rebelle, lorsqu'il vient à se soulever contre les accapareurs, les agents de famine. » Pour Marat, la famine factice « donne des prétextes pour réprimer le peuple qui résiste à l'oppression. »² Nous suivons ici l'analyse de Sophie Wahnich : « Entre ceux qui au nom de la « loi » réclament les taxations, la loi étant ce qui met non seulement une limite mais aussi un interdit à la liberté comme domination, et ceux qui au nom de « la loi » réclament cette liberté du libre marché des grains, il n'y a pas de langage commun mais seulement un lexique commun.³ » Les taxateurs veulent le juste prix. Il s'agit de « fabriquer un espace où la vie repose sur la liberté réciproque, autre nom possible de l'égalité. »⁴ La loi positive doit être normée par le droit naturel. La supplique et la pétition restent lettre morte auprès des autorités. En effet, les municipalités de plusieurs villes, dont Paris, puis l'Assemblée Nationale, décident de d'organiser des fêtes en l'honneur de Simoneau, considéré comme un martyr. De leur côté, les Jacobins décident d'organiser une fête en l'honneur des soldats de Nancy et des Suisses de Chateaufieux, ces derniers ayant fraternisé avec la garde nationale locale et adhéré au club des Jacobins..

b) Des fêtes antagonistes à Paris : Simoneau contre les mutins de Nancy

- Fête pour les gardes Suisses de Chateaufieux

Les Jacobins organisent à Paris le 15 avril 1792 cette fête en l'honneur des soldats de Nancy et des Suisses de Chateaufieux. C'est la première grande démonstration publique des Jacobins. Un banquet est offert en l'honneur des soldats de Chateaufieux, et le local des Jacobins est décoré avec les chaînes des galériens. Robespierre lui-même déclara que « le 15 avril 1792, l'an IV^o de la Liberté, la pauvreté et le peuple triomphèrent avec les gardes françaises, les soldats de Chateaufieux et tous les bons citoyens persécutés pour la cause de la Révolution. »⁵ C'est aussi la première fête que Jean-Louis David est appelé à concevoir. Il

¹ Ibid. p. 134

² Sophie Wahnich, *La longue patience du peuple, 1792 Naissance de la République*, op. cit. p. 237

³ Ibid. p. 197

⁴ Ibid.

⁵ Gérard Maintenant *Les Jacobins*, PUF 1984, p. 49

invente surtout la décoration du char qui porte une figure colossale de la Liberté.¹ La liberté est célébrée à l'aide de tableaux allégoriques. Une scène présente l'aristocratie menaçant le peuple, elle est installée sur un char et

« sous les roues on voit le peuple prêt à être écrasé, lorsque la philosophie et la raison, descendant d'un nuage, lui tendent une main secourable et font pencher le char en arrière ; le peuple régénéré se relève, il s'élance sur le char, saisit l'aristocratie par les cheveux, lui porte dans le flanc un coup de sa pique redoutable, la renverse elle et sa bastille, dégage le commerce et les arts qui ployaient sous le faix et leur rend la liberté et la vie.² »

Lors de cette fête sont représentées toutes sortes d'allégories féminines, comme celles de la liberté, de la renommée, ou encore la justice, l'égalité, ainsi que l'aristocratie. Les villes comme Paris, Brest, les départements sont également représentés par des femmes. La liberté est comparée à une déesse : « Immédiatement après viendra le Char de la Liberté, tiré par vingt chevaux attelés sur quatre de front. La statue de la Déesse, assise, sera placée sur le lieu le plus élevé du Char, qui sera de forme antique : elle aura sur la tête une couronne de fleurs, et à ses pieds un autel sur lequel brûleront des parfums en son honneur ».³ Dans la fête organisée par les Jacobins, les allégories féminines combattent, sauvent le peuple et triomphent. Elles ne sont pas maternelles mais représentent des femmes héroïques et puissantes, qui abattent l'hydre féminine et terrifiante représentant le despotisme. La liberté est ici la déesse première, triomphante de l'aristocratie représentée par une femme, saisie par les cheveux et que le peuple frappe de sa « pique redoutable. »

- Fête en l'honneur de Simoneau

C'est après la fête organisée par les Jacobins que le 28 avril 1792, et en réaction à celle-ci, que la municipalité de Paris puis l'Assemblée Législative décident alors de rendre les hommages à Simoneau pour imposer leur représentation de la liberté et de la loi. Des fêtes ont également lieu à Nemours, à Senlis, et il en est question à Paris dès le mois de mars 1792. Le

¹ Régis Michel et Marie-Catherine Sahut, *David – l'art le politique* Découvertes Gallimard – Réunion des Musées Nationaux – Arts 1988, p. 75

² « le courrier des LXXXII départements, M. GORSAS citoyen de Paris, le 17 avril 1792, fête de la liberté, p. 246 Document téléchargeable sur Gallica.bnf.fr intitulé « Fêtes et cérémonies révolutionnaires » (reprod.) 1793 p. 20 sur 580.

³ *Détail et ordre de la marche de la fête en l'honneur de la liberté, donnée par le peuple à l'occasion de l'arrivée des soldats de Chateaufieux le dimanche 15 avril 1792, l'an quatrième de la liberté*, JL TALLIEN Dospainville, de l'imprimerie de Tremblay, p. 4 Document téléchargeable sur Gallica.bnf.fr intitulé « Fêtes et cérémonies révolutionnaires » (reprod.) 1793 p. 94 sur 580.

maître d'œuvre en est Quatremère de Quincy¹. Le 12 mai 1792, lorsque celui-ci « rend compte au nom du comité d'instruction publique du décret pour la fête nationale, il n'hésite pas à expliquer que cette fête vise à manipuler comme une marionnette un peuple machine. C'est la conception qu'il a de l'opinion publique : un levier possible à actionner : « Vous avez voulu encourager le patriotisme par un grand exemple, c'est ainsi que les législateurs d'un grand empire, maniant avec art le levier de l'opinion, peuvent, d'un seul mouvement et sans effort, calmer les orages. Oui cette fête, consacrée au respect dû à la loi, est un rappel à l'ordre bien plus puissant que les moyens de la force. »² Il s'agit donc de manier « avec art le levier de l'opinion.³ Pour Quatremère, les fêtes périodiques sont en effet « les plus forts instruments qu'on puisse employer sur l'âme pour la porter à l'amour et à l'imitation de tout ce qui est beau. » Le comité d'instruction publique « proposera donc des fêtes en l'honneur de la Liberté, en l'honneur de la Loi, véritable divinité de l'homme libre...⁴»

Dans le «*Programme arrêté par le directoire du département de Paris, pour la Fête décrétée par l'Assemblée Nationale le 18 mars 1792, à la mémoire de Jacques-Guillaume Simoneau, maire d'Etampes, mort à son poste pour la défense de la Loi*», celle-ci est magnifiée : « le Livre de la Loi (est) ouvert, sur un trône d'or soutenu sur plusieurs gradins, enrichi d'un magnifique tapis, accompagné de plusieurs trophées et surmonté d'une petite figure de Minerve. Sur une des marches du trône, on lira ces mots : La loi seule commande à tous. »⁵ Dans son « oraison funèbre pour Henri Simoneau, maire d'Estampes, martyr de la Loi », prononcée le 29 mars par Jean-Charles Jumel, vicaire Episcopal, et président de la Société des Amis de la Constitution à Tulle, l'orateur affirme pour sa part que Simoneau a montré un

¹ **Note biographique** : Quatremère de Quincy, (1755-1849) fils d'un notable négociant ayant reçu en 1780 des lettres de noblesse. Il devait devenir avocat mais souhaita se consacrer à l'étude de l'architecture, de la sculpture et de l'archéologie. Il se rend à Rome en 1776, visite l'Italie et publie en 1788 le premier volume de son Dictionnaire d'architecture. C'est lui qui encourage et reconnaît la valeur du peintre Jacques-Louis David. Il choisit de promouvoir les arts dans la vie publique et politique. Il s'engage dans la vie politique et devient membre de l'Assemblée des représentants de la Commune de Paris, est élu le 21 septembre 1791 député du département de Paris à l'Assemblée législative où il siège avec les royalistes et défend la monarchie constitutionnelle. Il est aussi membre du comité d'Instruction publique en 1791 où il élabore avec David et Condorcet les projets de lois et les décrets concernant la politique artistique l'instruction publique du nouveau régime. C'est lui qui propose et fait décréter la fête en l'honneur de Simoneau, appelée la « fête de la Loi ». En juillet 1792 il s'oppose à la permanence des sections et à la proclamation de la patrie en danger.

² Sophie Wahnich, *op. cit.* p. 235-236

³ *Ibid.* p. 235

⁴ J Guillaume, *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique de la Législative*, 1889, in-8°, p. 284, cité dans Albert Mathiez, *Les origines des cultes révolutionnaires, 1789-1792*, *op. cit.*, p. 129

⁵ « Programme arrêté par le directoire du département de Paris, pour la Fête décrétée par l'Assemblée Nationale, le 18 mars 1792, à la mémoire de Jacques-Guillaume Simoneau, maire d'Etampes, mort à son poste pour la défense de la Loi » p. 3 Document téléchargeable sur Gallica.bnf.fr intitulé « Fêtes et cérémonies révolutionnaires » (reprod.) 1793 p. 262 sur 580

« courage digne des Romains, que dis-je ? digne des Français sous le règne de la Liberté. » ¹
 La Loi, objet précieux est présenté en compagnie de l'allégorie de la sagesse, sous les traits de la déesse Minerve. Le discours prononcé dans la cathédrale de Tulle se réfère également à cette déesse. Alors que la fête en l'honneur de Simoneau présente un tableau statique, la fête organisée par David montre le déroulement d'un drame où la philosophie et la raison sauvent le peuple, qui est encore passif. Simoneau est représenté comme martyr de la loi par les autorités, mais dans la fête des Jacobins, la Liberté est la déesse du peuple. Deux versions antagonistes et contradictoires de la liberté et de la loi s'affrontent ainsi sur la scène politique : liberté qui découle du droit naturel d'exister pour le peuple, liberté économique du droit de la libre circulation des grains pour Simoneau. La fête en l'honneur de Simoneau s'était déroulée dans le silence, le peuple assistant muet au défilé. Robespierre lui-même observe le contraste entre les deux fêtes :

« Pour sentir combien le peuple est bon, combien il est grand, lorsqu'il est abandonné à lui-même, pour sentir à quel point sont simples et sublimes les fêtes dont il fait lui-même les apprêts, combien l'appareil de la force dont on affecte de l'environner est une injure gratuite et coupable, il suffit d'avoir une âme, et d'avoir vu le triomphe de la liberté et du patriotisme dans la fête des soldats de Château-Vieux et des gardes françaises Qu'elle était différente de celle qui vient d'être célébrée en l'honneur du maire Simoneau ! l'Assemblée nationale, une partie du public même, avait été bien cruellement trompée sur les circonstances de cette affaire trop fameuse, comme sur tous les faits que l'intrigue et l'esprit de parti s'attachent à dénaturer. Ainsi Bouillé, et tant d'autres mauvais citoyens furent longtemps vantés comme des modèles de civisme ; ainsi le peuple fut toujours calomnié avec impudence ou accusé avec fureur. ²»

Ces deux fêtes manifestent de façon concrète les représentations antagonistes au sujet de l'interprétation de la loi et du droit qui vont se déployer dans les mois suivants.

c) 1792, l'année décisive : pour la Liberté, par la Loi de la nature

¹ « Oraison funèbre de Henri Simoneau, maire d'Estampes, martyr de la Loi, prononcée le 29 mars ... dans l'Eglise Cathédrale de Tulle, Département de la Corrèze, en présence des Corps Administratifs, et de Charles Jumel, vicaire Episcopal, et président de la Société des Amis de la Constitution. 20 p. Tulle Imprimerie de R. Chirac (sic), bibliothèque de Paris) » p. 17 Document téléchargeable sur Gallica.bnf.fr intitulé « Fêtes et cérémonies révolutionnaires » (reprod.) 1793 p. 295 sur 580

² Robespierre, *Les journaux - le Défenseur de la Constitution* (1792) Tome IV *Oeuvres de Maximilien Robespierre*, Société des études robespierristes, 2011 p. 124

Il n'est pas inutile ici de rappeler brièvement les événements qui s'accélérent en 1792. En mars, un ministère girondin succède aux Feuillants démissionnaires. En avril, malgré l'opposition de Robespierre, la guerre est déclarée « au roi de Hongrie et de Bohême » et à la Prusse. L'armée française est rapidement mise en difficulté. En juin, le roi oppose son veto à deux décrets, prévoyant la déportation des prêtres réfractaires si vingt personnes de leur canton le demandent, la peine de mort contre les émigrés, le licenciement de la garde du roi, ainsi que l'institution de camps à Paris pour les Fédérés. Le 12 juin le roi renvoie des ministres girondins. Le 20 juin les Sans-Culottes envahissent les Tuileries, le roi doit coiffer le bonnet phrygien mais il refuse de réintégrer les ministres girondins renvoyés et de retirer son veto. A la suite de cette journée, le maire de Paris, Pétion, est suspendu le 6 juillet, ce qui suscite la colère populaire. Dans la pétition du 10 juillet 1792, signée par « l'homme libre Louis Pierre Dufourny, de l'Imprimerie du Cercle social » ce dernier affirme que « le seul combat légitime est celui contre les ennemis de la loi naturelle. ¹ » La municipalité de Marseille se mobilise et menace : « Que l'aristocratie et le despotisme tremblent, que les modérés se cachent, il n'est plus temps d'écouter leur langage : c'est la patrie qui parle seule ; elle vous demande la liberté ou la mort. ² » Le 11 juillet, l'Assemblée déclare « la Patrie en danger » et les volontaires affluent à Paris. Ce jour-là, le club des Jacobins reçoit officiellement plusieurs volontaires fédérés et Robespierre leur lit une *Adresse aux Fédérés* : « Votre mission est de sauver l'Etat (..) Ne prêtons serment qu'à la patrie et qu'à nous-mêmes, entre les mains du roi immortel de la nature qui nous fit pour la liberté et qui punit les oppresseurs. ³ » Déjà, Robespierre ne parle plus de Louis XVI comme du roi légitime du peuple français, mais parle du « roi immortel de la nature qui nous fit pour la liberté », dans le droit fil de la fête organisée par les Jacobins le 15 avril en l'honneur des soldats de Chateaufort. Le 25 juillet est publié le manifeste du duc de Brunswick qui menace les Parisiens s'ils s'en prennent au roi. Le jour même, la permanence des sections parisiennes est déclarée. En province, puis à Paris le 27 juillet, les sections pétitionnent pour demander la déchéance du roi. Le 30 juillet voit l'arrivée à Paris des volontaires marseillais qui ont fait leur le « *Chant de guerre de l'armée du Rhin* » composé à Strasbourg par Rouget de Lisle et qui devient « *la Marseillaise*. » C'est aussi dans ce contexte, à la veille de la chute de la monarchie que prennent tout leur sens les paroles de cet hymne : « Allons enfants de la Patrie, le jour de gloire est arrivé, contre nous de la tyrannie... aux armes citoyens ! » Le 3 août, le maire de Paris, Pétion, demande à l'Assemblée Législative la déchéance du roi au nom de 47 sections parisiennes sur 48. L'Assemblée repousse sa décision au 9 août. Mais depuis la fin juillet un

¹ Sophie Wahnich, *op. cit.* p. 356-360

² Jacques Guilhaumou, *op. cit.* p. 87 : Adresse de la Municipalité de Marseille du 29 juin 1792, texte cité par Lourde, *Histoire de la Révolution à Marseille*, tome III, p. 46.

³ Gérard Maintenant, *op. cit.* p. 51

directoire insurrectionnel regroupe les patriotes et les fédérés et organise l'insurrection. Le 4 août la section des Quinze-Vingts lance un ultimatum à l'Assemblée. Le 9 août, l'ultimatum ayant expiré, une « Commune insurrectionnelle » est constituée et se substitue à la Commune légale. Le 10 août, les gardes nationaux des faubourgs patriotes et les fédérés, ayant à leur tête les Marseillais, prennent les Tuileries et le roi doit se réfugier auprès de l'Assemblée et est suspendu de ses fonctions. L'Assemblée Législative reconnaît la Commune insurrectionnelle. Celle-ci laisse subsister l'Assemblée Législative jusqu'à l'élection d'une Convention nationale élue au suffrage universel. Le 11 août l'Assemblée vote l'arrestation et la déchéance du roi. Le gouvernement est confié à un conseil exécutif de 6 ministres. Le 14 août les biens des émigrés sont divisés en petits lots et mis en vente. Le 15 août commence l'insurrection de l'Ouest, avec le refus de Jean Cottereau d'accepter la conscription, et le 17 août sont instaurés des tribunaux criminels pour juger les contre-révolutionnaires. Les 25 et 26 août toutes les redevances seigneuriales ainsi que les droits féodaux sont abolis sans contrepartie. Le 26 août est également prise la décision de déporter en Guyane les prêtres qui refusent le serment civique. Le 2 septembre, alors que Verdun est assiégée par la coalition européenne, Danton exhorte les Français à « avoir de l'audace, encore de l'audace, toujours de l'audace ! ». Du 2 au 6 septembre ont lieu à Paris les « massacres de Septembre » qui voient environ 1100 à 1400 détenus des prisons parisiennes exécutés après un jugement sommaire. Le 3 septembre 1792 un nouveau serment est exigé pour « défendre la liberté et l'égalité. » Il est imposé par la Législative pour l'élection des députés à la Convention. Le 19 septembre est pris le décret accordant « le secours aux peuples opprimés. » Le 20 septembre, c'est la victoire à Valmy des troupes des généraux Dumouriez et Kellermann contre la coalition européenne, suivie par la victoire à Jemmapes le 6 novembre. Le 20 septembre est instauré l'état civil laïque et le divorce est autorisé. La Convention est élue au suffrage universel et la royauté est abolie le 21 septembre. Le 22 septembre est proclamée la République « une et indivisible » sur proposition de Couthon. L'an I de la République commence. Le 19 novembre l'Assemblée refuse la taxation des grains. En novembre est découverte aux Tuileries l'armoire de fer qui contient la correspondance de Louis XVI avec l'ennemi. Le 27 novembre, la Savoie est annexée. ¹ Le 10 août 1792 est célébré comme le jour de la liberté. Marie-Joseph Chenier², membre du club des Cordeliers fait également partie des membres influents de la Commune de Paris. Dans son *Eloge funèbre des*

¹ Résumé des événements d'après Michel Vovelle, *la Chute de la Monarchie, 1787-1792*, Nouvelle Histoire de la France Contemporaine, 1, Edition du Seuil, Points Histoire, 1972

² Note biographique : Marie-Joseph Chénier (1764-181), Fils de Louis de Chénier, diplomate et historien, et frère cadet du poète André Chénier, il se consacre aux lettres après quelques années passées à l'armée et devient membre du club des Cordeliers et de la Commune de Paris. Il est élu à la Convention par le département de Seine-et-Oise (15/09/1792 - 26/10/1795) Il participe, avec le peintre David et le compositeur Gossec, à l'organisation de grandes fêtes révolutionnaires entre 1790 et 1794. Chantre officiel de la Révolution, il a composé de nombreux hymnes, dont *l'hymne pour la fête de la Fédération* pour le 14 juillet 1790 et *le Chant du départ*.

*citoyens morts pour la défense de la liberté et de l'égalité le 10 août 1792*¹, il associe la défense de la liberté et de la France, mère commune :

« Hommes généreux, morts pour la liberté dans cette journée mémorable, vous avez été presque tous moissonnés dans la fleur de votre jeunesse : la nature vous devait des années plus nombreuses, et vous deviez être plus longtemps les soutiens de la France, notre mère commune, mais si vous avez trop peu vécu pour elle, vous avez assez vécu pour la gloire. Votre souvenir ne périra point ; vos enfants seront des héros comme leurs pères : tant que nos belles contrées enfanteront des hommes libres et braves, vous leur servirez de modèle, et la postérité reconnaissante vous proclamera les conquérants de l'égalité, les libérateurs de la Patrie.² »

Cet éloge est prononcé en présence de l'Assemblée nationale, et envoyé à tous les départements. En septembre, cette antinomie de la tyrannie et de la nature, cette dernière n'étant envisagée qu'associée à l'idée de liberté, justifie le décret accordant le secours aux peuples opprimés : « Dans l'ordre naturel, tous les hommes doivent être considérés comme formant une seule famille qui n'a été divisée que par les tyrans. (Applaudissements) »³

d) L'exaltation de la Nature et de ses lois, conditions de la liberté

Après la déchéance du roi en août 1792, la nature apparaît comme l'allégorie première à laquelle est associée celle de la liberté. Lors de la réunion de la Savoie à la France, la nature est aussi associée à la liberté, ainsi le 27 novembre 1792 le président de la Convention déclare que⁴

« déjà la nature avait décrété l'unité physique et morale de nos communs territoires, nous venons de lui obéir ; et ce ne sera pas le dernier hommage que la Convention se glorifiera de rendre aux inspirations de la nature. Dans cette chute nécessaire et prochaine de tous les rois ensevelis sous leurs trônes, le seul trône qui restera, sera celui de la Liberté, assise sur le Mont-Blanc, d'où cette souveraine du Monde, faisant l'appel des nations à renaître, étendra ses mains triomphales sur tout l'univers ! »

¹ *Eloge funèbre des citoyens morts pour la défense de la liberté et de l'égalité le 10 août 1792, l'an 4^e de la liberté, et le premier de l'égalité prononcé le 26 du même mois, en présence de l'Assemblée Nationale, lors de la cérémonie funèbre faite en l'honneur de ces généreux citoyens ;* par M. Chenier, imprimé et envoyé aux 83 départements, et à l'Armée par ordre de l'Assemblée Nationale. 6 p Document téléchargeable sur Gallica.bnf.fr intitulé « Fêtes et cérémonies révolutionnaires » (reprod.) 1793 p. 160 sur 580

² Ibid. p. 5

³ *Archives parlementaires* 19 Septembre 1792, p. 474

⁴ *Archives parlementaires* 27 novembre 1792 p. 617

A Paris, la section parisienne du Théâtre-Français dite de Marseille, organise dans le local des Cordeliers une cérémonie républicaine, « en mémoire des braves Citoyens, des généreux Marseillais, et des Fédérés des Départements, morts glorieusement à la journée mémorable du 10 août 1792 », sous la présidence de MOMORO¹, lors de la séance du 4 novembre 1792, l'an premier de la République française. Lors de cette séance, Anaxagoras Chaumette,² un des acteurs majeurs de la journée du 10 août et qui devient le Procureur général syndic de la Commune de Paris, prononce l'éloge funèbre :

« Mais que cette victoire nous coûterait cher, s'il n'était un moyen infaillible de venger nos frères d'une manière digne d'eux et de nous. Avant de vous mettre sous les yeux cette vengeance qu'ils réclament, vengeance qu'exige la patrie, permettez-moi de rappeler ici cette nuit mémorable et féconde en prodiges ! nuit sacrée, témoin de nos serments ! nuit des mystères de la liberté ! nuit désirée depuis si longtemps ! messie des nations ! nuit de la bonne nouvelle ! nuit qui fut le chaos d'où sortit la bonne nouvelle !³ (...) Tout s'éveille, tout s'émeut ; la mère timide et tremblante cherche son fils... il est déjà sous le harnois guerrier ; en vain la jeune épouse veut-elle, à force de larmes, retenir son époux : le tocsin sonne, il sonne à coups redoublés, rien ne l'arrête, les gémissements de la patrie l'appellent, il s'arme, il court, il veut la sauver.⁴ (...) qu'on ne voie plus qu'une seule famille, n'ayant qu'une même volonté, ne faisant pour ainsi dire, qu'une seule personne.⁵ (...) O nature ! que ne puis-je ici dérouler le volume immense de tes sublimes mystères ! Que ne puis-je voir encore moi-même produire aux embrasements de leurs amis, ces hommes chéris ! ces hommes qui périrent en défendant tes droits !... O nature ! O mère ! reçois en ce moment le tribut d'hommages que je te dois. Non, non je ne puis me taire sur tes louanges... du fond des antres habités du sein des mers les plus profondes, tout me reprocherait mon indifférence pour la mère

¹ Notice biographique : François Momoro (1756-1794) : Libraire-imprimeur à Paris, obtient la concession des travaux typographiques de la Commune de Paris. Un des membres les plus influents du Club des Cordeliers, il compte parmi les meneurs du Champ-de-Mars, le 17 juillet 1791. Après le 10 août 1792, il fait partie de la nouvelle administration du département de Paris et se voit confier l'organisation des fêtes révolutionnaire. C'est lui qui a inventé la devise « Liberté, Egalité, Fraternité » et qui a obtenu du maire de Paris Pache qu'elle soit inscrite sur le fronton des édifices publics. Note biographique d'après l' *Histoire et dictionnaire de la Révolution Française, 1789-1799* Dir. J. Tulard, F.-F. Fayard, A. Fierro, Robert Laffont, Bouquins, 1987

² Notice biographique : Pierre Gaspard, dit Anaxagoras Chaumette (1763/1794) : Un des meneurs du Club des Cordeliers, membre de la Commune insurrectionnelle puis Procureur général syndic de la Commune de Paris. En tant que tel il joue un rôle très important puisqu'il porte à la Convention les demandes et les exigences des sans-culottes parisiens. Ennemi de la Gironde, partisan de la déchristianisation, il périt avec les hébertistes. Note biographique d'après Jean Maitron *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français -Première partie 1789-186* ; et l' *Histoire et dictionnaire de la Révolution Française, op. cit.*

³ Cérémonie républicaine, « en mémoire des braves Citoyens, des généreux Marseillais, et des Fédérés des Départements, morts glorieusement à la journée mémorable du 10 août 1792 », sous la présidence de MOMORO, lors de la séance du 4 novembre 1792, l'an premier de la République française. », Discours prononcé par Anaxagoras Chaumette, citoyen de la section du Théâtre-Français dite de Marseille, p. 5 Document téléchargeable sur Gallica.bnf.fr intitulé « Fêtes et cérémonies révolutionnaires » (reprod.) 1793 p. 112 sur 580

⁴ Ibid. p 8-9

⁵ Ibid. p. 18

commune, et ferait retentir tes louanges jusqu'au sein de l'immuable éternité... Oui, mère, oui, nature ! oui, tu m'inspires, tu me ravis, tu parles à toutes mes facultés ! oui, tu me le dis, nos frères vivent, ils sont heureux ! je les vois, je les sens ; et les doux tressaillements de mon cœur me donnent une légère idée du bonheur dont ils jouissent dans ton sein .¹ »

Quand à Momoro il exhorte ces concitoyens : « N'oubliez jamais que les hommes libres n'appartiennent qu'à leur patrie. »²

C'est à partir du mois de novembre 1792 que ceux que l'on appelle alors « *les Enragés* » commencent à se faire entendre. Les meneurs en sont Jacques Roux, Jean Varlet, Claire Lacombe et Théophile Leclerc. Ils réclament auprès des Cordeliers et des Jacobins, puis à la Commune et à la Convention, des mesures sociales et économiques en faveur des plus pauvres. En effet, pour Jacques Roux, le plus connu d'entre eux, « la liberté n'est qu'un vain fantôme quand une classe d'hommes peut affamer l'autre impunément ; l'égalité n'est qu'un vain fantôme quand le riche exerce le droit de vie et de mort sur ses semblables. »³

Jacques Roux (1752-1794) provient d'une famille assez aisée. Il devient professeur de philosophie et de physique puis est nommé vicaire et chapelain du château de Montauzier et à Saint-Thomas-de-Conac en Charente Inférieure, jusqu'en 1789. Les paysans de Saint-Thomas-de-Conac s'étaient soulevés contre les droits seigneuriaux rachetables et avaient brûlé deux châteaux en avril 1790. Jacques Roux fut tenu moralement responsable des émeutes et frappé d'interdit par les vicaires généraux de Saintes. A la fin de 1790 il se trouvait à Paris et proche du club des Cordeliers. Il prêta serment à la Constitution civile du clergé en janvier 1791 et devint vicaire constitutionnel de Saint-Nicolas-des-Champs, malgré l'interdit. Il déclara ainsi qu' « interdit des fonctions sacrées du ministère par les vicaires généraux de Saintes pour m'être déclaré l'apôtre de la Révolution (...), je suis prêt à verser jusqu'à la dernière goutte de mon sang pour le soutien d'une Révolution qui a changé déjà, sur la surface du globe, le sort de l'espèce humaine en rendant les hommes égaux entre eux comme ils le sont de toute éternité devant Dieu. »⁴ Il habite alors la section très pauvre et très peuplée de Gravilliers. En mai 1792 il demande en chaire la peine de mort contre les accapareurs et l'interdiction de l'exportation des

¹ Ibid. p. 20-21

² Ibid. p. 24

³ J. Tulard, J.-F. Fayard, A. Fierro, *Histoire et dictionnaire de la Révolution française, 1789-1799*, Robert Laffont, Bouquins, 1987, p. 800

⁴ François Furet, Mona Ozouf, *Dictionnaire critique de la Révolution Française, Acteurs*, Champs Flammarion 1992 p. 333

grains, la vente obligatoire dans les marchés et l'établissement de magasins publics. Très proche du peuple, il se lie avec une ouvrière, la veuve Petit, et adopte un orphelin de quatorze ans.

En novembre 1792, il prononce un discours « sur les moyens de sauver la France et la Liberté à l'Eglise Métropolitaine de Paris »¹ dans lequel il dénonce « L'hydre du fanatisme, abreuvée de fiel et dévorée de vengeance, (qui) promène dans toutes les parties de l'Empire la faux de la mort ». Il faut donc que la nation lance « le tonnerre de sa colère sur les monstres qui abreuvent la terre de sang pour ressusciter des privilèges odieux à la nature, injurieux à la religion. »² Il faut que les Français se réveillent « à la voix de la patrie qui vous tend les bras, et qui attend tout de votre amour pour elle. » Il souligne « les dangers où se trouve la patrie », exhorte les Français à montrer « le courage d'une âme libre (..) plus fière que jamais d'appartenir à la nature.³ » Il faut défendre la patrie contre l'ennemi de l'extérieur et « dévorer le Prussien qui s'avance »⁴ ; il faut aussi surveiller les « modérés, dont l'âme est glacée par la noirceur de leur crime » et qui « allument (..) le flambeau des furies⁵ », et dénoncer le fanatisme car « il n'est rien qu'il ne sacrifie à sa rage sacrée » Sinon, « Nous verrons la religion, qui est fille du ciel, la mère de la nature et de la vertu » devenir hypocrite (..) pour boire à longs traits, dans des coupes dorées, le sang du peuple »⁶ Il veut rappeler avec « quelle audace le fanatisme expirant sous le glaive de la raison et de la justice éternelle, n'a-t-il pas distribué des poignards et des bénédictions dans nos départements ? »⁷ Contre ces « Hommes pervers », « nous prêcherons, malgré les foudres du Vatican, la liberté, l'égalité, et la fraternité universelle. La patrie, notre conscience et Dieu, voilà notre religion. »⁸ C'en est fait du fanatisme car « la voix puissante de la nature s'est fait entendre ; le flambeau de la philosophie éternelle éclaire l'univers ; la descente miraculeuse de l'esprit public a réveillé la raison sur les horreurs du despotisme, sur la nature et l'étendue des devoirs de l'homme... »⁹ C'est le code de la nature qui doit régir la société : « Enfin il est écrit dans le code de la nature, dans l'évangile du salut public, que vous n'enchaînez plus les hommes par les préjugés, depuis le berceau jusqu'à la tombe. »¹⁰ Si les autorités restent passives vis à vis de la misère du peuple et de l'injustice, alors,

¹ Jacques Roux, *Sur les moyens de sauver la France et la Liberté, et prononcé dans l'Eglise Métropolitaine de Paris, par Jacques ROUX, membre de la Société des Droits de l'Homme et du citoyen*. 48 pages

² Ibid. p. 2

³ Ibid. p. 3

⁴ Ibid.

⁵ Ibid. p. 4

⁶ Ibid. p. 5

⁷ Ibid. p. 6

⁸ Ibid. p. 7

⁹ Ibid. p. 8

¹⁰ Ibid. p. 9

« La justice du peuple suppléera au silence des lois. Le crime périra, et les traîtres seront frappés par la foudre qu'ils avaient invoquée. ¹ (...) Puisque les triomphes de la raison, puisque le code de nos lois, purgé des traits qui étaient incompatibles avec nos mœurs, nous assure la jouissance des lois impérissables de l'égalité ; puisqu'enfin , nous sommes en possession de la grande charte de la nature (...) sourions au beau jour qui nous éclaire par une soumission parfaite à la loi. ²»

Ainsi, « le plus grand de tous les crimes est d'attenter aux droits de la nature et de l'enchaîner. Dieu a créé le monde, mais il l'a créé libre : Dieu est mon père, mais je ne suis pas son esclave.³ » Pour Jacques Roux, « Le sentiment de la patrie est tout, il tient lieu de tout, il console de tout. La mort même est une récompense, un devoir et une vertu. »⁴ Mais « un citoyen armé confondra ces enfants rebelles qui n'ont pas de patrie, ou qui lèvent sur leur mère des mains parricides. »⁵ Le peuple « poursuivra au contraire au milieu des ruisseaux de sang, et sur des monceaux de cadavres, les tyrans toujours prêts à dévorer les nations qu'ils ont avilies : il plantera enfin, sur les ruines de leur trône usurpé, un monument à la liberté, à l'égalité, la fraternité universelle.⁶ » Jacques Roux n'a aucune confiance dans les hommes dénaturés par leur naissance : « De quels forfaits ne se rendront pas coupables des hommes qui ont sucé avec le lait le principe de tous les vices, de toutes les erreurs et de sous les crimes ? »⁷ Il faut se méfier des « serpents qui sont dans notre sein ; les fripons qui ont surpris la confiance du peuple (..) ces brigands décorés (..) ces chancres dévorants. »⁸ Il dénonce les « Traîtres », les « factieux », les « contre-révolutionnaires » qui « se disposent à boire le sang du peuple et à envahir ses propriétés. »⁹ Il évoque la fierté des Spartiates et le courage des Romains, et rappelle qu'alors, « à la plus légère infraction de la discipline, au premier signal du Consul, les rebelles expiraient sous la hache des licteurs.¹⁰ » Voilà ainsi « ce dont est capable un grand peuple, quand on le pousse à bout, quand il se lève, et quand il frappe.¹¹ » « Ainsi, au nom de la patrie en danger, au nom de votre propre gloire, au nom de la liberté de tous les peuples, écrasez l'hydre du fanatisme, qui fit toujours assassiner les peuples par les rois, et les rois par les peuples.¹² » Il

¹ Ibid. p. 14-15

² Ibid. p. 21-22

³ Ibid. p. 32

⁴ Ibid. p. 26

⁵ Ibid. p. 45

⁶ Ibid. p. 34

⁷ Ibid. p. 10

⁸ Ibid. p. 12

⁹ Ibid. p. 14

¹⁰ Ibid. p. 18

¹¹ Ibid. p. 22-23

¹² Ibid. p. 46

traduit en termes très vindicatifs les propos de Pierre Luis Dufourny, qui affirmait dans sa pétition que « le seul combat légitime est celui contre les ennemis de la loi naturelle¹. » Dans ses discours, la patrie est une mère, dont le code est celui de la nature et de ses lois. Se pose alors la question de savoir quelle est la définition des lois et du droit naturels, et qui va en être l'interprète.

Conclusion

Ainsi, dans cette première séquence de la Révolution qui va des Etats généraux à la chute de la Monarchie, la métaphore maternelle de la patrie s'inscrit tout d'abord dans un discours du pouvoir dont les références sont celles de l'histoire. Cette métaphore introduit le principe de causalité généalogique² qui fonde et crée une fiction familiale, où tous les citoyens deviennent fils et frères, et doivent se comporter en conséquence. Mais bientôt les enfants de la France monarchique, faute d'un accord avec l'Eglise et la religion catholique, deviennent les enfants de la Nation, une métaphore maternelle active, et de la Liberté, représentée comme une allégorie secourable. La métaphore de la mère-patrie persiste dans tous ces discours, ainsi que les liens généalogiques qui en découlent, mais elle est toujours accompagnée et déterminée par une autre métaphore ou une autre allégorie féminine et maternelle qui varie au cours des événements et des débats. La métaphore maternelle, accompagnée d'hyperboles et de constructions pathémiques, contribue à la stratégie plus ou moins consciente de captation des auditeurs et des lecteurs des discours par les acteurs révolutionnaires. La métaphore paternelle est quasiment absente de tous les discours, et se retrouve, comme le roi, toujours subordonnée à la mère-patrie. Les relations entre la mère et ses fils apparaissent prédominants dans la représentation du corps social, tandis que les femmes en tant que citoyennes n'apparaissent pas dans les discours et les représentations politiques, les frères semblent ne pas avoir de « sœurs ». ³Avec la chute de la Monarchie, la métaphore maternelle de la Nature supplante ou subordonne toutes les autres allégories maternelles qui étaient apparues jusque-là dans les discours publics.

¹ Sophie Wahnich, *op. cit.* p. 360

² Je me réfère ici aux travaux déjà cités de Pierre Legendre, *Leçons IV, L'inestimable objet de la transmission, étude sur le principe généalogique en Occident, op. cit.* pp. 175-176

³ Yannick Ripa rappelle le dénigrement dont les femmes ont été victimes par la presse, les pamphlets et les caricatures les premières années de la Révolution : « *Les femmes, actrices de l'histoire, France (1789-1945), op. cit., p. 28.* Selon Guillaume Mazeau, *La Révolution aurait par ailleurs favorisé la violence envers les femmes, cf Emotions politiques : la Révolution française, op. cit.* p. 121.

CHAPITRE II

TRIOMPHE ET DÉCLIN DE LA NATURE, MÈRE SOUVERAINE ? (1793-1794)

Avec la fin et la ruine de l'ordre monarchique, ordre symbolique mais aussi imaginaire, se constitue l'idéal d'un ordre référé à la Nature, allégorie maternelle par excellence. Les débats autour de la définition et de l'application des droits naturels font rage pendant cette séquence de la Révolution qui s'achève avec la chute de Robespierre en 1794. Il s'agira dans la première partie de ce chapitre d'exposer les arguments avancés par partisans des différents camps politiques pour justifier ou rejeter la référence à la Nature. Celle-ci est également l'objet d'un imaginaire équivoque qui se déploie pendant les fêtes révolutionnaires, dont il s'agit de tenter d'expliquer la puissance de fascination qu'il a pu exercer, ce qui fera l'objet de la deuxième partie du chapitre. Les fils de la Nature ou de la mère-patrie référée à la Nature se déchirent alors pour savoir qui d'entre eux en sera le porte-parole et l'interprète, et c'est dans cette perspective que seront finalement étudiés dans une troisième partie les conflits qui mènent au 9 Thermidor.

Avant d'aborder directement l'utilisation des allégories et des métaphores maternelles dans les discours publics prononcés après la chute de la royauté, il convient d'en retracer le contexte historique et doctrinal. Dès la chute de la royauté le débat concernant l'élaboration de la nouvelle constitution et la question de la pertinence et de la définition de la loi et des droits naturels mobilise l'opinion publique. Le mouvement populaire, qui demande l'application de ces droits naturels en tant que droit à l'existence, s'était déjà opposé en décembre 1792 à la Convention qui avait voté le rétablissement de la liberté du commerce des grains et la loi martiale, sur proposition des libéraux économistes soutenus par la Gironde.¹ Puis les événements se précipitent, et en janvier 1793 ont lieu le vote sur la culpabilité du roi, sa condamnation et son exécution. En février, une levée en masse de 100 000 hommes est votée. Ceci entraîne le soulèvement de la Vendée ; un tribunal révolutionnaire est instauré en mars, et la peine de mort est requise « pour tous ceux qui proposeraient une loi agraire » ou toute autre subversive des propriétés territoriales, commerciales et industrielles.² De février à juin 1793, une nouvelle Constitution est élaborée. Une déclaration des droits de l'homme sans droits naturels, est votée en mai 1793. L'autonomie du politique est affirmée par rapport à l'éthique

¹ Florence Gauthier, *Triomphe et mort du droit naturel en Révolution 1789 – 1795 – 1802* Pratiques théoriques, PUF, Paris, 1992, p. 97

² Ibid. p. 98

des droits naturels. Ce vote accéléra les préparatifs de l'insurrection des 31 mai-2 juin 1793. L'insurrection pacifique des 31 mai et 2 juin 1793 vit le peuple en « Souverain armé » ramener ses mandataires à la raison des droits naturels et du citoyen après avoir envahi l'Assemblée Nationale sans effusion de sang.¹ Je reprends ici les analyses de Florence Gauthier et de Sophie Wahnich concernant cette période cruciale de la Révolution. Ainsi, « de février 1793 jusqu'au 19 mai, le débat (porte) principalement sur le maintien ou non de la référence au droit naturel dans la nouvelle Constitution. »² La question est celle des limites qui doivent être imposées à la liberté économique, et les sans-culottes veulent le maximum, « Maximum des prix pour rééquilibrer les salaires, maximum des profits et des bénéfices du commerce, maximum à la taille des exploitations, maximum à la propriété. Maximum, telle fut l'expression élaborée par le mouvement populaire pour répondre au droit illimité de propriété.³ » Ils refusent l'autonomie de l'économique par rapport au politique, et le caractère « naturel » attribué à la propriété privée.

Les 23 et 24 juin, l'Assemblée vote une déclaration des droits de l'homme et du citoyen ainsi que la Constitution de l'An I de 1793 qui renoue avec les droits naturels. Elle est publiée le 24 juin, tout en étant considérée comme inapplicable au vu des circonstances, et ratifiée le 4 août. Dans cette nouvelle Constitution, les droits naturels sont définis comme ceux de « l'égalité, la liberté, la sûreté et la propriété. » (Article 2)⁴ La liberté est définie dans les articles 6 et 7 comme un « pouvoir qui appartient à l'homme de faire tout ce qui ne nuit pas aux droits d'autrui : elle a pour principe la nature ; pour règle la justice ; pour sauvegarde la loi ; sa limite morale est dans cette maxime : « *ne fais pas à autrui ce que tu ne veux pas qu'il te soit fait.* »⁵ Des droits créances sont prévus, il s'agit des secours publics, de l'instruction publique, tout comme les droits de résistance à l'oppression et les droits d'insurrection et l'interdiction de l'esclavage. Cependant, les droits naturels de propriété illimités (Articles 16/17) sont affirmés et l'on retrouve « la même contradiction au niveau économique que la Déclaration de 1789 entre l'affirmation de la liberté économique illimitée et le droit à l'existence. »⁶ La Convention abolit les 23 et 24 juin 1793 la loi martiale, et le mouvement populaire commence à obtenir satisfaction. Un premier maximum est ainsi imposé en mai, les biens des émigrés doivent être vendus en petites parcelles, les communaux partagés, en juillet les droits seigneuriaux sont supprimés sans rachats, les accapareurs sont déclarés passibles de la peine de mort. Une assistance est prévue pour les enfants trouvés et les filles-mères. En septembre, la liberté du

¹ D'après Florence Gauthier, *op. cit.* p. 101

² Ibid. p. 95

³ Ibid. p. 66

⁴ Ibid. p. 104

⁵ Ibid. p. 104

⁶ Ibid. p. 108

commerce des denrées de première nécessité est abolie, le maximum général des prix est proclamé pour les denrées, les salaires sont augmentés, et les subsistances sont administrées, Babeuf est désigné comme le secrétaire de ce service administratif. Au niveau politique, l'insurrection de main/juin 1793 mène à la proscription de 29 chefs girondins et à des révoltes fédéralistes.

I - La loi et le droits naturels en débat

Une partie des Girondins est opposée à l'évocation même du droit naturel. Les contradicteurs de cette référence à la nature, par la voix de Rabaut Saint-Etienne, répondent ainsi, lors de la discussion sur la constitution et l'introduction d'une déclaration des droits naturels que « le mot naturel ne doit pas être conservé dans une société où l'on a abandonné l'état de nature. »¹ Le député Lasource² le soutient : « Comme le disait Rabaut, il n'y a point de droit de nature. Par conséquent dans une déclaration des droits de l'homme qui doit servir de base à une constitution, il faut entièrement effacer le mot nature, car c'est une contradiction entre droits naturels et droits sociaux. »³

1. Les partisans d'un droit naturel associé à la raison

A la fin de l'année 1792, un comité de constitution, composé de Girondins et présidé par Condorcet, est chargé de présenter un projet. Condorcet est un partisan des droits naturels et se réfère à la nature. Il convient de rappeler ici brièvement son parcours. Selon l'écrivain et critique littéraire Sainte-Beuve, le marquis de Condorcet (1743-1794) aurait été « un des plus remarquables ornements de l'Ancien Régime.⁴ » Membre de l'Académie Française, mathématicien célèbre, secrétaire perpétuel de l'Académie royale des sciences, il est le principal porte-parole de la science institutionnalisée en France. Proche des physiocrates, il croit comme Turgot que les mathématiques peuvent contribuer à la fondation d'une science sociale et donc d'un « art social ». La société devrait être organisée non par les principes de la volonté, mais par

¹ Ibid. p. 95

² **Note biographique** : Marc David Alba dit Lasource (1763-1793), Pasteur calviniste, obligé de se cacher sous un nom d'emprunt qu'il garda. Elu du Tarn à la Législative. A la Convention il soutient les Girondins. Il vote la mort du roi, fait partie du Comité de sûreté générale de janvier à avril 1793. Il attaque successivement Danton, Marat et Robespierre qu'il accuse d'avoir lui-même rédigé la liste des vingt-deux députés girondins proposés à la proscription. Il figure lui-même sur la liste, est arrêté, jugé et guillotiné.

³ Florence Gauthier, *op. cit.* p. 95

⁴ François Furet, Mona Ozouf, *Dictionnaire critique de la Révolution Française, Acteurs*, Champs Flammarion 1992, p. 113

les principes de la vérité rationnellement reconnue. En décembre 1791 il rédige une *Adresse*¹ aux nations étrangères sur les principes qui doivent diriger la guerre, adoptée et décrétée le 21 décembre. Il faut que les représentants du peuple français fassent confiance aux Français comme aux étrangers, car « la nature a mis dans le cœur de tous les hommes le sentiment de la même justice ». ² Dans cette adresse il explique que « Fièrè d'avoir reconquis les droits de la nature, la nation française ne les outragera point dans les autres hommes. Jalouse de son indépendance, résolue à ne pas souffrir qu'on puisse lui dicter des lois, elle ne portera pas atteinte à l'indépendance des autres nations. » Condorcet propose en avril 1792 un projet d'instruction sociale qui n'est pas discuté, d'une part à cause de la déclaration de guerre, mais aussi parce que son projet est jugé élitiste, et contraire à l'égalité et à la vertu républicaines. ³ En février 1793 il rédige un projet de constitution au nom du Comité de Constitution, présenté le 15 février, mais son projet est rejeté par les tenants de l'abandon des droits naturels. Il échappe à la proscription du 2 juin 1793, mais il est accusé le 8 juillet par Chabot d'être un conspirateur et un ennemi de la République pour avoir critiqué la Constitution de 1793. Il se cache puis est arrêté le 3/10/1793 et retrouvé suicidé en mars 1794.

Nous avons vu plus haut que Sieyès basait l'ordre social sur la nature et la nécessaire relation de réciprocité entre les êtres humains, thèse qu'il avait présenté dans le « *Préliminaire de la constitution française, Reconnaissance et exposition raisonnée des droits de l'homme et du citoyen* ». Condorcet, Sieyès et Jules-Michel Duhamel, - ce dernier exerçant comme instituteur des sourds-muets à Paris - publient le premier numéro (et qui sera aussi le dernier, car Condorcet est mis en accusation et recherché par les autorités le mois suivant) du *Journal d'instruction sociale*⁴ dans lequel ils présentent leurs idées à ce sujet, et ce qu'elles impliquent au niveau social et politique. Dans ce texte ils font largement usage des termes « nature », « droit naturel », « loi naturelle. » Il convient ici d'interroger la façon dont ils interprètent ces termes et ces concepts et de rechercher l'utilisation d'allégories et métaphores maternelles. Le but de leur journal est, disent-ils, de fixer les notions, de déterminer les théories. Dans ce *Journal*, les auteurs replacent l'usage de ces termes dans le cadre d'une science morale politique. Il existe selon eux des disciplines correspondant aux droits naturels, au droit politique et à l'économie publique, et qui font partie d'une même science. Ainsi, la science du droit politique est la science qui « développe et établit sur la nature même de la société ⁵ » les règles

¹ *Le moniteur Universel*, tome 10, p 755, cité dans Sophie Wahnich, *op. cit.* p. 120

² Sophie Wahnich, *op. cit.* p. 232

³ cf François Furet, Mona Ozouf, *op. cit.* p. 119

⁴ *Journal d'instruction sociale*, Par les citoyens Condorcet, Sieyès et Jules-Michel Duhamel Juin juillet 1793 EDHIS, Paris 1981

⁵ *Ibid.* p. 135

qui doivent diriger la conduite de la société envers ses membres, et celle des membres envers la société. C'est donc la science du droit politique qui doit déterminer le droit politique.

Les auteurs affirment dans ce *Journal d'Instruction sociale* que « la morale ou l'art de se bien conduire dérive du Droit naturel. » Ils expliquent que les besoins sont une conséquence nécessaire de la nature de l'homme (se nourrir, se vêtir, se conserver et se reproduire) mais aussi les besoins de l'habitude. Ceci implique

« Que l'objet le plus important de la morale, et par conséquent de l'instruction, doit être de rappeler aux besoins simples et naturels, aux habitudes, aux passions d'un joug léger, et d'un grand effet pour le bonheur. (...) (la) sobriété dans les besoins, (l')abondance des fins, (l') économie dans les moyens, sont trois textes aux nouvelles leçons de la saine morale. ¹ »

Toutes les actions visant à satisfaire les besoins de la nature de l'homme sont des droits naturels

« si elles ne nuisent ni à nous-mêmes, ni à nos semblables, auxquels la nature a donné et les mêmes besoins et les mêmes droits.² (...) Avec ces besoins, la nature nous a donné, pour les satisfaire, des facultés intellectuelles et corporelles ; et toutes les actions qui tendent à ce but sont des droits naturels, si elles ne nuisent ni à nous-mêmes, ni à nos semblables, auxquels la nature a donné et les mêmes besoins et les mêmes droits. Ainsi *les droits naturels* sont des moyens d'existence et de bonheur qui suivent les règles prescrites par notre nature, et par la justice, qui a pour base l'égalité des besoins et des droits. Ces règles, qui découlent de la nature de l'homme, pour diriger sa conduite envers lui-même et envers les semblables, sont *le droit naturel*. Cette science (...) considérée comme devant former les mœurs ou les habitudes des hommes, (...) est encore appelée *morale humaine*.³ »

En plus de ces facultés intellectuelles et corporelles, les besoins peuvent être satisfaits par les relations que l'être humain entretient avec ses semblables. Dans la société, l'individu a donc « les moyens de bonheur qu'il reçoit de la nature, mais il a encore ceux qui résultent de l'échange de ces moyens et des secours que les hommes, rapprochés les uns des autres, peuvent se prêter mutuellement.⁴ » Il s'agit cependant d'un acte qui dépend de la volonté des parties

¹ Ibid. p. 45

² Ibid.

³ Ibid. p. 133

⁴ Ibid. p. 135

prenantes. Seule la voie des engagements réciproques et libres peuvent permettre à l'homme de parvenir au bonheur. Il faut comprendre que

« l'intérêt commun est de nous considérer et de nous traiter réciproquement comme moyens, et non comme obstacles, à notre bonheur ; car si la volonté d'autrui est, par un décret ineffaçable de la nature, sur la ligne des moyens les plus puissants qu'elle nous offre pour arriver à nos fins, la même voix nous apprend que c'est à la volonté d'autrui que notre volonté doit s'adresser, et non à sa faiblesse ; l'exercice de la force désordonnerait tous les rapports sociaux et ceux d'humanité (...). En un mot, à la suite de la force, on ne voit que domination, oppression, résistance et tous les maux qui accablent l'humanité. Si, au contraire, on se présente, de part et d'autre, avec le signal de l'échange libre, si l'on sait s'unir par la loi naturelle de la fidélité à ses engagements, réfléchissez à l'ordre des choses qui s'établit, et votre esprit aura peine à suivre le cours des prospérités humaines qui s'ouvrent devant la prévoyance. C'est donc par la seule voie des engagements réciproques et libres que les hommes, si nécessaires au bonheur, à la liberté les uns des autres, peuvent traiter ensemble.¹ »

Par ailleurs, Condorcet, Sieyès et Duhamel estiment que les hommes sont tous égaux en droits naturels, civils et politiques. Cependant, pour eux, la propriété provient du travail, mais aussi de la chance, et ne doit pas faire l'objet de restriction.² Pour ces trois auteurs, c'est la loi qui formalise ces droits et cette réciprocité. Ils estiment que

« c'est la raison qui conduit l'homme à vouloir cet état social moral, car l'homme ne peut y trouver que des bienfaits, car les moyens réciproques décuplent ses capacités, et ne nuisent pas à sa liberté. (...) Puisque l'homme est chargé par la nature, de vouloir pour lui-même, qu'il peut vouloir s'engager envers ses semblables, il le voudra s'il juge que c'est à son avantage. Or on en vient de reconnaître que les hommes peuvent tout pour le bonheur les uns des autres. (...) Donc une société fondée sur l'utilité réciproque est véritablement sur la ligne des moyens naturels qui se présentent à l'homme pour le conduire à son but ; donc cette union est un avantage et non un sacrifice, et l'ordre social devient comme une suite, comme le complément de l'ordre naturel. Ainsi, lors même que toutes les facultés sensibles de l'homme ne le porteraient pas d'une manière très réelle et très forte, quoique non encore éclaircie, à vivre en société, la raison toute seule l'y conduirait. L'objet de l'union sociale est donc le bonheur des associés (...) L'état social ne tend pas à dégrader, à avilir les hommes, mais au contraire à les ennoblir, à les

¹ Ibid. pp. 47-48

² Ils contredisent ainsi Locke qui avait établi que le droit naturel de propriété était limité, l'homme étant propriétaire de son corps et de son travail, mais ne devant pas posséder plus qu'il n'en a besoin.

perfectionner. La société (...) agrandit (les moyens), elle les multiplie par un grand développement des facultés morales et physiques ; elle les augmente encore par le concours inestimable des travaux et des secours publics.¹ (...) L'état social (...) protège l'égalité des droits contre l'influence naturelle, mais nuisible, de l'inégalité des moyens (...). La loi sociale (...) garantit à tous la plénitude de leurs droits. L'homme entrant en société ne fait pas le sacrifice d'une partie de sa liberté. (...). Ainsi, puisque, dans l'état social, l'homme croît en moyens moraux et physiques (...) il est vrai de dire que la liberté est plus pleine et plus entière dans l'ordre social, qu'elle n'a jamais pu l'être dans l'état qu'on appelle de nature.² »

Constantin de Volney, proche des Girondins, se réfère également à la nature et aux droits naturels.³ Le *Catéchisme du citoyen français*⁴ qu'il écrit en 1793 a comme sous-titre les « *Principes physiques de la morale.* » Comme Condorcet, Sieyès et Duhamel, Volney veut prouver que la morale est une science, tout comme la géométrie ou les mathématiques, et qu'elle a pour but la conservation et le perfectionnement de l'espèce humaine. Lui aussi raisonne en partant de l'idée de perfectibilité de l'être humain, qui, s'il suit les lois de la nature, pourra parvenir au bien-être. Comme l'homme n'a pas été créé pour le malheur, il doit parvenir à créer une nouvelle société dans laquelle il pourra s'épanouir en suivant sa raison et la loi naturelle. Dans son *Catéchisme*, il affirme ainsi que la loi naturelle « est la loi éternelle, immuable, nécessaire par laquelle Dieu régit l'univers, et qu'il présente lui-même aux sens et à la raison des hommes pour leur servir de règle égale et commune, et les guider sans distinction de pays ni de secte vers la perfection et le bonheur. » Cette loi naturelle vient de Dieu, elle est universelle et commune à tous les temps, tous les pays. Comme pour Sieyès, Condorcet et Duhamel, l'état de société est fondé sur les besoins de l'homme. A l'état sauvage, l'homme est un animal, une brute, bête méchante et féroce, mais aussi faible et dépourvu de liberté. Le bien est ce qui tend à conserver et à perfectionner l'homme, les vertus sont la charité, l'humanité, la probité et toutes les pratiques qui sont des actions utiles à l'individu et à la société. Le véritable péché originel est constitué par l'ignorance. La richesse n'est pas considérée comme un vice et dépend de l'usage qui en est fait. Ses maximes sont l'égalité, la liberté et la propriété. L'égalité est comparée à une

¹ Ibid. p. 40-12

² Ibid. p. 42

³ Notice biographique : Volney (Constantin François Chasseboeuf de Giraudais comte de) (1757-1820) choisit de prendre le nom de Volney, contraction de Voltaire et de Ferney, par admiration pour le philosophe. Il fait des études de médecine et voyage en Egypte et en Syrie. Le récit qui en est publié en deux volumes en 1787 : *Voyage en Egypte et en Syrie* connaît un grand succès. En 1788 paraissent ses *Considérations sur la guerre des Turcs avec les Russes* qui lui valent une médaille de Catherine de Russie. Républicain, il est élu aux Etats Généraux comme représentant par le tiers d'Anjou. En 1792 il part en Corse où il souhaite réaliser des projets d'amélioration agricole et procède à des essais de cultures nouvelles. Des troubles sur l'île le forcent à rentrer sur le continent. Opposé aux événements de mai 1793 et proche des Girondins, il est emprisonné et libéré après le 9 Thermidor.

⁴ *La loi naturelle, ou catéchisme d'un citoyen français*, par Ch. F. Volney, 1793, de l'imprimerie de Didot jeune.

étouffée de même nature, mais de taille inégale. Il insiste sur la nécessaire réciprocité et sur la nécessité de l'équité¹ Son mot d'ordre : « Conserve-toi, instruis-toi, modère-toi, vis pour tes semblables, afin qu'ils vivent pour toi. »² Pour lui « le précepte de l'Évangile n'est que celui de la nature³. »

Comme Condorcet, Brissot⁴ estime également que la loi est une « vérité déduite par la raison des principes du droit naturel⁵ ». Il n'y a aucune influence de la volonté dans la formation des lois, qu'il s'agit de vérifier. Cette critique de la tyrannie de la volonté générale et cette primauté de la raison dans la formation des lois est représentative de la mouvance girondine. Proche des physiocrates, Brissot souligne l'importance de l'agriculture et de la réforme des mœurs, car les vertus sont le pilier du lien social.

2. La Raison contre les séductions de l'imagination

Dans leur *Journal d'instruction sociale*, Condorcet, Sieyès et Duhamel affirment que la raison trouve ses principaux obstacles dans d'autres facultés humaines, c'est-à-dire dans l'imagination et dans la capacité à croire et à faire croire, par le biais du langage faux ou imprécis. Le langage est un enjeu important pendant la Révolution, et déjà en 1791 les « aristocrates » s'en prennent au discours patriotique, et « cherchent à ridiculiser les Jacobins et leurs initiatives politiques⁶ ». Condorcet reconnaît que l'« une des principales causes du peu de progrès des sciences morales politiques, et surtout de la difficulté d'en répandre, d'en faire adopter les vrais principes, c'est l'imperfection de la Langue qu'elles emploient.⁷ » Il ne peut y avoir d'égalité, « si tous ne peuvent acquérir des idées justes sur les objets dont la connaissance est nécessaire à la conduite de leur vie. L'égalité de la stupidité n'en est pas une.⁸ » Le peuple peut par malheur se livrer

¹ Ibid. p. 84

² Ibid. p. 105

³ Ibid. p. 45

⁴ Notice biographique : Jacques Pierre Brissot (1754-1793) est élu à Paris par la Législative, il siège parmi les Girondins. Il est partisan de la guerre. Elu député de la Convention, il est considéré comme le chef des Girondins mais rayé de la liste des Jacobins en octobre 1792 puis accusé par Robespierre d'avoir mené une conspiration avec l'ennemi contre la République. Il fait partie des Girondins proscrits le 2 juin 1793. Il est jugé et guillotiné en octobre 1793

⁵ Furet, Ozouf, *Dictionnaire critique de la Révolution Française, Acteurs*, op. cit. p. 85

⁶ Jacques Guilhaumou, *La langue politique et la Révolution française, de l'événement à la raison linguistique*, Ed. Meridiens Klincksieck, Paris, 1989, p. 15

⁷ *Journal d'instruction sociale*, ibid. p. 2

⁸ Ibid. p. 9

« à des charlatans politiques qui abusent de son ignorance, de sa crédulité, et des passions qui le dominant, pour lui faire adopter, à la faveur des mots chéris qui rappellent les objets de ses vœux, les mesures les plus absurdes, les plus injustes et les plus atroces : toutes ses actions sont empreintes des couleurs de ses chefs, avec les sentiments les plus purs et les meilleures intentions, il agit comme s'il était perverti et corrompu (...) Sa seule ressource est dans cette instruction solide qui fait distinguer l'erreur de la vérité, et séparer le factieux, qui sous le masque de la modération ou du patriotisme, abuse du don de la parole pour séduire ceux qu'il veut mettre dans son parti.¹ »

Ainsi le rôle des philosophes est essentiel. En effet, « toute société qui n'est pas éclairée par des philosophes, est trompée par des charlatans. Nous ne pouvons en avoir ici qu'une espèce à combattre, les charlatans politiques.² » On a donc besoin

« d'enchaîner les hommes à la raison par la précision des idées, par la rigueur des preuves, de mettre les vérités qu'on leur présente hors des atteintes de l'éloquence des mots ou des sophismes de l'intérêt ; on a besoin d'accoutumer les esprits à la marche lente et paisible de la discussion, pour les préserver de cet art perfide par lequel on s'empare de leurs passions pour les entraîner dans l'erreur et dans le crime ; de cet art qui, dans les temps d'orage, acquiert une perfection si funeste.³ »

Le code des droits de la nature et des gens est une science et il faut que

« les philosophes, que les amis de l'humanité s'attachent donc enfin à perfectionner cette science, et à faire prendre à ceux qui gouvernent les peuples, la justice et la raison pour règle de leur conduite (...) C'est le moyen de travailler le plus efficacement à la perfection et au bonheur de l'espèce humaine.⁴ (...) Toutes les vérités morales et politiques sont susceptibles de la même certitude, de la même évidence que toutes les propositions de la géométrie. (...) Le flambeau de la raison et de la vérité aura lui pour tous les esprits ; en vain le fourbe, qui se cache dans l'obscurité des sophismes, emploierait tous les prestiges de l'imagination, il ne séduira personne.⁵ »

¹ Ibid. p. 72-73

² Ibid. p. 10

³ Ibid. p. 109

⁴ Ibid. p. 68

⁵ Ibid. p. 78

Par conséquent, ces sciences doivent donc « être l'objet d'une véritable instruction sociale.¹ » Cette géométrie est associée par les auteurs à des capacités morales qu'il s'agirait de développer ou de perfectionner : « Une ligne qui va d'un point à un autre, par le plus court chemin, est une ligne droite ; et telle est la ligne tracée par la nature, la justice et la raison. Un homme a le cœur droit, lorsque ses sentiments ne l'écartent point de celle que la nature a tracée ; il a l'esprit ou le sens droit, si ses jugements suivent ordinairement celle de la raison.² » Condorcet, Sieyès et Duhamel estiment que le but que se propose la société consiste donc dans « la perfection des individus et le bonheur public.³ » Ils exhortent ainsi leurs concitoyens : « Répondons cette lumière pure, que la vraie philosophie puise au sein de la nature ; rétablissons enfin l'empire de la raison ; les vraies lumières, la vérité et la raison peuvent seules ramener la paix, la justice et le bonheur dans la société.⁴ » Il faut « attacher des idées claires, distinctes et précises aux mots que renferme la Constitution, et dont on abuse si cruellement de nos jours.⁵ »

Dans cet essai sur l'instruction sociale, on ne trouve aucune allégorie ou métaphore maternelle explicite, mais la nature en tant qu'entité maternelle est partout présente. C'est elle qui a pourvu les être humains de besoins et de moyens. C'est elle qui leur a donné la raison pour comprendre que l'état social et les relations de réciprocité permettent d'augmenter leurs moyens et donc de satisfaire leurs besoins. Condorcet, Sieyès et Duhamel ont placé l'entité Nature à la base de leur système de pensée, dont elle constitue la prémisse de raisonnement ; pour eux la Nature, telle une bonne mère prévoyante, donne à la fois des besoins, mais aussi les moyens pour pourvoir à ceux-ci. Dans ce texte, la nature est active, elle donne les besoins, les facultés, les droits, les moyens de bonheur ; elle décrète, elle a une voix, elle prescrit des règles, elle est le puits où l'on trouve la lumière de la science. Cependant la nature est imparfaite, et impuissante si elle n'est pas secondée par la raison, qui s'oppose à la séduction de l'imagination et à la puissance de persuasion des sophistes. Ainsi, pour Mona Ozouf, les Girondins se sont « posés en champions d'une politique éclairée et rationnelle contre les pulsions irrationnelles de la multitude jacobine.⁶ »

3. Les laudateurs de la Nature et de ses lois et des droits naturels

a) Robespierre et la nature, législateur suprême

¹ Ibid. p. 69

² Ibid. p. 129

³ Ibid. p. 70

⁴ Ibid. p. 80

⁵ Ibid.

⁶ Furet, Ozouf, *Dictionnaire critique de la Révolution Française, Acteurs*, op. cit. p. 369

De nombreux révolutionnaires de premier plan exaltent la nature, ses lois et les droits naturels, dont Robespierre. En exposant son projet de Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen lors des discussions sur la nouvelle constitution, Robespierre¹ lui-aussi fait référence à la loi naturelle et aux droits naturels. Ainsi, le 21 avril 1793, il affirme que « le souverain légitime » est « le genre humain » et que le « législateur suprême » est « la nature »². Les principes de base de la bonne législation sont donc posés. Dans son discours du 10 mai 1793 concernant encore une fois la constitution, Robespierre apostrophe ainsi les députés :

« L'homme est né pour le bonheur et pour la liberté, et partout il est esclave et malheureux. La société a pour but la conservation de ses droits et la perfection de son être ; et partout la société le dégrade et l'opprime. Le temps est arrivé de le rappeler à ses véritables destinées ; les progrès de la raison humaine ont préparé cette grande révolution et c'est à vous qu'est spécialement imposé le devoir de l'accélérer.³ »

Il observe que

« ce sont le pouvoir et l'opulence qui enfantent l'orgueil et tous les vices ; que c'est le travail, la médiocrité, la pauvreté qui est la gardienne de la vertu ; que les vœux du faible n'ont pour objet que la justice et la protection des lois bienfaisantes ; qu'il n'estime que les passions de l'honnêteté ; que les passions de l'homme puissant tendent à s'élever au-dessus des lois justes, ou à en créer de tyranniques ; je dirais enfin que la misère des citoyens n'est autre chose que le crime des gouvernements.⁴ »

Il s'agit d'un constat historique, c'est la société qui a perverti l'homme, et au lieu de la nature et du genre humain, ce sont « l'ambition, la force et la perfidie (qui) ont été les

¹ Notice biographique jusqu'en juillet 1793 Maximilien Robespierre (1758-1794) : Fils d'un avocat, il perd sa mère à l'âge de six ans, et son père part en Amérique et abandonne la famille. Il est élevé par sa grand-mère et deux tantes. Il termine ses études à Paris, est attiré par les idées progressistes et devient un disciple admiratif de Rousseau, dont il déclare : « « Homme divin, tu m'as appris à me connaître bien jeune, tu m'as fait apprécier la dignité de ma nature et réfléchir aux grands problèmes de l'ordre social. » Il devient avocat en 1781. Il représente le Tiers Etat de l'Artois aux Etats Généraux en 1789. N'étant plus député pendant la Législative de septembre 1791 à septembre 1792 il devient le principal orateur des Jacobins. Il s'oppose à la distinction entre citoyens passifs et actifs (contre le « marc d'argent) et soutient le droit de pétition. Hostile à la guerre et opposé à Brissot, il devient en 1792 membre de la Commune insurrectionnelle. En septembre 1792 il est élu député de Paris à la Convention. Il est alors attaqué par les Girondins qui l'accusent de viser à la dictature. Il devient le chef de la Montagne et se prononce pour la mort de Louis XVI. Il lutte contre les Girondins après la trahison de Dumouriez en avril 1793 et est leur principal accusateur le 31 mai 1793. Il entre au Comité de Salut Public après la chute de la Gironde. (Source : Furet/Ozouf, *Histoire et dictionnaire de la Révolution Française, Acteurs* op. cit. et *Encyclopédie Universalis*, article de Marcel Reinhard)

² Robespierre, *Œuvres Complètes*, Paris, 1958, Tome IX, p. 466

³ Ibid. p. 495

⁴ Ibid. p. 496

législateurs du monde. Ils ont asservi jusqu'à la raison humaine, en la dépravant, et l'ont rendue complice de la misère de l'homme. Le despotisme a produit la corruption des mœurs, et la corruption des mœurs a soutenu le despotisme.¹ » Il faut donc changer de législateurs et de législation, et se fier au peuple, qui est le plus proche de la nature et de la vertu : « Posez d'abord cette maxime incontestable : que le peuple est bon, et que ses délégués sont corruptibles ; que c'est dans la vertu et dans la souveraineté du peuple qu'il faut chercher un préservatif contre les vices et le despotisme du gouvernement. ² »

Robespierre élabore un projet de déclaration des droits de l'homme et du citoyen présenté à la Convention le 24 avril 1793 qui rend inconstitutionnels l'esclavage, le droit de propriété illimité et la liberté économique, il refuse donc l'autonomie de l'économie, et se réfère avant tout aux droits naturels. Cependant, son projet n'est pas retenu.³ Il se prononce pour l'impôt progressif et le secours aux indigents. Dans le discours qu'il prononce en présentant son projet, il affirme encore une fois que le souverain de la terre est le genre humain, et que le législateur de l'univers est la nature. Pour lui, la patrie « se trouve en premier lieu dans la loi naturelle qui régit le monde et le genre humain.⁴ Elle est le point de départ et le but. Robespierre se réfère à Rousseau et l'admire : « Homme divin, tu m'as appris à me connaître bien jeune, tu m'as fait apprécier la dignité de ma nature et réfléchir aux grands problèmes de l'ordre social. »⁵ Cependant, si Robespierre croit en la bonté du peuple, il se méfie de ceux qui veulent le tromper :

« Le peuple veut toujours le bien, mais il ne le voit pas toujours. (...) Le peuple (...) sent plus vivement et voit mieux tout ce qui tient aux premiers principes de la justice et de l'humanité que la plupart de ceux qui se séparent de lui et son bon sens est souvent supérieur à l'esprit des habiles gens. Mais il n'a pas la même aptitude à détourner les détours de la politique artificieuse qu'ils emploient pour le tromper et pour l'asservir et sa bonté naturelle le dispose à être la dupe des charlatans politiques. Ceux-ci le savent bien et ils en profitent.»⁶

Cependant, Robespierre ne veut pas faire appel à la raison et aux sciences pour légiférer, sa conception des lois naturelles et du droit naturel n'a pas les mêmes implications que celle de Condorcet et des physiocrates, elle correspond à un idéal originel, puisque, par nature, le peuple

¹ Ibid. p. 497

² Ibid. p. 498

³ cf Florence Gauthier, *op. cit.* pp. 74-76

⁴ Ibid. p.141

⁵ Cité dans article *Robespierre*, *Encyclopédie Universalis*, par Marcel Reinhard.

⁶ Robespierre, 2 janvier 1792, *Œuvres de Maximilien Robespierre*, Paris, Publications de la Société des Etudes robespierristes, Phénix Editions, 2000, Tome VIII, p. 90 Cité dans Sophie Wahnich, *op. cit.* p. 99

est bon. Seules l'artifice et la tromperie peuvent le corrompre. Son ami Saint-Just¹ considère aussi que le peuple est bon par nature mais qu'il a été dénaturé.

b) Saint-Just et la Nature, référence suprême

Saint-Just a joué un rôle de tout premier plan pendant la Révolution, aussi bien en mission auprès des armées, qu'en politique intérieure en tant que Conventionnel, membre du Comité de Salut Public, théoricien de la Terreur et du Gouvernement révolutionnaire mais aussi président de la Convention au printemps de 1794. Sa référence première en politique est la nature. C'est par rapport à la nature qu'il juge de l'état social passé, présent et à venir. Pour lui, l'homme moderne est dénaturé. Il constate en effet que « tous les arts ont produit leurs

¹ Notice biographique : Antoine-Louis-Léon de SAINT-JUST, (1767-1794). Il est fils d'un cultivateur quinquagénaire qui fut chevalier de Saint-Louis en récompense de ses services dans l'armée et retiré à Blérancourt (Aisne). Son père meurt tôt et Saint-Just se retrouve aux mains des femmes, sa mère et ses sœurs. Il fait ses études au collège des Oratoriens de Soissons, puis à l'école de droit de Reims. A Soissons en 1790, il est élu lieutenant-colonel de la garde nationale et vient fréquemment à Paris, notamment pour assister avec les gardes nationaux de l'Aisne à fête de la Fédération le 14 juillet 1790. Il entre en relation avec Robespierre la même année et lui écrit ainsi : « Je ne vous connais pas, mais vous êtes un grand homme. Vous n'êtes point seulement le député d'une province, vous êtes celui de l'humanité et de la République. » Il est élu en septembre 1791 à l'Assemblée législative mais ne peut y siéger en raison de sa jeunesse, mais un an plus tard, il a enfin l'âge requis, et le collège électoral de Soissons l'envoie à la Convention. Dès le début de l'année 1793 il traite de problèmes militaires. En hiver 1792/1793 il s'élève comme les Girondins et la plupart des Montagnards contre la pétition de la Commune de Paris qui demandait la taxation des denrées de première nécessité. Il était partisan de la liberté économique, quelles que soient les entorses qu'il lui fasse subir en 1794. Il influe sur la rédaction de la Constitution au printemps de la même année. Il est élu au Comité de Salut Public le 30 mai 1793 où il siègera jusqu'à sa mort. Il est l'auteur du rapport du 8 juillet 1793 contre les Girondins, qui contient plus d'une accusation invérifiable ou fausse, et il ne se montre aussi partial à leur égard que parce qu'ils attentaient à l'unité de la République. Il est occupé principalement à la réorganisation de l'armée du Rhin, d'octobre 1793 à janvier 1794. A Strasbourg, les bourgeois sont déchaussés pour chauffer les soldats, et les « patriotes indigents » reçoivent des secours importants fournis par la contribution de guerre levés sur les « riches contribuables. » Saint-Just veille non seulement au vêtement ou à l'alimentation et à la santé des troupes, mais à leur vie morale et politique. Théoricien de la Terreur et du Gouvernement révolutionnaire, Saint-Just aperçoit dans les groupes politiques ultra-révolutionnaires, ou Hébertistes, et chez les amis de Danton, ou « Indulgents », des factions en lutte contre l'unité de la République. Il est le porte-parole des comités de gouvernement (Salut public et Sécurité Générale) au cours de toute leur lutte contre les factions. Le 5 ventôse (19 février 1794) il devient président de la Convention. Le 8 ventôse (22 février 1794), il attaque ouvertement les Indulgents et désarme les Hébertistes, qui soutiennent les revendications populaires parisiennes qu'avaient soutenues avant eux Jacques Roux et les Enragés, en faisant voter par acclamation le séquestre des biens des suspects. Le 13 ventôse (3 mars 1794), il obtient le recensement par communes de tous les « patriotes indigents » et promet un rapport ultérieur « sur les moyens d'indemniser tous les malheureux avec les biens des ennemis de la Révolution ». « Les malheureux sont les puissances de la terre », « le bonheur est une idée neuve en Europe » dit Saint-Just en présentant les décrets de ventôse. Le 23 ventôse (13 mars), Saint-Just attaque les Hébertistes comme « factions de l'étranger » puis quelques jours plus tard c'est le tour d'Hérault de Séchelles, puis des Indulgents. Le 26 germinal (15 avril), il demande dans son rapport que tous les conspirateurs soient envoyés devant le Tribunal Révolutionnaire de Paris et fait adopter un décret en ce sens. Pendant les trois derniers mois de sa vie, il est soit en mission à l'armée du Nord, soit à Paris au Comité de Salut Public. Il participe à la victoire de Fleurus le 26 juin 1794, et rentre définitivement à Paris trois jours plus tard. Il tente de concilier les points de vue de Robespierre et de ses adversaires. Le 9 Thermidor, il se précipite au secours de son ami, mais il est mis hors la loi, emprisonné, délivré par la Commune, pris à l'Hôtel de Ville dans la nuit du 8 au 9 Thermidor et décapité le 10 au matin. En 1800, des amis fidèles font paraître son ouvrage posthume *Fragments sur les Institutions républicaines*. Une tradition d'ascétisme révolutionnaire, vivace dans la France républicaine et populaire du XIX^e siècle y prend sa source. Sources : Maitron, op. cit., Furet, Ozouf, op. cit. *Encyclopédie Universalis*, article de Jean Tulard

merveilles: l'art de gouverner n'a presque produit que des monstres; c'est que nous avons cherché soigneusement nos plaisirs dans la nature, et nos principes dans notre orgueil. » C'est l'orgueil de l'être humain qui aurait donc produit cette corruption que l'on retrouve dans la société. Malheureusement, nos connaissances ne servent à rien, car la plupart « sont relatives à notre corruption. Imaginez des êtres innocents, ils ont besoin de peu de lumières. » L'homme moderne « s'ignore soi-même et tout fier de la fausse nature qu'il s'est faite, comment retrouvera-t-il la véritable ?¹ » Ce même constat est évident pour lui en ce qui concerne la civilisation romaine et son devenir historique et sa décadence, en effet, les premiers Romains « savaient peu de lois et ils étaient justes et fortunés, les derniers Romains en savaient beaucoup et ils étaient iniques et malheureux.² » Il explique ainsi qu'en ce qui concerne « le droit social ou principes du droit naturel », il a « voulu connaître les principes de l'état social, (il a) pensé que cet état ne pouvait être fondé solidement que sur la nature. (...) La nature est le point de justesse et de vérité dans les rapports des choses ou leur moralité³ ». Il distingue d'une part l'état social - qui correspond à l'état de nature et qui est ordonné par le principe de l'amour - de la vie politique, qui est ordonnée par la force : « Dans la nature les hommes sont bons, dans la vie sociale ils sont raisonnables, les hommes s'aiment dans la nature, dans la vie sociale ils se ménagent.⁴ » Selon Saint-Just, « les hommes dans l'état de nature menaient la vie sociale, leur principe était l'amour ; dans la vie politique, les hommes mènent la vie sauvage, leur principe est la force.⁵ » Il associe les « passions » à la force, alors que l'état de nature ne connaît pas les passions : « L'homme dans l'état social devait être sans passions parce qu'il vivait selon sa nature. Dans l'état actuel l'homme a des passions parce qu'il vit selon la force.⁶ » Saint-Just se réfère bien à la nature, mais il n'est pas en accord avec les conceptions de Rousseau, qui certes « tourne sans cesse les yeux vers la nature, il cherche une société indépendante, mais cela ne se concilie point avec le gouvernement vigoureux qu'il imagine ; il étouffe la liberté de ses propres mains et plus il établit de ressorts contre l'esclavage plus il forge d'armes à la tyrannie.⁷ » Saint-Just a formulé ses propres pensées politiques dans les « *Fragments d'institutions républicaines* » qui n'ont été édités qu'à titre posthume, mais dont on retrouve des éléments dans certains discours qu'il a prononcés à la Convention.. Ce n'est donc pas l'expression de la volonté générale, comme chez Rousseau, qui doit ordonner la société, mais bien les lois de la nature :

¹ Saint-Just, *Oeuvres complètes* Folio histoire Gallimard 2004, *Discours sur la constitution à donner à la France* – séance du 24 avril 1793, p. 1049

² Ibid. p. 1084

³ Ibid. p. 1042

⁴ Ibid. p. 1082

⁵ Ibid. p. 1083

⁶ Ibid. p. 1043

⁷ Ibid. p. 1052

« Puisqu'il n'est point de société si elle n'est point fondée sur la nature, la cité ne peut reconnaître d'autres lois que la nature ; ces lois sont l'indépendance et la conservation. *La loi n'est donc pas l'expression de la volonté, mais celle de la nature.* Il faut donc que la législation assure à l'homme l'indépendance et la conservation, de manière que l'indépendance de chacun et la conservation de chacun assurent celle de tous.¹ »

Comme la nature est la référence première, ceux qui ne veulent pas s'y plier doivent être mis au ban du corps social : la loi « tient place de la nature et parle pour elle et pour tous. Celui qui aura tenté de la corrompre ou de la violer sera chassé de l'Etat².» Saint-Just a contribué à la rédaction de la constitution de 1793, alors que le débat sur l'introduction de droits naturels dans la constitution et leur définition faisait rage. Dans son « *Discours sur la constitution à donner à la France* – séance du 24 avril 1793 » il explique ainsi :

« J'ai pensé que l'ordre social était dans la nature même des choses, et n'empruntait de l'esprit humain que le soin d'en mettre à leur place les éléments divers ; j'ai pensé qu'un peuple pouvait être gouverné sans être assujéti, sans être licencieux et sans être opprimé ; que l'homme naissait pour la paix et pour la vérité, et n'était malheureux et corrompu que par les lois insidieuses de la domination. Alors j'imagine que si l'on donnait à l'homme des lois selon sa nature et son cœur, il cesserait d'être malheureux et corrompu.³ »

Pour Saint-Just la nature est une entité bienveillante, elle est mère et terre nourricière. Dans son texte : « *De la nature, de l'état civil, de la cité ou les règles de l'indépendance du gouvernement* » rédigé entre septembre 1791 et septembre 1792, et resté inachevé, il imagine « quel nombre prodigieux d'habitants elle (la terre) pourrait nourrir ; et ce nombre ne serait pas encore rempli, quand le fer n'aurait pas immolé la moitié du genre humain. Il me semble que la population a ses vicissitudes et ses bornes en tout pays, et que la nature n'eut jamais plus d'enfants qu'elle n'a de mamelles.⁴ » Si cette mère-nature est en mesure de nourrir tous ses enfants, le bonheur que promet Saint-Just dans l'état social reste empreint de frugalité, et n'est pas synonyme d'opulence :

« Le bonheur ! le bonheur ! s'écria-t-on. Mais ce ne fut point le bonheur de Persépolis que nous vous offrîmes ; ce bonheur est celui des corrupteurs de l'humanité : nous vous

¹ Ibid. p. 1079

² Ibid. p. 1067

³ Ibid. p. 536

⁴ Ibid. *Fragments d'institutions républicaines 2° de la société*, p. 1098

offrîmes le bonheur de Sparte et celui d'Athènes dans ses beaux jours ; nous vous offrîmes le bonheur de la vertu, celui de l'aisance et de la médiocrité ; nous vous offrîmes le bonheur qui naît de la jouissance du nécessaire sans superfluité ; nous vous offrîmes pour bonheur la haine de la tyrannie, la volupté d'une cabane et d'un champ fertile cultivé par vos mains ; nous offrîmes au peuple le bonheur d'être libre et tranquille, et de jouir en paix des fruits et des mœurs de la révolution ; celui de retourner à la nature, à la morale et de fonder la République. C'est le Peuple qui fait la République par la simplicité de ses mœurs. (...) une charrue, un champ, une chaumière à l'abri du fisc, une famille à l'abri de la lubricité d'un brigand, voilà le bonheur.¹ »

Dans l'état social idéal tel que le dépeint Saint-Just il n'y a pas de conflit, pas de rivalité entre les enfants de la mère commune, puisqu'ils sont traités pareillement. Il enserre l'être social dans un réseau de prescriptions qui correspondraient à sa nature. Nous suivons ici l'analyse de François Furet et Mona Ozouf qui expliquent que

« cette valorisation de l'identité et de l'unité fusionnelles rend compte de nombreuses dispositions des *Fragments* : nul ne peut contracter hors du cercle chaleureux de ses amis et le pacte est frappé de nullité s'il s'y obstine ; nul n'a jamais la disposition de lui-même, puisqu'on appartient à sa mère jusqu'à l'âge de cinq ans, et ensuite à la République jusqu'à la mort. Du berceau à la tombe – encore celle-ci ne garantit-elle pas la solitude puisque les amis doivent aussi y être ensevelis – l'individu ne doit jamais sortir du giron, soit de la mère, soit de la mère patrie. Que dire des femmes, confinées jusqu'au mariage dans la maison maternelle ? Il s'agit donc toujours d'empêcher l'émancipation individuelle.² »

Saint-Just ferait tenir le bonheur des hommes « dans cette fraternité organique qui est une conjuration des intérêts personnels. Par où il s'attire la sympathie de tous ceux qui, comme Auguste Comte, se sont mobilisés contre l'individualisme des droits.³ » Le psychanalyste Jacques André reconnaît « derrière cette construction de Saint-Just, la nostalgie d'un état où tous les besoins étaient satisfaits, le mythe du paradis originel. La stricte correspondance du nombre d'enfants et de mamelles livre la clé du paradis, *ou du fantasme de l'Un*, celui d'un temps où « la mère idéale (est) parfaitement adaptée aux besoins de l'*infans*, avec qui elle ne fait qu'un.⁴ »

¹ Ibid. *Rapport sur les factions de l'étranger*, présenté à la Convention Nationale le 23 ventôse an II (13 mars 1794) pp. 687-688

² Furet, Ozouf, *op. cit.* pp.291-292

³ Furet, Ozouf, *op. cit.* p.292

⁴ Jacques André, *op. cit.* p. 162 – citation de A. Green, *Narcissisme de vie, narcissisme de mort*, Minuit, 1983, p. 166

Saint-Just va également plus loin qu'une seule fusion sociale, il consacre un chapitre au sujet de l'inceste, qu'il approuve tout en émettant une réserve : c'est un « crime chez celui qui s'y livre par impiété, (...) il est vertu chez celui qui s'y livre par innocence et n'est plus inceste.¹ » Saint-Just veut rappeler que « les Egyptiens, les Perses, les Assyriens, les Scythes épousaient leur sœur, leur fille : ces peuples devaient avoir des mœurs bien pures. » Il conclut ainsi : « Attila sortant d'un pays peuplé par les mœurs et épousant sa fille, cela me paraît plus estimable que Henri IV quittant son dieu pour sa fortune, méprisant sa femme et n'épousant point son amie.² » Ce désir fusionnel de l'unité conforme à la « nature » humaine doit être mis en relation avec l'amour de la patrie. Dans *son rapport au nom du Comité de salut public sur la loi contre les Anglais, présenté à la Convention nationale* - Séance du 25 du premier mois de l'an II de la République. (16 octobre 1793) il affirme que « celui qui ne croit pas à la nature, ne peut point aimer sa patrie. »³ Cet amour pour la patrie et les compatriotes ne s'étend pas aux étrangers dont il faut se méfier ; En effet, dans son *Rapport sur la nécessité de détenir les personnes reconnues ennemies de la révolution*, Saint-Just met en garde contre les étrangers qui veulent l'échec de la Révolution, et qui n'ont « qu'un moyen de nous perdre: c'est de nous dénaturer et de nous corrompre, puisqu'une République ne peut reposer que sur la nature et sur les mœurs. C'est Philippe qui remue Athènes; c'est l'étranger qui veut rétablir le trône, et qui répond à nos paroles qui s'envolent, par des crimes profonds qui nous restent. »⁴ Il en est de même pour les « factions » honnies qui menacent l'unité de la mère-patrie.

c) Les sans-culottes et Marat, les fils de la Nature

Nombre de sans-culottes vénèrent aussi la nature et ses lois. Jean-François Varlet (1764-vers 1831), comme Jacques Roux, fait partie des « Enragés », et vient aussi d'une famille aisée. Il travaille comme commis à la Grande Poste. La fuite du roi à Varennes le fait connaître comme orateur et comme meneur d'hommes, et il joue un rôle important au moment de la pétition républicaine au Champ de Mars, le 17 juillet 1791. Le 6 août 1792 il présente au nom de sa section une pétition à la Législative et demande la déchéance du roi. Il est nommé électeur après le 10 août mais se défie du pouvoir représentatif et des députés. Il est exclu ou démissionne des Jacobins en 1792 et joue un rôle important lors de l'insurrection anti-girondine du 31 mai 1793.⁵

¹ Saint-Just, *op. cit.* p. 1074

² Ibid. p. 1074-1075

³ Ibid. p. 654

⁴ Saint-Just, *op. cit.* *Rapport sur la nécessité de détenir les personnes reconnues ennemies de la révolution, séance du 6 ventôse*, l'an 2 de la République (26 février 1794), p. 659

⁵ D'après Maitron, *Dictionnaire, op. cit.*, et François Furet, Mona Ozouf, *op. cit.* p. 332

Dans sa « *Déclaration solennelle des droits de l'homme dans l'état social* »¹ il affirme que « Dieu fit la liberté, l'homme a fait l'esclavage » citant ainsi Fénelon. Il célèbre « Le PEUPLE sans CULOTTE, le PEUPLE de la NATURE »² et « Le divin Rousseau »³ Il appelle ces concitoyens à la rescousse de la patrie : « Venez, la PATRIE éplorée nous appelle ; venez juger en dernier ressort les conspirateurs ; venez, venez vite éteindre le foyer contre-révolutionnaire qui nous dévore. » Le fanatisme règne en Vendée, et à Paris les « vils suppôts des prêtres et des rois ». Comme Jacques Roux, il dénonce « Les traîtres (qui) ont comblé la mesure : le jour de la vengeance SOUVERAINE est arrivé⁴ . Au jour de la vengeance, « l'explosion se fait, ; le volcan révolutionnaire, dans ses éruptions, couvre et consume, de ses laves brûlantes, la ligue impie des intrigants dominateurs ; la perfidie, le mensonge sont écrasés, sous le poids des principes... »⁵ A l'instar de Jacques Roux il considère « que des principes puisés dans la NATURE toujours une et invariable, forment le CODE UNIVERSEL qui doit un jour gouverner les hommes ». Il s'oppose « aux droits et aux coutumes bizarres » dus au fait qu'il n'y a pas de « base immuable sur laquelle reposent ses institutions ». ⁶ Il évoque « La statue de la LIBERTE, fille du Ciel, amie de la Nature, compagne des bonnes mœurs, (...) l'Évangile sacré des droits de l'homme. ⁷» Bien sûr il critique la religion ; et pour lui le seul intermédiaire entre le créateur et l'homme est la pensée qui est l'auteur de toutes les choses. Il s'adresse ainsi aux Français : « donne un peu plus à la réflexion, mêle à ta gaieté de caractère une teinte d'anglomanie. » ⁸ Pour lui, le contrat social est constitué par la résistance à l'oppression, la bienfaisance aux indigents, la limitation de la propriété, car la première propriété est celle des : « moyens d'existence. »⁹

Très populaire chez les sans-culottes, « l'Ami du Peuple » Jean-Paul Marat¹⁰ révère la mère-patrie, dont les lois sont celles de la nature. Il associe intimement désir de gloire et désir de se sacrifier pour la patrie :

¹ Jean-François Varlet, « *Déclaration solennelle des droits de l'homme dans l'état social* » L'an premier de la vérité, 1793, 2^o de la République française, 24 pages EDHIS Edition histoire sociale Réimpression de textes rares Paris 2^o Réimprimé d'après l'exemplaire de la B.N.

² Ibid. p. 4

³ Ibid. p. 6

⁴ Ibid. p. 7

⁵ Ibid. p. 8

⁶ Ibid. p. 9

⁷ Ibid. p. 10

⁸ Ibid. p. 12

⁹ Ibid. p. 18

¹⁰ Notice biographique : Jean-Paul Marat, (1743-1793) est né en Suisse, d'un père d'origine sarde et converti au calvinisme, et d'une Genevoise calviniste. Il devient médecin et vétérinaire et s'installe à Londres puis à Newcastle en Angleterre. Il publie différents écrits philosophiques et scientifiques qui le font connaître dans les salons cultivés de Londres. En 1775 il s'installe à Paris où il obtient le brevet de médecin des gardes du corps du Comte d'Artois, frère du roi. Il s'intéresse à la science et fait des recherches en physique expérimentale. A partir de 1783, il connaît des déboires professionnels, peut-être en lien avec ses publications très avancées, dont un *Plan de législation criminelle*, édité en 1780 qui est immédiatement mis au pilon. Il commence à publier en septembre 1789 son

« dès mon bas âge j'ai été dévoré de l'amour de la gloire, passion qui changea souvent d'objet dans les diverses périodes de ma vie, mais qui ne m'a jamais quitté un instant. (...) J'ambitionne aujourd'hui la gloire de m'immoler pour la patrie. Voilà ce que m'a fait la nature, et les leçons de mon enfance ; les circonstances et mes réflexions ont fait le reste. ¹ »

Dans le *Dictionnaire des usages socio-politiques (1770-1815)*, Agnès Steuckardt a consacré un chapitre à Marat : *Patrie, de la philosophie politique à la rhétorique révolutionnaire : le parcours de Marat*. Nous pouvons développer ici l'étude de la relation de Marat avec la patrie en tant que mère. Marat a une relation passionnelle avec la patrie, qui est pour lui tantôt mère, tantôt maîtresse. Ainsi il déclare : « Je jure de toujours regarder la patrie comme ma mère, d'avoir pour elle toute la tendresse d'un fils, de consacrer à son service toutes les facultés de mon corps et de mon âme, de la défendre au péril de ma vie, et, s'il le faut, de m'immoler à son salut »², mais aussi : « ma patrie est ma maîtresse, elle me fait tourner la tête »³. Dans son rêve de la famille patriotique idéale, où une mère est réunie avec ses enfants, des frères, il n'y a ni père, ni sœurs : « Chère patrie, je verrai donc tes enfants réunis en une douce société de frères, reposant avec sérénité sous l'empire sacré des lois, vivant dans l'abondance et la concorde, animés de l'amour du bien public et heureux de ton bonheur ! je les verrai formant une nation éclairée, judicieuse, brillante, redoutable, invincible, et leur chef adoré au faite de la gloire. »⁴ Mais la patrie est menacée par « le dessein criminel qu'a formé la faction ennemie de sacrifier la nation au prince et le bonheur public à la cupidité d'une poignée d'ambitieux » Il dit s'inquiéter au sujet de la patrie, « son salut est devenu ma loi suprême, et je me suis fait un devoir de répandre l'alarme, seul moyen d'empêcher la nation d'être précipitée dans l'abîme. »⁵ Il est très angoissé de voir échouer la Révolution :

Journal politique, libre et impartial, quotidien qui devient *L'Ami du peuple*. Il est très proche du club des Cordeliers et est élu député à la Convention en septembre 1792. Il vote la mort du roi, et est élu président des Jacobins en avril 1793. Il accuse les Girondins de trahison et ceux-ci le décrètent d'accusation. Il est jugé et acquitté le 24 avril. Souffrant d'une maladie de la peau, il n'apparaît plus à la Convention à partir de juin 1793 et est assassiné par Charlotte Corday le 13 juillet 1793. D'après l'article de *l'Encyclopédie Universalis*, par Jean Vidalenc.

¹ *Œuvres de JP Marat (l'Ami du Peuple) recueillies et annotées par A. Vermorel*, Paris, Décembre-Alonnier, Libraire-Editeur, 1869, p. 6

² Alfred Bougeart *Marat l'ami du peuple*, Tome Ier 432 pages Paris, librairie internationale, A. Lacroix, Verboeckoven et Cie éditeur, 1865, p. 393

³ Ibid. p. 318

⁴ Ibid. p. 135

⁵ *Œuvres de JP Marat (l'Ami du Peuple) op. cit.* p. 61

« O ma patrie ! quel sort t'attend ! quelle main secourable te retirera de l'abîme où t'a plongée l'aveuglement de tes enfants !¹ (...) O ma patrie, quel sort épouvantable l'avenir te réserve ! un décret fatal de l'impitoyable destin tiendra donc toujours attaché sur ton front le bandeau de l'illusion et de l'erreur, pour t'empêcher de profiter de tes ressources, et te livrer sans défense entre les mains de tes cruels ennemis ! que n'ai-je pas fait pour te dessiller les yeux ? Aujourd'hui il ne reste aucun moyen de prévenir ta ruine, et ton fidèle ami n'a plus d'autres devoirs à te rendre que celui de déplorer tes tristes destinées, que celui de verser sur tes trop longs désastres des larmes de sang.² »

Ce sont « ces ennemis déclarés de la Révolution, coalisés avec les prêtres, les capitalistes, les financiers, les agioteurs, les gros propriétaires, les marchands de luxe, les intrigants de toute espèce, la valetaille et les coupe-jarrets qui ne cessent depuis longtemps de tramer contre la patrie et de machiner la perte de ses enfants.³ » Il donne la réponse à la question de savoir « où trouver des hommes qui veuillent servir la patrie ? Ne craignez pas d'en manquer, tant que l'amour de la gloire ne sera pas éteint dans le cœur des français⁴ ». Marat ne recule pas devant la violence quand il l'estime légitime. La retenue de la violence dans les situations d'exception serait une erreur politique, en effet, dans ces cas-là « seule la normativité du droit naturel peut être convoquée. Un tel droit affirme que face à l'inhumanité de ceux qui trahissent leur humanité et deviennent ainsi des monstres, il y a devoir de destruction⁵.»

Marat dénonce l'inégalité injuste qui existe entre les enfants de la nature : « O Nature, faut-il qu'une partie de tes enfants soit ainsi née pour la servitude et le travail, tandis que l'autre nage dans l'opulence au sein de la mollesse !⁶ (...) En Pologne il n'y a que des tyrans et des esclaves : la patrie n'a donc point d'enfants pour la défendre.⁷ » Pour lui aussi, il faut que la patrie soit ordonnée par les lois naturelles : « Ne prétendons pas renverser par nos vains raisonnements les lois sublimes de la nature, afin de rabaisser à notre portée ses merveilleux secrets... Nous ignorons le fond des choses : la connaissance de leurs rapports est la seule à laquelle il nous soit permis d'atteindre.⁸ » Marat considère que

« pour être justes les lois de la société ne doivent jamais aller contre celles de la nature, les premières de toutes les lois. Cela même ne suffit pas, si elles ne tendent pas au bien

¹ Ibid. p. 173

² Ibid. p. 193

³ Ibid. p. 309

⁴ Ibid. p. 70

⁵ Sophie Wahnich, *op. cit.* p. 455

⁶ Alfred Bougeart, *op. cit.* p. 68

⁷ Ibid.

⁸ A. Vermorel, *op. cit.* p. 13

général... Le seul fondement légitime de la société est le bonheur de ceux qui la composent. Les hommes ne se sont réunis en corps que pour leur intérêt commun.¹ »

A la mort de Marat, le peintre Jacques-Louis David est chargé d'organiser ses funérailles. Il est présenté comme martyr de la Liberté. Le 15 juillet, David prépare l'exposition du corps aux Cordeliers et prévoit qu'un cortège doit partir le 16 juillet vers 18 h 00 de la rue des Cordeliers en passant par la Théâtre-Français pour retourner aux Cordeliers où doit avoir lieu l'inhumation. Toute la nuit, le peuple défile à la lueur des flambeaux. Le Club des Cordeliers a demandé à conserver le « cœur » de Marat là où ont lieu ses séances. Dans la France entière des hommages sont rendus à Marat, par des cérémonies ou par l'érection de statues de « martyr ». A Paris, lors de ses funérailles, Marat est présenté comme l'homme de la Nature, et Chaumette, le procureur de la Commune de Paris affirme ainsi : « C'est sous un arbre que doit être enterré Marat, l'homme de la Nature. C'est là notre Panthéon.² » Sur sa tombe est alors inscrit : « Ici repose l'ami de la patrie : laissons aux ci-devant nobles reposer les cendres de leurs semblables dans des temples superbes et dans un Panthéon somptueux ; aux sans-culottes seuls appartient le temple de la nature. ³»

d) La constitution de 1793 et la Nature

Hérault de Séchelles⁴ lui aussi est un fervent laudateur de la Nature et des droits naturels. Il est chargé en juin 1793 de présenter pour le Comité de Salut Public un rapport sur le projet de constitution, dont il est un des principaux rédacteurs. Dans son discours du 10 juin devant la Convention il déclare ainsi au début de son discours :

« De toutes les parties de la République, (...) une voix impérieuse veut la Constitution. Jamais une plus grande nécessité n'a tourmenté tout un peuple. 27 millions d'hommes appellent à grands cris la Loi. Si dans certaines contrées des effervescences se manifestent, c'est principalement parce que la Constitution leur manque. Il semble que ce serait un crime national de la retarder un jour de plus ; mais aussi le jour où vous l'aurez faite, sera celui d'une résurrection pour la France, d'une révolution pour

¹ Ibid. p. 33

² Jacques Guilhaumou, *La mort de Marat*, Editions complexe, 1793 la mémoire des siècles, 1989, p. 66

³ Ibid. p. 40

⁴ Note biographique : Hérault de Séchelles, (1759-1794) Avocat général en 1785 puis nommé par le roi commissaire près le Tribunal de Cassation en mai 1791. Elu par la Seine-et-Oise à la Législative et à la Convention. Il contribue à la formation du premier tribunal révolutionnaire. Plusieurs fois président de la Convention, il est aussi membre du Comité d'Instruction publique et du Comité de Salut Public en 1793. Le 10 juillet 1793 il remplace Danton à la direction des Affaires Etrangères. Accusé par Robespierre de trahison avec l'ennemi, il est guillotiné en mai 1794.

l'Europe. Tous nos destins reposent dans ce moment : il est plus puissant que nos armées. »

Le 14 juin il rédige une « *Constitution du peuple français à l'usage des enfants* » dans laquelle il adresse une « prière de républicain » à la Nature :

« Souverain de la Nature ! ô toi Législateur suprême, qui maintiens le Monde dans un ordre si merveilleux, qui le régis par des Lois invariables, sans lesquelles on verrait bientôt cette vaste machine s'écrouler, tous les éléments se troubler et se confondre, et le plus affreux désordre remplacer l'ordre que nous admirons ! apprends-nous à respecter la Loi, qui seule peut lier et contenir toutes les parties du Corps politique ; apprends-nous à respecter dans l'opinion du corps social le Peuple souverain, qui par ses représentants fait exécuter la Loi, et dont la souveraineté est rendue sacrée et inviolable par cette auguste qualité ; fais nous aimer la Patrie, qui, par la sagesse de ses Lois, rend à l'homme sa dignité et lui procure le bonheur dont il peut jouir ici-bas, fais-nous savourer la douceur des dons précieux de la liberté et de la sainte égalité ; que la fraternité qui nous lie, nous fasse défendre jusqu'à la mort, l'unité, l'indivisibilité de la République, fais nous aimer la religion pure et sainte dont tu es l'auteur, qui nous fera diriger toutes nos actions vers toi, comme vers leur unique terme, qui nous fera toujours agir, parler, penser pour le bien et pour le bon ordre, comme étant toujours sous tes regards.¹ »

e) La métaphore maternelle dans les écrits de Sade

Un autre laudateur de la Nature et de ses lois est le Marquis de Sade, qui la célèbre en tant que suprême législatrice dans ses écrits. Dans ce qui suit, je reprends la présentation des écrits politiques de Sade effectuée par Maurice Lever², et laisse parler Sade en le citant largement, tout commentaire ou mise en contexte m'apparaissant superflu.

Le Marquis Donatien de Sade³ naît à Paris à l'hôtel de Condé où sa mère était dame de compagnie de la princesse. Il vit d'abord avec sa mère, puis à Avignon, dans sa famille paternelle. Il revient à l'âge de dix ans à Paris et entre au collège tenu par les jésuites. En 1755, il est nommé sous-lieutenant d'infanterie au régiment du roi, puis capitaine de cavalerie. Il

¹ Hérault de Séchelles, *Constitution du peuple français à l'usage des enfants*, 14 Juin An II de la République, pp. 112-113

² Sade, Marquis de, *Ecrits politiques*, Editions Bartillat, 2009, Textes choisis, présentés et annotés par Maurice Lever.

³ Donatien, Alphonse-François, Marquis de (1740-1814, Eléments biographiques d'après *Encyclopédie Universalis*, article de Béatrice Didier et Jean Tulard, (Dir)., *Histoire et dictionnaire de la Révolution française, : 1789-1799*, Robert Laffont, 1987

participe à la guerre de Sept Ans. Son mariage de raison avec Mlle de Montreuil lui permet de s'allier à une famille de parlementaires fortunés, et le confronte à une belle-mère qui n'a de cesse de l'envoyer en prison. En 1763 il est en prison à Vincennes, quatre mois après son mariage, puis connaît d'autres prisons avant de retourner à son château de Lacoste. Il s'enfuit en Italie en 1772, à la suite d'un nouveau scandale qui a éclaté à Marseille. Il est arrêté par ordre du roi de Sardaigne et conduit au fort de Miolans, dont il s'évade en mai 1773. Sade revient vivre à Lacoste. Sa belle-mère réussit à le faire emprisonner en février 1777 au donjon de Vincennes, dont il ressort définitivement en 1784. Il est transféré à la Bastille, où il écrit *Les Cent Vingt Journées de Sodome*, *Aline et Valcour*, *Les Infortunes de la vertu*, première version de *Justine*, puis à Charenton, car il aurait essayé d'ameuter la foule en criant qu'on allait égorger les prisonniers de la Bastille. A sa libération le 2 avril 1790, il prend parti pour la Révolution et devient, comme Robespierre, membre de la section des Piques, ou section Vendôme, à partir de juillet 1790. Il est nommé secrétaire de la section en septembre 1792. Le 2 novembre, il lit à la section son *Idée sur le mode de la sanction des lois* qui lui vaut les félicitations de ses collègues ; l'impression en est unanimement décidée ainsi que l'envoi aux autres sections, avec invitation de « manifester leur vœu le plus promptement possible sur un objet aussi important ». L'année suivante, il devient président de séance. Il rédige son « discours aux mânes de Marat et de Le Pelletier » qu'il lit lors de la cérémonie organisée en hommage aux « deux martyrs de la liberté » et un projet pour changer les noms des rues de l'arrondissement. Le 15 novembre 1793, il présente à la Convention, au nom de six sections, une pétition qu'il a lui-même rédigée. Dans celle-ci, les sections affirment qu'elles renoncent à tous les cultes, hormis celui de la Liberté. Sade peut ainsi proclamer haut et fort son athéisme dans la première partie de la pétition :

« Il y avait longtemps que le philosophe riait en secret des singeries du catholicisme, mais s'il osait élever la voix, c'était dans les cachots de la Bastille, où le despotisme ministériel savait bientôt le contraindre au silence. Eh ! Comment la tyrannie n'eût-elle pas étayé la superstition ? Toutes deux nourries dans le même berceau, toutes deux filles du fanatisme, toutes deux servies par ces être inutiles nommés prêtre au temple, et monarque au trône, elles devaient avoir les mêmes bases, et se protéger toutes deux.¹ »

Dans la seconde partie de la pétition, Sade se trouve en contradiction totale avec sa pensée, puisqu'il sacrifie à la Raison, à la morale et aux vertus :

¹ Marquis de Sade, *Ecrits politiques, Textes choisis, présentés et annotés par Maurice Lever*, Bartillat, Paris, 2009, Pétition de la Section des Piques au Représentants du peuple Français, 15 Novembre 1793, p. 202

« Législateurs, (..) L'homme (..) élève (..) un autre autel à la plus chère divinité de son cœur. La Raison remplace Marie dans nos temples, et l'encens qui brûlait aux genoux d'une femme adultère ne s'allumera plus qu'aux pieds de la déesse qui brisa nos liens.¹ (...) Et la morale, cette base sacrée de toutes nos conventions sociales, cet organe précieux que la nature place toujours dans le cœur de l'homme en lui donnant la vie, la morale (...) contribuera au bonheur général et à l'affermissement de la république. (...) Si l'homme moral est l'homme de la nature ; si, d'une autre part le gouvernement républicain est celui de la nature, il faut que, par un enchaînement nécessaire, les vertus morales deviennent les ressorts du caractère d'un républicain ; et pour nous pénétrer de ces vertus, législateurs, consentons à leur offrir un culte.² »

La Convention décerne à son projet la mention « *Honorable* » et décide de son insertion au bulletin et son envoi au Comité d'Instruction publique. Robespierre a bien compris le personnage, et, quelques jours plus tard, le 21 novembre, sans le nommer, il attaque dans un discours prononcé aux Jacobins le « philosophisme », et répond aux déclamations des athées par une profession de foi selon laquelle « nous n'avons plus d'autre fanatisme à craindre que celui des hommes immoraux, soudoyés par les cours étrangères pour réveiller le fanatisme, et pour donner à notre révolution le vernis de l'immoralité, qui est le caractère de nos lâches et féroces ennemis. » Le 8 décembre 1793 Sade est arrêté en vertu de la loi « des suspects » du 17 septembre 1793, incarcéré, puis condamné à mort le 8 thermidor (26 juillet) par Fouquier-Tinville pour intelligences et correspondances avec les ennemis de la République avec vingt-huit autres accusés. Il échappe à la guillotine grâce au 9 thermidor et est remis en liberté en octobre 1794. Par la suite, il écrit un pamphlet contre Bonaparte et Joséphine et s'attire ainsi l'animosité du premier Consul. Il est alors arrêté en 1801 comme l'auteur de *Justine*, l'ouvrage « le plus affreusement obscène qui ait paru en ce genre ». Il finit alors ses jours à l'asile en 1814.

Sade a laissé de nombreux opuscules politiques, fruits de sa collaboration à la section des Piques. Il a voulu aussi élaborer un projet de société idéale (république des forts) ; on en voit les traces dans *Aline et Valcour* et surtout dans *Français, encore un effort si vous voulez être républicains*, écrit dans l'euphorie révolutionnaire et intégré à *La Philosophie dans le boudoir*. La philosophie de Sade nie à la fois les postulats de l'existence de Dieu et de sa bonté, comme la bonté de la Nature et de ses lois..

¹ Ibid. p. 201

² Ibid. p. 203

Pour Sade, la Nature est la « Mère commune »¹. Cette nature nous a fait naître seuls et pour Sade : « toutes les créatures naissent isolées et sans aucun besoin les unes des autres.² » Par conséquent, « « Le prochain ne m'est rien : il n'y a pas le plus petit rapport entre lui et moi.³ » Et donc, selon M. Lever, pour Sade « dame nature, qui a si généreusement pourvu à tout, nous a faits sans conviction, comme elle nous a faits sans Dieu, sans religion, sans conscience du bien et du mal, mais singulièrement portés au plaisir des sens.⁴ » Dame Nature est capricieuse et impérieuse : « Il n'y a rien de nous, rien à nous, tout est à la nature, et nous ne sommes dans ses mains que l'aveugle instrument de ses caprices.⁵ » Elle semble considérer les êtres humains comme des animaux « que l'on nourrit pour le service qu'on en espère et qu'on écrase de coups quand ils se refusent à ce service.⁶ » C'est bien ainsi que Sade considère le peuple en 1788 : « Le borborygme fétide où les condamnés la nature, et leur nez qu'ils lèvent au-dessus du sol ne les font ressembler, selon moi, qu'au crapaud dégoûtant et sale n'essayant un instant de sortir de sa fange que pour s'y rengloutir et s'y confondre.⁷ » Pour lui l'état de nature est celui de l'animal : « L'état naturel de l'homme est la vie sauvage ; né comme l'ours et le tigre dans le sein des bois, ce ne fut qu'en raffinant ses besoins qu'il crut utile de se réunir pour trouver plus de moyens à les satisfaire.⁸ » Pour lui les enfants sont « un fardeau dont l'Etat soulage les parents, puisque à peine les premiers voient-ils le jour, que ceux-ci s'en trouvent débarrassés.⁹ » Sa mère non plus n'est rien pour Sade qui fait dire en Septembre 1795 au matricide Bressac :

« Songeait-elle à moi, cette mère, quand sa lubricité la fit concevoir le fœtus dont je dérivai ? Puis-je lui devoir de la reconnaissance pour s'être occupée de son plaisir ? Ce n'est pas le sang de la mère qui forme l'enfant, c'est celui du père seul ; le sein de la femelle fructifie, conserve et élabore, mais il ne fournit rien, et voilà la réflexion qui jamais ne m'eût fait attenter aux jours de mon père, pendant que je regarde comme une chose toute simple de trancher le fil de ceux de ma mère.¹⁰ »

- La fraternité selon Sade

¹ Marquis de Sade, *op. cit.* *Français, encore un effort*, p. 250

² Marquis de Sade, *op. cit.*, p. 11 (*Histoire de Juliette*, dans : *Œuvres complètes*, Cercle du livre précieux, t. VIII, p. 173)

³ *ibid.* p. 11

⁴ *ibid.* p. 10

⁵ Marquis de Sade, *op. cit.*, *Taomé ou l'Utopie*, p. 139, ouvrage paru en 1795 mais écrit un an avant la Révolution

⁶ *ibid.* p. 8

⁷ *ibid.* p. 14

⁸ Marquis de Sade, *op. cit.*, *Taomé ou l'Utopie*, p. 107

⁹ *ibid.* p. 110

¹⁰ *ibid.* p. 26

Le marquis de Sade se fait une conception très particulière de la fraternité :

« On nous accoutume ridiculement, dès notre enfance, à nous compter pour rien, et les autres pour tout. Dès ce moment, toute lésion faite à ce respectable prochain nous paraît un grand mal, tandis qu'elle est dans la nature, dont nous ne satisfaisons jamais mieux les lois qu'en nous préférant aux autres, et qu'en les tourmentant pour nous délecter (...) Les plantes et les bêtes connaissent-elles la pitié, les devoirs sociaux, l'amour du prochain ? Et voyons-nous, dans la nature, d'autre loi suprême que celle de l'égoïsme ?¹ »

Le libertin doit nier le « lien absurde » dont nous avons formé cette espèce de fraternité sanctifiée par la religion (..) et qui ne peut avoir été imaginé que par le faible : il débilite le corps sain et menace l'énergie du fort.² » Sade récuse la fraternité comme principe absolu mais il assure que « l'inceste devrait être la loi de tout gouvernement dont la fraternité fait la base. » En effet, pour lui, l'inceste

« étend les liens des familles et rend par conséquent plus actif l'amour des citoyens pour la patrie ; il nous est dicté par les premières lois de la nature, nous l'éprouvons, et la jouissance des objets qui nous appartiennent nous sembla toujours plus délicate. Les premières institutions favorisent l'inceste ; on le trouve dans l'origine des sociétés ; il est consacré dans toutes les religions ; toutes les lois l'ont favorisé. Si nous parcourons l'univers, nous trouverons l'inceste établi partout. Les nègres de la Côte du Poivre et de Rio-Gabon prostituent leurs femmes à leurs propres enfants ; l'aîné des fils, au royaume de Juda, doit épouser la femme de son père ; les peuples du Chili couchent indifféremment avec leurs sœurs, leurs filles, et épousent souvent à la fois la mère et la fille.³ »

- Les lois de la nature :

Pour Sade « La première des lois est celle de la nature, c'est la seule dont l'homme ait vraiment besoin.⁴ (...) L'homme vraiment contenu par la loi de la nature, n'aura donc pas besoin d'en avoir d'autres, et s'il ne l'est point par cette première digue, la seconde ne réussira pas mieux.⁵ »

¹ (*Juliette, V^o partie*) Cité dans Dany-Robert Dufour, *La cité perverse – libéralisme et pornographie*, Denoël 2009, p 141

² Marquis de Sade, *Taomé ou l'Utopie*, op. cit. p. 11

³ Marquis de Sade, *Français, encore un effort*, op. cit. p. 265

⁴ ibid.p. 125

⁵ Ibid.

Toutes les lois doivent correspondre à la nature de l'homme, qui est égoïste, et le législateur doit en tenir compte :

« Les hommes ne transgressent ordinairement que ce qui leur nuit ; des lois assez sages, assez douces pour s'accorder avec la nature, ne seraient jamais violées. (...) N'ayez qu'une loi, il n'y aura plus qu'un seul crime ; que cette loi soit dans la nature, qu'elle soit celle de la nature, vous aurez fort peu de criminels.¹(...) En leur faisant sentir au contraire la nécessité de la vertu « uniquement parce que leur propre bonheur en dépend, ils seront honnêtes gens par égoïsme, et cette loi qui régit tous les hommes sera toujours la plus sûre de toutes.² »

Il ne faut pas que le législateur punisse l'un « de ce qu'il cherche à se rendre heureux aux dépens de l'autre, parce que l'homme, en cela, ne fait que suivre l'intention de la nature.³ » Pour Sade, il n'y a pas de loi universelle, on ne peut pas punir celui qui est incapable de se plier à la loi. « Les criminels, nécessairement enchaînés par des lois supérieures de la nature, ont été coupables malgré eux⁴. » Le vol permet d'égaliser les richesses, et permet au voleur de conserver sa vie. Les Etats sont amoraux, et les individus par conséquent aussi. La nature étant incompréhensible par le biais de la raison, il suffit de suivre ses penchants :

« Qu'un philosophe simple instruisse ces nouveaux élèves des sublimités incompréhensibles de la nature ; qu'il leur prouve (...) qu'il est bien moins essentiel d'entendre la nature que d'en jouir et d'en respecter les lois ; que ces lois sont aussi sages que simples ; qu'elles sont écrites dans le cœur de tous les hommes, et qu'il ne faut qu'interroger ce cœur pour en démêler l'impulsion.⁵ »

- Quels droits pour les femmes ?

¹ Ibid. p. 129-131

² Ibid. p. 243-244

³ Ibid. p. 134

⁴ Ibid. p. 140

⁵ Ibid. p. 244

Pour Sade, les femmes ne sont pas libres, car « de quel droit prétendez-vous d'abord que les femmes doivent être exceptées de l'aveugle soumission que la nature leur prescrit aux caprices des hommes ?¹ » Par conséquent,

« S'il devient donc incontestable que nous avons reçu de la nature le droit d'exprimer nos vœux indifféremment à toutes les femmes, il le devient de même que nous avons celui de l'obliger de se soumettre à nos vœux, non pas exclusivement, je me contrarierais, mais momentanément.² (...) Il ne s'agit nullement ici de ce que peut éprouver l'objet condamné par la nature et par la loi à l'assouvissement momentané des désirs de l'autre.³ »

Mais les femmes ont le droit d'obéir aux lois de la nature :

« La plus divine partie de l'humanité doit-elle donc recevoir des fers de l'autre ? Ah ! brisez-les, la nature le veut ; n'ayez plus d'autre frein que celui de vos penchants, d'autres lois que vos seuls désirs, d'autre morale que celle de la nature.⁴ » Quant à la jeune fille : « Elle doit céder dès que sa nature parle ; elle en outrage les lois si elle résiste.⁵ »

Sade procède de plus à l'apologie de la prostitution, de l'inceste, de la sodomie, de la pédérastie, du meurtre... En effet,

« ce sont ses impulsions que suit l'homme quand il se livre à l'homicide ; c'est la nature qui le lui conseille, et l'homme qui détruit son semblable est à la nature ce que lui est la peste ou la famine, également envoyées par sa main, laquelle se sert de tous les moyens possibles pour obtenir plus tôt cette matière première de destruction, absolument essentielle à ses ouvrages.⁶ »

Pour Sade, « il est impossible que le meurtre puisse jamais outrager la nature⁷ » ni l'infanticide d'ailleurs : « N'élaguez-vous pas l'arbre quand il a trop de branches ?⁸ »

¹ Ibid. p. 258

² Ibid. p. 259

³ Ibid. p. 261

⁴ Ibid. p. 263

⁵ Ibid.

⁶ Ibid. p. 273

⁷ Ibid.

⁸ Ibid. p. 278

Le philosophe Dany Robert Dufour interprète ainsi l'entreprise de Sade : « Ce que Sade veut, c'est de pouvoir pulvériser la loi symbolique en lâchant la bride aux lois de la nature, c'est-à-dire aux pulsions.¹ » Sade constitue une figure emblématique de ce qu'allait devenir le libéralisme débridé : une incitation à la satisfaction illimitée de pulsions, à la consommation, à la transgression.

Robespierre, le porte-parole de la vertu a réussi à éloigner Sade de l'arène politique. La question pour les révolutionnaires est alors de savoir comment faire aimer la patrie, respecter la Loi, le Peuple souverain et suivre la vertu ?

II - Les allégories et métaphores maternelles dans les fêtes révolutionnaires

Les révolutionnaires veulent casser les structures de l'Ancien Régime et un projet d'éducation² est élaboré par Joseph Fouché en 1793.³ Il estime qu'il faut en finir avec l'éducation religieuse, car « le peuple français veut être tout entier, comme un nouvel être récemment sorti des mains de la nature.⁴ » Ce sont les religions qui ont dépravé les mœurs et les lois de la nature.

« Si les religions régénérées pouvaient contenir les passions, je voudrais aussi les conserver, non pour le peuple, qui ne veut que la justice, mais pour celui à qui il faut du pouvoir ; non pour les peuple qui est naturellement bon, qui respecte naturellement la raison et la vertu, qui n'a qu'un seul intérêt (...) mais pour ceux qui l'égareront par leurs perfides calomnies.⁵ »

Pour lui, « le seul frein qui convienne aux Français du XVIII^e siècle, ne peut exister que dans leurs cœurs, dans leur amour pour la Patrie, dans cette puissance de la nature qui récompense la

¹ Dany-Robert Dufour, *La cité perverse – libéralisme et pornographie*, op. cit. p. 247

² *Réflexions de Fouché (de Nantes) représentant du peuple sur l'éducation publique*, imprimée par ordre de la Convention Nationale 11 pages

³ Fouché note biographique

Joseph Fouché (1759-1820) est professeur de mathématiques et de physique. Il fait la connaissance de Robespierre en 1788 lorsqu'il enseigne au collège d'Arras. Il est membre de la Société des amis de la Constitution à Nantes et élu député de la Loire-Inférieure à la Convention. Il vote pour la mort du roi et est envoyé en mission dans l'Ouest de la France pour s'occuper du recrutement des 300 000 conscrits décrété par la Convention où il est alors témoin de l'embrasement de l'Ouest contre la République. Il revient à Paris en juin 1793 où paraissent ses *Réflexions sur l'éducation publique*. Il est renvoyé en mission dans l'Est de la France. Il est alors un déchristianisateur actif. A Lyon, il sévit contre les insurgés lyonnais qui avaient suivi Chalier, ces derniers s'en plaignent à Robespierre. Il est alors exclu des Jacobins à la veille de Thermidor. C'est lui qui avait fait écrire à l'entrée des cimetières : « la mort est un sommeil éternel ». Contre Robespierre en Thermidor, il aide Bonaparte le 18 Brumaire et devient par la suite ministre de la Police sous Napoléon puis sous Louis XVIII.

⁴ *Réflexions de Fouché*, ibid. p. 6

⁵ Ibid. p. 9-10

vertu des hommes par leur bonheur, et punit leurs vices par tous les malheurs de l'esclavage.¹ »
Ce sont donc les fêtes révolutionnaires qui vont constituer l'essentiel de la nouvelle éducation du peuple.

Daunou² fait partie du Comité d'instruction publique. C'est en juillet 1793 qu'il publie son « *Essai sur l'éducation nationale* »³ qui est imprimé sur ordre de la Convention Nationale. Pour lui, c'est dans les fêtes nationales que « se manifeste et s'anime la nature.⁴ » elles sont essentielles pour la régénération des mœurs. Il constate en effet l'« impuissance des lois sans les mœurs. » et rappelle les fêtes organisées par les Grecs de l'Antiquité, avec leur caractère vivant, l'importance accordée aux sentiments et aux « sensations profondes ». Il affirme donc qu'il faut donner au peuples « des aliments à son imagination et à son penchant pour le plaisir.⁵ » et soutenir les « Communs élans des âmes vers l'Image de la félicité.⁶ » Il introduit la notion d'émulation qui pour lui « est un sentiment donné par la nature, et (..) bienfaisant comme tous ceux qu'elle inspire, quand il n'est pas corrompu par les institutions sociales.⁷ » Il n'est pour lui pas de grande république sans émulation. Il faut lier l'activité à l'amour de la gloire et accorder un triomphe à partager entre les « deux ou trois concurrents qui l'auraient emporté sur les autres.⁸ » Cette notion d'émulation en tant que caractéristique de la nature me semble nouvelle et sera reprise plus tard après Thermidor.

1. Le peintre Jacques-Louis David (1748-1825), grand ordonnateur des fêtes nationales

¹ Ibid. p. 10

² Notice biographique : Pierre Claude François Daunou (1761-1840), Prêtre en 1788, professeur de philosophie et de théologie, il s'enthousiasme pour la Révolution et il est chargé de prononcer l'éloge funèbre des émeutiers de la Bastille. Passionné par la question de la pédagogie et la question de l'organisation de l'éducation nationale il publie en 1789 son premier projet de réforme scolaire. Le *Journal encyclopédique* de 1789 publie son plan d'éducation nationale ce qui attire sur lui l'attention publique. Agréé par l'Oratoire, son plan est publié ensuite sous forme d'articles de lois. Il l'adresse en 1790 à la Constituante sous le titre de *Plan d'éducation présenté à l'Assemblée nationale au nom des instituteurs publics de l'Oratoire*. Faute de temps pour s'occuper de l'instruction publique, la Constituante n'en discute pas. Prêtre jureur, Daunou est l'auteur anonyme de *l'Accord de la raison avec la Constitution civile du clergé* (1791). Il est élu député du Pas-de-Calais à la Convention en 1792, et quitte le clergé. En 1793 il refuse de voter pour la mort du roi. A la Convention, il est classé comme « indulgent ». Il fait partie du Comité d'instruction publique. C'est alors qu'il publie son « essai sur l'éducation nationale » en juillet 1793.

³ Daunou, « *Essai sur l'éducation nationale* » juillet 1793, 52 p, Paris, Imprimerie nationale imprimé sur ordre de la Convention Nationale.

⁴ Ibid. p. 4

⁵ Ibid. p. 5

⁶ Ibid.

⁷ Ibid. p. 18

⁸ Ibid.

Il convient de développer plus en détail le parcours biographique ¹ de cet artiste, qui fut aussi un homme politique et développa un langage pictural singulier pour la cause de la Révolution. Son père meurt en duel en 1757, il était commerçant, et sa mère est issue de la bourgeoisie cultivée. Jacques Louis David entre à l'Académie royale de peinture et de sculpture en 1766, dont il remporte le prix en 1774 au bout de quatre tentatives. Ceci lui permet de partir à l'Académie de France à Rome pour y parfaire sa formation à l'âge de vingt-six ans. Il séjourne à Rome de 1775 à 1780 où il se familiarise avec le nouveau classicisme. C'est en effet l'époque de Winckelmann ; et le Laocoon, l'Apollon du Belvédère deviennent les références absolues du retour à l'Antique. Winckelmann prône le renouveau de l'allégorie – l'idée faite image – vieux langage de la tradition classique.² David revient à Paris avec une aura prestigieuse. Son mariage lui donne une certaine aisance financière et il a une très bonne situation sociale et artistique à la veille de la Révolution. David est cependant ouvert aux idées des Lumières, et « l'autoritarisme de la monarchie se heurte à l'esprit d'indépendance, qui est nouveau, de l'artiste.³ » Le tableau *Bélisaire demandant l'aumône* se veut ainsi une critique virulente de la monarchie, il représente toute l'horreur d'un despotisme peu éclairé.⁴ Ce « tableau-manifeste, qui invente, avec un style, une peinture critique au service des Philosophes, fait décidément de David un homme des Lumières.⁵ » Le tableau des *Horaces* exalte l'héroïsme et le dévouement du patriotisme. David est désormais un peintre de renom européen. Lorsque la Révolution éclate, il en saisit différents moments clés avec des tableaux prestigieux. Patronné par les Jacobins, dont il devient membre en 1790, il commence à peindre la scène du « *Serment du jeu de Paume* ». C'est une scène moderne, et il n'a plus besoin de se référer à l'Antiquité puisque la Nation française devient elle-même une référence :

« O ma patrie ! O ma chère patrie ! Nous ne serons donc plus obligés d'aller chercher dans l'histoire des peuples anciens de quoi exercer nos pinceaux. Les sujets manquaient aux artistes obligés de se répéter, et maintenant les artistes manqueraient aux sujets. Non, l'histoire d'aucun peuple ne m'offre rien de si grand, de si sublime que ce serment du jeu de Paume que je dois peindre. Non, je n'aurai pas besoin d'invoquer les dieux de la fable pour échauffer mon génie. Nation française, c'est ta gloire que je veux propager.⁶ »

¹ Régis Michel et Marie-Catherine Sahut *David – l'art le politique*, Découvertes Gallimard – Réunion des Musées Nationaux – Arts 1988, Article de *l'Encyclopédie Universalis* par Barthélémy Jobert.

² Régis Michel et Marie-Catherine Sahut, *op. cit.* p. 56

³ Ibid. p. 24

⁴ Ibid. p. 33

⁵ Ibid. p. 34

⁶ Ibid. p. 65

Il immortalise les martyrs de la liberté, et il représente *Le Peletier de Saint-Fargeau*, qui avait renoncé à ses titres de noblesse, et qui fut assassiné en 1793 pour avoir voté la mort du roi. David fait hommage du tableau à la Convention en ces termes : « Cette couronne, c'est celle de l'immortalité ; la patrie la tient prête pour chacun de ses enfants. (...) La couronne de l'immortalité sera votre récompense.¹ » . C'est lui qui est chargé d'organiser la première grande fête des Jacobins à Paris, en l'honneur des soldats de Nancy, en avril 1792. En septembre, il est élu à la Convention. Il vote la mort du roi en janvier 1793, il est un adversaire sans faille des Girondins en mai, et devient président des Jacobins en juin 1793. C'est en l'honneur de son ami Marat qu'il peint « *la mort de Marat* » et qu'il organise en juillet une procession funèbre, ponctuée de stations, comme un Calvaire. On ne lui connaît pas de « traités savants ou doctrinaires² », toutefois, David estime que « l'artiste est un « élève de la nature³ » et il affirme que « chacun de nous est comptable à la patrie des talents qu'il a reçus de la nature (...) Le vrai patriote doit saisir avec empressement tous les moyens d'éclairer ses concitoyens, et présenter sans cesse à leurs yeux les traits sublimes d'héroïsme et de vertu.⁴ » Il estime aussi que « le génie des arts (...) doit toujours marcher accompagné de la philosophie qui ne lui conseillera que des idées grandes et utiles.⁵ »

Les tableaux de David ne se prêtent pas à une seule lecture, et selon Albert Boime, historien de l'art américain, il faut « chasser à tout jamais le doute qui subsiste encore sur la superposition symbolique de différents niveaux de signification que David utilise pour toucher différentes strates du public. » En effet, David est franc-maçon depuis 1787 et entretient des liens étroits avec Cagliostro depuis 1789. Ce dernier était un adepte du rite égyptien de la franc-maçonnerie dont l'objectif était la régénération du corps social. Le culte d'Isis était central dans les rituels de la « franc-maçonnerie égyptienne » de Cagliostro et la loge Isis fut inaugurée le 7 août 1785. *La Flûte Enchantée de Mozart* serait « une allégorie de ce rite, où la profusion d'images solaires sert de métaphore à la régénération.⁶ » Selon A. Boime, il y avait un nombre très important de maçons parmi les députés de Bretagne, dont le club politique, le Club Breton, constitua le noyau du club Jacobin. Parmi ces maçons, il est possible de citer Le Chapelier, Siéyès, Mirabeau (aspirait à l'être), Bailly, Pétion, Grégoire, Robespierre (qui aurait fréquenté les loges), Charles et Alexandre Lameth, le duc d'Aiguillon. Rabaut Saint Etienne, Brissot,

¹ Ibid. p. 155 *Discours de David à la Convention* 29 mars 1793

² Ibid. p. 158

³ Ibid. p. 159, *Rapport à la Convention nationale sur le Jury national des Arts* 1793.

⁴ Ibid. p. 81

⁵ Ibid. p. 159

⁶ Albert Boime Professeur à l'université de Californie, « *Les thèmes du Serment : David et la franc-maçonnerie* » Los Angeles, p. 259-291 dans « *David contre David* », Actes du colloque des 6 et 10 décembre 1989 Tomes I et II 1993 Tome I la Documentation Française, p. 267

Barère, Dupont de Nemours, Guillotin, La Rochefoucauld, Marmontel, Jefferson, Franklin, Washington etc... Dans les loges, les membres de la noblesse et de la bourgeoisie échangeaient sur un pied d'égalité, comme ils allaient le faire à l'Assemblée nationale.¹ » Pour A. Boime,

« l'engagement rituel des membres de la famille nucléaire et l'engagement rituel des membres de la famille nationale élargie, fondé sur le désir maçonnique d'égalité et de fraternité, se consolident mutuellement pour étayer d'une preuve supplémentaire la vision politique de David avant la Révolution. (...) Les références maçonniques dans l'œuvre de David démontrent que l'artiste structurait sa pensée autour d'un ensemble de codes, qui avaient pour but de toucher des publics différents. Par l'intermédiaire de signes maçonniques, il s'adresse bien sûr à un public d'initiés, mais il ne s'en tient pas là, puisqu'en donnant à ces signes une coloration universelle, il parvient à élargir son public. Cette méthode rappelle les messages à double portée de ses œuvres néo-classiques, qui s'adressaient aussi à plusieurs publics à la fois. ² »

Les allégories sont à la base même des institutions de la franc-maçonnerie et David utilisait les images propres à la franc-maçonnerie (le triangle, l'œil qui voit tout, le niveau, etc...) à travers lesquelles il s'adressait à un public d'initiés. Il souhaitait cependant donner à ces codes une dimension universelle pour élargir son public. Ainsi, « l'imagerie franc-maçonne n'était pas seulement un message codé, mais une stratégie de transition, dans le projet de démocratiser les formes de l'art.³ » C'est donc David qui est chargé d'organiser la fête du 10 août 1793, anniversaire de la chute de la royauté mais aussi « fête de l'unité et de l'indivisibilité de la République » et hommage à la nouvelle Constitution .

2. La fête du 10 août 1793 : triomphe de la Nature, déesse-mère et Hathor égyptienne

Le député Lanthenas⁴ présente à la Convention nationale un texte exposant les motifs qui justifie selon lui de faire du 10 août un « jubilé fraternel .» Il s'agit de reconnaître cette « époque solennelle de réconciliation générale entre tous les républicains, en consacrant une Déclaration des devoirs de l'homme, des principes et maximes de la MORALE UNIVERSELLE. (...) Je ne cesserai de crier à la République : « Tu es tout, les individus ne sont rien : réunie sous l'étendard de la constitution républicaine qu'on te présente, oppose dans ce moment, par ton

¹ Ibid. p. 269

² Ibid. p. 277-278

³ Ibid. p. 279

⁴ Note biographique : François Xavier Lanthenas (1754-1799) protégé de Roland grâce à qui il peut faire ses études de médecine. Après le 10 août 1792, alors que Roland est ministre de l'Intérieur, Lanthenas devient premier commis à l'administration de l'Instruction publique. Membre de la Convention, il protège Marat qui le lui rend bien en le rayant de la liste des proscrits girondins le 31 mai 1793. Il redevient médecin en 1798.

union, une masse invincible à tes ennemis.¹ » A la Convention Nationale) La menace est réelle, en effet : «Lisez sur le front des ennemis de la liberté leurs espérances, leur contentement de voir les enfants de la liberté, (...), s'entre-déchirer et porter eux-mêmes à leur mère, à peine assise sur son piédestal, les coups les plus terribles. »

Hérault de Séchelles, réélu pour la seconde fois président de la Convention le 8 août 1793 dirige le 10 août, en grande pompe, la fête de l'unité et de l'indivisibilité de la République : buste ceint de l'écharpe tricolore, plumes tricolores au chapeau, il prononce au cours de la cérémonie six discours, lors des différentes stations qui conduisent l'imposant cortège de la place de la Bastille au Champ-de-Mars en passant par la place de la Révolution et les Invalides ; devant l'autel de la patrie, il prononce ces mots :

« Français, vos mandataires ont interrogé dans 86 départements votre raison et votre conscience sur l'acte constitutionnel qu'ils vous ont présenté ; 86 départements ont accepté l'acte constitutionnel ; jamais un vœu plus unanime n'a organisé une république plus grande et plus populaire. Il y a un an, notre territoire était occupé par l'ennemi ; nous avons proclamé la république, nous fûmes vainqueurs. Maintenant, tandis que nous constituons la France, l'Europe attaque de toutes parts ; jurons de défendre la constitution jusqu'à la mort, la république est éternelle.² »

Il existe plusieurs versions concernant la description de cette fête. Elle a fait l'objet d'un projet présenté au nom du Comité d'Instruction Publique par David, dans le « *Procès-verbal de la fête consacrée à l'inauguration de la Constitution de la République Française, le 10 août 1793* », imprimé par la Convention Nationale, puis David et l'éditeur Pithou en ont fait une description générale, elle a été décrite dans le « *procès-verbal des monuments, de la marche et des discours de la fête consacrée à l'inauguration de la Constitution de la République Française, le 10 août 1793* » et dans le « *Recueil complet de tout ce qui s'est passé à la fête de l'unité et de l'indivisibilité de la République française.* »

David a organisé cette fête en « stations », qui retracent les principaux épisodes de la Révolution. Ces stations évoquent à la fois les fêtes antiques, les processions catholiques faisant

¹ François Xavier Lanthenas, *Motifs de faire du 10 août un jubilé fraternel, une époque solennelle de réconciliation générale entre tous les républicains, en consacrant une déclaration des devoirs de l'homme, des principes & maximes de la morale universel*, ; impr. par ordre de la Convention nationale, p. 67

² *Recueil complet de tout ce qui s'est passé à la fête de l'unité et de l'indivisibilité de la République française – suivi des inscriptions tracées sur les pierres de la Bastille et sur les Monuments destinés pour cette cérémonie – Avec les six discours prononcés aux stations, par le Citoyen Hérault-de-Séchelles, Président de la Convention Nationale – Terminé par l'Hymne, chant et réjouissance de cette mémorable journée.* 23 pages au total 5° discours, p. 5

revivre le calvaire du Christ, ou bien les stations des initiations maçonniques. La première station est consacrée à la vénération de la Nature, la deuxième rappelle l'héroïsme des femmes les cinq et six octobre 1789, la troisième évoque la fin de la tyrannie « avant de brûler les emblèmes du despotisme royal, nobiliaire et sacerdotal », la quatrième a lieu devant la Statue colossale représentant le PEUPLE FRANÇAIS, la cinquième a lieu au « champ de la réunion, sur l'autel de la patrie », et la sixième et dernière est dédiée au monument funèbre des guerriers morts pour la patrie.

C'est assurément la première station qui paraît la plus spectaculaire. Dans le projet de David présenté à la Convention Nationale, La fête commence à l'aurore, et est éclairée par le soleil, car « l'accomplissement de la régénération de la France était ainsi associé à ce lever de l'astre du jour, qui fait tressaillir de joie la nature. »¹ Ainsi, la première station doit avoir lieu sur l'emplacement de la Bastille :

« au milieu de ses décombres, on verra s'élever la fontaine de la Régénération, représentée par la Nature. De ses fécondes mamelles, qu'elle pressera de ses mains, jaillira avec abondance l'eau pure et salubre, dont boiront tout à tour quatre vingt six commissaires, des envoyés des assemblées primaires, c'est-à-dire un par département ; le plus ancien d'âge aura la préférence ; une seule et même coupe servira pour tous. Le président de la convention nationale, après avoir, par une espèce de libation, arrosé le sol de la liberté, boira le premier ; il fera successivement passer la coupe aux commissaires des envoyés des assemblées primaires ; ils seront appelés, par lettre alphabétique, au son de la caisse et de la trompe ; une salve d'artillerie, à chaque fois qu'un commissaire aura bu, annoncera la consommation de l'acte de fraternité. »²

Une autre déesse, celle de la liberté, est évoquée à la troisième station, en effet,

« sur les débris existants du piédestal de la tyrannie, sera élevé la statue de la liberté, dont l'inauguration se fera avec solennité ; des chênes touffus formeront autour d'elle une masse imposante d'ombrage et de verdure. Le feuillage sera couvert des offrandes de tous les Français libres. Rubans tricolores, bonnets de la liberté, hymnes, inscriptions, peinture, sera la fruit qui plaît à la déesse. »³

¹ Convention Nationale, *Procès-verbal de la fête consacrée à l'inauguration de la Constitution de la République Française, le 10 août 1793*, 16 p. , page 2

² « Rapport et décret sur la fête de la Réunion républicaine du 10 août, présentée au nom du Comité d'Instruction publique, par David, Député du Département de Paris, imprimé par ordre de la Convention Nationale et envoyé aux Départements et aux Armées »

³ Ibid. p. 6

Ceci rappelle les fêtes et les processions antiques en l'honneur des divinités à Athènes. Des symboles sont utilisés, comme celui du chêne, associé à la force et à la sagesse, mais aussi à la déesse Cérès/Demeter, déesse maternelle de la terre, ou bien l'olivier, « symbole de la paix »¹ mais aussi arbre consacré à Minerve/Athéna, déesse qui personnifie le plus souvent la sagesse et la combativité.

Dans la description générale faite par David et Pithou, la fête commence aussi à l'aurore, également éclairée par le soleil, « symbole de la vérité, à laquelle ils (les participants) adresseront des louanges et des hymnes. »² On retrouve la même évocation centrale de la statue de la nature. Cependant au milieu de la fête le narrateur raconte que « des cris lugubres ont frappé mon oreille. C'est la patrie en pleurs qui nous interrompt pour exprimer sa douleur ; ses droits sont sacrés, il lui appartient de faire retentir jusqu'aux cieux les accents de son éloquence maternelle : qu'elle parle, nous saurons nous taire »³ S'ensuit une prosopopée présentée comme une « oraison funèbre que la patrie reconnaissante adresse à ses enfants bien-aimés » ;⁴ elle décrit à sa manière le déroulement de la révolution française :

« Enfin, c'était l'enfer déchaîné qui conspirait contre la divine Astrée descendue du ciel pour se fixer chez la nation Française. ⁵ (...) Elle dit, et, à la voix de la patrie, on est ému, attendri, touché, oui, les paroles puissantes qui promettent l'immortalité aux victimes nationales, nous consolent, et ramènent la sérénité que la douleur avait bannie de notre âme. »⁶

On est sûr maintenant « que la France est invincible, ayant pour défenseurs des citoyens libres et régénérés. »⁷ Tantôt l'anathème est lancé contre les « enfants rebelles qui déchirent le sein de leur mère »,⁸ tantôt on prend pitié : « Enfants de la patrie, vous qui n'êtes qu'égarés, que je vous plains ! Ah ! revenez à votre mère qui vous appelle et qui vous tend les bras, abjurez des erreurs qui vous seraient mortelles ! »⁹ La figure d'Astrée, évoque à la fois

¹ Ibid. p. 4

² « *Description générale de la première fête républicaine de la réunion, suivie du vœu rempli, et ce de qu'il reste à faire* » la description par David et le reste de l'ouvrage par Pithou. Se trouve chez ce dernier, à Paris, rue du Plâtre St Jacques, N° 28 » p. 8 in « *Fêtes et cérémonie révolutionnaires* », Gallica, p.235.

³ Ibid. p. 16

⁴ Ibid. p. 16

⁵ Ibid. p. 17

⁶ Ibid. p. 21

⁷ Ibid. p. 21

⁸ Ibid. p. 27

⁹ Ibid. p. 27

une antique déesse de la justice, et le titre d'un célèbre roman d'Urfé. Le roman pastoral idéalisait le retour à la nature, et se montrait très préoccupé par les questions morales.

Le « procès-verbal des monuments, de la marche, et des discours de la fête consacrée à l'inauguration de la Constitution de la République Française, le 10 août 1793, imprimé par ordre de la Convention Nationale », présente la description la plus riche de cette fête. La référence à la nature est encore plus insistante. La fondation de la république est directement reliée à « la voix de la nature et ses maximes »¹ Il s'agit de célébrer le triomphe de l'égalité et la fête de la nature. « La statue colossale de la nature » a « un caractère antique et majestueux », et porte une inscription : « nous sommes tous ses enfants » (...) Tout répandait au loin l'idée sensible de la grandeur de la Nature et de sa bienfaisance ». ² La description de la scène qu'avait prévue David est ici encore plus impressionnante : « de ses mamelles quelle pressait de ses mains, s'épanchaient dans un vaste bassin deux sources d'une eau pure et abondante, images de son inépuisable fécondité. »³ Le président de la Convention Nationale, Héroult de Sechelles, s'exprime alors ainsi :

« Souveraine du sauvage et des nations éclairées, ô Nature ! ce peuple immense rassemblé, aux premiers rayons du jour, devant ton image, est digne de toi : il est libre. C'est dans ton sein, c'est dans tes sources sacrées qu'il a recouvré ses droits, qu'il s'est régénéré. Après avoir traversé tant de siècles d'erreurs et de servitude, il fallait rentrer dans la simplicité de tes voies pour retrouver la liberté et l'égalité. Ô Nature ! reçois l'expression de l'attachement éternel des Français pour tes lois ! et que ces eaux fécondes qui jaillissent de tes mamelles, que cette boisson pure qui abreuva les premiers Humains, consacrent dans cette coupe de la fraternité et de l'égalité, les serments que te fait la France en ce jour, le plus beau qu'ait éclairé le Soleil depuis qu'il a été suspendu dans l'immensité de l'espace !⁴ »

Un des représentants du peuple français, après avoir bu dans la coupe s'exclame ainsi : « O France ! la liberté est immortelle ; les lois de ta République comme celles de la Nature ne périront jamais »⁵ Cette cérémonie « ramenait en quelque sorte les premiers jours du genre humain .» C'était « le cortège d'une nation régénérée à la liberté et rendue à la nature. »⁶

¹ « Procès-verbal des monuments, de la marche, et des discours de la fête consacrée à l'inauguration de la Constitution de la République Française, le 10 août 1793, imprimé par ordre de la Convention Nationale » p. 11

² Ibid. p. 3

³ Ibid. p. 3

⁴ Ibid. p. 4

⁵ Ibid. p. 6

⁶ Ibid. p. 6

(...) Ainsi se renouvelait cette sublime alliance aperçue par les peuples des républiques anciennes entre l'agriculture et la législation, et qu'ils figurèrent dans leurs allégories en faisant de Cérès la législatrice des sociétés ». ¹ Il n'est pas fait état des législateurs de l'Antiquité bien connus comme Lycurgue ou Solon, mais on sollicite la déesse maternelle Cérès en tant que législatrice. Puis le cortège qui s'ensuit montre que les différences sont abolies entre les citoyens : « tout s'est confondu en présence du peuple (...) et dans cette confusion sociale et philosophique (...) tout a donné la vue et le sentiment de cette égalité sacrée, empreinte éternelle de la création, première loi de la nature et première loi de la République. » ² Un peu plus loin, les enfants abandonnés « annonçaient que la République était leur mère, que la nation entière était leur famille, et qu'eux aussi ils pourraient prononcer un jour le nom de Patrie. » ³

Le discours met aussi en valeur les vertus de la piété filiale, en particulier des fils vis à vis de leur mère. On rappelle une historiette antique et moralisante, telle que l'aurait racontée Solon au roi de Lydie, qui lui avait demandé quel serait selon lui l'homme le plus heureux. Solon cite d'abord un citoyen d'Athènes mort pour sa patrie, puis deux frères, Cléobis et Biton, qui aimaient tant leur mère, qu'ils s'attelèrent à son char à la place des bœufs qui tardaient à venir. Les dieux leur accordèrent ce qu'il y a de meilleur, à savoir une mort douce et immédiate car « il n'y a pas de plus grand bien dans la vie que d'en sortir après une action glorieuse. » ⁴ Ce sont Hérodote et Plutarque qui rapportent cette histoire. Solon se fait ici le porte-parole de la loi exigeant le sacrifice des fils pour le bonheur de leur mère, ou du citoyen pour sa patrie. Dans le cortège de la fête, un couple de vieillards est assis sur un char qui est tiré par leurs enfants.

La Seconde station a lieu sous l'Arc de Triomphe élevé en l'honneur des Héroïnes des 5 et 6 octobre 1789. Les femmes qui ont marché sur Versailles sont alors célébrées : « quel spectacle ! la faiblesse du sexe et l'héroïsme du courage ! O Liberté ! ce sont-là tes miracles ! » ⁵ On leur rappelle aussi leurs devoirs : « O femmes ! la Liberté, attaquée par tous les tyrans, pour être défendue a besoin d'un peuple de héros : c'est à vous de l'enfanter. Que toutes les vertus guerrières et généreuses coulent, avec le lait maternel, dans le cœur de tous les nourrissons de la France. » ⁶ A la troisième station, Le Peuple est ensuite représenté sous la

¹ Ibid. p. 7

² Ibid. p. 8

³ Ibid. pp. 8-9

⁴ Ibid. p. 9

⁵ Ibid. p. 12

⁶ Ibid. p. 13

forme d'une statue colossale, tel un héros, il triomphe d'un monstre : le fédéralisme qui voulait briser « ce que la nature a uni. »¹

Lors de la quatrième station, dédiée au peuple français, les citoyens doivent rendre « un hommage éclatant à l'égalité par un acte authentique et nécessaire dans une République .» et passer sous un portique et sous « un vaste niveau, le niveau national ; il planera sur toutes les têtes indistinctement : « orgueilleux, vous courberez la tête. »² On explique ici que c'est une « allégorie sensible de cette égalité sociale qui retient tous les hommes sur un plan commun, et les nivelle devant la loi comme ils le sont par la nature. »³ La république est ici qualifiée « d'éternelle », « cette République que l'humanité a chargée de sa cause, et qui doit sauver l'univers. »⁴ La Convention décréta que ce procès-verbal sera « imprimé, distribué aux Membres de la Convention au nombre de six exemplaires, envoyé aux départements, aux districts, aux municipalités, aux sociétés populaires, aux armées, et traduit dans toutes les langues »⁵ On voit là toute l'importance que la Convention accorda à cette fête fondatrice qui décrit la Nature en tant que déesse législatrice et bienfaitrice. L'eau qu'elle dispense est aussi l'eau de la régénération, telle l'eau baptismale. Mais cette Nature maternelle est aussi représentée par une déesse égyptienne, Hathor, déesse de l'amour, de la beauté, de la musique, de la joie et de la maternité. Cette déesse était souvent représentée comme une divinité à tête de vache. Comme nous l'avons vu plus haut, la déesse Isis a été confondue plus tard avec Hathor et peut être représentée avec la coiffe de cette dernière, des cornes de vaches enserrant un disque solaire. La statue d'« Isis lactans », déesse assise allaitant Osiris, porte la coiffe d'Hathor et sa représentation est très proche de la statue massive de la Nature du 10 août 1793, assise et « allaitant » les représentants du peuple..

Différents niveaux de significations se superposent dans la fête organisée par David, discernables par les publics initiés et avertis. David crée de toutes pièces la représentation visuelle du nouvel idéal, de la Nature et de son ordre auquel il aspire, et les autres révolutionnaires avec lui. La création de cet objet maternel tout-puissant condense à la fois les codes auxquels David se réfère, mais aussi toutes les aspirations et toutes les représentations des idéaux des différents participants de la fête. L'image la plus imposante est celle de la fontaine de la Régénération, représentée par la Nature sous les traits de la déesse Hathor/Isis allaitant les représentants du peuple. Le lait en tant qu'aliment et l'acte de l'allaitement

¹ Ibid. p. 17

² *Rapport et décret* Ibid. p. 7

³ *Procès-Verbal des monuments*, ibid. p. 18

⁴ Ibid. p. 23

⁵ Ibid. p. 24

pourraient évoquer ce qui permet à chacun de « récupérer une puissance magique dont on conserve la nostalgie.¹ » En suivant Didier Anzieu, comme il a été dit précédemment, il pourrait s'agir là « de l'image exaltante de la toute-puissance narcissique, image archaïque avec laquelle le sujet cherche à entretenir une relation sur le mode fusionnel de l'identification primaire. L'illusion groupale provient de la substitution, au Moi idéal de chacun, d'un Moi idéal commun. ».² Cette instance du moi idéal implique « l'assujettissement tyrannique des individus au groupe qui s'observe à ce moment-là : les déviants (...) en font à leur frais la pénible expérience.³ » Sophie de Mijolla-Mellor souligne également à cet égard le paradoxe à se soumettre et à se grandir ainsi magiquement. Pendant cette fête, les citoyennes révolutionnaires ont cette-fois-ci trouvé une représentation des femmes sous les traits des héroïnes d'octobre 1789, les citoyennes étant rappelées à leur devoir naturel, celui d'enfanter un peuple de héros. La première référence à une déesse lors des fêtes révolutionnaires concernait la déesse de la Liberté pour la fête pour les soldats de Nancy. En août 1793, elle semble subordonnée à la Nature. La Révolution semble donc s'orienter vers un culte panthéiste de la Nature. Déjà Rousseau avait insisté sur la nécessité de l'existence d'un culte civique.

3. Rousseau, la religion et la référence à la mère en politique.

On trouve chez lui l'idée que le lien social n'est pas quelque chose qui dépend d'abord de la volonté ni de la raison, mais du cœur. En effet, « pour Rousseau, la difficulté essentielle de la politique est bien celle-ci : comment conforter dans le cœur de chacun des membres du corps politique le sentiment d'obligation sans lequel il ne saurait y avoir de lien social ? »⁴ Selon lui, « avant de s'exprimer la volonté générale doit se former. Or elle ne peut se former ailleurs que dans le « cœur » des citoyens. La volonté générale est affaire d'opinion et de mœurs (Contrat social liv. II, Chp. XII). Toute la vie du corps politique est suspendue à cette condition que la volonté générale parle d'abord au cœur de chaque citoyen. »⁵

Je reprends ici l'analyse de Bruno Bernardi qui explique que pour Rousseau, la religion également est essentielle pour convaincre et former le citoyen, car :

« l'homme des « sociétés commençantes » n'est ni l'être raisonnable ni l'être moral que la société fera de lui. Faire appel à la force pour le faire entrer dans le lien social serait créer une agrégation, pas une association. Faire appel au raisonnement serait chimérique.

¹ Cf à ce sujet, Sophie de Mijolla-Mellor, « *Au péril de l'ordre* », *op. cit.* et « *La cruauté au féminin* »,

² Didier Anzieu, « *Le groupe et l'inconscient* », *op. cit.* p. 96

³ *ibid.*

⁴ Bruno Bernardi, *Introduction à Rousseau : Du contrat social*, GF Flammarion, Paris, 2001, pp. 33-34

⁵ *Ibid.* p. 26

Il faut donc une autre source pour le sentiment d'obligation. Telle est précisément la fonction du législateur : « ainsi donc le Législateur ne pouvant employer la force ni le raisonnement, c'est une nécessité qu'il recoure à une autorité d'un autre ordre, qui puisse entraîner sans violence et persuader sans convaincre (Liv.II, chap. VII) Cette autorité sera celle de la religion. Le législateur (...) est l'instituteur du peuple » ¹

Selon Rousseau en effet, « il faudrait des dieux pour donner des lois aux hommes » ²
Rousseau présente son projet de religion civique :

« Les dogmes de la religion civile doivent être simples, en petit nombre, énoncés avec précision sans explications ni commentaires. L'existence de la Divinité puissante, intelligente, bienfaisante, prévoyante et pourvoyante, la vie à venir, le bonheur des justes, le châtement des méchants, la sainteté du Contrat social et des Lois ; voilà les dogmes positifs. » ³

Dans cette nouvelle religion : « Il y a donc une profession de foi purement civile dont il appartient au Souverain de fixer les articles, non pas précisément comme dogmes de religion, mais comme sentiments de sociabilité, sans lesquels il est impossible d'être bon Citoyen ni sujet fidèle. » Cette profession de foi a des implications néanmoins implacables :

« Sans pouvoir obliger personne à les croire, il peut bannir de l'Etat quiconque ne les croit pas (..) comme insociable, comme incapable d'aimer sincèrement les lois, la justice, et d'immoler au besoin sa vie à son devoir. Que si quelqu'un, après avoir reconnu publiquement ces mêmes dogmes, se conduit comme ne les croyant pas, qu'il soit puni de mort ; il a commis le plus grand des crimes, il a menti devant les lois. » ⁴

Pour Rousseau, c'est la patrie qui doit être au cœur de cette profession de foi et qui doit représenter cette entité bienveillante et maternelle. Une des conditions à l'attachement affectif à celle-ci est qu'elle soit tellement bonne que « si les citoyens tiennent d'elle (de la patrie) tout ce qui peut donner du prix à leur propre existence – de sages lois, des mœurs simples, le nécessaire, la paix, la liberté et l'estime des autres peuples – leur zèle s'enflammera pour une si tendre mère » ⁵ Selon Rousseau, cet amour découle de l'égoïsme propre à chaque être humain.

¹ Ibid. p. 30

² Rousseau : *Du contrat social*, ibid, p. 79

³ Ibid. p. 179

⁴ Ibid.

⁵ Rousseau : « *Fragments politiques* » (Pleiade, O.C., III, p. 536) cité dans : *Sur l'économie politique ; Considérations sur le gouvernement de Pologne ; Projet pour la Corse* GF Flammarion, 1990, p. 268

La patrie, entité collective, donne au citoyen une protection dont il ne saurait bénéficier s'il restait isolé. Pour Rousseau, grâce à l'Etat, les hommes ont échangé leur statut précaire et incertain, « contre un droit que l'union sociale rend invincible. Leur vie même qu'ils ont dévouée à l'Etat en est continuellement protégée, et lorsqu'ils l'exposent pour sa défense que font-ils alors que lui rendre ce qu'ils ont reçu de lui ? (...) tous ont à combattre au besoin pour la patrie, il est vrai ; mais aussi nul n'a jamais à combattre pour soi. »¹ L'éducation à l'amour de la patrie permet de transformer l'égoïsme :

« Si, par exemple, on les exerce assez tôt à ne jamais regarder leur individu que par ses relations avec le corps de l'Etat, et à n'apercevoir, pour ainsi dire, leur propre existence que comme une partie de la sienne, ils pourront parvenir enfin à s'identifier en quelque sorte avec ce plus grand tout, à se sentir membre de la patrie, à l'aimer de ce sentiment exquis que tout homme isolé n'a que pour soi-même, à élever perpétuellement leur âme à ce grand objet, et à transformer ainsi en une vertu sublime cette disposition dangereuse d'où naissent tous nos vices. »²

L'éducation à l'amour de la patrie doit commencer dès la plus tendre enfance. Et Rousseau explique que

« c'est l'éducation qui doit donner aux âmes la forme nationale, et diriger tellement leurs opinions et leurs goûts, qu'elles soient patriotes par inclination, par passion, par nécessité. Un enfant en ouvrant les yeux doit voir la patrie et jusqu'à la mort ne doit plus voir qu'elle. Tout vrai républicain suçait avec le lait de sa mère, l'amour de sa patrie, c'est-à-dire des lois et de la liberté. Cet amour fait toute son existence ; il ne voit que la patrie, il ne vit que pour elle ; sitôt qu'il est seul, il est nul : sitôt qu'il n'a plus de patrie, il n'est plus ; et s'il n'est pas mort, il est pis. »³

Il souhaite « beaucoup de jeux publics où la bonne mère patrie se plaise à voir jouer ses enfants. Qu'elle s'occupe d'eux souvent afin qu'ils s'occupent toujours d'elle. »⁴ Ainsi c'est l'amour de la patrie qui confortera le lien social, car alors tous les citoyens se considéreront comme des frères.

¹ Rousseau : *Du contrat social*, op. cit. p. 73

² Rousseau : *Sur l'économie politique*, op. cit. p. 78

³ Rousseau : *Sur le gouvernement de Pologne*, op. cit. pp. 177-178

⁴ Ibid. p. 173

« Si les enfants sont élevés en commun dans le sein de l'égalité, s'ils sont imbus des lois de l'Etat et des maximes de la volonté générale, s'ils sont instruits à les respecter par dessus toutes choses, s'ils sont environnés d'exemples et d'objets qui leur parlent sans cesse de la tendre mère qui les nourrit, de l'amour qu'elle a pour eux, des biens inestimables qu'ils reçoivent d'elle, et du retour qu'ils lui doivent, ne doutons pas qu'ils n'apprennent ainsi à se chérir mutuellement comme des frères, à ne vouloir jamais que ce que veut la société, (...) et à devenir un jour les défenseurs et les pères de la patrie dont ils auront été longtemps les enfants. ¹»

4. Essai d'interprétation

Un psychanalyste pourrait dire à la vue de cette gigantesque statue de la Nature donnant le sein aux représentants du peuple que cela confirme la théorie selon laquelle « les hommes en foule sont mus par la relation à une image qu'ils ont en commun : l'« imago » maternelle². » Je continue de citer ici Didier Anzieu qui affirme que « les sujets humains vont à des groupes de la même façon que dans leur sommeil ils entrent en rêve. Au point de vue de la dynamique psychique, le groupe, c'est un rêve.³ » Le rêve réalise « le désir de rétablir la fusion primitive du Moi et de l'objet et de retrouver l'état heureux de symbiose organique intra-utérine du nourrisson avec sa mère.⁴ » Ce phénomène serait ainsi propre à ce que certains successeurs de Freud ont appelé le Moi idéal. Alors, si un groupe est structuré autour du Moi idéal, « c'est une imago de toute-puissance narcissique du groupe (identification narcissique au sein, source de plaisir et de fécondité) qui est investie.⁵ » Ainsi, « le moi idéal, (...) cherche à réaliser la fusion avec le sein, source de tous les plaisirs, et la restauration introjective de ce premier objet – partiel – d'amour perdu. Le groupe devient pour les membres le substitut de cet objet perdu.⁶ »

La déesse Isis/Hathor donne le sein aux représentants du peuple. Là aussi, je sollicite Didier Anzieu pour interpréter cette scène à partir du Moi idéal :

« Le moi idéal est constitué par l'intériorisation de la relation duelle de l'enfant à la mère dont il est dépendant et par laquelle il est protégé. C'est l'image exaltante de la toute-puissance narcissique, image archaïque avec laquelle le sujet cherche à entretenir une relation sur le mode fusionnel de l'identification primaire. L'illusion groupale

¹ Rousseau : «sur l'économie politique », *op. cit.* pp. 79-80

² Didier Anzieu, *Le groupe et l'inconscient*, Dunod Paris 1999, p. 56

³ Ibid. p. 60

⁴ Didier Anzieu, *L'épiderme nomade et la peau psychique*, Ed. Apsygée Paris, 1990, p. 101

⁵ D Anzieu, *Le Groupe et l'inconscient*, *op. cit.* p. 186

⁶ Ibid. p. 75

provient de la substitution, au Moi idéal de chacun, d'un Moi idéal commun, d'où l'accent mis alors sur le caractère chaleureux des relations entre les membres, sur la réciprocité de la fusion les uns avec les autres, sur la protection que le groupe apporte aux siens, sur le sentiment d'y participer d'un pouvoir souverain. L'illusion groupale s'accompagne souvent d'un repas de groupe, figuration symbolique d'une introjection collective du sein en tant qu'objet partiel.¹ »

Cette situation n'est cependant pas toujours régressive, en effet, « dans l'illusion groupale, les participants se donnent un objet transitionnel commun, le groupe, qui est pour chacun à la fois réalité extérieure et substitut ou, mieux, simulacre du sein.² » L'objet transitionnel peut permettre le « jeu », dans tous les sens du terme, entre le fantasme et la réalité, et faire accéder à la créativité ou à la réflexion. Cependant, le fantasme du « bon sein » peut aussi induire un clivage mortifère, car « pour que le groupe puisse devenir le bon sein introjeté, il faut qu'il trouve un mauvais objet sur lequel le transfert négatif clivé soit projeté.³ » , ce qui implique l'exclusion des déviants et de ceux qui dérangent.

La station devant la Statue de la Nature est suivie lors de la fête du 10 août par une autre station qui exalte le Peuple, sous la forme d'une statue colossale. Cela pourrait être au point de vue psychologique une suite logique de la scène fusionnelle avec la Nature. En effet, selon Janine Chasseguet-Smirgel, l'union du Moi et de l'Idéal permet « à chaque membre, non pas de se sentir une infime particule indifférenciée d'un grand ensemble, mais au contraire de s'identifier au groupe global, se conférant de ce fait un Moi tout-puissant, un corps colossal. »⁴ Si le groupe est le rêve, il convient de rappeler que pour Freud, le rêve est soumis à plusieurs mécanismes, dont ceux du déplacement, de la surdétermination, de la prise en considération de la figurabilité, de l'élaboration secondaire et de la condensation⁵. Le mécanisme de la condensation semble ici le plus intéressant dans le but de poursuivre une tentative d'interprétation de la station devant la statue de la Nature. En psychanalyse, la condensation correspond au

« mécanisme par lequel une représentation inconsciente concentre les éléments d'une série d'autres représentations. (...) Le mécanisme de condensation a d'abord été isolé par S. Freud dans le travail du rêve. Selon lui, la condensation vise non seulement à

¹ Ibid. p. 96

² Ibid. p. 97

³ Ibid. p. 85

⁴ Janine Chasseguet-Smirgel *La maladie d'idéalité essai psychanalytique sur l'idéal du moi* L'Harmattan 1999, p. 78

⁵ D'après le *Dictionnaire de la psychanalyse*, dir. Roland Chemama; Larousse 1995, p. 292

concentrer les pensées éparses du rêve en formant des unités nouvelles, mais aussi à créer des compromis et des moyens termes entre diverses séries de représentations et de pensées. (...) Au niveau économique, elle permet l'investissement sur une représentation particulière d'énergies primitivement liées à une série d'autres représentations. Dans la théorie lacanienne sur les formations de l'inconscient, la condensation est assimilée à une « surimposition de signifiants », dont le mécanisme se rapproche de la métaphore¹.»

Pour Laplanche et Pontalis,

« La condensation de plusieurs images peut aboutir à estomper les traits qui ne coïncident pas, pour maintenir et ne renforcer que le ou les traits communs. (...) La condensation est pour Freud un processus qui trouve son fondement dans l'hypothèse économique ; sur la représentation-carrefour, viennent s'additionner les énergies qui ont été déplacées le long des différentes chaînes associatives. Si certaines images, notamment dans le rêve, acquièrent une vivacité toute particulière, c'est dans la mesure où, produits de la condensation, elles se trouvent fortement investies. ²»

Ce mécanisme semble pertinent en ce qui concerne la statue de la Nature, en effet, cette représentation parvient effectivement à « concentrer des pensées éparses », et elle aboutit « à estomper les traits qui ne coïncident pas, pour maintenir et ne renforcer que le ou les traits communs ». David avait prévu une lecture de ses fêtes à plusieurs niveaux, qui pouvait interpeller chacun à sa manière. Cependant, pour David, ces différents niveaux de lectures ne devaient pas se contredire. Nous avons vu précédemment comment les différentes interprétations des représentations et des principes de Nature, de ses lois et du droit naturel pouvaient se contredire. En effet, la statue d'Isis/Hathor-Nature peut évoquer à la fois les législations divines, ou bien les pensées de Locke (le droit naturel de conservation du genre humain sur la base de la commune raison), ou bien encore celle des physiocrates, de Morelly (le droit naturel lié aux notions de bienfaisance), de Mably (le droit naturel lié à l'égalité et à la raison), ou bien encore la pensée d'Holbach (une pensée athée et matérialiste), toutes sont des pensées qui peuvent se trouver en désaccord, comme l'a souligné Rousseau lui-même. Pour ce philosophe, le droit naturel est antérieur à la raison et correspond aux principes de conservation et de pitié, quant à Diderot il en appelle à la volonté générale et célèbre les législateurs qui pourront la formuler. Pour Sieyès il s'agit d'en appeler à la relation d'utilité réciproque entre les êtres humains. La représentation de la nature allaitant chaque représentant du peuple correspond

¹ Ibid. p. 51

² J. Laplanche et J.-B. Pontalis, Dir. D Lagache, *Vocabulaire de la psychanalyse*, PUF, Paris, 1994, p. 89-90

néanmoins tout à fait à la nature selon Saint-Just, qui a autant de mamelles que d'enfants. Du côté du Cercle Social proche des Cordeliers, il s'agit d'un courant ésotérique et franc-maçon, pour le mouvement sans-culotte il s'agit du droit naturel à l'existence qui implique des mesures sociales telles que le maximum des prix. Chaumette à la Commune de Paris, tout comme les Enragés Jacques Roux et Varlet célèbrent le code de la Nature. L'appel à l'imaginaire correspond à l'opinion de Rousseau, selon lequel il faut faire appel au cœur et à l'imagination pour instruire le peuple. Il est toutefois aux antipodes de ce que préconisait Condorcet, pour lequel justement l'imaginaire permettait aux charlatans politiques toutes les manipulations pour mener le peuple à sa guise. Au moment de la fête du 10 août, Condorcet, contre lequel un décret d'arrestation avait été lancé en juillet 1793, est en fuite. Il sera retrouvé suicidé en prison en mars 1794. Condorcet était pourtant partisan des droits naturels et se référait souvent à la nature et à ses lois. La contradiction entre son appel à la raison et la valorisation de l'imagination et de la sensibilité par Rousseau et ses partisans n'est que la première des contradictions à « l'unité et l'indivisibilité » de la République promises par cette fête. La statue de la Nature et l'acte fusionnel par l'allaitement/repas partagé cache bien des divisions potentielles.

Cette représentation imaginaire de la Nature correspond par ailleurs à ce moment précis de la Révolution où sont alliés le mouvement sans-culotte et le club des Jacobins, plus bourgeois, auquel David et Robespierre appartiennent. Hormis l'inscription « Nous sommes tous ses enfants » au pied de la statue, celle-ci reste muette, et son apparition est équivoque, dans tous les sens du terme. La question se pose donc de savoir qui va en être l'interprète ou le/les porte-paroles, et qui donc est légitime pour parler au nom de la nature ?

III - Août 1793- 9 Thermidor (juillet 1794) : le rêve brisé de l'union des fils de la Nature

La représentation de l'acte d'allaitement des représentants (masculins) de la nation par la déesse Nature semble sceller une relation fusionnelle entre le peuple français et la mère-Nature à compter du 10 août 1793, accompagnée de l'affirmation de l'unité et de l'indivisibilité de la nouvelle République. Cependant l'envers de l'unité se révèle rapidement, et les fils de la nature commencent à s'entre-déchirer dès le mois suivant.

1. Le culte de la Nature et la déchristianisation

En effet, dès le mois de septembre 1793, un parti se constitue autour des sans-culottes Hébert¹, Chaumette, Momoro et le prussien Anarcharsis Cloots. Ils reprennent à leur compte une partie du programme social des Enragés et Hébert pousse le peuple à envahir la Convention le 4 septembre 1793 pour demander du pain. C'est alors que sont votées le maximum et la mise à l'ordre du jour de la Terreur qui s'appuie sur la juridiction d'exception qu'est le tribunal Révolutionnaire et la loi des suspects. Ils encouragent la vague de déchristianisation qui se propage en France à partir de la région parisienne. Celle-ci s'accompagne de manifestations variées : par la déprêtrisation forcée, suivie de mariages des prêtres, par la fermeture d'églises et l'interdiction du culte catholique ; par des scènes d'iconoclasme, de pillages, de mascarades anti-cléricales, de destruction de statues et d'images, des bûchers sont érigés sur lesquels brûlent des soutanes et des calottes. Dès novembre 1793 Robespierre tente de mettre un coup d'arrêt à cette campagne de déchristianisation, mais elle continue par endroit jusqu'au printemps de 1794. Celle-ci aurait suivi la route des représentants en mission et des soldats de l'armée révolutionnaire² pour s'allier aux activistes des sociétés populaires et des militants locaux. Cependant ce mouvement est principalement masculin. Les femmes sont souvent restées fidèles à l'Eglise traditionnelle et se sont opposées à l'église constitutionnelle et ont boycotté les prêtres jureurs. Ce sont elles qui « ont campé à la porte des sacristies, défendu leurs ciboires, réclamé leurs cloches, molesté les administrateurs ; elles qui ont boudé le calendrier républicain et les cultes de substitution. ».³ Pour Mona Ozouf, « c'est dans leur résistance que s'est affirmé et fixé le visage féminin de l'Eglise catholique française au XIX^e siècle⁴ » Ce sont bien les sans-culottes parisiens qui semblent être les plus fervents partisans de ce mouvement de déchristianisation où la nature, la raison et la liberté sont célébrées de façon concomitante. Nous retrouvons Momoro, qui affirme en tant que président par intérim de la Commune de Paris devant les parlementaires que « dans peu, la république française n'aura plus d'autre culte que celui de la liberté, de l'égalité et de la vérité : culte puisé dans le sein de la nature et qui, grâce à vos travaux, sera bientôt le culte universel. »⁵ Il insiste sur l'importance des fêtes pour imposer ce culte. Le 20 brumaire (10 novembre 1793) a lieu alors à Notre-Dame-de-Paris la fête de la Raison et la seule relation un peu complète que l'on possède de cette fête est celle des *Révolutions de Paris*, attribuée à Momoro, qui en a été l'un des organisateurs. Sur la façade du temple on lisait ces mots : « A la philosophie » à l'entrée de ce temple se trouvaient, des bustes de philosophes « qui ont le plus contribué à l'avènement de la révolution actuelle par leurs

¹ Voir J. Tulard, J.-F. Fayard, A. Fierro, *Histoire et dictionnaire de la Révolution française*, op. cit.

² Furet, Ozouf, *op. cit.* Tome *Evénements*, pp. 90-96

³ Ibid. p. 95

⁴ Ibid.

⁵ *Archives parlementaires* 17 Brumaire An II - 7 novembre 1793, Députation de la Commune de Paris et discours de Momoro, président par intérim, p. 550

lumières. » Le temple sacré se situe sur une montagne, au milieu un rocher avec un flambeau de la vérité. Les "mômeries grecques et latines" n'y ont pas leur place et la cérémonie "va droit à l'âme. (...) La liberté, représentée par une belle femme, sortait alors du temple de la philosophie et venait sur un siège de verdure recevoir les hommages des républicains et des républicaines, qui chantaient un hymne en son honneur, en lui tendant les bras. ». Elle entre dans le temple « s'arrêtant avant d'y rentrer, et se tournant pour jeter encore un regard de bienfaisance sur ses amis. Aussitôt qu'elle fût rentrée, l'enthousiasme éclata par des chants d'allégresse et par des serments de ne jamais cesser de lui être fidèles.» Il a été décidé de ne point représenter la liberté par une statue, mais par une femme vivante. En effet, il ne faut pas qu'elle soit déifiée.

« C'est une chose qu'il ne faut pas se lasser de dire au peuple : la liberté, la raison, la vérité, ne sont que des êtres abstraits. Ce ne sont point là des dieux, car, à proprement parler, ce sont des parties de nous-mêmes. La liberté n'est autre chose que notre volonté, qui a le pouvoir de se manifester et de se réaliser. La raison n'est autre chose que cette faculté qui est en nous, de saisir la nature et le rapport des objets ; et la vérité enfin n'est rien autre que la nature même.¹ »

Dans cette fête de la Raison dont la célébration doit succéder au culte catholique, Momoro associe la vérité à la nature. La Raison et les Lumières constituent les voies privilégiées pour y accéder.

Chaumette² fait lui aussi un récit de la fête de la Raison à Notre-Dame :

« Là, nous avons sacrifié à la liberté, à l'égalité, à la nature, là nous avons crié : Vive la Montagne (...) Nous n'avons point offert nos sacrifices à de vaines images, à des idoles inanimées. Non, c'est un chef-d'œuvre de la nature que nous avons cherché à représenter, et cette image sacrée a enflammé tous les cœurs. Un seul vœu, un seul cri s'est fait entendre de toutes parts. Le peuple a dit : plus de prêtres, plus d'autres dieux que ceux que la nature nous offre. »

¹ *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique de la Convention nationale*. Tome 2 / publiés et annotés par M. J. Guillaume, France. Convention nationale. Comité d'instruction publique, Impr. nationale (Paris), 1891-1958, p. 805/806

² Note biographique : Pierre Gaspard, dit Anaxagoras Chaumette, 1763-1794) Un des meneurs des Cordeliers. Il contribue à l'organisation de la journée du 10 août 1792, devient membre de la Commune révolutionnaire, est nommé procureur le 12 décembre 1792, il joue le rôle de porte-parole des sans-culottes parisiens. Il joue un rôle actif pendant la Terreur et la déchristianisation. Robespierre estime qu'il est le jouet de l'étranger, il le fait arrêter pour trahison.

La nature est là encore associée au nouveau culte de la Raison. Quelques jours auparavant, le 2 Brumaire de l'an II, le Conseil de la Commune de Paris avait pris la décision suivante : « le conseil arrête que, dans huit jours, les gothiques simulacres des rois de France qui sont placés au portail de l'église Notre-Dame seront renversés et détruits.¹ » Ce sont les travaux de Charles D Dupuis², un conventionnel, qui ont alors permis d'éviter la destruction de la cathédrale. « Le citoyen Chaumette, fondateur avec Hébert du culte de la Raison, (...) a alors plaidé pour la défense des arts et de la philosophie en affirmant que c'est précisément dans l'une de ces portes collatérales de l'église que l'astronome Dupuis avait trouvé son système planétaire. A la suite de cette intervention, Dupuis fut adjoint à l'Administration des travaux publics chargée de ces démolitions et il y exerça une influence modératrice.³ » Pour Jurgis Baltrusaitis, historien de l'art, « la Révolution a combattu l'Eglise en ranimant les divinités égyptiennes, et c'est Isis, la déesse tutélaire de Paris, qui en a protégé par contre-coup, dans une certaine mesure, les monuments. » Cet auteur souligne également les actions d'Alexandre Lenoir⁴ « qui se rattachent directement à ces courants révolutionnaires⁵. » Pour Lenoir,

« le christianisme n'est qu'une suite des anciens cultes dont on a défigurés les principaux personnages et, (...) nous retrouvons Isis et toutes ses attributions dans la Vierge des Chrétiens. Comme elle, elle a accouché le 25 décembre à minuit, et comme elle, elle allaite un enfant nouveau-né. Son fils Horus ou Christ, le dieu de lumière, après avoir éprouvé les tourments d'une vie orageuse, meurt et ressuscite aux mêmes époques : il est donc évident que c'est la même chose et qu'on ne doit pas s'étonner de voir nos temples décorés des emblèmes qui se trouvent en Egypte dans ceux de la déesse Isis.⁶ »

« *Je prouverai*, annonce Lenoir dans son introduction aux Frères du Souverain Chapitre Métropolitain du Rite écossais, *que les théogonies anciennes doivent leur jour aux Egyptiens.*⁷ » Pour lui,

¹ Jurgis Baltrusaitis, *Les perspectives dépravées Tome 3 la quête d'Isis*, Flammarion Champs Arts, Paris, 1997, p. 45

² Note biographique : Charles Dupuis (1742-1809) : Formé par des études théologiques, scientifiques et juridiques approfondies, il fait partie depuis 1788 de l'Académie des Inscriptions et est Professeur au Collège de France. Il reprend la lutte engagée au cours du XVIII^e siècle contre les croyances. Dupuis a découvert une reproduction du Zodiaque sur N/Dame de Paris, et selon lui, la Vierge et l'enfant qui figurent sur le portail de N/ Dame représentent l'*Isis lactans*. Pour Dupuis, le culte d'Isis correspond à la religion universelle dont le christianisme est une extension.

³ Baltrusaitis, *op. cit.* p.46

⁴ Alexandre Lenoir (1762-1839) : Le jeune artiste fut chargé dès 1790, à 28 ans, de la conservation des monuments ayant souffert des violences de l'époque fut un disciple de Dupuis. Il en a parfaitement assimilé les théories et les méthodes dont il a étendu le champ d'application à toute l'iconographie médiévale. (cf Baltrusaitis, *op. cit.* p.46)

⁵ Ibid.

⁶ Ibid. p. 47

⁷ Ibid. p. 66

« Si Osiris est la raison, Isis est la nature, c'est-à-dire la mère de toutes choses, maîtresse des éléments, le commencement des siècles. (...) Selon Plutarque, sa robe est chamarrée de différentes couleurs. Si Osiris est la lumière sans mélange, l'empire d'Isis s'exerce sur la matière sublunaire qui reçoit successivement le jour, la nuit, la vie, la mort, l'eau, le feu, le commencement et la fin.¹ »

Il est convaincu que Notre-Dame de Paris est un sanctuaire d'Isis. « L'architecture gothique est une architecture arabe, introduite en Occident par les Croisés. Mais les Arabes l'ont empruntée directement aux premières sources.² », c'est à dire en Egypte. A Chartres, dont on sait qu'il a été un sanctuaire du culte d'Isis, a également lieu une fête de la Raison³ le 29 novembre 1793. Dans le récit de la fête, les auditeurs sont ainsi apostrophés :

« multipliez, agrandissez vos facultés intellectuelles, la raison est le plus beau présent de la Divinité ; ne pas écouter sa voix, c'est être sourd à celle du ciel même, c'est outrager le Dieu qui nous l'a donnée. (...) Ne croyez que ce qui vous paraît juste et vrai, et que votre raison avoue : car celui qui vous a créé ne peut pas vous tromper, c'est de lui que vient la raison. N'écoutez donc que ses conseils et ceux de votre conscience. Dieu, pour parler aux hommes, ne se sert point d'ambassadeurs (...) Il a gravé dans le cœur de chaque individu ce précepte simple et sublime, base unique et suffisante de tous nos devoirs : sois heureux et fais autant qu'il est en toi le bonheur de tout ce qui t'environne. Voilà citoyens, toute la morale, voilà la loi et les prophètes, voilà la substance de l'évangile et de toutes les religions. (...) Nous avons la religion de la nature, qui nous prescrit d'aimer les hommes, de croire en Dieu et de remplir tous les devoirs dont il a mis le sentiment dans notre conscience.⁴ »

En ce qui concerne les idées religieuses

« C'est la nature même qui les a gravées dans nos cœurs : celles-là sont utiles, parce qu'elles nous font aimer la vertu, et pratiquer nos devoirs. Elles sont simples, comme tout ce qui nous vient de la nature, et loin de révolter la raison, elles la flattent, elles sont nécessaires pour nous. (...) La raison et la vérité ne font qu'un. Elles doivent toutes deux leur naissance à la vertu.⁵ (...) Nous allons trouver dans la religion naturelle, alliée

¹ Ibid.

² Ibid. p. 54

³ *Récit de la fête célébrée pour l'inauguration du Temple de la Raison, dans la ci-devant Cathédrale de Chartres, le 9 frimaire, l'An 2^o de la République, une et indivisible*

⁴ Ibid. p. 4-5

⁵ Ibid. p. 9-10

avec la religion du citoyen un culte digne de nous et seul capable de former dignement notre âme à toutes les vertus qui doivent faire notre bonheur.¹ »

Le prédicateur fait alors la liste de toutes les fêtes qu'il convient d'instituer ; « pour la vertu, pour le génie, le travail l'opinion, et la fête « Sans-culotide² ». Par ailleurs, sur le sommet de la « montagne » trône « la Surveillance vêtue d'une robe blanche, parsemée d'yeux, tenant en main un flambeau.³ » C'est « la montagne sainte de la Convention nationale, vers laquelle ses regards sont constamment tournés, comme vers l'unique source d'où découle la prospérité.⁴ » Peu après, « La République reçoit le flambeau des mains de la Surveillance.⁵ » Le 20 novembre 1793 a lieu l'inauguration d'un temple à la Raison, en la ci-devant Eglise Saint-Laurent, à Paris par François de Neuf-Château. Il affirme que « les hommes sont frères ; aucun n'appartient à lui-même, chacun de nous appartient à tous ; nous devons tous servir la Patrie, l'intérêt général tourne au profit de tous.⁶ » Puis il clame :

« Liberté ! devant toi,
la Raison chasse l'imposture ;
l'erreur s'enfuit,
le Fanatisme est abattu ;
notre Evangile est la Nature,
et notre Culte est la Vertu.⁷ »

Il n'y a selon lui ni ciel ni enfer : « d'un Enfer chimérique (un républicain) ne craint point la vaine flamme ; d'un Ciel menteur il n'attend point les faux trésors ; le ciel est dans la paix de l'âme et l'Enfer dans les remords.⁸ » Il faut que la France offre au retour des soldats révolutionnaires « une famille unie par la Nature et par l'amour.⁹ »

Le culte de la Raison et l'Evangile de la Nature impliquent donc la fin de la croyance en une vie après la mort. Il n'y a plus aucune récompense pour les hommes vertueux, ni de

¹ Ibid. p. 13-14

² Ibid. p. 17

³ Ibid. p. 18

⁴ Ibid. p. 23

⁵ Ibid. p. 22

⁶ *L'inauguration d'un temple à la Raison, en la ci-devant Eglise Saint-Laurent, à Paris.* (14 p.) par le C. François de Neuf-Château, p. 9

⁷ Ibid.p. 11

⁸ Ibid.p. 12-13

⁹ Ibid.p. 14

châtiment (hormis la guillotine) pour ceux qui suivent la pente du vice. Ce culte panthéiste athée va s'opposer aux foudres de Robespierre dès le mois de novembre 1793.

2. L'élimination des factions et des traîtres à la mère-patrie

Malgré l'harmonie affichée lors de la fête du 10 août 1793 des fêlures étaient déjà apparues dès le mois de juillet au sein de l'unité rêvée. Un conflit larvé entre les Jacobins et les Sans-culottes provient de la pression exercée par ces derniers depuis la mort de Marat au mois de juillet, et dont Hébert s'est imposé alors comme successeur et héritier. Après la disparition du journal de Marat, le *Publiciste de la République française*, c'est *Le Père Duchesne* qui devient le grand journal populaire. Alliés aux Cordeliers, les sans-culottes demandent l'accentuation des mesures terroristes, la revendication de la levée en masse et des mesures en faveur du maximum et contre les accapareurs.¹ *Le Père Duchesne* s'en prend dès le mois d'août 1793 au gouvernement et dénonce une « nouvelle clique de fripons et d'intrigants qui veulent remplacer les brissotins et mener la Convention à la lisière². » Hébert reprend alors les mots d'ordre qu'il avait jadis reprochés aux Enragés et concernant les Montagnards : « Tant qu'ils ont cru que la Révolution leur serait utile, ils l'ont soutenue ; ils ont prêté la main aux sans-culottes pour détruire la noblesse et les parlements ; mais c'était pour se mettre à la place des aristocrates. ³ » Le 5 septembre, alors que Toulon venait d'être livrée aux Anglais, des émeutiers se rendent à l'Hôtel de Ville. Chaumette et Hébert se rallient in extremis à l'insurrection qui se prépare. Les sections cernent alors la Convention et exigent la création d'une armée révolutionnaire, l'arrestation des suspects, l'épuration des comités révolutionnaires, ce que la Convention accepte. Le 5 septembre également, la Terreur est organisée par le Comité de salut public, et « mise à l'ordre du jour ». Robespierre justifie cette mesure plus tard en février 1794 en établissant laconiquement le lien nécessaire entre vertu et Terreur : « La vertu sans laquelle la terreur est funeste, la terreur sans laquelle la vertu est impuissante. » Cette journée du 5 septembre révèle également les divisions latentes entre une aile extrémiste, les Cordeliers, et une aile modérée, dont Danton et Desmoulins deviennent les porte-parole, et les hommes proches de Robespierre.

Au point de vue idéologique et discursif, la nature reste la référence essentielle. Saint-Just déclare lors de la séance du 25 du premier mois (vendémiaire) de l'an 2 de la République. (16 octobre 1793) que « celui qui ne croit pas à la nature, ne peut point aimer sa patrie. ». La

¹ Furet, Ozouf, *op. cit. Acteurs*, p. 382

² *ibid.* p. 382

³ *ibid.* p. 383

patrie est référée à la nature, et celui qui s'oppose à cette conception devient un traître potentiel. Comme l'unité et l'indivisibilité de la République, scellée par la représentation imaginaire de la Nature allaitant les représentants du peuple ne peut être remise en question, les désaccords qui surgissent ne peuvent faire l'objet de discussions et de négociations qui pourraient mener à une différence reconnue, ou à une séparation. Ils ne peuvent être envisagés que sous le signe de la trahison. Pour les hébertistes, les traîtres sont les hommes au pouvoir, les « nouveaux aristocrates » ; et pour Robespierre, les factieux, les hommes dont il affirme savoir qu'ils sont achetés par l'étranger et ont trahi la République. Robespierre s'attaque aux Cordeliers, non sur le terrain de leurs revendications sociales, mais en ce qui concerne leur campagne de déchristianisation. Les discours que martèle Robespierre aux Jacobins ou à la Convention, visent d'abord à dénoncer les hébertistes et leurs alliés aux Cordeliers sous le couvert de la dénonciation de l'athéisme. Il affirme ainsi qu'« il nous reste à chercher les véritables causes des maux qui affligent encore notre patrie » et que ceux-ci sont dus aux complots fomentés depuis l'étranger. Dans les discours célèbres qu'il prononce au club des Jacobins les 21 et 28 novembre 1793 contre « le philosophisme », l'athéisme et les factions, il explique que la déchristianisation n'a pas lieu d'être car le « fanatisme » catholique a selon lui disparu. Il ne faut pas craindre le fanatisme des prêtres, mais leur ambition, car ils auraient selon lui troqué leur habit contre une « peau nouvelle dont ils se sont revêtus. » Ceci s'appliquerait à de nombreux prêtres, même si Robespierre concède qu'il existe de « rares exceptions ». Il affirme que ce sont « l'aristocratie et l'hypocrisie » qui viennent ici « mêler leur influence à celle du civisme et de la vertu. » Ces hommes jusque là « inconnus dans la carrière de la révolution » viennent « chercher au milieu de tous ces événements les moyens d'usurper une fausse popularité, d'entraîner les patriotes même à de fausses mesures, et de jeter parmi nous le trouble et la discorde. » Ils se jouent de la dignité du peuple et attachent « les grelots de la folie au sceptre même de la philosophie. » C'est une erreur que de supposer

« qu'en accueillant des offrandes civiques, la Convention avait proscrit le culte catholique. Non, la Convention n'a point fait cette démarche téméraire: la Convention ne la fera jamais. Son intention est de maintenir la liberté des cultes (..) Elle ne permettra pas qu'on persécute les ministres paisibles du culte, et elle les punira avec sévérité toutes les fois qu'ils oseront se prévaloir de leurs fonctions pour tromper les citoyens et pour armer les préjugés ou le royalisme contre la république. On a dénoncé des prêtres pour avoir dit la messe: ils la diront plus longtemps, si on les empêche de la dire. Celui qui veut les empêcher est plus fanatique que celui qui dit la messe. »

Robespierre rappelle que la « Convention n'est point un faiseur de livres, un auteur de systèmes métaphysiques, c'est un corps politique et populaire, chargé de faire respecter, non seulement les droits, mais le caractère du peuple français. Ce n'est point en vain qu'elle a proclamé la déclaration des droits de l'homme en présence de l'Être suprême! » Pour lui l'athéisme est aristocratique, alors que

« l'idée d'un grand être, qui veille sur l'innocence opprimée, et qui punit le crime triomphant, est toute populaire. (...) Lorsque le cœur ulcéré de tous les crimes dont nous étions les témoins et les victimes ; lorsque versant des larmes amères et impuissantes sur la misère du peuple éternellement trahi, éternellement opprimé, je cherchais à m'élever au dessus de la tourbe impure des conspirateurs dont j'étais environné, en invoquant contre eux la vengeance céleste, au défaut de la foudre populaire. Ce sentiment est gravé dans tous les cœurs sensibles et purs; il anime dans tous les temps les plus magnanimes défenseurs de la liberté. Aussi longtemps qu'il existera des tyrans, il sera une consolation douce au cœur des opprimés; et si jamais la tyrannie pouvait renaître parmi nous, quelle est l'âme énergique et vertueuse qui n'appellerait point en secret, de son triomphe sacrilège, à cette éternelle justice, qui semble avoir écrit dans tous les cœurs l'arrêt de mort de tous les tyrans. Il me semble du moins que le dernier martyr de la liberté exhalerait son âme avec un sentiment plus doux, en se reposant sur cette idée consolatrice. Ce sentiment est celui de l'Europe et de l'univers, c'est celui du peuple français. Ce peuple n'est attaché ni aux prêtres, ni à la superstition, ni aux cérémonies religieuses; il ne l'est qu'au culte en lui-même, c'est-à-dire à l'idée d'une puissance incompréhensible, l'effroi du crime et le soutien de la vertu, à qui il se plaît à rendre des hommages qui sont autant d'anathèmes contre l'injustice et contre le crime triomphant. »

Il ne faut pas « blesser cet instinct sacré et ce sentiment universel des peuples. Quel est le génie qui puisse en un instant remplacer, par ses inventions, cette grande idée protectrice de l'ordre social et de toutes les vertus privées? » La déchristianisation est un piège tendu par les ennemis de la république et les émissaires des « tyrans étrangers » pour « réveiller le fanatisme, et pour donner à notre révolution le vernis de l'immoralité, qui est le caractère de nos lâches et féroces ennemis. » Robespierre lance alors un avertissement contre ceux qu'il estime être les espions envoyés par les cours étrangères pour diviser, avilir et dissoudre la Convention nationale et affirme faire confiance au « caractère du peuple, qui, étranger à tous les excès, est toujours du parti de la morale, de la justice et de la raison. » Il en conclut « qu'il faut soulever le masque du patriotisme qui cache certains visages, et purger cette société des traîtres qu'elle renferme dans

son sein. » Robespierre cite quelques noms, « des aristocrates déguisés sous le masque du sans-culottisme, et surtout des banquiers prussiens, anglais, autrichiens, et même français. « Ce sont ces agents de l'étranger qui veulent faire échouer la Révolution française en faisant déclarer la guerre à tous les cultes tout en dénonçant les Français comme une nation athée et immorale. Robespierre est sûr de bientôt pouvoir dévoiler la vérité sur tous les complots et leurs auteurs. Le 26 décembre 1793, il affirme ainsi que « la Convention veut attendre que la vérité soit connue tout entière; elle le sera, n'en doutez pas, et alors on distinguera le crime de la vertu; et les patriotes qui se trouveront purs pourront se réunir contre les ennemis communs. » L'hiver 1793/1794 est très rude et mène à une crise des subsistances et les hébertistes envisagent une insurrection. C'est à ce moment-là que la Convention et Saint-Just, qui en est le président, font voter les décrets de ventôse qui promettent aux indigents le séquestre et la distribution « des biens des suspects reconnus ennemis de la République. » ¹ Saint-Just présente ces décrets comme une mesure qui doit contribuer à lutter contre les préjugés hostiles à la Révolution française forgés par certaines puissances étrangères :

« On trompe les peuples d'Europe sur ce qui se passe chez nous. On travestit nos discussions, mais on ne travestit point les lois fortes ; elles pénètrent tout à coup les pays étrangers, comme l'éclair inextinguible. Que l'Europe apprenne que vous ne voulez plus un malheureux, ni un oppresseur sur le territoire français ; que cet exemple fructifie sur la terre, qu'il y propose l'amour des vertus et le bonheur. Le bonheur est une idée neuve en Europe ! ²»

Comme Robespierre, Saint-Just dénonce l'influence sournoise de traîtres potentiels soudoyés par l'étranger, qui selon lui « n'a qu'un moyen de nous perdre: c'est de nous dénaturer et de nous corrompre, puisqu'une République ne peut reposer que sur la nature et sur les mœurs. » Les Cordeliers répliquent en voilant les Droits de l'Homme le 14 ventôse (4 mars) tout en préparant une insurrection. Leurs dirigeants sont alors arrêtés dans la nuit du 23 au 24 ventôse (13-14 mars) et leur procès a lieu du 1^{er} au 4 Germinal (18-22 mars).

Pour Robespierre,

« l'étranger soudoie parmi nous la faction des modérés et celle des hommes perfides qui, sous le masque d'un patriotisme extravagant, voulaient égorger les patriotes. Il est

¹ 8 ventôse : 26 février 1794

² Saint-Just, *Œuvres complètes*, Ed. Gallimard, 2004, p. 673, *Rapport au nom du Comité de salut public sur le mode d'exécution du décret contre les ennemis de la Révolution*, Séance du 13 ventôse, An II (3 mars 1794)

indifférent pour l'étranger que l'une ou l'autre de ces deux factions triomphe. Si c'est Hébert, la Convention est renversée, les patriotes sont massacrés, la France retombe dans le chaos, et la tyrannie est satisfaite. Si ce sont les modérés, la Convention perd son énergie, les crimes de l'aristocratie sont impunis, et les tyrans triomphent. L'étranger doit protéger toutes ces factions, sans s'attacher à aucune. Que lui importe qu'Hébert expie ses trahisons sur l'échafaud, s'il se trouve après lui d'autres scélérats qui veulent perdre la république et égorger tous ceux qui ont combattu constamment contre les traîtres et les tyrans! ¹»

Les Cordeliers sont donc condamnés pour trahison, amalgamés avec des étrangers suspects, et guillotins. Jacques Roux, qui s'était suicidé en février, Momoro, Hébert, Chaumette (qui fait partie d'une tournée ultérieure) sont ainsi exécutés au nom de la nature et de la patrie et Paris ne bouge pas. Puis le 16 germinal (5 avril) a lieu l'exécution des Indulgents, Condorcet est arrêté à la fin du mois de mars et retrouvé suicidé dans sa prison. Le 8 mai a lieu l'exécution de fermiers généraux dont Lavoisier², car « la République n'a pas besoin de savants. » Il n'y a donc apparemment plus de faction ni de division au sein de la « République Une et Indivisible » basée sur la nature, les mœurs et la vertu.

Cette exaltation de la nature et de ses lois, représentée par la déesse Hathor ou par la déesse Raison, ne correspond pas à une valorisation des femmes, bien au contraire. En effet, Robespierre fait fermer leur club en novembre 1793, car il les considère comme proches des Enragés, et la Convention interdit par la suite toutes les sociétés de femmes. Au printemps de 1794, on leur interdit également l'entrée des assemblées politiques. Chaumette, le porte-parole des sans-culottes, leur explique ainsi, (en se référant donc à la nature, représentée par une femme) : « La nature dit à la femme : sois femme. Les tendres soins dus à l'enfance, les douces inquiétudes de la maternité, voilà tes travaux. Mais tes occupations assidues méritent une récompense ? Eh bien tu l'auras ! Tu seras la divinité du sanctuaire domestique, tu régneras sur

¹ Réimpression de l'*Ancien Moniteur Universel*, Tome XX, , depuis la réunion des Etats Généraux jusqu'au Consulat (mai 1789-novembre 1799), Paris, au bureau Central, 1841, Maximilien Robespierre (1758-1794), *Discours sur la situation des partis*, prononcé au Club des Jacobins le 1er germinal an II de la république française (21 mars 1794), p. 34

² Note biographique : Antoine Laurent Lavoisier 1743-1794 Peut-être la plus grand chimiste du XVIII^e siècle, auteur de la découverte de l'oxygène et de centaines d'articles et de mémoires, fondateur de la chimie moderne à partir du principe : « Rien ne se perd, rien ne se crée. » Il était aussi un agronome de talent et un adepte des Lumières. Enthousiasmé au début de la Révolution, il demande l'abolition des corvées, la création de caisses d'assurances pour les pauvres et les gens âgés dès le début de la Révolution, il avait néanmoins été fermier général, et donc avait fait partie de la catégorie sociale la plus haïe de l'Ancien Régime et avait demandé et obtenu la construction d'un mur autour de Paris, le mur dit des Fermiers généraux, afin de la limiter la fraude aux octrois de Paris. (d'après J. Tulard, J.-F. Fayard, A. Fierro, *Histoire et dictionnaire de la Révolution française*, op. cit.)

tout ce qui t'entoure par le charme invincible des grâces et de la vertu.¹ » Pour Brissot, les femmes révolutionnaires sont des « monstres femelles », des « bacchantes », des « femmes immondes », des « hideuses coquines », etc etc L'idéalisation des allégories et des métaphores maternelles semble aller de pair avec la dévalorisation et avec la mise à l'écart des femmes réelles, qui se doivent de rester confinées dans leur rôle de mère au foyer².

3. La régénération par l'éducation du peuple

Un Comité d'Instruction publique avait été formé en octobre 1792, qui devait organiser l'instruction primaire. La Convention lui retire sa confiance en juillet 1793 et charge 6 commissaires de présenter un plan d'éducation nationale. A partir du mois d'août 1793, un grand débat s'engage donc à la Convention qui considère que l'enseignement est la « première dette de l'Etat envers le Peuple ». Dans son intervention du 13 août, Danton³ soutient le projet d'une instruction gratuite, publique et obligatoire. Il rappelle ainsi le projet de Michel Le Peletier, qui avait été assassiné avant de pouvoir le mener à son terme : « Citoyens, après la gloire de donner la liberté à la France, après celle de vaincre ses ennemis, il n'en est pas de plus grande que de préparer aux générations futures une éducation digne de la liberté ; tel fut le but que Le Peletier se proposa. » Danton explique que ce sont les institutions qui « forment les mœurs. (...) Il est nécessaire que chaque homme puisse développer les moyens moraux qu'il a reçus de la nature. » Dans son discours du 12 décembre 1793 à la Convention il souligne la nécessité de

« rétablir ce grand principe qu'on semble méconnaître : que les enfants appartiennent à la République avant d'appartenir à leurs parents.. (...) C'est dans les écoles nationales que l'enfant doit sucer le lait républicain. La République est une et indivisible. L'instruction publique doit aussi se rapporter à ce centre d'unité.⁴ »

¹ Yvonne Knibielher Catherine Fouquet, *Histoire des mères*, Collection Pluriel, Paris 1982, p. 161

² cf Viennot, Eliane, *Et la modernité fut masculine, 1789-1804*, 2016, ouvrage dans lequel l'auteur démontre que les femmes ont été des actrices importantes de la Révolution, qu'elles ont produit des textes importants, mais qu'elles sont progressivement mises à l'écart, les hommes refusant de partager le pouvoir, « la nature » prescrivant aux femmes de rester dans l'univers domestique.

³ Note biographique : Georges Jacques Danton (1759-1794) : avocat, orateur brillant et écouté du club des Cordeliers, défend les Suisses révoltés de Nancy, attaque La Fayette et les modérés. Tenu pour responsable de la pétition anti-monarchique du Champ-de-Mars, il est recherché et doit se réfugier en Angleterre. Amnistié, il devient second substitut du procureur de la Commune en 1791, il est l'un des principaux artisans de l'insurrection du 10 août 1792, il obtient la déchéance du roi et devient ministre de la Justice. Il reste passif au moment des massacres de septembre 1792. Contre Robespierre il est d'avis de rechercher la paix, et s'oppose à la campagne antiterroriste. Arrêté en mars 1794, il est guillotiné le 5 avril. (d'après J. Tulard, J.-F. Fayard, A. Fierro, *Histoire et dictionnaire de la Révolution française, op. cit.*)

⁴ Réimpression de *l'Ancien Moniteur Universel*, Tome XVIII, , depuis la réunion des Etats Généraux jusqu'au Consulat (mai 1789-novembre 1799), Paris, au bureau Central, 1841, p. 654

Lui-même rappelle que son propre fils ne lui appartient pas, « il est à la République ; c'est à elle à lui dicter ses devoirs pour qu'il la serve bien.¹ » Quelques jours plus tard, le 19 décembre, la Convention adopte alors le principe de la gratuite et de l'obligation de l'instruction publique, les municipalités devant payer les instituteurs². Dans son discours du 26 novembre 1793 à la Convention Danton veut par ailleurs allier l'éducation du peuple à la lutte contre l'athéisme. Il affirme que

« le peuple entier doit célébrer les grandes actions qui auront honoré notre révolution. Il faut qu'il se réunisse dans un vaste temple, et je demande (...) qu'à un jour indiqué (soient) célébrés les jeux nationaux. Si la Grèce eut ses jeux olympiques, la France solennisera aussi ses jours sans-culottides. Le peuple aura des fêtes dans lesquelles il offrira de l'encens à l'Être Suprême, au maître de la nature car nous n'avons pas voulu anéantir le règne de la superstition, pour établir le règne de l'athéisme. (...) Des enfants vous demandent d'organiser l'instruction publique ; c'est le pain de la raison, vous le leur devez ; c'est la raison, ce sont les lumières qui font la guerre aux vices. Notre révolution est fondée sur la justice, elle doit être consolidée par les lumières. Donnons des armes à ceux qui peuvent les porter, de l'instruction à la jeunesse et des fêtes nationales au peuple.³ »

Pour Danton, la République est une mère et elle se doit d'instruire ses enfants. La « nourriture » que la République doit prodiguer vise non seulement à instruire ses « enfants » mais aussi à les éduquer selon les valeurs de la République, et les enfants ont donc des devoirs envers cette République. Les fêtes de la République doivent célébrer l'Être Suprême, « maître de la nature » pour éduquer les Français dans leur ensemble. La nature qui tenait la première place en 1793 tend à être subordonnée à cet « Être suprême » impersonnel. C'est un dieu qui ne protège pas, mais qui est associé à la justice et au jugement moral, il promet l'immortalité pour ceux qui suivent son culte et celui de la nature, ceux qui ne le font pas doivent alors s'affronter à de toutes autres perspectives, dont probablement tout d'abord la guillotine. C'est en avril 1794, après l'élimination d'Hébert et des Enragés, et alors que les sans-culottes ont perdu la confiance en Robespierre, que Saint-Just estime que la Révolution est « glacée⁴. »

¹ Réimpression de *l'Ancien Moniteur Universel*, Tome XVII, , depuis la réunion des Etats Généraux jusqu'au Consulat (mai 1789-novembre 1799), Paris, au bureau Central, 1841, p. 393

² Nota : Le 17 novembre 1794, l'obligation reste gratuite mais n'est plus obligatoire, le 25 octobre 1795 la gratuité est supprimée et les parents doivent payer les instituteurs.

³ Réimpression de *l'Ancien Moniteur Universel*, Tome XVIII, , depuis la réunion des Etats Généraux jusqu'au Consulat (mai 1789-novembre 1799), Paris, au bureau Central, 1841, p. 528

⁴ Sant-Just, *Œuvres complètes*, Folio Histoire, Gallimard, Paris, 2004, *Institutions républicaines*, p. 1141, Martine Sonnet, Thérèse Charmasson, Anne-Marie Lelorrain, *Chronologie de l'histoire de France*, PUF, Paris, 1994, p. 479

L'abbé Grégoire¹ estime quant à lui que le peuple est bon mais dénaturé, il faut que l'instruction et l'éducation aient pour but non seulement l'instruction et l'éducation, mais aussi la régénération du peuple. La patrie doit aller chercher l'enfant sur le sein de sa mère pour éduquer et régénérer la génération à venir :

« Ainsi l'éducation est dans toutes ses branches soumise à l'autorité tutélaire du gouvernement, comme un moyen sans lequel il ne pourrait attendre son but ; car un peuple ignorant et corrompu n'aurait jamais qu'une liberté précaire. (...) De là il résulte que tous les citoyens ont un égal intérêt à ce que personne n'élève mal ses enfants, comme à ce qu'il ne nourrisse pas des animaux féroces pour les lancer dans la société. De là naît une responsabilité réciproque des pères envers la patrie, de la patrie envers tous les membres de la grande famille. Cette responsabilité fait partie de la garantie sociale. (...) Il est dans l'ordre immuable des choses que les intérêts des parents, des enfants et de la patrie coïncident, et que les affections indestructibles de la nature soient toujours compatibles avec la meilleure existence du corps social. (...) Le peuple français a dépassé les autres peuples; cependant le régime détestable dont nous secouons les lambeaux nous tient encore à grande distance de la nature ; il reste un intervalle énorme entre ce que nous sommes et ce que nous pourrions être. Hâtons-nous de combler cet intervalle ; reconstituons la nature humaine en lui donnant une nouvelle trempe. Il faut que l'éducation publique s'empare de la génération qui naît, qu'elle aille trouver l'enfant sur le sein de sa mère, dans les bras de son père, pour partager leur tendresse et l'éclairer. La sollicitude de la patrie commence à l'époque où le développement d'un germe nouveau promet au corps social un nouvel individu.² »

Pour Grégoire, l'éducation s'inscrit donc dans un vaste plan qui comprend la création d'un être conforme à la « nature » pour qu'il devienne vraiment libre et soit en mesure de conforter l'ordre social naturel plutôt qu'à le combattre. Dans cette entreprise, la patrie devient la deuxième mère qui se substitue à la première en ce qui concerne l'éducation. Une fois cette première éducation terminée, les jeunes gens doivent rendre à la mère-patrie ce qu'elle leur a

¹ Note biographique : Henri Baptiste Grégoire (1750-1831) Simple curé il est élu aux états généraux et grâce à son intervention, le bas clergé se rallie au tiers état. Il se lie dès mai 1789 à Barnave, Pétion et Robespierre. Il est le président de la Société des amis des Noirs en 1790, participe à l'élaboration de la Constitution civile du clergé et prête serment le premier le 27 décembre 1790. Il devient évêque conventionnel, est collaborateur du Comité d'Instruction public et à l'origine du Conservatoire des Arts et des Métiers. Il s'oppose au Concordat ainsi qu'à l'Empire mais est devenu membre du Sénat et accepte le titre de comte de Napoléon. (d'après J. Tulard, J.-F. Fayard, A. Fierro, *Histoire et dictionnaire de la Révolution française, op. cit.*)

² 3 pluviôse An II (22 janvier 1794) - Convention nationale. Comité d'instruction publique. Procès-verbaux du Comité d'instruction publique de la Convention nationale . Tome troisième, 1er frimaire an II (21 novembre 1793)- 30 ventôse an II (20 mars 1794). 1995. p. 365

donné. C'est ce qu'explique Barère¹ dans son rapport² du 1^{er} juin 1794 fait à la Convention nationale, au nom du comité de salut public sur « l'éducation révolutionnaire, républicaine et militaire » et qui fonde l'Ecole de Mars. Il se réfère à Rousseau, référence majeure au printemps de 1794 et dont les cendres ont été transférées au Panthéon en avril 1794. C'est quand les jeunes hommes ont 16/17 ans qu'ils sont

« dans les meilleurs dispositions pour recevoir l'éducation républicaine ; l'ouvrage de la nature est achevé. C'est alors que la Patrie demande à chaque citoyen : Que feras-tu pour moi ; et quels moyens prendras-tu pour défendre mon unité et mes lois, mon territoire et mon indépendance ! La Convention répond aujourd'hui à la Patrie : une Ecole de Mars va s'ouvrir³»

Cette école doit former des officiers pour l'armée française qui doivent être prêts à se sacrifier par amour pour la mère-patrie. Barère cite Rousseau en ce qui concerne le rôle de la nation qui doit faire aimer les lois et la patrie : « Arrachant de son sein les passions qui éludent les lois, elle y nourrira celles qui les font aimer. Enfin, se renouvelant, pour ainsi dire, elle-même, elle reprendra dans ce nouvel âge toute la vigueur d'une nation naissante.⁴» Par conséquent,

« L'amour de la patrie, ce sentiment pur et généreux, qui ne connaît pas de sacrifices qu'il ne puisse faire, et qui ne relève que du cœur et de l'opinion publique ; l'amour de la patrie, (...) deviendra la passion dominante des élèves de l'Ecole de Mars ; car c'est la patrie qui les aura formés. C'est surtout la haine impérissable des rois, qui, par des leçons journalières, passera dans leur âme, c'est ce sentiment nécessaire, c'est la haine de la tyrannie et l'exécration des tyrans, que tous les ornements militaires de cette Ecole rappelleront sans cesse à tous les yeux.⁵ (...) Il faut que l'esprit des familles particulières disparaisse, quand la grande famille vous appelle. La République laisse aux parents la direction de vos premières années ; mais aussitôt que votre intelligence se forme, elle fait

¹ Note biographique : Bertrand Barère (1755-1841) Avocat, classé comme Montagnard, il préside la Convention pendant le procès du roi. Il se rallie aux ennemis de Robespierre quand il les voit assurés de la victoire, mais est cependant inculpé et incarcéré. Il réussit à s'évader. Il adhère au coup d'Etat du 18 brumaire. En 1815 il frapé de bannissement comme régicide et se réfugie en Belgique jusqu'en 1830. (d'après J. Tulard, J.-F. Fayard, A. Fierro, *Histoire et dictionnaire de la Révolution française, op. cit.*)

² « Convention Nationale *Rapport fait à la Convention nationale, au nom du comité de salut public, dans la séance du 13 prairial sur l'éducation révolutionnaire, républicaine et militaire, et Décret sur la formation de l'Ecole de Mars*, par Barère », 1^{er} juin 1794 / 13 prairial An II Création de l'Ecole de Mars

³ *ibid.* p. 3

⁴ Cf Rousseau, *Sur le gouvernement de Pologne*, GF Flammarion, Paris, 1990 Chapitre IV, *Education*, p. 181-182.

⁵ Convention Nationale *Rapport fait à la Convention nationale, au nom du comité de salut public, dans la séance du 13 prairial sur l'éducation révolutionnaire, républicaine et militaire, et Décret sur la formation de l'Ecole de Mars*, par Barère , *ibid.* p. 5

hautement valoir les droits qu'elle a sur vous. Vous êtes nés pour la République et non pour l'orgueil ou le despotisme des familles. Elle s'empare de vous dans cet âge heureux où l'âme ardente et sensible s'épanouit à la vertu, et s'ouvre naturellement à l'enthousiasme du bien et à l'amour de la Patrie. Placés sous ses regards, elle vous suivra avec intérêt : c'est d'elle que vous recevrez les vêtements, la nourriture et les préceptes ; c'est en son nom que les représentants du Peuple se rendront dans vos camps, iront présider à vos jeux, assureront à vos exercices ; c'est sous les ailes de la représentation nationale que vous serez instruits ; c'est à côté de la cité du peuple français, de celle qui a été le siège de la révolution et qui est le foyer du patriotisme et la patrie des arts, que vous viendrez recevoir une instruction nécessaire à tout républicain (...) la République n'a rien de plus précieux que les enfants des citoyens peu fortunés, ou qui se sont dévoués à la défendre. Elle remet en vous ses espérances et sa gloire.¹ »

La patrie doit par ailleurs selon Barère se montrer aussi généreuse et bienfaitante qu'une mère vis à vis des laissés pour compte :

« Là où le cœur d'un citoyen palpite pour une Patrie, les vagissements de l'enfant abandonné appellent cette même Patrie à son secours ; homme, il sollicite du travail, infirme, il appelle la bienfaisance nationale. (...) La République doit avoir l'abondance et l'obscurité de la nature qui répand chaque jour ses bienfaits.² »

Barère considère que la République a failli jusque-là : « Quelle dette la République a-t-elle payée à ces créanciers de la nature et de la société qui ont fertilisé l'une pour enrichir l'autre ? Le silence morne des campagnes et les larmes stériles de quelques vieillards nous répondent.³ » Afin de réparer cela,

« la nation se montrera bienfaitante comme la nature, en disséminant obscurément les secours dans les maisons des citoyens malheureux ; il faut que la République porte des consolations modestes dans les greniers obscurs des villes et dans les chaumières indigentes des campagnes. (...) C'est une Providence politique invoquée depuis longtemps par les amis de l'humanité et les défenseurs du régime républicain.⁴ »

¹ Convention Nationale *Rapport fait à la Convention nationale, au nom du comité de salut public, dans la séance du 13 prairial sur l'éducation révolutionnaire, républicaine et militaire, et Décret sur la formation de l'Ecole de Mars*, par Barère, ibid. pp. 23-24

² Barère, *Premier rapport fait au nom du comité de salut public, sur les moyens d'extirper la mendicité dans les campagnes, et sur les secours que doit accorder la République aux citoyens indigents*. Séance du 22 Floréal. (11 mai 1794) 56 pages, p. 3-4

³ ibid. p. 5

⁴ ibid. p. 28-29

Pour lui la République et la nation doivent être « aussi bienfaisante » que la nature et pourvoir à la détresse des indigents. Cette présentation idyllique des bienfaits de la patrie et de la République montre son revers dans le rapport « sur la guerre et les moyens de la soutenir » présenté à la convention par Billaud-Varenne¹, membre du comité de salut publique, le 1^{er} floréal de l'an II (20 avril 1794) Son objectif déclaré est de « fixer enfin les bases du système qui doit régler notre politique ». Il est selon lui nécessaire pour ainsi dire, (de) recréer le peuple qu'on veut rendre à la liberté. (...) Il faut donc une action forte, une impulsion véhémence, propre à développer les vertus civiques et à comprimer les passions de la cupidité et de l'intrigue. » Ceci a pour conséquence que « nous frapperons sans pitié ceux dont les masques pourront tomber successivement. C'est l'hécatombe la plus propice qu'on puisse offrir à la victoire. » Il décrit la République comme « la fusion de tous les intérêts, de tous les talents, de tous les efforts, pour que chacun trouve dans cet ensemble de ressources communes une portion de biens égale à sa mise. » et souhaite que « la patrie, mère commune, serre indistinctement dans ses bras tous ses enfants ! Sans les préférences injustes et marquées de nos parents, les membres d'une même famille s'estimeraient et se chériraient à l'envi. » La Convention nationale déclare alors qu'appuyée sur les vertus du Peuple Français, elle fera triompher la République démocratique et punira sans pitié tous ses ennemis. » Cette mère-patrie bienfaisante présente dans ce décret son aspect le plus sombre, puisqu'il implique l'élimination de tous ceux qui ne partagent pas cette conception du corps national. Peu après, en juin 1794, étaient publiés les décrets instituant la « Grande Terreur² »

Quelques semaines plus tard, Boissy d'Anglas³ publie un essai sur les fêtes nationales¹ et souligne le rôle important des émotions et de l'imaginaire en ce qui concerne l'éducation du

¹ **Note biographique** : Jacques Nicolas Billaud-Varenne, (1756-1819) : avocat, écrivain, dramaturge et enseignant. Membre des Jacobins, il en devient le secrétaire, le vice-président, puis remplace Danton comme substitut du procureur de la Commune. Sa responsabilité dans les massacres de septembre 1792 serait écrasante. Il est élu député de Paris à la Convention, et vote la mort du roi. Il joue un rôle important dans la chute et la proscription des Girondins de mai/juin 1793. Il est ensuite élu président de la Convention et entre en septembre 1793 au Comité de salut public. Il partage avec Robespierre et Saint-Just la responsabilité de l'élimination des dantonistes et des hébertistes. Il porte aussi la responsabilité de la chute de Robespierre. D'abord épargné par les Thermidoriens, il est condamné à la déportation puis gracié le 18 Brumaire. Il reste néanmoins en Guyane car il ne reconnaît pas le nouveau régime. En 1816 il s'installe à Haïti. D'après J. Tulard, J.-F. Fayard, A. Fierro, *Histoire et dictionnaire de la Révolution française, op. cit.*

² La Terreur avait été organisée par le Comité de salut public et « mise à l'ordre du jour » le 5 septembre 1793 et la grande Terreur est décrétée le 10 juin 1794.

³ **Note biographique** : François Antoine Boissy d'Anglas (1756-1826) : Avocat d'origine protestante, il se consacre aux lettres, puis est élu aux états généraux par le tiers état de la sénéchaussée d'Annonay. Il s'exprime peu par oral car il affecté de bégaiement. Il proteste après l'arrestation des Girondins, tout en flattant Robespierre. Après la chute de ce dernier il ne cache plus ses opinions hostiles à la Terreur. Il assume alors des responsabilités politiques importantes. Il entre au Sénat en 1804, il est fait comte d'Empire en 1808, et est fait Pair de France par Louis XVIII. Il aurait toujours été royaliste de cœur. (d'après J. Tulard, J.-F. Fayard, A. Fierro, *Histoire et dictionnaire de la Révolution française, op. cit.*)

peuple, qui a pour but de le régénérer. Il constate l'écart immense qui existe entre le peuple existant et ce qu'il devrait être, si seulement il écoutait la voix de la nature. Il estime que celle-ci a donné à l'homme

« tout ce qui pouvait assurer son bonheur et son élévation. (...) Elle semble ne l'avoir placé au milieu de l'univers, que pour l'offrir à son admiration, comme le chef-d'œuvre dont elle devait se glorifier le plus ; et lui, peu sensible à tant de bienfaits, paraît au contraire ne s'être attaché, dans tout ce qu'il a ajouté lui-même à une création si sublime, qu'à l'anéantir, ou qu'à la dégrader. ² »

Boissy affirme que la loi de la nature est celle de la justice mais il est injuste ; son guide est la raison, mais il est extravagant ; malgré son instinct de discernement , il préfère ce qui est mal ; au lieu d'aimer ses semblables, il est insensible ou cruel. La nature a des principes de morale simples qu'il foule aux pieds. Boissy regrette de constater que trop souvent l'homme « se souille de tous les vices » alors qu'il devrait tendre vers la vertu. Cependant, la nature lui a donné aussi le désir de la perfection et du bonheur, ce qui a amené

« des révolutions bienfaisantes, qui, en détruisant toutes les institutions vicieuses, créées par l'ignorance, par les préjugés et par l'abus des passions humaines, permettent de leur en substituer d'autres inspirées par la seule raison et conformes en tout aux vues simples de la nature. (...) Il doit en résulter la possibilité de rétablir l'homme dans la pureté primitive de son être, et de lui restituer les avantages naturels, qu'il s'est attaché à détruire. Ce moment est celui où nous sommes. ³ »

Il s'agit de régénérer complètement et durablement l'espèce humaine. Il faut restituer l'espèce humaine « à l'influence et aux lois de la nature plus sage qu'elle. ⁴ » Les peuples « appartiennent aux institutions dont l'influence a sa source dans les affections les plus douces et les plus puissantes et dans l'ascendant de cette autre nature, l'habitude. ⁵ » Boissy souligne donc l'importance des institutions pour la survie des peuples, et cite quelques exemples historiques, dont celui du peuple Juif qui a pu survivre grâce à ses institutions, ses mœurs, ses cérémonies et fêtes, ses dogmes religieux qui unissent ses membres les uns aux autres. Pour Boissy, le plus important moyen de régénération consiste dans les fêtes nationales et les jeux publics. Il affirme

¹ *Essai sur les fêtes nationales, suivi de quelques idées sur les arts ; et sur la nécessité de les encourager, adressé à la Convention Nationale* par Boissy d'Anglas, représentant du Peuple, député par le département de l'Ardèche, Paris de l'imprimerie polyglotte, l'An II (12 messidor An II, = 30 juin 1794

² *ibid.* p. 2

³ *ibid.* p. 4

⁴ *ibid.* p. 6

⁵ *ibid.* p. 8

que pour Rousseau, « qu'on ne peut citer trop souvent, » les peuples sont comme les femmes, « disposés à ne céder qu'à ceux qui les émeuvent, et qui leur plaisent. C'est par l'émotion et par le plaisir qu'on peut les diriger le plus efficacement.¹ » Pour cela, il faut éclairer l'opinion. Il faut instruire l'être humain et diriger ses passions vers le bien, et le ramener vers sa « simplicité primitive » (..) Pour cela, « il faut parler à son âme et à son cœur non moins qu'à son esprit qu'à sa raison²» Ce sont donc « les institutions publiques (qui) doivent former la véritable éducation des peuples. » Elles ne seront profitables

« qu'autant qu'elles ne seront elles-mêmes que des fêtes et des cérémonies.³ (...) Les fêtes et les jeux publics doivent être dirigés vers un but utile : ils doivent accoutumer de bonne heure les hommes, par la jouissance des plaisirs communs, à faire participer les autres à leur félicité, et à confondre toutes leurs affections et tous leur sentiments dans le sentiment général, l'amour de la patrie, qui n'est autre chose que l'attachement que chacun a pour tous, et la reconnaissance qu'il éprouve de celui que tous ont pour lui.⁴ »

Pour Boissy d'Anglas le peuple français se situe à un moment crucial de son histoire, celui de sa régénération. Il se réfère ainsi à la nature et à Rousseau, à l'amour nécessaire de la patrie. Pour attacher l'être humain à celle-ci et pour le régénérer, il fait appel d'abord aux sentiments et aux émotions (contrairement à Condorcet, comme nous l'avons vu).

Robespierre avait écrit le 7 mai 1794 (18 Floréal) un rapport sur les idées religieuses et leur rapport avec les principes républicains.⁵ Il souligne l'importance d'« écouter, dans le silence des passions, la voix de la sagesse⁶ » Pour lui, « tout a changé dans l'ordre physique ; tout doit changer dans l'ordre moral et politique. La moitié de la révolution du monde est déjà faite ; l'autre moitié doit s'accomplir.⁷ » Il constate que

« les Peuples de l'Europe ont fait des progrès étonnants dans ce qu'on appelle les arts et les sciences, et ils semblent dans l'ignorance des premières notions de la morale publique. Ils connaissent tout, excepté leurs droits et leurs devoirs. D'où vient ce mélange de génie et de stupidité ? De ce que pour chercher à se rendre habiles dans les

¹ *ibid.* p. 13

² *ibid.* p. 7

³ *ibid.* p. 13

⁴ *ibid.* p. 14

⁵ Maximilien Robespierre, *Rapport fait au nom du Comité de salut public par Maximilien Robespierre, Sur les Rapports des idées religieuses et morales avec les principes Républicains, et sur les Fêtes Nationales, Séance du 18 Floréal, an 2° de la République, une et indivisible*, 23 pages

⁶ *Ibid.* p. 1

⁷ *Ibid.* p. 2

arts, il ne faut que suivre ses passions, tandis que pour défendre ses droits et respecter ceux d'autrui, il faut les vaincre. »

Les rois ont joué un rôle néfaste, car ils craignent non les savants, mais les philosophes et les défenseurs de l'humanité. Ils sont du côté du vice et pour Robespierre « le vice et la vertu sont les destins de la Terre ; ce sont les deux génies opposés qui se la disputent.¹ » Pour lui, *L'immoralité* « est la base du despotisme, comme la vertu est l'essence de la République.² » La croyance en l'immortalité de l'âme est consolante, il ne faut pas la remettre en question, pour ne pas « réjouir le vice, attrister la vertu. »³ Il pose qu'« aux yeux du législateur, tout ce qui est utile au monde et bon dans la pratique, est la vérité. L'idée de l'Être Suprême et de l'immortalité de l'âme est un rappel continu à la justice ; elle est donc sociale et républicaine.⁴ » Le culte de l'Être Suprême doit surplomber toutes les autres religions, et « sans contrainte, sans persécution, toutes les sectes doivent se confondre elles-mêmes dans la Religion universelle de la Nature⁵. » La liberté des cultes doit être préservée pour autant qu'elle ne trouble pas l'ordre public. Le Dieu de la nature est différent du Dieu des prêtres, en effet, « le véritable prêtre de l'Être Suprême, c'est la Nature ; son temple l'Univers ; son culte, la Vertu.⁶ » Il faut former des citoyens, et non des « Messieurs » ce qui implique que « la patrie a seule droit d'élever les enfants ; elle ne peut confier ce dépôt à l'orgueil des familles, ni aux préjugés des particuliers.⁷ » Il faut des fêtes pour éduquer le peuple :

« donnez à leur réunion un grand motif moral et politique, et l'amour des choses honnêtes entrera avec le plaisir dans tous les cœurs, car les hommes ne se voient pas sans plaisir. (...) Un système de fêtes nationales bien entendu, serait à la fois le plus doux lien de fraternité et le plus puissant moyen de régénération.⁸ »

Robespierre s'adresse alors à la Liberté :

« Tu donneras ton nom sacré à l'une de nos plus belles fêtes, ô toi fille de la Nature ! mère du bonheur et de la gloire, toi seule légitime souveraine du Monde, détrônée par le crime ; toi à qui le Peuple Français a rendu ton empire, et qui lui donnes en échange une

¹ Ibid. p. 3

² Ibid. p. 3 c'est moi qui souligne.

³ Ibid. p. 9 c'est moi qui souligne

⁴ Ibid. p. 10

⁵ Ibid. p. 14

⁶ Ibid. p. 15

⁷ Ibid. p. 15-16

⁸ Ibid. p. 16

Patrie et des mœurs, auguste Liberté ! tu partageras nos sacrifices avec ta compagne immortelle, la douce et sainte Egalité.¹ »

Robespierre énonce alors toutes les fêtes correspondant aux vertus, l'amour qui doit leur être porté est « sacré. Les femmes quant à elles ne doivent épouser que des hommes vertueux, et s'enorgueillir « de leur fécondité.² »

4. Fêtes révolutionnaires jusqu'à Thermidor

Les fêtes qui sont organisées au printemps de 1794 suivent la trame tracée par les Jacobins. Elles ont pour but de régénérer le peuple français et le faire adhérer à la Révolution. Elles se déroulent alors que la Terreur est à l'ordre du jour depuis le 5 septembre 1793.

Dans l' *Office des Décades ou Discours, Hymnes, et prières en usage dans les Temples de la RAISON*³ l'officiant intime à son auditoire de reconnaître que « la nature est une mère commune qui m'a dispensé (...) les facultés de m'élever par la pratique des vertus, la culture des sciences et des arts. » Il s'explique : « J'ai désiré vous persuader que l'amour de la patrie m'embrasait de son feu sacré et que jusqu'à mon dernier soupir je chérirai l'œuvre immortelle de votre courage, la République, Une, Indivisible et impérissable des Français⁴. » L'officiant affirme que « l'homme naît avec l'amour des vertus⁵ » et que « les Français ont détruit la superstition, pour mieux honorer dieu, leur culte est la raison⁶ » Il célèbre « Prieur, Collot, Saint-André, Robespierre, Sain-Just, Carnot, Lindet, Barrère, Billot, Couthon, Amar, en effet, ces « sages législateurs portent tous les Français dans le fond de leur cœur.⁷ » En ce qui concerne les femmes, l'auteur considère que les mères qui abandonnent leurs enfants sont des « monstres », mais que la patrie va les remplacer : « L'arbre de la Liberté a étendu ses rameaux autour de vous, elle couvrira vos berceaux de son ombre hospitalière.⁸ » Les femmes doivent rester à la maison, car elles apportent les mœurs sans lesquelles il n'y a pas de République. Les vertus doivent être représentées par des femmes pour représenter ce qu'il y a de plus beau et de plus aimable⁹ et les femmes doivent imiter ces modèles. Une « Invocation Républicaine », une

¹ Ibid. p. 17

² Ibid. p. 23

³ *l' Office des Décades ou Discours, Hymnes, et prières en usage dans les Temples de la RAISON* Par les C. CHENIER, DUSAUSOIR et C^o Seconde Edition, Paris,

II^e année de l'Ere Républicaine, 20 Ventôse An II 10 mars 1794

⁴ Ibid. p. 34

⁵ Ibid. p. 38

⁶ Ibid. p. 44

⁷ Ibid.

⁸ Ibid. p. 60

⁹ Ibid. p. 243

prière à « la chaste fille des Cieux, O Liberté !¹ » et un credo : « Je crois en un Etre Suprême » soulignent le caractère sacré de cet Office des Décades, dont le culte est considéré comme « le plus beau », il est allié à celui de la Raison et de la Vérité et au « Culte pur et simple de la nature. »

Le 7 mai (18 floréal), suite au rapport de Robespierre sur les religions, est publié le décret reconnaissant l'Etre Suprême et l'immortalité de l'âme. Puis, le 4 juin, Robespierre est élu président à la Convention, et le 8 juin, à la veille des décrets instituant la grande Terreur, a lieu la fête de l'Etre Suprême. La Terreur qui brise les factions et élimine les déviants semble constituer le revers de l'action éducatrice et bienveillante des entités maternelles que sont la patrie, la République et la Nature². Lors de cette fête, l'iconographie nous montre une montagne érigée sur le Champ de Mars, et sur laquelle, sous un arbre de la Liberté, se tient Hercule, représentant le peuple français. Il tient sur sa main un globe sur lequel sont posées de minuscules figurines représentant la Liberté et l'Egalité. La version du médailleur Augustin Dupré montre un Hercule se tenant devant Hathor qui le regarde de manière admirative. Il tient là aussi un globe sur lequel se dressent les allégories de la liberté et de l'égalité. Pendant la fête de l'Etre Suprême, un char transporte une déesse, au bonnet phrygien, et derrière elle se trouvent tous les attributs de l'agriculture³. Une autre image montre la prêtresse de l'Etre Suprême, la Nature. C'est une femme dont la coiffure représente une ruche, à ses pieds une corne d'abondance déverse ses bienfaits, et une allégorie à ses côtés tient dans sa main droite un drapeau tricolore et un bonnet phrygien, tout en posant sa main gauche sur les tables de la loi et le niveau maçonnique. Dans le ciel, un œil dans un triangle darde ses rayons sur la scène⁴. Robespierre met le feu à un bûcher qui représente l'athéisme – rappelons que le mouvement de déchristianisation avait érigé des bûchers sur lesquels avaient été placés des objets provenant des églises catholiques.

Lors de cette fête, de nombreux discours sont prononcés dont ceux de Robespierre. Il affirme ainsi en ce qui concerne l'Etre Suprême que c'est lui qui

¹ Ibid. p. 86

² Cette Terreur qui a pour fonction de protéger la Révolution menacée et qui va crescendo de la chute de la royauté en 1792 à Thermidor, lorsque la Nature représentée par Isis surgit et s'impose comme la déesse tutélaire de la Révolution, évoque pour moi l'action des fanatiques, c'est-à-dire des gardiens du temple et des lieux sacrés, et en particulier des prêtres d'Isis ou de Cybèle. Le terme « *fanaticus* » est « traduit par en même temps que défini, par inspiré, rempli d'enthousiasme, exalté, en délire, frénétique. » cf à ce sujet : Paul Siblot, « Les *fanatiques* et le discours colonial », *Mots. Les langages du politique* [En ligne], 79 | 2005, mis en ligne le 28 mai 2008, consulté le 23 octobre 2012 URL : <http://mots.revues.org/1388> ; DOI : 10.4000/mots.1388 Je remercie Saïd Bellakhdar pour avoir attiré mon attention sur le lien entre le culte d'Isis et de Cybèle et le fanatisme.

³ Madely Gutwirth *The twilight of the Goddesses – women ad representation in the French revolutionary era*, Rutgers University Press, New Brunswick, New Jersey, 1992 p. 280

⁴ Ibid. p. 281

« fait taire les passions les plus impérieuses et les plus tendres devant l'amour sublime de la Patrie, c'est lui qui a couvert la Nature de charmes, de richesses et de majesté. Tout ce qui est bon est son ouvrage, ou c'est lui-même. Le mal appartient à l'homme dépravé qui opprime ou qui laisse opprimer ses semblables. (...) La liberté et la vertu sont sorties ensemble du sein de la Divinité, l'une ne peut séjourner sans l'autre parmi les hommes.¹ »

Il est le Dieu de la liberté et le père de la nature, dont la sœur est la Raison. On entend la nature dans son cœur : « Homme rentre au sein de ta mère, de la nature entends la voix, que la saine raison t'éclaire, qu'elle dirige tes exploits². (...) La nature dit chaque jour : offre ta vie, à la patrie, et donne ton cœur à l'amour.³ » Celui qui fait le sacrifice suprême « meurt, et son dernier soupir est pour sa mère et sa patrie !⁴ » Robespierre s'adresse ainsi à l'Être Suprême : « Les défenseurs de la Liberté peuvent s'abandonner avec confiance dans ton sein paternel.⁵ » Si tous les Français adoptent ce culte et se conforment aux vertus : « alors nous serons tous heureux, nous ne ferons qu'une famille, nous en écarterons tous ceux qui troublent le bonheur de la vie⁶. » Robespierre se désigne comme le porte-parole de la patrie : « France, ô ma chère Patrie ; permets qu'un de tes enfants, de la Liberté chérie fasse entendre les accents ; et que la Vérité pure, en s'exprimant par ma voix, fasse chérir la Nature, et détester tous les rois.⁷ » Robespierre est donc le premier fils de la patrie, son porte-parole, et le porte parole de la Vérité et de la Liberté...

Dans son rapport du 18 Floréal, Robespierre avait rappelé la nécessité de célébrer les jeunes héros morts pour la patrie, Bara⁸ et Viala⁹. David prévoit d'organiser une fête en leur honneur, qui exalte une France qui connaît (ou doit connaître) le bonheur et la félicité sous le règne de la nature et dans le culte de la patrie, deux mères communes à tous les Français. Dans

¹ *Recueil d'hymnes républicains parus à l'occasion de la fête de l'Être Suprême*, Précédé des Discours de Maximilien Robespierre, Président de la Convention Nationale, au Peuple réuni avec Figure représentant la Montagne, au Champ de la Réunion. 8 juin 1794 20 prairial An II., p. 5

² *ibid.* p. 41

³ *ibid.* p. 72

⁴ *ibid.* p. 81

⁵ *ibid.* p. 9

⁶ *ibid.* p. 18

⁷ *ibid.* p. 21

⁸ François Joseph Bara ((1779-1793) La légende dit que le jeune tambour, pris par les Vendéens, et sommé de crier « Vive le roi ! » serait mort en criant « Vive la République ! ». D'après J. Tulard, J.-F. Fayard, A. Fierro, *Histoire et dictionnaire de la Révolution française*, *op. cit.*

⁹ Joseph Agricola Viala (1780-1793) En juillet 1793, les royalistes insurgés étaient maîtres de la rive gauche de la Durance, et progressaient dans leur marche sur Avignon. Des patriotes décident de couper les câbles qui tenaient les ponts pour les en empêcher, Viala se propose de le faire et est tué par les royalistes. D'après J. Tulard, J.-F. Fayard, A. Fierro, *Histoire et dictionnaire de la Révolution française*, *op. cit.*

ce rapport¹, que la Convention Nationale décide d'insérer au *Bulletin* imprimé et d'envoyer « aux écoles primaires, aux autorités constituées, aux armées, aux sociétés populaires, et distribué au nombre de six exemplaires à chaque membre de la Convention », David affirme que

« la démocratie ne prend conseil que de la nature, à laquelle sans cesse elle ramène les hommes. Son étude est de les rendre bons, de leur faire aimer la justice et l'équité. C'est elle qui leur inspire ce noble désintéressement qui élève leurs âmes et les rend capables d'entreprendre et d'exécuter les plus grandes choses. Sous son règne, toutes les pensées, toutes les actions se rapportent à la Patrie ; mourir pour elle, c'est acquérir l'immortalité ; les sciences et les arts sont encouragés ; ils concourent à l'éducation et au bonheur public ; ils parent la vertu des charmes qui la rendent chère aux mortels, et inspirent l'horreur du crime ; la terre, féconde et généreuse, répand sur son front radieux les trésors que renferme son sein ; elle comble les vœux du laboureur et remplit ses greniers de riches moissons. Sous un ciel aussi pur, sous un gouvernement aussi beau, la mère alors, la mère enfante sans douleurs et sans regrets ; elle bénit sa fécondité, et fait consister sa véritable richesse dans le nombre de ses enfants. Le commerce fleurit à l'ombre de la bonne foi, la sainte égalité plane sur la terre et d'une immense population fait une nombreuse famille. O vérité consolante ! tel est le Français d'aujourd'hui. ... O toi, dont la main puissante étend le ciel comme un voile ; toi qui règles le cours des révolutions, ainsi que celui des saisons, fais disparaître de la face du globe, ou plutôt régénère la terre impie qui donnerait asile au despotisme et s'armerait pour sa querelle...N'épargne, Dieu vengeur, n'épargne que ces femmes, ces enfants, ces vieillards égarés ! n'épargne que l'humble toit du pauvre ; et que le monde entier répète avec nous : Paix aux chaumières ! mort aux tyrans ! »

Lors de la fête, l'on criera que Barra et Viala sont désormais immortels. A la vision idyllique et utopique du règne de la Mère-Nature sur terre sont donc maintenant associées les menaces d'extermination envers les déviants, qu'un Dieu vengeur (l'Être Suprême) doit mettre en œuvre. De fait, dans ses derniers discours, et en particulier dans son discours inaugural sur l'Être Suprême, il s'agit pour Robespierre, selon Pierre Legendre, de faire jouer le « rapport aux dieux. Il s'agit de faire dire aux dieux, à Dieu, ce qui tient la place de l'Autre fabuleux comment l'humanité doit être divisée, en quel sens. *Inaugural*, ce terme qui nous vient de la science des augures – la branche la plus antique du droit romain – implique la reconnaissance d'un lieu de la certitude, la zone divine où ça sait. L'inaugural fonctionne en permanence à

¹ Jacques-Louis David, *Rapport sur la fête héroïque pour les honneurs du Panthéon à décréter aux jeunes Barra et Viala*, Séance du 23 Messidor, an II de la république (11 juillet 1794), *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique de la Convention nationale*. Tome 4 / publié et annotés par M. J. Guillaume, pp. 779 et suiv. La fête prévue pour le 10 Thermidor ne put avoir lieu, puisque le 9 Thermidor, Robespierre et ses amis furent arrêtés.

travers les formulations théâtrales de la mythologie...¹ » Dans ce discours, Robespierre semble ainsi assumer la fonction de l'augure, du porte-parole tout-puissant et infailible des messages divins et transformer sa parole en parole mythique, réverbérant la toute-puissance maternelle archaïque. En faisant un avec la Référence mythique et en abolissant l'écart qui le sépare en tant qu'homme singulier des entités maternelles de la Patrie, de la Liberté et de la Vérité, Robespierre semble avoir transformé en tyrannie « l'univers politique de la représentation² » et avoir effacé la place de l'interprète, en tant qu'il est celui qui maintient l'écart avec la représentation et la Référence.

C'est alors qu'un nouveau maximum défavorable aux pauvres est décrété le 23 juillet et que le 26 juillet (8 Thermidor) Robespierre prononce à la Convention un discours menaçant contre les « traîtres », les « factions », les « fripons »... Tous ceux qui se sentent menacés et refusent la position d'exception que vient de s'attribuer Robespierre s'allient à tous les mécontents, ce qui conduit la journée du 9 Thermidor, c'est-à-dire à l'arrestation et à l'exécution de Robespierre, et des derniers de ses fidèles, Saint-Just, son frère Augustin, Couthon et, Lebas.

Conclusion

Avec la fin et la ruine de l'ordre monarchique, ordre social, mais aussi symbolique et imaginaire, se constitue l'idéal d'un ordre référé à la Nature, allégorie maternelle par excellence³. Le débat et les conflits qui accompagnent la rédaction de la nouvelle Constitution concernent en effet principalement la question de savoir si celle-ci doit se référer ou non aux droits naturels. Les Girondins s'étaient opposés à cette référence, ou bien avaient estimé que c'est à la raison de les définir. Pour Robespierre, qui est un laudateur de Rousseau⁴, la nature se situe non du côté de la raison, mais de la vertu. Même si Saint-Just n'a pas la même lecture de Rousseau que Robespierre, il considère aussi que la loi est l'expression de la nature. La nature, cette mère nourricière et bienveillante, propose un bonheur frugal et paisible. Les relations humaines ont pour modèle celui d'une fusion organique, et Saint-Just va jusqu'à justifier

¹ P. Legendre, *Le désir politique de Dieu*, op. cit. p. 160

² Ibid. p. 310

³ Selon Françoise Brunel, ce furent les Montagnards qui entreprirent de « transformer chaque individu, qui par lui-même est un tout parfait et solitaire, en partie d'un plus grand tout dont cet individu reçoit en quelque sorte sa vie et son être. », cf Les valeurs de la Révolution (pp. 2367-2373) dans Vovelle (Michel), *Dir.*, Bicentenaire de la Révolution française, L'image de la Révolution française, op. cit., p. 2370

⁴ Cf Rousseau : « Avec quelle clarté j'aurais fait voir toutes les contradictions du système social, avec quelle force j'aurais exposé tous les abus de nos institutions, avec quelle simplicité j'aurais démontré que l'homme est bon naturellement et que c'est par ces institutions seules que les hommes deviennent méchants. » Lettre de Rousseau à Malesherbes datée du 12 janvier 1762 in Rousseau-Malesherbes. *Correspondance*, Edition de Barbara de Négroni, Flammarion, Paris, 1991, p. 169

l'inceste. Les sans-culottes se définissent eux-mêmes comme le peuple de la nature, dont le code universel doit « un jour gouverner le monde ». Même le marquis de Sade, qui devient secrétaire d'une section révolutionnaire en 1792, estime que la nature est une mère, mais il en tire des conclusions très particulières, dans la mesure où les êtres humains se doivent de suivre toutes les impulsions de leur nature, et il incite à la satisfaction illimitée des pulsions et à la transgression de tous les tabous. Mais après la chute des Girondins en juin 1793, les droits naturels n'ont plus à être définis par la science ou la raison, et l'interprétation de Robespierre, de Saint-Just et des sans-culottes l'emporte, tout en restant ambiguë et équivoque, et frappée du sceau de l'imaginaire, qui s'exprime dans les fêtes révolutionnaires organisées par David. Dans ces fêtes, les allégories et métaphores maternelles ont une place de choix, alors que l'artiste « présente toujours les femmes comme étrangères à la chose publique.¹ ». Lors de la fête du 10 août 1793, célébrant l'anniversaire de la chute de la royauté et la nouvelle constitution, est mise en scène une allégorie maternelle colossale de la Nature. Elle constitue à la fois l'origine du corps social mais aussi son horizon d'attente en vertu de sa référence à l'universalité des droits naturels. Le socle de la statue d'Isis/Hathor qui la représente porte l'inscription « Nous sommes tous ses enfants », accentuant le caractère inclusif de cette allégorie². A ce temps de l'illusion partagée autour du culte de cette allégorie maternelle toute-puissante de la Nature, mais muette, succède la question de l'interprétation et de savoir qui peuvent être les interprètes et les portes-paroles de cette entité maternelle et imaginaire. A partir de septembre 1793, les sans-culottes soutiennent le mouvement de déchristianisation, une croyance athée, et qui se différencie des conceptions de Robespierre, de Saint-Just et de ceux qui veulent se référer à l'Antiquité. Il ne s'agit plus de vénérer des « mômeries grecques et latines », et les allégories féminines doivent être représentées par une femme bien vivante, car la liberté, la raison, la vérité « sont des parties de nous-mêmes », pour reprendre l'expression utilisée lors de la fête de la Raison à Paris en novembre 1793. L'allégorie de la Nature est ici associée à la Raison, et les philosophes des Lumières sont célébrés par les sans-culottes. Ce nouveau culte doit remplacer le culte catholique, associé au fanatisme. Pour Robespierre ce mouvement de déchristianisation est un

¹ Mona Ozouf, cf *L'homme régénéré, Essais sur la Révolution française*, Editions Gallimard, 1989, p. 162

² Comme je l'ai noté plus haut dans l'introduction, Dan Edelstein rappelle le danger pour ceux et celles qui ne se rallient pas à ce consensus, d'être considérés comme des « ennemis du genre humain ». cf supra. Cette idéalisation massive d'une entité maternelle s'accompagne paradoxalement de l'exclusion des femmes du politique en octobre 1793 avec la fermeture de leurs clubs et sociétés, « au nom de leur faiblesse naturelle, accentuée par le manque d'éducation morale », cf Yannick Ripa, *op. cit.* p. 28. Yvone Knibielher rappelle que la Convention interdit ensuite toutes les sociétés de femmes. Puis au printemps 1794, on leur interdit l'entrée des assemblées politiques. Cf Yvonne Knibielher Catherine Fouquet, *Histoire des mères, op. cit.*

Dans *La Révolution, une occasion manquée ? op. cit.*, Jacques Guilhaumou et Martine Lapied font un point sur l'historiographie concernant la place des femmes dans la Révolution, et constatent l'importance de la présence et de l'action des femmes, malgré la privation de leurs droits politiques. Elles ont tenté d'instaurer une nouvelle manière émancipatrice de penser et d'expérimenter la famille et d'articuler les espaces domestiques et politiques. Le débat est donc loin d'être clos.

piège, car le culte catholique fait selon lui partie du « caractère français », qui espère en une justice transcendante, et l'athéisme serait selon lui de caractère aristocratique et immoral. Il estime ce mouvement inspiré par les « traîtres » qui veulent faire échouer la Révolution, et qui ne peuvent être que financés par des agents de l'étranger. Pour Robespierre et Saint-Just, ces factions doivent donc disparaître. C'est à ce moment-là, au printemps de l'année 1794 que Saint-Just déclare que la Révolution est « glacée ». Lors de la fête de l'Être Suprême le 8 juin 1794, la Nature est représentée comme la prêtresse de l'Être Suprême, sa sœur étant la Raison, et ses filles la Liberté et l'Égalité¹. Robespierre se présente alors comme le seul porte-parole de ces entités, de la patrie et de la Vérité. Ainsi, de la chute de la royauté au 9 Thermidor, les allégories et métaphores maternelles, et tout particulièrement celle de la Nature, dominent les discours et les représentations politiques, leur aspect bienveillant occultant le règne corrélatif de la Terreur. La question de savoir qui est l'interprète et le porte-parole de ces entités maternelles révolutionnaires, dont certaines, comme la liberté, l'égalité et la raison sont subordonnées à la Nature, constitue un enjeu majeur du pouvoir politique révolutionnaire de cette période de la Révolution, et aboutit à l'élimination de Robespierre et de ses partisans, qui s'étaient attribués cette place d'exception².

¹ Une autre métaphore maternelle est également présente : il s'agit de la déesse Astrée. Dan Edelstein, dans *The Terror of Natural Right. Republicanism, the Cult of Nature and the French Revolution*, *op. cit.*, rappelle que Virgile, dans son quatrième Eclogue, prophétise le retour de l'âge d'or après le retour d'Astrée, la déesse de la justice, qui avait fui dans la constellation de la Vierge à la fin de l'âge d'or. En été 1794, Robespierre affirme que le peuple français a rappelé Astrée sur terre. p. 88

² Germaine de Staël estima dans ses *considérations sur la Révolution française*, (Paris, Delaunay, Bossange et Masson, 1818), 2 : 143 que lors de la procession de l'Être Suprême, Robespierre osa être le premier, demandant la prééminence sur ses collègues, et à partir de ce moment, il était perdu. , d'après Marie-Hélène Huet, dans son livre *Mourning Glory : the will of the French Revolution*, University of Pennsylvania Press, USA, 1997, p. 56

CHAPITRE III

DES FILS ÉGAUX DE LA NATURE À NAPOLÉON, LE PREMIER DE TOUS LES FILS DE FRANCE

Les conséquences du 9 Thermidor sont multiples et je reprends ici l'analyse de Florence Gauthier : A partir de cette date «la liberté économique et le droit de propriété illimitée (furent) rétablis le 24 décembre 1794, la Constitution de 1795 supprimait le suffrage universel, rompait avec la philosophie du droit naturel, l'esclavage fut rétabli en 1802, et la monarchie en 1804.¹ » Les allégories et métaphores maternelles référées à la Nature ne sont alors presque plus employées par les hommes politiques au pouvoir. La déesse Isis, associée pendant la première partie de la Révolution à la Nature et à l'égalité devient la déesse Cérès, la déesse de l'agriculture, et par conséquent de la propriété et des propriétaires. Pour les partisans de la conspiration des Egaux, la Nature reste l'allégorie maternelle garantissant l'égalité, alors que les théoriciens de la Contre-Révolution en font un tout autre usage. C'est de l'étude des transformations de l'emploi des allégories et métaphores maternelles que traite la première partie de ce chapitre. A la fin de la Révolution, le Directoire encourage l'émulation et l'amour de la gloire lors des Olympiades dont les lauréats sont considérés comme les champions de la mère-patrie. Une hiérarchie et une compétition semblent s'instaurer entre les fils de la patrie, la question étant dès lors de savoir lequel d'entre eux aura le mieux mérité de la mère-patrie. Boissy d'Anglas, qui en 1794 avait comparé Robespierre à Orphée « enseignant aux hommes les premiers principes de la civilisation et de la morale² », passe du côté des Thermidoriens et promeut cette nouvelle idéologie. Ce sont les « premiers » qui obtiennent les lauriers de la patrie, et Napoléon Bonaparte prend peu à peu cette place, aussi bien au niveau politique qu'imaginaire. La deuxième partie de ce chapitre examinera ainsi comment Napoléon est devenu le premier fils de France et le premier fils de la patrie.

I - Les métaphores et allégories maternelles dans la dernière phase de la Révolution

1. Effacement progressif de la métaphore de la Nature au profit de la patrie et de la République

¹ Florence Gauthier, *op. cit.* p. 50

² J. Tulard, J.-F. Fayard, A Fiero, *Histoire et dictionnaire de la Révolution française, 1789-1799, op. cit.* p. 587

Barère, qui a survécu à Thermidor, écrit en août 1794 un « Rapport et décret sur la réquisition civique des jeunes citoyens pour la défense de la Patrie, présenté au nom du Comité de Salut Public¹ » Dans celui-ci, il rappelle la dette de chacun envers la patrie, qui a donné la liberté :

« La liberté est devenue créancière de tous les citoyens. Les uns lui doivent leur industrie, les autres leur fortune ; ceux-ci leurs conseils, ceux-là leurs bras : tous lui doivent le sang qui coule dans leurs veines. Ainsi donc tous les Français, tous les sexes, tous les âges sont appelés par la patrie à défendre la liberté.² (...) Tous les citoyens sont requis (...) Qui aura le premier l'honneur de voler aux frontières ? Qui concourra le premier à la conquête de la liberté ? Une voix impérieuse, la voix de la nature et de la société, répond : « la jeunesse partira la première ; c'est pour elle que des représentants du peuple ont péri : c'est pour elle que la liberté est fondée ; c'est elle qui doit recueillir les fruits de la révolution ; c'est elle qui a moins de besoins et plus de forces, c'est elle qui a plus de dévouement et moins de liens : la jeunesse française partira la première.³ »

La patrie et la nature, jusque-là les principales allégories maternelles et révolutionnaires exigent donc que la jeunesse soit la première à aller se sacrifier sur les champs de bataille au nom de la liberté. Cette mère-patrie doit néanmoins accomplir ses devoirs de mère envers les nécessiteux : « Les administrations qui élèvent aujourd'hui leur voix en faveur des pauvres auront en main les moyens de les secourir, et le citoyen qui aime foncièrement sa patrie, s'empressera, par le paiement de sa contribution, de remplir ses droits civiques, et de venir au secours des malheureux.⁴ » En effet, « le premier devoir d'une patrie est de nourrir ses enfants.⁵ » Par conséquent, « le Conseil des Cinq-Cents, considérant qu'il est indispensable de prendre promptement une mesure qui assure aux enfants de la patrie les moyens d'existence, déclare qu'il y a urgence.⁶ » La Convention décide alors de distribuer des fonds aux hospices. Après Thermidor, la métaphore maternelle de la Nature tend ainsi peu à peu à s'effacer au profit de la métaphore plus traditionnelle de la patrie, associée à la liberté.

a) La République, une mère, qui accompagne le citoyen de l'école au champ de bataille

¹ Bertrand Barère : *Rapport et décret sur la réquisition civique des jeunes citoyens pour la défense de la Patrie*, présentés au nom du Comité de Salut Public – Convention Nationale, 23 août, An II de la République 1794 15 pages

² *ibid.* p. 5

³ *ibid.* p. 11

⁴ Rapport fait par Delaporte, au Corps législatif, au nom de la commission des hospices, séance du 24 Thermidor, An 6 (Juillet 1798) p. 10-11

⁵ *ibid.* p. 13

⁶ *ibid.* p 14

La République aussi reste une allégorie maternelle, et lorsque Jemmapes est réunie à la France, les habitants de Mons déclarent que

« La République nous reconnaît pour ses enfants ; réjouissons-nous de nous voir adoptés par une mère aussi bonne et aussi puissante, témoignons-lui par nos transports d'allégresse notre vive gratitude ; dévouons-nous à cette grand famille qui nous reçoit dans son sein, mais n'éloignons pas, par une cruelle jalousie, ceux qui ne se rapprochent d'elle qu'avec une sorte de défiance, causée peut-être par le souvenir amer d'une injure reçue (...) Quant à ces méchants qui se ne respirent que le désordre et l'anarchie, qui craignent un gouvernement stable dont la surveillance sévère et la justice impartiale reconnaîtra et punira tous les délits attentatoires au bonheur public, qu'ils tremblent ; mais c'est à la loi seule à en tirer vengeance.¹ »

Cette république doit nourrir de son lait ses enfants grâce à l'instruction, c'est ce que déclare Revellière-Lépeaux, président du directoire exécutif aux Français dans une proclamation devant être affichée dans toutes les communes² :

« Dans une République. (...) l'instruction et la lumière, prêtent au règne de la loi l'appui de leurs talents, ajoutent à sa force le supplément de leur génie. Ils recherchent les vrais principes des mœurs et de la liberté, ils les inspirent, les propagent ; ils apprennent aux citoyens à s'aimer davantage entre eux, et à mieux aimer la Patrie. C'est là que doit fleurir l'instruction publique : cette source vivifiante coule comme un lait pur dans toutes les parties de la société ; tous les parents s'empressent d'envoyer leurs enfants s'y abreuver et s'en nourrir. »

Comme Robespierre, Revellière-Lépeaux affirme que « La base des Républiques, leur essence, c'est la vertu³. » Cependant, contrairement à Robespierre, la morale doit se trouver associée à la philosophie. En ce qui concerne l'instruction à donner aux enfants, Bourdon de l'Oise, président de séance à l'Assemblée, adversaire des Montagnards, demande aux législateurs de préparer « constamment, et par la sagesse de vos lois, le seul règne de la philosophie, le seul empire de la morale.⁴ »

Pour Lucien Bonaparte, la République doit être une mère, comme la patrie :

¹ 1^{er} Brumaire, An IV 23 octobre 1795 Réunion de Jemmapes, publié en la commune de Mons, le 13 vendémiaire (*Gazette / Moniteur Universel*), N° 49 p. 122

² 9 juillet 1797 / 23 Fructidor An V de la République française, une et indivisible, Proclamation du directoire exécutif aux Français, Revellière-Lépeaux, président, p. 4-7

³ *ibid.* p 6

⁴ N° 156 du 6 Ventôse An III 24 Février 1795 Séance du 3 ventôse Présidence de Bourdon de l'Oise p. 639

« La livrée de la misère ou de la servitude couvrirait les fils de nos guerriers, et l'incorrigible royaliste les voyant avec complaisance, sourirait de plaisir, et dirait aux citoyens : « Allez verser votre sang pour cette République fertile en promesses, (...) vos enfants, secourus quelques années, finiront par demander l'aumône... (...) Non, représentants du peuple, vous ne pouvez pas ainsi délaisser les orphelins à quatorze ans. C'est à cet âge où la misère amène après elle tous les vices, où le caractère se forme, où les passions se déploient, que vos soins paternels doivent veiller sur les enfants de la patrie jusqu'à ce qu'ils puissent suivre l'impulsion de leurs cœurs généreux, et se rendre dignes du nom qu'ils portent avec orgueil. La République doit les mener par la main, du berceau au champ de bataille à la tombe ; la vie de ces enfants généreux ne sera qu'une suite de services rendus à cette patrie qui leur aura servi de mère... Alors le guerrier mourant fermera les yeux sans inquiétude sur le sort de son fils : il saura que la patrie l'adopte, et qu'elle prend soin de lui jusqu'à ce qu'il puisse s'enrôler ; il mourra avec l'espérance que son fils marchant bientôt sur ses traces le surpassera peut-être, et que son nom, répété mille fois par la renommée, revivra bientôt plus glorieux... Sentiment sublime de la gloire, émanation de la divinité, tu consoleras le guerrier mourant au champ d'honneur, qui, sans inquiétude pour sa famille, et inquiet encore pour la patrie, demandera, à son dernier moment, si la victoire est restée fidèle aux drapeaux de la République.¹ »

b) Les fêtes civiques et les nouveaux champions de la mère-patrie.

Un projet présenté à la Convention reprend les projets de fêtes qui avaient été organisées jusque-là par David. Les fêtes doivent promouvoir l'amour de la mère-patrie et de la République, et doivent être organisées sur le modèle de Sparte « où l'on honore la nature et la vertu. (...) C'est surtout dans les emblèmes des arts et métiers qui nourrissent la Patrie, dans ceux des armes qui la défendent, que nous devons nous attacher à prendre ces décorations patriotiques ; qu'elles soient seules un spectacle touchant pour le Peuple !² » Des compétitions sportives (nommées « exercices physiques »), des banquets organisés en pleine nature, doivent encourager le génie et le talent. Comme pendant la période précédant le 9 Thermidor, les vertus sont mises en valeur, tout comme la régénération du peuple français. La Convention ordonne l'impression du rapport et du projet de décret. Boissy d'Anglas³ reproche à l'Assemblée Constituante de n'avoir rien

¹ Rapport fait par Lucien Bonaparte au nom d'une commission spéciale, sur les secours à accorder aux veuves et enfants des militaires et employés publics des armées de terre et de mer, séance du 6 thermidor an 6 (Juillet 1798) au conseil des Cinq-cents, p. 7-8

² N° 142, 22 pluviôse, An III, 10 février 1795 p. 582 Proposition de Eschossieriaux le jeune au nom du comité d'instruction publique dans la séance du 17 pluviôse sur les fêtes nationales.

³ N° 285 1795 Tome II *Moniteur*

fait pour l'éducation avec comme conséquence que « pendant que les échafauds étaient inondés du sang des victimes, tous les monuments des beaux arts, tous les dépôts de la science, tous les sanctuaires des lettres, étaient en proie à l'incendie et à la dévastation des tyrans. Ces féroces ennemis de l'humanité ne consentaient sans doute à laisser éclairer momentanément leurs forfaits par la lueur des bibliothèques incendiées, que parce qu'ils espéraient que les ténèbres de l'ignorance n'en deviendraient que plus épaisses.¹ »

Il en appelle aux représentants de la nouvelle assemblée :

« Législateurs d'une grande Nation, vous qui voulez fonder votre ouvrage sur la première de toutes les vertus, la justice, comme sur le plus doux de tous les sentiments, la fraternité, vous placerez dans vos institutions tout ce qui peut rappeler le plus efficacement les hommes aux charmes de la fraternité et aux devoirs de la justice : vous saurez, par des fêtes nationales, rapprocher les citoyens dans leurs plaisirs, pour qu'ils s'en aiment davantage et qu'ils s'accoutument à se rapprocher aussi dans leurs peines : vous les unirez dans les jouissances communes, afin qu'ils s'accoutument à sentir qu'il n'y a de vrai bien que celui qu'on partage, et de bonheur que celui qui peut être également goûté par tous : vous dirigerez ces solennités vers tout ce qui peut rendre les hommes meilleurs. »

Il faut récompenser toutes les vertus qui peuvent être présentées comme des modèles, et promouvoir : « L'amour de la gloire et ses vertus paisibles, le dévouement pour la Patrie, l'attachement aux devoirs privés² » qui sont les bases d'un gouvernement républicain. De fait, le Directoire encourage le mérite, l'émulation, la compétition. Les premières Olympiades de la République ont lieu en 1796, 1797 et 1798, en hommage à l'Antiquité et dédiées à la paix et à la prospérité. Lors de la fête célébrant la fondation de la République le 9 Fructidor An VI (26 août 1798),³ des temples dédiés à l'industrie sont édifiés et des courses de chars vers l'Autel de la Patrie, des joutes, des courses à pied, à cheval sont organisées, des trophées aux arts, aux sciences sont distribués... C'est à qui sera le champion de la patrie et de la République. Si le vocabulaire et les valeurs (les vertus) restent les mêmes qu'avant le 9 Thermidor, la compétition qui instaure une hiérarchie et ne se réfère plus à l'égalité, fait son apparition officielle.

2. La transformation de la déesse Isis en Cérès, la déesse des propriétaires

¹ *ibid.* p. 1147

² *ibid.* p. 1147

³ François de Neufchâteau : pour la fête célébrant la fondation de la République le 9 Fructidor An VI (26 août 1798),

a) Les insurrections populaires d'avril et mai 1795 (12 germinal et 1-4 prairial)

Cependant, le réel des difficultés de la vie matérielle vient interrompre les discours de l'Assemblée le 12 germinal (1^{er} avril 1795) et la foule (surtout des femmes) réclame du pain et la Constitution de 1793 à l'Assemblée. L'insurrection populaire qui a lieu à Paris est alors réprimée par Pichegru, à la tête de la Garde nationale. Dix jours plus tard, un décret désarmant les sections est publié. Le jacobin Jeanbon Saint-André interpelle les membres de l'Assemblée : « Je vous le répète, Citoyens, pour rattacher tous les liens du système social, pour rétablir le crédit des assignats, pour raviver le commerce, ramener l'abondance, il faut que, sans délai, vous organisiez le gouvernement républicain, et *que vous forciez tout le monde à croire à la République*¹. » La Convention nationale déclare alors aux citoyens de Paris qu'elle « emploie tous ses instants à satisfaire à vos besoins ; si elle accomplit un devoir en partageant vos souffrances, elle satisfera le vœu le plus ardent de son amour pour le Peuple, en ramenant parmi vous l'abondance et le bonheur. »² Cependant, le peuple persiste à demander ses droits et l'application de la Constitution de 1793 :

« Considérant que l'insurrection est pour tout un Peuple et pour chaque portion d'un Peuple opprimé, le plus sacré des droits, le plus indispensable des devoirs, un besoin de première nécessité (...) les citoyens et les citoyennes de Paris se porteront en masse à la Convention pour lui demander : « du pain, l'abolition du gouvernement révolutionnaire dont chaque faction abuse tout à tour pour ruiner, pour affamer et pour asservir le Peuple, pour demander à la Convention nationale, la proclamation et l'établissement, sur le champ, de la constitution démocratique de 1793³ »

Sont demandées également la destitution du gouvernement, la mise en liberté des citoyens détenus pour avoir demandé du pain, et la convocation d'assemblées primaires... Une députation de la section de Bonconseil est admise à la barre et l'orateur affirme que

« si c'est une vertu de savoir souffrir avec les maux qui sont sans remède, ce serait outrager la Nature et la raison que de supporter plus longtemps, sans aucun adoucissement, ceux que l'on peut aisément guérir. La plupart des denrées sont presque aussi abondantes qu'elles l'étaient les années dernières, et cependant une cupidité effrénée en a fait centupler les prix (...) Les Jacobins se gorgeaient de notre sang au

¹ P. 794 N° 195, 15 Germinal An III, 4 Avril 1795. p. 794, souligné par moi.

² Déclaration de la Convention nationale aux citoyens de Paris N° 243 3 prairial an III / 22 mai 1795, p. 796

³ *Moniteur universel (Gazette nationale)*, N° 243 3 prairial an III / 22 mai 1795, p. 385

nom de la liberté, et c'est au nom de la liberté que de nouveaux vampires s'engraissent de notre substance et de nos larmes. Nouveaux Tantales, nous expirons à chaque minute de besoin et d'inanition au milieu de l'abondance.¹. »

La Convention affirme qu'elle fait de son mieux pour soulager le peuple, qu'il faut prendre garde aux manœuvres des ennemis de la révolution, car ces insurrections populaires sont interprétées comme des manœuvres des royalistes et des prêtres insermentés pour faire échouer la révolution. Cependant, les femmes continuent de réclamer du pain et se moquent ouvertement des députés. La foule pénètre alors dans la salle des députés, Boissy, le président, reste calme, on lui montre la tête de Féraud, un député qui avait tenté une médiation et qui vient d'être exécuté par la foule. Des décisions sont alors prises avec le peuple et les députés en ce qui concerne la libération des citoyens emprisonnés, la réquisition de farine, l'interdiction de faire des brioches et des pâtés. Les jours suivants, les députés qualifient les insurgés de « barbares », de « scélérats », de « brigands ² ». Les décrets pris pendant l'insurrection sont annulés, sauf celui concernant le pain et la farine. De plus, plus aucune femme ne pourra être admise dans les tribunes de la salle « sans la compagnie d'un citoyen dûment identifié », et les femmes « étant, par leur état, naturellement ³ » exclues des assemblées politiques, ne pourront plus faire partie des assemblées de section. Plusieurs députés sont arrêtés, et plusieurs chefs des insurgés sont exécutés.

b) La fin des droits naturels et la métamorphose de l'allégorie maternelle de la Nature

C'est dans ce contexte qu'est rédigée la Constitution de l'An III, et Boissy d'Anglas prononce le 5 messidor de An II (23 juin 1795) un discours préliminaire au projet de constitution pour la République française.⁴ Ce discours très important révèle la révolution qui vient de s'opérer en ce qui concerne les droits naturels et l'égalité. L'allégorie maternelle de la nature prend également une toute autre signification. En ce qui concerne l'égalité, Boissy affirme ainsi que

« l'égalité civile, en effet, voilà tout ce que l'homme raisonnable peut exiger. L'égalité absolue est une chimère ; pour qu'elle pût exister, il faudrait qu'il existât une égalité entière dans l'esprit, la vertu, la force physique, l'éducation, la fortune de tous les

¹ p. 986

² *Ibid.* N° 246 6 prairial, 25 mai

³ *Moniteur universel (Gazette nationale)*, N° 249, 9 prairial, 28 mai 1795 p. 1006

⁴ Boissy d'Anglas : *Discours préliminaire au projet de constitution pour la République française* prononcé par Boissy d'Anglas au nom de la commission des onze, dans la séance du 5 messidor, An II (23 juin 1795) *Moniteur* N° 281 11 messidor, An III, 29 juin 1795 N° 282

hommes. (...) Nous devons être gouvernés par les meilleurs, les meilleurs sont les plus instruits et les plus intéressés au maintien des lois : or, à bien peu d'exceptions près, vous ne trouvez de pareils hommes que parmi ceux qui, possédant une propriété, sont attachés au pays qui la contient, aux lois qui la protègent, à la tranquillité qui la conserve, et qui doivent à cette propriété et à l'aisance qu'elle donne, l'éducation qui les a rendus propres à discuter avec sagacité et justesse les avantages et les inconvénients des lois qui fixent le sort de leur Patrie. L'homme sans propriété, au contraire, a besoin d'un effort constant de vertu pour s'intéresser à l'ordre qui ne lui conserve rien, et pour s'opposer aux mouvements qui lui donnent quelques espérances (...) Un pays gouverné par les propriétaires est dans l'ordre social ; celui où les non-propriétaires gouvernent, est dans l'état de nature. Les anciens l'ont ainsi consacré dans leurs brillantes allégories, lorsqu'ils ont dit que *Cérès, qui était la déesse de l'agriculture et par conséquent des propriétés, avait la première bâti des villes, organisé les sociétés, et donné des lois aux Peuples*.¹ (...) Un homme n'est vraiment libre en effet que lorsqu'il a dans son propre travail les moyens de subvenir à son existence ; un homme n'est vraiment indépendant que lorsqu'il n'a besoin de personne pour l'éclairer sur ses devoirs et pour transmettre ses idées². »

Pour Boissy, seuls les hommes expérimentés sont en mesure d'assumer les responsabilités politiques. Il ne croit plus aux idées religieuses, qui ont besoin « de l'appui du temps », ni en l'éducation du peuple pour faire respecter les lois, mais en la sagesse, ce qui doit entraîner selon lui la division du corps législatif en deux corps. La constitution de l'An III n'évoque plus de droits naturels, mais seulement les « droits de l'homme en société », qui sont « la liberté, l'égalité, la sûreté et la propriété » L'égalité consiste « en ce que la loi est la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse – l'égalité n'admet aucune distinction de naissance, aucune hérédité de pouvoir », alors que la constitution de 1793 stipulait que tous les hommes « sont égaux par la nature et devant la loi. »

c) La religion « théophilanthropique »

Boissy d'Anglas affirme ne plus croire que les idées religieuses puissent permettre de faire respecter la loi et l'ordre, mais le Directoire soutient le projet du libraire franc-maçon Chemin-Dupontès pour la propagation de la religion « théophilanthropique » qui doit proposer une alternative aux cultes révolutionnaires précédents. Ce culte apparaît en janvier 1797 et il commence à être bien implanté à la fin de l'année 1798. Parmi ses adeptes figurent Bernardin de

¹ C'est moi qui souligne.

² Ibid. p. 1136

Saint-Pierre, Daunou, Sébastien Mercier, Thomas Paine... Le gouvernement subventionne son journal *L'Ami des théophilanthropes* puis retire progressivement son appui après le mois de mai 1798, car il le considère comme trop proche des Jacobins. Il est alors remplacé par le culte décadaire que Napoléon interdit en octobre 1801. Dans les différentes publications de Chemin-Dupontès : *L'instruction élémentaire sur la morale religieuse*, (1797), *Le Code de religion et de morale naturelles à l'usage des adorateurs de Dieu et amis des hommes*, (1798), *La Morale des sages de tous les pays et de tous les siècles, ou Collection épurée des moralistes anciens et modernes* (1798-1799) Dieu est représenté par une instance impersonnelle. On le remercie : « Père de la nature, je bénis tes bienfaits, je te remercie de tes dons. J'admire le bel ordre de choses que tu as établi dans ta sagesse, et que tu maintiens par ta providence, et je me sou mets pour toujours à cet ordre universel.¹ » Ce sont le père de famille et ses enfants qui invoquent le *Père de la nature*² mais on ne sait pas où sont passées les femmes. La nature a un visage champêtre et nourrit tout son monde : « La nature, après nous avoir ranimés par les plaisirs du printemps, s'occupe sans relâche, pendant cette saison, à nous procurer ce qui peut satisfaire nos sens, faciliter notre subsistance, remplir nos besoins, réveiller dans nos cœurs des sentiments de reconnaissance.³ » Quant à la patrie, c'est « la nourrice des grands cœurs, source des talents, du génie, mère des vertus et des mœurs !⁴ » etc.. L'exaltation de la nature, de ses lois et des droits naturels a cédé la place au paysage bucolique des campagnes françaises, et à Cérès, la déesse des propriétaires. Cependant, il existe encore quelques poches de résistance, et des hommes qui se réfèrent encore à la nature de l'égalité.

3. Du manifeste de *Dame nature* à l'Assemblée nationale à la conspiration des Egaux

Gracchus Babeuf⁵ et le babouvisme sont considérés comme « le premier exemple de communisme appliqué, à la fois comme idéologie et comme action révolutionnaire.⁶ » Morelly est un de ses maîtres à penser et Babeuf doit à sa fréquentation des sections « l'idée d'articuler ses aspirations communistes à une pratique révolutionnaire de type nouveau : l'organisation du

¹ J.-B. Chemin-Dupontès *Le Code de religion et de morale naturelles à l'usage des adorateurs de Dieu et amis des hommes*, (1798), p. 17

² Ibid. p. 413

³ Ibid. p. 234

⁴ Ibid. p. 135

⁵ Note biographique : François, Noël, dit Gracchus Babeuf, (1760-1797) D'abord clerc chez un commissaire terrier, puis lui-même commissaire terrier, Il se lie avec Sylvain Maréchal, écrit le *Cadastré perpétuel* qui prône la redistribution des terres. Il décide de passer à l'action en octobre 1795, un « directoire secret de salut public » est constitué en mars 1796 qui veut révolutionner le peuple avec des tracts et des placards. Babeuf est arrêté avec 50 autres activistes. Babeuf est arrêté en mai 1796 et guillotiné peu après. D'après J. Tulard, J.-F. Fayard, A. Fierro, *Histoire et dictionnaire de la Révolution française*, op. cit. et Michel Winock, *Le socialisme en France et en Europe, XIX^e-XX^e siècle*, Editions du Seuil, 1992

⁶ Michel Winock, op. cit. p. 25

coup de force par le parti clandestin.¹ » La propagande et la préparation de l'insurrection constituent les piliers de sa méthode révolutionnaire. Avec ses partisans, il fonde le Club du Panthéon, et un journal, le *Tribun du peuple*. En 1796 Babeuf et ses partisans sont dénoncés et finalement arrêtés, Babeuf est guillotiné en 1797. Le babouvisme influencera Blanqui, Marx et Lénine.

On retrouve déjà dans l'iconographie révolutionnaire des tableaux représentant l'égalité sous une forme allégorique, c'est-à-dire d'une femme assise s'appuyant sur une ou des statues multimamias à l'antique.² La glorification de la nature maternelle est aussi reprise par Sylvain Maréchal,³ Après une formation d'avocat il se consacre à la littérature et devient publiciste. Comme Bonneville, il est franc-maçon et un fervent adepte des idées de Rousseau, Mably et Morelly. Il est lié avec Gracchus Babeuf, il participe à la conjuration des Égaux, à la rédaction du *Manifeste des Égaux*, et peut aussi être considéré comme l'un des précurseurs d'un communisme agraire. C'est en 1791 qu'il publie un pamphlet où Dame Nature apostrophe ainsi les représentants du peuple à l'Assemblée Nationale :

« Qu'on se taise un moment ! J'ai deux mots à vous dire, enfants ! Ecoutez votre mère ; laissez parler la nature. (..) Vingt-cinq millions d'hommes (..) vous demandent à grands cris un code nouveau, et vous avez eu le courage de le leur promettre. Que n'aviez-vous plutôt le bon esprit de les renvoyer pardevers (sic) moi, en leur disant : Frères, n'avez-vous pas les lois de la nature ? Et pourrions-nous jamais faire mieux qu'elle ? Enfants ! vous faites une mauvaise besogne. L'édifice que vous élevez à grands frais en impose à une vue courte ; mais je vous avertis, vous bâtissez sur le sable. »⁴

Dame Nature proteste contre la séparation entre les riches et les pauvres, reproche aux députés d'accumuler des lois et des décrets inutiles, en effet :

« Pour rendre vingt-cinq millions d'hommes heureux et bons ; il ne faut que de l'instinct...(..) C'est pour avoir méprisé l'instinct, cette première faculté de l'homme, que vous vous trouvez réduits aux extrémités où je vous vois. L'instinct est la borne au-delà de laquelle je vous ai défendu d'aller, sous peine du malheur. Rentrez dans les

¹ *ibid.* p. 25

² Madely Gutwirth *The twilight of the Goddesses – women ad representation in the French revolutionary era*, Rutgers University Press, New Brunswick, New Jersey, 1992, p. 363

³ Note biographique : Sylvain Maréchal, (1750-1803) tenté d'abord par les études de droit, il préfère s'adonner à la littérature et obtient un poste à la Bibliothèque Mazarine. Il s'engage activement pendant la Révolution avec les sans-culottes, et participe à la conspiration des Égaux de Gracchus Babeuf, dont il rédige le Manifeste des Égaux. Il parvient à échapper aux poursuites.

⁴ Sylvain Maréchal, *Dame Nature à la barre de l'Assemblée Nationale*, Paris, Chez les Marchands de Nouveautés 1791, 46 pages, <http://humanities.uchicago.edu/images/DN/dm1.html> p. 1-2

limites que le doigt de la nature vous a tracées. Pour devenir libres, subissez le joug de l'instinct, le seul que vous devez porter. Et où en seriez-vous, si l'instinct, que vous avez pris à tâche de contrarier par toutes vos institutions bizarres, n'avait pris le dessus malgré vous-mêmes, et ne vous évitait encore tous les jours et à votre insu, maintes chutes et maintes bévues ? ¹ »

Elle leur reproche leur suffisance :

« Enfants mal élevés ! vous croyez en savoir plus long que votre mère. (...) Quand après tant de siècles d'erreurs je vis 25 millions d'hommes se rassembler pour procéder, de concert, à la destruction totale des préjugés, dont ils sentaient enfin tout le poids, je respirai un peu, et me dis : Enfin, les voilà qui reprennent leur énergie primitive ; ils vont sans doute faire main basse sur toutes ces conventions sociales dont ils s'étaient rendus esclaves. Mon règne enfin va recommencer. Hélas ! je ne le prévis que trop. Ce n'est pas encore pour cette fois. ² »

Elle leur reproche aussi de vouloir perfectionner l'espèce humaine. Cela a des bornes et ne doit pas dégénérer en « caprice ». Elle affirme que « l'homme brut, à peine sorti de mes mains, est un extrême. L'homme civilisé est un autre extrême : l'homme, dans sa famille, se trouve placé à ce juste milieu, où l'on rencontre l'innocence et la félicité.³ Mais ils ont aussi

« défiguré mon ouvrage ! qu'il y a loin de ce que vous êtes, de ce que vous prétendez être un jour, à ce que vous auriez dû toujours être ! (...) Vous auriez dû mieux étudier mon plan et votre caractère. En me consultant, votre gloire se fût associée à la mienne ; et vos établissements, étayés des miens, eussent duré autant qu'eux. (..) Il n'y a que les œuvres de la nature auxquelles on n'ajoute rien, desquelles on ne retranche rien. ⁴ »

Dame Nature déprécie tout ce qu'ils ont fait :

« Si vous saviez combien tout ce qui sort de vos étroits cerveaux est petit devant la vaste conception de la nature ! (...) Si vous saviez combien vos décrets sont pitoyables, comparés aux lois de la nature ! (...) En me consultant, vous vous seriez familiarisés avec ces formes simples et imposantes dont la nature revêt tout ce qui sort de ses mains. ⁵ »

¹ *ibid.*, p. 5

² *ibid.*, p. 6

³ *ibid.*, p. 10

⁴ *ibid.*, p. 12

⁵ *ibid.*, p. 14

Il faut que les être humains suivent les préceptes de leur mère :

« Ma main prévoyante ne se lasse pas de répandre sur vous et vos commentants (sic) mes bienfaits quotidiens. Tandis que vous vous épuisez en parole stériles, moi, puissante en œuvre, je veille à votre conservation. Enfants ! Imitiez votre mère, (...) Abandonnez le système social, et tenez-vous à l'ordre naturel, vos décrets auront le sort de tout ce qui émane du cerveau exalté des hommes. Il n'y a que ce qui est *sanctionné* par la nature qui puisse avoir des suites durables. ¹ »

Ils ne peuvent rien faire de mieux que ce que fait la nature :

« Je vous en préviens, et je ne saurais trop vous le répéter. Les décrets de l'assemblée nationale passeront, les lois de la nature dureront éternellement. Vous avez beau imaginer : toutes vos combinaisons politiques ne rendront pas les hommes en société meilleurs et plus heureux, vous voulez plus que ne peut la nature. (..) Graves législateurs ! Pourquoi, seuls, vous affranchissez-vous de cet hommage que les arts rendent journallement à la nature ? Plus qu'aux artistes, il vous importait de m'observer, de m'étudier, de me copier même... Ne rougissez pas de ce mot. Les copistes fidèles de la nature sont les originaux sublimes de la société. ² (...) L'image quotidienne des beautés de la nature vous aurait pénétrés de mes principes de simplicité et d'ordre, de justice et de grandeur. Votre législation ne porte pas encore tous ces caractères. »

Elle les exhorte à prendre « sérieusement le parti de revenir à (elle), et de n'adopter pour code que celui de la nature ! » ³ Sinon, une crise nouvelle va survenir et ruiner leurs efforts. Seule compte la piété filiale qui « est la seule religion qui convienne aux hommes. » ⁴ Il faut rétablir l'égalité, la liberté : . « Il faut que vous le sachiez, la liberté et la nature sont deux inséparables ; on ne peut rien obtenir de l'une sans plaire à l'autre : elles ne veulent qu'un seul et même autel. » ⁵ Dame Nature conclut en expliquant que « rien n'est moins compliqué que ce régime naturel de l'espèce humaine ; il tient le juste milieu entre l'état sauvage et l'état civil, entre l'homme à peine encore ébauché, et l'homme dégénéré déjà. L'homme n'est destiné qu'à être époux, père, fils, frère, et ami. » ⁶ Comme la plupart du temps dans ces discours, les femmes sont passées sous silence. Les relations humaines des hommes sont subordonnées aux

¹ *ibid.*, p. 15-16

² *Ibid.*, p. 18

³ *ibid.*, p. 19-20

⁴ *ibid.*, p. 22

⁵ *ibid.*, p. 34

⁶ *ibid.*, p. 45

« relations » entre l'entité maternelle, ici la Nature, avec ses « enfants », et sont celles d'une mère avec son ou ses fils.

Dans le « *Manifeste des Egaux* », rédigé par Sylvain Maréchal, qui avait publié le manifeste socialiste *Dame Nature à l'Assemblée nationale*, l'égalité est présentée comme le « premier vœu de la nature, premier besoin de l'homme et principal nœud de toute association légitime. » Les auteurs du manifeste semblent ainsi répondre à Boissy d'Anglas qui prétend que l'égalité de fait n'est qu'une « chimère ». Mais les Egaux affirment se référer quant à eux à l'« ordre des choses le plus naturel qu'on puisse imaginer », et concluent le manifeste en incitant les « familles gémissantes » à venir s'asseoir à la « table commune dressée par la nature pour tous ses enfants. » C'est aussi en 1796 que le discours monarchiste se réfère également à la nature et à la monarchie présentées comme des allégories maternelles.

4. Les allégories maternelles et l'idéologie monarchiste du vicomte de Bonald

Les royalistes aussi utilisent différentes métaphores et allégories maternelles, dont celles de la nature. Le vicomte Louis Gabriel Ambroise de Bonald¹ (1754-1840), s'engage tout d'abord au côté des révolutionnaires et devient président de l'Assemblée départementale de l'Aveyron, mais la constitution civile du clergé le mène à rompre avec la Révolution. En exil, il écrit et publie en 1796 sa *Théorie du pouvoir politique et religieux dans la société civile démontrée par le raisonnement et par l'histoire*. Pour lui, « ce n'est pas à l'homme de constituer la société, mais c'est à la société de constituer l'homme.² » L'autorité ne peut venir que de Dieu car l'ordre naturel est fondé en Dieu. En effet, « la Révélation originaire pourvoit l'homme social d'une législation primitive. »³ » Bonald réfute ici la conception du droit naturel hérité de la Révolution. Sous la Restauration, il sera qualifié d'oracle des Ultras et sa théorie sera reprise et réaménagée par Maurras et l'Action française, et reste une référence de nos jours dans les milieux intellectuels se réclamant de la contre-révolution⁴. Dans cet ouvrage l'on retrouve

¹ Note biographique : Louis Gabriel Ambroise de Bonald (1754-1840), se rend après cet épisode à l'armée de Condé pour laquelle il sert jusqu'en 1795. Il s'établit ensuite en Suisse où il rédige la *Théorie du pouvoir politique et religieux dans la société civile démontrée par le raisonnement et par l'histoire*. Il revient ensuite en France en 1797 où il vit en clandestinité, jusqu'à sa radiation de la liste des émigrés en 1802. Il est l'auteur de nombreux ouvrages, et il est nommé au Grand Conseil de l'Université en 1810, il devient député, ministre d'Etat, pair de France et académicien sous la Restauration, Après la chute de Charles X, il quitte la vie politique, et continue à écrire et à publier. Ses œuvres complètes ont été publiées trois fois au XIX^e siècle. D'après J. Tulard, J.-F. Fayard, A. Fierro, *Histoire et dictionnaire de la Révolution française*, op. cit et Jean-Clément Martin, (Dir) *Dictionnaire de la contre-révolution*, Perrin, 2011.

² Pascal Ory, (Dir) *Nouvelle histoire des idées politiques, postface de René Rémond*, Hachette 1987, p. 170

³ Jean-Clément Martin, *op. cit.* p. 104

⁴ *ibid.* p. 105

plusieurs allégories maternelles : la nature, la monarchie ou bien encore la République. C'est à l'aide de ces allégories que Bonald vient à expliquer son système de pensée :

« La nature, qui connaît l'homme et sa volonté dépravée, lui ôte, dans la société constituée, l'exercice de sa volonté ; mais elle laisse à ses actions indifférentes toute leur liberté naturelle. S'il en abuse, il n'en doit compte qu'à la religion ; elle seule peut l'en punir, parce que son action commence là où finit l'action du gouvernement. L'homme, dans la monarchie, est comme un enfant plein de vie et de santé dont une mère sage éloigne prudemment tous les objets avec lesquels il pourrait se blesser ; et l'abandonnant ensuite à son humeur vive et folâtre, elle sourit à ses jeux, et voit avec complaisance se développer son génie inventif et ses forces naissantes. *Les législateurs*, au contraire, commencent par méconnaître l'homme : ils lui supposent une volonté naturellement dirigée vers le bien, et ils lui en laissent l'exercice. Bientôt, pour réparer leur erreur, ils sont obligés de multiplier autour de lui les petites lois et les petites précautions ; ils lui ôtent la liberté de ses actions naturelles pour lui laisser la licence de ses volontés politiques ; ils ont pris la place de la nature dans leurs institutions, ils prennent dans leurs règlements la place de la religion. Ainsi, à Sparte, le législateur avait prescrit un mauvais ragoût pour forcer le citoyen à être sobre ; ainsi, dans quelques républiques modernes, la loi défend d'entrer ou de sortir de la ville pendant les offices divins, pour forcer le citoyen à être religieux ; ainsi dans le plus grand nombre des sociétés non constituées, les lois prohibent le libre emploi de ses richesses, pour forcer le citoyen à être modéré. L'homme, dans les républiques, est un enfant mutin à qui une nourrice, également faible et craintive, n'ose rien ôter de ce qui peut lui nuire, rien permettre de ce qui peut l'amuser ; tantôt elle satisfait ses volontés les plus désordonnées, tantôt elle contrarie ses goûts les plus innocents. D'une main, elle lui présente les aliments les plus nuisibles, et le flatte de peur qu'il ne s'irrite ; de l'autre, elle le tient par les lisières, et, de peur qu'il ne tombe, l'empêche de marcher. ¹ »

Dans une note de bas de page, Bonald se pose la question de savoir pourquoi

« les peuples des pays envahis par les armées de la *Convention*, dans la Belgique, la Hollande et l'Allemagne, étaient les peuples les plus heureux de l'Europe (...) et cependant ils ont reçu en beaucoup d'endroits leurs oppresseurs à bras ouverts. D'où viennent ces germes de révolution, c'est-à-dire de corruption et de mort ? Croit-on que les révolutions soient dans l'intention de la nature, de cette sage et bonne mère, qui veut la conservation de l'homme physique et moral, et la durée des sociétés ? Non, le père de l'homme et de la société, l'auteur de la nature veut que les peuples soient heureux, et le

¹ Vte L.G-A. de Bonald : *Théorie du pouvoir politique et religieux dans la société civile démontrée par le raisonnement et par l'histoire*, Tome 1 p. 155-156 dans « *Œuvres* », Tome XIII, 1843

pouvoir utile, or, pour que le peuple soit heureux il ne faut pas qu'il soit *pouvoir* ; pour que le *pouvoir* soit utile, ne faut pas qu'il soit peuple. (...) C'est au contraire, la liberté qui est tranquille, et la servitude qui est orageuse, parce que tout ce qui est bien pour l'homme est dans la nature de la société. La liberté sociale, la seule qui puisse convenir à l'homme en société, se trouve avec la tranquillité dans la monarchie, parce que la monarchie est le gouvernement de la nature : au contraire, dans la république je vois le plus grand nombre dans la servitude, parce que je vois, contre les volontés de la nature, quelques-uns exerçant leur *pouvoir* particulier, et celui des autres, d'où il résulte le trouble et la confusion pour tous. Il est à remarquer que nos anciens, qui vivaient au sein des républiques ne nous parlent que du tumulte et de la déraison des assemblées populaires, et que les modernes qui vivent tranquillement sous des monarchies modérées, et qui leur doivent jusqu'à la liberté d'en attaquer les principes, soupirent après le gouvernement républicain.¹ »

Dans son *Essai analytique sur les lois naturelles de l'ordre social, ou Du pouvoir, du ministre et du sujet dans la société*, Bonald affirme par ailleurs que le mot « peuple » a sa racine « dans le mot *populare*, ravager, dévaster ; et delà vient que dans le grec, *multitude* est synonyme de *mauvais*, de *méchant*.² »

Il ressort de tout cela que Bonald oppose deux entités allégoriques maternelles alliées, la nature et la monarchie, à l'allégorie également maternelle de la République. La nature sait que l'homme n'est pas bon, et le laisse faire tant qu'il ne nuit pas à sa conservation, ni à celle des sociétés. Elle sait également que pour que le peuple soit heureux, il ne doit pas détenir le pouvoir. La monarchie est le gouvernement de la nature, et elle est une mère bienfaitrice, qui sait également ce qui est bon pour l'homme, elle promeut sa créativité et son développement. Si l'homme déroge à ce que lui prescrit la monarchie, c'est à la religion de le punir. Par contre, la République et les législateurs ne connaissent pas l'homme, le croient bon, et selon Bonald, le peuple serait mauvais, par conséquent la République n'est pas une bonne mère, car elle le laisse accomplir ce qui lui est néfaste tout en le laissant faire ce qui lui nuit. Pour Robespierre, l'homme est bon par nature, pour les monarchistes, il est mauvais pour les mêmes raisons, et dans les deux cas, c'est la nature, (les droits naturels pour Robespierre et les révolutionnaires avancés et d'autre part la monarchie pour les royalistes) qui doit diriger ses actions et la société. Dans les deux cas, la nature, qui est une mère bienfaitrice, sait ce qui est bon pour l'être humain

¹ *ibid.* Note 1 p. 545-546

² Vte L.G-A. de Bonald *Essai analytique sur les lois naturelles de l'ordre social, ou Du pouvoir, du ministre et du sujet dans la société*, 1800, (259 p.) p. 8

et la société. Leur conception de la nature de l'homme (bon ou mauvais) oppose les tenants des deux idéologies.

II - Napoléon Bonaparte, le premier de tous les fils de France

1. Napoléon : du fils de la nature au premier fils de la République, de la patrie et de la nation

Pendant la Révolution, Napoléon¹ lui aussi se réfère à la nature en tant que mère, il écrit ainsi en 1791 que « l'homme est né pour être heureux . La nature, mère éclairée, l'a doué de

¹ Note biographique : Napoléon Bonaparte, (1769-1821) est né à Ajaccio le 15 août 1769 dans une famille de petite noblesse. Il fait ses études en France et est diplômé de l'École militaire de Paris. Il reste en France au début de la Révolution et prête serment de fidélité à la nation, à la loi et au roi. Il fait de longs séjours en Corse de 1789 à 1791. Il est à Paris lors de la prise des Tuileries en 1792 puis repart en Corse. Il revient en France en juin 1793 et participe au siège du port insurgé de Toulon en août 1793. Il a pris son parti pour la Montagne contre les fédéralistes qui se sont compromis avec la contre-révolution. Le 22 décembre, il est alors promu général de brigade en reconnaissance pour son rôle décisif dans la prise de la ville. Après la chute de Robespierre (9 thermidor an II, 27 juillet 1794), Bonaparte, considéré comme son protégé, est arrêté. Il est libéré en septembre 1794, mais ne retrouve pas encore son commandement. «En octobre 1793, la Constitution soumise à référendum par la Convention était assortie de décrets stipulant la réélection des deux tiers de l'Assemblée actuelle. Pour prévenir de telles mesures, les royalistes fomentèrent une révolte à Paris. La Convention donna des pouvoirs dictatoriaux à Paul Barras qui, ne voulant pas s'appuyer sur le commandant des troupes de l'Intérieur, nomma Bonaparte commandant en second. C'est donc ce dernier qui arrêta par les armes les insurgés marchant sur la Convention (13 vendémiaire an IV, 5 octobre 1795), sauvant ainsi et l'Assemblée et la République. » (Source *Encyclopédie Universalis*, article de Jacques Godechot) Bonaparte est alors nommé commandant de l'armée de l'Intérieur et devient le conseiller militaire du nouveau gouvernement, le Directoire. En 1796 il épouse Joséphine de Beauharnais et devient en mars de la même année commandant en chef de l'armée d'Italie. De combats en victoires, il peut conclure à son gré le traité de Campoformio avec l'Autriche. Cependant il s'inquiète des succès remportés par les royalistes en France lors des élections du printemps 1797. Il conseille alors au Directoire de leur barrer le passage par la force, et envoya le général Pierre Augereau à Paris pour soutenir le coup d'État du 18 fructidor an V (4 septembre 1797). La popularité de Bonaparte atteint alors son apogée : après cinq années de guerre sur le continent, il avait mené la France à la victoire. En février 1798, pour battre les Anglais, il déclare que l'opération ne peut être entreprise sans la maîtrise de la mer. Il suggère donc de frapper la Grande-Bretagne à la source même de ses richesses, en occupant l'Égypte et en faisant peser une menace sur la route des Indes. L'expédition commence dans des conditions favorables : Malte, la forteresse des Hospitaliers, est occupée le 10 juin 1798, Alexandrie tombe le 1^{er} juillet et tout le delta du Nil est bientôt envahi. Le 1^{er} août, cependant, l'escadre française est totalement détruite dans la rade d'Aboukir par la flotte de l'amiral Nelson. Bonaparte, qui se retrouve prisonnier de la terre qu'il avait conquise, entreprend de doter le pays d'institutions politiques occidentales, d'une administration et de savoirs techniques. Cependant, en septembre, l'Empire ottoman, suzerain nominal de l'Égypte, déclare la guerre à la France. En février 1799, Bonaparte marche sur la Syrie. Sa progression est arrêtée à Saint-Jean-d'Acre, où les Anglais soutiennent la résistance de la ville et, en mai, il amorce un repli désastreux sur l'Égypte. La Grande-Bretagne, l'Autriche, la Russie et l'Empire ottoman forment une nouvelle coalition. Au printemps de 1799, les défaites françaises en Italie provoquent des troubles en France même. Le coup d'État du 30 prairial an VII (18 juin 1799) chasse du Directoire les modérés, pour y faire entrer des « jacobins ». L'un des nouveaux Directeurs, Sieyès, est persuadé que seule une dictature militaire peut prévenir une restauration de la monarchie. « Je cherche un sabre », dit-il. Bonaparte décide de quitter son armée et de revenir en France – pour sauver la République, bien sûr, mais aussi pour tirer avantage de la nouvelle situation et s'emparer du pouvoir. Au même moment, les victoires françaises en Suisse et en Hollande écartent le danger d'une invasion et le salut de la République ne peut plus justifier un coup d'État. Néanmoins, Sieyès se ligue avec Bonaparte : les 18-19 brumaire an VIII (9-10 novembre 1799), les Directeurs sont contraints à la démission, les membres des Conseils, dispersés, et un nouvel exécutif, le Consulat, est mis en place. Les trois consuls sont Bonaparte, Sieyès et Pierre Roger Ducos. Bonaparte est Premier Consul. Le 15 décembre 1799 (24 frimaire) est proclamée la Constitution de l'An VIII qui est approuvée par plébiscite à une écrasante majorité. Bonaparte procède alors à de nombreuses réformes. Il met en place les institutions sur la base desquelles la France moderne s'est construite : le système des préfets, le Code Napoléon, le système judiciaire, l'organisation financière, l'Université centralisée et les académies militaires. En ce qui concerne l'armée, le recrutement se fait par conscription forcée (mais avec la possibilité de se faire remplacer) ; le mélange des conscrits avec les vétérans et l'accessibilité à tous des grades les plus élevés sont adoptés. Cependant, la création de l'académie de Saint-Cyr, pour former les officiers de l'infanterie, rend la poursuite d'une carrière militaire plus facile pour les fils de la bourgeoisie et l'École polytechnique, fondée par la Convention nationale, est militarisée de manière à fournir des

tous les organes nécessaires au but de sa création. Le bonheur n'est donc que la jouissance de la vie la plus conforme à son organisation. ¹» La nature, la patrie et le lien à la mère sont associés dans sa définition du sentiment. En effet, pour lui « Qu'est-ce que le sentiment ? C'est le lien de la vie, de la société, de l'amour de l'amitié ! C'est lui qui unit le fils à la mère, le citoyen à la patrie ². C'est surtout dans l'homme de la nature qu'il est puissant. (...) Cet agent consolateur ne nous abandonne entièrement qu'avec la vie. ³ » Grâce au sentiment, « nous jouissons de nous, de la nature, de la patrie, des hommes qui nous environnent. ⁴ » Dans cette définition, les sentiments personnels que Bonaparte évoque concernent principalement le sentiment éprouvé pour la mère et, par analogie, pour la patrie. C'est à ce sentiment d'amour pour la mère-patrie qu'il a recours pour motiver ses troupes.

Le 8 mai 1798, le général Bonaparte arrive à Toulon. Il passe en revue les troupes d'embarquement avant l'expédition d'Egypte et leur adresse un discours dans lequel il les exhorte à se surpasser :

« apprenez que vous n'avez pas encore assez fait pour la patrie, et que la patrie n'a pas encore assez fait pour vous. Je vais actuellement vous mener dans un pays où, par vos exploits futurs, vous surpasserez ceux, qui étonnent aujourd'hui vos admirateurs, et rendrez à la patrie les services, qu'elle a droit d'attendre d'une armée d'invincibles. ⁵ »

officiers à l'artillerie et au génie. Le Concordat est signé avec le Saint-Siège le 15 juillet 1801. La Légion d'Honneur est créée en mai 1801. Avec la fin des conflits avec l'Autriche et l'Angleterre, la paix est signée à Amiens le 27 mars 1802. Cette paix inaugure pour Bonaparte l'essor de l'influence française. En reconnaissance *de ses hauts faits* il devient le 2 août 1802 (14 thermidor an X) consul à vie avec des droits régaliens : il a le droit de faire la paix ou la guerre, d'accorder le droit de grâce. Le 4 août 1802 est promulguée la Constitution de l'an X. En 1803 les relations se tendent de nouveau avec l'Angleterre, qui déclare la guerre à la France. En mai 1804 le corps législatif adopte le Code civil. Le 18 mai 1804 un sénatus-Consulte proclame Napoléon empereur. La constitution de l'an XII est proclamée. Le 2 décembre a lieu le sacre de Napoléon et de Joséphine à Notre-Dame de Paris. Le pape Pie VII lui-même devait couronner Napoléon. Mais l'empereur prit la couronne des mains du pape et la posa lui-même sur sa tête. Napoléon est proclamé roi d'Italie en mars 1805, et couronné à Milan en mai. La guerre reprend ensuite d'abord contre les Anglais qui arrivent à vaincre Napoléon à Trafalgar, puis contre la coalition comprenant l'Autriche, la Russie, la Suède et Naples, à laquelle vint s'adjoindre la Prusse. De victoires en défaites, la France est attaquée sur toutes ses frontières en janvier 1814. En mars 1814, Talleyrand proclame la déposition de l'Empereur et, sans même consulter le peuple, entre en pourparlers avec Louis XVIII, le frère de Louis XVI. Napoléon, persuadé que toute résistance est devenue inutile, abdique le 6 avril. Il doit partir sur l'île d'Elbe puis décide de reprendre le pouvoir. Le 1^{er} mars 1815, il débarque à Cannes avec un détachement de sa garde. Comme il traverse les Alpes, les paysans républicains se rallient à lui et, près de Grenoble, il gagne à sa cause les soldats envoyés pour l'arrêter. Le 20 mars, il est à Paris. La défaite de Waterloo contre les Anglais et les Prussiens en juin 1815 conduit à son abdication en faveur de son fils, le 22 juin 1815. Il est alors envoyé par les Anglais à Sainte-Hélène, où il meurt le 5 mai 1821. Note biographique d'après *l'Encyclopédie Universalis*, article de Jacques Godechot.

¹ *Discours de Napoléon sur les vérités et les sentiments qu'il importe le plus d'inculquer aux hommes pour leur bonheur. Pièces sur quelques époques importantes de sa vie*, publié par le général Gourgaud, Paris, Baudouin frères, 1826 (170 p.) p. 8

² C'est moi qui souligne.

³ *ibid.* p. 54

⁴ *ibid.* p. 44

⁵ *Proclamations et harangues de Napoléon Bonaparte avec le sommaire des événements qui ont donné lieu à chacune d'elles*, recueillies par TH. D. Paris, Lecointe et Pougin, Libraires, 1835, (320 pages), p. 59

Il les compare aux légions romaines, en effet, « La victoire ne les abandonna jamais, parce que constamment elles furent braves, patientes à supporter les fatigues, disciplinées, et unies entre elles. ¹ » Le 22 septembre 1798, au Caire, il harangue ainsi ses soldats :

« Soldats ! votre destinée est belle, parce que vous êtes dignes de ce que vous avez fait, et de l'opinion que l'on a de vous. Vous mourrez avec honneur comme les braves, dont les noms sont inscrits sur cette pyramide, ou vous retournerez dans votre patrie, couverts de lauriers et de l'admiration de tous les peuples. Depuis cinq mois que nous sommes éloignés de l'Europe, nous avons été l'objet perpétuel des sollicitudes de nos compatriotes. Dans ce jour, quarante millions de citoyens pensent à vous ; tous disent, c'est à leurs travaux, à leur sang, que nous devons la paix générale, le repos, la prospérité du commerce et les bienfaits de la liberté civile.² »

Ce sont à ces « braves enfants de la patrie » qu'il fait appel lors du coup d'état du 18 brumaire (novembre 1799), à la suite duquel les Directeurs sont remplacés par trois consuls. Napoléon passe alors un régiment de dragons en revue, et réussit à mobiliser les troupes en invoquant la patrie en danger. Il aborde la question des moyens de l'aider à sauver la république, il leur déclame que la République, leur mère patrie, était en danger, et « à peine eut-il prononcé ces mots, que les officiers et dragons jurent de mourir plutôt que de l'abandonner. Aussitôt un cri général se fait entendre de « vive Bonaparte et la République³ . » Bonaparte se définit lui-même comme le soutien de la République, tel un fils qui offre son bras en appui à sa mère : « Je ne serai que le bras dévoué au salut de la République , au salut de la liberté et de l'égalité.⁴ » Il exhorte les militaires à seconder les efforts du gouvernement, car alors « la prospérité de la République sera immortelle comme sa gloire.⁵ » Il est reconnaissant envers ses soldats : « Ils sont toujours ce qu'ils ont été, les braves et bons enfants de la patrie.⁶ », tout comme la France, qui admire ses fils : « Jouis des doux transports que la France attendrie éprouve au souvenir de tes exploits divers. »

¹ *ibid.* p. 58

² *Collection générale et complète de lettres, proclamations, discours, messages, etc, etc etc de Napoléon le Grand, Empereur des Français, roi d'Italie, Protecteur de la confédération du Rhin, etc, etc Rédigée d'après le Moniteur, etc, classés suivant l'ordre du temps (1796-1807), accompagnés de notes historiques*, publiée par Chr. Aug. Fischer, Leipzig, 1808 539 pages sur Google Books, p. 66-67

³ *Détail de tout ce qui s'est passé hier au Conseil des Cinq-Cents, à St.-Cloud... Discours de Bonaparte, aux citoyens composant la garde nationale sédentaire de Paris 1799*, 8 pages, p. 5-6

⁴ *Collection générale et complète de lettres, proclamations, discours, messages, etc, etc etc de Napoléon le Grand, Empereur des Français, roi d'Italie, Protecteur de la confédération du Rhin, etc, etc Rédigée d'après le Moniteur, etc, classés suivant l'ordre du temps (1796-1807), accompagnés de notes historiques*, publiée par Chr. Aug. Fischer, Leipzig, 1808 539 pages sur Google Books, p. 66-67

⁵ *Ibid.* p. 149

⁶ *ibid.* p. 120

Par contre, les « enfants » désobéissants aux ordres de la République et du capitaine-général, son soutien, sont d'abord tancés : La République « a triomphé de ses ennemis, elle tient le premier rang parmi les puissances. Mais que lui importerait tant de grandeur, si ses enfants indisciplinés se laissaient guider par les passions effrénées de quelques misérables.¹ » Ils sont aussi menacés : « Qui osera se séparer du capitaine-général sera un traître à la patrie, et la colère de la République le dévorera, comme le feu dévore vos cannes desséchées.² »

Au lendemain de la ratification de la paix avec l'Angleterre par le traité d'Amiens en mars 1802, il répond à Siméon³, orateur de la députation chargée de porter aux consuls les félicitations du Tribunat sur la ratification de la paix avec l'Angleterre, « que la vie ne m'est chère que par les services que je puis rendre à la patrie, que la mort même n'aura point d'amertume pour moi, si mes derniers regards peuvent voir le bonheur de la République aussi assuré que sa gloire. » Cette même année, il passe du statut de premier consul au statut de consul à vie, ce qui renforce encore ses pouvoirs. A partir de ce moment, la République s'efface peu à peu de ses discours au profit de la patrie qui devient l'unique objet de son affection et de ses soins : « Sénateurs, la vie d'un citoyen est à sa patrie. Le peuple français veut, que la mienne toute entière lui soit consacrée ; j'obéis à sa volonté.⁴ » Napoléon assume la fonction de premier consul, tout en étant considéré comme le premier fils de la patrie :

« l'homme de la patrie ! (...) Celui qui alors, heureux d'être le premier de ses fils, ne voulait pas d'autre titres. Il aimait cette patrie... Il l'a toujours aimée. (...) La patrie reconnaissante multipliait à l'infini cette récompense, par les louanges qu'elle donne encore à celui qui fit triompher notre drapeau.⁵ »

Pour Napoléon, la patrie est la terre qui donne la vie, un principe, une valeur supérieure. Elle est la source de vie et le « trésor ontologique du groupe⁶. » Elle implique une notion de continuité et d'héritage, elle signifie à la fois l'appartenance à une même famille mais aussi la

¹ *Collection*, op. cit. p. 119

² *Collection*, op. cit. p. 124

³ Tribunat, *Discours prononcé par Siméon, Orateur de la Députation, chargée de porter aux Consuls les félicitations du Tribunat sur la ratification de la paix avec l'Angleterre*. Trois pages, Imprimerie Nationale, 10 floréal an 10. Médiathèque Ceccano, Avignon, cote 8°32898

⁴ *ibid.* p. 152

⁵ Duchesse d'Abrantès, : *Les mémoires de Madame la Duchesse d'Abrantès, Ou souvenirs historiques sur Napoléon, la Révolution, le Directoire, le Consulat, l'Empire et la Restauration*. Seconde Edition Tome IV Paris, L. Mame, Ed. 1835 (415 pages) p. 42

⁶ Claude Labrosse, « *Patrie, Peuple Nation dans les gazettes de 1785* », *Les mots de la Nation*, Lyon, P.U.L., 1996, p. 234, cité dans Didier Le Gall *Le sentiment national dans le mémorial de Sainte-Hélène*, dans le *Dictionnaire des usages sociaux- politiques*, op. cit. p. 227

haine de l'étranger. Napoléon s'identifie à elle, il dit : « je suis la patrie. » Dans ses mémoires, la Duchesse d'Abrantès, qui avait été proche de Bonaparte, rappelle ces années d'exaltation patriotique : « Et le premier consul avait parlé (...) de manière à transporter de joie les vrais amis de la patrie, ceux qui aimaient la France, son sol, sa beauté aussi parfaite que toute œuvre du créateur à cette époque, et qui l'aimaient pour elle surtout, et sans aucun sentiment personnel. ¹ » Elle évoque la fierté de compter parmi les enfants de cette patrie :

« Partout la paix et une paix glorieuse ! partout le nom de la France était redit avec amour pour ses enfants, partout le nom de la France était prononcé avec respect par ses propres ennemis. Tous la contemplaient, sinon avec attachement, au moins avec admiration, en voyant cette puissance active et réelle qui avait été son seule auxiliaire. Non seulement elle avait résisté, mais elle avait vaincu – O ma patrie... ma patrie bien aimée... ma patrie... ce mot a un sens magique dans les six lettres qui le composent comme le nom d'un être aimé d'amour... (...) Mon âme, mon cœur retrouvent encore des battements... retrouvent encore de cet orgueil qui nous faisait lever la tête et dire : « Je suis Français !² »

Chateaubriand évoque ainsi Napoléon : « Il incarnait pour nous la Patrie. Il avait notre cœur parce qu'il était notre Empereur, mais aussi parce que pour nous il était le cœur de la France. (...) Lui, qui, par son seul mérite, est devenu toute puissance !³ » *Le Chant du départ – hymne à la patrie*, dont les paroles ont été écrites par Marie-Joseph Chénier en 1794 devient l'hymne national du Premier Empire, Napoléon le préférant à la Marseillaise. Il convient ici de rappeler les paroles qui constituent le refrain et une des strophes du chant :

Refrain :

« La République nous appelle
Sachons vaincre ou sachons périr
Un Français doit vivre pour elle
Pour elle un Français doit mourir. »

Strophe et demande « d'une mère de famille » :

« De nos yeux maternels ne craignez pas les larmes :
Loin de nous de lâches douleurs !
Nous devons triompher quand vous prenez les armes :

¹ Duchesse d'Abrantès, *op. cit.* p. 155

² Ibid. p. 219

³ Natalie Petiteau *Napoléon, de la mythologie à l'histoire*, L'Univers historique, Ed. Seuil Paris 1999, p. 39-40

C'est aux rois à verser des pleurs.
Nous vous avons donné la vie,
Guerriers, elle n'est plus à vous ;
Tous vos jours sont à la patrie :
Elle est votre mère avant nous.¹ »

La reconnaissance de la patrie et la gloire restent pour Napoléon le ressort de la combativité et de la pugnacité des soldats au lendemain de la victoire d'Austerlitz, le 2 décembre 1805. Il proclame ainsi à l'armée :

« Soldats, lorsque tout ce qui est nécessaire pour assurer le bonheur et la prospérité de notre patrie sera accompli, je vous ramènerai en France. (...) Mon peuple vous reverra avec joie. Il vous suffira de dire : « J'étais à la bataille d'Austerlitz », pour que l'on réponde : « Voilà un brave ². »

Il est le premier fils de la patrie, mais aussi le premier citoyen et fils de la nation. La nation, selon Bonaparte³, implique la méfiance à l'égard des autres nations. Il s'agirait chez lui d'un protonationalisme qui exige la soumission à un chef. L'Etat-Nation se rassemble autour de mécanismes juridiques communs, c'est un groupe formé de sous-ensembles, et qui se réfère historiquement à la lutte des Gaulois contre les envahisseurs romains. Les Gaulois avaient été vaincus par les Romains mais leur comportement et celui de leur chef, Vercingétorix, leur avaient permis de garder leur estime de soi, leur fierté et leur honneur. C'est ainsi que Napoléon peut affirmer en 1806 qu'il « est bien plus facile de ruiner la capitale que de souiller l'honneur des enfants de la grande nation et de ses alliés. ⁴ » En 1815, dans son périple du sud de la France vers Paris, il se définit de façon répétée comme le premier citoyen et le premier fils de la nation. Le 1^{er} mars 1815, c'est encore comme premier fils et sauveur de la patrie, qu'il se présente aux soldats qui doivent l'accompagner à Paris pour reprendre le pouvoir : « Pays de France, il y a quinze ans, je vous ai décerné le titre de patrie de la Grande Nation. Je vous salue à nouveau, et dans les mêmes circonstances, l'un de vos enfants, celui qui mérite le plus ce beau titre, revient pour vous sauver de l'anarchie !⁵ » Le 21 mars 1815, il s'adresse ainsi aux Grenoblois : « Je

¹ C'est moi qui souligne.

² *Les pages immortelles de Napoléon, choisies et expliquées par Octave Aubry*, éditions Correa 1941, p. 95

³ cf analyse de Didier Le Gall, *op. cit.*

⁴ *Collection, op. cit.* p. 315

⁵ Sudir Hazareesingh *The legend of Napoleon*, Granta Books 2004 p. 15 (Le vol de l'aigle, 1^{er} mars 1815) Ma traduction.

veux régner pour rendre notre belle France libre, heureuse et indépendante... Je veux être moins son souverain que le premier et le meilleur de ses citoyens.¹»

Il est le premier et veut également être un modèle pour les citoyens de la patrie : « Je vous ai donné un exemple, inouï jusqu'à présent dans les annales des nations ²» Il utilise cette rhétorique de façon délibérée et cynique, ainsi, au Conseil d'Etat, en mai 1802, il affirme dans une discussion concernant la Légion d'honneur que « c'est avec des hochets qu'on mène les hommes ». Pour lui, les Français sont mus par le sentiment d'honneur et par les distinctions de la gloire. C'est ainsi qu'il peut dire à ses troupes en 1805 : « Soldats, vous serez cités d'âge en âge, à l'admiration des générations futures.³ » Cependant, si la place qu'il s'attribue en tant que premier fils de la patrie, de la grande Nation et de la France peuvent entraîner les troupes à le suivre pour partager avec lui la gloire et la reconnaissance de la patrie, Napoléon reconnaît également avoir besoin de la religion.

2. Napoléon, premier fils et premier lieutenant de l'Eglise

Pendant la Révolution, la nature avait fourni un principe abstrait d'ordre sociétal. Les cultes de l'Etre suprême, allié à la nature, et les cultes théophilanthropique et décadaire ne s'enracinent pas et sont bientôt supprimés par Napoléon. La Révolution étant « terminée », il faut trouver un autre principe, et c'est à nouveau la religion catholique qui va le fournir. Napoléon en effet, se dit convaincu que

« dans l'intérêt de l'ordre social surtout, mais aussi de l'ordre politique, (...) la religion doit prendre l'homme dès l'enfance, pour lui inculquer ses salutaires enseignements. » S'il assigne dans l'enseignement public une place à la religion, ce n'est pas par référence philosophique, c'est en raison de son efficacité pratique .⁴ »

Napoléon constate en effet que dix années de révolution ont rompu « tous les liens de subordination dans la famille et dans l'Etat, obscurci les notions d'autorité légitime et d'obéissance. ⁵» Il préfère donc « voir les enfants entre les mains d'un moine qui ne sait rien

¹ *Proclamations et harangues de Napoléon Bonaparte avec le sommaire des événements qui ont donné lieu à chacune d'elles*, recueillies par TH. D. Paris, Lecointe et Pougin, Libraires, 1835, (320 pages) , p. 233

² *Collection, op. cit.* . 265

³ *Collection, op. cit.* p. 258

⁴ André Latreille *Le catéchisme impérial de 1806 – Etudes et documents pour servir à l'histoire des rapports de Napoléon et du clergé concordataire* – société d'édition Les belles lettres, Paris 1935, p. 18

⁵ *ibid.* p. 20

que son catéchisme que d'un quart de savant qui n'a point de base pour sa morale. ¹» Il rappelle aussi les difficultés à faire accepter la conscription dans le Massif Central, dans les Alpes et en Vendée, et à collecter les impôts en Bouches du Rhône. Avec le retour de la religion, il s'agit donc de contraindre les populations au paiement de l'impôt, à la conscription, et d'imposer le maintien de l'ordre. Devant les curés d'Italie réunis à Milan le 5 juin 1800 il explique que « des régions entières, insurgées au nom de leur foi, refusent ces obligations élémentaires de la vie sociale qui sont le service militaire et l'impôt. » et il se dit « persuadé que cette religion (catholique) est la seule qui puisse procurer un bonheur véritable à une société bien ordonnée et affermir les bases d'un bon gouvernement. » Engageant audacieusement la Nation dont il est le chef, il affirme : « la France, instruite par ses malheurs, a ouvert enfin les yeux ; elle a reconnu que la religion catholique est comme une ancre qui pouvait seule la fixer dans ses agitations et la sauver des efforts de la tempête. (...) Il n'y a que la religion qui donne à l'Etat un appui ferme et durable.² » Le clergé « amènera les citoyens à satisfaire aux deux obligations qui sont la base de l'ordre consulaire : l'impôt et la conscription. Il formera les jeunes générations à l'obéissance et à un dévouement actif qui leur feront accepter d'avance les exigences du pouvoir. » Ministres d'une religion de paix, s'écrie-t-il,

« que cette religion qui vous unit vous attache tous par des nœuds indissolubles aux intérêts de la patrie. Déployez pour elle tout ce que votre ministère vous donne de force et d'ascendant sur les esprits, que vos leçons et vos exemples forment les jeunes citoyens à l'amour de nos institutions, au respect et à l'attachement pour les autorités tutélaires (...) Qu'ils apprennent de vous que le Dieu de la paix est aussi le Dieu des armées, et qu'il combat avec ceux qui défendent l'indépendance et la liberté de la France.³ »

Napoléon va donc tout faire pour réconcilier la France avec le catholicisme et la papauté. Il charge Jean-Etienne-Marie Portalis⁴, qui avait été membre de la commission de rédaction du Code civil, et qui le présente au corps législatif en 1804, de négocier le concordat avec le Saint-Siège. Portalis est donc nommé à la tête de la direction générale des cultes le 8 octobre 1801

¹ *ibid.* p. 19

² *ibid.* p. 17

³ *ibid.* p. 18

⁴ Notice biographique : Jean-Etienne-Marie Portalis (1746-1807) Issu d'une famille de la haute bourgeoisie provençale, il devient avocat au Parlement d'Aix à l'âge de 22 ans. En conflit avec Mirabeau, il préfère se retirer à la campagne pendant la Révolution. Il est arrêté comme suspect lors d'un séjour à Paris, puis libéré après le 9-Thermidor. Elu député il entre au Conseil des Anciens lors du Directoire, et en devient président. Inquiété par les proscriptions du 18 Fructidor An V (4 septembre 1797), il doit partir en exil pendant deux ans. Il rentre à Paris en 1800, est nommé Conseiller d'Etat et membre de la commission de rédaction du Code civil, qu'il présente au corps législatif en 1804. Il est chargé de la mise en oeuvre du Concordat signé en 1801 avec le Saint-Siège et est nommé à la tête de la direction générale des cultes le 8 octobre 1801, il devient ministre des cultes le 10 juillet 1804. Notice d'après Irène Delage, mars 2004, notice revue en juillet 2005,

http://www.napoleon.org/fr/salle_lecture/biographies/files/portalis_codecivilmars04.asp consulté le 20 août 2015

avant de devenir ministre des cultes le 10 juillet 1804. Le concordat est signé en 1801 et comprend des articles organiques qui ne seront jamais reconnus par le Saint-Siège.

Parmi ceux-ci, les articles 48 et 53 confèrent « au gouvernement le droit d'ordonner des prières publiques, des publications au prône, des instructions pastorales – de diriger les paroles et l'influence des ministères catholiques dans un sens favorable à la prospérité de la République et à l'affermissement du pouvoir consulaire.¹» Il s'agit donc de l'obligation d'un soutien actif de la part de l'Eglise à Napoléon. Portalis est également co-rédacteur du catéchisme impérial, qu'il signe avec Napoléon. En effet, il n'existait pas de catéchisme universel avant la Révolution et chaque diocèse produisait le sien. Le catéchisme était aussi le premier livre de tout enseignement, le seul parfois, et dans lequel on apprenait à lire. C'est avec le catéchisme impérial de 1806 qu'apparaît le seul catéchisme pour toutes les Eglises catholiques de l'Empire français. (Le catéchisme impérial disparaît avec la chute de Napoléon en 1814.) Les relations entre les pouvoirs religieux et politiques sont explicités dans ce catéchisme, et l'Eglise rappelle le rôle éminent que l'empereur Constantin avait joué en sa faveur dans le passé, et qui n'est pas sans évoquer celui que Napoléon veut se donner :

« L'Eglise, persécutée durant trois cents ans, souffre sans murmurer les dernières extrémités, et tout l'univers s'unit en vain pour la détruire. La sainteté de ses enfants et la constance de ses martyrs édifient et convertissent tous les peuples. Au temps que Dieu avait résolu de lui donner du repos, il suscita Constantin, empereur romain, son serviteur, qui embrassa publiquement le christianisme. Les rois de la terre devinrent les enfants et les défenseurs de l'Eglise, et, selon les anciennes prophéties, elle s'établit par toute la terre. ² »

Comme Constantin, Napoléon doit devenir lui aussi « enfant » et « défenseur » de l'Eglise, qui est mère. Les auteurs du catéchisme définissent ainsi ce qu'est le catéchisme : « Il veut dire instruction, qu'il faut recevoir de l'Eglise et de ses pasteurs. Dieu nous a mis au monde pour le connaître, l'aimer, le servir, et par ce moyen obtenir la vie éternelle.³ » Il n'y a bien sûr pas de salut et de vie éternelle hors de l'Eglise catholique. Se pose également la question de savoir

¹ *ibid.* p. 13

² *Catéchisme à l'usage de toutes les Eglises de l'Empire* 166 pages, Paris, Imprimerie des frères Mame, 1807 numérisé Google, p. 10

³ *ibid.* p. 15

« Quels sont les devoirs des chrétiens à l'égard des princes qui les gouvernent, et quels sont en particulier nos devoirs envers Napoléon premier, notre empereur ? Réponse : les chrétiens doivent aux princes qui les gouvernent, et nous devons en particulier à Napoléon premier, notre empereur, l'amour, le respect, l'obéissance, la fidélité, le service militaire, les tributs ordonnés pour la conservation et la défense de l'empire et de son trône ; nous lui devons encore des prières ferventes pour son salut et pour la prospérité spirituelle et temporelle de l'Etat. Pourquoi sommes-nous tenus de tous ces devoirs envers notre empereur ? C'est, premièrement, parce que Dieu, qui crée les empires et les distribue selon sa volonté, en comblant notre empereur de dons, soit dans la paix, soit dans la guerre, l'a établi notre souverain, l'a rendu le ministre de sa puissance et son image sur la terre. Honorer et servir notre empereur est donc honorer et servir Dieu même.¹ »

C'est Dieu qui a choisi Napoléon et ceux qui désobéissent, selon Saint-Paul, « sont dignes de la damnation éternelle ». Napoléon peut ainsi affirmer en 1804 que « Servir la patrie, est une partie de la religion.² » et que « toutes les pensées irréligieuses sont des pensées impolitiques et (que) tout attentat contre le christianisme est un attentat contre la société³. » C'est la première fois que ces obligations concernant le service militaire et l'impôt sont inscrites dans un catéchisme. Le *recueil des mandements* d'un ecclésiastique affirme aussi que

« d'après la doctrine constante de l'Eglise, fondée sur ce précepte divin, vous devez au gouvernement une fidélité active. Nés citoyens avant de naître chrétiens, l'auteur de la nature, qui est le même que l'auteur de la religion, vous ordonne d'aimer efficacement votre patrie, de la servir, de la défendre au besoin, même au péril de votre vie. C'est là ce que pensaient, c'est là ce que faisaient les chrétiens des premiers siècles.⁴ »

Le catéchisme impérial est par ailleurs fortement inspiré de celui qu'avait rédigé Bossuet⁵, dans les écrits duquel on retrouve de nombreuses métaphores maternelles. Pour Bossuet,

¹ *ibid.* p. 55-56

² *Collection, op. cit.* p. 386

³ *ibid.* p. 423

⁴ Latreille, *Catéchisme impérial, op. cit.* p. 29

⁵ Note biographique Jacques Bénigne Bossuet (1627-1704) Chef moral de l'Eglise de France, « il ne s'est jamais assigné qu'une seule tâche : rendre perceptible à l'esprit de tous les hommes l'éternelle vérité de l'Eglise, gardienne d'un dépôt auquel il convient de ne rien ajouter ni retrancher. » L'Eglise catholique est pour lui « la source de l'unique vérité. » Il est né à Dijon dans une famille de hauts magistrats et est éduqué chez les Jésuites. Il devient chanoine à Metz puis s'impose à Paris comme prédicateur. « En 1670 il est nommé précepteur du Dauphin, alors âgé de neuf ans. Dès lors, et jusqu'au mariage de son élève (1680), il vécut à la cour, consacrant la plus grande partie de son temps à son enseignement, et se trouvant souvent mêlé à la vie de la famille royale (c'est ainsi qu'en 1675 il s'efforça de séparer le roi de Mme de Montespan). Il écrivait, pour le Dauphin, des ouvrages pédagogiques dont les plus connus sont le *Discours sur l'histoire universelle*, la *Politique tirée des propres paroles de l'Écriture sainte* et le *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même*. » En 1681 il est nommé évêque de Meaux, et il le reste jusqu'à sa mort. Il joue un rôle important dans les querelles ecclésiastiques et théologiques de l'époque. Il exalte le rôle de la grâce et affirme que le Christ est le seul véritable intercesseur (et non la Vierge et les saints). Il est aussi l'auteur de la *Déclaration des Quatre Articles* qui est devenue une sorte de charte du gallicanisme. Pour

l'Eglise est la « mère de toutes les églises et de tous les fidèles, Eglise choisie de Dieu pour unir ses enfants dans la même foi et dans la même charité⁶. » C'est une constante que l'on retrouve dans son catéchisme et ses sermons. Ainsi,

« la sainte Eglise Romaine, la mère, la nourrice et la maîtresse de toutes les Eglises, doit être consultée dans tous les doutes qui regardent la foi et les mœurs, principalement par ceux qui, comme nous, ont été engendrés en Jésus-Christ par son ministère, et nourris par elle du lait de la doctrine catholique.³ »

Il existe également une autre entité, qui tient une place de choix dans le christianisme. Il s'agit de « Jérusalem », qui n'est pas la ville réelle, mais qui correspond à une vision de paix, de justice et d'union pour les tribus d'Israël d'une part, et qui devient pour les chrétiens ce qui adviendra à la fin des temps d'autre part, un « nouveau absolu ». Il s'agit de la Jérusalem céleste, telle que Saint Jean la décrit dans l'Apocalypse. Bossuet invite en ces termes les chrétiens à prendre part aux transports de la Jérusalem sainte et triomphante :

« le Saint Esprit se tournant vers ceux qui sont sur la terre, à l'Eglise militante, il les invite en ces termes à prendre part aux transports de la sainte et triomphante Jérusalem : Réjouissez-vous, dit-il, avec elle, ô vous qui l'aimez ! Réjouissez-vous avec elle d'une grande joie, et sucez avec elle par une foi vive la mamelle de ses consolations divines, afin que vous abondiez en délices spirituelles ; parce que le Seigneur a dit : Je ferai couler sur elle un fleuve de paix, et ce torrent se débordera avec abondance : toutes les nations de la terre y auront part ; et, avec la même tendresse qu'une mère caresse son enfant, ainsi je vous consolerais dit le Seigneur (...) Quel cœur serait insensible à ces divines tendresses ?⁴ »

Bossuet fait ainsi « de l'histoire sacrée la clef de l'histoire profane et unifie ainsi les deux.⁵ » L'Ancien Testament est considéré par Bossuet comme une vaste prophétie qui décrit la progression vers la cité céleste. Cette prophétie devient ainsi une philosophie de l'histoire. La charité constitue la base des institutions et se trouve au fondement de l'édifice social.

lui, le principe, hérité de saint Paul, que *toute puissance vient de Dieu* est à la base de tout système politique et c'est la Providence qui permet en fait l'institution de toute autorité, même mauvaise, la révolte constituant toujours une impiété. Les bornes de l'absolutisme sont celles que posent la religion catholique. Sans fondement religieux, l'absolutisme royal devient un despotisme arbitraire. (D'après l'article de Jacques Truchet dans *l'Encyclopédie Universalis*)

⁶ Jacques Bénigne Bossuet, Jean Siffrein Maury : *Sermons choisis de Bossuet, suivis d'extraits de ses divers sermons, et précédés du discours préliminaire sur les sermons de Bossuet* Publié par Firmin-Didot, 1845 Copie de l'exemplaire la New York Public Library Numérisé le 21 juillet 2006, (496 pages), p. 133

³ *ibid.* p. 110-111

⁴ *ibid.* p. 148-149

⁵ Philippe Raynaud et Stéphane Rials (Dir.) *Dictionnaire de philosophie politique*, PUF 1996, p. 74

Pour l'historienne Natalie Petiteau

« L'épiscopat va même jusqu'à élaborer une théologie de la guerre lui permettant de justifier les successives campagnes. Il a ainsi disposé d'un instrument idéologique propre à convaincre les familles de donner leurs fils à la conscription. Restaurateur du culte et de la paix, Napoléon peut être vu comme un lieutenant de Dieu et le thème de la croisade est au cœur de bien des mandements épiscopaux, qui présentent par ailleurs Napoléon comme le « Dieu des armées » et ses armées comme les armées de Dieu. Les guerres menées par les armées françaises sont légitimes car elles visent à défendre la cause de Dieu, puisque leur but ultime est la paix. ¹» L'Université aussi est soumise au pouvoir impérial. « En un sens, Catéchisme et Université se complètent : celle-ci est le moule qui façonnera à l'ordre impérial les cerveaux de la bourgeoisie ; celui-là liera les consciences d'une manière plus générale et plus absolue. ² »

3. Napoléon et la Vierge-Marie

Napoléon souligne qu'il a aussi une relation toute particulière à la Vierge Marie, car il est né un quinze août, le jour même de la fête de l'Assomption. Dans leur étude sur *La Vierge Marie Histoire et ambiguïté d'un culte*, Jacques Duquesne et Alain Houziaux rappellent que « le culte de Marie a été, à l'origine, surtout célébré en Orient. C'est en Orient, à Ephèse précisément que, lors d'un Concile, Marie a été proclamée *theotokos*, c'est-à-dire « Mère de Dieu³ ». Le titre de « Marie, Mère de Dieu » promulgué à Ephèse aurait été

« détourné de son sens premier qui, rappelons-le, dans son principe, ne concernait que le Christ. A cause de la résonance du titre, la figure de Marie a pris subitement une dimension quasi divine. Elle n'était plus seulement la mère de Dieu (c'est-à-dire en fait du Christ), mais la « Mère divine ». Sous l'influence de la gnose (...) Marie a été vue comme la Mère céleste et divine du Christ, associée à Dieu considéré lui-même comme le Père Céleste du même Christ.⁴ » - « De fait, le mot grec *theotokos* (Mère de Dieu) suggérait aussi l'idée d'une Mère divine et céleste.⁵ »

¹ Natalie Petiteau *Les Français et l'Empire (1799-1815)*, La Boutique de l'Histoire, Editions universitaires d'Avignon, 2008, p. 186-187

² p. 204

³ Jacques Duquesne Alain Houziaux *La Vierge Marie Histoire et ambiguïté d'un culte*, Editions de l'Atelier 2006, p. 25

⁴ *ibid.* p. 54

⁵ *ibid.* note p. 54

Les auteurs rappellent que « dans le catholicisme, c'est certes le Christ qui engendre l'Eglise, mais c'est aussi l'Eglise qui engendre le Christ (le fait que le prêtre, en consacrant l'hostie eucharistique, fait advenir le corps du Christ le montre bien). Et c'est pourquoi la Vierge Marie, qui a engendré le Christ, représente l'Eglise. L'Eglise, à sa manière, tout comme Marie, coopère au salut en engendrant le Christ Rédempteur.¹ » Depuis des siècles déjà, « on fêtait le 15 août la *theotokos*.² » Les autres fêtes célébrées pour la Vierge ont lieu le 8 septembre pour sa naissance, puis pour sa conception, fixée au 8 décembre à partir du VIII^e siècle. Au milieu du XII^e siècle, apparaît le thème de la glorification de Marie, qui est repris un peu partout. Dans ces cérémonies elle apparaît souvent couronnée par son fils. Il convient également de rappeler que Louis XIII avait consacré le royaume de France à la Vierge en 1638. Napoléon est donc maintenant non seulement le premier fils de la patrie et de la nation, et il est tout particulièrement proche de Marie, la mère du Christ, il joue du fait d'être né le jour de l'Assomption.

Entre 1806 et 1813, le premier Empire fait du 15 août la fête nationale. De plus, Napoléon persuade en 1804 le Vatican « de canoniser un nouveau saint dont la fête coïnciderait avec son anniversaire, le 15 août. Le cardinal Caprara s'empressa de déférer à ce désir en inventant un « saint Napoléon », du nom d'un martyr romain, Néopolis, qui aurait été exécuté pour avoir refusé de faire allégeance à l'empereur Maximien, et ainsi celui qu'on pourrait qualifier de « saint patron des guerriers » fut presque certainement créé de toutes pièces.³ » Napoléon décrète que

« L'Empereur, par le décret du 19 février 1806, est le créateur de la fête du 15 août. (...)

La fête de Saint Napoléon et celle du rétablissement de la religion catholique en France seront célébrées, dans toute l'étendue de l'Empire, le 15 août de chaque année, jour de l'Assomption et époque de la conclusion du Concordat.⁴ »

La formule « accordait beaucoup d'importance à la signification religieuse de la date.⁵ » Ces festivités, organisées dans tout l'Empire fournissaient aux officiels locaux l'occasion de chanter les louanges de l'Empereur « ce grand monarque, premier homme non seulement de l'Europe, mais aussi de toute la terre.⁶ » Napoléon empereur est donc destiné à devenir aussi le

¹ *ibid.* p. 73

² *ibid.* p. 27

³ Sudhir Hazareesingh *La Saint-Napoléon – Quand le 14 juillet se fêtait le 15 août*, Tallandier 2007, p. 16

⁴ Alain Corbin, Noëlle Gérome, Danielle Tartakowsky (Dir) *Les usages politiques des fêtes au XIX^e-XX^e siècles*, Publications Sorbonne, 1994, article de Rosemonde Sanson, Le 15 août, Fête nationale du Second Empire, pp. 118-119

⁵ *ibid.* pp. 118-119

⁶ *Ibid.*

premier fils de la terre entière. La fête nationale décrétée par Napoléon condense ainsi à la fois son anniversaire et la fête de l'Assomption de Marie, la Mère de Dieu. Napoléon apparaît ici comme le fils de Marie, premier fils de l'Eglise, et premier fils de la France consacrée à la Vierge Marie. Cette fête correspond également à la fête des moissons des céréales, associées à la déesse Cérès. Napoléon va également ajouter les déesses Isis et Cybèle à son panthéon de déesses maternelles.

4. Napoléon, Isis et Cybèle

Pour Bonaparte l'Egypte fut le temps du rêve : « En Egypte, je rêvais toutes choses et je voyais les moyens d'exécuter tout ce que j'avais rêvé . (...) Ce temps que j'ai passé en Egypte a été le plus beau de ma vie, car il en a été le plus idéal. ¹». La conquête de l'Egypte fascine les Français. Après le retour de Napoléon l'artiste Vivant-Denon expose les croquis qu'il a réalisés en Egypte et qui servent de modèles à de nombreux peintres. Son livre *Voyage dans la Basse et Haute Egypte* devient un best-seller et est réédité 40 fois au XIX^e siècle. A Paris, la ville est ornée à plusieurs endroits de fontaines égyptiennes, des projets de monuments tels que celui d'une gigantesque obélisque sur le Pont-Neuf, sont projetés. La décoration d'hôtels particuliers s'inspire de l'Egypte, etc... Au-delà de cette passion du moment, des liens forts se sont tissés avec l'Egypte, et ce n'est pas un hasard si c'est un français, Champollion, qui est parvenu le premier à déchiffrer les hiéroglyphes en 1822. A son retour d'Egypte, Napoléon met en place une commission pour vérifier les assertions de Gilles Corrozet, qui avait publié en 1550 une histoire de Paris affirmant qu'Isis aurait été une déesse tutélaire de Paris, assertion reprise par plusieurs auteurs par la suite. Le rapporteur de la commission, Louis Petit-Radel parvient à montrer que « la nef de Paris » ornant le sceau et le blason de la ville au moins depuis le XIV^e siècle est la même que la nef d'Isis. Sur cette nef de Paris, Isis n'est pas visible, mais Napoléon donne des instructions pour que la déesse égyptienne et son étoile soient incluses sur le blason de la capitale française. Le décret impérial du 17 mai 1809 rend aux villes la faculté d'obtenir des armoiries supprimées par la Révolution depuis 1790 ; Frochot, préfet de la Seine et conseiller d'Etat, chargea une commission spéciale de l'examen des conditions de leur rétablissement.

« Dans le mémoire qu'il adressa à ce sujet, le 12 avril 1810 au Conseil de la Ville de Paris, le préfet signale lui-même que le rapport de ladite commission *prouve d'une manière assez satisfaisante que les armoiries de Paris ont du rapport avec le culte*

¹ *Mémoires de Madame de Rémusat*, (1802-1808), Tome I Calmann Levy, Paris, 1880, p.274

d'Isis, qui était autrefois universellement répandu dans les Gaules. ¹» La commission a proposé de remplacer l'ancien blason « *de gueules à un navire frêté et voilé d'argent flottant sur l'onde de même au chef de France* » par un autre qui, tout en maintenant ses traits fondamentaux, « *le réduisait à la simplicité qu'il devait avoir à son origine. (...) Elle a, en conséquence, tracé un modèle des nouvelles armoiries, dans lequel se trouvent réunis tous les attributs de la déesse Isis, tels qu'ils sont présentés dans la Table isiaque* » Voici le texte des *Lettres patentes de concession d'armoiries en faveur de la ville de Paris*, rédigées le 20 janvier 1811 en réponse à toutes ces sollicitations : « ... *Nous avons autorisé et autorisons par ces présentes signées de notre main, notre bonne ville de Paris à porter les armoiries telles qu'elles sont figurées et coloriées aux présentes et qui sont : de gueules, au vaisseau antique, la proue chargée d'une figure d'Isis, assise, d'argent soutenu d'une mer de même, et adextré en chef d'une étoile aussi d'argent ...* Signé : Napoléon.²»

L'étoile qui accompagne Isis sur le blason serait « une réduction du Zodiaque encadrant la Vierge céleste sur le portail de Notre-Dame.³ » Cet usage de ces pièces héraldiques a été supprimé par le gouvernement provisoire du 4 avril 1814. Napoléon semble ainsi créer un culte syncrétique relié à sa personne en tant que premier fils de la France (grande nation, patrie) à celui de la nature, de l'Eglise, de Marie, de Cérès et d'Isis. Il ajoute également à son Panthéon une autre déesse antique, celle de Cybèle. Je reprends les analyses développées par Robert Bauval dans son article sur *l'Isis de Paris* ⁴, et qui me semblent intéressantes. L'Arc de Triomphe est situé sur la place de l'Etoile et sur son côté est sculptée une scène de triomphe où Napoléon se tient habillé tel un général romain. Son bras droit semble protéger une femme portant une sorte de tour sur la tête, agenouillée aux pieds de l'empereur. Cette femme serait la déesse Cybèle, qui avait été très vénérée dans la Rome de l'Antiquité et en Gaule. Cependant, cette image de Cybèle utilisée pour l'Arc de Triomphe viendrait d'un bronze féminin provenant de l'église de Saint-Eustache à Paris. Selon l'évêque de Sainte-Geneviève officiant en 1683, elle aurait en fait représenté la déesse Isis égyptienne que les romains honoraient sous le nom de déesse de la Nature, ou Cybèle. Robert G. Bauval rapproche la représentation de l'Arc de Triomphe montrant la déesse agenouillée et portant une tour du fameux tableau de David du couronnement de l'empereur et montrant Joséphine agenouillée aux pieds de l'Empereur et portant la couronne de l'empire. Ce couronnement évoque également celui de la Vierge-Marie par le Christ. Rappelons que Jacques-Louis David, qui avait mis en scène le 10 août 1793 la

¹ Jurgis Baltrusaitis *Les perspectives dépravées* Tome 3 *la quête d'Isis* Flammarion Champs Arts 1997, p.75

² *ibid.* p. 76

³ *ibid.* p. 78

⁴ Robert Bauval, <http://homepage.ntlworld.com/fusniak/talisman/articles/isisofparis.html>, *The above article was published in MAS ALLA MAGAZINE (Spain) August 2002 and in HERA MAGAZINE (Italy) Sept. 2002*

fête commémorant la chute de la royauté le 10 août 1792 avec une statue monumentale de la Nature représentée par Isis, est aussi devenu le peintre attitré de l'Empire. Il serait possible de multiplier la présentation des détails concernant les références ésotériques et religieuses représentées sur le tableau de David, qui a dû par ailleurs ajouter à celui-ci la mère de Napoléon, absente lors de la cérémonie. Napoléon empereur condense ainsi en sa personne la représentation du premier fils de l'Eglise, de Marie, de la patrie, de la Nation, de la France, de la Nature (Isis, Cybèle, Cérès). En tant qu'empereur, il condense également plusieurs références. Avec le Code Napoléon, il « recrée un Justinien imaginaire, personnage symbolique jadis vénéré par les médiévaux, bâtisseurs du Droit canon pontifical ¹», et en tant que juriste, il est un « Romain et le descendant des Géants. ² ». Cette incarnation du droit vivant est reconnue par François de Neufchâteau à l'occasion des discours prononcés pour la nomination de Napoléon en tant qu'empereur des Français : « Votre Majesté est vraiment cette loi vivante et donnée pour le bien des hommes, dont parle Fénelon. ³ » Comme Constantin, il devient le protecteur de l'Eglise ; comme le Christ, il couronne la Vierge ou l'Eglise qui est son épouse (épouse et mère) ; et il devient le nouveau Charlemagne, empereur d'Occident (rappelons que le Saint Empire Romain germanique est supprimé par Napoléon en août 1806) et il est comparé à l'empereur Auguste – celui-ci étant associé au culte de la déesse Roma - lors du baptême du roi de Rome le 9 juin 1811⁴. La place de premier fils de toutes ces entités maternelles lui permet d'incarner le mythe, lui donne le pouvoir et légitime sa parole. Pierre Legendre écrit ainsi qu'il devient le « Médiateur tenant la place de la Vérité⁵. », une sorte de pontife omniscient. Cette exaltation de la Mère et de son Fils s'accompagne de l'effacement de la femme. Pierre Legendre nous rappelle justement que la femme, dans le code civil de Napoléon « se trouve annulée, littéralement consommée ; elle n'est là, pour l'institution, qu'en signe de propriété seulement, et pour les biens ou l'argent qui s'y représentent ; en objet strictement sexuel, non, comme tel la femme n'est pas là. ⁶ »

Conclusion

La chute de Robespierre et Thermidor ont entraîné l'effacement progressif de la Nature en tant qu'allégorie maternelle et en tant qu'idéal. La patrie et la République deviennent alors les allégories maternelles prédominantes. Elle doivent accompagner le citoyen du berceau

¹ Pierre Legendre, *L'amour du censeur, Essai sur l'ordre dogmatique*, Editions du Seuil, 2005, p. 193

² Ibid. p. 103

³ *Discours des orateurs pour la nomination de Napoléon Empereur des Français*, Avec les interventions de Carnot, Carion-Nisas, Faure, Delaître, Koch, François de Neufchâteau (59 p.) p. 51

⁴ Natalie Petiteau, *Napoléon Bonaparte, la Nation incarnée*, Armand Colin 2015, p. 217.

⁵ P. Legendre, *L'amour du censeur*, *op. cit.* p. 30.

⁶ P. Legendre, *op. cit.* p. 206

jusqu'au champ de bataille, où le soldat se doit de rendre jusqu'au sacrifice suprême la vie qu'il a reçue de la patrie, qui reste sa créancière jusqu'à la mort. L'idéal de fraternité et d'égalité au sein d'une patrie associée à la Nature s'estompe peu à peu. Le gouvernement de la République devient la chose des « meilleurs » et des hommes instruits, qui ne se retrouvent que parmi les possédants, les autres ne pouvant pas être intéressés par l'ordre social. La religion « théophilanthropique » devant proposer une alternative aux cultes révolutionnaires précédents célèbre encore l'allégorie maternelle de la nature, qui est présentée comme bienveillante, mais sur un mode bucolique, et non plus comme un idéal politique visant l'horizon universaliste des droits naturels. Seuls les opposants au pouvoir utilisent encore les métaphores et allégories maternelles, mais dans un sens diamétralement opposés, du côté de l'égalité pour Babeuf et ses partisans, et du côté de la religion catholique pour les théoriciens de la Contre-Révolution. La Contre-Révolution échoue dans ses tentatives de renverser le gouvernement républicain, et peu à peu Napoléon Bonaparte, le chef de guerre victorieux, s'impose dans le paysage politique français. Il se présente lui-même comme le soutien de la République, comme un fils prévenant à l'égard de sa mère. Puis la République, comme allégorie maternelle, cède la place à la mère-patrie qui devient le principal objet de son affection et de ses soins. Devenu premier Consul, il est également considéré comme le premier des fils de la patrie. Cette patrie, source de vie et trésor ontologique du groupe, se différencie de la Nation, qui est elle-même considérée dans ses relations, pas toujours bienveillantes, avec les autres nations, et qui exige la soumission à son chef. La France, cette « grande Nation » est bien entendu dirigée par le meilleur de ses fils. Cependant, même si Napoléon sait pouvoir susciter le désir d'identification par désir mimétique de gloire, il reconnaît avoir besoin de la religion catholique en raison de son efficacité pratique. Avec le retour de la religion catholique, il s'agit donc de contraindre les populations au paiement de l'impôt, à la conscription, et d'imposer le maintien de l'ordre. Le clergé et l'Eglise doivent donc contraindre la population à se soumettre, et à aimer Napoléon, qui est sacré empereur. Il devient aussi le nouveau Constantin, premier des enfants et des défenseurs de l'Eglise, qui est mère. Les services et les sacrifices rendus à la patrie et à la religion sont désormais associés et confondus. Premier fils de la patrie, de la Nation, Napoléon parvient à associer étroitement son nom à l'Eglise catholique en fusionnant la date de son anniversaire, le 15 août, devenue la date de la fête nationale de l'Empire, avec la saint Napoléon, que l'Eglise vient de créer à sa demande. Napoléon apparaît donc également comme un fils de Marie, comme premier fils de l'Eglise et premier fils de la France consacrée à la Vierge Marie. Cette fête correspond également à la fête des moissons des céréales, associées à la déesse Cérès. Il ajoute également les déesses Isis et Cybèle à son panthéon de déesses maternelles. Isis et son étoile sont désormais incluses à sa demande sur le blason de Paris. Napoléon semble créer ainsi un

culte synchrétique relié à sa personne en tant que premier fils de la France (grande nation, patrie) à celui de la nature, de l'Eglise, de Cérès et d'Isis. En tant qu'empereur, il condense également plusieurs références, dont celles des empereurs Constantin, Justinien et Charlemagne. En tant que sujet du discours, il est polyphonique, car « il est porteur de plusieurs voix énonciatives. (...) Il est divisé en ce qu'il est porteur de plusieurs types de savoirs, dont les uns sont conscients, d'autres non conscients, d'autres encore inconscients.¹ » Il incarne aussi le mythe, et sa parole en a les attributs ; et comme un discours religieux, son discours « s'organise autour d'archétextes qui sont des autorités absolues.² » L'exaltation de la Mère et de son Fils s'accompagne de l'effacement de la femme dans le code civil, puisque qu'elle est alors privée de droits civils et politiques, et qu'elle dépend de son père ou de son mari, elle n'a aucun droit sur ses enfants, dont seul le père est alors responsable³. Napoléon condense ainsi sur sa personne tous les superlatifs du meilleur fils de toutes les allégories et métaphores maternelles de l'époque en France, et devient le support identificatoire proposé aux Français, tout en restant inaccessible. L'hybris de ce Fils de la Mère au superlatif se heurte alors à une coalition européenne qui précipite dans sa chute la grande Nation et toute l'œuvre révolutionnaire, et provoque ainsi la Restauration de la monarchie.

¹ Charaudeau, P., Maingueneau, D. *Dictionnaire d'analyse du discours*, Editions du Seuil, 2002, p. 555

² *ibid.*, p. 61

³ Yannick Ripa, *op. cit.*, estime que les femmes sont les perdantes de la Révolution, malgré l'acquisition d'un statut civil, le mariage en tant que contrat civil, le divorce (septembre 1792), l'égalité entre les héritiers (mars 1791), la suppression de la puissance paternelle sur les majeurs. Sylvain Maréchal, l'auteur du *Manifeste de Dame Nature*, (cf supra), fait paraître en 1801 un « projet de loi portant défense d'apprendre à lire aux femmes ». C'est une provocation, mais elle reflète l'état d'esprit de l'époque, celle-ci réaffirmant la faiblesse naturelle de la femme ; au début du XIX^e siècle la femme est une folle en puissance. Les caricatures thermidorienne représentaient d'ailleurs la Terreur comme une femme, associée à la « furie » des femmes. (cf à ce sujet Marie-Hélène Huet, *op. cit.* p. 177). Les lycées créés en 1802 et les universités, en 1806, leur sont interdits. Mme Campan, directrice de la maison d'éducation de la Légion d'honneur estime que les jeunes filles doivent être soumises à la religion, en partie à cause de leur « faiblesse du cerveau », de la « mobilité de leurs désirs », etc... Cf Yvonne Knibielher Catherine Fouquet, *Histoire des mères*, *op. cit.* Pour Napoléon, les femmes sont essentiellement des reproductrices. Force est de constater que la société laïcisée du XIX^e est plus dure avec elles que la société traditionnelle.

DEUXIÈME PARTIE

LES MÉTAPHORES ET ALLÉGORIES **MATERNELLES : ENTRE GRANDES** **IMAGES DE IDÉAL ET EXIGENCES DE** **SOUSSION**

CHAPITRE IV

UNE MÈRE IDÉALE PROTÉIFORME

En mars 1814, le sénat proclame la déchéance de Napoléon Bonaparte, et installe un gouvernement provisoire qui remplace le drapeau tricolore par le drapeau blanc. Napoléon abdique alors une première fois avant d'être définitivement déchu en juin 1815. De retour d'exil, Louis XVIII, frère aîné de Louis XVI, débarque à Calais en avril 1814 et fait une entrée solennelle à Paris au mois de mai. En juin il « octroie » une Charte à ses « sujets ». Dans les discours du roi, de ses ministres, dans les articles de la revue « *L'ami du roi et de la religion, journal ecclésiastique, politique et littéraire* » qui propage les discours et les opinions du pouvoir, les allégories et les utilisations métaphoriques et sublimées des notions révolutionnaires de patrie, de nation, de liberté, d'égalité, de nature, ainsi que les références païennes telles qu'Isis, ont cédé la place à un autre discours et à d'autres métaphores. Ce sont ces mutations propres à la période de la Restauration qui seront examinées dans la première partie de ce chapitre. Louis-Philippe et les hommes au pouvoir pendant la monarchie de Juillet se réfèrent beaucoup moins aux métaphores et allégories maternelles que Louis XVIII et Charles X, et ceci dans un sens très différent. Cependant, après les insurrections populaires de 1831 et 1834, la représentation maternelle de la Vierge Marie et l'essor du culte marial contribuent à donner une nouvelle légitimité au pouvoir régnant ; c'est ce que j'essaierai de démontrer dans la deuxième partie du chapitre. Par ailleurs, les premiers socialistes créent de nouvelles allégories et métaphores maternelles, comme l'Industrie, la Communauté, la Mère de l'église saint-simonienne, ou se réfèrent à nouveau à la Nature ; c'est ce que je développerai en troisième lieu. Le romantisme, aussi bien littéraire que politique, de Victor Hugo à Jules Michelet, font largement usage des allégories et métaphores maternelles, ce qui sera l'objet de la quatrième et dernière partie de ce chapitre.

I - Le roi et la religion, le roi fils de l'Eglise et père des ses peuples

Dans les discours qu'il prononce dès sa prise de pouvoir, Louis XVIII interprète la Révolution comme « un égarement passager de la France ». Celle-ci aurait été trompée par de fausses théories, et seules les maux dont elle est accablée l'ont ramenée « au gouvernement

paternel, qui pendant quatorze siècles avait fait sa gloire et son bonheur. » Dans son discours du 5 juin 1814, il se « félicite d'être devenu le dispensateur des bienfaits que la divine Providence daigne accorder » à son peuple. Par la Charte, « la nation allait connaître ses droits et ses devoirs. » Il cherche ainsi à « renouer la chaîne des temps¹ », ses références sont celles de l'Ancien Régime. La France redevient une personne dont le destin s'insère dans l'histoire monarchique et sacrée. Celle-ci est en lien étroit avec celle du roi. Le roi affirme en effet qu'il faut regarder « les malheurs qui sont arrivés à la France et à moi comme une juste punition de Dieu. Allons aux pieds des autels achever de désarmer sa colère.² » Le roi est considéré comme le Fils de l'Eglise, ainsi que le veut la tradition, et son discours ne se tient que de l'autorité du discours de l'Eglise. C'est ce discours qui lui permet de gouverner « paternellement » le sujets de son Etat. Le temps et l'histoire sont associés à un dessein divin et providentiel qui achemine le monde vers le salut. Ici politique et propagande religieuse sont inséparables. Les sermons religieux sont très importants car il tiennent pratiquement lieu de discours politiques et sont prononcés lors des nombreuses fêtes nationales. En effet, pendant la Restauration il n'y a pas qu'une fête nationale, mais cinq : celle de Saint-Louis fêtée le 25 août, puis à partir de la mort de Louis XVIII, c'est la Saint Charles, fêtée le 4 novembre, il y a aussi la fête du duc de Berry, chaque 24 mars à partir de 1820, et il faut y ajouter à celle du couronnement (Charles X, le 24 mai 1824), celle de l'anniversaire de la mort de Louis XVI (21 janvier) et celle de Marie-Antoinette (16 octobre, puis 21 janvier). De nombreux sermons sont prononcés lors des fêtes et la confusion semble totale entre les discours politiques et les sermons. A Loudéac, par exemple, « on pouvait se demander qui parlait de politique et qui parlait de religion. (...) Aucune région n'échappa à cette mise en scène religieuse du politique, même si l'Ouest fit preuve du plus grand zèle.³ »

1. Monseigneur de Boulogne et les références au mythe de la Jérusalem céleste

Un des prédicateurs les plus importants du royaume est Mgr de Antoine de Boulogne⁴. Ses sermons, comme le catéchisme de Napoléon, citent et s'inspirent aussi des écrits de Bossuet

¹ *Le Moniteur Universel* mai – juin 1814 N° 153, daté du 2 juin 1814, p. 605 à 628.

² *L'ami de la religion et du Roi, journal ecclésiastique, politique et littéraire* » Tome 4, 1815 (420 pages) p. 281

³ Rémi Dalisson, *Les Trois couleurs, Marianne et l'Empereur Fêtes libérales et politiques symboliques en France 1815-1870* La Boutique de l'Histoire Paris, 2004, p. 42

⁴ Note biographique : Antoine de Boulogne (1747-1825) est d'abord abbé puis vicaire général de Châlons-sur-Marne, il devient prédicateur de Louis XVI. Il est élu député du clergé en 1789. Il refuse le serment à la constitution civile du clergé, il est arrêté trois fois sous la Terreur, puis condamné à la déportation, il parvient à se cacher. Il adhère au concordat de 1801 ce qui lui permet d'être nommé chapelain de Napoléon Ier. En 1808 il est nommé baron de l'empire puis évêque de Troyes. Ayant soutenu la cause du Pape Pie VII, il est suspendu par Napoléon puis emprisonné et envoyé en exil. Il est rétabli sur son siège épiscopal dès le retour des Bourbons. C'est à lui qu'il est demandé de prononcer l'oraison funèbre de Louis XVI à la Basilique de Saint-Denis en janvier 1815. Il est nommé à la pairie de France en 1822, avant d'être autorisé à porter le titre d'archevêque en 1825. Il est amené

dont nous avons vu précédemment qu'ils font régulièrement appel aux métaphores maternelles. Ainsi, le mythe de la Jérusalem céleste est évoqué à plusieurs reprises et sous différentes formes dans les mandements et instructions pastorales de Mgr de Boulogne. Pour la fête de la Pentecôte, il évoque l'histoire des apôtres qui s'étaient retrouvés affaiblis après la mort du Christ et qui avaient pris la fuite (comment ne pas penser à la noblesse et au clergé exilés pendant la Révolution) puis qui reprennent des forces et proclament la vérité,

« et, à leur voix toute-puissante, Jérusalem ouvre les yeux : l'opprobre du Christ s'efface, son éternelle royauté est proclamée (...) et au centre de son ancienne gloire et sur les débris mêmes de son temple fameux, s'élève enfin cette Jérusalem nouvelle, dont Dieu consacre les prémices par l'effusion de son Esprit, et qui, d'abord semblable à une faible tige, s'accroît incessamment, et devient un arbre majestueux¹ dont les salutaires rameaux vont ombrager toute la terre. ² »

L'évêque de Troyes reprend cette métaphore de Jérusalem et la relie à sa vision de l'histoire récente de la France. La France, tout comme Jérusalem, fait partie du plan de Dieu. Cette évidence est fondée sur les Ecritures saintes. En effet, les prophètes de l'Ancien Testament ont prédit ce que Jérusalem subirait avant d'accéder à cet état de gloire et de triomphe. Jérusalem s'étant révoltée contre le Seigneur, celui-ci déchaîne sa colère sur elle, et plus rien d'intact ne subsiste dans la ville. Après cela, Dieu purifiera la cité et fera revenir ses juges et ses conseillers comme jadis, (Esaïe 1/26 p. 607), et la ville reflourira.

a) La France châtiée et les responsables désignés

Dans son « Mandement pour l'ouverture de la session des deux Chambres » du 4 octobre 1815, il explique ainsi qu'« il est temps de rétablir et de fortifier ce contrat éternel entre le trône et l'autel qu'ont brisé des mains sacrilèges (...) Il n'est que temps que la religion reprenne son heureuse influence.³ » C'est seulement ainsi que la voix souveraine de Dieu pourra « vivifier ces ossements arides, rassembler ces débris épars sur la poussière, et ressusciter cette

par ses fonctions a écrire des instructions pastorales et des mandements qui doivent être diffusés par le clergé aux fidèles de l'Eglise catholique.

¹ Cet arbre n'est pas sans évoquer l'arbre de Jessé : « un rameau sortira de la souche de Jessé, un rejeton jaillira de ses racines, sur lui reposera l'Esprit du Seigneur » (Isaïe, 11, 1-2) Cité dans Chantal Fouché-Husson, *Les vierges du « Salve » dans les abbayes cisterciennes vivantes de France*, ARAP, 2012. L'auteure explique que très souvent la Vierge est représentée au sommet de cet arbre, ou bien tenant dans la main la tige « toujours verdissante de la lignée de Jessé », p. 12

² *L'ami de la religion et du Roi...*, op. cit. Tome 7, p. 87-88

³ *Mandements et instructions pastorales de M. de Boulogne, Evêque de Troyes, suivis de divers morceaux oratoires*, Paris, 1827, Imprimeur-libraire Le Clerce et Cie (482 pages), p. 97

France, jadis si belle et si florissante, l'envie et la princesse des nations, et qui n'offre plus maintenant qu'un triste cadavre, doublement mort à la vérité et à la vertu.¹ » La France, comme Jérusalem, a été châtiée.

Mgr de Boulogne désigne les responsables, ceux qui ont amené le courroux divin sur la France et qui sont responsables des calamités actuelles. Il s'agit des révolutionnaires, « ces rêveurs de théories politiques, qui ont commencé par tout abattre, sans trop s'embarrasser comment ils pourraient réédifier.² », des réformateurs et des innovateurs. Il faut en revenir à la religion qui est « la constitution par excellence³ » qui n'a pas besoin de législateurs, puisqu'elle « est écrite au fond des cœurs, et non sur des feuilles légères, misérable jouet des vents.⁴ » Boulogne se réfère ici à de Maistre, un des penseurs de la contre-révolution, qui estime également qu'une constitution écrite n'est pas nécessaire.

Mgr de Boulogne développe sa pensée dans son *Instruction pastorale sur l'amour et la fidélité que nous devons au roi, et sur le rétablissement de la religion catholique en France* datée du 7 janvier 1816. Il décrit les conséquences de ces méfaits (de la Révolution) : En abandonnant l'esprit monarchique et son roi, la France se serait trahie elle-même :

« Si nous avons vu la France, aux jours de son délire, se déchirer de ses propres mains, pour enfanter ce monstre de république, qui portait écrit sur le front, comme la bête de l'Apocalypse, le mystère de tous les crimes, et dans son cœur toutes les profondeurs de Satan, l'excès même de ses malheurs, et ses horribles convulsions, à cette époque lamentable, n'ont servi qu'à attester de plus en plus, à tous les siècles, qu'en abandonnant son Roi elle s'était abandonnée elle-même.⁵ »

Ainsi, la France, comme une femme frappée d'un accès de folie et de délire, a mis au monde un monstre (la République) après avoir abandonné son époux légitime, le roi. Avec l'évidence même que dicte la nature, la France va revenir vers son roi.

Ce que doit faire la France : La France aurait maintenant compris que la monarchie « est dans sa nature », « elle ne peut vivre et mourir qu'avec son roi.⁶ » La France désormais

¹ ibid. p. 93

² ibid. p. 93-94

³ ibid. p. 97

⁴ ibid. p. 97

⁵ ibid. p. 105

⁶ ibid. p. 106

« veut son Roi , et elle l’aura, parce qu’elle le veut, parce qu’elle ne peut pas ne pas le vouloir¹». Il faut également que ce soit le roi légitime, dont les droits sont consacrés par les siècles. Mais la France veut également la royale famille car le gouvernement héréditaire lui « va tout seul comme la nature.² » Le prédicateur explique que la France n’a pas « le droit funeste » de le choisir, car les rois ne tiennent pas des peuples leur autorité. Le peuple n’est pas le souverain, et les rois ne sont pas son mandataire. Cette souveraineté est qualifiée de « chimère immonde de la turbulente démagogie.³ » Elle est contraire au droit naturel et au droit divin. Mgr de Boulogne semble ici reprendre à son compte la théorie de Bonald sur la nature et le droit naturel.⁴ La souveraineté première vient de Dieu. Ils sont donc dangereux ceux « qui enivrent le peuple des plus folles chimères et des droits les plus illusoires.⁵ » Il condamne par la suite les protestants, la religion théophilanthropique, l’athéisme. Seul l’amour que la religion inspire pour les rois est le « principe vital des empires (...) sans amour, tout est mort dans l’Etat comme dans la religion.⁶ » La France étant « la nation la plus aimante de l’Europe⁷ », c’est grâce à cette vertu que sa monarchie a pu durer si longtemps. Il faut donc entendre le langage du cœur et comprendre que les sujets du roi ont le droit d’appartenir au roi « comme au chef de la grande famille.⁸ » Seul le lien filial peut conduire les Français. La multitude a en effet besoin d’un « objet de vénération⁹ », elle a besoin d’admirer et de croire, d’être conduite « sans trop savoir qui la conduit.¹⁰ » Elle doit croire à l’autorité. C’est la religion qui le permet, elle « qui écrit aussi ses conventions et ses décrets, mais dans les cœurs.¹¹ » Elle apprend « à aimer nos maîtres, comme le Dieu dont ils sont l’image vivante.¹² » Cette religion doit être la religion catholique, car elle est assortie aux besoins de la France, à son génie et à son caractère naturel. En effet « nous cesserions d’être Français, si jamais nous cessions d’être catholiques.¹³ » Il faut donc une religion d’Etat, une religion nationale. C’est ce qu’a promis « le roi très chrétien », le « Fils aîné de l’Eglise », qui veut faire reflourir la religion catholique « avec laquelle la nation elle-même a toujours fleuri.¹⁴ » Sans la religion, l’arbre de la monarchie s’étiolerait, « car il est

¹ ibid.

² ibid. p. 107

³ ibid. p. 109

⁴ La métaphore organique qui compare la France à un arbre est également présente dans les écrits de M. de Bonald. Pour lui, l’Eglise est dans l’Etat, ce dernier lui devant par conséquent la protection. Mais la société est dans la religion et cette dernière doit défendre la société contre les passions. Pour sa théorie sur la loi naturelle et le droit naturel, voir plus haut chapitre 3

⁵ ibid. p. 115

⁶ ibid. p. 118

⁷ ibid. p. 119

⁸ ibid. p. 120

⁹ ibid. p. 121

¹⁰ ibid. p. 121

¹¹ ibid. p. 122

¹² ibid.

¹³ ibid. p. 124

¹⁴ ibid. p. 131

écrit que tout peuple et tout royaume qui ne sert pas Dieu périra.¹ » Il faut placer la religion à la tête des lois comme la loi fondamentale. Il faut donc abandonner cet esprit d'innovation et de philosophie. « C'est le serpent qui nous a trompés, c'est le démon de la philosophie qui nous a séduits par ses belles promesses et par ses trompeuses amorces.² » L'athéisme est comparé à la lèpre fatale.

b) Menace mais aussi promesse de prospérité

Mrg de Boulogne s'adresse ainsi à ses lecteurs : si jamais

« vous manquez le moment de miséricorde que vous laissez le ciel pour renaître à la vie, alors, nous le disons comme l'apôtre, avec douleur et avec larmes, alors de nouveaux torrents se déborderaient et briseraient toutes les digues ; alors l'enfer, pour nous servir de l'expression du prophète, dilaterait ses abîmes pour enfanter de nouveaux désordres, et reculer encore, s'il est possible, les bornes de la perversion humaine ; alors, comme aux jours de la désolation de Jérusalem, l'épée de l'étranger nous tuerait, et une mort semblable serait dans la maison.³ »

Mais ceci n'arrivera pas, et « cette terre de misères et de désolation (...) reverra les beaux jours de sa fécondité et de son abondance, elle redeviendra comme un jardin arrosé et fertile.⁴ » Comme Jérusalem, la France redeviendra « la chérie de Dieu », « tant qu'elle aura son Roi et sa religion : son Roi pour le servir, et sa religion pour la pratiquer.⁵ » La France alors ne manquera plus de rien. Pour Boulogne, à la religion seule « appartient la puissance convertissante et la force reproductrice ; c'est que là seulement se trouve la qualité de mère et le principe de fécondité ; c'est que là seulement est le suc nourricier, la sève primitive, le tronc vivace du christianisme, dont toute branche qui en est détachée languit et se dessèche sans retour.⁶ » Mgr de Boulogne rabat le discours mythique sur l'histoire profane, et avec son talent d'orateur et d'écrivain, bâtit une fiction qui doit s'imposer comme la vérité aux fidèles catholiques auxquels elle est destinée. Nous ne sommes plus dans le temps contingent, mais dans un présent mythique, qui s'impose à l'imaginaire. Les conséquences de ces considérations sont aussi politiques et *l'ami du roi et de la religion*⁷ publie alors les articles de loi

¹ ibid. p. 132

² ibid. p. 139

³ ibid. p. 134

⁴ ibid. p. 135

⁵ ibid. p. 144

⁶ ibid. p. 320

⁷ *L'ami de la religion et du Roi*, op. cit. Tome VI, (424 pages) p. 327

condamnant les auteurs des discours, « cris et actes, les auteurs, imprimeurs ou distributeurs des écrits séditions définis par la présente loi. »

2. Le comte de Frayssinous, grand-aumônier et grand-maître de l'Université, et les enfants de l'Eglise

Denis-Luc Frayssinous¹, qui est nommé à de nombreux postes pendant la Restauration, dont ceux de grand-aumônier et grand-maître de l'Université ministre des Affaires ecclésiastiques sous la Restauration, est un orateur réputé. Les sermons qu'il donnait dans l'église de Saint-Sulpice depuis 1807 réunissaient jusqu'à 4000 auditeurs². Dans ceux-ci, il insiste tout particulièrement sur les thèmes de l'expiation et de la soumission. Pour lui, il n'y a pas le choix, il faut que celui qui menace l'Eglise revienne « à d'autres sentiments, ou qu'il disparaisse. Telles étaient les pensées des enfants de l'Eglise.³ » Il explique dans un discours rapporté dans l'édition de « *l'ami du roi et de la religion* » du 11 mai 1816 la notion de droit naturel. Il rappelle que Cicéron prouve que le paganisme lui-même avait « reconnu et proclamé l'existence de cette loi intérieure et éternelle qui nous avertit de nos devoirs et nous reproche nos écarts.⁴ » La loi naturelle reposerait sur la raison et sur le sentiment. C'est le sentiment qui nous

¹ Note biographique : Denis-Luc Frayssinous (1765-1841) est ordonné prêtre en 1789. Durant la Révolution, il se tient caché dans les environs de Toulouse. Il est appelé à Paris par l'abbé Emery et dès 1801 commence à donner des conférences dans l'église des Carmes qui le font connaître et qu'il poursuit en 1809. Dans ces conférences il cherche à prouver l'accord de la science et de la religion. Il est nommé inspecteur de l'académie de Paris par Fontanes en 1809. Après la chute de l'empire, lorsque l'ordonnance du 15 août 1815 institue une Commission de l'instruction publique à laquelle sont remis les pouvoirs auparavant exercés par le grand-maître de l'Université, Frayssinous est nommé l'un des cinq membres de cette commission. Cependant, il démissionne l'année suivante et se consacre de nouveau à la prédication. C'est à ce moment qu'il obtient ses plus brillants succès d'orateur. Louis XVIII le nomme alors en 1821 à la charge de grand-aumônier. Après avoir cherché à détruire l'Université, la royauté pense à l'utiliser à son profit. L'ordonnance du 1er novembre 1820 ayant transformé la Commission de l'instruction publique en Conseil royal de l'instruction publique affirme que désormais les bases de l'éducation seraient « la religion, la monarchie, la légitimité et la charte. Puis le 1er juin 1822, une ordonnance royale rétablit la charge de grand-maître de l'Université et y nomme « le sieur abbé Frayssinous, notre premier aumônier ». Cette même année, l'abbé Frayssinous est fait comte, grand-officier de la Légion d'honneur, pair de France, évêque *in partibus* d'Hermopolis. Une ordonnance du même jour nomme le comte Frayssinous, évêque d'Hermopolis, pair de France et premier aumônier du roi, « ministre secrétaire d'Etat au département des affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique ». Cette nomination est un des derniers actes de Louis XVIII, qui meurt le 16 septembre 1824. Dans son oraison funèbre, prononcée à Saint-Denis le 25 octobre suivant, l'évêque d'Hermopolis s'efforce de ne pas prononcer le nom de la charte ; il parle, en revanche, de cette « sauvage Déclaration des droits, qui n'était propre qu'à étouffer le sentiment des devoirs et qu'à faire de la France un amas de ruines ». De Frayssinous devient également membre de l'Académie française. En 1828, lors de l'arrivée au pouvoir du ministère de Martignac, de Frayssinous perd peu à peu son poste de grand-maître de l'Université, puis de ministre des cultes. Après la révolution de Juillet, Frayssinous est appelé par Charles X en 1833, qui lui confie une partie de l'éducation du duc de Bordeaux. Il revient en France en 1838, et meurt en 1841. (D'après Charles Defodon <http://www.inrp.fr/edition-electronique/lodel/dictionnaire-ferdinand-buisson/document.php?id=2759> Institut français de l'éducation)

² Jacques-Oliver Boudon, *Religion et politique en France depuis 1789*, Armand Colin, 2007, p. 38

³ *Conférences et discours inédits* par Denis Frayssinous, évêque d'Hermopolis, membre de l'Académie française, Paris Librairie d'Adrien Le Clere et Cie, imprimeurs de N.S.P. le Papet et de Monseigneur l'Archevêque, 1831 (452 pages), p. 77

⁴ *L'ami de la religion et du Roi*, op. cit. N° 183, Tome 7, p. 401.

avertit de « l'existence d'une loi naturelle, indépendante de notre volonté et de nos institutions.¹ » Il attaque ce qu'il considère comme une doctrine erronée du XVIII^e siècle qui affirmerait que « c'est une folie de combattre ses passions² ». L'Évangile au contraire ne les combat pas, il les « épure et les dirige au bien ». Si l'amour de soi-même a été donné pour la conservation personnelle, les passions dérégées sont des maladies de l'âme. Il s'agit de lutter dans ce qu'il décrit de façon détournée, contre ce qu'on devine être la sexualité. Il oppose donc droit naturel de conservation de soi et dépravation suite au dérèglement des passions.

Il faut donc se soumettre aux préceptes de l'Évangile et à la loi naturelle telle que l'entend de Frayssinous. Il associe dans ses discours révolution et dissolution des mœurs. Il prévient donc que si jamais « la France joignait le malheur plus grand encore de ne pas en rougir, mais plutôt d'en faire gloire, c'est bien alors que ses maux seraient incurables, et que sa plaie serait désespérée, ainsi que parlent les livres saints ; et son orgueil inflexible mériterait que le bras de Dieu la précipitât et la retînt ensevelie dans un abîme de calamités³ » Il évoque un « Dieu rédempteur nous réconciliant par son sang avec son Père irrité contre nos crimes.⁴ » Il menace Paris, la capitale de la France qui s'est révoltée : « quand tu seras foulée aux pieds, broyée comme la paille, alors peut-être tu sentiras l'énormité de ton crime et la folie de ton impiété.⁵ » Mais pendant la Révolution, lors de « ces jours funestes » il restait de vrais croyants : « Plus d'un monument apprendra à la postérité que la flamme divine, même durant nos jours mauvais, animait dans notre patrie des cœurs généreux, d'autant plus français qu'ils étaient plus chrétiens.⁶ » Les vrais chrétiens en sont fiers : « Nous ferons toujours gloire d'être les enfants dociles de ce Dieu, et de son Église qui nous parle en son nom.⁷ »

Pour de Frayssinous, la liberté se trouve surtout dans l'obéissance. Ainsi « toujours vous chérez la religion comme le premier de vos devoirs et le plus doux de vos liens. » car elle est la mère commune. Il aborde tous les aspects de la vie et utilise les métaphores maternelles pour transformer ses prescriptions en un récit édifiant et sacré. Il faut tout d'abord expier les péchés commis pendant la Révolution. L'Église, comme une mère, a toujours montré de la sollicitude à l'égard des pécheurs : « Et voyez comme l'Église, affligée par de grandes calamités, ou par des outrages faits à la religion, a toujours cherché à pénétrer ses vrais enfants de cet esprit

¹ ibid. p. 402

² ibid. p. 403

³ *Conférences et discours inédits*, op. cit. p.94

⁴ ibid. p. 107

⁵ ibid. p. 198

⁶ ibid. p. 210

⁷ ibid. p. 107

d'expiation.¹ » Il ajoute ainsi que « Nous nous abandonnons à cette douce pensée, que vaincu par la charité de la France chrétienne, le ciel épargnera ou changera la France coupable.² »

En ce qui concerne les femmes il rappelle tout d'abord que pour les moniales :

« la première des choses est d'immoler sa volonté propre, de faire plier ses désirs sous le joug de la plus prompte, de la plus exacte obéissance, d'être un instrument docile dans les mains de l'autorité, et d'entendre la voix de Dieu même dans la voix de celle qui a le droit de commander (...) On fait de son corps une hostie vivante pour le glaive de la mortification..³ »

Il évoque Marie :

« Mais écoutez à votre tour ce que vous dit par ma bouche votre auguste patronne : Oui, je suis votre mère, je vois en vous les membres de mon Fils ; mais c'est à vous, par votre innocence, par votre docilité, par votre ferveur, à montrer que vous êtes mes enfants ; c'est à ces traits que je les reconnais.⁴ »

En ce qui concerne les futures mariées, il leur demande au sujet de leur mari que celui-ci « trouve toujours en (elles) la même modestie, la même douceur, avec cette soumission chrétienne qui envisage dans ce sacrement l'union de Jésus-Christ avec son Eglise, et s'unit saintement à un époux comme à son chef et à son appui.⁵ »

En ce qui concerne l'éducation des enfants,

« comme une mère tendre se console des douleurs de l'enfantement, par la joie qu'elle éprouve d'avoir mis un homme au monde, ainsi le prêtre se console des soins rebutants qu'exige l'instruction de l'enfance, par l'espoir qu'il a de voir ces jeunes plantes qu'il arrose de ses sueurs, porter un jour des fruits de salut et de vie.⁶ »

¹ ibid. p. 191

² ibid. p. 217

³ ibid. p. 240

⁴ ibid. p. 248

⁵ ibid. p. 297

⁶ ibid. p. 132

Le jour de notre mort, « l’Eglise alors, comme une mère alarmée, redoublera pour nous de sollicitude et de tendresse ; elle nous fera porter par ses ministres toutes les consolations et toutes les grâces dont elle est la dépositaire.¹ »

Au moment du carnaval « l’Eglise tendre et désolée, appelle autour de ses tabernacles ses enfants dociles, pour les mettre à l’abri des pièges de la séduction ; elle gémit avec eux sur les excès de ses enfants égarés, et offre ainsi les gémissements et les supplications des uns pour expier les crimes des autres². »

Pour de Frayssinous, « les deux ancrs de salut pour la France sont la religion et la légitimité.³ (...) Vous sentirez que, dans un cœur français, l’amour du roi se confond toujours avec celui de la patrie.⁴ » Après le temps de l’expiation vient le temps de la prospérité : « Fécondée par le sang de tant de martyrs, l’Eglise de France, instruite par ses malheurs, portera plus que jamais ses fruits abondants et salutaires : telle que ces arbres vigoureux, qui, dépouillés de leurs rameaux, semblent tirer du fer même qui les a mutilés une force et une vie nouvelle.⁵ »

3. La cérémonie du sacre de Charles X : le devoir d’obéissance en vue de la prospérité

C’est le cardinal de la Fare⁶ qui est chargé de prononcer le 29 mai 1825 le grand discours à l’occasion du sacre de Charles X dans la cathédrale de Reims. L’exorde⁷ reprend une citation de Bossuet : « Les hommes naissent tous sujets. » Il rappelle les principes politiques tirés des propres paroles de l’Ecriture sainte. « C’est la condition de l’homme de naître sujet. La domination paternelle le saisit à son berceau, le plie à l’habitude d’obéir, lui fait reconnaître une autorité dont il dépend. » En grandissant, l’être humain s’aperçoit qu’il fait partie d’une famille plus nombreuse, dans laquelle la sienne est incluse, et dont il est membre. C’est Dieu qui « impose aux sujets la nécessité d’obéir. » Il ne faut pas se laisser séduire par les réformateurs. Si l’on touche au prince, qui est la tête du corps politique, le corps entier est menacé. En 1825 la

¹ ibid. p. 122

² ibid. p. 192

³ ibid. p. 395

⁴ ibid. p. 83

⁵ ibid. p. 347

⁶ *Note biographique* : Anne Louis, Henri de la Fare (1752-1829) Issu d’une famille de vieille noblesse désargenté, il fait ses études à Paris et est ordonné prêtre en 1776. Il devient évêque de Nancy en 1787 et est élu député du clergé aux Etats Généraux en 1789. C’est lui qui en prononce le sermon de la messe d’ouverture. Il s’oppose à la constitution civile du clergé et quitte la France en 1791. Il part en Saxe puis en Allemagne où il contribue à organiser la contre-révolution. Il s’installe ensuite à Vienne de 1792 à 1814. Le Comte de Provence, futur Louis XVIII lui confie la direction de ses intérêts à la cour de Vienne Sous la Restauration il devient archevêque de Sens et d’Auxerre (1817), pair de France (1822) et est nommé cardinal (1823) par le pape Pie VII.

⁷ *Discours prononcé par son Ex. le Cardinal de la Fare, à la cérémonie du sacre de sa majesté Charles X dans la cathédrale de Reims, le 29 mai 1825* 38 p.

situation de la France s'est rétablie après toutes ces années de révolution et de trouble. La France est décrite comme une mère comblée qui contemple le bonheur de ses enfants :

« O France trop fortunée ! ce n'est pas seulement de ton trône, c'est encore de tous les augustes supports qui l'entourent que, chaque jour, se répandent sur tes enfants ces bienfaits innombrables qui, tels que les rayons de l'astre qui nous éclaire, pénètrent partout sans bruit et sans appareil. Le malheur a-t-il frappé quelque part, aussitôt l'infortune, souvent même avant d'avoir encore rien réclamé, est secourue et consolée. C'est ainsi que, toujours attentive aux nécessités des êtres qu'elle a créés, la bonté divine y pourvoit, sans attendre le cri du besoin, sans compter sur le retour de la reconnaissance.¹ »

La religion est satisfaite de son ouvrage, elle le « consolide par ses préceptes, le soutient et la perpétue par son influence. Les règnes deviennent éclatants de splendeur. La prospérité des Etats s'élève au plus haut degré.² »

Dans les discours et les sermons de ces hommes d'Eglise, soutiens du régime et affidés à la Contre-Révolution, les métaphores maternelles abondent, insérées dans une parole mythique. Le mythe de Jérusalem, dans lequel Dieu se comporte en mère constitue la trame des discours de Monseigneur de Boulogne, alors que chez d'autres prédicateurs, les Français sont les enfants de l'Eglise, de la religion ou de la France chrétienne. On imagine que les croyants des autres religions, les Juifs, les protestants ou les athées, sont sommés de se convertir. Les hommes de cette génération et le roi Charles X ne réalisent pas qu'ils ont un discours complètement décalé et anachronique face à la génération montante qui apparaît entre 1822 et 1824 et qui ne veut pas obéir au conformisme de la génération précédente. Ces jeunes sont animés par un désir de liberté, de progrès, ils sont attirés par le spiritualisme éclectique de Victor Cousin et par la philosophie de l'histoire de Guizot. Ils réclament une application libérale de la Charte. Avant les élections, le 14 juin, 1830, Charles X publie une proclamation dans laquelle il appelle les Français à écouter la voix de leur Roi. Il leur rappelle que la France est devenue florissante et libre « à l'abri de ce gouvernement. » « C'est un père qui vous appelle. » Il refuse toute concession et publie le 25 juillet 1830 quatre ordonnances qui suspendent le régime constitutionnel, annulent les dernières élections, modifient le régime électoral et censurent la presse.³ » Le peuple de Paris se soulève, l'émeute force Charles X à l'abdication et chasse sa

¹ ibid. p. 24

² ibid. p. 25

³ Georges Duby, *Histoire de la France*, Larousse, 1988, p. 369

dynastie. L'armée de ligne fraternise avec les émeutiers où se trouvent d'anciens soldats de l'armée napoléonienne.

II - La Monarchie de Juillet : de la liberté retrouvée au règne de la Providence

1. Le « moment Guizot » sous l'égide de la Nature et de la Liberté des Supériorités

Les « trois glorieuses » de juillet 1830 ont balayé la monarchie qui se réclamait de l'absolutisme. Le mythe de Jérusalem, en tant qu'idéal et meilleure des mères n'a plus d'effet. Charles X est qualifié dans les discours que l'on trouve dans les archives parlementaires du 31 juillet 1830 d' « ennemi de la patrie et de ses libertés, qu'il ne pouvait comprendre. (...) Il avait résolu de les noyer dans le sang des Français ; grâce à votre héroïsme, les crimes de son pouvoir sont finis. » C'était « une conspiration permanente contre la liberté et la prospérité de la France. » Désormais la proclamation de Monseigneur de Boulogne selon laquelle la France « veut » être gouvernée par la monarchie absolue des Bourbons n'est plus à l'ordre du jour.

- Les allégories révolutionnaires réapparaissent. Elles aussi expriment leur exigence :

La nation : « La nation seule est debout, parée de ces couleurs nationales qu'elle a conquises au prix de son sang, elle veut un gouvernement et des lois dignes d'elle. » La nation et le drapeau tricolore vont maintenant de pair et le drapeau blanc de la monarchie qui avait été rétabli pendant la Restauration disparaît au profit du drapeau tricolore.

La patrie : « Peu de choses restent à faire pour achever la conquête de la liberté ! la cause de la patrie est gagnée ! elle appelle votre dévouement. » Une souscription a été lancée pour aider à la subsistance des « citoyens qui se battent pour défendre et l'honneur national et les droits du peuple¹ » et « les habitants répondront, avec l'enthousiasme qui les distingue si éminemment, à cet appel qui leur est fait au nom de la patrie. » Comme pendant la Révolution, la patrie est associée à la liberté. On célèbre les premiers martyrs de la liberté et de la patrie : « Le Globe vient de payer à la patrie sa dette de sang : l'un de nos collaborateurs, G. Farcy a été tué hier à l'assaut des Tuileries.² »

¹ *Archives parlementaires*, 31 juillet 1830

² *ibid.* 1^{er} août 1830

Dans ce poème qui rend « hommage au patriotisme de la Garde Nationale de Nantes¹ », Lafayette est défini comme « le père » des citoyens, il semble soutenir la patrie comme il soutiendrait sa mère, il est aussi le bras armé du roi et ce dernier est associé à la Liberté. Celle-ci tend ses bras au peuple, comme le ferait une mère :

« Lafayette ! à ce nom, que la France révère,
Le citoyen s'incline, et reconnaît son père :
Un jour serein l'annonce, et la sincérité
De son front glorieux montre la dignité.
Son redoutable aspect chasse la tyrannie (sic) ;
De son bras tout-puissant il soutient la patrie ;
Un regard lui suffit pour confondre à la fois
Les parjures ingrats et les despotes Roi²

Chérit tout citoyen, quand il est vertueux :
Il paraît dans nos rangs, et sa mâle assurance,
Les enflammant d'ardeur, fait germer la vaillance ;
On l'admire, on se tait ; tous les cœurs sont pour lui
Et du roi des Français c'est le plus ferme appui³.

Un Souverain, émule de la gloire,
A ses sujets promet des jours heureux. bis
Servons Philippe, aimons notre patrie,
La Liberté tend à chacun les bras ; bis
Pour déjouer l'indigne perfidie,
Français, soyons Citoyens et Soldats⁴ ! »

Ce sont la liberté et la France qui bénéficient d'une charge émotive importante dans les discours que l'on peut trouver à l'époque. En 1831, Casimir Perier a formé un nouveau ministère et fait connaître à la chambre des députés sa politique. Sa présentation de la révolution de Juillet est personnifiée :

¹ *Anniversaire du 30 juillet, Hommage rendu au patriotisme de la Garde Nationale de Nantes ; Garde National de Nantes, venu pour la célébration de la fête. Pas d'auteur, 8 pages*

² *ibid.* p. 3

³ *ibid.* p. 4

⁴ *ibid.* p. 7

« On a provoqué la France, on l'a défiée, elle s'est défendue et sa victoire est celle du bon droit indignement outragé. Le respect de la foi jurée, le respect du droit, voilà donc le principe de la Révolution de Juillet, voilà le principe du gouvernement qu'elle a fondé. (...) Armée pour défendre ses droits, la France sait respecter les droits des autres ; sa politique a d'autres règles que les passions.¹ »

Dans ce contexte, le « on » se réfère bien sûr à Charles X qui avait employé l'article 14 de la Charte pour imposer ses décisions contre l'avis des députés. En ce qui concerne la classe ouvrière,² Casimir Perier leur demande d'accepter leur triste sort : « Il faut que les ouvriers sachent bien qu'il n'y a de remèdes pour eux que la patience et la résignation. »

Cette France personnifiée se retrouve le plus souvent, non dans les discours de Louis-Philippe, mais dans ceux de personnes qui s'adressent à lui. En 1831, le premier Président de la cour royale de Colmar appelle les auditeurs à imiter le souverain : « Que chacun donne l'exemple du même dévouement à la France et à ses institutions, et la patrie sera à jamais grande et prospère.³ » Les protestants estiment que « la patrie réclamait un Chef. Vous avez accepté, Sire, la couronne nationale, et pris le beau titre de Roi citoyen. La France a tressailli de bonheur, et un enthousiasme général a proclamé sa joie.⁴ » Cette métaphore évoque un transport amoureux et l'image d'une femme qui ne demande qu'à s'abandonner à son roi. Pour les catholiques c'est la providence elle-même qui « est venue à notre secours : elle protège visiblement la France ; elle aime trop sa fille aînée pour la délaisser ; à l'approche du danger elle lui tend sa main bienfaisante, elle lui jette une ancre de salut pour la soustraire au naufrage⁵. » L'Eglise catholique considère donc Louis-Philippe comme le nouveau fils qui saura seconder l'Eglise et mener la France dans la voie du salut.

Le libéralisme est l'idéologie du pouvoir sous le règne de Louis-Philippe de 1830 à 1848, un libéralisme que Pierre Rosanvallon associe au « moment Guizot⁶ ». C'est en effet ce

¹ *Les orateurs politiques de la France de 1830 à nos jours*, Choix de discours prononcés dans les assemblées politiques françaises recueillis et annotés par M. PELLISSON, deuxième édition, Paris, Hachette, 1908 (477 pages) p. 3-5, 18 mars 1831

² Pierre Bezbakh, *Histoire du socialisme français, Préface de Maurice Agulhon*, Larousse, 2005, p. 52

³ *Discours adressés au roi, et réponses de sa Majesté*, Colmar, 1831, 15 pages, p. 4

⁴ *ibid.* p. 11

⁵ *ibid.* p. 10

⁶ Note biographique : François Guizot (1787-1874) est né à Nîmes, d'un père protestant victime de la Terreur. Sa mère se réfugie avec son fils à Genève. De retour à Paris, il devient professeur d'histoire moderne à la Sorbonne et disciple de Royer-Collard, dont l'amitié, après 1814, le pousse dans la haute administration : secrétaire général au ministère de l'Intérieur puis à celui de la Justice, conseiller d'État, enfin directeur de l'administration départementale et communale. Au sein du groupe doctrinaire, il inspire la législation libérale de 1819-1820. Ecarté du gouvernement après la chute de Decazes, il combat le ministère Richelieu et plus encore celui de Villèle. Interdit

dernier qui est au pouvoir, sinon comme chef de gouvernement, en tout cas comme leader de la droite libérale. Guizot a une conception de la nature et des lois naturelles diamétralement opposée à celle des hommes de la Révolution. Pour lui, la supériorité est la situation naturelle et légitime du pouvoir. Il affirme que « l'autorité de l'histoire ne fait qu'un avec celle de la nature. », et donc avec celle des « supériorités ». Il convient ici de citer un passage de ses écrits qui semble être un condensé de sa philosophie politique, extrait de son texte « *Des moyens de gouvernement et d'opposition dans l'état actuel de la France* » qu'il a publié en 1822. Pour lui, la nature montre à l'évidence que le pouvoir revient au plus capable, elle n'est pas égalitaire, mais aristocratique. Certes, les hommes sont « de même nature » et donc semblables, « mais les forces dont cette nature est douée ne sont pas réparties à tous dans les mêmes proportions ; et sous ce rapport, les hommes sont réellement inégaux.¹ » Cependant, cette inégalité naturelle qui conduit à une aristocratie naturelle n'est pas celle de l'Ancien Régime qui correspondait à un ordre que Guizot estime dépassé. Son argumentation se veut celle d'un simple bon sens :

« Prenez des hommes libres, indépendants, étrangers à toute nécessité antérieure de subordination les uns envers les autres, unis seulement dans un intérêt, un dessein commun ; prenez les enfants dans leurs jeux qui sont leurs affaires. Au milieu de ces associations volontaires et simples, comment naît le pouvoir ? à qui va-t-il par sa pente naturelle et de l'aveu de tous ? Au plus courageux, au plus habile, à celui qui se fait croire le plus capable de l'exercer, c'est-à-dire de satisfaire à l'intérêt commun, d'accomplir la pensée de tous. Tant qu'aucune cause extérieure et violente ne vient déranger le cours spontané des choses, c'est le brave qui commande, l'habile qui gouverne. *Parmi les hommes livrés à eux-mêmes et aux lois de leur nature, le pouvoir*

d'enseignement, de 1822 à 1828, il écrit ses grandes œuvres historiques (*Histoire de la révolution d'Angleterre, Histoire de la civilisation en Europe, Histoire de la civilisation en France*). (..) À la fin de 1827, il fonde la société « Aide-toi, le Ciel t'aidera » pour coordonner l'action des libéraux dans les élections. Élu député de Lisieux en janvier 1830, il combat le ministère Polignac ; il sera le rédacteur de la protestation des députés contre les ordonnances de Juillet. Il devient ministre de l'Intérieur dans le premier gouvernement de la monarchie de Louis-Philippe, puis ministre de l'Instruction publique dans les gouvernements successifs de 1832 à 1837. Il généralise l'enseignement primaire (loi de juin 1833), ressuscite l'Académie des sciences morales et politiques, crée la Société de l'histoire de France et le Service des monuments historiques. Mais il sera écarté par Molé et le roi, comme trop exigeant et rigide (avr. 1837). En février 1840, il est envoyé à Londres comme ambassadeur, mais en est rappelé dès octobre pour prendre les Affaires étrangères et résoudre la crise provoquée par la politique imprudente de Thiers dans la question d'Orient. Il gardera son portefeuille jusqu'à la fin du régime et se comportera de fait comme le véritable chef du gouvernement sous la présidence nominale du maréchal Soult, qui lui abandonnera le titre de président du Conseil en septembre 1847. Guizot gouverne en plein accord avec le roi ; il s'appuie sur une majorité factice, composée en grande partie de fonctionnaires dociles et de députés élus par un système censitaire qui permet de manipuler les élections. Sa politique intérieure, très impopulaire, demeure obstinément conservatrice, et repousse en particulier toute modification du système électoral. Il est renversé par la révolution de février 1848 et entraîne le régime dans la chute que son immobilisme a provoquée. Note rédigée d'après *l'Encyclopédie Universalis*, article de Guillaume de Berthier de Sauvigny

¹ François Guizot *Du gouvernement de la France depuis la Restauration et du gouvernement actuel*, 3^e édition, Paris, 1821, p. XXXII, cité dans Pierre Rosanvallon, *La société des Égaux* Le Seuil 2011, p. 137

*accompagne et révèle la supériorité.*¹ En se faisant reconnaître, elle se fait obéir. C'est là l'origine du pouvoir ; il n'y en a point d'autre. Entre égaux il ne serait jamais né. La supériorité sentie et acceptée, c'est le lien primitif et légitime des sociétés humaines ; c'est en même temps le fait et le droit ; c'est le véritable, le seul contrat social.² »

Cependant, si un individu ou un groupe voulait prolonger et transmettre d'une génération à une autre la supériorité naturelle, celle-ci deviendrait une supériorité sociale et aboutirait à la formation de privilèges. Pour Guizot, ce qui constitue ce dernier « c'est l'extension mensongère et illégitime, soit dans l'espace, soit dans le temps, de la supériorité réelle qui lui a donné naissance. ³ » La capacité, ou la supériorité, est pour Guizot et les doctrinaires identique à la souveraineté de la raison, qui, comme pour les physiocrates, est de l'ordre de l'évidence. Dans ce sens, la liberté correspond pour ces libéraux d'une part à « la puissance d'obéir à la vérité qu'il peut reconnaître, et d'y conformer ses actes.⁴ » mais aussi au refus de tout despotisme. Guizot postule l'harmonie entre « le mouvement de l'histoire et les caractéristiques de la nature humaine⁵. » Avènement des supériorités et des capacités, avènement de la raison et de la liberté correspondent ainsi pour Guizot au mouvement de l'histoire et de la civilisation. C'est ainsi qu'il pourrait être possible d'interpréter et de comprendre les allégories féminines représentant la liberté dans l'espace public pendant la Monarchie de Juillet. Maurice Agulhon a en effet constaté l'apparition de statues ou d'iconographies montrant une femme debout tenant les tables de la Loi, « coiffée de rayons de soleil » et souvent accompagnée de dieux comme Mercure, figurant le commerce, une Cérès aux épis représentant l'agriculture et un Apollon à la lyre signifiant les arts ou bien la science.⁶ Ces allégories n'ont pas de caractère maternel, et ne semblent pas vouloir rassembler toute la nation dans un idéal partagé. Le libéralisme de la Monarchie de Juillet est en effet un libéralisme autoritaire qui se durcit après les révoltes de 1831 et les insurrections des Canuts à Lyon. La Liberté des orléanistes représente la liberté des entrepreneurs et de la bourgeoisie d'affaires, des « Supériorités » et non celle du peuple, elle n'est pas dans la réciprocité comme l'avaient souhaité Condorcet ou Sieyès.

2. De l'exigence de soumission à la religion au renouveau du culte marial

¹ C'est moi qui souligne.

² Cité par Pierre Manent, *Les Libéraux 2*, Hachette, 1986, p. 156

³ Rosanvallon, *op. cit.* p. 138

⁴ François Guizot, *Origines du gouvernement représentatif*, T. 1 p. 250, cité dans Pierre Rosanvallon, *Le moment Guizot*, Editions Gallimard, 1985, p. 91

⁵ Pierre Manent, *Histoire intellectuelle du libéralisme*, Calmann-Levy, 1987 p. 211

⁶ M. Agulhon, *op. cit.* p. 60

En ce qui concerne la religion, les libéraux doctrinaires semblent l'envisager comme simple moyen d'ordre et de police sociale. Il faut que les citoyens se soumettent à la loi, et l'obéissance aux lois trouve sa source dans la religion ; Dieu légitime cette soumission. C'est l'argumentation que l'on retrouve par exemple dans le discours prononcé lors de la distribution des prix pour l'année scolaire 1838/1839 de l'abbé Carl¹, ainsi que dans de nombreux autres discours. Pour faire respecter l'ordre public dont il a besoin, le régime se réfère à l'obéissance qui est due au père de famille, comme l'ordonne la religion, obéissance qui doit se reporter mécaniquement sur les institutions. Il est ici question de « religion » et non pas seulement de l'Eglise catholique. Cette dernière a jusqu'alors toujours soutenu la monarchie absolutiste. Il faut alors tenir compte de tous les protestants et des juifs qui se sont intégrés à la nation. Dans ce discours, l'abbé Carl affirme d'une part en effet que

« la loi doit être identifiée avec la personne du père, représentant de Dieu dans la famille ; il faut que le père devienne la loi vivante pour les enfants et que tout ce qu'il y a de doux, d'affectueux, de chaud et d'entraînant dans l'amour que la nature et les liens du sang inspirent au fils pour ses parents, se reverse en quelque sorte sur la loi et constitue au fond du cœur le sentiment du respect, en s'associant à cette crainte salutaire, qu'inspirera toujours une parole d'autorité, sanctionnée par le châtement.² »

Il faut donc que les enfants « apprennent à connaître et à aimer ces institutions en apprenant à vivre, pour qu'ils aient la conviction qu'ils doivent y conformer leur vie ; et qu'elles soient dans leur esprit inséparables de toute idée de légitimité, de justice et de bonheur public.³ (...) la volonté du père qui fait la loi de la famille, le bien commun qui est la loi de l'Etat, sont des expressions diverses de la volonté divine pour le bonheur des hommes.⁴ » L'abbé Carl apostrophe ainsi ses auditeurs :

« En effet, Messieurs, rendre un peuple libre, ce n'est pas l'affranchir de la loi ; c'est, au contraire, l'en rendre plus étroitement dépendant, en lui confiant à lui-même le soin de veiller à ce qu'elle soit respectée et accomplie ; ce qui suppose qu'il en a l'intelligence, qu'il en comprend la nécessité, qu'il veut sincèrement s'y soumettre, et que sa raison et sa conscience nationales sont assez développées pour qu'il sente et sache qu'il se ruine, qu'il se tue lui-même en enfreignant la loi, ou en la laissant violer. »⁵

¹ Université de France, *Institution de la Toussaint, dirigée par l'Abbé Carl, docteur en médecine et en lettres, Distribution des prix de l'année scolaire 1838-1839*, Strasbourg, 1839, 44 pages

² *ibid.* p. 13

³ *ibid.* p. 5

⁴ *ibid.* p. 18

⁵ *ibid.* p. 7

La loi est ainsi « la reine du monde, il ne faut plus la confondre avec les hommes. Dans l’imaginaire des citoyens, il faudra qu’elle soit d’origine transcendante, et non pas d’origine humaine, et donc faillible et sujette à discussion. Au niveau du discours rationnel ce sont donc les figures du père et celle de Dieu qui se recouvrent . L’affection et le châtement seraient les deux faces de l’éducation. Plus loin l’orateur rappelle qu’en Grèce antique, les institutions civiles s’identifiaient avec les dogmes religieux. Il rappelle ce que Léonidas fit inscrire sur un rocher avant de mourir aux Thermopyles pour le salut de Sparte : « Passant, va dire à Lacédémone que ses enfants sont morts en ce lieu pour obéir à ses saintes lois.¹ » Les lois de la patrie relèvent ainsi du domaine du sacré. L’auteur explique que tous les législateurs de l’Antiquité rattachaient les lois à la parole de la divinité. Ici, au niveau plus archaïque du discours resurgissent donc la parole mythique et l’entité maternelle : la patrie, Lacédémone, pour la liberté de laquelle le citoyen doit se sacrifier. Dans ce libéralisme, la loi se soutient d’abord de la religion et Dieu est assimilé à une figure paternelle, l’entité maternelle étant la patrie. Le Dieu vengeur de l’Ancien Testament et les images de la Jérusalem céleste n’apparaissent presque plus dans les sermons et autres discours du clergé de la Monarchie de Juillet.

Si la grande bourgeoisie paraît avoir gagné la bataille des idées en ce qui concerne sa conception libérale de la société, il n’en est pas de même pour l’Eglise catholique qui se voit confrontée à la modernité. A cette époque, les premières voies ferrées apparaissent en France, la révolution industrielle bouleverse la société et les premières grandes insurrections ouvrières modernes bouleversent le pays à partir de la révolte des Canuts à Lyon. L’Eglise est alors travaillée par les idées libérales. Le prêtre Lamennais est considéré comme le précurseur du catholicisme libéral, du catholicisme social et de la démocratie chrétienne. Il plaide en 1830 pour la liberté de l’enseignement, la liberté de conscience, de presse et de religion. Il prône la séparation de l’Eglise et de l’Etat. Pour Lamennais, au-dessus de la raison individuelle, il y a la raison de Dieu, qui établit la distinction du juste et de l’injuste et qui forme un lien intime entre les personnes. Avec l’Abbé Lacordaire, il posa les questions de la nécessaire alliance entre l’Eglise et les idées de liberté, et de l’exigence d’une véritable doctrine sociale de l’Eglise. En 1831 il se révolte contre la position du pape Grégoire XVI qui condamnait le soulèvement en Pologne. En 1834 il publie « *Les paroles d’un croyant* » qui marquent sa rupture avec l’Eglise. C’en est trop pour le Saint-Siège, qui réplique avec l’encyclique *Mirari Vos* publiée en 1832 et avec l’encyclique *Singulari Nos* (1834). L’outrance verbale avec laquelle s’exprime le pape est

¹ ibid. p. 19

celle que l'on retrouve dans de nombreux documents de ce type. Toutes les nouveautés y sont condamnées. « Que tous s'en souviennent : le jugement sur la saine doctrine dont on doit nourrir le peuple, le gouvernement et l'administration de l'Eglise entière appartient au Pontife romain.¹ » La liberté de conscience est qualifiée de « délire »,² la liberté de la presse « pour laquelle on n'aura jamais assez d'horreur³ », etc.. D'où les injonctions de tirer le glaive de l'esprit « qui est la parole de Dieu⁴ et (de) donner la nourriture à ceux qui ont faim de la justice. » Mais pour que toutes ces choses « s'accomplissent heureusement, levons les yeux et les mains vers la très sainte Vierge Marie. Seule elle a détruit toutes les hérésies ; en elle nous mettons une immense confiance, elle est même tout l'appui qui soutient notre espoir.⁵ » La liberté de conscience, la liberté de la religion, la liberté de la presse doivent être abolies au profit du culte de la Vierge Marie. Pendant la Restauration, la Vierge en tant qu'intercesseur divin avait été éclipsée par la figure du Christ, mais sous Louis-Philippe la piété mariale se développe ainsi à un rythme soutenu à partir des années 1830 qui voient la réapparition des pèlerinages marials, le rétablissement des fêtes patronales, « la redécouverte de statues miraculeuses solennellement portées sur les autels. »

A partir de 1835 et de la tentative d'assassinat contre Louis-Philippe, à laquelle il survit presque miraculeusement, grâce – dit-on - à la protection divine, ce recours à la religion apporte une nouvelle légitimité à la Monarchie de Juillet. Le 28 juillet 1835 est ainsi devenu « le jour où le roi est entré avec fracas sous la protection divine.⁶ » C'est aussi le moment où l'Abbé Lacordaire⁷ va commencer à « tirer le glaive » de l'esprit et à propager la parole de Dieu dans le royaume de France. En 1834, il s'en va parfaire sa formation à Rome. Il entre alors dans l'ordre des Prêcheurs, chez les Dominicains, dont la vocation est d'enseigner et de prêcher.

¹ *Mirari Vos* », 15. Août 1832 - « Bons livres, Editions exactes et belles Lettres apostoliques de Pie IX, Grégoire XVI, Pie VII - Encycliques, Brefs, etc.. , Textes latins, avec traduction française en regard, précédées d'une notice biographique avec portrait de chacun de ces papes, suivies d'une table alphabétiques. « *Mirari Vos* » (p. 200-221), p. 207

² *ibid.* p. 211

³ *ibid.* p. 213

⁴ *ibid.* p. 219

⁵ *ibid.* p. 221

⁶ R. Dalisson, *op. cit.* p. 104

⁷ Note biographique : Henri Dominique Lacordaire (1802-1861) : d'abord influencé par les idées des philosophes, puis par les théories untramontaines de Lamennais, il est ordonné prêtre en 1827 et garde cependant un amour sincère de la liberté et des idéaux de 1789. Pour lui, le catholicisme, le libéralisme et la démocratie sont compatibles. Il a foi dans le progrès et la modernité. Il choisit avec Lamennais de se rallier à la Monarchie de Juillet et demande l'application intégrale de la Charte de 1830. Après la condamnation par Grégoire XVI des idées de Lamennais, Lacordaire se soumet. En janvier 1834, il commence une série de conférences au collège Stanislas puis en 1835 à Notre-Dame. Il part ensuite parfaire sa formation à Rome. Il entre alors dans l'ordre des Prêcheurs, chez les Dominicains dont la vocation est d'enseigner et de prêcher. Lacordaire revient en France en 1841 et prêche avec succès à Notre-Dame de Paris, à Lyon et dans la France entière. Il s'oppose peu à peu à la Monarchie de Juillet et soutient avec enthousiasme la Révolution de 1848. Il condamne le coup d'Etat de Bonaparte de 1851. En 1860 il est élu à l'Académie Française. D'après *L'Encyclopédie Universalis*, Article de André Duval.

Lacordaire revient en France en 1841 et prêche avec succès à Notre-Dame de Paris, à Lyon et dans la France entière. Au fil de ses conférences, se déploie sa vision des rapports de l'individu avec l'Eglise catholique. L'Eglise serait pour le croyant comme la mère pour le petit enfant. Avant la naissance même

« son éducation a commencé dans le sein même qui le portait. Chaque pensée, chaque prière, chaque soupir de sa mère a été un lait divin qui coulait jusqu'à son âme et le baptisait dans l'honneur et la sainteté. Le père n'y eut rien directement. A la mère seule il a été donné que son âme touchât pendant neuf mois à l'âme de l'enfant, et lui imposât des prédispositions à la vérité, à la bonté, à la douceur, germes précieux dont elle achèvera la culture au grand jour, après les avoir semés dans les profondeurs inconscientes.¹ »

Le sens commun humain transmis par la parole de la mère est équivalent au sens commun divin transmis par la parole de l'Eglise :

« comme votre mère vous a parlé, l'Eglise, cette mère universelle, vous a parlé aussi. Dans l'ordre de la nature, l'humanité, par l'organe de votre mère, a déposé en vous un sens commun humain, et dans l'ordre des choses éternelles, Dieu, par l'organe de l'Eglise, a déposé en vous ce qu'on peut appeler le sens commun divin.² »

En pleine période de colonisation française en Algérie, les « sauvages » sont assimilés eux aussi à des enfants :

« Et de même qu'à votre berceau, la parole de votre mère ouvrit votre oreille pour y déposer les idées qui devinrent l'élément de votre raison, de même la parole de l'Eglise ouvre l'oreille de ces sauvages, va jusqu'à leur intelligence, y rencontre le germe divin, l'excite, le développe : les sauvages tombent à genoux, croient au Christ mort pour eux, l'adorent avec des larmes qu'ils ne se connaissaient pas, et leur âme, transfigurée, aspire à l'éternité.³ »

De même, c'est la mère qui a transmis à l'enfant par sa parole la conscience qui donne la mesure du juste et de l'injuste, elle l'a initié aux mystères de la foi et fait de l'enfant un être religieux. C'est ainsi que cet enfant devient un être « éclairé ». Il fait partie de la « meilleure

¹ *Œuvres du R.P. Henri-Dominique Lacordaire, de l'Ordre des Frères prêcheurs, Conférences de Notre-Dame de Paris*, Paris, Librairie Poussielgue Frères, 1872 Tome I à V, tome 2, p. 335

² *ibid.* T. 1 p. 247

³ *ibid.* T. 1 p. 248

classe » de l'humanité. L'autre classe « non éclairée » étant composée par le peuple, car celui-ci « absorbé dans sa pauvreté et son travail incessant, reste à jamais incapable de revenir sur son éducation première par ses études personnelles et ses réflexions propres.¹ »

La parole maternelle de l'Eglise ne peut être qu'« infallible » et « certaine » car « instituée par Dieu pour enseigner le genre humain² ». Dans une autre conférence, il affirme que :

« la vérité, c'est une mère qui tient ses enfants sur son sein, qui leur donne le lait, qui sollicite leur faim, et ne demande qu'à les nourrir ; et l'humanité, c'est l'enfant qui n'a qu'à se baisser pour trouver la vie (...) C'est elle qui vient à lui, qui l'embrasse, qui lui dit : Mon fils, je suis à toi, je ne te demande qu'un effort, c'est de ne pas me repousser.³ »

L'être humain n'a donc rien à faire pour mettre à jour une vérité qui lui préexiste et qui est celle de l'Eglise.

Avec une mère chrétienne, l'enfant « n'a plus à craindre le meurtre ou l'exposition ; il dort tranquille sous la protection de sa mère armée de Jésus-Christ. Et dès que ses yeux s'ouvrent, quel est le premier regard qu'il rencontrera ? le regard pur et pieux d'une chrétienne.⁴ » Au niveau de l'histoire humaine, comme Dieu a transmis la révélation à Adam, c'est encore lui qui le fait « par notre mère purifiée et sanctifiée. C'est la femme chrétienne qui a succédé à Dieu dans le ministère sacré de la première parole. (...) Quand notre cœur s'éveille à l'affection, et notre esprit à la vérité, c'est sous la main, sous la parole, sous le poids de l'amour maternel que ce prodige s'accomplit.⁵ »

Arrivé à l'âge adulte, l'homme retrouve sa mère dans la femmes, et plus tard dans sa fille. En effet,

« Qui n'a besoin d'une personne assez tendre pour commander, assez dévouée pour dire la vérité ? L'homme la demande à l'épouse, après l'avoir eue de sa mère ; il recherche autant l'autorité qu'il l'a crainte un moment. Il l'accepte du moins sans résistance, parce

¹ ibid. T. 1 p. 15

² ibid. T. 1 p. 50

³ ibid. T. 1. p. 329

⁴ ibid. T. 2 p. 336

⁵ ibid. T. 2 p. 336

que l'amour en fait le fond, et qu'il y puise les consolations de chaque jour contre les amertumes de la maturité. ¹ »

Et plus tard, tout n'est pas perdu si l'homme n'avait pas encore été touché par la grâce.

Car,

« après avoir été mère, puis épouse, la femme chrétienne se reproduit sous une nouvelle forme : elle est fille ! Et quel est l'homme, à soixante ans, qui n'apprend pas de sa fille ? Quel est l'homme qui, n'ayant pas connu Dieu dans la vie et dans la raison, et voyant sa jeune enfant s'agenouiller chaque soir devant l'invisible majesté, ne soupçonne, à la naïveté de sa prière et de sa joie, à la paix de son cœur, quelque chose du mystère qui s'approche de lui par une si vive représentation. ² »

Lacordaire associe alors le sang versé par le Christ et l'image de la Vierge. Il en déduit que

« le père du monde, ce n'était pas le sang versé dans la volupté, mais le sang versé dans la douleur ; tous les deux lui apprenant que la mère du monde ce n'était pas la fécondité, même légitime, mais la virginité ; la virginité sœur de la jeunesse, de la beauté, de la bonté, du génie, de la force, sœur et mère de toutes les vertus, et avec elles du monde entier³. »

La virginité de cette maternité constitue également l'unité de l'Eglise catholique, contre laquelle les « imitateurs armés de la science ou du casque » ne peuvent rien. « Elle passe au milieu de leurs complots sans faillir à sa destinée, toujours vierge, toujours mère, toujours reine, et voyant s'évanouir en fumée les espérances d'une rivalité qui ne la suit toujours que pour la couronner toujours.⁴ » L'auteur a confiance dans la force de l'Eglise à convertir même les âmes les plus endurcies.

« Il n'est pas une heure de l'Eglise où elle ne reçoive des embrassements longtemps rebelles, où elle n'enfante à la foi et à l'amour ses propres ennemis ; mère heureuse qui est reconnue de ceux qu'elle n'a point allaités, qui est serrée dans les bras de ceux qui la meurtrissent. On lui naît par le blasphème comme on lui naît par la bénédiction. (...) On

¹ ibid. T. 2 p. 337

² ibid. T. 2 p. 338-339

³ ibid. T. 2 p. 45

⁴ ibid. T. 2 p. 240

lui naît, comme un vaisseau entre dans le port après les tempêtes d'une longue navigation. ». Ainsi en va-t-il de l'âme « depuis saint Paul jusqu'à Bossuet. ¹ »

Par contre, le questionnement représente une trahison vis à vis de la mère, car il remet en doute l'autorité de Dieu, en effet, si « l'enfant interroge sa mère pour en recevoir la vérité avec la foi ; le sophiste interroge son disciple pour lui ouvrir la perspective mystérieuse où s'abîme la raison qui ne veut reconnaître aucune autorité. ² » Pour l'orateur, le « pourquoi ? » vient du tentateur : « qui assiégeait l'humanité à son berceau. Il ne demanda pas à l'homme : Êtes-vous sûr qu'il y a un Dieu ? Il lui demanda : Pourquoi Dieu vous a-t-il commandé ? ³ » Cette interrogation est donc « la première puissance et le premier crime du monde. ⁴ » Il suffit de se rappeler Spartacus, qui disait : « pourquoi des esclaves ? Sieyès disait : « pourquoi des nobles ? D'autres disent aujourd'hui : pourquoi les pauvres ? ⁵ » Et donc toute question « ébranle le monde », elle est « une puissance » et « elle est aussi un crime. ⁶ »

Si la question est un crime, le matérialisme constitue un véritable parricide. En effet, il est « le fils dénaturé de la sagesse humaine, il rentre au sein de sa mère pour le dévorer, et ses doctrines parricides sont la grande vengeance de Dieu contre l'orgueil de la raison. Pour lui rien n'est mystérieux dans notre conscience ; car pour lui la conscience n'existe pas, il tue ce qui l'embarrasse, et fait sa lumière de la mort. ⁷ »

D'un côté donc la bonté et la vérité chrétienne de l'Eglise et de la mère, et de l'autre le crime de la question, le parricide du matérialisme. D'un côté la pureté et le mystère de l'Immaculée Conception (dogme promulgué en 1854), de l'autre le péché. D'un côté l'homme éclairé par la foi chrétienne, de l'autre le sauvage et l'homme du peuple. D'un côté le fils soumis, de l'autre le rebelle, l'orgueilleux (péché capital), le parricide (péché capital), l'homme perdu.

D'où l'importance pour le salut de l'humanité que les femmes soient élevées dans la conscience de leur mission : mères chastes, il leur incombe d'élever leurs enfants selon les préceptes de l'Eglise, ce qui implique la nécessité pour l'Eglise de garder l'enseignement des filles aussi longtemps que possible.

¹ ibid. T. 2 p. 181

² ibid. T. 5 p. 292

³ ibid. T. 5 p. 293

⁴ ibid. T. 5 p. 289

⁵ ibid. T. 5 p. 290

⁶ ibid. T. 5 p. 291

⁷ ibid. T. 1 p. 247

Dans les discours de Lacordaire, l'Église a malheureusement des rivaux (ou des rivales ?) qui complotent contre elle. C'est surtout la science qui est stigmatisée, tout autant que le matérialisme. Cet argumentaire logique veut que l'obéissance à la loi découle de la religion, qui est elle-même, en ce qui concerne l'Église catholique, associée à l'autorité de la mère sur son enfant.

La liberté est exaltée par le régime orléaniste, mais quand elle est bornée par la loi et l'ordre public. La religion dont la parole infaillible est aussi celle de la mère, exige la soumission. Ces discours semblent chercher à aboutir à ce que Pierre Legendre nomme « la dépossession du sujet de son désir ». L'individu doit troquer une image valorisée de lui-même : pureté, noblesse, générosité et haute destinée contre son désir et ce qu'il est véritablement. Ces discours de séduction, qui promettent à la fois consolation, amour, protection tout autant que valorisation dénie la vie pulsionnelle et s'opposent à toute authenticité dans la vie relationnelle.

III - Les allégories et métaphores maternelles chez les premiers socialistes

1. Saint-Simon, l'Église saint-simonienne et la quête de la mère

a) Saint-Simon

Il n'est pas que l'Église catholique qui célèbre la Mère de Dieu. Un autre mouvement de pensée s'engage dans la voie d'une glorification religieuse de la « mère » au moment même où le Pape encourage Lacordaire à renforcer le culte de la Vierge. Il s'agit des adeptes de la nouvelle religion prônée par Saint-Simon¹. Celle-ci doit être replacée dans le contexte théorique

¹ Note biographique : Claude-Henri de Rouvroy, Comte de Saint-Simon (1760-1825) descend d'une des plus nobles familles de France. Frappé dans sa jeunesse par la prétention nobiliaire de sa famille et par leurs constantes difficultés matérielles, il n'éprouve que du mépris pour le mode de vie de l'aristocratie. Il rompt avec sa famille vers l'âge de vingt ans et devient officier. Il rentre d'Espagne où il séjournait en touriste et homme d'affaires en 1789, et adhère à la Révolution. Il s'enrichit dans l'achat en gros et la revente en détail des biens nationaux. Emprisonné en novembre 1793, il retrouve la liberté après Thermidor. Sous le Directoire, il obtient différentes missions du gouvernement et s'occupe d'une importante entreprise de transports publics. En 1798, à presque quarante ans, il reprend des études. Il considère que si le XVIII^e siècle a été destructeur, le XIX^e siècle doit être organisateur et élaborer une nouvelle société. Pour lui, la physique sociale doit se déduire de l'application à la société des lois de Newton. A partir de 1816, Saint-Simon lance la publication de revues qui prônent la production industrielle et agricole tout en dénonçant les méfaits de l'oisiveté et de l'économie de rente, et destinées avant tout aux députés bourgeois et libéraux de la Chambre. Son nouveau secrétaire s'appelle Auguste Comte. Les difficultés le poussent à une tentative de suicide en 1823, mais il retrouve un mécène en la personne d'Olinde Rodriguez, ce qui lui permet de reprendre ses publications, dont le *Catéchisme des Industriels* en 1824 et *Le nouveau Christianisme* publié en 1825 qui prône une nouvelle religion inspirée du chrétien. (d'après Jean Maïtron, *Dictionnaire...*, op. cit.).

de la pensée de Saint-Simon. Ce dernier avait affirmé qu'une grande majorité de travailleurs était exploitée par une minorité d'oisifs : les nobles, les rentiers, les prêtres, les juges, les militaires. Il veut ré-organiser la société et remettre en son centre la classe industrielle, celle qui produit des richesses. Les producteurs, et tout particulièrement les industriels, y tiendront une place très importante. Ce sont les élites savantes, techniques et économiques à qui incombe cette ré-organisation, la planification de grands travaux publics favorisant l'industrie et le commerce, comme l'amélioration des transports (voies ferrées et fluviales) et du système bancaire. Les richesses seraient gérées en association. Les hommes ne s'exploiteraient plus, ils s'associeraient. Ces associations seraient organisées selon un principe hiérarchique et autoritaire, car les saint-simoniens ne sont pas pour l'égalité. A chacun doit revenir ce qui lui est dû en fonction de ses capacités et de son travail. En ce qui concerne la propriété privée, elle est en partie remise en cause, et il envisage d'abolir l'héritage. Pour Saint-Simon, le but de la vie consiste moins dans l'optique de l'au-delà que dans le fait de parvenir au bonheur ici-bas.¹ Pour Saint-Simon, « L'âge d'or du genre humain n'est point derrière nous, il est au-devant, il est dans la perfection de l'ordre social ; nos pères ne l'ont point vu, nos enfants y arriveront un jour, c'est à nous de leur en frayer la route.² » Il s'agit également pour lui de prendre en compte non seulement la perfection spirituelle de l'être humain, mais aussi de se préoccuper de son bien-être physique. Les hommes ont progressé moralement à travers les siècles et il est persuadé qu'il est possible d'établir une société parfaite³. Il prône ainsi une administration scientifique qui satisferait nos besoins matériels, améliorerait l'éducation et nous aiderait à atteindre «le plus haut degré de félicité que (l'espèce humaine) puisse atteindre pendant sa vie terrestre.⁴ » Il veut transformer la philosophie de l'histoire en science de l'histoire et découvrir les lois du mouvement historique pour mettre à profit l'expérience chèrement achetée par nos ancêtres. Pour Saint-Simon, il y aurait des époques critiques où tout est remis en cause, et des époques « organiques » reliées par une foi commune et qui profiteraient d'un gouvernement stable. Il pense qu'il revient au XIX^e siècle de poser les fondations d'une période organique pendant laquelle l'ordre et la cohésion sociale peuvent être retrouvés⁵. Saint-Simon presse la société, et en particulier l'industrie, de s'organiser d'une manière scientifique dans l'intérêt de la classe ouvrière. Pour lui, cela devrait permettre l'arrivée d'un âge d'or permanent, car l'humanité serait

¹ D'après D.G. Charlton, *Secular religions in France (1815-1870)*, Oxford University Press, 1963, p. 68 ma traduction.

² M. le comte de Saint-Simon et M. Augustin Thierry *De la réorganisation de la société européenne, ou De la nécessité et des moyens de rassembler les peuples de l'Europe en un seul corps politique, en conservant à chacun son indépendance nationale*, A. Égron et Delaunay (Paris), éditeurs, 1814 (112 pages), p. 112

³ Charlton, *op. cit.* p. 68-69

⁴ *Oeuvres de Saint-Simon et Enfantin*, Tome xxiii p. 148, cité dans Charlton, *op. cit.* p. 164

⁵ Charlton, *op. cit.* p. 167 ma traduction

sur le point d'entrer dans une période culminante et finale de l'histoire humaine.¹ L'unité de la nouvelle société organique doit provenir d'une attitude scientifique même si elle doit se présenter sous une forme religieuse pour les masses ; en effet, pour les saint-simoniens, la religion est « une image pour donner de l'autorité à leurs idées.² » Saint-Simon refuse la doctrine du péché originel et lui substitue sa vision optimiste de la nature humaine. Il n'est pas athée, car il croit que les sciences doivent permettre de connaître le plan de la Providence. Pour lui, les sciences doivent diffuser et renforcer « le *sentiment* religieux, puisque chacune de leurs découvertes (...) devait aussi agrandir, confirmer, fortifier l'AMOUR que l'homme peut concevoir pour la suprême *intelligence* qui le conduit sans cesse à de meilleures destinées.³ » Il conclut ainsi son livre "*Le Nouveau Christianisme*" :

« PRINCES, écoutez la voix de Dieu, qui vous parle par ma bouche ; (...) unis au nom du Christianisme, sachez accomplir tous les devoirs qu'il impose aux puissants ; rappelez-vous qu'il leur commande d'employer toutes leurs forces à accroître le plus rapidement possible le bonheur social du pauvre !⁴ »

Il célèbre l'épargne, qui devient une allégorie maternelle, en effet, : « cette économie est, après le travail, la mère de toutes les richesses, qu'elle seule conserve et accumule.⁵ » et écrit un hymne à l'industrie⁶, qui doit être chanté sur la mélodie de la Marseillaise. Aux enfants de la patrie succèdent ainsi les enfants de l'industrie :

« PREMIER CHANT

Les temps préparés par nos pères,
Les temps enfin sont arrivés:
Tous les obstacles sont levés;
Nous touchons à nos jours prospères.
Déjà s'inclinent devant nous
La force et l'erreur détrônées :
Quelques efforts, quelques journées,
Elles tombent à nos genoux.

¹ ibid.

² S. Charletty, *Histoire du saint-simonisme*, (1825-1864), 2^o édition Harmattan, 1931, p. 362, cité dans Charlton, *op. cit.* p. 77

³ Charlton, *op. cit.* p. 71

⁴ ibid. p. 69 (*Œuvres complètes*, tome xxiii, p. 192)

⁵ H. Saint Simon *L'Industrie, ou discussions politiques, morales et philosophiques, dans l'intérêt de tous les hommes livrés à des travaux utiles et indépendants. Tout par l'industrie, tout pour elle*, Tome premier, Paris, au bureau de l'Administration 1817 (224 pages) p. 177

⁶ Saint-Simon, Claude-Henri de, *1^{re} opinion politique des industriels. - 1^{er} chant des industriels*, Éditeur : l'auteur (Paris) 1821 Format : In-8^o, paginé 197-212, musique Rouget de l'Isle

Honneur à nous, enfans (sic) de l'industrie !
 Honneur, honneur à nos heureux travaux!
 Dans tous les arts vainqueurs de nos rivaux,
 Soyons l'espoir, l'orgueil de la patrie.

Déployant ses ailes dorées,
 L'industrie aux cent mille bras,
 Joyeuse, parcourt nos climats,
 Et fertilise nos contrées.
 Le désert se peuple à sa voix,

Le sol aride se féconde;
 Et, pour les délices du Monde,
 Au Monde elle donne des lois.

Honneur à nous, enfans (sic) de l'industrie!
 Honneur, honneur à nos heureux travaux!
 Dans tous les arts vainqueurs de nos rivaux,
 Soyons l'espoir, l'orgueil de la patrie.

Par qui voit-on cicatrisée
 La trace de nos maux divers ?
 Sous le poids de tant de revers
 Qui soutint la France épuisée?
 « Enfin, s'écriait l'étranger,
 » Enfin, la France est ma victime! »
 Quelles mains comblèrent l'abîme
 Où sa haine allait la plonger?

Honneur à nous, enfans (sic) de l'industrie !
 Honneur, honneur à nos heureux travaux!
 Dans tous les arts vainqueurs de nos rivaux,
 Soyons l'espoir, l'orgueil de la patrie.

Laissons, dans sa lâche mollesse,
 Le Sybarite végéter;
 Laissons le noble nous vanter

Ce qu'il appelle sa noblesse.

Ternaux! le vrai noble, c'est toi;
C'est le sage à la vie active,
Qui créa des biens qu'il cultive,
Pour les répandre autour de soi.

Honneur à toi, soutien de l'industrie!
Honneur, honneur à tes nobles travaux!
Dans la carrière enflamme tes rivaux,
Et vis long temps pour eux, pour la patrie ! »

Musique de ROUGET DE LISLE.

b) Le saint-simonisme¹

Ce sont les disciples de Saint-Simon qui vont diffuser après la mort de leur maître ces idées scientifiques, sociales et religieuses. Il s'agit d'abord d'un petit nombre d'adeptes, parfois d'origine juive comme Olinde Rodrigues ou Léon Halévy. Entre 1825 et 1830, ses disciples viennent de l'École polytechnique, comme par exemple Prosper Enfantin. Un autre disciple, Saint-Amand Bazard avait été un des fondateurs de la charbonnerie française ; il estime que la liberté n'est pas suffisante pour fonder un ordre plus juste. Il y a aussi l'ingénieur des mines H. Fournel, Michel Chevalier, Émile Barrault, un des rares saint-simoniens homme de lettres, etc... Le jour de Noël 1829, le « Collège » qui regroupe les « anciens », choisit Enfantin et Bazard comme chefs de l'Église. Les saint-simoniens saisissent la chance que constitue pour eux la Révolution de Juillet et multiplient les prédications à Paris et en province. Les villes de Montpellier, de Lyon sont approchées, à Toulon, de nombreux officiers de marine sont gagnés et des missions itinérantes sont prêchées dans l'Est et dans l'Ouest. La représentation d'une « Mère » mythique qu'il s'agirait de retrouver parcourt leurs écrits. Dans ceux-ci, Dieu est une entité soit paternelle soit père et mère à la fois. De plus, la fascination de l'Orient, générale à l'époque, n'épargne pas les saint-simoniens.

- Les saint-simoniens et les révoltes des Canuts (1831-1834)

¹ Le passage sur le saint-simonisme est un résumé de l'article de l'article de *l'Encyclopédie Universalis* écrit par Pierre Guiral et Ernest Labrousse.

Les révoltes des Canuts à Lyon et dans la région lyonnaise vont donner aux saint-simoniens l'occasion de tenter de se rapprocher du mouvement ouvrier. Il convient ici de retracer en quoi ont consisté ces insurrections, dans quel contexte elles s'inscrivent et comment les saint-simoniens ont essayé de diffuser leur doctrines et leurs croyances, en particulier en ce qui concerne leur quête de « la Mère ». Les « Trois glorieuses » de juillet 1830 avaient vu l'arrivée au pouvoir de la monarchie de Juillet qui avait vite déçu les espoirs du mouvement populaire. Ces « Trois glorieuses » furent suivies par les «trois journées de Lyon » en novembre 1831 qui selon l'historien russe Eugène Tarlé constituent « un tournant dans l'histoire de la classe ouvrière, non seulement en France, mais dans le monde entier. ¹ » Après la révolte de 1831 vient ensuite une seconde insurrection en avril 1834. Ces révoltes ont un retentissement immense, et « lors des journées parisiennes de juin 1848, Marx et Engels ne voyaient de mouvements comparables dans le passé que « la guerre des esclaves de Rome (Spartacus) et l'insurrection lyonnaise de 1834. ² » Au niveau économique, l'agglomération lyonnaise comptait à l'époque environ 180 000 habitants, dont la moitié vivent du tissage de la soie, qui constitue alors l'industrie la plus importante en France. Ce sont les négociants ou les fabricants qui fournissent la matière première et le dessin aux chefs d'ateliers, et les commandes. Ils les payent à la pièce. Le chef d'atelier est aidé de sa famille et des ouvriers, les compagnons. Les ouvriers que sont le chef d'atelier et ses compagnons font bloc en face du fabricant. En 1828 commence à se mettre en place du côté ouvrier le mutuellisme. Le chômage sévit à la fin de l'année 1830 et les compagnons commencent à s'organiser en 1831. Il faut également rappeler que la Charbonnerie franco-italienne avait choisi Lyon en 1831 comme principale base d'opérations pour révolutionner l'Italie. ³ En février 1831 se constitue par ailleurs une organisation paramilitaire demi-secrète, les Volontaires du Rhône, sous la direction du chef d'atelier Jacques Lacombe. Une association de résistance est également formée, à laquelle appartiennent presque tous les chefs d'atelier. Le journal des Canuts, «*L'Echo de la fabrique* » est créé. C'est le premier journal de ce genre en France. Cette publication teintée de saint-simonisme présente sa ligne d'édition en affirmant que « nous croyons que la seule route que les hommes puissent prendre pour arriver au bonheur est celle des sociétés industrielles. ⁴ » En octobre 1831, une pétition est présentée au préfet pour l'obtention d'un tarif minimum. Les chefs d'ateliers et les compagnons marchent vers la place Bellecour, et 6000 chefs d'ateliers et de compagnons défilent de façon organisée, pacifique. Le tarif est adopté sous la pression ouvrière, car selon le journaliste saint-simonien Michel Chevalier il y a « quelque chose

¹ cité dans : Fernand Rude - *Les révoltes des canuts* (1831-1834) Editions La Découverte Paris 2007, p. 8

² *ibid.* p. 187

³ *ibid.* p. 20

⁴ *ibid.* p. 104

d'irrésistible dans la voix même la plus pacifique des mandataires de cent mille hommes qui demandent du pain.¹» Mais en novembre, les fabricants contestent le tarif auprès de la Chambre des députés et les premiers affrontements ont lieu le 21 novembre, alors qu'une partie de la garde nationale s'est réunie aux insurgés. C'est alors qu'apparaît sur une barricade le drapeau noir, symbole de deuil pour ensuite devenir symbole de l'anarchie et portant l'inscription « *Vivre en travaillant ou mourir en combattant.*² » Les ouvriers prennent le contrôle de presque toute la ville, et le mouvement revendicatif devient politique. Lyon est organisée en sections, et il était prévu que la ville soit administrée par un « conseil d'ouvriers », élu par les différentes corporations. Celles-ci expriment les aspirations communalistes et fédéralistes des Lyonnais, qui influenceront beaucoup la doctrine de Proudhon. Le maire provisoire et le préfet promettent alors de maintenir le tarif convenu et le roi Louis-Philippe annonce par la voix du préfet une commande de 640 000 francs. Les ouvriers reprennent le travail et les meneurs du mouvement, découragés, commencent à quitter la ville. Dès les premiers jours de décembre, tout le pouvoir obtenu par le mouvement ouvrier semble rendu aux autorités légitimes ; « on dirait que les vainqueurs ont abdicqué.³» Le mouvement canut n'avait pas réussi à sortir de l'isolement, les paysans et les ouvriers des autres villes ne les ayant pas suivis. Au début du mois de décembre 1831, Louis-Philippe a envoyé à Lyon 20 000 soldats prêts à intervenir. Le 7 décembre, un arrêté déclare nul et non avenu le tarif que le maire par intérim et le préfet avaient encore confirmé le 26 novembre. Puis le ministre de la guerre fait savoir qu'il a besoin d'hommes pour la conquête de l'Algérie, et les travaux de fortification de Lyon sont accélérés, sous le prétexte d'un besoin de défense contre les étrangers, mais en réalité selon les républicains pour prévenir de nouvelles insurrections ouvrières. Des poursuites judiciaires sont engagées contre des prévenus accusés le plus souvent pour des faits de violence, des pillages, des incendies et des meurtres. Mais en juin 1832, ils sont pratiquement tous acquittés. En février 1834, une baisse de salaire est annoncée par les fabricants, justifiée à leurs yeux par la perte de certains débouchés. Ceci est vécu comme une provocation par les ouvriers, et le 14 février, vingt-cinq mille métiers s'arrêtent. C'est la grève, décrétée par les mutuellistes. Le 19 février, cent soixante deux fabricants acceptent les revendications qui leur avaient été présentées, et le travail reprend. Cette grève vite terminée constitue à la fois un échec et un événement symbolique très important pour le mouvement ouvrier. Les meneurs de la coalition ouvrière sont alors poursuivis en justice et leur procès doit avoir lieu en avril. Blanqui affirme alors en mars 1834 : « Le devoir du travailleur lyonnais, l'homme-machine, c'est de pleurer la faim, en créant

¹ ibid. p. 30-31

² ibid. p. 38

³ ibid. p. 61

jour et nuit, pour les plaisirs du riche, des tissus d'or, de soie et de larmes¹. » De son côté, *L'Echo de la fabrique* du 6 avril 1834 affirme que « l'association est le droit naturel de tous les hommes² » ce qui constitue une politisation du mouvement, dans le sens de la Révolution des « droits naturels » des années 1792/1793. Une journée de grève générale est décrétée. Le 9 avril, le procès commence, et des affrontements entre la foule et des soldats et policiers provoquent une escalade de violence. Des barricades sont érigées et transforment la Croix-Rousse en camp retranché, ainsi que le quartier Saint-Jean et Saint Georges. Le 10 avril, les quartiers de Saint-Just et de la Guillotière se soulèvent à leur tour, et le fort Saint-Irénée est occupé. Le manifeste des insurgés croix-roussiens du 11 avril se réfère également aux droits naturels :

« la cause que nous soutenons est celle de l'humanité, du bonheur de notre patrie, de la sécurité de l'avenir. Nous sommes hommes ; nous avons dû réclamer la jouissance des droits naturels, sans lesquels la vie n'est que privations et amertume : on nous les a refusés, nous avons donc raison de combattre pour les obtenir.³ »

A Vienne est affiché un manifeste daté du « 22 germinal an 42 de la République ». L'insurrection de 1834 a donc un caractère révolutionnaire marqué. Les républicains et les Canuts insurgés essayent alors d'obtenir l'appui des communes et des paysans alentour, en vain, hormis à Villeurbanne, et quelques communes avoisinantes, comme celles d'Oullins et de Sainte-Foy-Les-Lyon, qui fournissent des armes aux insurgés. A partir du 12 avril, la Guillotière est attaquée par les soldats et doit se rendre après une lutte féroce. Puis l'armée reprend peu à peu la rive droite de la Saône puis la Croix-Rousse. Une troupe de plus de dix mille hommes a vaincu un millier d'insurgés mal équipés et peu armés lors de cette « semaine sanglante ». Cette insurrection eut de nombreuses répercussions dans des villes de province, ainsi qu'à Paris. Le massacre de la rue Transnonnain, immortalisé par une lithographie de Daumier, mit fin à ce soulèvement républicain éphémère. Les insurgés arrêtés sont incarcérés à Paris pour un procès qui a lieu en 1835. Lamennais, George Sand, Pierre Leroux, Raspail, Hyppolyte Carnot, Jean Reynaud se mobilisent. Les verdicts tombent et les républicains sont plus lourdement condamnés que les Canuts. Un des accusés, Lagrange, fait un discours pour protester contre « l'inqualifiable arrêt (..) qui viole tous les droits naturels et légaux de la défense.⁴ » Puis les lois de septembre 1835 portent un coup très dur à la presse ouvrière et au mouvement ouvrier dans son ensemble, *L'Echo de la fabrique* cesse de paraître dès mai 1834.

¹ ibid. p. 123

² ibid. p. 126

³ ibid. p. 151

⁴ ibid. p. 172

Une amnistie est votée en 1837 mais ce n'est qu'en 1840 que renaissent clandestinement le mutuellisme et la presse ouvrière. Les saint-simoniens ont joué un rôle important dans la révolte de 1831. Ils portent dès le début de l'année 1831 leurs regards sur Lyon, la ville la plus ouvrière de France. Le 19 avril 1831, leur journal, *Le Globe*, annonce le prochain départ d'une mission saint-simonienne pour le Midi, qui devait comprendre notamment : Laurent, chef de la mission, Pierre Leroux et le Lyonnais Jean Reynaud. Ils organisent des « enseignements », sortes de meetings qui rassemblent des milliers de personnes avides d'écouter les prédicateurs de ce nouvel ordre social. Leur rhétorique est celle de la douceur et de la conciliation religieuse, et les saint-simoniens se définissent comme apôtres de la paix. Les ouvriers approuvent la sentence précédemment citée de Saint-Simon, selon laquelle « toutes les institutions sociales doivent avoir pour but l'amélioration du sort moral, physique et intellectuel de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre.¹ » et « lorsque la mission repart, le 23 juin 1831, l'Eglise saint-simonienne de Lyon, qui sera la plus durable, est fondée. » Pendant la révolte, ils essaient de jouer le rôle de conciliateur entre ouvriers et fabricants, en vain. Leur engagement ne s'arrête pas avec la fin de la révolte de 1831, et ils s'orientent de plus en plus vers les prolétaires. Arlès Dufour, saint-simonien, collabore à *L'Echo de la fabrique* à partir d'avril 1832 où il assigne pour but à l'humanité « l'association universelle des peuples.² ». Michel Chevalier, (futur conseiller d'Etat de Napoléon III et sénateur) alors rédacteur en chef du *Globe*, s'émerveille de la mobilisation ouvrière en 1831. Le 23 novembre 1832, jour anniversaire de l'insurrection, il est à Ménilmontant, quartier général parisien des saint-simoniens, d'où il affirme que « pour nous, la politique *théorique* est finie ; la vie de politique *pratique* commence. Nous la pratiquerons à Lyon, car là des choses nouvelles vont éclore.³ » Il veut quitter Paris avec les autres saint-simoniens, cette ville

« de la consommation et du luxe, la ville des plaisirs, des beaux-arts et des fêtes. (...) Il faut un autre air à nos poitrines mâles, un autre vent à nos faces de travailleurs ; nous irons chercher l'air qu'on respire et le vent qui souffle au plus grand foyer de production et d'économie dont s'enorgueillisse le continent européen. Nous irons là où un million de bras se meuvent quatorze heures par jour dans un même but, produire.⁴ »

Lyon devient ainsi la « Jérusalem céleste », la « cité sainte » de la religion saint-simonienne.

- Les saint-simoniens et la femme, la quête de la « Mère »

¹ ibid. p. 23

² ibid. p. 77, le 20 mai

³ ibid. p. 80

⁴ ibid.

A partir de 1831, Prosper Enfantin, Michel Chevalier et Emile Barrault prônent la communion de l'Orient et de l'Occident, du corps et de l'esprit. Ils demandent l'affranchissement de la femme tout en mettant les femmes réelles à l'écart de la communauté qu'ils ont fondée à Ménilmontant. Déçus par les femmes qui sont selon eux encore des esclaves, ils rêvent de femmes affranchies mais se tournent aussi vers « une représentation d'une Terre-Mère amoureuse de l'Homme, et qui serait sa véritable (Terre) Promise.¹ » Leur pensée s'exprime ainsi par des poèmes ésotériques :

« Tout Le GLOBE, voilà notre FIANCEE, notre MERE, pour le moment ; le PEUPLE est notre FAMILLE ; ENGENDRONS par le TRAVAIL ; embrassons, caressons LA TERRE. Alors, LA femme et LES femmes, LA MERE et LES EPOUSES, viendront nous dire comment il faut la parer pour leur plaire ; car elles sauront que nous sommes capables de la nourrir de nos sueurs : elles nous apprendront le Culte, quand nous aurons montré que nous connaissons la Culture.² »

Ils estiment qu'une régénération du langage est nécessaire pour la régénération du monde. Celle-ci est liée à la femme : « par elle nous devons tenter divinement l'Eve nouvelle et faire agréer notre pensée à l'incarnation de la nouvelle Marie ; nos discours revêtiront sans effort une expression inouïe de noblesse, de grandeur, de solennité ; et le mot et l'acte seront la mesure et la garantie l'un de l'autre.³ » La langue nouvelle doit exprimer l'harmonie, elle sera la « poésie des poésies » et sera une « langue SACERDOTALE, RELIGIEUSE, DIVINE.⁴ » En novembre 1832, Michel Chevalier donne ainsi ses instructions aux militants lyonnais « Annoncer la Mère. Vous savez ce que les compagnons attendent par là. »⁵ Mais en décembre 1832, Enfantin est arrêté pour « délit de réunion et d'outrage aux bonnes mœurs », tout comme Michel Chevalier qui rompt plus tard pendant sa détention avec Enfantin. Emile Barrault arrive à Lyon en janvier 1833 et avec les autres « missionnaires » saint-simoniens, se font embaucher dans les ateliers et les chantiers lyonnais, ils veulent recevoir le « baptême du salaire. » Mais cet engagement *pratique* reste éphémère. Barrault annonce fin janvier 1833 la dissolution de la société saint-simonienne. Lui et les fidèles d'Enfantin se lamentent que le « père » soit en

¹ *Le Livre Nouveau des Saint-Simoniens, manuscrits d'Emile Barrault, Michel Chevalier, Charles Duveyrier, Prosper Enfantin, Charles Lambert, Léon Simon et Thomas-Isamy Urban (1832-1833)* Edition, introduction et notes par Philippe Régnier, Collection « Transferts », Du Lérot, éditeur, Tuson, Charente, 1991, (340 pages), p. 40

² *ibid.* p. 286

³ *ibid.* p. 83

⁴ *ibid.* p. 85

⁵ *Lettre du 29 novembre 1832 à Rousseau et Biard dans Le Livre Nouveau des saint-simoniens, op. cit.* p. 43,

prison, et veulent chercher « la femme » en Orient et leur prière invoque la « Gloire au père ! et (l') amour à la mère !¹ » Emile Barrault fonde le « Compagnonnage de la femme » et décide de partir pour l'Orient. « Je sais où est la Mère, en Orient. (...) Orient ! Occident ! Femme ! Homme ! Voilà l'hymen de la terre et de l'humanité.² » Enfantin lui écrit également : « J'entends, du fond de ma prison, l'Orient qui s'éveille (...), le temps est venu. Tu peux M'annoncer à l'Orient et y appeler la Mère.³ » Et c'est sous le titre de, « *1833 ou l'année de la Mère* » que paraît à Lyon le 2 février, la première livraison d'un opuscule de Barrault où il annonce la fondation de l'association des « Compagnons de la femme ». Dans cet opuscule, écrit dans un style prophétique, l'adepte se plaint au « PERE » qu'« ELLE » ne le reconnaît pas. Il attend fiévreusement la femme-Messie : « DIEU de sagesse et de beauté, de force et de douceur, DIEU éternellement Bon et Bonne ! Tu nous as donné le PERE ; nous attendons la MERE ! De quel point de l'horizon et par quels chemins viendra-t-ELLE ?⁴ » Et plus loin :

« La FEMME ! Voilà la rédemptrice, la reine et la MERE du peuple !⁵ (...) MERE, je suis à toi ! Ton œil pénétrant, sous les rides austères de ma face, devinera sans peine cet indicible besoin d'aimer et d'être aimé que rien encore n'a pu satisfaire, et ta main, douce et légère, en touchant mon front, effacera les sillons qu'y creusa la souffrance.⁶ »

Le 8 février, anniversaire de la naissance du « Père », les croyants de l'égalité de l'homme et de la femme apprennent enfin le « voyage d'Orient⁷ » En effet, le 4 mars 1833, Barrault quitte Lyon pour l'Orient avec douze apôtres dont un Lyonnais, Cognat. A Lyon, Arlès-Dufour continue, par ses articles dans *L'Echo de la Fabrique*, à diffuser la doctrine sociale saint-simonienne. Antoine Vidal, gérant de *L'Echo*, annonce dans son article du 27 mai 1832 sous le titre : « *De l'union universelle entre les travailleurs*⁸ » que

« le temps des conquêtes est passé et la plus belle, celle qui reste à faire, c'est de mettre en rapport tous les peuples ; de faire que les sociétés industrielles se développent et franchissent les bornes des Etats pour porter, en tous lieux, cet amour mutuel que se doivent les hommes, et faire disparaître d'anciens préjugés. » C'est donc « sous le signe

¹ *1833 année de la mère*, Lyon, Chez Mme S. Durval, libraire, place des Célestins, Février, p. 43

² F. Rude, *op. cit.* p. 81

³ *ibid.*

⁴ *1833 année de la mère*, *op. cit.* Janvier, p. 16,

⁵ *ibid.* p. 29

⁶ *ibid.* p. 35

⁷ Rude, *op. cit.* p. 81

⁸ *ibid.* p. 105

du saint-simonisme et de l'insurrection ouvrière de Lyon que s'effectue une des premières tentatives de rapprocher les travailleurs par-delà les frontières.¹ »

Enfantin et Chevalier, qui avaient été arrêtés, sont graciés le 1^{er} août 1833. Enfantin prépare son voyage pour l'Égypte, il estime nécessaire d'effectuer l'union de l'Occident (qui apportera sa technique) avec l'Orient (qui apportera ses réserves de foi). Il s'agit à la fois de partir en quête de la « Mère » et de la « Femme-Messie ». Ils ne trouveront pas la femme qu'ils cherchent, mais leur quête aboutira cependant en 1847 à la constitution de la Société d'études pour le canal de Suez, société internationale au capital de 150 000 francs, mais avant tout réalisation saint-simonienne. *L'Echo de la Fabrique* salue ainsi le passage de Prosper Enfantin à Lyon lors de son départ pour l'Égypte en 1833 :

« Faire un chemin ou un canal à travers un désert de plus de trente lieues afin de réunir la mer Rouge à la Méditerranée, et de rendre ainsi l'Europe toute voisine de l'Inde ; voilà le travail qu'avec des hommes d'une grande valeur, il est vrai, mais sans argent, le père Enfantin veut entreprendre. Quoique nous ne partagions pas les idées religieuses des saint-simoniens, nous apprécions leur dévouement et leur savons gré de leur but, qui est l'amélioration du sort du peuple. Nos vœux les accompagnent. ²»

Les ouvriers lyonnais, par la voix de leur journal, saluent donc leurs efforts tout en soulignant leur refus des idées religieuses saint-simoniennes. Les missions d'apostolat saint-simonien se terminent donc par un échec du côté ouvrier, ce qui apparaît très clairement lors de la révolte de 1834 qui est marquée du sceau des droits naturels et de la Révolution de 1792-1793. La religion saint-simonienne où la métaphore maternelle (la Mère, la Femme-Messie) est omniprésente n'a pas été acceptée par le mouvement ouvrier et des socialistes comme Pierre Leroux, Ozanam, Buchez, qui avaient un temps été proches des idées saint-simoniennes ont ensuite pris leur distance. Après la période militante et la quête de la Mère, les saint-simoniens s'engagent dans des projets pratiques d'envergure. Ils s'intéressent à la conquête et à la colonisation de l'Algérie. P. Enfantin obtient en 1843 du gouvernement de Louis-Philippe une mission officielle. Il publie ensuite la même année un ouvrage en deux volumes sur la *Colonisation de l'Algérie*. En 1844 le journal *L'Algérie* dénonce les méthodes de Bugeaud, les razzias, mais propose également un programme d'équipement. Ce journal cesse de paraître en 1846, mais la colonie reste un foyer d'idées saint-simoniennes, et c'est un saint-simonien de formation, le mulâtre Ismaïl Urbain, qui conseillera à Napoléon III la politique du Royaume

¹ ibid. p. 104

² F. Rude, *op. cit.* p. 83 (15 septembre 1833)

arabe, politique généreuse, fondée sur un partage des ressources et des responsabilités . Après un voyage aux États-Unis, qui lui permet de publier en 1836 les *Lettres sur l'Amérique*, Michel Chevalier devient un des principaux collaborateurs du sage *Journal des débats*. Enfantin patronne la fusion des lignes de chemin de fer qui, en 1852, formeront le Paris-Lyon-Méditerranée et dont il devient administrateur. D'autres saint-simoniens se sont engagés tout au long de la monarchie de Juillet et le Second Empire, soit dans le journalisme (Guérault, Charton, Jourdan etc.), ou bien la banque (les Pereire), la politique (Carnot, Chevalier etc.), les chemins de fer (Fournel, les Pereire, les Talabot, Enfantin etc.), et contribuent ainsi à faire entrer la France dans l'ère industrielle¹. Cependant, si les saint-simoniens semblent eux-mêmes avoir renoncé après 1835 à leur quête mystique de la Mère, les métaphores et allégories maternelles se retrouvent dans les écrits des premiers communistes et socialistes. C'est à partir de 1840 en effet que ces idées sont diffusées en utilisant divers supports : romans, œuvres historiques, et autres. Lors de la révolte des Canuts de 1834, la référence au droit naturel et à la Révolution étant très présente, elle se retrouve chez les premiers socialistes qui utilisent aussi les métaphores maternelles dans leurs écrits pour convaincre leurs lecteurs.

2. Les socialistes utopiques et la référence à la Nature et aux droits naturels

Pierre Leroux² est à l'époque le plus connu des socialistes utopiques ; il affirme avoir inventé le terme de *socialisme*,³ qu'il oppose à l'individualisme. L'évidence du fait religieux ne fait pas de doute pour lui, il pense en effet que « la société sans religion, c'est une pure abstraction que vous faites (...) La révélation est successive (...), et le christianisme n'a pas tout révélé.⁴ » L'erreur du christianisme selon lui est d'avoir instauré un dualisme entre l'esprit et la matière, et d'avoir négligé la religion de la vie sociale. « La pensée humaine est une, et elle

¹ cf à ce sujet l'article de Pierre Guiral et Ernest Labrousse dans *l'Encyclopédie Universalis*, op. cit.

² Note biographique Pierre Leroux (1791-1871) Après de bonnes études au lycée il se prépare à entrer à Polytechnique lorsque la mort de son père et la pauvreté de sa mère l'empêchent de les poursuivre.. Il devient alors typographe et fonde le journal *Le Globe* en 1824 dont la qualité éditoriale est reconnue dans toute l'Europe. En 1830, Leroux se rapproche des saint-simoniens et le journal devient l'organe de la doctrine et de la religion saint-simonienne. Mais dès décembre 1831, Pierre Leroux se distancie d'Enfantin, et de sa religion de la Femme-Messie, etc.. *Le Globe* passe alors sous la direction de Michel Chevalier. Pierre Leroux et les dissidents du saint-simonisme se retrouvent ensuite sous la bannière de la *Revue Encyclopédique* où Leroux préconise une religion philosophique pacifique. Puis il rencontre George Sand qui devient une adepte de la philosophie religieuse du progrès enseignée par Leroux. Avec elle il fonde alors *La Revue Indépendante* qui expose le déisme national qui doit remplacer les religions chrétiennes. En 1848 il devient député de la Seine et participe activement à la Révolution. En 1851, il doit s'exiler en Angleterre où il retrouve Cabet et Louis Blanc avant de s'installer à Jersey. Il rentre en France en 1860 où difficultés matérielles dans lesquelles il doit se débattre sont atténuées par la solidarité active manifestée par les ouvriers typographes de Paris.

³ Jacques Grandjoc, *Origine et développement international de la terminologie communautaire prémarxiste des utopistes aux néo-babouvistes, 1785-1842*, Thèse d'Etat 1979, Volume I, Université de Metz 157 pages

⁴ *Aux philosophes*, *Revue encyclopédique*, 1831, (pp. 499-516) cité dans Charlton, *op. cit.* p. 84

est à la fois sociale et religieuse.¹ » La nouvelle religion emprunterait au Christianisme, comme celui-ci a emprunté au Judaïsme et à la civilisation grecque. Mais en dépit de ce principe éclectique, « il y a quelque chose de plus grand que le christianisme, c'est l'Humanité.² » Il attaque l'individualisme des philosophes éclectiques et des premiers rationalistes. Pour lui, chaque être humain est relié à l'humanité en tant qu'entité organique, liée par les âges, « une chaîne infinie dont chaque génération et chaque homme en particulier n'est qu'un anneau.³ » Il croit également en la « sainte bannière de la perfectibilité » Pour lui, chaque être humain est « un être réel dans lequel vit, à l'état virtuel, l'être idéal appelé humanité », et bien qu'il souligne que l'individu n'est qu'un fragment d'un plus grand tout, il ne réfute pas la réalité du fragment.⁴ Dieu est dans l'homme « Aimez Dieu en vous et dans les autres.⁵ » En même temps, il affirme que Dieu est omniprésent dans la nature et il croit à la métempsychose. Pour lui, la religion est ainsi nécessaire et inévitable, elle ne doit pas être laissée aux mains de prêtres, mais doit être contrôlée par l'Etat.⁶ Il souligne la nécessité d'une religion civile qui réconcilie l'autorité et la liberté. « Nous sommes tous prêtres (...), au même titre que nous sommes tous citoyens.⁷ » Il rapproche l'Évangile de la Révolution française : « L'Évangile, écrit-il dans *Le Carrosse de M. Aguado* (1848), est semblable à la Révolution française (...) La Révolution française a servi à faire comprendre l'Évangile ; mais ces deux grandes choses, l'Évangile et la Révolution, sont encore des prophéties. » Les réaliser, c'est assurer le règne de l'égalité (*De l'égalité*, 1848), permettre l'éclosion d'une religion nationale, qui est une expression de la religion de l'humanité (*De l'humanité*, 1840), elle-même religion démocratique.⁸ » Dans son *projet d'une constitution démocratique et sociale*

« Fondée sur la loi même de la vie, et donnant, par une organisation véritable de l'état, la possibilité de détruire à jamais la Monarchie, l'Aristocratie, l'Anarchie, et le moyen infaillible d'organiser le travail national, sans blesser la liberté, présenté à l'Assemblée Nationale par l'un de ses membres, le citoyen Pierre Leroux⁹ »

¹ ibid. p. 84

² *De l'Humanité*, Perrotin, deux volumes, 1840, cité dans Charlton, *op. cit.* p. 84

³ *Réfutation de l'éclectisme*, Gosselin, 1839 p. 201/203, cité dans Charlton, *op. cit.* p. 85

⁴ *De l'humanité*, i 251-256, cité dans Charlton, *op. cit.* p. 85

⁵ ibid. p. 209, Charlton, *op. cit.* p. 85

⁶ Charlton, *op. cit.* p. 86

⁷ Charlton, *op. cit.* p. 87

⁸ *Encyclopédie Universalis*, article de François Burdeau

⁹ Pierre Leroux, *Projet d'une constitution démocratique et sociale* « Fondée sur la loi même de la vie, et donnant, par une organisation véritable de l'état, la possibilité de détruire à jamais la Monarchie, l'Aristocratie, l'Anarchie, et le moyen infaillible d'organiser le travail national, sans blesser la liberté, présenté à l'Assemblée Nationale par l'un de ses membres, le citoyen Pierre Leroux 175 pages 1848

il se réfère à la constitution de 1793 qui n'avait jamais été appliquée. Selon lui, les principes de la société résultent de la nature de l'homme. Il appelle ainsi « science politique » :

« une science véritable, fondée sur la nature des choses, c'est-à-dire sur la nature de l'homme. Cette science n'existe pas. Son principe n'existe pas, ou du moins n'est pas encore clairement révélé aux intelligences. Si cette science existait, si son principe fondamental était connu nos gouvernants et nos publicistes ne travailleraient pas empiriquement comme ils font depuis cinquante ans ; ils invoqueraient cette science, ils s'accorderaient sur ce principe.¹ »

Il critique ainsi le principe de souveraineté populaire tel que Rousseau l'avait proposé :

« Mais Rousseau a-t-il, plus que Montesquieu, une science véritable, j'entends une science basée sur la nature humaine, et concluant de cette nature humaine à l'art de la politique ? Rousseau a-t-il émis un véritable principe d'organisation politique ? La souveraineté du peuple est une vérité, sans doute : mais Rousseau lui-même appelle et demande une science pour organiser cette vérité, pour la réaliser ; son *Contrat Social* se résume dans cet aphorisme : « la souveraineté du peuple existera, le peuple sera en effet le vrai souverain, le souverain légitime, quand la science humaine aura donné à cette souveraineté le souffle de l'existence : jusque là ce n'est qu'un projet. » Le peuple souverain (ce sont les paroles mêmes de Rousseau) n'est que « l'ouvrier qui monte et fait marcher la machine ; » mais il faut, suivant Rousseau, et selon le bon sens, que cette machine ait été préalablement inventée. Or Rousseau, de son aveu, n'a pas inventé cette machine. Il n'a donc tracé que les prolégomènes de la législation.² »

Comme les révolutionnaires de 1793, Pierre Leroux se réfère à la nature, à la nature humaine et aux droits naturels ; sa religion éclectique fait une grande place à la nature. Pour lui, Nature et Providence sont synonymes :

« Je cherche donc à prouver dans ce livre que c'est à ce but final que la Providence de Dieu conduit l'humanité. C'est le Dieu immanent dans l'univers, dans l'humanité, et dans chaque homme, que j'adore. (...) La Nature est une bonne mère, qui a fait pour nous tout ce qu'elle a pu, et qui a distribué également entre nous ses faveurs³. »

¹ ibid. p. 85

² ibid. p. 88

³ Pierre Leroux, *De l'Humanité* Tome 1 370 pages, Tome 2 418 pages, *De son principe, et de son avenir, où se trouve exposée la vraie définition de la religion et où l'explique le sens, la suite et l'enchaînement du mosaïsme et du christianisme* Tome 1^{er} 2^{ème} Edition, Paris, 1845 Perrotin, libraire-éditeur, p.23-24

Cette vision optimiste de la Mère-Nature et de la nature humaine, dont il suffirait de découvrir les lois pour ajuster l'organisation de la société en conséquence, est partagée par d'autres socialistes utopiques.

Charles Fourier,¹ par exemple, méprise les saint-simoniens pour leurs prétentions sacerdotales, cependant, il est croyant. Il croit que

« Dieu avait créé l'être humain pour que toutes les passions et tous les désirs humains, s'ils étaient bien dirigés et sublimés, puissent être harmonisés dans une vie bonne. (...) Les êtres humains sont bons naturellement, c'est un mauvais environnement qui les rend mauvais. Ce qu'il faut, c'est une organisation sociale dans laquelle leur préférence naturelle pour le changement soit satisfaite par une variété constante de travaux et en permettant à chaque personne de faire ce qu'il désire à tout moment. Ces buts et les autres objectifs de Fourier peuvent être atteints, d'après lui, en fondant de petites communautés autonomes et volontaires, des *phalanstères*.² »

Il pense qu'une loi d'attraction passionnelle a été établie par Dieu mais a été ignorée par des codes moraux sans joie des sociétés passées et présentes. Pour lui, « le devoir vient des hommes, mais l'attraction vient de Dieu.³ » La plupart des communautés ont échoué, dont celles situées au USA, à cause des conflits entre leurs membres. Fourier croit en une vie après la mort, mais aussi en la réincarnation.⁴ Il lui arriva même de prétendre être « le Messie de la raison ». Il est convaincu que la liberté suffirait à conduire à l'harmonie sociale, sans aucun besoin d'un pouvoir spirituel. Il croit en une Nature semi-déifiée et en un Dieu qui l'avait créée⁵. Pour lui, les institutions de son temps sont incohérentes, et doivent être remplacées. Il croit que le

¹ Note biographique : Charles Fourier (1772-1837) Fils de bonne famille, Charles Fourier s'installe à Lyon après de bonnes études. La Révolution entraîne pour lui la ruine financière. Il doit pour vivre exercer différents métiers, dont celui de salarié du commerce. Dans son premier ouvrage *Théorie des quatre mouvements et des destinées* (1808, il affirme que la société humaine et la nature elle-même sont soumises à la « loi d'attraction » qu'il s'agit de respecter. Puis il publie d'autres articles dans *Le Phalanstère, ou la Réforme industrielle* (1832-1834) remplacé par *La Phalange* (1835-1836). L'organisation communautaire fondée sur les lois de la nature doit permettre d'accéder à « l'industrie sociétaire, véridique et attrayante ». Le travail s'effectue dans le plaisir et selon ses passions. Les hiérarchies et les inégalités subsistent, mais le salariat n'existe plus. Fourier eut de nombreux disciples en France et à l'étranger entre 1830 et 1850. Notice d'après l'article de *l'Encyclopédie Universalis* de François Burdeau

² Charlton, *op. cit.* p. 81 ma traduction

³ D'après Charlton, *op. cit.* p. 81-82

⁴ Charlton, *op. cit.* p. 82

⁵ D'après Charlton, *op. cit.* p. 82

« PROCÉDÉ ORGANISATEUR DE LA NATURE ELLE-MEME, et qui est la Loi fondamentale du Système Sociétaire, sera un jour le Procédé *unique* employé par l'Humanité pour régler ses Relations de tous les genres ; nous croyons que ce Procédé a pour caractère de faire surgir et régner la Vérité, la Justice et la Liberté dans toute branche de Fonctions à laquelle on l'applique.¹ »

Comme chez Leroux, la nature est le principe originel de la philosophie de Fourier, même si son caractère maternel ou maternel ne semble pas déterminant. Eugène Pelletan et Victor Considérant sont ses principaux disciples, et c'est ce dernier qui utilise les métaphores maternelles dans ses écrits.²

3. Les nouvelles métaphores et allégories maternelles de la société et de la « communauté »

a) Victor Considérant

Il estime que la société doit être une « bonne mère³ » :

« Quand vous méditez avec le sentiment du bon et du vrai, quand vous rêvez ce que devrait être une société humaine, je vous le demande, l'image évoquée par ce sentiment du bon et du vrai, - qui est le meilleur juge de tous les deux, - n'est-ce pas celle d'une mère tendre et prévoyante, qui, à toute la sollicitude de la maternité, joindrait la puissance et la vaste intelligence dont Dieu n'a pas fait l'apanage de l'individu, mais de l'espèce ; d'une mère qui aurait pour tous ses enfants le lait de ses mamelles, de douces

¹ Charles Fourier, *Bases de la politique positive, Manifeste de l'Ecole sociétaire*, fondée par FOURIER, Paris, bureaux de la Phalange, 1847 (119 pages), p. 61

² Notice bibliographique : Victor Considérant (1808-1893) est le fils d'un ancien volontaire de la Révolution devenu officier puis professeur. Victor Considérant est reçu à Polytechnique en 1826 et devient officier à son tour. Il est convaincu par la doctrine de Fourier. Il prend des congés successifs à partir de 1832 pour démissionner en 1836. *Le Phalanstère* commence à paraître à Paris à partir de juin 1832, dirigé par Considérant, qui fait également des tournées de conférences pour diffuser les idées de son maître. Il rédige plusieurs volumes d'exposé de la doctrine, qui connaissent assez de succès pour que le pape Grégoire XVI les condamne en 1836. Considérant s'engage peu à peu au niveau politique, vers la démocratie, la république et le socialisme. Il attire par là plus la bourgeoisie progressiste que le monde ouvrier. En 1843 il est élu conseiller général de la Seine. Il participe activement à la Révolution de 1848. Il est réputé par sa « candeur utopique » (cf notice de Jean Maitron, Dictionnaire, *op. cit.*) qui s'exprime en juin 1848 quand il demande à la Constituante à créer « un Ministère du Progrès et de l'Expérience » et à patronner des essais de Phalanstère, de colonie icarienne, et d'une Banque du peuple proudhonnienne. Il est réélu à l'Assemblée législative en 1849, propose lui-même l'insurrection. Après l'échec il part en Belgique, alors que la Haute Cour de Versailles le condamne à la déportation par contumace. Il part ensuite pour quinze ans au Texas pour tenter une expérience de colonie agricole sociétaire où il engloutit sa fortune et dont l'échec le marqua profondément. Il rentre à Paris en 1869 Il adhère à l'Association Internationale des Travailleurs. En 1871 il prend parti pour la Commune. Il consacra la fin de sa vie à de nouvelles études. Lors de ses funérailles, Jean Jaurès et de nombreux Communistes suivirent son cortège vers le cimetière du Père-Lachaise. Notice d'après l'article de *l'Encyclopédie Universalis* de Georges Labica et Maitron, *op. cit.*

³ V. Considérant Ancien élève de l'Ecole Polytechnique, Membre du Conseil général de la Seine *Théorie de l'éducation naturelle et attrayante destinée aux mères*, Paris, à la librairie de l'Ecole Sociétaire 1844 (194 pages)

caresses, des soins, des secours ; qui donnerait, à tous, avec amour, aide et protection ; qui tous les élèverait, les exercerait, les développerait dans le sens de leurs désirs et de leurs facultés ; qui les doterait tous, qui les placerait tous, qui les bénirait tous ?¹ (...) Oh ! la société d'aujourd'hui n'est pas cette mère tendre, bonne, intelligente, prévoyante et secourable ! La société d'aujourd'hui, c'est une méchante marâtre, sans cœur et sans entrailles, qui a bien quelques sourires pour un petit nombre de riches, de fainéans et de fripons, mais qui chasse du pied et maudit les grandes légions de ses enfants pauvres, dont les mains sont calleuses, dont le corps se courbe au dur travail. Elle ne leur parle, à ceux-là, que pour leur demander argent, sueurs, sang. Quand sonne pour eux l'âge de vingt ans, elle prend les plus forts, les plus grands, les plus robustes, les mieux venus ; elle leur apprend à marcher en ligne sur trois de profondeur, et à se présenter régulièrement à la gueule des canons chargés à mitraille. Voilà la seule éducation dont la société fasse positivement son affaire à l'égard des masses, en tout pays civilisé. (...) Et puis, à ces pauvres malheureux parias, tondus, écorchés, tués comme des bêtes de somme ou de boucherie, on parle du respect qu'ils doivent à la société, de l'amour qu'ils doivent à la patrie. On leur parle bien aussi, par Dieu ! de l'amour de la gloire... et c'est avec cela qu'on les fait se ruer par masses compactes sur des redoutes garnies, sur des batteries serrées ; et quand ils se sont fait hacher au nom de la gloire, on jette têtes, troncs, bras et jambes, des blessés avec des morts, tout pêle-mêle..² (..) Oui, toute cette morale de devoirs, d'amour de la patrie, de respect à la société, d'amour de la gloire ; toutes ces saintes cordes du cœur humain, servant aux classes qui exploitent à entortiller lâchement leurs victimes, tout cela, pour qui scrute et voit à nu les choses, est bien odieux et bien infâme. C'est un grand abusement (sic) à la fois et un grand sacrilège ; et ce serait une fière journée que celle où les masses viendraient à comprendre ce qu'il y a de peu respectable et de peu sacré dans tout ce qu'on les a depuis longtemps façonnés à vénérer... (...) La première condition pour que la société ait le droit de réclamer de l'individu amour et respect, c'est d'abord qu'elle se soit mise en frais d'éducation pour lui. Une mère qui abandonne son enfant, n'a pas le droit à l'amour de son enfant ; elle a droit à sa haine. LA SOCIETE DOIT L'EDUCATION A L'INDIVIDU. Et maintenant, que doit être l'éducation ?³ (...) Et bien ! comment il faut changer les choses, ce qu'il faut réaliser, ce qu'il faut faire pour délivrer les enfants, vous le savez maintenant. Que l'on établisse une PHALANGE D'ENFANTS où soient pratiquées, dès la sortie du berceau jusqu'à quatorze ou quinze ans, les règles et les méthodes que nous avons décrites, et cette petite Phalange, faisant éclater aux yeux du monde les merveilles de l'Ordre voulu par Dieu, de l'Ordre sériaire, donnera le signal glorieux de la *délivrance du monde* : les enfants vaincront le génie du mal, de l'oppression et des ténèbres ; et c'est

¹ ibid. p. 4-5

² ibid. p. 6

³ ibid. p. 6

aux mères à déterminer la fondation de la Phalange libératrice, pour que se réalise la parole antique suivant la promesse de laquelle LA FEMME ÉCRASERA LA TÊTE DU SERPENT.¹»

Victor Considérant oppose la société qui lui est contemporaine et qu'il considère comme une marâtre, à la bonne société, qui telle une mère prévoyante et bienfaitrice, organise l'éducation de ses enfants afin de parvenir à un Ordre utopique désiré par Dieu.

b) Etienne Cabet : la Communauté idéale, allégorie d'une mère parfaite

Dans son livre « *le vrai Christianisme* » publié en 1846, Etienne Cabet se prononce en faveur d'un retour au « communisme » qui aurait été prêché par le Christ lui-même, et aurait été mis en pratique au début du christianisme. Il veut aussi prouver dans ce livre que le Christ, les apôtres et les Pères de l'Église ont tous promis « le paradis sur terre ». Il conclut en disant que « toute la Doctrine de Jésus-Christ se résume en ces mots (..) *Règne ou Royaume de Dieu sur la Terre* ». C'est à dire « le Règne de la *Perfection*, de la *Toute-Puissance*, de la *Justice*, de la *Bonté*, de l'*Amour paternel*, et, par suite, de la *Fraternité*, de la *Justice*, de l'*Egalité*, de la *Liberté*, de l'*Unité*, de la *Communauté*.² » Pour rétablir cette communauté communiste des origines, il faut convaincre, et c'est ce qu'explique Cabet dans son opuscule « *Propagande communiste ou Questions à discuter et à soutenir ou à écarter*³ » : « Tout le monde comprend que la Communauté, comme autrefois le Christianisme, ne peut s'établir que par la discussion, par la persuasion, par la conviction, par la puissance de l'opinion publique, par la propagande. Aussi tous les Communistes⁴ invoquent la propagande.⁵ » C'est à cet effet qu'il écrit et publie *Le Voyage en Icarie*, un roman qu'il destine tout particulièrement aux femmes, et qui fut réédité 5 fois entre 1840 et 1848. Etienne Cabet⁶ est ainsi le premier des socialistes à publier un roman communiste qui eut autant de succès.

¹ ibid. p. 192

² Etienne Cabet, « *Le Vrai Christianisme suivant Jésus-Christ*. Au bureau du « Populaire », 1846 pp. 627, 618, 619 D'après Charlton, *op. cit.* p. 80

³ *Propagande communiste ou Questions à discuter et à soutenir ou à écarter*, Par E. Cabet, ancien Député, Paris, chez Prévot, 1842, 10 p.

⁴ Jacques Grandjanc explique dans sa thèse *Origine et développement international de la terminologie communautaire prémarxiste des utopistes aux néo-babouvistes, 1785-1842*, *op. cit.* que le premier usage moderne de l'adjectif communiste a lieu en 1785, (p. 43) avant de se généraliser à partir de 1840. Babeuf et Philippe Buonarroti auraient gagné Cabet à la cause communiste. (p. 137)

⁵ Cabet, *Propagande communiste*, *op. cit.* p. 1

⁶ Notice biographique : Etienne Cabet (1788-1856), Fils d'un maître-tonnelier dijonnais, il obtient son doctorat de droit en 1812. En 1822 il est avocat libéral en relations avec La Fayette, Crémieux et Marie, qui seront membres du Gouvernement provisoire de 1848. Il entre dans la Charbonnerie et accède à la Vente suprême, qui en était l'organisme dirigeant. Il participe aux journées de Juillet 1830 et devient secrétaire du premier ministre de la Justice de Louis Philippe, Dupont (de l'Eure) qui l'envoie à Bastia. Mais en mai 1831, il est considéré par le

Présenté sous la forme d'un roman, « *Icarie*¹ » est un « véritable traité de morale, de philosophie, d'économie sociale et politique² ». C'est aussi une « seconde terre promise, un Eden, un Elysée, un nouveau Paradis terrestre³ ». Le roman relate le voyage d'un jeune Anglais dans ce pays en 1835. Le voyageur découvre tout d'abord qu'il n'y a là ni commerce, ni argent. Tout appartient à « notre généreuse souveraine⁴ ». Sa bonté est inépuisable, et sa bienfaisance, « sa sollicitude pour le bonheur général, sa prodigieuse richesse et sa toute puissance.⁵ » sont soulignées. Cette reine est en fait une personnification de « la bonne et excellente République, la Démocratie, l'Égalité⁶. » Cette République ou Communauté « nourrit, loge, vêtit, loge et meuble chaque famille et chaque citoyen.⁷ » et « la République n'est occupée que du bonheur de ses enfants⁸ ». C'est encore « le plus paternel des gouvernements ou la plus tendre des mères, qui a tout ordonné pour le plaisir de ses enfants.⁹ » Le voyageur compare son pays à Icarie : « notre funeste organisation sociale ne peut enfanter que des vices, des désordres et des misères, tandis que votre bienfaisante Communauté ne peut avoir pour enfants que des perfections, des

pouvoir comme un républicain impénitent pour avoir lancé une souscription en faveur des Polonais insurgés et est destitué. Il commence alors à rédiger des articles, des brochures et des livres. Il lance en 1833 *Le Populaire*, un journal républicain, dont le but proclamé était de « relever le sort matériel du peuple, de l'élever en dignité et de lui permettre de reconquérir ses droits. » Cabet et son journal sont condamnés en mars 1834. Il parvient à s'exiler en Belgique puis à Londres. C'est là qu'il élabore un certain nombre de ses livres. Dans ses brochures *Comment je suis communiste et mon Crédo communiste* (Paris, mars 1841, qui sont les brochures de Cabet qui ont le plus souvent réimprimées), il explique que l'éducation et le travail constituent le fondement du système social et politique le plus favorable de l'être humain. Il veut éradiquer l'inégalité sociale et instaurer la « communauté des biens. » Cette société idéale sera une société industrielle, car les progrès de l'industrie rendent la Communauté plus possible qu'auparavant. Il rédige à Londres sous l'influence des livres *Utopie* de Thomas Morus et de Robert Owen son roman « *Voyages et Aventures de Lord William Carisdall en Icarie*. » qui devient en 1840 « *Voyage en Icarie* » et qui connaît quatre rééditions jusqu'en 1840. Ce roman est traduit en allemand, en anglais et en espagnol et devient la source d'inspiration d'un grand nombre d'hommes d'inspiration communiste. Dans son nouveau journal *Le Populaire de 1841* il demande des mesures concrètes, comme l'impôt progressif, l'abolition des successions en ligne collatérale, afin de limiter la propriété privée et de créer une propriété publique collective sans toucher au droit de propriété lui-même, afin aussi de régler les salaires et d'organiser le travail. (Maitron) Il est contre la prise de pouvoir par la violence, contre le matérialisme de Dézamy, et souhaite que tous les communistes se convertissent à l'icariisme, qui doit devenir une nouvelle religion et une Église. Il publie en 1846 son livre *Vrai Christianisme suivant Jésus-Christ*, un ouvrage énorme de 650 pages qui sera réédité deux fois jusqu'en 1850 et devient le second livre saint du communisme réformiste et expérimental. Cabet est alors arrêté en janvier 1848 en France pour escroquerie avant d'être acquitté en février. En janvier 1848 un certain nombre d'adeptes sont déjà partis au Texas fonder une première Icarie. Cabet participe à la Révolution de 1848 puis survit après l'insurrection de Juin dans la clandestinité. Il part aux USA en décembre 1848 mais les déconvenues subies dans les colonies icariennes le mènent à rentrer en Europe, à Londres en 1851, où il participe avec Pierre Leroux et Louis Blanc à la fondation de l'Union socialiste. Il meurt en 1855 de congestion cérébrale comme un patriarche vénéré par un noyau de fidèles. Fiche biographique d'après Maitron, op. cit.

¹ Etienne Cabet, *Voyage en Icarie*, au Bureau du Populaire, 1845

² *ibid.* p. VI

³ *ibid.* p. 3

⁴ *ibid.* p. 13

⁵ *ibid.* p. 19

⁶ *ibid.* p. 19

⁷ *ibid.* p. 36

⁸ *ibid.* p. 53

⁹ *ibid.* p. 60

vertus et le bonheur !! »¹ En Icarie, « le Peuple icarien, choyé par la République comme un enfant par sa mère, jouit tous les jours de tous les plaisirs, plus heureux que tous les Peuples de la terre et que tous les Aristocrates du monde.² » Cabet constate que l'histoire n'a été jusqu'alors qu'une suite de catastrophes et de malheurs. Cependant, ces malheurs ne sont pas l'effet de la volonté de la Nature, mais de la mauvaise organisation de la société, dont le vice principal est l'inégalité. « C'est la Nature elle-même, mère de la Raison et de la société, qui veut que l'homme cherche et trouve le bonheur dans l'Egalité. »³ Par l'utilisation de la raison l'être humain peut donc échapper au malheur : « Oui, la Raison est une Providence secondaire qui peut créer L'Egalité en tout ; et comme cette Raison est un bienfait de la Nature ou de la Divinité, l'Egalité se retrouve (...) l'œuvre indirecte de la Nature ou de Dieu lui-même. »⁴ . Il faut donc reconnaître que l'une « des plus grandes impulsions de la Nature, plus puissante que les passions égoïstes, est celle qui porte l'homme vers l'Association, la société et la Communauté. »⁵ La Nature ou la Providence a donc doté l'homme de la Raison qui doit lui permettre de trouver son bonheur grâce à l'Egalité et à la Communauté. Cabet accorde alors logiquement une très grande importance à l'éducation. « Les Icaréens sont presque tous des philosophes, qui dès leur enfance, savent dompter leurs passions. »⁶ Il n'y a en Icarie plus de cupidité ni d'ambition, ces vices qui conduisent à l'inégalité de la fortune et à la propriété. Une même éducation pour tous conduira à l'égalité. Pour parvenir à la Communauté il faut éclairer le peuple, et Cabet justifie ainsi la nécessité de la propagande. Il faut convertir les riches et les oppresseurs, sinon « toute la pitié, tout l'intérêt, toute la justice, toutes les vertus, tous les efforts, se réuniraient contre les nouveaux oppresseurs en faveur des nouveaux opprimés. »⁷ L'éducation doit parvenir en principe à éradiquer les racines des passions néfastes, mais la vigilance reste la règle. A Icarie, « notre République a autant d'espions que toutes vos monarchies.. vous êtes entourés de mouchards »⁸ . Et « tous nos fonctionnaires publics, et même tous nos citoyens, sont obligés de surveiller l'exécution des lois, et de poursuivre ou de dénoncer les délits dont ils sont témoins. »⁹ En fait, chaque école, chaque atelier, chaque famille est un tribunal. Les coupables sont condamnés à l'infamie, à la privation de certains droits ou à l'exclusion. Les crimes passionnels sont considérés comme un cas de folie. De même la République contrôle toutes les publications, tous les journaux. La liberté de la presse est considérée comme un leurre, car l'organisation

¹ ibid. p. 225
² ibid. p. 272
³ ibid. p. 397
⁴ ibid. p. 387
⁵ ibid. p. 401
⁶ ibid. p. 96
⁷ ibid. p. 562
⁸ ibid. p. 33
⁹ ibid. p. 132

sociale rend inutile l'hostilité de la presse. Il n'y a donc qu'un seul journal, au niveau national, provincial et communal. La République ou la Communauté prend donc en main l'éducation de ses enfants, les contrôle, pour éviter toute rechute dans les vices antérieurs. Faisant table rase du passé, elle a inventé une nouvelle langue, plus simple et rationnelle. Elle organise également toute la production matérielle en Icarie, de sorte que règne l'égalité matérielle. L'environnement d'Icarie est qualifié de « charmant », mais les villes, les maisons, les meubles sont tous semblables. Et il en est de même pour les vêtements et la nourriture : « tous les individus de la même condition portent le même uniforme. »¹ Cette uniformité n'empêche toutefois pas la variété, sans que l'on sache comment exactement. La production est planifiée dans les moindres détails. Pour que la Communauté « puisse éviter les doubles emplois et les pertes, économiser et décupler la production agricole et industrielle, il faut de toute nécessité que la société concentre, dispose et dirige tout ; il faut qu'elle soumette toutes les volontés et toutes les actions à sa règle, à son ordre, à sa discipline. »² La communauté organise et planifie une production de masse dans le domaine de l'industrie : « et l'habitude qu'a chaque ouvrière de faire toujours la même chose double encore la rapidité de travail en y joignant la perfection. »³ Chaque usine est comparée à un régiment, ou à une petite armée. La création intellectuelle est soumise aux mêmes conditions, et Cabet rêve d'immenses ateliers pour écrivains, savant, artistes... Il y a également une commission chargée de l'amélioration de la race humaine. En Icarie règne la liberté religieuse, mais la Communauté est en elle-même la plus parfaite des religions et « la vérité, sinon absolue, au moins relative est une, et notre République marche vers l'unité, en fait de religion comme en toute autre chose, parce que l'influence de l'éducation, de la raison, de la discussion, amène naturellement chacun à l'opinion des plus éclairés, qui devient l'opinion universelle. »⁴ Cette Communauté personnifiée est en fait une incarnation du peuple qui doit la fondation d'Icarie à Icare, héros et premier législateur d'Icarie, et qui ressemble à un nouveau Solon. Ce sont tous les citoyens d'Icarie, les femmes exceptées, qui décident de leurs lois. Cette activité législative est basée sur la loi de la Nature : « L'Egalité triomphera parce qu'elle est la Justice et la Raison, parce que son triomphe est la loi de la Nature ! »⁵ A la description d'Icarie est mêlée une intrigue romanesque ; les paysages naturels et les relations humaines sont idylliques. Pour Cabet, il était essentiel d'être lu par des femmes, ce qui justifie peut-être ce style précieux, et la tolérance religieuse qui règne en Icarie, alors qu'il a fait par ailleurs table rase de tout le passé. La communauté est personnifiée par une entité maternelle qui organise, contrôle et planifie tout. Ce sont certes des humains qui légifèrent et agissent, mais au nom d'un principe

¹ ibid. p. 53

² ibid. p. 403

³ ibid. p. 137

⁴ ibid. p. 170

⁵ ibid. p. 460

maternel tout-puissant, qui représente l'origine et le but de cette construction utopique. L'individu est subordonné à celle-ci, et n'a plus guère de liberté, si ce n'est en matière religieuse, et ceci de manière provisoire. Dans son opuscule « *L'ouvrier ; ses misères actuelles, leur cause et leur remède ; son futur bonheur dans la communauté ; moyens de l'établir* »¹ Cabet explique que c'est la Communauté «qui est à la fois propriétaire, capitaliste, fabricant, manufacturier²» et propriétaire, elle « dispose, organise, divise ou concentre son agriculture et son industrie.³» Tout ceci est destiné au ouvriers « dans leur intérêt, pour leur procurer tout ce dont ils ont besoin, pour les rendre tous aussi heureux que possible. Elle est leur mère à tous, les aime et les traite tous comme ses enfants, comme étant tous frères et égaux dans son amour. Leur bien-être est l'unique et constant objet de sa sollicitude.⁴ « Elle ne multiplie les machines que pour avoir une production plus abondante dans l'intérêt de tous. » et « elle ne pense qu'à enrichir les ouvriers « en leur donnant tout en abondance.⁵ » Il ne faut pas avoir peur du progrès industriel, car

« sous la bienfaisante direction de la Communauté, personne ne voit avec effroi l'invention de nouvelles machines, parce que ces machines ne peuvent nuire à personne, ; tout le monde en désire au contraire, tout le monde exerce son intelligence pour en découvrir, parce que les machines profitent à tous sans exception, soit en diminuant ou en facilitant le travail des bras, soit en multipliant la production en faveur de tous.⁶ »

Ainsi, les ouvriers ont «la satisfaction de tout obtenir par le travail.⁷ » En ce qui concerne les femmes, il explique dans son opuscule intitulé *La femme, son malheur sort dans la société actuelle, son bonheur dans la communauté*⁸ vouloir la représenter comme la

« dépositaire de la puissance créatrice de la Nature, mère et nourrice de l'Espèce humaine, formant en nombre la moitié du Genre humain. Je la montrerais première

¹ E. Cabet, *L'ouvrier ; ses misères actuelles, leur cause et leur remède ; son futur bonheur dans la communauté ; moyens de l'établir* par M. CABET, ex-Député, ex-Procureur Général, avocat à la cour d'appel de Paris. Publié sur l'invitation du Bureau du Populaire, Paris, Juin 1844 48 pages

² Ibid. p. 30

³ Ibid.

⁴ Ibid. p. 31

⁵ Ibid. p. 32

⁶ Ibid. p. 33

⁷ Ibid. p. 34

⁸ E. Cabet, *La femme, son malheur sort dans la société actuelle, son bonheur dans la communauté*, Par M. Cabet, ex-Procureur général Avocat à la cour d'appel de Paris, 9^e édition 31 pages, Au bureau du Populaire, Paris Octobre 1848. Cet écrit forme la septième des *Douze lettres d'un Communiste à un Réformiste sur la Communauté*.

compagne de l'homme, sa première associée, ou plutôt partie intégrante de lui-même, partie vers laquelle la Nature l'entraîne par un irrésistible attrait.¹ »

Il dit se sentir « transporté d'indignation et de colère contre l'Organisation sociale qui outrage ainsi la Nature et l'Humanité². » Il faut donc chercher un remède à cette situation, et la cause du mal. Il s'agit selon lui de l'inégalité de la fortune, qui explique tous les « vices » des femmes (il cite l'ivrognerie, la paresse, la coquetterie, la galanterie, le mensonge...) Le remède consiste dans le bonheur de la femme dans la communauté. Cabet en appelle donc aux femmes pour diffuser les mérites de la communauté, dont elles doivent proclamer ses « perfections et ses bienfaits » par leur « jolie bouche » et leur « jolie voix³ .»

Dans ces textes, les métaphores maternelles y sont multiples : il y a la Souveraine, la République ou la Communauté, la Nature, la Providence, toutes bienfaitantes. Les femmes y apparaissent dans le cadre de la trame romanesque, mais ne font pas partie des citoyens, et ne participent pas activement aux prises de décision de la communauté. Chez Cabet, la valeur de la tradition est niée. Toute la société est régénérée, tout comme le langage. Icarie est une construction qui part d'un point zéro. Comme c'est une société parfaite, il semble que le temps ne pourra avoir prise sur elle. Le texte de Cabet décrit un pays de rêve (ou de cauchemar pour un lecteur du XXIème siècle, c'est selon). Il s'agit là de séduire le lecteur ou la lectrice pour qu'il soutienne la cause du communisme. Cabet le dit très clairement dans son livre : il veut convertir les riches à sa cause et utilise pour cela l'arme de la propagande. Il faut se rappeler que son influence a été grande auprès du milieu ouvrier parisien à la fin des années 1840. Dans tous ces textes, la métaphore maternelle a une place centrale autour de laquelle l'argumentation s'organise en grande partie.

c) Alexandre Théodore Dézamy et le code de la communauté

Alexandre Théodore Dézamy⁴ a été le secrétaire de Cabet, avant de rompre avec lui sur fond de désaccords religieux. Il écrit en 1843 un *Code de la communauté*.¹ Dans celui-ci il

¹ Ibid. p. 3

² Ibid. p. 3

³ Ibid. p. 26

⁴ Note biographique : Alexandre Théodore Dézamy (1808-1850) Fils d'un marchand de vin à Luçon, il devient probablement surveillant ou enseignant. Il se réclame de la religion naturelle et devient le secrétaire de Cabet, avec qui il collabore jusqu'en 1842, date de leur rupture sur fond de désaccord, car Dézamy est athée et matérialiste, alors que Cabet croit à son « vrai » christianisme. Dézamy fait partie de la société secrète des *Nouvelles Saisons*, participe activement à la diffusion des idées communistes dans les milieux ouvriers parisiens, puis à la Révolution de février 1848. Il disparaît en 1850 à Marseille, et la mention de son décès sans être contrôlable a longtemps passé pour vraisemblable. (Note biographique d'après Maitron, op. cit.)

explique lui aussi qu'il faut suivre les lois de la nature. Il prend pour exemple le comportement des abeilles qu'il estime bien supérieur à celui des hommes en société :

« Dans la ruche chaque abeille concourt avec zèle au labeur commun, suivant ses forces et ses aptitudes, et consomme sa part de la richesse commune, proportionnellement à ses besoins. Pourquoi donc la république des hommes serait-elle moins parfaite que la république des abeilles ? Eh ! ne devrions-nous pas rougir de notre égoïsme et de notre ignorance, lorsque nous comparons nos codes insensés à l'heureuse sagesse de ces merveilleux petits insectes ? Chez eux tout est amour, ordre et prévoyance, tandis que chez nous tout est encore livré à l'empire du hasard, que nul ne s'efforce efficacement de circonscrire !² »

Il faut selon lui « revenir aux lois éternelles de la nature et de la raison : l'égalité sociale et la communauté absolue, dont la loi primordiale est celle-ci : « Faire ce qu'on peut. Prendre ce dont on a besoin présentement.³ » Il critique Rousseau, à qui selon lui, il manquait « un ensemble d'idées lumineuses et complet quant à la philosophie, et à la science sociale : son génie, le plus souvent, n'embrassait qu'une catégorie de faits ou de vérités.⁴ » Il veut se soutenir de la raison « scientifiquement démontrée⁵ » et estime que la souveraineté du peuple trouve ses limites dans « les lois de la nature ». ⁶ Il estime que

« le mot Liberté, dans son acception véritable, ne peut signifier autre chose que la faculté d'agir d'une manière conforme à notre nature, d'obéir à la loi de notre organisation, loi indestructible, qui est la source, la règle irrésistible de toute volonté, loi précieuse parce qu'elle consiste dans le désir que nous avons d'être heureux⁷. »

Pour Dézamy, chaque être humain est comme un membre du grand corps que constitue la société humaine. Aucun membre du corps humain ne peut vouloir autre chose que le bien du corps entier, et la liberté ne peut consister à vouloir « entraver l'utilité commune. » Dans le cas contraire, le membre affecté ne peut être considéré que comme « affecté de quelque maladie, de quelque lésion.⁸ » Mais dans ce cas, « est-ce la liberté de l'homme qu'il faut accuser ? Non. Il faut accuser son ignorance, son impuissance ; ce qui précisément est tout le contraire.

¹ Alexandre Théodore Dézamy *Code de la communauté* Paris, Chez DEZAMY, Editeur, 1843, (292 pages)

² *ibid.* p. 16-17

³ *ibid.* p. 226

⁴ *ibid.* p. 227

⁵ *ibid.* p. 227

⁶ *ibid.* p. 250

⁷ *ibid.* p. 272

⁸ *ibid.* p. 273

Evidemment l'homme qui faillit n'est point libre, puisqu'il se nuit à lui-même¹. » Dans ce texte, c'est bien évidemment la reine-mère des abeilles qui dirige son essaim ; elle représente l'allégorie d'une entité maternelle toute-puissante dont les lois, dictées par l'instinct et la nature, ordonnent la société parfaite dont rêve Dézamy.

IV - Les allégories et métaphores maternelles dans le Romantisme littéraire et politique (1830-1848)

Le mouvement romantique naît au début du XIX^e siècle et concerne aussi bien la littérature, la musique que la peinture. A ce moment-là, l'adjectif romantique désigne l'effet produit par un paysage et il s'associe à la notion de pittoresque. En Allemagne, le romantisme définit l'art qui exprime les aspirations vers l'infini. Les éléments constitutifs du romantisme sont la sensibilité, la nostalgie, la mélancolie, le mal de vivre et le désir de retour à la nature. En Allemagne encore se développe une passion exclusive pour la nature, perçue comme une amie, une confidente, une consolatrice, une mère. Le sentiment de la Nature est une partie constitutive du romantisme. Elle est aussi considérée comme le grand Livre de Dieu, qui exprime son message divin destiné aux hommes par analogies et métaphores. Le langage a dans cette perspective « la fonction de remercier Dieu des merveilles de ses créations »². Le goût pour le passé et le désir de se ressourcer dans les origines mettent en valeur l'imaginaire d'un Moyen-Age idéalisé ou bien d'un Orient rêvé. La mythologie, les mythes, l'occultisme, l'ésotérisme sont promus par le romantisme naissant. L'écrivain Charles Nodier a diffusé la littérature romantique allemande auprès des jeunes romantiques français. Les exilés et les émigrés de la Révolution française, qui font partie des Ultras pendant la Restauration, constituent l'auditoire le plus enthousiaste de ce genre littéraire. Ils s'émerveillent à la lecture des *Odes* de Hugo ou des *Lamentations* de Lamartine. Pour eux, la Restauration vue à travers le prisme du romantisme est assimilée à l'aurore d'un nouveau monde. *Le Génie du Christianisme* de Chateaubriand est considéré comme la première ébauche du romantisme chrétien, toujours foncièrement tourné vers le passé. Mais c'est l'écrivain romantique Ballanche qui repense la religion non en fonction du passé, mais en fonction de l'avenir. Pour lui, la littérature constitue une médiation entre le présent et le futur, et la mission du poète est plus élevée que celle du philosophe, il se situe "au-dessus" et "en avant" de celui-ci. Il envisage un développement progressif du christianisme, qui va de la déchéance première du genre humain vers sa réhabilitation, ce qui constitue selon lui la loi du progrès. Ce progrès cependant n'implique pas la souveraineté du peuple ni

¹ ibid.

² Paul Bénichou, *Romantismes français* Quarto Gallimard 2004, p. 2010

l'établissement d'un contrat social. Comme le saint-simonisme, le romantisme de Ballanche tend à allier le sacré à un principe féminin.

Après 1830, la littérature romantique s'ouvre aux questions sociales. Le poète devient penseur de son temps, il s'auto-institue comme autorité spirituelle. Son horizon est l'idéal, ses aspirations sont celles de la liberté, de l'émancipation, du progrès, qui seraient guidés par la Providence. Le romantisme se rapproche du spiritualisme philosophique des libéraux et de sa version humanitaire et constituerait une « synthèse (...) de la philosophie des Lumières et d'un spiritualisme parareligieux sous l'égide de la Poésie »¹

1. la poésie de Victor Hugo : la Nature et la Charité, deux allégories maternelles bienfaitantes

La Nature est souvent associée dans la littérature romantique à une mère bienfaitante. Il ne s'agit cependant pas de panthéisme, car la nature est aussi le livre ouvert du Dieu chrétien, qu'il s'agit de déchiffrer. L'amour de la nature et le christianisme ne s'opposent pas dans ce courant littéraire. Les œuvres de Victor Hugo à cette époque sont représentatives de cette vision du monde. Il convient de rappeler ici rapidement son évolution politique et celle de ses conceptions littéraires. Jusqu'en 1824 Victor Hugo est un royaliste convaincu, quoiqu'il soit moins enthousiaste à partir de 1824. En 1828 il se dit socialiste, et ses mots d'ordre sont alors le progrès, la liberté, la famille universelle des Nations.² Il est opposé au classicisme, à la philosophie. Il est tenté par le Moyen-Age, le philhellenisme, l'esthétique du sublime et du grotesque, et par la promotion du peuple. Les talents et les lettres ont selon lui une mission : le poète doit être un agent civilisateur. Pour lui aussi la Nature est un livre métaphorique et les contrastes de la nature, lumière et obscurité, correspondent aux antithèses, fondamentales dans son oeuvre. Ses opinions politiques continuent à évoluer, et en 1830 il devient démocrate, il se rallie à l'orléanisme et est nommé Pair de France en 1845. Il est élu à la Constituante en juin 1848 et à la Législative en mai 1849. L'insurrection parisienne de juin 1848 lui paraît être « un attentat contre la civilisation, mais ses réflexions mettent en balance l'égarement des insurgés et de leur misère. »³ Il croit que la résistance à l'insurrection a été nécessaire mais il combat Cavaignac et l'état de siège. Il rompt avec l'Eglise en septembre 1849, et qualifie les Jésuites d'« abominable secte. »⁴ Il distingue le socialisme qui proclame « la souveraineté de l'individu,

¹ ibid. p. 1999

² Je reprends ici l'analyse développée par Paul Bénichou, *op. cit.*

³ Paul Bénichou, *op. cit.* p. 1287

⁴ ibid. p. 1290

qui est identique à la liberté¹ » du socialisme qualifié de totalisant. Il avait de l'estime pour Louis-Napoléon Bonaparte lorsque celui-ci affectait de l'intérêt pour les questions sociales, mais s'oppose à lui à partir de 1850. Il quitte la France et part en exil en 1851.

Sous la monarchie de Juillet, la poésie de Victor Hugo associe la Nature, comparée à une mère, à la charité. Son ouvrage *Les enfants*² célèbre les enfants et la maternité. Le poème « *la Vache* » est dédié à la Nature, maternelle et généreuse :

« Une vache avec des enfants³

Elle, bonne et puissante, et de son trésor pleine,
 Sous leurs mains par moments faisant frémir à peine
 Son beau flanc plus ombré qu'un flanc de léopard,
 Distraite, regardait vaguement quelque part.

Ainsi, Nature ! abri de toute créature !
 O mère universelle ! indulgente nature !
 Ainsi, tous à la fois, mystiques et charnels,
 Cherchant l'ombre et le lait sous tes flancs éternels,
 Nous sommes là, savants, poètes, pêle-mêle,
 Pendus de toutes parts à ta forte mamelle⁴ !

Et, tandis qu'affamés, avec des cris vainqueurs,
 A tes sources sans fin désaltérant nos cœurs,
 Pour en faire plus tard notre sang et notre âme,
 Nous aspirons à flots ta lumière et ta flamme,
 Les feuillages, les monts, les prés verts, le ciel bleu,
 Toi, sans te déranger, tu rêves à ton Dieu ! »

Le poème « *Dieu est toujours là* » rend grâce à la prodigalité de la nature et de la charité :

« J'ai connu ton père et ta mère
 Dans leurs bons et leurs mauvais jours.
 Pour eux, la vie était amère,

¹ ibid. p. 1294

² *Les enfants (le livre des mères)* 6^{ème} édition Paris, bibliothèque d'éducation et de récréation (258 pages), daté de mai 1837

³ ibid. p. 18

⁴ ibid. p. 19

Mais, moi, je fus douce toujours.

« C'est moi qui sur leur sépulture.
Ai mis l'herbe qui la défend.
Viens, je suis la grande nature !
Je suis l'aïeule, et toi l'enfant.

»Viens, j'ai des fruits d'or, j'ai des roses,
J'en remplirai tes petits bras¹ ; (...)

J'ai souvent pensé dans mes veilles
Que la nature au front sacré
Dédiait tout bas ses merveilles
A ceux qui l'hiver ont pleuré.

Pour tous et pour le méchant même
Elle est bonne, Dieu le permet,
Dieu le veut ; mais surtout elle aime
Le pauvre que Jésus aimait !²

Toujours sereine et pacifique,
Elle offre à l'auguste indigent
Des dons de reine magnifique,
Des soins d'esclave intelligent !

A-t-il faim ? au fruit de la branche
Elle dit : « Tombe, ô fruit vermeil ! »
A-t-il soif ? « Que l'onde s'épanche ! »
A-t-il froid ? « Lève-toi, soleil !³ » (...)

L'hiver

Il croit voir une main de marbre
Qui, mutilant le jour obscur ;
Retire tous les fruits de l'arbre
Et tous les rayons de l'azur

¹ ibid. P. 121

² ibid. p. 124

³ ibid. p. 125

Il pleure, la nature est morte !
 O rude hiver ! ô dure loi !
 Soudain un ange ouvre sa porte
 Et dit en souriant, : « C'est moi ! »

Cet ange qui donne et qui tremble,
 C'est l'aumône aux yeux de douceur,
 Au front crédule, et qui ressemble
 à la foi, dont elle est la sœur !

« Je suis la Charité, l'amie
 qui se réveille avant le jour
 quand la nature est endormie,
 et que Dieu m'a dit : « A ton tour !¹ » (...)

Oh ! voilà surtout ceux qu'elle aime !
 Faibles fronts dans l'ombre engloutis !
 Parés d'un triple diadème,
 Innocents, pauvres et petits !

Ils sont meilleurs que nous sommes !
 Elle leur donne en même temps,
 Avec le pain qu'il faut aux hommes,
 Le baiser qu'il faut aux enfants² ! »

L'œuvre de Victor Hugo constitue ainsi la fusion la plus complète du romantisme poétique avec l'humanitarisme, sous l'égide des métaphores maternelles de la Nature et de la Charité chrétienne. Cette nature, représentée sous les traits de la vache reste cependant muette, elle offre ses mamelles de façon passive, et distraite, elle regarde « vaguement quelque part » et elle semble rêver à son Dieu. En hiver, quand elle est endormie, c'est la Charité qui la remplace et qui offre aux nécessiteux de quoi se sustenter. Dans sa poésie, la France elle aussi est une mère. Elle n'est pas associée aux valeurs de douceur et de charité comme dans le poème précédent, mais à la gloire et à la liberté, deux valeurs dynamiques, et toutes deux sœurs et filles de la France, une mère puissante, mais sereine et paisible :

¹ ibid. p. 126-127

² ibid. p. 129

« La France, guerrière et paisible
 A deux filles du même sang :
 L'une fait l'armée invincible,
 L'autre fait le peuple puissant.

La Gloire, qui n'est pas l'aînée,
 N'est plus armée ni couronnée ;
 Ni pavois, ni sceptre oppresseur ;
 La Gloire n'est plus décevante,
 Et n'a plus rien dont s'épouvante
 La Liberté, sa grande sœur !¹ »

Après 1830, V. Hugo estime que la liberté règne (le peuple puissant) et qu'elle n'a plus rien à craindre du culte de Napoléon (la gloire), mais ces deux « filles de la France » font incontestablement partie d'un même imaginaire national apaisé.

2. Michelet et les grandes déesses-mères

D'autres écrivains du XIX^e siècle exaltent eux-aussi la puissance maternelle, et Michelet en est un des représentants les plus connus. Il convient donc ici de retracer son parcours de façon détaillé.² Jules Michelet (1798-1874) est né dans un quartier populaire de Paris, dont les habitants avaient participé aux « journées révolutionnaires. » Son père avait été ouvrier à l'imprimerie des assignats, et s'était mis à son compte comme imprimeur après Thermidor. Républicain et adepte des idées de Babeuf il est ruiné en 1809 et emprisonné pour dettes. Il transmet ses idées et son idéal à son fils auquel il raconte les événements révolutionnaires tels qu'il les a vécus. Jules Michelet connaît donc les difficultés matérielles et la misère pendant son enfance. Son père réussit néanmoins à l'envoyer au collège Charlemagne à Paris. Michelet choisit de devenir enseignant pour gagner sa vie. Il est reçu troisième au concours de l'agrégation de lettres en 1821. En 1827 il enseigne l'histoire et la philosophie à l'École normale, et devient précepteur de la petite-fille de Louis XVIII. Cette même année 1827, il traduit la *Scienza nuiva* de G. Vico que Victor Cousin lui avait fait découvrir et qu'il publie sous le titre de *Principes de la philosophie de l'histoire* et qu'il fait précéder d'un long *Discours*, et à laquelle il ajoute dans une réédition de 1835 des traductions de plusieurs autres écrits de

¹ Victor Hugo *Les chants du crépuscule, Poésie I*, p. 691 « A la colonne », cité dans Daniel Couty, *Histoire de la littérature française*, tome 1 1800-1851, Bordas 1988 p. 156

² Les données biographiques qui suivent sont un résumé de l'article écrit par Paul Viallaneix pour *L'Encyclopédie Universalis*.

Vico. Cette œuvre lui ouvre des perspectives fructueuses pour une nouvelle philosophie de l'histoire. Michelet ne veut en effet se satisfaire ni de l'histoire chrétienne providentielle ni de l'histoire chronologique. Alors même qu'Auguste Comte élabore la théorie positiviste de l'histoire, Michelet veut envisager l'histoire dans une perspective « de bas en haut ». Les « trois glorieuses » lui montrent aussi, comme le lui avait expliqué son propre père, que le peuple est le principal acteur sur la scène historique. Pour Jules Michelet, l'histoire est une lutte permanente menée par l'homme contre la fatalité et pour la liberté, car il n'y a pour lui pas de nécessité historique. La liberté est alors le « pouvoir par lequel le genre humain, dans son développement, échappe à la nécessité.¹ » Il trouve donc chez Vico l'idée que l'humanité se développe par ses propres moyens, qu'elle se crée par elle-même, en accord avec la Providence, Dieu n'intervenant toutefois pas directement dans le cours des événements. L'histoire a pour objet selon lui des êtres globaux, « nations, peuples, et l'espèce entière² » et c'est dans l'Humanité que l'homme individuel existe vraiment. Ceci implique l'idée d'une tradition, et d'une raison collective de tous supérieure à la raison de chacun. Cependant Michelet entend conserver le sens individuel comme contrepoids au sens commun.³ Le combat pour la liberté est pour Michelet inséparable du sacrifice, de l'héroïsme, il est une souffrance active vers le progrès. Dans ce combat, Michelet demande à la France, à l'humanité, de remplacer Dieu. La Révolution de 1789 est alors pour lui « la révélation des Temps modernes qui avait fondé le règne de la justice, succédant à celui de la grâce.⁴ », et le peuple français est le héros accompli de ce drame historique. Par ailleurs, la Révolution de 1830 porte au pouvoir ses professeurs Abel-François Villemain et François Guizot et il devient chef de la section historique des Archives nationales et professeur suppléant de Guizot à la Faculté de Lettres de Paris. Grâce au contact direct avec les documents historiques, il peut s'engager dans la rédaction de *l'Histoire de France* qu'il publie de 1833 à 1867 au long de dix-sept volumes. Dans la préface qu'il rédige en 1869 il explique ainsi que

« Cette œuvre laborieuse d'environ quarante ans fut conçue d'un moment, de l'éclair de Juillet. (...) Dans ces jours mémorables, une grande lueur se fit, et j'aperçus la France. Elle avait des annales et non pas une histoire. (...) Nul ne l'avait encore embrassée du regard dans l'unité vivante des éléments naturels et géographiques qui l'ont constituée. Le premier, je la vis comme une âme et comme une personne. »

¹ Bénichou, *op. cit.* p. 923

² Bénichou, *op. cit.* p. 928

³ Bénichou, *op. cit.* p. 922

⁴ Paul Viallaneix, *op. cit.*

Cette œuvre doit devenir le récit évangélique des temps nouveaux. Cette France qui porte haut les valeurs de liberté et de justice doit devenir une nouvelle religion et ce récit doit devenir le récit évangélique des temps nouveaux : « Le jour où se souvenant qu'elle fut et qu'elle doit être le salut du genre humain, la France s'entourera de ses enfants et leur enseignera la France comme foi et religion, elle se retrouvera vivante et solide comme le globe.¹ » Pour lui, la France, sa patrie, « peut seule sauver le monde² » Cette foi nouvelle s'oppose à la foi chrétienne. En effet, Michelet nie le dogme de la chute et du péché originel. Il s'élève contre le Dieu de la Grâce, car celle-ci est « sujétion et faveur³ » et contredit selon lui la loi de justice. Il est opposé au sacerdoce du prêtre, qu'il estime pourvu d'un pouvoir destructeur vis à vis de la conscience et de la vie. Michelet passe à l'offensive au moment où les catholiques se lancent dans la lutte en faveur de l'enseignement secondaire, et lorsqu'une vaste campagne contre les jésuites est déclenchée dans les milieux libéraux⁴. Après les attaques subies en 1828, les Jésuites s'étaient progressivement rétablis en France à partir de 1833. Michelet, qui est nommé professeur au Collège de France en 1838 s'allie à Edgar Quinet et tous deux incarnent ce nouveau combat contre l'ordre des Jésuites. En 1843, ils décident conjointement de consacrer leurs cours du Collège à cette question. Leurs cours sont publiés et suivis par la presse. Quinet et Michelet publient alors cette année-là le livre « *Des Jésuites* ». En 1844, Michelet consacre son cours à « *Rome et la France* », base de son livre « *Du Prêtre, de la femme et de la famille* ». En 1845, sous la pression, Thiers fait disperser les Jésuites, avec l'accord de Rome. En 1846, les cours de Michelet et de Quinet sont suspendus, mais reprennent en 1846. Pour eux, « le jésuitisme, système d'asservissement mécanique des âmes, annule par la loi d'obéissance aveugle la personne et la liberté ; ce système de mort a envahi l'Eglise et prétend « sceller le vase ; paralyser à jamais le mouvement du genre humain. »⁵ Michelet exprime dans ces mots son amertume de devoir se séparer de l'Eglise catholique, qui était une mère pour lui :

« Hélas ! ce n'est pas ma faute (...) si les meilleurs mouvements de mon cœur avaient été rattachés à telle forme changeante : ma mère, ma femme, ma fille, et cette grande mère l'Eglise, d'autant plus aimée de moi que longtemps je l'aimai dans la liberté. Adieu Eglise, adieu ma mère et ma fille ; adieu douces fontaines qui me fûtes si amères ! Tout

¹ Michelet, *Le Peuple*, 1846, cité dans Suzanne Citron : *Le mythe national - l'histoire de France en question*, Les éditions ouvrières, Etudes et documentation internationales 1989, cité p. 4

² Jules Michelet, *Le Peuple*, GF Flammarion, Paris, 1974, p. 246

³ Bénichou, *op. cit.* p. 950

⁴ Les données biographiques qui suivent sont un résumé de Jacques-Olivier Boudon *Religion et politique en France depuis 1789*. Cursus, Armand Colin, 2007, p. 64

⁵ Bénichou, *op. cit.* p. 948

ce que j'aimai et connu, je le quitte pour l'infini inconnu, pour la sombre profondeur où je sens, sans le voir encore, le Dieu nouveau de l'Avenir.¹ »

(Il convient de rappeler que la mère de Michelet est morte en 1815, sa femme Pauline en 1849 ; en se mariant, sa fille Adèle venait de quitter le domicile familial.) Michelet, en dépit de son rejet du christianisme, reste un spiritualiste. Mais en insistant sur son refus de l'idée de grâce, il « pointe précisément l'endroit où christianisme et spiritualisme s'opposent² ». Pour Michelet, la doctrine de la grâce empêche le christianisme de servir de fondement à la morale contemporaine. Michelet promeut par ailleurs la nature, la force de l'instinct et les forces vitales, l'irrationnel. Il exalte la vitalité des « Barbares » qu'il oppose aux tenants de ce qu'il qualifie la sécheresse de la raison. Pour lui, ces « Barbares » sont « pleins d'une sève nouvelle, vivante et rajeunissante. *Barbares*, c'est-à-dire voyageurs en marche vers la Rome de l'avenir.³ » C'est dans le livre du *Peuple*, publié en 1846, que la Nature conquiert valeur et dignité : l'instinct y est glorifié, aux dépens de la pensée réfléchie, en tant qu'attribut du Peuple de l'Enfant, de l'Animal même. (...) Michelet ne renia jamais rien de sa philosophie de la conscience et de la volonté héroïques, mais il en vint à croire, semble-t-il, que ces valeurs prospéraient par la communion avec le monde naturel. (...) Cette nature est une « Providence maternelle »⁴ » et Satan en est le champion en devenant le grand Pan. La notion de liberté chez Michelet tend alors « à se fondre avec celle de vitalité naturelle.⁵ »

Cette exaltation de l'irrationnel et des forces vitales, associée à sa conception de la collectivité humaine comme ayant une existence propre se trouve en porte à faux avec l'idée de fondement contractuel de la société, et de la valeur qu'il accorde à la liberté individuelle. Cette contradiction révèle l'ambiguïté de sa pensée, que souligne Zeev Sternhell dans « *Les anti-Lumières, du XVIII^e siècle à la guerre froide*⁶. »

Les cours de Michelet sont à nouveau suspendus entre janvier et mars 1848. Les journées de Février 1848 sont pour lui une immense espérance, cruellement déçue lorsqu'en juin Cavaignac fait tirer sur les ouvriers du faubourg Saint-Antoine. En avril 1851 il est révoqué de sa chaire au Collège de France, il refuse de prêter serment à l'empereur et perd son poste de

¹ *Journal*, 5 août 1843, cité d'après Monod, *Jules Michelet*, 1905, p. 130, cité dans Bénichou, *op. cit.* p. 949

² Jérôme Grondeux *La religion des intellectuels français*, Editions Privat – Collection hommes et communautés 2002, p. 76

³ Michelet, *Le peuple*, *op. cit.* p. 72

⁴ Bénichou, *op. cit.* p. 974-975

⁵ *ibid.* p. 977

⁶ Zeev Sternhell « *Les anti-Lumières, du XVIII^e siècle à la guerre froide.* » Fayard, Espace du politique, 2006, pp. 423-428

directeur de la section historique des Archives nationales. Contrairement à Hugo et à d'autres républicains il choisit de rester en France, loin de Paris. L'amour qu'il trouve auprès d'Athénaïs Mialaret (Montauban 1826-Paris 1899), une jeune institutrice qui avait l'âge de ses étudiants et qu'il avait épousée en 1849, l'aida à se ressaisir¹. Il termine alors la rédaction de *L'histoire de la Révolution* (1852-1853) En 1869, il rédige une préface digne de *l'Histoire de France*. Il prend ainsi congé de cette France qui l'avait accompagné pendant toutes ces années : « Eh bien ! ma grande France, s'il a fallu, pour retrouver ta vie, qu'un homme se donnât, passât et repassât tant de fois le fleuve des morts, il s'en console, te remercie encore. Et son plus grand chagrin, c'est qu'il faut te quitter ici. » La guerre de 1870 est une nouvelle épreuve, et une nouvelle déception vis à vis de la confiance qu'il avait accordée depuis sa jeunesse à l'Allemagne des penseurs et des poètes. Il meurt à Hyères en 1874 après avoir achevé la rédaction du tome III de son « *Histoire du XIX^e siècle*. »

a) La grande mère universelle

Michelet imagine un Dieu-mère, une Providence allaitant le monde pour une croissante liberté, accouchant de la vie dans la mort même selon une loi de progrès illimité. Dieu, ainsi conçu, tend invinciblement à se confondre avec une nature personnifiée. Il ne s'agit plus ici de Trinité ; « un déisme vitaliste de signe féminin a remplacé l'ancienne foi. »² Le féminin représente pour lui les principes de fécondité et de bienfaisance nourricière. Dans *L' Histoire des Révolutions* il définit ainsi le vrai Dieu comme « le tout-puissant Générateur des globes, disons mieux, la Grande-Mère, toute-féconde, qui, par minutes, enfante les mondes et les cœurs. » Dans le livre qu'il rédige avec Edgar Quinet, *Des Jésuites*³, il médite sur « la maternité de la Providence » :

« Dieu est une mère... Cela est sensible pour qui voit avec quel ménagement, il met les plus grandes forces à la portée des êtres les plus faibles... Pour qui ce travail immense, ce concours des éléments, ces eaux venues des mers lointaines, et cette lumière de trente millions de lieues ? Quel est ce favori de Dieu devant lequel la nature s'empresse, se modère et retient son souffle ? ... C'est un brin d'herbe des champs. A voir ces ménagements si habiles, si délicats, cette crainte de blesser, ce désir de conserver, ce tendre respect de l'existence, qui méconnaîtrait la main maternelle ? (...) La grande mère, la grande nourrice est comme toutes les mères ; elle craint d'être trop forte ; elle

¹ Données biographiques d'après Paul Viallaneix, *op. cit.*

² Bénichou, *op. cit.* p. 969

³ Jules Michelet, Edgar Quinet *Des Jésuites*, Paris, Hachette – Paulin, 1843

entoure et ne serre pas ; elle influe, ne force pas ; elle donne toujours et toujours, mais doucement, peu à la fois... de sorte que le nourrisson, quel qu'il soit, ne reste pas longtemps passif, qu'il s'aide lui-même et que selon son espèce, il ait aussi son action. Le miracle éternel du monde, c'est que la force infinie, loin d'étouffer la faiblesse, veut qu'elle devienne une force. La Toute-puissance semble trouver une félicité divine à créer, encourager la vie, l'action, la liberté. (...) L'éducation n'a pas d'autre but que d'imiter, dans la culture de l'homme, cette conduite de la Providence. Ce que l'éducation se propose, c'est de développer une créature libre, qui puisse elle-même agir et créer.¹ »

Il exalte parfois « le puissant Dieu de la nature, le Dieu Père et Créateur, méconnu du Moyen Age » ou « le Dieu de justice héroïque.² » et Paul Bénichou estime que le Dieu de Michelet est androgyne³. Cependant il me semble que ce sont bien les allégories et métaphores maternelles qui prédominent chez Michelet.

b) Cérès, Isis et Thémis, les trois déesses de l'origine

Dans *la Bible de l'humanité*⁴, il rappelle l'antériorité de la civilisation orientale sur la civilisation occidentale. Il reproche à l'Europe d'avoir oublié d'honorer cette civilisation, et « pendant deux mille ans, (elle) blasphéma sa vieille mère.⁵ » Il estime que

« la paix et la culture, la famille agricole, voilà qui est fécond. Tout naît de la terre, de la femme. Ainsi naquit la Grèce à la mamelle de Cérès, divinité antique, qui paraît peu dans les poètes, beaucoup dans la tradition et fut la vie du peuple même. Elle n'est originellement rien d'autre que la Terre, *Terra-mater*, Dè-Mèter, la bonne mère nourrice, si naturellement adorée par l'humanité reconnaissante.⁶ »

Le génie grec a donné lieu à

« la création de Cérès, l'idée d'une adorable mère dont l'infinie bonté rend plus sensible encore la cruelle aventure. Puis, la conception d'un divin cœur de femme, grandi par la douleur. Elle devient l'universelle nourrice, nous prend tous pour enfants ; l'humanité entière sera sa Proserpine. Elle est pour tous mère et nourrice. Sa belle mamelle, en tout

¹ ibid. p. 53

² Bénichou, *op. cit.* p. 972

³ ibid.

⁴ Jules Michelet, *la Bible de l'humanité*, Paris, F. Chamerot, 1864

⁵ ibid. p. 9

⁶ ibid. p. 138

temps (fût-elle en pleurs), veut allaiter. Elle est l'amour, elle est le miel, elle est le lait de la nature.¹ (...) La maternité de Cérès, son pur amour, qui déborde en bonté, fut le saint berceau de la Grèce². »

C'est également Isis qui permet à Michelet de réfléchir à « la maternité de Dieu » : dans *la Femme* et dans *La Bible de l'Humanité*, il évoque Isis en insistant sur sa bonté, et dans les deux œuvres, il a la même exclamation émerveillée : « le grand dieu, c'est une mère ! »³ L'Égypte a vécu et survécu grâce à Isis, en effet, « ce pauvre peuple (...) eût succombé cent fois sans le bon génie de l'Afrique, la divine femelle, tendre mère et fidèle épouse, son Isis. En elle il vécut.⁴ » Pour Michelet il faut donc marcher « aux sciences de l'histoire et de l'humanité, aux langues d'Orient⁵. » Il estime que la « Justice éternelle » trouve sa source en Orient, en effet,

« de l'Inde jusqu'à 89⁶ descend un torrent de lumière, le fleuve de Droit et de Raison. La haute antiquité, c'est toi. Et ta race est 89. Le Moyen âge est l'étranger. La Justice n'est pas l'enfant trouvé d'hier, c'est la maîtresse et l'héritière qui veut rentrer chez elle, c'est la vraie dame de maison. Qui était avant elle ? Elle peut dire : « J'ai germé dans l'aurore, aux lueurs des Védas. Au matin de la Perse, j'étais l'énergie pure dans l'héroïsme du travail. Je fus le génie grec et l'émancipation par la force d'un mot : « Thémis est Jupiter », *Dieu est la Justice même*. De là Rome procède, et la Loi que tu suis encore.⁷ »

3. Michelet et le grand récit de la patrie, mère au superlatif

a) la France, mère et déesse

Pour Michelet, la patrie et la France sont des entités maternelles, qui procèdent de la grande déesse. La patrie est une mère providentielle qui remplace la mère absente ou défaillante. En elle, les « enfants isolés, perdus jusqu'ici, (..) ont trouvé une mère.⁸ » Il souhaite que chaque enfant « la sentit comme providence, qu'il la reconnût pour mère et nourrice à son lait fortifiant,

¹ ibid. p. 144-145

² ibid. p. 154

³ Michelet, *La Femme* (1859), ch. 10, Hachette, 1860, p. 240 ; *La Bible de l'Humanité* (1864), II, 1, Chameroth, 1864, p. 290, cité dans Agnès Spiquel *La déesse cachée - Isis dans l'oeuvre de Victor Hugo*, Honoré Champion 1997, p. 128

⁴ Jules Michelet, *la Bible de l'humanité*, op. cit. p. 286

⁵ ibid. p. 483

⁶ La Révolution de 1789

⁷ Jules Michelet, *la Bible de l'humanité*, op. cit. p. 485

⁸ Jules Michelet, *Histoire de la Révolution française*, Tome I, Deuxième édition, revue et augmentée, Paris, librairie internationale 1868, 495 pages, première année de publication : 1847 p. 465

à sa vivifiante chaleur.¹» La patrie doit pallier les carences de la société et ne doit pas envoyer ses enfants à l'usine - contrairement à ce que prône le ministre anglais Pitt, qui incite les manufacturiers britanniques à « prendre les enfants », puisque « les ouvriers adultes sont trop chers ». Pour Michelet, « il s'agit de l'avenir ; la loi doit être ici plus prévoyante que le père ; l'enfant doit trouver, au défaut de sa mère, une mère dans la patrie. Elle lui ouvrira l'école comme asile, comme repos, comme protection contre l'atelier.² » Et en une sorte de prière, il s'écrie : « Dieu nous garde de renvoyer un enfant de l'école, de lui refuser l'aliment spirituel, parce qu'il n'a pas celui du corps. (...) Ces petits enfants, qui sont l'espoir, la chère vie de la France, et le cœur de son cœur !³ »

- La fraternité dans la patrie maternelle

Dans la préface écrite pour « le Peuple », Paul Viallaneix note que chez Michelet,

« à défaut d'un Dieu père, dont l'amour unirait l'humanité entière, c'est la France maternelle qui fait des Français de véritables frères, réunis dans le même sein. Ce n'est pas une passion qui les rapproche (...) mais une parenté intime. Michelet la nomme amitié sur la foi des souvenirs les plus purs de son enfance. (...) L'« amitié » rassemble les fidèles de la nouvelle Eglise. Elle est le « charisme » moderne par excellence, la charité de l'avenir. (...) La Révolution française n'a pas proclamé en vain l'égalité et la fraternité des citoyens ; elle inaugure, dans l'histoire spirituelle de l'humanité, l'ère de l'amitié.⁴ »

Il vénère ainsi « l'amitié, la patrie, la véritable vie du cœur !⁵ » et célèbre l'association naturelle de la famille et la grande association, celle de la patrie. » La France est pour lui « une fraternité vivante. » Les Français sont solidaires « comme un seul homme. Même âme, et même cœur. Tous mourraient pour un seul ; et chacun doit aussi vivre et mourir pour tous...⁶ »

- Pour les hommes mûrs, la mère-patrie est aussi une maîtresse

¹ Jules Michelet, *Le Peuple*, *op. cit.* p. 242

² *ibid.* p. 103

³ *ibid.* p. 242

⁴ *ibid.* p. 29

⁵ *ibid.* p. 204

⁶ *ibid.* p. 240

Pour Michelet, en France, « l'homme et la terre se tiennent et il ne se quitteront pas ; il y a entre eux légitime mariage, à la vie, à la mort. Le Français a épousé la France. ¹ » Ce sentiment concerne l'agriculteur qui travaille la terre, mais aussi l'ouvrier :

« Le paysan, nous l'avons dit, a épousé la France en légitime mariage ; c'est sa femme, à toujours ; il est un avec elle. Pour l'ouvrier, c'est sa belle maîtresse ; il n'a rien, mais il a la France, son noble passé, sa gloire. Libre d'idées locales, il adore la grande unité. Il faut qu'il soit bien misérable, asservi par la faim, le travail, lorsque ce sentiment faiblit en lui ; jamais il ne s'éteint. ² »

Quant aux riches, leur sentiment patriotique se limite à l'exigence et à la « prétention d'un droit. ³ » Pour Michelet lui-même, la patrie est une « Mère, maîtresse, marâtre adorée ! ⁴ » Au moment de la mort, le drapeau tricolore devient un linceul qui enveloppe le corps du défunt : « Ainsi de nos saintes couleurs, le drapeau sacré de la régénération humaine recevait l'homme à la naissance et le recueillait à la mort. Pour consolation de la destinée, il trouvait de bon accueil à son dernier jour ; il s'en allait vêtu de la France, sa mère, enveloppé de la Patrie. ⁵ »

Pour Michelet, la Révolution n'a pas accompli le christianisme ; elle l'a condamné. ⁶ Il critique ainsi la Révolution d'avoir adoré la déesse Raison car elle

« était déjà vieille et lasse, trop vieille pour enfanter ; ce froid essai de 93 ne sort pas de son sein brûlant, mais des écoles raisonneuses du temps de l'Encyclopédie. (...) Elle devait, sous peine de périr, non seulement codifier le dix-huitième siècle, mais le vivifier, réaliser en affirmation vivante ce qui chez lui fut négatif. ⁷ »

C'est le Peuple qui a contribué par son énergie et son héroïsme à sauver la Révolution. Cette patrie idéalisée qui devient l'incarnation de la Jérusalem céleste, s'est révélée aux Français en 1790 :

« Les Fédérés qui accourent au Champ de Mars, le 14 juillet 1791, marchent vers une cité toute mystique que leur foi appelle à l'existence. « Où vont-ils ainsi par groupes se demande Michelet, villes et villes, villes et villages, provinces et provinces ? Quelle est

¹ ibid. p. 80

² ibid. p. 141

³ ibid. p. 141

⁴ Jules Michelet, *Histoire de la Révolution française*, Tome VI Paris Chamerot 1853, p. 357

⁵ ibid. p. 378

⁶ P. Bénichou, *op.cit.* p. 951

⁷ Jules Michelet, *Histoire de la Révolution*, t. II pp 781-782 (ed. orig. T.VI 1853, pp 352-354) cité dans P. Bénichou, *op.cit.* p. 957

donc la Jérusalem qui attire ainsi tout un peuple, l'attire, non hors de lui-même, mais l'unit, le concentre en lui ? ...C'est mieux que celle de Judée, c'est la Jérusalem des cœurs, la sainte cité fraternelle... En moins d'une année, elle est faite... Et depuis, c'est la patrie.¹ »

Cette religion de la patrie française, entité maternelle, doit devenir un dogme, et le VI^o chapitre de la dernière partie s'intitule ainsi : « La France supérieure comme dogme et comme légende – la France est une religion.² »

Il l'explique aux enfants de France :

« Sachez-le bien, vous étiez les fils de la France, c'est elle qui vous le dit, les fils de la grande mère, de celle qui doit, dans l'égalité, enfanter les nations. Rien de plus beau à voir que ce peuple avançant vers la lumière, sans loi, mais se donnant la main. Il avance, il n'agit pas, il n'a pas besoin d'air ; il avance c'est assez : la simple vue de ce mouvement immense fait tout reculer devant lui ; tout obstacle fuit, disparaît, toute résistance s'efface.³ »

Cette patrie transfigurée est devenue une nation. Cette nation qui a trouvé son unité est pour Michelet « une personne, une âme, consacrée devant Dieu⁴ » Elle devient alors une « âme meilleure, plus désintéressée, plus haute, qu'on appelle la Patrie.⁵ » C'est la France qui est à la tête de toutes ces nations idéalisées telle que les imagine Michelet et à qui il adresse cette prière : « France, glorieuse mère, qui n'êtes pas seulement la nôtre, mais qui devez enfanter toute nation à la liberté, faites que nous nous aimions en vous !⁶ » La patrie est un dogme, et Michelet souligne l'importance de la foi, qui doit être transmise par l'éducation, et non par l'enseignement de la philosophie ou seulement par le respect des lois. Il s'adresse ainsi aux législateurs : « Vous ne sauverez vos enfants, et avec eux la France, le monde, que par une seule chose : Fondez en eux la foi ! la foi au dévouement, au sacrifice, - à la grande association où tous se sacrifient à tous, je veux dire la Patrie.⁷ »

b) La mère-patrie de Michelet et la Vierge Marie, une comparaison

¹ J. Michelet, *Le Peuple*, op. cit. préface de Paul Viallaneix, p. 14

² J. Michelet, *Le Peuple*, op. cit. p. 227

³ J. Michelet, *Histoire de la Révolution française*, Tome I Deuxième édition, revue et augmentée, Paris, Librairie internationale 1868, (495 pages) – première année de publication : 1847, p. 465

⁴ J. Michelet, *Le Peuple*, op. cit. préface de Paul Viallaneix, p. 14

⁵ J. Michelet, ibid. p. 199

⁶ J. Michelet, ibid. p. 217

⁷ J. Michelet, ibid. p. 245

Si la patrie est un dogme, elle est aussi associée à un principe et une valeur : le principe de justice, qui s'oppose au principe de la Grâce du christianisme. Le grand récit de la patrie de Michelet s'oppose ainsi au grand récit du christianisme. Il est ainsi possible de comparer et de rapprocher deux textes, l'un écrit par Michelet, l'autre, qui est une prière catholique. Michelet s'adresse ainsi à l'enfant abandonné et maltraité :

« Si ta mère ne peut te nourrir, si ton père te maltraite, si tu es nu, si tu as faim, viens, mon fils, les portes sont toutes grandes ouvertes, et la France est au seuil pour t'embrasser et te recevoir. Elle ne rougira jamais, cette grande mère, de prendre pour toi les soins de la nourrice, elle fera de sa main héroïque la soupe du soldat, et si elle n'avait pas de quoi envelopper, réchauffer, tes petits membres engourdis, elle arracherait plutôt un pan de son drapeau. Consolé, caressé, heureux, libre d'esprit, qu'il reçoive sur ces bancs l'aliment de la vérité. Qu'il sache, tout d'abord, que Dieu lui a fait la grâce d'avoir cette patrie, qui promulgua, écrivit de son sang, la loi de l'équité divine, de la fraternité, que le Dieu des nations a parlé par la France.¹ »

Cette patrie, Michelet l'appelle aussi « la matrice (comme disaient si bien les Doriens) » et elle est « l'amour des amours », la mère et la nourrice qui « nous contient en soi.² »

La Vierge Marie « n'exige pas », ou « ne demande pas », comme le font les allégories révolutionnaires, mais « espère » seulement, se montre reconnaissante : la protection divine et la charité de ses enfants « ne lui ont pas fait défaut », et elle se réjouit de constater que tant « de maux ont été réparés. » Ainsi quand le chrétien souffre, il appelle la Vierge, car « elle soulage, elle console, elle protège, elle rassure, elle exauce, elle ne nous abandonne pas. » et elle le soutient quand sa dernière heure est venue.

« O Marie (...) je dois recourir à vous et vous rappeler que je suis votre enfant, c'est surtout dans les afflictions et les peines que je dois invoquer votre tendresse maternelle. Aussi ce sera désormais le cri de consolation et d'espérance, qui sortira de ma bouche et de mes entrailles dans toutes mes épreuves.³ »

¹ J. Michelet, *ibid.* p. 243

² J. Michelet, *ibid.* p. 219

³ *Recueil de quelques discours de circonstance par M. L'Abbé Payen, ancien curé de Salon, Chanoine honoraire de Viviers, de Chalons et d'Evreux, Avignon Aubanel Frères Éditeurs, 1866 Imprimeurs de NSP le Pape et de MGR l'Archevêque, Discours prononcé lors de l'agrégation de la congrégation de Salon à l'archiconfrérie établie dans la paroisse de Notre-Dame des victoires, à Paris, sous le titre du très-saint et immaculé cœur de Marie, le 5 janvier 12840, p. 28*

Le croyant se tourne vers Marie quand il est confronté aux difficultés de l'existence : « Quand des douleurs aiguës, des maladies cruelles viendront déchirer mes membres, torturer mon corps et arracher des gémissements d'angoisse à ma faiblesse, je lèverai les yeux et mon cœur vers vous ; je vous dirai : Ma Mère ! et je serai soulagé.¹ ». Cette mère souffre beaucoup que des enfants la quittent, incapables de reconnaissance : « Enfants de l'Eglise, consolez votre mère affligée, essuyez les larmes qu'elle répand sur la désertion des ingrats, qui déchirent le sein qui les a portés ; rendez-vous toujours dociles à sa voix, et par votre soumission, contribuez à sa gloire.² »

Il est donc facile de constater comment Michelet détourne la prière catholique pour en faire une ode à la patrie française, bonne mère par excellence. Michelet présente par ailleurs l'ordre des Jésuites comme une sorte de marâtre. En effet,

« les seuls Jésuites, institués pour une action violente de politique et de guerre, ont entrepris de faire entrer l'homme tout entier dans cette action. Ils veulent se l'approprier sans réserve, l'employer et le garder, de la naissance à la mort. Ils le prennent par l'éducation, avant que la raison éveillée ne puisse se mettre en défense, ils le dominent par la prédication, et le gouvernent dans ses moindres actes par la direction.³ »

La Compagnie de Jésus : détruit « la vie, en abolissant, dans les âmes, la famille, la patrie, l'humanité. A peine si vous trouvez ces trois mots prononcés, dans ses constitutions et ses règles, même pour les laïques. Tout s'agite entre l'Ordre et la papauté.⁴ » Avec l'éducation des jésuites :

« on échappait à l'action alors sévère du foyer paternel, à celle de l'Etat, du monde ; tout allait bien, dès qu'on avait satisfait à l'Institut. Ce qui sortait de cette éducation n'était à proprement parler ni un enfant, ni un citoyen, ni un homme ; c'était un jésuite en robe courte. Pour moi, je ne comprends l'éducation réelle, que si, loin de détruire ces trois foyers de vie, famille, patrie, humanité, on les y fait tous concourir pour quelque chose, selon leur mesure naturelle ; si l'enfant s'élève, par ces degrés, dans la plénitude de la vie, si la famille lui communique d'abord et lentement ses souvenirs, sa tradition qui s'approfondit dans le cœur de la mère ; s'il étend cette première flamme, au pays, à la France, qui devient pour lui une mère plus sérieuse, si l'Etat, en le prenant dans ses bras,

¹ ibid. p. 28

² *Recueil de quelques discours de circonstance par M. L'Abbé Payen, ancien curé de Salon, Chanoine honoraire de Viviers, de Chalons et d'Evreux, op. cit. p. 41*

³ J. Michelet et E. Quinet, *Des Jésuites, op. cit. p. 53*

⁴ ibid. p. 269

en fait un citoyen capable, sur un signe, de courir au drapeau ; si, développant encore cet amour tout vivant, il finit par embrasser l'humanité et les siècles passés dans une étreinte religieuse ; si à chacun de ces degrés, il sent la main de Dieu qui le prend et réchauffe sa jeune âme. Voici un chemin vers l'unité, qui n'est pas une abstraction, mais où chaque pas se marque par la réalité et le battement du cœur. Ce n'est pas une formule, c'est la vie elle-même¹.»

Pour Michelet, il y a donc d'un côté un Dieu maternel qui favorise la vie et la liberté ; c'est ce Dieu que Michelet oppose aux Jésuites.²

Conclusion

Avec la Restauration, la France avait reconnu « vouloir son roi », et admis que la monarchie est « dans sa nature ». La France était donc sur la bonne voie et devait redevenir la « chérie de Dieu » et retrouver la prospérité. Dans ce contexte, c'est la religion qui était comparée à une mère, et Mgr de Boulogne, un des ecclésiastiques les plus proches pouvoir sous Napoléon puis pendant la Restauration, rabattait le discours mythique sur l'histoire profane. Cependant, cette stratégie de discours visant à la captation des auditeurs et des lecteurs, cette argumentation organisée autour des archétypes religieux, utilisant les métaphores maternelles pour exiger la soumission à l'ordre royal de la Restauration n'est pas suffisamment convaincante pour empêcher le renversement du régime en 1830. Avec la Monarchie de Juillet et la liberté retrouvée, la patrie, la Nation réapparaissent dans les discours en tant qu'allégories et métaphores maternelles, qui elles aussi exigent le dévouement, tout en étant associées à la valeur Liberté. La référence à la nature surgit également à nouveau, mais pour Guizot, elle légitime le pouvoir des élites et des « supériorités naturelles » qui doivent régner sur le peuple, « inférieur par nature ». Mais après les insurrections de 1831 et de 1834, la Monarchie de Juillet se rapproche de l'Eglise catholique envisagée comme simple moyen d'ordre et de police sociale. Dans ce libéralisme du « moment Guizot », la loi se soutient d'abord de la religion et Dieu est assimilé à une figure paternelle, l'entité maternelle étant la patrie. Les représentations du Dieu vengeur de l'Ancien Testament et de la Jérusalem céleste, très présentes sous la Restauration, n'apparaissent presque plus dans les sermons et autres discours du clergé de la Monarchie de Juillet. L'Eglise catholique est aussi confrontée au mouvement libéral, aux questions sociales et le pape condamne fermement toutes les idées et valeurs libérales, que seul le recours à la Vierge

¹ ibid. p. 270

² cf P. Bénichou, *op. cit.* p. 970

Marie serait capable de combattre efficacement. Sous la Restauration, la Vierge en tant qu'intercesseur divin avait été éclipsée par la figure du Christ, mais la piété mariale se développe à un rythme soutenu à partir des années 1830. L'Eglise serait pour le croyant comme la mère pour le petit enfant ; l'autorité de sa parole ne saurait être remise en question. Il y aurait d'un côté l'homme éclairé par la foi chrétienne, de l'autre le sauvage et l'homme du peuple. D'un côté le fils soumis, de l'autre le rebelle, l'orgueilleux (péché capital), le parricide (péché capital), l'homme perdu. D'où l'importance pour le salut de l'humanité que les femmes soient élevées dans la conscience de leur mission : mères chastes, il leur incombe d'élever leurs enfants selon les préceptes de l'Eglise. Ces discours semblent chercher à aboutir à ce que Pierre Legendre nomme « la dépossession du sujet de son désir ». L'individu doit troquer une image valorisée de lui-même : pureté, noblesse, générosité et haute destinée contre son désir et ce qu'il est vraiment, et contre la vie terrestre et sa vie relationnelle. Les allégories et métaphores maternelles jouent également un rôle important dans les représentations associées aux théories élaborées par les premiers socialistes utopiques¹ qui se réfèrent aussi à cette représentation maternelle, comme idéal, mais aussi comme moyen de persuasion et de propagande. Pour Saint-Simon² l'industrie constitue la nouvelle entité maternelle, qui permet de créer les richesses, d'atteindre la prospérité et d'espérer dans un progrès commun de l'humanité. Aux enfants de la patrie succèdent donc les enfants de l'industrie. Lors des insurrections des Canuts, la représentation d'une Mère mythique tient une place centrale, et il en est de même pour les saint-simoniens, ainsi que pour les premiers socialistes, citons à cet égard Pierre Leroux³, Charles Fourier, Victor Considérant, Etienne Cabet⁴, Alexandre Théodore Dezamy¹.... Dans ces textes,

¹ Mona Ozouf rappelle qu'avant la Révolution, les utopies servent « à mesurer ou déplorer un écart entre la norme et le fait, mais non pour le réduire. » et qu'après, elles « se sont faites militantes, prédicantes, croyantes, pratiquantes. » cf *L'homme régénéré, Essais sur la Révolution française*, Editions Gallimard, 1989, p. 214 Il est à souligner que les utopistes ne se réfèrent pas nécessairement aux théories révolutionnaires du droit naturel. En effet, « Les droits de l'homme sont la cible favorite des utopistes, car l'idée que l'individu est pourvu de droits bien avant d'appartenir à la collectivité et que cette appartenance est toujours seconde, volontaire et révocable, leur paraît à la fois un rébus et une faute. Pour eux, pas de fondation subjective du social et pas d'individu hors d'un collectif dans lequel il est dès l'origine immergé : l'utopie se définit comme une tentative pour organiser la coexistence des hommes et les droits ont le maléfice de la délier. Cf Mona Ozouf, *ibid.* p. 219 Il existerait ainsi une incompatibilité entre l'esprit utopique et l'esprit révolutionnaire. Le sésame ne serait plus l'individualisme, mais l'association et la Fraternité.

² Comme Cabet, Saint-Simon préfère la Fraternité à l'Egalité. Pour lui, la supériorité intellectuelle légitime la hiérarchie, et le mérite justifie l'autorité.

³ Dans son livre « *De l'Humanité* » il envisage une « religion de l'humanité », une « philosophie religieuse du progrès » et il relie le socialisme au christianisme. Cette entité « Humanité » deviendra la notion-clé du positivisme politique.

⁴ Les utopies de Cabet furent condamnées par Marx dès 1847. « La condamnation de Marx a lourdement dessiné l'antinomie de la révolution et de l'utopie, au point, comme le remarque M. Rubel, d'avoir longtemps découragé l'examen de leurs rapports réciproques. » *ibid.*, p. 212 Pour Leroux, « c'est Cabet qui ayant fait luire aux masses l'idée consolante et pacificatrice d'une société fraternelle, leur rendit odieuses la seule idée d'une révolution où on emploierait la guillotine et la lanterne. » *ibid.* p. 218 Cabet exalte la métaphore maternelle de la Communauté, mais pour lui il n'y a pas d'égalité politique entre les hommes et les femmes, ces derniers n'ont

les métaphores maternelles y sont multiples : il y a la Souveraine, la République ou la Communauté, la Nature², la Providence, toutes bienfaitantes. Ainsi, comme l'Eglise, la communauté utopique et la bonne République secourent les nécessiteux, organisent une société maternante, dont le revers autoritaire est le plus souvent occulté et esquivé. Les allégories et métaphores maternelles sont également très présentes dans le romantisme littéraire et politique qui promeut le sentiment de la Nature, les mythes, l'occultisme, et l'ésotérisme. Après 1830, cette littérature romantique s'ouvre aux questions sociales³. Le poète devient penseur de son temps ; son ethos rhétorique l'institue comme autorité spirituelle. Son horizon est l'idéal, ses aspirations sont celles de la liberté, de l'émancipation, du progrès, qui seraient guidées par la Providence. Dans la poésie de Victor Hugo, la France elle aussi est une mère. Elle est associée aux valeurs de gloire et de liberté, deux valeurs dynamiques, et toutes deux sœurs et filles de la France, une mère puissante, mais sereine et paisible. Dans sa poésie, la Nature et la Charité constituent également deux allégories maternelles bienfaitantes, bien que l'indifférence apparente de la Nature revête un caractère inquiétant. Cette Nature romantique n'est pas panthéiste car elle est comparée au livre ouvert du Dieu chrétien, qu'il s'agit de déchiffrer. L'œuvre de Victor Hugo constitue ainsi la fusion la plus complète du romantisme poétique avec l'humanitarisme, sous l'égide des métaphores maternelles de la Nature et de la Charité chrétienne. Cependant, après la révolution de 1848, Victor Hugo rompt avec l'Eglise, qualifie les Jésuites d'« abominable secte » et part en exil en 1851. Jules Michelet compare l'histoire à une lutte permanente menée par l'homme contre la fatalité et pour la liberté, car il n'y a selon lui pas de nécessité historique. Dans ce combat, Michelet demande à la France, à l'humanité, de remplacer Dieu. La Révolution de 1789 est alors pour lui « la révélation des Temps modernes » qui avait fondé le règne de la justice, succédant à celui de la grâce, forcément arbitraire et injuste. Cette France maternelle qui porte haut les valeurs de liberté et de justice doit devenir une nouvelle religion. Lui aussi se réfère à la prophétie d'Esaië, si présente sous la Restauration, tout en l'interprétant de façon complètement différente. Pour lui, c'est la patrie idéalisée qui incarne la Jérusalem céleste qui se serait révélée aux Français en 1790 ; la France, sa patrie,

qu'une voix consultative dans la gestion de la cité. Par contre, Fourier et Enfantin et Considérant sont féministes. Cf Yannick Ripa, *op. cit.*

¹ Je n'ai pas trouvé l'utilisation d'allégories ou de métaphores maternelles chez Proudhon, dont la misogynie est bien connue. Cependant, la notion de patrie est importante chez lui. Voir à cet effet David A. Bell, *La Nation et la Loi à l'époque de la Révolution française* (pp.89-100) dans Cottret, Bernard (Dir), *Du patriotisme aux nationalismes (1700-1848)*, France, Grande-Bretagne, Amérique du Nord, Créaphis, 2002.

² L'association de l'entité maternelle « Nature » avec les droits naturels tels qu'ils avaient été interprétés pendant la Révolution s'estompe peu à peu. La référence aux droits naturels se retrouve lors des révoltes sous la Monarchie de Juillet, parfois chez les Canuts, et en 1848, les révolutionnaires revendiquent le droit au travail (hommes et femmes) comme droit naturel.

³ Yannick Ripa note que les femmes sont très présentes pendant les Trois Glorieuses, et qu'elles deviennent les égéries des barricades. Dans les années suivantes, les féministes se réfèrent au droit naturel dans leurs pétitions, alors que les barricades sont beaucoup plus masculines en 1848.

peut seule sauver le monde. Michelet imagine également un Dieu-mère, une Providence allaitant le monde pour une croissante liberté, et le féminin représente pour lui les principes de fécondité et de bienfaisance nourricière. Il définit ainsi le vrai Dieu comme une Grande-Mère. Pour Michelet, la patrie et la France sont des entités maternelles, qui procèdent de cette grande déesse et sont associées à la justice. Michelet promeut par ailleurs la nature, la force de l'instinct et les forces vitales, l'irrationnel. Cette nature chtonienne représente une autre Providence maternelle. La notion de liberté chez Michelet tend alors à se fondre avec celle de vitalité naturelle. Cette exaltation de l'irrationnel et des forces vitales, associée à sa conception de la collectivité humaine comme ayant une existence propre semble être contradictoire avec la valeur qu'il accorde à la liberté individuelle. Ainsi, de 1814 à 1848, le mythe de la Jérusalem céleste perdure, d'abord associé à la rédemption après le juste châtement de la France révolutionnaire pendant la Restauration, puis à l'idéal du règne de la justice incarné par la France et la République, deux entités maternelles et bienveillantes. Ces discours et ces représentations vont avoir une influence importante sur les débats et les discours publics de la Révolution de 1848.

CHAPITRE V

DE L'ÉCHEC DE MARIANNE AU TRIOMPHE DE LA VIERGE-MARIE

En 1830, les « Trois Glorieuses » avaient fait souffler un vent d'espoir sur la France libérale. Auguste Barbier, le « grand poète politique de 1830¹ » avait alors décrit dans son poème « *la Curée* » la Liberté en ces termes :

« C'est que la Liberté n'est pas une comtesse
 Du noble faubourg Saint-Germain
 Une femme qu'un cri fait tomber en faiblesse,
 Qui met du blanc et du carmin,
 C'est une forte femme aux puissantes mamelles,
 A la voix rauque, aux durs appas. ²»

En Février 1848, cet espoir semble à nouveau à portée de main, et les révolutionnaires républicains veulent renouer avec le legs de leurs prédécesseurs. Cette république rêvée est une république maternelle ; son allégorie se retrouve aussi bien dans les discours que dans les représentations iconographiques. Ce récit de la victoire d'une Marianne idéalisée dont Maurice Agulhon a longuement étudié les représentations iconographiques se termine dans le bain de sang de juin 1848, la répression et la désillusion. Dans la première partie de ce chapitre, il s'agira donc d'étudier les allégories et métaphores maternelles dans les discours et les représentations, alors que la République si prometteuse de février 1848 se transforme finalement en une mère-patrie qui exige la soumission. Louis-Napoléon Bonaparte réunit alors la majorité de l'électorat sur son nom, qui constitue en lui-même tout un programme. Si Napoléon III n'emploie guère de métaphores maternelles dans ses discours, son règne se situe sous la protection de la Vierge Marie, le 15 août étant redevenu le jour de la fête nationale. La deuxième partie de ce chapitre examinera l'influence du culte de la Vierge pendant le Second Empire. Victor Hugo, devenu opposant au régime de « Napoléon le petit », est le principal porte-parole des républicains ; les allégories et les métaphores maternelles abondent dans son œuvre, tout

¹ cf Maurice Agulhon, *Marianne au combat, l'imagerie et la symbolique républicaines de 1789 à 1880*, Flammarion, 1979, p. 56

² Chantal Georgel, 1848, *La République et l'art vivant*, Fayard, 1998 p. 60

comme dans les pamphlets et les articles diffusés par les autres exilés. C'est à l'étude de ces écrits qu'est consacrée la troisième partie de ce chapitre.

I - La deuxième République : une mère idéale ou redoutable ?

1. Les allégories maternelles de la Liberté, de la République et de la Charité

L'allégorie maternelle de la République est celle qu'utilise Victor Hugo dans *les Misérables*¹ quand le républicain Enjolras explique à Marius, bonapartiste convaincu, son amour pour la République :

- « Si César m'avait donné – la Gloire et la Guerre,
Et qu'il me fallût quitter – l'amour de ma mère,
Je dirais au grand César – Reprends ton sceptre et ton char,
J'aime mieux ma mère, ô gué ! – j'aime mieux ma mère... »
- Ma mère ? dit Marius pensif.
 - En ce moment, il sentit sur son épaule la main d'Enjolras.
 - Citoyen, lui dit Enjolras, ma mère, c'est la République². »

Cette République et la Liberté aux fortes mamelles évoquée par Auguste Barbier pourraient bien constituer une des sources d'inspiration d'Honoré Daumier pour le tableau qu'il présente lors du « concours pour la composition de la figure symbolique de la République française » en mars 1848. Il représente une femme aux fortes épaules, presque masculine, qui tient de sa main droite un drapeau tricolore dont la hampe est posée sur le sol, et qui de l'autre main retient un des deux bambins qu'elle allaite. Un autre enfant est assis à ses pieds et lit. Ce tableau, classé onzième au concours est reconnu comme un chef d'œuvre de la peinture du XIX^e siècle. Cette femme fut quelquefois interprétée comme une allégorie de la Charité, qui était courante à l'époque. Mais le drapeau explique clairement qu'il s'agit de la République.

Au printemps de 1848, les républicains, pour ce concours, renouent ainsi avec le vœu que l'abbé Grégoire avait émis pendant la Révolution de 1789. Il souhaitait que les emblèmes nationaux « circulant sur le globe présentassent à tous les peuples les images chéries de la Liberté et de la fierté républicaines ». Elle devait se montrer officiellement « sous les traits

¹ qu'il avait commencé à écrire en 1845

² *ibid.* p. 55 cf *Les Misérables*, Paris, Gallimard, 1951, p. 712, cité également par M. Agulhon, *Les Quarante-Huitards*, Paris, Gallimard-Julliard, coll. « Archives », 1973, p. 78

d'une femme vêtue à l'antique, debout, tenant de la main droite une pique surmontée du bonnet phrygien ou bonnet de la Liberté, la gauche appuyée sur un faisceau d'armes ; à ses pieds un gouvernail (...) avec pour légende ces mots : Archives de la République française. » Et c'est ainsi que la femme au bonnet phrygien, allégorie de la Liberté, était devenue officiellement l'allégorie de la République française.¹ Il fallait que cette figure symbolique résume « un idéal politique qu'elle contribuerait ensuite à diffuser à des fins de propagande et d'éducation.² »

Daumier a peint en bas à droite du tableau le signe compagnonique, un cercle entourant une double patte d'oie avec trois points disposés en triangle. Cette allégorie de la République maternelle pourrait donc se référer également au compagnonnage. Celui-ci, sous l'influence d'Agricol Perdiguier, cherchait à se moderniser, à se transformer en association républicaine et fraternelle. Les compagnons éalisaient au suffrage universel une « mère ». Elle devait les instruire et veiller à leur moralité. Cette appellation de « mère » désignait également la maison commune, la « Cayenne », qui tout comme la mère des compagnons, devait les protéger, les nourrir et les abriter. N'eût été le drapeau qu'elle tient fermement de sa main droite, il aurait été possible d'associer cette allégorie maternelle à celle de la Charité. Celle-ci connut un renouveau qui était relié à une réflexion théologique, morale, politique et sociale³ dont s'emparent les socialistes comme Pierre Leroux, Buchez, ou bien les catholiques sociaux Lacordaire et Lamennais, sans oublier Victor Hugo comme nous l'avons vu précédemment. Au Salon de 1843 le peintre Landelle a peint une Charité représentée par une femme assise, regardant le ciel, et entourée d'enfants qu'elle enserme de ses bras. Ils représentent l'Instruction, la Fraternité et la Pudeur. En 1846, Alexandre Laemlein avait peint une Charité autour de laquelle sont blottis trois enfants de race différente dans ses bras. Pour le peintre, « la Charité parmi les hommes doit être l'image de la providence divine et comme celle-ci distribuer les biens dont elle dispose entre tous, sans distinction de races, de pays ou de cultes.⁴ » Le sous-titre de l'œuvre du peintre Vauchelet décrit une charité qui « nourrit, réchauffe et console ». Pour Martin-Doisy, auteur d'une histoire de la Charité publiée en 1848, la Charité doit être active. Le peintre Cibot la montre consolant les malades en encourageant l'agriculture, l'industrie et la mutualité (1848). Elle peut être une auxiliaire de la religion et pour Eugène Maison, « elle nourrira, instruira et formera au travail, tout comme celle de Daumier.⁵ »

¹ *ibid.* p. 28, et voir M. Agulhon, *op. cit.* note 6

² *ibid.* p. 31

³ cf *ibid.* p. 50

⁴ *ibid.* p. 52, et note 89 p. 112

⁵ *ibid.* p. 53

Même Guizot, un protestant que le culte de la Vierge de ces années laisse indifférent, est touché par la représentation de la charité par Andrea Del Sarto, peinte pour François Ier en 1515 et restaurée en 1842 :

« Le peintre n'a point mis dans ce tableau la tendresse d'une mère heureuse au milieu de ses enfants ; une sorte de gravité religieuse semble indiquer que la Charité remplit un devoir ; et cet air de méditation, qui s'allie dans ses traits au sentiment de satisfaction que donne un devoir rempli, fait croire qu'elle réfléchit à d'autres devoirs du même genre, et à d'autres enfants qui ont besoin d'elle comme ceux qu'elle soulage et aux moyens par lesquels elle pourra étendre sur eux sa bienfaisante influence.¹ »

Le peintre Dubray représenta une République dont le sein gauche laissait perler une goutte de lait. Il envoya ce tableau au gouvernement provisoire de la république de 1848, qui l'accueillit avec enthousiasme. A ces allégories et métaphores maternelles élaborées dans un contexte artistique tel que la peinture ou la littérature font écho celles que l'on retrouve dans les discours politiques de la seconde République.

2. La République de 1848 : du rêve à la désillusion :

Alors que la stabilité avait prévalu dans la société française des années 1840, la crise économique de 1846/1848 ravive les tensions sociales. Lamartine implore ses compatriotes de rester fidèles à la Révolution de 1789, la « mère » commune :

« Faites votre choix entre le moyen âge et le XIX^e siècle ; soyez le gouvernement de la philosophie ou le gouvernement du préjugé ; avouez la Révolution pour votre mère, ou répudiez son nom. Ne ramenez pas la nation sur ses pas, elle n'y trouvera que des fictions et des ombres ; ne continuez pas cette naturelle, mais trop longue réaction de la peur contre l'éruption des plus éclatantes vérités qui aient jamais éclairé le monde dans l'Assemblée constituante. Ces vérités inscrites sur le drapeau de 89 sont assez pures pour que vous ne rougissiez pas de les professer et de les défendre.² »

Face à la contestation, Louis-Philippe choisit cependant la répression, et les réunions politiques sont interdites. Les opposants organisent alors des campagnes de banquets lors desquels ils peuvent se retrouver et prononcent de nombreux discours, et portent des toasts à

¹ *ibid.* p. 52 et note 91

² Lamartine, *Choix de discours et écrits politiques précédé d'une étude sur la vie politique de Lamartine*, Tome Second, de 1842 à 1848, Paris, librairie Hachette, 1848, Déclaration de principes du 21 octobre 1847, p. 281

leurs revendications et à leurs demandes de réforme. Alors que le gouvernement annonce l'interdiction d'un de ces banquets prévu pour le 22 février 1848, Lamartine affirme que s'il le fallait, il irait « seul au banquet », avec « son ombre derrière lui.¹ ». Le 22 février, le peuple de Paris est dans la rue. Le 23, la troupe ouvre le feu sur les manifestants pacifiques et provoque la mort de plusieurs d'entre eux. Le 24, la troupe est arrêtée par des barricades. De nombreux soldats décident de fraterniser avec les insurgés. Louis-Philippe abdique dans la confusion, affirmant plus tard qu'il a choisi de ne pas réprimer l'insurrection pour éviter un bain de sang. La République est proclamée, le suffrage universel instauré, la peine de mort en matière politique est supprimée, et l'esclavage dans les colonies est aboli. Un gouvernement provisoire est nommé, dont font partie Lamartine et Ledru Rollin, qui ont une position modérée, mais aussi des républicains « sociaux » comme Louis Blanc, Albert, Flocon, ainsi que d'autres hommes politiques qui sont hostiles aux socialistes (Garnier-Pagès, Crémieux, Marie, Marrast). L'élection de l'Assemblée législative est prévue pour le 23 avril 1848. En mars est créée une « commission du gouvernement pour les travailleurs » qui fait des propositions pour l'application des idées de Louis Blanc, telles la création d'un ministère « du Progrès », l'étatisation des chemins de fer, des mines, de la Banque de France, des assurances, la formation d'associations ouvrières. Mais après les élections d'avril ces idées sont ignorées, et les Ateliers Nationaux, créés par le gouvernement pour fournir du travail aux chômeurs, n'ont plus rien à voir avec ce qui était prévu par Louis Blanc. Les élections voient 500 républicains modérés arriver à l'Assemblée législative, 300 royalistes et moins de 100 « démocrates sociaux. » ainsi que quelques socialistes révolutionnaires élus dans les grandes villes.² En mai 1848, la Constituante élit une commission exécutive de 5 membres, dont Lamartine, Arago, Ledru-Rollin, Garnier-Pagès et Marie font partie. Hormis Lamartine et Ledru-Rollin, ils sont hostiles aux socialistes et Louis Blanc est conquis lorsqu'il demande la constitution d'un ministère du Travail et du Progrès à l'Assemblée législative. La tension est donc forte au sein du camp républicain, rien n'est joué mais le gouvernement affirme souhaiter un consensus et l'apaisement des dissensions.

- Une famille unie

Lors de cette crise surgissent des discours qui exhortent à l'unité de la nation, comparée à une famille dont tous les membres sont des frères. En 1789, le discours du pouvoir royal se référait à l'histoire pour démontrer que seule l'union des frères avait pu engendrer la prospérité

¹ P. Bezbakh, *op. cit.* p. 55

² *ibid.* p. 57

de la nation. La désunion représentait un danger explicite pour la France, une menace pour la mère-patrie. Le gouvernement et les députés de 1848 utilisent un discours analogue en ce qui concerne la nécessité de l'unité de la nation en tant que famille composée d'enfants d'une même patrie, mais sans se référer à l'histoire passée : « Peuple, le gouvernement de la République, c'est le gouvernement de tous : entourons-le de notre amour ; formons un faisceau de toutes nos volontés ; que le drapeau de la République s'élève pur et glorieux, symbole de concorde pour nous, d'espérance pour les peuples.¹ » Le 4 mai 1848 (jour de la première séance des représentants élus à l'Assemblée, et jour d'anniversaire pour la 2nd République), et sous les applaudissements de l'Assemblée, le citoyen Berger, député de Paris, s'écrie ainsi :

« L'Assemblée Nationale, fidèle interprète des sentiments du peuple qui vient de la nommer, avant de commencer ses travaux, déclare, au nom du peuple français et à la face du monde entier, que la République, proclamée le 24 janvier 1848, est et restera la forme de gouvernement de la France (...) la République que veut la France a pour devise : « Liberté, Egalité, Fraternité ». Au nom de la Patrie, l'Assemblée conjure tous les Français de toutes les opinions d'oublier d'anciens dissentiments et de ne plus former qu'une seule famille.² »

Cependant, ceux qui songeraient à refuser cette union sacrée risquent d'être considérés par les autorités de l'Etat comme des traîtres :

« Quand enfin, toutes les forces qui constituent l'humanité s'appêtent à sanctifier la République notre idole, irons-nous, citoyens, former deux camps ennemis, et montrer au monde qui a les yeux sur la France, qu'aux pieds de nos monuments où nous avons inscrit ces mots sublimes : Liberté, Equité, Fraternité, des enfants de la même patrie sont armés les uns contre les autres ? »

Quant aux traîtres à la Républiques, « ceux-ci, la République la renie pour ses enfants, elle n'a engendré que des cœurs dévoués et généreux, et c'est aux vrais républicains qu'elle confiera le sort de ses destinées.³ »

- Un idéal achevé

¹ *Moniteur-Universel*, N° 124 1848-1852, 3 mai 1848, p. 937

² *ibid.* p. 950

³ *ibid.* p. 941, 3 mai 1848, déclaration du préfet de police, Caussidière

A ce moment, l'amour de la patrie est plus important que l'obéissance aux lois, et les termes de dévouement, d'adoption, font appel à un langage passionné. C'est l'idéal d'une patrie maternelle soutenue par des enfants secourables qui commence ici à surgir et qui va supplanter les discours de la Monarchie de Juillet. Le gouvernement provisoire fait comme si l'idéal était atteint : « toutes les distinctions de classe sont effacées devant l'égalité, tous les antagonismes se calment et disparaissent par cette fraternité sainte qui fait des enfants d'une même patrie les enfants d'une famille, et de tous les peuples des alliés.¹ » Non seulement l'idéal de cette fraternité au sein de la mère-patrie semble être sur le point d'être achevé, mais la gloire de la patrie et la paix en Europe sont à l'horizon : « la République française fait reprendre à notre patrie le cours glorieux de ses destinées ; elle lui rend l'initiative du progrès : elle vient enfin au secours du temps et des idées qui préparent peu à peu les Etats-Unis de l'ancien continent.² » L'amour est réciproque entre la patrie et ses enfants, qui en reçoivent tous les bienfaits : « Grâce à votre ardent amour de la patrie, l'horizon de notre belle France commence à s'éclaircir, et bientôt le soleil de la République réchauffera tous ses enfants.³ »

La patrie et ses enfants-citoyens se confondent dans un idéal grandiose, dans des termes religieux, qui évoquent la Jérusalem céleste ; ainsi s'exprime le « Citoyen Boucher père, survivant de 1789 » :

« Cette belle France, mère-patrie de l'intelligence, des arts, des sciences, des lettres, de la civilisation, se relève enfin (...) La France n'a point abdiqué ce grand rôle ; elle en a toujours été digne (...) Vous avez vu la terre promise. Nous tâcherons de la féconder, et de transmettre cet héritage à ceux qui nous suivront, plus beau, plus saint encore que nous l'avons reçu.⁴ »

On encense « le nom du peuple, qui a tout sauvé, et le nom de Dieu, qui a tout béni sur les fondements de la République.⁵ » La République accorde la liberté aux esclaves des colonies qui font désormais partie du corps national : « Citoyens, les décrets que vous avez rendus sur les colonies en font aujourd'hui une partie intégrante du territoire de la République. En les régénérant par l'abolition de l'esclavage, vous avez voulu qu'elles fussent au plus tôt

¹ *Moniteur Universel*, N° 56/57 Vendredi 25 et 25 février 1848, p. 511

² *ibid.*

³ *ibid.* avril 1848

⁴ *ibid.*, 9 mai 1848, p. 977

⁵ M. PELLISSON, *Les orateurs politiques de la France de 1830 à nos jours, Choix de discours prononcés dans les assemblées politiques françaises recueillis et annotés par M. PELLISSON*, deuxième édition, Paris, hachette, 1908, p. 214 6 mai 1848

fraternellement assimilées à la Mère-Patrie¹ ». La nation a une mission civilisatrice : « La France républicaine n'est pas seulement la patrie ; elle est le soldat du principe démocratique dans l'avenir !² » elle est à l'avant-garde de l'émancipation des peuples : « le drapeau tricolore a fait le tour du monde avec le nom, la gloire et la liberté de la patrie.³ » Toutes les composantes de la patrie, dont l'armée, sont réunies et c'est ainsi que « la France, les colonies, les armées, reconnaissent leur propre pensée dans la pensée de la République.⁴ » Par conséquent, le gouvernement provisoire, « avant de faire appel aux lois, fait appel au patriotisme de l'armée.⁵ » et constate que « l'armée revient d'heure en heure à son devoir envers le peuple et à sa gloire : le dévouement à la nation seule.⁶ »

- Un peuple de soldats-citoyens, de héros et de martyrs

Le gouvernement provisoire sait que les citoyens seront prêts à tout sacrifier « dès qu'il s'agit de l'honneur, de la gloire, de la prospérité de cette France, qui est orgueilleuse et fière de vous compter parmi ses enfants.⁷ » Chaque soldat se trouve ainsi identifié à l'idéal de cette nouvelle République. Lamartine s'exprime ainsi :

« Le trône renversé, la dynastie s'exilant d'elle-même, nous ne proclamâmes pas la République. Elle s'était proclamée elle-même par la bouche de tout un peuple. Nous ne fîmes qu'écrire le cri de la nation. (...) chaque citoyen, à Paris, était à la fois soldat de la liberté et magistrat volontaire de l'ordre. L'histoire a enregistré les innombrables actes d'héroïsme, de probité, de désintéressement qui ont caractérisé ces premières journées de la République.⁸ »

Les esclaves affranchis eux-mêmes sont rappelés à cette obligation militaire, sans pour autant devenir des héros, en effet « l'une des premières mesures à prendre d'urgence doit être celle qui aura pour objet d'appeler immédiatement la population que vous venez de rendre à la liberté à concourir à la défense de la mère-patrie⁹. » Ainsi, il faut « faire participer tous et chacun à la dette de sang qui pèse sur les enfants de la mère-patrie.¹⁰ » Les familles des héros

¹ *Moniteur Universel*, ibid. N° 124 3 mai 1848, p. 931

² Pellisson, *op. cit.* p. 21

³ ibid. p. 211

⁴ ibid. p. 212

⁵ *Moniteur Universel*, Janvier 1848, N° 56/57 Vendredi 25 et 25 février 1848, p. 502

⁶ ibid. p. 501

⁷ *Moniteur Universel* N° 122 1^{er} mai 1848 p. 918

⁸ Pellisson, *op. cit.* p. 210 6 mai 1848

⁹ *Moniteur Universel*, N° 124, 3 mai 1848, p. 931

¹⁰ ibid.

de février 1848 ne seront pas délaissées, en effet, « les enfants des citoyens morts en combattant sont adoptés par la patrie. La république se charge de tous les secours à donner aux blessés et aux victimes du gouvernement monarchique.¹ » La valeur héroïque des citoyens et l'amour de la patrie devraient ainsi permettre de résoudre tous les problèmes. Ces bons sentiments génèrent aussi peut-être un certain nombre d'illusions, qu'exprime Louis Blanc dans un de ses discours « Or ce que nous voulons, c'est la liberté par la paix, c'est la victoire par le développement de la raison, c'est le triomphe de la modération, par l'essor de l'intelligence, c'est la liberté par l'ordre et par l'amour.² » Parallèlement à ces discours passionnés, d'autres sont plus sobres, mais se réfèrent aussi à la France en tant que mère. Ledru-Rollin, membre de la commission exécutive est un républicain modéré, et bon orateur. Son langage est resté très pragmatique pendant la campagne de banquets du printemps de 1848 qui précède l'élection de l'Assemblée. Néanmoins, dans chacun de ses discours revient la même image : « Et quand cette France, aux larges et fécondes mamelles, a pu pour payer sa défaite, a pu pour payer l'émigré, trouver des sommes presque fabuleuses, elle ne pourrait pas trouver de quoi alimenter le travail !³ »

- Vers le désenchantement

Chez les Républicains plus conservateurs, l'idéal d'égalité glisse vers la notion d'équité et Garnier-Pagès, membre de la commission exécutive et ministre des Finances affirme que « le but de la République ; c'est l'amélioration morale et matérielle du sort du peuple. Pour augmenter le bien-être général, il faut augmenter la masse de richesses et répartir ensuite cette production nouvelle, suivant les lois de l'équité.⁴ » (par le crédit). Michel Chevalier, ancien compagnon de Prosper Enfantin et saint-simonien, défend de son côté les bienfaits de la concurrence, qui est synonyme pour lui de liberté. Ce libéralisme se trouverait selon lui tout à fait en accord avec les principes de 1789. Il souligne l'importance du capital et de la concurrence pour la création de la richesse :

« La concurrence fait le bon marché, c'est une vérité qui court les rues. Or, le bon marché, qu'est-ce, sinon l'affranchissement matériel du pauvre ? (...) La concurrence est la figure industrielle de la liberté, de cette liberté sainte pour laquelle nos pères se

¹ ibid. Janvier 1848, N° 56/57 Vendredi 25 et 25 février 1848, p. 502

² *Moniteur Universel*, N° 124, 3 mai 1848, p. 931

³ Ledru-Rollin, *Discours prononcé par M. Ledru-Rollin, au banquet qui a eu lieu en commémoration de l'ère républicaine du 22 septembre 1792* p. 5 et *Discours du citoyen Ledru-Rollin prononcés le 12 septembre 1848 à l'Assemblée nationale et le 22 septembre 1848 au banquet du Chalet* p. 19-22

⁴ Garnier Pagès, Ministre des finances, E. Duclerc, sous-secrétaire d'Etat, *Moniteur Universel*, N° 123 2 mai 1848, p. 922

passionnèrent en 1789, qu'ils nous avaient conquise par tant d'héroïques labeurs, au prix de tant de sacrifices. Condamner systématiquement la concurrence, c'est donc repousser les principes immortels de 1789, c'est vouloir que notre patrie, se frappant la poitrine, demande pardon au genre humain de l'avoir induit en erreur et se mette à rebrousser chemin, la honte sur le front.¹ »

La concurrence est la matrice du progrès, car

« c'est sous la pression de cet aiguillon que naissent les perfectionnements industriels.² (...) De même que la liberté politique a besoin d'être mariée au principe d'ordre, sans lequel elle serait sujette à de funestes écarts, de même on peut parer aux inconvénients les plus notoires de la concurrence par l'application intelligente d'un principe que célèbrent justement avec enthousiasme toutes les écoles socialistes, le principe d'association.³ »

Pour Michel Chevalier, futur conseiller d'Etat de Napoléon III et à l'origine du traité de libre-échange avec la Grande-Bretagne, «le mode d'association qu'il faut devrait avant tout être sur cette base, que chaque rétribution individuelle dépende du nombre et de l'étendue des services individuels.⁴ »

Le socialiste Pierre Leroux croît que la question sociale trouvera sa solution dans l'émigration des chômeurs vers l'Algérie qui donnerait du travail à ceux qui en ont besoin. Il pense que l'association des agriculteurs conduira à une nouvelle civilisation. Ces réflexions sont associées aux métaphores maternelles de la France et de la terre. Le 15 juin 1848 Pierre Leroux se prononce pour la colonisation par le trop plein de prolétaires, en Algérie :

« Je dis que la France a besoin de la colonisation (...) qu'elle a besoin de faire sortir de son sein précisément tous ces enfants, tout ce peuple qui demande, quoi ? une civilisation, une civilisation nouvelle.⁵ (...) Marchons jusqu'à l'association, souffrez-la, permettez-la, ouvrez-lui la porte, ouvrez-lui la terre, la terre notre mère. Oui, c'est vers

¹ Michel Chevalier, *Question des travailleurs. L'amélioration du sort des ouvriers, les salaires, l'organisation du travail*, Michel Chevalier, *Extrait de la Revue des Deux Mondes*, 15 Mars 1848, , Paris, au bureau de la *Revue des Deux Mondes*, (33 pages), p. 20

² Ibid. p. 21

³ ibid. p. 22

⁴ ibid. p. 23

⁵ Pellisson, *op. cit.* p. 221

l'agriculture, vers la terre, que l'association, que la commune républicaine doit marcher.¹

»

Leroux est toutefois alors considéré par les parlementaires comme un rêveur inoffensif. Les Ateliers Nationaux devaient encourager les ouvriers à prendre en main leur propre métier par la coopération. Mais c'est le conservateur Marie, ministre des Travaux Publics, qui avait été chargé de les mettre en place et qui contribue à en détourner le sens.

Cependant, la liberté totale de la presse, la liberté de réunions, la visibilité des critiques sociaux les plus avancés comme Cabet, Raspail ou Proudhon et leurs revendications font peur à la bourgeoisie. Le 15 mai, les socialistes et les milieux populaires cherchent à faire pression sur l'Assemblée. Ils manifestent d'une part en solidarité avec les Polonais, car Lamartine, ministre des Affaires étrangères refuse de soutenir ces derniers alors que la Prusse, assistée de l'Autriche et la Russie, vient de s'emparer d'une partie de la Pologne, et que les paysans révoltés sont réprimés avec « une cruauté atroce² ». Les manifestants souhaitent d'autre part que l'Assemblée procède à plus de réformes sociales, dont le vote d'un impôt d'un milliard sur les riches. Le Palais-Bourbon ayant été laissé sans défense, la foule l'envahit. Il est probable qu'en fait les manifestants soient tombés dans une « gigantesque provocation³ ». La troupe intervient alors et les socialistes Blanqui, Raspail, Barbès et Albert sont arrêtés, tout comme de nombreux manifestants. Les élections complémentaires de 4 juin 1848 voient le retour de Louis-Napoléon Bonaparte⁴ qui figure parmi les élus. La Chambre décide alors d'en finir avec les socialistes, et de fermer les Ateliers Nationaux. Ils sont supprimés à la demande du comte de Falloux le 21 juin. Les ouvriers peuvent soit partir en province sur des chantiers ou bien s'enrôler dans l'armée. Le projet de Lamartine consistant à relancer l'activité et à créer des emplois en nationalisant les chemins de fer est repoussé. Les ouvriers désespérés s'insurgent et le combat dure du 23 au 26 juin. L'insurrection est écrasée par le Général Cavaignac, et entraîne la mort d'au moins 1500 personnes et l'arrestation de plus de 12000 insurgés. Ce drame aurait été

¹ *ibid.* p. 226

² Selon Daniel Stern, cité dans Maurizio Gribaudi Michèle Riot-Sarcey : 1848, *La Révolution oubliée*, Editions La Découverte Paris, 2009, p. 169

³ G DUBY, *op. cit.* p. 315

⁴ Repères biographiques : Louis-Napoléon Bonaparte (1808-1873) vit en exil après la chute de l'Empire, et séjourne en Allemagne et en Italie. Il essaye deux fois de rentrer en France (1835 et 1840) et commence à conspirer, il est arrêté et emprisonné en 1840 et parvient à s'évader en 1846 et parvient à Londres. En 1844, il écrit son livre « *Pour l'extinction du paupérisme* » dans lequel il expose ses préoccupations sociales. Il revient en France en 1848 et est élu à l'Assemblée en septembre 1848. Il est élu président de la République au suffrage universel pour quatre ans le 10 décembre 1848. Le 31 mai 1850, la Chambre, à majorité royaliste met fin au suffrage universel. Le 2 décembre 1851, un décret dissout l'Assemblée nationale et rétablit le suffrage universel. Le coup d'Etat est approuvé, le plébiscite reçoit une majorité favorable. En mars 1852, une nouvelle constitution allonge le mandat du président, qui passe à dix ans. Le 7 novembre 1852, un sénatus-consulte rétablit le régime impérial, ce qui est confirmé par un plébiscite. Le 2 décembre, l'Empire est rétabli.

provoqué pour en finir et imposer une république conservatrice. La bonne conscience est parfaite du côté de l'ordre, et les insurgés sont considérés comme des barbares et des sauvages. La commission exécutive est obligée de démissionner et le général Cavaignac est désigné comme seul titulaire du pouvoir exécutif. Les premières lois limitant les libertés sont votées (presse, clubs). Une commission d'enquête impute la responsabilité morale et pénale des journées de Juin aux socialistes. Louis Blanc prend le chemin de l'exil pour échapper à la prison.

3. Juin 1848 : la mère patrie demande la soumission

Pendant l'insurrection de Juin, le général Cavaignac essaye de convaincre les soldats et les simples citoyens de poser les armes et de se rendre. Pour cela, il use lui aussi des métaphores maternelles de la patrie et de la République. Aux soldats ils demandent la fidélité à la République et d'être prêts à mourir pour elle : « Soldats, le salut de la patrie vous réclame (...)... soyez fidèles à la république ; à vous, à moi, un jour ou l'autre, peut-être aujourd'hui, il nous sera demandé de mourir pour elle. Que ce soit à l'instant même si nous devons survivre à la République ! » et il demande aux simples citoyens à se réfugier dans les bras maternels de la patrie :

« Citoyens ! au nom de la patrie ensanglantée, au nom de la République que vous allez perdre, au nom du travail que vous demandez et qu'on ne vous a jamais refusé (...) comptez que le gouvernement, s'il n'ignore pas que dans vos rangs il y a des instigateurs criminels, sait aussi qu'il s'y trouve des frères qui ne sont qu'égarés, et qu'il rappelle dans les bras de la patrie.¹ »

L'appel à la soumission à la loi passe par l'utilisation de cette même métaphore. Cavaignac s'adresse ainsi aux insurgés « venez à nous, venez comme des frères repentants et soumis à la loi, et les bras de la république sont tout prêts à vous recevoir.² » Ses sommations prennent la forme du rappel à l'ordre de la part d'une mère sévère, mais juste : « Faites donc cessez toute résistance, soumettez-vous et rentrez en enfants, un moment égarés, dans le sein de cette République démocratique que l'Assemblée Nationale a mission de fonder, et qu'à tout prix elle saura faire respecter.³ » Et lorsque la répression a écrasé toute résistance, il peut enfin constater que : « la France entière bat d'un seul cœur et aspire au même but, la République et

¹ *Moniteur Universel*, N° 178, 25/6/1848 , p. 1495

² *ibid.*

³ *Moniteur Universel*, N° 178 ter 26 juin 1848

l'ordre.¹ » Cette République est devenue la République de l'ordre et de la liberté (économique) ; et les valeurs d'égalité et de fraternité sont repoussées à l'arrière plan. Comme après les journées de février 1848, la République adopte la famille de ceux qui se sont sacrifiés pour la République. Le « Citoyen président Sénard », président de la Chambre entre le 5 et le 29 juin 1848 et que le général Cavaignac nomme ministre de l'Intérieur après les sanglantes journées de juin, affirme ainsi « que l'Assemblée déclare adopter, au nom de la République, les veuves et les enfants de ceux qui mourront en combattant pour la République. » et que « la République adopte les enfants et les veuves des citoyens qui ont succombé dans la journée du 23 juin et de ceux qui pourraient périr en combattant pour la défense de l'ordre, de la liberté et des institutions républicaines². »

Les ouvriers et les hommes politiques qui avaient soutenu une république sociale sont disqualifiés, et traités d' « égoïstes ». L'égalité passe par les « droits moraux et politiques » et non par les droits naturels dont on ne parle plus. L'égalité des droits sociaux n'est plus évoquée. Les seuls « frères » sont ceux qui se soumettent aux lois et se sacrifient pour le bien public. En effet, dans une proclamation d'un « combattant de Juin », aux habitants de Paris, « un de leurs concitoyens » affirme que

« si la concorde, si la fraternité ne sort pas de cette terre encore rouge et fumante du sang répandu depuis quatre jours pour la purifier, c'en est fait de la liberté et de la société, car il n'y a de liberté et de société possible qu'entre frères. Des lois, fussent-elles dictées par un pouvoir infaillible, ne sauraient unir que des frères.³ (...) La République, que tous le sachent, ce n'est pas la satisfaction de chacun, ce n'est pas, ce ne doit pas être l'apaisement de tous les besoins égoïstes, la fin de toutes les infirmités constitutives de notre nature ; c'est l'abnégation, c'est l'oubli de soi-même en vue du bien public (...) Les conquêtes de la République devront assurer, agrandir le bien-être matériel de ceux que l'ordre des choses avaient oublié ; mais la réalisation de ces conquêtes matérielles ne peut venir qu'après des conquêtes plus précieuses, puisque par elles seulement les autres sont assurées. Je veux parler des conquêtes des droits moraux et politiques qui consacrent l'égalité de tous les citoyens de la patrie, et qui, en peu d'années, si nous le voulons tous, feront de la France républicaine la plus grande, la plus enviée et pourtant la plus aimée des nations. Vive la république ! » Signé : « Un combattant de juin ».

¹ *Moniteur Universel*, N° 178 bis, 26 juin 1848, p. 1501

² *Moniteur Universel*, N° 178, 23 juin 1848, p.1489

³ *Moniteur Universel* N° 180 Du 27/6/1848 /28/6/1848 , p. 1505

La République a reconnu les siens en juin 1848, et les partisans d'une démocratie sociale commencent à être discrédités et désignés comme des ennemis. Lors du débat sur la liberté de l'enseignement, Montalembert¹ stigmatise les opposants comme des parricides. Lors du débat sur la liberté d'enseignement, en faveur de laquelle il se prononce, Montalembert affirme que

« la société, pour moi, et je crois pour tout bon citoyen, la société est toujours une mère et non pas une ennemie. (Très bien !) Malheur à ceux qui lui déclarent une guerre sous prétexte de l'éclairer et de la guérir (Nouvelle approbation.) Malheur à ceux qui viennent lui porter un remède ou une vérité au bout d'une épée ! (Nouveau mouvement.) Même quand elle en est réduite à accepter ce remède et cette vérité, par un juste retour de la nature et de la conscience humaine, elle maudit ces mains parricides qui l'ont déchirée sous prétexte de la guérir. (Sensation.) Je dis seulement que la société dont nous faisons partie, la société qui est notre mère, est menacée par un ensemble de doctrines qui ne sont pas nouvelles, il s'en faut, qui sont très anciennes, (...) mais qui ont aujourd'hui (...) des forces nouvelles (...) qui arment chaque jour contre la société (...) mais qui (...) enflamment des millions de cœurs et arment peut-être des millions de bras contre la société. (...) Les milliers de fusils qui étaient braqués il y a trois mois contre la République et contre la société, ils étaient, comme on l'a dit bien des fois, chargés avec des idées.² »

Les Républicains de février 1848 avaient décidé de s'appuyer sur la religion catholique, en effet, ils savaient que « si au cri de *Qui vive*, de la France étonnée, la jeune République avait répondu comme son aînée : *Ennemie de la Religion*, la France entière aurait crié : *Halte-là ! on ne passe pas.*³ » C'est ainsi que l'Eglise catholique ne s'oppose pas à la République après les journées de février 1848. Lors de la première réunion officielle à l'Eglise et le service funèbre après la proclamation de la République en Avignon l'Abbé Payen s'exclame :

« Gloire à la France ! son amour pour la Religion ne rendra que plus ardent son amour pour la patrie. Saint amour de la Patrie dont la nature a fait la passion des grandes âmes et dont la Religion a fait une vertu, que notre langue immobile s'attache à notre palais desséché, que notre main droite perde le mouvement et la vie, avant que ton feu cesse de brûler nos cœurs ! Patrie bien-aimée, puisse ton amour imposer silence à toutes les ambitions et à toutes les cupidités pour commander tous les dévouements et tous les

¹ Montalembert, Charles Forbes, comte de (1810-1870 : *Discours de M. de Montalembert, sur la liberté d'enseignement, dans la discussion de l'article 8 du projet de constitution : séances des 18 et 20 septembre 1848 / Assemblée nationale. Session de 1848*, (36 pages), p. 7 Editeur : J. Lecoffre (Paris)

² *ibid.* p. 9

³ Abbé Payen, *op. cit.* p. 112, *Première réunion officielle à l'Eglise et service funèbre après la proclamation de la République*, le 19 mars 1848

sacrifices. Puisse ton amour faire disparaître jusqu'au dernier germe de division et de discorde qui séparerait encore des membres d'une même famille et des frères faits pour s'aimer toujours.¹ »

Religion et patrie sont associées dans un même culte. Voilà qu'est promis « le Bonheur de la Patrie par la Religion² ». Pour cela « il faut que la patrie et la religion s'unissent étroitement de plus en plus et restent à jamais unies³ » ; alors la France « apparaîtra comme une mère tendre qui chérit tous ses enfants : qui s'occupe avec sollicitude de leurs intérêts intellectuels, moral et matériel, sans les priver pour cela de leur liberté d'action.⁴ » Les ministres du culte sont chargés d'exhorter leurs ouailles à l'unité :

« Oublions nos vieilles divisions et que nos sentiments, s'ils diffèrent encore, se confondent et s'identifient dans l'amour de la Patrie. O Patrie, ô France, que nous aimons tant, et que nous aimerons toujours, ne seras-tu jamais heureuse ? Tes enfants qui t'adorent ne pourront-ils jamais que pleurer sur tes infortunes ?⁵ »

La liberté est considérée comme « la fille de la religion.⁶ » , l'égalité comme « l'organisation fraternelle⁷ ». Tous les hommes sont frères, enfants de la mère commune « Oui, hommes, vous êtes tous frères. Levez les yeux : un père commun dans les cieux ; sur la terre vous avez tous droit aux bienfaits de la mère commune. Aucun membre de la grande famille ne peut être déshérité.⁸ » Comme une mère, « la religion prie, instruit, console, bénit, soigne.⁹ » De la religion catholique, l'on passe au culte de Marie. Son cœur « nous contient tous (...) nous fait du bien à tous.¹⁰ » Marie est un modèle, un appui, une protection. Elle est bonne, compatissante, elle se porte au secours des infirmes. Les cultes religieux et patriotiques étant associés, cela entraîne aussi que la Patrie « a le droit de tout demander » Quant à l'honneur, c'est la « seconde religion des cœurs français, la gloire, dont le drapeau nous trouvera toujours fidèles¹¹ » Et lorsque « la dette à la Patrie a été acquittée », le soldat fatigué « appelle sa mère¹² ». Mais les journées de juin 1848 ont fait basculer la religion catholique dans le camp de l'ordre. Le 4

¹ *ibid.* p. 113

² *ibid.* p. 111

³ *Moniteur Universel*, 11/12 novembre 1848, cf pp. 3157 et suivantes

⁴ *ibid.*

⁵ Abbé Payen, *Recueil de quelques discours de circonstances*, , *op.cit.* p. 121

⁶ *ibid.* p. 110/111

⁷ *ibid.* p. 120

⁸ *ibid.* p. 120

⁹ *ibid.* p. 106

¹⁰ *ibid.* p. 136

¹¹ *ibid.* p. 138-139

¹² *ibid.*

novembre 1848, lors de la promulgation de la Constitution, il va de soi que les ministres de la religion « élèveront pieusement leur pensée vers Dieu, qui protège la Nation, la République ; ils le remercieront de ses bienfaits ; ils lui demanderont des bienfaits nouveaux pour la patrie commune. ¹» Si l'accent avait été mis par les premiers républicains de 1848 sur l'association, sur la fraternité, sur l'égalité, le ton a radicalement changé et l'Eglise apparaît comme le seul recours. Adolphe Thiers, orléaniste et rationaliste s'écrie lui-même « courons nous jeter dans les bras des évêques, eux seuls peuvent nous sauver ! ²» Ainsi, « après 1849, le gouvernement républicain conservateur s'inquiéta tant des désordres publics et des « mauvaises passions » qu'il interdit tous les banquets et les réunions publiques – y compris le 4 mai, anniversaire national de la proclamation de la République. ³ » Et toujours cette même année 1849, lors de l'épidémie de choléra, l'Eglise stigmatise « les vrais empoisonneurs : ceux qui prêchent l'irréligion et l'incrédulité, les blasphémateurs, les entrepreneurs de corruption dans les cloaques pestilentiels. ⁴ » Désormais, ordre public et religion catholique font cause commune contre les « fauteurs de troubles ».

Le saint-simonien Michel Chevalier, qui expliquait en mars 1848 que l'association viendrait compenser les effets secondaires de la concurrence, affirme désormais que seule la charité et la religion peuvent pacifier la société. Dans son discours sur le socialisme, prononcé au Collège de France en février 1849 pour la réouverture du cours d'économie politique, il reprend dans un premier temps les arguments de ses adversaires, pour mieux s'y opposer ensuite :

« L'économie politique, s'écrient ceux qui se sont portés ses antagonistes, prend sous sa protection l'égoïsme, puisqu'elle reconnaît l'intérêt personnel comme un mobile légitime, et lui accorde un rôle important. Elle est sans cœur ni entrailles ; elle ferait volontiers l'apothéose de la cupidité la plus insatiable et la plus barbare, car est-ce que la concurrence est autre chose ? (...) l'économie politique, poursuivent-ils, est hostile au pauvre et courtise le riche. (...) L'intérêt personnel, dit-on, est l'égoïsme même, et les excès auxquels la concurrence donne lieu peuvent être qualifiés de saturnales de l'égoïsme. ⁵ »

¹ *Moniteur Universel*, 11 novembre, p. 3157

² *Les grands discours parlementaires du XIX^e siècle, de Benjamin Constant à Adolphe Thiers 1800-1870*, textes présentés par Eric Anceau, Armand Colin, (2005) p. 241

³ Sudhir .Hazareesingh *La St Napoléon, quand le 14 juillet se fêtait le 15 août*, Tallandier, Paris, 2007, p. 126

⁴ Abbé Payen, *op. cit.* p. 129, *Annonce de la procession à l'occasion du choléra*, 16 septembre 1849.

⁵ Michel Chevalier, *Le socialisme, discours prononcé au collège de France, le 23 ou 28 février 1849, pour la réouverture du cours d'économie politique*, Capelle, libraire éditeur, 1849, , p 4

Mais selon Michel Chevalier, « L'homme est porté à produire la richesse par la force des appétits et des besoins qu'il ressent dans sa fibre même. » Ce sont les besoins de la personne, pour se conserver, elle et ses proches. Il s'agit d'un « acte personnel, relatif à l'individu ou au petit monde de la famille¹ » Il convient bien que « sur la pente de l'intérêt personnel, il peut y avoir des abus. (...) Et quelle est donc celle de ses facultés dont l'homme ne peut abuser ? (...) Quelle est la vertu dont à force de l'exagérer, ou en l'isolant, ou en l'appliquant à rebours de la justice et du bon sens, on ne puisse faire sortir un vice ? (...) L'homme est un être libre ; voilà pourquoi l'abus de toute chose lui est possible.² » Pour équilibrer la pente qui pourrait mener de l'intérêt personnel à l'égoïsme à la cupidité, il rappelle les devoirs imposés à l'individu par la morale et la religion : « Mais c'est l'A, B, C, de la morale qu'il a des devoirs aussi envers sa patrie, envers la famille humaine toute entière.³ » D'où la nécessité de la religion :

« C'est pour cela aussi que la religion n'est pas seulement sublime, qu'elle est une nécessité sociale, et que, selon l'expression du poète :

Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer

Car la religion nous façonne, au nom de Dieu lui-même, à aimer tous nos devoirs.⁴ »

Il prône encore les vertus de l'association, pour la production, la consommation, l'épargne, l'amélioration de la vie des classes ouvrières. Mais cela n'est pas suffisant. En effet,

« à nos côtés, tout près de nous, est ouvert un gouffre béant que la haine a creusé, et où nous courons le risque d'être ensevelis tous pèle-mêle, sans distinction de classes et de partis ; et ce gouffre, je ne vois que la charité qui puisse le combler. C'est cette sympathie qui, pourvu qu'elle soit mutuelle et réciproque, rattachera les liens sociaux qui sont rompus, et mettra fin à nos dissensions, à nos périls, à nos angoisses. ⁵»

La charité de la République doit donc compenser les conséquences ou bien encore le cours donné à l'intérêt personnel de ses enfants. Cependant, les républicains avancés répliquent aux arguments de l'Eglise et des partisans de l'ordre, qui ne veulent plus du suffrage universel, ainsi Félix Pyat⁶, dans une « Lettre aux électeurs de la Seine, du Cher et de la Nièvre¹ » :

¹ *ibid.* p. 6

² *ibid.* p. 7

³ *ibid.* p. 8

⁴ *ibid.*

⁵ *ibid.* p. 9

⁶ Repères biographiques : Félix Pyat (1810-1889) : Fils d'un avocat légitimiste, il devient lui-même avocat mais abandonne son métier pour se tourner vers le journalisme et la littérature. Il prend part à la Révolution de 1830, et se fait connaître dans des articles de journaux « avancés. » En 1848, il devient commissaire du gouvernement provisoire dans son département d'origine. Il est ensuite élu à la Constituante. Après les journées de Juin il est réélu

« Citoyens,

Est-ce que vous croyez que la grande Convention n'avait pas un pouvoir spirituel ? Notre religion à nous, notre foi, notre loi, notre dogme, notre patrie, notre amour, notre Eglise, notre mère, c'est la République. La république a deux pouvoirs, les deux glaives, car elle procède de la souveraineté du peuple, et le peuple est souverain spirituel comme il est souverain temporel. Plus de tiare ni de couronne !² »

4. Vers la restauration de l'Empire

Louis-Napoléon Bonaparte est désigné par le parti de l'ordre comme son candidat pour les élections présidentielles de décembre 1848. Son manque apparent de personnalité pouvait faire croire qu'il serait facilement manipulable, et il avait l'avantage de la popularité de son nom, contrairement à Cavaignac, dont le nom était associé à la réaction. Louis-Napoléon avait publié en 1844 le livre « *Pour l'extinction du paupérisme* » qui avait été très remarqué. Il entre en fonction le 20 décembre 1848, pour un mandat qui ne devait pas durer plus de quatre ans, selon la constitution nouvellement promulguée. Les prochaines élections législatives sont prévues pour le 13 mai 1849. Les démocrates sociaux se retrouvent en minorité (environ 200) à la Chambre, contre 500 conservateurs et une centaine de « centristes. » C'est cette opposition que le pouvoir essaye en 1840 et en 1850, d'étouffer. Louis-Napoléon Bonaparte a fait part de son choix politique dès le 13 juin 1848 : « Il est temps que les bons se rassurent et que les méchants tremblent.¹ » Les bons, ce sont ceux qui sont du côté de l'ordre et de la raison pratique. Selon lui, « l'ordre est la source première de toute prospérité.² » Tout ce qui est mal est du côté de ce qu'il considère comme des « systèmes séduisants³ », des « illusions⁴ », qu'il s'agit de faire tomber, des « accents des passions désordonnées » qui doivent être remplacées par « le langage de la raison froide.⁵ » Il lui arrive de qualifier la philanthropie de « démente », la monarchie d'« hallucination », et il stigmatise les « idées démagogiques. » Son but, « c'est de faire que la religion et la raison l'emportent sur les utopies, c'est que la bonne cause ne tremble plus devant l'erreur.⁶ » Il veut construire « un édifice social assez solide pour offrir un abri contre la violence et la mobilité des passions humaines.⁷ » Pour lui n'existent tout d'abord

à la Législative en 1849, mais doit partir en exil en Suisse, puis en Belgique et enfin en Angleterre, où il séjourne jusqu'en 1869, avant de rentrer en France. Il écrit et publie de nombreux libelles contre l'Empire pendant son exil et adhère à l'Internationale en 1864. Notice rédigée d'après Maitron, op. cit. et *Encyclopédie Universalis*, article de Jean Bancal.

¹ « Lettre aux de Félix Pyat aux électeurs de la Seine, du Cher et de la Nièvre » Paris, à la Librairie Passage du Commerce N° 3 Lausanne, octobre 1849

² ibid. p. 38

« que les principes d'autorité et de morale, qui défient les passions des hommes et l'instabilité des lois. ⁸ » Il veut avant tout rester pragmatique et terre à terre :

« Le plus grand danger peut-être des temps modernes vient de cette fausse opinion, inculquée dans les esprits, qu'un gouvernement peut tout, et qu'il est dans l'essence d'un système quelconque de répondre à toutes les exigences, de remédier à tous les maux (...) Les améliorations ne s'improvisent pas, elles naissent de celles qui les précèdent : comme l'espèce humaine, elles ont une filiation, qui nous permet de mesurer l'étendue du progrès possible et de le séparer des utopies. Ne faisons donc pas naître de vaines espérances. ⁹ »

Sa République sera « sage, grande, honnête. ¹⁰ » Il ne bercera « pas le peuple d'illusions et d'utopies qui n'exaltent que les imaginations que pour aboutir à la déception et à la misère ¹¹. » Ses valeurs sont « Dieu, la famille et la propriété ». On est loin de l'idéal affiché par les républicains du printemps de 1848. Mais il souhaite afficher sa solidarité avec les ouvriers. Il affirme qu'il y a une grande cause à défendre : « Celle des classes laborieuses, dont le bien être est sans cesse compromis par les théories insensées qui, soulevant les passions les plus brutales et les craintes les plus légitimes, feraient haïr jusqu'à la pensée même des améliorations. ¹² » En effet, « au lieu de se lancer dans de vaines théories, les hommes sensés doivent unir leurs efforts aux nôtres, afin de relever le crédit, en donnant à ce gouvernement la force indispensable au maintien de l'ordre et au respect de la loi. ¹³ » Ainsi pour lui, le génie de l'époque « consiste dans le simple bon sens. ¹⁴ » Il a donc des projets concrets, et veut faire « naître de nouvelles industries, enrichir nos champs, améliorer le sort du peuple. ¹⁵ » Il y a encore tant de terres incultes à défricher, de routes à ouvrir, de ports à creuser... Puis, petit à petit, ressurgit la référence à Napoléon Ier, « car le nom de Napoléon est à lui seul tout un programme. Il veut dire : à l'intérieur, ordre, autorité, religion, bien-être du peuple ; à l'extérieur, dignité

¹ Louis-Napoléon Bonaparte, DISCOURS PROCLAMATIONS NAPOLEON BONAPARTE, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, Depuis son retour en France jusqu'au 1^{er} janvier 1852 Paris, typographie Plon frères, 1852, (222 pages), p. 48

² Ibid. p. 91

³ Ibid. p. 98

⁴ Ibid. p. 94

⁵ Ibid. p. 94

⁶ Ibid. p. 168

⁷ Ibid. p. 171

⁸ Ibid. p. 151

⁹ Ibid. p. 77

¹⁰ Ibid. p. 2

¹¹ Ibid. p. 43-44

¹² Ibid. p. 81

¹³ Ibid. p. 87

¹⁴ Ibid. p. 60

¹⁵ Ibid. p. 90

nationale.¹ » Lors du banquet donné par les exposants de l'industrie nationale au Jardin d'Hiver à Paris le 31 août 1849, il explique que la gloire des armes a cédé la place au « perfectionnement de l'industrie, aux « conquêtes du commerce². » Dans son discours pour la distribution des récompenses à l'industrie nationale à Paris au Palais de Justice le 11 novembre 1849, il affirme que le degré de civilisation se révèle pour lui

« par les progrès de l'industrie comme par ceux des sciences et des arts (...) Plus nous avançons (...) plus les métiers deviennent des arts, et plus le luxe lui-même devient un objet d'utilité, une condition première de notre existence. Mais ce luxe, qui attire le superflu du riche pour rémunérer le travail du pauvre, prospère à une seule conditions, c'est que l'agriculture, développée dans les mêmes proportions, augmente les richesses premières du pays et multiplie les consommateurs.³ »

En mai 1850 a lieu la discussion parlementaire sur l'abolition du suffrage universel. Les parlementaires qualifient les personnes étant sans résidence suivie depuis trois ans de « bohémiens », de « gens sans morale », de « lie du peuple. » Déjà à cette date il est devenu très difficile de tenir des réunions publiques et politiques, hormis dans des lieux privés. En automne 1850, l'affaire du « complot de Lyon » donne lieu à de nouvelles arrestations, et à des déportations, dont celle d'Alphonse Gent, qui a été désigné comme chef des comploteurs présumés. Louis-Napoléon Bonaparte veut garder le pouvoir au-delà des 4 ans prévus, (contre la fraction anti-bonapartiste menée par Thiers, et les conservateurs à l'Assemblée) et propose donc l'abrogation de la loi de mai 1850 en octobre-novembre 1850, et envisage de se maintenir au pouvoir par un coup d'Etat. Ainsi le 2 décembre 1851 (date anniversaire du sacre de Napoléon Ier et de la bataille d'Austerlitz), Louis-Napoléon Bonaparte choisit de dissoudre l'Assemblée nationale, d'abolir la loi du 31 mai 1850 et de rétablir le suffrage universel. Le suffrage universel est rétabli, les élus sont expulsés du Palais-Bourbon. Quelques uns sont arrêtés, partent en exil et puis reviennent. Le peuple ne bouge pas pour se porter au secours de ces parlementaires. Le lendemain, des rencontres s'organisent, animés par des républicains tels que Victor Hugo ou Schoelcher, des barricades sont élevées à Paris, mais sans succès. Des journées provinciales ont lieu en décembre, qualifiées de « jacqueries » par le pouvoir et vite matées. Le pouvoir bonapartiste justifie son coup d'Etat par le fait de la nécessité de sauver la France du péril rouge. Le 10 Décembre, le coup d'Etat est devenu conservateur. De nombreux

¹ *La politique impériale exposée par les discours et proclamations de l'Empereur Napoléon III depuis le 10 décembre 1848 jusqu'en février 1868*, Paris, Henri Plon, Imprimeur, éditeur, 1868 (503 pages), Google books, *Discours du président de la République au banquet donné par les exposants de l'industrie nationale*, Paris, Jardin d'hiver le 31 août 1849, p. 45

² *ibid.* p. 40

³ *ibid.* p. 49

républicains, dont certains qui n'avaient pas participé aux insurrections, sont arrêtés. Le 21 décembre, un plébiscite vient ratifier le fait accompli. Louis Napoléon Bonaparte devient le prince-président d'une république à prépondérance présidentielle. En janvier et février 1852, des lois restreignent ce qu'il restait de liberté de la presse et réunion et d'association. Les biens des Orléans sont nationalisés pour les donner à des institutions charitables. Le personnel de l'Etat ne tarit pas de louanges, et le compare à son oncle, ainsi lors de la « Fête napoléonienne offert à M. le Préfet de l'Isère », le 14 janvier 1852, le préfet affirme que « Comme l'empereur Napoléon, il porte haut l'amour saint du peuple, et il ne travaille qu'en vue du développement de sa prospérité morale et matérielle (...) Louis Napoléon est le sauveur de la société chrétienne.¹ » Pour Mgr l'Evêque de Marseille « Le chef d'Etat, visiblement (est) devenu l'instrument de Dieu.² » La nouvelle constitution doit clairement se référer aux institutions du premier Empire :

« la Révolution a détruit beaucoup de choses de l'Ancien Régime (...) (mais) seule le premier consul rétablit l'unité, la hiérarchie et les véritables principes du gouvernement. Ils sont encore en vigueur. (...) La charpente de notre édifice social est l'œuvre de l'empereur, et elle a résisté à sa chute et à trois révolutions. (...) Puisse cette constitution donner à notre patrie des jours calmes et prospères.³ »

Avant même le rétablissement de l'Empire, on recourt à nouveau au langage du sacré :

« Et nous Français, qui profitons les premiers des merveilleux bienfaits de sa politique, après avoir dit avec l'Ecriture : béni soit celui qui vient au nom du Seigneur ; répétons-le avec orgueil, comme un signe de victoire, ce cri que nos frères poussaient à Austerlitz et à Wagram, alors qu'ils immortalisaient nos aigles : Vive Napoléon !⁴ »

Les projets de Louis-Napoléon font partie du plan de la providence : « Que Dieu garde donc Louis-Napoléon pour la suite de ses desseins et la prospérité de la patrie.⁵ » Et enfin, lors de son discours de Bordeaux le 19 octobre 1852, il affirme croire comprendre que « la France semble vouloir revenir à l'Empire.⁶ » Les Français ont acquis la conviction qu'il ne faisait pas partie de la famille des « idéologues », ils sont « désabusés d'absurdes théories. » Les Français veulent la sécurité et la paix, or « l'Empire, c'est la paix. » Il prédit lui-même son propre

¹ *Le Moniteur Universel*, N° 15 14 janvier 1852, p. 92

² *ibid.*

³ *ibid.* p. 93

⁴ *ibid.*

⁵ *ibid.*

⁶ *La politique impériale exposée par les discours et proclamations de l'Empereur Napoléon III depuis le 10 décembre 1848 jusqu'en février 1868, op. cit.* pp. 158-159

avenir : « Malheur à celui qui, le premier, donnerait en Europe le signal d'une collision, dont les conséquences seraient incalculables !¹ » Son discours volontariste séduit :

« je veux conquérir à la religion, à la morale, à l'aisance, cette partie encore si nombreuse de la population qui, au milieu d'un pays de foi et de croyance, connaît à peine les préceptes du Christ ; qui, au sein de la terre la plus fertile du monde, peut à peine jouir de ses produits de premières nécessités.² »

Le 21 novembre 1852 a lieu un nouveau plébiscite au qui permet à Louis-Napoléon Bonaparte de rétablir l'Empire le 2 décembre 1852.

On ne peut que le constater : pas une trace d'idéalisme, pas d'allégorie ou de métaphore féminine dans les discours de Louis-Napoléon Bonaparte. Les seules références maternelles qui apparaissent parfois dans ses discours concernent la « Providence » qui semble le soutenir dans toute ses entreprises. Mais les discours du futur Napoléon III se soutiendraient-ils hors de la référence à la religion catholique ?

II - L'Empire sous le patronage de l'Eglise et de la Vierge Marie

1. De l'essor du culte marial au dogme de l'Immaculée Conception

Rappelons que dès le règne de Louis-Philippe, l'Eglise avait encouragé le développement du culte marial, la construction d'églises et l'essor des pèlerinages (pour lutter contre la modernité). Sainte Catherine Labouré avait témoigné de la première apparition de la Vierge à Paris en 1830, rue du Bac, ce qui avait eu un très grand retentissement. La Vierge aurait demandé à Sainte Catherine lors de l'une de ses apparitions de diffuser une médaille sur laquelle devrait figurer l'inscription suivante : « O Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous.³ » C'est à cette époque que les théologiens catholiques discutent de l'opportunité et de la définition du dogme de l'Immaculée Conception. Contrairement à ce qui s'était passé pendant la Révolution de 1789, les révolutionnaires de 1848 avaient tout fait pour ménager les catholiques. Le cardinal-archevêque de Lyon et primat des Gaules, Jacques Louis Maurice de Bonald, reconnaissait la difficulté du sort de la classe ouvrière et avait lui-même accepté de soutenir la Seconde République. Ce haut dignitaire ecclésiastique à la fibre sociale,

¹ *ibid.* p 159

² *ibid.* p. 160

³ <http://site-catholique.fr/index.php?post/Priere-a-Notre-Dame-de-la-Medaille-Miraculeuse>, consulté le 31 août 2015

fils du légitimiste Bonald, est également un ultramontain intransigeant, qui a confié son nouvel épiscopat à la Vierge Marie. La nouvelle constitution promulguée le 14 janvier 1852 avait vu le rétablissement du Sénat, dont les cardinaux sont membres de droit. Bonald est donc le premier des 84 sénateurs nommés par Louis-Napoléon Bonaparte le 26 janvier 1852. Cette nomination symbolise l'importance que Bonaparte donne à l'Eglise, et au soutien qu'il en attend. Ainsi, par exemple, le rétablissement de l'Empire est célébré conjointement par les autorités locales et par l'Eglise lors de sa proclamation à Lyon le 5 décembre 1852. *L'Annuaire de Lyon et du département du Rhône 1852* relate ainsi le déroulement de ces cérémonies :

« Le dimanche 5 décembre, (...) , M. Bret, préfet du Rhône, sort de l'Hôtel-de-Ville, accompagné d'un cortège magnifique et où figurent toutes les autorités, ainsi que les notabilités des sciences, des lettres, du commerce et de l'industrie, il se rend à la cathédrale, où l'attend Mgr le cardinal assisté de tout son clergé. La messe est terminée par le *Domine salvum fac Imperatorem nostrum Napoleonem*, et par un *Te Deum* d'action de grâces. Après la cérémonie religieuse, le cortège se dirige vers la place Bellecour (...); M. le préfet, debout, lit le décret constitutif de l'Empire, et termine cette lecture par le cri de *Vive l'Empereur!* répété par toutes les bouches, et salué par les salves d'artillerie et la sonnerie de toutes les cloches de la ville; puis les troupes défilent devant le maréchal et l'estrade des autorités; (...) Des actes de bienfaisance complètent cette fête terminée par l'illumination des édifices publics. »

Trois jours plus tard, le 8 décembre 1852 est inaugurée la nouvelle statue de Notre-Dame de Fourvière. *L'Annuaire de Lyon et du département du Rhône* affirme l'Eglise dorénavant se situe du côté de l'ordre et s'oppose à la Révolution, associée aux « passions » et au « désordre » : Tout le clergé et la foule se joignent pour prendre part à cette solennité.¹ Lors de la cérémonie religieuse, le cardinal se dit « touché d'une pareille démonstration de la part d'une population que l'on disait gangrenée (sic) par le socialisme et les passions révolutionnaires.² » Dans sa prière, le cardinal de Bonald rappelle que le culte de la Vierge « apporté dans les Gaules par Saint Pothin, premier évêque de Lyon, qui avait été le disciple de saint Jean, l'apôtre bien aimé, se serait ainsi perpétué d'âge en âge », et qu'en 1643 les autorités de la ville avaient consacré la ville de Lyon à la Vierge Marie, en sa qualité de Mère de Dieu, ce qui aurait mis fin à la peste qui sévissait dans la région lyonnaise. Ceci fut à nouveau confirmé le 21 novembre 1848. C'est donc en souvenir de cette protection divine que la statue de la

¹ *L'Annuaire de Lyon et du département du Rhône 1852* p. 94/95, je remercie la fondation Fourvière de m'avoir transmis ce document. <http://www.fourviere.org/>

² *ibid.* p. 95

Vierge est érigée en 1852, fait mémorable célébré par le cardinal. ¹ Il n'est donc pas étonnant, qu'en 1853, grâce au retour à l'ordre impérial et à la protection de la Vierge, la gazette constate que

« la France paisible et prospère achève de guérir ses blessures, termine ses chemins de fer interrompus ou en entreprend de nouveaux, reconstruit ses vieilles villes, encourage la colonisation en Algérie, (...), développe son industrie et la vivifie par une sage réforme de sa législation douanière et par l'institution des banques d'échanges, garantit les classes ouvrières de la misère par la multiplication des sociétés de secours mutuels patronnées par l'Empereur lui-même, soulage la détresse de son agriculture par l'application du Crédit foncier, et enfin, grâce à un ensemble d'habiles mesures prises à temps, échappe à la disette imminente dont la menaçaient des intempéries exceptionnelles. ² »

Ce n'est donc peut-être pas non plus un hasard si le dogme de l'Immaculée Conception est proclamé à Rome le 8 décembre 1854. L'essor du catholicisme autoritaire sous la bannière de la Vierge est facilité par Louis Veuillot³ qui a mis son talent de polémiste et d'écrivain au service de la cause de l'Eglise ultramontaine et de l'alliance entre le trône et l'autel. Lui aussi célèbre la Vierge Marie, mère de Dieu. En 1854, il écrit ainsi :

« Marie était Mère de Dieu dès le premier instant auquel elle fut animée ; elle l'était selon les desseins de Dieu, selon les règles de sa providence, selon les lois de cette éternité immuable (...) Or, c'est selon ces règles que le Fils de Dieu doit agir, et non selon les règles humaines ; selon les lois de l'éternité, non selon les lois des temps. Quand il s'agit du Fils de Dieu, ne me parlez point des règles humaines, parlez-moi des règles de Dieu. Marie étant donc sa Mère selon l'ordre des choses divines, le Fils de

¹ Inauguration de la statue de Notre-Dame de Fourvière le 8 décembre 1852, à midi, par Mgr le Cardinal Bonald ; affiche de « l'inauguration de la Statue de NOTRE-DAME de FOURVIERES (sic) le 8 décembre 1852 par Mgr le Cardinal de Bonald. » Je remercie la fondation Fourvière de m'avoir transmis ce document. <http://www.fourviere.org/>

² Annuaire de Lyon et du département du Rhône, *op. cit.* p. 96

³ Notes biographiques : Louis Veuillot (1813-1883), Catholique intransigeant et ultramontain, disciple de Maistre. Il est nommé journaliste de *L'Univers*, journal quotidien fondé en 1833 par l'abbé Jacques Paul Migne et qui est l'organe de la pensée des catholiques libéraux. Veuillot, qui en devient rédacteur en chef à partir de 1843, lui imprime peu à peu sa marque. Il combat alors la loi Falloux car elle n'accorde pas l'entière liberté d'enseignement à l'Eglise ce qui entraîne en 1850 sa rupture avec les catholiques libéraux menés par Montalembert. Son catholicisme intransigeant le mène alors à combattre le libéralisme dans toutes ses formes. Contrairement à de nombreux catholiques libéraux, il prend parti pour le coup d'Etat du 2 décembre et s'enthousiasme pour la politique de l'alliance entre le trône et l'autel promue par Napoléon III. En 1860, il se retourne contre Napoléon III à cause de sa politique italienne. Le journal *L'Univers* est alors suspendu. Le journal reparait à partir de 1867 et Veuillot prend parti pour le dogme de l'infailibilité pontificale en 1870. Après la chute de Napoléon III il devient légitimiste et soutient la cause du comte de Chambord, dans le but de rétablir une monarchie chrétienne.

Dieu, dès sa conception, la considérait comme telle. (...) Par conséquent, le Fils de Dieu, longtemps avant que d'être homme, aimait Marie comme sa Mère ; (...) ; il la comblait de ses grâces, depuis le premier instant où elle commença le cours de sa vie jusqu'au dernier soupir par lequel elle fut terminée.¹ »

Six jours après la publication de cet article, l'*Univers* donnait, le premier, à la France, la nouvelle de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception. Voici le texte de la dépêche : « Sienna, le 10 décembre 1854, Le Pape, officiant à Saint-Pierre, a promulgué après l'Évangile (à onze heures) le décret attendu. L'Immaculée Conception est déclarée foi de l'Église et quiconque la nie est hérétique. Deux cents évêques étaient présents. Jamais on ne vit pareille affluence. Rome est ivre de joie.² » L'exaltation du culte marial se poursuit, et c'est en 1858 que la Vierge apparaît à Bernadette à Lourdes. Les cérémonies mariales connaissent alors un essor important dans la France rurale, celle-là même qui avait plébiscité l'empereur. Napoléon III et l'empire confortent ainsi leur légitimité et soutiennent leur autorité de celle de l'Église et de l'image de Marie, Mère de Dieu.

2. Marie, une référence littéraire, politique et religieuse

a) Gérard de Nerval : Isis et Marie, un même culte ?

Pendant la Révolution de 1789, la déesse Isis était confondue avec la nature à l'horizon des droits naturels. En 1848 encore, certains républicains se réfèrent encore à la nature, dont Dieu serait « le grand Législateur » et demandent à ce que la société soit à l'image de ses lois, ainsi Félix Pyat³ pour qui « toute société, pour être bien faite, doit être faite à l'image de l'homme et conformément à sa nature. » Ceci sous-entend que la nature de l'homme est bonne, comme le soutenait Robespierre. La représentation de la nature et de son allégorie, Isis, est pour les républicains avancés encore associée aux droits naturels. Notre-Dame de Paris n'avait pas été endommagée par les déchristianisateurs 1793 grâce aux travaux de Charles Dupuis, pour qui Notre-Dame de Paris est un sanctuaire d'Isis⁴, ce dont Chaumette avait pu convaincre le Conseil de la Commune de Paris. En 1853, le poète Gérard de Nerval associe lui aussi la nature

¹ Louis Veuillot, *Œuvres complètes xxxii troisième série Mélanges mis en ordre et annotés par François Veuillot* Tome VI 1854-1856, Paris, P. Lethelleux, Libraire-Éditeur 1915, (550 pages), pp. 121-122

² *ibid.* p. 125

³ Félix Pyat, *La présidence de la République – Discours prononcé à l'Assemblée nationale par le citoyen Félix Pyat*, le 5 septembre 1848 (8 pages, extrait du *Moniteur*)

⁴ cf Jurgis Baltrusaitis, *Les perspectives dépravées Tome 3 la quête d'Isis, op. cit.* p. 54

à la déesse Isis. Elle est la « mère éternelle¹. » Sous la plume de Nerval, Isis est décrite s'adressant à l'orant Lucius, elle lui explique que « l'Égyptien, qui dans les sciences précéda tous les autres peuples, me rend hommage sous mon vrai nom de la déesse Isis.² » Nerval associe alors Isis et son culte non seulement à la Vierge-Marie, mais aussi à l'Église romaine, en effet,

« chez tous les peuples les plus sincèrement attachés à l'Église romaine, la dévotion à la Vierge n'est-elle pas devenue une sorte de culte exclusif ? N'est-ce pas toujours la Mère sainte, tenant dans ses bras l'enfant sauveur et médiateur qui domine les esprits, - et dont l'apparition produit encore des conversions comparables à celle du héros d'Apulée ? Isis n'a pas seulement ou l'enfant dans les bras ou la croix à la main comme la Vierge : le même signe zodiacal leur est consacré, la lune est sous leurs pieds ; le même nimbe brille autour de leur tête ; nous avons rapporté (...) mille détails analogues dans les cérémonies ; - même sentiment de chasteté dans le culte isiaque, tant que la doctrine est restée pure, institutions pareilles d'associations et de confréries. (...) N'est-il pas vrai qu'il faut réunir tous ces modes divers d'une même idée, et que ce fut toujours une admirable pensée théogonique de présenter à l'adoration des hommes une Mère céleste dont l'enfant est l'espoir du monde ?³ »

Les institutions et les associations concernant le culte isiaque auraient donc été repris par l'Église romaine. En 1853, pour Nerval, la nature et Isis ne semblent plus associées aux droits naturels, mais au culte marial tel qu'il est célébré par l'Église et Louis-Napoléon Bonaparte, en passe de devenir Napoléon III.

b) Le 15 août à nouveau fête nationale

Rappelons que l'empereur Napoléon Ier avait décrété en 1806 que « la fête de Saint Napoléon et celle du rétablissement de la religion catholique en France seront célébrées, dans toute l'étendue de l'Empire, le 15 août de chaque année, jour de l'Assomption et époque de la conclusion du Concordat.⁴ » Cette fête était restée importante pour les bonapartistes entre 1815 et 1848. C'est ainsi que dans les derniers mois de son mandat de prince-président, Louis-Napoléon Bonaparte décrète que le 15 août doit redevenir « la fête nationale des Français » :

¹ Nerval *Les filles du feu*, Paris, D. Giraud, Libraire-Éditeur 1854, p. 260

² *ibid.* p. 262

³ *ibid.* pp. 263-265

⁴ Alain Corbin, Noëlle Gérome, Danielle Tartakowsky (Dir) *Usage politique des fêtes*, *op. cit.* article de Rosemonde Sanson : *Le 15 août : Fête nationale du Second Empire*, p. 118

« Louis Napoléon, Président de la République, considérant que la célébration des anniversaires politiques rappelle le souvenir des discordes civiles et que parmi les fêtes c'est un devoir de choisir celle dont la consécration tend le mieux à réunir tous les esprits dans un sentiment commun de gloire nationale, décrète : Art. 1 « A l'avenir sera seul reconnu et célébré comme fête nationale l'anniversaire du 15 août.¹ »

Cette fête doit avoir une valeur consensuelle, elle s'inscrit dans le renouveau du culte marial et dans le cadre de l'appel à l'homme providentiel. Le maire de la petite ville d'Avize peut ainsi glorifier « l'Homme providentiel envoyé par Dieu pour sauver la France du socialisme et de la démagogie, l'élu du peuple porté au pouvoir par 7.500 000 suffrages, le Prince Président qui par l'acte du 2 décembre avait relevé la fortune de la France de tout ce qu'elle avait perdu par la Révolution de 1848² » Pour le haut clergé, et comme l'écrit l'évêque de Verdun dans sa lettre aux prêtres de son diocèse, le 15 août est le jour de « la fête de l'Assomption de la Sainte Vierge, patronne de la France, et de Saint-Napoléon, martyr, patron de l'empereur.³ » En 1851 Louis-Napoléon Bonaparte avait par ailleurs insisté sur le thème de la charité en ce qui concerne les fêtes nationales. Dans leur « projet de fêtes présenté au chef de l'Etat en 1851, MM. HOEREU, PLACE, RUGGIERI »⁴ prévoient d'une part d'exalter la puissance industrielle, agricole et intellectuelle française, de concevoir des fêtes grandioses, mais aussi de procéder à la distribution de nourriture aux indigents, ce qui incombait aux autorités communales. Le ministre de l'Intérieur Persigny est très clair en la matière en prévenant les préfets que « la Saint- Napoléon coïncide avec la fête de l'Assomption, l'une des fêtes religieuses reconnues par la loi et l'une de celles qui sont observées avec le plus de solennité par l'Eglise catholique.⁵ » Il souligne que « l'intention du prince-président est que le 15 août soit surtout signalé par des actes de charité et de bienfaisance.⁶ » Les autres valeurs de la journée doivent être celles de la compassion et du pardon.

L'impératrice est très présente lors de ces fêtes qui commencent par la distribution d'aumônes aux pauvres, à laquelle succède un Te Deum puis une revue militaire. Le soir ont lieu des feux d'artifice, des bals, des divertissements et des banquets pour les élites. A Paris, les célébrations ont un aspect martial, en province, elles tendent à plagier les processions de la Fête-

¹ Sudhir Hazareesingh *La Saint-Napoléon quand le 14 Juillet se fêtait le 15 août*. Taillandier, 2007, p. 117 *Bulletin des lois*, janvier-juin 1852, p. 345, ou *Le Moniteur universel*, 17 février 1852.

² Alain Corbin, Noëlle Gérôme, Danielle Tartakowsky (Dir *Usage politique des fêtes*, op. cit. p. 118

³³ Sudhir Hazareesingh *La Saint-Napoléon quand le 14 Juillet se fêtait le 15 août*, op. cit. 172

⁴ *ibid.* p. 36

⁵ Alain Corbin, Noëlle Gérôme, Danielle Tartakowsky (Dir *Usage politique des fêtes*, op. cit. article de Rosemonde Sanson : *Le 15 août : Fête nationale du Second Empire*, p. 119 et *Lettre du ministre aux préfets*, 5 août 1853, A.D. Ardèche, 4 M 21

⁶ Sudhir Hazareesingh *La Saint-Napoléon quand le 14 Juillet se fêtait le 15 août*, op. cit, p. 38

Dieu. Louis-Napoléon veut ainsi présenter l'image de sauveur du peuple et celle de l'homme soucieux des plus pauvres et des plus démunis. A l'occasion du 15 août 1865 il répartit ainsi par exemple la somme de 74 200 F entre soixante-quinze sociétés maternelles.¹ Ces fêtes doivent aussi exalter les bienfaits du progrès et elles constituent des moments privilégiés pour l'inauguration de nouvelles infrastructures : routes, ponts, écoles, fontaines publiques. Ainsi, à Lyon l'inauguration du nouveau service des eaux a lieu le 15 août 1856. Le préfet de Lyon écrit dans son rapport que « le bienfait motive l'enthousiasme de la population qui établit un lien entre le progrès technique modifiant son mode de vie et le chef de l'Etat responsable de cette politique de progrès.² » L'Empereur écrit ainsi au ministre de l'Intérieur du Camps de Chalons où a lieu la fête du 15 août 1867, au sujet de l'achèvement des voies de communication, qu'il les

« considère comme l'un des plus sûrs moyens d'accroître la force et la richesse de la France, car partout le nombre et le bon état des chemins sont un des signes les plus certains de l'état avancé de la civilisation des peuples. (...) La construction du réseau complet des chemins vicinaux est une condition essentielle de la prospérité du pays et du bien-être de ces populations rurales qui m'ont toujours montré tant de dévouement.³ »

Les habitants des communes rurales ne manquent pas de le rappeler le 15 août 1853 :

« Comme tout ce qui est primitif, la célébration de cet anniversaire de l'Empire y a été simple et élevé tout à la fois. Toute la population agricole, joyeuse de la reprise des affaires et du respect donné par l'Etat à la religion, s'est portée avec empressement le matin à l'église, afin de déposer avec son digne pasteur, aux pieds des autels, ses actions de grâce à Dieu : 1° pour le remercier de la prospérité présente du pays, 2° pour le prier de prolonger la durée d'un nouvel ère (sic) politique si favorable à tout, pour me servir de sa propre expression. ⁴ »

Cette nouvelle prospérité proclamée doit opposer l'ordre impérial à toute tentative révolutionnaire qui viendrait le menacer. Lors de cette même cérémonie religieuse, les jeunes garçons doivent chanter avant le Te Deum un hymne dont chaque strophe de la cantate doit se

¹ Alain Corbin, Noëlle Gérome, Danielle Tartakowsky (Dir) *Usage politique des fêtes*, op. cit. article de Rosemonde Sanson : *Le 15 août : Fête nationale du Second Empire*, p. 122

² Alain Corbin, Noëlle Gérome, Danielle Tartakowsky (Dir) *Usage politique des fêtes*, op. cit. article de Rosemonde Sanson : *Le 15 août : Fête nationale du Second Empire*, p. 121

³ Pierre Milza, *Napoléon III*, Editions Perrin, 2004, p. 481

⁴ 15 Août 1853 *Fête du 15 août dernier dans les communes rurales de France* par M. Ernest Vallette, ex-cultivateur du Cher. Remerciements (sic) de l'auteur aux populations rurales du Cher, Bourges, Imprimerie de V° Ménage, 1853, (7 pages) p. 4

terminer ainsi « *Plus de révolutions politiques en France.* »¹ En 1854 et 1858, Napoléon III part dans la France profonde galvaniser les foules, ces voyages culminent lors du pèlerinage somptueux effectué aux pieds de Notre-Dame d'Ayray, en 1858 en Bretagne. Là, l'empereur, l'impératrice et leur fils assistent à une cérémonie dans un sanctuaire marial. En effet, l'empereur « entend desserrer le poids des légitimistes sur les habitants de cette région et renforcer les liens avec les catholiques.² » Il convient de citer ici le « *récit du voyage de leurs majestés l'Empereur et l'Impératrice en Normandie et en Bretagne* », de Lorient à Saint-Brieux, en Août 1858 par J.M. Poulain-Corbion, historiographe du voyage impérial :

« C'est le 15 août, fête de la Patronne de la France, de la Mère de Dieu dont le culte est cher à la nation et aux Souverains ; c'est le 15 août, jour anniversaire de la naissance du fondateur de la dynastie Impériale, (...) que (...) l'Empereur (...) vient avec l'Auguste Mère de l'Enfant de France s'agenouiller dans un humble sanctuaire, célèbre dans les annales religieuses de la catholique Bretagne ; Il vient à travers ces campagnes du Morbihan, théâtre de tristes guerres civiles, et c'est au centre même de la chouannerie que le restaurateur de la monarchie française va recevoir les hommages les plus empressés des populations. (...) Et les autorités, et les députations des communes, et le clergé, et l'immense assemblée, répétaient le long des rues de la ville ce cri national de *vive l'Empereur !* comme pour dire : « Qu'il vive ! car c'est la fin des discordes civiles ; qu'il vive ! car c'est le lien de tous les partis d'autrefois ; qu'il vive ! car il n'exclut personne ; qu'il vive ! car c'est *la fortune de la France !*³ »

Selon l'historiographe du voyage impérial, on aurait découvert une statue miraculeuse et les ossements de la sainte à l'endroit où se situe l'oratoire :

« Depuis lors, le pèlerinage de Sainte-Anne d'Auray est devenu célèbre : les Souverains Pontifes l'ont entouré de faveurs, (...), et la piété bretonne a érigé en coutume d'aller y prier dans les circonstances les plus importantes de la vie. Anne d'Autriche y vint demander la fécondité, Louis XIII, Louis XIV, Henriette d'Angleterre, Marie Leckzinska, Louis XVI, Marie-Antoinette, y envoyèrent successivement des témoignages de leur foi et de leur munificence. Il était réservé à l'Empereur Napoléon III

¹ Ibid. p. 6

² Alain Corbin, Noëlle Gérome, Danièle Tartakowsky (Dir) *Usage politique des fêtes*, op. cit. article de Rosemonde Sanson : *Le 15 août : Fête nationale du Second Empire*, p. 121

³ J.M. Poulain-Corbion « *Récit du voyage de leurs majestés l'Empereur et l'Impératrice en Normandie et en Bretagne* » en Août 1858 par J.M. Poulain-Corbion, historiographe du voyage impérial, Paris, Amyot, Editeur (272 pages) pp. 119-123

et à l'Impératrice Eugénie de venir consacrer, par Leur présence auguste, les souvenirs religieux attachés à ce sanctuaire comblé des grâces du ciel.¹ »

A la fin de la messe, « une voix s'élève et invoque, sur un air populaire, la protection de sainte Anne pour l'Empereur, pour l'Impératrice, pour le Prince Impérial. »² La mise en scène de cette fête du 15 août dans ce haut lieu de la contre-révolution condense à la fois le culte de la Vierge et de sa mère, Sainte-Anne, et est ici associé très clairement à l'exaltation de la sainte-famille, où l'empereur est inséparable de l'impératrice et de son fils. Marie, Anne et Eugénie semblent former un triptyque qui renvoie en miroir l'image de la mère idéale. Napoléon III est à la fois l'époux et le fils, qui se doit de tenir son rôle de défenseur de la foi catholique. C'est d'ailleurs cette référence biblique qui est reprise en Corse le même jour :

« L'Eglise et la Nation, Messieurs et mes très chers Frères, joignent à la célébration de l'Assomption triomphale de la Mère de Dieu au ciel, la fête anniversaire de la Naissance du Grand Napoléon (...) Oui, la terre tout émerveillée, fléchit le genou devant lui, et les rois des nations, selon l'expression d'Isaïe, se prosternaient en l'apercevant de loin et adoraient la trace de ses pieds ! (...) Et encore pouvons-nous, sans contredit, appliquer à Napoléon Ier ces paroles prophétiques que Daniel lui-même adressait à ce fameux roi de Babylone ; « Tu es le roi des rois, lui disait-il, et le Dieu du ciel t'a donné en partage le royaume et la force et l'empire et la gloire. »³ »

Et l'abbé de poursuivre :

« Ce sont ces doctrines sacrées, Messieurs, que je me propose de vous prêcher aujourd'hui, à savoir : 1^{er} point. – La monarchie-héréditaire, c'est la seule qui convient au peuple français ; 2^{ème} point. – Le gouvernement démocratique ne saurait jamais se perpétuer en France ; 3^{ème} point. Ce sujet mérite toute votre attention. Implorons d'abord les lumières du Saint-Esprit, par l'intercession de Marie notre patronne vénérée, disons *Ave maria* ! (...) La France, Messieurs et mes très-chers Frères, est la fille aînée de l'Eglise de Jésus-Christ ; et Dieu protège la France ! Elle est grande, puissante, redoutable ; mais elle ne saurait conserver la renommée de grande nation que Napoléon Ier lui a léguée, que sous le sceptre d'or, le sceptre paternel de la dynastie Napoléonienne.⁴ »

¹ Ibid. pp. 125-126

² Ibid. p. 130

³ *Discours prononcé le 15 août 1858 jour de la fête nationale anniversaire de la naissance du Grand Napoléon Ier, Empereur des Français* par l'Abbé Juge-André Giudicelli, Curé de Prumelle-de-Fimmario, Membre correspondant de l'Institut historique de France, Ancien professeur de Dogme et de Philosophie à l'Ecole Paoli, etc, etc.. ; Bastia, Imprimerie Fabiani, 1859, pp. 3-5

⁴ Ibid. pp. 6-7

Et alors, presque par miracle,

« la grande âme de Napoléon Ier, par une métempsycose (sic) du prodige, se transfuse soudainement dans l'âme de son auguste neveu, Napoléon III, qui, à l'heure qu'il est, c'est l'axe, le pivot sur lesquels tourne, roule, s'harmonise toute la politique des rois !¹ » Par un autre prodige « L'Aigle de son Empire, au bec d'airain, aux serres de fer, au signe de sa main, quitte son aire, plane sur Paris, descend sur les bords de la Seine, saisit, étouffe, met en pièces l'Hydre, l'Amphisbune (sic) à deux têtes des révolutions ! Et la France est sauvée, l'anarchie vaincue ! (...) Alors sous d'aussi beaux auspices (...) la justice et la paix se sont données l'accolade d'alliance.²»

L'impératrice n'est pas oubliée : « Son auguste Compagne, cette nouvelle Esther, cette souveraine adorée, aux formes angéliques, rivalise de charité, de générosité avec son Epoux. (...) Comme la femme forte de Salomon, Elle a ouvert sa main au pauvre, Elle a tendu ses deux mains à l'indigent »³

Dans ces allégories euphoriques, l'impératrice Eugénie devient Esther, la femme du roi perse Assuérus, qui avait défendu le sort du peuple Juif auprès de son mari, elle est l'incarnation de la Charité et Napoléon III est associé à la fois au héros antique qui massacre l'hydre menaçant, au descendant du roi de Babylone, au roi des rois, et il lui incombe de mettre sa force au service de la première des nations chrétiennes, la France. Il est l'Elu de la fille aînée de l'Eglise, et son bras armé. Ceci contribue à la glorification de l'armée, thème récurrent lors des cérémonies du 15 août.

La St Napoléon est donc aussi la fête privilégiée « des soldats, des peuples et des bataillons⁴ » et « des « héros ordinaires de tradition napoléonienne, modèles de vertu civique et d'émulation sociale.⁵ » Les guerres de Crimée et d'Italie des années 1850 permettent de glorifier et de rehausser la légitimité de l'armée, et en 1860, « les expéditions en Extrême-Orient sont présentées sous la plume de certains préfets comme des guerres nécessaires pour la défense de la religion chrétienne.⁶ » Ainsi, le 15 août 1858 dans le discours prononcé à Courmonterral, dans l'Hérault, à l'occasion de la fête de l'Empereur Napoléon III est célébré « Napoléon III le

¹ ibid. p. 8

² ibid. p. 9

³ ibid. p. 14

⁴ Sudhir Hazareesingh *La Saint-Napoléon quand le 14 Juillet se fêtait le 15 août*, op. cit., p. 55

⁵ ibid. p. 123

⁶ Alain Corbin, Noëlle Gérome, Danielle Tartakowsky (Dir) *Usage politique des fêtes*, op. cit. article de Rosemonde Sanson : *Le 15 août : Fête nationale du Second Empire*, p. 120

Sauveur de la France, le neveu du martyr de Sainte-Hélène, le brave des braves qui veut tout notre amour, comme sa Dynastie a déjà tout notre dévouement !¹ » A Marsillargues, lors d'un banquet organisé par les autorités en l'honneur des vétérans impériaux, le commissaire de police porte

« un toast (...) à la gloire et à la prospérité de son illustre descendant, créateur de la noble légion de Sainte-Hélène, de ces médaillés qui (...) font revivre dans le cœur de nos petits enfants l'enthousiasme, le patriotisme qui faisaient un héros du simple conscrit dans ces mémorables batailles qui ont fait de la France la reine des nations civilisées.² »

A Lille, le 15 août 1865, « Un notable bonapartiste (...) parla avec feu de « cette jeune et vaillante armée qui, chaque jour, arrose de son sang notre terre africaine pour immortaliser le nom français.³ » A Lyon, c'est M. Vianey, « ancien officier dans la garde impériale, chevalier de l'ordre impérial de la Légion d'honneur, ancien capitaine d'état-major à Alger, décoré de la médaille de Sainte-Hélène, délégué des militaires de la grande armée » qui prononce un discours à l'entrée de Napoléon III au Palais des Arts le 25 août 1860⁴, et à Rouen, la société napoléonienne offre un banquet pour le 15 août 1860, auquel sont invitées les autorités de la ville. Les Généraux sont accompagnés du Sénateur, du Préfet du département de la Seine-Inférieure, et du maire de Rouen.

Napoléon III a donc décidé de mettre son règne sous le patronage de l'Eglise et de la Vierge, figure maternelle et charitable entre toutes. Le 15 août et les cérémonies qui sont consacrées à cette fête nationale condensent toutes les images auxquelles se réfèrent l'empereur : anniversaire de Napoléon Ier, Saint-Napoléon, l'Assomption de Marie, la célébration de la France première fille de l'Eglise et l'exaltation de l'armée. Comme la parole de son oncle, le discours de Napoléon III se révèle polyphonique grâce à un faisceau de références qui légitiment sa parole et son autorité ; mais c'est la Vierge, en tant que Mère de Dieu, qui semble constituer la référence première de cette autorité.

3. L'éducation des filles : la Vierge-Marie, un exemple à suivre

¹ *Discours prononcé à Cournonterral à l'occasion de la fête de l'Empereur Napoléon III* par Jean-Baptiste Ricome, Sergent du Premier Empire, pensionné par suite de ses blessures et décoré de la Médaille de Sainte-Hélène, Montpellier, 1858 (7 pages), p. 6

² Sudhir Hazareesingh *La Saint-Napoléon quand le 14 Juillet se fêtait le 15 août*, *op. cit.*, p. 118

³ *ibid.* p. 87

⁴ *Discours à l'entrée de Napoléon III au Palais des Arts Lyon, le 25 août 1860* de M. VIANEY, « ancien officier dans la garde impériale, chevalier de l'ordre impérial de la Légion d'honneur, ancien capitaine d'état-major à Alger, décoré de la médaille de Sainte-Hélène, délégué des militaires de la grande armée »

a) La Compagnie de Jésus, une mère à l'abri du manteau maternel de la Vierge

Pour Gustave-Xavier-François de Lacroix de Ravignan¹, premier des Jésuites de France, la Compagnie des Jésuites est une mère, tout comme l'Eglise, auxquelles il s'identifie. Il félicite ainsi les nouveaux membres de l'ordre qui vont pouvoir vivre et mourir « dans le sein de cette tendre mère !² » Lors de la campagne qui avait eu lieu contre l'ordre à partir de 1843, il estime que ses adversaires « me font l'honneur, non pas de m'injurier personnellement, mais d'attaquer à mon sujet l'Eglise et la Compagnie, ma mère.³ » Dans l'adversité, Marie est son « appui⁴ .» Lors d'une messe prononcée à Marseille à Notre-Dame-de-la-Garde, et pendant laquelle il demande à Marie de « protéger la Compagnie », un orage éclate. Il saisit alors l'occasion pour insister sur le rôle protecteur de la Vierge et s'adresse ainsi à ses auditeurs, qualifiés de « petit groupe angélique » :

« Vous entendez l'orage, mes enfants : c'est l'image de la vie avec ses dangers, ses angoisses, ses terreurs et ses ténèbres aussi. Il faut un refuge ; fuyez vers Marie, cachez-vous sous son manteau. Que craignez-vous en ce moment ? Rien ; parce qu'elle vous porte comme des enfants chéries sur son sein maternel. (...) Chers enfants, ne l'oubliez pas, et que le manteau de votre Mère soit votre égide au jour de l'orage⁵ »

Dans les difficultés, c'est donc à la Vierge que Ravignan adresse ses prières : « O Vierge sainte, Mère immaculée du Sauveur, dont je suis le faible et indigne ministre, je vous implore avec amour pour le salut des âmes que je vois autour de cette chaire. »⁶ Il ne supplie ni le Christ, ni Jésus-Christ, mais uniquement Marie, la « Mère de douleurs »⁷ : O Marie, ô ma mère ! (...) obtenez-moi cette grâce qui me changera, qui me pacifiera, qui me soumettra pour

¹ Notice biographique : Gustave-Xavier-François de Lacroix de Ravignan (1795-1858). En 1813, après avoir envisagé une carrière diplomatique, il devient lieutenant de cavalerie puis se décide pour le droit et devient substitut au barreau de Paris. En 1822 il entre au séminaire de Saint-Sulpice puis chez les Jésuites, dont l'ordre avait été rétabli en 1814. Il devient alors un prédicateur célèbre, et prêche à de nombreuses reprises à Notre-Dame de Paris, dans toute la France, ainsi qu'à Rome, en Belgique et à Londres. Il devient le premier des Jésuites de France. A partir de 1843, une campagne est menée contre la compagnie de Jésus par Jules Michelet et Edgar Quinet, et l'expulsion des Jésuites est demandée par Thiers, ce que le pape Grégoire XVI accepte, alors que Montalembert et Mgr Dupanloup en avaient pris la défense. Lors de la campagne pour le vote de la loi Falloux concernant la liberté de l'éducation, Ravignan demande aux catholiques de s'unir et il s'allie dans ce combat avec Montalembert et Mgr Dupanloup. Il poursuit ses activités publiques après le rétablissement de l'empire. Napoléon III et l'impératrice Eugénie assistent à ses prêches. Il est un ardent défenseur du dogme de l'Immaculée Conception. Source : <http://www.newadvent.org/cathen/12667b.htm>

² Armand de Ponlavoy *Vie du RP de Ravignan* vol. 2 (506 pages) 1860, Charles Douniol, Libraire Editeur, Google Books p. 404

³ *ibid.* p. 10

⁴ *ibid.* p. 75

⁵ *ibid.* pp. 276-277

⁶ Conférences du révérend père de Ravignan de la compagnie de Jésus Conférences de 1847 et discours divers Tome IV Paris, librairie de MMe Vve Poussielle-Rusand 1860, p. 173

⁷ *ibid.* p. 213

toujours à la volonté de mon Dieu !¹» Marie est la mère et l'épouse du Christ, elle est le symbole de l'Eglise et c'est en elle que « dans la vraie foi, dans le sein de la mère commune, la sainte Eglise, dans la communication des sacrements divins, se trouvent (...) la paix, la consolation de l'âme...²

Si Marie/laVierge/l'Eglise est un refuge et un manteau maternel, il faut aussi la défendre et la servir. Ravignan contribue à la diffusion du culte et il change par exemple la dénomination de l'Oratoire de Saint-Philippe de Néri à Paris qui prend alors le nom de l'Immaculée-Conception. Cet établissement doit devenir une « famille de serviteurs de Marie. » Lors de son apparition à Catherine Labouré, rue du Bac, à Paris, en 1830, la Vierge aurait demandé à la jeune fille de transmettre un « message de Foi, d'Espérance et de Charité » aux chrétiens qui vivaient dans l'angoisse depuis les bouleversements survenus dans le monde depuis la Révolution de 1789. Catherine Labouré arrive à convaincre son directeur spirituel, le Père Aladel, lazariste, de la nécessité de créer *l'Association des enfants de Marie Immaculée*. Créée en 1835, elle est reconnue par le Pape Pie IX en 1847 et a comme devise : « A Jésus par Marie. » Les « enfants de Marie » ont recueilli et publié une somme des entretiens et des pensées du R.P. Ravignan. Dans ces entretiens, il rappelle à ces « enfants » leur engagement envers la Vierge et le dogme de l'Immaculée Conception :

« Mettez-vous donc bien près du coeur immaculé de Marie, votre Mère ; demandez pour vous, pour tous ceux qui vous sont chers le goût, l'attrait des choses de Dieu ; et sans doute, votre Mère qui vous a groupées, qui vous a choisies pour ses enfants, fera descendre sur vous avec abondance cette part de la douceur divine que je vous souhaite. »³

Après la promesse vient l'expression de la demande et il rappelle à ces jeunes filles et à ces femmes qu'elles doivent se soumettre à l'Eglise : « Sans doute, vous avez toutes à coeur d'obéir aux lois de l'Eglise⁴ » Il leur fait un récit édifiant de l'Annonciation faite à Marie au cours duquel il les interpelle pour leur rappeler qu'elles doivent imiter Marie, qui est le modèle par excellence de l'amour oblatif :

« Aujourd'hui, fête de l'Annonciation, toutes les joies sont réunies dans l'âme de Marie

¹ *Entretiens et pensées sur la vie spirituelle recueillis par les enfants de Marie* (couvent du Sacré-Coeur de Paris, 1855) suivis d'un choix de ses pensées . Paris, Charles Douniol, libraire-éditeur 1859 A la mémoire vénérée du révérend père de Ravignan. *L'association des enfants de Marie* (303 pages), Google books, p. 128

² *ibid.* p. 237 ou conférences

³ *ibid.* p. 48

⁴ *ibid.* p. 52

avec l'effusion des grâces de l'Esprit-Saint. (...) Dès lors toutes les générations la nommeront la Mère bien-heureuse ¹! Et vous aussi, Mesdames, vous ses enfants choisies, vous la saluez de ce doux nom de mère .. (...) Il ne faudra plus nous plaindre quand nous rencontrerons dans notre vie les épreuves à côté des consolations ; mais il faudra tâcher de profiter des leçons et de l'exemple de l'admirable Marie.² (...) Dites-le-moi : quand Marie habitait avec son Fils, dans sa demeure bénie de Nazareth, pendant ces longues années de paix et de tendres entretiens, dans cet échange d'amour mutuel et pur entre le Fils et la Mère, entre la Mère et le Fils, n'y avait-il pas déjà la pensée du sacrifice ? (...).³ C'est ainsi que nous devons faire. Oh, oui, Mesdames, (...) Marie n'a eu ses joies et ses béatitudes qu'à la condition d'être ici-bas vouée à la douleur. (...) Montrez-vous les enfants de Marie, Mère des douleurs : et lorsque vous aurez su prendre part à son sacrifice et à ses larmes, vous aurez aussi part à sa couronne et à sa récompense éternelle.⁴ »

Le Père Ravignan vénère ainsi la Compagnie de Jésus, l'Eglise et Marie comme des mères protectrices, qui prodiguent le bonheur et accordent la grâce, qui constituent des appuis dans l'adversité. Il demande aux jeunes filles et aux femmes de prendre Marie et son amour maternel oblatif comme modèle de comportement.

b) Entre Napoléon et Mgr Dupanloup, les filles et les femmes dans le carcan de la religion

En 1867, le Ministre de l'Education, Victor Duruy, fait voter une loi obligeant les communes à ouvrir une école de filles et crée pour elles des lycées secondaires. Mgr Dupanloup⁵ et le clergé catholique font tout pour empêcher le vote de cette loi au nom de la

¹ *ibid.* pp. 63-64

² *ibid.* pp. 64-65

³ *ibid.* p. 67

⁴ *ibid.* p. 70

⁵ Note biographique : Félix Antoine Philibert Dupanloup(1802-1878) : Enfant naturel, sa mère parvient à lui donner une bonne éducation. Ordonné prêtre en 1825 il est nommé en 1826 vicaire de la Madeleine où il a la réputation d'être un excellent pédagogue. Il est chargé de l'éducation religieuse du duc de Bordeaux et plus tard des princes d'Orléans. Il s'occupe ensuite du séminaire préparatoire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, où des élèves de familles pauvres et modestes sont mêlés à des élèves de familles riches. La réussite affichée de cette pédagogie du travail et du mérite pour des élèves de classes sociales différentes consolide sa réputation de pédagogue. A partir de 1844, il s'engage dans le combat pour la liberté de l'enseignement secondaire aux côtés de Montalembert. Il quitte alors ses fonctions au séminaire et l'archevêque de Paris, Mgr Affre, le nomme chanoine de Notre-Dame. Il est nommé à la commission extra-parlementaire qui doit élaborer le texte de loi qui devient en 1850 la loi Falloux. En 1849 est il est nommé évêque d'Orléans et devient le chef de groupe du catholicisme libéral, opposé au catholicisme intransigeant et ultramontain de Veillot et de l'Univers. Il publie entre 1850 et 1866 les six volumes de son traité *L'Education* et est élu en 1854 à l'Académie française. Il s'oppose à Victor Duruy qui tente d'imposer l'enseignement des lycées aux jeunes filles. Il s'oppose à la candidature d'Emile Littré à l'Académie française, ainsi qu'à celles de Taine et de Renan. Il intervient publiquement en faveur du pouvoir temporel du pape après la guerre d'Italie. En 1871, il est élu à l'Assemblée nationale et en 1875 il devient sénateur. Il s'engage alors pour le rétablissement de la monarchie en France, et à donner par défaut de monarchie une orientation très conservatrice à

protection du rôle de la femme dans la société catholique, qui réside d'abord dans son devoir d'épouse et de mère, en effet, la femme n'aurait pas besoin d'aller à l'école pour assumer ces fonctions. Mgr Dupanloup écrit alors un livre polémique : *La femme chrétienne et française - Dernière réponse à M. Duruy et à ses défenseurs par Mgr L'évêque d'Orléans*¹ Il rappelle que l'empereur Napoléon Ier avait décidé de cantonner les femmes chrétiennes et vertueuses au foyer, et refusait d'en faire des femmes « raisonneuses » :

« A son retour de la bataille d'Austerlitz, (...) l'Empereur Napoléon demanda, habitué qu'il était à l'ordre et à la discipline, le règlement qu'on avait fait pour la bonne direction de sa maison d'Ecouen : en examinant ce règlement avec le soin qu'il apportait à toute chose jusque dans les plus menus détails, il remarqua que les jeunes personnes ne devaient que deux fois la semaine, le dimanche et le jeudi, assister à la messe. « Ce n'est pas assez pour elles, dit-il, elles doivent y assister tous les jours : un jour elles seront des épouses et des mères de famille ; il faut, pour leur bonheur et celui des autres, qu'elles soient sincèrement religieuses ; on ne saurait s'y prendre de trop bonne heure pour faire entrer ces sentiments dans leur cœur. ²»

Si Napoléon Ier avait décidé de l'éducation des femmes dans ce sens, il ne saurait en être autrement pour Napoléon III, selon Mgr Dupanloup. Il s'en prend alors aux « ennemis du Christianisme » qui « savent quelle est dans la société humaine l'influence de la femme et de la mère chrétienne, et ils sentent que, s'ils ne parviennent pas à s'en emparer, ils ne pourront rien contre la religion. Et voilà pourquoi ils sont résolus à tout essayer pour faire perdre la foi aux femmes. Telle est la conspiration »³. Il dénonce la femme libre des saint-simoniens, il s'insurge contre le « complot des franc-maçons » qui affirment que « les femmes exercent une trop grande influence sur les hommes pour que nous puissions réformer le monde, si nous ne réformons les femmes. » Les Francs-maçons auraient alors décidé d'ouvrir des écoles de filles à Bruxelles puis à Paris « où n'est jamais prononcé le nom de Dieu.⁴ » Dupanloup s'en prend également à Michelet qui aurait affirmé qu'il existe un grand dissentiment dans les familles entre les femmes et leurs maris, concernant « les choses qui touchent le cœur et la vie morale, (...) la religion, l'âme et Dieu. Et (Michelet) ajoutait : « Comment nous étonnerions-nous de cet état de la

la III^e République. La qualification de catholique « libéral » qui lui a été donnée se comprend par rapport à son opposition à Veillot et aux catholiques intransigeants et ultramontains, mais reste toute relative et teintée d'ambiguïté. Notice biographique d'après *l'Encyclopédie Universalis*, article de Roger Aubert

¹ *La femme chrétienne et française - Dernière réponse à M. Duruy et à ses défenseurs* par Mgr L'évêque d'Orléans Paris, 1868 Charles Douniol, Libraire-Editeur, (160 pages)

² *ibid.* p. 41, note 2 (*) M. Thiers Hist. Du Consulat et de l'Empire, t. VII, p. 127 et 428, Edition de 1847

³ *ibid.* p. 47

⁴ *ibid.* p. 50

famille ? Nos femmes et nos filles sont élevées *par nos ennemis* !¹ » Il y aurait donc d'un côté les hommes en passe de perdre la foi et de l'autre les femmes catholiques. Mgr Dupanloup cite alors les articles de différents journaux qui dénoncent l'emprise du clergé sur les femmes : Le clergé, « disait *l'Opinion nationale*, tient tout en France par les femmes, et il tient les femmes par l'éducation. Par là les prêtres sont les maîtres chez nous, dans nos maisons. Si bas ou si haut que vous portiez vos regards, ils ont dans chaque intérieur un œil toujours ouvert et une influence toujours active. » C'est pourquoi *l'Opinion nationale* trouvait « bien modeste l'effort qui est fait en ce moment pour tirer les femmes de l'ignorance où le clergé se plaît à les voir et à les maintenir.² » Dupanloup dénonce également un professeur d'Université qui a eu l'audace d'accuser les hommes d'Eglise de vouloir dominer la femme pour dominer l'homme à son tour. « Nous, nous voulons que nos femmes *puissent lire le même livre que nous, et y puiser les mêmes pensées...*³ Face à ce qu'il considère comme des tentatives épouvantables d'affranchissement des femmes, Dupanloup s'engage dans une envolée lyrique célébrant la femme et la mère chrétienne, dont le type le plus parfait est selon lui la Vierge Marie :

« Eh bien ! il y a une créature ici-bas que le mal a moins touchée, qui reste pure encore au milieu de nous, et qui a pour mission de préserver le foyer domestique, d'écarter les nuages de la vie, de contenir et de purifier l'homme lui-même : c'est la femme chrétienne. (...) Son expression la plus haute et la plus pure fut une femme incomparable, tout à la fois vierge et mère, qui s'appela Marie ; et, depuis dix-huit siècles, la femme chrétienne est là, au milieu du monde, contemplant *ce type sublime*. »⁴
 (...) C'est, dit l'Esprit Saint, une perle qu'il faudrait aller chercher jusqu'aux extrémités de la terre. (...) Et vous n'en voulez plus⁵ ! »

Cette célébration de la mère se retrouve aussi dans les discours prononcés à l'occasion des distributions de prix pour les garçons, ainsi lors du discours versifié prononcé à la distribution des prix du Lycée Impérial de Lyon le 10 août 1856⁶. Dans ce poème, la mère est présentée comme un être adorable dont le fils doit se préparer à devenir « l'être le plus parfait que rêve son amour » (sic) ; il aura soin d'éviter les écueils que constituent « les plaisirs » et saura écouter la voix maternelle de la religion le rappelant à ses devoirs. Il travaille à l'école pour obtenir le premier prix,

¹ *ibid.* p. 50

² *ibid.* p. 52

³ *ibid.* p. 58

⁴ *ibid.* pp 102-104

⁵ *ibid.* p. 107

⁶ Discours prononcé à la distribution des prix du Lycée Impérial de Lyon le 10 août 1856 par M. Mulsan, 10 août 1858

mais c'est l'image de sa mère qui « sans cesse ranime son courage »

« Je (veux) vous payer de vos soins les plus doux,
Et m'efforcer enfin d'être digne de vous ! »

Un autre discours de distribution des prix à Poitiers en 1867 célèbre Marie, Mère de Dieu ¹ :

« Marie entend nos vœux, accueille notre hommage,
Et le léger esquif bientôt touche au rivage.² »

Dans le discours patriotique³ « *de l'Histoire* » prononcé à la « distribution des Prix du Collège de Soissons le 10 août 1861 par A.-L.-F. DURIEZ-LUSARDY Professeur de belles lettres (Humanité et Histoire) Régent d'histoire au collège de Soissons », celui-ci affirme que la fierté éprouvée par les mères et par leurs fils n'est qu'un avant-goût de celle qu'ils ressentiront après être devenus de dignes mères des dignes fils de la patrie. Les élèves doivent suivre l'exemple de Louis-Napoléon Bonaparte qui « rétablit l'ordre, la prospérité et (...) rend à notre patrie, la puissance, la grandeur en la replaçant au rang qu'elle doit occuper en Europe.⁴ »

Les femmes doivent dans ces discours se conformer au modèle de la Vierge-Marie, et les fils contenter leur mère et la France, à l'instar de l'empereur.

C'est à dessein que j'ai présenté une série de discours et de textes d'hommes d'Eglise ou qu'ils inspirent et dont la lecture peut paraître fastidieuse, afin de montrer le maillage serré que constitue à l'époque l'idéologie impériale. Le culte marial lié au culte de l'empereur semble associer la protection de la Vierge avec la pluie de bienfaits matériels apportés par l'Empire. Même si celui-ci prend ses distances vis à vis de l'Eglise dans les années 1860 et tente quelques réformes libérales, les Français se révèlent être sous l'emprise du clergé catholique, dont la référence principale est alors celle de la Vierge-Marie.

¹ D.O.M. A Monseigneur J.B.P.L. BERTEAUD, Evêque de Tulle à son retour de Rome. *Distribution des prix du Petit-Séminaire de Servières 31 juillet 1867* Poitiers, Typographie de Henri Oudin, 1867

² *ibid.* p. 7

³ (*Ce qu'est la France !!!...*) *Discours patriotique prononcé à la distribution des Prix du Collège de Soissons* (Aisne) le 10 août 1861 par A.-L.-F. DURIEZ-LUSARDY Professeur de belles lettres (Humanité et Histoire) Régent d'histoire au collège de Soissons (Aisne) Ancien sous-principal au collège de Boulogne-sur-Mer Ancien secrétaire particulier du Comte de Tanlay Préfet du Pas-de-Calais, etc... (sic) Valenciennes, Imprimerie G. Giard et A. Seulin, 1878, A la mémoire vénérée de Alfred-Luis-Félix DURIEZ-LUSARDY Hommage de Respectueux Souvenir de son fils F. DURIEZ. Valenciennes, le 20 Mai 1878 (26 pages)

⁴ *ibid.* p. 21

III - Les exilés et la nostalgie d'une mère-patrie républicaine

1. Victor Hugo et l'exil de la mère-patrie

Jules Michelet est révoqué en avril 1851, et s'installe à Nantes dans une sorte d'exil intérieur, tout en poursuivant son *Histoire de France* et d'autres travaux. Victor Hugo part à l'étranger et se révèle accablé par le spectacle que lui offre la France gouvernée par celui qu'il nomme « Napoléon le petit¹ » :

« O patrie ! c'est à cette heure où te voilà sanglante, inanimée, la tête pendante, les yeux fermés, la bouche ouverte et ne parlant plus, les marques du fouet sur les épaules, les clous de la semelle des bourreaux imprimés sur tout le corps, nue et souillée, et pareille à une chose morte, objet de haine ; objet de risée, hélas ! c'est à cette heure, patrie, que le cœur du proscrit déborde d'amour et de respect pour toi ! Te voilà sans mouvement. Les hommes de despotisme et d'oppression rient et savourent l'illusion orgueilleuse de ne plus te craindre. Rapides joies. Les peuples qui sont dans les ténèbres oublient le passé et ne voient que le présent et te méprisent. Pardonne-leur ; ils ne savent ce qu'ils font. Te mépriser ! Grand Dieu, mépriser la France ! Et qui sont-ils ? Quelle langue parlent-ils ? Quels livres ont-ils dans les mains ? Quels noms savent-ils par cœur ? Quelle est l'affiche collée sur le mur de leurs théâtres ? Quelle forme ont leurs arts, leurs lois, leurs mœurs, leurs vêtements, leurs plaisirs, leurs modes ? Quelle est la grande date pour eux comme pour nous ? 89 ! S'ils ôtent la France de leur âme, que leur reste-t-il ? O peuples ? (...) est-ce qu'on méprise la France ? Regardez ces mamelles, c'est votre nourrice. Regardez ce ventre, c'est votre mère. Si elle dort, si elle est en léthargie, silence et chapeau bas. Si elle est morte, à genoux !² »

Les proscrits sont liés par les liens de la fraternité :

« les proscrits se taisent, ou, s'ils se plaignent, ce n'est qu'entre eux. Comme ils se connaissent, et qu'ils sont doublement frères, ayant la même patrie et ayant la même proscription, ils se racontent leurs misères. (...) Oh ! une plainte, un mot contre toi, France ! non, non, on n'a jamais plus de patrie dans le cœur que lorsqu'on est saisi par

¹ Victor Hugo, *Napoléon le petit*, Londres, W. Jeffs, 15, Burlington Arcade, Librairie Etrangère de la famille royale 1863

² *ibid.* pp. 265-266

l'exil. Ils feront leur devoir entier avec un front tranquille et une persévérance inébranlable. Ne pas te revoir, c'est là leur tristesse ; ne pas t'oublier, c'est là leur joie.¹ »

Lors de l'anniversaire de la Révolution de 1848 , Victor Hugo célèbre aussi bien sa mère-patrie que sa patrie d'adoption :

« Au faite de cette splendeur universelle, l'Angleterre et la France rayonneraient ; car elles sont les aînées de la civilisation actuelle ; elles sont au dix-neuvième siècle les deux nations mères ; elles éclairent au genre humain en marche les deux routes du réel et du possible ; elles portent les deux flambeaux, l'une le fait ; l'autre l'idée. ²»

Dans la préface rédigée en 1852 pour *Les Châtiments*³, Victor Hugo appelle à la résistance :

« Riez ; bourreaux bouffons !
 Quelqu'un te vengera, pauvre France abattue,
 Ma mère ! et l'on verra la parole qui tue
 Sortir des cieus profonds !⁴

Oui , nous appellerons, jusqu'au dernier soupir,
 Au secours de la France aux fers et presque éteinte,
 Comme nos grands aïeux, l'insurrection sainte ⁵;

Jersey, janvier 1852»

Son idéal est toujours celui d'une République source d'idée et de progrès pour le monde, comme la France, pour l'heure sous le joug d'un despote :

« La République mère au centre de l'Europe,
 Pour réconcilier le palais et l'échoppe,
 Pour faire reflourir la fleur Fraternité,
 Pour fonder du travail le droit incontesté,
 Pour tirer les martyrs de ces bagnes infâmes,
 Pour rendre aux fils le père et les maris aux femmes,

¹ ibid. pp. 267-268

² Victor Hugo, *L'anniversaire de la Révolution de 1848*, 24 février 1855 – A Jersey (14 pages) p. 4

³ Victor Hugo, *Les Châtiments*, Seule édition complète Dix-neuvième Edition, Paris, J. Hetzel et Cie, Editeurs (1^{ère} édition 1853),

⁴ ibid. p. 100

⁵ ibid. p. 209

Pour qu'enfin ce grand siècle et cette nation
 Sortent du Bonaparte et de l'abjection,
 Pour atteindre à ce but où notre âme s'élançait, (...)
 Nous nous déclarons prêts - prêts, entendez-vous bien ? –
 Le sacrifice est tout, la souffrance n'est rien, -
 Prêts, quand Dieu fera signe, à donner notre vie ;
 Car à voir ce qui vit, la mort nous fait envie,
 Car nous sommes tous mal sous ce drôle effronté,
 Vivant, nous sans patrie, et vous sans liberté.¹ »

2. Hugo et Isis-Nature : la mère ambivalente et ambiguë

Pour Victor Hugo, avant l'exil, la nature était associée à la charité, et représentait une puissance tutélaire et bienfaitrice, mais cependant muette. Isis pour lui n'a pas la connotation positive soulignée par les révolutionnaires, et associée par Nerval au culte marial. Pour Hugo, le poète est « porteur de la parole d'en haut² » et se situe à la jonction de deux mondes, :

« Car le ciel rayonnait te fit naître, ô poète,
 De l'Apollon chanteur et de l'Isis muette.³ »

Isis aurait selon lui « la surdité morne et froide pour disciple.⁴ » Hugo identifie Isis à Lilith, et donne ainsi « au Mal une figure de femme.⁵ » Pour Agnès Spiquel, il attribue au voile d'Isis une opacité maléfique et amalgame « de façon étonnante la grande déesse et Lilith la démoniaque dans la prodigieuse fille de Satan qu'est Lilithis dans *La Fin de Satan*.⁶ » Lilithis représente ainsi « la Fatalité, celle qui assure la pérennité du mal sur la terre⁷ » et « l'irréductible, ce qui, en tant que tel, ne peut être sauvé, qui doit être dissous, détruit, pour que la création puisse monter vers Dieu et vers la lumière.⁸ » Pour Hugo, il y aurait trois fatalités : celle des dogmes, celle des lois, celle des choses. La fatalité suprême serait pour lui celle du cœur humain. Ainsi, dans *Les Châtiments*⁹ il affirme « qu'un vieux penchant humain

¹ ibid. p. 209

² Bénichou, *Romantismes français*, op. cit. p. 1264.

³ Ibid. p. 1267 extrait de : *A Olympio*, dans *Toute la lyre*, V, 8, 27 novembre (1849-1850)

⁴ ibid. p. 1345 – extrait de *Dieu (L'Océan en haut)*, v. 334-336

⁵ ibid. p. 1396

⁶ Agnès Spiquel *La déesse cachée - Isis dans l'œuvre de Victor Hugo* Honoré Champion 1997, p. 11

⁷ ibid. p. 15

⁸ ibid. p. 66

⁹ Victor Hugo, *Les Châtiments*, Seule édition complète, revue par l'auteur, J Hetzel et Cie, Editeurs, 1870, (328 pages) Cette version se trouve sur Gallica.

mène à la turpitude » ; « ce sont là les lois de la mère nature. (...) ¹ » que tout cela laisse indifférente :

« Ce n'est pas ton affaire à toi de t'irriter.
tu verrais, sans frémir et sans te révolter,
Sur tes fleurs, sous tes pins, tes ifs et tes érables,
Errer le plus coquin de tous ces misérables. ² »

Dans son ouvrage « *la fin de Satan* ³ », « l'intercesseur surnaturel, (...) est l'ange Liberté. (...) Hugo, en appelant Liberté l'ange sauveur, en a fait l'agent d'une rédemption sociale autant que spirituelle, une figure féminine combattante, semblable à celles des fêtes civiques de la Révolution, République, Raison, Liberté aussi, c'est moins un ange de pitié qu'un ange de lutte et de victoire. ⁴ » Dans *Les châtiments*, l'image négative de la nature se révèle finalement être un leurre et une erreur :

« Pour qui ne creuse point plus bas que la surface,
Tu semble bien glacée par moments, à te voir, parmi les trahisons,
Mener paisiblement les mois et les saisons,
A te voir et l'on s'étonne un peu.
O figure terrible, on te croirait aveugle !
Le bon et le mauvais se mêlent sous tes pas.
Dans cet immense oubli, tu ne vois même pas
Ces deux géants lointains, penchés sur ton abîme,
Satan, père du mal, Caïn, père du crime ! ⁵ »

Hugo prend conscience de son propre aveuglement et s'exclame alors :

« Erreur ! erreur ! erreur ! ô géante aux cent yeux,
Tu fais un grand labeur, saint et mystérieux !
Oh ! qu'un autre que moi te blasphème, ô Nature !
Tandis que notre chaîne étreint notre ceinture,
Et que l'obscurité s'étend de toutes parts,
Tu murmures tout bas : - race d'Adam qui souffres,
Hommes, forçats pensants au vieux monde attachés,
Chacune de mes lois vous délivre. Cherchez ! - ¹ »

¹ ibid. p. 216

² ibid. p. 264

³ Oeuvre écrite entre 1854 et 1862, et éditée à titre posthume en 1886

⁴ Bénichou, *op. cit.* pp. 1395-1396

⁵ Victor Hugo, *Les châtiments*, *op. cit.* pp. 265-266

Grâce à la science et aux scientifiques,

l'homme ébloui déchiffre enfin ton livre (...)
 Par degrés, lentement, on voit sous ton haleine
 La liberté sortir de l'herbe de la plaine,
 Des pierres du chemin, des branches des forêts,
 Rayonner, convertir la science en décrets, (...)
 Vivre ! et tu rends le monde impossible aux tyrans ! (...)
 Oh ! sois fière en ton cœur, toi qui, sous l'œil de Dieu
 Nous prodigues les dons que ton mystère épanche,
 Toi qui regardes, comme une mère se penche
 Pour voir naître l'enfant que son ventre a porté,
 De ton flanc éternel sortir l'humanité !
 Vie ! idée ! avatars bouillonnant dans les têtes !
 Le progrès, reliant entre elles ses conquêtes,
 Gagne un point après l'autre, et court contagieux
 De cet obscur amas de faits prodigieux
 O nature ! c'est là ta genèse sublime. ²

La nature, dans ce poème identifiée à Isis « voilée, assise à notre porte³ » est donc devenue une entité bienveillante, dont le livre déchiffré engendre le progrès, qui est facteur de liberté. Pendant l'exil de Victor Hugo, la France apparaît comme source de valeurs, mais souvent suppliciée et à protéger. La nature, d'abord associée à la charité et incarnant une valeur positive avant l'exil, devient plus ambivalente. Dans *les châtiments*, elle permet aux humains de trouver le chemin du progrès, de l'humanisation et de la liberté. Les allégories maternelles redonnent espoir à l'écrivain. Satan et Caïn deviennent alors les allégories du mal, ils en sont les « pères » .

3. Les exilés et le combat pour les idéaux de la mère-patrie

Comme Victor Hugo et Louis Blanc, Félix Pyat se trouve en exil en Angleterre. Il se veut combatif et écrit ainsi avec deux autres proscrits ainsi une « *Lettre à Marianne*⁴ » qu'ils décrivent comme une « souveraine », une « reine », « source de tout bien » et de « toute paix ».

¹ ibid. p. 266

² ibid. pp. 267-268

³ ibid. p. 263

⁴ Félix Pyat, Rougée, G. Jourdain et *Lettre à Marianne*, G. Imprimerie F. Martin (Londres) -24 février 1856

Il serait impossible de rapporter toutes les louanges dont elle est l'objet. Elle est aussi l'invincible « Vierge du Peuple », la « fille de Dieu », qui , vit avec « les gueux » et les opprimés. Elle ne règne que par la grâce de Dieu et la volonté du peuple. Elle ne pleure pas son fils mort comme le fait la Vierge-Marie. Marianne, comme Alcmène (la mère d'Hercule que Zeus avait choisi car elle était la femme la plus belle et la plus sage) élève son fils-héros, l'aguerrit, le fortifie...Un jour ce peuple-Hercule, son fils, se devra de combattre pour reprendre sa souveraineté. En 1859, l'empereur Napoléon III décrète l'amnistie pour les proscrits de 1851. Ces derniers hésitent à rentrer en France, et échangent à ce sujet, leurs lettres sont publiées dans le journal anglais le *Times*. Dans la première missive publiée par le journal, Louis Blanc explique pourquoi il refuse l'amnistie. Pour lui, « aussi longtemps que la France sera condamnée au silence et à la nuit », il faut que

« que quelques uns - du moins quelques uns – de ses fidèles enfants se résignent à vivre loin d'elle, pour garder ainsi le pouvoir de représenter son vrai génie, de donner un écho à ses douleurs, d'en dénoncer les causes, d'invoquer bien haut ses souvenirs les plus glorieux, d'affirmer tant d'aspirations vers la liberté qu'on refoule en son cœur, et de proclamer en son nom les principes éternels de la justice et les droits de la raison humaine¹. »

C'est également la position que prend Victor Hugo. Félix Pyat leur répond, il n'est pas d'accord avec eux,

« tout en reconnaissant ce qu'il y a de superbe dans votre sentiment, ce qu'il y a de répugnant à respirer le même air que le tyran, ce qu'il y a de décourageant dans l'état de prostration intellectuelle et d'agonie morale où gît la France, nous ne pouvons conclure comme vous que, pour la sauver, ses plus dignes fils doivent la quitter ; qu'ils doivent s'éloigner de cette douloureuse mère, la fuir comme une pestiférée ; que les médecins doivent abandonner la malade pour mieux la guérir ; qu'ils doivent la soigner à distance, la traiter par correspondance et traduction et discrétion. »

Il leur demande d'oser rentrer en France et de combattre le tyran, car la France

« souffre, (...) elle réclame plus instamment soins et secours des plus tendres et des plus forts. Or, vous l'avouez, notre patrie est au plus bas, au plus mal, en danger. Cette France du droit et de l'idéal, cette France de l'humanité, cette reine détrônée, cette mère désespérée râle et crie : Au secours ! à ceux qui gardent son pur amour et son vrai génie,

¹ Pyat, Félix (1810-1889). *Lettre à Louis Blanc. Question de l'amnistie*. 1859, [Signé : Félix Pyat.], (24 pages), pp. 4-5

Elle leur crie : A moi ! relevez-moi ou tombez pour moi ! Qui donc la relèvera, sinon ceux que vous écartez d'elle : ses plus dignes fils ? Voyez le dilemme où vous vous perdez. Quoi ! Les plus dignes laisseront faire aux moins dignes ! Les plus libres s'en fieront aux esclaves ! Ils attendront de ces esclaves qu'ils méprisent, ou de ce maître qu'ils haïssent une délivrance qu'ils déclarent impossible. (...) Qu'ils se rapprochent de la mère-patrie ; qu'ils lui parlent de plus près, les lèvres à l'oreille. (...) Qu'ils lui disent : Mère, relève-toi, réveille-toi pour reconnaître tes vrais fils et reprendre tous tes droits ? (...) Prenez garde que son dernier soupir ne soit un cri de reproche ; prenez bien garde que dans l'injustice de sa douleur, elle ne vous réponde avec son troupeau d'esclaves : Votre gloire est faite, Ô mes fils, mais non votre tâche ; vous me représentez, mais vous ne me délivrez pas ; vous vous réservez pour la victoire, vous êtes trop modestes, sans vous point de victoire ; vous nous conseillez de combattre, venez-y vous-même ; vous ne rentrerez qu'avec la liberté, nous n'aurons plus besoin de vous. C'est bien, restez où vous êtes, fils libres et dignes, vous tenez plus à vous qu'à nous ; vous êtes plus fidèles à votre dignité qu'à la patrie, à votre liberté qu'à la liberté.¹ »

Dans une lettre aux étudiants², qu'il publie le 24 février 1866 pour célébrer l'anniversaire du soulèvement populaire de 1848, Félix Pyat apostrophe ainsi ses lecteurs : «vous êtes le vrai sang de la France, de cette Gaule, dont les fils combattaient liés les uns aux autres.³» Il leur rappelle que la France est « cette mère qui a confondu tous ses fils aînés ou cadets dans la même loi de partage. » Les métaphores et allégories maternelles reviennent ainsi dans de très nombreux écrits de Félix Pyat et des proscrits, elle représente l'idéal et les valeurs au nom desquels ils doivent se battre, comme des fils doivent défendre et secourir leur mère.

Conclusion

En février et mars 1848, la Révolution qui vient de se produire est représentée comme l'idéal d'une République fraternelle qui ne doit connaître que l'unité ; elle doit reprendre la flambeau du progrès et annoncer la Terre promise. La représentation de la patrie maternelle soutenue par des enfants secourables est alors très présente dans les discours publics. Mais très rapidement, la question sociale divise les révolutionnaires. Les partisans d'une démocratie sociale sont discrédités et désignés comme des ennemis, leur insurrection est réprimée dans un bain de sang en juin 1848 ; ils sont alors considérés comme des « barbares » et des

¹ *ibid.* pp. 16-17

² *Lettre aux étudiants* par Félix Pyat – Cette lettre imprimée aux frais de nos amis de France, se vend pour couvrir l'amende du citoyen Vé...er prisonnier de l'Empire en Belgique. Londres 1866 24 février anniversaire 1848 Pseudo Jules Mayret

³ *ibid.* p. 30

« sauvages ». C'est alors que la mère-patrie exige de ses enfants la soumission, et les métaphores maternelles abondent dans ce type de discours. La nouvelle République n'est plus celle de l'idéal, elle est devenue la République de l'ordre et de la liberté (économique) ; et les valeurs d'égalité et de fraternité sont repoussées à l'arrière plan. C'est donc l'échec d'une République sociale qui avait tenté de s'associer à l'Eglise catholique et les journées de juin 1848 ont fait basculer la religion catholique dans le camp de l'ordre. Désormais, ordre public et religion catholique font cause commune contre les « fauteurs de troubles ». Pour Louis-Napoléon Bonaparte, la République se doit d'être « sage, grande, honnête ». Ses valeurs sont « Dieu, la famille et la propriété ». On ne trouve aucune trace d'idéalisme, et très peu d'allégories ou de métaphores féminines dans ses discours. Les seules références maternelles qui apparaissent parfois concernent la « Providence » qui semble le soutenir dans toute ses entreprises alors que les références à son oncle Napoléon Ier apparaissent progressivement. Dès la promulgation du Second Empire, celui-ci se retrouve patronné par l'Eglise et la Vierge Marie. Le 15 août redevient la fête nationale. Dans l'imaginaire impérial, Napoléon III est l'Elu de la fille aînée de l'Eglise et son bras armé. Il lui incombe de mettre sa force au service de la première des nations chrétiennes, la France. Ceci contribue à la glorification de l'armée, thème récurrent lors des cérémonies du 15 août. L'empereur est aussi associé à des modèles issus de l'Antiquité grecque ou de l'Ancien Testament. L'impératrice Eugénie devient alors Esther, mais elle est aussi l'incarnation de la Charité. Ce faisceau de références légitime la parole et l'autorité de l'Empereur. Pour les soldats de cette autre « armée » que constituent les Jésuites, leur Compagnie, qui combat avec les armes de la spiritualité, est également assimilée à une mère qui les abrite sous le manteau maternel de la Vierge ; ici encore, les métaphores maternelles s'emboîtent et se renforcent mutuellement. L'éducation des filles doit promouvoir l'identification au modèle que constitue la Vierge Marie et les catholiques s'opposent à tout progrès dans l'instruction des jeunes filles. Comme son oncle avant lui, Napoléon III considère également que les femmes doivent rester cantonnées dans leur rôle de mère et d'épouse, ce qui est répété et magnifié à satiété dans les sermons et les discours de distribution des prix à l'école. Les exilés, dont Victor Hugo, se retrouvent dans une grande souffrance ; le poète rêve de la vengeance à venir qui abattra les ennemis de la France, elle qui représente pour lui la source d'idées et de progrès pour le monde. La Nature maternelle et ambivalente devient peu à peu chez Hugo une entité bienveillante, dont le livre déchiffré par la science, engendre le progrès, qui est facteur de liberté et d'humanisation. Les allégories maternelles redonnent ainsi espoir à l'écrivain. Pour Félix Pyat, un autre représentant des exilés, Marianne, en tant qu'allégorie de la République, se doit d'éduquer son fils-héros, de l'aguerrir et de le fortifier, car un jour ce peuple-Hercule, son fils, devra combattre pour reprendre sa souveraineté. Les métaphores et

allégories maternelles reviennent dans de très nombreux écrits de Félix Pyat et des proscrits, elle représente l'idéal pour lequel ils doivent se battre, comme des fils ayant le devoir de défendre et de secourir leur mère. Dans ces discours, les métaphores et allégories maternelles sont accompagnées d'hyperboles et de constructions pathémiques visant à l'emprise de l'auditeur ou du lecteur qu'il s'agit de mobiliser afin qu'il se batte pour une République bienfaisante et maternelle, ou bien pour qu'il se range sagement sous le manteau de la religion catholique et de la Vierge-Marie, dont l'Empereur est le premier des Fils sur terre.

CHAPITRE VI

AUGUSTE COMTE ET LE POSITIVISME : DU CULTE DE LA VIERGE AU CULTE DE L'HUMANITÉ

Quand il écrit *Les châtiments* en 1853, Victor Hugo semble placer son espérance dans les progrès de la science. La foi dans la science et dans le progrès est très généralement partagée au XIX^e siècle. Cependant, le positivisme ne correspond pas au scientisme, il se réfère uniquement à la philosophie d'Auguste Comte, qui eut une grande influence sur de nombreux hommes politiques. C'est un nouveau grand récit qui vient à point nommé après l'échec de la Révolution de 1848, et qui permet de faire pièce au christianisme. La première partie de ce chapitre présentera d'abord la biographie d'Auguste Comte, qui est indispensable pour bien saisir l'essence de sa théorie, dans laquelle la représentation maternelle joue un rôle primordial, puis le positivisme en tant que conception de l'histoire, de la société et des relations humaines. La seconde partie du chapitre retracera les étapes de la diffusion du positivisme jusqu'en 1851, c'est-à-dire jusqu'à la sécession d'Emile Littré. L'influence du positivisme sur les milieux ouvriers pendant la Révolution de 1848 sera étudiée dans une troisième partie, ainsi que l'élaboration de la religion positiviste et du culte de l'Humanité, représentée par une mère idéale. Les partisans de Littré et d'autres opposants à l'Empire comme Jules Ferry ou Gambetta, se réfèrent également au positivisme, mais un positivisme qui affirme rejeter la religion et le culte de l'Humanité, alors même que leur position n'est pas dénuée d'ambiguïté et d'équivoque. Ceci fera l'objet de la quatrième partie et dernière partie de ce chapitre. Pour cela, j'ai étudié la littérature d'idées concernant le positivisme, les livres d'Auguste Comte ainsi que les discours prononcés par les positivistes.

I - Auguste Comte et le positivisme : un nouveau grand récit

1. Auguste Comte – repères biographiques

Auguste Comte naît à Montpellier le 1 janvier 1798. Sa famille est catholique et monarchiste, son père fondé de pouvoir à la recette municipale. Les relations avec son frère et sa sœur ne semblent pas l'avoir marqué, il en parle très peu. Il aurait par contre révééré sa mère. Il quitte sa famille à l'âge de neuf ans pour devenir interne au lycée. Il fait de brillantes études au

lycée de Montpellier et est admis à l'âge de seize ans à l'Ecole Polytechnique à Paris. Il perd la foi lors de ses études, prend ses distances par rapport au monarchisme familial, manifeste contre la politique napoléonienne. A Paris, il donne des leçons de mathématiques pour subvenir à ses besoins. En 1817, il devient le secrétaire du comte de Saint-Simon. En 1818, il a une liaison avec une femme mariée, Pauline, dont il a une fille, qu'il n'élèvera pas. Puis il se met en ménage avec Caroline Massin, qui se dit blanchisseuse, mais qui pratique la prostitution. Pour pallier aux difficultés économiques du ménage, elle sera amenée à reprendre cette profession de façon intermittente. Il se marie avec elle, mais cette relation évolue de façon désastreuse, jusqu'à la rupture définitive en 1842. De 1817 à 1824, Comte écrit pour Saint-Simon et élabore sa propre théorie, qu'il commence à publier avec l'aide de Saint-Simon. Il publie dans le *Système industriel* de Saint-Simon un « *Prospectus des travaux scientifiques nécessaires pour réorganiser la société* », texte que Comte considérera toujours comme son « opuscule fondamental ». Mais Saint-Simon reprend ce texte dans son *Catéchisme industriel*, sans l'accord de Comte, ce qui mène à leur rupture¹. En avril 1826 Comte met en place dans son appartement son « *Cours de philosophie positiviste* », auquel participent différents amis et scientifiques de renom (Henri de Blainville, Alexandre de Humboldt..). Mais peu après, il doit être soigné pour une dépression et une tentative de suicide. L'épisode dépressif fait place à une intense période créative, pendant laquelle il écrit son *Cours de philosophie positive*. Parallèlement, il exerce la fonction d'examineur à l'entrée de Polytechnique et continue à donner des cours de mathématiques. Malgré des demandes réitérées, Guizot refuse de lui accorder la création d'une chaire d'« Histoire générale des sciences » au Collège de France. En 1839 il publie le tome IV du *Cours de philosophie positive* sur la « physique sociale », bientôt appelée « sociologie ». C'est à partir de 1841 qu'une correspondance régulière se met en place avec John Stuart Mill. Comte étant exclu de la liste des examinateurs de l'Ecole polytechnique, J.S. Mill met en place une souscription parmi ses amis pour l'aider financièrement. Emile Littré publie dans le *National* des articles élogieux au sujet de la philosophie positive de Comte. En 1844 Comte fait la connaissance de Clotilde de Vaux, dont il tombe éperdument amoureux. Leur relation reste platonique et ne dure qu'un an, puisque la jeune femme est emportée par la tuberculose en 1845. Cet amour et cette « année sans pareille » marquent une césure à la fois dans la vie personnelle et dans l'évolution de la pensée de Comte. En 1846 J.S. Mill et Comte interrompent alors leur correspondance. En 1847, Auguste Comte lance un « *Cours public sur l'évolution de l'Humanité* », et veut prolonger la philosophie positive en une nouvelle religion de l'humanité. La Révolution de 1848, enthousiaste Comte et il fonde une « *Association libre pour*

¹ Auguste Comte, *Discours sur l'ensemble du positivisme*, le Monde de la Philosophie, Flammarion, 2008, Présentation Jean-François Mattei, Edition, notes et bibliographie par Annie Petit, p. 607

l'instruction positive du peuple de tout l'Occident européen » qui devient ensuite « *la société positiviste* », et qui a pour devise « *Ordre et Progrès* ». Rappelons que cette même année sont publiés le *Manifeste du parti communiste* de Marx et Engels, la *Doctrine de l'humanité* de Pierre Leroux, la *Solution du problème social* de Proudhon. En juillet, Comte publie le *Discours sur l'ensemble du positivisme* qui constituera la « *discours préliminaire* » du second grand traité de Comte, le *Système de politique positive*. En novembre 1848, Littré lance une souscription, qui deviendra le « *subside positiviste* », et qui sera versé à Comte jusqu'à sa mort. En juin 1851, il publie le tome I du *Système de politique positive*. Puis, après avoir été très critique vis à vis de Louis-Napoléon Bonaparte, il soutient le coup d'état de 1851. Emile Littré, l'élève le plus brillant de Comte prend ses distances suite à l'évolution religieuse de la pensée du maître et à son soutien à Napoléon III. Il quitte en janvier 1852 la Société positiviste. Littré soutient par ailleurs Caroline Massin dans le conflit qui l'oppose aux exécuteurs testamentaires de son ex-mari. Pendant ces années, Comte entretient une correspondance importante avec des savants du monde entier. En 1852, il fonde la *Revue occidentale* et publie entre 1851 et 1854 le *Système de politique positive*, le *Catéchisme positiviste* puis la *Synthèse subjective*. En 1855 Comte rédige son testament et nomme treize exécuteurs testamentaires. Ce document de trente pages est publié en 1884 et réédité en 1896. La première disposition du testament concerne Sophie Thomas (née Bliaux), sa servante dont il fait sa fille adoptive : il demande à ses exécuteurs testamentaires de lui verser une rente viagère en reconnaissance de « l'incomparable assistance » qu'elle lui a apporté depuis treize ans. Et il ajoute : « cette éminente prolétaire gardera, pour mon successeur, dans son état actuel, aux frais de l'Eglise universelle, le saint domicile où surgit et s'accomplit l'évolution religieuse du positivisme, dont les rites sacrés continueront de s'y célébrer jusqu'à l'avènement d'un temple spécial.¹ » Par contre, Comte veut à tout prix éviter que Caroline Massin hérite de ses biens, et évoque dans le testament « le fatal mariage contracté le 19 février 1825 avec l'indigne femme dont je fus irrévocablement séparé le 5 août 1842, après 17 années d'intimes souffrances.² » Le 5 septembre 1857, Comte meurt des suites d'un cancer. Il n'avait pas nommé de successeur à l'office du sacerdoce de l'Humanité, car il estimait que Pierre Laffitte³, qu'il a nommé directeur intérimaire du positivisme, pas

¹ Bruno Gentil, « *La maison d'Auguste Comte, témoin de l'histoire du positivisme* », *Bulletin de la Sabix* [En ligne], mis en ligne le 05 novembre 2010, consulté le 16 novembre 2013. URL : <http://sabix.revues.org/341> - Éditeur : SABIX - <http://sabix.revues.org> <http://www.revues.org> Document accessible en ligne sur : <http://sabix.revues.org/341> Document généré automatiquement le 16 novembre 2013. p. 5 La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

² *Encyclopédie Universalis*, Article de Bernard Guillemain.

³ *Notice biographique* : Pierre Laffitte (1823, 1903) est né en 1823 dans une famille catholique d'artisans aisés en Gironde. Il se détache du catholicisme en 1837. Arrivé à Paris en 1839, il est refusé au concours d'entrée de Polytechnique par Auguste Comte. C'est en 1842, à l'âge de 19 ans, qu'il découvre le *Cours de philosophie positive*, qui est pour lui une révélation. Il devient progressivement le disciple, puis le confident de Auguste Comte, qui lui conseille d'étudier la biologie. Laffitte se convertit définitivement au positivisme en 1845. Comte lui

encore prêt pour assumer cette tâche. Malgré le fait que Laffitte n'ait pas été nommé grand prêtre de l'Humanité, il conservera néanmoins cette fonction de directeur intérimaire du positivisme pendant plus de quarante ans. La présidence de la *Société positiviste* est confiée à Fabien Magnin, ouvrier menuisier, et premier « prolétaire » disciple de Comte. Auguste Comte a donc vénéré trois femmes au moins dans sa vie : sa mère, Clotilde de Vaux et sa fille adoptive, c'est-à-dire la mère, la femme aimée et la fille ; cette tripartition trouvera également sa place dans sa théorie. Cependant, Pauline, sa première compagne, (une femme mariée) et leur fille naturelle semblent oubliées, et son « indigne » épouse Caroline est exécrée.

2. Le positivisme - une courte synthèse

a) La loi des trois états

Comte énonce la loi des trois états dès 1822 dans le *Plan des travaux scientifiques nécessaires pour réorganiser la société* : « Par la nature même de l'esprit humain, chaque branche de nos connaissances est nécessairement assujettie dans sa marche à passer successivement par trois états théoriques différents : l'état théologique ou fictif ; l'état métaphysique ou abstrait ; enfin, l'état scientifique ou « positif ¹ ». Cette philosophie de l'histoire se déploie donc en trois temps, chacun constituant un état correspondant à un état de la pensée et un état de la société. L'histoire comme la société sont donc soumises à un schéma tripartite.

- L'état théologique ou fictif

Celui-ci correspond au règne de l'imaginaire, du surnaturel, et à un état mental pré-rationnel. Au niveau de la société, l'état théologique est caractérisé par l'emprise de l'imaginaire. La société est alors divisée en trois ordres, l'ordre sacerdotal, l'ordre de la noblesse d'armes et le tiers état. Peu à peu, dans l'élaboration de sa théorie, la description des diverses phases s'étoffe. L'état théologique comporte alors la succession d'un âge fétichiste, d'un âge polythéiste et d'un âge monothéiste. La coopération sociale y prend une forme militaire. On peut donc parler indifféremment d'âge théologique ou d'âge militaire. S'il rejette la prédominance de l'imaginaire et du surnaturel sur l'organisation de la société, Comte en conserve certains éléments et réhabilite la société d'ordres tripartite du moyen-âge, mais aussi la société courtoise qui avait

consacre alors plusieurs heures par semaine, et lui est très attaché. Notice d'après Buno Gentil, *La maison d'Auguste Comte, témoin de l'histoire du positivisme*, op.cit.

¹ Auguste Comte, *Système de politique positive ou traité de sociologie, instituant la Religion de l'HUMANITE ; Tome quatrième et dernier, contenant le TABLEAU SYNTHETIQUE DE L'AVENIR HUMAIN*, 1854, Google books, (556 pages, et appendice 229 pages), p. 77 de l'Appendice

pris son essor dans son Languedoc natal aux XI^e- XII^e siècles. Le modèle d'une relation amoureuse chaste et platonique y est mis en avant. L'homme doit servir sa dame, qui en retour contribue à son développement moral. Très souvent, la dame courtisée était l'épouse du seigneur du chevalier courtois. Comte se réfère par ailleurs explicitement et de façon positive aux écrits de Bonald et de Maistre qui considèrent la société comme un tout organique, mais en affirmant toutefois qu'il est impossible de retourner à l'âge des rois et de la féodalité.

- Etat métaphysique, ou abstrait

Celui-ci correspond au règne de la rationalisation abstraite, de l'esprit légiste et de la jeunesse. C'est aussi le temps de la critique et de l'argumentation. Cet état a recours à des concepts universels, abstraits et éternels qui ne sont pas soumis à la réalité. Comte réfute à ce point de vue une partie de la philosophie des Lumières, et en particulier le principe de la souveraineté populaire. En 1822 Comte affirme en effet que la liberté de conscience serait un principe qui « investit les hommes les moins éclairés d'un droit de contrôle absolu sur le système d'idées arrêté par les esprits supérieurs », et la souveraineté des peuples serait ainsi un principe qui « tend au démembrement général du corps politique en donnant le pouvoir aux classes les moins civilisées.¹ ». Pour lui, « on ne peut établir un système politique quelconque sur la base de « la souveraineté de chaque volonté individuelle », c'est-à-dire sur la « base anarchique », autrement dit le principe d'individuation. Comte récuse donc le système démocratique et parlementaire. Cependant, si Comte réfute toute organisation de la société basée sur des principes théoriques et abstraits, il considère Condorcet comme son père spirituel, car il a prôné l'idée de progrès de l'esprit humain, de perfectibilité, de filiation historique des notions et des concepts. Comte rejette expressément les théories de Rousseau concernant la souveraineté populaire, et sa vision volontariste et contractuelle de la société. Cependant il semble s'en être inspiré en ce qui concerne la religion civile et le devoir de révéler le corps politique en tant que mère, à la source du sentiment d'obligation à l'égard de la société.

- L'Etat positif, ou scientifique

Comte le considère comme « l'état viril de notre intelligence² ». Cet état correspond à l'âge de la maturité et de l'expérience. Cet âge est l'aboutissement des deux autres « états », dont certains éléments préfigurent l'esprit positif, tels que l'amour chevaleresque, le culte de la

¹ Henri Gouhier, Anne Petit, *La vie d'Auguste Comte*, Librairie philosophique J. Vrin, Paris, 1997, p. 120

² *Encyclopédie Universalis*, article *Positivism*, par Mme Angèle Kremer-Marietti

Vierge Marie. qui sont en relation avec la place de la femme dans le système positiviste. L'état positif renonce à expliquer les phénomènes par des causes ou des entités ultimes, et affirme vouloir sortir des discours spéculatifs. L'esprit positif doit alors uniquement considérer les faits, et avoir recours à l'expérimentation, il soumet ses hypothèses à l'épreuve de la réalité. Le positivisme « vise à organiser le savoir positif, c'est-à-dire les connaissances réellement acquises. ¹ » Il s'agit ensuite de découvrir par l'observation et le raisonnement les lois effectives qui régissent les faits ; ces lois expriment la relation et la coordination des faits. Comte le résume ainsi :

« Le caractère fondamental de la philosophie positive est de regarder tous les phénomènes comme assujettis à des lois naturelles invariables, dont la découverte précise et la réduction au moindre nombre possible sont le but de tous nos efforts, en considérant comme absolument inaccessible et vide de sens la recherche de ce qu'on appelle les causes soit premières, soit finales. ² »

Le dogme fondamental de la philosophie positiviste n'est autre que l'affirmation du déterminisme : « Tous les phénomènes quelconques, inorganiques ou organiques, physiques ou moraux, individuels ou sociaux, sont assujettis à des lois rigoureusement invariables. ³ »

3. Un ordre nouveau

Pour autant, ni l'imagination ni la religion ne sont éliminées dans l'état positif. Elles sont simplement subordonnées à l'observation et à la science, elle trouvent une autre place dans le système positif. C'est ainsi que Comte affirme le 4 avril 1844 que « tous les nobles sentiments d'amour et d'élévation que dirigeait à sa manière la philosophie théologique pourront retrouver sous d'autres formes une alimentation au moins équivalente dans le nouveau régime spéculatif. ⁴ » De même, « le positivisme transporte à l'ordre moral ce que la doctrine révolutionnaire place si dangereusement dans l'ordre politique. ⁵ » Le système positiviste substitue ainsi à la société théologique et militaire une société scientifique et industrielle. A la foi se substitue la science, et les savants se substituent aux prêtres, les entrepreneurs (les industriels) aux hommes de guerre. Le Dieu des chrétiens se transforme en Grand Être qui « est l'ensemble des êtres, passés, futurs et présents qui concourent librement à perfectionner l'ordre

¹ *Encyclopédie Universalis*, article *Auguste Comte*, par Bernard Guillemain

² Auguste Comte, *Cours de philosophie positive*, Tome leçon 1, p. 14, Rouen Frères, (Bachelier, Paris, (1830-1842)

³ *Encyclopédie Universalis*, article *Auguste Comte*, par Bernard Guillemain, Extrait du *Cours de philosophie positive*, (1830-1842) volume I, 16

⁴ Gouhier, Petit, *op. cit.* p. 211

⁵ Paul Arrousse-Bastide *La doctrine de l'éducation universelle dans la philosophie d'Auguste Comte* PUF 1957

universel.¹ » Pour Comte, la société est tripartite et se décompose ainsi en trois ordres différents, selon la notion d'*ordo*, et s'opposant au chaos et à l'anarchie ; il utilise quelquefois les termes d'ordres ou de fonction de manière indifférente. Cette notion d'ordre soulignerait l'influence de Bonald et de Maistre. De même, la théorie comtienne de la société est une théorie organiciste. L'individu ne peut pas être considéré en lui-même comme une monade isolée, la société est première, et l'individu lui doit tout.

- L'ordre (ou la fonction) théorique : les savants

Les savants font partie de l'ordre théorique. Leur tâche est de découvrir les lois naturelles qui se cachent dans la plus importante des sciences, l'histoire. Après avoir découvert ces lois sociales, il serait possible de prévoir l'avenir et d'organiser la société pour l'améliorer. « Il faut découvrir le déterminant naturel » et l'histoire doit donc pouvoir se mathématiser. « Comme la loi de la gravitation gouverne la nature, la loi du développement des sociétés gouverne la politique.² » L'histoire est la science la plus importante pour Comte, elle se doit de découvrir les lois de l'esprit humain. Elle doit se transformer en « sociolâtrie », ancêtre de la sociologie. Les principes politiques ainsi déduits des lois naturelles mises en évidence par les savants doivent non seulement être à la base de l'organisation de la société, mais fonder également une théorie de l'éducation ; Comte propose ainsi « une théorie qui détermine la marche de l'esprit humain et qui définit la civilisation en découvrant le sens unique de l'histoire.³ »

- L'ordre pratique ou actif : les industriels et les prolétaires

Les industriels

La théorie étant élaborée par les savants, alors ce sera « aux chefs des travaux industriels qui auront à organiser le système administratif et à inventer les institutions correspondant à la théorie.⁴ » Le but pratique de la nouvelle société étant industriel, alors que le but de l'ancienne société était militaire, les industriels se substituent aux hommes de guerre. Les industriels, qui

¹ Auguste Comte, *Système de politique positive ou traité de sociologie, instituant la Religion de l'HUMANITE ; Tome quatrième et dernier, contenant le TABLEAU SYNTHETIQUE DE L'AVENIR HUMAIN*, 1854, Google books, (556 pages, et appendice 229 pages), p. 30

² Auguste Comte, *Plan des travaux scientifiques nécessaires pour réorganiser la société* mai 1822, Aubier – Montaigne Paris, Présentation et notes par Angèle Kremer-Marietti, p. 28

³ Gouhier, Petit, *op. cit.* p. 120

⁴ Auguste Comte, *Plan des travaux scientifiques nécessaires pour réorganiser la société*, *op. cit.* p. 35

détiennent le pouvoir temporel, doivent payer les savants qui ont en charge le pouvoir spirituel et qui doivent faire progresser la science pour le plus grand profit de l'industrie.¹ Par contre l'entrepreneur comme le soldat peuvent être de médiocres intellectuels comme d'une moralité imparfaite.

Les prolétaires

Tout en bas de la hiérarchie qui descend de l'ordre théorique à l'ordre pratique, cette position subordonnée du prolétaire « n'infirmes en rien son cœur et son intelligence.² » En effet, les prolétaires se situent avec les femmes au plus haut de la hiérarchie morale telle que Comte l'envisage. Le prolétariat serait un « fragment de l'humanité préservé, par sa condition même, de la corruption métaphysique, intellectuelle et politique³ » ; il dispose d'un bon sens empirique, il pratique la solidarité et « figure le philosophe à l'état de nature.⁴ » En fait, il rappelle le bon sauvage de Rousseau, le prolétaire serait l'homme de la nature, préservé de la chute. Le prolétaire peut régénérer l'humanité par son « active sociabilité. » Il a aussi des affinités avec le pouvoir spirituel. C'est au positivisme qu'il est réservé de réaliser l'alliance des philosophes et des prolétaires. Cette « association régénératrice est surtout destinée à constituer enfin l'empire de l'opinion publique⁵. Ce sont les artistes, autres prolétaires, qui, en faisant appel à l'imagination, vont pouvoir contribuer à convaincre la population des bienfaits de ce que Comte appelle un « art moral ». Les œuvres artistiques vont donner de la beauté à la société positive. En effet, pour Comte, l'art et l'esprit mathématique ne sont pas incompatibles. Pour Novalis aussi, l'algèbre était poésie⁶. Ce sont les artistes qui vont représenter la déesse de l'Humanité. Les artistes vont également aider les savants, et seront chargés de la propagation du système positiviste pour le faire accepter par le public. »⁷

Comte estime que l'utopie communiste pose les bonnes questions en ce qui concerne la société. Il y a bien selon Comte une lutte des classes, et « la critique communiste de la conception juridique de la propriété est fondée.⁸ » Pour Comte, le droit de grève est nécessaire et il faut systématiser la faculté d'insurrection. Il critique les socialistes qu'il considère comme

¹ Gouhier, Petit, *op. cit.* p. 38

² Arbousse-Bastide, *op. cit.* p. 225

³ *ibid.* p. 227

⁴ *ibid.* p. 227

⁵ *ibid.* p. 227

⁶ Angèle Kremer-Marietti *Le kaléidoscope épistémologique d'Auguste Comte, sentiments, images, signes. L'harmattan 2007*, p. 131

⁷ Auguste Comte, *Plan des travaux scientifiques nécessaires pour réorganiser la société* mai 1822 Aubier – Montaigne Paris, Présentation et notes par Angèle Kremer-Marietti, p. 35

⁸ Arbousse-Bastide, *op. cit.* p. 236

inconséquents, car « ils n'évitent le communisme qu'en restant passifs et critiques.¹ » Comte reconnaît la nature sociale de la propriété et la nécessité de la régler. Son exercice ne saurait rester individuel et doit être subordonné aux besoins sociaux. Jusqu'à leur adhésion au positivisme, les prolétaires « doivent adhérer au communisme, comme seul organe qui puisse aujourd'hui poser et maintenir, avec une irrésistible énergie, la question la plus fondamentale.² » Cependant, Comte critique le communisme, car il méconnaît la solution éducative. Et pour lui, le positivisme « va plus loin que le communisme parce qu'il entend subordonner tous les modes de l'existence humaine au service de la communauté.³ » Il affirme que « ce qui distingue essentiellement le positivisme du communisme, c'est la substitution de moyens moraux aux moyens politiques pour la solution d'un même problème.⁴ » Un régulateur spirituel est donc nécessaire pour apaiser les conflits sociaux. C'est donc l'éducation morale qui doit diriger la société. Les femmes étant « par nature » les plus proches des sentiments et de l'idéal de bonté et de sociabilité qui constituent pour Comte la valeur la plus haute, elles sont chargées de cette tâche. Elles constituent l'ordre « affectif »

- L'ordre affectif

Cet ordre est l'ordre de la sociabilité, et de l'altruisme, qui relie les hommes les uns aux autres, il est supérieur aux ordres théoriques et pratiques, et aboutit à l'amour de l'Humanité. Comte a choisi de représenter la patrie et l'humanité par des femmes, des mères, qui sont des allégories visibles et des métaphores du lien social idéal. L'amour de l'Humanité est calqué, modélisé sur l'amour de la mère, à qui l'on doit tout, comme on doit tout aux générations qui nous ont précédées. L'homme vient au monde débiteur. Il ne pourra jamais rembourser ce qu'il a reçu de sa mère et de l'humanité qui l'a précédé. Il a donc d'abord des devoirs envers ceux dont il a tout reçu. C'est ce sentiment de reconnaissance qui doit l'animer. Cette notion de dette et de sociabilité qui doit dominer les instincts égoïstes de ce que Comte appelle la « personnalité » implique que l'ordre de la société est supérieur à l'individu en tant que valeur. L'individu connaît une évolution ternaire elle aussi : il passe de l'amour et de la vénération pour la mère individuelle à l'amour de la patrie (qui selon Comte devra devenir l'amour de la « Matrie ») à l'amour et au culte de l'Humanité. Il doit vénérer sa mère et l'aimer pour ce qu'elle lui a donné. La femme en général et la mère en particulier étant plus près de la perfection

¹ ibid. p. 235

² ibid. p. 235

³ ibid. p. 236

⁴ ibid. p. 237

morale, de la valeur suprême qui serait selon Comte la bonté, c'est une femme qui doit incarner cette valeur.

4. La femme dans le système positiviste

La femme selon Auguste Comte étant « naturellement » plus altruiste que l'homme et cette valeur d'altruisme et de bonté se situant au sommet de la hiérarchie des valeurs positivistes, les femmes occupent une place toute particulière dans la société. La fonction spirituelle des femmes, et d'abord des mères, est ainsi hiérarchiquement supérieure aux fonctions théoriques et pratiques qu'occupent les hommes. C'est à elles qu'est confiée la tâche d'éduquer et de diffuser la morale positiviste. Pour Comte, les femmes, les prolétaires et les philosophes ont ainsi une condition commune : « leur inaptitude temporelle et leur vocation spirituelle¹ ». Leur union constitue la force morale de la société. Une fois de plus nous retrouvons cette trinité chère à Comte, le trois étant selon Comte le meilleur chiffre. Les femmes synthétisent les forces du prolétariat et la raison du philosophe. L'union harmonieuse des trois ordres doit contribuer au développement de l'art social, qui, avec le développement de la science, constitue « la mission fondamentale du positivisme.² » « L'Amour pour principe et l'Ordre pour base, le Progrès pour but » est la nouvelle doctrine de Comte depuis 1850. Comte souligne l'importance de l'opinion publique, alors que chacun sera plus poussé à « vivre au grand jour ». Le contrôle collectif doit se substituer au contrôle théologique et compenser les insuffisances de la morale naturelle. L'approbation commune constituera la meilleure récompense de la bonne conduite.³ Les institutions doivent être réformées par la rénovation des opinions et des mœurs. Par ailleurs, Auguste Comte va jusqu'à imaginer un monde où la reproduction humaine se ferait par parthénogenèse, l'acte sexuel n'étant plus nécessaire, et la femme pouvant se passer de l'homme pour procréer. Pour lui, la femme est « l'intermédiaire normal entre l'homme et l'Humanité⁴ » et il veut « dégager le sexe aimant de toute brutale dépendance » à l'égard de l'homme et il qualifie la sexualité de « domination d'un instinct que notre maturité doit étendre.⁵ » Il s'agit donc pour l'humanité de se libérer de la sexualité, qualifiée de « plus perturbateur de tous nos instincts.⁶ » Il est à noter que cette utopie de la Vierge-Mère est imaginée au moment où l'Eglise catholique proclame le dogme de l'Immaculée

¹ *ibid.* p. 271

² Arbousse Bastide, *op. cit.* p. 220

³ *ibid.* P. 228

⁴ Auguste Comte, *Système de politique positive, ou traité de sociologie, Instituant la Religion de l'HUMANITE* ; Tome 4, Ed. Carilian-Gueury et Vves Dalmont, aout 1854, p. 204

⁵ *ibid.*

⁶ *ibid.* p. 282

Conception. Cette vision futuriste « d'utopie de la Vierge-Mère », sera plus tard admise mise en exergue par les positivistes religieux et certains représentants de l'Action Française, dont Charles Maurras¹. Cette utopie et la religion de l'Humanité n'ont cependant pas été acceptées par tous les positivistes, loin de là, et elles constituent l'une des raisons de la rupture entre Auguste Comte et Emile Littré.

II - La diffusion du positivisme jusqu'en 1851, les principaux adeptes

1. Emile Littré et Auguste Comte : une rencontre féconde

Jusqu'en 1851, Emile Littré travaille de concert avec Auguste Comte et d'autres adeptes du positivisme, comme Pierre Laffitte et l'ouvrier Fabien Magnin, qui représenteront ensuite le positivisme « complet » ou « orthodoxe », c'est-à-dire religieux. A partir de sa sécession en 1852, Emile Littré devient le fondateur du positivisme « laïc » qui a eu une forte influence sur la vie politique française pendant le III^e République.

Le nom d'Emile Littré est aujourd'hui encore associé à son œuvre majeure, le *Dictionnaire de la langue française*. Non seulement le *Littré* constitue la référence en ce qui concerne l'usage de la langue française, mais il a été conçu comme un ouvrage qui se devait d'inclure l'histoire de la langue et de son vocabulaire. Littré et « lettré » ne semble faire qu'un et son Dictionnaire semble avoir été conçu dans le droit fil de l'œuvre majeure des Encyclopédistes du XVIII^e siècle ; Littré fut un érudit et un philologue dont l'œuvre a eu une influence très importante au XIX^e siècle².

Il convient ici de retracer le parcours d'Emile Littré. En 1822, il décide de faire des études supérieures et s'inscrit en faculté de médecine. Suite à la mort de son père, et faute de moyens, il doit arrêter ces études avant le doctorat. Il devient alors officier de santé. Ceci lui permet cependant de collaborer à des périodiques médicaux, tels que le *Journal hebdomadaire de médecine* (1828-1833) où il donne de nombreux articles et publie *Du Choléra oriental* (G. Baillière, 1832). En 1837, il lance *L'Expérience, journal de médecine et de chirurgie* qu'il anime avec Jean-Eugène Dezeimeris (1837-1844)³. En 1830 il s'engage pour la République et pour le renversement du régime monarchique de la Restauration. Il demande à sa mère de lui

¹ cf à ce sujet Charles Maurras, *Auguste Comte 15 janvier 1798- 5 septembre 1857*, in *Revue Minerva*, N° 2, 15 mai 1902, pp. 174-204

² Résumé biographique d'après *l'Encyclopédie Universalis*, article de Jean-Didier Wagneur

³ *ibid.*

choisir une épouse et se marie avec une jeune fille pratiquante dont il a une fille, appelée Sophie, comme sa mère, et qui est élevée dans la foi de celle-ci. Littré n'a pas été baptisé et en 1835, il se marie comme « protestant » simplement parce que sa mère était d'origine protestante. Sa vie de famille et son emploi du temps réglé lui permettent de mener une vie sécurisante et de se consacrer à son travail. La priorité se rapporte à la philologie historique. En cela il est un héritier direct de Condorcet. Libre-penseur, il estime que le monde n'est pas à interpréter en fonction d'une transcendance, mais d'une immanence dont il s'agit de découvrir la rationalité. Il va ainsi éditer l'œuvre d'Hippocrate en rassemblant tous les textes et leurs différentes versions, et proposant ainsi une nouvelle traduction, avec une longue introduction qu'il rédige. Il a commencé ces travaux en 1839 qui sont publiés en 1861. Ces recherches sont immédiatement reconnues pour leur qualité. C'est grâce à cette édition, dont le premier tome paraît en 1839 qu'il devient membre cette même année de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il écrit par ailleurs dans différentes revues dont la *Revue des Deux Mondes*, le *Journal des Savants*, le *Journal des Débats*, *l'Histoire littéraire de la France*. Il travaille également pour *Le National* comme lecteur et traducteur des journaux étrangers. C'est en 1842 qu'il découvre les travaux Auguste Comte qu'il contribue à vulgariser dans *Le National*. C'est le caractère méthodique et scientifique de la démarche d'Auguste Comte qui le séduit. Cette découverte constitue pour lui, comme il l'a dit lui-même, « le point cardinal de sa vie » Il devient un proche de Comte dont il diffuse les idées et publie un premier résumé de la pensée du maître sous le titre de *Analyse raisonnée des cours de Philosophie positive*. En 1844 il fait partie du Comité de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres qui se consacre à l'étude de l'histoire littéraire de la France. Sa connaissance de l'ancien français et de la littérature s'y révèlent inestimables. C'est en 1846 qu'il signe avec Louis Hachette un contrat pour un *Dictionnaire étymologique*, qui deviendra le dictionnaire Littré. Son épouse et sa fille sont mises à contribution, elles préparent les documents, collectent des données en collaboration avec d'autres collaborateurs. Il commence à paraître peu à peu en 1862 pour s'achever en tant que *Dictionnaire de la langue française* en 1872, un supplément étant édité en 1877. C'est un travail d'une très grande ampleur, aussi bien par le nombre des entrées (80 000) que par ses références à de multiples exemples littéraires. En novembre 1848 Littré lance une souscription en faveur d'Auguste Comte, qui deviendra le « subside positiviste », et qui lui sera versé jusqu'à sa mort. L'envergure des travaux de Littré et la place éminente qu'il a prise dans les institutions savantes en France donnent au positivisme une capacité d'influer fortement sur l'esprit de l'époque, et ceci dès le début des années 1840.

2. La Révolution de 1848 et l'engagement des positivistes aux côtés des prolétaires

Lors de la Révolution de 1848, les positivistes saisissent l'occasion de ce bouleversement politique majeur pour essayer de propager leurs idées et de contribuer à la Révolution. Un « *Rapport à la société positiviste par la commission chargée d'étudier la question du travail* » est écrit le 23 mai, il est signé par « Jaquemin, ouvrier mécanicien, Belpaume, ouvrier-bottier et Fabien Magnin, désigné comme ouvrier-menuisier rapporteur » ; il est publié le 6 juin 1848 par Auguste Comte qui en a écrit le préambule. Sur le rapport figure la devise du positivisme : « *Ordre et Progrès*¹. » Dans ce préambule, Comte récuse la prétention de réorganiser à coups de lois et de façon « métaphysique » la société. Pour lui, il faut régénérer le corps social grâce à une « doctrine universelle » en vue d'une « reconstruction des opinions et des mœurs » qui verra surgir une « nouvelle autorité spirituelle, arbitre naturel des conflits industriels.² » Pour l'étude de ce problème il a formé une commission uniquement constituée d'ouvriers. D'après l'ouvrier Magnin, les troubles qui surgissent dans la société industrielle sont dus à l'imprévoyance « dans la direction du travail et de la richesse publique.³ ». Il prône la mise en œuvre de « travaux publics à faire prendre en charge par l'Etat, suivant les avis et discussions avec les citoyens et les ouvriers concernés ». Ces travaux d'utilité publique devront être surveillés par les citoyens, ce qui selon le rapport devrait régler tous les problèmes. Ce rapport a été écrit après l'invasion de l'Assemblée nationale le 15 mai, après la fête de la Concorde du 21 mai 1848, avant les journées de Juin et les massacres, et au moment où les Ateliers Nationaux sont au centre des tensions. En effet, il est alors question d'obliger les ouvriers chômeurs à s'enrôler dans l'armée ou à partir en province faire des travaux de terrassement à la tâche. La revendication positiviste s'inscrit ici dans le courant socialiste de Louis Blanc qui veut que les ouvriers soient payés par l'Etat pour des tâches d'utilité publique.

Avec Pierre Laffitte et les ouvriers positivistes, Comte appelle alors de ses vœux une « universelle consultation » avec des discussions, des journaux, des réunions populaires, des penseurs isolés. Ils proposent par exemple très concrètement qu'étant donné que la richesse est « sociale dans sa source », elle « doit l'être dans sa destination.⁴ » Une part du salaire devait être fixe, l'autre variable selon la productivité. Littré lui aussi est tout d'abord un fervent partisan de la Révolution et il accepte la fonction bénévole de conseiller municipal de Paris. Au vu du déroulement des événements, il donne cependant rapidement sa démission. Il refuse le ruban de la Légion d'Honneur qui lui avait été offert et donne son aval à la répression contre

¹ « *Rapport à la société positiviste par la commission chargée d'étudier la question du travail* », Paris, A la librairie scientifique – industrielle de Mathias, Juin 1848

² *ibid.* p. 4

³ *ibid.* p. 5

⁴ Angèle Kremer-Marietti *Le kaléidoscope épistémologique d'Auguste Comte, sentiments, images, signes, op. cit.* p. 22

l'insurrection de Juin 1848. Après cette insurrection et les massacres qui s'en sont suivis, il publie avec Pierre Laffitte et Fabien Magnin en août 1848 un « *Rapport à la société positiviste, par la commission chargée d'examiner la nature et le plan du nouveau gouvernement révolutionnaire de la République française*¹ » préfacé par Auguste Comte. Sur la couverture du rapport est inscrite la devise : « *République occidentale, Ordre et Progrès* », il est daté du 2 août 1848 et de la « *soixantième année de la grande Révolution.* », et signé par : « Laffitte, professeur de Mathématiques, Littré, membre de l'Institut et du Conseil Municipal de Paris, rapporteur, Magnin, ouvrier-menuisier. » Dans cet opuscule de 33 pages les trois auteurs et le préfacier constatent l'échec immédiat et à court terme de la Révolution. En effet,

« mieux on aperçoit la vraie nature de la régénération finale, plus on reconnaît l'impossibilité de fonder aujourd'hui, en Occident, des gouvernements qui ne soient pas purement provisoires, tant que durera l'interrègne intellectuel et moral. Jusqu'à ce que la reconstruction des principes et des mœurs fournisse une base solide à la refonte des institutions, les tentatives quelconques pour organiser un régime définitif ne pourront jamais aboutir qu'à des tendances rétrogrades, comme reposant sur des doctrines arriérées ou épuisées. (...) Quoique l'état final soit déjà scientifiquement appréciable, son organisation directe doit être préparée par une immense élaboration philosophique, qui exige encore une génération. ²»

Comte affirme dans la préface que la politique révolutionnaire qu'il appelle de ses vœux doit écarter « les constructions abstraites », et toujours concevoir « l'ordre artificiel comme une sage extension de l'ordre naturel³ ». La philosophie (positiviste) qui a conçu ce projet

« peut d'autant mieux recommander son adoption, d'abord en France, puis dans le reste de l'Occident, qu'elle s'y trouve politiquement désintéressée. Car les prêtres de l'Humanité ne peuvent aujourd'hui obtenir leur légitime ascendant spirituel que d'après leur renonciation fondamentale à toute autorité temporelle, locale ou centrale. Paris, le mardi 8 août 1848, Auguste Comte, Auteur du *Système de philosophie positive*, fondateur et Président de la Société Positiviste. ⁴»

¹ « *Rapport à la société positiviste, par la commission chargée d'examiner la nature et le plan du nouveau gouvernement révolutionnaire de la République française* » Paris à la librairie scientifique – industrielle de L. Mathias Août 1848, soixantième année de la grande révolution, signé par : « Laffitte, professeur de Mathématiques, Littré, membre de l'Institut et du Conseil Municipal de Paris, rapporteur, Magnin, ouvrier-menuisier »

² *ibid.* p. 2

³ *ibid.* p. 4

⁴ *ibid.* p. 4

En août 1848, Comte, Laffitte, Littré et Magnin semblent ainsi s'accorder sur la nécessité d'une régénération de l'opinion publique préalable à toute refondation des institutions. De même, Comte annonce déjà la religion de l'Humanité, puisqu'il évoque dans cette préface les « prêtres de l'Humanité » et leur fonction uniquement spirituelle. Il est à noter que François Arago, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, ancien professeur de physique à Polytechnique, élu député du parti républicain en 1831 et président de la Commission Exécutive du gouvernement révolutionnaire de 1848 aurait demandé à Comte de jouer un rôle politique actif en Février 1848. Comte décline cette proposition, tout en adressant à Littré un courrier d'explication à ce refus afin que Littré assure « une publicité plus étendue » à sa réponse orale. Dans ce courrier daté du 27 février 1848, il dit ceci :

« J'ai, d'abord, proclamé ma ferme résolution de ne jamais accepter aucune position politique proprement dite, même celle qui pourrait m'être conférée par la confiance directe de mes concitoyens : je n'ai point hésité à présenter ce solennel engagement comme ne m'étant pas seulement personnel, mais aussi comme commun à tous les philosophes positifs qui veulent désormais vouer sérieusement leur vie au sacerdoce de l'Humanité. »

Cette lettre est reproduite dans la préface du « *Discours sur l'ensemble du positivisme*.¹ » Comte se considère donc comme un prêtre de l'Humanité qui ne doit pas intervenir directement dans la vie politique. Le refus de Comte a pu également être motivé par sa rancœur vis à vis d'Arago, à qui il reproche d'avoir empêché sa nomination de professeur à l'École Polytechnique et de l'avoir éliminé de son poste d'examineur puis de répétiteur.²

3. Auguste Comte et la religion de l'Humanité

a) De la religion de l'Humanité à l'Utopie de la Vierge-Mère

C'est aussi en juin 1848 que Comte publie le *Discours sur l'ensemble du positivisme* qui annonce la religion de l'Humanité. Comte explique dans la préface que le contenu de son discours a déjà été communiqué pendant le « cours hebdomadaire que j'ai gratuitement professé, pendant dix-sept ans, à la mairie du troisième arrondissement de Paris. Le *Discours* actuel reproduit un fidèle équivalent de ces douze séances exceptionnelles, qui me rappelleront toujours le recueillement continu d'un nombreux auditoire, surtout prolétaire, pendant chacune

¹ Auguste Comte, *Discours sur l'ensemble du positivisme*, op. cit. p. 13

² cf Bruno Gentil, *La maison d'Auguste Comte...* op. cit. p. 3

de ces pénibles improvisations de trois ou quatre heures sur les plus éminents sujets.¹ » Il s'agit de cours professés pendant l'année 1847. C'est John Stuart Mill qui a trouvé les fonds pour permettre la publication de ceux-ci sous la forme de ce *Discours*. La préface est datée du 22 juin 1848, alors que les premières barricades sont dressées à Paris. Sur plusieurs de ces barricades flottent des bannières avec l'inscription : « du travail ou la mort » ce qui avait été le cri des canuts en 1831². Comte, très au courant de l'actualité politique, semble s'être résigné à l'échec de la Révolution. Il en est convaincu, la régénération sociale passe par la régénération des mœurs et de l'opinion publique. Les femmes, et en particulier les mères ont un rôle très important à jouer dans ce processus. Dans cet ouvrage, et dans la quatrième partie concernant *l'Influence féminine du positivisme*, Comte affirme en tête de chapitre que la femme « doit modifier l'homme par l'affection et le conseil. », elle ne doit pas commander. Et donc, déjà en 1848, avant la publication de ses ouvrages consacrés à la religion de l'Humanité, il affirme que la destination de la femme, « est surtout caractérisée par leur auguste vocation domestique, source naturelle de toute leur influence comme premier élément nécessaire du pouvoir modérateur.³ » Mais si l'épouse doit effectivement éduquer moralement son mari, c'est véritablement la mère à qui le positivisme attribue « la principale direction de l'ensemble de l'éducation domestique, dont l'éducation publique ne constitue ensuite que le complément systématique.⁴ » L'éducation de l'enfant appartient à sa mère. « Cette décision philosophique résulte du principe fondamental qui, dans l'état de la société générale, confie nécessairement l'éducation au pouvoir spirituel, que la femme représente naturellement au sein de chaque famille. » L'éducation des sentiments « qui, au fond, affecte le plus l'ensemble de la vie, doit dépendre essentiellement des mères. (..) La prééminence naturelle des femmes pour cet office fondamental sera toujours respectée profondément par les vrais philosophes.⁵ » Ce sont les femmes qui font régner la discipline morale, et qui contribuent à « subordonner graduellement les impulsions égoïstes aux instincts sympathiques⁶. » Chaque positiviste devra reconnaître que « notre vrai bonheur, tant privé que public, dépend surtout du perfectionnement moral, et que celui-ci résulte principalement de l'influence de la femme sur l'homme, d'abord comme mère, puis comme épouse. » Finalement, « à mesure que la vocation féminine sera mieux comprise et plus développée, chaque femme deviendra pour chaque homme la meilleure personification de l'Humanité.⁷ » Dans la conclusion générale, il annonce les « caractères fondamentaux du

¹ Auguste Comte, *Discours sur l'ensemble du positivisme*, op. cit. p. 8

² Maurizio Gribaudi Michèle Riot-Sarcey 1848 *La Révolution oubliée*, op. cit. p. 204

³ Auguste Comte, *Discours sur l'ensemble du positivisme*, édition de la Revue positiviste Internationale, Paris, 1907, p. 263

⁴ ibid. p. 255

⁵ ibid. p. 257

⁶ ibid. p. 258

⁷ ibid. p. 275

nouveau régime : l'amour pour principe, l'ordre pour base, et le progrès pour but.¹ » Ce qu'il appelle « l'art social » distingue le pouvoir moral « qui conseille » et le pouvoir politique « qui commande. ». Les femmes doivent devenir « les auxiliaires domestiques du vrai pouvoir spirituel.² » et l'utopie de la Vierge-Mère résume pour lui de façon synthétique la religion positiviste qui correspond à « l'idéalisation spontanée de l'Humanité³ ». Il faut donc instituer « le culte abstrait de la Femme, par la fête publique de la Vierge-Mère⁴ ». En conclusion, Comte estime que « tout homme doit maintenant choisir entre le camp, rétrograde et anarchique, des serviteurs d'un Dieu en décadence et le camp, organique et progressif, des serviteurs de l'Humanité.⁵ » Comte estime ainsi qu'une Révolution selon les principes de 1789, qu'il considère comme « métaphysiques » et donc caducs, ne peut plus avoir lieu. Il ne reste alors selon lui que les tenants de la monarchie qualifiée de « rétrograde » et les positivistes, ces derniers devant contribuer à un changement « progressiste » de la société.

b) De l'éducation à la morale positiviste au culte de l'Humanité

Les positivistes religieux se saisissent de cette doctrine et associent alors l'éducation à la religion et au culte de l'Humanité. Emile Morlot, Typographe et journaliste, publie en 1866 *L'instruction populaire* qu'il dédie à J. Lonchampt, ancien élève de l'école polytechnique, l'un des treize exécuteurs testamentaires d'Auguste Comte : « A vous dont les écrits m'ont fait connaître le côté religieux de notre puissante doctrine. Veuillez l'accepter comme une marque de ma reconnaissance. » Dans cet ouvrage aux thèses positivistes orthodoxes très convenues, il rappelle qu'en ce qui concerne les ouvriers et la condition ouvrière, le devoir, le bonheur et la « noblesse réelle consistent à s'y maintenir et à la remplir de mieux en mieux. Ce point de vue élevé est le principe véritable de la saine éducation populaire.⁶ ». L'éducation ouvrière doit être plus morale qu'intellectuelle. Il dénonce la bourgeoisie et les bourgeois,

« à qui l'instruction telle qu'on la donne aujourd'hui n'a servi que de luminaire à la satisfaction de leurs mauvais instincts. On peut constater facilement les mauvais effets de l'instruction prodiguée sans but moral par le déplorable état que présente de nos jours la bourgeoisie. La bourgeoisie n'a aucune règle de conduite que son intérêt propre.⁷ »

¹ ibid. p. 340

² ibid. p. 345

³ Auguste Comte, *Système de politique positive, ou traité de sociologie, Instituant la Religion de l'HUMANITE* ; Tome 4, *op. cit.* p. 412

⁴ ibid. p. 411

⁵ Auguste Comte, *Discours sur l'ensemble du positivisme, op. cit.* p. 422

⁶ Emile Morlot, *L'instruction populaire*, Belfort, Imprimerie Clerc, 1866, p. 15

⁷ ibid. P. 21

Quant à la femme, elle n'a pas vraiment besoin d'instruction. En effet, chez elles,

« le cœur prédomine au contraire et leur ouvre une carrière sublime, dans laquelle elles dominent l'homme en inspirant, modifiant ou changeant toutes ses résolutions même les plus énergiques. Il est facile de voir que, par une culture exagérée de l'esprit, on procède chez elles à contre-sens des indications de la nature. On exalte ainsi leur vanité et l'on diminue d'autant l'intensité de leurs facultés d'attachement.¹ »

Pour Morlot, l'éducation doit tenir compte de la nature humaine, il constate que

« les facultés mentales sont inférieures en prépondérance aux facultés morales et aux facultés actives. La solution de la question qui nous préoccupe est tout entière dans cette appréciation de la nature humaine. On voit clairement que l'instruction n'est qu'une partie de l'éducation, et non pas même la partie prépondérante.² » (et que) « de même que, pour les métaphysiciens, nous avons constaté que l'âme ne consistait pas dans la seule intelligence, mais dans le cœur, l'esprit et le caractère, de même nous indiquerons ici aux théologiens, avec le cri populaire, que le cœur se compose d'un sentiment d'attachement, d'un sentiment de respect et d'un sentiment de bonté, triple face du sentiment général d'affection. Toute l'éducation consiste à développer et à cultiver cette triple affection.³ »

Pour consolider cette éducation par le sentiment, il faut organiser un culte, « en même temps que ce vaste système d'enseignement universel », sachant que « la solution de ces trois questions fondamentales a été instituée, depuis dix ans, avec une consistance et une extension de plus en plus grande, par la Société positiviste établie à Paris, rue Monsieur-le-Prince, N° 10, sous la direction de M. Pierre Laffitte. Cette indication doit suffire ici⁴. » Il s'agit bien sûr du culte de l'Humanité, tel que Comte l'a envisagé, mais qui suscite l'opposition des « positivistes laïcs ».

III - Le positivisme après la sécession d'Emile Littré

1. Emile Littré : vers un positivisme « laïc »

¹ ibid. P. 22

² ibid. p. 13

³ ibid. p. 25

⁴ ibid. p. 32

A la même époque, Emile Littré publie divers articles dans le *National* qui seront rassemblés en 1852 dans un recueil appelé « *Conservation, Révolution et Positivisme*.¹ » Tout comme Auguste Comte, il a une vision holiste et non individualiste de la société. Il souligne l'antécédence de toute société par rapport à l'individu, et met en exergue l'apport de toutes les générations qui nous précèdent. « Supposez un moment anéanti ce fruit du labeur de tant de siècles, que deviendrions-nous, même avec tous nos moyens d'action perfectionnés ? (...) Tout cela nous vient par héritage.² » Il utilise lui aussi la métaphore maternelle pour insister sur le sentiment de dette et de reconnaissance que chaque être humain qui vient au monde doit avoir vis à vis des générations précédentes :

« Maintenant qu'une claire vision de la filiation des choses nous est donnée, il n'est plus possible de recevoir ces enseignements supérieurs, *que nous recevons comme un enfant le lait de sa mère*³, sans remonter pieusement d'âge en âge à la source d'où ils dérivent et sans confesser notre dette et notre reconnaissance. (...) De ces générations entrées dans la tombe, il nous arrive quelque chose de lumineux et de suave qui charme et élève ; et l'Humanité, en nous mettant en communication les uns avec les autres, nous vivants, avec ceux qui ne sont plus, nous soutient, nous parle et nous inspire.⁴ »

Nous avons donc ici l'équivalence métaphorique entre l'Humanité qui précède chaque nouveau né, qui lui prodigue ses enseignements, et la mère qui allaite son enfant. De même, l'Humanité qui « nous soutient, nous parle et nous inspire », évoque l'image d'une mère qui berce son enfant.

Dans son opuscule « *Application de la philosophie positive au gouvernement des sociétés et en particulier à la crise actuelle*⁵ » Littré évoque la condition féminine et les relations entre les hommes et les femmes. Il souligne le fait que « les historiens sagaces ont reconnu que la condition des femmes est, chez les diverses populations humaines, la mesure du progrès social.⁶ » Comme Auguste Comte, il considère que le « côté intellectuel » et « pratique » est subordonné au « côté affectif » (il ne parle pas d' « ordre ») :

¹ Emile Littré, *Conservation, Révolution et Positivisme*. » Ladrance, Paris, 1852

² *ibid.* p. 294

³ C'est moi qui souligne.

⁴ *ibid.*

⁵ Emile Littré, *Application de la philosophie positive au gouvernement des sociétés et en particulier à la crise actuelle*, 1850

⁶ *ibid.* p. 102

« Le côté affectif (sera) mis au-dessus du côté intellectuel, (et) le cœur au-dessus de l'esprit, la sociabilité au-dessus de la personnalité, ce qui est si pleinement et si heureusement conforme à la nature féminine ; l'affection devenant la grande affaire d'une société où l'humanité est l'idéal, et tendant toujours à subordonner comme des serviteurs l'intelligence qui construit les théories et l'activité pratique qui les applique.¹ »

La conséquence de la prédominance du cœur sur l'esprit permettra alors de former une opinion publique par l'éducation féminine qui prendra une part considérable « dans la direction des sentiments et des mœurs » sans sortir de la vie de famille.² » Ainsi

« on verra reflourir ces sentiments de tendresse et de vénération qui, dans l'âge chevaleresque, ne furent jamais l'apanage que d'une classe très restreinte. Ainsi sous l'ordre positif, la morale, premier besoin des sociétés, aura pour gardiens et pour organes ce qu'il y a de plus généreux et de plus désintéressé et ce qu'il y a de plus tendre et de plus affectif.³ »

A l'époque où il parle, les femmes « sont retenues aux institutions du passé » (la religion catholique) et les hommes « sont entraînés vers les entreprises révolutionnaires. » Il faut les réconcilier. Tout comme chez Comte, Littré n'envisage pas que la femme puisse participer à la vie politique ou intellectuelle, elle doit rester confinée chez elle, élever son mari et ses enfants, qui en retour doivent la respecter, et pour le mari, la nourrir. A partir de ces deux textes de Littré, nous mesurons la similarité de leur point de vue quant au rôle et à la place de la femme, et en particulier de la mère dans la société. Tous deux utilisent la métaphore maternelle pour figurer l'Humanité. Cette conception de la fonction de la femme dans son rôle de mère à qui l'on doit tout, comme on doit tout à l'Humanité qui nous a précédé fonde une conception morale de la société et du lien social.

Littré reprend certes à son compte la vision positive de l'Humanité, mais ne s'en sert pas comme Comte pour fonder un système religieux et un culte. En 1852, Littré rompt avec Comte, en effet, il affirme ne pas accepter le « deuxième Comte », celui de la religion de l'Humanité et de la méthode subjective, et la rupture entre les deux hommes intervient en 1852, lorsque Comte publie son *Système de politique positive* et entérine le coup d'Etat de Louis-Napoléon Bonaparte. Littré quant à lui condamne le coup d'Etat de 1851 et la prise du pouvoir par

¹ ibid.

² ibid. p. 103

³ ibid.

Napoléon III ; de plus, Littré a pris le parti de Caroline, l'épouse de Comte, dans son conflit qui l'oppose à son mari. Pendant toute la durée de l'Empire, il ne participe pas à la vie politique, et continue ses travaux littéraires et scientifiques qui le font considérer comme un des principaux savants de l'époque. Littré se considère alors comme le véritable représentant du positivisme. Pour Littré, la signification historique de la Révolution est celle de la fin d'une société organisée par les rois et les seigneurs et soumise à l'ordre théocratique. La Révolution est passée dans les faits, c'est un acquis sur lequel il ne faut pas revenir, il est un républicain convaincu, mais un républicain conservateur : « la discussion toujours, maintien de l'ordre matériel avant tout. » Cependant, comme Comte il considérait que si le siècle des Lumières avait apporté la liberté de penser, les révolutionnaires avaient envisagé de bâtir la nouvelle société française sur un socle de préjugés métaphysiques, et qui de plus ne tenaient pas compte de l'histoire. Il estime donc que « Pour construire un mouvement républicain, les démocrates avaient besoin d'adopter une méthode qui prenait en compte les faits, une méthode qui soit à la fois empirique et historique – la méthode positiviste.¹ » L'avènement de l'esprit positif coïncide alors avec celui d'une société « enfin consciente d'être organisée en vue non de la guerre mais de l'exploitation de la nature, de la production ; il n'est plus alors question de gouverner mais d'administrer, tâche pour laquelle sont évidemment désignés les chefs d'industrie, constituant alors une nouvelle aristocratie.² » Mais la tâche d'administrer la production n'est qu'une infime partie de la nouvelle organisation de la société à venir, qui doit être subordonnée au nouveau pouvoir moral et spirituel.

Sous le Second Empire, Littré travaille étroitement avec Charles Robin (1821-1885) à qui il présente Comte en 1847. Charles Robin suit avec assiduité les cours de Comte et devient agrégé de médecine. Il suit Littré dans son schisme et commence avec lui la re-édition du *Dictionnaire de médecine* de Pierre-Hubert Nysten qui paraît chez Baillière en 1855. Il ouvre un cours d'anatomie pathologique et organise un remarquable laboratoire d'anatomie comparée. La faculté de médecine crée pour lui une chaire d'histologie en 1862. Il devient également Membre de l'Académie de médecine puis de celle des sciences en 1866. Littré se lie aussi d'amitié avec Grégoire-Nicolaevitch Wyruboff (1843, Moscou - 1913, Paris). Il a été initié au positivisme au lycée russe par les conférences de littérature française d'Edmond Pommier, ami de Littré, qui lui donne une lettre d'introduction auprès de celui-ci. Il s'installe alors à Paris et fait des études de physique. Littré fonde en 1867 avec lui la *Revue de Philosophie Positiviste* qui

¹ Philip A. Bertocci, *Positivism, French Republicanism and the politics of religion, 1848-1883*, pp. 182-227 in *The Third Republic/Troisième République* Sommerville, Massachusetts, T 2, 1976, p. 205, 1976

² Gouhier Henri. *Émile Littré et la philosophie*. In: *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 125e année, N. 4, 1981. pp. 606-615.

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/crai_0065-0536_1981_num_125_4_13890 pp. 610-611

diffusera jusqu'en 1883 les recherches positivistes. L'élection de Littré à l'Académie des Inscriptions et des Belles-Lettres s'était faite sans problème. En 1863 il est candidat au fauteuil du savant Jean-Baptiste Biot à l'Académie Française. L'Eglise est déchaînée contre cette candidature et, avec Mgr Dupanloup, fait tout pour que ce positiviste ne soit pas reçu sous la Coupole. C'est le comte Louis de Carné qui est élu, ce qui constitue un échec retentissant pour Littré.

Littré continue à se préoccuper des questions sociales et du travail, et cherche à nouer des liens avec des prolétaires. C'est ainsi que dans un préambule pour un « *projet de discours à un congrès*¹ par Félix Aroux, ancien fabricant de draps à Elbeuf, sur « *ce que c'est que le socialisme* » Emile Littré explique sa vision politique et positiviste de la société. Littré part du postulat de l'inégalité des hommes, « en force, en adresse, en santé, en beauté, en longévité, en moralité, en capacité pour les métiers, pour les lettres, pour les arts, pour les sciences.² » Cependant, « c'est de tels éléments que se forme le tout. ». Le rôle de la philosophie positive doit être celui d'une « éducation populaire dont les bases intellectuelles et morales soient les mêmes pour toutes les classes.³ » Il estime que le savoir positif doit prévaloir sur la théologie, et qu'ainsi, « C'est cette science puissante et active qui attirera à soi la morale. L'éducation, un jour donné, deviendra positive, aussi bien moralement qu'intellectuellement.⁴ » Il ne veut pas séparer l'éducation intellectuelle de l'éducation morale, qui ne doit pas non plus être une éducation théologique. Un nouveau pouvoir spirituel est donc nécessaire. « C'est pourquoi du langage catholique le terme de pouvoir spirituel a passé dans le langage de l'école positive. » Dans son discours, Félix Aroux explique que « Le socialisme, c'est le progrès civil, moral, intellectuel et matériel tout à la fois ; progrès qui s'est affirmé dans le paganisme, par la morale individuelle ; dans le christianisme, par la morale domestique ; et qui s'affirmera dans le positivisme, par la morale sociale.⁵ » La tâche du positivisme est de « démontrer expérimentalement que les lois naturelles qui régissent l'univers, doivent se substituer aux « doctrines mystiques et idéalistes. » Ensuite, avec la philosophie positiviste,

« l'amour de l'humanité s'épanouit comme sur son sol naturel. De sorte que le positivisme est, comme le paganisme et le christianisme, un phénomène moral.⁶ (...) A

¹ Emile Littré, préambule pour un « *projet de discours à un congrès* par Félix Aroux, ancien fabricant de draps à Elbeuf, sur « *ce que c'est que le socialisme* » 1869 Editions Germer-Baillière (Paris, Londres, New-York)

² *ibid.* p. 7

³ *ibid.* p. 10

⁴ *ibid.* p. 11

⁵ *ibid.* p. 22

⁶ *ibid.* p. 23

l'antagonisme des hommes et des Etats et à l'anarchie morale et intellectuelle des esprits, succèdera l'harmonie humaine inspirée par l'unité scientifique. ¹»

Pour les adeptes du positivisme laïc, la morale positiviste est indissociable du progrès des connaissances scientifiques. Dans son préambule, Littré affirme aussi qu'il veut convaincre ses contemporains non par la force, mais par « la liberté, par la discussion, par les réunions, par la presse, par les parlements² » C'est ainsi que des journalistes positivistes tentent de diffuser les idées de Littré dans la presse.

Les deux journalistes positivistes les plus connus sont André Lavertujon (1827-1914) et Marcel Roulleaux (1830-1862). André Lavertujon était un journaliste républicain qui devint en 1855 éditeur en chef de *la Gironde*, journal bordelais dont il fit un des journaux d'opposition provinciaux les plus importants pendant le Second Empire. Il fut initié au positivisme en 1849, et afficha son adhésion au positivisme dans son journal dans les années 1860. Le journal n'adopta jamais le positivisme en tant que doctrine officielle, mais employa des journalistes positivistes comme Emile Charpentier, et ses comptes rendus de livres supportèrent de façon assidue les efforts de Littré et d'autres pour diffuser la doctrine. Il est républicain, car pour lui, la souveraineté populaire et le suffrage universel constituent un fait inévitable, historique. A la fin du Second Empire, Lavertujon commença une longue évolution vers le positivisme « orthodoxe ». Il émit alors des réserves sur l'interprétation rationaliste de Comte par Littré³. Marcel Roulleaux avait fait des études de droit, et écrivit surtout sur les questions économiques pour le *Journal des économistes*, la *Presse*, *La Gironde*, et le *Courrier de Paris* à la fin des années 1850 et au début des années 1860.⁴ Ces journalistes font le lien entre la génération de Littré et la génération des nouveaux positivistes laïcs représentés d'abord par Ferry et Gambetta. Pour eux, « le véritable ennemi de la République était le « catholicisme politique », le cléricisme théocratique. L'âme du « parti théocratique » étant la société de Jésus. ⁵»

La morale fait partie des thèmes récurrents qui sont abordés dans la *Revue de Philosophie Positiviste*. Quoique éloignée de la théorie de l'altruisme de Comte, elle s'en rapproche cependant peut-être plus que Littré ne voudrait bien le reconnaître. Si Comte veut réprimer ce qu'il appelle « la personnalité » et exalter l'altruisme basé sur le modèle de l'amour maternel idéalisé, Littré distingue deux tendances contraires de la nature humaine. Il y aurait

¹ ibid. p. 24

² ibid. p. 6

³ Bertocci, *op. cit.* p. 187

⁴ ibid. p. 193

⁵ ibid. p. 222

d'un côté l'égoïsme, qu'il faut combattre, mais qu'il est impossible d'éradiquer tout à fait, et l'amour, qui est tantôt l'amour sexué, tantôt ce qu'il appelle « le vieux fonds sentimental de l'humanité ». Il est à remarquer que cette conception anticipe presque la conception freudienne de la libido sexuelle et de la libido d'étayage. Comme Comte Littré estime que l'altruisme fait l'objet d'une élaboration progressive, qui permet de passer de l'amour au sein de la famille, à l'amour de la patrie pour ensuite accéder à l'amour de l'Humanité. L'enseignement et l'éducation tiennent également une place de choix dans sa théorie positiviste, puisque c'est par l'éducation que la société peut progresser, à la fois au niveau des connaissances acquises et de la moralité.

2. Le développement du positivisme « orthodoxe » ou « religieux »

Après la sécession de Littré, le positivisme « complet », ou « orthodoxe » continue à se propager, en France et à l'étranger. En 1851, les deux disciples les plus importants sont Pierre Laffitte et l'ouvrier Fabien Magnin.

a) Fabien Magnin (1810-1884) le premier des positivistes prolétaires

Fabien Magnin est d'abord apprenti tisseur de soie à Lyon, puis menuisier. Il fait son Tour de France avant de s'installer à Lyon puis à Paris. D'abord de tendance communiste, il subit à partir de 1843 l'influence d'Auguste Comte, dont il devient le premier disciple « prolétaire ». Autodidacte, il enseigne à son tour l'astronomie et la géométrie, tout en restant ouvrier ou contremaître dans divers métiers et fait, parmi les ouvriers, une propagande considérable en faveur du positivisme. Il fonde le *Cercle des prolétaires positivistes*. Pendant le Second Empire, ce cercle propage la doctrine positiviste, crée des cercles affiliés, à Lyon notamment, organise l'enseignement positiviste populaire, publie des brochures, et noue des liens avec des syndicalistes anglais, tel le cordonnier George Odger, un des fondateurs de l'Internationale¹. C'est ainsi que Louis Reybaud, qui fait en 1855 une enquête pour le compte de l'Académie des Sciences Morales et Politiques auprès des ouvriers soyeux de Lyon est surpris d'entendre son interlocuteur lui expliquer que « Nous, Monsieur, nous sommes positivistes.² » Cet ouvrier explique aussi que le culte positiviste est « le seul dont des hommes raisonnables

¹ Michelle Perrot, *Note sur le positivisme ouvrier*, In: Romantisme, 1978, n°21-22. *Les positivismes*. pp. 201-204. p. 202

² cité dans Michelle Perrot, *Note sur le positivisme ouvrier*, op. cit. - note 1 Louis Reybaud, *Etudes sur le régime des manufactures. Conditions des ouvriers en soie*, Paris, Michel Levy, 1859, p. 165

pussent s'accommoder. » Il s'agit donc bien du culte, et pas seulement de la doctrine scientifique positiviste.

b) 1855 - Le testament d'Auguste Comte : Pierre Laffitte devient le directeur du positivisme

En 1855 Auguste Comte rédige son testament, deux ans avant sa mort. Il s'agit d'un document de 30 pages, publié en 1884 et réédité en 1896 par l'*Exécution testamentaire*. Il souhaite désigner un successeur à la tête du positivisme, dans la fonction de « grand prêtre universel ». Cependant, il estime que Pierre Laffitte n'en est pas encore capable. Il décide donc de confier l'exécution de son testament à treize de ses disciples (neuf Français, trois Hollandais, un Espagnol) en attendant que Pierre Laffitte devienne ce grand prêtre. Pour l'heure, il doit prendre les fonctions de « directeur intérimaire du positivisme », fonction qu'il occupera en fait pendant plus de quarante ans. Après la mort de Comte, Fabien Magnin doit devenir président perpétuel de la « *Société positiviste* », société que Comte avait créée en 1848 pour être une sorte de cercle de réflexion politique. Dans son testament, Auguste Comte exhorte Napoléon III à « instituer en temps opportun la dictature positiviste », et nomme à cet effet Magnin gouverneur des Finances, Hadery gouverneur de l'Intérieur et Deullin gouverneur de l'Extérieur. Tous sont adeptes du positivisme, Hadery est propriétaire cultivateur et Deullin, banquier. Auguste Comte meurt en 1857 et Pierre Laffitte prend immédiatement les choses en main. Le 30 octobre 1857, il écrit et envoie une circulaire à tous les adhérents du positivisme :

« Auguste Comte nous transmet donc le noble héritage (...) : continuer la constitution commencée d'un nouveau pouvoir spirituel qui, au nom de la religion démontrée, vienne graduellement rétablir en Occident l'ordre intellectuel et moral (...) Il y a, par suite, interrègne dans le sacerdoce de l'Humanité. Les disciples qu'il a le plus spécialement désigné à cet égard, dans son testament, devaient donc pourvoir à organiser un tel interrègne. ¹ »

Les cinq exécuteurs testamentaires présents à Paris ont constitué un « Comité positiviste. » C'est Pierre Laffitte qui est nommé président de ce comité, il est aussi président de l'*Exécution testamentaire* et assume la fonction de directeur intérimaire du positivisme. Il considère que ses tâches consistent à enseigner, conseiller, consacrer, juger », ce qu'il estime être « les fonctions de tout pouvoir spirituel. ² »

¹ Bruno Gentil, *La Maison d'Auguste Comte, témoin de l'histoire du positivisme*, op. cit. p. 4

² *ibid.*

c) Les exécuteurs testamentaires français ou résidant en France

Ils sont d'abord au nombre de neuf, et au cours des années trois autres personnalités sont admises dans ce cercle. Hormis Pierre Laffitte, on trouve dans l'exécution testamentaire trois médecins : Georges Audiffrent, Antoine-Edouard Foley, Robinet, et un banquier : Deullin, un ingénieur ou propriétaire cultivateur : Auguste Hadery, un professeur de mathématiques, Alexis Papot, un agent de change, Joseph Lonchamp, et l'ouvrier Fabien Magnin. Les plus zélés propagandistes du positivisme « complet » sont bien sûr Pierre Laffitte et Fabien Magnin, mais aussi Georges Audiffrent et Eugène Robinet, tous deux médecins.

- Georges Audiffrent et Eugène Robinet

Georges Audiffrent (1832-1909) est élève de l'Ecole polytechnique, il y est attiré par la personnalité de Comte. Il lit alors les premiers volumes du *Cours* et est enthousiasmé par la doctrine positiviste. Les relations entre les deux hommes sont principalement épistolaires - Audiffrent habitant à Marseille - et commencent à la fin de l'année 1850, elles abordent tous les aspects de la doctrine et de sa diffusion. Audiffrent se convertit ensuite vers 1851. Il s'oriente alors, sur le conseil de Comte, vers la médecine. Il devient l'un des disciples les plus orthodoxes. Il s'efforce de diffuser les œuvres de Comte et de continuer ses recherches sur les fonctions du cerveau dans les maladies. C'est ainsi que l'on trouve dans ses écrits par exemple *du Cerveau et de l'Innervation d'après Auguste Comte*, Paris, 1869, *des Maladies du cerveau et de l'innervation d'après Auguste Comte*, Paris, 1874, mais aussi plus tard *La Vierge Mère*, nous y reviendrons.

En 1862 il publie un *Appel aux médecins*¹, qu'il signe en tant que *Docteur en médecine, l'un des treize Exécuteurs testamentaires d'Auguste Comte, ancien élève de l'Ecole polytechnique*. Sur la couverture est inscrite la devise du positivisme *Ordre et Progrès*. Il explique dans ce livre de 200 pages que « La société humaine se compose de familles et non d'individus ; c'est sur la constitution domestique que repose directement l'existence politique. Il faut regarder tour à tour la famille comme élément social et comme la moindre société susceptible d'une persistance spontanée.² » Selon lui, l'individu, est donc non advenu dans la théorie politique positiviste, seules existent au niveau politique les familles et la société. Il précise les relations entre la famille et la société : « La famille constitue pour la société une base naturelle et reçoit d'elle sa constitution finale. L'union domestique devient de la sorte la source

¹ Georges Audiffrent : *Appel aux médecins, La Famille, la Patrie, l'Humanité* 1862 Paris, Dunod Libraire

² *ibid.* p. 57

spontanée de notre éducation morale, en même temps que l'origine naturelle de notre organisation politique. ». C'est la famille seule qui permet de

« former la seule transition naturelle qui puisse nous dégager de la pure personnalité pour nous élever graduellement jusqu'à la sociabilité. L'individu trouve dans cette union une série de préparations d'où résulte enfin la transformation de sa nature. Quelques pures que deviennent plus tard les relations domestiques, on y rencontre d'abord un caractère tout personnel. Nos deux instincts inférieurs sexuels et maternels préparent une vie plus élevée et servent de passage à l'égoïsme natif à la sociabilité finale. ¹ »

Il expose la théorie positiviste du lien social qui repose sur le passage de la reconnaissance filiale à l'amour de l'Humanité : « D'abord la soumission forcée de l'enfant ne développe que l'instinct conservateur en suscitant en lui un état de défense, mais les penchants supérieurs prennent ensuite le dessus. La vénération filiale peut s'élever ainsi, après un certain temps, jusqu'à la série des ancêtres et finalement jusqu'à l'Humanité ». Dans cet écrit il prend en compte encore le lien conjugal, qui doit évoluer vers un attachement épuré et doit donc préparer à la vie de famille et ensuite à la vie en société. Selon lui « l'efficacité supérieure » du lien conjugal

« émane cependant des instincts égoïstes les plus énergiques, au début de toute société. Ce n'est qu'après un rapprochement forcé qu'on commence à sentir la supériorité morale de l'être exceptionnel qui devient ensuite la compagne de l'homme. Sa faiblesse même nous dispose à la plus noble protection et nous commande le plus solide attachement. (...) Il n'y a donc que les influences domestiques qui puisse à notre début provoquer, malgré leur caractère égoïste, l'élan des instincts sociaux qui n'obtiendraient nulle autre part une équivalente culture. La vie de famille se trouve érigée de la sorte en préparation de la vie sociale.² »

Eugène Robinet (1825-1899), tout comme Audiffrent, est médecin, mais aussi publiciste. Arrivé à Paris en 1847 pour y étudier la médecine, il prend part aux journées de février 1848 où il est blessé, et à la Révolution. Il est initié au positivisme en 1849 par le docteur Segond. Enthousiasmé par les cours publics d'Auguste Comte, il adhère au positivisme religieux il est reçu membre de la Société positiviste en 1851. Il est désigné par Comte en 1855 comme l'un de ses treize exécuteurs testamentaires. Il devient le médecin d'Auguste Comte (qui suit peu ses

¹ ibid.

² ibid. p. 59

prescriptions), et l'assiste dans ses derniers moments. Sa maison de La Ferté-sous-Jouarre devient un foyer positiviste actif à partir de 1859. Contrairement à Comte, il est un adversaire résolu de l'Empire et combattant du 2 décembre. Il écrit aussi bien sur des sujets médicaux que sur des thèmes propres au positivisme.

- Pierre Laffitte et Fabien Magnin

Les exécuteurs testamentaires vont tout d'abord débouter Mme Caroline Comte de toute prétention à l'héritage matériel de son mari, selon le vœu de ce dernier, qu'il avait consigné dans une « addition secrète » à son testament. Mme Comte a l'appui de Littré, mais est néanmoins déboutée de ses demandes à la fin d'un procès et d'un appel qui rend la décision définitive en 1870. En 1858, les réunions hebdomadaires de la Société positiviste ont repris dans l'appartement de Comte sous la présidence de Magnin. Il s'agit aussi de célébrer le culte positif. Pour Pierre Laffitte, « les positivistes viendront dans de telles réunions augmenter leur commune fraternité par l'expression vertueuse de leur commune vénération, de leur profonde gratitude et leur inaltérable reconnaissance pour la mémoire de l'homme qu'ils aimaient tant. ¹ » Seul le culte positif pourra « rendre le dogme populaire, seul il pourra le rendre efficace en touchant le cœur, l'améliorant et le poussant au noble dévouement. ² » Mettre le culte au-dessus du dogme, ajoute-t-il, c'est mettre la culture morale au-dessus de la culture intellectuelle, et c'est d'autant plus nécessaire « dans un temps où les préoccupations exclusivement matérielles tendent à dégrader l'Occident. ³ »

Pierre Laffitte a d'excellentes relations avec les groupes positivistes anglais, dirigés par Richard Congrève, ex-pasteur. Ce dernier est considéré comme le disciple le plus religieux, et il fonde en 1870 le premier Temple de l'Humanité pour lequel il crée un rite de prières, de chants choraux, d'exhortations et de sermons. Laffitte ne le suit pas sur cette pente, puisqu'il pense que le catholicisme satisfait pour l'heure les besoins du cœur et de dévouement et qu'il n'y a pas encore besoin de mettre en place un nouveau culte. Cependant, Laffitte soutient Congrève dans ses positions politiques, qui dénoncent le colonialisme, (Inde, Irlande), et demandent le respect de la culture chinoise. Fabien Magnin soutient aussi les ouvriers du bâtiment en grève à Londres. En octobre 1861, dans une lettre⁴ qu'il date de la « 13^e année de la grande crise » (13 ans après 1848) et non datée à partir de 1789 comme le faisait Comte, il écrit à Richard

¹ Bruno Gentil, *La maison d'Auguste Comte... op. cit.* p. 6

² *ibid.*

³ *ibid.*

⁴ Fabien Magnin, *Lettre sur la grève des ouvriers du bâtiment à Londres*, 1861, Paris, chez Chez Dunod, successeur de Victor Dalmont.

Congreve, « membre du Conseil positiviste, directeur du positivisme en Angleterre » Dans ce courrier long de 16 pages, il « reconnaît que c'est un « spectacle consolant » que ces ouvriers, qui sans cesser d'être progressistes, défendent les institutions morales et sociales établies par leurs ancêtres. » Ils sont prudents, modérés, persévérants. Ils « ont les qualités de caractère qui constituent un véritable pouvoir pratique.¹ » Magnin regrette cependant les préjugés communs aux industriels et aux ouvriers selon lequel « ils doivent naturellement être en guerre, ayant des intérêts naturellement opposés² ». Pour lui, il faut que les producteurs concourent ensemble de façon volontaire, afin de résoudre le problème qui a acquis « une ampleur inconnue de tout temps : procurer la plus grande somme de bien-être et de sécurité à toute la famille occidentale d'abord, et graduellement à toute la famille humaine.³ » « Il faut que les forts protègent les faibles, dans les époques antérieures par la guerre et maintenant par le travail. » En effet, nous avons vu que pour Auguste Comte, les industriels devraient remplacer la noblesse et les chevaliers ; ceci implique donc une vision féodale du lien social. Comme le vassal, au Moyen-Age, le prolétaire devrait faire vœu de fidélité à son seigneur et travailler pour lui afin qu'il le protège et le nourrisse. Selon cette représentation, ce devoir incombe maintenant à l'homme de guerre moderne, l'industriel. Pour Magnin, cela permettrait à l'ouvrier de nourrir sa femme qui pourra ainsi « créer paisiblement de nouveaux travailleurs, seul mais précieux produit que nous pouvons attendre que d'elle.⁴ » Magnin reprend aussi à son compte la répartition des tâches et des fonctions de l'ordre positiviste. La femme doit rester au foyer et élever ses enfants, ce qui devrait être sa seule activité « productrice ». Magnin n'a pas besoin d'insister sur le rôle spirituel de la femme et en particulier de la mère, théorie positiviste dont Congrève est un fervent prosélyte. Les prolétaires positivistes sont très présents dans le débat social et participent aussi aux *Congrès Ouvriers* qui ont lieu dans les différents pays d'Europe. En 1864 est fondée à Londres la 1^{ère} Internationale dans un meeting que préside le positiviste anglais E.S. Beesley, ami personnel de Marx.⁵ Beesley est resté « fidèle au positivisme jusqu'à sa mort. Il joua un grand rôle dans le mouvement des Trade Unions⁶. » Bruno Gentil, dans son article consacré à « *la Maison d'Auguste Comte*⁷, témoin de l'histoire du positivisme », considère que la période allant de 1857 à 1870 représente l'âge d'or du positivisme. Il cite Eugène Robinet qui évoque

¹ Ibid. p. 7

² Ibid. p. 9

³ Ibid. p. 10

⁴ Ibid. p. 12

⁵ Alice-Gérard « *Le positivisme dans le siècle* », in Sybil de Acevedo, Gérard Marie de Ficquelmont, Alice Gérard, Henri Gouhier [et al.] ; préf. d'Edgar Faure « *Auguste Comte qui êtes-vous ?* », Editions La Manufacture, Lyon 1988, p. 155

⁶ *La réception du positivisme (1843-1928)*, Revue d'histoire des sciences humaines, Septentrion, Presses universitaires, N°8 2003, Daniel Becquemont *Positivisme et utilitarisme, regards croisés, Comte, Spencer, Huxley*, pp. 57-72, p. 60

⁷ Bruno Gentil, *La Maison d'Auguste Comte*, op. cit. p.7

« l'ardeur de la foi, le désintéressement des inspirations, la sincérité des amitiés, en ces temps primitifs, véritable âge d'or des religions, selon le mot de Sainte-Beuve. » A la fin du Second Empire, il est possible de dire que les positivistes orthodoxes, qu'ils soient médecins ou prolétaires, travaillent de concert. L'on retrouve Fabien Magnin, Emile Morlot, Isidore Finance, Emile Laporte et les médecins engagés comme Eugène Robinet, Eugène Sémerie, Paul Gachet et d'autres, que nous retrouverons pendant la Troisième République. Pierre Laffitte reste alors le directeur incontesté du positivisme orthodoxe.

IV - Les opposants républicains à l'Empire et le positivisme

1. Ferry, un positiviste orthodoxe ?

Jules Ferry est né le 5 avril 1832 à Saint-Dié, dans les Vosges. Son grand-père fut maire de St Dié sous le Directoire et l'Empire, son père fut conseiller général des Vosges et opposant à Guizot. Il était avocat, libre-penseur et franc-maçon. Ferry appartenait donc à la bourgeoisie patriote et républicaine de l'Est¹. Ses parents lui donnent une éducation classique, libérale et agnostique. Sa sœur aînée est une catholique fervente. Avec son frère Charles, né en 1834, dont il sera toujours très proche, il fait ses études au collège de Saint-Dié jusqu'en 1846, puis au lycée de Strasbourg (actuellement lycée Fustel-de-Coulanges). Installé à Paris avec sa famille en 1850, il fait des études de droit. Il est inscrit au barreau en 1851. Devenu Secrétaire de la Conférence des avocats, il se fait remarquer en 1855 par un discours, intitulé *De l'influence des idées philosophiques sur le barreau au XVIII^e siècle*, où s'expriment ses idées républicaines. Il continue sa carrière d'avocat tout en devenant journaliste. Ferry aime les arts, la peinture, les voyages. Il se lie d'amitié avec le journaliste Marcel Roulleaux, qu'il rencontre à la conférence Molé, et avec Philémon Deroisin, futur député et maire de Versailles, qui sont des disciples de Comte. Ce sont ces deux hommes qui lui auraient fait connaître le positivisme. « Une lettre de Ferry à Deroisin en 1857 montre que déjà le petit cercle se considérait comme entièrement positiviste, sans que l'on s'interdise toutefois d'y plaisanter le vocabulaire ou les tics du

¹ Pour les éléments biographiques, voir en particulier : François Furet (Dir) *Jules Ferry, fondateur de la République*, Actes du colloque organisé par l'École des hautes Etudes en Sciences Sociales présentés par François Furet, Editions de l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris, 1985, dont l'article de Louis Girard, *Jules Ferry et la génération des républicains du Second Empire* ; Louis Legrand, *L'influence du positivisme dans l'œuvre scolaire de Jules Ferry* 1961 Librairie Marcel Rivière et Cie ; Claude Lelièvre *Jules Ferry, la République éducatrice* Hachette Education, 1999 ; Pierre Barral *Ferry et Gambetta face au positivisme*. In: *Romantisme*, 1978, n°21-22. Les positivismes. pp. 149-160. doi : 10.3406/roman.1978.5214
http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/roman_0048-8593_1978_num_8_21_5214)

l'Encyclopédie Universalis, article de Jean Guarrigues ainsi que pour les écrits de Ferry dans *Discours et opinions de Jules Ferry, publiés avec commentaires et notes*, de Paul Robiquet. Armand Colin, 1893 7 volumes et de nombreux autres ouvrages et articles.

Maître.¹» A la mort de Comte, Ferry participe au rachat de sa bibliothèque. Ferry a une correspondance suivie avec Lavertujon, directeur de *La Gironde* et positiviste déclaré². Comme ses amis positivistes, Ferry se gausse du spiritualisme cousinien qui représente la philosophie régnante et constitue la fondation de la morale de la bourgeoisie moyenne. Pour lui, cette philosophie alliée au catholicisme ne contribue en rien à résoudre les problèmes sociaux de l'époque. Comme Littré et de nombreux autres penseurs de la première partie du XIX^e siècle, Ferry rejette tout retour à la monarchie, mais n'adhère pas non plus aux conceptions « métaphysiques » révolutionnaires, ces dernières ayant conduit aux échecs des deux Révolutions. La propagation des idées positivistes seraient ainsi en lien d'une part avec l'essor de la science, d'autre part avec la déception politique consécutive à la défaite républicaine en 1848. C'est ainsi qu'à propos du positivisme, dans une monographie sur Marcel Roulleaux publiée dans la *Revue de philosophie positive de Littré* et parue en 1867, Ferry explique que

« les grandes déceptions politiques qui abreuvent les hommes de notre génération lui suscitent des disciples ou des adhérents. La plus accablante de toutes a contribué pour une forte part à cette invisible propagande. Peu écoutée au milieu des orages et des incohérences de la période révolutionnaire, la doctrine d'Auguste Comte fit son chemin dans le grand silence qui suivit.³ »

La philosophie de Comte avait contribué à redonner de l'espoir à une génération de penseurs républicains, en leur démontrant qu'en dépit de l'échec révolutionnaire, le progrès était en marche, et que la science trouverait une solution, là où les idées métaphysiques ne menaient qu'à une impasse. Il explique aussi dans cet article son refus de l'individualisme et du libéralisme, à qui il reproche en fait d'être une théorie du passé, ayant emprunté aussi bien à l'âge théologique qu'à l'âge métaphysique, désormais révolus, et qui doivent laisser la place à la science, au positivisme et à l'art social :

« Non seulement l'individualisme pur, celui que l'école de Bastiat a mis à la mode, repose sur une base métaphysique, mais il y a dans son fait quelque théologisme. La Providence est le dernier mot de l'auteur des *Harmonies*. L'individualisme est (...) une doctrine antisociale, en ce sens qu'elle ne peut ni expliquer ni régler l'ensemble des rapports sociaux. Du droit individuel, il est impossible de faire sortir autre chose que le conflit interminable des égoïsmes et la négation même de la vie sociale. Il est très vrai

¹ François Furet (Dir) *Jules Ferry, fondateur de la République*, Actes du colloque organisé par l'Ecole des hautes Etudes en Sciences Sociales présentés par François Furet, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris, 1985, voir article de Claude Nicolet : *Jules Ferry et la tradition positiviste* (pp. 23-48) p. 26

² Louis Legrand, *op. cit.* p. 108

³ Robiquet, *op. cit.* t. I, p. 586

que, dans la société, il n'existe que des individus, mais ces individus ne peuvent se passer de la société : la sociabilité est à la fois la tendance naturelle de leur organisation, leur garantie et la loi inévitable de leur développement. De là, des rapports nécessaires dont la doctrine purement individualiste est impuissante à rendre compte.¹ »

Il reproche l'insuffisance de la théorie du libéralisme et du « laissez-faire ». Il a certes

« servi à battre en brèche les corporations, les monopoles, les règlements industriels, (...) a porté (...) des coups mortels au système des prohibitions douanières et des sociétés privilégiées. L'individualisme n'est donc point inutile comme agent de controverse ; mais s'il critique, il n'organise pas. (...) Nous lui devons une part de notre affranchissement dans le passé ; nous ne pouvons lui remettre exclusivement le gouvernement de l'avenir.² »

La philosophie politique d'Auguste Comte lui a ouvert une nouvelle perspective en ce qui concerne les relations sociales. Ferry poursuit avec une sorte de récit autobiographique au sujet de sa découverte du positivisme :

« C'est quelque chose, au lendemain des grandes déroutes de la liberté politique, et dans les heures de doute et de ténèbres qui les suivent, d'apporter avec soi la théorie du progrès, et de relever, par la science, les esprits que l'action a mis à terre. (...) Il me souvient de l'effet immense produit, dans cette crise morale, par la lecture du *Discours sur l'ensemble du positivisme*. Ces pages qui avaient posé, dans la fièvre de 1848, les conditions rationnelles du problème social, restaient, au milieu du désarroi général qui avait suivi, avec leur haute et rassurante sérénité. (...) ces pages répétaient – ce que nous savions bien – qu'il y avait des questions sociales, et qu'il ne dépendait pas plus de la réaction politique que de la réaction économique de les supprimer ; mais elles nous donnaient – ce que nous n'avions pas – la méthode suivant laquelle il convient de les aborder. De ce jour, nous avons su qu'il existe un *art social*, également distinct de l'observation impassible des économistes, satisfaits de décrire et voués au fatalisme, et de l'utopie irrationnelle et malade qui caractérise la plupart des écoles socialistes.³ »

Les problèmes sociaux ne sont non plus immuables et incorrigibles. « Où est la mesure ? Où trouver le procédé et la limite ? Non seulement dans l'analyse sociologique, mais dans

¹ Robiquet *op. cit.* pp. 585-588

² *ibid.* p. 585

³ *ibid.* p. 586

l'histoire. L'histoire est l'élément nouveau et décisif que le positivisme introduit dans l'étude des questions sociales.¹ » La philosophie positiviste a inscrit les questions sociales dans une perspective historique et Auguste Comte a

« formulé ainsi la loi historique de l'industrie moderne : séparation progressive du capital et du travail, distinction inévitable et toujours croissante entre la fonction du capitaliste et celle du travailleur, concentration inévitable et croissante du capital dans certaines limites. C'est de là qu'il faut partir.² »

La solution positiviste aux questions sociales consiste dans « une action croissante de l'opinion » et dans « l'organisation collective et l'éducation croissante des masses ouvrières. » D'après Ferry, la philosophie positive parvient ainsi à concilier « liberté individuelle et liberté sociale ». Ce qui est essentiel, c'est de renforcer le « pouvoir moral » de toute société. « C'est sur cette action morale que la philosophie positive fonde son espérance, c'est par là qu'elle s'attache à réformer les idées et les mœurs, bien plus que par la loi, dont le champ d'intervention doit être aussi limité que possible, et qui n'est jamais, en face des grandes évolutions de la société, qu'oppressive ou impuissante.³ » Pour Ferry il est clair que les réformes législatives sont insuffisantes, il faut d'abord créer une opinion publique et des mœurs publiques qui sont seules à même de fonder les bases solides d'une nouvelle société. Mais pour cela, c'est par l'éducation et la morale qu'il faut commencer, d'où le rôle essentiel de la femme et de la mère dans sa fonction d'éducatrice. Ferry creuse ainsi son sillon dans le courant positiviste, et adaptant les théories de l'art social positiviste. Il se moque néanmoins du culte de l'Humanité. Il dit lui-même que lors d'une rencontre avec les adeptes du sacerdoce de l'Humanité : « J'eusse été un grand objet de scandale si on me savait, au fond, quoique railleur, de convictions fortes et dévouées.⁴ » Il qualifiait d'« enfantillages » le culte de la Vierge-Mère et l'idée de la parthénogenèse. Dans cet article, Ferry fait expressément référence au *Discours sur l'ensemble du positivisme* de Comte. C'est, rappelons-le, dans ce discours que Comte rassemble ses idées sur la religion de l'Humanité qu'il a déjà exposée en 1847 par oral pendant ses cours. C'est dans ce discours aussi qu'il évoque sa représentation de « l'art social », qui est en lien étroit avec sa religion positive. Ferry est néanmoins un positiviste beaucoup plus « orthodoxe » que Littré et son propos reste parfois équivoque au sujet de la religion de l'Humanité. Ferry se reconnaît positiviste, il reconnaît son adhésion à la théorie de l'art social qui donne une place, une

¹ *ibid.*

² *ibid.* p. 587

³ *ibid.* P. 588

⁴ Philémon Deroisin, *Notes sur Auguste Comte par un de ses disciples*, p. 57 - cité dans Pierre Barral *Ferry et Gambetta face au positivisme*, *op. cit.* p. 150

« fonction » toute particulière à la femme et en particulier à la mère dans la société. Dans un discours prononcé à la conférence Molé en 1858, il estime que

« modérer l'énergie, tempérer l'égoïsme, voilà la fonction de la femme, au point de vue social le plus élevé. Mais (...) pour l'exercer il faut qu'elle reste elle-même, c'est-à-dire qu'elle se tienne à l'écart de la vie active qui gâte le cœur, qui exalte la personnalité... Il faut qu'elle n'ait part ni aux fonctions de production, ni aux fonctions de direction, pour rester en quelque sorte le pouvoir éducateur et modérateur de la société... L'éducation des sentiments, celle qui, au fond, affecte le plus l'ensemble de la vie, doit dépendre essentiellement des mères (...) La lutte de la vie, c'est la subordination des instincts égoïstes aux impulsions sympathiques. Qui peut mieux y initier l'enfance dès les premiers pas et dans les plus petites choses que la mère qui possède à un degré naturellement supérieur la faculté de subordonner l'égoïsme au sentiment. »

Il a décrit sa femme comme « une égale dans l'ordre de l'intelligence, mais une supérieure dans l'ordre moral. (...) « Elle pense comme moi et je suis fier de sentir comme elle ». » dit-il de la « *compagne* » de son esprit, », de « *la lumière* » de sa conscience.¹ » Ferry expose dans ce discours une théorie positiviste de l'éducation qui paraît presque calquée sur les écrits de Comte. La femme doit rester à la maison, et ne pas être souillée par les fonctions productrices, et de direction (Comte aurait dit les fonctions de l'ordre actif et de l'ordre théorique) Son rôle, même si elle se trouve recluse dans sa famille, est essentiel à la société, puisque c'est elle qui doit apprendre à l'enfant à subordonner son égoïsme au sentiment. En 1869 pour sa première élection dans la Seine, le comité de soutien de Ferry comporte ainsi les noms de Littré et du Dr Robinet, deux « frères ennemis » du positivisme, l'un représentant du courant « rationaliste », l'autre du courant « religieux » mais aussi le nom de Michelet, qui se dit sympathisant, et celui de Gambetta. Entre Littré et Robinet, Ferry fraye son chemin et opère sa synthèse. La même année, lorsque la veuve de Comte demande à Ferry par l'intermédiaire de Littré d'être son avocat dans le procès qui l'oppose aux exécuteurs testamentaires de Comte, il refuse et recommande la conciliation, en vain. Le 10 avril 1870, Ferry prononce à la salle Molière une conférence « *Au profit de la Société pour l'Instruction élémentaire* » et dont le sujet porte sur l'égalité d'éducation. Le président de la séance était Jules Simon, spiritualiste notoire et néanmoins républicain. Dans cette conférence, Ferry dit qu'il a toujours voulu se consacrer à l'éducation du peuple, qui doit contribuer à faire reculer la plus grave inégalité, celle de la naissance :

¹ Mona Ozouf, *Jules Ferry, la liberté et la tradition*, Gallimard, 2014, p. 65 Souligné par moi.

« La société humaine n'a qu'un but, qu'une loi de développement, qu'une fin dernière : atténuer de plus en plus, à travers les âges, les inégalités primitives données par la nature.¹ (...) L'œuvre de notre temps (...) c'est une œuvre généreuse, et je la définis ainsi : faire disparaître la dernière, la plus redoutable des inégalités qui viennent de la naissance, l'inégalité de l'éducation.² »

Il fait l'éloge de Condorcet et aborde la question de l'égalité de l'éducation des femmes avec humour :

« Les femmes, est-ce que vous les connaissez ? Vous en connaissez une, peut-être, et encore ! (*Rires.*) Apprenez qu'il est impossible de dire des femmes, êtres complexes, multiples, délicats, pleins de transformations et d'imprévu, de dire : elles sont ceci ou cela ; il est impossible de dire, dans l'état actuel de leur éducation, qu'elles ne seront pas autre chose, quand on les élèvera différemment. Par conséquent, dans l'ignorance où nous sommes des véritables aptitudes de la femme, nous n'avons pas le droit de la mutiler. (*Applaudissements.*) (...) J'en conclus que l'expérience est faite, et que l'égalité d'éducation n'est pas seulement un droit pour les deux classes, mais aussi pour les deux sexes. C'est, à mon avis, dans cette limite que le problème posé aujourd'hui, de l'égalité de la femme avec l'homme, devrait être restreint. Procédons par ordre, commençons la réforme par le commencement ; on nous dit qu'il faut donner aux femmes les mêmes droits, les mêmes fonctions ; je n'en sais rien, je n'en veux rien savoir, je me contente de revendiquer pour elles ce qui est leur droit, ce qu'on veut leur donner aujourd'hui, et le libre concours fera le reste. (...) Mon Dieu, Mesdames, si je réclame cette égalité, c'est bien moins pour vous que pour nous, hommes. Je sais que plus d'une femme me répond, à part elle : Mais à quoi bon toutes ces connaissances, tout ce savoir, toutes ces études ? à quoi bon ? Je pourrais répondre : à élever vos enfants, et ce serait une bonne réponse, mais comme elle est banale, j'aime mieux dire : à élever vos maris. (*Applaudissements et rires.*)³ »

D'un ton badin, il a réussi à introduire les théories positivistes de Comte concernant le rôle d'éducatrice des femmes vis à vis de leurs maris et de leurs enfants dans la famille. Puis il continue d'un ton plus grave :

¹ Association nationale républicaine - Conférence du 10 avril 1870 Au profit de la Société pour l'Instruction élémentaire (salle Molière) Sujet : *de l'égalité d'éducation*, Président, M. Jules Simon ; Orateur, M. Jules Ferry, (29 pages), p. 4 – Voir aussi Paul Robiquet, *Discours et opinions de Jules Ferry*, tome 1, Armand Colin, 1893 pp. 282-305

² *ibid.* p. 7

³ *ibid.* pp. 26-27

« L'égalité d'éducation, c'est l'unité reconstituée dans la famille. Il y a aujourd'hui une barrière entre la femme et l'homme, entre l'épouse et le mari, ce qui fait que beaucoup de mariages, harmonieux en apparence, recouvrent les plus profondes différences d'opinion, de goûts, de sentiments ; mais alors ce n'est plus un vrai mariage, car le vrai mariage, Messieurs, c'est le mariage des âmes. Eh bien ! dites-moi s'il est fréquent ce mariage des âmes ? dites-moi s'il y a beaucoup d'époux unis par les idées, par les sentiments, par les opinions ? Il se rencontre beaucoup de ménages où les deux époux sont d'accord sur toutes les choses extérieures, où il y a communauté absolue entre eux sur les intérêts communs ; mais quand aux pensées intimes et aux sentiments, qui sont le tout de l'être humain, ils sont aussi étrangers l'un à l'autre que s'ils n'étaient que de simples connaissances. (*Applaudissements*). (...) Dans tous les cas, il faut bien s'entendre, et bien comprendre que ce problème de l'éducation de la femme se rattache au problème même de l'existence de la société actuelle. (...) Que cet exemple soit pour nous un enseignement ; les évêques le savent bien : celui qui tient la femme, celui-là tient tout, d'abord parce qu'il tient l'enfant, ensuite parce qu'il tient le mari ; non point peut-être le mari jeune, emporté par l'orage des passions, mais le mari fatigué ou déçu par la vie. (*Nombreux applaudissements.*) C'est pour cela que l'Eglise veut retenir la femme, et c'est aussi pour cela qu'il faut que la démocratie la lui enlève ; il faut que la démocratie choisisse, sous peine de mort ; il faut choisir, Citoyens, il faut que la femme appartienne à la science, ou qu'elle appartienne à l'Eglise. (*Tonnerre d'applaudissements.*)¹ »

Dans cette partie de son discours, Ferry continue à se référer de façon presque explicite à la théorie positiviste de l'éducation. Il est possible d'en déduire la théorie qui constitue les prémices de ce discours. Pour le positivisme, le dévouement maternel est considéré comme un « fait » observable. Le positivisme se basant sur les faits, c'est à partir de cette observation qu'il est possible d'établir une théorie du lien social. Ce dévouement maternel « naturel » doit constituer le modèle du lien social. La femme se doit d'une part d'incarner ce modèle d'altruisme, et de transmettre ce modèle de comportement aussi bien à ses enfants qu'à son mari. La propagation de ce modèle de proche en proche contribuerait ainsi selon la théorie positiviste à la résolution des problèmes sociaux, dont il est admis que leur racine est d'abord morale. Pour Ferry, comme pour Comte, le dévouement maternel va de soi, est normal et naturel, il fait partie des faits identifiables. Mais dans cette théorie positiviste, il devient une norme, qui suppose des êtres humains sans histoire préalable, sans failles, sans ambivalence. L'idéal positiviste suppose qu'il n'existe que des bonnes mères parfaites, avec des enfants et des maris tout aussi parfaits. Il est facile d'imaginer que celles et ceux qui ne correspondent pas à

¹ *ibid.* p. 28-29

cette norme doivent être éduqués et/ou considérés comme déviants ou malades. Ferry ne mentionne pas la transition proposée par Comte de l'amour de la mère à l'amour de la Patrie puis à l'amour de l'Humanité. En effet, la notion de patrie sous le Second Empire a perdu de sa popularité ; le patriotisme est considéré comme étroit et chauvin par les intellectuels et l'opinion publique ; l'époque est au cosmopolitisme et la patrie est confondue avec l'humanité. Avant la fin de l'Empire, Ferry insistait déjà dans ses discours sur la nécessité d'une réforme éducative : il avait décidé de se vouer à l'éducation, et à des réformes qu'il mettra en œuvre comme Ministre de l'Education sous la Troisième République.

Pendant toute cette période, au-delà de son prosélytisme positiviste, Ferry construit sa carrière politique. Avec Léon Gambetta, notamment, il fréquente avec assiduité les tribunes du Corps législatif, où il admire les interventions des cinq députés républicains opposants à l'Empire, notamment Émile Ollivier, dont il devient l'ami. Par ailleurs, il collabore régulièrement aux journaux d'opposition libérale, comme *La Presse* ou *Le Courrier de Paris*. Son pamphlet sur la *Lutte électorale de 1863* lui vaut d'être condamné par le régime bonapartiste. Mais il récidive avec une série d'articles intitulés « *Les Comptes fantastiques d'Hausmann* », publiés en 1868 dans *Le Temps*, qui critiquent les dépenses excessives des grands travaux du préfet de la Seine. Il est élu député en tant que républicain modéré aux élections de 1869 de la 6^e circonscription de la Seine et devient alors l'un des chefs de l'opposition parlementaire. Il critique le régime impérial, ses excès financiers aussi bien que le manque de libertés. Opposé à la guerre contre la Prusse, il vote néanmoins, en juillet 1870, comme une grande partie des républicains, en faveur des crédits de guerre. A la fin du Second Empire, Ferry et Gambetta apparaissent comme les hommes de premier plan de la vie politique française, ce sont les deux premiers hommes politiques qui affichent leur adhésion aux idées d'Auguste Comte.

2. Jules Simon, un républicain déiste et un positiviste qui s'ignore ?

Jules Simon¹, né en 1814, est plus âgé que Ferry et Gambetta, et comme eux un opposant à l'Empire et un républicain modéré. C'est lui qui préside la conférence de l'Association nationale républicaine du 10 avril 1870 dont Jules Ferry est l'orateur du jour. Il est possible de déduire de quelques uns des textes de Jules Simon sa proximité avec le positivisme et les

¹ Note biographique : Jules Simon (1814-1896) : Agrégé, et docteur es lettres, professeur de philosophie, il fut l'élève de Victor Cousin. Proche des éclectiques, il en refusa l'épithète, tout en étant considéré comme le haut représentant du courant libre-penseur spiritualiste et déiste avec Hugo, Michelet. Il s'est défini lui-même comme « « profondément républicain et résolument conservateur. » Il fut élu député de 1848 à 1849. Il se prononça contre la politique bonapartiste, refusa le serment après le 2 décembre 1851, et fut révoqué immédiatement. Opposant à l'Empire il fut à nouveau élu député de 1863 à 1870, de 1871 à 1875, puis devient sénateur de 1875 à 1896 et chef de gouvernement de 1876 à 1877. Notice d'après le *dictionnaire des parlementaires français de 1789 à 1889* (Adolphe Robert et Gaston Cougny)

positivistes, tout en reconnaissant que pour Jules Simon, c'est encore la nature qui est la référence première, elle-même subordonnée à un Dieu-père. Dans son livre « *la religion naturelle* », il estime ainsi qu'il faudrait se représenter

« Dieu comme un père incessamment occupé du bonheur de chacun de ses enfants, jouissant de leurs joies et souffrant de leurs peines, attentif à leurs besoins de chaque jour, et modifiant, pour y pourvoir, les lois générales, capable même de se laisser émouvoir par une prière plus fervente et d'accorder à une sollicitation persévérante un don qu'il était dans ses desseins et dans sa sagesse de refuser. »

C'est alors, selon Jules Simon, que « la prière serait à la fois possible, utile, efficace.¹ ». La nature quant à elle est « la bonne mère, la douce nourrice du genre humain, cette force mille fois bénie, qui est au fond de chacun de nous comme la voix et la grâce du Créateur.² » Pour Jules Simon, il nous faut vivre

« en profitant de notre nature et par les ressources qu'elle nous fournit, parce que notre nature est sage et sagement ordonnée. Non-seulement elle vient à notre aide par le secours des passions, et transforme nos devoirs en plaisirs ; mais ces attrait, par lesquels elle nous sollicite à remplir notre mission, elle les proportionne, en bonne mère, à notre faiblesse. Quand elle prévoit qu'un mobile d'une nature trop élevée ne sera pas assez puissant pour triompher de notre inertie, elle y ajoute quelque mobile d'intérêt plus personnel, où dont l'énergie est plus immédiate.³ »

Son ouvrage « *le devoir* » connaît en 1901 sa 17^{ème} édition. Il y explique que le rôle que joue la nature dans les relations humaines. Comme Auguste Comte, il affirme que « les relations de l'homme avec les hommes peuvent se diviser en trois classes, car nous avons des relations avec la famille, avec la patrie et avec l'humanité tout entière.⁴ » Cependant, c'est l'entité nature qui a donné aux êtres humains « trois sentiments : l'amour de la famille, l'amour de la patrie et l'amour de l'humanité. Elle est attentive à placer dans notre cœur tout ce qui peut nous indiquer et nous faciliter nos devoirs. »⁵ Le place et le rôle que la femme occupe dans la société est important, mais il est dépendant des capacités que la nature lui a alloué. Elles vivent dans « un cercle restreint, pour être le génie bienfaisant de la famille » ; par leur « nature »,

¹ Jules Simon *La religion naturelle*, 2^{ème} Edition Hachette 1856, p. 377

² *ibid.* p. 162

³ *ibid.* p. 173

⁴ Jules Simon, *Le devoir* Paris, Hachette, 1855, p. 157

⁵ *ibid.* p. 157

« elles ont besoin de se sentir guidées, rassurées, abritées. L'indépendance n'est pas leur fait ; elles en useraient mal, elles n'en sentent pas le désir. (..) Elles n'excellent que dans la musique, la danse, dans tous les arts de style, ou dans le roman, parce qu'il y faut une observation fine, de l'esprit et de la grâce. Leur cœur même est fait tout exprès pour les dévouements exclusifs. L'amour de la famille y domine l'amour de la patrie et l'amour de l'humanité.¹ »

Pour Simon,

« il est juste, parce qu'il est naturel, que l'homme ait le pouvoir, et que la femme ait des droits ; et même, elle a d'autant plus de droits qu'elle a moins de force. On peut réclamer pour elle une protection plus efficace contre les abus de la force ; mais il faut bien mal comprendre et sa faiblesse et sa grandeur, pour se plaindre de la place qu'elle occupe sur le cœur de son mari et au berceau de son enfant.² »

Comme Auguste Comte, il estime que l'attachement envers la mère et la famille se transforme en attachement envers l'humanité, tout en émettant des réserves en ce qui concerne la patrie, pour finalement admettre que ce dernier sentiment d'attachement est aussi « naturel » que les deux autres :

« La nature, qui nous a destinés à vivre avec nos semblables, nous a donné des sentiments qui nous attachent à la famille d'abord, et ensuite à l'humanité. Mais n'est-ce pas un être fictif, dépendant uniquement des conventions humaines, qui sous le nom de patrie se place entre l'humanité et la famille ? Qu'est-ce que la patrie ? Le sais-je ? (...) En dépit de ces objections, nous tenons l'amour de la patrie pour un sentiment naturel. Ce n'est pas que l'éducation ne concoure puissamment à le développer ; mais il existe avant elle, elle ne le crée pas. Il ne faut pas équivoquer sur ce mot de patrie. La question est de savoir si le sentiment existe, et non pas si son objet est clairement défini. Qu'il y ait de l'arbitraire dans la définition du mot patrie, cela est évident, et cela n'empêche pas que, dans l'amour de la patrie, il n'y ait rien que de naturel. (...) Il peut arriver que l'amour de la patrie nous inspire des actions contraires à l'amour de la famille ou à l'amour de l'humanité. Ces trois amours n'en sont pas moins de la même nature. Ils sont solidaires entre eux. Tous les bons sentiments s'allument au même foyer. L'amour de la patrie est une extension de l'amour de la famille, et l'amour de l'humanité est une extension de l'amour de la patrie. (...) Gardons tous ces sanctuaires, où s'épanche ce que

¹ *ibid.* p. 164

² *ibid.*

la Providence a mis en nous de plus tendre. L'amour de l'humanité, qui ne s'appuie pas sur le patriotisme, n'est qu'une illusion...¹ »

Les conceptions de Jules Simon s'inscrivent par leur déisme et leurs références à la nature dans la tradition du spiritualisme de Victor Cousin, tout en ayant des liens évidents avec le positivisme en ce qui concerne les relations humaines. L'entité maternelle à laquelle il se réfère dans ses écrits n'est cependant pas l'Humanité, comme elle l'est pour Auguste Comte, mais la nature, qui exprimerait les lois de Dieu, le grand législateur.

3. Gambetta : un positiviste pragmatique

Gambetta est moins un théoricien, qu'un homme d'action. Pour lui, le positivisme est une théorie qui fait place aux faits, au pragmatisme, à la science, Le positivisme tel qu'il l'adopte reste une hypothèse ouverte.

Léon Gambetta est né en avril 1838 à Cahors. Sa famille n'est pas très aisée, mais ses parents appartiennent à ces « nouvelles couches sociales » dont Gambetta souhaite la promotion : son père d'origine italienne et républicain convaincu, a fondé une épicerie à Cahors, et sa mère est fille de pharmacien. Il a beaucoup d'affection pour sa tante maternelle Jenny Massabié. Il adore sa mère et sa grand-mère. Il a des problèmes de santé récurrents, d'abord suite à la perte d'un œil et aux conséquences d'une appendicite mal soignée dès l'âge de treize ans. Il devient très tôt positiviste et aurait lu le petit livre vert de Littré « *Conservation, Révolution, Positivism*. »² Il fait sienne la devise positiviste « *Ordre et progrès* ». C'est en 1859 qu'en tant que fils d'étranger, il opte pour la nationalité française. Il poursuit ses études de droit à Paris et suit au Collège de France les cours d'économie politique de Michel Chevalier. En 1861 Il est parrainé par Jules Favre pour le barreau. Ce dernier était un vétéran des luttes républicaines, avocat célèbre et académicien. Gambetta, après avoir été admis à l'ordre des avocats, se fait remarquer par ses brillantes qualités d'orateurs, par ses facilités d'élocution et par sa voix puissante. Il ne manquait jamais une séance du Corps législatif. Lors du « procès des 54³ » en 1862. Gambetta est désigné comme avocat de l'ouvrier Louis Bluet, qui n'est condamné « qu'à » trois mois de prison. C'est un succès pour Gambetta. Pour Jules Favre, il

¹ ibid. pp. 179-183

² Jean-Marie Mayeur, *Léon Gambetta, la Patrie et a République*, Librairie Arthème Fayard, 2008, p. 44

³La police avait arrêté pour constitution de société secrète 54 personnes dont un ouvrier mécanicien de 22 ans, Louis Buette.

est « le représentant de la jeunesse¹. » En 1868 il devient collaborateur de *La Revue politique et littéraire* fondée cette même année par le philosophe Challemeil-Lacour, où Ferry et Eugène Spuller, qui deviendra un ami très proche de Gambetta, publient également. Trois journaux, *Le National* de Peyrat et *Le Réveil* de Delescluze, puis *La Revue politique et littéraire*, ainsi que *La Gironde* de Lavertujon décident de lancer une souscription pour élever un monument en mémoire du député Baudin mort sur les barricades le 3 décembre 1851 ; l'Empire est ainsi attaqué symboliquement pour ses origines, et il réagit en attaquant en justice les principaux protagonistes de la souscription. Ils sont si nombreux que Gambetta, alors peu connu, est sollicité en tant qu'avocat pour défendre Charles Delescluze, ancien républicain de 1848 et déporté à Cayenne. En 1863, lors de l'audience, il enthousiasme le prétoire. *Le Figaro* écrivait alors de Gambetta :

« C'est un orateur de race. Il l'est non seulement en cela qu'il tirera toujours grand parti d'une belle cause, mais encore en ceci : qu'il ne fera jamais un bon plaidoyer dans une affaire de mur mitoyen. Il faut à cette grande éloquence les grandes salles et les grandes questions ; les grandes salles, car sa VOIX a des éclats suffisants pour les remplir; les grandes questions, parce qu'il saura toujours s'élever à leur niveau. Rien qu'à voir cette carrure large et solide, cette tête bien posée sur un cou puissant, ce poing vigoureux et fait pour marteler l'idée sur la barre, cet œil de cyclope où se concentrent toutes les lueurs d'une âme ardente, on comprend qu'on n'a pas devant soi un bavard vulgaire, mais bien plutôt un bon dogue de combat, de ceux qui dédaignent les roquets et se réservent pour les vrais coups de gueule...² »

La personnalité de Gambetta se trouvait ainsi mise en relief, et ce procès contribue à le faire connaître, ainsi que le petit groupe de personnalités diverses qu'il a réunis autour de lui. Allain-Targé peut donc écrire dans une lettre : « Nous avons pris la tête définitivement de l'opinion républicaine, notre groupe, grâce à ce procès, est le groupe qui gouvernera la République. L'élection de Gambetta est assurée à Paris. Il est le premier homme du parti³. » Sa plaidoirie est imprimée et vendue à de nombreux exemplaires. Le procès Baudin lui permet ainsi d'accéder à la notoriété, ceci fait de Gambetta « le chef de file des jeunes du parti républicain⁴ » dans le pays. En 1869 Gambetta se présente aux élections : il dit vouloir entrer à la Chambre « par une élection directe, libre du peuple, en dehors du patronage des bonzes et de

¹ J.M. Mayeur, *op. cit.* p. 40

² cf Notice biographique extraite du *Dictionnaire des parlementaires français de 1789 à 1889* (A.Robert et G.Coungny)

³ Nathalie Bayon, *Eugène Spuller, (1835-1896), itinéraire d'un républicain entre Gambetta et le Ralliement*, Histoire et civilisation, Septentrion, Presse universitaire, Villeneuve d'Ascq, 2006, p. 73

⁴ J.-M. Mayeur, *Gambetta..op.cit.* p. 53

la coalition des journaux. Je veux être le type de la candidature radicale spontanée. » Il s'attend à l' « orage d'injures qui va éclater », mais « il faut bien finir par le parricide politique tôt ou tard.¹ » Gambetta consomme ainsi sa rupture avec les anciens de 1848, qu'il qualifie de « bonzes » ou de « vieux ». Pour parler de son adversaire, Carnot, il évoque « la sottise impuissante et prétentieuse de ce vieux mage. »² Il pose sa candidature dans la 1^{re} circonscription des Bouches-du-Rhône et dans la 1^{re} de la Seine contre Carnot. Il accepte le mandat impératif et souscrit au « programme de Belleville », qui comprenait parmi ses principaux articles la séparation de l'Église et de l'État et l'abolition des armées permanentes. Élu dans les deux circonscriptions, il choisit les Bouches du Rhône. Il promet à ses électeurs de faire une opposition « irréconciliable » à l'Empire. A la demande de son comité électoral marseillais, il se fait admettre le 20 mai 1869 dans une loge maçonnique, celle de la Réforme³, affiliée au carbonarisme. Gambetta est en harmonie politique avec la pensée politique qu'elle diffuse, sans être un membre très actif. A l'époque, il travaille étroitement avec Challemel-Lacour et Lavertujon., il est très ami avec Ferry. C'est lui qui demande à Gambetta de venir à sa première réunion électorale. « Ton entrée en scène sera absolument décisive ; toute la jeunesse (qui me signe déjà une adresse dans les écoles) ne jure que par Gambetta⁴. » Après son discours à la Chambre le 5 avril 1870, la jeunesse l'invite à un banquet, auquel plus de 600 personnes participent. Dans son discours⁵ prononcé au banquet de la jeunesse le 19 avril 1870, Gambetta reconnaît estimer la génération de républicains qui l'ont précédé, tout en se démarquant des « révolutionnaires métaphysiques » et en se présentant en homme moderne, acquis à la science :

« Ce passé est sacré ; c'est avec leur héroïsme qu'ils nous ont permis de toucher à la terre promise de la liberté par la science. Car je crois qu'ici je ne rencontrerai pas de contradicteurs, quand je dirai qu'à côté des sentiments et des aspirations idéales, nous avons par la démonstration rationnelle, la possession de la vérité.⁶ »

C'est par la démonstration rationnelle de l'évidence de la nécessité d'un régime républicain que Gambetta veut convaincre ses concitoyens. Il exhorte les jeunes auditeurs à travailler pour l'émancipation morale de la société. Et par une déclamation adressée à la Nation, il s'exclame : « Tu m'appartiens ! tu m'appartiens parce que seul je peux réaliser ton émancipation morale et assurer sur les bases de la justice l'ordre véritable et la sécurité

¹ *ibid.* p. 55

² P. Antonmattéi, *op. cit.* p. 61

³ J.-M. Mayeur, *Gambetta.. op.cit.* p. 57

⁴ *ibid.* p. 56

⁵ Discours prononcé par Gambetta au *banquet de la jeunesse* le 19 avril 1870.

⁶ *ibid.* p. 2

matérielle. (*Bruyants applaudissements.*)¹ » Il est bien question de Nation, mais pas encore de patrie. Dans une lettre ouverte publiée le 24 avril 1870, il écrit qu' il faut

« surtout s'attacher à dissiper les calomnies dont on couvre nos doctrines et nos aspirations. Il faut dire, redire et prouver que pour nous le triomphe de la démocratie fondée sur de libres institutions, c'est la sécurité et la prospérité assurées aux intérêts matériels, la garantie étendue à tous les droits, le respect de la propriété, la protection des droits sacrés et légitimes des travailleurs l'amélioration et la moralisation des déshérités, (...) sans péril pour les favorisés de la fortune ou de l'intelligence...² »

Après le plébiscite du 8 mai 1870, Gambetta est convaincu de la nécessité d'arracher à l'Empire les paysans. En juillet 1870, il s'oppose à la guerre et demande la communication de la pièce qui causait le *casus belli*, en vain. « Il fallait ne consentir à tirer l'épée qu'à la condition de prouver que la nation avait été profondément et réellement outragée³ ». Quand la guerre est déclarée et perdue, c'est alors que la patrie le personnage de la « patrie » revient en scène, une mère-patrie outragée, mutilée, et dont Gambetta va devenir le porte-parole.

Conclusion

On ne saurait trop sous-estimer l'influence de la doctrine positiviste. Elle offrait une représentation globale voire totalisante de la vie en société, un nouveau « grand récit ». S'éloignant de la vision eschatologique de l'histoire chrétienne, et des philosophies hégéliennes et marxistes, elle englobait une partie de l'héritage des Lumières françaises, et en particulier celui de Condorcet et de sa vision du progrès humain, tout en reprenant certains éléments de la pensée de Rousseau, (que Comte exècre pourtant, car il rejette la souveraineté du peuple) en particulier celui de religion civique. Pour Rousseau, le citoyen devait aimer la société comme sa mère ; pour Comte, c'est l'Humanité en tant que mère qui constitue le modèle et l'idéal de toute relation humaine. Dans ce système organique, organisée en « ordres », l'individu trouve une protection, une place et une identité déterminée ; il est reconnu dans la mesure où il tient cette place et remplit ses obligations. Cette société ordonnée est organiquement soudée et chaque ordre est dépendant et solidaire de l'autre. Les savants qui font partie de l'ordre théorique et scientifique ne peuvent rien sans les industriels et les prolétaires qui agissent selon l'ordre pratique ; l'ordre affectif, composé majoritairement de femmes, est la plus important, car il doit

¹ *ibid.* p. 3

² Cité dans la Biographie extraite du *dictionnaire des parlementaires français de 1789 à 1889* (A.Robert et G.Cougnny

³ *ibid.*

diffuser l'altruisme dans toute la société, considéré comme la valeur la plus importante de ce système. Auguste Comte a imaginé une religion de l'Humanité, qui doit être représentée par une allégorie féminine, une femme âgée de trente ans et tenant dans ses bras un enfant. C'est parce que les femmes sont « par nature » les plus aptes au dévouement et à l'altruisme qu'elles sont ainsi désignées pour représenter l'Humanité. Les femmes sont très idéalisées (quand elles en sont « dignes ») et elles représentent à la fois un idéal, un modèle et une norme. Pour Comte, il va de soi que les femmes sont conformes à ce modèle, alors même que son épouse Caroline avait été une prostituée ; elle est donc qualifiée par lui « d'indigne » représentante de son sexe. C'est justement l'instinct sexuel que Comte souhaiterait voir dominé ou éradiqué, et il rêve d'une procréation dont l'homme serait exclu. Cette utopie de la « Vierge-Mère » constitue pour lui la synthèse de sa religion. Les femmes ont pour mission d'éduquer aussi bien leurs enfants que leurs maris. L'éducation des enfants doit les conduire à passer de l'attachement et du dévouement à la mère à l'attachement et au dévouement à la Patrie, puis ensuite à l'Humanité. Comme le rappelle justement Angèle Kremer-Marietti¹, le positivisme anticipe la théorie de l'attachement, telle qu'elle a été développée par le psychanalyste John Bowlby, ou le psychologue René Zazzo. Cependant le sujet et le « je » ne semblent pas avoir de place dans le système positiviste orthodoxe. La religion et le culte de l'Humanité provoquent un schisme dans le groupe positiviste, et Littré rompt avec Comte, auquel il reproche également d'avoir donné son aval au coup d'Etat de Napoléon III. Littré développe alors un positivisme « laïc », qui n'est pas dénué d'ambiguïté, dans la mesure où certains de ses partisans semblent parfois adhérer à la religion de l'Humanité ; il en va ainsi en particulier de Jules Ferry. Cependant, cette croyance ne va pas jusqu'à l'acceptation du culte de l'Humanité. La doctrine d'Auguste Comte sera reprise par des penseurs de tous les courants politiques, tout en étant remaniée par certains. Le positivisme laïc constituera ainsi le socle de la pensée des Républicains opportunistes, en particulier en ce qui concerne l'éducation.

¹ Angèle Kremer-Marietti *Le kaléidoscope épistémologique d'Auguste Comte, sentiments, images, signes, op. cit.*

CHAPITRE VII

1870-1871 : LE COMBAT ACHARNÉ DES FILS DE LA FRANCE ÉTERNELLE ET DE LA COMMUNE TUTÉLAIRE

Il convient tout d'abord de resituer cette guerre et ses conséquences dans leur contexte. A la fin du Second Empire, la France est sûre de sa force dans le monde ; l'opinion publique et ses élites sont persuadées de la victoire définitive de la civilisation, dont elle constitue le phare. De plus, elle est le seul grand pays européen à connaître la stabilité et sa puissance militaire est un « dogme » accepté par l'opinion publique et les élites. Elle n'a pas de soucis diplomatiques : l'Autriche et la Russie sont affaiblies suite à deux défaites militaires ; l'Angleterre est certes une rivale au niveau économique, mais a été une alliée au niveau militaire ; l'Espagne semble décadente ; tandis que l'unité italienne n'est pas achevée, tout comme celle de l'Allemagne. Ainsi, sous le Second Empire, « les Allemagnes se meurent, mais l'Allemagne n'est pas encore née.¹ » Si toutefois, depuis la défaite des Autrichiens devant les Prussiens à Sadowa en 1866, la puissance militaire de la Prusse devient inquiétante pour la France, personne ne s'attend à un conflit imminent. Ainsi le 14 Mai 1870, Charles de Mazade écrit dans la « *Chronique* » de la *Revue des deux Mondes* qu'« en Allemagne, les grandes questions dorment pour le moment d'un sommeil tranquille. » Une guerre sur le sol français n'est pas imaginable. A la fin du mois de juin 1870, Emile Ollivier déclarait « A aucun moment, le maintien de la paix n'a paru plus assuré.² » Mais à la surprise générale, la candidature du prince prussien Léopold de Hohenzollern au trône d'Espagne, qui est à l'origine directe de la crise, est annoncée à Paris le 3 juillet. La France annonce qu'elle ne peut supporter la présence d'un Allemand « sur le trône de Charles Quint.³ » Le 12 juillet, le gouvernement français demande donc et obtient le retrait de cette candidature. Cependant, poussé par les bonapartistes autoritaires et par l'impératrice Eugénie, qui voient d'un bon œil l'occasion de redonner du prestige à l'Empereur sur le plan diplomatique alors qu'il est en difficulté au niveau de sa politique intérieure, celui-ci exige de la part de la Prusse la garantie que cela ne se reproduira plus. Le roi de Prusse Guillaume se contente de repousser courtoisement cette exigence, mais son chancelier Bismarck modifie la réponse du roi de manière à la rendre offensante pour la France, et la rend publique ; c'est la fameuse « *dépêche d'Ems* ». Malgré la résistance de Thiers, le corps législatif vote les crédits

¹ Claude Digeon, *la crise allemande de la pensée française (1870-1914)*, PUF, Paris, 1992, p. 2

² G. Duby, *Histoire de France*, op. cit. p. 446

³ *ibid.*

pour la guerre, qui est déclarée le 19 juillet. En peu de temps, les armées françaises sont défaites, et Napoléon III doit capituler et se rend prisonnier à Sedan le 1^{er} septembre 1870. Il est alors déchu et un gouvernement provisoire, formé des députés républicains de Paris, est acclamé à l'Hôtel de Ville. La République est proclamée à Paris le 4 septembre et en province (quelquefois avant même Paris, comme à Lyon). Ce même jour, les bataillons de l'Est parisien veulent que soit proclamée « la guerre à outrance » ; le 19 septembre, Paris est assiégée par les troupes prussiennes. Gambetta, nommé Ministre de l'Intérieur du gouvernement de la Défense nationale, croit qu'une victoire est encore possible. Il quitte Paris en ballon dirigeable avec Eugène Spuller pour tenter de gagner Tours afin d'animer une résistance en province, et pour lever une armée. Il parvient à constituer une armée de 600 000 hommes qui tentent de débloquer Paris encerclée de novembre à janvier. Mais le 28 janvier, sans le consulter, le gouvernement de Défense Nationale a capitulé. Bismarck exige que la paix soit signée par un gouvernement régulièrement constitué, l'élection d'une Assemblée nationale est prévue pour le 8 février 1871. Les élections donnent la victoire aux pacifistes conservateurs, et principalement aux monarchistes, qui constituent les deux tiers de l'Assemblée. Dès sa constitution, celle-ci reçoit et accepte la démission du gouvernement de la Défense nationale. Thiers est alors désigné comme le « chef du pouvoir exécutif de la République française ». C'est donc Thiers qui signe le désastreux traité de Francfort le 10 mai 1871. La France est amputée de l'Alsace et d'une partie de la Lorraine, elle doit rester occupée jusqu'au paiement intégral d'une indemnité de guerre de 5 milliards de Francs. A cela s'ajoute l'humiliation de la France par le fait que le couronnement du roi de Prusse, qui devient l'empereur Guillaume Ier, a lieu dans la galerie des glaces à Versailles. La défaite constitue un grave traumatisme collectif. Sous l'Empire, l'image de la France était associée à celle de la Vierge Marie et de l'Eglise, Mère de Dieu. Après la défaite, ce grand récit providentiel s'effondre et de multiples discours constituent autant de récits interprétatifs du désastre militaire. Pour les catholiques s'impose le récit traditionnel du châtement divin, et le catholicisme doit constituer un rempart contre la Révolution qui menace. Pour les protestants aussi, la France est une mère et une personne, ils compatissent également au sort tragique de la patrie, et les pasteurs sont d'autant plus sollicités que les Alsaciens-Lorrains sont majoritairement de confession protestante. Pour eux, la France doit grandir dans l'épreuve et son courage s'accroître au milieu des revers et à proportion des revers, c'est ainsi qu'elle pourra se régénérer. Pour certains quarante-huitards, le désastre militaire représente également une chance de régénération, et pour Victor Hugo, l'histoire présente de la France est celle d'une mère qui va reprendre ses forces et élever ses enfants pour redevenir une femme puissante et fidèle aux valeurs de la Révolution. Il s'agit dans la première partie de ce chapitre d'étudier le rôle et la place des métaphores et allégories maternelles dans ces discours et récits. Dès le

déclenchement de la guerre Gambetta se montre à la hauteur de la situation et il devient le porte-parole de la mère-patrie républicaine. Ainsi, c'est à lui, représentant de la nouvelle génération des républicains positivistes qu'a été accordé l'honneur de déclarer et d'ouvrir la fin d'un chapitre de l'histoire de France. Gambetta utilise les métaphores maternelles dans ses discours aux moments les plus critiques de la guerre. C'est dans cette perspective que seront examinés les discours de Gambetta et de ses proches dans la deuxième partie de ce chapitre. La Commune évoque pour ses partisans la Commune révolutionnaire, associée à une bonne mère qui prodigue son aide aux opprimés, et qui constitue la garantie contre la misère. L'étude de l'emploi et du rôle des métaphores et allégories maternelles par les porte-paroles de la Commune et par les positivistes « orthodoxes » fera l'objet de la troisième partie de ce chapitre.

I – La Défaite

1. Un traumatisme collectif

La défaite de Sedan stupéfie l'Europe entière. Pour la première fois depuis un siècle, la France est battue par un adversaire unique, alors que ses défaites précédentes étaient dues à la supériorité numérique d'une coalition de nations. C'est aussi tout le mythe napoléonien de la gloire militaire française qui s'effondre. La place, le rôle et l'image de la France en Europe et dans le monde sont récusés, aux yeux des Européens mais aussi des Français eux-mêmes, dont l'identité collective est ainsi remise en cause. Le pays tout entier est choqué par la rapidité, l'ampleur de la défaite, et par la brutalité de l'occupation allemande. Le choc émotionnel est très fort, les habitants sont décrits en état de « stupeur », ils sont « atterrés », « consternés », en état de « deuil profond ». Un commissaire d'une ville frontalière parle « des hommes brisés par la douleur et l'humiliation, (versant) des larmes à la lecture de ces désolantes nouvelles.¹ » A ce désastre s'ajoute la guerre civile. En effet, Paris refuse la capitulation et proclame la Commune le 18 mars 1871, après cinq mois de siège. D'autres Communes sont également proclamées en province. Pendant ce temps, le gouvernement s'installe à Versailles. Ferry, qui avait été nommé maire de Paris en novembre 1870, quitte la capitale pendant la Commune, et il voit dans « la folie du siège » une raison première à l'insurrection.² La supériorité tactique, méthodique, de l'organisation prussienne sont reconnues par les Français, qui considèrent toutefois que la supériorité morale est de leur côté. Le courage et le dévouement du soldat français sont admirés. Après la défaite, la littérature exalte le patriotisme et rêve de la revanche. Jusqu'à la guerre, l'image de l'Allemand était celui d'un homme simple, bon, naïf, rêveur et artiste. Après

¹ Jean-Jacques Becker, Stéphane Auzoin-Rouzeau, *La France, la nation, la guerre : 1850-1920*, Sedes, Paris, 1995, p. 78 (cité de S. Audoin-Rouzeau, *1870, la France en guerre*, Paris, A. Colin, 1989, 420 p. P. 139)

² *ibid.* p. 448

la défaite, émerge la vision d'un homme cruel et fourbe. Mais il est d'abord un soldat dont l'individualité disparaît sous l'uniforme, et le casque à pointe. Comme le souligne Claude Digeon, avant la guerre, l'Allemagne « était la patrie de l'individualisme ; elle va devenir le repaire de masses disciplinées.¹ » Dans la littérature d'après-guerre, l'Allemand « sera un être amorphe, indistinct, sans désirs, sans volonté propre, sans personnalité, un sous-homme, incapable d'initiative, un automate dans la main de ses chefs. Il est discipliné ; voilà le fait général reconnu et qui a frappé les esprits.² » Une fois le combat terminé, c'est un barbare, un goinfre, ivrogne et brutal. La défaite inspire les poètes. Leconte de Lisle écrit ainsi « Le sacre de Paris » :

« Ville auguste, cerveau du monde, orgueil de l'homme,
Riche immortelle des esprits,
Phare allumé dans l'ombre où sont Athènes et Rome,
Astre des nations, Paris !

...

Vois ! la horde au poil fauve assiège tes murailles !
Vil troupeau de sang altéré,
De la sainte patrie ils mangent les entrailles,
Ils bavent sur ton sol sacré !
Tous les loups d'outre-Rhin ont mêlé leurs espèces,
Vandale, Germain et Teuton ;
Ils sont tous là, hurlant de leurs gueules épaisses,
Sous la lanière et le bâton.

...

Offre ta libre gloire et ta grande agonie
Comme un exemple à l'univers. »

Leconte réédite en 1871 ce poème écrit en 1860³.

Face à cette force collective brutale, la Français apparaît comme un être à part, sans peur et sans reproche. Cependant, au niveau collectif, aux images idéalisées de la France : celle de la fille aînée de l'Eglise, de la nation guide des libéraux, de la France civilisée du Second Empire qui avaient prévalu jusqu'en 1870, succède l'image d'une France humiliée et blessée. Une prise de conscience s'opère, qui ouvre les yeux sur la notion allemande de nation en tant que

¹ C. Digeon, *op. cit.* p. 58

² *ibid.*

³ *ibid.* p. 69

développement organique d'une entité historique et unique. L'universalité des principes de 1789 à la française ne peut être compatible avec cette vision pan-germanique du nouvel Empire. Comme les Allemands s'étaient déchaînés contre Paris, qu'ils considéraient comme la Babylone moderne, en France même, les critiques se déchaînent contre l'Empire. Veillot, Taine, Renan, Flaubert, Jules Simon, Clemenceau, tous affirment que la défaite a été causée d'abord par le gouvernement impérial. A la déception succède également une campagne contre les généraux et les états-majors de l'armée française, contre Napoléon III et l'Empire qui auraient conduit la France à sa perte. L'impératrice, qui aurait pesé de son influence pour la déclaration de guerre est attaquée. En tant que catholique et Espagnole, elle aurait souhaité que soit écrasée la Prusse, une puissance protestante. Pour les Républicains, le catholicisme est aussi une des causes de la défaite. Selon eux, c'est précisément le protestantisme qui a favorisé l'enseignement, la science et la recherche, interdits par le Syllabus, qui ont permis la victoire allemande. Pour les catholiques par contre, la défaite est une punition infligée à la France suite à la prise de Rome et à la trahison de l'Empire à son égard. La décadence morale de l'Empire trouve d'autre part ainsi son châtement divin. La victoire de Valmy est un lointain souvenir, et la défaite est cuisante. La philosophie de 1848, républicaine, pacifiste et humanitaire est mise en échec une nouvelle fois. Littré fait ainsi son auto-critique :

« Quelle ruine de belles et généreuses perspectives ! Nous qui élevions nos enfants dans un bienveillant respect pour les peuples étrangers ! Il faut changer tout cela ; il faut les élever dans la défiance et dans l'hostilité ; il faut leur apprendre que les exercices militaires sont la première de leurs tâches ; il faut leur inculquer qu'ils doivent toujours être prêts à tuer et à être tués ; car c'est le seul moyen d'échapper au sort de l'Alsace et de la Lorraine, le plus triste des malheurs, la plus poignante des douleurs. ¹ »

Au désastre de la défaite s'ajoute la Commune, qui provoque chez de nombreux intellectuels le rejet des principes de 1789 et des Lumières. Emile Montégut, essayiste, journaliste et critique attitré de la *Revue des Deux Mondes* publie deux articles retentissants en 1871, qui critiquent les idées d'universalité et dans lesquels il affirme sa conception particulariste et défensive du patriotisme français. Il n'est pas le seul à le faire. Félix Ravaisson, membre de l'Institut, de l'Académie des Inscriptions et des belles-lettres, et bientôt de l'Académie des sciences morales et politiques, fait l'apologie de la royauté française et de sa noblesse, et critique la Révolution et ses principes dans son discours prononcé à la distribution

¹ C. Digeon, *op. cit.* p. 86, cf *Revue de philosophie positive*, numéros de septembre octobre et novembre-décembre 1871

des prix du lycée Louis le Grand le 5 août 1873.¹ Pour Gobineau, « la France est un pays perdu » et « il n'y a plus rien à espérer de la France.² » D'autres vont essayer de définir les causes du désastre militaire pour mieux envisager la régénération de la France.

2. L'image de la France après la défaite, vers un nouveau récit

Sous l'Empire, l'image de la France est associée à celle de la Vierge Marie et de l'Église, Mère de Dieu. Après la défaite, ce grand récit providentiel s'effondre et de multiples discours constituent autant de récits interprétatifs du désastre militaire. La France en est le plus souvent le personnage principal, plus encore que la patrie. Le scénario du châtement divin et providentiel proposé par les catholiques est traditionnel et bien connu, moins que les variantes conçues par les protestants. Ils sont d'autant plus sollicités que les Alsaciens-Lorrains sont majoritairement de confession protestante. Pour eux aussi, la France est une personne, et la patrie une mère.

a) Les pasteurs protestants et la mère-patrie

Les paroisses protestantes et leurs pasteurs se mobilisent activement pendant tout le siècle de Paris. A l'instar des catholiques, ils interprètent parfois la guerre et la défaite comme une punition divine que la France aurait bien mérité. Dans l'allocution prononcée dans la réunion générale de prières au temple de l'oratoire le 7 octobre 1870 (Extrait de la *Revue chrétienne*), la France n'est plus une mère qu'il s'agit de défendre et de sauver, elle devient une fille de Dieu qui a pêché, mais que Dieu aime :

« Car le Seigneur châtie celui qu'il aime, et frappe de ses verges celui qu'il reconnaît pour son enfant. » Dieu, me suis-je dit, traite la France comme si elle était son enfant. Ne savons-nous pas tous que Dieu peut affliger ceux qu'il aime ? N'avons-nous pas remarqué qu'il semble choisir quelquefois les meilleurs d'entre les siens pour les accabler d'épreuves et de douleurs, et que sous les coups dont il les frappe, non-seulement ils reçoivent des bénédictions nouvelles pour eux-mêmes, mais deviennent pour les autres un exemple et une source de bénédictions. (...) Ne désespérons donc pas si notre France est battue des verges de Dieu, si, pour elle, les revers ont succédé aux revers, et si, après tant de douleurs, nous pleurons avec elle et sur elle, mais plutôt espérons et répétons : Dieu la traite comme son enfant. Sans doute elle a pêché et Dieu

¹ *ibid.* p. 89

² *ibid.* p. 93

la châtie à cause de ses péchés et parce qu'elle s'était éloignée de lui ; mais j'en suis persuadé, il la châtie avec amour.. »

La France grandit dans l'épreuve et son courage s'accroît au milieu des revers et à proportion des revers. Ainsi,

« au cri de résistance de Paris, a répondu, comme un magnifique écho, le cri de résistance de la France. Le peuple que l'on croyait frivole est devenu sérieux. La nation qu'on croyait écrasée, est debout devant Dieu et devant les hommes, leur offrant l'un des plus grands spectacles peut-être que la terre puisse offrir en ce moment.¹ (...) Ce qu'on demande à la France, (...) c'est celui d'une partie de la France, de membres vivants de son corps qui ne consentent pas à en être retranchés, et dont on voudrait faire des membres de la Prusse. Ce qu'on veut, c'est que nous livrions à la Prusse des populations qui veulent rester françaises ; et que nous abandonnions à ceux qui les ont désolées, incendiées, inondées de sang, des provinces qui se sont défendues avec l'énergie du patriotisme au désespoir.² »

Il faut inviter la France : «à s'humilier» ; et en même temps, l'exhorter « à élever les yeux vers Lui avec confiance, en cherchant en Lui la force et la délivrance. Elle viendra, cette délivrance, son heure et telle que la préparent sa sagesse et son amour, pourvu que nous fassions notre devoir, et qu'aucun ne se refuse aux sacrifices que lui demandent Dieu et la Patrie.³ »

A Toulouse, le pasteur Castel prononce un discours dans le temple le 6 novembre 1870 et se prononce pour un patriotisme chrétien. Pour lui la patrie est une mère, qu'il s'agit de défendre et de protéger, et qui doit continuer à se référer au christianisme. Cependant il ne cache pas son inquiétude vis à vis de la réaction de la France à l'égard du protestantisme, dont les principes, si la France avait bien voulu les prendre en compte, aurait pu contribuer à sa puissance.

« C'est assez de dire que pour nous il y a un patriotisme chrétien. Oui, la patrie, c'est-à-dire la société dont nous parlons la langue et dont nous partageons les habitudes et les mœurs ; la terre qui a reçu notre berceau, qui nous a nourris de ses produits, et qui garde

¹ L'Allocution prononcée dans la réunion générale de prières au temple de l'oratoire le 7 octobre 1870 (Extrait de la *Revue chrétienne*), pp. 28-29

² *ibid.* p. 30

³ *ibid.* p. 31

dans son sein les ossements de nos pères jusqu'au jour de la grande résurrection ; la patrie, c'est-à-dire toutes ces traditions de famille et toute cette histoire nationale qui constituent pour une si grande part notre vie intellectuelle et morale ; la patrie, cette seconde mère, cette famille agrandie, l'Évangile, qui sanctionne et sanctifie toutes nos obligations, nous appelle à l'aimer et à la servir. (...) Oui, il y a un patriotisme chrétien.¹

»

Il semble que ces épreuves ont été voulues par Dieu :

« Espérons qu'instruites par l'épreuve qui les frappe à des degrés divers, les deux grandes nations qui s'entrechoquent feront sur elles-mêmes un sérieux retour, et sentiront le besoin de passer par une régénération efficace : l'une, pour être délivrée de son sensualisme et de cette fatale légèreté qui l'a menée jusqu'au bord de l'abîme ; l'autre, pour renoncer à ce culte de la force, à cette ambition froide et dissimulée.² »

Il espère que les catholiques français ne s'en prendront pas aux protestants, et souligne les valeurs prônées par la religion protestante :

« Espérons enfin, mes frères, nous membres des Églises réformées, que notre chère France, à laquelle nos pères ont tant donné de leur sang, et pour laquelle nous n'hésiterons pas à répandre le nôtre, quand nous y serons appelés, espérons que la France ne concevra pas une aveugle aversion pour les principes du protestantisme évangélique parce qu'un souverain protestant soulève contre lui une si légitime indignation. Ne comprendra-t-elle pas plutôt que ce qui fait une nation vraiment grande et puissante, ce sont précisément ces principes de responsabilité individuelle, de discipline personnelle, de forte culture intellectuelle et morale qui caractérisent le protestantisme bien entendu ?³ »

En fait si la France avait accepté plus tôt le protestantisme, cela « lui eût valu des bienfaits moraux et sociaux.⁴ »

Dans son discours¹ prononcé à Paris le 6 novembre 1870, Guillaume Monod, pasteur de l'Église Réformée affirme lui aussi que la France a eu tort vis à vis des protestants et que sa

¹ Discours prononcé dans le temple de Toulouse, le 6 novembre 1870, par E. Castel, Pasteur, aumônier du lycée. Se vend au profit des soldats blessés. Toulouse, imprimerie A. Chauvin et fils et chez tous les libraires protestants. p. 7

² *ibid.* p. 17

³ *ibid.* p. 18

⁴ *ibid.* p. 19

« principale consolation est la persuasion qu'en frappant notre peuple si douloureusement, Dieu l'a fait dans son amour et pour le régénérer par l'épreuve.² » Mais la Réforme ne peut pas être le moyen de sa régénération, car elle a été « déshonorée par les souverains et les peuples qui la professent. » Il faut donc retourner à l'Évangile, à la Bible, à Jésus-Christ. Il interprète ainsi l'histoire : « Tout semble avoir été donné à la France, depuis trois siècles, pour être l'une des premières nations, ou même la première et la reine de l'Europe, sinon par la puissance, au moins par l'influence. » Il se pose la question du déclin de la France et du déclin de la Réformation. Si la France avait adopté le protestantisme, tout ce serait mieux passé. La France avait été injuste vis à vis des Réformés et avait rejeté les protestants :

« La France les avait retranchés de son sein. Elle avait rejeté le sel de la France et éteint la lumière de la France, et la France se corrompit, et se plongea dans les ténèbres de l'incrédulité et de l'impiété. Ce fut l'acheminement vers la Révolution, qui prétendit briser tous les despotismes, mais en les brisant, épouvanta le monde par une explosion de fureurs et de crimes.³ »

Il constate également l'état de corruption de la religion Réformée :

« En devenant une religion d'Etat, elle devint également une religion du monde. (...) Il faut le reconnaître ouvertement, les peuples qui se glorifient du nom de protestants ont, tout à tour et chacun à sa manière, compromis le protestantisme aux yeux du catholicisme, et le christianisme aux yeux du monde.⁴ »

Quant aux Réformés eux-mêmes : « Ceux-là sont le sel de leurs pays et la lumière de leurs peuples. C'est eux qui poursuivent saintement l'œuvre des réformateurs. C'est eux qui ont fondé, en Angleterre et aux États-Unis, les grandes œuvres destinées à la conversion et au salut du monde. C'est leur foi qu'il faut à la France pour la régénérer et la sauver.⁵ » Il faut former

« ensemble une seule Eglise qui rassemble tout ce qu'il y a de chrétiens en France, une République divine, image et modèle de ce que nous souhaitons que devienne la République terrestre de la patrie. Nous travaillerons d'un même cœur à relever de sa

¹ *La France et la Réformation en deuil*, sermon prononcé à Paris le 6 novembre 1870 à l'occasion de la fête de la Réformation, suivi de quelques articles et discours publiés pendant le siège de Paris par Guillaume Monod, pasteur de l'Eglise Réformée. Paris, aux librairies protestantes, 1871, 31 pages N°10, p. 30

² *ibid.* p. 1

³ *ibid.* p. 11

⁴ *ibid.* pp. 12-13

⁵ *ibid.* p. 15

chute, l'Eglise par la foi et la charité, et la patrie par la justice, la liberté et la paix. Dieu sera glorifié dans l'Eglise et dans la patrie, et les bénira toutes deux et chacune d'elles par l'autre. Amen.¹ »

Cependant, de nombreux protestants se définissent aussi comme des Républicains et se réfèrent à la justice et au droit, que les Français considèrent bafoués par l'Allemagne, ainsi qu'à la liberté et à la Révolution de 1789, et ne manquent pas d'évoquer l'image de la patrie en danger de 1792. Pendant le siège est fondé le Club de la Porte Saint-Martin à Paris. Les membres du bureau sont l'avocat Desmarets, le pasteur Coquerel et le journaliste Young, qui se présentent comme des « citoyens ». L'objet du club est de favoriser la discussion le plus librement possible et de contribuer à la victoire : « La grande préoccupation que nous devons avoir c'est celle de chasser des environs de nos murs, et plus tard et bientôt – Dieu veuille que ce soit le plus tôt possible ! – du sol sacré de notre patrie les étrangers qui la souillent ... (*Oui ! oui ! Applaudissements prolongés.*)² » Desmarets se représente la République comme le « triomphe de la liberté » et de l'initiative individuelle, et « le triomphe de la puissance collective d'une nation.³ » Il passe ensuite la parole au premier orateur, « le citoyen Pressensé » : En sa qualité de pasteur, celui-ci souligne la nécessité de la force morale pour la victoire. L'Empire en ruine n'en dispose plus : « Nous devons nous donner tout entiers, nous, nos biens, nos enfants, sans refuser aucun sacrifice, jusqu'à ce que le sol sacré de la France soit purgé de l'étranger. (*Sensation*) » En ce qui concerne L'Empire,

« ce jour réparateur (...) a jeté une lumière implacable dans les bas-fonds de cet édifice vermoulu. Comme on l'a dit éloquemment, nous n'avons rien à craindre de ces cendres-là. (...) Avec la patrie, messieurs, c'est la justice, c'est le droit même que nous défendons, et là est notre meilleure force.⁴ »

C'est la force morale qui

« fait lever les légions du sol fécond de notre France, qui les convoque au rendez-vous de l'honneur national sous les murs de Paris ; c'est cette force morale qui fait la grandeur militaire de ces jeunes qui renouent les bonnes traditions de 1792 ; c'est cette force

¹ ibid. p. 16

² N° 4 Club de la porte Saint-Martin, séance d'ouverture, 17 octobre 1870 (31^e jour du siège) Discours des citoyens Desmarets et de Pressensé, se vend au profit des blessés, Paris, au bureau de la *Revue des Cours Littéraires*, (27 pages) 1870, http://ba.21.free.fr/dhombres/dhombres_siege.html p. 7

³ ibid. p. 8

⁴ ibid. pp. 11-12

morale qui retrempe la valeur de notre milice nationale. Messieurs, n'en doutons plus, avec un tel auxiliaire, la patrie sera sauvée. (Applaudissements)¹ »

Seul l'esprit de dévouement et de sacrifice peut désormais sauver la patrie. Il prône un

« rapprochement fraternel, je ne dis pas entre toutes les classes – il n'y a plus de classes – mais entre toutes les fractions de notre chère et bien-aimée patrie. Les questions sociales sont désormais inscrites non seulement dans notre esprit, mais dans notre cœur, et le jour est venu de les aborder dans un esprit de justice et de haute fraternité.² »

Il critique l'Empire et la religion catholique avec ses « Te Deum », mais aussi . la philosophie.

Elle « avait failli en nous formulant des systèmes commodes, trop plein d'indulgence pour nos misères morales, et en maximant (sic) nos pratiques matérialistes. Pour moi qui ai l'intime persuasion qu'une main divine intervient dans les choses humaines, je suis persuadé que le soc n'a déchiré si profondément notre sol que pour le féconder, et que vous en verrez sortir une France appauvrie sans doute, mais renouvelée, régénérée, digne de la liberté, fondant enfin la République sur le soc de la conscience et pouvant en 1889 célébrer le centenaire de sa Révolution enfin achevée et consolidée.³ »

Le pasteur et citoyen Coquerel réitère dans son discours les arguments avancés précédemment par le pasteur Pressensé : « Quelle est la force morale qui doit surtout dans ce moment nous rallier, nous animer, nous inspirer ? Je vais vous le dire. Selon moi, du moins, c'est l'esprit républicain (applaudissements) : l'esprit républicain directement contraire à l'esprit de l'époque dont nous sortons.⁴ » Il se prononce pour la liberté républicaine de la discussion et estime que la France se trouve à un moment décisif de son histoire :

« Et si cela doit être de l'histoire, il dépend de nous de continuer cette histoire comme nous l'avons commencée, de la faire très-grande, très-noble, très-fière, très-glorieuse. Il faut que vos arrière-petits-enfants, quand ils liront l'histoire de France, après qu'ils auront tourné avec dégoût les pages du règne de Napoléon III, - et on les aidera à tourner

¹ ibid. p. 14

² ibid. pp. 17-18

³ ibid. p. 19

⁴ Club de la Porte-Saint-martin séance du 19 octobre 1870 – *Discours du Citoyen Coquerel des moyens de faire durer la république*. Se vend au profit des blessés, Paris, aux bureaux de la Revue des Cours Littéraires, 1870 (14 pages), p. 4

ces pages, car il y a bien des choses qu'il vaudra mieux pour eux de ne pas lire, - il faut que vous petits-enfants, ouvrant enfin le livre tout large et en toute liberté à l'histoire de nos souffrances, de nos luttes de notre victoire, fût-ce même de notre perte, se disent avec un sentiment profond d'amour pour la patrie, de vénération pour nous et de reconnaissance pour Dieu : « Ceux-là, c'étaient des hommes ! » (*longs et bruyants applaudissements*)¹ »

C'est là un républicanisme libéral (liberté et initiative individuelle), protestant, qui évoque le «sol sacré», patrie de la justice et du droit, il est question du fait de « lever les légions du sol fécond de notre France. »

b) La religion catholique : un rempart contre la révolution

Pour Monseigneur Dupanloup, qui faisait partie de l'élite catholique ayant soutenu l'Empire, ces principes révolutionnaires et républicains représentent un danger pour la patrie. Le 1^{er} février 1871, à la suite de la capitulation de Paris, il donne des instructions pour les élections à venir : pour lui, la France doit se donner un gouvernement garantissant l'ordre. Il déclare ainsi :

(je serais) « humilié et indigné, si je voyais les hommes religieux mettre en oubli qu'ils ont une patrie, et qu'ils doivent l'aimer du fond de leurs entrailles, d'un amour prêt à tous les sacrifices, et que c'est surtout quand elle est en péril qu'ils doivent se dévouer pour elle. Et depuis quand la religion a-t-elle étouffé le patriotisme ? Comment des chrétiens, des prêtres français, verraient-ils d'un œil indifférent les calamités de la France ? (...) La France n'a pas de meilleurs serviteurs que nous, de plus dévoués, de plus fidèles, en ses bons comme en ses mauvais jours. Et d'ailleurs la religion n'est-elle pas intéressée ici autant que la patrie ? Et les hommes que vous enverrez ou que vous laisserez arriver à l'Assemblée, n'auront-ils pas à résoudre des questions d'où dépend l'avenir de la religion en France, non moins que le salut de la société ?² »

Il est selon lui nécessaire que les citoyens

« s'unissent dans un grand et large sentiment de patriotisme, pour arracher notre patrie aux abîmes où elle peut sombrer, lui donner enfin un gouvernement incontesté, la

¹ *ibid.* p. 14

² *Du devoir des honnêtes gens aux prochaines élections* par Mgr L'Evêque d'Orléans de l'Académie française Edition populaire, Lyon Félix Girard ; Libraire-Editeur, 1871 pp. 17-18

constituer dans l'ordre, par le respect des principes et de tous les droits ; et afin qu'elle ne soit pas l'éternel jouet de la révolution concilier l'autorité et la liberté. (...) Le moment est suprême, car pour la France, en ce moment, devant l'Europe et devant le monde, il s'agit d'être ou de n'être plus la France. Orléans, le 1^{er} février 1871, Félix, évêque d'Orléans. »

c) La patrie en passe de redevenir la France de 1789

Pour certains républicains quarante-huitards, le désastre militaire représente également une chance de régénération :

« Le malheur nous a changés ; nous sommes embellis en vérité. Le canon ennemi, au lieu de nous écraser, nous féconde ; de notre sol usé qu'il entrouvre, on voit presque sortir des magnificences. Merci donc à cette épreuve terrible, à ce bain radical dans le sang et dans le feu ! (...) Nous étions une fange, nous voilà peut-être une blancheur ! Nous étions pourris, nous voilà reverdis ! N'est-ce pas providentiel et superbe ?¹ (...) Nous ne disions plus patrie, nous disions l'univers. Par grandeur ? non, par bêtise. Nous n'étions plus français mais citoyens du monde, plus nationaux ; mais internationaux ; la langue du commerce était entrée dans la politique. (...) On n'aimait le pays que pour son rapport, comme on aimait tout. *Patriote* et *compatriote* étaient des mots ridicules comme *chauvin*. Et pourtant qui n'est pas chauvin aujourd'hui ?² »

Victor Hugo refuse de voter la paix imposée à la France. Il est sûr de la victoire des principes révolutionnaires, et qu'enfin la France deviendra une république. L'histoire présente de la France est celle d'une mère qui va reprendre ses forces et élever ses enfants pour redevenir une femme puissante et fidèle aux valeurs de la Révolution :

« Je ne voterai point cette paix, parce que, avant tout, il faut sauver l'honneur de son pays ; je ne la voterai point, parce qu'une paix honteuse est une paix terrible. Et pourtant, peut-être, aurait-elle un mérite à mes yeux : c'est qu'une telle paix, ce n'est plus la guerre, soit, mais c'est la haine. (*Mouvement*) La haine contre qui ? Contre les peuples ? Non ! Contre les rois. Que les rois recueillent ce qu'ils ont semé. Faites, princes : mutilez, coupez, tranchez, volez, annexe, démembrer ! Vous créez la haine profonde, vous indignez la conscience universelle. La vengeance couve, l'explosion sera en raison

¹ Auguste Luchet, auteur dramatique, ancien gouverneur provisoire de Fontainebleau en 1848. *Les vertus républicaines, souvenirs du 2 décembre 1851*, conférence faite à la mairie du III^e arrondissement le 8 décembre 1870, par Auguste Luchet, rédacteur du *Siècle*, p. 19

² *ibid.* pp. 21-22

de l'oppression. Tout ce que la France perdra, la révolution le gagnera. (*Approbat* sur plusieurs bancs à gauche.) Oh ! Une heure sonnera – nous la sentons venir – cette revanche prodigieuse. Nous entendons dès à présent notre triomphant avenir marcher à grands pas dans l'histoire. Oui, dès demain cela va commencer, dès demain la France n'aura plus qu'une pensée : se recueillir, se reposer dans la rêverie redoutable du désespoir, reprendre des forces, élever ses enfants, nourrir de sainte colère ces petits qui deviendront grands, forer des canons et former des citoyens, créer une armée qui soit un peuple ; appeler la science au secours de la guerre ; étudier le procédé prussien, comme Rome a étudié le procédé punique : se fortifier, s'affermir, se régénérer, redevenir la grande France de 92, la France de l'idée, la France de l'épée. (*Très bien ! Très bien !*) Puis tout à coup, un jour, elle se dressera ! Oh ! elle sera formidable, : on la verra, d'un bond, ressaisir la Lorraine, ressaisir l'Alsace ! (...) Et on entendra la France crier : c'est mon tour ! Allemagne, me voilà ! Suis-je ton ennemie ? Non ! je suis ta sœur. (*Très bien ! Très bien !*) Je t'ai tout repris et je te rends tout, à une condition : c'est que nous ne ferons plus qu'un seul peuple, qu'une seule famille, qu'une seule république... (*Mouvements*) Je vais démolir mes forteresses, tu vas démolir les tiennes. Ma vengeance, c'est la fraternité ! (...) Et maintenant, serrons-nous la main, car nous nous sommes rendu service l'une à l'autre : tu m'as délivrée de mon empereur, et je te délivre du tien (*Bravo ! Bravo ! Applaudissements. Sourires sur plusieurs bancs.*)¹ »

En 1870-1871 , les républicains se réapproprient la notion de mère-patrie, associée à la République. Ainsi par exemple, la patrie est redevenue une grande famille républicaine pour Frédéric Thomas, préfet démissionnaire du Tarn le 12 mars 1871² :

« Des regrets ! qui n'en éprouverait, après avoir vécu pendant six mois avec notre patriotique et généreuse population, au milieu de concitoyens et d'amis qui forment, pour chacun de nous une petite famille dans la grande qui s'appelle la Patrie ? »

II - Gambetta, le porte-parole de la mère-patrie républicaine

Dès le début de la guerre, Léon Gambetta se jette dans le feu de l'action. A l'heure du péril, il tente de mobiliser « le Peuple », de lever une armée, et de vaincre les Prussiens dans une « guerre à outrance », pour « sauver » et « venger » la Patrie, « mère de tous les Français ».

¹ Victor Hugo, le 1er mars 1871 à l'Assemblée Nationale, *Annales de l'Assemblée Nationale* vol 1 p. 106-108, cité dans les *Grands discours parlementaires de la III^e République de Victor Hugo à Clemenceau*, Armand Colin, 2006, pp. 14-15

² Proclamation d'adieux de M. Frédéric Thomas, Préfet démissionnaire du Tarn. 2 p.

Il s'agit ici de revenir à une chronologie plus fine, afin de montrer l'affermissement et la consolidation de l'autorité et de la légitimité de Gambetta.

Après les premières défaites en Alsace et en Moselle, les Chambres sont convoquées le 9 août 1870. Le républicain Jules Favre demande alors la réorganisation de la garde nationale et la création d'un comité de 15 membres du Corps législatif « investi des pleins pouvoirs de gouvernement pour repousser l'invasion étrangère¹ ». La proposition est signée par 32 républicains. La droite réagit violemment et Gambetta rappelle alors qu'il en va « du salut de la patrie² ». Aucune décision n'est prise et le gouvernement d'Emile Ollivier démissionne. Le 10 août Gambetta en appelle au « salut public ». Le lendemain, le projet est adopté. Une mobilisation en masse des citoyens est promue tout le mois d'août. La Garde nationale sédentaire est rétablie pour tous les citoyens valides de 20 à 40 ans, la classe de 1870 est appelée avec un an d'avance, le recrutement de la Garde mobile est élargi et les anciens militaires de moins de 35 ans sont rappelés. 36 000 engagés volontaires sont recensés en août contre 4 000 le mois précédent auxquels il convient de rajouter le mouvement d'engagements dans les compagnies de francs-tireurs. La population des villes s'engage plus que les campagnes, hormis les départements menacés. Pendant toute la guerre, les combats sont acharnés, les taux de pertes humaines sont parmi les plus élevées de tout le XIX^e siècle. Le nombre de Prussiens morts au combat est plus important que celui des Français, et il y a peu de prisonniers faits sur le champ de bataille³. L'acharnement et l'héroïsme militaire des Français ne fait aucun doute. Parallèlement, en province, dès le mois d'août 1870, surviennent les premiers troubles politiques. Le 8 août à Marseille, un comité révolutionnaire tente de s'installer à l'Hôtel de Ville, d'autres villes sont également touchées par ces troubles comme à Beaune, au Creusot, à Limoges, à Mâcon, Montpellier, Nîmes, Toulon. Une « Commune » tente de se constituer à Lyon le 13 août. C'est le 3 septembre dans la soirée que le gouvernement impérial fait part de la défaite : « Français, un grand malheur frappe la patrie.⁴ » La nouvelle de la capitulation de l'armée et de la captivité de l'Empereur est annoncée. En réaction à la défaite et à la perte de légitimité de l'Empire, un Comité de Salut Public est mis en place à Lyon, tandis qu'à Marseille, l'Hôtel de Ville est occupé ; la République est proclamée dans les deux villes le 4 septembre, avant qu'elle le soit à Paris. Les représentants de l'Empire subissent des violences dès le 5 septembre. A Paris, le 3 septembre, la foule commence à se rassembler près du Palais-Bourbon. La foule pacifique de femmes, d'enfants et d'hommes sans armes (100 000 à 150 000

¹ Jean-Marie Mayeur, *Léon Gambetta, la patrie et la République*, Arthème Fayard, 2008, p. 88

² *ibid.* La chronologie de la guerre qui suit est un résumé de la présentation de J.-M. Mayeur, *op. cit.* et de Jean-Jacques Becker, Stéphane Auzoin-Rouzeau, *La France, la nation, la guerre : 1850-1920, op. cit.*

³ *Ibid.* p. 71

⁴ *ibid.* p. 78

personnes¹) commence à s'infiltrer sans résistance le 4 septembre dans l'enceinte du Corps Législatif. La Chambre est envahie par les Parisiens en colère, et Gambetta fait tout ce qu'il peut pour tenir tête à la foule qui pénètre dans les tribunes, en criant : « La déchéance ! La déchéance ! Vive la République ! » :

« Ecoutez, Messieurs, dit Gambetta, (...) Laissez-moi expliquer librement ma pensée. (*Parlez, Parlez !*) Eh bien, ma pensée la voici : c'est qu'il incombe aux hommes qui siègent sur ces bancs de reconnaître que le pouvoir qui a attiré tant de maux sur le pays est déchu, et à vous, Messieurs, de faire que cette déclaration qui va sans doute être rendue n'ait pas l'apparence d'une déclaration dont la violence aurait altéré le caractère. Par conséquent il y a deux choses à faire : la première, c'est que les représentants reviennent prendre leur place ; la seconde, c'est que la séance ait lieu dans les conditions ordinaires, afin que, grâce à la liberté de discussion, la décision qui va être rendue soit absolument de nature à satisfaire la conscience française. » (*Une voix : La déchéance ! on ne la discute pas ! Nous la voulons !*) Gambetta reprend : « Donnons le spectacle de l'union et du calme. C'est au nom de la patrie comme au nom de la liberté politique que je vous adjure d'assister avec calme au retour des députés sur leurs bancs.² »

C'est ainsi qu'en septembre 1870, Gambetta commence à devenir le porte-parole de la patrie. Mais cela ne suffit pas à calmer et à rassurer le flot des envahisseurs, qui continuent à réclamer la déchéance de Napoléon III. A ce moment, le président de l'Assemblée, après avoir rendu hommage au « patriotisme de M. Gambetta », se retire et lève la séance. Gambetta se consulte alors avec d'autres républicains, remonte à la tribune et déclare solennellement :

« Citoyens,
 Attendu que la patrie est en danger ;
 Attendu que tout le temps nécessaire a été donné à la représentation nationale pour prononcer la déchéance ;
 Attendu que nous sommes et que nous constituons le pouvoir régulier issu du suffrage universel libre ;
 Nous déclarons que Louis-Napoléon Bonaparte et sa dynastie ont à jamais cessé de régner sur la France.³ »

¹ ibid. p. 81

² Citation dans la biographie extraite du *dictionnaire des parlementaires français de 1789 à 1889* (A.Robert et G.Couigny)

³ JM. Mayeur, Gambetta..., *op. cit.* p. 95

Ainsi, c'est à lui, représentant de la nouvelle génération des républicains positivistes qu'a été accordé l'honneur de déclarer la fin de ce chapitre de l'histoire de France, et d'en ouvrir un autre. La foule et les républicains se dirigent alors vers l'Hôtel de Ville et la République est proclamée. Le Gouvernement de Défense Nationale est ensuite constitué par les députés de Paris à l'exception de Thiers, et plusieurs députés de province. Gambetta en fait partie et reçoit en outre le portefeuille de l'Intérieur qu'il enlève à l'ancien quarante-huitard Picard. En qualité de Ministre de l'Intérieur, il télégraphie immédiatement aux préfets et aux sous-préfets que la déchéance de l'empire vient d'être proclamée au Corps législatif, et la République à l'Hôtel de Ville, il adresse diverses circulaires aux administrateurs provisoires et aux préfets des départements, et fait afficher dans Paris plusieurs proclamations. La première proclamation est adressée au Français le 4 septembre : :

« Français !

Le Peuple a devancé la Chambre, qui hésitait. Pour sauver la Patrie en danger, il a demandé la République.

Il a mis ses représentants non au pouvoir, mais au péril.

La République a sauvé de l'invasion de 1792, la République est proclamée.

La Révolution est faite au nom du droit, du salut public.

Citoyens, veillez sur la Cité qui vous est confiée ;

Demain vous serez, avec l'armée, les vengeurs de la Patrie !

Emmanuel Arago, Crémieux, Dorian, Jules Favre, Jules Ferry, Guyot-Montpayroux,

Léon Gambetta, Garnier-Pagès, Magnin, Ordinaire, A. Tachard, E. Pelletan, Ernest

Picard, Jules Simon¹.»

Dans ce texte, les auteurs indiquent que c'est le Peuple qui demande la République. Il s'agit ici de la République de 1792, celle qui avait sauvé la « patrie en danger », et qui l'avait « vengée ». En province, il en est de même. Le conseil municipal de Toulon écrit le 5 septembre aux « citoyens ministres » : « La France est de nouveau maîtresse d'elle-même ; c'est-à-dire que la patrie sera sauvée comme elle le fut en 1792² ». A Marseille, il s'agit de se reconnaître comme « les fils des Marseillais de 1792 ». Un des premiers actes du gouvernement est de proclamer l'amnistie pour tous les opposants politiques à l'Empire :

¹ Léon Gambetta, *Dépêches, circulaires, décrets, proclamations et discours de Léon Gambetta, membre du gouvernement de la Défense Nationale Ministre de l'Intérieur et de la guerre (6 septembre 1870- 6 février 1871)*, publiés par M. Joseph Reinach I Edition définitive Paris, G. Charpentier et Cie, Editeurs, 1886, p. 2

² Becker, Ouzeau, *op. cit.* p. 84

« Le Gouvernement de la défense nationale décrète : Amnistie pleine et entière est accordée à tous les condamnés pour crimes et délits politiques et pour délits de presse depuis le 3 décembre 1852 jusqu'au 3 septembre 1870.¹ »

Puis l'organisation du gouvernement est annoncée : « Le Gouvernement de la défense nationale, pour l'ordre de ses travaux intérieurs, s'est organisé de la manière suivante :

Le Général Trochu, président ; M. Jules Favre, Vice-président ; M. Jules Ferry, secrétaire. Le Gouvernement a choisi, à titre de secrétaires adjoints, pour l'aider dans ses travaux, MM. André Lavertujon et F. Hérold.² » Deux positivistes, Jules Ferry et André Lavertujon, entrent ainsi au gouvernement. Le 5 septembre, le gouvernement envoie également une proclamation à l'Armée :

« Nous n'avons qu'un but, qu'une volonté, : le salut de la Patrie par l'Armée et par la Nation, groupées autour du glorieux symbole qui fit reculer l'Europe il y a quatre-vingts ans. Aujourd'hui, comme alors, le nom de la République veut dire : UNION intime de l'Armée et du Peuple pour la défense de la Patrie³ ! »

Puis, par crainte d'un siège de Paris, un délégué est envoyé à Tours pour représenter le gouvernement de la Défense Nationale. Cependant, le 19 septembre les Allemands encerclent Paris et dès le lendemain, la ville est bloquée. Le 21 septembre, dans une de ses dépêches, le Ministre de l'Intérieur rappelle l'exploit des révolutionnaires de 1792 :

« Nos pères fondaient la République et se juraient à eux-mêmes, en face de l'étranger qui souillait le sol sacré de la patrie, de vivre libres ou de mourir en combattant. Ils ont tenu leur serment. Ils ont vaincu, et la République de 1792 est restée dans la mémoire des hommes comme le symbole de l'héroïsme et de la grandeur nationale.⁴ »

Il est en effet question de vie ou de mort, car le maréchal allemand Helmuth Moltke décide de mettre en ordre « une vaste stratégie d'encerclement et d'anéantissement », car il considère une « guerre d'extermination comme le seul moyen d'obtenir une sécurité durable pour l'Allemagne.⁵ », cependant, le roi Guillaume l'empêche d'aller au bout de son projet.

¹ Gambetta, Reinach, *op. cit.* p. 3

² *ibid.* p. 5

³ *ibid.* p. 6

⁴ JM Mayeur, Gambetta, *op. cit.* p. 99

⁵ « In Vormarsch gegen Frankreich setzte Moltke eine grossräumige Umfassungs- und Vernichtungsstrategie ins Werke (...) Moltke sah allein im Exterminationskrieg die Grundlage dauernder deutscher Sicherheit“ Michaël Stürmer *Die Deutschen und ihre Nation – das ruhelose Reich – Deutschland 1866-1918*, Siedler Verlag, 1983 pp. 166-167 ma traduction

Gambetta le répète jusqu'à l'armistice de janvier 1871 : « Etre ou ne pas être, voilà la raison de la guerre.¹ » Jusqu'à son départ pour Tours, Gambetta multiplie les déclarations pour mobiliser la population. Les Allemands installent leur Q.G. à Versailles et Bismarck exige déjà l'Alsace et la Lorraine. Strasbourg capitule le 28 septembre. Le gouvernement décide alors d'envoyer un représentant à Tours. Gambetta accepte cette mission et demande une redéfinition importante de ses pouvoirs, il est alors « revêtu des pleins pouvoirs pour le recrutement, la réunion et l'armement de toutes les forces nationales qu'il conviendrait d'appeler à la défense du pays.² ». Le 7 octobre, avant de partir, il envoie cette proclamation aux départements :

« Les Parisiens savent qu'il ne dépend que d'eux, de leur bon ordre et de leur patience, d'arrêter pendant de longs mois la marche des envahisseurs. Français ! C'est pour la Patrie, pour sa gloire, pour son avenir, que la population parisienne affronte le fer et le feu de l'étranger. Vous qui nous avez déjà donné vos fils, (...) levez-vous en masse et venez à nous : isolés, nous saurions sauver l'honneur ; mais avec vous, et par vous, nous jurons de sauver la France ! Paris, 7 octobre 1870³ »

Il s'agit ici non plus seulement du salut de la patrie, mais de sa gloire, de son avenir – Gambetta souhaite une levée en masse dans toute la France. Ses proclamations sont courtes et concises, elles visent à mobiliser tous les Français, au-delà de tous les clivages politiques et religieux.

Le même jour, Gambetta se rend à Montmartre, et prend place dans la nacelle du ballon l'Armand-Barbès, qui franchit les lignes ennemies. Il est à Tours le 9 octobre, et aussitôt il lance une nouvelle proclamation, adressée aux « citoyens des départements », et qui commence ainsi : « Par ordre du gouvernement de la République j'ai quitté Paris pour venir vous apporter, avec les espérances du peuple renfermé dans ses murs, les instructions et les ordres de ceux qui ont accepté la mission de délivrer la France de l'étranger.. » Suite à la démission du Général Fourichon, et grâce à l'aide tactique de ses amis, il joint alors à ses fonctions de Ministre de l'Intérieur celle de Ministre de la Guerre et « s'attire ainsi le nom de « dictateur » qui va lui rester et qui n'est pas pour lui déplaire, lui rappelant la figure de Danton sauveur de la patrie.⁴ » L'armée est réorganisée, et en moins de 4 mois, 600 000 hommes sont recrutés et équipés. Le tiers des préfets nommés par Gambetta a moins de 40 ans et appartient à sa génération et à celle

¹ Gambetta - Reinach, *op. cit.* p. 74

² JM Mayeur, Gambetta, la patrie... *op. cit.* p. 100

³ Gambetta, Reinach, *op. cit.* pp. 33-34

⁴ D'après la biographie extraite du *dictionnaire des parlementaires français de 1789 à 1889* (A.Robert et G.Couigny)

de ses amis. Un *Bulletin de la République française* est créé pour permettre « la connaissance des actes officiels et aider à l’instruction politique du peuple. » Le projet stipule que

« tous les dimanches, obligatoirement, et même plusieurs fois dans le cours de la semaine, s’il se peut, l’instituteur de chaque commune devra lire aux habitants réunis, soit à la mairie, soit dans l’école, les principaux articles (...) L’instituteur s’attachera particulièrement à donner connaissance des articles de doctrine ou d’histoire, dont la rédaction a pour objet d’éclairer l’esprit du peuple, de lui enseigner ses droits politiques et sociaux aussi bien que les devoirs qui en sont le corollaire, et de démontrer cette vérité essentielle que la République seule peut assurer par ses institutions la liberté, la grandeur et l’avenir de la France.¹ »

Comme les républicains de 1792, il faut que les Français de 1870 risquent un saut dans l’inconnu, en effet, « c’est en rompant résolument avec la tradition que la Première République a pu réaliser les prodiges de 1792.² » Le 30 octobre, alors que la capitulation de Bazaine à Metz est annoncée, Gambetta rédige un communiqué virulent, signé par certains membres du gouvernement :

« Français! Elevez vos âmes et vos résolutions à la hauteur des effroyables périls qui fondent sur la patrie. Il dépend encore de nous de laisser la mauvaise fortune et de montrer à l’univers ce qu’est un grand peuple qui ne veut pas périr, et dont le courage s’exalte au sein même des catastrophes. Metz a capitulé. (...) Le maréchal Bazaine a trahi. Il s’est fait l’agent de l’homme de Sedan, le complice de l’envahisseur, et, au milieu de l’armée dont il avait la garde, il a livré, sans même essayer un suprême effort, cent vingt mille combattants, vingt mille blessés, ses fusils, ses canons, ses drapeaux et la plus forte citadelle de la France, Metz, vierge, jusqu’à lui, des souillures de l’étranger. »

Gambetta interpelle les Français :

« Mesurez la profondeur de l’abîme où vous a précipités l’Empire. Vingt ans la France a subi ce pouvoir corrupteur qui tarissait en elle toutes les sources de la grandeur et de la vie. L’armée de la France, dépouillée de son caractère national, devenue sans le savoir un instrument de règne et de servitude, est engloutie, malgré l’héroïsme des soldats, par la trahison des chefs, dans les désastres de la Patrie.³ »

¹ JM Mayeur, *op. cit.* p. 111

² Gambetta, Reinach, *op. cit.* p. 114

³ *ibid.*

Le 31 octobre, une manifestation populaire envahit l'Hôtel de Ville à Paris, à laquelle se joignent les bataillons révolutionnaires de la Garde nationale. Un comité de salut public est constitué et certains membres du gouvernement sont faits prisonniers, puis libérés, les pouvoirs du gouvernement de la Défense Nationale sont maintenus. L'instauration d'une Commune révolutionnaire a donc échoué et Ferry est nommé administrateur de Paris. Le 1^{er} novembre, Gambetta, dans une nouvelle proclamation à l'armée, en appelle à la défense de la mère-patrie :

« En avant !

Vous ne luttez plus pour l'intérêt et les caprices d'un despote ; vous combattez pour le salut même de la patrie, pour vos foyers incendiés, pour vos familles outragées ; pour la France, notre mère à tous, livrée aux fureurs d'un implacable ennemi : guerre sainte et nationale, mission sublime, pour laquelle il faut, sans jamais regarder en arrière, nous sacrifier tous et tout entiers. (.....) Ayez toujours présente l'image de la patrie en péril ; n'oubliez jamais que faiblir devant l'ennemi, à l'heure où nous sommes, c'est commettre un parricide et en mériter la châtime¹nt. »

C'est au plus fort des mauvaises nouvelles parvenant du front militaire que l'apparition de la métaphore maternelle surgit dans les discours de Gambetta. On assiste à une personnification d'une part de Metz, comparée à une vierge qui subit les affronts et le viol par la soldatesque étrangère, et d'autre part de la patrie, qui redevient la mère-patrie lors d'un des épisodes les plus dramatiques de la guerre. La chute de Metz est vécue comme un nouveau Sedan et provoque une flambée patriotique. C'est ainsi que pendant le mois de novembre, l'Armée de la Loire reprend Orléans et remporte la bataille de Coulmiers, et l'armée du Nord se forme sous le commandement de Faidherbe. Une marche sur Paris semble envisageable, et donc l'espoir d'une victoire. Mais dès la fin du mois de novembre et en décembre, ces espoirs sont déçus, les soldats commencent à désert²er collectivement, et rentrent chez eux. Des mutineries ont lieu en décembre et en janvier. Aux populations découragées, Gambetta déclare le 22 décembre : la paix « c'est la mutilation de la patrie.² » Le 30 décembre, il adresse deux allocutions à la municipalité de Bordeaux et aux officiers de la garde nationale. Pour lui, « il est de certitude absolue que la victoire définitive nous est assurée. La France représente des principes qui ne peuvent périr, qui ne périront pas.³ » Le 1^{er} janvier, du haut du balcon de la préfecture de Bordeaux, devant 50 000 personnes rassemblées, il prononce un discours dans

¹ Gambetta, Reinach, *op. cit.* pp. 50-51

² JM Mayeur, *op. cit.* p. 122

³ Gambetta, Reinach, *op. cit.* p. 67

lequel il affirme que par la République «le droit doit finir par primer la force » ; et que « la République, liée, associée comme elle l'est à la défense et au salut de la patrie, la République est hors de question, elle est immortelle.¹ ». Pour Gambetta, « la patrie est incarnée dans la République² », et elles sont indissociables des principes du droit, de la justice et de l'indivisibilité de la République. La République ainsi identifiée au droit et à la justice s'oppose à la conception de Bismarck, qui avait la réputation d'avoir affirmé que « la force prime le droit », et à la philosophie hégélienne, telle que la propage le parti national-libéral allemand, qui donne le primat à l'Etat de puissance (*Machtstaat*) sur l'Etat de droit (*Rechtsstaat*³). Mais les événements se précipitent, et le 28 janvier, après une tentative de sortie de Buzenvul quelques jours auparavant, Paris capitule. Une armistice est signée pour vingt et un jours. La nouvelle de la capitulation surprend Gambetta alors qu'il espérait encore la victoire, et sans qu'il en soit prévenu. Le 30 janvier le gouvernement enlève à Gambetta sa voix prépondérante, il s'était prononcé pour la continuation du combat. Jules Simon reçoit alors les pleins pouvoirs. Gambetta refuse la capitulation et réagit en invoquant l'amour de la mère-patrie :

« Non, il ne se trouvera pas un Français pour signer ce pacte infâme. L'étranger sera déçu : il faudra qu'il renonce à mutiler la France ; car tous, animés du même amour pour la mère-patrie, impassibles aux revers, nous reviendrons forts, et nous chasserons l'étranger. Pour atteindre ce but sacré, il faut y dévouer nos cœurs, nos volontés, notre vie. (...) Il faut nous serrer tous autour de la République, faire preuve surtout de sang-froid et de fermeté d'âme. N'ayons ni passions ni faiblesses, jurons simplement, comme des hommes libres, de défendre, envers et contre tous, la France et la République. Aux armes ! aux urnes ! Vive la France ! Vive la République une et indivisible !⁴ »

Son dernier acte est le décret par lequel, en appelant les citoyens au scrutin pour l'élection d'une Assemblée nationale chargée de décider la paix ou la guerre, il frappe d'inéligibilité tous ceux qui avaient exercé sous l'Empire les fonctions de ministre, de sénateur, de conseiller d'Etat, ou qui avaient été candidats officiels. Bismarck s'oppose à cette mesure, et Gambetta reçoit du gouvernement de Paris l'injonction de rapporter le décret. Gambetta ne veut pas céder et démissionne du gouvernement le 6 février 1871. Le conflit qui s'ensuit entre Gambetta et ses amis avec Jules Simon et Jules Grévy provoque une scission des républicains, qui se divisent entre l'Union Républicaine de Gambetta et la Gauche Républicaine à laquelle

¹ *ibid.* p. 70

² *ibid.* p. 126

³ cf B Demeure, Mémoire de maîtrise *L'image de l'Allemagne dans la Revue des Deux Mondes de 1866 à 1877*, Aix-en-Provence 1996, p. 51

⁴ *Proclamation aux Français*, Bordeaux, le 31 janvier 1871, Gambetta, Reinach, *op. cit.* pp. 56-57

Ferry adhère. Le 8 février 1871, Gambetta est élu représentant à l'Assemblée nationale par huit départements: les Bouches-du-Rhône, la Meurthe, la Moselle, le Bas-Rhin, le Haut-Rhin, la Seine, la Seine-et-Oise, le Var, le département d'Alger, le département d'Oran. Il choisit le Bas-Rhin, s'oppose au traité de paix, et démissionne de son mandat. Le groupe des gambettistes se disperse et abandonne la vie politique. La nouvelle Assemblée Nationale les perçoit comme une menace et lance des mandats d'arrêt contre plusieurs d'entre eux. Gambetta craint d'être poursuivi. Affaibli physiquement, il part pour San Sebastian en Espagne, tandis que son secrétaire particulier et son ami fidèle, Eugène Spuller, gagne l'Italie. Le groupe gambettiste n'existe plus jusqu'à la fin du mois de mai 1871.

A travers tous ses discours et ses proclamations, Gambetta apparaît comme le porte-parole de France et de la République, l'incarnation du fils de la mère-patrie, qui tente désespérément de la sauver. Comme les révolutionnaires de 1792, son exemple doit contribuer à renforcer l'esprit héroïque et guerrier pour que les Français se mobilisent « en masse ». Outre la perte de l'Alsace-Lorraine, il en allait de l'héritage des valeurs de la République et de l'Etat de droit, de la crainte d'un retour à l'Ancien Régime et de l'arbitraire que l'Allemagne semblait mettre à l'ordre du jour. Gambetta seul n'aurait rien pu faire s'il n'avait été secondé par des amis fidèles comme Eugène Spuller et des hommes très compétents et efficaces comme Charles de Freycinet, mais il est alors le combattant qui occupe l'espace médiatique, comme nous le dirions aujourd'hui. Avant la guerre, la jeunesse française en avait fait une sorte de modèle de républicain moderne, mais le rôle qu'il joue pendant la guerre va lui permettre, dans l'imaginaire républicain, de le faire apparaître comme le premier fils de la patrie.

III - La Commune (mars-mai 1871)

1. La Commune, une mère qui protège

Il n'est pas nécessaire dans le cadre de cette étude d'établir une chronologie fine de la Commune, qu'il suffit de retracer ici dans ses grandes lignes. Il s'agit d'étudier plus précisément la place et la fonction d'éventuelles métaphores et allégories maternelles dans les discours ou les écrits de porte-paroles de la Commune.

En septembre 1870, Paris se retrouve assiégée par les Allemands. Jules Ferry est nommé Maire de Paris, fonction qu'il occupe du 15 novembre 1870 au 6 juin 1871. La fonction de Maire de Paris est alors supprimée pendant un siècle jusqu'en 1977, date à laquelle Paris peut à

nouveau élire son maire. Le fait que la capitale française n'ait plus de maire pendant un siècle est directement en relation avec la Commune et ses conséquences, dont la peur du Paris révolutionnaire. Pendant le siège, Ferry a dû organiser le ravitaillement de la ville. Les restrictions alimentaires qu'il impose lui valent les surnoms de « Ferry-Famine » et « Ferry l'affameur ». Comme tous les Français, les Parisiens subissent l'humiliation de la défaite, et celle du couronnement du roi de Prusse comme Empereur d'Allemagne dans la galerie des Glaces du château de Versailles le 18 janvier 1871. Après la signature en février des préliminaires de paix avec l'Allemagne, les troupes prussiennes défilent sur les Champs-Élysées le 1^{er} mars. L'Assemblée Nationale nouvellement élue refuse de siéger à Paris par peur du Paris révolutionnaire et s'installe à Versailles. Le 3 mars est constitué à Paris un Comité central de la Garde Nationale. Je reprends ici le récit historique magistral de la Commune établi par Prosper-Olivier Lissagaray. L'auteur est journaliste dans *L'Action* et *Le Tribun du Peuple*, engagé dans la Commune, et sans doute le dernier combattant sur les barricades. Après la Commune il doit rejoindre Londres car il est condamné par contumace à la déportation. Il revient en France en 1880 suite à l'amnistie et se consacre à l'histoire de la Commune. Son œuvre est un succès d'édition en France et à l'étranger. Il écrit ainsi que

« pendant quatre mois de siège, Paris avait tout accepté d'avance, la famine, la peste, l'assaut, tout, sauf la capitulation (...) Les plaies de ces quatre mois s'avivèrent criant vengeance. Le froid, la faim, le bombardement, les longues nuits aux tranchées, les petits enfants s'éteignant par milliers, les morts semés dans les sorties, tout cela pour entrer dans la honte, faire escorte à Bazaine, devenir Metz seconde. On crut entendre le ricanement prussien. Chez quelques-uns, l'éblouissement devint fureur.¹ »

Les Communards vouent les hommes du gouvernement de la Défense Nationale aux gémonies, ils ne les appellent plus que du nom « la bande à Judas », car « non content de livrer Paris, le Gouvernement de la Défense nationale livrait la France entière.² » Thiers nomme général de la Garde Nationale M. D'Aurelles de Paladine, que Gambetta avait destitué comme commandant de l'armée de la Loire et qui s'était plaint dans une lettre à Napoléon vingt ans auparavant (en 1851) de n'avoir pu venir massacrer les Parisiens. Dès janvier 1871, selon Lissagaray, « Paris sentit le vent d'un coup d'Etat³. » Le 3 mars, un projet de statuts rédigé par le Comité Central provisoire de la Commune reconnaît la République « comme seul

¹ Prosper-Olivier Lissagaray, *Histoire de la Commune de 1871*, Avant-propos de Jean Maitron, La Découverte – Poche Paris 2000, pp. 77-78

² *ibid.* p. 81

³ *ibid.* p. 102

gouvernement de droit et de justice supérieur au suffrage universel qui est son œuvre.¹ » Il est noté dans l'article 6 que « les délégués devront prévenir toute tentative qui aurait pour but le renversement de la République. » Le Comité Central doit être constitué par trois délégués élus par arrondissement. En attendant ces élections à Paris, une commission exécutive est nommée. Pendant ce temps, à Versailles, l'Assemblée Nationale évoque la question de l'exigibilité des effets de commerce échus d'août à novembre 1870 et les retards de paiement des loyers et elle supprime la solde quotidienne de 1,5 francs de la Garde Nationale. Le 11 mars, selon Lissagaray, Paris apprend ainsi « sa décapitalisation et sa ruine.² » Le gouvernement donne l'ordre de désarmer les Parisiens, et de reprendre les 250 canons entreposés à Belleville et Montmartre. (ces canons avaient été payés par les Parisiens grâce à une souscription.) Les Parisiens se retrouveraient donc sans défense à l'égard des initiatives d'une Assemblée majoritairement réactionnaire et monarchiste. Le 18 mars, le général d'Aurelles tente de reprendre les canons. Le gouvernement a fait afficher une proclamation signée par Thiers et ses ministres :

« Habitants de Paris, dans votre intérêt, le Gouvernement est résolu d'agir. Que les bons citoyens se séparent des mauvais : qu'ils aident la force publique. Ils rendront service à la République elle-même. (...) Les coupables seront livrés à la justice. Il faut à tout prix que l'ordre renaisse, entier, immédiat, inaltérable.³ »

Dans Paris, les femmes interpellent les soldats qui veulent désarmer les Gardes. Des affrontements ont lieu, des soldats fraternisent avec la foule, et le peuple parisien parvient à conserver presque tous ses canons, et à gagner des milliers de fusils. Le 19 mars, le drapeau rouge est à l'Hôtel de Ville et « le Comité Central est projeté en tête de Paris, au grand soleil du monde⁴. » Les membres du Comité n'ont selon Lissagaray qu'une seule idée en tête, « assurer à Paris sa municipalité. » En effet, : « pour le peuple, le Conseil Municipal, c'était la Commune, la mère d'autrefois, l'aide aux opprimés, la garantie contre la misère.⁵ » Le 20 mars sont annoncées les élections par le journal l'*Officiel*, pour la première fois aux mains du peuple. Le Comité Central se présente dans son manifeste comme « Enfant de la République, qui écrit sur sa devise le grand mot de Fraternité, il pardonne à ses détracteurs, mais il veut persuader les

¹ *ibid.* p. 103

² *ibid.* p. 107 Thiers et le gouvernement décident de s'installer à Versailles, Paris n'est plus la capitale. de la France.

³ *ibid.* p. 112

⁴ *ibid.* p. 120

⁵ *ibid.*

honnêtes gens qui ont accepté la calomnie par ignorance.¹ » Le 27 mars 1871 est proclamée la Commune :

« Au milieu de l'Hôtel de ville, contre la porte centrale, une grande estrade est dressée. Le buste de la République, l'écharpe rouge en sautoir, rayonnant de rouges faisceaux, *plane et protège*². D'immenses banderoles au fronton, au beffroi, claquent, pour envoyer le salut à la France.³ »

Les services publics sont réorganisés. L'Assistance publique également. Selon Lissagaray, « pour la seconde fois, depuis 1792, les malades et les infirmes trouvèrent des amis dans leurs administrateurs et bénirent la Commune qui les traitait en mère.⁴ » Le Chef de la Sûreté annonce que « La Commune a envoyé du pain à quatre-vingt-douze femmes de ceux qui nous tuent. Il n'y a pas de drapeau pour les veuves. La République a du pain pour toutes les misères et des baisers pour tous les orphelins.⁵ » La Commune parisienne a de fait pris de nombreuses mesures d'assistance et décidé de la mise en œuvre d'une législation sociale avancée : les blessés, les veuves et les orphelins des gardes nationaux tués au combat reçoivent une pension, un décret remet les loyers impayés d'octobre 1870 à avril 1871, les poursuites concernant les dettes non payées sont suspendues, les logements vacants sont mis à disposition des sinistrés de bombardements, des cantines et des distributions de tickets de pain sont organisées, ainsi que des coopératives ouvrières, dans lesquelles la journée de travail ne doit pas dépasser 10 heures etc.. D'autres mesures sont prises dans les domaines de la justice et de l'enseignement. Des clubs où l'on délibère librement des questions sociales et politiques voient également le jour.

Pour Louise Michel également, la République annoncée par la Commune est une mère bienveillante :

« La République universelle
Se lève dans les cieux ardents
Couvrant les peuples de son aile
Comme une mère ses enfants.

¹ *ibid.* p. 130

² C'est moi qui souligne.

³ *ibid.* p. 153 C'est moi qui souligne.

⁴ *ibid.* p. 230

⁵ *ibid.* p. 235

A l'orient blanchit l'aurore !
 L'aurore du siècle géant,
 Debout ! pourquoi dormir encore !
 Debout, Peuple, sois fort et grand !¹ »

Elle lui oppose l'ancienne société, une marâtre : « La vieille société ogresse peut-être sera morte, l'heure étant venue de l'humanité juste et libre, elle a trop grandi pour rentrer dans son sanglant berceau.² » Elle évoque les jours heureux de la Commune : « on voulait tout à la fois, arts, sciences, littérature, découvertes, la vie flamboyait. On avait hâte de s'échapper du vieux monde.³ » Comme la plupart de ses contemporains, Louise Michel met ses espoirs dans la science : « Mais la science que rien n'arrête va si vite que bientôt tous les mensonges disparaîtront devant elle. La race prochaine, dont les adolescents en sauront davantage que les plus savants d'entre nous, aura-t-elle l'horreur des mensonges et le respect de la vie humaine ?⁴ »

Mais Versailles décide d'écraser la Commune. Thiers envoie à Jules Favre un télégramme dans lequel il dit supplier « M. de Bismarck, au nom de la *cause de l'Ordre*, de nous laisser accomplir nous-mêmes cette répression du brigandage antisocial qui a pour quelques jours établi son siège à Paris.⁵ » Du 21 mai au 18 mai 1871 a lieu la « semaine sanglante ». Le nombre des victimes parisiennes diverge, selon Lissagaray il y aurait eu 20 000 fusillés, selon Louise Michel « 35000 exécutions avouées, à multiplier par trois ». Pour Louise Michel, cela permet aux Français vaincus de se venger de leur humiliation face aux Prussiens : « Versailles attaqua. Toutes les meutes d'esclaves, hurlant leurs douleurs sous le fouet, en rendaient responsable la Commune se liguant avec leurs maîtres.⁶ » *Le Journal de Versailles*, de la troisième semaine d'avril 1871 donne ainsi les instructions suivantes « Pas de prisonniers ! (...) Accordez aux braves soldats liberté de venger leurs camarades en faisant, sur le théâtre et dans la rage de l'action, ce que de sang-froid ils ne voudraient plus faire le lendemain. ⁷ »

2. Les positivistes « orthodoxes » et la Commune

Une partie de la population parisienne avait quitté Paris avant et après le siège de la ville. Parmi ceux qui restent se retrouvent de nombreux membres de l'Internationale, et des

¹ Louise Michel, *La Commune Histoire et souvenirs*, La Découverte - Poche 1999, p. 72

² *ibid.* p. 345

³ *ibid.* p. 156

⁴ *ibid.* pp. 343-344

⁵ Louise Michel, *op. cit.* p. 197

⁶ *ibid.* p. 156

⁷ *ibid.* p. 177

positivistes, comme le Dr Robinet, le Dr Sémerie, et Emile Laporte¹ par exemple. Le Dr Robinet (1825-1899, est un médecin accoucheur très populaire dans son quartier (le VI^e). Il y donne des consultations gratuites trois fois par semaine. Il fait partie des exécuteurs testamentaires de A. Comte et fut un opposant au Second Empire. Il est d'origine Lorraine et est choqué par la guerre et par l'annexion de l'Alsace-Lorraine, et soutient entièrement Gambetta. Lui aussi déclare « la patrie en danger », ceci d'autant plus que Comte l'avait encouragé à faire des recherches sur Danton.. Entre 1879 et 1880 le Dr Robinet deviendra plus tard bibliothécaire de la ville de Paris, et se fera une sorte de spécialité des études sur Danton, « destinées essentiellement à prouver le bien-fondé des pages rapides de Comte sur la véritable et bienfaisante « dictature » que Danton avait exercée pendant dix mois, du 21 mai 1793 au 31 mars 1794.² » Pour le Dr Robinet, Danton « avait voulu faire cesser les guerres de conquête révolutionnaire et substituer le culte de la Raison à celui de l'Être Suprême .» Il considère Danton comme un dictateur mais pas comme un tyran, « le tyran étant Robespierre « rétrograde », parce que «roussien », donc métaphysicien.³ » Le Dr Robinet se prononce également contre « la politique coloniale de conquête militaire au profit d'une politique d'éducation laïque et pacifique, de relations commerciales, du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. » ce qui le mènera plus tard au conflit avec la politique de Jules Ferry⁴. Pendant le siège de Paris, il devient le 4 septembre 1870 adjoint puis maire du VI^e arrondissement et fait partie des signataire d'une affiche appelant à manifester le 31 octobre pour exiger la levée en masse : «La victoire ou la mort ! Vive la République ! » Pendant la Commune, il démissionne de son poste de maire, car il désapprouve la rupture complète avec Versailles. Il reste membre de la Ligue d'Union républicaine des Droits de Paris et de la Commission d'armement. Il s'intéresse aux questions très pratiques et figure parmi les fondateurs de l'association « Les Défenseurs de la République. » Il soigne de nombreux blessés pendant la Commune et en mai 1871. La famille Robinet vit en direct la fin de la Commune, les massacres et les pelotons d'exécution. A Paris, le Dr Robinet et ses amis hébergent les personnes recherchées par les autorités de Versailles, les cachent, leur fournissent des certificats, des vivres et des vêtements. Lui et sa femme organisent une filière pour faire sortir les proscrits de la capitale et de la France, et sollicitent les positivistes « orthodoxes » britanniques, qui accueillent des réfugiés. Les circulaires de Pierre Laffitte de 1870 et 1871 entérinent le militantisme de Robinet, et se

¹ Les éléments biographiques ci-dessous sont extraits de J. Maitron, *Dictionnaire*, op. cit. et de Jean-Claude Wartelle *L'héritage d'Auguste Comte – histoire de « l'Eglise positiviste » (1849-1946)*, L'Harmattan, Religion et sciences humaines, 2001.

² Claude Nicolet, *Jules Ferry et la tradition positiviste*, p. 36, dans *Jules Ferry, fondateur de la République*, Actes du colloque organisé par l'École des hautes Etudes en Sciences Sociales présentés par François Furet, Editions de l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris, 1985.

³ Ibid. p. 37

⁴ cf ibid. p. 33

félicitent des manifestations de solidarité émanées des positivistes britanniques en faveur des populations françaises et spécialement parisienne. Le Dr Sémerie, lui aussi positiviste religieux, est nommé le 4 mai 1871 directeur général des ambulances civiles et militaires. Avec ses amis positivistes, il fonde un club positiviste en novembre 1870, sous l'adage « *République occidentale - ordre et progrès* Fondation d'un club positiviste, *On ne détruit que ce qu'on remplace*¹. Pour adhérer à ce club, il faut « Etre dégagé de toute illusion métaphysique, et par conséquent ne croire ni à l'Egalité, ni à la souveraineté du Peuple, (...) renoncer à tout procédé militaire pour faire prévaloir ses opinions, et par conséquent ne vouloir ni guerre offensive, ni coup d'Etat, ni émeute.² » Le nom de la nation française doit être « inscrit au panthéon de l'histoire », et rester « toujours glorieux et respecté dans les plus lointains souvenirs de l'Humanité reconnaissante »³ Le texte daté du 4 novembre 1870 est signé par les quatorze membres fondateurs du club, dont les Dr Robinet et Sémerie, P. Gachet, l'étudiant en médecine Antoine Ritti et les ouvriers positivistes Fabien Magnin, Emile Laporte, Gabriel Mollin, et l'employé Joseph Lonchamp. Sémerie et Robinet reprennent alors en pleine Commune « le programme de la Constitution positiviste de 1848 (« Nous, les Dictarieux »..) puis tentent, avec le concours de coreligionnaires anglais, de créer un parti pour prendre le pouvoir (« Nous sommes vingt fois plus nombreux que les républicains en 1789. »)⁴ Un des signataires, Emile Laporte, ouvrier mécanicien, avait participé à la Commune et été désigné à la séance du Conseil fédéral de l'Internationale pour faire partie de la commission de rédaction de la lutte à outrance qui venait de fusionner avec la République des Travailleurs⁵. Paul Robin (1837-1912), professeur de physique et membre de l'Internationale en Belgique et en France et du Conseil général de Londres en 1870-1871 est le seul positiviste ayant participé à la Commune qui ait été plus proche de Littré que du positivisme « orthodoxe » ou religieux⁶.

Après la Commune, le Dr Robinet se présente aux élections mais est battu. Il prend la défense des insurgés en novembre 1871 dans un article du *Radical* dans lequel il affirme que le but de la Commune était « d'assurer, par les franchises civiques de la capitale, le maintien de la République et l'amélioration des conditions sociales du prolétariat. » En 1873, la femme du docteur Robinet est soupçonnée d'entretenir une correspondance avec des exilés de Genève. En

¹ « *République occidentale - ordre et progrès* Fondation d'un club positiviste, *On ne détruit que ce qu'on remplace.* » Paris, Imprimerie Jouaust 4 novembre 1870, (15 pages)

² *ibid.* p. 16

³ *ibid.* p. 15

⁴ cf Alice Gérard, *Auguste Comte au purgatoire*, p. 153 dans : Sibyl Acevedo, Gérard-Marie Filcquelmont, Alice Gérard, Henri Gouhier, Léon-Louis Grateloup, Emmanuel Lazinier, Jacques Muglioni, Edgaur Faure (préfacier) : *Auguste Comte que êtes-vous ?* Lyon, La Manufacture, 1988

⁵ cf Maitron, *op. cit.*

⁶ *ibid.*

avril 1876, le Dr Robinet organise une réunion pour lancer une pétition en faveur de l'amnistie au nom de la justice, de la clémence et de l'intérêt général. En 1879 et 1880 il accueille des amnistiés. Il siège alors au conseil d'administration du « *Cercle d'études sociales des prolétaires positivistes*. »¹ Les Docteurs Robinet, Audiffrent et Sémerie et les positivistes prolétaires « orthodoxes » reprochent à Littré ce qu'ils estiment être sa trahison vis à vis du positivisme. En 1871, au lendemain de la Commune, Robinet et ses amis prolétaires attaquent frontalement Littré et les positivistes qui sont proches de lui². Ils auraient échoué dans la catastrophe qui s'est abattue sur la France en 1870 et 1871. Dans un courrier daté du mois de novembre 1871, adressé au directeur du journal *Radical*, Emile Laporte, qui se présente en tant qu'ouvrier-mécanicien, estime que « les agissements parlementaires et ploutocratiques de l'ex-disciple d'Auguste Comte. » (il s'agit de Littré) sont en « contradiction absolue » avec la doctrine de Comte. Dans cette note qui regroupe les échanges de Laporte avec le journal *Radical* et les articles du Dr Robinet dans ce même journal, Robinet, Laporte et leurs amis veulent « mettre un terme à une mystification qui se prolonge au delà du possible. » Laporte veut démontrer l'évolution de Littré qui déclarait en 1849 : « Ceux qui ont entamé la Révolution ne peuvent la finir ; cette tâche est dévolue aux prolétaires » alors qu'en 1871, il déclare que « la seconde erreur, c'est d'avoir supposé les classes ouvrières, en état de gouverner ; loin de là, leur incapacité y est manifeste. » Le Dr Robinet en conclut dans un article du *Radical*, publié le 28 novembre 1871 « que Littré a trahi la cause des prolétaires, et trahi le positivisme. » Le Dr Robinet l'accuse de n'avoir même pas osé « signer avec ses collègues de la Capitale la demande d'amnistie.³ » en faveur des proscrits et des condamnés de la Commune. Par ailleurs, il aurait selon Robinet renié la doctrine positiviste .

« Eh bien ! nous ne craignons pas de le dire : M. Littré est responsable, mais autrement qu'il n'imagine envers les effroyables collisions où se débat la patrie menacée... Ce n'est point parce qu'il a, en 1850, propagé le Positivisme social, mais parce que le Positivisme, grâce à sa mollesse et à sa défection, n'est point arrivé à temps pour éclairer et pacifier, que la violence a repris le gouvernement du monde ! Il est donc coupable, autant qu'un individu peut l'être, envers de si grands cataclysmes. Qu'il continue son recul, qu'il attaque et dénonce en tous lieux la foi qu'il a jadis professée !⁴ »

La guerre de 1870 et la solidarité active vécue au temps de la Commune ont soudé les relations entre les positivistes « orthodoxes » ou religieux avec les positivistes prolétaires. Ils

¹ D'après Maitron, *op. cit.*

² cf Robinet, Jean-François Eugène. *M. Littré et le positivisme*. 1871, Paris, Buron, Libraire-Editeur, 1871

³ idem. P. 10

⁴ ibid. p. 13

s'opposent à l'école de Littré non seulement à cause de son positivisme « laïc », mais aussi parce qu'ils se sentent trahis au niveau social et politique. Cependant, alors que Gambetta est un positiviste laïc et qu'il n'a pas demandé l'amnistie des Communards, ce qu'il ne fera qu'en 1880, ils lui vouent un culte fervent, car il s'est donné corps et âme dans la lutte pour la défense de la mère-patrie, et l'assimilent comme beaucoup de leurs contemporains à Danton, le héros et meilleur fils de la patrie.

Conclusion

Le traumatisme de la défaite, la chute de l'Empire provoquent l'effondrement du grand récit providentiel qui avait légitimé le pouvoir de Napoléon III ; la Vierge Marie et l'Eglise jouaient un rôle déterminant dans cette narration. A nouveau, les allégories et métaphores maternelles sont insérées dans des discours où les hyperboles, les constructions pathémiques, l'emphase, doivent capter les auditeurs et les lecteurs, et les convaincre de la pertinence des propos des orateurs. Mgr Dupanloup reprend ainsi de façon très traditionnelle la trame du récit qui régnait sous la Restauration : Dieu a châtié la France qui a pêché, etc... Les protestants considèrent la France comme leur mère-patrie, au sort de laquelle ils compatissent, et pour certains quarante-huitards, le désastre militaire représente une chance de régénération pour la mère-patrie républicaine. Victor Hugo lui aussi décrit l'histoire présente de la France à l'aide de la métaphore maternelle : la mère-patrie va reprendre ses forces et élever ses enfants afin de redevenir une femme puissante et fidèle aux valeurs de la Révolution. Dès le déclenchement de la guerre Gambetta se montre à la hauteur de la situation et devient le porte-parole de la mère-patrie républicaine. Ainsi, c'est à lui, représentant de la nouvelle génération des républicains positivistes qu'a été accordé l'honneur d'ouvrir un nouveau chapitre de l'histoire de France. Considéré comme le nouveau Danton, il déclare donc la patrie en danger et parvient à mobiliser l'ensemble des Français, au-delà de tous les clivages politiques et religieux. Gambetta utilise les métaphores maternelles dans ses discours aux moments les plus critiques de la guerre. Sa parole peut-être qualifié de polyphonique, car s'il est identifié à Danton, ce sont tous les révolutionnaires de 1792 qui semblent surgir à travers l'évocation de cet événement du passé. A cet égard, il serait possible de parler d'un « effondrement du temps », concept forgé par le psychanalyste américain Vamik Volkan, qui constate dans les périodes collectives de crise que le présent est fréquemment rabattu sur un événement marquant de l'histoire des populations concernées.¹ Dans l'imaginaire des Français, Gambetta devient donc le premier fils de la patrie

¹ cf Volkan, Vamik, M.D., *Animal killer, transmission of war trauma from one generation to the other*, Karnac books Ltd USA, 2014, *Psychoanalysis, international relations, and diplomacy, a sourcebook on large-group*

et de la République, qui tente désespérément de la sauver des griffes de l'ennemi. Les positivistes religieux, qui sont actifs pendant la guerre, le siège et la Commune, lui vouent un véritable culte, en dépit de sa laïcité positiviste. La Commune quant à elle, est parfois représentée par une allégorie féminine, une sorte d'ange gardien au féminin qui protège les Parisiens. Elle leur rappelle également la Commune révolutionnaire, associée à une bonne mère qui prodigue son aide aux opprimés, et qui constitue la garantie contre la misère. L'ancienne société qui s'est effondrée à Sedan est souvent comparée à une marâtre, à une ogresse. Après la capitulation et l'échec de la Commune, les républicains devront devoir se battre sur le plan politique pour éviter le retour de la royauté ou de l'Empire ; et la philosophie positiviste va constituer pour eux un appui idéologique important.

TROISIEME PARTIE

**L'AMOUR DE LA FRANCE, MÈRE-
PATRIE : UNE DEMANDE ÉQUIVOQUE,
DE LA RÉPUBLIQUE ÉMANCIPATRICE
AU NATIONALISME FERMÉ**
(1871-1914)

CHAPITRE VIII

LA PATRIE : UNE MÈRE POSITIVISTE IDÉALE ?

Pour la grande majorité des hommes politiques républicains qui fondent la III^e République, le positivisme constitue une référence essentielle. Après les échecs des deux premières républiques, ils veulent bâtir une nouvelle république sur des fondements théoriques solides, et c'est le positivisme qui doit leur fournir les outils pour parvenir à cette fondation. Dans la première partie de ce chapitre, il s'agira d'étudier les discours de Léon Gambetta, de Jules Ferry, d'Emile Littré et de leurs partisans à la lumière de leur rapport à la théorie positiviste. Ces trois hommes peuvent être considérés comme les tenants d'un « positivisme laïc », même si leur attitude vis à vis de la religion de l'Humanité reste parfois équivoque. Dans la deuxième partie de ce chapitre il sera question du « positivisme orthodoxe » et religieux, tel qu'il a été propagé par ses représentants principaux, à savoir Pierre Laffitte et ses partisans, qui ont joué un rôle non négligeable pendant la III^e République. J'étudierai également les discours des « positivistes religieux », tenants du culte de l'Humanité et de l'utopie de la Vierge-Mère dont les représentants ont fini par basculer dans le boulangisme et l'extrême droite.

I - Le positivisme laïc

1. Gambetta, leader des Républicains, positiviste déclaré et amoureux de la déesse France

En 1871 Gambetta est devenu un personnage incontournable de la vie politique française. Son charisme d'orateur l'a fait connaître et admirer dès le « procès Baudin ». Pendant la guerre, il a fait revivre le mythe de la patrie en danger et a mené la résistance contre les Allemands, il a été identifié à un nouveau Danton. C'est ainsi qu'il a gagné une légitimité et une autorité incontestables, et est devenu le leader des républicains. De son exil en Espagne, il observe ce qui se passe en France et hésite à revenir. Dans les nombreuses lettres échangées

avec son ami Eugène Spuller¹, ce dernier lui rappelle qu'ils avaient envisagé ensemble des tournées de ville en ville et qu'elles lui semblent nécessaires : « Jusqu'à ce que la République soit enfin proclamée et assise, ton rôle m'apparaît comme celui d'un O'Connell républicain. De ville en ville nous irons, semant la parole républicaine dans les banquets, dans les meetings improvisés.² » Dans une lettre du 5 juin 1871 qu'il lui fait parvenir, Spuller évoque « l'épouvantable tragédie » de Paris et estime que « dans cette mêlée furieuse, il ne pouvait pas y avoir de place pour nous ni de rôle à prendre dans une partie insensée d'où la raison et la pitié étaient bannies de part et d'autres. » Les vainqueurs veulent « l'anéantissement complet du parti républicain³ ». Il évoque les rumeurs et les « passions mauvaises » qui visent Gambetta dans la presse. Il est d'accord avec sa résolution « de demeurer à l'écart (...) à l'abri de tant de passions violentes, de tant de haines », mais « sa réserve ne doit être que transitoire. (...) Nous avons de grands devoirs à remplir. » Si le parti républicain « sait subir cette épreuve avec intelligence et courage (...) non seulement le parti est sauvé, mais la République est fondée, et la France entre dans une vie nouvelle pour s'y refaire, s'y retremper et reprendre la place qui lui appartient à la tête des peuples.⁴ »

Spuller adjure Gambetta d'accepter sa tâche : « Parce que toi seul, ami, sait espérer quand tous se désolent, parce que tu as déjà montré, seul entre tous les républicains et entre tous les Français, que l'indomptable énergie du caractère ne peut s'allier qu'à l'indéfectible amour de la justice et de la patrie.⁵ » Le 14 juin 1871 Gambetta, hésite encore, mais Spuller vient le voir et cette rencontre est décisive, et il se décide finalement à se présenter aux élections législatives. Le 23 juin, Gambetta est candidat dans trois circonscriptions et il choisit Belleville, la ville

¹ Note biographique : Eugène Spuller (1835-1896) est originaire d'une famille d'agriculteurs et de commerçants. Après la mort précoce de ses parents il est élevé par ses grand-parents à la campagne puis fait ses études de droit à Dijon. En 1862 il s'inscrit au barreau de Paris où il se lie avec Gambetta. Il quitte la profession d'avocat en 1863 pour devenir journaliste et milite contre l'Empire dès 1863. Il est germaniste, et se spécialise dans les questions de relations internationales. Dès 1866 il essaye de mettre en garde la France contre la Prusse. Il collabore à différentes revues. Il quitte Paris avec Gambetta le 7 octobre 1870, rejoignant Tours après un voyage aventureux. Il s'engage alors corps et âme pour la Défense Nationale, Il est très ambivalent vis à vis de la Commune qu'il finit par condamner tout en demandant l'amnistie des Communards par la suite. Spuller travaille étroitement avec Gambetta, et participe à la rédaction du discours de Bordeaux. (20 juin 1871) Il est élu en 1880 à la tête de l'Union républicaine. Après la mort de Gambetta, l'Union républicaine se fond dans la Gauche républicaine de Ferry. Spuller est élu député sans interruption de 1876 à 1892, puis devient sénateur de 1892 à 1896. Il est plusieurs fois ministre : en 1887 comme Ministre de l'instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes, puis Ministre des Affaires étrangères de 1889 à 1890 et à nouveau Ministre de l'instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes de 1893 à 1894. A la fin de sa vie il se montre plus conciliant vis à vis de l'Eglise après avoir toujours milité pour la laïcité. Note établie à partir de la bibliographie extraite du *dictionnaire des parlementaires français de 1789 à 1889* (Adolphe Robert et Gaston Cougny) et du *dictionnaire des parlementaires français de 1889 à 1940* (Jean Jolly), et du livre de Nathalie Bayon : *Eugène Spuller Itinéraire d'un républicain entre Gambetta et le Ralliement*, Septentrion Presses universitaires, 2006

² JM Mayeur, *Gambetta, la patrie... op. cit.* p. 141

³ *ibid.* p. 142

⁴ *ibid.*

⁵ *ibid.* p. 143

rouge par excellence. Après la Commune, il reprend donc sa place à l'Union Républicaine et à l'Assemblée, qui siège encore à Versailles. Comme l'avait suggéré Spuller, Gambetta parcourt la France dans sa tournée électorale, ce qui est tout à fait novateur à l'époque. Le 20 juin 1871, il est à Bordeaux, où le discours qu'il donne, et que Spuller a rédigé en partie¹, a un grand retentissement et est publié largement. Il affirme pouvoir dire «avec orgueil » :

« que sur le terrain de la science, la France peut soutenir la rivalité avec le monde entier ; et malgré l'affaiblissement du niveau de l'esprit public, (...) il est constamment, grâce au ciel, resté dans notre pays une élite d'hommes qui, tous les jours, ont reculé les limites de la science, qui, tous les jours, ont avancé les progrès de l'esprit humain ; et c'est par là que la France, quels que soient, quels qu'aient été les désastres qui ont accablé le pays, reste le guide du monde.² »

Il faut selon lui faire appel aux savants pour la régénération de la France et mettre en place un nouveau système scolaire, car

« si nous voulons que la régénération soit rapide, il ne faut plus se défier des intelligences à peine éveillées, il ne faut point craindre de distribuer dans les collèges et dans les écoles toute la vérité. Il faut résolument savoir et résolument pratiquer que ce sont les vérités supérieures de la science et de la raison qui saisissent le mieux les jeunes intelligences ; et c'est pour cela qu'un des grands penseurs de ce siècle, Auguste Comte, faisait commencer l'instruction par les sciences exactes.³ »

La lutte contre l'ignorance et la diffusion de la science doivent être les priorités auxquelles la nouvelle République doit se consacrer. Auguste Comte est la référence première dans ce combat à venir. Gambetta veut aboutir ainsi élever le niveau de la moralité ; mais aussi lutter contre les risques de révolution,

« en donnant satisfaction et sécurité aux droits acquis des uns, aux aspirations légitimes des autres. (...) Tel est le programme à la fois radical et conservateur que la République seule peut accomplir. Et alors, dans le monde entier, les amis de la France pourront se

¹ N. Bayon, *Eugène Spuller, op. cit.* p. 95

² Léon Gambetta, *Discours politiques de M. Gambetta* [juin 1871-octobre 1873]. - *Deux lettres à un conseiller général*. 1874, Paris, Ernest Leroux Editeur, 1875, p. 52

³ *ibid.* p. 53

rassurer : elle sortira régénérée de ces grandes épreuves, et, sous les coups mêmes de la mauvaise fortune, elle apparaîtra plus grande, plus prospère, plus fière que jamais.¹ »

La régénération de la France doit donc se faire par l'éducation et de la science, sous l'égide d'Auguste Comte. Gambetta se réfère à lui une autre fois, le 5 janvier 1873. En effet lors du dîner offert à Emile Littré à l'occasion de l'achèvement du *Dictionnaire de la langue française*, plusieurs discours sont prononcés. Emile Littré exprime ainsi sa reconnaissance à l'égard de la philosophie d'Auguste Comte :

« Durant le cours d'une vie qui commence à dépasser les bornes ordinaires, j'ai mis la main à bien des œuvres, et toujours la philosophie positive a été pour moi une sûre, une excellente conseillère. Je ne veux pas parler de politique ; pourtant je ne puis m'empêcher de dire que j'y puise pour l'avenir international de l'Europe l'espérance d'autre chose que la guerre et la conquête, et pour l'avenir républicain de la France une confiance supérieure à l'immensité de nos désastres et à la gravité de nos dissensions. (...) En conséquence, je vous propose un toast de reconnaissance à la mémoire d'Auguste Comte.² »

Immédiatement après ces paroles de Littré c'est au tour de Gambetta de s'exprimer, et de reconnaître également son adhésion au positivisme, qui doit contribuer à l'élaboration des sciences politiques :

« C'est grâce à cette méthode qu'on ne poursuivra désormais le progrès que par l'éducation systématique et rationnelle des peuples de notre continent, de manière à les amener à ne régler leurs rapports que par les principes communs et par les lois de cette solidarité supérieure qui substitue le règne du droit aux entreprises toujours ruineuses de la force. Ce n'est pas le but de notre vie à nous, de la consacrer à la recherche scientifique des faits que vous observez et analysez : nous ne sommes que les interprètes modestes, souvent incomplets, de votre pensée, de la doctrine que vous avez mission de féconder, et dont nous nous honorons d'être les serviteurs libres et dévoués (*Bravos.*) Mais il viendra certainement un jour où la politique, ramenée à son véritable rôle, ayant cessé d'être la ressource des habiles et des intrigants, renonçant aux manœuvres déloyales et perfides, à l'esprit de corruption, à toute cette stratégie de dissimulations et de subterfuges, deviendra ce qu'elle doit être, une science morale, expression de tous les

¹ *ibid.* p. 60

² Léon Gambetta, *Discours et plaidoyers politiques de M. Gambetta, publiés par M. Joseph Reinach*, Tome 9, 7^o partie, (6 février 1879-28 octobre 1881), Paris, G. Charpentier, Editeur, 1883, p. 110

rappports des intérêts, des faits et des mœurs, où elle s'imposera aussi bien aux consciences qu'aux esprits, et dictera les règles du droit des sociétés humaines. Ce jour là, votre philosophie – la nôtre – aura vaincu, et votre nom sera honoré parmi les hommes.¹ »

Le 12 décembre 1880, à la Sorbonne, pour la célébration du cinquantenaire de l'Association polytechnique, Gambetta ne tarit plus d'éloges sur Auguste Comte et sa recherche de la vérité :

« dans sa clarté et dans sa majesté positive ; la vérité, qui consiste à écarter de l'enseignement tout ce qui est sujet à contestation, tout ce qui est la chimère, l'hypothèse, le rêve, la fantaisie et le caprice des uns et des autres ; qui consiste à avoir le respect de ceux auxquels on s'adresse qui ne leur apporte que des observations décisives, convaincantes, que des résultats éprouvés, et à considérer comme un crime de lèse-intelligence d'essayer de faire passer dans leur cerveau une idée fausse ou inexacte. C'est, Messieurs, cette méthode, sévère dans son principe, plus sévère encore dans son application, que traçait, au début même de votre Association, le plus grand penseur du siècle. Pourquoi ne le dirais-je pas ici même, dans cette Sorbonne longtemps vouée à un autre idéal et à d'autres doctrines, mais qui, grâce à l'effort du temps et au concours d'hommes nouveaux et d'esprits généreux (...) se dégage peu à peu des ombres du passé pour regarder vers l'avenir et jeter les bases d'une véritable science positive, - cette méthode sévèrement tracée, plus sévèrement pratiquée, telle a été la philosophie du plus puissant penseur du siècle, comme je le disais, celui dont les idées pénètrent aujourd'hui partout, d'Auguste Comte.² »

Tout en admirant Auguste Comte pour sa méthode scientifique, qu'il pense pouvoir appliquer un jour à la politique, Gambetta se différencie de Comte en acceptant le suffrage universel, qui passe par l'éducation morale et politique du peuple pour éviter les échecs passés. Comme lui, il récuse la métaphysique politique de l'extrême gauche, prône l'alliance entre les paysans, les ouvriers et la bourgeoisie. Cette éducation du peuple doit passer par l'école et par la formation de l'opinion publique grâce aux journaux et aux conférences, par tous les moyens qui puissent permettre de diffuser ses idées et sa doctrine. Pour son ami Eugène Spuller, « l'instrument le plus efficace de la culture générale d'un peuple, ce ne sont pas ses écoles ; c'est la presse qui s'adresse non plus à des enfants, mais à des hommes et qui les excite à se former

¹ ibid. p. 112

² ibid. p. 97

des opinions.¹ » Gambetta et ses amis fondent donc le 7 novembre 1871 le journal *La République française* dont il prend la direction politique. Spuller explique ainsi que « la haute et pure inspiration qui a donné naissance au journal de *la République française*, (...) a l'intention parfaitement réfléchie et commune à tous ses fondateurs de travailler ensemble à l'éducation intellectuelle et morale autant qu'à l'instruction politique et sociale de la démocratie républicaine.² » Le journal est d'un coût élevé, c'est un journal de notables, qui est pensé comme « un instrument de formation des cadres provinciaux du parti républicain.³ » Son succès est immédiat et il est distribué à raison de 15000 exemplaires par jour. Le quotidien publie largement les discours de Gambetta prononcés à travers toute la France.

a) La France, un être moral mais aussi une déesse et une mère

Dans ses discours, Gambetta affirme qu'il existe un être moral, et que cet être moral, c'est la France ; Spuller rappelle également que Gambetta disait, « dans son saisissant langage, que la France est la plus haute personne morale que le monde ait jamais vue.⁴ » A Thonon, le 29 septembre 1872, Gambetta évoque l'histoire de cette France, qui

« depuis la Réforme, depuis la grande moitié du XV^e siècle, a été tour à tour, pour tous les peuples de l'Europe, le guide, l'initiateur et le martyr. C'est de son sang, de son dévouement, de ses sacrifices et de ses servitudes que sont faites la gloire, l'émancipation et la liberté des autres peuples.⁵ »

Pour Gambetta, cette France est glorieuse, révolutionnaire, émancipatrice et initiatrice du genre humain, d'une activité merveilleuse nourrie des idées généreuses du monde, mais aussi « la France misérable, (...) la France vaincue et humiliée, (...) la France qui est accablée, (...) la France qui traîne son boulet depuis quatorze siècles. » C'est la France, « qui crie, suppliante, vers la justice et la liberté, la France que les despotes poussent constamment sur les champs de bataille, sous prétexte de liberté, pour lui faire verser son sang par toutes les artères et par toutes les veines. » Mais « la France glorieuse et replacée, sous l'égide de la République » est aussi « le meilleur instrument que la civilisation ait jamais eu pour le progrès général et l'avancement de l'esprit humain. ⁶ Dans un discours prononcé à Annecy le 1^{er} octobre 1872, il martèle que la

¹ N. Bayon, *op. cit.* 105

² *ibid.* p. 109

³ *ibid.*

⁴ E. Spuller, *Discours, allocutions, circulaires*, Paris, Librairie Hachette, 1888, p. 203.

⁵ Gambetta, Léon, *Discours et plaidoyers choisis* de Léon Gambetta. Bibliothèque Charpentier, Paris, 1909, p. 134

⁶ *ibid.* pp. 135-137

France est « une grande et noble chose dans le monde. Elle n'est pas seulement une nation ardente, généreuse et vaillante ; elle a, dans l'énumération de ses qualités, une qualité qu'aucun autre peuple ne possède : elle a le sentiment, que dis-je ? le sentiment, elle a la passion de la justice générale dans le monde.¹ » Au banquet donné par la ville de Périgueux le 28 septembre 1873, il s'écrie que « la France résume tout pour moi : liberté de la raison, progrès et justice, République ; tout cela, c'est la France ; voilà pourquoi il n'y a rien, il peut rien y avoir au-dessus de la France.² » Lors des discours prononcés à Valence et à Romans les 17 et 18 octobre 1878, Gambetta porte un toast « au bon sens national qui nous permettra d'introduire dans le monde l'image nouvelle d'une République sans exemple, sans précédent, d'une République qui sera l'épanouissement de l'élite de l'humanité.³ » Son hôte républicain, M. Madier de Montjau, député de la Drôme, affirme de son côté que

« la République nous a préservés, nous a sauvés ; mais elle a fait plus, elle fait plus chaque jour : non seulement elle nous relève, mais elle nous élève. (...) Si nous vivons de sa vie, en effet, si de plus en plus son souffle s'infiltré en nos poumons, elle, de son côté, elle vit de nos actes, elle vit de notre volonté, elle vit de nos votes. De telle sorte que l'on peut dire qu'elle s'incarne en chacun de nous et que, du plus humble au plus considérable, chacun peut avec orgueil se dire, quand il la voit belle : « je suis quelque chose de cette beauté » ; quand il la voit forte, grande : « Je suis quelque chose de cette force » ; quand il la voit pure : « Je suis quelque chose de cette pureté !⁴ »

Dans le discours prononcé à Périgueux le 28 septembre 1873, Gambetta estime qu'il n'y a rien de supérieur à la France, et à la « religion de la France⁵ » et il compare aussi la France à la « déesse suprême » en indiquant de son geste le buste de la République, « planant dans l'azur, sous le soleil plus brillant du Midi ou sous le climat plus tempéré du Nord, elle est l'image de la France sous les traits adorables de la République française.⁶ »

Cet être moral, cette déesse, la France, suscite des sentiments forts chez Gambetta qui affirme ainsi : « cette France-là, je l'aime comme on aime une mère », et l'aimer aussi bien

¹ Léon Gambetta, *Discours politiques de M. Gambetta* [juin 1871-octobre 1873]. - *Deux lettres à un conseiller général*, p. 224

² *ibid.* p.406

³ Léon Gambetta, *Discours et plaidoyers politiques de M. Gambetta*. 1880, Volume VIII, sixième partie, (7 janvier 1878-8 janvier 1879), Paris, G. Charpentier, 1883, p. 224

⁴ *ibid.* pp. 219-220

⁵ Léon Gambetta, *Discours politiques de M. Gambetta* [juin 1871-octobre 1873]. - *Deux lettres à un conseiller général*, op. cit. p. 224

⁶ Gambetta, *Discours et plaidoyers*, op. cit. p. 607

« glorieuse » qu' « abattue » et « misérable ».¹ Et lors de l'inauguration à Cahors du monument érigé à la mémoire de Gambetta le 14 avril 1884, « devant les ministres de la guerre, de l'intérieur, des travaux publics, des affaires étrangères, du général Pittié, représentant le président de la République, de M. Humbert, vice-président du Sénat, de M. Spuller, vice-président de la Chambre, et de M. Cazot, premier président de la Cour de Cassation, le président du Conseil Jules Ferry » rappelle que « l'amour de la France fut la passion maîtresse, la flamme incomparable de ce cœur débordant. C'est peu de dire qu'il l'aimait comme un enfant aime sa mère. Il l'aimait éperdument, absolument : il l'aimait par-dessus toute chose. En réalité, il ne voyait, il n'aimait qu'elle au monde.² » et il ajoute « quand nous portons ici, messieurs, à Gambetta un solennel hommage, que faisons-nous, sinon l'apothéose de la patrie ? » Lors de l'inauguration d'une statue de Gambetta en 1888, Eugène Spuller, son fidèle ami le présente comme un des premiers fils de la patrie :

« Messieurs, la France, surprise, désemparée, défaillante dès les premières attaques, toute prête à s'abandonner aux mains d'un vainqueur qui semblait abuser du nombre de soldats et de ses moyens matériels, justement parce que notre chère et malheureuse nation se montrait hostile à une guerre dont on ne prévoyait pas la fin cruelle, alors qu'elle avait été commencée dans l'intérêt d'une dynastie fondée sur le parjure et le crime pour nous ravir nos libertés et le gouvernement de nous-mêmes ; et la France (est) tout à coup ranimée, relevée dans sa force et dans sa fierté par un de ses fils. (...) Ce monument n'appartient pas à un homme, si grand qu'il soit : c'est un des autels de la religion de la patrie.³ »

Gambetta avait déjà honoré un des fils de la France, et plus particulièrement de la Révolution, le général Hoche, à propos duquel il avait rappelé qu'il avait été un

« enfant du peuple créé par la Révolution, dont il faut savoir débarrasser toutes les merveilles des comportements, des aveuglements momentanés qui ont pu la ternir, par cette Révolution qu'il ne faut voir que dans ses progrès, dans ses grandeurs et son immense influence sur l'humanité. – fils de cette Révolution, mère des hommes comme des peuples, Hoche lui resta toujours fidèle, ce qui ne l'empêcha pas d'être le plus modéré des hommes, le diplomate le plus adroit, l'administrateur le plus habile et le plus avisé des capitaines. (...) Il pouvait montrer au monde de quoi la France est capable dans la paix comme dans la guerre, quand elle a des enfants dévoués, résolus, que rien n'ébranle,

¹ Gambetta, *Discours et plaidoyers*, op. cit. p. 134 (Discours de Thonon, le 29 septembre 1872)

² Paul Robiquet, *Discours et opinions de Jules Ferry, publiés avec commentaires et notes* Paris, Armand Colin, 1893, Tome 6, p. 269

³ *Inauguration du Monument de Gambetta, Place du Carrousel, à Paris, le 13 juillet 1888, discours de M. E. Spuller, président du comité de souscription.*, Paris, Maison Quantin, 1888, pp. 6-10

qui ne veulent pas désespérer (...) Cette nation (...) qui fera de tous ses enfants des soldats et des citoyens.¹ »

b) Les devoirs civiques selon Gambetta : s'instruire, mais aussi aimer et défendre la patrie

Voilà donc posé le plan de régénération de la France tel que Gambetta l'imagine. Il veut mettre en place une éducation nationale, qui permette d'instruire et de moraliser le suffrage universel, c'est-à-dire « instruire » et « moraliser la nation », ce qui doit permettre d'« assurer le présent » et de « fonder l'avenir² ». L'éducation nationale doit d'abord être soustraite à l'influence du clergé. Cette question est abordée dans un des premiers discours importants de Gambetta et qui est prononcé au banquet commémoratif de la défense de Saint-Quentin, le 16 novembre 1871. Devant un public d'environ 700 personnes, en majorité des ouvriers et des paysans³, il affirme en effet que « si l'on faisait une véritable éducation nationale, si cette éducation était donnée d'une manière véritablement moderne, véritablement démocratique, on aurait résolu le problème de l'harmonie dans la société, et assuré le retour de notre influence au dehors. » Il dénonce le fait « qu'un parti dominant dans l'Eglise s'est arrogé le droit presque exclusif de distribuer l'enseignement dans nos écoles, de pétrir et former l'enfant, pour saisir l'homme et le citoyen, pour arriver à l'Etat lui-même.⁴ » Lors du discours prononcé au Havre le 18 avril 1872 il ajoute que l'instruction primaire doit « donner des notions exactes, sinon achevées, des droits et des devoirs du citoyen. Elle doit lui apprendre quelle est sa dignité, dans quelle société il vit et quelle est sa place, quel est son lien de solidarité avec ceux qui l'entourent ; elle doit lui montrer qu'il a son rang dans la commune, dans le département, dans la patrie⁵ » et qu'il doit « tout donner, tout sacrifier, sa vie, son avenir, sa famille⁶ » à cet être moral qu'est la France. Au discours de Thonon, en septembre 1872, lors duquel il déclarait son amour à la France, il affirme qu'il faut lui « faire le sacrifice de sa vie, de son amour-propre et de ses jouissances égoïstes ; c'est de celle-là (la France) qu'il faut dire, là où est la France, là est la patrie.⁷ » A ces auditeurs il explique « vous ne serez véritablement des hommes utiles, des honnêtes gens, dans le sens démocratique du mot, que si vous vous rendez cette justice intime d'avoir contribué à délivrer les esprits de l'ignorance et à leur inspirer l'amour de la patrie qui

¹ Gambetta, Léon, *Discours et plaidoyers choisis*, op. cit. pp. 102-104

² Léon Gambetta, *Discours et plaidoyers politiques de M. Gambetta*. 1880, Volume VIII, sixième partie, (7 janvier 1878-8 janvier 1879), op. cit. p. 50 (27 janvier 1878, discours prononcé à Paris)

³ JM Mayeur, *Gambetta.. op.cit.* pp. 162-168

⁴ ibid. p. 164 et Gambetta, *Discours et plaidoyers politiques de M. Gambetta, publiés par J. Reinach*, Paris, Charpentier, op. cit. t. II, 2^o partie, pp.169-189

⁵ Léon Gambetta, *Discours politiques de M. Gambetta* [juin 1871-octobre 1873]. - *Deux lettres à un conseiller général*, op. cit. p. 104

⁶ ibid.

⁷ Gambetta, Léon, *Discours et plaidoyers choisis* de Léon Gambetta. Bibliothèque Charpentier, Paris, 1909, p. 134

est le résumé de toutes les vertus civiques.¹» Il veut donc que « chaque année on voie s'avancer dans le vie une génération nouvelle, forte, intelligente, aussi amoureuse de la science que de la patrie, ayant au cœur un double sentiment qu'on ne sert bien son pays qu'en le servant de son bras et de sa raison. »² et réaffirme que « lorsqu'en France un citoyen est né, il est né soldat ; et que quiconque se dérobe à ce double devoir d'instruction civile et militaire soit impitoyablement privé de ses droits de citoyen et d'électeur.³» Grâce à l'éducation laïque, gratuite et obligatoire : « Vous aurez alors une France unie, partout semblable à elle-même, une France qui pourra véritablement, dans son repos et dans sa force, recueillir et réunir tous ses enfants.⁴ » Il imagine la France régénérée sous l'égide de la République :

« Ah ! oui, la France glorieuse et replacée, sous l'égide de la République, à la tête du monde, groupant sous ses ailes tous ses enfants désormais unis pour la défendre au nom d'un seul principe et présentant au monde ses légions d'artistes, d'ouvriers, de bourgeois et de paysans ; ah ! oui, il est bon de faire partie d'une France pareille, et il n'est pas un homme qui alors ne se glorifiât de dire, à son tour : je suis citoyen français !⁵»

Il s'agit aussi de prendre pour modèle des hommes comme Danton, Hoche ou Gambetta, des hommes envers qui la patrie sera se montrer reconnaissante, des « fils de la mère » au superlatif. Chaque citoyen français est ainsi incité à prouver qu'il est un digne fils de la patrie.

Faut-il voir dans l'être moral maternel que constitue la France de Gambetta une laïcisation de l'image de la France fille aînée de l'Eglise ? Michelet déjà opposait à la France catholique la France émancipatrice des peuples, une France populaire, dont il écrivit lui-même qu'elle est une religion⁶. La France de Michelet possède des caractéristiques maternelles très marquées, elle réchauffe, nourrit, protège, etc... ce qui n'est pas le cas de celle de Gambetta. On sait seulement qu'il l'aime comme une mère, et que tous les Français doivent faire de même, elle est caractérisée par la grandeur, par son altruisme, elle est émancipatrice du genre humain, élue guide du monde, fière, immortelle, généreuse, noble, elle est l'être moral le plus haut, l'avenir, et finalement elle devient une déesse... L'autre être moral que constitue la République lui est presque identique. Ce qui différencie la France des autres nations relève de ses qualités propres, mais aussi du fait que la valeur principale qui lui est associée est celle de la justice et

¹ *ibid.* p. 137

² *ibid.* p. 70, discours de Bordeaux, 26 juin 1871

³ *ibid.* p. 71

⁴ *ibid.* p. 373, Réunion électorale du XX^e arrondissement du 12 août 1881

⁵ *ibid.* p. 134, Discours de Thournon, le 29 septembre 1872

⁶ J. Michelet, *Le Peuple*, *op. cit.* p. 227

du droit, qui s'oppose à la loi du plus fort, qui est celle du tyran, du despote, et sous-entendu, de l'Allemagne de Bismarck. Zeev Sternhell, dans son ouvrage *Les anti-Lumières*¹, pose l'hypothèse que Michelet « n'aime pas le rationalisme des Lumières, et il pense, comme Herder, que le recours trop suivi à la raison émousse les forces vitales. Il a trouvé dans la philosophie de l'histoire herderienne l'idée de la mission nationale au service de l'humanité, qui lui a permis de concilier son humanisme avec son sens de la supériorité nationale.² » Pour Michelet, « grâce à la France, guide et Messie de l'humanité, s'élaborera la grande Cité universelle d'où nul ne sera exclu.³ » Gambetta est un positiviste qui promet au contraire l'usage de la raison, il n'est pas un romantique, mais un homme d'action pragmatique, toutefois, il semble avoir repris de Michelet cette idée de la supériorité de la nation France, adossée à la notion de justice. Cette France merveilleuse qu'il aime comme une mère, ne correspond-elle pas à la patrie des positivistes orthodoxes et religieux à laquelle il faut vouer un culte ? Gambetta et ses amis politiques positivistes, qu'ils soient des positivistes « laïcs » ou « orthodoxes » vont ainsi jouer un rôle important au début de la III^e République et en particulier au niveau de l'enseignement.

2. Emile Littré, les positivistes laïcs et Jules Ferry

a) Emile Littré, entre laïcité et religiosité

En 1871, Emile Littré n'a que mépris pour les insurgés de la Commune et soutient la politique de Thiers. Cette année-là il devient député et entre sous la Coupole, ce qui entraîne la démission de Mgr Dupanloup. En 1875, il est sénateur et est reçu au Grand Orient de France. Dans son article sur « *l'origine et sanction de la morale* », publié en 1880, Littré s'oppose à la doctrine utilitariste développée par le philosophe Bentham et critique les philosophes du XVIII^e siècle pour qui l'intérêt personnel fut considéré « comme la véritable source de toutes nos déterminations⁴ » Bentham aurait donc fait « de la morale une simple forme de l'intérêt personnel.⁵ » Mais ceux que

« ne contentait pas la formule toute individuelle de l'utilitarisme, firent un effort pour l'étendre à la collectivité ; et ils placèrent l'intérêt de chacun dans l'intérêt de tous, de

¹ Zeev Sternhell, *Les anti-Lumières du XVIII^e siècle à la guerre froide*, Fayard, 2006

² *ibid.* p. 425

³ *ibid.* p. 427

⁴ *La Philosophie positive. Revue de philosophie positive*, tome XXIV, janvier à juin 1880, p. 163

⁵ *ibid.*

sorte qu'aimer l'humanité et chercher le bien commun était encore, sous une forme autre et épurée, chercher le bien de soi-même.¹ »

Littré constate qu'à certains moments, les être humains sont désintéressés et font montre d'esprit de sacrifice, ce qui serait prouvé par la psychophysiologie.² Littré explique que Comte donna à l'ensemble des sentiments intéressés le nom d'égoïsme et à l'ensemble des sentiments désintéressés le nom d'altruisme. Et ainsi « il a établi là, en cette condition dernière et irréductible de notre nature, l'origine de la morale.³ » Il s'agit donc de « régler l'égoïsme et de développer l'altruisme.⁴ » Littré pense que selon Comte, on peut seulement régler l'égoïsme, « songer à le détruire est une chimère⁵. » Il faut le « surveiller et le contenir » et il croit que « l'altruisme est beaucoup plus frêle que l'égoïsme.⁶ » L'altruisme aussi a besoin de règles, car « autrement, il serait exposé à dégénérer soit en faiblesse, soit en fantaisie. Toutefois, c'est surtout de la culture qu'il réclame, afin qu'il se fortifie et qu'il résiste aux assauts que son aîné l'égoïsme est toujours prêt à lui livrer.⁷ » Pour Littré « rien n'est à chercher en dehors de la nature humaine.⁸ » Il croit que « pas plus qu'elle n'est immuable, la morale n'est universelle » mais que cependant, ces variations sont limitées. En effet,

« ces variations sont dominées par le fonds sentimental qui est commun à tous les hommes et qui est parfaitement déterminé. Dès le début, avec l'amour exclusif de soi-même coexiste une tendance opposée, poussant à des actions dont le mobile n'est pas l'intérêt personnel. (...) Quelque divers que soient les individus, les sociétés et les temps, le conflit sera toujours circonscrit entre ces deux forces, qui, suivant des solutions progressives, décideront des devoirs et des sanctions. A ce point de vue, la morale reprend une part d'immuabilité et d'universalité, (...) qui relève de la constitution même de l'âme humaine⁹. »

Pour Littré, « l'altruisme psychophysiologique est cette part du fonds sentimental qui contient les impulsions bienveillantes aussi réelles que les impulsions égoïstes. L'amour de l'humanité en dérive, il est vrai, mais il en dérive par une longue élaboration qui donne des buts

¹ *ibid.* p. 164

² *ibid.* pp. 165-166

³ *ibid.*

⁴ *ibid.* p. 166

⁵ *ibid.*

⁶ *ibid.* p. 167

⁷ *ibid.*

⁸ *ibid.* p. 167

⁹ *ibid.* p. 171

et des effets constants à des tendances passagères.¹ » Cette moralité générale pleinement désintéressée, trouverait donc son origine dans ce « fonds sentimental de l'âme humaine », ce qui pourrait être une autre façon de parler de l'attachement à la mère, dans ce cas non dénué d'ambivalence, puisqu'en font partie aussi bien les impulsions « égoïstes » que bienveillantes. Pour les positivistes « orthodoxes » cet attachement à la mère idéalisée doit devenir un sentiment de vénération et se transformer en amour de la patrie puis en amour et culte de l'Humanité. Dans son article « *Pour la dernière fois* », Littré évoque son itinéraire intellectuel et moral : « la philosophe positive, qui est ma maîtresse représente l'évolution historique comme un ensemble où la foi théologique et la foi scientifique s'unissent l'une à l'autre par degrés inséparables ; et, sur ce grave enseignement, tout répugnance disparaît en moi à prêter l'oreille aux choses anciennes qui me parlent tout bas et me reprochent de les abandonner.² » A la fin de sa vie Littré se convertit effectivement au catholicisme. D'autres positivistes proches de Littré se montrent très ambivalents en ce qui concerne la religion de l'Humanité prônée par Auguste Comte.

A la mort de Littré en 1881, Gambetta salue « l'infatigable et bon citoyen » qui a contribué à faire de la politique une « science morale³ ». Il avait voulu faire « évoluer le positivisme des solutions globales vers une rénovation des mœurs par touches successives.⁴ » En décembre 1883, « le groupe dont Littré était l'âme, et qui n'avait jamais formé une école véritable se disperse⁵ », et son disciple Wyrouboff met fin à l'expérience de la *Revue la philosophie positive*.

b) Charles Robin : un positiviste laïc qui se réclame du culte de l'humanité

Charles Robin (1821-1885) est agrégé de médecine (1847) et anatomiste. Un ami commun lui fait connaître Littré qui l'entraîne aux cours de Comte. Il ouvre un cours d'anatomie pathologique et organise un remarquable laboratoire d'anatomie comparée. La faculté de médecine crée pour lui une chaire d'histologie (1862). Membre de l'académie de médecine puis de celle des sciences (1866) il est un auditeur assidu des cours d'Auguste Comte, et suit Littré dans son schisme. Il fonde avec lui la Société de sociologie (1871) et devient coauteur avec Littré d'un célèbre *Dictionnaire de Médecine*. Devenu sénateur en 1876, Charles Robin siège sur

¹ ibid. p. 172

² ibid. p. 323

³ Alice-Gérard « *Le positivisme dans le siècle* », in Sybil de Acevedo, Gérard Marie de Ficquelmont, Alice Gérard, Henri Gouhier [et al.] ; préf. d'Edgar Faure « *Auguste Comte qui êtes-vous ?* », *op. cit.* p. 153

⁴ Jean-Louis Clément, *Les assises intellectuelles de la République, Philosophies de l'Etat 1880-1914*, 2006, p. 112

⁵ Alice-Gérard « *Le positivisme dans le siècle*, *op. cit.* p. 153

les bancs de la gauche. Charles Robin semble donc plus proche de Littré par son parcours institutionnel et ses relations que de Laffitte et des adeptes de la religion de l'Humanité. Cependant, sa théorie concernant le passage métaphorique de l'attachement et du culte de la mère au culte de l'Humanité ressemble fort à celle des adeptes du positivisme religieux menés par Laffitte. Dans son ouvrage « *L'instruction et l'éducation* ¹ » qu'il présente comme un volume qui contient les articles qu'il a publiés en 1876 dans *La philosophie positive*, revue publiée par MM. Littré et Wyruboff, il se replace dans le droit fil de la théorie comtienne de l'éducation : « Il devient opportun ici de répéter avec Auguste Comte que l'éducation doit essentiellement nous apprendre à vivre pour autrui, par l'habitude de faire prévaloir la sociabilité sur la personnalité. ² » Et c'est toujours dans le passage de l'amour envers la mère à l'amour envers la société puis l'humanité qui doit se construire le lien social : « Au point de vue moral, l'affection pour la mère enseigne (à l'enfant) empiriquement le culte de l'humanité. ³ » Il présente cette théorie sur un ton qui se veut très scientifique, et dans la préface qu'il a rédigé pour l'ouvrage du Docteur Eugène Bourdet « *Principes d'éducation positive* ⁴ » il développe ces propos et l'on peut lire ainsi au sujet du développement de l'enfant,

« L'affection pour la mère lui enseigne empiriquement le culte de l'humanité. Le père n'est aimé que par considération pour la mère, car physiquement, et surtout moralement, l'enfant appartient plus à la mère qu'au père ; puis il tend à se dégager de l'un et de l'autre, en raison de l'individualité propre qu'il acquiert avec la puberté. Dès l'enfance commence l'éducation des sentiments : en premier lieu, celle du sentiment de soumission à un être supérieur à lui, puis du sentiment social par l'attachement et la reconnaissance qui le lient à deux êtres supérieurs. La vue de ceux-ci lui donne le sentiment de continuité. – la vue de la mère surtout, providence pour lui, qui lui prépare les matériaux à l'aide desquels son existence est entretenue, - sentiment de continuité qui se développe avant celui de la solidarité. Quand l'enfant commence à parler, apparaît le sentiment des relations réciproques ou d'humanité, puis, quand il sent que ce n'est pas sa mère qui a inventé le langage, le culte de celle-ci l'amène au respect et au culte involontaire, en quelque sorte, de la société. ⁵ »

¹ Charles Robin, de l'Institut, professeur à la faculté de médecine, *L'instruction et l'éducation*, Paris, G. Decaux Editeur, F. Dreyfous Editeur, 1877

² *ibid.* p. 23

³ *ibid.* p. 28

⁴ Docteur Eugène Bourdet « *Principes d'éducation positive* » (Nouvelle Edition entièrement refondue avec préface du professeur Ch. Robin), Paris, Librairie Germer Baillière et Cie 1877

⁵ *ibid.* p. XVIII

Il est bien ici question de culte, même s'il apparaît comme « involontaire » et donc non institutionnalisé comme ce que réclament les positivistes religieux. L'affection et la vénération pour la mère toujours présumée bonne se transforme en attachement à la patrie et à l'humanité, également présumées bonnes. Dans la conclusion de l'ouvrage, Eugène Bourdet se fait l'apologue du sentiment religieux revu et visité par le positivisme :

« L'homme n'a jamais été sans religion, il est religieux aujourd'hui autant qu'en tout autre temps ; mais si le sentiment religieux a besoin de s'exercer sur un être qui paraisse ou qui soit réel (car c'est à ce prix qu'il vit), cet être est capable désormais de fixer le sentiment religieux, ce sera l'*humanité*, que la philosophie positive aime, connaît et veut servir comme le verbe révélé de nouveau à notre esprit et à notre cœur¹. »

c) Edouard de Pompéry, disciple de Littré et adepte du culte de l'Humanité

Edouard de Pompéry, (1812-1895) essayiste et journaliste, était proche de Fourier et de George Sand. Franc-maçon, il se rapproche ensuite de la Ligue de l'enseignement de Jean Macé et de Littré, puis du socialiste Benoît Malon. Dans son opuscule « *Blanquisme et opportunisme, la question sociale, légitimité de la revendication du prolétaire, fausseté de la théorie des coups de force*.² », dédié à « Emile Littré, directeur de la *Philosophie Positive* », Pompéry reproche à Blanqui de s'être inspiré de principes métaphysiques, il serait à ses yeux certes un « bon métaphysicien ou théologien socialiste » mais il se serait fourvoyé en ignorant « l'histoire avec ses enseignements, l'expérience et l'observation³ » et en méprisant la science. Sans cette prise en compte scientifique de l'histoire, le prolétariat n'est pour Pompéry que « force aveugle » Il faut que le prolétariat soit la science, c'est-à-dire « la force devenue intelligente et morale, et la société, dans l'ordre et la paix, marchera de progrès en progrès⁴. » Pour l'instant, les chaînes du prolétariat consistent en « son ignorance, son incapacité, son insuffisance pour sa fonction de souverain. » La seule solution pour le prolétariat est que sa force devienne « intelligente et morale, et la société, dans l'ordre et la paix, marchera de progrès en progrès . (...) A l'école ! A l'école ! Voilà le mot d'ordre pour tous et pour chacun.⁵ » Dans son ouvrage intitulé « *La morale naturelle et la religion de l'humanité*⁶ » lui aussi dédié à Littré, il affirme qu'« une

¹ ibid. p. 276

² Edouard de Pompéry, *Blanquisme et opportunisme, la question sociale, légitimité de la revendication du prolétaire, fausseté de la théorie des coups de force*. Paris Edition Auguste Ghio 1879 39 pages, dédié à « E. Littré, directeur de la *Philosophie Positive* ».

³ ibid. p. 6

⁴ ibid. p. 35

⁵ ibid. p. 35

⁶ Edouard de Pompéry, *La morale naturelle et la religion de l'humanité*, Paris, C. Reinwald Editeur, 1891

société éclairée, marchant dans la voie du progrès, doit, dans ses écoles, en instruisant ses enfants, leur enseigner le culte saint de l'humanité.¹ » A l'instruction dans les écoles doit donc s'ajouter le culte de l'humanité. Pompéry rappelle qu'il n'est pas un adepte du spiritualisme, car celui-ci est dépourvu de base scientifique, contrairement au culte de l'humanité. Alors que Littré avait lui-même rejeté la religion de l'humanité Pompéry avance un propos de Littré qui avait déclaré que

« l'altruisme des psycho-physiologistes (sic) est cette part du fonds sentimental qui contient les impulsions bienveillantes, aussi réelles que les impulsions égoïstes. L'amour de l'humanité en découle, il est vrai, mais il en dérive par une longue élaboration qui donne des buts et des effets constants à des tendances passagères.² »

De l'amour de Littré pour l'humanité, Pompéry glisse ainsi à la religion et au culte de celle-ci. Dans son livre « *Quintessences féminines*³ » il fait l'éloge de la mère, qui toujours doit l'emporter sur la femme : « Le plus souvent la mère triomphe de la femme ; quelquefois la femme efface la mère, parce que le désir de plaire l'emporte sur le cœur⁴. » Pour lui, la femme ne s'épanouit que dans le luxe, et elle est facilement aveuglée par la passion. « La méditation lui répugne, et la poursuite désintéressée du Vrai, du Bien et du Beau n'est pas son fait. Elle manque d'idéal.⁵ » De plus, pour Pompéry, « en ce qui touche le cœur, la nature paye en double à la mère ce qu'elle donne en moins à la femme.⁶ » Ainsi pour Pompéry la femme, identifiée à la frivolité, « ne parvient au plein épanouissement que par la maternité⁷. »

3. Jules Ferry, un franc-maçon et un moraliste positiviste

Jules Ferry⁸ avait été élu député en 1869. Quand la guerre éclate, et que la défaite de Sedan est annoncée en août 1870 à Paris, des manifestants se massent devant le palais Bourbon pour demander à la gauche de prendre le pouvoir et de proclamer la République, Jules Ferry demande à la foule de respecter la légalité et l'ordre. Le 4 septembre, la République est proclamée au balcon de l'Hôtel de Ville par Ferry, Gambetta et d'autres députés républicains. Il devient ministre du gouvernement de Défense nationale et délégué de l'administration

¹ *ibid.* p. 79

² *ibid.* p. 120

³ Edouard de Pompery – *Quintessences féminines*, Paris 1893, C. Reinwald et Cie, libraires éditeurs

⁴ *ibid.* p. 326

⁵ *ibid.* p. 328

⁶ *ibid.* p. 332

⁷ *ibid.* p. 326

⁸ Eléments biographiques à partir de du *dictionnaire des parlementaires français de 1789 à 1889* (Adolphe Robert et Gaston Cougny) et de l'article de *l'Encyclopédie Universalis*, par Jean Guarrigues

municipale de Paris. Il est nommé maire de Paris en novembre 1870 et annonce dans ses circulaires aux maires des arrondissements que « la nécessité de rationner le pain pouvait se produire à bref délai.¹ » Il décide du rationnement en janvier 1871. Ceci lui vaut le surnom de « Ferry la famine. » Il démissionne du gouvernement de la Défense et quitte Paris pendant la Commune. Thiers le nomme préfet de la Seine, poste dont il démissionne à la suite de la répression de la Commune et de la « Semaine sanglante » en mai 1871. En 1872, il est nommé ministre plénipotentiaire en Grèce par le gouvernement Thiers puis revient à Paris après la chute de Thiers en 1873. Jusqu'à sa mort, en 1893, Jules Ferry assume les plus hautes charges politiques². Député à l'Assemblée Nationale, Jules Ferry devient à partir de 1873 un des chefs de file de l'opposition républicaine à « l'ordre moral » du maréchal Mac Mahon, comme Gambetta et Jules Grévy, tous deux franc-maçons. A cette époque la franc-maçonnerie doit faire face à une répression plus ou moins ouverte de la part du gouvernement de la « République des Ducs³ » La franc-maçonnerie souhaite en effet instaurer une éducation laïque. Lors d'un voyage dans le Midi de la France, le frère Cofavru avait ainsi déclaré à la loge de La Parfaite Union en Perpignan que selon lui, « la Maçonnerie devrait diriger tous ses efforts vers l'enseignement sous toutes ses formes.⁴ » La franc-maçonnerie est également très proche de la Ligue d'enseignement, comme l'affirme son président, Jean Macé, quand il dit lors d'un congrès de la Ligue de l'enseignement que « l'œuvre de la Ligue est une œuvre maçonnique aussi bien

¹ dictionnaire des parlementaires français de 1789 à 1889 (Adolphe Robert et Gaston Cougny), op. cit.

² Il élu député pendant 20 ans, de 1869 à 1889, de façon presque continue, et en particulier dans les Vosges, de 1879 à 1889, période pendant laquelle il est aussi conseiller général et président du Conseil général des Vosges. Il est élu sénateur en 1890 et président du Sénat en 1893. Il est nommé Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts de février 1879 et presque sans interruption jusqu'en novembre 1883, tout en assumant la charge du Président du Conseil (de septembre 1880 à novembre 1881, et de février 1883 à avril 1883) et ministre des Affaires étrangères de novembre 1883 à avril 1885. Sa carrière ministérielle commence donc lorsque Jules Grévy (président de la République) le nomme Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts dès son arrivée au pouvoir en février 1879, le président du Conseil était alors Charles de Freycinet. En mars 1879, Ferry dépose un projet de loi dont l'article 7 interdit d'enseignement les membres des congrégations religieuses non autorisées. Ceci scandalise aussi bien les congrégations et l'ordre des Jésuites, que l'opposition conservatrice. Malgré le fait que cette loi soit votée par l'Assemblée, l'article 7 est rejeté par le Sénat. Le président du Conseil, Charles de Freycinet, décide alors de promulguer deux décrets procédant d'une part à la dispersion de l'ordre des Jésuites et d'autre part en exigeant des autres congrégations non autorisées à se mettre en règle dans un délai de trois mois. Ferry devient président du Conseil en septembre 1880 tout en restant ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. Les lois Ferry concernant la gratuité, la laïcité et l'obligation scolaires sont promulguées entre 1881 et 1882. Sa politique d'expansion coloniale menée de 1881 à 1885 en Tunisie, au Congo, à Madagascar, au Tonkin est critiquée de toutes parts : les libéraux conservateurs mettent en avant son coût exorbitant, d'autres lui reprochent d'abandonner la Revanche contre l'Allemagne, et Clemenceau et les radicaux la lui reprochent au nom de la morale. Son gouvernement est renversé en mars 1885. Mais Ferry n'a de cesse de défendre sa politique coloniale, et invoque « le devoir de civiliser les races inférieures » (Discours prononcé à la Chambre à propos de Madagascar le 28 juillet 1885). Chef de file de l'opposition au général Boulanger, il est blessé par balle par un boulangiste en 1887. Il meurt d'une crise cardiaque trois semaines après avoir été élu président du Sénat, en mars 1893, à l'âge de 61 ans.

³cf Pierre Chevallier, *Histoire de la Franc-Maçonnerie française*, Tome 2 *La Maçonnerie : Missionnaire du libéralisme (1800-1877)*, Etudes historiques Fayard, Paris, 1974

⁴ P. Chevallier, *op. cit.* p. 527. A Paris, le Vénérable de la Loge d'Avenir, de Paris, le frère Trébois, anime à partir de 1872 une association destinée à propager l'instruction civique dans les campagnes et projette de fonder une librairie démocratique. Il crée à Paris une école laïque de jeunes fille, dont l'inauguration a lieu le 1^{er} mai 1872 et promeut la création d'une Caisse des écoles laïques.

que patriotique¹. » L'hostilité de Mgr Dupanloup à l'égard d'Emile Littré à l'occasion de son admission sous la Coupole choquent la Maçonnerie, tout comme ses attaques contre l'Ordre. Le Vénérable de la loge de La Clémentine Amitié, Charles Cousin affirme ainsi que

« cet académicien pudibond (...) refuse aujourd'hui de s'asseoir auprès de l'illustre et modeste auteur du *Dictionnaire de la langue française* (...) A l'attaque passionnée de l'évêque académicien et député, à cette déclaration charitable qui nous dénie même le sens commun, il faut une riposte. Je vous convie, pour jeudi soir, 8 juillet ; - Hôtel du Grand Orient de France – à la réception solennelle d'Emile Littré...² »

Jules Ferry est initié en même temps que Littré. La revue *La Philosophie positive*³ présente ainsi la cérémonie :

« Depuis l'initiation de Voltaire, qui eut lieu dans la Loge des *Neuf Sœurs* le 7 avril 1778, nulle solennité de cette nature n'avait inspiré – nous sommes heureux de le constater, – un pareil intérêt. La franc-maçonnerie parisienne toute entière, empressée de rendre hommage au vaillant auteur du *Dictionnaire de la Langue Française*, avait envahi de bonne heure l'hôtel du Grand Orient. Malheureusement, la salle consacrée à la réception, malgré son étendue, était encore très insuffisante. Là, où deux mille personnes se pressaient et étouffaient, il eût fallu trouver la place de six à huit mille, ce qui était impossible. (...) En dehors même de la franc-maçonnerie, la réception de M. Littré a eu un très grand retentissement, parce qu'elle a été considérée comme une réponse réfléchie, sérieuse, solennelle, à l'esprit d'intolérance qui caractérise les manifestations ultramontaines dont nous sommes les témoins depuis quelques années. »

D'après l'historien Daniel Halévy, ceci constituerait l'événement politique de l'histoire de France le plus important depuis 1789⁴. Dans son discours, Littré se présente comme disciple de la philosophie positive et d'Auguste Comte. Léon Gambetta prononce le discours de clôture devant l'élite du régime et exhorte les auditeurs à imiter, dans le domaine de l'action politique, le travail qu'a fait Littré dans le domaine de la pensée. Il déclare que

« c'est dans le sein d'une société laborieuse, progressive, libre et fraternelle comme l'est la Franc-Maçonnerie que nous trouvons des consolations et des encouragements pour

¹ Gambetta, *Discours et plaidoyers politiques*, op. cit. p. 190. (21 avril 1881, Congrès de la Ligue de l'enseignement.

² P. Chevallier, op. cit. pp. 539-540

³ *La Philosophie positive*, sept-oct 1875, Tome XV, présentation signée par M. Caubet

⁴ cf P. Antonmattei, *Gambetta.. op.cit.* pp. 233-234

lutter contre les outrages grossiers faits à nos lois physiques, sans cesse violées par les ridicules exagérations et les prétentions sans bornes de l'Eglise.¹ »

Le frère E. Siebecker de la Loge Alsace-Lorraine écrit alors dans un article de *La Presse* du 11 juillet 1875 que « la soirée de jeudi est une soirée historique, et la réception de Littré peut s'appeler : la réponse de la société laïque à la déclaration de guerre de l'ultramontanisme². » Odile Rudelle publie la sténographie du discours prononcé devant la loge de la Clémentine Amitié par Ferry lors de son initiation avec Littré le 5 août 1875³. Ce discours n'a pas été publié en son temps, puisqu'il n'en reste que la sténographie. Pour Odile Rudelle, il s'agit d'un discours capital dans la pensée de Ferry⁴. Ferry expose tout d'abord ce qu'il veut démontrer.

« Ma pensée était d'exposer à ce sujet, (...) la doctrine morale du positivisme, représentée ici par son chef le plus éminent. C'est sur cette question : *Des Devoirs de l'homme envers ses semblables*, que je propose de donner quelques explications. C'est qu'en effet, sur cette question de la morale, des fondements de la morale, s'est élevé un très gros conflit dans ces temps-ci, un des conflits les plus graves entre la morale théologique et la morale positive, ou si vous voulez le conflit de la morale théologique et (de) la morale indépendante.(...) C'est une très grave question et qui importe au salut de la société contemporaine, et il n'en est pas de plus profondément agitée, et avec raison, dans les réunions de la maçonnerie. Morale théologique, morale positive, il faut choisir.⁵ »

Ferry reproche à la morale théologique de ne prêcher que la résignation : « Cette morale théologique qui a de nombreux et puissants organes dans notre société française se vante de résoudre par la résignation toutes les questions sociales. » Or la résignation est bien incapable d'apporter une réponse aux problèmes sociaux de l'époque contemporaine. Ferry rappelle que pour Comte « cette doctrine de la résignation, l'unique doctrine du christianisme est fille d'une autre époque, qu'elle correspond à un autre état de société que le nôtre. » Par ailleurs dans le christianisme « les hommes étaient divisés en réprouvés et en élus. Pour être élu, il fallait avoir cette grâce donnée par l'arbitraire, par le caprice. » Ceci est antinomique avec une société qui tend vers l'égalité, et cette doctrine « ne s'adresse à personne. » Pour Ferry, le déisme ne diffère

¹ P. Chevallier, *op. cit.* p. 541

² *ibid.*

³ Odile Rudelle - *La République des citoyens - Jules Ferry – Acteurs de l'histoire*, Tome I, Paris, Imprimerie Nationale 1996

⁴ *ibid.* p. 476

⁵ *ibid.* pp. 76-77

pas suffisamment du christianisme. Il faut donc trouver une autre morale. Ferry apostrophe ses auditeurs :

« Vous comprenez en effet le danger d'attacher la société moderne à des dogmes vermoulus, c'est comme si vous attachiez un corps vivant à un cadavre, dans quelque temps tout serait corrompu, il ne resterait plus rien, et alors ceux-là pour qui la moralité est liée au dogme lui-même, ceux-là seraient justifiés, la moralité serait anéantie. ¹ »

Ferry rappelle que « comme beaucoup d'entre vous, je suis né dans le catholicisme. J'ai beaucoup lutté pour en sortir, j'ai traversé bien des systèmes, bien des fantaisies de l'esprit humain ; quand j'ai rencontré la doctrine positive, j'y suis resté, je m'y suis tenu et vraiment je puis dire que j'y resterai en matière de morale. ² » Il n'y a donc pour Ferry que deux théories morales sociales : celle de la théologie chrétienne, et celle de la philosophie positiviste. Ferry explique que Comte avait compris que

« le principe de la morale ne pourrait pas se placer uniquement dans l'esprit, mais que c'était dans le cœur que réside le principe de la moralité, et il a posé ce qu'il appelait la prédominance du cœur sur l'esprit. Il voulait dire par là premièrement que dans la vie individuelle ça n'a jamais été dans l'esprit que vous retrouvez la règle de conduite. »

En effet, tout le monde n'est pas apte à se consacrer à la recherche de la vérité. « Ce n'est donc pas là qu'est le principe de la moralité. Il y a toujours une passion pour faire mouvoir l'humanité, et c'est là une observation très profonde en vérité dont il faut se convaincre quand on écrit sur la morale. ³ » Les conceptions de l'esprit ne peuvent donc pas fournir une base à la morale. Ferry rejette également la morale de l'intérêt qu'il considère comme un véritable poison. Il rappelle que pour Comte, « ce n'est que dans un des sentiments de l'organisation humaine, de l'âme humaine, qu'on peut placer la base de la morale. ⁴ » Comte aurait démontré que les « penchants altruistes avaient leur siège comme toutes les autres facultés dans cette masse cérébrale où se trouvent des organes voués aux penchants bienveillants, à l'amour des autres, à la sociabilité. ⁵ » La théorie de Comte réfute ainsi la théorie du péché originel, de la déchéance de l'être humain et de la grâce. Il faut donc que la société parvienne à développer les bons sentiments et la bienveillance, tout en combattant les « instincts personnels » et égoïstes. Pour

¹ ibid. p. 79

² ibid. p. 80

³ ibid.

⁴ ibid. p. 81

⁵ ibid. p. 81

Comte, l'être humain n'est ni mauvais, ni déchu, il faut développer ses penchants altruistes. Là se trouve le sens de l'évolution et de la perfectibilité humaine. Ferry croit au progrès de l'esprit humain et affirme que « l'histoire de l'humanité pour nous est une constante ascension de la barbarie vers la civilisation, l'humanité marche sans cesse de victoire en victoire du sentiment bienveillant sur l'égoïsme, de la science sur l'ignorance. » La notion même de Providence doit disparaître, car l'humanité est à elle-même sa propre providence grâce à la science. La science affranchit même l'être humain de la crainte de la mort car « elle lui apprend qu'il appartient à une race qui ne périt pas, et par conséquent, on peut avoir le dédain de la mort, on peut se contenter de vivre dans la mémoire de ses successeurs.¹ » Ainsi, « l'idéal de l'homme s'élève, se raffine, semble s'élargir, il a la foi dans la continuité, dans la perfectibilité de l'espèce humaine.² » Pour Ferry, cet idéal supporte bien

« la comparaison avec l'idéal catholique. (...) Nous parlons de devoirs, et nous demandons quels sont les devoirs de l'homme envers ses semblables voici la réponse : les devoirs de l'homme envers l'humanité. Ces devoirs, c'est de l'aimer, de la connaître, de la servir. Le premier devoir et la formule fondamentale, c'est d'appliquer dans tous les actes non pas le point de vue personnel, mais le point de vue social ; et la conséquence, c'est que cette morale, qui ne fait que naître, tend à substituer à la notion du droit la notion du devoir. Nous ne dirons plus dans cette morale de la société régénérée, droit de l'homme sur un autre homme, nous dirons devoir de l'homme envers l'homme, et nous remplaçons cette formule : droit du plus fort par celle-ci : le devoir du plus fort³. »

Le 9 juillet 1876, la Franc-maçonnerie célèbre l'anniversaire de l'initiation de Littré et de Ferry. Paul Robiquet⁴ rappelle que « cette loge maçonnique fêta solennellement, au Grand-Orient de France, l'anniversaire de la réception de deux grands hommes, en présence de 750 maçons et de beaucoup de sénateurs et de députés, parmi lesquels nous citerons Crémieux, Schoelcher, Valentin, Andrieux, Dréo, Laisant, Lavergne, De Mahy, Nadaud.⁵ » Après la lecture d'un discours de Littré qui n'avait pu assister à la cérémonie et celle d'un projet et d'une étude sur l'état de l'enseignement en France par Grégoire Wyrouboff, philosophe et scientifique russe disciple de Littré, Ferry affirme dans son discours que « dans les pays latins, en présence de l'hostilité alors résolue et irréductible du magistère romain, il fallait bien que les frères pussent

¹ *ibid.* p. 82

² *ibid.*

³ *ibid.* p. 83

⁴ Paul Robiquet, *discours et opinions de Jules Ferry, op. cit.* Tome 2

⁵ *ibid.* p. 187

remplacer la religiosité rousseauiste qui leur avait suffi jusque-là par une autre foi, ce fut la foi laïque en la Raison, en la Science, au positivisme en un mot.¹ » Ferry dit célébrer « l'anniversaire de l'initiation du Frère Littré, de ce grand fait maçonnique, de ce fait reconnu, accepté, célébré comme grand, de l'entrée officielle du positivisme, par un de ses représentants les plus illustres, dans le sein de la maçonnerie.² » Ceci tient au fait qu' « il y avait une affinité intime, secrète, entre la maçonnerie et le positivisme. Et si le positivisme a fait son entrée dans la maçonnerie, c'est que la maçonnerie était depuis longtemps positiviste sans le savoir.³ » Il rappelle ce qu'il estime être des valeurs communes au positivisme et à la franc-maçonnerie : la tolérance et la charité, terme que Ferry préfère remplacer par celui de sociabilité, et l'importance d'une morale sociale et laïque où le droit du plus fort doit être remplacé par le devoir du plus fort. L'humanité elle-même doit être présentée non comme une race déchue et frappée « de décadence originelle », mais comme un « grand Etre » qui ne peut périr, « de cette humanité incessamment grandie, sauvée, améliorée ; alors on a conquis toute la liberté, car on est affranchi de la crainte de la mort.⁴ » Il cite encore Littré qui souligne l'importance de l'éducation et pour qui « toute la morale sociale est là : instruisez-vous, instruisez les autres.⁵ » Dans ce discours, il reprend expressément les termes de « grand Etre » et d' « Humanité », tels que Comte les entendait. Rappelons ici que l'année suivante, le Convent du Grand Orient renonce à l'affirmation de Dieu et de l'immortalité de l'âme. Dans ces discours à la franc-maçonnerie, Ferry insiste sur les devoirs des plus forts, et c'est bien ce qui sous-tend sa théorie sociale. Il rappelle dans la sténographie du discours de 1875 son accord sur le principe de la propriété privée, qu'il considère comme un « office social, comme une fonction.⁶ » tout en exprimant son refus de la théorie communiste à laquelle il oppose la notion de devoir, car pour lui, le droit de propriété entraîne avec lui des devoirs, les « devoirs de la richesse, de l'aisance.⁷ » Il apostrophe ainsi les « pharisiens d'une nouvelle sorte » qui se réjouissent de ne pas être nés misérables : « la morale positive vous dit : ce misérable a une lettre de change sur vous, il faut acquitter votre dette et c'est à ce prix seulement que ce privilège sera ainsi rendu justifié. » Le devoir dont doit s'acquitter la philosophie positiviste est de comprendre pour organiser. « Tel est le positivisme de Ferry interrogeant le passé pour orienter l'avenir, et acceptant les obligations d'une continuité et d'une « régularité » qui engendrent la légitimité de l'action.⁸ » La connaissance des lois sociologiques doit démontrer la subordination de l'individu

¹ P. Chevallier, *op. cit.* p. 541

² Paul Robiquet, *discours et opinions de Jules Ferry, op. cit.* p. 193

³ *ibid.*

⁴ *ibid.* pp. 197-198

⁵ *ibid.* p. 197

⁶ O. Rudelle, *op. cit.* p.83

⁷ *ibid.* p. 84

⁸ O. Rudelle, Tome I *op. cit.* p. 28

à l'ensemble du corps social et faire accepter à chacun « sa fonction sociale inévitable et du coup sa dignité et ses devoirs. ¹ » C'est dans ce cadre de la subordination de l'individu au corps social que peut se déployer la liberté, car, « pour Ferry, plus que pour Comte, la liberté est une valeur importante. Il espère qu'elle pourra créer en France de l'invention, de la richesse et de la solidarité. ² Cette liberté est aussi la liberté politique et la liberté de la presse, la liberté de l'opinion publique. En effet, celles-ci, plus que l'Etat et la lourdeur de son appareil administratif, peuvent constituer un contrepoids à la puissance excessive des capitalistes . « Si l'industrie concentrée est un fait qui s'impose, je n'entends point qu'on se livre à ce nouveau maître avec insouciance. ³ » Ferry veut s'inspirer à cet égard de l'exemple anglais, car là, « ce sont les maîtres, au contraire, qui trouvent dans ces masses, formées à la tactique de la liberté, d'infatigables surveillants. ⁴ »

a) Ferry et les questions sociales

En ce qui concerne les questions sociales, Ferry martèle qu'il faut renoncer à toutes les théories « métaphysiques » et aux utopies chimériques. En 1884 par exemple, il affirme que « nous n'en sommes plus à croire qu'il y a quelque solution du problème de la misère (...) ce sont là des utopies dont l'heure est passée (...) nous sommes une génération moins idéaliste, moins rêveuse, et plus éprise de savoir positif et de notions certaines. ⁵ » Dans quelques uns de ses discours, Ferry s'adresse aux ouvriers. La résignation prônée par le christianisme doit faire place à une adhésion aux lois naturelles des choses. Ainsi, lors de l'inauguration de l'école professionnelle de Vierzon, dans son discours reproduit dans « *Le progrès de la Somme* » du 3 mai 1883, il explique que : « ce qui n'était dans d'autres temps qu'une résignation sombre à des nécessités incomprises, peut devenir (...) une adhésion raisonnée et volontaire à la loi naturelle des choses. ⁶ » La paysannerie, considérée comme attachée aux valeurs traditionnelles et à l'ordre social existant n'est pas oubliée par Ferry, au contraire, et dans son discours prononcé à Périgueux, il lance que « La République sera la République des paysans, ou elle ne sera pas ! ⁷ » tout en soulignant dans son discours prononcé à Bordeaux en 1885 que « c'est, pour notre

¹ Claude Lelièvre *Jules Ferry, la République éducatrice, op. cit.* p. 28

² O. Rudelle, *op. cit.* p. 34

³ P. Barral, *Ferry et Gambetta face au positivisme, op. cit.* p. 153

⁴ *ibid.* p. 154

⁵ Pierre Barral *Ferry et Gambetta face au positivisme. In: Romantisme, 1978, n°21-22. Les positivismes. pp. 149-160. p. 157*

doi : 10.3406/roman.1978.5214

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/roman_0048-8593_1978_num_8_21_5214

p. 157

⁶ Claude Lelièvre *Jules Ferry, la République éducatrice, op. cit.* p. 18

⁷ Paul Robiquet, *discours et opinions de Jules Ferry, op. cit.* Tome 6, p. 280

société, une assise en granit que ce suffrage universel des paysans.¹ » C'est aussi au nom du devoir du plus fort que Ferry justifie la politique de colonisation, en effet,

« il faut croire (..) que si la Providence a daigné nous confier une mission en nous rendant maîtres de toute la terre, cette mission consiste non pas à réaliser une fusion impossible des races, mais simplement à répandre ou à réveiller au sein des autres races les notions supérieures dont nous avons gardé le dépôt. Proclamer partout la loi du travail, enseigner une morale plus pure, étendre et transmettre notre civilisation, cette tâche est assez belle pour honorer une grande entreprise coloniale.² »

b) Ferry et l'école

Pour Ferry, comme pour Comte, ordre et progrès sont indissociables : « si nous tenons tant à l'ordre, si nous le considérons comme l'assise fondamentale de l'édifice républicain, c'est parce que l'ordre est la condition première, la condition essentielle du progrès.³ ». Pour lui, l'égalité consiste dans l'égle dignité de chacune des fonctions sociales. Chacun doit, en exerçant sa fonction, contribuer à la société à laquelle il est subordonné, les plus forts ayant d'autant plus de devoirs envers les plus faibles. Cette morale qui doit être à la base de l'ordre social doit être diffusée par l'école républicaine. A la fin de sa vie, il dira ainsi qu'il a voulu « refaire l'âme nationale par l'éducation nationale : dans cet esprit, les leçons de « morale » soulignent les droits et devoirs du citoyen dans la vie politique ; elles développent les exigences du patriotisme, et en premier lieu l'obligation du service militaire, introduite depuis 1872.⁴ » L'éducation doit diffuser la morale positiviste et l'amour de la patrie. Lors d'un discours à la Chambre au sujet de la loi sur la liberté de l'enseignement supérieur Ferry apostrophe ainsi les députés :

« Je demande à cette Chambre, à cette majorité républicaine qui m'entend, je leur demande si la patrie n'est qu'un morceau de terre que les évènements peuvent étendre ou diminuer, et si, à côté de cette patrie, il n'y a pas une patrie morale, un ensemble d'idées et d'aspirations que le Gouvernement doit défendre comme le patrimoine des âmes dont il a la charge ?⁵ »

¹ *ibid.* t. 12 pp. 40-42 (Discours de Ferry à Bordeaux, le 20 août 1885)

² Pierre Barral, *Jules Ferry, une volonté pour la République*, Collection Regards, 1985, p. 113

³ *ibid.* t. 6, p. 172 (Discours du Havre, le 14 octobre 1883)

⁴ P. Barral, *Jules Ferry, une volonté pour la République*, op. cit. p. 101 (19 avril 1891)

⁵ Robiquet, *op. cit.* t. 3, p. 66 (Discours du 26 juin 1879 à la Chambre)

Il faut que l'Etat s'occupe de l'éducation « pour y maintenir une certaine morale d'Etat, certaines doctrines d'Etat qui importent à sa conservation.¹ » Dans son discours du 10 mai 1890 il explique aux étudiants à qui il s'adresse que « plus nous avançons, et moins l'humanité se contente d'une foi qui ne serait pas une foi démontrable. Sa solution n'est pas dans la foi : elle est dans l'amour.² » Il faut aimer la patrie, les classes souffrantes, l'humanité. « Et l'on marche avec elle, les yeux sur les étoiles, vers cet idéal qui ne peut être qu'un progrès dans la science, dans la justice et dans la liberté !³ »

c) Ferry, les femmes et l'Humanité

Comme Ferry l'avait exposé dans sa conférence sur l'égalité prononcée à la salle Molière le 10 avril 1870, la femme a un rôle essentiel à jouer dans la société, mais sans qu'elle ait à participer à la vie politique. Françoise Mayeur rappelle que « dans l'univers de Ferry, la femme (..) existe dans l'intimité de la famille, du couple. Là, elle exerce une influence qu'il reconnaît puissante, que ce soit dans le discours de 1870 ou dans sa correspondance avec Eugénie : il s'agit donc bien d'une constante de sa pensée.⁴ » Françoise Mayeur rappelle que « Le discours de la salle Molière évoquait le « mariage des âmes » auquel devait tendre l'égalité de l'éducation.⁵ ». Quand il écrit à sa femme Eugénie, Ferry semble lui vouer un véritable culte : « Moi qui ai en toi mon culte et mon Dieu, je mets mon bonheur à être pratiquant », ou bien encore : « Tu es ma prière, mon reposoir et mon idole⁶ ». Ces formulations évoquent la correspondance entre Auguste Comte et Clotilde de Vaux. Dans une lettre non datée et sans nom de destinataire, préparant le discours de réception à la Loge Clémentine Amitié en 1875, Ferry explique que selon lui « les affections bienveillantes, la sociabilité, l'amour de ses semblables ont une réalité psychique et physiologique aussi certaine que les instincts égoïstes. Ce sont des facultés localisées, ayant leur organe cérébral tout comme la personnalité.⁷ » Rappelons que pour Ferry, la mère « possède à un degré naturellement supérieur la faculté de subordonner l'égoïsme au sentiment.⁸ » Les femmes, et particulièrement les mères sont par nature supérieures dans leurs capacités altruistes et bienveillantes. Ce sont elles qui doivent éduquer et cultiver ces sentiments. Dans sa conception de la société, l'affection tient une place

¹ *ibid.*

² Robiquet, *op. cit.* t. 7, p. 185

³ *ibid.*

⁴ Françoise Mayeur - *la femme dans la société selon Jules Ferry* in : François Furet (Dir) *Jules Ferry, fondateur de la République*, pp. in p. 80/87, p. 85

⁵ *ibid.*

⁶ *ibid.* p. 86 Lettres d'août 1876 et du 4 juin 1877, Lettres p. 86

⁷ Louis Legrand *L'influence du positivisme dans l'œuvre scolaire de Jules Ferry, les origines de la laïcité*, Librairie Marcel Rivière et Cie, Paris, 1961, p. 240 (*Fonds Ferry de Saint-Dié* : D 24 E)

⁸ *ibid.* p. 204 (*Fonds Ferry, de Saint-Dié*, carton 28. Dossier 3)

déterminante et c'est le lien d'altruisme qui doit unir les membres de la société. Dans son discours au Congrès pédagogique, 19 avril 1881, salle Géron, Ferry s'adresse tout particulièrement aux dames de l'assistance :

« Le sentiment maternel est le plus profond ressort de l'éducation, c'est que l'épouse, la mère qui se fait enseignante, apporte à l'éducation les conseils et les révélations de sa propre et précieuse expérience, c'est que l'institutrice qui reste fille trouve dans l'éducation des enfants d'autrui la satisfaction de ce sentiment maternel, de ce grand instinct de sacrifice que toute femme porte en elle, que la nature a gravé profondément dans vos cœurs, Mesdames, et qui fait la noblesse, la dignité et la puissance de votre action sociale.¹ »

L'historien Louis Legrand nous dit aussi que « pour Comte et ses disciples, l'amour de l'Humanité n'est que l'exaltation de l'amour filial et conjugal, et la famille est, grâce à la femme, le cadre fondamental d'une éducation affective. Chez Ferry, ce thème est un des plus anciens qu'il ait agité.² » Pour Ferry, la sociabilité et les affections bienveillantes se développent par l'exercice, et pour lui le nœud du problème moral consiste dans l'évolution nécessaire qui doit conduire de l'amour qui se doit de régner au sein de la famille, à l'amour de la Patrie puis à celui de l'Humanité. Ce dernier, « qui devient le ressort principal de l'existence sociale, ne se dégage des formes primitives et incomplètes d'une vague sympathie que par la connaissance approfondie de l'histoire de l'Humanité.³ » Il faut donc par l'étude de l'histoire faire aimer la Patrie et l'Humanité. Dans son discours aux sociétés savantes, le 15 avril 1882, Ferry explique ainsi qu'« il faut donc montrer aux collégiens la France « comme une vieille mère », avec une « vieille histoire », pleine de « vieux rois et de grands ministres⁴ » C'est à travers la philosophie positiviste revue par Ferry que l'on peut comprendre l'usage de la métaphore maternelle dans les discours de Ferry et de nombreux hommes politiques de la III^e République.

La France et la patrie représentent donc des mères idéales, sans défaut, qu'il faut aimer, vénérer et servir. Il est donc logique que les grands hommes politiques soient considérés comme les fils « au superlatif » de cette Mère au superlatif. Ainsi, lors de l'inauguration à Cahors du monument érigé à la mémoire de Gambetta le 14 avril 1884 Jules Ferry rappelle que Gambetta aimait la France comme une mère (voir plus haut) et de même, le 19 avril 1891, à l'inauguration du buste d'Eugène Ténor. E. Ténor était journaliste et devint rédacteur en chef de

¹ F. Mayeur, *op. cit.* p. 84, et Robiquet, *op. cit.* T.4 pp. 253-254

² L. Legrand, *op. cit.* . 184

³ *ibid.* p. 240

⁴ Mona Ozouf : *L'école, de la France, essais sur la Révolution, l'utopie et l'enseignement*, Gallimard, 1984, p. 405

la Gironde après avoir succédé à Lavertujon, positiviste convaincu¹ et ami de Ferry et Gambetta. Ce journal que Ferry considère comme peut-être « le plus libre et le plus persécuté, le plus menacé et peut-être le plus puissant de tous les journaux de France².» Tout comme il l'avait déjà fait pour Gambetta, Ferry affirme de Ténot que

« c'est peu dire qu'il aimait sa patrie comme un fils aime sa mère. Elle était, pour lui, quelque chose de plus : l'idéal divin et humain tout ensemble ! Il l'aimait comme le croyant son Dieu ; il l'aimait pour sa grande et glorieuse histoire, pour ses récentes blessures, pour la menace incessamment tendue vers ses flancs ouverts. Et tout ce qu'il faisait, tout ce qu'il disait, tout ce qu'il écrivait, se concentrait autour de cette passion patriotique qui fut la véritable unité de sa vie. (...) Il avait foi dans la vitalité de notre race, dans ses destinées, dans la place qui lui est dévolue dans le monde ; il avait foi dans la justice et foi dans l'avenir. Mais si le cœur était ardent, la raison était implacable.³ »

Tout aussi logiquement, pour l'inauguration de la statue de Ferry à St Dié le 26 juillet 1896, soit trois ans après sa mort, M. Hanotaux, ministre des Affaires étrangères affirme que

« chaque fois que, dans le cours de sa dramatique histoire, la France a touché le fond de l'abîme, elle a trouvé, parmi ses fils, de ces hommes vigoureux qui l'ont aidée à se relever, à reprendre des forces et à remonter sur le faite où ses aspirations la portent toujours, alors même qu'elle avait tant de raisons de ne plus espérer.⁴ »

Il loue la politique coloniale de Ferry : « la France satisfaite peut, non sans fierté, montrer au monde des filles nouvelles où quelque chose de sa grâce et de son sourire illumine déjà les traits plus rudes de l'Asie et de l'Afrique.⁵ » Ferry « savait où était sa récompense, et (...) mourant, les yeux à demi clos, alors que son cœur généreux palpait ses dernières angoisses, il a pu voir se dresser devant lui l'image de la patrie, encore saignante, mais déjà relevée.⁶ » Ferry, ainsi que ses compagnons de route positivistes comme Gambetta et Eugène Ténot sont donc devenus pour la postérité de dignes fils de la mère-patrie et de la France, dont Ferry a pu espérer qu'elle donnerait naissance à des sortes de clones, dans les colonies. Louis Legrand considère « comme infiniment probable l'existence chez Ferry d'une religiosité

¹ cf L. Legrand, *op. cit.* p. 108

² Robiquet, *op. cit.* Tome 7, p. 343

³ *ibid.* p. 344

⁴ Robiquet, *op. cit.* tome 7, p. 441 (Ferry était mort le 18 mars 1893.)

⁵ *ibid.* p. 443

⁶ *ibid.* p. 445

positiviste diffuse qui trouvait dans le dévouement à l'Humanité et le culte domestique de la femme (...) la raison dernière de l' action politique et sociale¹ » de Ferry.

d) Ferry et les positivistes religieux

C'est peut-être un désaccord latent concernant la religion de l'Humanité qui a provoqué une certaine distance dans les relations entre Ferry et Littré après 1879. A partir de ce moment-là, Ferry noue de bonnes relations avec Pierre Laffitte, adepte d'un positivisme religieux et lui donne en 881 l'autorisation de donner des cours à la salle Gerson de la Sorbonne. Il se rapproche également de la *Revue Occidentale* de Laffitte² après la mort de Gambetta. De son côté, Pierre Laffitte, qui se considérait comme un fidèle de Gambetta, se rallie à Ferry, malgré son désaccord concernant sa politique coloniale, tout en saluant son œuvre scolaire. En mars 1885, après sa défaite parlementaire, Laffitte lui exprime son soutien et sa sympathie.³ Cependant, d'autres positivistes, proches de Laffitte, comme Emile Corra et le Dr Robinet sont beaucoup plus critiques à l'égard de Ferry. En 1889, quand Ferry rachète le journal *L'Estafette*, il inscrit sous le titre du journal rénové les mots *Ordre et Progrès*, ce qui était la devise même de Comte en 1848.⁴ C'est d'ailleurs en tant que sénateur et directeur de *l'Estafette* que Ferry fait campagne en 1892 en vue de la création d'une chaire d'histoire des sciences au Collège de France pour Pierre Laffitte.⁵ La *Revue Occidentale* de 1892 rend compte de ce dossier et reproduit les réactions de la presse. Il faut se rappeler qu'en 1833 la création de cette chaire d'histoire des sciences avait été demandée par Comte à Guizot, qui n'avait pas donné suite. En 1892 cette création est considérée comme une victoire du positivisme. Trois hommes politiques importants s'étaient battus pour que cette chaire soit créée et confiée à Pierre Laffitte : Charles Dupuy, Antonin Dubost et Léon Bourgeois, qui était alors ministre de l'Instruction publique. *L'Estafette* reproduit les paroles de Bourgeois : « Pierre Laffitte le brillant disciple d'Auguste Comte. » Dans une lettre à Laffitte datée du 26 mars 1892, Ferry écrit que Bourgeois a parlé « comme un ange et lu une belle lettre de Renan. (...) le positivisme, grâce à lui, entre, visière baissée, sans hésitation, sans équivoque, à votre suite dans la vieille maison de libre doctrine fondée par François Ier. Tout à vous et avec vous.⁶ » Ainsi, encore plus que Littré, Ferry oscille entre positivisme laïc et religiosité.

¹ L. Legrand, *op. cit.* p. 191

² cf Claude Nicolet, *Jules Ferry et la tradition positiviste* pp. 23-48 in François Furet (Dir) *Jules Ferry, fondateur de la République*, *op. cit.*

³ cf P. Barral, *Ferry et Gambetta face au positivisme*, *op. cit.* p. 159

⁴ C. Nicolet, *Jules Ferry et la tradition positiviste*, *op cit.* p. 25

⁵ *ibid.*

⁶ L. Legrand, *op. cit.* p. 254

II - Le positivisme « orthodoxe » ou religieux, partisans de la religion de l'Humanité

1. Pierre Laffitte, directeur du positivisme « orthodoxe »

A la mort de Comte, Pierre Laffitte, ayant fonction de directeur du positivisme, donne priorité à l'enseignement de la doctrine, le culte ayant moins d'importance selon lui. Pour cela il agit à différents niveaux.¹ Les positivistes orthodoxes créent des bibliothèques positivistes à partir de 1864, et celles-ci permettent l'organisation de « fraternelles réunions » et d'« expositions systématiques ». Ils interviennent aussi bien à Paris qu'en province. Laffitte et ses disciples font preuve d'un prosélytisme impressionnant par le nombre des conférences organisées dans toute la France. Leur cible prioritaire sont les couches populaires. Ils se défient par contre de la presse. Cependant, en 1878, Laffitte fonde la *Revue Occidentale philosophique, sociale et politique, organe du positivisme*, paraissant huit fois par an. Cette revue devient l'organe officiel du mouvement. Après le refus du Dr Sémerie d'en prendre la direction, Laffitte assume la direction de la revue avec le docteur Dubuisson, gendre du Docteur Robinet. Les articles de la *Revue* abordent les questions sociales et celles concernant la politique internationale, et diffusent les cours de Laffitte. Des groupes de positivistes orthodoxes sont constitués en Amérique du Sud (Brésil et Chili), mais aussi en Suède et en Hongrie. Les positivistes souhaitent célébrer les « grands hommes ». Ils lancent par exemple des souscriptions pour l'érection de statues. Ainsi, pour le centenaire de Diderot, Laffitte soutient le comité, dont deux amis proches de Gambetta, Spuller et Ranc, font partie, qui promeut l'érection d'une statue en son honneur, laquelle est inaugurée le 3 août 1884. Laffitte tient également un discours lors de l'inauguration de la statue de Danton le 14 juillet 1891, et la statue de Condorcet est inaugurée en présence du sous-préfet de la Seine et du président du conseil municipal le 14 juillet 1894 (à cette occasion, Corra prononce un discours au nom des positivistes). Laffitte assiste à l'inauguration du monument de Cahors en l'honneur de Gambetta et fait l'éloge public du grand homme d'Etat.² Les positivistes organisent également d'autres fêtes et commémorations mais aussi des pèlerinages, qui connaissent un grand succès. Une conférence constitue le préalable de chaque pèlerinage, et ceux-ci deviennent une spécialité d'Emile Corra à partir de 1890.

¹ cf les articles suivants : Annie Petit « Les disciples de la religion positiviste », *Revue des sciences philosophiques et théologiques* 1/ 2003 (TOME 87), p. 75-100.
URL : www.cairn.info/revue-des-sciences-philosophiques-et-theologiques-2003-1-page-75.htm. DOI : [10.3917/rspt.871.0075](https://doi.org/10.3917/rspt.871.0075)) Bruno Gentil - *La maison d'Auguste Comte, témoin de l'histoire du positivisme* p. 21-38
Bulletin de la Sabix, N° 30, 2002 : [Autour d'Auguste Comte \(1798-1857\)](http://sabix.revues.org/341#tocto1n8) <http://sabix.revues.org/341#tocto1n8>

² 14 avril 1884, compte-rendu dans la *Revue Occidentale* 1884 2, pp. 109-121

a) Le positivisme orthodoxe de Pierre Laffitte et la religion de l'Humanité

Le disciple de prédiction de Laffitte était Emile Antoine¹, qui l'invite à donner une conférence au Havre en 1878, dans laquelle Laffitte expose la morale positiviste. Elle rassemble plus de mille auditeurs, et est publiée en 1881, précédée d'un « aperçu sur la vie et sur l'œuvre de M. Pierre Laffitte, successeur d'Auguste COMTE par Emile ANTOINE ² ». Son titre : « *La morale positive, sa nécessité actuelle, ses caractères fondamentaux, faite au Havre le 2 Bichat 90 (mercredi 4 décembre 1878).* » L'ouvrage commence par une dédicace « à Monsieur Fabien MAGNIN, Ouvrier Menuisier, Président de la Société Positiviste, Né aux Abrets (Isère) le 27 Saint-Paul 22 (16 juin 1810) » La dédicace à Fabien Magnin souligne que les positivistes prolétaires se sont ralliés à l'école de Laffitte. Dans cette biographie « sommaire » de 70 pages, au-delà de l'exposé factuel biographique, c'est d'un manifeste philosophique et politique qu'il s'agit. Emile Antoine affirme tout d'abord que « par positivisme il faut entendre la religion de l'Humanité ; toute autre manière de le présenter est fausse et dangereuse, puisqu'elle sépare les éléments d'un ensemble indivisible.³ » Il attaque directement Littré (rappelons que ce dernier est mort en 1881, date de la publication de cet ouvrage) :

« Malgré l'évidence et à en croire M. Littré, qui reprenait à son profit un sophisme inventé par Stuart Mill, il y aurait eu dans les œuvres d'Auguste Comte deux périodes distinctes et contradictoires. L'hypothèse la plus favorable que l'on puisse faire de ceux qui au nom de la *Philosophie positive* ont repoussé la *Politique positive*, instituant la Religion de l'Humanité, c'est qu'ils n'ont jamais lu Auguste Comte. M. Littré rejeta d'abord la partie religieuse et politique au nom de la pure conception philosophique. Puis s'attaquant aux deux constructions essentielles de celle-ci, il déclara que l'une, la Sociologie, avait été manquée et que l'autre, la classification des phénomènes abstraits, était imparfaite : d'ailleurs il la décapita en éliminant la science morale.⁴ »

¹ Note biographique : Emile Antoine (1848-1903) Né à Rouen, il devient employé de commerce et un partisan du positivisme en découvrant les écrits du Dr Robinet. Il organise entre 1873 un cercle positiviste au Havre et à Rouen ainsi que des cours populaires et des conférences dans la région normande. Proche du Dr Robinet et des proscrits de la Commune qu'il voyait transiter par le Havre et qu'il aidait par des collectes, il devient le secrétaire du Comité Républicain de la Fête Civique de Jeanne d'Arc dont il organise la première cérémonie commémorative non catholique à Rouen, et dont Comte avait demandé la consécration nationale. Antoine devient un des adeptes les plus actifs de ce culte des commémorations. Il obtient en 1888, après 4 ans de pétitions, la laïcisation de la maison de Domrémy, jusque là tenue par des religieuses. Il organise également des cérémonies pour Jeanne d'Arc à Paris. Devenu le gendre du Dr Robinet dont il a épousé la fille Virginie, il s'installe à Paris où il exerce le métier de comptable jusqu'à sa mort en 1903. (Note biographique d'après Jean-Claude Wartelle, *L'héritage d'Auguste Comte – histoire de « l'Eglise positiviste » (1849-1946)*, op. cit.

² Pierre Laffitte, *De la morale positive / conférence faite au Havre par Pierre Laffitte, successeur d'Auguste Comte, précédée d'un aperçu sur sa vie et son oeuvre*, par Emile Antoine, 1881 Le Havre, Imprimerie T Leclerc.

³ Ibid. p. 10

⁴ Ibid. p. 52

Antoine estime que « le positivisme est la religion du prolétariat comme la République est son gouvernement.¹ » Par ailleurs, dans la religion de l'Humanité, et dans son système éducatif, la femme tient une place centrale, c'est donc « aussi la religion de la femme ». La théorie positiviste doit l'amener à considérer que le « complet essor affectif auquel la femme rattache et son bonheur et ses devoirs » est « la véritable destination de son existence² ». Le positivisme tend non seulement à lui assurer, « dans quelque condition qu'elle se trouve, une existence purement domestique, mais encore il cultive universellement les sentiments qui feront de mieux en mieux reconnaître en elle la véritable providence morale.³ » En ce qui concerne la régénération sociale, la méthode positive fait donc « reposer toute l'efficacité de la solution correspondante sur l'établissement d'une nouvelle communauté d'opinions et de mœurs.⁴ » qui doit être réunie autour du culte et de la religion de l'Humanité. La table des matières constitue en elle-même un résumé des chapitres et des affirmations de Pierre Laffitte pour sa conférence du Havre. Dans le cinquième chapitre, il présente le devoir comme « la soumission à l'Humanité⁵ » et le droit comme « pas absolu, mais relatif au degré de soumission volontaire à l'ordre humain. Puisque un être quelconque n'a d'autre droit que celui de toujours faire son devoir, le problème de la liberté consiste à rendre son accomplissement de plus en plus volontaire. » Le devoir universel quant à lui consiste à « tout rapporter à l'Humanité. » Dans la troisième partie intitulée « des principales applications de la morale positive », et dans le deuxième chapitre qui porte sur « la morale domestique positive », Pierre Laffitte affirme que

« le but de la morale domestique positive est d'élever l'homme pour la Patrie et pour l'Humanité sous la présidence féminine. (...) Librement vouée au foyer domestique, la femme y devient la providence morale de l'homme, comme ménagère, épouse et amie, et surtout comme mère. Le positivisme élimine les utopies qui confient à l'Etat une fonction éducatrice qui n'appartient qu'à la mère.⁶ »

Tout entière vouée à sa tâche d'éducatrice, la femme doit être nourrie par l'homme et ne pas travailler à l'extérieur de son foyer. En France, les positivistes souhaitent

« devancer cette époque en augmentant le nombre de ceux qui seconderont cette rénovation religieuse, à laquelle ils appellent surtout la jeunesse féminine et prolétaire. Protéger la loi de l'Humanité est un devoir qui devient rapidement un plaisir et dont la

¹ *ibid.* p. 17

² *ibid.* p. 15

³ *ibid.* p. 17

⁴ *ibid.* p. 13

⁵ *ibid.* p. 215

⁶ *ibid.* p. 216

satisfaction continue, en se liant avec les habitudes domestiques et civiques, domine celle des autres besoins de la vie. (...) Celui qui sert l'Humanité est assuré de l'immortalité, quelque modeste qu'ait été son œuvre, son nom dût-il rester dans l'éternel oubli.¹ »

Par ailleurs, la politique positive n'a pas pour horizon seulement la régénération de la République française, en effet ;

« le but de la morale occidentale positive est de régler l'existence des diverses populations devenues solidaires depuis Charlemagne qui composent la REPUBLIQUE OCCIDENTALE. (...) Le rétablissement de l'ordre occidental dépend d'une transformation religieuse, réservée au sacerdoce de l'Humanité, et que seconderont les divers Etats par l'adoption d'une politique pacifique. Le positivisme appelle la France régénérée par la République à prendre cette double initiative morale et politique². »

En ce qui concerne les peuples qui ne font pas partie de cet Occident, « la morale planétaire positive » considère

« ces peuples comme des éléments retardés dans le mouvement commun vers l'état final, il les incorporera à la civilisation occidentale par une sage transition. Cette œuvre exige le profond respect de leur situation actuelle et la création d'une marine occidentale pour assurer la police des mers. La destination de la politique positive est de faire régner la paix sur la Terre, en réglant les rapports humains conformément à cette formule sacrée : « L'AMOUR POUR PRINCIPE, L'ORDRE POUR BASE ; LE PROGRES POUR BUT !³ »

b) La commémoration laïque de Jeanne d'Arc à Rouen, exemple d'une commémoration positiviste organisée par les proches de Pierre Laffitte

Jeanne d'Arc commence à être célébrée sous Louis-Philippe ; elle avait été relativement passée sous silence pendant l'Ancien Régime, la royauté française ne souhaitant pas devoir exprimer sa reconnaissance vis à vis d'une petite paysanne lorraine qui avait rétabli le roi Charles VII sur le trône de France pendant la guerre de Cent ans, et contribué à libérer la France des Anglais. Michelet voit en elle une sainte et une héroïne laïque, une fille du peuple. Mgr Dupanloup fait d'elle une nouvelle Judith, une « nouvelle libératrice », une « sainte et

¹ ibid. p. 75

² ibid. p. 193

³ ibid. p. 218

généreuse¹ » fille de la France. Auguste Comte lui-même avait expliqué dans sa *Lettre sur la commémoration sociale* que le culte positiviste avait deux motifs principaux : il s'agit d'une part « de renforcer le lien social entre les générations et les individus afin de garantir de l'anarchie » et d'autre part d' « offrir en exemple des modèles de comportement civique, des précurseurs, qui ont tracé la marche à suivre pour l'humanité.² » Il avait lui-même demandé qu'un culte soit rendu à Jeanne, et avait

« attribué à Jeanne la date du 11 juillet dans son calendrier positiviste. Le dévouement de Jeanne pour sa famille, qu'elle ne quitta qu'avec regret, pour l'humanité, dans l'aide qu'elle apporta à ses semblables, et enfin pour sa patrie, dans toute son action politique et guerrière, offre un exemple de choix pour la morale positiviste.³ »

De 1880 à 1894, le Comité Républicain de la Fête Civique de Jeanne d'Arc et sa section rouennaise sont établis par un groupe de positivistes et son président national en est le docteur Robinet, son vice-président Emile Corra (futur président de la Société Positiviste Internationale), et son secrétaire et animateur Emile Antoine. Des membres de la Libre Pensée et des francs-maçons participent aux différentes manifestations. Le Comité recrute particulièrement dans les milieux modestes. Pour Antoine, ce culte des ancêtres doit rappeler que « les morts sont pour les vivants des initiateurs, des modèles, des régulateurs et des consolateurs.⁴ » Dans son manifeste, le Comité Républicain de la Fête civique de Jeanne d'Arc se fixe les buts suivants :

- « - rappeler l'œuvre de la Pucelle ;
- dégager les enseignements sociaux et moraux qui résultent de sa noble vie et de sa mort glorieuse ;
- montrer comment elle peut encore contribuer à l'existence de la Patrie et de l'Humanité, auxquelles elle s'est de son vivant dévouée avec tant d'efficacité et de grandeur ;
- établir comment, et quoiqu'elle se soit inspirée de doctrines religieuses et politiques qui ont été passagèrement utiles mais qu'ils ne partagent point, les républicains peuvent, sans inconséquence, donner un libre cours à leur admiration et à leur reconnaissance pour

¹ Félix Dupanloup, *Second Panégyrique de Jeanne d'Arc*, prononcé dans la cathédrale de Sainte-Croix, le 8 mai 1869, par Mgr l'évêque d'Orléans, pp. 5-6.

² D'après Sylvie Bausseron, *Les positivistes et les fêtes civiques de Jeanne d'Arc : le cas de Rouen, 1880-1894*. In: *Annales de Normandie*, 53e année n°2, 2003. pp. 99-111.

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/annor_0003-4134_2003_num_53_2_1436

³ *ibid.* p. 105

⁴ *ibid.* p. 103

cette femme incomparable, qu'ils regardent comme un pur et parfait symbole de patriotisme.¹ »

Ces commémorations positivistes se veulent donc aussi pédagogiques, et ce sont les activités d'enseignement proprement dites qui vont mener à la reconnaissance officielle et à l'apogée de l'influence du positivisme religieux.

c) Des cours du soir au Collège de France

Pierre Laffitte avait commencé tout d'abord à donner des cours du soir dans l'appartement de Comte. Il vise alors avant tout un auditoire populaire, et en particulier les « dignes prolétaires » et les femmes. Hormis Laffitte, d'autres positivistes se chargent de cours, dont Lonchamp qui donne des cours d'astronomie dès 1872, Monier, Jeannolle, et l'ouvrier Magnin enseignent également. Par ailleurs, les positivistes interviennent régulièrement à l'association philotechnique et à l'association polytechnique. La physique, la chimie sont enseignées, puis, à partir de 1883, des cours de biologie sont pris en charge par E. Corra. C'est donc un enseignement scientifique de haut niveau qui s'est mis en place. La nouvelle législation sur l'enseignement libre de 1876 permet à Laffitte et à ses disciples de fonder une « *Société positiviste d'enseignement populaire supérieur* ». Des ouvrages, des brochures en diffusent l'enseignement. Le succès des conférences de Laffitte est tel qu'en 1879, Laffitte demande à Jules Ferry une salle à la Sorbonne, qu'il obtient. A partir de 1880, les cours, publics, ont lieu le dimanche à la salle Gerson de la Sorbonne devant un auditoire suivi de 150 à 200 personnes, et durent environ trois heures. Pour le Dr Robinet, les exposés de Pierre Laffitte

« brillaient par leur érudition et ses capacités d'expositions. (...) Dans ses cours il ne se borne pas à expliquer les travaux de Comte, il se met à développer des constructions complémentaires aux travaux qu'Auguste Comte n'avait pu mener à terme, notamment sur la morale positive. (...) Le Dr Robinet rappelle avec émotion « l'ardeur de la foi, le désintéressement des inspirations, la sincérité des amitiés, en ces temps primitifs, véritable âge d'or des religions, selon le mot de Sainte Beuve² »

En 1885, Laffitte sollicite du Conseil d'Etat la reconnaissance de la « *Société d'enseignement populaire supérieure* » comme étant d'utilité publique et à partir de 1888, la salle Gerson étant en travaux, suite à la construction de la nouvelle Sorbonne, Laffitte obtient une nouvelle salle au Collège de France, grâce à l'appui d'Ernest Renan et de Louis Liard. Il

¹ ibid. p. 106 (*Tract du Comité républicain rouennais de la Fête civique de Jeanne d'Arc*, Paris, Estran, 1890)

² Bruno Gentil, *La maison d'Auguste Comte, témoin de l'histoire du positivisme*, op. cit. p. 9

donne des « cours de philosophie positive » au Collège de France, sans être encore professeur attitré. Mais c'est en 1892 que la situation est régularisée avec la création de la chaire d'histoire des sciences¹. Auguste Comte avait en son temps ardemment souhaité la création d'une chaire de l'histoire des sciences au Collège de France, car il estimait que celui-ci « est le lieu dévolu aux innovations, une sorte de laboratoire d'essais, avant leur diffusion dans le circuit général de l'instruction publique.²» Comte s'opposait également à un trop grand émiettement des disciplines scientifiques, car il voulait les considérer de façon globale, « dans leurs rapports à la fois hiérarchiques et intriqués³». Littré avait sollicité la création de cette chaire en affirmant que « c'est la science positive qui, seule, peut désormais fournir la philosophie sociale destinée à réformer les idées, et, par les idées, les institutions, on comprend comment il importe de mettre la science au niveau de la haute fonction qui lui échoit.⁴ » Ses démarches se sont néanmoins heurtées au refus des ministères successifs de Guizot, du comte de Salvandy, ministre de l'instruction publique (1845-1848) et de M. Vaulabelle en 1848 ainsi que d'Hyppolite Carnot, alors « citoyen ministre. » Avec le succès des cours de Laffitte à la Sorbonne puis au Collège de France, et grâce à l'appui de Ferry, dont Laffitte s'est rapproché depuis la mort de Littré en 1881, le positivisme orthodoxe s'établit peu à peu à l'université française. En 1892, les démarches engagées par Antonin Dubost, positiviste militant, par Léon Bourgeois, ministre de l'Instruction publique, et par un groupe de députés positivistes et de sympathisants, aboutissent à la signature par le président Carnot des décrets créant la nouvelle chaire d' « histoire générale des sciences ». En janvier 1892 Pierre Laffitte est désigné titulaire de cette chaire. C'est donc une officialisation du positivisme orthodoxe. Anne Petit, estime que « les longues résistances, comme la victoire tardivement obtenue, révèlent des enjeux et choix idéologiques autant et peut-être plus encore, qu'intellectuels ; ces décisions de politique scientifique ont été d'abord des décisions politiques.⁵ » Le discours inaugural de Pierre Laffitte prononcé le 26 mars 1892 « est de part en part politique, et d'un militantisme républicain sans fard.⁶ » La géométrie, la mécanique, la balistique,

« sont convoquées pour ce discours socio-politique et pour la promotion d'une morale de l'obligation. (...) Pour finir, Laffitte affirme que l'enjeu principal des êtres humains est

¹ cf à ce sujet Annie Petit *L'héritage du positivisme dans la création de la chaire d'histoire générale des sciences au Collège de France*- Revue d'histoire des sciences, 1995, tome N°4, pp. 521-556

² *ibid.* p. 524

³ *ibid.* p. 527

⁴ *ibid.* p. 534

⁵ *ibid.* p. 522

⁶ *ibid.* p. 544

de « nous perfectionner de plus en plus physiquement, intellectuellement et moralement,, pour vivre de mieux en mieux, par et pour la Famille, la Patrie, et l'Humanité.¹ »

A la fin de sa vie, Pierre Laffitte est suppléé dans ses tâches par Camille Monier (1847-1915), un autre disciple positiviste. Dans son ouvrage « *Exposé populaire du positivisme*² », ce dernier explique que « L'amour de ce grand être collectif passé, présent et futur : l'Humanité » est « le but de l'évolution affective des sociétés³. » Il faut donc trouver des solutions pour parvenir à ce but. Il constate avoir « constaté à propos de la sociologie qu'il fallait perfectionner l'individu si l'on voulait améliorer les relations sociales, mais pour arriver à ce résultat il faut d'avance avoir une théorie scientifique de la nature humaine.⁴ » Il propose une « théorie dont la base est vraie et qui peut se perfectionner », assortie d'une liste d'« instincts sociaux⁵ » dont l'attachement, « qui nous lie à nos égaux », la vénération, « qui nous lie à nos supérieurs », et la bonté, « qui nous lie à nos inférieurs ». Ces sentiments affectueux constituent les « penchants sympathiques » qui « facilitent l'harmonie sociale.⁶ » Leur concours peut aboutir à « la prépondérance de l'altruisme. » C'est l'amour de soi qui peut mener à la pitié (par identification à l'autre), et l'instinct sexuel peut mener à la « sympathie ». Le développement des « instincts sociaux » peut être favorisé par le culte. Celui-ci peut prendre plusieurs formes, à savoir le culte personnel, le culte domestique, « dont la femme mère, épouse, fille devient le pivot. », et le culte public qui fait que « de manifester en grand nombre les mêmes sentiments, d'assister aux mêmes cérémonies, est un puissant procédé d'excitation de nos sentiments.⁷ » Monier insiste tout particulièrement sur l'influence de la mère qui dans la première enfance

« est notre véritable providence, à laquelle nous devons tout ; l'enfant est tout naturellement disposé à considérer sa mère comme un être véritablement supérieur et à lui vouer un culte naïf, mais bien sincère. Qu'est-ce qui doit nous empêcher de prolonger, autant que possible, cette influence moralisatrice ? (...) L'influence des affections domestiques sur notre moralité est incontestable, et quand Auguste Comte a appelé les membres féminins de la famille nos *anges gardiens*, il n'y avait là aucune exagération sentimentale. (...) Avant d'être un véritable patriote, avant de s'élever à l'amour de l'espèce entière, il faut être capable de bien remplir les devoirs familiaux. Dans cette petite société nous apprenons à faire tous les jours effort sur nous en faveur de

¹ *ibid.* pp. 546-547

² Camille Monier, *Exposé populaire du positivisme* », Paris 1888, en vente au siège de Société positiviste d'Enseignement Populaire Supérieur

³ *ibid.* p. 54

⁴ *ibid.* p. 54

⁵ *ibid.* p. 67

⁶ *ibid.* p. 71

⁷ *ibid.* p. 71

nos proches, nous avons envers eux des devoirs précis, tout concourt à perfectionner notre nature morale¹. »

Monier termine son opuscule en exprimant sa gratitude vis à vis de Pierre Laffitte, en effet, « grâce à lui le positivisme est devenu accessible, pour beaucoup d'esprits que la lecture directe des ouvrages fondamentaux aurait rebutés.² » Pierre Laffitte meurt en 1903, et c'est Charles Jeannolle qui reprend la direction du positivisme. En 1906, il est remplacé par Emile Corra (1848-1933) ; ce dernier est fils de militaire, il a été un engagé volontaire dans la Défense nationale de 1870, a travaillé comme enseignant dans le privé puis est devenu publiciste. Il fera plus tard carrière à l'Office du Travail et deviendra Inspecteur général de l'Enseignement technique. Il s'est converti au positivisme dans les années 1870 et s'est révélé très actif dans l'enseignement populaire. « Dans le mouvement positiviste, il a développé avec l'appui de Laffitte la formule des pèlerinages commémoratifs et instructifs (comme celui consacré à Condorcet à Bourg la Reine où il mourut sous la Terreur). C'est une forte personnalité, dotée d'un charisme indéniable. Il se montrera tout à fait fidèle au positivisme de Laffitte, dans une relecture moderne des théories de Comte et dans sa prudence vis-à-vis du développement du culte.³ » Charles Jeannolle de son côté ne parvient pas à s'imposer et refuse de céder sa place, alors qu'Emile Corra emmène avec lui la plus grande partie des positivistes et développe avec succès sa *Société positiviste Internationale*.⁴

2. Des disciples religieux engagés

a) Emile Corra, pour le culte de la matie

Lors du Centenaire de la naissance d'Auguste Comte, le 19 janvier 1798, Emile Corra tient un discours sur l'appréciation générale du positivisme⁵, au cours duquel il expose le programme de la Société positiviste d'Enseignement populaire supérieur et la nécessité de mieux être instruits « des conditions d'existence et de développement des sociétés » et de connaître « exactement nos devoirs envers la Famille, la Patrie et l'Humanité, par qui nous vivons et pour qui nous devons vivre. Eclairer le public sur ce qu'il lui importe le plus de bien

¹ ibid. p. 86

² ibid. p. 88

³ Bruno Gentil, *La maison d'Auguste Comte, témoin de l'histoire du positivisme*, op. cit. pp. 15-16

⁴ ibid. p. 17

⁵ *Centenaire de la naissance d'Auguste Comte 19 janvier 1798- 19 janvier 1898, Appréciation générale du Positivisme* par Emile Corra, précédée d'une notice sur la vie et l'œuvre d'Auguste Comte par Charles Jeannolle – Paris, société positiviste, 1898, Dédié aux souscripteurs à la statue d'Auguste Comte, discours prononcé par M. Emile Corra, le 23 janvier 1898 à l'occasion du centenaire d'Auguste Comte.

savoir, tel est le but que poursuit le Positivisme.¹ » Il explique ainsi plus tard dans son opuscule *La Patrie*², que

« la Patrie est une providence sociale, naturelle, véritablement assimilable à la providence maternelle. Aussi Auguste Comte a-t-il proposé de la désigner sous le nom plus significatif de Matrie, celui de Fratrie, proposé par quelques auteurs, ne représentant que la solidarité avec les contemporains, à l'exclusion de la solidarité avec les prédécesseurs, ou continuité.³ »

Pour lui, « nous vivons donc pour la Patrie, et l'amour qu'elle nous inspire est une préparation indispensable à celui de l'Humanité ; sans le premier, le second reste chimérique et suspect.⁴ »

b) Pierre Grimanelli pour une religion scientifique

Dans son livre *La Crise Morale et le Positivisme*⁵, publié en 1904, et conformément au programme de la Société Positiviste d'enseignement populaire supérieur, Pierre Grimanelli, qui a été préfet de Haute Savoie en 1883, affirme la nécessité

d'une « subordination consciente et voulue de nos existences à une existence supérieure susceptible d'être pour nous la fin commune de notre connaissance, de notre amour et de notre activité. C'est un tel lien assuré par une telle subordination qu'il faut, d'après Auguste Comte, nommer *religion*. (...) Celle-ci doit satisfaire à ce qu'il y a de permanent dans le besoin religieux des hommes. Entendez le besoin de lier nos vies individuelles, si bornées et si passagères, à quelque chose de plus grand que nous, qui nous précède et qui nous survit.⁶ »

L'objet de la religion doit être « soumis à des lois naturelles et relié lui-même à l'ordre du monde d'où il tient ses conditions d'existence et la consistance indispensable », par là il doit être « à la fois supérieur et homogène » pour « inspirer avec une grande vénération un amour sincère.⁷ » Il faut qu'envers cet être

¹ Ibid. p. 61

² Emile Corra, *La Patrie*, Paris, société positiviste internationale, 1913

³ Ibid. p. 54

⁴ Ibid. p. 63

⁵ Pierre Grimanelli *La Crise Morale et le Positivisme*, Paris, Société Positiviste d'enseignement populaire supérieur 1904

⁶ Ibid. p. 279

⁷ Ibid. p. 280

« notre dépendance soit scientifiquement démontrée et que notre dette soit immense ; mais il faut aussi qu'il soit imparfait et perfectible, qu'il ait besoin de nos services, sans quoi, n'assignant pas de but précis à notre activité, il serait inapte à régler notre conduite. Cet être ne peut être pour les hommes que l'Humanité même. Plus nous méditons sur ce sujet, plus nous sommes convaincu qu'il n'y a de possible dorénavant comme base d'une discipline morale qu'une foi scientifique achevée et couronnée dans la religion de l'Humanité. ¹ »

Pour Grimanelli, il faut montrer « qu'il n'y a aucune antinomie nécessaire entre le patriotisme et l'amour de l'humanité, puisque la patrie et l'humanité sont deux réalités du même ordre dont la première, pour être subordonnée à la seconde, n'en a pas moins une vie propre qui détermine des devoirs particuliers et impérieux. ² » Dans ce programme, comme toujours pour les positivistes, le champ d'action des femmes dans la société est limité à celui de la moralité, en effet, « c'est par l'autorité conservée sur les fils et sur les filles qu'elles ont formés, (...) qu'elles auront toujours leur principale prise sur les volontés et les actes dont l'ensemble compose la vie sociale. ³ »

c) André Lavertujon, un partisan de Gambetta et de la religion positiviste

André Lavertujon⁴ est une personnalité politique qui joua un rôle important pendant le Second Empire en tant qu'opposant républicain et éditeur en chef de *la Gironde*, qui devint un

¹ *ibid.* p. 280

² *ibid.* p. 291

³ Pierre Grimanelli, *La femme et le positivisme*, se vend chez Edouard Pelletan, Editeur et à la société positiviste, 1908, p. 92

⁴ Notice biographique : André Lavertujon ((1827-1914) évolue du fouriérisme vers le positivisme et devient journaliste. Sous sa direction, et pendant le Second Empire, le journal *la Gironde* subit plusieurs avertissements, une suppression de deux mois en 1864 et un procès en 1869 avec peines d'amende et de prison pour les responsables. Lavertujon échoue plusieurs fois aux élections comme candidat de l'opposition. Le salon de la famille de Lavertujon « fut le siège de la vie politique bordelaise où les hommes de 1848 rencontraient la nouvelle génération des médecins, ingénieurs, entrepreneurs, professeurs, hommes de lettres, hostiles à l'Eglise catholique et influencés par le positivisme, la franc-maçonnerie et la Ligue de l'enseignement. » Ami de Léon Gambetta, Lavertujon devient après le 4 septembre 1870 secrétaire adjoint du gouvernement de Défense Nationale avec Jules Ferry puis rédacteur en chef du *Journal officiel* en 1871. A la signature de l'armistice le gouvernement le délègue auprès de M. Jules Simon à Bordeaux. Partisan des idées conservatrices et modérées qui triomphent avec M. Thiers, M. A. Lavertujon est envoyé en avril 1871 comme consul général à Amsterdam. Démissionnaire, lors de la chute de M. Thiers, il rentre dans le journalisme, et donne des articles au *Temps*. Battu aux élections parlementaires, il redevient consul général à Anvers (1880), puis à Naples. Il renonce aux postes qui lui sont proposés en Argentine et à Mexico et devient ministre plénipotentiaire à la présidence de la commission de délimitation des Pyrénées. Il est élu sénateur de Gironde le 31 juillet 1887. Il siège dans les rangs de la gauche modérée, est réélu le 5 janvier 1888 et devient membre de la Commission des Neuf chargée de l'instruction et de la mise en accusation dans le procès du général Boulanger. Il n'est pas réélu en 1897 et se retire de la vie politique à l'âge de 70 ans. Il se consacre alors à des travaux littéraires et philosophiques et meurt en 1914 à l'âge de 87 ans. Note biographique d'après *Pierre Laffitte et André Lavertujon deux notabilités girondines de la Belle-Epoque* – Jean-Claude Drouin) – publié par le Cercle d'Etudes des Mondes Modernes et Contemporains, Université Michel de Montaigne, Bordeaux 3, non daté, consultable sur : <http://cemmc.u-bordeaux3.fr/publigne.html> dernière consultation le 29/9/2015) et

des journaux d'opposition provinciaux les plus importants pendant le Second Empire. Positiviste depuis 1849, il est proche de Ferry et Gambetta. Il est un disciple du positivisme religieux et admire Pierre Laffitte. Lavertujon a publié plusieurs articles dans la *Revue Occidentale*, dont deux publiés sous tirage à part en 1899, et intitulés *Petits essais de religion et d'histoire* pour un total de 337 pages. Il y prône la religion de l'Humanité qui doit devenir un dogme démontrable, car il s'agit de mettre fin à « l'anarchisme mental et moral ». Il est un ami de Gambetta, auquel il consacre un livre : *Gambetta inconnu, Cinq mois de la vie intime de Gambetta*¹. Dans cet ouvrage, il se montre très déçu par l'hommage de Gambetta à Littré qui a refusé de prendre à son compte la deuxième partie du positivisme, à savoir son système religieux. Il l'avait écrit à Gambetta en 1869 : de la doctrine d'Auguste Comte, et du positivisme considéré « dans sa totalité, de la merveilleuse construction qui fait du savoir positif, philosophiquement organisé, le fondement d'une rénovation intellectuelle, morale et sociale, surtout sociale – ce qui, à coup sûr, tel que je te connais, t'intéresserait le plus – Littré ne t'en apprendra pas un traître mot.² » Lavertujon regrette amèrement que Gambetta n'ait pas tenu compte de sa note, et est très déçu de l'hommage qu'il a adressé à Littré dans un discours officiel. Il se félicite par contre que Joseph Reinach, qui a publié de très nombreux documents de Gambetta, n'ait pas publié cet hommage.

d) Le Dr Robinet, un positiviste religieux atypique

Le docteur Robinet³ est un des treize exécuteurs testamentaires d'Auguste Comte, et avec le Dr Eugène Sémerie, il est à la fois républicain engagé, très proche des prolétaires

extrait du « *Dictionnaire des Parlementaires français* », Robert et Cougny (1889) Voir t. IV, p. 2.) et Extrait du « *Dictionnaire des Parlementaires français* », Jean Jolly (1960/1977)

¹ André Lavertujon : *Gambetta inconnu, Cinq mois de la vie intime de Gambetta* – ouvrage contenant quinze lettres inédites de Léon Gambetta et de reproduction phototypique de nombreux documents et lettres de Jules Favre, Jules Simon, Jules Ferry, Flourens, Rochefort, Bordeaux Gounouilhou, Imprimeur Editeur, 1905

² *ibid.* Note de Lavertujon accompagnant la 7^e lettre de Gambetta à Lavertujon du 9 septembre 1869, citée p. 101

³ Notice biographique : Jean-François-Eugène Robinet (1825-1899). Médecin et publiciste. Venu à Paris étudier la médecine (1847), il prend part à la révolution de 1848 (où il est blessé, ainsi qu'aux journées de février. Initié au positivisme en 1849 par le docteur Segond. Auditeur enthousiaste des cours publics d'Auguste Comte, il adhère au positivisme religieux. Reçu membre de la Société positiviste en 1851. Il est désigné par Comte en 1855 comme l'un de ses treize exécuteurs testamentaires. Médecin d'Auguste Comte (qui suit peu ses prescriptions), il l'assiste dans ses derniers moments. Médecin accoucheur très populaire dans son quartier (le VI^e), il donnait des consultations gratuites trois fois par semaine. Sa maison de La Ferté-sous-Jouarre devient un foyer positiviste actif à partir de 1859. Adversaire résolu de l'Empire, combattant du 2 décembre et ardent républicain, En 1870, durant le siège, il fut maire du VI^e arr. et membre de la Commission d'armement. Il s'intéressait aux questions très pratiques et figure parmi les fondateurs de l'association « Les Défenseurs de la République. Le 26 mars, il fut élu à la Commune (...) et prit place le 29 mars à la commission de l'Enseignement, mais il démissionna dès le 30 et le *Journal officiel de la Commune* du 2 avril publiait le discours dans lequel il s'en expliquait, mettant en cause sa mauvaise santé. Ils s'efforça d'arrêter l'effusion de sang, et soigna de nombreux blessés en mai. Il aida, avec le groupe positiviste, un grand nombre de proscrits à se cacher ou à s'enfuir. Battu aux élections qui suivent, il prend la défense des insurgés dès le 14 novembre 1871 dans un article du *Radical*. Il y écrit que le but de la Commune était « d'assurer, par les

positivistes et de Pierre Laffitte, mais aussi un admirateur de Gambetta. Claude Nicolet explique qu'entre 1879 et 1880,

« le Dr Robinet, érudit et bibliothécaire de la ville de Paris, s'était fait une sorte de spécialité des études sur Danton, destinées essentiellement à prouver le bien-fondé des pages rapides de Comte sur la véritable et bienfaisante « dictature » que Danton avait exercée pendant dix mois, du 21 mai 1793 au 31 mars 1794. (...) Pour Robinet, Danton avait voulu faire cesser les guerres de conquête révolutionnaire et substituer le culte de la Raison à celui de l'Être Suprême. (...) Dictateur mais non tyran, le tyran étant Robespierre « rétrograde », parce que « roussien », donc métaphysicien.¹ »

Dans son ouvrage « *La philosophie positive, Auguste Comte et M. Pierre Laffitte*² », publié en 1881, Robinet présente le positivisme d'une manière qui se veut scientifique et documentée, il rappelle les références de Comte : Aristote, Montesquieu, Turgot, Condorcet (dont la pensée est qualifiée de « vue de génie »), tout comme « les travaux de philosophie historique de Joseph de Maistre et de Bonald, dont Auguste Comte s'est assimilé la substance.³ » Comme tous les positivistes, il définit la « sociabilité » par une évolution : « La sociabilité est d'abord domestique, puis civique et enfin universelle, suivant la nature propre à chacun des trois instincts sympathiques (attachement, vénération, bonté).⁴ Ces derniers sont ainsi définis :

« L'instinct de l'attachement, ou affection entre égaux (le mari et la femme, les frères, sœurs, amis) ; l'instinct de la vénération, le respect ou affection des inférieurs pour les supérieurs, des enfants pour les parents, etc. ; et l'instinct de la bonté, affection des supérieurs pour les inférieurs, des parents pour les enfants, des maîtres pour les élèves, des forts pour les faibles, etc. ; c'est l'amour universel, l'humanité. Leur ensemble est désigné par Comte sous la dénomination générale et caractéristique d'altruisme. C'est l'action de ces trois moteurs affectifs qui, développée par l'éducation, corrige la

franchises civiques de la capitale, le maintien de la République et l'amélioration des conditions sociales du prolétariat. Il fut le fondateur et principal collaborateur de la revue *La Politique Positive* (1872-1873). Notice biographique d'après J. Maitron, *Dictionnaire, op. cit.* et B. Gentil, *La Maison d'Auguste Comte, op. cit.*

¹ Claude Nicolet, *Jules Ferry et la tradition positiviste*, in Jules Ferry, *fondateur de la République*, Actes du colloque organisé par l'École des hautes Études en Sciences Sociales présentés par François Furet, *op. cit.* pp. 36-37

² Dr Robinet, *La philosophie positive, Auguste Comte et M. Pierre Laffitte*, librairie Germer-Baillière et Cie, 1881.

³ Ibid. p. 60 Il est remarquable qu'un républicain aussi engagé que le Dr Robinet puisse ainsi se référer aux maîtres à penser de la Révolution, Maistre et Bonald.

⁴ Ibid. p. 73

personnalité naturellement prépondérante de notre nature, adoucit sa brutalité fondamentale et finit même par transformer l'égoïsme primitif de notre conduite.¹ »

L'attachement ici n'est pas mis en relation avec l'attachement à la mère comme la personne qui s'occupe de l'enfant, mais à « l'affection entre égaux », ce qui est tout à fait différent de la théorie élaborée par Comte. De même, la prépondérance du « sexe affectif » et des qualités de sociabilité particulières attribuées à la femme et aux prolétaires semblent être oubliées au profit des fonctions du sacerdoce et de commandement : envisagés comme la « constitution intime de la société », « ses deux éléments les plus spéciaux, le pouvoir spirituel, le sacerdoce qui conseille, et le pouvoir temporel, le patriciat qui commande, forment seuls deux classes distinctes, les femmes et les prolétaires représentant le fonds commun de toute population.² » Dans ce contexte, « Le patriciat doit entretenir, augmenter et répartir les trésors matériels.³ » On voit que les femmes et le prolétariat sont relégués « au fonds commun de la population » et n'ont plus de rôle ni d'influence spécifique, contrairement à la doctrine positiviste de Comte. Robinet reconnaît néanmoins la nécessité de

« la prépondérance universelle et continue du cœur sur l'intelligence et l'activité, de la sociabilité sur la personnalité, de l'altruisme sur l'égoïsme, de la vénération sur l'orgueil qui engendre l'insubordination, et présente l'amour comme la condition première de la permanence et du perfectionnement de notre espèce.⁴ »

L'altruisme « naturel » des femmes et des prolétaires, et leur supériorité à cet égard aux autres « fonctions » assumées par les représentants du sacerdoce et du « patriciat » n'est plus particulièrement souligné. De même, pour lui comme pour Comte, l'humanité se décompose en familles, et l'influence des hommes du passé s'accroît. Toutefois le Dr Robinet estime que l'humanité « ne peut cependant jamais agir que par des organes individuels. C'est pourquoi les vivants, malgré leur subordination croissante envers les morts, restent indispensables à leur action.⁵ » Robinet accorde ainsi une plus grande place à l'individu qu'Auguste Comte. Par ailleurs, et cela ressort d'autres écrits de Robinet, il est résolument opposé au colonialisme⁶, ce qui le met en porte-à-faux vis à vis de Laffitte qui est plus conciliant avec la politique de Ferry, mais sans jamais aller jusqu'à la rupture. Malgré ces différences qui sont pourtant de taille, le

¹ *ibid.* p. 109

² *ibid.* p. 131

³ *ibid.* p. 132

⁴ *ibid.* p. 167

⁵ *ibid.* p. 165

⁶ Dr Robinet, *La politique positive et la question tunisienne*, E. Dentu, Libraire-Editeur, 1881, *Aux électeurs de 1885 - Les machines à tuer*, Paris, Ernest Leroux, Editeur, 1885

Docteur Robinet fait partie des positivistes proches de Laffitte. Tous deux reconnaissent la nécessité positiviste de la religion, du sacerdoce et du culte correspondant. Par ailleurs, pour Robinet comme pour Laffitte, l'Humanité est un être collectif. Elle est un « Grand-Etre immense, qui « couvre le monde », qui englobe le passé, le présent, et l'avenir, qui est toute-puissante parce qu'aucune action intelligente ne peut se comparer à la sienne.¹ » L'Humanité nous protège,

« c'est elle dont l'action tutélaire et infatigable, unique providence de notre Terre, nous éleva graduellement des misères de l'animalité aux charmes et à la grandeur de la vie sociale. (...) En elle est notre appui, en elle est notre force et notre dignité, en elle notre espérance et notre consolation. Elle est la raison de notre conduite, du devoir, la condition de notre bonheur, et le salut du monde est au prix de son avènement.² »

Ce Grand-Etre, l'Humanité, est bien un être féminin et par ses actions (elle éduque, protège, console...), elle correspond à ce qui est attendu d'une mère à l'époque.

3. Les prolétaires positivistes

Comte a été sensibilisé aux questions sociales grâce aux rencontres qu'il a faites lors des cours dispensés par l'Association polytechnique. Fabien Magnin, ouvrier menuisier, qui avait assisté à son cours d'astronomie populaire, devient ainsi l'un de ses principaux disciples et Comte lui confie après sa mort la présidence perpétuelle de la Société positiviste. Les prolétaires positivistes sont adeptes du positivisme religieux et se fédèrent autour de Pierre Laffitte comme directeur du positivisme. Ces prolétaires participent aux différents congrès ouvriers qui ont lieu en Europe. La création de cercles de réflexion, dont le « *Cercle parisien de prolétaires positivistes* » permettent l'organisation de la participation active à ces congrès³. En France, ils jouent un rôle important en ce qui concerne les questions sociales pendant la Troisième République. Dans son article sur le positivisme ouvrier,⁴ Michelle Perrot rappelle que les

¹ Dr Robinet, *La philosophie positive, Auguste Comte et M. Pierre Laffitte*, op. cit. p. 167

² *ibid.* pp. 167-168

³ cf à ce sujet B Gentil, *la maison d'Auguste Comte*, op. cit. et Annie Petit *Les disciples de la religion positiviste*, *Revue des sciences philosophiques et théologiques* 1/ 2003 (TOME 87), p. 75-100.
URL : www.cairn.info/revue-des-sciences-philosophiques-et-theologiques-2003-1-page-75.htm. DOI : [10.3917/rspt.871.0075](https://doi.org/10.3917/rspt.871.0075) :

⁴ Michelle Perrot *Note sur le positivisme ouvrier*. In: *Romantisme*, 1978, n°21-22. Les positivismes. pp. 201-204.
doi : 10.3406/roman.1978.5218
http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/roman_0048-8593_1978_num_8_21_5218

prolétaires positivistes les plus connus, comme Magnin, Finance, Fagnot¹, Keufer et Kun « réunissent plus de soixante titres au *Catalogue Auteurs* de la Bibliothèque Nationale », et que les brochures du Cercle des Prolétaires Positivistes et les articles de la *Revue Positiviste Internationale* seraient des sources intéressantes à considérer. Il ne s'agit pas ici de faire l'inventaire de tous ces documents, dont les contenus seraient redondants, mais de souligner l'importance des actions des prolétaires positivistes dans la société de l'époque. Ils sont en effet très présents lors de tous les Congrès ouvriers tenus à Paris en 1876, à Lyon en 1878, à Marseille en 1879, et je renvoie pour cela à l'article de Michelle Perrot. Le rôle des prolétaires positivistes, ou des médecins qui en était proches, n'a pas été négligeable pendant la Commune. Il faut rappeler que les médecins Eugène Robinet et Eugène Sémerie ont participé au mouvement de la Commune, ont soutenu ses partisans, et les ont aidés ensuite afin qu'ils puissent se réfugier à l'étranger, en particulier en Angleterre où les positivistes anglais les ont accueillis – Le prolétaire Emile Laporte par exemple, mécanicien de profession, fut un des dirigeants du Cercle parisien des prolétaires positivistes adhérent à l'Internationale et a participé à la Commune où il a été désigné à la séance du Conseil fédéral de l'Internationale « pour faire partie de la commission de rédaction de la *Lutte à outrance* qui venait de fusionner avec la *République des Travailleurs*²» Plus tard, des positivistes jouent un rôle important dans les instances nationales qui s'occupent des questions relatives aux questions ouvrières. Charles Jeannolle devient par exemple chef de bureau à l'Office du travail, et ensuite Inspecteur général de l'Enseignement technique. Auguste Keufer³, qui est le président du *Cercle positiviste du*

¹ Note biographique d'après J. Maitron, Dictionnaire, op. cit. : François Fagnot, Typographe positiviste. Secrétaire de la Bourse du Travail de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) de sa fondation (1892) à 1902. Il mena une vive action pour la journée de huit heures et fut délégué en 1896 au congrès international de Londres. En 1897, il créa à la Bourse du Travail des cours professionnels gratuits, faits bénévolement par les professeurs de l'Ecole normale et de l'Ecole professionnelle. Il est membre du Cercle des prolétaires positivistes présidé par Auguste Keufer. Il devient enquêteur permanent de l'Office du travail et secrétaire du Conseil supérieur du travail. Il publie de nombreuses brochures pour le compte du Cercle des prolétaires positivistes traitant des questions du droit du travail.

² J. Maitron, *Dictionnaire, op. cit.* Notice Emile Laporte, (Sources : Les Séances officielles de l'Internationale à Paris pendant le Siècle et pendant la Commune)

³ Note biographique d'après Maitron, Dictionnaire, op. cit. : Auguste Keufer (1851-1924)

Typographe positiviste, considéré comme « le plus grand militant du Livre et l'un des plus importants de la C.G.T., l'une des plus fortes personnalités du mouvement ouvrier de la Troisième République. » Il a eu une jeunesse pauvre. Il s'initia par les cours de Laffitte à la foi positiviste qui le guida toute sa vie. Après la guerre de 1870, il opte pour la France et vient à Paris à la fin de 1871 où il adhère au syndicat au début de 1872. Il entre dans l'action militante après la grève parisienne de 1878. Il appartient au Cercle des prolétaires positivistes dont il devient président en 1880 en remplacement de Finance. Il défend le réformisme contre Allemane. La Fédération du Livre est son œuvre. Il allait dans le sens du travaillisme anglais ou du syndicalisme socialiste allemand contre la violence et l'impulsivité. Il prend part au congrès constitutif de la Fédération du Livre (1881) dont il est trésorier de 1884 à 1885 et secrétaire général de décembre 1884 à janvier 1920. Beaucoup d'autres militants positivistes devaient participer à la direction de ce syndicat. Il est le véritable fondateur avec Guérard de la première C.G.T. dont il est le premier trésorier (1895-1896). « L'influence ministérielle des frères Dubuisson, positivistes, fit que les ministères du Commerce, puis du Travail furent souvent occupés par des fonctionnaires positivistes, parfois anciens militants ouvriers : Fontaine, Directeur de l'Office du Travail, puis Finance et Magnot. Keufer entra avec Finance au Conseil supérieur du Travail dont il devint vice-président. Il approuva donc l'expérience Millerand en 1899, comme l'expérience Viviani en 1906, mais il ne suivit pas ces hommes dans leur évolution. Membre du parti socialiste,

prolétariat et Isidore Finance¹ jouent ainsi un rôle important dans la création et le fonctionnement de l'Office du Travail et du Conseil Supérieur du Travail, ce dernier étant, selon Alice Gérard « noyauté » par des positivistes religieux (Finance, Keufer, Dubuisson, Corra.)² » Après la guerre de 1914, la création du Bureau International du Travail, à Genève, doit beaucoup à leurs efforts, comme à ceux de Maurice Ajam (1861-1944), un député proche des milieux positivistes³.

Dans la lettre accompagnant la publication des discours préparés pour le congrès ouvrier de 1876, et publiés en 1877⁴ Pierre Laffitte critique à nouveau l'ordre métaphysique qui « attendait de mesures purement politiques la solution des problèmes sociaux, sans concevoir la nécessité d'une élaboration mentale et morale préalable⁵. Il rappelle qu'Auguste Comte « avait émis cette formule, que « la réorganisation préalable des opinions et des mœurs constitue la seule base solide d'après laquelle puisse s'accomplir la régénération graduelle des institutions sociales. » Il ne s'agit donc plus de faire la Révolution, mais de mettre en œuvre une politique d'éducation positiviste qui seule peut aboutir à un changement graduel de la société. Cependant, si

« le parti républicain sent aujourd'hui la nécessité d'un système général d'éducation, d'autre part il faut bien reconnaître qu'il en n'a pas encore à cet égard aucune

mais apolitique et tolérant sur le plan syndical, il donna son appui aux anarchistes au congrès de Londres en 1896 et s'opposa à leur éviction au congrès international de 1900. Ses interventions les plus importantes aux congrès de la C.G.T. eurent lieu à Bourges et à Amiens. Il condamna l'action directe. Il attaqua les conceptions antipatriotiques d'Yvetot. Il aurait encore célébré le culte positiviste en janvier 1924. Son fils aîné, Auguste, décède peu avant lui. Il était le vice-président de la Société positiviste internationale, vice-président de la Société d'enseignement populaire positiviste, président du Cercles des Prolétaires positivistes, membre du Conseil national du Travail, ... Keufer, grand militant réformiste, n'a jamais dissocié sa religion comtiste et sa foi syndicaliste.

¹ Note biographique d'après J. Maitron, Dictionnaire, op. cit : Isidore Finance (1848-1918) Peintre en bâtiment et militant positiviste. Est avec Keufer le principal disciple de Magnin et fonde le Cercle des prolétaires positivistes qu'il préside. Assiste comme représentant de la chambre syndicale parisienne des peintres en bâtiment au congrès ouvrier de France qui se tient à Paris du 2 au 10 octobre 1876, et y intervient à propos des associations coopératives, qu'il condamne, se prononce pour la non-violence et les négociations avec les patrons. Il assiste aussi au second congrès ouvrier tenu à Lyon en janvier-février 1878, où il se prononce contre le collectivisme et défend la famille. Il participe aux congrès de Marseille en 1879, et du Havre en 1880 où il représente le Cercle d'étude des prolétaires positivistes de Paris Il est choisi en 1880 comme président de la société positiviste en remplacement de Magnin, et c'est Keufer qui le remplace à la tête du Cercle des prolétaires positivistes. Il devient haut fonctionnaire au ministère du Commerce, puis au ministère du Travail, où il est successivement chef du bureau des associations professionnelles et sous-directeur, et où il dirige des enquêtes et publications d'une grande importance. C'est le Docteur Paul Dubuisson, également positiviste, qui fut, avec son frère Fernand, chef de cabinet de Jules Roche, ministre du Commerce, l'instigateur du Conseil supérieur du Travail et de l'Office du Travail en 1891, pour lesquels il recrute Isidore Finance et Auguste Keufer. Ce dernier a été secrétaire général de la Fédération française du livre de 1884 à 1920 et premier trésorier de la C.G.T. (1895-1896)

² Alice Gérard, *le positivisme dans la siècle, op. cit.*

³ cf à ce sujet B Gentil, *la Maison d'Auguste Comte, op. cit.*

⁴ Isidore Finance, *Le Positivisme au congrès ouvrier. Discours des citoyens Laporte, Magnin et Finance. (Sur l'enseignement professionnel, sur la représentation du prolétariat au Parlement, sur les sociétés coopératives). Lettre de Pierre Laffitte*, Paul Ritti Editeur, 1877

⁵ *ibid.* p. 156

programme arrêté, défini et coordonné. Deux doctrines également arriérées se disputent la direction de l'enseignement en France : la doctrine théologique, représentée par l'Eglise et la doctrine métaphysique, représentée par l'Université.¹ »

Pierre Laffitte se désole alors (la lettre est datée de 1876) du fait que le positivisme ne soit pas encore représenté à l'Université française, qui ne peut ainsi la diffuser dans le système d'enseignement, lui-même encore trop influencé par l'Eglise catholique. Laffitte signe encore avec la formule « salut et fraternité » qui était répandue parmi les partisans de la Commune et des milieux ouvriers. Les positivistes prolétaires expliquent dans leur brochure ce qui les a poussé à faire cette publication : « Aussitôt que la tenue d'un Congrès ouvrier à Paris fut décidée, les prolétaires positivistes du département de la Seine résolurent d'y prendre part et d'y traiter quelques-une des questions soumises à cette assemblée. » Ils précisent que « vu le manque de temps et le grand nombre d'orateurs inscrits, un seul d'entre eux a pu lire son travail devant le Congrès. Pour cette raison et d'autres encore que nous allons énoncer, nous avons cru convenable de porter le tout à la connaissance du public². » Comme Pierre Laffitte ils critiquent la doctrine métaphysique et ses principes qui sont selon eux

« aussi imaginaires que les principes théologiques et monarchiques. A la soumission aux volontés divines ou royales considérées comme infaillibles, elle oppose l'infailibilité, l'indépendance absolue de l'individu à l'égard du monde et de la société. A l'inégalité des classes et à l'autorité exagérée accordée à certaines situations, elle oppose l'égalité des sexes et des individus et l'équivalence des fonctions, articles de foi démocratiques que les prolétaires acceptent aujourd'hui comme ils acceptaient dans le passé les articles de foi théologique, sans se donner d'aller aux preuves. (...) Ce sont des volontés arbitraires qui se substituent à d'autres volontés arbitraires. Au contraire, la philosophie positive ou philosophie des sciences repousse et l'arbitraire divin et l'arbitraire humain, qu'il vienne d'un individu ou de la collectivité.³ »

Ce que les prolétaires positivistes veulent, c'est une opinion publique ayant sa base dans l'immense classe des prolétaires et des femmes. Ils préfèrent ainsi des « modifications pacifiques, persistantes, lentes mais sûres, aux agitations dangereuses que l'on appelle à tort de l'action et qui, en fin de compte, ne produisent que des découragés et des désespérés, des sceptiques et des révoltés.⁴ » En 1879, les prolétaires positivistes participent au Congrès ouvrier

¹ ibid. p. 158, lettre datée du 5/9/1876

² ibid. p. 5

³ ibid. pp. 7-8

⁴ ibid. p. 17

socialiste de France¹, et ils exposent leurs considérations sur l'enseignement et l'apprentissage. Pour Isidore Finance, l'enfant doit être élevé par sa mère jusqu'à l'âge de 7 ans. Et « au respectueux amour que l'enfant porte à sa mère, en reconnaissance des soins affectueux qu'il en a reçus exclusivement jusqu'à l'âge de sept ans, l'enseignement qu'il vient de recevoir par les bons offices de la cité, lui fait adjoindre un nouveau sentiment, l'amour de la patrie.² » A l'amour de la patrie que l'enfant a acquis entre l'âge de 7 et 14 ans doit succéder l'amour de l'Humanité :

« l'étude des langues étrangères et la lecture des poètes lui ont fait entrevoir des horizons nouveaux ; des horizons plus lointains et la conception majestueuse de l'humanité apparaît à son cerveau étonné et avide. L'enseignement qui va suivre lui permettra de la mieux connaître, la lui faire aimer et le décidera à lui consacrer sa vie pour le servir. ³»

La femme est donc l'éducatrice première de chaque enfant, et les positivistes ouvriers tirent toutes les conclusions logiques de leurs principes :

« C'est ainsi que, pour en revenir au Congrès ouvrier de Paris, les Positivistes, considérant que les principales fonctions de la femme sont celles de mère, d'éducatrice et de ménagère ; considérant que la femme est la pierre angulaire de la famille, base elle-même de la société, émettent l'opinion que la femme doit être dispensée du travail extérieur ou industriel, cesser d'être ouvrière à proprement parler et se trouver nourrie par le travail de l'homme, d'après un salaire suffisamment rémunérateur. L'entretien de la famille doit incomber à son chef.⁴ »

Ils s'opposent à l'association coopérative, car elle est opposée à la partition fonctionnelle de la société, principe⁵ qui

« admet l'appropriation personnelle des capitaux, mais avec des devoirs publics précis, et il reconnaît comme légitime et nécessaire la division des travailleurs en entrepreneurs dirigeant et en ouvriers exécutant, mais avec des obligations et des responsabilités réciproques Il n'admet donc, dans toutes les modifications proposées par le socialisme

¹ *Congrès ouvrier français Séances du Congrès ouvrier socialiste de France, 3e session, tenue à Marseille du 20 au 31 octobre 1879*, Marseille, Imprimerie générale Doucet 1879

² *ibid.* p. 415

³ *ibid.* p. 416

⁴ Isidore Finance, *Le Positivisme au congrès ouvrier. Discours des citoyens Laporte, Magnin et Finance. (Sur l'enseignement professionnel, sur la représentation du prolétariat au Parlement, sur les sociétés coopératives). Lettre de Pierre Laffitte, op. cit.* p. 9

⁵ Il s'agit du positivisme.

métaphysique, que les sociétés d'entente et de résistance, comme les syndicats d'entente et de résistance, comme les syndicats corporatifs de patrons et d'ouvriers, pour lesquels il demande la plus grande liberté.¹ »

La division fonctionnelle de la société est en effet selon les prolétaires positivistes « un élément essentiel du progrès.² » Il ne s'agit pas de rétablir des castes dans la société, car les positivistes ouvriers souhaitent qu'il soit possible de changer de fonction selon les capacités de chacun (les femmes elles n'ont pas cette possibilité !) Leur système les fait condamner le mouvement associatif et coopératif qui n'est pas ordonné selon ce principe de division fonctionnelle, car il conduirait selon eux à l'anarchie et à l'inefficacité. Ils souhaitent « un système inspiré par le plus ardent amour de l'Humanité, basé sur l'ensemble des sciences, répondant aux besoins les plus criants comme aux aspirations les plus délicates et les plus magnanimes, et qui peut être appelé, nous le croyons fermement, à faire le salut du genre humain.³ » Les discours des positivistes prolétaires s'apparentent bien à une profession de foi positiviste, où la femme est « la pierre angulaire de la famille », confinée au sein du foyer, mais dont le rôle est exalté, puisque c'est elle qui établit « la base de la société ». Bien logiquement, la conclusion du discours prolétaire positiviste exalte l'Humanité. La parole des positivistes prolétaires semble avoir peu été écoutée lors de ce Congrès de 1876. Seul Isidore Finance a pu donner son opinion positiviste au sujet du rôle des sociétés coopératives. Cependant, si leur capacité à proclamer publiquement leur foi positiviste est limitée lors de ce Congrès, ils ont néanmoins joué un rôle important dans les instances créées par les Républicains en ce qui concerne le sort de la classe ouvrière et ont influencé un certain nombre de socialistes, comme Paul Lafargue, qui, avant de devenir marxiste, avait commencé par être positiviste, ou encore le socialisme de Paul Brousse, qui, « sous le nom de « possibilisme », courant proche du travaillisme anglais, (était) lui-même pénétré de positivisme, et dont on sait le rôle en matière de socialisme municipal.⁴ » Jaurès lui-même glorifie « les grandes aspirations religieuses » qui ont « soulevé l'esprit humain », et oppose au « positivisme étriqué de Littré », « le grand positivisme mystique d'Auguste Comte ». Distinguant l'esprit de la lettre, Jaurès pense que les religions contiennent confusément « des pressentiments prodigieux et des appels à l'avenir qui seront peut-être entendus⁵ ». Mais Jaurès s'oppose au positivisme strictement scientifique :

¹ *ibid.* p. 11

² *ibid.* p. 13

³ *ibid.* p. 18

⁴ Alice Gérard, *Le positivisme dans le siècle*, in *Auguste Comte qui êtes-vous ?*, *op. cit.* p. 154

⁵ Laurent Fedi, *Lien social et religion positiviste chez les penseurs de la Troisième République*, *Revue des sciences philosophiques et théologiques*, 2003/1 TOME 87, p. 127-151. DOI : 10.3917/rspt.871.0127 (Discours rapporté dans la *Revue Occidentale*, 1895, I, p. 211

« En supprimant le prolongement métaphysique de tous les problèmes, le positivisme a circonscrit la science elle-même à un horizon sec et étroit. (...) Nier les aptitudes de l'âme humaine pour l'infini, c'est supprimer toute spontanéité religieuse et substituer à la religion, qui est la chose de tous, le gouvernement des pontifes de la science (...), d'où l'incapacité des positivistes à comprendre le socialisme, qui est la recherche de l'absolue justice des hommes. entre eux.¹ »

L'enthousiasme de Jaurès pour le positivisme mystique d'Auguste Comte est donc à relativiser, puisque pour Jaurès l'individu n'est jamais subordonné à la société.

4. Le schisme de 1878 et les tenants de l'Utopie de la Vierge-Mère

Certains positivistes religieux ne se contentent pas du culte de l'Humanité tel qu'il est pratiqué par Laffitte et ses amis. Ce désaccord conduit à un schisme et à la constitution d'un nouveau groupe positiviste tenants de l'utopie de la Vierge-Mère. Je reprends ici à grands traits la présentation chronologique qu'en fait Bruno Gentil² : Richard Congreve, ancien pasteur évangélique fait la connaissance de Comte en 1849 et devient son disciple, il mène le groupe positiviste en Angleterre et entreprend des études de médecine pour parfaire sa formation positiviste. Il est le disciple le plus religieux et en 1870 il fonde le premier temple de l'Humanité. Il crée à cet égard des rites, des prières, des chants, des sermons, etc... Laffitte ne se laisse pas entraîner par Congreve dans sa démarche religieuse, car il estime que le catholicisme peut satisfaire les besoins du cœur et de dévouement et que la constitution d'un nouveau culte serait prématuré. Des divergences se font jour à partir du milieu des années 1870 : Congreve et ses amis reprochent à Laffitte de trop favoriser la formation intellectuelle et de sacrifier la culture religieuse. De même, ses relations avec Jules Ferry sont considérées avec méfiance, car elles pourraient entraîner une dépendance ou une allégeance politique qui nuirait à l'indépendance du positivisme. En 1877, Laffitte propose au Dr Sémerie de prendre la direction de la nouvelle *Revue Occidentale*. Toutefois les deux hommes sont en désaccord sur différents points, en particulier en ce qui concerne la politique et la religion positiviste. Sémerie refuse donc la direction de la *Revue Occidentale* dont il aurait dû soumettre les articles à l'approbation de Laffitte. Laffitte réfute toutes les critiques, minimise les différends. Il privilégie l'enseignement au détriment des pratiques culturelles, il ne souhaite pas s'engager dans des actions de prosélytisme religieux, et, à la différence du docteur Audiffrent et des Brésiliens, il ne se sentait guère attiré par les spéculations *théologistes* sur le culte de la Vierge-Mère. (...)

¹ J.-M. Ducomte et R. Pech *Jaurès et les radicaux*, Privat, 2011 ; p. 47

² Bruno Gentil, *La maison d'Auguste Comte, témoin de l'histoire du positivisme*, op. cit.

Même son ami Robinet le regrettait, car ces pratiques cultuelles à faible dose d'intellectualité représentaient pour le docteur le seul moyen d'étendre la doctrine dans les milieux populaires.¹

Le dogme de la Vierge Mère était pour Laffitte « un point de doctrine pour *théologues* avertis et ne devait pas déboucher sur des pratiques d'adoration. »² En 1878, un groupe se constitue donc autour de Richard Congreve, du Dr Georges Audiffrent et du Dr Sémerie, qui veulent se séparer de Laffitte, et un autre, le plus important, qui cherche à rassembler l'école positiviste française autour de Magnin, Longchamp, Florez et le Dr Robinet. Pour Laffitte il s'agit uniquement d'un problème lié à « l'action politique », même s'il est aussi en désaccord avec l'intransigeance religieuse du groupe mené par Congreve. Son ami Anatole France rappelle en effet qu'« il se plaisait dans la société des gens indépendants en matière religieuse, tolérants, modérés, ceux qu'il appelait les esprits émancipés »³. Pierre Laffitte veut progresser lentement et par étapes, afin de convaincre le plus grand nombre. Pour lui, un rituel du culte reste prématuré et la culture directe du sentiment risque de déboucher sur des épiphénomènes pathologiques. Il tente de convaincre Congreve en le citant lui-même : « Il n'existe aucune divergence, quant à la doctrine prise dans son ensemble; c'est uniquement sur la manière de présenter cet ensemble que nous sommes en désaccord »; et de commenter à la baisse : « C'est donc un schisme et nullement une hérésie »⁴. Ce schisme est concrétisé par l'envoi d'une circulaire par Richard Congreve en septembre 1878 dans laquelle il annonce qu'il se sépare de la direction centrale du positivisme, c'est-à-dire de Laffitte. La rupture est consommée, et le Dr Audiffrent et le Dr Sémerie reconnaissent M. Richard Congreve comme leur chef spirituel, ce dernier met alors en place un centre culturel et politique à Paris en 1879. Cette scission se propage en Amérique du sud et le groupe chilien mené par Jorge Lagarrigue et le Brésilien Miguel Lemos se rallient à Congreve en 1883.

a) Le Dr Audiffrent et le « groupe de l'Apostolat »

Le Dr Audiffrent fonde alors le « Groupe de l'Apostolat », adepte du culte de la « Vierge-Mère ». Laffitte attaque alors ces tenants d'un positivisme qu'il juge intégriste. En 1903, à la mort de Pierre Laffitte, Audiffrent publie une note critique de sa gestion du

¹ Jean-Claude Wartelle, *L'héritage d'Auguste Comte, histoire de « l'église positiviste » (1849-1946)*, op. cit. p. 131

² voir aussi Annie Petit Les disciples de la religion positiviste, *Revue des sciences philosophiques et théologiques* 1/ 2003 (TOME 87) , p. 75-100 .

URL : www.cairn.info/revue-des-sciences-philosophiques-et-theologiques-2003-1-page-75.htm.

DOI : [10.3917/rspt.871.0075](https://doi.org/10.3917/rspt.871.0075) et Alice Gérard, Le positivisme dans le siècle in *Auguste Comte qui êtes-vous ?* op. cit

³ cf Bruno Gentil, *La maison d'Auguste Comte, témoin de l'histoire du positivisme*, op. cit, p. 14

⁴ Anne Petit, *Les disciples de la religion positiviste*, op. cit. p. 95

positivisme. Il lui reproche d'avoir préféré faire des cours et d'avoir trop « négligé la mission religieuse. »¹ « Le chef qu'on s'était donné se contentait de promener sa vaste érudition sur divers sujets où manquait toujours l'imposante allure de la grande doctrine. C'est ainsi qu'il arriva à éteindre peu à peu autour de lui l'ardeur révolutionnaire sans éveiller l'enthousiasme religieux² » Pour Georges Audiffrent, Pierre Laffitte serait devenu comme Littré un intellectuel, un érudit, qui serait passé du côté du pouvoir en place et qui aurait abandonné l'aspect religieux de la doctrine positiviste. Au-delà de la question de la compromission avec les pouvoirs en place, il s'agit bien dans la scission d'une controverse religieuse. Il convient ici de citer largement une « *Circulaire exceptionnelle adressée aux vrais disciples d'Auguste Comte*³ » dans laquelle Georges Audiffrent revient sur la polémique qui l'a opposé à Pierre Laffitte et explicite leur opposition religieuse. En première page de cette circulaire, il présente une citation qui serait extraite de la correspondante inédite de Comte, qui engage les positivistes à « présenter le Positivisme comme directement résumé dans l'utopie de la Vierge-Mère, qui doit nous rendre spécialement attentifs tous les dignes catholiques des deux sexes. » Puis il accuse Laffitte d'avoir tronqué et modifié la doctrine positiviste :

« la déviation intellectuelle où M. Laffitte a engagé le Positivisme et à laquelle s'associent inconsciemment tous ceux qui l'entourent constitue, on ne peut le contester, un danger grave pour l'avenir de la nouvelle doctrine, dont elle altère et l'esprit et la sentimentalité. Bien que peu nombreux et pour la plupart éloignés de Paris, les disciples, qui se considèrent à bon droit comme les dépositaires des saines doctrines de leur Maître, croient devoir faire un dernier effort pour constituer un nouveau centre de propagande⁴. »

Pour Audiffrent, s'il y a un désaccord de fond, c'est bien au sujet de cette utopie de la Vierge-Mère. Il rappelle que Laffitte n'estime pas nécessaire la propagation de l'utopie de la Vierge-Mère et le cite :

« L'utopie de la Vierge-Mère (...) constitue une très belle construction philosophique, elle est, en effet, dans la direction du mouvement scientifique actuel dont les efforts spéciaux portent sur la vie organique dans ses rapports avec le système nerveux. Auguste Comte n'a donc fait que systématiser le mouvement naturel de l'évolution scientifique en

¹ *ibid.* p. 96

² *ibid.* p. 96

³ Georges Audiffrent, *Religion de l'Humanité Ordre et Progrès vivre pour autrui vivre au grand jour, Circulaire exceptionnelle adressée aux vrais disciples d'Auguste Comte par le Docteur Georges Audiffrent, l'un de ses treize exécuteurs testamentaires*. Distribution gratuite, Paris, société anonyme des imprimeries réunies 1886, nonante huitième année de la grande crise.

⁴ *Ibid.* p. 3

biologie. (...) On peut discuter sans doute sur son opportunité ; mais on ne peut nier, à mon avis, sa légitimité. Mais si, prenant cette utopie philosophique, qui ne peut être maniée convenablement que par de puissants esprits, vigoureusement cultivés, on en fait une sorte de dogme, donnant lieu simplement à des litanies pleines d'effusion à la suave Vierge, on ne présente alors réellement au public qu'une parodie de la sainte Vierge des catholiques. Et du reste, on a, à ce sujet, les litanies de cette dernière qui me paraissent parfaitement suffisantes pour ceux qui éprouvent ou paraissent éprouver un tel besoin.¹ »

C'est bien cette relégation de l'utopie de la Vierge-Mère et l'affirmation que le culte marial est suffisant pour en tenir lieu qui scandalise Audiffrent : « Voilà tout ce que trouve à dire le Directeur du Positivisme, le second Grand Prêtre de l'Humanité, comme il se qualifie ou se laisse qualifier, de l'utopie de la Vierge-Mère, et comment il entend ridiculiser ceux qui ont pris au sérieux la recommandation d'Auguste Comte, de « représenter le Positivisme comme directement résumé dans l'utopie de la Vierge-Mère, qui doit nous rendre spécialement attentifs les dignes catholiques des deux sexes »². Audiffrent, qui est marseillais, est scandalisé :

« Notre sainte Vierge, notre bonne Mère, que vous voulez ridiculiser par des épithètes chères aux méridionaux, (...) peut à tous les titres représenter le passé tout entier dans toutes ses aspirations et l'avenir dans la réalisation de tout ce qui peut concourir au bonheur de notre espèce. Le culte, le dogme et le régime, avons-nous dit, se résument en elle, c'est-à-dire la religion tout entière.³ »

Il apostrophe ainsi Pierre Laffitte :

« Vous étiez terrifié, Monsieur, lorsque votre Maître vous a communiqué son utopie, où vous n'avez vu d'abord qu'un retour à la métaphysique. Plus tard, lorsque M. Proudhon, plus capable que vous de comprendre toute la portée d'une telle conception, en a parlé avec autant de respect que d'élévation, vous avez repris courage, mais pas assez cependant pour y voir le trait d'union du passé et de l'avenir. C'est en tremblant encore, on le voit, que vous en parlez aujourd'hui au public et cela parce que vous êtes sans foi. (...) Faut-il encore rappeler à celui qui se qualifie Grand Prêtre de l'Humanité, que l'utopie positive de la Vierge-Mère a été accueillie avec enthousiasme par nos coreligionnaires d'au delà de l'Atlantique.⁴ »

¹ Ibid. p. 38

² Ibid.

³ Ibid. p. 40

⁴ Ibid. p. 45

Pour Audiffrent, Pierre Laffitte a renié l'utopie de la Vierge-mère « depuis que ses intérêts l'exigent. » En ayant terminé avec sa critique, Audiffrent exhorte les lecteurs de sa circulaire de se remettre au travail et de propager la véritable doctrine positiviste : « nous devons nous remettre à l'œuvre de la régénération humaine, dans une même communauté d'amour, de foi et d'espérance.¹ » Pour le Centenaire de la fondation de l'Ecole Polytechnique,² Audiffrent essaye d'expliquer le culte et l'utopie de la Vierge-mère de façon « logique » et « scientifique. » Pour cela il se réfère au rôle du « sexe affectif » dans la famille et la société, et plus largement, dans l' « Humanité » :

« Il faut maintenant examiner l'impulsion morale que tous les serviteurs de l'Humanité reçoivent constamment de sa personnification domestique. Une telle mission a été de tout temps spontanément remplie par le sexe affectif. Elle exige aujourd'hui une entière indépendance morale, que réclame la nature et la destination de la femme. On doit pour cela la considérer comme un être intermédiaire placé entre l'homme et l'Humanité. Ainsi considérée, il est nécessaire que son office moral prévaille (sic) toujours sur sa fonction physique. (...) D'après une telle doctrine, la fonction masculine est bien inférieure à la fonction féminine. (...) L'office physique de la femme devient donc une fonction collective, tant dans son origine et son exercice que d'après son résultat. Cette appréciation tend à consolider la dignité domestique du sexe affectif. Mais afin de mieux caractériser l'indépendance féminine, je crois devoir introduire une hypothèse hardie. Si l'appareil masculin ne contribue à notre génération que d'après une simple excitation, dérivée de sa destination organique, on conçoit la possibilité de remplacer ce stimulant par un ou plusieurs autres, dont la femme disposerait librement. Je me hâte de dire que ce stimulant ne peut-être que de nature morale. Quelque étranger qu'ait pu paraître l'idée d'une procréation féminine, elle n'a rien cependant qui doive aujourd'hui surprendre ceux qui sont au courant des renseignements fournis par la science contemporaine. Dans un opuscule, *la Vierge-Mère*, j'ai développé cette thèse et montré que l'évolution spontanée de l'ovule est un fait constant chez les êtres inférieurs, que dans notre espèce même on trouve certains faits pathologiques qu'on peut rattacher à la même origine. Le phénomène, dit de la parthénogénèse, est signalé depuis longtemps dans la grande division des articulés. (...) Quoiqu'il en soit, les idées reçues de nos jours sur le grand acte de la reproduction des êtres, nous autorisent à nous croire surtout enfant de la femme. Son office normal l'élève au-dessus de nous et en fait à tous égards un

¹ Ibid. p. 53

² *Centenaire de la fondation de l'Ecole Polytechnique - Auguste Comte, sa plus puissante émanation, notice sur sa vie et sa doctrine*, par le Docteur G. Audiffrent, ancien élève de l'Ecole Polytechnique. Paris, librairie Ritti, 1894

intermédiaire auprès de l'Humanité. C'est à ce titre que le Positivisme lui laisse la présidence de l'éducation universelle.¹ »

De cette prose pseudo-scientifique il ressort donc que la procréation est d'abord du ressort de la femme, et que bientôt l'homme ne sera plus nécessaire à cela, d'où cette utopie d'une « Vierge-mère », qui doit à l'avenir représenter collectivement l'Humanité. En 1901, Emile Ollivier², membre de l'Académie Française, prononce un discours dans lequel il critique de manière indirecte la notion d'Humanité que Comte a essayé de propager. C'est à cette désacralisation de l'humanité que répond Audiffrent. Il pose la question et lui apporte dans le même élan la réponse positiviste³ : « les vivants sont de plus en plus dominés par les morts ; telle est la grande loi de l'évolution sociale. Source inépuisable d'amour, la foi se dégage de notre dépendance tant spirituelle que temporelle à leur égard.⁴ »

Et il ajoute que c'est surtout

« par ses produits que l'Humanité se révèle à nous. (...) Elle se condensera dans son plus beau produit, la femme. Comme mère, comme épouse, la femme règne au foyer domestique. (...) Dans la femme aimée chacun pourra voir la représentation de ce Grand-Etre, en attendant qu'une sainte image ait prévalu dans la pensée commune. (...) L'utopie positiviste de la Vierge-Mère, s'élevant sur la réalité, qu'elle respecte, vient ici condenser la religion toute entière. (...) Je gage, Monsieur, que si vous aviez présenté à votre auditoire féminin la grande doctrine sous ce nouvel aspect, à vous inconnu, vous y auriez trouvé des âmes disposées à s'ouvrir comme nous aux grandes espérances du présent.⁵ »

Pour Audiffrent, « aucune société ne peut exister sans une religion, sans un lien qui en rapproche les éléments divers, on peut affirmer que toutes celles qui existent de nos jours persisteront jusqu'à l'avènement de la foi qui doit les absorber toutes et les remplacer dans leur double office de faire *croire* et de faire *aimer*.⁶ » De la reconnaissance vis à vis des devanciers à l'adoration d'une « Humanité » qui va de soi, Audiffrent passe au culte de la femme qui doit

¹ *ibid.* pp. 100-101

² Emile Ollivier, *Réponse au discours de réception de Émile Faguet*, le 18 avril 1901, sur le site de l'Académie française : <http://www.academie-francaise.fr/reponse-au-discours-de-reception-de-emile-faguet> (dernière consultation le 29/9/2015)

³ *Quelques mots sur la vie et l'œuvre d'Auguste Comte Réponse à M. Emile Ollivier de l'Académie française* par le Docteur G. AUDIFFRENT l'un des exécuteurs testamentaires d'Auguste COMTE, Ancien élève de l'École polytechnique, annotée par Ernest Leroux Editeur 1901

⁴ *ibid.* p. 12

⁵ *ibid.* pp. 12-13

⁶ *ibid.* p. 20

représenter et condenser tout sentiment religieux. Audiffrent et les adeptes du culte de la Vierge-Mère se tournent ensuite vers la droite nationaliste et Audiffrent commence un échange épistolaire avec Edouard Drumont, échange qu'il publie¹. Il estime que Drumont a tort en accusant les Juifs de tous les maux qui rongent l'Occident « l'invasion juive, disais-je dans une première épître à M. Drumont, est un symptôme et non la cause de notre état social actuel. Voilà ce dont j'aurais voulu le convaincre pour travailler avec lui, en connaissance de cause, à la guérison du mal dont l'Occident tout entier, je n'ose dire le monde, est de nos jours atteint.²» Seul le positivisme peut constituer le remède à ce problèmes, et comme Drumont, Audiffrent s'en prend au régime parlementaire, au système universitaire et au Concordat, accusés de tous les maux. Cette position l'amène par la suite à soutenir le général Boulanger³. Audiffrent n'est pas le seul à se lancer dans l'aventure boulangiste ; le Chilien Jorge Lagarrigue, lui aussi positiviste schismatique et proche d'Audiffrent contacte Boulanger pour l'encourager et le convaincre du bien-fondé du système positiviste et de la nécessité de son application pour remédier aux problèmes dont souffre la société.

b) Jorge Lagarrigue

Si Audiffrent et les membres du Groupe de l'Apostolat ne veulent pas entendre parler de collaboration avec le régime parlementaire républicain, ils n'hésitent donc pas à s'adresser au Général Boulanger pour l'encourager à mettre en place un régime dictatorial qui devrait s'inspirer des principes positivistes. Rappelons que si Auguste Comte acceptait comme un état de fait la Révolution française et ses implications, il n'avait toutefois pas hésité à reconnaître la légitimité de Napoléon III. En 1888, Jorge Lagarrigue⁴, qui avait suivi Audiffrent dans le schisme de 1878, adresse ainsi un mémorandum au Général Boulanger⁵ qu'une citation de Joseph de Maistre précède : « La Vérité a besoin de la France » Lagarrigue apostrophe ainsi le général : « Comme vous, monsieur le Général, et en répétant vos propres paroles, JE SUIS

¹ G. Audiffrent, *lettre à M. Drumont, auteur de La France Juive et de La Fin d'un Monde*. Dr G. Audiffrent *La seconde à M. Drumont*, par le Dr G. Audiffrent, l'un des exécuteurs testamentaires d'Auguste Comte. Librairie Marseillaise, Marseille, 1892

² G. Audiffrent *La seconde à M. Drumont*, op. cit. p. 6

³ cf Alice-Gérard « *Le positivisme dans le siècle* », in Sybil de Acevedo, Gérard Marie de Ficquelmont, Alice Gérard, Henri Gouhier [et al.] ; préf. d'Edgar Faure « *Auguste Comte qui êtes-vous ?* », op. cit. p. 157

⁴ Note biographique : Jorge Lagarrigue (1854-1894) est de nationalité chilienne. Il fait à Paris ses études de médecine et se rallie à la Religion de l'Humanité en 1877. Il suit Audiffrent dans le schisme et se sépare donc de Laffitte auquel il reproche de ne pas assez promouvoir la religion positiviste. Il fonde avec ses frères en 1884 au Chili une Eglise positiviste. A Paris, il cherche à diffuser la bonne parole parmi les prolétaires. Il meurt en 1894 à l'âge de 40 ans.

⁵ Jorge Lagarrigue, *Religion de l'Humanité, Ordre et Progrès, Vivre pour autrui, Vivre au grand jour, La Dictature républicaine d'après Auguste Comte, par Jorge Lagarrigue, Apôtre de l'Humanité, L'Amour pour principe, et l'Ordre pour base ; le Progrès pour but*. Distribution gratuite, Paris, Apostolat Positiviste, 1888, centième année de la grande crise

DE CEUX QUI VEULENT UNE FRANCE GRANDE, FORTE, VÉNÉRÉE, MARCHANT À LA TÊTE DE L'HUMANITÉ¹. » Lagarrigue avance qu'« Auguste Comte, le premier républicain (..) a mis en pleine évidence l'absurdité et l'immoralité du régime parlementaire. » et Lagarrigue se présente comme son « disciple fidèle ». Il veut « seulement rappeler ses immortels enseignements » au sujet de la meilleure forme de gouvernement adapté à la situation actuelle de la France.² » . Lagarrigue soutient en outre que Comte aurait démontré que le régime parlementaire serait « radicalement incompatible avec l'ordre et le progrès de la sociabilité française, et qu'au contraire, la dictature, dont on veut faire peur à la population, est la seule voie de salut de la République, sa vie, sa force et sa grandeur. ».³ A la fin de la lettre Lagarrigue se permet « d'espérer, Monsieur le Général, d'après ce que vous avez fait jusqu'ici, que vous serez cet homme si nécessaire au salut de la France et de l'Humanité, le Constantin de notre époque. (...) Tels sont le vœux que forme un vrai républicain, un ami de la France et humble serviteur de l'Humanité. »⁴

- Les erreurs de Bonaparte à ne pas recommencer

Dans l'opuscule qui suit la lettre, il adjure Boulanger et le prochain régime dictatorial de ne pas répéter les erreurs de Bonaparte, en particulier, « la restauration officielle de l'Université fut la principale faute du dictateur militaire.⁵ » Bonaparte aurait non seulement restauré l'Université, mais aussi

« ces funestes corporations théologiques, métaphysiques et scientifiques, si judicieusement abolies par la Révolution. Ainsi s'organisa, pour subsister jusqu'à nos jours, cette véritable caste des privilégiés, ce pouvoir spirituel bâtard et monstrueux qui, abandonnant les intérêts de la grande masse sociale, exploite honteusement à son profit les biens spirituels de l'Humanité, et dont la principale préoccupation est de maintenir et multiplier ses bénéfices. C'est à l'aide de cette organisation néfaste que la bourgeoisie prolonge sa domination politique et sociale, empêchant la régénération de la société qui exige sa disparition graduelle, soit parmi les prolétaires, soit parmi les vrais directeurs de l'industrie⁶. »

¹ ibid. p. IV

² ibid. p. VI

³ ibid. p. VII

⁴ ibid. p. VII

⁵ ibid. p. 50

⁶ ibid. p. 55

L'Université doit donc perdre « toute existence collective avec son budget et son monopole, malgré l'attrait que semble encore inspirer l'étude des mots et des entités.¹ »

- Les traîtres Littré et Laffitte

Il critique aussi Littré et Laffitte. Littré se serait rallié « entièrement au système de résistance bourgeoise contre la régénération sociale, à l'académisme et au parlementarisme, à tout ce que le Positivisme conseilla d'éliminer immédiatement comme étant le principal obstacle de notre marche vers l'avenir.² » Quant à Laffitte, sa « révolte » contre le « vrai » positivisme est considérée comme

« beaucoup plus dangereuse, et elle dure encore. Ici, on peut tromper le public, car on y fait semblant d'accepter tous les principes de notre religion. Il faut être au courant de notre doctrine, avoir lu les œuvres d'Auguste Comte, pour reconnaître que le laffittisme (sic) altère et renie le Positivisme, non seulement dans ses applications pratiques, mais aussi dans ses fondements théoriques. »

Il lui reproche de n'être « jamais intervenu dans les événements politiques ou sociaux pour montrer les grandes solutions de notre doctrine. Jamais un mot contre le régime parlementaire, jamais un mot en faveur de la dictature.³ » Au contraire, Laffitte

« ce sophiste du Positivisme est devenu l'allié et le docteur de la politique opportuniste, marchant à sa remorque, sophistiquant notre doctrine pour l'adapter à la défense des chefs de l'opportunisme. (...) Ainsi ce sophiste et ses adhérents se sont transformés dans les auxiliaires de la politique parlementaire et du régime d'oppression spirituelle où nous vivons à cause des privilèges ecclésiastiques, universitaires et académiques.⁴ »

Lagarrigue regrette que des prolétaires positivistes de valeur, dont Isidore Finance, se soient ralliés à Pierre Laffitte. Il leur lance un appel vibrant :

« Et vous, ô mes frères prolétaires, jusqu'à quand vous laisserez-vous éblouir par les trompeuses apparences républicaines du régime parlementaire, par toutes ces promesses

¹ ibid. p. 51

² ibid. p. 68

³ ibid. pp. 68-69

⁴ ibid. p. 69

de réformes jamais accomplies, par tous ces pompeux discours qui n'aboutissent à rien, par toutes ces bruyantes et perpétuelles discussions qui s'agitent dans le vide ?¹ »

Par contre, Lagarrigue rend hommage à ceux qui sont restés fidèles au positivisme en France. Il s'agit en premier lieu de « notre regretté confrère, M. le docteur Eugène Sémérie, qui fut un des premiers à flétrir la déviation laffittiste. (sic) Il ne cessa depuis, jusqu'à sa mort, de propager les doctrines, surtout politiques, du Positivisme². » Lagarrigue fait l'éloge du « principal défenseur de la doctrine positiviste en France » qui est, « sans nul doute, notre éminent confrère, M. le docteur Audiffrent. Dans ses différents ouvrages, il s'est conservé scrupuleusement fidèle aux traditions politiques et religieuses du Positivisme. La pensée du Maître s'est toujours, pour ainsi dire, incarnée en lui.³ »

- Ce qu'il faut faire

Pour Lagarrigue, la solution est simple, il suffit d'appliquer la maxime de Comte, selon lequel il faut « instituer la transition destinée à terminer la révolution commencée à la fin du moyen âge, (...) concilier irrévocablement la dictature et la liberté.⁴ » Selon Lagarrigue, « La situation française ne demande donc d'autre institution politique que celle d'un gouvernement provisoire qui sache maintenir, avec énergie, l'ordre matériel au milieu du désordre spirituel.⁵ » Il affirme que « suivant le Fondateur du Positivisme, les trois conditions nécessaires au gouvernement actuel » sont d'être républicain et non monarchique ; dictatorial et non parlementaire ; temporel et non spirituel.⁶ » Il souhaite ainsi qu'une véritable République soit instaurée, c'est-à-dire un pouvoir institué

« non dans l'intérêt d'une famille ou d'une classe, mais dans l'intérêt commun de la nation. Elle proclame la prépondérance systématique du sentiment social, en consacrant toutes les forces de la société au bien général. Elle établit, au fond, le même principe capital, qui sert de base à tout le Positivisme : celui de la *subordination continue de l'intelligence et de l'activité au sentiment, de la politique à la morale.*⁷ »

- La religion de l'Humanité

¹ ibid. p. 63

² ibid. p. 72

³ ibid.

⁴ ibid. p. 9

⁵ ibid. p. 17

⁶ ibid. p. 18

⁷ ibid. p. 23

La morale qui doit constituer le socle sur lequel doit être bâtie la société découle de la religion de l'Humanité. Celle-ci doit être propagée par l'enseignement. Il faut absolument garantir la liberté d'enseignement, car alors il sera possible de résoudre le « grand problème de notre temps : réorganiser la société sous la prépondérance d'une foi commune librement acceptée.¹ » Il s'agit de « l'établissement, en un mot, de la religion *démontrable*, qui doit *régler et rallier* les hommes dans la vie finale de l'Humanité ²» La religion nouvelle permettra ainsi de fonder « une communauté d'opinion capable de prescrire avec efficacité, à tous les membres de la société leurs devoirs réciproques », et cette religion sera inséparable de l'exercice sagement autoritaire d'une « dictature républicaine.»³

Lagarrigue célèbre avec ferveur l'Humanité positiviste :

« O sainte et divine Humanité ! J'adore et je bénis en toi la Vierge par excellence, la Vierge immaculée, dont aucune tache égoïste de l'animalité ne vient ternir la sublime et incomparable pureté ! Mais au-dessus de ta virgine couronne, je vois briller sur ton front majestueux la couronne plus resplendissante encore de la maternité. Un enfant est dans tes bras, reposant sur ton chaste sein. Cet enfant, c'est nous, les vivants, c'est la postérité que toi seule engendres sans cesse dans tes tendres et virginales entrailles.⁴ »

Contrairement à Laffitte et aux adhérents du « positivisme orthodoxe », Lagarrigue et Audifrent exaltent leur foi dans une Humanité représentée par une Vierge-Mère.

Jorge Lagarrigue met ainsi toutes ses espérances en l'homme fort qui saura mettre en œuvre les principes énoncés par Auguste Comte, considéré ici comme le plus grand des enfants de la France et « le plus grand serviteur de notre espèce⁵ .» Puis il se lance dans une prière adressée à la France, qui constitue une autre entité maternelle :

« O France, ma seconde patrie, la patrie commune de tous ceux qui sentent battre dans leur poitrine un cœur embrasé de l'amour de l'Humanité ! puissent tous tes enfants, tous tes fidèles serviteurs, tous tes hommes d'Etat, réunir leurs efforts pour te donner, avec la

¹ *ibid.* p. 40

² *ibid.* p. 59

³ Marc Angenot *Les grands récits militants des XIX^e et XX^e siècles, Religions de l'humanité et sciences de l'histoire* L'Harmattan, ouverture philosophique, 2000, pp. 46-47

⁴ Jorge Lagarrigue, Apôtre de l'Humanité « *Lettres sur le positivisme* », 1888 réédition posthume aux frais de l'Eglise britannique (Congreve) 1896, p. 45 cité dans Jean-Claude Wartelle *L'héritage d'Auguste Comte – histoire de « l'Eglise positiviste » (1849-1946)*, *op. cit.* p. 235

⁵ Jorge Lagarrigue, *La Dictature républicaine*, *op. cit.* p. 66

dictature républicaine, le calme et la liberté dont tu as tant besoin pour reprendre ta glorieuse mission séculaire de marcher à la tête des destinées humaines. Tranquille et libre à l'intérieur, respectée à l'extérieur, tu sauras alors reconnaître et embrasser la doctrine régénératrice, la foi démontrable, fondée par celui qui fut en même temps le plus grand de tes enfants et le plus grand serviteur de notre espèce. Régénérée et agrandie par elle, tu porteras ensuite, par la parole et par l'exemple, cette lumière rédemptrice à toutes les nations de la Terre, afin de substituer partout au règne provisoire de Dieu, depuis longtemps épuisé, le règne éternel de l'Humanité. Ta grande capitale deviendra, dès lors, la métropole religieuse de la planète entière, la ville sainte où tous les peuples viendront fraterniser dans une pleine communauté d'amour, de foi et d'espérance, réalisant ainsi l'unité finale du genre humain ! ¹»

Comme nous le verrons plus loin, quelques positivistes « orthodoxes » tissent des liens avec l'extrême droite autoritaire, nationaliste, catholique et royaliste et jouent à la fin du XIX^e siècle un rôle de premier plan lors de la fondation de l'Action française en tant que mouvement politique.

Conclusion

Après la Commune, Gambetta revient en France de son exil espagnol et se lance dans la bataille électorale. Pour lui, comme pour son fidèle ami Spuller, la France doit redevenir le guide du monde. Dans ses discours, Gambetta affirme qu'il existe un être moral, et que cet être moral, c'est la France, dont le dévouement a fait la gloire, l'émancipation et la liberté des autres peuples. Moins compassionnelle que la France de Michelet, la France de Gambetta est d'abord définie par sa supériorité vis à vis des autres nations qui se trouvent encore sous le joug du despotisme, elle devient ainsi le guide du monde civilisé. La France résume donc tout pour lui : la liberté de la raison, le progrès et la justice. Chaque citoyen doit pouvoir se dire qu'il fait partie de cette beauté, de cette grandeur et de cette pureté. Pour Gambetta, il n'y a rien de supérieur à la France qui doit être une religion, et elle représente pour lui la déesse suprême. Il l'aime « comme on aime une mère. » Gambetta, devenu le meilleur fils et le porte-parole de la patrie possède un prestige et une aura qui légitiment sa parole et ses discours. Sa politique, tout en restant pragmatique et marquée du sceau de l'idéal patriotique se réfère au positivisme laïc, et les débuts de la III^e République sont profondément influencés par cette philosophie. La lutte contre l'ignorance et la diffusion de la science doivent être les priorités auxquelles la nouvelle République doit se consacrer. Pour Gambetta, Auguste Comte est la référence première dans ce combat à venir. Tout en admirant le philosophe pour sa méthode scientifique, qu'il pense

¹ ibid.

pouvoir appliquer un jour à la politique, Gambetta se différencie de Comte en acceptant le suffrage universel, qui passe par l'éducation morale et politique du peuple pour éviter les échecs passés. Comme lui, Littré et Ferry estiment que seule l'éducation morale et positiviste peut répondre aux questions sociales, et qu'il faut favoriser tous les penchants altruistes de la nature humaine tout en réprimant « la personnalité » et l'égoïsme naturels. Ce positivisme laïc se rapproche quelquefois du positivisme religieux et de la croyance en une religion de l'Humanité, comme c'est le cas en ce qui concerne Charles Robin et Edouard de Pompéry, qui sont des proches de Littré. En 1875, Ferry et Littré sont admis à la Loge de la Clémentine Amitié ; cet événement a un « retentissement énorme » et signifierait que la franc-maçonnerie serait alors devenue positiviste. Dès qu'il entre au gouvernement, et fidèle à ses convictions positivistes, Ferry s'adonne à la tâche de sa vie, à l'éducation. Il faut selon lui que l'individu soit subordonné à l'ensemble du corps social et faire accepter à chacun « sa fonction sociale inévitable et du coup sa dignité et ses devoirs ». C'est dans ce cadre de la subordination de l'individu au corps social que peut se déployer la liberté, car, pour Ferry, plus que pour Comte, la liberté est une valeur importante. L'égalité consiste pour lui dans l'égale dignité de chacune des fonctions sociales, et les plus forts ont d'autant plus de devoirs envers les plus faibles. Ferry veut faire aimer la Patrie et l'Humanité, et pour cela montrer aux collégiens la France « comme une vieille mère », avec une « vieille histoire ». La France et la patrie représentent donc des mères idéales, sans défaut, qu'il faut aimer, vénérer et servir. Il est donc logique que les grands hommes politiques soient considérés comme les fils « au superlatif » de cette Mère au superlatif. Pour Pierre Laffitte, directeur du positivisme « orthodoxe » et religieux, la priorité va également à l'enseignement de la doctrine. Avec ses disciples, il multiplie les conférences, les cours et les « pèlerinages » positivistes. Il s'agit d'élever l'homme pour la Patrie et pour l'Humanité « sous la présidence féminine », la femme devenant la providence morale de l'homme. Les cours de Laffitte à la Sorbonne lui permettent peu à peu de s'établir à l'université française, jusqu'à obtenir une chaire d'histoire générale des sciences au Collège de France en 1892. Pour Emile Corra, qui succède à Pierre Laffitte en tant que directeur du positivisme, la patrie doit devenir une « matrice », selon le souhait qui aurait été exprimé par Auguste Comte. Certains positivistes comme le Dr Robinet mettent moins en avant la prépondérance de la femme au niveau moral, mais pour tous, l'Humanité est un Grand-Etre immense, qui « couvre le monde », qui englobe le passé, le présent, et l'avenir, qui est tout-puissant parce qu'aucune action intelligente ne peut se comparer à la sienne. Cette entité allégorique est bien un être féminin, et par ses actions (elle éduque, protège, console...), elle correspond à ce qui est attendu d'une mère à l'époque. C'est le rôle dans lequel les positivistes ouvriers veulent aussi confiner leurs épouses. Les prolétaires positivistes sont en grande majorité des positivistes « orthodoxes » ou religieux, comme Laffitte,

et ne sont pas convaincus par le Dr Audiffrent, qui a fondé le « Groupe de l'Apostolat », adepte du culte et de l'utopie de la « Vierge-Mère. » Ce sont les membres de ce groupe qui tentent de se rapprocher du Général Boulanger, seul apte à leurs yeux à mettre en place un régime dictatorial qui devrait s'inspirer des principes positivistes religieux. L'échec de l'aventure boulangiste entraînera un certain nombre d'entre eux dans la mouvance de l'Action française. Ainsi, c'est au début de la Troisième République, dans les années 1880, alors que les républicains viennent enfin de prendre le pouvoir, que l'influence des positivistes sur la vie politique est la plus importante, en particulier en ce qui concerne l'éducation, puisque l'amour obligatoire de la mère-patrie devient le credo de l'éducation nationale. Après la mort de Littré, en 1881, Jules Ferry et Pierre Laffitte se rapprochent et ce dernier adopte alors le rôle de « surveillance et conseil » qui est celui du pouvoir spirituel à l'égard du temporel¹ » suivant lequel toute la société devrait être ordonnée selon les valeurs attachées à l'allégorie maternelle de l'Humanité.

¹ Alice-Gérard « *Le positivisme dans le siècle* », in Sybil de Acevedo, Gérard Marie de Ficquelmont, Alice Gérard, Henri Gouhier [et al.] ; préf. d'Edgar Faure « *Auguste Comte qui êtes-vous ?* », *op. cit.* p. 156

CHAPITRE IX

DE L'ÉCOLE À LA CÉLÉBRATION DES MEILLEURS FILS DE LA MÈRE-PATRIE RÉPUBLICAINE : UN PARCOUR ÉDUCATIF

C'est par le moyen de l'éducation que les hommes politiques au pouvoir veulent donner des fondements solides à la III^e République. A cet égard, les manuels scolaires ne sont pas neutres, et dans ce contexte il s'agit de faire adhérer les élèves au credo républicain. Cependant, les auteurs de ces manuels, bien que tous républicains, ont leur propre vision de l'histoire de France et de la société à construire. Dans la première partie de ce chapitre, il s'agira d'étudier comment les métaphores et les allégories maternelles sont employées dans les manuels scolaires publiés par G. Bruno (pseudonyme de Mme Fouillée), Paul Bert, Ferdinand Buisson, Ernest Lavis, Eugène Spuller et Raymond Poincaré. L'idéologie véhiculée dans les manuels scolaires se retrouve dans les discours de distribution des prix, qui emploient également largement les métaphores et allégories maternelles. L'éducation à l'école est complétée par l'éducation au patriotisme, et Paul Déroulède s'est voué à cette tâche par le biais de la Ligue des Patriotes. La deuxième partie de ce chapitre examinera l'emploi des métaphores et allégories maternelles dans les discours Déroulède et de ses partisans jusqu'à l'épisode boulangiste. Une troisième partie sera consacrée à l'étude des discours prononcés lors du centenaire de 1789 et de la « panthéonisation » de Victor Hugo et des « meilleurs fils de la patrie ». L'étude de la place et du rôle de la représentation maternelle dans les discours des socialistes républicains, et en particulier dans les écrits de Jules Guesde et de Paul Lafargue sera abordée dans la quatrième partie de ce chapitre.

I - Les hommes politiques républicains et les métaphores et allégories maternelles

1. La métaphore de la mère-patrie dans les manuels scolaires et les discours de remise de prix

Les manuels scolaires constituent la base à partir desquels sont écrits les discours de remise de prix aux élèves méritants. Ils reprennent de façon condensée et stéréotypée les contenus des programmes, qui ne sont pas neutres politiquement pendant la III^e République. De très nombreux ouvrages ont été écrits sur les manuels scolaires de l'époque, dont les ouvrages de Pierre Nora (*Les lieux de mémoire*), de Jacques et Mona Ozouf, de Suzanne Citron et du linguiste Dominique Maingueneau, ou bien celui d'Eric Demons, *Mourir pour la patrie ?*,

auxquels je me réfère. Cependant il ne s'agit pas ici d'en faire un résumé, mais d'en approfondir l'analyse, de comparer les métaphores maternelles utilisées par les différents auteurs des manuels et de discours de distribution des prix. Je souhaite pour cela rappeler les thèses de Pierre Legendre qui me semblent particulièrement pertinentes pour la compréhension de l'utilisation de la métaphore de la mère-patrie dans l'école de la III^e République. Les travaux de Pierre Legendre nous rappellent qu'en Occident les productions juridiques, et donc les institutions, sont fondées sur la fiction d'un « Sujet monumental », « enjeu d'une fiction », et qu'il « *est un vrai sujet* », bien qu'il soit l'œuvre de la culture. Par conséquent, comme tout sujet, il désire, il demande.¹ » Ce « Sujet monumental » peut aussi bien se référer à l'Eglise, à l'Etat, à la Royauté, qu'à la Patrie... Il fonde le droit, il constitue pour Pierre Legendre *la Référence*, dont les interprètes et les légistes interprètent la volonté, les demandes, les discours qu'on lui attribuent. Ces « Sujets monumentaux » sont intégrés dans des récits fondateurs, et Legendre mentionne le fait que les monarchies européennes s'étaient forgé une généalogie troyenne². Legendre rappelle ce qu'implique la notion de mère-patrie quand elle est évoquée : elle est celle « à laquelle chacun doit sacrifier, s'il le faut, l'amour de ses descendants. Dès lors, (...) on aperçoit *la position à partir de laquelle l'instance souveraine demande : une position généalogique, qui surclasse toutes les autres*. Ainsi la casuistique européenne de la Patrie nous renvoie-t-elle à l'instrument généalogique, qui sert dans l'espèce humaine, (...) à faire de celle-ci la voie d'accès à la causalité, dont procède toute la vie institutionnelle. *La Référence mythologique qui demande*, voilà ce à quoi nous avons affaire (...) la Référence comme mise en scène de la Demande absolue.³ » Cette généalogie pose donc la mère-patrie comme « Sujet monumental » dont est issue une descendance, dont les membres sont logiquement frères et sœurs. Cette patrie a ses exigences et ses discours, elle détient la vérité. Il existe un rapport affectif entre l'individu et la mère-patrie de par le fait que la mère-patrie est ce « Sujet monumental », et l'individu est soumis à deux filiations : la sienne propre et celle de ce Sujet : il est enfant de la Référence (par exemple ici la mère-patrie) et enfant de ses parents. Selon Legendre l'enjeu du pouvoir est donc dans ce contexte de parvenir à se faire aimer, d'exiger le sacrifice et la perte, et de faire croire et de se trouver légitimé. Le pouvoir en place manœuvre donc le discours social en utilisant le « levier de la référence mythologique. » Legendre souligne le fait que « partout où l'humain fonctionne comme corps, soit de chair et d'os, soit de fiction, fonctionne le relais des métaphores pour se coller à la Référence dont procède la

¹ Pierre Legendre, *Leçons VII, Le désir politique de Dieu, Etude sur les montages de l'Etat et du Droit*, Fayard, 1988, p 151

² Pierre Legendre *Leçons IV L'inestimable objet de la transmission_ - Etude sur le principe généalogique en Occident*, nouvelle édition, Fayard, 2004, p. 208

³ Pierre Legendre, *Leçons VII, Le désir politique de Dieu, Etude sur les montages de l'Etat et du Droit*, op. cit. p. 168

légitimité fondatrice.¹ » Pour Legendre, la subjectivité du sujet individuel se trouve dans l'écart entre la référence au « Sujet monumental » qui lui permet de la poser comme question et comme énigme, et de tenter de l'interpréter. Là où l'écart disparaît il y a collage à la référence et totalitarisme. Dans son ouvrage *Les livres d'école de la République, 1870-1914 discours et idéologie*², Dominique Maingueneau a procédé à une analyse linguistique de ces derniers et démontre dans le chapitre consacré à la mère patrie l'efficacité du « jeu des équivalences enfant/soldat et mère/patrie.³ » « L'enfant protégé par sa mère sera un jour citoyen de la République, c'est-à-dire (...) à la fois soldat-protecteur de sa mère-patrie et adulte protecteur de sa vieille mère⁴. » Le devoir filial et le devoir patriotique sont ainsi confondus.

Voici la morale simple qui ressort de la lecture de nombreux manuels :

« Paul travaille avec assurance

D'être un jour un bon citoyen

Et de rendre à sa chère France

Tout ce qu'il reçoit de bien.

(*Les petits chants des écoliers*, par Félix Comte, A. Colin, 1893, p. 7)⁵ »

Il serait possible de citer de multiples exemples de cette équivalence, et je renvoie donc à la lecture de cet ouvrage qui procède d'une approche linguistique fructueuse. Cependant, la mère-patrie ne correspond pas seulement à un jeu d'équivalence entre la mère (qui est bonne) et la patrie, bonne aussi, et à qui on doit de la reconnaissance, comme l'avance D. Maingueneau ; bien souvent elle demande sans rien donner ni promettre en retour, comme nous allons le voir en ce qui concerne les livres d'école et les discours normatifs que constituent les discours de distribution des prix et bien d'autres encore.

a) « Le Tour de la France par deux enfants »

Le livre de lecture « *Le Tour de la France par deux enfants* » publié en 1877 connaît un succès extraordinaire, avec trois millions d'exemplaires publiés entre 1877 et 1887, et six millions en 1901, au total huit millions et demi jusqu'à 1976. Selon l'historien Daniel Halévy, il est impossible de comprendre cette époque sans prendre en compte la diffusion massive de ce

¹ Pierre Legendre *Leçons IV L'inestimable objet de la transmission - Etude sur le principe généalogique en Occident*, op. cit. p. 199

² Dominique Maingueneau, *Les livres d'école de la République, 1870-1914 discours et idéologie*, Le Sycomore, 1979.

³ Ibid. p. 101

⁴ ibid. p. 115

⁵ cité dans D. Maingueneau, *op. cit.* p. 98

livre¹. L'auteur véritable qui se cache derrière le pseudonyme de G. Bruno n'est connu qu'en 1899, il s'agit d'Augustine Fouillée, qui vivait avec le philosophe Alfred Fouillée et qui était la mère de du philosophe Jean-Marie Guyau. Les historiens Jacques et Mona Ozouf et le linguiste Dominique Maingueneau ont déjà étudié le manuel², mais je souhaite me pencher sur la relation à la France en tant que mère dans ce livre, qui me semble très influencé par la philosophie positiviste. Ce livre sert à l'apprentissage de lecture. Il est lu dans les bibliothèques et à la maison et raconte l'histoire de deux orphelins natifs de Lorraine, dont le père est mort d'un accident de travail suite à une blessure de guerre. On ne sait rien sur leur mère. A sa mort, leur père prononce un seul mot : « France ! » et leur fait promettre de rester les enfants de la France. Il faut qu'ils partent retrouver leur tuteur, leur oncle paternel pour faire les démarches nécessaires à leur naturalisation française, en effet, les alsaciens-lorrains avaient six mois pour choisir leur nationalité (ce qui impliquait qu'en décidant de devenir Français, ils quittaient l'Alsace-Lorraine devenue allemande). Leur périple à travers la France s'apparente en fait à une quête de leur nouvelle mère, la France, et à un parcours initiatique, comme l'explique bien Dominique Maingueneau. André et Julien quittent donc la Lorraine devenue allemande, pour se diriger vers « la patrie perdue. » Il fait nuit et ils se retrouvent alors dans une brume épaisse, il fait froid, ils ne voient rien et s'égarer, ils sont complètement désorientés. Ils ont peur d'être découverts par les Allemands, d'entendre leur grosse voix dans le noir. Puis la brume se lève, ils découvrent la tour illuminée par la clarté des étoiles qui doit leur servir de repère. Enfin au matin, l'aube ensoleillée leur fait découvrir les paysages vallonnés de la France. Ils s'écrient alors : « France aimée, nous sommes tes fils ! » et répètent tout le long du récit : « j'aime la France », « je suis français. » « Les enfants d'une même patrie doivent s'aimer et se soutenir comme les enfants d'une même mère. Leur voyage est ponctué par le portrait de grands hommes, pour la plupart des savants et des scientifiques, qui contribuent à la richesse de la France. Ces portraits lus dans un livre d'école que Julien a reçu en cadeau rendent ces savants inaccessibles et lointains, tels les dieux de l'Olympe. Julien et André découvrent aussi dans leur périple des usines dont ils ne rencontrent pas le personnel, ils savent simplement qu'il y a là des enfants qui « travaillent de tout leur cœur ». Ces usines accomplissent des prouesses techniques, là aussi l'ordre des industriels reste lointain et impersonnel. Pendant leur voyage, les deux enfants rencontrent de nombreuses personnes qui font la France profonde : des agriculteurs, des marins, des artisans, des commerçants. Quelques femmes travaillent comme artisan et toutes ces femmes sont des mères de famille ou des veuves, elles sont statiques, ne sortent pas de chez elle,

¹ cf à ce sujet, M. Ozouf, *l'École, l'Église, la République, (1871-1914)*, op. cit. p. 122

² cf à ce sujet D. Maingueneau, op. cit. Mona Ozouf, *L'École, l'Église et la République 1871-1914*, Editions Cana/Jean Offredo, 1982, Mona Ozouf : *L'école de la France, essais sur la Révolution, l'utopie et l'enseignement*, Gallimard, 1984, Jacques et Mona Ozouf, « *Le tour de la France par deux enfants* », *le petit livre rouge de la République* in *Les lieux de mémoire*, sous la direction de Pierre Nora, Quarto Gallimard, 1997

sinon pour nourrir les animaux ou chercher de l'eau, hormis l'institutrice, dont le rôle est très important, puisqu'elle souligne le rôle crucial de l'instruction. Toutes ces femmes montrent une bienveillance et un dévouement exemplaire à l'égard des enfants et de leurs proches. A la fin du livre, apparaissent des petites filles qui vont devenir les épouses d'André et Julien. La plus âgée s'active au travail, et fait déjà « tout comme sa mère ». Les hommes quant à eux voyagent et se révèlent toujours travailleurs et honnêtes, toujours prêts à aider les enfants et à s'entraider. Seul l'apparition d'un alcoolique, d'un valet de chambre charpenteur et de quelques marins « égoïstes » suscitent une condamnation morale unanime. Dans ce livre, la question sociale brille par son absence. De même les femmes en tant qu'individus et non en tant que mère, sont totalement absentes. Tout ce qui a trait au pulsionnel n'apparaît pas non plus. La religion n'est pas non plus évoquée, pas de prêtre ni de bonne sœur, la politique et les politiciens sont mentionnés en marge lors de la visite de Paris..

La société française idéale du *Tour de la France par deux enfants* semble aussi parfaite que l'envisageait Auguste Comte : le travail des savants français produit des inventions telles que l'éclairage au gaz qui permet de retrouver son orientation dans la nuit et les chemins obscurs, Pasteur a découvert les vaccins qui soignent les maladies et la masse du peuple et les femmes font preuve d'un dévouement et d'un altruisme exemplaire. Chacun a sa place au sein de son ordre avec les devoirs qui lui incombent et tout va donc pour le mieux dans la société française de la fin du XIX^e siècle.

La question de l'identité française est centrale dans le livre. En quittant la Lorraine, les deux enfants quittent aussi la forêt allemande inquiétante et menaçante pour se retrouver dans les lumineux vallons de la campagne française, ils viennent donc de naître ou de renaître à la nationalité française. La France est bien pour Julien et André une mère protectrice et nourissante (par le biais des femmes rencontrées dans le livre). Tout d'abord les enfants se définissent eux-mêmes comme enfants de la France, et ne cessent de faire état de leur affection pour cette mère d'adoption. « J'aime la France », « nous sommes les enfants de la France ». Il n'y a pas de doute sur le caractère maternel de cette entité France précédée de l'article féminin, et l'ancienne institutrice Gertrude n'oublie pas de leur rappeler que c'est la France qui a mis en place les bibliothèques, les cours d'adultes et les écoles, car « elle veut des enfants dignes d'elle. » Si les enfants sont de bons élèves à l'école, ils le doivent à la mère France qui les a faits ce qu'ils sont. Dans le livre, la France ressemble à un corps maternel lumineux, il est parcouru de routes larges, claires, longues, il est bordé sur ses côtes de phares qui permettent eux aussi de ne pas se perdre. L'éclairage par le gaz de ville qui a été inventé par le Français Philippe Lebon

permet d'illuminer les villes la nuit, autre moyen de ne pas se perdre. Les maisons et les fermes « dignes de la France » sont claires, aérées, propres, hygiéniques. Toute cette clarté correspond au sens figuré aux Lumières qui sont propagées par les écoles et les savants sur tout le corps de la France. Ce corps lumineux s'oppose à l'Allemagne, associée à la nuit et à l'obscurité dans laquelle les enfants se perdent comme des aveugles égarés au début du voyage, mais aussi à tout ce qui n'apparaît pas dans le livre, j'ai déjà évoqué les femmes, le domaine du pulsionnel et de la sexualité, la question religieuse, la question sociale, sans parler de tous ceux qui restent loin des lumières de la France : les hommes incultes et arriérés, les sauvages et les colonisés (dans les autres manuels d'école)... Il y a un net dénivelé dans le livre entre le domaine de la lumière et celui de l'obscurité. Les plus Français des Français sont les savants parisiens qui propagent les lumières à partir de Paris qui est comme le phare de la France, puis viennent les meilleurs élèves de la classe. La France est d'abord une institutrice dont la tâche est de propager les lumières de la science dans les coins les plus reculés du pays, les plus attardés sur la chaîne du temps et de l'évolution. D'un côté donc l'élite éclairée et éclairante, de l'autre les masses ignorantes et tout ce qui reste plongé dans l'obscurité. Mais le progrès est possible, il suffit de vouloir suivre l'exemple des premiers des Français. Les « mauvais » Français pourraient donc être ceux qui refusent de se subordonner à cet ordre positiviste idéalisé. A la fin du livre, Jean, le fils de Julien, est un bon petit fils de la France, il trouve les savants « admirables », et veut aussi devenir un savant quand il sera grand. Les garçons devenus adultes se rappellent leur arrivée en France, lors de laquelle ils avaient exprimé ce vœu : « France aimée, nous sommes tes enfants, et nous voulons devenir dignes de toi ! » Ils ont tenu parole, ils sont devenus des Français dignes de la France. Au bout du chemin, la nation France est devenue un corps maternel lumineux, dont les fils portent haut les flambeaux du savoir pour en propager la lumière autour d'eux. Dans ce manuel, la France est rassurante par sa luminosité qui s'oppose à l'obscurité et à l'angoisse qui peut en découler, elle instruit, et indique le chemin du progrès, mais n'est guère compassionnelle, comme peut l'être la France de Michelet. Elle l'est plus dans le livre « *Francinet*¹ » dont l'auteur est également Augustine Fouillée, qui précise dans l'édition révisée de 1906 que « La France, toujours généreuse, donne à tous, sans compter, ses bienfaits et ses secours.² » Dans ce livre, la métaphore maternelle permet d'organiser le récit autour de la représentation maternelle de la patrie, que les enfants doivent chérir, et dont ils doivent se montrer dignes. Cela demande des sacrifices, des efforts, du travail. En retour, l'individu fait partie d'une entité glorieuse, sa valeur se mesure à sa capacité à se conformer aux idéaux portés

¹ G. Bruno, *Francinet, Livre de lecture courante, principes élémentaires de morale et d'instruction civique d'économie politique, de droit usuel d'agriculture, d'hygiène et de sciences usuelles*. 1911 120^{ème} édition, Cours moyen et cours supérieur, Librairie classique Eugène Belin.

² *ibid.* p. 327

par la patrie. Mais cette patrie n'est pas fermée, son amour doit mener à l'amour et au progrès de l'Humanité :

« Recherchons donc toujours pour nous et notre patrie ces biens véritables qui sont aussi des biens pour tous les autres hommes, et travaillons dans la mesure de nos forces, au progrès moral, intellectuel et matériel de notre pays. Par là nous aurons contribué tous ensemble, et au bonheur de notre patrie bien-aimée et au bonheur de cette autre grande patrie, non moins chère à nos cœurs : l'Humanité.¹ »

Contrairement aux livres de lecture consensuels et apolitiques d'Augustine Fouillée, les manuels scolaires des Républicains vont affirmer haut et fort les valeurs de la République et de la mère-patrie.

b) Paul Bert et l'amour de la patrie : un impératif

Paul Bert² est le spécialiste des questions scolaires de l'Union républicaine de Léon Gambetta ; il mène de front une carrière scientifique et une carrière politique. Au point de vue universitaire, il est licencié en droit et en sciences naturelles et docteur en médecine ; Paul Bert est nommé l'assistant de Claude Bernard au Collège de France. En 1866-1867, il enseigne la zoologie et la physiologie à la faculté des sciences de Bordeaux et à l'Ecole pratique des hautes études à Paris. En 1869, il succède à Claude Bernard à la Sorbonne. Il est élu membre de l'Académie de médecine en 1882. Il est également éditeur de *La Revue scientifique* de 1879 à 1885. Homme politique, Paul Bert est anticlérical et scientifique, républicain convaincu et combatif. Il commence sa carrière politique en devenant préfet du Nord en janvier 1871, poste dont il démissionne un mois plus tard lorsque Gambetta, qui l'avait nommé, quitte le ministère de l'Intérieur et de la Guerre. Elu député de l'Yonne de 1872 à 1886 (d'abord à l'extrême gauche, puis à l'Union Républicaine à partir de 1876), il est proche de Gambetta et de Littré – Rappelons que celui-ci avait dit en 1879 à propos des rêves de solidarité universelle qui avaient cours avant la guerre de 1870 :

¹ ibid. p. 347

² Données biographiques à partir de Raoul Girardet, *Le nationalisme française Anthologie 1871-1914*, Editions du Seuil, 1983, Raoul Girardet *la société militaire de 1815 à nos jours*, Perrin, 1998, mais aussi la *Biographie des parlementaires français* (Adolphe Robert et Gaston Cougny), et l'*Encyclopédie Universalis* (article Jacqueline Brossolet), le *Nouveau dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire* publié sous la direction de Ferdinand Buisson (édition de 1911) <http://www.inrp.fr/edition-electronique/lodel/dictionnaire-ferdinand-buisson/document.php?id=2173>, Zeev Sternhell, *Maurice Barrès et le nationalisme français*, Editions Complexe, 1972, Jean-Jacques Becker Stéphane Audoin-Rouzeau, *La France, la nation, la guerre : 1850-1920* Editions SEDES 1995, et le site internet dédié à Paul Bert : <http://www.societepaulbert.fr/29+paul-bert-lun-des-fondateurs-de-la-iiie-republique.html>, dernière consultation le 30/9/2015

« Nous qui élevions nos enfants dans le bienveillant respect des peuples étrangers ! (...) il faut changer tout cela ; il faut les élever dans la méfiance et dans l'hostilité ; il faut leur apprendre que les exercices militaires sont la première de leurs tâches ; il faut leur inculquer qu'il faut être prêts à tuer et à être tués ; car c'est le seul moyen d'échapper au sort de l'Alsace et de la Lorraine, le plus triste des malheurs, la plus poignante des douleurs¹. »

C'est dans ce contexte que Paul Bert devient le spécialiste des questions scolaires de l'Union républicaine et le champion de la laïcité, de l'obligation scolaire et de sa gratuité. Il préside la commission sur l'instruction primaire et devient rapporteur de la loi sur l'enseignement primaire. Il présente à l'Assemblée pas moins de 17 rapports et 21 propositions de lois sur ces questions, et ne cesse d'intervenir lors des débats parlementaires pour imposer son programme de réformes. Il donne des conférences dans toute la France et tient de nombreux discours publics. Il prononce en août 1879 un retentissant discours contre les jésuites à Auxerre ; en effet, dès le début des années 1870, les Républicains s'étaient trouvés en butte à l'opposition du clergé catholique. Mona Ozouf rappelle comment, dès janvier 1872, prévoyant le jour funeste de l'instruction gratuite, *La Revue de l'Enseignement chrétien* dit qu'alors

« la mère ne pourra plus tenir à son fils ce langage qu'on entend souvent dans les campagnes et dont la naïve éloquence ne laisse pas d'atteindre son but : « Tu ne sais pas, mon fils, tout ce que tu me coûtes. » *L'Univers*, le 28 mai 1880 met en forme cette argumentation : (...) L'enfant qui a du cœur comprend ce qu'il doit à ses parents, quand il se rappelle les sacrifices qu'ils ont faits pour lui, quelquefois les privations qu'ils se sont imposées. Oui, la formation de l'esprit et du cœur de l'enfant, son « éducation », ce mot dont la religion et la famille seules possèdent le sens, qui échappera toujours aux instituteurs de l'Etat est le premier devoir de la famille (...), Or, l'instruction gratuite soustrait le père et la mère à leur première, à leur plus chère sollicitude. (..) S'il en profite, s'il acquiert des connaissances qui l'élèvent, je suppose, au-dessus de sa condition, à qui sera-t-il reconnaissant ? A ses parents ? Assurément non ? (...) Donc l'enfant au fond ne sera reconnaissant à personne de l'instruction qui lui a été donnée, et à sa famille moins qu'à tout autre. L'égoïsme prendra la place de la reconnaissance.² »

Paul Bert se dresse contre cette argumentation ; contre l'Eglise catholique et son obscurantisme, et il fait sienne la fameuse déclaration de Gambetta : « le cléricalisme, voilà

¹ Raoul Girardet, *Le nationalisme française Anthologie 1871-1914*, op. cit. p. 70

² Mona Ozouf *L'Ecole, l'Eglise et la République 1871-1914*, Editions Cana/Jean Offredo, 1982, pp. 67-68

l'ennemi !». Dans un discours prononcé devant l'Assemblée Nationale le 4 mars 1884, il cite ainsi Victor Hugo « Il y a dans chaque village une lumière, et à côté de cette lumière, une bouche qui souffle pour l'éteindre : la lumière, c'est l'instituteur, la bouche, c'est le curé¹ ». A la fin de l'année 1881 Paul Bert est nommé par Gambetta ministre de l'Instruction publique et des Cultes. Il se réfère aussi bien à Littré qu'à Gambetta qui avait déclaré dans son discours de Bordeaux de 1871 qu' « il faut mettre partout, à côté de l'instituteur, le gymnaste et le militaire, afin que nos enfants, nos soldats, nos concitoyens soient tous aptes à tenir une épée, à manier un fusil, à faire de longues marches, à passer la nuit à la belle étoile, à supporter vaillamment toutes les épreuves pour la patrie.² » Paul Bert met donc en place une Commission de l'éducation militaire présidée par Paul Déroulède, qui est située au ministère de la Rue de Grenelle. Des « bataillons scolaires » sont constitués, qui exercent les enfants au maniement des armes, au tir, à la marche... Parfois ils défilent dans certains établissements l'arme à l'épaule, avec tambour et clairons, jusqu'à l'autel de la patrie.³ « Transformer la jeunesse de nos écoles en une légion de braves Français », tel était le programme de la commission Paul Bert⁴. La chute du « grand ministère » de Gambetta en janvier 1882 l'empêche de mettre en œuvre les réformes qu'il avaient prévues. C'est Jules Ferry qui lui succède et qui reprend le portefeuille de l'Instruction publique. L'éducation militaire devient alors une simple éducation physique. Paul Bert adhère à la politique coloniale de Jules Ferry et est nommé gouverneur civil de l'Annam et du Tonkin en 1886, où il remplace les militaires par des administrateurs civils, fonde des écoles et négocie avec les autorités locales. Quelques mois plus tard il succombe à une épidémie de choléra. Sur sa tombe, il avait fait inscrire « Science » et « Patrie » afin de mettre en exergue ses convictions, et son opposition au clergé et à l'Eglise. Ses funérailles civiles, scandalisent Mgr Freppel, (évêque d'Angers, député du Finistère et fondateur de l'Université catholique de l'Ouest) qui les qualifie de « glorification de l'impiété ».

Paul Bert veut donc fonder une autre religion, un autre culte, celui de la patrie, ce qui se reflète dans ses manuels scolaires et ses discours. Il publie plusieurs manuels pour l'enseignement primaire et secondaire : *L'Enseignement laïque* (1881) ainsi que *l'Instruction civique à l'école* (1882) qui suscitent de nombreuses polémiques. Dans l'avant-propos de ce dernier ouvrage,⁵ destiné à « tous les établissements d'enseignement », Paul Bert explique que

¹ <http://www.societepaulbert.fr/30+paul-bert-lun-des-fondateurs-de-lecole-publique.html>

² Raoul Girardet *la société militaire de 1815 à nos jours, op. cit. p. 127*

³ *ibid.*

⁴ Zeev Sternhell *M. Barrès et le nationalisme français, op cit. p. 71*

⁵ Bert, Paul (1833-1886), Député, Membre de l'Institut, Professeur à la Sorbonne. *L'Instruction civique à l'école : notions fondamentales...* 1882. (Pour le cours d'enseignement primaire, conforme au programme de 1882)

« l'étude de l'Histoire, et particulièrement de l'histoire de France, devra y être en quelque sorte consacrée. » Il faut que l'enfant apprenne comment la nation a été constituée, comment la liberté civile et religieuse a été conquise. « Ainsi s'échauffera dans le cœur des jeunes citoyens l'amour de la Patrie et de la Liberté.¹ » Le chapitre le plus long, le dernier, est dévolu à la Révolution française, qualifiée de « bienfaitrice » et de « libératrice », telle une bonne mère. Paul Bert scinde l'histoire de France en deux – un avant marqué par l'arbitraire et le négatif, l'héritage d'une marâtre maltraitante qu'il faudrait jeter dans les oubliettes de l'histoire, et auquel succède le véritable héritage, celui de la Révolution et de la bonne mère-patrie. Le vrai patriote est Gambetta, dont il faut suivre l'exemple. Paul Bert exprime ainsi cette dichotomie de l'histoire de France depuis la Révolution :

« Nos pères étaient serfs, elle les a rendus libres ; nos pères étaient des sujets, elle en a fait des citoyens. C'est grâce à elle que le peuple est aujourd'hui souverain. Si nous sommes libres, si l'on ne nous pille plus, s'il y a une justice, c'est à elle que nous le devons. C'est elle qui nous a donné la Liberté, l'Egalité, la Fraternité. Que son nom soit béni !² »

La Révolution, comme la France, est elle-même une mère, que les fils doivent à tout prix protéger. Dans la Conférence faite au Havre le 21 mars 1880, et dont le sujet porte sur *L'instruction dans la démocratie*³ Paul Bert affirme que :

« L'introduction dans l'éducation populaire de l'amour des principes de 89 est une loi de défense sociale, dans la véritable acception du mot ; car depuis que le parti bonapartiste a perdu ses chefs, et que par conséquent il n'a plus de raison d'être, la France est divisée nettement en fils de la Révolution et en fauteurs de la contre-Révolution. Eh bien ! nous voulons, le pays veut, les millions de voix qui nous ont donné le pouvoir nous en ont en même temps donné l'ordre de faire en sorte que les principes de la Révolution triomphent de leurs adversaires.⁴ »

Sinon, ce serait en vain que les fils de la Révolution,

Onzième édition, revue et corrigée, « Par l'Ecole, pour la Patrie », Paul Bert, Librairie Picard-Bernheim, Paris, 1883

¹ *ibid.* p. 6

² *ibid.* p. 161

³ *Leçons, discours et conférences* par Paul Bert, professeur à la Sorbonne, Député, Paris, G. Charpentier, Editeur, *L'instruction dans la démocratie*, pp. 382-429 Conférence fait au Havre (Cercle Franklin), le 21 mars 1880

⁴ *Ibid.* p. 411

« dans leurs illusions imprudentes et généreuses, auraient répandu leur sang sur les champs de bataille pour appeler les peuples à la délivrance ! (...) Non, nous ne leur laisserons pas entre les mains nos enfants. (...) Nous ne voulons pas que nos enfants, que les Enfants de France, entraînés par le mouvement du siècle, et retenus en arrière par une éducation funeste, soient comparable à ces damnés que Dante nous représente marchant éternellement le visage tourné derrière eux !¹ »

Paul Bert veut, au nom de la nation,

« qu'avant peu d'années, les enfants qui sortiront de l'école, soient imprégnés à un tel degré de l'amour des principes de cette Révolution qui les a faits ce qu'ils sont, propriétaires, hommes, citoyens, qui leur a donné toutes les libertés, que si les fauteurs de la contre-Révolution relèvent jamais à l'intérieur le drapeau de la révolte, ils retrouvent devant eux les volontaires de 1830, et que si, comme ils en ont coutume, ils adressent un appel à l'étranger et préparent quelque jour, derrière la frontière, une nouvelle armée de Comté et de Quiberon, ils retrouvent devant eux les volontaires de 92 !² »

Pour parvenir à cet état d'esprit il faut faire aimer la patrie, et l'histoire de France doit contribuer à faire prendre conscience aux élèves de l'héritage que leurs ancêtres leur ont légué : « La patrie est une grande famille qui a existé dans le passé et envers laquelle l'enfant doit se montrer reconnaissant. Ses ancêtres « ont défriché le pays, engraisé le sol, assaini les marais, construit les routes, bâti les villages et les villes. Tu leur dois pour cela autant de reconnaissance que pour le bois et la maison de ta famille.³ » Ils se sont battus contre la tyrannie et pour la liberté,

« c'est avec leurs larmes, avec leur sang qu'ils ont édifié et cimenté la Patrie. (...) Vous devez être tous fiers des hommes de génie, de tous les hommes de bien qui ont illustré la grande famille française, c'est-à-dire la Patrie, de tous les héros qui sont morts pour elle. (...) La patrie est comme une mère, il faut la chérir. »

Paul Bert s'adresse ainsi à son jeune lecteur « Retiens bien ceci, ami Simon : quiconque insulte ta Patrie, insulte ta mère. » Il faut la défendre « Et la loi militaire a raison de t'enlever à ta mère pour te donner à ta Patrie. Ta mère pleure, et nul ne pourrait l'en blâmer ; mais elle doit

¹ Ibid. pp. 411-412

² ibid. p. 413

³ Paul Bert, . *L'instruction civique à l'école : notions fondamentales...., op. cit.* , pp. 28-29

reconnaître que le sacrifice est juste. »¹ Dans un discours prononcé à l'occasion de la distribution des prix aux écoles communales de garçons de la ville d'Auxerre le 19 août 1880 Paul Bert se lance dans une imprécation : « La Patrie ! les générations s'en passent de main en main le flambeau toujours vivant ; c'est comme le feu des vestales antiques : malheur à celle qui le laisserait éteindre !² » Il prévient aussi les enfants : « Restez unis, car le « malin » rôde autour de vous, l'ennemi est là, il s'appelle légion, et légion bien organisée. » (sous-entendu l'Eglise et la contre-Révolution, les Jésuites) :

« Ne laissez pas obscurcir votre esprit, qui se baigne joyeux en pleine lumière, par les brouillards, les mysticités fuligineuses, d'où qu'ils viennent, que ce soit de l'autre côté des Alpes ou de l'autre côté du Rhin. (...) Restez Français ! Aimez notre noble, notre chère patrie de toutes les forces de votre âme ; aimez-la d'un amour ardent, exclusif, chauvin, comme on disait autrefois ; et si jamais quelque sage, à la tête bien équilibrée, vient vous reprocher ce qu'il peut y avoir d'excessif dans ces sentiments, répondez-lui qu'on ne discute pas les mérites d'une mère, surtout lorsqu'elle a perdu des enfants.³ »

Dans un manuel de « *Lectures et leçons de choses*⁴ », celles-ci enseignent de nombreuses connaissances pratiques sont entrecoupées de leçons civiques, et de récits. La demande d'amour et de sacrifice pour la mère-patrie n'est là même pas exprimée par Paul Bert, mais par le locuteur, une mère de famille. Le récit évoque les vacances, pendant lesquelles les enfants s'ennuient et demandent à la maman de leur camarade de leur raconter une histoire « de général, de berger et de fille ». Cette maman réfléchit et finit par leur raconter l'histoire de Jeanne d'Arc :

« Plus tard, mes chers garçons, lorsque vos petites mains sauront tenir une épée, peut-être la France vous appellera-t-elle aussi pour la servir. Pensez alors à Jeanne d'Arc, à Jeanne la Patriote, et faites votre devoir comme elle ! Rappelez-vous, mes enfants, que notre vie appartient à la France, la mienne comme les vôtres, et notre devoir à chacun, c'est de donner tout notre sang, s'il le faut, pour son honneur ou sa liberté. C'est une mère qui vous le dit et qui vous aime tous bien tendrement.⁵ »

¹ *ibid.*

² Paul Bert, *Leçons, discours et conférences*, p. 460

³ *ibid.* p. 493

⁴ Paul Bert, *Lectures et leçons de choses*, avec 150 gravures expliquées : à l'usage de l'enseignement primaire et des classes élémentaires des lycées et collèges, ouvrage répondant aux derniers programmes officiels (12^o édition), par Paul Bert, 1902

⁵ *ibid.* p. 128

Aux instituteurs, Paul Bert explique qu'ils doivent inculquer à leurs élèves l'amour et le culte de leur patrie, et former les citoyens de l'avenir qui doivent être des soldats « toujours prêts » : « Ce petit enfant, souvenez-vous en en, c'est le citoyen de l'avenir, et dans tout citoyen, il doit y avoir un soldat, et un soldat toujours prêt (*Adhésion générale.*)¹ » Et pour conclure, il rappelle que

« tous nous poursuivons d'une égale ardeur, d'un égal amour, d'un amour filial également passionné, je ne dis pas la régénération de la France, cela est fait, messieurs (*Applaudissements*), mais le développement progressif, indéfini de sa grandeur, de sa fortune et de sa gloire, avec la pleine intégrité de sa liberté et de ses frontières. (*Acclamations prolongées.*)² »

L'École est

« le lieu où se cimente l'unité nationale, où la langue commune, l'instruction commune, où le respect de la patrie, de ses institutions, de ses lois, où les bases de la démocratie enseignées en commun, fondent dans une merveilleuse unité, sans leur faire perdre leur caractère d'originalité admirable...³ »

La devise des instituteurs doit être ainsi formulée : « Par l'école, pour la patrie ! »

Paul Bert dans ses discours et ses manuels, semble être le général d'une armée qui donne des ordres aux simples soldats : « il faut », « vous devez », « tu dois », et paraît très autoritaire. Pour Paul Bert, l'amour envers la mère-patrie est un impératif ; dans ses manuels scolaires et ses discours, l'enfant et le jeune adulte sont sommés d'aimer et de se préparer au sacrifice ultime pour la défense de cette mère commune. Cette entité maternelle, qui peut être tantôt la patrie, la France, la nation, peut être envisagée comme un héritage familial qui doit être préservé et augmenté ; mais l'on sait bien que très souvent, dans les familles, les questions d'héritage entraînent de nombreuses querelles. P. Bert n'en reste pas à la notion d'héritage qui serait susceptible d'être discutée. En effet de quel héritage s'agit-il ? Lui-même le présente comme l'héritage constitué par le travail des ancêtres qui ont modelé la France ; il est en ce sens proche du peuple, dont il reconnaît les peines, le labeur et les luttes, et il ne manque pas de célébrer les « grands hommes » qui ont contribué à la constitution de la patrie. Il s'agit pour P.

¹ Paul Bert : *Discours prononcé à l'occasion du banquet qui lui a été offert par les instituteurs et les institutrices de France le 18 septembre 1881* Professeur à la faculté des sciences à Paris, député de l'Yonne. (40 pages) avec 500 convives, p. 5

² *ibid.* p. 40

³ *ibid.* pp. 39-40

Bert surtout de préserver l'héritage des principes de la Révolution de 1789. L'héritage de l'Ancien Régime a été rejeté. Il veut faire de l'enfant un soldat – le même que le volontaire de 1792 – et les ennemis sont pour P. Bert les « légions » qui viennent de Rome (le Pape, l'Eglise catholique..) et du Rhin (la Prusse, les régimes qui veulent détruire les acquis de la Révolution). La France est donc pour lui constituée des Fils de la Révolution et des « fauteurs » de contre-Révolution. Ce sont les Fils de la Révolution qui sont les véritables fils de la Patrie, quant aux autres, il doivent se soumettre aux impératifs dictés par l'école républicaine. Pour couper court à toute discussion, P. Bert avance l'argument de l'amour, et qui plus est, de l'amour maternel qui a toujours à voir avec la question de la dette. Ses modèles de patriotes sont Jeanne d'Arc ou Gambetta, qu'il conseille d'imiter, au moment opportun. P. Bert veut que l'amour de la patrie devienne un culte et une religion. Cependant il n'exalte pas la France en tant que personne morale qui souffre ou qui agit comme l'avait fait Michelet.

c) Ferdinand Buisson pour une mère-patrie empreinte d'un idéal de paix et de fraternité

Après la chute du grand ministère de Gambetta, Jules Ferry succède à Paul Bert au ministère de l'Instruction publique. C'est à Ferry que sont attribuées les réformes et les grandes lois qui constituent le socle de l'école de la III^e République, et il est secondé en cela par une équipe d'hommes engagés. Ferdinand Buisson¹ a été de ces hommes qui se sont voués à cette tâche. Contrairement à Paul Bert qui veut former de futurs soldats prêts à se sacrifier pour la mère-patrie, Ferdinand Buisson s'est très tôt déclaré un pacifiste convaincu. Pour Raymond Poincaré, qui a écrit une préface à *La foi laïque*², Ferdinand Buisson aurait été « autrefois un des confidents les plus intimes de la pensée de Jules Ferry ». C'est Jules Ferry qui l'a nommé inspecteur général puis directeur de l'Enseignement primaire en 1879, c'est dire s'il a été « un des hommes clé dans la formation de l'école laïque et de tout son cadre institutionnel.³ » Si la

¹ Note biographique : Ferdinand Buisson (1841-1932) vient d'une famille de magistrats protestants. Il est très tôt orphelin de père et doit travailler pour aider sa mère et financer ses études. Il ne peut entrer à l'Ecole Normale supérieure pour raisons de santé. Il est agrégé de philosophie en 1868 et refuse de prêter serment à l'Empire. Il enseigne en Suisse à Neuchâtel où il se lie à d'autres Français proscrits par l'Empire et partisans comme lui de la démocratie et pacifistes convaincus. Lors du premier congrès de la paix qui s'ouvre à Genève en 1867 il écrit un article dans le journal « *Les Etats-Unis d'Europe* » qui réclame l'abolition de la guerre par l'instruction ». Après la guerre de 1870 il revient en France à Paris. Il entreprend un dictionnaire de pédagogie et Jules Ferry le nomme inspecteur général puis directeur de l'Enseignement primaire en 1879. Il participe à toutes les réformes scolaires et est nommé à la chaire de pédagogie de la Sorbonne en 1896. Il est Dreyfusard et l'un des fondateurs de la Ligue des Droits de l'Homme, dont il devient le président après la mort de F. de Pressensé. Il est élu député radical-socialiste à Paris à partir de 1902. Il reçoit le Prix Nobel de la paix en 1927 avec le pacifiste allemand Quidde. Note biographique d'après Mona Ozouf, *L'Ecole, l'Eglise et la République*, op. cit. p. 240 et le *dictionnaire des parlementaires français* (Adolphe Robert et Gaston Cougny)

² Ferdinand Buisson, *La foi laïque*, extraits de discours et d'écrits (1878-1911) – Préface de Raymond Poincaré, de l'Académie française, troisième édition Librairie Hachette, Paris, 1918.

³ D. Maingueneau, *Les livres d'école de la République, 1870-1914 discours et idéologie*, Le Sycomore, 1979, p. 254

patrie de Paul Bert, ce grand « Sujet collectif », demande impérativement à être aimé jusqu'au sacrifice, la patrie de Buisson, demande à ses enfants de s'aimer mutuellement. Il est important de souligner que Ferdinand Buisson était protestant, un protestant libéral voire d'extrême gauche. Le protestantisme rejette le culte de la Vierge Marie, et de toute présence féminine dans son culte. Cependant, pour lui aussi, la France, la patrie sont des entités maternelles. Cette métaphore doit représenter le lien des Français comme un lien de fraternité dépourvu de rivalité, quelles que soient leurs opinions et leurs croyances. A cet effet, Buisson milite pour une école « qui n'est à personne parce qu'elle est à tous », et dont la seule originalité :

« consiste à fonder l'éducation publique non plus sur le séparatisme confessionnel, mais sur la fraternité nationale. Ce qu'elle veut tuer dans l'âme des petits Français du XX^e siècle, ce n'est pas la foi, c'est la haine. Car à ses yeux toute foi est respectable, toute haine est mauvaise. (..) Elle ne reconnaît à personne, sous prétexte de religion ou d'irreligion, le droit d'élever les enfants du pays dans des sentiments d'hostilité, d'intolérance ou de mépris pour quiconque pense autrement qu'eux. Elle a l'audace de croire – et c'est là tout son crime – que l'union des cœurs, des esprits, des volontés est chose souhaitable et chose possible entre fils d'une même mère, malgré la divergence des opinions religieuses, philosophiques, politiques. Elle a dans la nature humaine assez de confiance pour ne pas faire dépendre la bonne harmonie sociale de l'adhésion à un même credo. Il lui suffit d'avoir fait luire aux yeux de tous un idéal moral qui n'est ni dépendant ni exclusif d'aucune formule métaphysique. Et c'est par là qu'elle est la vraie libératrice des esprits.¹ »

Dans ce recueil de discours et d'écrits, F. Buisson se réfère fréquemment à Michelet. Ainsi il affirme que

« l'heure est venue où l'immense majorité des Français, même bons catholiques, pour peu qu'on l'y invite, est prête à faire entendre qu'elle en a assez de la guerre civile à l'école, qu'elle veut que de part et d'autre, on consente à élever les enfants de la France non pour la haine confessionnelle ou anti-confessionnelle, mais pour la paix, pour la liberté et pour le respect mutuel des diverses opinions, dans cet esprit de fraternité dont Michelet voulait faire l'atmosphère naturelle de l'école laïque.² »

Buisson rappelle que Ferry

¹ F. Buisson, *La foi laïque*, op. cit. pp. XIII-XIV

² *ibid.* p. 324

« proposait à la Nation de se charger elle-même, et à elle seule, de l'éducation de tous ses enfants. Il soutenait que, fils et filles de catholiques, de protestants, de juifs, de libre-penseurs, la Nation pouvait tous les accueillir et les grouper, comme une mère autour d'elle dans une maison commune de l'enfance, où, traités en frères, ils apprendraient à se sentir frères.¹ »

Pour Ferdinand Buisson « notre France est la nation qui a eu foi dans l'homme et dans l'humanité. Elle a cru pouvoir obtenir de la nature les mêmes miracles que d'autres demandaient au surnaturel. Et elle a choisi l'instituteur laïque pour lui faire gagner sa cause devant le monde.² » Ferdinand Buisson veut donc que l'école devienne une école de fraternité et non de haine, au-delà de tous les clivages religieux ou politiques. Si les Français sont tous des frères, c'est parce qu'ils sont tous des enfants de la France, de la Nation, de la Patrie. Cette notion de Patrie est de l'ordre du sacré, en effet « Les croyances confessionnelles peuvent varier, comme les opinions politiques ; ce qui ne vacille pas, (...) c'est l'intuition de cette autre grande chose qu'on n'a jamais pu définir et qu'on n'en aime pas moins pour cela : la patrie ! Ah ! qu'on ne nous parle pas d'interdire toutes ces choses sacrées à l'éducation du peuple.³ »

Tous les enfants de France doivent se considérer comme les enfants de la même mère, et donc comme des frères nécessairement unis et sans liens de rivalité ni de haine. Contrairement à Paul Bert, qui partageait les Français entre les Fils de la Révolution et les autres, les tenants de la réaction, Buisson veut une politique éducative inclusive :

« Messieurs, redisons-le en présence de ces enfants pour qu'ils en gardent le souvenir : Il n'est pas vrai qu'il y ait deux France, qu'il y ait deux peuples dans ce peuple. Il n'est pas vrai que la patrie, notre mère, ait enfanté deux races irréconciliables. L'école fera la lumière : dès que la lumière aura lui, les fantômes disparaîtront, nous nous apercevrons qu'il n'y a en France que des Français, - aujourd'hui tous égaux, et demain, quoi qu'on fasse, tous frères !⁴ »

– Ici le « Sujet monumental » France/Nation/Patrie demande à ses « enfants » de s'aimer mutuellement. Par contre, la question reste ouverte en ce qui concerne ceux qui ne sont pas des Français. En dépit de son pacifisme, Ferdinand Buisson est rattrapé par l'esprit de revanche quand il célèbre le manuel d'histoire pour l'école primaire d'Ernest Lavis, le célèbre « *Petit*

¹ *ibid.* pp. 310-311

² *ibid.* P. 268

³ *ibid.* p. 6

⁴ *ibid.* p. 49

Lavisse ». Il s'écrie ainsi dans une lettre à Lavisse : « Le voilà, le petit livre d'histoire vraiment national et vraiment libéral que nous demandions pour être un instrument d'éducation, voire même d'éducation morale !¹ » National et libéral, c'est déjà tout un programme...

d) Lavisse : la France : la plus grande et la plus idéale des mère-patries

De très nombreux ouvrages ou articles ont traité de la pédagogie prônée par Ernest Lavisse, et de ses nombreux manuels.² Le parcours d'Ernest Lavisse (1842-1922) le mène d'une boutique de province à l'Académie Française. Il affirme que sa « jeunesse n'a été qu'une grande brume flottante³ » et reproche à la pédagogie du système éducatif qui l'a formé d'avoir été « étroite, formelle, disciplinaire et coercitive.⁴ » Il voue un culte à Victor Hugo et à Michelet, et dit avoir été marqué par l'esprit de 1848. Agrégé d'histoire en 1865, il est remarqué par Victor Duruy, alors ministre de l'Instruction publique et devient professeur au Lycée Henri IV. Lavisse devient ensuite chef du cabinet de Duruy sans en avoir le titre, puis précepteur du prince impérial à partir de 1866. La défaite de 1870 le choque profondément. Il décide alors de partir en Allemagne où il reste trois ans et en revient avec une thèse sur la monarchie prussienne. Pour Nora, « c'est l'énigme de la victoire allemande qui sollicite sa passion d'historien français.⁵ » Peu après il recrute l'équipe qui va bientôt rédiger *l'Histoire de France*. Il n'abandonne l'espoir d'une restauration bonapartiste qu'à partir de 1878. Jusque là il n'a que mépris pour la République et les républicains et entretient une correspondance suivie avec le prince impérial en exil. Il ne prend pas parti au moment de la crise boulangiste, tout comme lors de l'Affaire Dreyfus. A la fin de sa vie il a gravi toutes les marches de la carrière académique : il est Maître de conférence à l'Ecole normale supérieure en 1876, professeur à la Sorbonne en 1888, directeur de l'Ecole normale en 1904, élu à l'Académie Française en 1893, rédacteur en chef de *la Revue de Paris* de 1894 à sa mort, et considéré comme l'éminence grise du Quai d'Orsay.

¹ Pierre Nora *Les lieux de mémoire*, sous la direction de Pierre Nora, Quarto Gallimard, 1997, p. 254, voir également Pierre Nora : *Le « Dictionnaire de pédagogie » de Ferdinand Buisson* dans *Les lieux de mémoires* ibid. pp. 327-347

² Citons ici une liste non exhaustive : Suzanne Citron *Le mythe national, l'histoire de France en question*, Les éditions ouvrières, 1991 ; Raoul Girardet *Le nationalisme français*, anthologie, 1871-1914, Editions du Seuil, 1983 ; Raoul Girardet : *Mythes et mythologies politiques*, Editions du Seuil, 1986 ; Dominique Maingueneau, *Les livres d'école de la République 1870-1914, discours et idéologie*, Le sycomore, 1979 ; Dir. Pierre Nora, *Les lieux de mémoires*, trois tomes, Gallimard, 1997 4752 Tome 1, Pierre Nora : « *Lavisse, instituteur national* » pp. 239-275, « *L'histoire de France de Lavisse* », pp. 851-902, Jacques et Mona Ozouf : « *Le Tour de la France par deux enfants* » *Le petit livre rouge de la République* in : *Les lieux de mémoires* ibid. Tome I, pp. 277-301, Mona Ozouf : *L'Ecole, l'Eglise et la République, 1871-1914*, Editions Cana, Jean Offredo, 1982, Eric Desmons, *Mourir pour la patrie ?* PUF Béhémoth 2001

³ P. Nora, *Les lieux de mémoire*, op. cit. p. 241

⁴ ibid.

⁵ ibid. p. 243

- Lavisse – un patriote à l’antique

Lavisse est proche des historiens qui ont fondé *La Revue historique* en 1876 et à laquelle il collabore. Cette *Revue*, fondée par Gabriel Monod et Gustave Fagniez est à l’origine de l’Ecole méthodique dite « positiviste ». Il faut rappeler que 53 historiens parrainent la *Revue*, dont Littré, Renan, Taine, Fustel de Coulanges, Albert Sorel, Gaston Maspéro, Dans le premier numéro de la *Revue*, Monod affirme que « Notre *Revue* » (...) sera un recueil d’histoire positive¹ ; et qu’elle va se placer « d’un point de vue strictement scientifique ». Ces historiens s’opposent à la *Revue des questions historiques* créée en 1866. Celle-ci serait selon les historiens « positivistes » une revue catholique et royaliste. Selon eux, elle « peuple et tient entre ses mains les académies et les sociétés savantes ; elle est active dans l’enseignement supérieur ; elle contrôle de puissantes maisons d’édition.² » A partir de 1870, elle prend le parti du comte de Chambord et devient rapidement et ouvertement ultramontaine et légitimiste.³ Tout au contraire, la *Revue historique* se veut objective et scientifique et s’oppose à l’histoire que Mgr Dupanloup recommande d’écrire et d’enseigner. Pour Monod, « chasser la théologie, le cléricisme et le militantisme réactionnaire, c’était constituer l’histoire en science positive.⁴ » Cette prétention à l’objectivité n’empêche pas une interprétation finaliste et optimiste de l’Histoire. Le fait qu’Emile Littré fasse partie des fondateurs de la *Revue historique* ne signifie pas pour autant que cette-ci soit « positiviste » au sens de la philosophie d’Auguste Comte. L’anticléricisme et la collecte des faits sont les seules particularités qui soient communes à ces entités dites « positivistes ». La *Revue* ne se base pas sur des « lois » historiques, il n’y a pas d’« âge théologique » auxquels succèderaient « l’âge métaphysique » et enfin « l’âge positif ». L’école méthodique ou « positive », ainsi que l’enseignement de Lavisse ne correspondent donc pas à la philosophie d’Auguste Comte. Lavisse puise donc son inspiration à une toute autre source. Il est un bonapartiste qui a dû se convertir bon gré mal gré à la République. Il se définit comme un patriote convaincu et raconte lui-même comment s’est forgé son patriotisme dès sa prime jeunesse :

« Le dévouement à la patrie (...) remuait nos âmes. L’histoire ou la légende des héros du patriotisme antique a fait sur mon enfance une impression ineffaçable ; ces beaux récits, que je confondais avec ceux que j’entendais de la bouche de vieux soldats

¹ Charles-Olivier Carbonell *L’Histoire dite positiviste en France*, *Romantisme* 1978 N° 21-22 –Les positivismes. pp. 173-185, *Revue historique* I, p. 36, citation dans Carbonnel, *L’Histoire dite positiviste en France*, op. cit. p. 174

² *ibid.* p. 175

³ *ibid.* p. 176

⁴ *ibid.* p. 177

d'Austerlitz et de Waterloo, m'ont dicté un catégorique impératif. Je n'y ai pas désobéi une minute, ni en actions, ni en paroles, ni en pensées¹. »

Rome et l'empire de Napoléon Ier se condensent pour lui en une représentation qui le marquent tout au long de la vie. La source antique de son patriotisme se retrouve dans ses manuels d'enseignement, il l'érige en modèle, comme l'a déjà fait la Prusse, qui selon lui y a puisé la force pour vaincre la France.

- Lavisse : la France : la plus grande et la plus idéale des mère-patries,

Le « *Petit Lavisse* », à savoir l'histoire de France pour les cours élémentaires est le manuel où Lavisse « mit tout son cœur et son art² ». Il date de 1884 et est conforme au programme de 1882. Ce manuel est complété par deux livres de lecture sous le pseudo de Pierre Laloi. Le livre d'histoire a été imprimé jusque dans les années 1950. Lavisse s'y montre indifférent au problème religieux et au problème social. Pour D. Maingueneau les manuels d'histoire de Lavisse ont un statut de leçon d' « histoire » de France et « de livre de lecture pour l'enseignement moral.³ » Ils ont donc un statut ambigu. Raoul Girardet rappelle que la première publication du Petit Lavisse date de 1876, et qu'elle a connu plusieurs remaniements au fil de ses rééditions en 1884, 1895, 1912, et constate un glissement vers un républicanisme de plus en plus accentué ; le légendaire révolutionnaire y prenant une place toujours plus importante.⁴

- La nécessité de renforcer l'amour de la patrie par l'enseignement de l'histoire.

Lavisse rappelle que l'Allemagne a créé une « Germania » mystique, et qu'elle suit la devise romaine : « l'amour de la patrie donne du courage ». (*Sanctus amor patriae dat animum*), dont « elle vient de dresser solennellement l'idole⁵ aux bords du Rhin. Demeureront-nous indifférents devant ce spectacle ?⁶ » De plus les savants allemands nous dénigrent en exaltant les mérites de leur patrie. Il faut donc que la France se défende,

¹ Ernest Lavisse, *Etudes et étudiants par Ernest Lavisse, professeur à la Sorbonne*. Paris, Armand Colin et Cie, 1890, p. 68

² P. Nora, *Lieux de mémoire, op. cit.* p. 254

³ D. Maingueneau, *Les livres d'école de la République 1870-1914, discours et idéologie, op. cit.* p. 60

⁴ Raoul Girardet *Le nationalisme français, anthologie, 1871-1914, op. cit.* p. 80

⁵ Il s'agit du monument « Die Wacht am Rhein » (la sentinelle au bord du Rhin), qui comporte une statue monumentale de Germania, dont la construction a été décidée en 1871 pour célébrer la victoire sur la France et la restauration de l'Empire allemand, le monument en a été inauguré en 1883.

⁶ Ernest Lavisse, *Questions d'enseignement national*, par Ernest Lavisse, Maître de conférences à l'Ecole Normale, professeur adjoint à la Faculté des Lettres de Paris, Armand Colin, Paris, 1885, p. 116

« car la science étrangère nous attaque, elle envahit notre histoire nationale, et trop souvent, s'efforce de la déshonorer. De savants hommes nous contestent le droit de vivre en même temps qu'ils exaltent les mérites et les vertus de leur pays. Eh bien ! ou il faut nier absolument l'existence d'une force morale, la puissance des idées et des sentiments sur les âmes et par conséquent sur l'activité des hommes, ou bien il faut admettre que l'on ajoute à l'énergie nationale, quand on donne à un peuple la conscience de sa valeur et l'orgueil de son histoire, quand les hommes éclairés ont une notion nette du génie de leur pays et du rôle qu'il a joué dans le monde, et qu'un sentiment de piété envers la patrie descend des régions élevées de la recherche historique jusque dans les couches profondes du peuple.¹ »

Pour Lavis, l'historien a un rôle essentiel à jouer,

(II) « a le devoir de mettre en pleine lumière le rôle de son pays et de chercher (...) les manifestations diverses du génie national. Il est donc légitime de convier à l'avance la future légion des historiens à interroger tous les témoins connus ou inconnus de notre passé, à discuter et à bien comprendre leurs témoignages, pour qu'il soit possible de donner aux enfants de la France cette *pietas erga patriam* qui suppose la connaissance de la patrie.² »

La discipline historique doit être au cœur de l'éducation nationale. En effet, « Qui donc enseigne en France ce qu'est la patrie française ? Ce n'est pas la famille, où il n'y a plus d'autorité, plus de discipline, plus d'enseignement moral ; ni la société, où l'on ne parle des devoirs civiques que pour les railler. C'est donc à l'école de dire aux Français ce qu'est la France : qu'elle le dise avec autorité, avec persuasion, avec amour³. » Il faut que les futurs instituteurs sachent qu'ils doivent cultiver l'amour de la patrie qui est sentiment et devoir. Le professeur d'histoire ne laissera pas les futurs instituteurs quitter l'Ecole normale sans résumer en quelques leçons les conseils pédagogiques qu'il leur aura donnés au cours des études :

« Surtout il leur dira qu'à l'enseignement historique incombe le devoir de faire aimer et de faire comprendre la patrie. Le patriotisme a besoin d'être cultivé, nous entendons le vrai patriotisme, trop rare, hélas ! dans notre pays. Nous avons connu jadis un faux patriotisme, celui de Français fiers de la naturelle beauté de cette France, que la nature a

¹ *ibid.*

² *ibid.* p. 43

³ *ibid.* p. 39

parée de tous ses dons, au premier rang desquels est l'intelligence. Pour l'étranger, qu'ils ignoraient, ils n'avaient que du mépris. C'était une vanité frivole et, nous l'avons bien vu, très fragile. Elle s'est effondrée dans nos désastres : chez plusieurs, elle a été remplacée par le mépris de soi-même, l'admiration de l'étranger vainqueur, la résignation aux hontes subies, la renonciation même à toute idée de dignité nationale. (...) Le vrai patriotisme est à la fois un sentiment et la notion d'un devoir. Or tous les sentiments sont susceptibles d'une culture, et toute notion, d'un enseignement. L'histoire doit cultiver le sentiment et préciser la notion.¹ »

- L'histoire de France, incarnation progressive de la Mère-patrie des Français

A partir de ces prémisses idéologiques, Lavissee laisse se déployer le grand récit de la nation France. Au chaos initial de la Gaule désunie, Lavissee oppose Rome, qui, comme la Prusse, vouait un culte à la patrie, et qui constitue l'exemple à suivre. Il faut montrer

« que tous les Romains étaient soldats, bon soldats ; qu'ils exécutaient les ordres sans murmures, supportaient les fatigues sans plaintes, que chacun d'eux aimait sa patrie plus que lui-même et qu'un Romain mourait avec joie pour Rome. C'est assez pour faire comprendre que les Romains devinrent un grand peuple et vainquirent tous leurs ennemis. Et le contraste entre Rome et la Gaule expliquera qu'un si grand pays ait été soumis en si peu d'années.² »

L'histoire de France du cours élémentaire rappelle la défaite et la mort héroïques de Vercingétorix qui a donné sa vie pour défendre sa patrie. Le manuel somme ainsi tous les enfants de France de se souvenir de Vercingétorix et l'aimer³ Il en est de même en ce qui concerne Roland qui préfère mourir plutôt que de céder son épée Durandal, qu'il défend contre les ennemis étrangers. En mourant, il pense « à la douce France, sa patrie ». Les deux héros représentent le modèle du Français vaincu mais toujours vaillant, comme les soldats vaincus de la guerre de 1870, toujours dévoués à la mère-patrie. Après Vercingétorix et Roland, c'est au tour de Clovis de jouer un rôle clé dans l'histoire de la patrie, puisque c'est avec lui que la Gaule change de nom et s'appelle désormais la France. Elle est héritière des Carolingiens, (« dont on oublie qu'ils sont des Francs, donc des Germains.⁴ ».) Puis la triste décadence et l'émiettement de l'empire carolingien sont ensuite opposés au mouvement d'unification du royaume opéré par

¹ *ibid.* pp. 208-209

² *ibid.* p. 188

³ Raoul Girardet *Le nationalisme français*, anthologie, 1871-1914, *op. cit.* p. 81

⁴ Suzanne Citron *Le mythe national, l'histoire de France en question*, *op. cit.* p. 32

les rois capétiens. A partir du chaos féodal se dégage l'idée d'un grand pays : la France, grâce à l'entreprise d'unification du pays menée par les rois chrétiens. Dans l'histoire de France de Lavissee, à partir d'Hugues Capet, la France devient vraiment la France. « Dès lors sont légitimes toutes les violences, annexions, conquêtes qui vont dans le sens de l'histoire.¹ » Cependant, Lavissee ne veut pas montrer cet envers de l'histoire officielle et explique

qu'« alors commence à se dégager du chaos féodal l'idée d'un grand pays qu'on nomme la France. La guerre de Cent ans qui survient et à laquelle il faut faire une grande place achève de préciser cette idée. Dans la lutte contre les Anglais, la France sent en eux l'étranger ; elle finit par haïr en eux l'ennemi. Elle prend conscience d'elle-même ; elle se reconnaît, elle s'aime, elle a foi dans sa destinée : tous ces sentiments, qui annoncent que la patrie est née, se révèlent avec une touchante et dramatique poésie dans Jeanne d'Arc. L'Anglais chassé, notre France apparaît². »

Raoul Girardet rappelle au sujet de ces livres d'histoire

« la part privilégiée réservée (...) aux thèmes de la défense, de la protection, de la sécurité. Du château fort médiéval aux travaux de Vauban, on ne peut manquer d'être frappé, dans l'illustration iconographique qui constitue la nouveauté pédagogique des manuels de la République, par l'importance accordée au rempart, au fossé, à la fortification. La référence à la notion de frontière – la frontière à établir, à assurer, à protéger – ne cesse d'autre part de revenir avec une fréquence assez exceptionnelle.³ »

Les activités guerrières des rois sont valorisées, elles contribuent à la formation de la communauté patriotique et les chefs de guerre représentent chez Lavissee les héros clés de l'histoire de France, ce sont les meilleurs fils de la France, avec lesquels le petit Français est convié de s'identifier. Dans son *Discours aux enfants*⁴, Lavissee leur explique ainsi

qu'« ensemble, nos pères contribuèrent aux entreprises de guerre par leur argent et par leur sang. Une victoire du roi, une défaite du roi réjouissait ou affligeait tout le royaume. L'habitude se prit de ressentir les mêmes émotions aux mêmes heures. Il y eut en France une sensibilité nationale. En même temps, la communauté se manifestait par un grand travail de l'esprit. La nation française créa la langue française ; si nous parlons

¹ *ibid.* p. 51

² Ernest Lavissee, *Questions d'enseignement national*, *op. cit.* p. 192

³ Raoul Girardet, *Mythes et mythologies politiques*, *op. cit.* p. 160

⁴ Ernest Lavissee, *Discours aux enfants, 1904-1907 - La patrie*, Librairie Armand Colin, 1907

aujourd'hui une langue qui est une des plus belles du monde, c'est parce que nos pères se sont donné une grande peine, qui a duré des siècles, pour la faire belle.¹ »

Enfin, la Révolution permet à la patrie de s'incarner au superlatif et c'est le peuple qui en est l'acteur en ayant su dépasser toutes les divisions qui ont toujours menacé la France depuis les Gaulois. Avec la Révolution, la France est assimilée à la Liberté, elle a enfin « conquis après un long cheminement à travers l'histoire la plénitude d'elle-même². » Lavissee explique ainsi que lors de la Révolution, tombent avec le roi

« les castes et les privilèges qui créaient des droits particuliers dans la nation. Tous les Français participèrent également à la patrie, qui fut déclarée une et indivisible. La France, alors, s'aima directement elle-même ; mais qu'aima-t-elle par-dessus tout en elle ? Son grand idéal de justice, de liberté, d'humanité. C'est pourquoi elle eut le droit de s'aimer, comme elle s'aima, passionnément. Notre patriotisme révolutionnaire fut un des sentiments les plus beaux que l'histoire ait connue.³ »

C'est le peuple de France qui fait vivre la patrie, et Lavissee cite à cet effet le comte de Mun, qui affirme avoir vu sous « cette surface tumultueuse »

« surgir toute une foule d'humbles sacrifiés, étrangers aux luttes des partis, aux haines religieuses, aux passions politiques, qui font, chaque jour, simplement et sans bruit, leur héroïque et modeste besogne. Cette foule, c'est la réserve de la patrie ; c'est le peuple, le vrai peuple de France, celui qui travaille, qui souffre, qui, sans trêve, féconde de sa sueur le champ dévasté par nos querelles impies.⁴ »

Ce peuple unique a, par ailleurs, contribué à libérer d'autres peuples, comme les USA ou la Grèce, il est libre et respectueux d'autrui. Il faut donc que tous les enfants de France poursuivent l'œuvre de la Révolution, « par un effort continu de justice et de fraternité.. » , ils ont le devoir d'apprendre et de travailler à la grandeur de la mère-patrie.

- La guerre de 1870 comme la guerre de 100 ans : la France va se relever

¹ ibid. p. 36

² R. Girardet, *Mythes et mythologie politiques*, op. cit. p. 159

³ ibid. p. 37

⁴ C. Français. *La Morale vécue, famille, patrie, humanité*. Préface de M. E. Lavissee,... Belles actions et dévouements héroïques racontés par MM. Barrès, Boissier, Bourget, Brunetière, Caro [etc.] Librairie CH. Delagrave, Paris, 1910, p. 256.

Lavisserie personnalise de plus en plus la France, qui devient une « personne multiple, souffrante, agissante, hésitante.¹ » Malgré les désastres, « il ne faut jamais désespérer de la patrie, tantôt plus forte, tantôt plus faible, comme pendant la guerre de Cent Ans quand les Anglais l'occupaient. » Lavisserie montre comment après la guerre de Cent ans la France « guérit avec une rapidité prodigieuse ses plaies profondes ; et le siècle n'était pas fini que les soldats de France, passant toutes les frontières, se couvraient de gloire dans les combats ! Et bien, moi, je vous dis que la France du dix-neuvième siècle se relèvera comme celle du quatorzième.² » Un narrateur, jeune soldat de vingt ans avec lequel l'écolier est donc invité à s'identifier, raconte comment un soldat plus âgé que lui explique que la guerre lui a fait perdre ses illusions en ce qui concerne « la chimère de la paix perpétuelle, de la fraternité des peuples. » Il a découvert son amour pour la patrie et s'exclame que

« la patrie, je l'aime de tout mon cœur, d'une affection exclusive et jalouse. Oui, il y a des frontières de peuples ! Les Allemands vont faire une brèche aux nôtres, mais j'espère bien que derrière cette brèche, la France reprendra ses forces par la paix, referra sa fortune par le travail, fortifiera son intelligence par l'école, réapprendra par l'armée les mâles vertus, et qu'elle attendra sans impatience, mais avec une confiance inébranlable, l'heure de la réparation !³ »

L'histoire de France du cours élémentaire s'adresse aux enfants et leur explique que « vos pères ont fait bravement leur devoir en défendant notre patrie. » Comme Vercingétorix, comme Roland et tous les chefs de guerre mis en exergue dans le manuel, les pères des petits français se sont acquittés de leur dette, et il va sans dire que l'on attend des enfants qu'ils fassent de même. Les héros au superlatifs sont les meilleurs fils de la mère-patrie. Comme l'avait fait Victor Hugo, dans Paris assiégé :

« Je dis à tous d'aimer, de lutter, d'oublier,
De n'avoir d'ennemi que l'ennemi ; je crie :
Je ne sais plus mon nom, je m'appelle Patrie !
(V. Hugo)⁴ »

¹ Suzanne Citron *Le mythe national, l'histoire de France en question*, op. cit. p. 35

² Ernest Lavisserie, *La première année d'instruction civique (textes et récits) Morale générale – vie pratique Législation usuelle – Administration – Gouvernement – droits et devoirs du citoyen – Ouvrage suivi d'un supplément contenant les termes de droit usuel et accompagné de Résumés, de Questionnaires, de Devoirs et d'un lexique des mots difficiles*, par Pierre LALOI *Que faut-il que les enfants apprennent ? – Ce qu'il doivent faire étant homme*. P.-L. Courier. Paris, Librairie classique Armand Colin et Cie 1880, , p. 149

³ *ibid.* pp. 150-151

⁴ C. Français. *La Morale vécue, famille, patrie, humanité*. Préface de M. E. Lavisserie,... Belles actions et dévouements héroïques racontés par MM. Barrès, Boissier, Bourget, Brunetière, Caro, op. cit. p. 99

Lavisse somme les élèves : « Aimez la France : c'est votre mère. Vers elle doit tendre le vif élan de votre âme. C'est la terre qui vous a vus naître ; là ont vécu vos aïeux, là ils ont souffert ; sous cette terre repose leurs cendres¹. »

- La patrie institutrice

Les enfants de France doivent donc contribuer à relever la mère-patrie en travaillant à l'école. Lavisse avertit alors les enfant que « si vous ne travaillez pas à l'école, vous manquez à vos devoirs envers vos parents et envers votre patrie, qui fait de grands sacrifices pour l'instruction de ses enfants.² » Lavisse explique aux élèves que « l'instituteur ne représente pas seulement vos parents ; il représente aussi la patrie, qui l'a chargé d'élever ses enfants.³ » Il faut que chaque enfant devienne un vrai patriote, que celui-ci traite ses concitoyens comme des frères, travaille à la grandeur du pays en augmentant tous les jours sa valeur intellectuelle et morale, en aidant ses concitoyens à devenir meilleurs et plus instruits.⁴ » Il ne faut pas non plus succomber à l'idéal humanitaire, en effet, « l'humanité, cela n'existe pas encore. C'est une grande et belle idée, ce n'est pas un être. Il faut bien que vous ayez un lieu déterminé pour agir, et je vous défie de servir l'humanité autrement que par le moyen d'une patrie. Cherchez donc parmi les patries, pour choisir la vôtre, celle qui fait le moins souffrir l'humanité.⁵ » C'est la nature qui nous pousse à aimer notre patrie, en effet, « un naturel instinct nous porte à aimer le ciel qui a vu nos premiers regards, la terre qui nous nourrit, tout notre paysage accoutumé, et aussi les ancêtres, qui, sous le même ciel, vécurent de la même terre..⁶ »

Cette mère-patrie regroupe tous les patriotes, qui constituent une grande communauté de concitoyens, des frères, presque tous identiques :

« Les hommes qui acceptent les mêmes institutions, les mêmes lois, mettent en commun leurs volontés ; ceux qui sont de même race, qui parlent la même langue, qui ont les

¹ Suzanne Citron *Le mythe national, l'histoire de France en question*, op. cit. p. 38

² Ernest Lavisse, *La première année d'instruction civique*, op. cit. paragraphe 17, p. 7, caractères en gras dans le texte.

³ Ibid. Para. 31 page 11

⁴ P. Laloï (pseudonyme E. Lavisse) *Instruction morale et civique ou philosophie pratique Psychologie, logique, morale pratique, économie politique, morale théorique, instruction civique à l'usage des Ecoles normales primaires, des Lycées et Collèges de jeunes filles, des élèves de l'Enseignement spécial et des candidats au baccalauréat es sciences* par P. LALOÏ et F. PICAVET « Tout pour la Patrie et par la Patrie pour l'Humanité. » Paris, Armand Colin et Cie 1888, p. 331

⁵ C. Français. *La Morale vécue, famille, patrie, humanité*. Préface de M. E. Lavisse,... *Belles actions et dévouements héroïques racontés* par MM. Barrès, Boissier, Bourget, Brunetière, Caro, op. cit. p. 43

⁶ ibid. p. 41

mêmes croyances, les mêmes intérêts, les mêmes mœurs et les mêmes coutumes, les mêmes souvenirs malheureux ou glorieux ont un grand nombre d'idées et de sentiments communs ; ils forment une grande famille ; la patrie est pour eux une mère, leurs concitoyens sont des frères. Plus la communauté de volonté, de sentiments et d'idées est complète entre les habitants d'un même pays, plus les liens qui les unissent sont étroits.
¹ »

L'exaltation de cette communauté des mêmes montre qu'il « n'y a pas de respect de l'opposition » et que Lavissee ignore « la pluralité des situations vécues et des points de vue.² » Pour Suzanne Citron, « c'est au fond une histoire *totalitaire*, histoire d'un pouvoir où jamais l'on n'entend la voix des vaincus, des annexés, des persécutés, des opposants. Mémoire de l'Etat, à l'exclusion des autres mémoires qu'elles soient régionales, culturelles, sociales, religieuses, elle occulte ce qui la gêne ou elle l'ignore, mais ces ignorances sont significatives. Elle n'initie qu'à des sociétés transparentes, homogènes, mythiques en fin de compte.³ » L'historienne rappelle par exemple l'absence des Juifs dans cette histoire, le traitement ambigu du protestantisme, le parti pris pour les Girondins pendant la Révolution. Bien que Lavissee se pose en champion de l'égalité des garçons et des filles dont il dit « qu'ils sont égaux en humanité » et que c'est pour cela que l'école publique ne fait plus de différence entre eux », le rôle joué par les femmes est souvent présenté de manière néfaste dans son histoire de France. L'égalité à l'école est admise pour les femmes, mais peut-être pas en ce qui concerne la vie politique.

La patrie de Lavissee n'est pas vraiment celle de Michelet, car elle n'est pas messianique et compassionnelle, elle n'est pas positiviste au sens d'Auguste Comte, car l'humanité n'est pas exaltée en elle-même, et n'est pas un idéal à atteindre. La Patrie est la seule religion des manuels de Lavissee, comme il le rappelle dans le *Manuel d'instruction civique* : « Petit Français, mon jeune ami, mon frère, mon cadet écoute-moi : je viens te parler de ce qu'il y a au monde de plus grand, de plus sacré, de la Patrie⁴ » Chez Lavissee, les petits Français ne sont pas vraiment en dette vis à vis d'une patrie à laquelle il faudrait rendre ce qu'elle leur a donné. Il faut qu'ils prennent conscience qu'ils appartiennent à la meilleure des patries, qui porte haut les plus hautes valeurs de la civilisation. Ils doivent donc poursuivre l'œuvre des générations précédentes, contribuer à la consolider et à la développer. Ce sentiment d'appartenance à une nation idéale

¹ P. Laloï (pseudonyme E. Lavissee) *Instruction morale et civique ou philosophie pratique, op cit.* p. 316, en italique dans le texte.

² Suzanne Citron *Le mythe national, l'histoire de France en question, op.cit.* p. 96

³ *ibid.* p. 95

⁴ Cité dans Raoul Girardet, *mythe et mythologie, op. cit.* p. 162

s'accompagne de la représentation de la patrie en tant que communauté des mêmes. Cette injonction est corrélative de la méfiance vis à vis des étrangers. La patrie naît chez Lavisser au moment de la guerre de Cent ans et il souligne la haine qui aurait été ressentie par les Français à cette époque vis à vis des Anglais. Il faut donc défendre la patrie contre les visées hostiles des autres étrangers. Ce message nationaliste se rapproche du nationalisme fermé qui va s'affirmer sous Barrès et Maurras. Il est à ce titre intéressant de noter que Barrès est un des auteurs du manuel *La Morale vécue, famille, patrie, humanité. Préface de M. E. Lavisser*¹. Bien entendu, ceux qui ne correspondent pas à cette communauté patriotique des « mêmes » ne peuvent que se sentir exclus et menacés par cette injonction qui les isole. Leur parole est passée sous silence. Ce mot d'ordre d'unanimité s'accompagne de l'exaltation de la liberté en tant que valeur dont la France porterait l'étendard, valeur à laquelle est subordonnée celle de la justice. L'obligation morale de faire partie de la communauté patriotique des mêmes se révèle être contradictoire avec l'exaltation de la liberté. Peut-on être libre et en même temps devoir être identique à ses voisins ? Quelle est la place réservée aux voix dissonantes et aux questions qui agitent la vie politique de la Troisième République, comme les questions sociales et religieuses qui sont passées sous silence ?

2. Les discours de distribution des prix à l'école

a) Spuller : La France, une mère-patrie idéale et immortelle

Eugène Spuller, le fidèle ami de Gambetta, est alternativement secrétaire ou rapporteur d'une grande partie des commissions relatives à l'instruction publique. Comme Gambetta, Spuller est positiviste ; il assume clairement son accord avec cette philosophie dans une conférence² faite aux loges maçonniques de Bordeaux en 1893 : « J'appartiens à une philosophie qui observe soigneusement les faits, qui les classe, qui les enchaîne et qui les série, afin d'en tirer des lois.³ » En positiviste convaincu, il affirme que les femmes sont « appelées à former l'élément modérateur de la famille. » Il leur intime ainsi : « ne cherchez pas à commander ! vous sortirez du rôle que la nature vous assigne.⁴ » Il pense cependant de l'instruction des femmes que « c'est là ce qui fera l'unité morale que nous poursuivons et qui est

¹ C. Français. *La Morale vécue, famille, patrie, humanité. Préface de M. E. Lavisser, ... Belles actions et dévouements héroïques racontés par MM. Barrès, Boissier, Bourget, Brunetière, Caro [etc.]* Librairie CH. Delagrave, *op. cit.*

² *Conférence faite aux loges maçonniques de Bordeaux* par M. Spuller, Sénateur de la Côte-d'Or. Bordeaux, Imprimerie G. Gounouilhou, 1893.

³ Ibid. P. 8

⁴ Ibid. p. 29

le but de nos efforts.¹ » Comme pour tous les positivistes, le cheminement de l'individu doit le mener de l'amour de la famille à celui de la patrie et enfin de l'humanité. Le thème de prédilection d'Eugène Spuller au niveau politique concerne ainsi l'éducation. Il estime que

« le ministère de l'instruction publique (est) le premier, le plus important, le plus populaire de tous les ministères dans un pays libre (car) une démocratie vraiment digne de ce grand et beau nom n'existe pas sans la liberté, et la liberté n'est pas sans la science. L'ignorance est le plus ferme appui du despotisme. (...) La République et la science apparaissent (...) comme deux sœurs qui s'appuient l'une sur l'autre.² »

Spuller insiste tout particulièrement sur le rôle de l'éducation, non seulement pour la transmission des connaissances, mais dans sa fonction éducatrice à proprement parler. Il faut « modérer les passions », en cela il pourrait plus se rattacher à la philosophie antique grecque de la « *paideia* » qu'à la « répression de la personnalité » prônée par Comte. Contrairement à Comte, Spuller n'évoque pas l'altruisme comme but de l'éducation de la personnalité. Ce qu'il veut c'est « la libération définitive de l'homme par lui-même, au moyen de l'instruction laïque, gratuite et obligatoire.³ », mais aussi que les enfants soient élevés « pour la patrie. »

Pour Spuller, la nation France, la patrie, correspond à un idéal de justice et de progrès. Contrairement à Paul Bert qui en reste à l'impératif d'aimer la patrie, Spuller se tourne vers l'avenir et exalte un idéal. Cet idéal qui ouvre des perspectives correspond à la France porteuses de valeurs, une France « immortelle ». C'est une mère à laquelle les individus sont subordonnés, et que « ses enfants » doivent « régénérer » chaque jour. Comme Gambetta qui chérissait et admirait la France, il faut que tous ses fils soient prêts à lui porter secours. Cette personne morale au superlatif les « veut tout entiers » et doit faire l'objet d'un culte. Les Français républicains doivent « s'unir pour la patrie et l'humanité ». Plus que Lavisson qui exalte « la gloire » de la patrie, et qui se réfère à la patrie antique, plus que Buisson le pacifiste qui demande aux enfants de la patrie de s'aimer comme des frères, Spuller cherche à ouvrir une perspective et à proposer un idéal dans lequel les citoyens puissent se projeter. Dans son discours à la jeunesse⁴, prononcé en juillet 1887, il s'enflamme ainsi :

¹ *ibid.* p. 157

² Nathalie Bayon, *Eugène Spuller Itinéraire d'un républicain entre Gambetta et le Ralliement*, op. cit. p. 152

³ Eugène Spuller, Chambre des Députés, troisième Législature, session de 1884 – *Annexe du procès-verbal de la séance du 11 mars 1884 – Rapport présenté à la commission d'enquête parlementaire sur la situation des ouvriers de l'agriculture et de l'industrie en France et sur la crise parisienne par M. Spuller, Député, Président de la Commission et Rapporteur provisoire*, Paris, Imprimerie de la chambre des Députés, 1885, p. 161

⁴ Eugène Spuller, Au Ministère de l'Instruction publique : *discours, allocutions, circulaires*, Librairie Hachette, Paris., 1888 *La Jeunesse, discours prononcé à l'Association Philotechnique le 10 juillet 1887*

« C'est la France, la France seule, la Patrie, qui doit être là, devant nos yeux, debout sur ce char, enveloppée dans le glorieux drapeau de la civilisation, tenant en main le flambeau de la justice et du progrès parmi les hommes ! Citoyens qui m'écoutez : Tout pour la France et rien pour un homme (*Oui ! oui ! – applaudissements et acclamations. – Mouvement prolongé.*¹ (Cette nation) reste, malgré ses malheurs, l'objet de l'envie passionnée de l'univers. Il y a devant nous, pour nos enfants, des perspectives de grandeur morale et matérielle à nulles autre pareilles. (...) Mais si elle veut garder son rang, il faut qu'elle se renouvelle incessamment elle-même dans ses enfants.² »

C'est donc en contribuant à l'œuvre collective, en devenant un « fils » de cette France « immortelle » que l'individu peut trouver un sens à sa vie dans la cité.

b) Raymond Poincaré et la mère-patrie

Raymond Poincaré³ constitue une figure majeure de la vie politique française du début du XX^e siècle : député, sénateur, plusieurs fois ministre, président du Conseil et président de la République, membre de l'Académie française, son aura est prestigieuse. Dans un discours politique⁴ prononcé au Havre en 1897 à l'Association nationale républicaine, en tant qu'ancien Ministre des Finances et député de la Meuse, Raymond Poincaré s'affiche comme un libéral aussi bien au point de vue politique qu'économique. Sa vision de la société est individualiste et non holiste, et contrairement aux positivistes orthodoxes, pour lesquels la société ne se compose pas d'individus, mais de familles, il affirme que l'Etat « n'est, à nos yeux, que la somme des individus qui constituent la nation ; et nous ne croyons pas qu'il puisse y avoir, dans le total, des vertus qui ne seraient pas d'abord dans les unités composantes.⁵ » Pour lui, « l'évolution des

¹ *ibid.* p. 51

² Eugène Spuller, *Au Ministère de l'Instruction publique : discours, allocutions, circulaires*, op. cit. Discours du 6 octobre 1887, *inauguration du Lycée de Digne*, p. 212

³ Note biographique jusqu'à 1914: Raymond Poincaré (1860 - 1934) est avocat, député de la Meuse de 1887 à 1889, (premier mandat à l'âge de 27 ans) sénateur de la Meuse de 1903 à 1913 et de 1920 à 1934, chef de cabinet du ministre de l'Agriculture (janvier 1886), puis Ministre de l'Instruction publique, Beaux-Arts et des Cultes en 1893, Ministre des Finances en 1894, Ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes en 1895, Ministre des Finances en 1906, Président du Conseil et Ministre des Affaires étrangères de 1912 à 1913, Président de la République de 1913 à 1920, élu à l'Académie française en 1906. Il ne prend pas parti pendant l'Affaire Dreyfus ni lors la lutte cléricale qui divisent les Français, tout s'affirmant laïque et rationaliste. Libéral en économie, il est adversaire de l'impôt sur le revenu. Il a l'image d'un Lorrain d'une grande probité, et d'un prestige intellectuel certain. Ferme vis à vis de l'Allemagne, il resserre les alliances française : l'Entente cordiale et l'alliance franco-russe. Rappel biographique d'après les biographies extraites du *Dictionnaire des parlementaires français de 1789 à 1889* (Adolphe Robert et Gaston Cougny), du *Dictionnaire des parlementaires français de 1889 à 1940* (Jean Jolly) et de *l'Encyclopédie Universalis*, article écrit par Armel Marin.

⁴ Raymond Poincaré, *Discours politique prononcé au Havre le 9 octobre 1897* par M. Raymond Poincaré, Ancien Ministre des Finances, Député de la Meuse, Paris, au siège de l'association nationale républicaine 1897

⁵ *ibid.* p. 10

sociétés civilisées s'est toujours faite au profit de la liberté individuelle » et « la propriété privée, forme tangible de cette liberté, est, comme elle, une condition essentielle du progrès moral et matériel », il faut que les démocraties cherchent « leur développement normal dans le complet épanouissement de la personnalité humaine.¹ » Cependant, quand il s'adresse aux enfants par le biais d'un livre qui constitue une sorte de manuel d'éducation civique : « *Ce que demande la cité (vingt causeries familières)*² », il présente la France comme

« un réseau de plus de trente-six milles villes ou villages dont les habitants parlent la même langue et vivent sous les mêmes lois. C'est au foyer de cette France que vous allez vous asseoir : elle vous accueillera comme tous ses enfants : elle encouragera vos efforts ; elle mettra, pour une part, à votre disposition sa richesse collective, ses institutions administratives, sa grandeur et sa puissance. Mais il ne serait pas juste que vous puissiez profiter de tous ces avantages sans avoir à supporter aucune contre-partie. Par le seul fait que vous entrez ainsi dans une société toute organisée, et que vous acceptez les profits de cette organisation, vous assumez naturellement des devoirs envers vos semblables et envers votre pays. Quels seront ces devoirs et n'aurez-vous pas, en retour, des droits correspondants. Grave question que vous ne manquerez pas de vous poser et dont votre maître prévoyant vous a déjà dit, sans doute, un mot à l'école. Mais vous étiez bien petits, bien distraits, et la société était bien loin. La voici maintenant qui vous enveloppe et qui vous touche. Il est temps de vous mettre en face des réalités de la vie.³ »

Il poursuit en expliquant la nécessité morale de l'entraide et de la solidarité, et affirme que la République contribue « au développement du bien-être par l'assistance et l'assurance sociale.⁴ » Il justifie cette présentation d'une République maternelle en disant que « si je ne vous représentais pas la nation dans l'accomplissement de ces œuvres d'amour et de bonté, vous auriez le droit de me reprocher de ne vous offrir qu'une peinture incomplète et infidèle.⁵ » Le livre s'achève en expliquant les demandes de la cité, corollaires des ses œuvres éducatives et charitables, à savoir le paiement de l'impôt et le service militaire. Ce dernier doit rappeler au petit Français à la fin du livre « qu'il est un élément d'un tout, une unité de la collectivité nationale, une cellule vivante du grand organisme que forme sa patrie.⁶ » Dans les discours que Poincaré adresse aux adultes, l'Etat et la nation sont composés d'individus séparés, mais dans

¹ *ibid.*

² R. Poincaré, de l'Académie française *Ce que demande la cité (vingt causeries familières)* Hachette et Cie, Année 1912

³ *ibid.* pp. 1-2

⁴ *ibid.* p. 4

⁵ *ibid.*

⁶ *ibid.* p. 111

son livre d'école la France et la République maternelles sont des organismes vivants auxquels sont subordonnés les cellules qui les composent ; comme la cellule obéit à la loi constitutive de l'organisme, l'enfant doit obéir aux ordres de la mère-patrie.

c) Les discours de distribution des prix

Il est donc logique que les discours de distribution des prix des écoles républicaines et laïques se calquent sur les modèles exposés ci-dessus et reprennent les équivalences entre relations à la mère et relations à la patrie, ainsi que les demandes formulées par le Sujet Monumental, ici la patrie.

Parmi tous les discours que j'ai étudiés, je reprends les quelques exemples suivants : dans le discours concernant *La Patrie et l'Etat*, prononcé en 1884 à la distribution des prix du Collège de Bernay, dans l'Eure par M. Tyssandier, professeur de lettres, celui-ci explique que la patrie¹ « est l'extension de la famille ; elle est constituée, non-seulement par la communauté d'intérêts, par le voisinage, par l'unité de langage, mais elle suppose l'amour, qui pourra s'élever au besoin jusqu'au sacrifice. Elle devient ainsi une personne morale que nous aimons comme notre père et notre mère.² » Il ne manque pas de conclure que « la guerre, c'est quelquefois la Revanche. Le jour où la Patrie aura besoin du sang de ses enfants, tous devront être prêts à le verser pour elle.³ » Ce discours, adressé à la fois aux enfants, à leurs parents et aux enseignants reprend à la lettre les injonctions patriotiques formulées par Lavisser et Paul Bert. Le discours suivant⁴ en est une variante quelque peu différente, et est prononcé peu après l'assassinat du président de la République Sadi Carnot par un homme se rattachant à la mouvance anarchiste, et protestant contre les « lois scélérates » prises par le gouvernement, lois que dénoncent aussi bien Jean Jaurès que Léon Blum en 1894 et 1898. Le député des Basses-Alpes, Paul Delombre, s'adresse en ces termes au public présent lors de la distribution des prix :

« Je voudrais désigner à vos ambitions la récompense souveraine, le prix le plus digne d'exciter l'émulation, celui qui, dans toutes les circonstances de la vie, quels que soient, mes amis, votre âge, votre rang, votre condition, devra toujours vous enflammer, vous

¹ *La Patrie et l'Etat*, discours prononcé le 3 août 1884 à la Distribution des Prix du Collège de Bernay (Eure), par M. Léon Tyssandier, professeur de lettres, Bernay, Imprimerie Veuve Alfred Lefèvre, 1888

² *ibid.* p. 7

³ *ibid.* p. 14

⁴ *Une sanction, la patrie française, éloge du président Carnot*, Discours prononcé à la distribution des prix du lycée Buffon le 31 juillet 1894 par Paul Delombre Député des Basses-Alpes paris, Imprimerie C. Pariset 1894

passionner, vous soutenir : je veux dire la grandeur, l'influence, l'éclat de la patrie française. Nous avons reçu un dépôt dont nous devons rendre compte à l'avenir. (...). De leurs sacrifices, de leur labeur obstiné, de leur probité, de leur soif d'idéal, de leurs aspirations vers la justice et vers la liberté, il s'est dégagé ce pur génie qui est la France. Pleine de pitié pour les misérables (...), - tendre aux déshérités, (...), artiste adorable, (...) redoutable dans la guerre, (...) ¹, la plus robuste, nourricière de civilisation et d'humanité, telle apparaît au monde notre douce France, telle nous l'ont léguée nos aïeux. Ce que nous serons, elle le sera ! (...) Fiers, justes, généreux, nous faisons la France meilleure, plus puissante au dedans et au dehors. Si nous valons moins, elle est affaiblie. Nous abaisser, c'est la trahir.² »

Delombre rappelle le président Sadi Carnot et le cite en ce qui concerne la patrie : « L'union de tous ses enfants ne saurait davantage lui faire défaut pour assurer la marche incessante vers le progrès et la justice dont il lui appartient de donner l'exemple au monde.³ »
Pour Paul Delombre, Carnot

« ne cherchait point la popularité : elle est allée à lui naturellement, en signe de la gratitude intelligente d'un grand peuple. Méditons cette vie exemplaire qu'a couronnée une telle mort. Conscients de nos lourdes responsabilités devant l'histoire, vouons les moindres instants de notre fugitive existence à l'expansion matérielle, intellectuelle et morale de la France. Ayons toujours présente à l'esprit cette redoutable et magnifique sanction : les destinées de la patrie. Français, donnons-nous ce double idéal : la République, vraiment une et indivisible, demeure aimée, abri familial de tous les Français ; notre France, guide des nations, lumière de l'humanité ! ⁴ »

On retrouve dans ce discours tous les arguments de Lavissee et de Spuller : il faut que les citoyens se vouent à la grandeur de la France, ils doivent conserver et à augmenter l'héritage des générations passées. La France de Paul Delombre se rapproche de celle de Michelet dans son souci apparent des plus déshérités, elle semble en effet maternelle, protectrice et nourricière, caractère que Lavissee et Spuller ne soulignent pas, contrairement à Michelet. Delombre n'en occulte pas moins les questions politiques sociales et ouvrières qui agitent le pays, tout en invoquant une justice sensée précéder la liberté, et ne lui étant pas subordonnée. Le contexte politique qui entoure l'assassinat de Sadi Carnot n'est absolument pas explicité, il n'est pas demandé aux enfants de penser, mais de s'identifier à une image idéale.

¹ ibid. p. 2

² ibid. p. 3

³ ibid. p. 8

⁴ ibid. p. 8

II - La ligue des patriotes

1. Déroulède, un homme, une ligue

a) Un homme

Paul Déroulède¹ naît dans une famille catholique très aisée. Il fait des études de droit, mais préfère la littérature. Il voyage beaucoup, va en Egypte, assiste à l'inauguration du canal de Suez, écrit des vers. A la déclaration de la guerre en 1870, il démissionne de la garde mobile où il avait un grade de sous-lieutenant afin de pouvoir se battre et s'engage comme simple volontaire dans les zouaves. Blessé par balle, puis prisonnier en Silésie, il s'évade et reprend du service. Il est fait Chevalier de la Légion d'honneur en février 1871. Il participe à la répression de la Commune. Il continue à écrire et compose de nombreuses œuvres en vers, dont *Les Chants du soldat*, publiés en 1872, qui connaissent un succès retentissant et sont couronnés par l'Académie française. 87000 exemplaires sont publiés de 1872 à 1916. En 1877, il publie *l'Hetman*, un drame en cinq actes et en vers, qui obtient près de cent représentations à l'Odéon. Il publie d'autres œuvres et drames jusque dans les années 1880, dont les *Marches et Sonneries* (1881) et les *Refrains Militaires* (1888) qui reprennent tous les thèmes de la Revanche qu'il appelle de ses vœux. En janvier 1882 il est nommé membre de la Commission d'éducation militaire qui vient d'être instituée par Paul Bert au Ministère de l'Instruction publique. Elle a pour but de contribuer au développement « de l'esprit patriotique et des aptitudes physiques » de la jeunesse française. Des « bataillons scolaires » sont organisés militairement et dotés d'un uniforme. Les enfants s'exercent à la marche, au tir, au maniement des armes. Ils défilent dans certains établissements l'arme à l'épaule, devant un autel de la patrie.² Trois personnages proches de Gambetta sont à la tête de la commission : Félix Faure, député de la Seine-Inférieure et futur Président de la République, l'historien républicain Henri Martin, disciple de Michelet,

¹ Note biographique : A partir de 1886, Déroulède, déçu par la République parlementaire, se rapproche du Général Boulanger, et la Ligue des patriotes se lance dans l'aventure boulangiste. Paul Déroulède est élu député de Charente en 1889. Cette même année la Ligue des Patriotes est dissoute. Elle renaît au moment de l'Affaire Dreyfus en septembre 1898. Le 16 février 1899, Félix Faure meurt subitement. Déroulède estime que c'est le moment pour tenter un coup de force, afin de « sauver la France et la République. » Il tente le 23 février 1899 d'entraîner vers l'Elysée les troupes de la garnison de Paris. Arrêté puis acquitté, il est de nouveau arrêté en août et déféré en Haute Cour qui le condamne le 5 janvier 1900 à dix ans de bannissement. Il s'installe alors en Espagne à Saint-Sébastien. Gracié, puis amnistié, il rentre en France en 1906. Il n'est pas réélu député en Charente, et se consacre alors à la propagande patriotique. Il meurt au début de l'année 1914. (Mandats électifs : 22/09/1889 - 22/06/1893 et 08/05/1898 - 04/03/1901 : député de Charente). Note rédigée à partir de : De : *Biographie extraite du dictionnaire des parlementaires français de 1889 à 1940* (Jean Jolly) - Bertrand Joly *Dictionnaire biographique et géographique du nationalisme français* (1880-1900) Champion classiques, 2005, et de Raoul Girardet, *Le nationalisme français, Anthologie, 1871-1914*, Points histoire Le Seuil 1983

² cf Raoul Girardet *la société militaire de 1815 à nos jours, op. cit.* p. 127

et Paul Déroutède. Cette commission devait donc propager l'esprit militaire, et « transformer la jeunesse de nos écoles en une « légion de braves Français.¹ ». Déroutède fait des propositions pour stimuler l'esprit patriotique par des livres, chants, images et gravures, inscriptions, fêtes et revues : le 29 avril, jour anniversaire de la délivrance d'Orléans par Jeanne d'Arc, le 20 septembre, date de la défaite des Prussiens à Valmy... La Commission disparaît suite à des tensions entre d'une part Jules Ferry et ses partisans, et d'autre part Félix Faure, Henri Martin et Déroutède, qui donnent leur démission. L'éducation militaire scolaire devient de l'éducation physique. « C'est alors que pour la première fois Déroutède se dresse contre les pouvoirs publics : *de l'Education militaire*, qu'il publie en 1882, est un pamphlet antiferryste² ». Il affirme ainsi qu'« il se peut que M. Paul Bert ne croie pas en Dieu : M. Ferry lui, a l'athéisme de la Patrie.³ » Il ajoute « que M. Ferry manque sciemment et volontairement à son rôle d'éducateur national, que, sciemment et volontairement, il fausse, dans son principe essentiel, une institution de salut public.⁴ » C'est alors qu'apparaît la Ligue des Patriotes en mai 1882, et dont Paul Déroutède devient l'animateur et le délégué général.

b)...Une Ligue

Après la disparition de la commission d'éducation militaire, Félix Faure et M. Turquet, futur sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, proposent à Paul Déroutède de prendre la tête d'un mouvement patriotique. La Ligue des Patriotes naît de cette initiative, et l'historien républicain Henri Martin en devient le président. Elle bénéficie de la protection et du parrainage de Ferdinand Buisson, de Joseph Reinach, de Gambetta et de Paul Bert ainsi que de Waldeck-Rousseau. Elle se dote d'un journal « *Le Drapeau* » auquel Victor Hugo donne un poème patriotique en mars 1883. Waldeck-Rousseau, ministre de l'Intérieur en 1883, préside les réunions tenues par des sociétés de gymnastique affiliées à la Ligue des patriotes. La Ligue regroupe en effet de très nombreuses sociétés de gymnastique et de tir ainsi que des sociétés patriotiques françaises. En quelques semaines elle dépasse la centaine de milliers d'adhérents à Paris et dans de nombreux départements. A ses débuts, elle est « patronnée par les plus hauts personnages du régime, subventionnée par les pouvoirs publics, ses militants récompensés et décorés, la Ligue des patriotes s'inscrit dans la plus parfaite orthodoxie républicaine.⁵ » A cette époque, selon Raoul Girardet, les adhérents de la Ligue viennent d'abord de la petite

¹ Zeev Sternhell, *Maurice Barrès et le nationalisme français*, op. cit. p. 71

² ibid.

³ P. Déroutède, *De l'éducation militaire* Paris, Librairie nouvelle 1882 (24 pages), p. 8

⁴ ibid. p. 22

⁵ Zeev Sternhell, *Maurice Barrès et le nationalisme français*, op. cit. p. 67

bourgeoisie ou sont des militaires en retraite¹. Selon ses statuts, (articles 2 et 30) elle « a pour but la révision du traité de Francfort et la restitution de l'Alsace-Lorraine à la France, elle a pour tâche : la propagande et le développement de l'éducation patriotique et militaire. C'est par le livre, le chant, le tir et la gymnastique que cette éducation doit être donnée ». L'article 30 affirme que « la Ligue des patriotes ne s'occupe ni de politique intérieure ni de religion. » Cette organisation patriotique, a pour objectif le « développement des forces morales, intellectuelles et physiques de la nation ». L'union de tous les Français doit ainsi permettre un jour de préparer la Revanche. Le système éducatif et la culture de l'esprit militaire sont les moyens qui doivent contribuer à atteindre cet objectif. Déroulède veut ainsi « imprégner les enfants des écoles d'une nouvelle religion séculière, la religion de la patrie, », et « développer puissamment la culture de l'esprit militaire². » Il s'agit ainsi d'intégrer, de mobiliser les masses, de souder les couches sociales et de recréer l'unité de la nation de fondre « dans un même culte la vieille France et celle qui est née sur les champs de bataille de la Révolution, jeter un pont sur l'abîme qui sépare la France de la libre pensée de la France croyante, les petits-fils des émigrés et des descendants des régicides.³ »

c) Une mère-patrie associée à des valeurs et à un passé glorieux

Dans son premier discours aux membres de la Ligue, le 18 mai 1882, jour de sa fondation, Déroulède interpelle les auditeurs. En effet, ils auraient selon lui sans cesse évoqué « l'idée de la Patrie⁴ ». Et même si le nom de la France n'aurait pas été prononcé, il pose la question de savoir si ce n'est pas elle qui apparaîtrait derrière « ces noms dont vous vous désignez vous-mêmes. » En une seule phrase, Déroulède associe ses auditeurs à une entité collective, la Patrie, qui est aussi la France. Cette France qui est devenue par ce procédé métonymique à la fois les patriotes et la patrie se trouve plus loin associée à toute une série d'adjectifs substantivés : elle est tout à la fois « La Nationale, la Patriote, la Tricolore, la Vaillante, l'Indépendante, Gallia, la Gauloise, l'Alsacienne-Lorraine.⁵ » Ces termes renvoient à la fois à des traits de caractère qui seraient propres aux Français, à savoir la vaillance et, l'indépendance, par exemple, mais côtoient aussi des termes tels que « la Nationale », « la Patriote », « la Tricolore » qui ne sont pas sans évoquer l'héritage glorieux de la Révolution

¹ cf Zeev Sternhell, *Maurice Barrès et le nationalisme français*, op. cit. p. 67, note N° 30

² cf Zeev Sternhell, *La droite révolutionnaire, les origines françaises du fascisme, 1885-1914*, Editions du Seuil, 1978, p. 80

³ ibid. pp. 800-81

⁴ *La Ligue des patriotes, Son Programme – Son Passé – Son Avenir* Par M. le Bâtonnier CHENU, avec une Préface de Maurice Barrès de l'Académie française et des extraits de discours de Paul DEROULEDE Librairie de la société du Recueil Sirey, 1916, p. 35

⁵ ibid. p. 36

française, tandis que « Gallia », la « Gauloise », se réfèrent à l'histoire mythifiée et héroïque du combat et de la défaite de Vercingétorix face aux Romains, que l'imaginaire de l'époque sut transformer en gloire nationale. Ces traits de caractère font écho à cette histoire mythifiée, le Français incarne à lui seule l'histoire de la France. A cette liste s'ajoute aussi celle de « l'Alsacienne-Lorraine ». La défaite face à la Prusse et la résistance des Alsaciens-Lorrains sont ici interprétées comme une répétition de ce passé douloureux, mais héroïque. En quelques lignes, le tableau est ainsi posé : la Patrie et la France sont associées et identifiées à une série de valeurs qu'incarne le Français. Mais elles sont aussi insérées dans la trame d'un récit historique qui se réfère à deux événements historiques fondateurs pour l'identité française : la Révolution française de 1789 d'une part et la résistance héroïque des Gaulois face à l'Empire Romain d'autre part. La Patrie et la France sont ainsi définies par des valeurs et leur insertion dans l'histoire proposent aux auditeurs une certaine interprétation du réel. Le passé monarchique et catholique de la France quant à lui été évacué.

En janvier 1886, lors de l'anniversaire de Buzenval¹, Déroulède en appelle au recueillement pour honorer la mémoire de « nos morts », recueillement « au-dessus duquel plane, sans haine comme sans colère, la grande image de la Mère Patrie !² » Tel un ange, la mère-patrie semble rassembler et rassurer ses fils qu'elle couvre de ses ailes protectrices. Au fil de ses discours, Déroulède présente son interprétation de l'histoire de France, et la métaphore de la mère-patrie joue un rôle déterminant dans cette narration. C'est le personnage principal d'un récit, une figure associée à des valeurs absolues et exaltantes. C'est aussi une grande image, celle d'une mère qui protège ses enfants, tel un ange qui les contient sous son regard vigilant. C'est ainsi que d'un récit profane et immanent, l'on passe à la sacralisation de la patrie et à l'ordre transcendantal.

d) La religion de la Mère-Patrie

Lors du cortège annuel de la *Ligue des Patriotes* et des *Sociétés alsaciennes-lorraines* au pied de la statue de Strasbourg à Paris qui viennent y déposer des couronnes, l'on assiste à un

¹ Buzenval : Il s'agit de la commémorations des batailles menées contre l'ennemi prussien pour lever le siège de Paris en octobre et en janvier 1871. Ces derniers combats se soldèrent par la retraite des Français et à la signature de l'armistice le 28/1/1871. En 1878, le Conseil général de la Seine décide de l'érection d'un monument allégorique commémorant la Défense de Paris. En 1883, malgré le peu de publicité faite dans la presse, une foule estimée à plus de cent mille personnes participent à l'inauguration de la statue. Le gouvernement est représenté par Waldeck-Rousseau, alors ministre de l'Intérieur.

² P Déroulède, Discours de Buzenval, in *La Ligue des patriotes, Son Programme – Son Passé – Son Avenir* Par M. le Bâtonnier CHENU, avec une Préface de Maurice Barrès de l'Académie française et des extraits de discours de Paul DEROULEDE, op. cit. p. 96

« transfert de sacralité » sur la mère-patrie. En effet dans un article du *Drapeau* du 21 Juillet 1883, Déroulède affirme que :

« le Patriotisme, qui est aussi une religion, a ses symboles et ses rites, comme il a ses apôtres et ses martyrs. Tous les ans, au 14 juillet, depuis que ce jour est jour de fête nationale, une foule nombreuse vient en pèlerinage au pied de la statue de Strasbourg. On pavoise la Madone de la Patrie, on la pare et on la décore. Elle est la divinité de la douleur vengeresse, et aux trois couleurs de la France se mêle le ruban vert et noir de la Ligue, et aux couronnes d'immortelles funèbres les bouquets de fleurs vivaces. Elle est l'image du deuil et de l'espoir. Jeunesse des écoles, gymnastes français, fils d'ouvriers ou de bourgeois, toute la France adolescente et déjà virile courbe devant elle son front ému, et lui consacre son cœur et ses bras. Et qu'on ne croie pas que ce soit la Ligue des Patriotes, non plus que la fédération d'Alsace-Lorraine, qui conduise cette fête, il n'y a qu'une réunion spontanée de bons Français, où tous sont Alsaciens-Lorrains, tous étant patriotes. Jamais peut-être la cérémonie n'a été plus touchante et plus belle que cette année ; jamais les fidèles plus nombreux, ; jamais l'idole plus parée et plus resplendissante avec ses ex-voto symboliques et son arc-en-ciel de drapeaux. (...) Oui, Strasbourg, oui, Metz, oui, Mulhouse, oui, chères cités captives, oui, la Nation pense toujours à vous et vous aime toujours ! Oui, elle ne se sentira libre que quand vous serez délivrées.¹ »

La patrie est devenue une Madone à laquelle se consacre « toute la France adolescente et déjà virile ». Cette consécration « spontanée » est le fait de d'une réunion de « bon Français », « tous étant Alsaciens-Lorrains, tous étant patriotes. » Nous assistons là à une annexion du culte marial dont le rituel est détourné au profit de la mère-patrie. La patrie, (mère-patrie) bénéficie de ce détournement du culte marial, mais est aussi comparée à « une idole », parée de rubans aux couleurs du drapeau tricolore et de la ligue. Dans un registre plus menaçant, elle est aussi décrite comme une « divinité vengeresse », évoquant les Erynies des religions grecques de l'Antiquité. La religion patriotique s'apparente ainsi à une religion syncrétiste mêlant cultes marial, païen et antique. Face à cette divinité de la Mère-Patrie incarnant les valeurs les plus absolues, on trouve nécessairement une entité qui incarne les valeurs opposées, ou bien la non-valeur.

e) La Prusse – l'anti-valeur

¹ *ibid.* pp. 81-82

Dans ses discours, Déroulède ne parle pas de l'Empire allemand, ni de l'Allemagne, mais de « la Prusse », de « Berlin », de « l'empire du milieu » qui condensent pour lui toute la négativité allemande. Il fait appel au mythe pour mieux frapper l'imaginaire de ses auditeurs. Ainsi, il affirme qu'il ne peut y avoir de réconciliation avec « Caïn¹ », fratricide et décrit dans la Bible comme le premier meurtrier de l'humanité. Plus loin, il évoque le danger actuel que représente encore la Prusse en Europe².

« Nous ne sommes pas les seules opprimés, les seuls menacés, les seuls défaits. L'Europe entière souffre de la prépondérance de cet empire du milieu qui a quatre mains pour prendre et quatre frontières pour envahir, qui menace tout à tour l'Ouest et l'Est, le Nord et le Sud. Il n'est pas un Etat que cette Prusse n'ait dépouillé de quelque chose, territoire ou influence, rang ou fortune. Il n'est pas une nation que cette Prusse n'alarme et sur laquelle elle n'ait formulé quelques droits. C'est cette Prusse qui force le genre humain à revêtir la lourde armure qui nous écrase, qui le met en demeure d'être toujours prêt à payer le sanglant tribut des batailles. Cette Prusse est le Minotaure des Peuples, il faut que notre France en soit le Thésée.³ »

Rappelons que le mythe grec raconte que le Minotaure, monstre à corps d'homme et à tête de taureau, fut enfermé par le roi Minos dans un labyrinthe. Il était nourri périodiquement par des jeunes gens amenés d'Athènes et sacrifiés en tribut. Thésée parvint à tuer le monstre et revint à la lumière du jour grâce au fil qu'Ariane lui avait procuré. La Prusse devient ici un monstre mythique, et la France le héros libérateur des peuples. De manière plus prosaïque, Déroulède accuse les Allemands installés en France de voler et de dépecer la bonne mère-patrie sans défense :

« Ils ne prennent pas seulement le gagne-pain des nôtres chez nous ; une fois instruits à nos dépens, ils emportent chez tous nos secrets de fabrication en riant sous cape de cette bonne France, qui est la mère nourrice de ses ennemis et l'institutrice brevetée de ses concurrents. Ce que tel ouvrier français a mis de longs jours à trouver, ces plagiaires le décalquent en un instant, le fabriquent à la hâte et le livrent à moitié prix.⁴ »

¹ *ibid.* p. 12, discours du 18/5/1882

² P Déroulède, *Discours de Cahors*, Ligue des Patriotes, 15/4/1884, *op. cit.* p. 91 et suivantes.

³ *ibid.* p. 94

⁴ P Déroulède, *La Ligue des patriotes, Son Programme – Son Passé – Son Avenir* Par M. le Bâtonnier CHENU, avec une Préface de Maurice Barrès de l'Académie française et des extraits de discours de Paul DEROULEDE, *op. cit.*, p. 57

La mère-patrie est ainsi lésée par les Allemands, devenus des meurtriers, des voleurs et des escrocs. L'Allemagne devient une anti-France menaçante, à une époque où l'anti-germanisme est devenu un lieu commun après la défaite de 1870. Avec ce deuxième personnage, anti-héros et monstre par excellence, Déroulède organise son récit autour de deux entités opposées : la France, vaincue, mais aussi entité sacralisée, mère des peuples, émancipatrice, représentante de la Justice, fière dans sa douleur, est soumise au diktat de la Prusse victorieuse. Celle-ci est associée soit à Caïn, premier meurtrier fratricide, soit au monstre Minotaure de l'Antiquité, soit à un peuple de voleurs et de brigands. Cette défaite, cette humiliation et cette menace amènent naturellement à la nécessité de la Revanche. Cet acte à venir dénouera le drame actuel et doit permettre à la France de retrouver son intégrité territoriale et son honneur. C'est ainsi que Déroulède décrit la Revanche :

« La Revanche, c'est la guerre d'orgueil blessé et de la haine envieuse qu'un peuple vaincu veut faire à son vainqueur ; c'est la guerre que la Prusse, réparée et même agrandie, dès 1815, a préparée contre nous depuis Iéna. La Revendication, c'est le droit qui se relève, la justice qui s'arme, l'équité qui combat : c'est la guerre sainte qu'un peuple conquis doit faire à ses conquérants. (...) Souvenons-nous de ces admirables protestataires d'Alsace-Lorraine, qui sont aux mains du vainqueur depuis quatorze ans, et qui votent pour nous, qui luttent pour nous, qui souffrent pour nous, aussi fidèles qu'au lendemain, aussi dévoués que la veille. (...) Faisons tout, osons tout, tentons tout pour faire disparaître de la carte du monde la trace visible et indéniable de notre diminution et de notre déchéance. (...) Il n'est pas de compensation coloniale qui nous relève. Tant que ce qui était à nous n'est pas à nous, restons un peuple subalterne que l'Allemagne tient par l'Alsace-Lorraine, comme on tient un gamin par l'oreille. ¹ »

Pour Déroulède, « La date du devoir patriotique reste incertaine ; mais se nécessité ne l'est pas. Et quand le devoir aura été accompli, ce n'est pas nous seuls que nous aurons libérés.² » Dans les « *Chants du Soldats* », publiés en 1872 et qui ont eu un énorme succès (116ème édition en 1885), Déroulède donne libre cours à son désir de revanche :

« Enfin, c'est là surtout le vœu de ma jeunesse,
C'est seul pour quoi je vis, c'est à quoi seul je tiens,
Que la Patrie en deuil se reprenne et ne laisse
Que la Prusse aux Prussiens !

¹ *ibid. Discours de Cahors*, pp. 91-94

² *ibid.* p. 94

Que tout s'arme contre eux, contre eux que tout conspire
 Que, quels que soient le chef, la route et les moyens,
 La France et les Français n'aient qu'un seul but : détruire
 La Prusse et les Prussiens !¹ »

La Revanche et sa nécessité impérieuse et exaltante permet d'oublier l'amère réalité. C'est bien la France qui a déclaré la guerre à l'Allemagne, qui l'a perdue en quelques semaines et qui doit en payer les conséquences par la perte d'une partie de son territoire et le paiement de lourdes indemnités au vainqueur. Cette réalité est transformée par Déroulède en une sorte d'épopée dramatique. La métaphore transforme la France en une mère-patrie souffrante mais porteuse de toutes les valeurs humanistes, et la Prusse en une figure mythique incarnant toutes les non-valeurs. Le dénouement de l'intrigue, à savoir la Revanche, est encore à venir. Ce récit dichotomique qui se déroule au présent ne laisse pas de place au clair-obscur, à l'ombre, aux équivoques, aux ambiguïtés, aux doutes, aux questions. Tel une parole mythique, il en a l'autorité et véhicule la « Vérité ».

2. Du récit au discours

Déroulède n'est cependant pas un barde ou un conteur. Son récit devient un discours dans la mesure où il inclut les auditeurs en s'adressant à eux, et leur assigne une place dans le drame patriotique. Dans son discours prononcé en mai 1882 lors de la fondation de la Ligue des Patriotes, Déroulède interpelle immédiatement son auditoire : « J'ai vu que vous évoquiez partout et sans cesse l'idée de la Patrie. Et quand vous n'auriez pas écrit ni prononcé le nom de la France, n'est-ce pas elle qui apparaît toujours derrière ces noms dont vous vous désignez vous-mêmes ? » Ces noms ne seraient-ils pas selon Déroulède « autant de consécration de ses fils robustes et énergiques ?² » En deux lignes, Déroulède a ainsi assigné une place aux hommes présents dans la salle : ils sont les « fils robustes et énergiques » de la mère-patrie à laquelle ils vont consacrer leurs « forces » et leurs « efforts ». Et Déroulède va les charger d'un devoir particulier :

« Il est, Messieurs, trois choses que je recommande tout particulièrement à la propagande morale dont vous allez être chargés : développer partout et en tous l'esprit patriotique qui fait passionnément aimer la patrie ; l'esprit militaire qui la fait servir patiemment et

¹ P. Déroulède, *Chants du SOLDAT*, Ouvrage couronné par l'Académie française Cent-seizième édition – Paris, Calmann Lévy, Editeur, ancienne maison Michel Lévy Frères, 1885, p. 127

² *ibid.* p. 36

vaillamment ; l'esprit national, qui est la connaissance exacte et raisonnée des intérêts et des besoins de la nation entière, et qu'il ne faut laisser ni s'émietter à l'intérieur en esprit particulariste, ni se disperser au dehors en esprit humanitaire. Concentrons-nous, rallions-nous, entr'aimons et entr'aidons-nous. Soyons Français, bons Français, rien que Français. Quant à la fraternité des peuples, nous en reparlerons le jour où Caïn nous aura rendu ce qu'il nous a pris. ¹»

Il n'oublie pas les femmes :

« Et s'adressant aux dames très nombreuses parmi l'auditoire, il les convia à prendre leur part de ce généreux mouvement : « Oui, dit-il, nous supplions tout le monde de signer la Ligue. C'est aussi, c'est surtout aux femmes de France que nous faisons appel. Car ce sont les mères qui font les fils. Il est pour vous, Mesdames, une mission meilleure et plus efficace encore que de venir, un jour, soigner nos blessés : c'est de donner tout de suite du cœur à nos futurs soldats. Et ne redoutez pas de les faire trop braves ; une fois au feu, le courage n'est pas plus périlleux que la crainte. La force d'âme ne sert pas seulement à braver le danger, elle combat la mort même. Enfiévré de peur, le lâche meurt souvent de ses blessures, le brave les supporte, en guérit et vous revient. ² »

Ce « nous » et ce « vous » d'inclusion que l'on retrouve constamment dans les discours de Déroulède ont un effet d'emprise pour l'auditeur ou l'auditrice, qui se voit d'emblée assigné une place et un rôle dans le groupe constitué par les « Bons Français », les « Fils robustes et énergiques », les « mères qui font les fils ». Dans sa description du « pèlerinage patriotique » au pied de la statue de Strasbourg à Paris, qui évoque une scène qui s'est déroulée à un autre endroit et à un autre moment, Déroulède utilise le « on » d'inclusion également, anonyme, il ne semble pas y avoir d'opposition à cette inclusion : *On* pavoise la Madone de la Patrie *on* la pare, *on* la décore» (cf supra.)³

a) Déroulède porte-parole de la patrie

Dans le discours célébrant le culte de la patrie, Déroulède affirme en s'adressant à l'Alsace-Lorraine : « la Nation pense toujours à vous et vous aime toujours ! Oui, elle ne se

¹ *ibid.* pp. 39-40

² *ibid.* p. 41

³ *ibid.* p. 82

sentira libre que quand vous serez délivrées.¹ » Déroulède s'est ainsi fait le porte-parole de la Nation. Il exprime les volontés et les demandes de la Mère-Patrie.

C'est ainsi qu'en 1883, il pose que

« l'heure est venue d'un égoïsme national, ou, si vous l'aimez mieux, d'une passion nationale, absorbante, exclusive, jalouse comme toutes les passions. Ce n'est pas à moins que nous consolons et que nous guérissons la Patrie. Je ne demande pas que nous haïssions nos voisins, je demande que nous nous souvenions de qui nous a nui, et que nous sachions bien qui nous nuit encore, qui nous nuit surtout et entre tous.² »

Déroulède est maintenant le représentant de la Nation qui en exprime les demandes. Il le dit d'ailleurs très clairement dans le discours prononcé lors des obsèques du commandant Henri Rivière, tué au Tonkin le 19 mai 1883 (et qui furent célébrées, le 30 janvier 1884) :

« Avec un caractère ineffaçable de passion populaire et de tristesse nationale, Paul Déroulède prononça au cimetière, après une éloquente allocution de M. Henri de Bornier, le discours que voici : (...) « J'ai dit tout à l'heure, Messieurs, que Henri Rivière appartenait à l'Armée. Je n'ai jamais mieux compris, jamais mieux senti que devant ce cercueil l'inexorable et superbe vérité de cette formule : appartenir à l'Armée. Appartenir à l'Armée : c'est-à-dire appartenir au devoir, au danger, à la mort ; n'être plus à soi, n'être plus soi presque ; s'abandonner devant la Patrie ; se renoncer pour la Nation ! Et il ne s'agit pas seulement du rapide sacrifice de la vie un jour de bataille, mais du sacrifice quotidien de l'existence dans ce qu'elle a de plus cher, de meilleur et de plus doux. Joies de la famille, opinions personnelles, délices des lettres et des arts, jouissances et bonheur de l'amour et de l'amitié, il n'est rien qu'il ne faille quitter au premier signal, et il n'est rien qu'on ne quitte. Du jour où il a prononcé ses vœux militaires sur le seuil de la caserne ou sur le pont du navire, le soldat ou le marin s'est dit à lui-même : ici, je n'ai plus de droits, je n'ai que des devoirs. Et sentinelle que la mort seule relève, il va faisant sans cesse le guet, face à l'ennemi, et disant sans cesse à la Nation : « Parle, où veux-tu que j'aie ? J'irai ! Où veux-tu que je vive ? j'y vivrai ! Où veux-tu que je meure ? J'y mourrai ! »

O renoncement ! ô constance ! ô vertu ! Mais, Messieurs, (...) plus magnanime et plus complet est cet abandon de soi-même à la volonté nationale, plus terrible et plus entière

¹ *ibid.* p. 82

² *ibid.* p. 55

enfin est la responsabilité de ceux qui se sont faits les interprètes, les promoteurs et parfois même les inventeurs de cette volonté.¹ »

b) Effets pratiques et politiques

Cependant, il n'y a pas qu'une obligation de propagande, Déroulède veut de bons soldats dans une armée reconstituée. C'est ainsi que la propagande patriotique de Déroulède, dont la mère-patrie est le personnage central, veut avoir des effets à visée pratique et politique. Mais avec le temps, la désillusion s'installe, et l'impatience également. L'orthodoxie républicaine de la Ligue commence à fléchir à partir de 1885. En effet, la France connaît alors une crise économique, morale et institutionnelle. Depuis 1873 sévit un cycle de stagnation économique, que les historiens connaissent sous le nom de « la grande dépression² ». Le bâtiment, l'industrie textile, l'agriculture, sont à la peine. Cette crise est aggravée par le krach de l'Union Générale en 1882. Cette grande banque d'affaires catholique ruine de nombreux épargnants, met en difficultés d'autres établissements bancaires et une restriction des crédits en résulte. Tout cela désespère les populations ouvrières et paysannes. De plus, les élections de 1885 rendent la Chambre ingouvernable : elle est divisée en trois tiers à peu près égaux entre les monarchistes, les républicains modérés et les radicaux, ce qui aboutit à une paralysie politique. L'opinion publique apprend également que le gendre du Président Jules Grévy est impliqué dans un trafic de légions d'honneur. C'est ainsi que le régime parlementaire paraît discrédité aux yeux de nombreux Français. Par ailleurs, Déroulède semble convaincu de la décadence du régime parlementaire. Il se rapproche des opinions professées par Ernest Renan dans *La réforme intellectuelle et morale*, et par Taine dans *Les origines de la France contemporaine*. Il remet en cause la philosophie des droits naturels, le principe d'égalité et le libéralisme. Pour lui, la France n'a plus pour mission de propager les principes de la Révolution française dans le monde, et il critique la politique coloniale des opportunistes. Il veut que la politique extérieure se focalise sur la Revanche, le recouvrement des provinces perdues et de la puissance de la France. Il faut donc que la France s'organise sur d'autres principes que la République parlementaire : la hiérarchie, l'autorité du chef, la discipline toute militaire, l'abandon du système parlementaire, et le plébiscite. Depuis la mort du tribun Gambetta, en qui il avait placé tous ses espoirs, Déroulède est à la recherche de l'homme providentiel qui pourrait jouer le rôle de rassembleur. Ce changement d'orientation progressif aboutit à un conflit avec le président de la Ligue, Anatole de la Forge, qui avait lui-même succédé à Henri Martin. De la Forge, un républicain modéré,

¹ P. Déroulède, *Qui vive ? France « Quand même ! » Notes et discours, 1883-1890*, Paris, Bloud et Cie 1910, pp. 14-16

² Jean-François Sirinelli, (Dir) *Histoire des Droites, 2. Cultures*, Collection Tel Gallimard, 1992, p. 73

reproche à Déroulède d'être devenu un « patriote autoritaire » et il démissionne de la Ligue des Patriotes en mars 1885. Déroulède en devient alors le président. En 1886, le Général Boulanger¹, soutenu par le parti radical et par M. Clemenceau, reçoit le portefeuille de la Guerre dans le cabinet du 7 janvier 1886 formé par M. de Freycinet. Pour Déroulède, c'est l'homme providentiel qu'il fallait à la France.

c) La Ligue des patriotes et l'aventure boulangiste

La Ligue se lance alors dans la campagne boulangiste et devient une organisation de combat, elle parvient à organiser des manifestations monstres, comme le grand rassemblement populaire au Cirque d'hiver en juin 1887, et surtout la grande manifestation qui tente d'empêcher le départ du Général Boulanger de Paris pour Clermont-Ferrand où il venait d'être muté. Déroulède a alors pour objectif de fonder une nouvelle République. Le parlementarisme honni doit être remplacé par un régime de démocratie directe, une République plébiscitaire, dont le chef doit être élu au suffrage universel, où les ministres sont recrutés en dehors du parlement et directement responsables devant le chef de l'Etat². Cette République doit être également empreinte de justice sociale. Cependant, la majorité républicaine de la Ligue n'est pas en accord avec cette évolution, loin s'en faut. Ceci aboutit à une scission de la Ligue en avril 1888 et à la fondation de l'Union patriotique de France par les Ligueurs de tendance républicaine et

¹ Note biographique : Après avoir fait ses études à Saint-Cyr, Georges Boulanger (1837-1891), est nommé sous-lieutenant des tirailleurs algériens en Algérie, et il participe à la campagne d'Italie. Il est alors décoré de la Légion d'honneur. Après avoir été affecté en Cochinchine, il revient en France où il devient capitaine instructeur à Saint-Cyr (1866). Il est blessé à Champigny en 1870. Il participe à la répression de la Commune. En juin 1871 il est fait commandeur de la Légion d'honneur. En 1880, il est nommé général de brigade. En 1884 il est nommé au commandement de l'armée d'occupation en Tunisie. Il est rappelé à Paris en 1885 et nommé ministre de la Guerre en janvier 1886. Il devient très vite populaire. En effet, après 109 jours de grève des mineurs à Decazeville, il refuse de faire intervenir la troupe. Il déclare « Peut-être, à l'heure qu'il est, chaque soldat partage avec un mineur sa soupe et sa ration de pain. » De plus, Boulanger raye le duc d'Aumale des cadres de l'armée, suite à la loi du 22 juin 1886 qui interdit de séjour en France les chefs des familles royale et impériale, qui autorise l'expulsion des autres membres, et leur interdit toute fonction et tout mandat électif. Le Général améliore également le sort de la troupe : il autorise le port de la barbe et généralise l'usage des assiettes. L'armée est dotée du fusil Lebel à répétition, les guérites sont peintes en tricolore, la revue du 14 juillet est rétablie. Il souhaite que personne ne soit exempté du service militaire, et que les curés aillent « sac au dos ». (la loi sera adoptée en juillet 1889). Le 14 Juillet 1886, la foule assiste au triomphe populaire du Général Boulanger. En avril 1887, c'est à la fermeté de Boulanger qu'est attribuée le dénouement pacifique de l'Affaire Schnaebelé (l'arrestation en Allemagne d'un commissaire de police français, et qui soulève l'indignation des Français.) Bismarck le fait libérer et la popularité de Boulanger s'accroît. Mais en mai 1887, il est remplacé au ministère de la guerre par Maurice Rouvier et muté à Clermont-Ferrand. Une foule immense, menée par la Ligue des patriotes, essaye de l'empêcher de partir en juillet 1887, mais en vain. Pour financer sa propagande Boulanger entre dès 1888 secrètement en relation avec les droites monarchiste bonapartiste, et en particulier la duchesse d'Uzès, qui espèrent que le Général Boulanger va renverser le régime républicain. En mars 1888, il est mis à la retraite, ce qui le rend éligible. Il est élu successivement en Dordogne, et dans le Nord. En janvier 1889 il est élu triomphalement à Paris. Il refuse de marcher sur l'Elysée, et doit fuir en Belgique en avril 1889. Il est condamné par contumace en août 1889 à la déportation par la Haute Cour. Il se suicide en 1891. Note rédigée à partir de : Jean-Marie Mayeur *Les débuts de la III^e République, 1871-1898*, Nouvelle histoire de la France contemporaine, Editions du Seuil, 1973,

² J.-F. Sirinelli, *Histoire des droites, 2. Cultures, op. cit.* p. 72

parlementaire. La Ligue des patriotes perd alors environ la moitié de ses membres, et passe de 200 000 à moins de 100 000 adhérents de 1887 à 1889. Les sections de province commencent à se disloquer, et la Ligue se recentre sur Marseille et surtout Paris. Les nouveaux adhérents sont les adversaires de tous bords de la République parlementaire : bonapartistes, blanquistes, et des radicaux comme Alfred Naquet qui veulent une révision de la Constitution de 1875. De plus, les intrigues d'Arthur Meyer ayant permis dès le printemps de 1888 d'obtenir au profit de la cause boulangiste de très importants subsides de la part de certaines personnalités royalistes, dont la duchesse d'Uzès, sont révélées avec la publication, en 1890, des *Coulisses du boulangisme* de Mermeix et c'est alors « qu'éclate au grand jour la collusion de Boulanger et des monarchistes.¹ »

d) Les métaphores maternelles dans les discours de Déroulède devenu porte-parole de la Ligue des patriotes boulangiste

Le Général Boulanger ne possède pas les talents d'orateurs de Paul Déroulède. Dans ses discours il n'utilise pas explicitement la métaphore maternelle. Il exalte la France, la Patrie, le Travail. Pour lui, la Nation et l'armée sont identiques. Quant au soldat, c'est le peuple. Dans son programme de 1888 publié sur une affiche, les ouvriers, les paysans, les patrons et les bourgeois sont interpellés, ces derniers étant atteints dans leurs intérêts « par le chaos au fond duquel grouille le parlementarisme discrédité. » L'élite intellectuelle de la nation étant de son côté « humiliée par la fortune insolente des médiocrités sans pudeur » Tous sont appelés à soutenir le général Boulanger. Il est le seul à faire comprendre que « le temps des craintives soumissions est passé » et que la France verra grâce à lui et à l'armée « s'ouvrir devant elle une ère de justice, de calme, d'ordre et de liberté, la France, débarrassée de ceux qui l'asservissent, attendra, impassible et sereine, que le Droit, jadis méconnu et violé, prenne sur la Force une éclatante Revanche !² »

D'un côté le Général Boulanger, le sauveur, et de l'autre donc, « le chaos au fond duquel grouille le parlementarisme discrédité. » Voilà l'essence du programme du boulangisme, il s'agit de mettre un terme au parlementarisme, et de remettre de l'ordre, sans bien savoir lequel. C'est bien sur cette ambiguïté que jouent tous les partisans du Général Boulanger, de l'extrême gauche blanquiste au monarchisme. La Ligue des patriotes et son porte-parole, Déroulède, poursuivent sans relâche leur œuvre de propagande pour le Général Boulanger et la Revanche.

¹ Z. Sternhell, *Barrès et le nationalisme français*, op. cit. p. 81

²² *Le programme du général Boulanger* - Affiche d'avril 1888

Ainsi, en 1886, Paul Déroulède effectue un grand voyage en Europe au cours duquel il se fait « missionnaire de son idée » et s'efforce de « faire aimer la France », tout en essayant de nouer des alliances qui puissent être utiles à la Revanche. Il prononce un discours à son retour lors duquel il réaffirme qu'il appartient toujours à la « grande maison de France » qu'il appelle « *la République*. » tout en rappelant que la Ligue est ouverte aux « hommes de tous les partis¹ » Il est heureux d'avoir enfin trouvé en France un homme qui reste inflexible vis à vis de tentatives d'humiliation de la France de la part de l'Allemagne. Il déclare ainsi que c'est pour cela que

« nous avons si frénétiquement applaudi l'autre jour aux nobles paroles du général Boulanger, (que) nous avons joyeusement salué en lui le chef suprême de l'armée, le premier de nos ministres qui ait publiquement parlé depuis six ans de nos droits au respect de l'Europe et à l'indépendance de la patrie. Or, depuis six ans, je n'en demandais pas plus. Il faut être debout avant de penser à se mettre en marche². »

Les discours de Paul Déroulède connaissent donc un infléchissement certain à partir de 1886. Déjà lors de l'anniversaire de Buzenval, célébré le 17 janvier 1886, il avait stigmatisé l'apparition de bannières rouges à côté du drapeau tricolore. Le drapeau rouge est le symbole de la Commune, que Déroulède, aussi bien que Boulanger, avait combattue. Pour Déroulède, ces drapeaux rouges sont des « emblèmes séditieux », risquant de provoquer une division néfaste au sein de la nation. Il n'y a ainsi rien de plus « cruel » pour lui « que de rencontrer ainsi continuellement, à ces fêtes sacrées du devoir national, ces évocations de l'émeute et de la guerre civile.³ » Il enjoint les porteurs des bannières rouges d'attendre le lendemain de la Revanche pour l'obtention de plus de « droits », et « d'expansions » en faveur des individus. Jusque là, il s'agit de ne disperser aucune des forces de la nation, et de lutter contre « la désagrégation intérieure⁴ ». La menace à peine voilée contre ce qu'il va bientôt désigner par le terme des « ennemis de l'intérieur » va s'amplifier. Il écrira ainsi :

« C'est à Buzenval, au milieu des drapeaux rouges criminellement déployés sur la tombe de nos soldats, et cela en présence et avec l'approbation de certains députés que j'ai compris pour la première fois dans quel état d'anarchie nous étions tombés et que, pour la première fois, j'ai déclaré qu'avant de libérer l'Alsace et la Lorraine, il fallait libérer la France.⁵ »

¹ P Déroulède, *La Ligue des patriotes, Son Programme – Son Passé – Son Avenir*, op. cit. p. 103

² *ibid.* p. 108

³ *ibid.* p. 95

⁴ *ibid.* p. 99

⁵ P. Déroulède, *Qui vive, France ! « Quand même » notes et discours 1883-1890 1910*, op. cit. p. 254

C'est à l'Assemblée générale de la « Ligue des Patriotes », le 25 novembre 1888, que Paul Déroulède prononce ce discours dans lequel il affirme être le serviteur d'une idée, et de ne connaître que trois mots : « La Patrie, la République, le général Boulanger¹ ». Le mot d'ordre des ligueurs est :

« Défense nationale contre les ennemis du dehors et du dedans ! Ils ne veulent pas que la France, cette grande et chère France, soit la proie ni de l'aigle prussienne, ni de la vermine parlementaire. (...) Pour le salut de la Patrie et par amour de la Nation !

A bas la République parlementaire !»

Vive la République nationale !

(*Triple salve d'applaudissements et cris : Vive la République ! Vive Déroulède !*)² »

A partir de l'éclosion du boulangisme, Déroulède fait ainsi une distinction entre la République parlementaire et la République « nationale ». Deux entités sont ainsi distinguées, l'une bénéfique, et l'autre qu'il va bientôt combattre, en dépit de son « dévouement » affiché envers la République. Il affirme ainsi :

« Quant à moi, si grand et si sincère que soit mon dévouement à la République, ce n'est pas elle que je veux acclamer sur ces tombes ; c'est la France, la grande France qui, toute meurtrie qu'elle est encore, reste toujours la source du progrès et la mère des peuples. C'est elle que je salue, c'est elle que je sers, c'est elle que j'aime avant tout.³ »

La République est donc subordonnée à la conception que Déroulède se fait de la France, et doit s'y soumettre, c'est le sens de son combat. Déroulède distingue aussi « les ennemis du dedans » des « vrais patriotes ». Ces derniers, qui sont morts ou qui vont mourir pour la patrie ont droit à la gloire, et le peuple, telle une mère, « les berce en leur tombeau. » Déroulède reprend ici pour le compte de la Ligue le poème de Victor Hugo mis en exergue en 1889 pour la panthéonisation des généraux Jean-Baptiste Kléber, Théophile de La Tour d'Auvergne-Corret, François Marceau et Lazare Carnot et du député Jean-Baptiste Baudin.

Mais l'élan s'arrête brutalement en janvier 1889 après l'élection triomphale du Général Boulanger à Paris – en effet, il ne donne pas suite aux incitations qui lui sont faites de prendre l'Elysée par un coup de force. En février 1889, des poursuites sont engagées contre la Ligue,

¹ *ibid.* p. 189

² *ibid.* p. 195

³ P. Déroulède, *Propagandes 1882-1912* A Champigny-La-Bataille, Aux bureaux de la Ligue et du Drapeau, 2, rue de Valois, Paris, 1913, Discours du 2 décembre 1889, p. 18

elle est dissoute en mars 1889 et le général Boulanger fuit à Bruxelles en avril. Le mouvement persiste autour du journal *le Drapeau*, et 49 députés boulangistes sont élus en 1889, dont Paul Déroulède, qui en devient le chef de file. A partir de ce moment-là, Déroulède ne dévie plus de ses objectifs. Il dénonce la « fausse » démocratie parlementaire, et multiplie les interventions provocantes, les interruptions, les tumultes à la Chambre des Députés¹.

L'anniversaire de la Révolution de 1789, l'Exposition Universelle de Paris et le redressement économique conduisent à un épuisement du mouvement boulangiste et de l'élan impulsé par la Ligue. Celle-ci se reconstitue lors de l'Affaire Dreyfus, en septembre 1898.

III - « Aux grands hommes la patrie reconnaissante »

La III^e République, confirmée par les lois constitutionnelles de 1875, s'est ancrée dans la vie quotidienne des Français grâce aux lois votées successivement de 1879 à 1884 et affirmant les libertés publiques : liberté des réunions publiques, liberté de la presse, loi relative à la création de syndicats professionnels, autorisation du divorce. Les lois sur l'enseignement votées à partir de 1882 constituent l'œuvre majeure des Républicains de l'époque. Par ailleurs, les maires sont désormais élus par le conseil municipal et ne sont plus nommés (sauf à Paris), et d'autres lois à portée symbolique sont également votées : à partir de 1880 le 14 juillet devient la date de la fête nationale, et les prières publiques officielles à l'ouverture de chaque session parlementaire sont supprimées. Les Communards ont été amnistiés en 1880. La France républicaine est célébrée comme la mère de tous les Français dans les livres d'école républicains. La République a pu surmonter la première grande crise de son histoire, l'épisode boulangiste. Elle témoigne désormais de sa reconnaissance aux « grands hommes de la patrie ». La métaphore maternelle est ainsi généreusement employée pour la panthéonisation des plus glorieux fils de la patrie.

1. Victor Hugo,

a) Victor Hugo au Panthéon

C'est le marquis de Pastoret, scientifique, avocat, poète, traducteur, tout autant que député de Paris à l'Assemblée législative et ministre de l'Intérieur en 1791, qui avait demandé à

¹ cf Jean-Jacques Becker Stéphane Audoin-Rouzeau, *La France, la nation, la guerre : 1850-1920, op. cit.* p. 182

la mort de Mirabeau que l'église Sainte-Geneviève soit transformée en Panthéon. Il propose l'inscription qui doit figurer sur le fronton : « Aux grands hommes, la Patrie reconnaissante. » Il faut que « que le temple de la religion devienne le temple de la patrie, que la tombe d'un grand homme devienne l'autel de la liberté.¹ » Après la Révolution, le Panthéon redevient un lieu de culte (sauf en 1848 où il est brièvement dédié à l'Humanité). A la mort de Victor Hugo, le 22 mai 1885, un comité est constitué pour organiser ses funérailles et il propose que l'écrivain soit inhumé au Panthéon. Déjà en 1881, les républicains avaient voulu redonner sa destination laïque au bâtiment, mais le Sénat l'avait refusé. C'est Jules Grévy qui l'impose pour accueillir la dépouille du grand poète et écrivain national. Le décret en est promulgué le 27 mai 1885 : « le Panthéon est rendu à sa destination primitive et légale. Les restes des grands hommes qui ont mérité la reconnaissance nationale y seront déposés.² » et les funérailles de Victor peuvent avoir lieu le 1^{er} juin 1885. Il n'est pas nécessaire ici de rappeler le détail de la procession qui dura toute la journée et attira une foule immense de 300 000 à 800 000 personnes. De nombreux discours sont prononcés à cette occasion ; René Goblet, député radical de la Somme et ministre de l'Instruction publique, affirme que Victor Hugo appartient à la France, et, « quel que soit le caractère universel de son génie, il est nôtre d'abord. Il vient de nous, de nos traditions, de notre race (...), la France justement orgueilleuse le revendique ; elle se glorifie en lui et s'illustre elle-même en lui faisant aujourd'hui ces funérailles nationales.³ » L'identification métonymique entre Hugo, les Français et la patrie est également affirmée par Déroulède qui participe à la procession à la tête d'une forte délégation de son mouvement. « Notre Nation, écrit-il ensuite dans son journal, *Le Drapeau*, était hier une vraie nation, s'aimant elle-même, s'enorgueillissant de soi, se préférant à tout autre, comme doit faire toute association humaine qui veut ne pas périr.⁴ »

b) Le centenaire de la naissance de Victor Hugo

En 1902, un projet de loi est déposé par le ministre de l'Instruction publique. Le ministre s'exprime ainsi :

« Le 26 février 1902 sera la date du premier centenaire de Victor Hugo. La France voudra honorer avec éclat la mémoire du poète qui enrichit la langue nationale d'une incomparable splendeur, du citoyen en qui la démocratie salue avec orgueil l'un de ses

¹ Emmanuel Pierrat, Laurent Kupferman, *Le Paris des Francs-Maçons*, , article « le Panthéon », Le Cherche-Midi, 196 pages, 2013

² cf Avner Ben-Amos, *Les funérailles de Victor Hugo* in P. Nora, (Dir), *Les lieux de mémoire* pp. 425-464) p. 441

³ *ibid.* p. 451

⁴ *ibid.* p. 455

« fils les plus illustres, l'un des défenseurs les plus passionnés de la liberté et du droit, de l'homme de génie qui remplit le XIX^e siècle de sa gloire. Le Gouvernement vous propose de célébrer le centenaire de Victor Hugo par des fêtes officielles.¹ »

Un hommage public doit être rendu à sa mémoire au Panthéon. De nombreuses délégations étrangères sont présentes. M. Dausset, agrégé de l'Université et président du Conseil Municipal prononce plusieurs discours :

« Je suis heureux de saluer, au nom de la Ville de Paris, les Délégations étrangères venues parmi nous pour célébrer la mémoire de notre grand poète national. Nous l'appelons notre poète national, Messieurs, car vous comprenez la légitime fierté avec laquelle nous le revendiquons comme un fils glorieux de notre terre natale. Cependant nous savons qu'après Homère, Victor Hugo est le poète qui appartient le plus à tous les hommes (*Applaudissements*) ; ce génie prodigieux a exprimé toutes les idées généreuses et nobles qui constituent le fonds commun de l'humanité ; il a eu, à un degré incomparable, l'intuition des sentiments qui servent de lien mystérieux entre les âmes d'élite de toutes les races et de toutes les nations. (*Approbatton générale.*)² »

Cependant plus tard, l'orateur tient à affirmer que

« S'il nous plaît de voir en Victor Hugo un poète universel, si nous sommes fiers qu'il appartienne en quelque sorte à tous les peuples, n'oublions pas qu'il est avant tout notre poète national. Que la France soit jalouse de ce fils glorieux. Il l'a aimée avec passion. Il a chanté superbement ses gloires :

« Je n'eus jamais dans l'âme une pensée
Que pour toi »,
S'écrie-t-il. (...) mon culte n'est resté
Qu'à vous, sainte Patrie et sainte Liberté !³ »

Et comme lors des funérailles de Victor Hugo, son poème « *Paris* », des « *Voix intérieures* », est prononcé « avec une profonde émotion » par Mme Bartet :

« Oh Paris est la cité mère !
Paris est le lieu solennel

¹ Sources : Paris, Conseil municipal, *Centenaire de Victor Hugo : relation officielle des fêtes organisées par la ville de Paris du 25 février au 2 mars 1902*. 1903, p. 12

² *ibid.* p. 24

³ *ibid.* pp. 70-75

Où le tourbillon éphémère
 Tourne sur un centre éternel !
 Paris, feu sombre ou pure étoile,
 Morne Isis couverte d'un voile,
 Araignée à l'immense toile
 Où se prennent les nations !
 Fontaine d'urnes obsédée,
 Mamelle sans cesse inondée
 Où, pour se nourrir de l'Idée
 Viennent les générations ! »

Mais si la métaphore maternelle s'applique bien dans cette strophe, Paris devient ensuite une entité masculine :

« Le peuple, travaille, gouverne et
 Il fond, transforme, renouvelle
 cette science universelle
 qu'il emprunte à tous les humains

puis il rejette aux peuples blêmes
 leur sceptres et leurs diadèmes,
 leurs préjugés et leurs systèmes,
 tout tordus par ses fortes mains. ¹»

Pour M. Dausset, « cette réjouissance de la place des Vosges est donc l'hommage de Paris à son enfant, à son historien, à son poète.² » Pour Hugo, la ville de Paris est donc à la fois une mère, et le peuple, dans une métonymie circulaire où l'un engendre l'autre.

2. Les meilleurs fils de la patrie et de la Révolution française

a) Les meilleurs fils de la Révolution et de la République au Panthéon

Après Victor Hugo cinq autres grands hommes de la patrie ont également l'honneur d'être reçus au Panthéon le 4 août 1889 ; cette date n'a pas été choisie par hasard, puisqu'il s'agit de commémorer la Révolution. Pour M. Tirard, président du Conseil,

¹ ibid. p. 91

² ibid. p. 118

« Il a fallu le centenaire de la Révolution, l'accord des pouvoirs publics, et, pour tout dire d'un mot, la grande voix de la France républicaine pour indiquer à tous que l'heure des commémorations avait sonné et que le meilleur moyen de célébrer la Révolution française était de rendre les suprêmes hommages à ses plus illustres enfants.¹ »

Les plus hauts représentants de l'Etat sont présents, ainsi qu'une nombreuse délégation. Les grands hommes honorés ce jour-là sont Jean-Baptiste Kléber (1753-1800), Théophile de La Tour d'Auvergne-Corret, (1743-1800), François Marceau (1769-1796), tous les trois généraux de l'armée française et s'étant illustrés pendant la Révolution française, ainsi que Lazare Carnot, (1753-1823) général, homme politique, scientifique, et membre de la Convention nationale et du Comité de salut public. Il est surnommé « Le grand Carnot », et il est le grand-père de Sadi Carnot, président de la République en 1889. Les cendres du général Lazare Hoche (1768-1797) auraient dues aussi être portées au Panthéon, si sa famille ne s'y était pas opposée, « car il ne saurait reposer en paix aux côtés de Carnot²» En effet, Hoche avait été accusé de trahison comme membre du club des Cordeliers en 1794, emprisonné, puis relâché après la chute de Robespierre, Carnot ayant ajouté sa signature à l'ordre d'arrestation. La seule personnalité civile est le député Jean-Baptiste Baudin (1811-1851). Il est l'un des rares députés qui avaient tenté une résistance armée au coup d'Etat de Napoléon III. Il avait essayé le 3 décembre 1851 d'entraîner avec lui le faubourg Saint-Antoine, mais un des ouvriers présents lui aurait ainsi lancé « Nous ne voulons pas nous sacrifier pour les vingt-cinq francs » (l'indemnité parlementaire). Baudin lui aurait répliqué du haut de la barricade « Vous allez voir, comme on meurt pour vingt-cinq francs ! » et fut abattu par un soldat. C'est ainsi que Baudin est devenu un martyr de la cause républicaine et symbolise la résistance parlementaire à Napoléon III.

Pour le président du Conseil Tirard, le nom de Carnot « est porté par trois générations de républicains qui marchent sur les traces les uns des autres. » Il est donc « devenu pour la démocratie de nos jours, fière de tels enfants, un nom de ralliement, de confiance et d'espoir, dans ces jours de crise où paraissait en péril l'antique renommée de la probité républicaine.³ » Il rend également hommage à Hoche, qui a « éloquemment caractérisé l'esprit qui les animait : « Fils aînés de la Révolution, nous abhorrons le gouvernement militaire, il est celui des esclaves. » ainsi qu'à Marceau, et à Kleber, d'autant plus que ce dernier est Alsacien. Baudin

¹ *Journal officiel de la République française*, 1889, N° 210, p. 3656 et suivantes.

² Mona Ozouf, *Le Panthéon, l'école normale des morts*, in P. Nora, *Les lieux de mémoire*, pp. 155-178 - Conçu pour la mise en scène quasi religieuse du rassemblement national., p. 172

³ *Journal officiel de la République française*, N° 210, *op. cit.* p. 3857

quant à lui représente une «triste et douloureuse leçon d'un martyr à ceux qui le calomniaient. »
Le président Tirard conclut son discours en disant :

« Certes, nous avons le droit de parler haut, à cette place, sur les marches du Panthéon, de la gloire immortelle de Hoche, de Marceau, de La Tour d'Auvergne, de Kléber, de Lazare Carnot et de Baudin ; mais c'est à la France immortelle qu'il faut penser ; c'est à l'immortalité de son génie, de ses bienfaits, de ses exemples qui enfantent les grands hommes qui, après avoir été sa force, deviennent son honneur. Cette France-là, c'est notre patrie, et sa reconnaissance est la nôtre. « Aux grands hommes la patrie reconnaissante¹. »

M. Hyppolite Maze, Sénateur, affirme de son côté que

« leurs cendres réunies à celle de Victor Hugo donnent au Panthéon une consécration nouvelle et cette consécration est éminemment religieuse ; oui, il y a ici véritablement un autel, l'autel de la patrie ! C'est dans ce sentiment que la République achèvera d'orner le temple ; c'est aussi dans ce sentiment que les Français y entreront désormais. Ils viendront s'y retremper en saluant les nobles images de ceux qui sauvèrent, il y a un siècle, la patrie et l'œuvre de 1789. (...) Ils jureront d'être à jamais les serviteurs, les défenseurs des libertés publiques, du droit, de la loi et ils tiendront serment. »

Enfin, le député Noël Parfait lit en hommage à ces grands hommes le poème écrit par Victor Hugo :

« Ceux qui pieusement sont morts pour la patrie
Ont droit qu'à leur cercueil la foule vienne et prie. (...)
Et, comme ferait une mère,
La voix d'un peuple entier les berce en leur tombeau !

Gloire à notre France éternelle !
Gloire à ceux qui sont morts pour elle ! (...)
C'est pour ces morts, dont l'ombre est ici bienvenue,
Que le haut Panthéon élève dans la nue... »

b) Le centenaire de la Révolution dauphinoise (1888)

¹ ibid. p. 3858

Un an avant cette célébration du 4 août avait eu lieu en juin 1888 un banquet pour commémorer le Centenaire de la Révolution dauphinoise¹. M. Roux, au nom du Comité parisien du Centenaire de la Révolution dauphinoise, M. Casimir Perier et le président de la République, M. Sadi Carnot, président alors la cérémonie. Pour M. Roux, le Dauphiné a «compris depuis longtemps que la République était le terme désirable et nécessaire de l'évolution glorieusement commencée en 1788 et 1789² ». Il ne s'agit donc pas de tenter une Révision, comme l'exigent les boulangistes. M. Jean Casimir-Perier affirme de son côté que « Nous sommes, monsieur le Président, les enfants de ce Dauphiné qui a revendiqué les droits du tiers état, qui a défini la loi : expression de la volonté générale.³ » Il insiste sur l'importance de la libre discussion, et donc du système parlementaire. Dans la plus pure tradition positiviste, il s'adresse aux femmes dont le devoir est bien défini : « Vous ferez de nos enfants des citoyens dignes d'un pays libre ; vous leur enseignerez, par le culte et le respect de la famille, le respect de l'autorité légitime et le culte de la patrie.⁴ » Il continue ainsi à filer la métaphore maternelle :

« Quand le Dauphiné invoquait ses privilèges pour résister aux prétentions royales, il déclarait ne pas séparer sa cause de celle de la nation toute entière ; c'est au nom de la France qu'il élevait la voix ; c'est pour la France qu'il a souffert et lutté. A notre tour, enfants de la commune patrie, nous tendons la main à tous les Français ; nous les appelons tous à s'unir à nous dans l'expression de notre reconnaissance filiale.⁵ »

Le président Carnot poursuit la métaphore en ces termes : « C'est au nom de la France que nous venons remercier les généreux Dauphinois de 1788 et saluer l'aurore de la grande Révolution dont nous sommes les fils. ⁶ »

c) L'inauguration de la nouvelle Sorbonne

Ainsi, de 1888 à 1889, les Républicains saluent la mémoire des fils de la Révolution et des plus glorieux fils de la mère-patrie et de la Révolution au Panthéon. C'est le 5 août 1889, soit le lendemain du dépôt des cendres des « grands hommes de la patrie » au Panthéon qu'a lieu l'inauguration de la nouvelle Sorbonne par le Président de la République, Sadi Carnot,

¹ *Centenaire de la Révolution dauphinoise de 1788. Banquet du 9 juin 1888*, à Paris. Discours prononcés par M. F. Roux, (adjoint au maire du 3^e arrondissement de Paris). M. Jean Casimir-Périer, député de l'Aude et grand notable du Dauphiné et M. le président de la République (Sadi Carnot). (1888)

² *ibid.* p. 4

³ *ibid.* p. 10

⁴ *ibid.* p. 11

⁵ *ibid.* p. 12

⁶ *ibid.* p. 14

accompagné par Armand Fallières, ministre de l'Instruction publique et des beaux-arts, M. Gréard, vice-recteur de l'académie de Paris, de M. Liard, directeur de l'enseignement supérieur, ainsi que de nombreuses délégations. Pour Armand Fallières,

« Cette inauguration de la nouvelle Sorbonne, célébrée dans l'année du centenaire de la Révolution française, à côté de l'Exposition universelle, (...) a une signification et une portée bien faites pour réjouir des cœurs français et pour inspirer une légitime fierté à tous ceux qui ont contribué à l'œuvre du renouvellement de notre enseignement supérieur.¹ »

Dans les discours prononcés, il y a peu de métaphores ou d'allégories maternelles, hormis l'affirmation de M. Fallières selon lequel « la démocratie française a reconnu dans la science la grande ancêtre toujours féconde². » Le discours se termine par cette question « Aimer la France, n'est-ce pas en elle, et au-dessus d'elle, aimer l'humanité ?³ » De même, les discours prononcés lors de l'Exposition universelle de 1889 ne s'articulent pas autour des métaphores maternelles. C'est pourtant bien la date du 4 août 1889 qui a été choisie pour la célébration nationale de la Révolution, et pour l'accueil au Panthéon des cendres des plus ardents défenseurs de la mère-patrie, auquel a été associé le député Baudin, alors que l'antiparlementarisme prôné par le mouvement boulangiste est en train de s'éteindre. Le progrès triomphant des sciences, des techniques et du savoir universitaire sont ainsi associés au centenaire de la Révolution, qui est glorifiée à travers le souvenir des plus grands de ses fils.

IV - Les socialistes républicains et les allégories et métaphores maternelles

1. La naissance du parti socialiste français⁴

L'Internationale socialiste se reconstitue en 1889 et enjoint les petits partis socialistes français à s'unifier, une démarche qui aboutit plus tard en 1905 à la naissance de la SFIO. L'Eglise aussi veut des réformes sociales, ainsi, en 1891, le pape publie l'encyclique *Rerum novarum*, dans laquelle il affirme le droit de propriété ainsi que la nécessité d'assurer à tous les êtres humains des conditions de travail dignes et un salaire équitable. Le pape reconnaît le droit aux travailleurs de s'associer au niveau professionnel pour l'amélioration de leurs conditions.

¹ *Journal officiel de la République française*, N° 210, op. cit, p. 3860

² *ibid.*

³ *ibid.* p. 3861

⁴ Résumé factuel et chronologique à partir de Pierre Bezbakh, *Histoire du socialisme français*, Larousse, Bibliothèque historique, 2005

Toujours en 1891, une manifestation pour l'obtention de la journée de huit heures de travail se termine par le drame de Fourmies, qui voit l'armée tirer sur la foule des manifestants. Les années suivantes sont denses (vote des lois Méline protectionnistes en 1893, adoption par le congrès ouvrier du principe de la grève générale en 1894, création de la CGT en 1895...) Des socialistes sont élus députés, dont Jaurès et des partisans d'Allemane et de Brousse, ainsi que des guesdistes. L'année 1901 voit la création du parti radical et radical-socialiste. En 1902 naissent plusieurs petits partis socialistes, dont le regroupement permet la formation et la victoire du Bloc des gauches aux élections législatives de 1902. De nombreuses grèves ont lieu cette année-là, mais le conservatisme social du gouvernement dirigé par Emile Combes entraîne la fin du soutien au gouvernement par la SFIO et donc la dislocation du Bloc des gauches. Emile Combes démissionne en 1905 et cède sa place à Clemenceau qui agit de façon très dure à l'égard des grévistes. En 1909, Aristide Briand lui succède. Toutefois, la journée de 8 heures, le repos hebdomadaire obligatoire, la loi sur les retraites paysannes et ouvrières, et l'impôt sur le revenu ont été votés de 1905 à 1914.

De la création de la II^e Internationale en 1889 à celle de la SFIO en 1905, deux regroupements s'esquissent au sein du socialisme français. Les socialistes indépendants s'allient aux partisans de Paul Brousse et de Jean Allemane et acceptent peu à peu Jean Jaurès comme leur leader. Ce dernier crée avec Lucien Herr en 1904 le journal *L'Humanité* dans lequel les socialistes de toutes les tendances peuvent s'exprimer. Le parti socialiste français (PSF) est ainsi créé à Tours en 1902. L'autre regroupement est mené par Jules Guesde, et se veut marxiste et révolutionnaire. Les guesdistes et les blanquistes créent en 1902 le Parti socialiste de France (PSDF). Le congrès de l'Internationale socialiste de 1904 demande aux deux partis socialistes français de s'unir. Dans un premier temps, Jaurès et les représentants du PSF renoncent à la tendance réformiste, et le Parti Socialiste, Section française de l'Internationale ouvrière, dit SFIO est créé en 1905 dans lequel prédomine le courant guesdiste. En dépit des conflits, Jaurès parvient à maintenir l'unité du parti et à opérer la synthèse entre les différents courants présents à la SFIO. Le parti est à la fois considéré comme révolutionnaire et collectiviste, tout en étant réformiste et en participant au combat parlementaire. En 1908, Jean Jaurès est le véritable chef de la SFIO.¹ Les élections législatives voient alors 76 élus de la SFIO arriver au Parlement, et 103 en 1914. A l'approche de la guerre, la SFIO assume son patriotisme en cas d'agression de la France par une puissance étrangère.

2. les représentations maternelles chez Jules Guesde et Paul Lafargue

¹ *ibid.* p. 140

Les métaphores et allégories maternelles sont quasiment absentes des discours de Jean Jaurès, de Jean Allemane et de Paul Brousse, mais elles se retrouvent sous la plume des socialistes qui se présentent comme « Fils de la REVOLUTION FRANCAISE¹ », et disent ainsi que « nous ne pouvons donc qu'aimer cette mère émancipatrice, cette révolution de justice et d'égalité qui prit date les 17 juin et 4 août 1789 ; celle qui a détruit l'ancien régime et amené l'organisation nouvelle. » Le rôle de la femme de l'ouvrier est selon eux d'aider

« l'homme dans la revendication du prolétariat, de ne pas se laisser enfermer dans les cercles catholiques qui agissent par l'obéissance passive de la doctrine de Loyola, dont le mot est de dominer le monde ! Voilà la femme avertie, qu'elle le sache bien, l'affranchissement de l'ouvrier ne viendra que par l'affranchissement de l'ouvrière, son émancipation est d'être retirée de l'industrie pour en faire une ménagère, arrachée à la prostitution pour en faire une épouse, une mère ; à l'ignorance et à la superstition pour qu'elle fasse l'éducation de l'enfant. (...) Si la société vous impose des devoirs, cette société-là doit vous accorder des droits.² »

Il faut pour ces militants que la femme reste à la maison pour s'occuper de sa famille et de son foyer³. D'autres socialistes ont essayé de conceptualiser leur vision de la famille et de la société, où l'image de la mère tient une grande place. Jules Guesde.⁴ Dans son « *Essai de catéchisme socialiste*⁵ » publié en 1878 et réédité en 1912, Guesde présente sa conception de l'humanité et de la société. Pour lui, l'être humain constitue « le dernier terme de la série

¹ *Congrès ouvrier de Marseille 1879*, Compte-rendu lu en assemblée corporative le 15 février 1880, En vente chez Mourre, libraire Paris, 1880, p. 12, les majuscules sont dans le texte.

² Ibid. p. 50

³ Cf. p. 34

⁴ **Note bibliographique** : Jules Guesde (de son vrai nom Jules Bazile, 1845-1922) vient d'une famille très conservatrice. Il devient journaliste pour défendre ses idées républicaines, et afin de ne pas faire de tort à sa famille, il prend le nom de jeune fille de sa mère, Guesde et publie sous ce nom d'emprunt. Il s'oppose à l'Empire ce qui lui vaut une première condamnation en 1870. Il soutient la Commune, est condamné à la prison, et parvient à s'enfuir en Suisse où il se lie avec des Communards exilés, rencontre Bakounine et fréquente les milieux anarchisants. Il part ensuite en Italie dont il est expulsé puis est autorisé à rentrer en France en 1876. Il s'éloigne peu à peu de l'anarchisme et découvre les idées de Marx, qu'il décide de diffuser et de faire connaître en France. En 1880, il se rend à Londres avec Paul Lafargue, le gendre de Marx, et rencontre Marx et Engels, auxquels ils demandent de donner leur aval au programme du Parti ouvrier, qui est adopté au congrès du Havre la même année. En 1882 est fondé le Parti ouvrier de France, de tendance guesdiste. Jules Guesde multiplie les conférences, les meetings et les articles pour faire œuvre de vulgarisation, diffuser les idées marxistes et gagner de nouveaux adhérents. Il est fréquemment inquiété par le pouvoir en place, arrêté, relâché. Il est élu député du Nord en 1893 (jusqu'en 1898), puis de 1906 à 1922. Après la création en 1901 du Parti socialiste de France, il travaille à l'unité des socialistes français, jusqu'à la création de la SFIO en 1905 où il cède peu à peu le pas à Jaurès. Note rédigée à partir du Dictionnaire des parlementaires français de 1889 à 1940 (Jean Jolly), de P. Bezbakh Bezbakh, *Histoire du socialisme français*, op. cit., de l'article de l'*Encyclopédie Universalis* par Madeleine Rebérioux, du *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français* de Jean Maitron, op. cit.

⁵ Jules Guesde, *Essai de catéchisme socialiste* », par Jules Guesde Rédacteur en chef de l'Egalité de Paris Bruxelles Librairie socialiste de Henri Kistemaekjers, 1878

animale ¹ » qui a droit à la satisfaction de ses besoins, qui doivent être satisfaits d'abord par autrui, puis ensuite par son propre travail. Guesde ne croit ni au libre-arbitre, ni à la responsabilité humaine, car l'être humain n'est qu'une double résultante, la résultante de son organisme qu'il n'a pas fait et qu'il subit, et la résultante de l'éducation, du milieu, qu'il n'a pas davantage choisi et qu'il subit également. « Ses actes, d'autre part, n'étant (...) que les effets nécessaires de sa constitution physique et morale, il y a autant de sottise et d'injustice à le rendre responsable de ce qu'il a pu faire, à le lui reprocher ou à l'en louer, qu'à louer la fleur d'embaumer et qu'à reprocher au feu de brûler, à l'eau de mouiller, etc.² » Pour que chaque être humain devienne un « homme de bien », « il faut que la société ne soit pas constituée en opposition avec la science, et qu'elle permette à tous de satisfaire également l'intégralité de leur besoin par l'application régulière de l'intégralité de leurs facultés développées le plus possible.³ » Guesde, comme les hommes de son temps a toute confiance en la science pour organiser la société. Guesde écrit par ailleurs une préface dithyrambique pour le fascicule « *Principes du socialisme* ⁴ », écrit par Anatole Baju, un écrivain et journaliste. Dans cet ouvrage, le rôle majeur de la science et des mathématiques pour la réorganisation de la société sur des bases socialistes est fortement mis en avant : « L'Egalité mathématique étant admise comme principe fondamental de notre société, l'arithmétique remplacerait avantageusement le Code et même la Morale.⁵ » Pour lui, « L'Egalité n'est pas dans la Nature, elle est dans le progrès de la Science, dans l'organisation et le fonctionnement du meilleur état social.⁶ » Il estime que le système social basé sur des principes scientifiques « porte en soi le caractère de la perfection. Comme tout ce qui est basé sur le Nombre, il est éternel, définitif : un problème n'a qu'une manière d'être juste.⁷ » Par conséquent, « la pensée socialiste ne porte ni la marque des temps ni l'empreinte des lieux ; elle est simple comme la nature, universelle comme le chiffre.⁸ »

Une fois admis le principe de la réorganisation de la société selon des principes scientifiques et marxistes, la famille devra évoluer. Ainsi, à sa naissance, le nouveau-né « trouvera dans la force et l'activité d'autrui la protection et les moyens de pourvoir à ses besoins qu'il a trouvés neuf mois durant dans la matrice maternelle. Cette SECONDE

¹ ibid. p. 10

² ibid. pp. 28-29

³ ibid. p. 44

⁴ Anatole Baju, *Principes du socialisme, A ceux qui pensent, pour ceux qui souffrent*, Avec préface de Jules Guesde, Paris, Librairie Léon Vanier, 1895

⁵ ibid. p. 16

⁶ ibid. p. 17

⁷ ibid. p. 23

⁸ ibid. p. 39

MATRICE¹ que constitue (...) l'affection, le dévouement de tous les instants du père et de la mère, est précisément la famille.²» Il se peut qu'à l'avenir cette seconde matrice puisse être remplacée par la collectivité ; ainsi,

« la chaude atmosphère de bienveillance et d'affection développée dans le sein de la collectivité par l'égalité de bien-être de chacun de ses membres, (rende) inutile cette SECONDE MATRICE PARTICULIÈRE, que représente l'action familiale, et permette de réduire la famille dans l'espace à la mère et à l'enfant et dans le temps à la période de l'allaitement.³ »

Ainsi, les rapports sexuels entre l'homme et la femme seront aussi libres et multiples que « les rapports intellectuels ou moraux entre individus du même sexe ou de sexe différent.⁴ » Dans cette société socialiste idéale, tous les enfants sont élevés « comme les fils d'une même mère, pour vivre des bienfaits de l'association universelle, non pour s'entre-dévorner comme certains animaux.⁵ »

Pour Jules Guesde la société socialiste ou communiste idéale doit se substituer à la mère dès la fin de l'allaitement. Ici l'image maternelle n'est plus une métaphore ni une allégorie, elle doit être prise au pied de la lettre, la société socialiste se doit de se comporter comme la mère des enfants, elle n'est pas un idéal mais est là pour satisfaire aux besoins des petits être humains jusqu'à ce qu'ils puissent y pourvoir eux-mêmes par leur travail. C'est une mère collective dont l'action se fonde sur des bases scientifiques, arithmétiques et comptables. Les besoins individuels et la personnalité de chaque enfant ne sont pas pris en compte. Bien que Guesde critique Cabet et son utopique Icarie, il semble bien reprendre à son compte le rôle d'éducatrice et de substitut maternel donné à la communauté d'Icarie. Cette représentation est maintenant cautionnée par la science telle que l'envisage Jules Guesde.

Paul Lafargue, qui est très proche de Jules Guesde, envisage la prégnance du maternel de préférence à partir d'études ethnologiques et historiques. Il faut retenir de la biographie complexe de Paul Lafargue (1842-1911) quelques éléments qui éclairent son cheminement aux côtés de Jules Guesde. Français et métisse – dans ses veines coulait « le sang de trois races

¹ Majuscules dans le texte

² J. Guesde, *Essai de catéchisme socialiste*, op. cit. pp. 72-73

³ *ibid.* p. 79

⁴ *ibid.*

⁵ A. Bajou, *Principes du socialisme*, op. cit. p. 20

opprimées¹ », Mulâtres, Juifs et Indiens. Paul Lafargue naît à Cuba, fait ses études en France après le retour de sa famille à Bordeaux, et termine ses études en Angleterre, après avoir été exclu de l'Université française et de l'Empire pour ses activités militantes. Il est comme Guesde plusieurs fois condamné et incarcéré pour les mêmes raisons politiques. Il rencontre Marx à Londres en 1865 et épouse quelques années plus tard sa fille Laura. Son adhésion à la Commune lui vaut un exil en Espagne, et après son retour en France il milite aussi bien au sein de l'Internationale que du Parti Ouvrier de France. C'est ainsi qu'il se lie avec Guesde qu'il présente à Marx en 1880. Il abandonne la médecine à la suite de la mort de ses trois enfants et devient journaliste et ardent propagateur du marxiste. Avec d'autres guesdistes, il soutient quelque temps le boulangisme, dans lequel il voit un parti populaire. Il devient député du POF de 1891 à 1893 et se bat au Parlement pour une réglementation progressiste du travail. Il continue ensuite ses activités politiques en dehors du parlement, au sein du POF présidé par Jules Guesde, dont il reste très proche, tout en critiquant son dogmatisme, comme le font par ailleurs Marx et Engels. Il participe aux congrès de la SFIO, s'oppose au congrès de 1910 à la création de coopératives, qui selon lui ne contribuent en rien à l'avancée du socialisme. En 1911, avec sa femme Laura, il se suicide à l'âge de 70 ans, ce qui correspond à une décision prise de longue date dans le but avoué d'échapper aux affres de la vieillesse.

Paul Lafargue publie du 4 septembre au 16 octobre 1886 ses *études sur les origines de la famille*². parues en feuilleton dans *Le Socialiste*. A partir d'ouvrages historiques et ethnographiques, dont celui de Lewis Henry Morgan, et du livre « *Mutterrecht* » de Bachofen, portant en particulier sur l'ethnie des Naïrs, Lafargue se pose la question de savoir si

« la famille naïre basée sur la communauté des biens dans le sein du clan, sur la polygamie des deux sexes, sur la suprématie de la mère, maîtresse souveraine de la maison, son frère aîné n'étant qu'une espèce de majordome, sur la filiation maternelle, la mère seule transmettant à ses enfants son nom, son rang et ses biens, serait-elle un de ces faits anormaux, une de ces monstruosité sociales engendrées par des circonstances tellement exceptionnelles, qu'elle n'ont pas dû se retrouver ailleurs ?³ »

¹ cf J. Maitron, *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, op. cit.

² P. Lafargue, *Etudes sur les origines de la famille*, Paru en feuilleton dans *Le Socialiste*, du 4 septembre au 16 octobre 1886, cf Léon Gani, *Jules Guesde, Paul Lafargue et les problèmes de population*. In: Population, 34e année, n°6, 1979 pp. 1023-1044.

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/pop_0032-4663_1979_num_34_6_18161

³ ibid. p. 1038

Il conclut des faits qu'il a découverts dans ces ouvrages que « tous les peuples de la terre ont eu à un moment de leur passé des mœurs analogues à celles des Naïrs.¹ » Il en déduit qu'on ne peut plus mettre en doute,

« qu'avant de parvenir à la forme familiale actuelle, l'humanité n'ait traversé une forme de famille à rebours : la mère fait souche ; le père, personnage secondaire, ne transmet à ses enfants ni son nom, ni ses biens, ni son rang. La famille, alors, est la prolongation de femme à femme du cordon ombilical, ce signe matériel de la maternité. (...) Il est le lien qui unissait (l'individu) à la souche de la famille, à la mère.² »

Il remet donc en cause les représentations qui voudraient que les femmes aient toujours été subordonnées à l'homme :

« L'histoire apportait son éclatante confirmation à ces vérités ultra-scientifiques ; les philosophes et les historiens affirmaient qu'elle enseigne que toujours et partout la femme subordonnée à l'homme avait été enfermée dans la maison, dans le gynécée : si tel avait été son sort dans le passé, telle devait être sa destinée dans l'avenir, déclarait positivement Auguste Comte, le profondissime (sic) philosophe bourgeois.³ »

Pour Lafargue, au contraire, les femmes ont été dépossédées de leur pouvoir par le patriarcat. Lafargue veut imaginer une société où le mariage, et la prostitution, son « complément nécessaire » ne disparaîtront que dans une société communiste

« prenant à sa charge l'élevage et l'éducation de l'enfant et faisant de la maternité la plus auguste et la plus utile des fonctions sociales. Les femmes et les hommes ayant des droits égaux aux richesses créées par le travail de tous, pourront alors donner libre cours à leurs passions, sans être entravés par des intérêts matériels et des préjugés moraux.⁴ »

Il ajoute plus loin que

¹ ibid.

² P. Lafargue, *Le matriarcat, Etudes sur les origines de la famille, Paru en feuilleton dans Le Socialiste, du 4 septembre au 16 octobre 1886, III Mœurs de la famille maternelle*

³ P. Lafargue, *La question de la femme*, 1904, téléchargeable ici : <https://www.marxists.org/francais/lafargue/works/1904/pl19040000.htm>

⁴ P. Lafargue, *Conjugo, Le socialiste* N° 26 juin/juillet 1901, in *Jules Guesde, Paul Lafargue et les problèmes de population*. In: *Population*, 34e année, n°6, 1979 pp. 1023-1044.

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/pop_0032-4663_1979_num_34_6_18161 p. 1041

« la maternité et l'amour permettront à la femme de reconquérir la position supérieure qu'elle occupait dans les sociétés primitives et dont le souvenir est conservé par les antiques religions. Elles apprennent que les premières divinités de l'humanité ont été des déesses (..) ; les dieux mâles (..) sont des divinités nouvelles, des « parvenus » (..) ils ne font leur apparition qu'après que la femme a été dépossédée de son autorité dans la famille et que la famille patriarcale a été constituée. ¹»

Il termine son article sur « *la question de la femme* », publié en 1904, en affirmant que « la maternité et l'amour permettront à la femme de reconquérir la position supérieure qu'elle occupait dans les sociétés primitives, dont le souvenir a été conservé par les légendes et les mythes des antiques religions. » Lafargue reprend à son compte les opinions de Guesde exprimées dans son « *Essai de catéchisme socialiste* » sur la famille, la mère et la société, et insiste donc sur son espoir de voir un jour la femme retrouver sa position « supérieure » dans la future société communiste. La représentation de la mère est « réelle » et non métaphorique pour les deux auteurs : soit en tant que société organisée selon des structures « scientifiques » et comptables pour Guesde, soit en tant que réalité fantasmée des origines, et à qui doit revenir le pouvoir et l'autorité. Le père « réel » dans les deux cas n'a qu'un rôle des plus subordonnés. Les individus des deux sexes, une fois dégagés de leur responsabilité parentale puisque c'est la société qui doit s'occuper des petits d'homme dès la fin de l'allaitement par la mère biologique, peuvent alors vivre leur sexualité dans la plus grande liberté. Ces conceptions concernant le rôle de la femme, de la famille et de la société n'ont pas fait l'unanimité au sein du mouvement socialiste, et ont été vivement critiquées par les tenants d'une représentation plus traditionnelle de la société.

Conclusion

Les allégories et métaphores maternelles sont les personnages principaux des livres d'école de la III^e République, qu'il s'agisse de la patrie, de la France ou de la République. Cependant, les auteurs des différents manuels en proposent des représentations quelques fois différentes. *Le Tour de la France par deux enfants* permet à ses jeunes lecteurs de découvrir une France apolitique, areligieuse, non conflictuelle, une France maternelle éclairée par les phares de la raison, et qui évoque par maints aspects une France idéale sous l'égide de la philosophie positiviste. La France de Paul Bert se réfère d'abord à la Révolution française, et la France de l'Ancien Régime fait figure de marâtre qu'il faudrait jeter dans les oubliettes de l'histoire.

¹ ibid.

L'amour de la mère-patrie issue de la Révolution est présentée dans ses manuels comme un impératif. La patrie de Ferdinand Buisson demande à ses enfants de s'aimer mutuellement. Il est important de souligner que Ferdinand Buisson était protestant, un protestant libéral voire d'extrême gauche. Le protestantisme rejette le culte de la Vierge Marie, et de toute présence féminine dans son culte. Cependant, pour lui aussi, la France, la patrie sont des entités maternelles. Cette métaphore doit représenter le lien social comme un lien de fraternité dépourvu de rivalité, quelles que soient leurs opinions et leurs croyances religieuses. Ernest Lavisse, républicain par défaut, s'inspire de l'amour antique et sacré de l'amour de la patrie. Comme les Allemands l'ont fait, il veut donner au peuple français la conscience de sa valeur et l'orgueil de son histoire. Chez Lavisse, les petits Français ne sont pas vraiment en dette vis à vis d'une patrie à laquelle il faudrait rendre ce qu'elle leur a donné. Il faut qu'ils prennent conscience qu'ils appartiennent à la meilleure des patries, qui porte haut les plus hautes valeurs de la civilisation. Ils doivent donc poursuivre l'œuvre des générations précédentes, contribuer à la consolider et à la développer. Ce sentiment d'appartenance à une nation idéale s'accompagne de la représentation de la patrie en tant que communauté des mêmes. Cette injonction est corrélative de la méfiance vis à vis des étrangers. Ce message nationaliste se rapproche du nationalisme fermé qui va s'affirmer sous Barrès et Maurras. Bien entendu, ceux qui ne correspondent pas à cette communauté patriotique des « mêmes » ne peuvent que se sentir exclus et menacés par cette injonction qui les isole. Les voix dissonantes, les questions sociales et religieuses n'apparaissent pas dans les manuels de Lavisse. Pour Eugène Spuller, fidèle ami de Gambetta et Ministre de l'Instruction publique, la République et la science apparaissent « comme deux sœurs qui s'appuient l'une sur l'autre ». Spuller cherche à ouvrir une perspective et à proposer un idéal dans lequel les citoyens puissent se projeter. C'est donc en contribuant à l'œuvre collective, en devenant un « fils » de la France « immortelle » que l'individu peut trouver un sens à sa vie dans la cité. Pour Raymond Poincaré, l'enfant de France est défini comme l'élément d'un tout, il constitue une unité de la collectivité nationale, une cellule vivante du grand organisme que forme sa patrie ; dans ses discours, il n'est pas demandé aux enfants de penser, mais de s'identifier à une image idéale. Il faut également rappeler à nouveau l'importance du principe de causalité généalogique introduit dans ces manuels et ces discours, qui a pour effet que l'enfant est alors soumis à deux filiations, la sienne propre et celle de la mère-patrie, qui devient ainsi selon Pierre Legendre un « Sujet monumental », ayant une descendance, dont les membres sont logiquement frères et sœurs ; et exprimant ses exigences à leur égard. Selon Legendre l'enjeu du pouvoir est donc dans ce contexte de parvenir à se faire aimer, d'exiger le sacrifice et la perte, et de faire croire et de se trouver légitimé. Le pouvoir en place manœuvre donc le discours social en utilisant le « levier de la référence mythologique. »

Legendre souligne le fait que « partout où l'humain fonctionne comme corps, soit de chair et d'os, soit de fiction, fonctionne le relais des métaphores pour se coller à la Référence dont procède la légitimité fondatrice.¹ » C'est à ce « dressage » que sont soumis les petits écoliers de la III^e République. Pour Paul Déroulède qui préside la Ligue des Patriotes, il faut que la jeunesse devienne une légion de « braves Français » ; et il veut promouvoir le développement de l'éducation patriotique et militaire afin de recréer l'unité de la nation. Déroulède en orateur très populaire parvient à propager la grande image de la Mère Patrie, comparée à une Madone, à laquelle doit se consacrer « toute la France adolescente et déjà virile ». La religion patriotique s'apparente alors à une religion syncrétiste mêlant cultes marial, païen et antique. Face à cette divinité de la Mère-Patrie incarnant les valeurs les plus absolues, se dresse également une entité représentant les valeurs opposées, et c'est la Prusse qui est ainsi visée au début de la III^e République. Ce récit dichotomique qui se déroule au présent ne laisse pas de place au clair-obscur, à l'ombre, aux équivoques, aux ambiguïtés, aux doutes, aux questions. Tel une parole mythique, il en a l'autorité et véhicule la « Vérité ». Déroulède n'est cependant pas un barde ou un conteur. Son récit devient un discours dans la mesure où il inclut les auditeurs en s'adressant à eux, et leur assigne un rôle dans le drame patriotique. Ses auditeurs deviennent ainsi les « fils robustes et énergiques » de la patrie. Le « nous » et ce « vous » d'inclusion que l'on retrouve constamment dans les discours de Déroulède ont un effet d'emprise pour l'auditeur ou l'auditrice, qui se voit d'emblée assigné une place et un rôle dans le groupe constitué par les « Bons Français » et les « mères qui font les fils ». Déroulède s'est ainsi fait le porte-parole de la Nation et l'interprète des volontés et des demandes de la Mère-Patrie. Puis la Prusse, en tant qu'ennemie de la mère-patrie idéalisée passe à l'arrière-plan au moment de l'aventure boulangiste, et c'est alors la république parlementaire qui prend sa place en tant qu'anti-France. L'échec de l'aventure boulangiste conforte la République qui peut alors célébrer le centenaire de la Révolution et témoigner de sa reconnaissance envers « les grands hommes » et les meilleurs fils de la patrie. La métaphore maternelle est ainsi généreusement employée dans les discours célébrant la panthéonisation de Victor Hugo et des plus glorieux fils de la patrie et de la Révolution. Les métaphores et allégories maternelles sont quasiment absentes des discours socialistes, et en particulier de ceux de Jean Jaurès, de Jean Allemane et de Paul Brousse, mais elles se retrouvent sous la plume de socialistes qui se présentent comme « Fils de la Révolution française. » Pour Jules Guesde, qui ne croit ni au libre-arbitre, ni à la responsabilité humaine, mais qui a toute confiance en la science pour organiser la société, la société idéale doit élever les enfants comme le ferait une mère dès la fin de la période d'allaitement, ce qui permet aux

¹ Pierre Legendre *Leçons IV, L'inestimable objet de la transmission - Etude sur le principe généalogique en Occident*, nouvelle édition, Fayard, 2004, p. 199

adultes de vivre leur sexualité en toute liberté et sans contraintes familiales. Ici l'image maternelle n'est plus une métaphore ni une allégorie, elle doit être prise au pied de la lettre et la société est une mère collective dont l'action se fonde sur des bases scientifiques, arithmétiques et comptables. Pour Paul Lafargue, gendre de Marx, l'histoire prouve que le matriarcat a existé, que les premières divinités de l'humanité ont été des déesses. La maternité et l'amour doivent permettre à la femme de reconquérir la position supérieure qu'elle occupait dans les sociétés primitives, dont le souvenir a été conservé par les légendes et les mythes des antiques religions. Le père « réel », chez Lafargue comme chez Guesde n'a qu'un rôle des plus subordonnés. Ces théories n'ont cependant pas fait l'unanimité, loin s'en faut, dans le camp socialiste. Dans le camp opposé, à savoir celui de l'extrême droite anti-républicaine, anti-parlementaire et nationaliste, l'usage des allégories et métaphores maternelles est tout aussi généralisé.

CHAPITRE X

LA MÈRE-PATRIE ET LA FRANCE DES ADVERSAIRES DE LA RÉPUBLIQUE PARLEMENTAIRE - UNE EXIGENCE DE SOUMISSION ABSOLUE ET LEGITIME ?

Les hommes politiques que l'on pourrait classer dans le camp anti-républicain insèrent les métaphores et allégories maternelles dans des grands récits bien différents de ceux que nous avons abordés précédemment. Albert de Mun, avant de se rallier à la République, non par conviction, mais parce que cela lui était demandé par sa hiérarchie, développe dans ses discours une vision de l'histoire de France et de sa destinée dans laquelle les métaphores et allégories maternelles jouent un rôle central. La première partie de ce chapitre sera donc consacrée à l'examen des discours d'Albert de Mun et ceux de ses partisans. La représentation maternelle tient également une grande place dans les écrits de Maurice Barrès, considéré comme le maître à penser du nouveau nationalisme. Sa conception de la patrie et de la France et son influence seront étudiés à travers l'étude de ses écrits dans la deuxième partie de ce chapitre, conjointement avec celle des discours nationalistes de Déroulède, de la Ligue des patriotes, telle qu'elle réapparaît à l'heure de l'Affaire Dreyfus, et des partisans de la Ligue de la patrie française, comme Jules Lemaître et Ferdinand de Brunetière. Au début du XX^e siècle apparaît le mouvement d'Action Française, dominé par Charles Maurras ; il est fortement influencé par le positivisme religieux. Les doctrines de Léon de Montesquiou, une autre figure importante de cette Ligue, de ses partisans et celle de Charles Maurras, seront ainsi étudiées dans la troisième partie de ce chapitre. Les discours et les doctrines des tenants du nationalisme fermé, dans lesquels les métaphores et les allégories maternelles tiennent une place importante, seront pour conclure mis en perspective avec les discours de Francis de Préssensé et de Jean Jaurès, les principaux portes-paroles de l'opposition à ce patriotisme d'extrême droite.

I - Les catholiques, de l'opposition au ralliement

1. Albert de Mun, un des meilleurs fils de l'Eglise et de la France catholique

Albert de Mun¹ est le petit-fils du pair de France Jean de Mun et l'arrière-petit-fils du philosophe Helvétius. Il choisit la carrière militaire, entre à l'École de Saint-Cyr et devient capitaine des cuirassiers. Il participe à la guerre de 1870, est fait prisonnier en Allemagne. C'est là qu'il découvre l'œuvre sociale de l'évêque de Mayence, Mgr Ketteler. Avec La Tour du Pin, disciple de Frédéric Le Play, il décide de développer en France le catholicisme social, en s'inspirant du modèle allemand. Ses maîtres à penser sont par ailleurs de Maistre, de Bonald, Louis Veuillot, et Le Play. En 1871, il obéit aux ordres de sa hiérarchie militaire et participe, tout en la désapprouvant, à la répression de la Commune. Il prend alors conscience du clivage qui sépare le peuple démuné des élites politiques et économiques, dont le libéralisme économique a été condamné par Pie IX dans le Syllabus. De Mun sera d'ailleurs affublé du surnom « le chevalier du Syllabus. » De Mun fait la connaissance de Maurice Maignen, le fondateur du Cercle Montparnasse (1864) regroupant des adultes ouvriers, pour qui les vrais responsables de la Commune sont « les riches ». De cette rencontre naît en 1871 *l'œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers* dont le but est « le dévouement de la classe dirigeante à la classe ouvrière ». Cette organisation est fondée et dirigée par des laïcs. Le clergé lui est indifférent ou hostile, mais elle séduit de nombreux officiers, dont Lyautey, qui est l'auteur de l'ouvrage *Le Rôle social de l'officier* en 1891. Elle reconnaît les hiérarchies naturelles et prône le dévouement social des élites en vue de la constitution d'une société chrétienne. Elle atteint le maximum de son influence en 1878 avec 375 cercles, 37500 ouvriers et 7600 membres des classes dirigeantes. Cependant, peu de membres du patronat ou d'ouvriers prolétaires en font partie. A partir des années 1880 avec la reconstitution du mouvement ouvrier et la légalisation des syndicats ouvriers, elle connaît un certain déclin.

De Mun démissionne de l'armée en 1875 et choisit alors de s'engager en politique. Il est élu en 1876 comme député monarchiste de Pontivy. Pendant sa campagne électorale il reçoit les encouragements du pape et est soutenu par l'archevêque de Paris, l'évêque de Vannes et le clergé de Pontivy. L'image qu'il se fait de la France est celle d'une personne vivante, marquée du sceau du christianisme. Le 8 mai 1881, à Vannes, il affirme que le salut de la France est lié à la restauration de la monarchie héréditaire et il déclare : « je suis royaliste dans la sincérité de ma conscience de catholique et de Français ». Il veut retrouver la France des corporations, celle qui protégeait selon lui les ouvriers et leurs familles. Il décide donc de se lancer dans la bataille

¹ Biographie extraite du *dictionnaire des parlementaires français de 1789 à 1889* (Adolphe Robert et Gaston Cougny), du *dictionnaire des parlementaires français de 1889 à 1940* (J. Jolly), de Jacques-Olivier Boudon, *Religion et politique en France depuis 1789*, Armand Colin, Paris, 2007, Gérard Cholvy, *La religion en France de la fin du XVIIIe à nos jours*. Hachette supérieur, Paris, 1991, *Encyclopédie Universalis*, article de Emile Poulat Article ; Jean-Clément Martin, *Dictionnaire de la contre-révolution*, Editions Perrin, Paris, 2011 ; *Les grands discours parlementaires de la Troisième République de Victor Hugo à Clemenceau*, Armand Colin, Paris, 2006

politique et est élu député presque sans interruption de 1877 à 1914. Pour beaucoup de parlementaires, de Mun est alors le plus grand orateur du Parlement. Il se bat pour une meilleure législation sociale et pour l'amélioration du sort de la classe ouvrière. En 1876 est créée la revue *l'Association Catholique*, qui paraîtra jusqu'en 1891 et qui lui permet d'exposer sa doctrine sociale. Il multiplie par ailleurs les réunions et les conférences. A la Chambre, il s'engage en 1883 en faveur de la loi autorisant la création des syndicats, tout en faisant l'apologie du régime économique corporatif antérieur à la Révolution. Il est aussi bien adversaire du « socialisme d'Etat » que du libéralisme débridé. Il veut également que soit réglementé le travail des femmes, et qu'elles obtiennent un congé de maternité. Il souhaite voir reconnu le droit au repos dominical, il s'engage pour l'interdiction du travail des enfants avant l'âge de 13 ans, l'interdiction du travail de nuit des enfants et des femmes, pour l'instauration d'un salaire minimum légal, d'un système de retraites, d'assurances sociales, et pour la reconnaissance des accidents de travail... Il souhaite également mettre sur pied un parti politique chrétien. A partir de 1884, *L'Union de Fribourg* réunit annuellement les catholiques sociaux de France, d'Italie, d'Allemagne, d'Autriche, de Belgique, de Suisse et d'Espagne. De Mun et La Tour du Pin diffusent ainsi leurs idées au niveau européen et en 1885, de Mun tente aussi de fonder un parti politique catholique français sur le modèle du *Zentrum* allemand. Il sait qu'il peut compter sur le soutien de *l'Univers* et de *La Croix*, fondée par les Assomptionnistes en 1883. Les succès relatifs des conservateurs à partir des élections de 1885 l'encouragent, mais son projet n'est pas soutenu par tous les catholiques, et les chefs de file des conservateurs s'y opposent. Le pape Léon XIII le dissuade d'avancer plus avant dans ce projet. De Mun renonce donc à ce dessein et il crée en 1886 *l'Association catholique de la jeunesse française*, organisation qui est destinée aux jeunes gens de la bourgeoisie, mais aussi à la classe ouvrière, aux employés et aux agriculteurs. Lors de son premier congrès en 1887, elle compte 1500 adhérents ; en 1914, 140 000 adhérents et 3000 groupes diffusent ses idées en France. Elle a pour but de fonder un ordre social chrétien. Selon de Mun, l'encyclique *Rerum Novarum* (mai 1891), correspond à son interprétation hiérarchique de la société, tout en insistant sur les devoirs de dévouement de la part des classes dirigeantes envers les nécessiteux. Par ailleurs, il soutient Boulanger, qui s'oppose à la « République bourgeoise » et de Mun vote contre les poursuites contre le général. En mai 1891 se constitue *l'Union pour la France chrétienne*, animée par Albert de Mun et d'autres conservateurs, qui est hostile à l'idée de ralliement à la république, proposé par le pape Léon XIII. Celui-ci publie l'encyclique *Au milieu des sollicitudes* en février 1892, dans laquelle il invite les catholiques à entrer dans la République pour mieux en combattre la législation anticléricale et donc favoriser à terme la rechristianisation de la société. Cet appel n'est pas soutenu par tous les catholiques. Cependant, de Mun choisit de se rallier et il adhère à

la Chambre au groupe de la Droite constitutionnelle, devenue Droite républicaine au début de 1893, animée par Jacques Piou, qui rassemble les catholiques ralliés. Les élections législatives de 1893 les déçoivent, car ils ne sont qu'une trentaine à être élus. Albert de Mun et Piou sont battus. En politique extérieure, de Mun siège à la commission des affaires étrangères. Il s'oppose aux aventures coloniales de Jules Ferry, vote contre les crédits donnés à l'expédition du Tonkin, mais soutient l'expédition de Madagascar. Son patriotisme combatif lui inspire des discours enflammés à la Chambre. En 1897, il est élu à l'Académie française. Il choisit en 1898 le camp des anti-dreyfusards et fustige le « syndicat » (juif) protégeant Alfred Dreyfus. En 1901, il fonde avec Jacques Piou *l'Action Libérale Populaire*, le parti politique des catholiques ralliés à la République qui succède à la Droite Républicaine. Ce parti comptera jusqu'à 70 députés et 280 000 adhérents. En 1905 de Mun s'oppose à la séparation de l'Eglise et de l'Etat. En 1909 il prend position contre l'Action Française. De Mun est donc un personnage influent de la Troisième République tant au niveau social que politique. L'Action catholique de la jeunesse française et le Sillon contribuent fortement à la diffusion de ses idées.

Les discours d'Albert de Mun, qui citent souvent les encycliques papales, sont écrits dans un style qui exalte l'Eglise, la Vierge, la religion catholique, le roi et la contre-Révolution. Si l'on essaye de repérer la structure logique et les prémisses de ces discours, il est aisé de remarquer à quel point les métaphores et allégories maternelles de la Vierge et de l'Eglise occupent une place centrale dans ses discours et sa pensée.

a) Lourdes : un événement qui condense le lien particulier qui unit la France et la Vierge, Mère de Dieu

Le dogme de l'Immaculée Conception, selon lequel la Vierge n'est pas souillée par le péché originel qui affecte les autres humains, a été proclamé en 1854. Une des significations de ce dogme est que la Vierge est d'un rang hiérarchique supérieur au reste de l'humanité entachée par ce péché. En 1858 ont lieu les apparitions de Lourdes. La « Dame » qui apparaît à la petite Bernadette consent, après que celle-ci le lui a demandé à plusieurs reprises, à lui révéler son identité, elle affirme être « l'Immaculée Conception. ». Ces apparitions sont reconnues par l'Eglise catholique en 1862, la première procession officielle a lieu en 1864, le premier pèlerinage national en 1873 et la Basilique de Lourdes est consacrée en 1876. En juin 1877, Albert de Mun prononce un discours à la séance de clôture de l'Assemblée générale des

Membres de l'œuvre des Cercles Catholiques d'Ouvriers¹ sur la question sociale. Dans ce discours, la Vierge joue un rôle central. Pour de Mun, les apparitions de la Vierge à Lourdes ont une signification qui est de l'ordre de l'évidence. Pour lui, Lourdes rappelle le lien privilégié qui existe entre la France et la Vierge. En effet, Lourdes, c'est aussi :

« la Sainte Vierge qui descend encore une fois sur la terre de France et qui lui tend la main, comme sa fille préférée, pour l'inviter à renouveler le pacte formé jadis dans une consécration qu'elle ne veut pas oublier ! (...) la France enfin dont le cœur cesserait de battre, si on la séparait de cette Eglise dont elle est la fille !² »

Rappelons ici que Louis XIII avait consacré la France à la Vierge Marie en février 1638. La France est donc l'élue de la Vierge, et son passé glorieux en est le témoin. Pour de Mun, la France est aussi la fille de la Vierge mais aussi celle de l'Eglise et à noué un pacte aussi bien avec l'une qu'avec l'autre. Il faut donc absolument que la France renouvelle le pacte et le serment qu'elle a passé avec la Vierge et avec l'Eglise, et c'est ce qu'explique de Mun dans un discours célèbre qu'il a tenu à Notre-Dame de Chartres lors du pèlerinage des Cercles Catholiques de Paris le 8 septembre 1878, date de l'anniversaire de la Vierge-Marie³ :

« Où donc pourrais-je mieux parler de notre confiance dans l'avenir de la nation que sur cette terre où tout son passé a marqué son empreinte, et que, depuis les âges les plus reculés, la Mère de Dieu semble avoir choisie entre toutes pour témoigner à notre patrie une singulière prédilection ? (*Vive émotion*) (...) Ah ! Messieurs, que de souvenirs autour de nous ! et quelle émotion en approchant de ces lieux où nos ancêtres, mêlant à leur culte grossier le nom de la Vierge qui devait enfanter, semblaient instruits par un divin pressentiment des destinées promises à leur postérité ! Sorti de cette race ainsi marquée d'un sceau particulier, le peuple franc poursuit à travers les âges sa mission providentielle, soit que l'envahissement du paganisme recule devant le vêtement sacré de la Vierge déployé comme un étendard, soit que, répondant à la voix de l'Eglise, sa fille aînée s'élançe tout armée à l'avant-garde de l'Europe, vers cet Orient d'où elle ne veut plus désormais que son bras soit détourné (...) Messieurs, toute notre histoire est écrite dans le sanctuaire de Chartres, et il semble que ce soit par une attention spéciale que Dieu nous a conduits ici, dans les jours difficiles que nous traversons, pour renouveler nos serments aux pieds de la Vierge Marie. (*Applaudissements.*) Tous les pèlerins de

¹ Albert de Mun : *Discours prononcé à la séance de clôture de l'assemblée générale des membres de l'Oeuvre des cercles catholiques*, par M. le comte Albert de Mun, député du Morbihan. Paris, au secrétariat de l'œuvre des cercles catholiques d'ouvriers, 1877

² *ibid.* p. 20

³ *Discours du Comte Albert de Mun*, député du Morbihan, Accompagnés de notices Par CH. Geoffroy de Grandmaison, Tome Premier, Questions sociales Paris, Librairie Poussielgue Frères, 1888

Chartres ont connu l'histoire de cette pauvre veuve qui redemandait à Notre-Dame son enfant disparu dans le gouffre d'un puits obscur, et qui tout à coup l'aperçut rayonnant de vie à la place où il marchait naguère, en avant du cortège sacré des gardiens du sanctuaire. France ! réjouis-toi comme cette femme. Tu étais veuve de ton renom et tu pleurais ton peuple englouti dans la nuit révolutionnaire ! Mais regarde ! la Vierge Marie te l'a rendu, et le voilà qui passe, tout rayonnant de force et de gloire, marchant comme autrefois à la tête des nations chrétiennes.¹ »

Cette parabole inventée par de Mun renvoie bien sûr à la parabole du fils prodigue dans les Evangiles de Luc. Mais Lourdes ne rappelle pas que le pacte qui doit unir la France et la Vierge, c'est aussi :

« l'Immaculée Conception, c'est-à-dire, (...) la condamnation solennelle de cette erreur capitale de la révolution qui, refusant de croire à la déchéance originelle de l'homme, ouvrit à son orgueil le chemin de toutes les ambitions ! Et il semble que l'Eglise, en proclamant que jamais l'ombre du péché n'a touché la Vierge Marie, ait voulu rappeler aux générations sorties de la révolte de 1789 que les enfants des hommes sont des créatures flétries par la faute de leur premier père, et qu'ainsi leur salut ne peut venir que du Dieu qui les a rachetés.² »

La Vierge est pure, l'être humain est un pêcheur, et cette hiérarchie dans la pureté justifie l'autorité prêtée à la Vierge mais aussi à l'Eglise. En effet, si la Vierge est pure, l'Eglise l'est aussi. Dans les *Ephésiens* (5 v. 27) L'Eglise est qualifiée de « glorieuse, sans tache, ni ride, ni rien de semblable, mais sainte et irrépréhensible. » C'est ce qui contribue à fonder son autorité. Il y a donc une hiérarchie entre le corps de l'Eglise et la masse des fidèles. A ce niveau, l'Eglise ne prône pas l'égalité. Le Pape le rappelle lui-même dans une encyclique « Aux Archevêques et Evêques, Au Clergé et à tout le Peuple Français » :

« L'Ecriture nous enseigne, et la tradition des Pères nous le confirme, que (...) l'Eglise est par essence une société inégale, c'est-à-dire une société comprenant deux catégories de personnes, les pasteurs et le troupeau, ceux qui occupent un rang dans les différents degrés de la hiérarchie et la multitude des fidèles. Et ces catégories sont tellement distinctes entre elles, que dans le corps pastoral seul résident le droit et l'autorité nécessaires pour promouvoir et diriger tous les membres vers la fin de la société ; quant à

¹ *ibid.* pp. 303-304

² Albert de Mun : *Discours prononcé à la séance de clôture de l'assemblée générale des membres de l'Oeuvre des cercles catholiques*, *op. cit.* p. 20

la multitude, elle n'a pas d'autre devoir que celui de se laisser conduire et, troupeau docile, de suivre ses Pasteurs. (...) Aussi, (...) l'Eglise repose sur les Evêques et (...) toute sa vie active est gouvernée par eux.¹ »

De Mun rappelle lui-même aux catholiques qu'il n'y a pas « de vie catholique hors de la hiérarchie de l'Eglise. Les évêques commanderont, nous nous grouperons derrière eux et nous organiserons notre culte comme ils décideront qu'il doit l'être, dans l'ensemble du pays ou chacun dans son diocèse.² » Dans ses écrits, de Mun fait part de ses méditations sans oublier de rappeler aux fidèles leur obligation de se soumettre à la parole divine : « Je tenais à la main les Confessions de Saint Augustin, où j'avais fait ma lecture du jour ; le livre était marqué sur cette parole : « Que l'homme ne s'élève pas jusqu'à dire : Qu'est-ce donc ? Pourquoi ? Qu'il se taise ! Qu'il se taise ! Car il est homme³ ». Mais l'Eglise est aussi une mère qui a toujours veillé au bien-être de ses fidèles. De Mun évoque Lacordaire, qui

« l'a dit dans son incomparable langage : « C'est dans la question du travail que toute servitude a sa racine ; c'est la question du travail qui a fait les maîtres et les serviteurs. Le travail n'étant pas autre chose que l'activité humaine ; (...) et selon qu'il est bien ou mal distribué, la société est bien ou mal ordonnée, heureuse ou malheureuse.⁴ »

De Mun rappelle alors que l'Eglise releva «entre ses bras maternels l'humanité frappée par la condamnation originelle ; elle voulut anoblir le châtement lui-même en lui ôtant jusqu'à l'apparence de l'esclavage » ; L'Eglise instaura les dimanches et les jours fériés. Selon de Mun, elle aurait défendu les maîtres eux-mêmes contre leur cupidité en leur apprenant que l'ouvrier est comme eux une « créature immortelle ». Pour de Mun, l'Eglise a depuis longtemps répondu aux problèmes sociaux qui semblent si difficiles à résoudre à la fin du XIX^e siècle ; elle a rapproché les hommes « par le sentiment de la fraternité chrétienne », et c'est ainsi que « s'éleva peu à peu l'édifice social . (...) La corporation, rapprochant les maîtres et les ouvriers, lui donna partout une féconde et pacifique organisation. L'Eglise présidait à ce magnifique épanouissement de l'initiative humaine. »⁵

¹ Comte Albert de Mun de l'Académie Française député du Finistère *Combats d'hier et d'aujourd'hui* supplément à la première série *Contre la Séparation De la Rupture à la Condamnation (1904-1906)* Paris, P. Lethielleux, Libraire-Editeur, p. 460

² *ibid.* p. 415 *Le Gaulois*, 20 août 1906

³ *ibid.* p. 420 *L'Univers*, 25 août 1906

⁴ Albert de Mun, *La question ouvrière par le Comte Albert de Mun, membre de la chambre des députés. Discours prononcé devant la société générale des étudiants de l'université de Louvain le 15 février 1885.* Seconde édition Louvain Charles Fonteyn, libraire éditeur, rue de Bruxelles, Paris, Jacques Lecoffre, libraire-éditeur 1885, pp. 32-33

⁵ *ibid.* pp. 33-36

A ce tableau idyllique de la société de l'Ancien Régime gouvernée par l'action maternelle de l'Eglise, sanctifié par le pacte entre le roi et la Vierge et enfin dirigé par les évêques conduisant le troupeau de l'Eglise, Albert de Mun oppose l'œuvre néfaste de la Révolution.

b) La Révolution, une maîtresse souveraine qui fait la guerre à Dieu

Albert de Mun considère la Révolution comme une « maîtresse souveraine » qui « exerce son empire tyrannique jusque sur l'âme populaire par les mille ressources d'oppression que met entre ses mains une organisation savante et mystérieuse.¹ » Il s'agit ici très probablement de la Franc-maçonnerie et de la Charbonnerie française, qui auraient comploté aussi bien contre la royauté que contre l'Eglise et le christianisme : « De même que la main de la Charbonnerie se découvre sans peine dans les complots de la Restauration et du gouvernement de Juillet, celle des Loges apparaît dans l'organisation de l'Internationale et dans les événements de la Commune.² » La Franc-maçonnerie aurait également partie liée avec la Ligue de l'enseignement qui ne vise qu'à effacer toute trace de la religion dans l'Ecole de la République. Il constate ainsi en 1881 qu'« aujourd'hui, c'est la patiente réalisation d'un plan savamment conçu, habilement poursuivi, c'est la guerre à Dieu, légale et méthodique, mais toujours irréconciliable et acharnée ; c'est la destruction progressive mais résolue de la religion. (...) Voilà la dictature qu'on nous prépare !³ » Pour de Mun, les révolutionnaires ont fait la guerre à Dieu et l'ont expulsé de la société ; ils l'ont remplacé par une conception métaphysique, un Dieu imaginaire. Dans son discours à l'Œuvre des Cercles Catholiques d'Ouvriers, il apostrophe ainsi Jules Simon qui disait

« l'autre jour, qu'il était un homme de 89 ! Vous n'aviez pas besoin de le dire, philosophe ! Je vous avais bien reconnu ! Oui, voilà la doctrine de la Révolution française ! (...) Oui, vous êtes bien le fils de ceux qui, dans un jour de révolte, ont expulsé de la société le Dieu des chrétiens, pour mettre à sa place un Dieu imaginaire, qui n'est plus qu'une conception métaphysique .⁴ »

¹ *Discours du Comte Albert de Mun, député du Morbihan, Accompagnés de notices* Par CH. Geoffroy de Grandmaison, op. cit., *Discours prononcé au pèlerinage des Cercles Catholiques de Paris, A Notre-Dame de Chartres, le 8 septembre 1878, p. 292*

² *La Congrégation* par M. Geoffroy de Grandmaison Préface par M. le Comte Albert de Mun, Paris, Librairie Plon, Paris, 1889, p. xxiii

³ A. de Mun, *DIEU ET LE ROI, Discours prononcé à Vannes par le Comte Albert DE MUN le 8 mars 1881* Paris, Librairie de la société bibliographique, Maurice Tardieu, Directeur. 1881, pp. 12-14

⁴ A. de Mun, *Discours à l'Œuvre des Cercles Catholiques d'Ouvriers, Discours prononcé à Frascati le Samedi 13 janvier 1876* par M. le Comte Albert de Mun, Secrétaire général de l'œuvre, le Havre, Imprimerie J. Brenier et Cie 1876, pp. 20-21

c) La Révolution : la ruine du principe d'autorité et la loi du plus fort

Ce complot anti-chrétien aurait selon de Mun des conséquences désastreuses : la première en serait la perte de toute autorité, ce qui mène à l'arbitraire dans toutes les relations sociales. Cette autorité « qui se meurt, qui est brisée partout, dans la vie sociale, dans l'école, dans l'atelier et qu'on a remplacée par l'arbitraire, qui est l'autorité des despotes, l'arbitraire dans le gouvernement, l'arbitraire dans l'éducation, l'arbitraire jusque dans la loi.¹ » Mais la Révolution a trompé les ouvriers et de Mun pose la question de savoir si « le peuple a gagné quelque chose en échange de la perte de l'autorité et du nouveau règne de l'arbitraire ?² » Pour de Mun, il faut le lui demander, « ainsi qu'aux faibles et à ceux qui souffrent, à ceux qui travaillent. » Il reproche ainsi à la Révolution d'avoir tout promis au peuple :

« la puissance, la richesse et l'indépendance ! On ne lui a donné que le masque d'une souveraineté chimérique, et, derrière ce masque, il n'y a qu'un esclave, un esclave qui porte sur ses épaules les politiciens dont il a fait la fortune (*Bravos. – Applaudissements*), un esclave qui appartient corps et âme à la fournaise industrielle où on le jette comme une marchandise !³ »

Ainsi, le libéralisme économique a eu des conséquences catastrophiques pour les ouvriers. De Mun dénonce très violemment la situation de la classe ouvrière. Fidèle à sa rhétorique qui définit la Révolution en l'associant à tous les maux et aux catastrophes, il explique à son auditoire que « la Révolution, c'est le libéralisme, le laisser-faire, la libre concurrence, la loi de l'intérêt, le droit de la force. Ce sont les intérêts cosmopolites et la concurrence sauvage qui aboutissent au chômage et à la misère de l'ouvrier. » La Révolution, et avec elle le libéralisme, auraient ouvert :

« la porte à la libre concurrence, c'est-à-dire à la guerre implacable, pareille à ces duels gigantesques que se livrent sur les grands fleuves de l'Amérique deux bateaux de compagnies rivales qui marchent à toute vitesse en forçant le combustible, quitte à faire sauter l'équipage et les passagers. L'équipage, c'est vous, et les passagers, c'est la France. (*Applaudissements.*) (...) Laissez faire ! Laissez passer : telle fut la formule magique de l'économie libérale, on pourrait dire la formule qui, d'un bout à l'autre de l'histoire révolutionnaire, sert à consacrer tous les abus de la force. (...) Il n'y a plus de loi divine qui préside au gouvernement des sociétés, et qui soit à la fois le frein de

¹ *ibid.* p. 26

² *ibid.*

³ *ibid.* p. 28

l'autorité et la raison d'être de l'obéissance ; et il n'y a plus de loi morale qui oblige l'homme envers son semblable et qui le préserve de l'oppression comme de la révolte : il n'y a plus que la loi de l'intérêt, et l'intérêt c'est l'accroissement des richesses. (...) Qu'importe ! laissez faire ! laissez passer ! C'est l'arrêt du libéralisme, et voilà la liberté révolutionnaire Elle n'a qu'un nom : c'est la liberté de la force.¹ »

Les conséquences catastrophiques du libéralisme économiques sont sociales et économiques mais aussi morales. En effet, les révolutionnaires ont commis selon de Mun une lourde erreur, en effet :

« quand les hommes de 89 eurent mis Dieu à l'écart, et fait, à leur profit, une société purement humaine, ils voulurent arrêter là leur Révolution, et ils crurent, ils le croient encore, qu'avec ces grands mots de morale et de devoir, ils pourraient se rendre maîtres de l'esprit du peuple, et l'empêcher de tirer les conclusions nécessaires des principes qu'eux mêmes avaient posés. Ils se sont trompés. (...) L'ouvrier dit, « Je suis las de souffrir et je sais bien ce que je vais faire. Puisque vous ne voulez rien me montrer de certain, au delà de cette vie, je veux au moins y être aussi heureux que possible : je veux jouir à mon tour ; je veux prendre ma part de tout ce progrès matériel si séduisant et puisque vous ne m'apportez que cela, puisque, lorsque j'étais affamé d'honnêteté vous n'avez pas pu me dire ce que c'était que d'être honnête, je ne m'occuperai plus de le savoir, et ce bonheur terrestre que vous me montrez et qui me fait envie, plutôt que d'en être toujours privé, je vais m'en emparer, car je suis le plus fort ! (...) Oui, voilà la doctrine de la Révolution française !² »

De Mun se pose en défenseur de la classe populaire, de « son salut moral » et du « progrès de sa condition matérielle » ; il dit avoir entendu les souffrances des travailleurs, et avoir « trouvé un immense découragement et le vide d'une profonde déception. Mais, dans ces âmes troublées, (...) ce qui domine, ce qui éclate, (...) c'est la déception et le sentiment profond de la banqueroute révolutionnaire.³ » De Mun se bat pour la cause ouvrière à la Chambre des députés. Il fustige les Républicains qui croient que les problèmes sociaux pourront se résoudre par l'éducation, la science et le progrès. Il considère qu'une « des raisons qui font la force des socialistes vis-à-vis du peuple, c'est qu'ils ont fondé leurs revendications sur un sentiment naturellement gravé dans le cœur de l'ouvrier qui souffre, c'est qu'ils ont promis un idéal de

¹ A. de Mun, *Discours du Comte Albert de Mun*, député du Morbihan Accompagnés de notices Par CH. Geoffroy de Grandmaison, op. cit. Discours prononcé au pèlerinage des Cercles Catholiques de Paris, A Notre-Dame de Chartres, le 8 septembre 1878, pp. 297-298

² A. de Mun, *Œuvre des Cercles Catholiques d'Ouvriers*, Discours prononcé à Frascati le Samedi 13 janvier 1876, op. cit. p. 20

³ A. de Mun, *DIEU ET LE RO*, op. cit. p. 28

justice qu'autrefois, dans les siècles passés, l'Eglise catholique avait donné au peuple chrétien¹.
 » Mais il balaye d'un revers de main les solutions socialisantes : « Le socialisme, suivant la parole du P. Félix, c'est la négation de l'autorité de Dieu, et nous en sommes l'affirmation ; c'est l'affirmation de l'indépendance absolue de l'homme, et nous en sommes la négation (*applaudissements*) ; c'est la passion de la possession, et notre passion c'est la justice !² »

La narration par de Mun de l'histoire française depuis la Révolution dresse ainsi un bilan sans appel. La Révolution n'a eu que des conséquences catastrophiques, et a signifié la perte des fondements religieux de la société. L'œuvre néfaste de la Révolution, qui est comparée à une maîtresse tyrannique, s'oppose à l'œuvre de l'Eglise. Il s'agit pour de Mun d'instituer une société viable et juste à partir du catholicisme. Pour cela, au fil de ses discours, il explique que la volonté est en elle-même incapable de résoudre les questions sociales et que seule la fraternité chrétienne peut accomplir « le miracle » qui consiste à faire s'entendre des hommes opposés dans leurs intérêts. Il expose ce dont la société française doit se prévaloir pour correspondre à son idéal chrétien. A nouveau, les métaphores et allégories maternelles jouent un rôle très important dans son argumentation.

d) Les devoirs des fils dévoués de la France et de l'Eglise

Différentes conséquences pratiques découlent de la rétrospective catastrophique de la Révolution, de la représentation idéalisée de la France catholique d'Ancien Régime et de la mission maternelle de l'Eglise envers les travailleurs. Il s'agit donc de la nécessité d'agir pour restaurer l'Eglise dans sa puissance et d'œuvrer à rétablir, au nom de cette Eglise, une société fidèle à sa tradition chrétienne. Pour entraîner à l'action ses auditeurs et ses lecteurs, de Mun emploie certains procédés rhétoriques. En effet, alors que sa représentation funeste de la Révolution est généralement impersonnelle avec très peu d'acteurs individuels, ce sont surtout des entités abstraites, telles que « la Révolution », « le libéralisme », « la République » qui agissent ou sont dénoncées. Par contre, lorsqu'il s'agit de la religion catholique, les entités idéalisées sont très souvent représentées par les métaphores ou les allégories maternelles comme l'Eglise, la Vierge, la France. Elles seules constituent selon de Mun les bases sur lesquelles peut être fondée une société bénéfique. Dans ce récit les déictiques « vous », « nous », « ils » « elle »,

¹ A. de Mun, *Discours, Ce que doivent faire les catholiques* : Ce discours, prononcé à Saint-Mandé le dimanche 22 mai 1887, par M. Le Comte De Mun, secrétaire-secrétaire-général de l'œuvre des Cercles Catholiques d'Ouvriers, à l'occasion du 15^e anniversaire de la fondation, est un appel en faveur de ceux qui souffrent, en même temps qu'un exposé de situation et un programme, p. 13

² *Discours du Comte Albert de Mun, député du Morbihan, Accompagnés de notices* Par CH. Geoffroy de Grandmaison, op. cit. p. 299

sont très nombreux, de Mun apostrophe ainsi le lecteur et l'auditeur, tend à l'inclure dans le récit, et par conséquent à lui attribuer une place, et un rôle – ici un rôle d'acteur pour les hommes, qui doivent être les fils dévoués de la mère, les femmes étant absentes de la scène publique et politique, car elle se doivent de rester au foyer, en bonne épouse et mère chrétienne.

Jusqu'au ralliement de l'Eglise catholique à la République, qui a lieu en février 1892, de Mun insiste sur la nécessité d'être fidèle à la tradition nationale qui correspond selon lui à la royauté. C'est dans cet esprit que de Mun a participé à l'aventure boulangiste. Mais de Mun doit renoncer à ce projet après le ralliement à la République. Le Pape lui-même incite Albert de Mun à agir pour restaurer l'influence de l'Eglise sur la société française, mais dans le cadre pacifié de la République. En mai 1891, le pape avait déjà publié l'encyclique « *De Conditione opificum* », aussi appelée *Rerum novarum*, qui concerne en particulier la condition ouvrière, et envoie à ce sujet une lettre à Albert de Mun, que celui-ci lit en public à l'occasion du discours qu'il prononce à St Etienne en décembre 1892¹ :

« A Notre très cher Fils le comte Albert de Mun

Très cher Fils

Nous voyons la France réclamer à haute voix, plus que jamais, le concours de tous ses fils, les inviter à laisser de côté les intérêts privés et les dissentiments politiques, pour unir leurs forces contre le danger commun, retenir leur patrie sur la pente glissante qui conduit à sa ruine, en faisant prévaloir dans les institutions publiques la liberté, la justice, l'honnêteté et le respect dû aux croyances de la grande majorité des Français. (...) C'est pour tous, mais spécialement pour les catholiques, un devoir d'oublier leurs discordes passées, de s'unir et de s'organiser en vue du bien commun.² »

Selon le pape :

« le peuple a toujours été particulièrement cher à l'Eglise, qui est mère : l'ouvrier qui souffre, soit parce qu'il est abandonné, soit parce qu'il est opprimé, doit être entouré des soins les plus continus et les plus affectueux, pour se relever et sortir de la condition malheureuse à laquelle il est réduit, sans recourir aux violences et chercher le renversement de l'ordre social. C'est dans cette pensée, en dehors de toute préoccupation purement terrestre et uniquement pour accomplir le devoir de Notre charge, que Nous

¹ A. De Mun, *Ligue de propagande catholique et sociale Discours de M. Le Comte Albert de Mun, Président de la Ligue, prononcé à la réunion des ligueurs de St-Etienne*, le 18 décembre 1892 Paris, F. Levé, Imprimeur de l'Archevêché, 1892.

² Ibid. pp. 4-5

avons récemment publié Notre Encyclique *De Conditione opificum* et ensuite donné, à l'occasion, sur ce même sujet, divers avis et enseignements paternels.¹ »

C'est donc sur le terrain social que les enfants de l'Eglise vont devoir s'engager en priorité. Cependant, bien avant les encycliques, de Mun avait commencé à agir dans ce sens. Devant ses auditeurs, il dresse tout d'abord l'état des lieux en ce qui concerne la condition des ouvriers et la situation de l'Eglise, et qui contraste fortement avec la situation idyllique qui régnait selon de Mun sous l'Ancien Régime. Il s'adresse ainsi à son auditoire, composé d'étudiants et d'universitaires :

« Et maintenant, Messieurs, ramenez vos regards sur la civilisation de votre temps. Cet homme, qui vous était apparu transfiguré par le reflet de sa céleste origine, et relevant vers le Ciel son front courbé par la fatigue. Pour y chercher, dans l'espérance, le courage et la consolation, cet ouvrier que vous aviez vu soutenu dans son labeur quotidien par le bras maternel de l'Eglise, et retrouvant dans la joie du repos hebdomadaire le sentiment de sa liberté, cet artisan dont la corporation défendant les droits préservait la vieillesse et assurait l'avenir, en garantissant sa capacité, le voilà ! Il est seul, seul au milieu de la foule de ses compagnons, sans une institutions qui le protège, incertain de son lendemain, riche une heure si son bras est robuste et l'ouvrage abondant, misérable l'instant d'après si la maladie le saisit, si quelque accident le terrasse, ou si l'âge le touche de sa flétrissure ! L'Eglise qui fut sa mère est pour lui sans puissance : les chefs des nations ont repoussés ses lois, (...) et lui, séduit par leur exemple, il a rejeté sa tutelle, croyant qu'il s'émancipait ; les hommes lui ont dit qu'il était libre et l'ont couronné d'une royauté menteuse, et lui, dans l'éblouissement de l'orgueil un moment satisfait, il a renié le nom qui affranchissait son âme et qui lui promettait une couronne éternelle. (...) Ce n'est plus un homme, c'est l'instrument de la production, et le travail lui-même n'est plus l'austère, mais fécond emploi de son activité, c'est une marchandise qu'il vend pour vivre pour vivre au prix qu'il en trouve. ²»

De Mun décrit des conditions de travail et de logement atroces et affirme que c'est « un arrêt que je n'accepte pas, que je n'accepterai jamais, tant qu'il y aura dans le monde des enfants de l'Eglise, debout pour la servir et pour payer d'exemple. C'est à eux que je parle : c'est à eux qu'en arrivant aux derniers mots de ce discours, j'adresse un appel où je voudrais faire passer

¹ *ibid.* p. 5

² A. de Mun, *La question ouvrière* par le Comte Albert de Mun, membre de la chambre des députés. *Discours prononcé devant la société générale des étudiants de l'université de Louvain le 15 février 1885*. Seconde édition Louvain Charles Fonteyn, libraire éditeur, rue de Bruxelles, Paris, Jacques Lecoffre, libraire-éditeur 1885, pp. 38-40

toute l'énergie de mon âme et de ma conviction.¹ » Pour de Mun, seule l'Eglise peut faire face à la question sociale, Il constate qu'il y a « beaucoup d'hommes qui ont trop et qui veulent avoir encore : il y en a beaucoup plus d'autres qui n'ont pas assez, qui n'ont rien, et qui veulent prendre si on ne leur donne pas. Entre ces deux classes d'hommes une lutte se prépare, et cette lutte menace d'être terrible : d'un côté la puissance de l'or, de l'autre la puissance du désespoir. » Il estime que c'est aux chrétiens d'assumer le rôle de médiateurs, et semonce ainsi ses auditeurs : « Propagateur de la vérité sociale, vous préparez la restauration de la France chrétienne ; apôtre des œuvres ouvrières, votre action s'étend à l'Europe entière, menacée de périr dans le désastre du travail ; fils dévoué de l'Eglise vous honorez votre mère et vous nous rendez fiers de notre foi !² »

Au long de ses discours, et de ses meetings qui peuvent rassembler des milliers de personnes, de Mun martèle ainsi la nécessité pour les fils de l'Eglise de se mobiliser, non seulement pour la liberté de l'Eglise, mais pour faire connaître au peuple : « ce que c'est que l'Eglise, ce qu'elle a fait pour lui, ce qu'elle est prête à faire encore ; à opposer ses bienfaits à la banqueroute de la Révolution et à faire luire ainsi devant ses yeux l'aurore des temps nouveaux.³ » Il faut promouvoir l'organisation professionnelle et la législation sociale. De Mun rappelle que le jour de sa fondation, la Ligue catholique et sociale a proclamé qu'il faut défendre et propager les droits de Dieu et du peuple. Il s'agit également de « combattre enfin la franc-maçonnerie pour arracher la France de ses mains.⁴ » Les fils dévoués de l'Eglise doivent donc organiser des campagnes de conférences, de réunions publiques ou privées, de banquets, de « propagande infatigable ». Il décrit par exemple lors de ses discours à ses auditeurs l'effet escompté de leur action :

« Ainsi pendant que ces bannières qui serpentent, là-haut, iront porter aux pieds de la Vierge Marie le tribut de vos prières, vous songerez qu'à chaque pas que vous faites en avant, le torrent révolutionnaire recule devant vous, se resserre dans son lit, rugit furieusement, mais perd, du même coup, un peu de sa puissance dont vous héritez aussitôt à sa place.⁵ »

¹ *ibid.* p. 55

² *ibid.* p. 73

³ A. de Mun, *Discours, Ce que doivent faire les catholiques*, *op. cit.* p. 13

⁴ A. de Mun, *Ligue de propagande catholique et sociale Discours de M. Le Comte Albert de Mun, Président de la Ligue, prononcé à la réunion des ligueurs de St-Etienne, le 18 décembre 1892*, *op. cit.* p. 15

⁵ Albert de Mun : *Discours prononcé à la séance de clôture de l'assemblée générale des membres de l'Oeuvre des cercles catholiques*, par M. le comte Albert de Mun, député du Morbihan. Paris, au secrétariat de l'œuvre des cercles catholiques d'ouvriers, *op. cit.* p. 19

Les jeunes hommes, à la fois fils de l’Eglise, de la Vierge et de la France, doivent se montrer aussi valeureux que les fils de Sparte :

« Servir à la fois son Dieu et sa patrie, y a-t-il une cause plus grande, plus noble et plus digne de nous passionner ? Jeunes gens, la pensée de la France me ramène vers vous qui êtes son avenir et son espérance, (...) et la France, qui compte sur vous, aurait le droit de désespérer, car elle se souvient de ces jours de deuil où il lui fallait des héros, et où n’ayant trouvé que des hommes, elle a failli périr. (...) Il s’agit de savoir à qui (...) sera l’âme de la France et le cœur de ses enfants. Messieurs, nous devons être, parmi les catholiques, et pardonnez-moi cette ambition, nous devons être comme ces trois cents Lacédémoniens que Sparte avait, pour son service, dévoués à un combat sans merci. Comme eux, nous lutterons pour l’Eglise notre mère sans tourner la tête, et, s’il le faut, là où nous aurons marqué le pied, nous laisserons (...) aussi la vie estimant que pour des hommes de cœur, ce n’est pas de mourir, c’est de fuir, qui est proprement la mort. Mais dussions-nous être un moment vaincus en apparence, avant de succomber, nous saurons, (...) laissant nos adversaires célébrer leur victoire d’un jour, planter au cœur de la patrie, comme un impérissable témoignage de ses destins immortels, une croix triomphante qui apprendra au monde à travers les âges que la France est à Jésus-Christ.¹ »

Les effets narratifs, normatifs et pratiques des métaphores maternelles sont tout à fait remarquables dans les discours du comte de Mun. Ainsi, pour le principal représentant du catholicisme social de l’époque, tout d’abord opposé à la République, puis soumis au Ralliement demandé par le Cardinal Lavignerie en 1890, la France est à la fois la fille aînée de l’Eglise et de Marie. Lourdes marque le lien particulier et privilégié qui rattache la France à la Vierge, mère de Dieu. Le dogme de l’Immaculée Conception signifie pour lui que la Vierge et l’Eglise sont hiérarchiquement supérieures en pureté et en autorité au peuple des simples croyants, qui sont pêcheurs, et qui doivent être dirigés par les évêques, porte-paroles de l’Eglise. L’utilisation de ces métaphores maternelles présente des effets narratifs et permet à de Mun de construire un récit dramatique de l’histoire de France depuis la Révolution visant à rétablir l’Eglise dans sa puissance. Pour de Mun, il est nécessaire de renouveler le pacte et le serment qui ont toujours uni la France et la Vierge-Marie, et que la Révolution a brisés. Grâce à la Vierge, la France va donc sortir de la nuit révolutionnaire et retrouver son fils, le peuple. A l’œuvre néfaste de la Révolution, présentée comme une maîtresse souveraine et tyrannique qui fait la guerre à Dieu, de Mun oppose l’Eglise maternelle et la Vierge secourable. La Révolution aurait eu comme conséquence la ruine du principe d’autorité, le règne de la loi du plus fort et le leurre du

¹ *ibid.* pp. 25-29

matérialisme. Contrairement aux républicains, de Mun estime que l'éducation n'est pas à même de régler les problèmes sociaux, il faut selon lui instituer une société viable et juste à partir du catholicisme. Dans ses discours, sa représentation funeste de la Révolution est généralement impersonnelle avec très peu d'acteurs individuels, ce sont surtout des entités abstraites, telles que « la Révolution », « le libéralisme », « la République » qui agissent ou sont dénoncées. Comme Déroulède, de Mun apostrophe le lecteur et l'auditeur, tend à l'inclure dans le récit, où les métaphores maternelles positives jouent un rôle essentiel. De cette construction narrative découlent ainsi des effets normatifs, qui visent à attribuer une place, et un rôle aux croyants – ici un rôle d'acteur pour les hommes, qui doivent être les fils dévoués de la l'Eglise et de la Vierge-Marie. Ces effets normatifs doivent être suivis d'effets pratiques, et les fils de l'Eglise vont devoir s'engager en priorité sur le terrain social, organiser des campagnes de conférences, de réunions publiques ou privées, de banquets, de « propagande infatigable ». Les jeunes hommes, à la fois fils de l'Eglise, de la Vierge et de la France, doivent se montrer aussi valeureux que les fils de Sparte. Albert de Mun insiste sur la bienveillance maternelle de la Vierge et de l'Eglise à l'égard des ouvriers, il soutient l'organisation professionnelle des ouvriers et se bat à la Chambre pour une législation sociale plus protectrice des ouvriers. De fait, pendant toute son activité parlementaire, Albert de Mun contribua à l'élaboration de presque toutes les lois sociales de la Troisième République.

2. Les métaphores et allégories maternelles dans les discours ecclésiastiques de la fin du XIX^e siècle

La vision traditionnelle de la société continue d'être diffusée par les ecclésiastiques, à de nombreuses reprises, et notamment à l'occasion de commémorations militaires, lors de discours pour la distribution de prix à l'école, ou de pèlerinages. Pour le treizième anniversaire de la bataille de Sedan, en 1883, l'Abbé Dunaimé, curé de Sedan, rappelle par exemple que l'âme de la France :

« donne à tous ses enfants, si différents qu'ils soient personnellement, un même caractère, une même physionomie, un même langage, de mêmes habitudes ; qui en fait un peuple homogène et qui le distingue des autres peuples : grande âme resplendissante comme une vision dans le drapeau qu'on lui a donné pour symbole. (...) C'est cette

bravoure impétueuse, ce bouillant courage dont elle a donné tant de preuves et que j'appelle, moi, la furie française, *Furia francese*¹. »

Pour cette abbé, qui se réfère à de Maistre, le fond de l'âme généreuse, héroïque, magnanime de cette France, c'est la religion, et il souhaite « voir notre bien-aimée France replacée au rang d'honneur qu'elle tenait autrefois parmi les nations dont elle était la reine admirée. Ainsi soit-il.² » Les enfants de France ont donc à se conformer à ce modèle et agir en vue de ce projet. En 1892, et pour l'inauguration du « Monument des Victimes de la Guerre », Mr l'Abbé Morelle affirme voir :

« la Patrie et l'Eglise, ces deux mères augustes, planant au-dessus de cette assemblée et venant déposer de leurs mains unanimes la couronne des braves sur le front de ces héroïques enfants. La France les pleure et les couronne pour ce qu'ils lui ont sacrifié ; l'Eglise les réclame et les glorifie pour ce qu'ils lui ont gardé³. »

Sans la nommer directement, la Commune est comparée à une « suprême épreuve », qui « fut infligée par les attentats parricides d'enfants égarés ». Les soldats qui réprimèrent la Commune sont présentés comme des héros qui se sont portés courageusement au secours de leur mère-patrie :

« Cette fois, c'est au cœur qu'elle était frappée. *A moi !* S'écria-t-elle une dernière fois, avec cet accent contenu d'une mère qui craint de payer son salut par le déshonneur de ses fils. *Présents !* (...) et ils coururent, soldats de l'ordre et de la civilisation, arracher aux flammes ce qui restait de Paris et de nos gloires nationales. Quitter la Patrie avec au cœur le sentiment qu'on ne la reverra plus, c'est un dur sacrifice devant lequel ils ne reculèrent pas. (...) Etant sortis de leur pays, de leur foyer, pour la secourir, ils n'hésitèrent pas à lui donner cette marque d'abnégation et de dévouement que le Sauveur proclame la plus éloquente de toutes, en sortant d'eux-mêmes par la porte d'une mort cruelle et, pour la plupart, sanglante. (...) Voilà le triple sacrifice qu'ils ont fait à la France. La France a donc raison de les pleurer et de les couronner, et il me semble voir leur image sanglante s'animer et sourire fièrement à cette mère qui rend justice à leur courage.⁴ »

¹ M. l'Abbé S. Dunaime, *Discours prononcé le 1^{er} septembre 1883 dans l'Eglise Saint-Charles de Sedan* par M. l'Abbé S. Dunaime, Archiprêtre, Curé de Sedan, Sedan, Imprimerie de Jules Laroche, pp. 10-14

² Ibid..

³ Mr l'Abbé Morelle : Inauguration du Monument des Victimes de la Guerres – Discours de Mr l'Abbé Morelle, Vicaire Général honoraire, secrétaire particulier de Monseigneur l'Evêque, Discours prononcé à la Cathédrale de Saint-Brieux le 10 juillet 1892, Imprimerie-Librairie-Lithographie René Prud'homme Imprimeur de Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque, p. 3

⁴ *ibid.* p. 9

C'est aussi cet esprit héroïque qu'encouragent certains discours de distribution des prix dans les établissements catholiques, Ainsi le père Rousselin, Prieur de l'école Saint Briec exhorte les parents d'élèves :

« Ah ! Certes, Messieurs, si de vos enfants nous arrivons à faire de vrais chrétiens, de ces chrétiens audacieusement et légitimement fiers de leur foi, qui seule au monde peut guider sûrement leurs pas dans le chemin du devoir et de l'honneur ; de ces chrétiens qui, forts de la force de Dieu, luttent énergiquement pour le triomphe du bien, et, plutôt que de céder, vont, s'il le faut, à la mort, sachant qu'elle mène à la gloire ; nous serons sûrs, tout en donnant au ciel des élus, d'avoir donné à la France des fils dignes de leur Mère ! FRANÇAIS ET CHRÉTIENS ! Voilà ce que vous serez, mes Enfants, s'il ne dépend que de nous.¹ »

Le prieur termine son discours dans une envolée qui se veut saisissante :

« O France ! ô patrie bien-aimée ! laisse-nous te donner des fils qui seront ton salut, ton honneur et ta gloire ; des fils qui t'aimeront d'autant plus, qui se dévoueront d'autant plus, qu'ils puiseront leur amour et leur dévouement dans le cœur même de Dieu ! En retour, nous ne te demandons qu'une chose, la liberté ! la liberté de vivre et de mourir pour toi !² »

Un discours de distribution des prix prononcé par le père Jésuite Georges Longhaye³ en 1879 et concernant le patriotisme se réfère très classiquement à Bossuet, qui « dit gravement » que « la société humaine demande que l'on aime la terre où l'on habite ensemble ; on la regarde comme une mère et une nourrice commune, on s'y attache, et cela unit.⁴ » L'orateur apostrophe alors ses auditeurs, et se scandalise des menées républicaines contre l'Eglise : « Dites, aviez-vous rencontré avant le XIX^e siècle de l'ère chrétienne cet effort contre nature, cette tentative vraiment monstrueuse pour isoler le patriotisme de la religion ? Toujours vous avez vu les deux choses étroitement unies, parfois même jusqu'à une confusion sacrilège. A Sparte, à Rome, la

¹ Tiers-Ordre Enseignant de Saint-Dominique Ecole Saint-Charles, Saint-Briec (Côtes-du-Nord) *Français et chrétiens, discours prononcé à la Distribution des Prix en présence de leurs Grandeurs Monseigneur DAVID, Evêque de Saint-Briec et Tréguier, Monseigneur LE BRETON, Evêque du Puy le 26 juillet 1879 par le T.R.P. ROUSSELIN, Prieur de l'école. Saint Briec, Imprimerie L. Prud'Homme 29 pages*

² *ibid.* p. 29

³ *Le patriotisme*, discours prononcé à la distribution des prix de l'école libre de Saint-Ignace par le P. Georges Longhaye de la Compagnie de Jésus, Paris, Librairie Victor Lecoffre, 1879

⁴ *ibid.* p. 8.

patrie est presque une idole¹. » Et si malgré tout l'Eglise devait se retrouver persécutée, il demande alors aux « fils de l'enseignement catholique » de suivre l'exemple d'une sainte martyre : « Comme Véronique sur le chemin du Calvaire, votre piété indignée braverait tout pour effacer l'injure, pour rendre à la face humiliée de votre mère sa naturelle majesté.² » La crainte de la perte d'influence de la religion catholique sur la société parcourt les discours des ecclésiastiques. Ainsi, lors d'un discours de distribution des prix à l'Ecole de Sorèze, Marie-Dominique Ligonnet, directeur de l'école puis prieur, rappelle qu'«on aura beau dire et beau faire, la morale chrétienne sera toujours indispensable pour maintenir les mauvaises passions et rendre raisonnable cet enfant éternellement mineur qu'on appelle le peuple ; et quand on parle de séparer ces deux grandes choses, la religion et la société, ou l'on ignore la portée de ses paroles, ou l'on n'est pas un bon citoyen. » Il faut donc ajouter à la devise républicaine les mots de hiérarchie, de vénération et le « symbole divin de devoir.³ » Les Pères de l'Eglise continuent de célébrer le caractère secourable et bienveillant de la Vierge lors des nombreux pèlerinages, dont ceux qui ont lieu à Notre-Dame de Fourvière, et qui s'accompagnent de nombreux discours et prêches⁴. Ainsi, en 1896, l'Abbé A. Devaux rappelle que déjà au II^o siècle, Saint-Pothin aurait construit une première église dédiée à la Vierge qui aurait été particulièrement généreuse à l'égard de la ville de Lyon :

« C'est d'un élan tout spontané que le Lyonnais, avec la confiance des enfants, s'est jeté aux pieds de sa divine Mère. Mais, à l'exemple de son Fils, Marie ne saurait se laisser vaincre en générosité : à la confiance de ses enfants elle a répondu par des bienfaits qui la dépassent à l'infini. Grâces spirituelles et grâces temporelles, grâces de conversion et de persévérance, miracles du dedans et miracles du dehors, guérisons de l'âme et guérisons du corps, protection des individus et de la cité contre les fléaux de toutes sortes, qui pourrait énumérer toutes les faveurs, qui, comme d'une source toujours ouverte, ont coulé, à travers les âges, de Fourvière et du cœur de Marie, tantôt dans le mystère des âmes, tantôt au grand jour de l'histoire⁵. »

¹ ibid. p. 9

² ibid. p. 15

³ M. Dominique Ligonnet, *Trois mots empruntés à l'Evangile par la démocratie* » *Discours prononcé à la distribution des prix le 26 juillet 1886*, Toulouse, Imprimerie Douladoure-Privat 1886, pp. 16-17

⁴ L'Abbé A. Devaux, *Le pèlerinage de Fourvière*, Discours prononcé au pèlerinage du canton de la Tour-du-Pin à Notre-Dame de Fourvière le 30 septembre 1896 Par l'Abbé A. Devaux, Chanoine honoraire de Grenoble Professeur aux Facultés catholiques de Lyon, Imprimerie Emmanuel Vitte, 1896

⁵ ibid. pp. 16-17

Elle les avait protégés, lors de l'« horrible peste qui, au début du XVII^e siècle, avait fait plus de 100.000 victimes », (le choléra¹). « C'est elle encore, en 1870, qui protégea Lyon de l'invasion des Prussiens :

« C'est elle qui (...) inspira à nos soldats improvisés cet héroïsme qui faisait rêver des Thermopyles ; c'est elle qui jeta dans les conseils de l'ennemi ces indécisions si nouvelles chez lui, et qui sauvèrent nos vallées de ses outrages et de ses pillages. Fourvière fut notre digue miraculeuse contre le torrent ennemi ; et la protection de Marie eut les proportions d'une protection nationale.² »

Puis, faisant fi de l'ordre chronologique, l'Abbé Devaux rappelle le vœu de 1643 qui permit à Lyon d'échapper à la peste. Et donc « depuis des siècles, on vient ici pour remercier et prier, remercier la Gardienne de la cité, et prier la Vierge très bonne et très puissante, la Mère de toute grâce. (...) Elle nous appelle, elle nous attend, elle nous accueille comme la plus puissante des reines, surtout comme la plus miséricordieuse des mères.³ » Si l'on compare les discours précédents, très traditionnels, avec ceux d'Albert de Mun qui insiste sur la bienveillance maternelle de la Vierge et de l'Eglise à l'égard des ouvriers, il est possible de percevoir le caractère tout à fait novateur de son projet et des encyclique papales qu'il a essayé de diffuser et de mettre en œuvre.

II - Le nationalisme

1. Maurice Barrès, le chantre d'un nouveau nationalisme

a) Aux sources de la pensée de Barrès

Maurice Barrès (1862-1923) est d'origine lorraine. Il découvre sa vocation littéraire à l'adolescence et rédige ses premiers articles pour le *Journal de Moselle* à l'âge de dix-huit ans. En 1883 il s'installe à Paris pour continuer des études de droit, mais surtout pour découvrir les milieux littéraires de la capitale. Il y fonde une revue, *Les Taches d'Encre*, dont quatre numéros paraissent de 1884 à 1885 puis publie en 1888 un premier livre, « *Sous l'œil des barbares* », suivi d'« *Un homme libre* », et du « *Jardin de Bérénice* ». Ces trois volumes sont rassemblés sous le titre « *Le culte du moi* », dont la publication va de 1888 à 1891. Barrès est alors

¹ ma précision

² ibid. p. 19

³ ibid. pp. 21-22

considéré comme le premier prosateur de sa génération, et proclamé « prince de la jeunesse¹ ». Selon Zeev Sternhell, ce jeune Barrès, qui revendique le droit de vivre sans entraves et de s'affranchir des conventions, aurait été à cette époque de sa jeunesse un admirateur de Rousseau et l'adepte d'une pensée ouverte et hospitalière, tout en étant anti-clérical.² Cependant, Sternhell détecte déjà les germes du nationalisme du deuxième Barrès à partir de l'année 1888. Dans son livre « *Les déracinés* », paru en 1897, Barrès semble évoquer une expérience qui aurait été décisive dans son cheminement intellectuel. Le personnage François Sturel, un des sept « déracinés », a quitté comme Barrès sa Lorraine natale pour s'installer à Paris et se faire connaître. Sturel apprend à ce moment-là que deux de ses camarades sont les meurtriers d'une jolie Arménienne, et se demande s'il doit ou non les dénoncer à la police. La cérémonie des funérailles de Victor Hugo a pour Sturel l'effet d'une révélation :

« A marcher tout le jour avec la France organisée, avec les pouvoirs élus, avec les gloires consacrées, avec les corporations, il a distingué la grande source dont sa vie n'est qu'un petit flot³. Cette nuit place de l'Etoile lui fait ainsi découvrir les liens profonds qui unissent tous les Français rassemblés dans une même admiration du poète, et il prend la résolution de ne pas dénoncer ses compatriotes : « Si méprisable que fût leur conduite, ils appartiennent à la France éternelle, à laquelle l'Arménienne était étrangère, et sa mort ne devrait pas le conduire à affaiblir cette « sève nationale⁴. »

Dans « *Bérénice* », Barrès exalte ce qu'il appelle « l'inconscient » qui dépasse les individus particuliers ainsi que les expériences vécues au sein de la foule :

« Les hommes réunis par une passion commune créent une âme, mais aucun d'eux n'est une partie de cette âme. Chacun la possède en soi, mais ne se la connaît même pas. C'est seulement dans l'atmosphère d'une grande réunion, au contact des passions qui fortifient la sienne, que, s'oubliant lui et ses petites réflexions, il permet à son inconscient de se développer. De la somme de ces inconscients naît l'âme populaire (...) Elle est analogue à chacun de ceux qui la composent, et n'est identique à aucun. Elle dépasse tout individu en énergie, en sagesse, en sens vital. Ce qu'elle décide spontanément, ce sont les

¹ Cf Article de l'*Encyclopédie Universalis* par Jean Touchard.

² Cf Zeev Sternhell, *Maurice Barrès et le nationalisme français*, op. cit. pp. 34-35

³ Avner Ben-Amos *Les funérailles de Victor Hugo*, pp. 425-464 in : Pierre Nora, *Les lieux de mémoire*, (Dir) op. cit. p. 455

⁴ *ibid.*

conditions nécessaires de la vie. (...) C'est le secret de la vie que trouve spontanément la foule.¹ »

Ces années sont également décisives pour Barrès puisque c'est aussi à partir de 1887 qu'il se lance dans l'aventure boulangiste. Il a alors 25 ans et deux ans plus tard, en 1889, il est élu député boulangiste de Nancy. S'il méprise initialement Déroulède pour son chauvinisme et son exhibitionnisme, il finit par l'admirer pour son intégrité, son désintéressement et ses qualités d'homme d'action, et en accepte le leadership. Déroulède devient son ami et son mentor en politique, et finit par exercer une grande influence sur Barrès. Cependant Barrès n'est pas un militant actif de la Ligue des patriotes, bien que participant de temps à autres à ses manifestations de masse, il prononce également quelques discours, mais refuse de faire partie du Comité directeur de la Ligue.² Barrès n'est pas réélu député, non pour s'être momentanément retiré de la vie politique comme Déroulède, mais parce qu'il échoue aux élections en 1893, en 1896 et en 1898. En 1894 et 1895 il dirige *La Cocarde*, journal boulangiste, où se retrouvent des journalistes de tous les horizons politiques : monarchistes, socialistes, et anciens anarchistes. Les thèmes de l'antiparlementarisme, de l'anticapitalisme et de la décentralisation sont constamment abordés³. En 1897 Barrès est membre de la ligue antisémite de Jules Guérin, dont il démissionne rapidement. Ce sont ces années de « traversée du désert » politique qui voient sa pensée évoluer. D'ouverte et d'accueillante, la pensée de Barrès évolue vers un nationalisme antisémite et fermé. A l'instar de Charles Maurras il considère « *La France juive* » de Drumont comme un guide spirituel⁴.

C'est aussi au tournant des années 80/90 que Barrès découvre et s'enthousiasme pour la pensée de Jules Soury, dont il suit les cours de 1893 à 1897 à l'Ecole pratique des hautes études⁵ et il exprime d'ailleurs son admiration pour Jules Soury dans un article du Figaro⁶. A cette époque, Soury bénéficie d'une grande notoriété, il est très populaire et considéré « comme l'égal de Bergson⁷ » Soury « nie aussi bien le libre arbitre et le statut de l'homme comme sujet de l'histoire que sa qualité d'être moral : puisqu'il n'y a pas de choix, il ne saurait y avoir de morale. L'homme (...) n'agit qu'en vertu « d'habitudes ancestrales devenues (..) organiques par

¹ M. Barrès, *Béréenice*, cité dans Jean-Louis Clément *Les assises intellectuelles de la République Philosophies de l'Etat 1880-1914*, La boutique de l'histoire, 2006, pp. 63-64

² cf Zeev Sternhell, *La droite révolutionnaire, les origines françaises du fascisme, 1885-1914*, op. cit. p.113

³ cf Raoul Girardet, *Le nationalisme française Anthologie 1871-1914*, op. cit. p. 161

⁴ cf Michael Sutton : *Charles Maurras et les catholiques français : 1890-1914, nationalisme et positivisme*, Beauchesne Editeur, Paris, 1994, p. 49

⁵ cf également Bertrand Joly, *Dictionnaire biographique et géographique du nationalisme français (1880-1900)*, Champion Classiques, Paris, 2005

⁶ Article du 19 mai 1888, cité dans Z Sternhell, , *Maurice Barrès et le nationalisme français*, op. cit, p. 256

⁷ Z. Sternhell, *La droite révolutionnaire*, op. cit. p. 159

la sélection naturelle. »¹ Barrès exprime encore son admiration pour Soury en 1899 par trois articles publiés dans *Le journal*, et le compare à Pascal dans ses *Cahiers*².

- Jules Soury : défenseur et porte-parole des entités maternelles de la Terre et de l'Eglise

Dans son principal ouvrage, *Campagne nationaliste*³, Jules Soury⁴, prétend n'être ni monarchiste, ni démocrate, ni anarchiste, mais antisémite. Il affirme que « le plus grand méfait d'Israël, c'est d'avoir infecté nos races aryennes d'Occident de son monothéisme, de la croyance en un Dieu créateur du ciel et de la terre.⁵ » Pour lui, toute notre religion (chrétienne et non juive), tient « dans cette doctrine : Agissez comme ont agi vos pères et vos mères. (...) et, en attendant la suprême délivrance, - la mort -, n'ayez d'autre culte que celui de cette communion des vivants et des morts. » Il poursuit ainsi ses injonctions à son lecteur imaginaire :

« Ecoutez en vous la voix dolente des ancêtres ; honorez et défendez la terre où votre mère dort son sommeil éternel. Fussiez vous athée, soyez catholique et français. (...) Né dans l'Eglise catholique, où je mourrai, j'ai défendu, je continuerai de défendre, sans avoir la foi, cette Eglise, dont les traditions morales représentent ce qu'il y a de plus noble et de plus élevé dans la nature humaine. ⁶ »

En effet, son « idéal de charité, de sacrifice et de renoncement » est devenu « insupportable à des hommes qu'une société purement laïque de Francs-Maçons et de Socialistes a rendus plus charnels que les Juifs. ⁷ » Pour lui, « le propre de l'homme, comme de tout autre vivant, c'est de suivre d'instinct, par devoir, l'impulsion supérieure de sa race et de sa nation. ⁸ » Il affirme qu'il faut « se battre pour l'idéal des ancêtres et le salut des descendants, se battre pour les traditions de la race, pour l'honneur de caste ou de nation, voilà, selon moi, la fonction héroïque de l'homme. (...) Je suis donc uniquement du parti de la guerre (...) pour la défense de tout ce que nous aimons, - la Terre de nos Morts, l'Eglise catholique, l'Armée de

¹ ibid. p. 160, extrait de Soury « *le système nerveux central. Structure et fonctions*, Paris, Carré et Naud 1897, p. 95

² Z Sternhell, *Maurice Barrès et le nationalisme français*, op. cit, p. 256

³ Jules Soury *Campagne nationaliste 1899-1901*, « Imprimerie de la cour d'Appel à Paris, 1902

⁴ Note biographique : Jules Soury (1842-1915) Après une enfance difficile, il fait des études, obtient un doctorat ès-lettres, travaille à la Bibliothèque nationale, et enseigne à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes. Barrès suit ses cours en 1893-1897. Soury publie beaucoup, et collabore à *La Cocarde* de Barrès, au *Drapeau* et à *l'Action française*. Il connaît une grande célébrité à la fin du XIX^e siècle, et son ouvrage majeur porte le titre de « *Campagne nationaliste 1899-1901*. Pour Barrès ce livre est « un magnifique psaume, faudrait-il dire, brûlant et désespéré. » (cité dans B. Joly, *dictionnaire du nationalisme* : Barrès, « *il y a une littérature nationaliste* », dans le *Gaulois* du 16 juillet 1902.

⁵ Jules Soury *Campagne nationaliste 1899-1901*, op cit. p. 9

⁶ ibid. pp. 10-11

⁷ ibid. p. 11

⁸ ibid. p. 13

France.¹ » Il considère que « l'âme française a besoin d'être retrempée dans le feu et de subir un nouveau baptême de sang. D'ailleurs, l'état naturel de l'homme et de tout être vivant, ce n'est pas la paix, c'est la guerre.² » Pour Soury il n'y a pas de libre arbitre, ni de liberté : « notre destinée *se fait* donc, comme notre pensée ou notre volonté : nous ne la faisons pas. Car nous ne sommes rien, nous qui pensons, voulons et agissons, que l'effet, la résultante ultime, - le phénomène, - des forces et des activités élémentaires, inconnues et inconnaissables, de la matière vivante.³ » Soury se fait donc un défenseur et porte-parole de la Terre, de l'Eglise et de l'Armée avec une majuscule. L'armée est là pour protéger et défendre les deux entités maternelles par excellence que sont la Terre et l'Eglise. Les fils de France n'existent que par rapport à elles et doivent se dévouer pour en conserver l'héritage immuable.

- Hyppolite Taine et la soumission nécessaire à la Nature

C'est aussi à cette époque que Vacher de Lapouge publie ses recherches anthropologiques. « Socialiste militant, Vacher de Lapouge est, à cette époque, l'un des adeptes les plus convaincus du darwinisme social⁴ ». Il est darwiniste et marxiste, parce qu'il considère les deux systèmes comme fondés sur les mêmes principes déterministes. Pour lui, « l'individu est écrasé par sa race, il n'est rien. La race, la nation sont tout.⁵ » Cet anti-individualisme trouverait par ailleurs, au début du XX^e siècle, « un écho favorable au sein de l'extrême gauche syndicaliste.⁶ » De plus, vers 1890, les succès du darwinisme contribuent à la renaissance du gobinisme. (*L'essai sur l'inégalité des races* date des années 1853-1855.) Gobineau eut de l'influence sur Taine, Renan, Bourget, Albert Sorel et sur Barrès. Le darwinisme social se réfère à une supposée relation de lutte perpétuelle entre le Moi et le Barbare, et Barrès « donna à cette vision des attributs d'une loi naturelle.⁷ » A cette époque-là également Barrès se rapproche de plus en plus de Taine⁸ qui se réfère également à Darwin et influence Barrès dans sa conception

¹ *ibid.* p. 14

² *ibid.* p. 215

³ *ibid.* p. 283

⁴ *ibid.* p. 164

⁵ Vacher de Lapouge, « *L'Aryen* », cité dans Z. Sternhell, *La droite révolutionnaire, op. cit.*, p. 168

⁶ *ibid.* p. 168

⁷ Z. Sternhell, *Maurice Barrès et le nationalisme français, op. cit.*, p. 52

⁸ *ibid.* p. 291 Note biographique : Hippolyte Taine (1828-1893) est né dans une famille drapière prospère en Ardennes, il étudie au lycée Condorcet et à l'École normale supérieure. Il refuse de prêter serment à l'Empire en 1851 et est envoyé en disgrâce enseigner dans des lycées de province puis démissionne. Il voyage en France, en Angleterre et en Italie et vit de sa plume. Convaincu par les idées positivistes et scientistes, il veut trouver dans la science une nouvelle foi qui remplace la religion et veut appliquer la méthode scientifique aussi bien à la morale, à l'esthétique, à la critique littéraire et à l'histoire. Il publie de nombreux articles pour la *Revue des Deux Mondes* et le *Journal des Débats*. La publication en 1863 de son *Histoire de la littérature anglaise* en cinq volumes rencontre un immense succès. Il est élu membre de l'Académie Française en 1878. Très marqué par la défaite de 1870 et la Commune, il se consacre après la guerre à la rédaction de son œuvre la plus importante, *l'Histoire des origines de la France contemporaine* (1875-1893). Il dénonce le rationalisme et l'artificialité des constructions politiques et

du déterminisme universel. ¹ Pour Taine, ce qui relie les hommes entre eux, c'est avant tout « la communauté de sang et d'esprit. » Il y a des variétés d'hommes, comme des races d'animaux. La « race aryenne » s'oppose selon lui à la « race sémitique ». Pour Taine, « il n'y a qu'un être parfait, la Nature ; il n'y a qu'une idée parfaite, celle de la Nature ; il n'y a qu'une vie parfaite, celle où la volonté de la Nature devient notre volonté. ² » Pour lui l'existence de l'individu est complètement subordonnée à la Nature :

« Ma douleur et ma joie ne valent pas la peine que j'y songe; tout est noyé sous l'idée de la Nature infinie, elle seule a le droit d'exister; je ne dure que pour la manifester et l'accomplir; résister, se plaindre, est la folie d'un enfant; je n'ai la raison et je ne suis homme que parce que je me conforme à son effort. Le monde souhaite ce qui va arriver. Je dis donc au monde « Je le souhaite comme Toi ». - Les choses étant telles, leur nature portait que de toute nécessité il en serait ainsi ; vouloir le contraire, c'est vouloir que le figuier ne donne point son lait. ³ »

Et Taine s'adresse ainsi à ses lecteurs et à la nature :

« Embrasse la mort comme une des choses que veut la nature. (...) Tout ce qui te convient, ô monde ! me convient. (..) Tout m'est fruit dans ce que tes saisons m'apportent, ô nature ! Tout vient de toi, est en toi, retourne en toi. (..) L'esprit a englouti toute pensée personnelle dans l'immense et bienheureuse pensée du tout. (...) De tous côtés l'immensité vous presse et vous apaise ; et la nature qui vous exalte ou qui vous écrase vous associe à sa force ou à son repos. Nous avons beaucoup appris depuis seize siècles ; mais nous n'avons rien découvert en morale qui atteigne à la hauteur et à la vérité de cette doctrine. Notre science positive a mieux pénétré le détail des lois qui régissent le monde, mais, sauf des différences de langage, c'est à cette vue d'ensemble qu'elle aboutit. ⁴ »

sociales, et leur oppose la lente croissance « naturelle » des institutions. Taine a fortement influencé aussi bien Zola et les naturalistes que les penseurs conservateurs et nationalistes de l'extrême droite française tels que Barrès et Maurras. Note extraite de la biographie présentée dans *l'Encyclopédie Universalis*, article de Henri Peyre

¹ cf à ce sujet, Z. Sternhell, *La droite révolutionnaire*, op. cit.

² H. Taine, *Nouveaux essais de critique et d'histoire*, 6^e édition, Hachette, 1897, pp. 103-5, cité dans D.G. Charlton *Secular Religions in France (1815-1870)*, University of Hull, Oxford University Press – London New York Melbourne 1963, op. cit. p. 124.

³ H. Taine, *Nouveaux essais de critique et d'histoire*, deuxième édition, (première édition 1858), Paris librairie Hachette et Cie 1866, p. 312.

⁴ Ibid. pp. 313-316

Les lois naturelles telles que Taine les envisagent n'ont rien à voir avec le droit naturel des révolutionnaires de 1789, il s'agit des décrets impersonnels de la Nature auxquels il convient de se soumettre. Cette entité maternelle toute-puissance exige l'abdication de toute subjectivité.

- Auguste Comte, le nouveau maître de Barrès

Si, comme le souligne Zeev Sternhell, l'influence de Jules Soury a été déterminante, Barrès semble de fait se référer de plus en plus à Auguste Comte, dont Soury connaissait bien la pensée.¹ Vers 1900, Barrès ne tarit pas déloges en ce qui concerne la pensée de Comte², et l'histoire devient alors la clé de voûte de son système : « Je vis que je n'étais qu'un instant d'une longue culture, un geste entre mille gestes d'une force qui m'a précédé et qui me survivra.³ » Soury se plaint de l'éloignement et de l'absence de reconnaissance de la part de Barrès, qu'il considérait comme son fils adoptif : il « ne paraît même plus me connaître... » écrit-il à Camille Vettard le 5 janvier 1904.⁴ Charles Maurras affirme que Barrès aurait étudié Comte avant lui, vers les années 1889/1890⁵. Maurras décrit comment Barrès « était plongé dans la lecture du *Système de politique positive*, de la *Synthèse subjective*, et en contemplation devant la trinité comtiste du *Grand Etre*, du *Grand Fétiche* et du *Grand Milieu* : il ne devait pas tarder à en tirer sa demi-divinité bicéphale⁶ » (c'est-à-dire *La Terre et les Morts*).

b) Barrès porte-parole de « la Terre et des morts »

- La collectivité plus importante que l'individu

Comme Comte, Barrès a une vision holiste de la société⁷. Mais pour Barrès qui se réfère à Comte, l'individu n'a pas de valeur en lui-même. Il explique ainsi son cheminement intellectuel :

¹ cf Michel Bourdeau, *Auguste Comte et la religion positiviste*, Extrait de la *Revue des Sciences Philosophiques et Théologiques*, Tome 87, Vrin, Paris, 2003, p. 71

² cf Michael Sutton : *Charles Maurras et les catholiques français : 1890-1914, nationalisme et positivisme*, op. cit. p. 81

³ Maurice Barrès, *Le Jardin de Bérénice*, Paris, Perrin, 1891 p. 183

⁴ Z. Sternhell, *Maurice Barrès et le nationalisme français*, op. cit, p. 255, note 7

⁵ cf Michael Sutton : *Charles Maurras et les catholiques français : 1890-1914, nationalisme et positivisme*, op. cit. p. 22

⁶ ibid. p. 306

⁷ cf pour l'opposition holisme/individualisme : Louis Dumont, *Essais sur l'individualisme, une perspective anthropologique sur l'idéologie moderne*, Paris, Ed. du Seuil, 1983.

« J'ai été un individualiste. (...) Ayant longuement creusé l'idée du « Moi » avec la seule méthode des poètes et des romanciers, par l'observation intérieure, j'étais descendu, descendu parmi des sables sans résistance, jusqu'à trouver au fond et pour support la collectivité. Voilà déjà qui nous rabat l'orgueil individuel.¹ »

Pour lui, les individus sont « le produit d'une collectivité qui parle en nous.² » L'individu ne s'appartient même pas, car « le corps, c'est ce qui nous appartient ; l'âme, c'est ce qui appartient à la société, ce que nous recevons d'elle. Il y a intérêt à agir conformément à l'intérêt général. On peut, on doit imaginer une société constituée de telle sorte que chacun sentira qu'il doit agir pour l'intérêt de la société. Voilà la morale future.³ »

- Contre la « métaphysique » et pour la reconnaissance de la réalité

Il critique les « intellectuels » qui « ne poussent pas jusqu'à distinguer comment le Moi, soumis à l'analyse, s'anéantit pour ne laisser que la collectivité qui l'a produit.⁴ » Cependant, Barrès, comme Comte, ne rejette pas l'usage de la raison, mais les conceptions « métaphysiques » auxquelles il reproche de ne pas être ancrées dans la réalité et d'avoir mené la société française à la décadence. Dans sa célèbre conférence sur « *La Terre et les morts* », Barrès affirme comprendre que « les métaphysiciens d'abord aient été écoutés avec faveur, puisqu'en nous proposant un idéal ils s'engageaient à nous rendre une unité morale. (...) Mais loin de nous délivrer de nos incertitudes, ils ne firent que les multiplier. Toutes leurs affirmations contradictoires nous amenaient à douter davantage de nos devoirs et de notre méthode de relèvement.⁵ » Barrès rappelle qu'« il y a plus de soixante ans, Auguste Comte, pour remonter à la source de toute anarchie intellectuelle et morale, dénonçait « la science officielle, la science académique (les intellectuels de l'estrade) », comme le siège du principal désordre et le foyer de corruption d'où émanait le dérèglement des intelligences⁶. » Pour Barrès, les véritables penseurs doivent se référer à ce qu'il estime être le réel, et en particulier à l'histoire. Ainsi, Jules Soury estimait de son côté qu'il ne fallait pas enseigner la philosophie : « Tout au plus peut-il être utile de chercher à découvrir l'enchaînement historique des idées de l'homme sur les phénomènes de la vie et de l'univers. Qu'on enseigne l'histoire de la

¹ Maurice Barrès, *Scènes et doctrines du nationalisme*, Félix Juvin, Editeur, Paris, 1902, p. 17

² *ibid.* p. 89

³ Maurice Barrès *Mes cahiers*, Tome I 1896-1898, publ. par Mme Maurice Barrès, Philippe Barrès, Raymonde Robert et Roger Sorg, Paris, Plon, 1929, p. 129

⁴ Maurice Barrès, *Scènes et doctrines du nationalisme*, op. cit. p. 189

⁵ Maurice Barrès : *La terre et les morts : sur quelles réalités fonder la conscience française* : troisième conférence [publ.] par la Ligue de la Patrie française. 1899, p. 3.

⁶ Maurice Barrès, *Scènes et doctrines du nationalisme*, op. cit. p. 230

philosophie, non la philosophie...¹ » Dans son discours sur « *la Terre et les Morts* », Barrès s'adresse ainsi à ses auditeurs de la Ligue de la « Patrie Française : Vous êtes las des systèmes philosophiques, et des partis politiques qu'ils engendrent, vous répugnez à fonder plus longtemps le patriotisme sur des images vides, bonnes pour exercer les facultés oratoires et la logique déductive. Vous voulez rattacher vos efforts à une réalité.² » Il affirme plus loin que « Notre patriotisme n'a rien d'idéaliste, de philosophique ; nos pères étaient fort réalistes.³ »

- La loi de la race et l'instinct du peuple, seuls critères de la vérité

Barrès oppose ainsi la pensée « métaphysique », les idées « artificielles », les « idées en l'air » à sa compréhension de la réalité. Comte voulait passer de la pensée « métaphysique » des hommes des Lumières à l'étude des « faits positifs ». Barrès néglige l'étude positiviste des faits et se rattache à une version de la « réalité » très particulière. Pour Barrès, les gens du petit peuple sont beaucoup plus proches de cette réalité que les intellectuels déracinés. Comte estimait que l'ordre des « prolétaires » et les femmes étaient plus altruistes que les membres des autres ordres, et Barrès exalte le petit peuple, non pour cet altruisme supposé, mais parce qu'il serait enraciné dans la vie instinctive. Z. Sternhell rappelle que selon Barrès, pour assurer le salut de la France, « il nous faut rétablir la concordance entre la pensée, parfois chancelante, de notre élite et l'instinct sûr de nos masses.⁴ » Le petit peuple apparaît ainsi comme le détenteur authentique de la vérité française. Non contaminées par le poison rationaliste et individualiste, « ces populations qui gardent le sang de la nation » sont, contre « une certaine minorité intellectuelle⁵ », gardiens de ses traditions. Barrès exalte la force primitive, la vigueur et la vitalité qui se dégagent du peuple⁶ : instinctivement « les volontés obscures des masses possèdent le sens le plus sûr de la santé sociale », intuitivement « c'est le secret de la vie que trouve spontanément la foule.⁷ » Le critère de la vérité ne tient donc pas à la discussion, mais à son enracinement dans l'instinct de la race concernée. « Le petit peuple apparaît ainsi comme le détenteur authentique de la vérité française.⁸ La seule vérité est donc la vérité nationale et « il n'existe donc de bien ou de mal qu'en fonction des impératifs nationaux.⁹ » D'où les affirmations de Barrès selon lesquelles « Je me révolte si la loi n'est pas la loi de ma race. » et

¹ Jules Soury, *Le Drapeau*, 21 juin 1901, A été réuni dans *Campagne nationaliste, 1899-1901*, 1 vol., par Jules Soury., cité dans Maurice Barrès, *Scènes et doctrines du nationalisme*, p. 58

² Maurice Barrès : *La terre et les morts : sur quelles réalités fonder la conscience française*, op. cit. p. 5

³ *ibid.* p. 6

⁴ Z. Sternhell, *Maurice Barrès et le nationalisme français*, op. cit, p. 275

⁵ *ibid.* p. 275

⁶ *ibid.* p. 275

⁷ *ibid.* pp. 275-276

⁸ Z. Sternhell, *La droite révolutionnaire*, op. cit. p. 173

⁹ *ibid.* p. 170

que « le nationalisme, c'est de résoudre chaque question par rapport à la France.¹ » Cette primauté de l'instinct fait que selon Barrès « Il n'y a même pas liberté de penser. Je ne puis vivre que selon mes morts. Eux et ma terre me commandent une certaine activité. ² »

- La soumission nécessaire par la religion et le culte des morts

Si le petit peuple est glorifié, car plus proche des instincts, plus « enraciné », plus vrai et plus vital, ce même peuple doit néanmoins se soumettre à la société dans son ensemble. C'était déjà le cas chez Comte où les prolétaires remplissent une fonction sociale, mais en se soumettant aux lois de l'Humanité, représentée dans son système de pensée par un être humain, une femme, une mère, le modèle le plus altruiste et le plus proche de la perfection de l'idéal du positivisme religieux. Barrès rappelle cette nécessité de soumission à tous ceux qu'il considère comme « déracinés », comme ayant perdu leur attache charnelle à leur patrie :

« Je voudrais apporter au pays des déracinés, je voudrais présenter aux Sturel et aux Roemerspacher un Auguste Comte, à la fois indépendant et discipliné, qui enseigna que « la soumission est la base du perfectionnement ». (...) Quand on a passé son baccalauréat, qu'on a ses entrées à la bibliothèque Sainte-Geneviève et qu'on est capable de suivre un raisonnement, il faut apprendre de l'Eglise ou d'un Auguste Comte par quelle discipline un individu se soumet à la société pour se sauver avec elle ; il faut entendre de l'histoire la terrible situation où se trouve notre France décapitée parce qu'il y a un siècle elle a brusquement maudit et anéanti sa dynastie et ses institutions.³ »

Seule la religion permet d'obtenir cette soumission, aussi Barrès, qui ne croit pas au Dieu des chrétiens, rappelle que « nous repoussons les religions révélées, à cause de ce qu'elles contiennent et en quoi nous ne pouvons croire. Mais Comte a fort bien saisi le culte des morts, des héros qui nous permettraient de nous passer de ces religions, tout en nous donnant le lien social religieux.⁴ »

- Nécessité de l'alliance entre les nationalistes, les positivistes, et les catholiques

¹ *ibid.* p. 171

² Raoul Girardet, *Le nationalisme française Anthologie 1871-1914*, op. cit. p. 189

³ Maurice Barrès, *Scènes et doctrines du nationalismes*, op. cit. p. 106

⁴ cf Michel Bourdeau, *Auguste Comte et la religion positiviste*, Extrait de la *Revue des Sciences Philosophiques et Théologiques*, op. cit. pp. 71-72

Déjà Jules Soury avait affirmé que les « traditions morales » de l'Église catholique devaient être défendues. Barrès souligne également le rôle positif de l'Église catholique en tant qu'instrument de soumission, car elle n'est pour lui pas une vérité révélée, mais un instrument de cohésion et de santé sociale.¹ Lors de l'inauguration de la Ligue de la Patrie française en janvier 1899, Barrès souligne ainsi la nécessité d'une alliance objective à nouer entre les nationalistes, les catholiques et les positivistes. En janvier 1900, il reprend le même thème : il ne faut « point oublier que, si le nationalisme affirme que la France est de formation catholique, le nationalisme n'entend nullement se confondre avec le catholicisme. Il y a, pour le bien de la nation, alliance des positivistes et des catholiques. » C'est ce qu'Auguste Comte réclamait et « qu'avec une singulière audace Charles Maurras a osé reprendre et faire accepter enfin. » Puis en février 1901, à l'un des dîners nationalistes offerts par Maurras et Bourget en son honneur, Barrès fit d'un même souffle l'éloge de Comte et de Maurras, reliant le positivisme de l'un et le nationalisme de l'autre en tant que disciplines intellectuelles et sociales.²

- Le culte de la Terre et la primauté de la nation contre les droits de l'homme

Pour Comte, l'humanité est composée des êtres humains vivants, mais surtout de tous les morts qui les ont précédés. Barrès ne reprend à son compte que l'importance donnée aux morts. Les vivants, quant à eux, sont subordonnés à leur « race », déterminés par leurs instincts, par la terre où ils sont enracinés. C'est donc la Terre qui est le deuxième objet du culte de Barrès. L'importance du déterminisme dans la pensée de Barrès semble s'opposer aux valeurs de liberté et d'égalité qui ont été prônées par la Révolution française, événement de l'histoire française que Barrès reconnaît et assume pour l'identité française. Cependant pour lui, « la grandeur de la Révolution consiste essentiellement à avoir porté à travers l'Europe la grandeur de la France. (...) La France révolutionnaire, puissante et armée, poursuivait l'œuvre de Louis XIV³. » Barrès rappelle également lui-même que la France est « la nation qui a fait les Croisades dans un sentiment d'émancipation et de fraternité, qui a proclamé par la Révolution le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes !⁴ » L'esprit d'émancipation et la fraternité des croisades reste encore à prouver, mais Barrès semble souligner l'opposition du monde chrétien au monde musulman, et affirmer que la liberté est plus celle des peuples que celle des individus. Il s'oppose aux droits de l'homme. Ainsi, lors d'une conférence privée du 13 mars 1900, « Vaugeois récidive contre les droits de l'homme, et selon le policier présent, Barrès

¹ cf Z. Sternhell, *Les anti-Lumières, du XVIII^e siècle à la guerre froide*, librairie Arthème Fayard, 2006, p. 253

² Pour tout ceci, voir Barrès, *Scènes et doctrines du nationalisme*, op. cit. p. 62, 73, 106, 121. et Michael Sutton, *Charles Maurras et les catholiques français : 1890-1914, nationalisme et positivisme* op. cit. pp. 306-307, note 86.

³ Z. Sternhell, *Maurice Barrès et le nationalisme français*, op. cit., p. 351

⁴ Maurice Barrès : *La terre et les morts : sur quelles réalités fonder la conscience française*, op. cit. pp. 18-19

l'approuve.¹ » Il est par ailleurs très hostile au protestantisme et aux protestants, pour lesquels la notion d'individu et la liberté de conscience sont essentielles. Pour Barrès, le protestantisme est « étranger à la nation et il est l'ennemi de sa vieille tradition catholique : il est l'allié des juifs et des intellectuels apatrides, et constitue, dans les provinces perdues, le terrain naturel du germanisme.² »

- La Terre de Barrès : la mère des origines

Maurice Barrès a donc repris à son compte et modifié la théorie sociologique du positivisme religieux. En lieu et place du culte de l'Humanité représentée par une mère, il a proposé un culte des morts et de la terre, un culte qui évoque les religions païennes antiques. De tous temps, la terre symbolise la fonction maternelle, elle donne et reprend la vie, elle est symbole de fécondité et de régénération.³ Cette « mère primordiale » est « le ventre maternel dont sont issus les hommes », et pourrait être prise au sens de « contenant général. »⁴ Barrès a donc tenté de fonder une nouvelle religion syncrétiste mêlant les apports du romantisme et de l'exaltation de la nature, du catholicisme et du culte marial, du positivisme religieux et du paganisme. Il dit lui-même par ailleurs avoir « ramené (sa) piété sur la terre, sur la terre de (ses) morts.⁵ » Il y a rajouté les éléments qu'il a puisés dans la philosophie de Taine, de Renan, de Soury, du darwinisme social et de l'antisémitisme de Drumont. Tout cela fonde la nouvelle patrie française telle que la conçoit Barrès. Ses caractères maternels ne sont plus ceux d'une patrie bienveillante, protectrice, éducatrice et encore porteuse de valeurs d'émancipation telle que la propageaient les livres d'école de la III^e République. La patrie de Barrès n'est pas non plus la patrie des droits naturels et des droits de l'homme. C'est une entité maternelle où prédominent les éléments chtoniens, irrationnels, instinctifs, tout à l'opposé de la mère-nature qui était associée pendant la Révolution aux droits naturels. La Terre-mère de Barrès exige la soumission, Barrès l'exprime très fréquemment, et l'individu ne se définit que par sa soumission à la collectivité historique et géographique à laquelle il appartient, et ici en l'occurrence, à la France. En poursuivant la métaphore, l'on pourrait dire que les individus ne sont que des fils de la France ou des femmes destinées à être des mères de Français. La pensée de Barrès exerce une

¹ Michel Leymarie, Jacques Prévotat (éds), *L'Action française, culture société politique* Presses universitaires du Septentrion, 2008, p. 91 (Archives de la Préfecture de police, Ba 109, 14 mars 1900)

² Z. Sternhell, *Maurice Barrès et le nationalisme français*, op. cit, p. 311

³ voir à ce sujet Jean Chevalier et Alain Gheerbrant, *Le dictionnaire des symboles, mythes, rêves, coutumes, gestes, formes, figures, couleurs, nombres*, Collection Bouquins, Robert Laffont, 1982,

⁴ cf Gilbert Durant, *Les structures anthropologiques de l'imaginaire*, Dunod, 1992, pp. 262-263.

⁵ Z. Sternhell, *Maurice Barrès et le nationalisme français*, op. cit, p. 287

grande influence auprès des penseurs nationalistes, et notamment sur Déroulède, dont la notion de mère-patrie se modifie radicalement à partir de l’Affaire Dreyfus.

2. Déroulède : du boulangisme à l’Affaire Dreyfus

Rappelons qu’après l’échec de l’aventure boulangiste, Déroulède est devenu le chef de file d’une quarantaine de députés boulangistes. Très combatif pendant sa législature, il ne cesse d’opposer à la Chambre des députés une « véritable » République, fondée d’après lui sur l’appel direct au peuple, contrairement à la République parlementaire, qu’il honnit. Il décide toutefois de quitter la vie politique en 1893¹. La Ligue des patriotes commence néanmoins à se reconstituer à partir de 1895, et le fauteuil du président est laissé vacant, les membres de la Ligue espérant que Déroulède consentira à en reprendre la présidence. C’est après que l’Affaire Dreyfus éclate à la fin de l’année 1897 que Déroulède se décide à retourner dans l’arène politique ; il est élu député à Angoulême en mai 1898, devient le chef du parti nationaliste à la Chambre et redevient président de la Ligue des patriotes à la fin de l’année 1898. Ses alliés les plus proches sont encore les blanquistes². Il s’agit alors pour Déroulède de prendre part à l’agitation intense que provoque l’Affaire Dreyfus et d’aboutir au renversement de la République parlementaire. Cette crise dure deux ans et provoque de nombreuses manifestations et des violences, tout particulièrement en région parisienne. Déroulède tente le 23 février 1899 d’entraîner vers l’Elysée les troupes de la garnison de Paris afin de procéder à un coup d’Etat. Il est arrêté, poursuivi en justice, acquitté par la cour d’Assises de la Seine le 31 mai, puis de nouveau arrêté en août et condamné en janvier 1900 à dix ans de bannissement. Il peut rentrer en France après avoir été gracié et amnistié en novembre 1905. Il n’est plus réélu député et se consacre alors à la propagande politique. Il meurt au début de l’année 1914. Une statue de Paul Déroulède a été élevée à Paris, square Henri-Bergson.

a) Dreyfus, le nouvel ennemi de la France, le traître à la mère-patrie :

Dès le déclenchement de l’Affaire Dreyfus, Déroulède se lance dans la bataille et dénonce l’ennemi intérieur qui menace la France. En décembre 1898 c’est un véritable cri d’alarme que pousse Paul Déroulède, à partir du lieu symbolique que constitue l’ossuaire de Champigny-la-Bataille. Son intervention est ainsi présentée :

¹ Les données biographiques et chronologiques ci-dessous sont extraites du livre de Zeev Sternhell, *La droite révolutionnaire, les origines françaises du fascisme, 1885-1914*, *op cit.*

² *ibid.* p. 127

« A la faveur de la malheureuse « Affaire » qui déchaîne les passions populaires et bouleverse le pays tout entier, le président de la *Ligue des Patriotes* distingue, dénonce et flétrit les menées de ceux, qui, quelques années plus tard, proclameront ouvertement leur antimilitarisme et leur antipatriotisme.¹ »

Dans son discours, Déroulède apostrophe ainsi ses auditeurs :

« Tandis que l'âme mesquine et compliquée des égoïsmes littéraires ou scientifiques, des calculs financiers ou politiques s'égaré en vaines subtilités et en fausses hypothèses, l'âme populaire va droit au but et d'un souffle elle arrache le voile bariolé du mensonge qui dérobe aux yeux de quelques égarés de bonne foi cette évidente vérité qu'il n'y a plus en présence que deux partis : le parti de l'étranger et le parti de la France. Et l'âme populaire n'hésite pas, elle est toujours et partout du parti de la France. (...) N'ajoutez pas foi aux doctrines des rêveurs et des utopistes qui vous parlent au hasard de la levée en masse. (...) Quiconque préconise l'affaiblissement de notre force militaire ; quiconque porte atteinte à la discipline de nos soldats et s'essaye à discréditer nos chefs, celui-là est une sorte d'agent de l'étranger qui prépare la défaite et attire l'invasion (*Bravo, à bas les traîtres !*)² »

« L'âme populaire » qui « sait » et qui ne ment pas est ainsi opposée aux vaines vaticinations des intellectuels aux « âmes mesquines et compliquées. » Au choix pour ses auditeurs, car il ne semble guère y accorder une quelconque importance, l'ennemi est désigné en vrac comme « le péril cosmopolite, le péril anarchiste, le péril financier, le péril juif ou protestant.³ » . Il ajoute ailleurs le péril franc-maçon, et les « mauvais » instituteurs. Il affirme alors que « tout cela n'a pour moi qu'un seul nom et qu'une seule cause : la maladie parlementaire. » L'attentat qu'il avait voulu commettre avec Marcel Habert est décrit par lui comme une « tentative de guérison française et un essai de salut public. » La destitution du gouvernement fautif est donc pour lui une nécessité. Déroulède a décidé de se sacrifier « au bien de la Nation et à la grandeur de la Patrie.⁴ » Il veut suivre en cela l'exemple positif de Jeanne d'Arc qu'il exalte : « Il y a si longtemps que nous l'aimons d'avoir aimé la Patrie, si longtemps que nous l'admirons d'avoir si généreusement offert sa vie pour empêcher la mort de sa nation ; si longtemps que nous la bénissons d'avoir sauvé la terre et la race, le sang et l'âme

¹ P. Déroulède, P. Déroulède, *Qui vive ? France ! "Quand même, op. cit. p. 24*

² *ibid.* pp. 26-27

³ *ibid.* p. 204

⁴ *ibid.* p. 232

de la France !¹» Jeanne d'Arc « a souffert des maux de la France, elle a saigné de ses blessures, elle s'est désespérée de ses défaites et de son invasion, comme d'un mal personnel, comme d'une plaie à son propre corps, comme d'une atteinte à son propre honneur.²» Déroulède se réfère également à l'exemple de Rome qui se serait épuisée en naturalisant de nouveaux citoyens, ainsi «à peine pouvait-elle se reconnaître elle-même parmi tant d'étrangers. (...) Le Sénat se remplissait de barbares. Le sang romain se mêlait. L'amour de la patrie par lequel Rome s'était élevée au-dessus de tous les Peuples du monde n'était pas naturel à tous ces gens venus du dehors³». Et « nous aussi, Français, l'amour de la Patrie, nous avait élevés au-dessus des autres peuples. Et nous aussi nous voilà la proie de gens venus du dehors qui ont rempli nos assemblées de « barbares », pour qui notre instinct national n'est pas naturel.⁴ » Il y a donc une nécessité vitale à diffuser une « propagande active, ardente, infatigable.⁵ » Cette référence au biologique, à la « maladie », à la « plaie », à la « guérison », au « sang », à « l'instinct national », à la « race », cette dernière étant opposée à celle du « barbare » inassimilable dans la communauté française, ainsi qu'à la « terre » est une nouveauté dans le discours de Déroulède, où l'on reconnaît l'influence de Barrès. De même, il semble avoir évolué au sujet de différents aspects de sa doctrine nationaliste. Ainsi, désormais « La Ligue des Patriotes est et doit être traditionaliste avec quiconque veut défendre la famille, la patrie, la religion.⁶ » Un des enjeux est celui « de l'élévation de nos intelligences par la grandeur de nos traditions et de nos croyances⁷. » Il accuse par ailleurs ceux qui s'opposent à la régénération nationale telle qu'il l'entend :

« Les agents de désagrégation nationale savent bien ce qu'ils font quand ils philosophent contre l'armée et contre la guerre. Ils n'osent pas préconiser la lâcheté, ils n'osent pas parler tout haut de la tutélaire conservation de chacun pour soi ; ils se contentent de nier la patrie, de célébrer la fraternité des peuples, d'enseigner la désertion morale, et la renonciation à la France. (...) Aux enseignements impies des mauvais instituteurs qui ne veulent plus qu'on aime la France dans l'école, parce qu'ils ne veulent plus la servir sous les drapeaux, j'opposerai mes leçons d'ancien soldat qui a combattu et qui combattra toujours pour la patrie. J'irai partout rallumer le flambeau qu'ils veulent éteindre.⁸»

¹ P. Déroulède, *Hommage à Jeanne d'Arc*, Discours prononcé à Orléans le 9 mai 1909 Au banquet de la Ligue des Patriotes Bloud et Cie, Editeurs, 7, Place St-Sulpice, Paris, p. 4

² *ibid.* p. 9

³ P. Déroulède, P. Déroulède, *Qui vive ? France ! "Quand même, op. cit.* p. 249

⁴ *ibid.*

⁵ *ibid.* p. 279

⁶ *ibid.* p. 293

⁷ *ibid.* p. 302

⁸ *ibid.* p. 115

Là encore, ce sont les intellectuels qui philosophent, et les instituteurs qui prêchent la fraternité des peuples, qui font partie de cette anti-France que Déroulède construit dans son discours. Déroulède crée d'ailleurs à leur intention une nouvelle expression, qui vise à déconsidérer son adversaire. Ainsi, pour lui « leur humanitarisme », ne serait « rien autre chose que l'exaltation du plus abject individualisme.¹ » Pour le premier discours qu'il prononce à son retour d'exil, lors d'un vaste meeting tenu le 30 novembre 1905 au Manège Saint-Paul, il se fait aussi plus personnel dans ses attaques, et dénonce violemment ce qu'il considère comme la « fraternité allemande de M. Jaurès, si solidement et si utilement secondé par la politique de trahison du sieur Hervé² » et « l'abominable influence qu'ils semblent avoir prise sur des masses égarées, » ainsi que « l'empoisonnement quotidien de plusieurs milliers de Français par une presse cosmopolite » prête à « agenouiller la France et la République devant les sommations venues de Berlin³. » Pour ces traîtres à la mère-patrie et ces ennemis du dedans, il a une solution radicale : « Deux jours de cour martiale, vingt pelotons d'exécution, couperont court à leur criminelle propagande, - et que leur sang retombe sur la tête des rhéteurs qui en faisant d'eux des traîtres à la France les auront conduits cette mort ignominieuse. »⁴ Avec l'Affaire Dreyfus, l'entité menaçante des premiers discours de Déroulède n'est plus la Prusse, mais une anti-France que Déroulède a constituée de toutes pièces et qu'il oppose au bon peuple que son instinct ne saurait tromper. A cette anti-France il faut opposer une bonne France, qui est décrite à l'aide de la métaphore maternelle.

b) La métaphore maternelle : la mère-patrie, une entité bienveillante

Pour Déroulède la mère-patrie ne doit pas seulement demander l'appui de ses enfants, mais se montrer bonne mère :

« Non, sans doute la Patrie ne doit pas être uniquement la mère impérieuse, qui demande à ses enfants de se faire tuer pour sa défense. Elle doit être d'abord et avant tout la mère nourricière, la mère tendre et vigilante qui ne se contente pas d'avoir fait naître des Français mais qui les fait vivre ! Que dans notre grande famille nationale comme dans toute famille humaine il puisse y avoir de mauvais frères envieux et jaloux, avides et avarés, injustes et violents, cela est certain. Mais est-ce que cela peut empêcher les bons fils de France d'aimer passionnément leur Mère-Patrie, de serrer les rangs autour d'elle et de la seconder de toutes leurs forces, de toute leur intelligence, de toute leur âme dans

¹ ibid.

² ibid. p. 113

³ ibid.

⁴ ibid. p. 287

sa mission de tutelle impartiale même pour les plus méchants, de secours équitables surtout pour les plus malheureux, d'intervention énergique précisément contre les plus forts ? « Là où naît un homme, là doit naître un pain », dit un proverbe d'Amérique. Nous dirons, nous : Là où naît un Français, là où il vit, là doit surgir et planer immédiate, permanente, efficace, la protection de sa Patrie, la France. (...) Donner au genre humain l'exemple d'une Patrie juste et fraternelle, c'est cent fois mieux servir l'humanité que de lui prêcher la suppression de la Patrie. (...) Patrie ! Terre des pères, esprit des pères, langue et âme des pères. Nos rudes ancêtres de la grande Révolution avaient fait un dogme de ces doctrines. Aussi le 14 Juillet n'est pas seulement pour nous l'anniversaire de l'irrésistible insurrection parisienne de 1789 qui engendra la Liberté et renversa la Bastille, il est surtout la commémoration de la grande fédération de 1790, où, d'un même cœur, d'une même voix, d'un même élan, toutes les provinces françaises nouvellement encadrées par les départements vinrent jurer l'union de la Nation sur l'autel de la Patrie.¹

»

Dans ce discours, Déroulède exalte la « Terre de nos pères », comme Barrès exalte la « Terre et les morts », il se distancie de la Révolution en tant que Révolution ayant pour horizon les droits de l'homme et de l'individu, et il met l'accent sur la Fédération de 1790 et la fusion de tous les Français. La France, la mère-patrie a aussi pour mission d'être une bonne mère, là où la République semble avoir échoué. Déroulède se pose ainsi la question de savoir si la République a été aussi fraternelle qu'elle pouvait être :

« A-t-elle apporté la part de secours due aux misères du pauvre, la part de concours due aux efforts du travailleur ? Dans mon âme et conscience, je ne le crois pas. Les lois sur l'assistance sont mal faites ; les lois sur les retraites ouvrières ne sont pas faites encore. Et, que d'équité, que de progrès, que de méthode il reste à établir dans la réglementation des rapports entre le capital et le travail ! Que de changements profonds il faudra apporter à l'inique répartition de l'impôt ! Que de charité, enfin, il faudra faire pénétrer dans les mœurs pour faire passer plus de justice dans les lois ! Qui n'est que juste est injuste, dit un vieux proverbe latin, et j'ajoute, moi, qu'il n'est que juste d'être bon avec une nation comme la nôtre. Oh ! oui ; soyons bons entraïdons-nous et entraïmons-nous, frères de France !² »

Dès l'Affaire Dreyfus, Déroulède semble ainsi avoir été très influencé par Maurice Barrès et sa théorie de la « Terre et des Morts », les références biologiques se multiplient, l'anti-

¹ P. Déroulède, P. Déroulède, *Qui vive ? France ! "Quand même, op. cit.* pp. 30-33

² *ibid.* p. 119

France est celle des « empoisonneurs », qui doivent être châtiés. La mère-patrie des droits de l'homme s'est effacée au profit de la mère-patrie des bons Français de France, à la fois « impérieuse », car il faut faire acte de soumission à son égard, mais aussi bienveillante et protectrice, ce dernier trait étant beaucoup moins présent chez Barrès. Dans ses discours, les métaphores maternelles sont moins fréquentes qu'avant l'affaire Dreyfus, et ce sont les dénonciations de l'anti-France qui prévalent. (Bientôt, en effet, la III^e République sera dénoncée comme « la Gueuse » par ses ennemis.)¹

A partir de ce moment-là, l'entité menaçante des premiers discours de Déroulède n'est plus la Prusse, mais une anti-France constituée « d'intellectuels qui philosophent », « d'instituteurs qui prêchent la fraternité des peuples », de parlementaires et de Juifs, entité que Déroulède a constitué de toutes pièces et qui oppose le bon peuple que son instinct ne saurait tromper à des intellectuels dénaturés. A cette anti-France il faut opposer une bonne France, qui est décrite à l'aide de la métaphore maternelle. Pour Déroulède, la mère-patrie des droits de l'homme s'est effacée au profit de la mère-patrie des bons Français de France, à la fois « impérieuse », car il faut faire acte de soumission à son égard, mais aussi bienveillante et protectrice, ce dernier trait étant beaucoup moins présent chez Barrès. Le récit narratif structuré par les métaphores maternelles implique là encore des effets normatifs et pratiques, les auditeurs de Déroulède devant s'identifier aux bons Français, auxquels il incombe de combattre l'anti-France pour défendre les valeurs de la « bonne » France.

3. La Ligue de la patrie française et ses mentors, Barrès et Auguste Comte

L'Affaire Dreyfus constitue un échec politique pour la droite nationaliste, qui va à ce moment, et en réaction à la constitution de la Ligue des Droits de l'Homme fondée par Ludovic Trarieux en juin 1898, tendre à s'organiser doctrinalement. Les nationalistes reconnaissent « la nécessité de pouvoir opposer une construction intellectuelle suffisamment solide aux doctrines adverses de l'individualisme libéral et de l'internationalisme socialiste.² » Quelques personnes, dont Maurice Barrès et Henri Vaugeois, ont l'idée de créer une autre Ligue, dont l'appel à la constitution est lancé le 31 décembre 1898. Les deux présidents de cette nouvelle Ligue de la Patrie française sont le poète François Coppée ainsi que l'écrivain Jules Lemaître ; Barrès en est le président d'honneur. Le premier manifeste de la Ligue est signé par 25 académiciens et 80 membres de l'Institut.

¹ « L'Action française reprend à son compte le surnom injurieux de 'la gueuse' inventé par Paul de Cassagnac pour désigner la République. » – René Rémond, *Les Droites en France*, Paris, Aubier, 1954, p. 172

² Raoul Girardet, *Le nationalisme française Anthologie 1871-1914*, op. cit. p. 183

Quand il prononce sa conférence inaugurale sur « *la Terre et les morts* » à l'attention de cette nouvelle ligue, Maurice Barrès s'adresse ainsi à son auditoire : « Vous n'oublierez pas, Messieurs, votre principe qui doit marquer toute votre destinée : nous sommes des gens de toutes classes, convoqués par une élite d'historiens, de savants, d'artistes et de grands lettrés, dans un sentiment d'utilité générale, pour aviser aux nécessités de la Patrie.¹ » Dans cette conférence, Barrès « s'efforce de définir et de légitimer les principes du nationalisme dans le cadre d'une réflexion de caractère général.² » La conférence sur « *La Terre et les morts* » de Maurice Barrès peut ainsi être considéré comme le texte fondateur de la Ligue de la patrie française. Les discours, les conférences, et les pamphlets de Barrès « font peu à peu de lui le maître le plus écouté de la jeunesse de droite et le chef spirituel de toute la fraction nationaliste.³ » Le nationalisme correspond alors à l'acceptation d'un déterminisme, à la reconnaissance du poids du passé, à la soumission à la loi sacrée des filiations, et à l'obéissance aux grandes voix de « la terre et des morts. » L'épanouissement de l'individu se trouve lié, en effet, au maintien de la « substance nationale » sur laquelle il se greffe et dont il se nourrit : « Nous ne sommes pas une race, affirme Barrès, mais une nation ; elle continue à se faire, et, sous peine de nous diminuer, de nous anéantir, nous individus qu'elle encastre, nous devons la protéger...⁴ » En présence d'une collectivité nationale qu'il estime « dissociée et décérébrée », ce qui importe avant tout à ses yeux est de faire revivre dans les consciences les valeurs suprêmes d'enracinement, de continuité et de fidélité.⁵ »

Cette ligue se veut aussi républicaine, anti-dreyfusarde modérée et elle répudie au début l'antisémitisme⁶. Un des buts affichés est de regrouper tous les partisans du nationalisme, elle prône l'amour et le respect de la patrie et de l'armée, mais aussi la lutte contre le collectivisme et le socialisme, tout en demandant une meilleure législation économique et sociale. Elle connaît un très grand succès et en 1900 la Ligue compte 300 000 membres. Elle ne touche guère le monde ouvrier ou paysan, elle est bien représentée à Paris, mais beaucoup moins en province. Selon Bertrand Joly, elle a « la haute main sur le bloc des droites lors des élections de 1902 » tout en perdant de son influence après les défaites électorales, elle s'effondre en 1905 et disparaît le 1^{er} janvier 1910. En 1900 est créée « l'association nationaliste de la jeunesse » par

¹ Barrès, Maurice *La terre et les morts : sur quelles réalités fonder la conscience française*, op. cit. p. 4

² Raoul Girardet, *Le nationalisme française Anthologie 1871-1914*, op. cit. p. 184

³ cf Biographie extraite du *Dictionnaire des parlementaires français de 1889 à 1940* (Jean Jolly)

⁴ Raoul Girardet, *Le nationalisme française Anthologie 1871-1914*, op. cit. p. 184

⁵ ibid.

⁶ cf Bertrand Joly, *Dictionnaire biographique et géographique nationalisme français*, op. cit. p. 20

Camille Jarre, avocat à la cour et ancien président de la jeunesse antisémite¹ Cette association est considéré par B. Joly comme un des satellites de la Ligue de la Patrie française². Barrès conçoit cette association comme une sorte de cercle ; son inauguration a lieu le 22 février et il préside la réunion pour laquelle il demande à Henri Vaugeois de faire une leçon sur Auguste Comte.³ Les soirées d'études de l' « *Appel au soldat* » créées par Henri Vaugeois en juillet 1900⁴ ont lieu lors de dîners que préside Barrès. Là aussi, sa référence première est Auguste Comte :

« C'est une grande sécurité de sentir que nous sommes d'accord avec un Auguste Comte. Il sera donc bon que nous l'étudiions de près. (...) La besogne d'Auguste Comte peut être reprise d'une autre manière, et nous la continuerons avec d'autant plus de sincérité qu'une libre intelligence de son œuvre nous montrera nos accords et nos divergence.⁵ »

Barrès se distancie vis à vis des autres membres de « *l'Appel au soldat* » dont les références sont plus royalistes :

« Nous disions tout à l'heure que derrière nous il y a des Auguste Comte. Certains de nos amis ajoutent volontiers Bonald... J'avoue que je ne peux ni les confirmer ni les contredire. J'avoue ignorer Bonald. Ils ajoutent aussi Joseph de Maistre où je ne connais jusqu'à cette heure qu'un grand écrivain. Nos amis nous feront connaître Maistre et Bonald.⁶ »

C'est la théorie d'un Auguste Comte réinterprétée par Barrès et qui exige la soumission au niveau social et politique que Barrès veut inscrire au cœur de ce nouveau nationalisme. L'historien Michael Sutton a par ailleurs bien montré la collusion entre la Ligue des Patriotes de Déroulède et la Ligue de la Patrie française, que Barrès avait encouragée. Barrès expose la nécessité de l'alliance entre les deux ligues, mais aussi avec les catholiques et les positivistes : lors de l'inauguration de la Ligue de la Patrie française en janvier 1899, Barrès exprime le vœu de s'allier « avec les patriotes de Déroulède, avec les régionalistes et avec tous ceux,

¹ ibid. p. 31 voir aussi M. Barrès, *scènes et doctrines du nationalisme*, op. cit. pp. 103-104

² Bertrand Joly, *Dictionnaire biographique et géographique nationalisme français*, op. cit. p. 21

³ M. Barrès, *scènes et doctrines du nationalisme*, op. cit. p. 105

⁴ Michael Sutton : *Charles Maurras et les catholiques français : 1890-1914, nationalisme et positivisme*, op. cit. p. 329

⁵ M. Barrès, *Scènes et doctrines du nationalisme*, op. cit. p. 121

⁶ ibid. p. 122

catholiques ou positivistes, qui veulent une discipline sociale¹». Ainsi, dès la fin de l'année 1899, les deux ligues travaillent ensemble. Cependant, pour Zeev Sternhell, « après la condamnation, le 5 janvier 1898, de Paul Déroulède à 10 ans d'exil, les rapports entre les deux organisations se détériorent très vite ; ce qui ne les empêchera pas de faire, malgré tout, front commun pour les législatives de 1902.² » Quant à Barrès, il démissionne du comité directeur de la Ligue de la Patrie française en 1901³, déçu par son caractère légaliste⁴. Il avait été de toute façon en opposition avec la ligne générale de la Ligue dès les premières semaines qui suivirent sa constitution⁵. En 1901 il reprend la direction du journal *le Drapeau*, échoue aux élections législatives, malgré l'appui de la Ligue des patriotes, et en 1902 les législatives « sont le chant du cygne du nationalisme anti-dreyfusard. (...) Dès lors, aussi bien la Ligue de la Patrie française que la Ligue des patriotes végètent⁶ ». Barrès est las des agitations boulangistes et des tumultes du parti national. « Il évolue alors vers un conservatisme bon teint, car il refuse de se rallier à l'Action française et au royalisme de Charles Maurras. En 1906, il est enfin élu député, ainsi qu'à l'Académie française. A la Chambre, il apparaît alors soit comme « républicain patriote libéral », soit comme « républicain indépendant⁷ ». Enfin, à la mort de Déroulède en 1914, il devient le président de la Ligue des patriotes. Pendant la guerre, en 1916, il écrit une préface pour la réédition des « *Propagandes (1882-1912)*⁸ » de Déroulède par le bâtonnier Chenu, qui font largement usage de la métaphore de la mère-patrie pour exiger le sacrifice des soldats qui combattent sur le front. L'influence de Barrès et de sa notion de patrie de la « Terre et des Morts », patrie chthonienne et référée aux forces irrationnelles de l'instinct⁹, va donc bien au-delà des cercles nationalistes et atteint les milieux conservateurs.

Ainsi, Maurice Barrès, le nouveau chantre du nationalisme fermé de la fin du XIX^e siècle croit à l'entité que constitue selon lui « la Terre et les Morts ». Il crée cet être fantasmatique en se référant à différents théoriciens, dont Jules Soury, selon lequel la race et la nation priment sur l'individu, ce dernier ayant pour devoir de protéger et de défendre les deux entités maternelles que sont « la Terre de nos Morts », et l'Eglise catholique. Barrès se réfère

¹ Michael Sutton : *Charles Maurras et les catholiques français : 1890-1914, nationalisme et positivisme, op. cit.* p. 306, note 86

² Z. Sternhell, *La droite révolutionnaire, op. cit.* p. 130

³ cf B. Joly, *Dictionnaire biographique et géographique nationalisme français, op. cit.*

⁴ Jean-Jacques Becker Stéphane Audoin-Rouzeau, *La France, la nation, la guerre : 1850-1920, op. cit.* p. 196

⁵ Z. Sternhell, *La droite révolutionnaire, op. cit.* p. 133

⁶ *ibid.* p. 143

⁷ cf B. Joly, *Dictionnaire biographique et géographique nationalisme français, op. cit.*

⁸ *La Ligue des patriotes, son programme – son passé - son avenir*, par M. le Bâtonnier Chenu, avec une préface de Maurice Barrès, de l'Académie Française, et des extraits des discours de M. Paul Déroulède, librairie de la Société du Recueil Sirey, 1916

⁹ cf Barrès, Maurice (1862-1923). *La terre et les morts : sur quelles réalités fonder la conscience française : troisième conférence / par Maurice Barrès ; publié par la Ligue de la Patrie, française. 1899, « Les ancêtres ne nous transmettent intégralement l'héritage accumulé de leurs âmes que par la permanence de l'action terrienne.. »* p. 10

également à Hyppolite Taine, qui estime que ce qui relie les hommes entre eux, c'est avant tout « la communauté de sang et d'esprit », et pour qui la volonté de la Nature doit devenir la volonté de l'individu. Les lois naturelles telles que Taine les envisagent n'ont donc rien à voir avec le droit naturel des révolutionnaires de 1789, il s'agit des décrets impersonnels de la Nature, entité maternelle, auxquels il convient de se soumettre. Cette entité maternelle toute-puissance exige l'abdication de toute subjectivité. Mais Barrès se réfère aussi à Auguste Comte, qu'il interprète à sa manière. Pour Barrès, le petit peuple est au plus près de la « vérité », non pour son altruisme supposé, mais parce qu'il serait enraciné dans la vie instinctive. Le critère de la vérité ne tient donc pas à la discussion ni même à la recherche de faits et de lois « positives » et rationnelles, mais à son enracinement dans l'instinct de la race concernée. La seule vérité est donc la vérité nationale. Cette primauté de l'instinct fait que selon Barrès « Il n'y a même pas liberté de penser » ; ce sont les Morts et la Terre qui commandent l'activité. Le culte de la Terre et la primauté de la nation s'opposent aux droits de l'homme, et la grandeur de la Révolution consiste essentiellement à avoir porté à travers l'Europe la grandeur de la France. Maurice Barrès a également repris à son compte et modifié la théorie sociologique du positivisme religieux ; en lieu et place du culte de l'Humanité représentée par une mère, il a proposé un culte des morts et de la Terre, un culte qui évoque les religions païennes antiques et dans lequel la terre-mère, qui donne et reprend la vie, est symbole de fécondité et de régénération. Il considère cependant la religion et l'Eglise catholique comme un instrument nécessaire de cohésion et de santé sociale. Barrès a donc tenté de fonder une nouvelle religion syncrétiste mêlant les apports de l'exaltation de la nature, du catholicisme et du culte marial, du positivisme religieux et du paganisme. Les caractères maternels de la patrie de Barrès ne sont plus ceux d'une patrie bienveillante, protectrice, éducatrice et encore porteuse de valeurs d'émancipation telle que la propageaient les livres d'école de la III^e République, elle n'est pas non plus la patrie des droits naturels et des droits de l'homme. C'est une entité maternelle où prédominent les éléments chtoniens, irrationnels, instinctifs, tout à l'opposé de la mère-nature qui était associée pendant la Révolution aux droits naturels. La Terre-mère de Barrès exige la soumission à la collectivité historique et géographique à laquelle l'individu appartient, et ici en l'occurrence, à la France. Lors de la fondation de la Ligue de la patrie française, c'est bien la théorie d'un Auguste Comte réinterprétée par Barrès qui exige la soumission au niveau social et politique et que ce dernier veut inscrire au cœur de ce nouveau nationalisme. Au-delà des références théoriques, la pensée de Barrès prend sa source dans le sentiment extatique qu'il éprouve quand il se retrouve dans une foule, et qui lui révèle l'existence de l'âme populaire, elle-même résultante de la somme des « inconscients » et dépassant tout individu en énergie, en sagesse et en sens vital. La création par Barrès de cette entité maternelle chtonienne et toute-puissante, dont il serait possible de dire,

en reprenant l'expression de Sophie de Mijolla-Mellor, qu'il « en jouit par symbiose ¹ » exerce une grande influence auprès des penseurs nationalistes et de nombreux discours de distribution des prix à l'école montrent bien la diffusion des idées de Barrès dans la société française.

a) Ferdinand de Brunetière, une mère-patrie référée à Bossuet et à Auguste Comte

Ferdinand de Brunetière (1849-906) a lui aussi figuré parmi les fondateurs de la Ligue de la Patrie française. Intellectuel éminent de la fin du XIX^e siècle, écrivain, directeur de l'influente *Revue des Deux Mondes*, académicien depuis 1893, il s'éloigne cependant de la ligue de la patrie française dès 1899 car il la trouve trop politisée et éloignée de ses conceptions². En 1896, soit avant la fondation de la Ligue de la Patrie française, il donne une conférence sur « *L'idée de patrie* : conférence de Ferdinand BRUNETIERE, de l'Académie Française, prononcée à Marseille, le 28 octobre 1896 au profit de la souscription ouverte pour élever un monument aux morts de Tombouctou. »³ Ce discours a été lu également lors de l'inauguration dudit monument. Dès le début de son discours, Brunetière indique le sens qu'il donne au rassemblement des personnes présentes lors de l'inauguration du monument aux morts : « Vous célébriez, hier ; nous célébrons aujourd'hui les rites pieux et conservateurs de deux des rares religions qui nous restent : la religion des morts et la religion de la patrie »⁴. Il suppose que l'idée qui animait les soldats morts à Tombouctou était celle « d'une plus grande France, à la force, à la prospérité, à la puissance de laquelle ils voulaient ajouter quelque chose⁵. » Ainsi, ces soldats ont payé « de leur vie l'honneur d'avoir fait les premiers flotter les couleurs françaises sur « Tombouctou la mystérieuse⁶ ». Brunetière développe ensuite l'idée de patrie telle qu'il la conçoit. Cette idée appartient certes aux lieux communs de l'époque, mais pour lui elle rapproche les êtres humains et est supérieure à toute autre forme politique. Il y a trois fondements à cette idée :

- un fondement naturel - la patrie est comme une famille qui offre protection et aide réelle.
- un fondement historique, basé sur la communauté de langue, qui permet aux individus de sentir ensemble et de trouver une identité collective. Il s'appuie également sur la tradition, qui groupe les individus autour de quelques idées maîtresses et sur l'héritage du passé. Pour

¹ Cf à ce sujet Sophie de Mijolla-Mellor, *La cruauté au féminin*, PUF, Paris 2004 et *Au péril de l'ordre*, Odile Jacob, Paris, 2015

² cf B. Joly, *Dictionnaire biographique et géographique nationalisme français*, op. cit.

³ *L'idée de patrie*, conférence de Ferdinand, BRUNETIERE, de l'Académie Française, prononcée à Marseille, le 28 octobre 1896 au profit de la souscription ouverte pour élever un monument aux morts de Tombouctou. Paris, J. Hetzel et Cie, Editeurs, 18, rue Jacob, 1896.

⁴ Ibid. p. 5

⁵ ibid. p. 7

⁶ ibid. p. 3

Brunetière, tous les hommes ne sont pas frères. Chaque patrie est donc différente, et est comparée à un organisme vivant.

- un fondement mystique et spirituel. Pour l'explicitier, et comme beaucoup avant lui, Brunetière cite Bossuet pour qui :

« la société humaine demande qu'on aime la terre où l'on habite ensemble ; on la regarde comme une mère et une nourrice commune ; on s'y attache et cela unit. C'est ce que les Latins appellent « *charitas patrii soli* », l'amour de la patrie, et ils la regardent comme un lien entre les hommes. Les hommes en effet se sentent liés par quelque chose de fort, lorsqu'ils songent que la même terre qui les a portés et nourris, étant vivants, les recevra en son sein, quand ils seront morts¹ ». Ceci ne peut pas être expliqué de manière rationnelle, car « le lien si fort qui lie les uns aux autres tous les enfants du même sol (...) c'est l'instinct, et qu'est-ce que l'instinct, sinon le témoignage ou la preuve de quelque chose d'autre que nous, qui vit et agit en nous.² (...) La dernière démarche de la raison, sa suprême victoire, est de se soumettre à quelque chose qui la dépasse.³ »

Brunetière célèbre alors la part d'irrationnel et d'inconscience qui habite l'être humain : « quand on a longtemps réfléchi sur la nature humaine, on s'aperçoit que ce qui fait peut-être sa véritable dignité, c'est ce qu'il y a d'inexplicable en elle !⁴ »

La patrie se définit donc ici par les motifs suivants : une famille, une mémoire identitaire, regroupées autour d'un noyau irrationnel et maternel devant lequel la raison doit abdiquer, et qu'il convient par ailleurs de fortifier, même au prix de sa vie. En écrivant ce discours, Brunetière voile discrètement les motifs concrets et politiques qui ont pu motiver cette expédition à Tombouctou. Il réaffirme aussi les thèmes qui lui sont chers, notamment ceux de la banqueroute de la science, du retour à la religion, de la dénonciation de l'individualisme et de la défense des institutions existantes, garantes du lien social. L'on sait que ce sont ces mêmes raisons qui ont déterminé son choix en faveur de l'armée contre Dreyfus, et qui l'ont poussé à contribuer à fonder la Ligue de la Patrie Française, en opposition à la Ligue des Droits de l'Homme. Il se réfère donc à Bossuet, mais aussi à Auguste Comte, pour le centenaire duquel il écrit dans la *Revue des deux mondes* un article en 1902⁵ Il se réfère au philosophe positiviste pour critiquer les tenants de l'individualisme et du romantisme, auxquels il oppose les penseurs

¹ ibid. p. 29

² ibid. pp. 31-32

³ ibid. p. 35

⁴ ibid.

⁵ F. Brunetière in *La Revue des Deux Mondes*, juin 1902, pp 673-697

Renan, Taine et Claude Bernard. Pour Brunetière comme pour Comte, l'esprit doit « servir », et non « régner » ni « dominer¹ ». En ce qui concerne le sentiment, s'il « est supérieur à l'esprit » il explique que « c'est de la supériorité du « devoir social » sur la préoccupation du « développement individuel² » Il critique Littré qui aurait promu un positivisme matérialiste, alors qu'Auguste Comte a raison, « quand il a compris que la dernière conclusion du positivisme, était l'établissement d'une religion.³ » Si la religion du « Grand être » n'est pas une théologie, elle est selon Brunetière une sociologie et non une affaire individuelle. Il ne croît pas en la religion du « Grand être », mais encourage les catholiques à « chercher dans le *Système de politique positive* une démonstration de la religion comme sociologie⁴ » dont ils pourraient « hardiment se servir.⁵ » Brunetière aborde ensuite la philosophie du XVIII^e siècle, qu'il rejette, et affirme vouloir subordonner « l'autorité scientifique aux prescriptions de la morale.⁶ » Et pour lui tout se tient, car en ce qui concerne les questions sociales, elles doivent toutes s'analyser « en une question morale ; et il n'y a pas de question morale qui ne soit dans son fond une question religieuse.⁷ » Pour Brunetière, il ne s'agit pas de retourner à l'Ancien Régime ni de rétablir les corporations, l'ordre social positiviste lui convient très bien, tout en évoquant la nécessité de le référer à Bossuet et au catholicisme. Il prône donc l'amour d'une mère-patrie amarrée à la fois à la sociologie positiviste, à la Vierge-Marie et au catholicisme, mais aussi à un noyau identitaire et irrationnel. Ainsi, pour Ferdinand de Brunetière, un autre représentant important du nationalisme de cet époque, la patrie se définit par l'appartenance à une nation comparée à une famille, par une mémoire identitaire, ces éléments étant regroupés autour d'un noyau irrationnel et maternel devant lequel la raison doit abdiquer, et qu'il convient par ailleurs de fortifier, même au prix de sa vie. Ceci évoque pour moi l'interprétation donnée par A.Koenigsberg, selon lequel ce n'est alors plus seulement l'individu qui participe de la toute-puissante maternelle, mais aussi l'entité maternelle qui doit être nourrie par le moi⁸.

b) Jules Lemaître – l'amour de la mère-patrie et de l'armée : un sentiment religieux

¹ *ibid.* p. 688

² *ibid.* p. 690

³ *ibid.* p. 692

⁴ *ibid.* p. 693

⁵ *ibid.* p. 694

⁶ *ibid.*

⁷ *ibid.* p. 697

⁸ A.Koenigsberg, *Hitler's ideology, Embodied metaphor, fantasy and history*, Information age publishing Enc. 2007, p. 82 cf supra : « La libido du sujet est alors utilisée pour maintenir l'illusion de fusion avec la mère omnipotente, fantasme par lequel il se verrait promis satisfaction, sécurité et pouvoir. Ainsi, ce qui au départ était un lien symbiotique dans lequel l'enfant recevait de l'énergie passivement grâce à l'activité de la mère, s'inverse : l'objet intériorisé devient symbiotique vis à vis du soi. L'individu doit nourrir l'objet, doit le nourrir avec sa propre libido et son énergie psychique pour le garder vivant, pour maintenir sa présence intérieure. Comme l'objet intérieur est conçu comme un objet omnipotent, comme très puissant, il faut beaucoup d'énergie psychique pour garder le fantasme vivant, pour maintenir la vie de ce compagnon intérieur. »

Jules Lemaître est écrivain et membre de l'Académie française depuis 1895. Il refuse de s'engager dans l'aventure boulangiste, et se prononce en premier lieu en faveur de Dreyfus, mais il accepte de participer à la fondation de la Ligue de la Patrie française, dont il devient un des présidents. Il veut substituer l'antimaçonnisme à l'antisémitisme, puis il évolue à partir de 1902, il adopte les idées de Déroulède (plébiscite, élection du chef de l'Etat par le peuple, etc) et se rapproche ensuite de Léon Daudet, puis du royalisme, jusqu'à se rallier à l'Action française à partir de 1908¹. C'est en tant que président de la Ligue de la patrie française qu'il est amené à prononcer de nombreux discours lors de ses déplacements à Paris et en province.

Il écrit en 1898 que tous les problèmes de la société française pourraient être résolus par une réforme morale : « et tout serait presque sauvé si, du moins, chacun aimait ardemment la France² », qui ne peut être forte « que si elle est aimée de tous ses enfants³ » L'amour de la patrie équivaut à l'amour du bien moral, et à une religion : « Ils ne comprennent pas que notre amour pour l'armée et pour la France avait toute la profondeur et le caractère anti-critique d'un sentiment religieux⁴ » Ici également, comme chez Brunetière, la raison n'a pas de place, et le sentiment religieux, l'irrationnel, l'amour filial et l'amour de la patrie se confondent. Ici aussi il est nécessaire que l'individu se subordonne, s'immole « aux intérêts d'une assemblée de vivants - et de morts - avec qui on se sent en communion, à une église (car s'en est une), que l'on aime.⁵ » En 1899, il s'écrie ainsi : « Oh ! qu'il serait à souhaiter, (...) que pour tant de Français, l'amour de la patrie devint l'équivalent moral de la foi confessionnelle qu'ils n'ont plus et de la foi philosophique qu'ils n'ont pas encore.⁶ » Dans cette représentations de la patrie, le regard se tourne constamment vers l'origine, que l'individu a pour tâche de célébrer et de magnifier dans ses actes, jusqu'au sacrifice final si nécessaire. En fusion avec cette entité qui le dépasse, il peut alors échapper à l'angoisse de sa finitude et à sa peur devant un monde en perpétuel changement.

Ainsi, pour Jules Lemaître, c'est l'identification à l'entité mère-patrie qui prédomine. Il oppose le « nous » patriotique aux ennemis de « ma » patrie, qui deviennent les ennemis de

¹ cf B. Joly, *Dictionnaire biographique et géographique nationalisme français*, op. cit.

² Jules Lemaître, de l'Académie Française : *Opinions à répandre : la patrie et l'armée, le patriotisme*. (Avril 1898) Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, ancienne librairie Lecène Oudin et Cie, 15, rue de Cluny, 1901, p. 83

³ ibid. p. 89

⁴ ibid. p. 85

⁵ ibid. p. 90

⁶ J. Lemaître, Conférence du 19 janvier 1899, « *La patrie française* », cité dans R. Girardet, *Le nationalisme française Anthologie 1871-1914*, op. cit. p. 30

« moi-même ». Il y a par l'utilisation de multiples possessifs une identification ¹ totale entre l'individu et la communauté, la patrie, à laquelle il appartient. Cette patrie représente donc « notre » idéal. Elle est aussi « notre » nature. Elle prêche « l'immolation à la cause commune, à cette entité qui demeure, à la nation. »

c) Le discours nationaliste à l'école, un exemple

En 1913, ce même discours sert encore de trame argumentative à M. Antoine Achard lors de la distribution du prix d'honneur au collège de St Joseph en Avignon². Pour obtenir ce prix, des élèves âgés de seize ans avaient dû commenter correctement l'idée suivante : « L'idée de patrie est grande et belle, elle est une expression de la nature humaine, infiniment supérieure à notre pauvre et transitoire humanité³ ». Selon M. Achard :

« pour que le sentiment patriotique anime vraiment un peuple, il faut, semble-t-il, que ce peuple, déjà constitué, prenne pleinement conscience d'un intérêt supérieur à l'intérêt égoïste de chacun, (...) qu'il saisisse, enfin, avec netteté, que tous les enfants qui le composent sont les enfants d'une même patrie ⁴»

Le premier prix a été attribué à un élève qui n'a pas « suffisamment développé l'idée du sacrifice individuel à la Patrie (...) mais a victorieusement réfuté les théories humanitaires qui servent d'excuse, de prétexte, à l'égoïsme le plus vil et le plus bas⁵ ». M. Achard dans son discours reprend le plan du discours de M. Brunetière et la citation de Bossuet, et l'enrichit de ses idées propres. Les générations passées représentent pour lui « nos » morts, « notre » race, « notre » sang. Les ennemis de « ma » patrie sont les ennemis de « moi-même ». Il y a par l'utilisation de multiples possessifs une identification totale entre l'individu et la communauté, la patrie, à laquelle il appartient. L'histoire de France est considérée comme une perpétuelle marche vers un idéal, qui est celui de la défense des faibles, des opprimés, du triomphe de la justice et de la vérité. « Notre » patrie représente donc « notre » idéal. Elle est aussi « notre »

¹ cf à ce sujet J. Laplanche et J.-B. Pontalis, *Vocabulaire de la psychanalyse* sous la direction de Daniel Lagache, PUF 1994, Article sur le Moi-idéal, également Daniel Lagache, *Agressivité structure de la personnalité et autres travaux, Œuvres, IV*, 1956-1962, Bibliothèque de psychanalyse, PUF, 1982, pp. 224-230 et p. 303 pour l'identification avec le Moi-idéal.

² *L'idée de patrie, rapport sur le concours pour le prix d'honneur fondé pour les anciens élèves du collège St Joseph en Avignon, et présenté à la distribution des prix le 17 Juillet 1913* par M. Antoine ACHARD, docteur en droit. François Séguin, Imprimeur, éditeur, 13, rue Bouquerie, Avignon, 1913.

³ Ibid. p. 4

⁴ Ibid. p. 5

⁵ Ibid. p. 6

nature. Elle prêche « l'immolation à la cause commune, à cette entité qui demeure, la nation.¹ » et subit malheureusement la critique pernicieuse de la part des pacifistes et des individualistes, en particulier à l'université « où les profils sémitiques abondent.² »

Ce discours de distribution des prix montre bien l'influence des idées de Barrès diffusées par la Ligue de la patrie française, et qui insistent sur le côté racial, biologique de la patrie, et antisémite. Achard insiste sur le caractère bienfaisant et maternel de cette « mère-patrie » pour laquelle l'individu se doit d'être prêt à se sacrifier.

III - L'Action française et Auguste Comte

En avril 1899, Charles Vaugeois (alors professeur de philosophie au collège de Coulommiers) crée à l'intérieur de la Ligue de la Patrie française le comité d'Action française dont il est secrétaire général, puis il crée en juillet 1899 avec Maurice Pujo, critique littéraire, *l'Action Française*, un journal bi-mensuel, qui devient quotidien à partir de 1908. A la fin de l'année 1900, le mouvement adhère au royalisme. La plupart des leaders de la Ligue de la Patrie française le rejoignent, mais pas Barrès³. La Ligue d'Action française est fondée en 1905, et l'année suivante, Maurras et Vaugeois fondent l'Institut de l'Action française pour y enseigner là ce qui était banni des universités de la troisième République : le catholicisme, la politique positive de Comte et Fustel de Coullanges⁴. Il s'agit de critiquer les principes philosophiques des Encyclopédistes.⁵ En 1906 sont également constitués les groupes d'action sous le nom de Camelots du roi⁶.

1. Les positivistes religieux et l'Action française

a) Léon de Montesquiou, nationaliste, catholique et positiviste

Léon de Montesquiou, (1873-1915), fils d'un officier et d'une princesse roumaine, fait des études de droit et devient officier à son tour. Il adhère dès 1899 au comité d'Action française, puis à la Ligue de la Patrie française. Il collabore ensuite à la *Revue d'Action*

¹ Ibid. p. 18

² Ibid. p. 17

³ Cf Zeev Sternhell, *Barrès et le nationalisme français*, op. cit. p. 346

⁴ cf Wolf Lepenies, *Die drei Kulturen, Soziologie zwischen Literatur und Wissenschaft*, Fischer Taschenbuch Verlag, 2006, Traduction française : « *Les trois cultures entre société et littérature, l'avènement de la sociologie.* » Paris, 1990, Ed. Maison des sciences de l'homme, traduction Henri Plard

⁵ cf Alice-Gérard -« *Auguste Comte qui êtes-vous ?* » op. cit. p. 157

⁶ R. Girardet, *Le nationalisme française Anthologie 1871-1914*, op. cit. p. 197

Française, et devient en 1905 secrétaire général de la Ligue d'Action française. En 1910 il succède à Audiffrent comme exécuteur testamentaire de Comte et est élu membre du comité chargé de gérer les écrits posthumes de Comte. Selon Michael Sutton¹ « durant les premières années de l'Action française, ce fut dans les écrits et dans la personne de Léon de Montesquiou que les idées de Maurras sur la nécessité d'une alliance politique entre positivistes et catholiques trouvèrent l'écho le plus important. Depuis 1900 jusqu'à sa mort au front en 1915, Montesquiou fut un dirigeant du mouvement, ne le cédant en importance qu'à Maurras, à Vaugeois et à Daudet². » Etant en charge de la chaire d'Auguste Comte à l'Institut d'Action française, depuis 1906, il publie en 1911 un opuscule intitulé *Auguste Comte – quelques principes de conservation sociale*³ dans lequel il expose son interprétation des écrits de Comte. Pour lui, l'humanité est composée d'« une masse objective qui comprend les hommes actuellement vivants » et d'« une masse subjective qui est formée de tout ce qui, chez ceux qui ont vécu antérieurement, a mérité d'être recueilli par l'Humanité.⁴ » L'humanité progresse par la continuité. Aux droits naturels de l'individu, Montesquiou oppose les devoirs, et il se prononce en faveur de l'hérédité des fonctions, chacun se devant de rester à sa place. Il s'oppose donc aux revendications du prolétariat, en effet, selon Montesquiou, Comte aurait ainsi affirmé que :

« L'incorporation sociale du prolétariat occidental ne sera jamais réalisée tant que les meilleurs prolétaires n'auront pas irrévocablement abandonné tout projet de désertir leur classe en passant dans la bourgeoisie. Toutes les réclamations du prolétariat doivent maintenant sembler déclamatoires, quand on sait que la plupart des prolétaires actuels ne travaillent que par force, sans aucunement sentir la dignité du travail industriel, auquel chacun d'eux préfère secrètement l'existence égoïste et fainéante qu'ils reprochent aux riches.⁵ »

Montesquiou s'oppose par ailleurs au libre examen, et au suffrage universel, car les ouvriers ne doivent pas réfléchir par eux-mêmes. Il estime que « les questions sociales devraient, par leur nature, encore plus scrupuleusement que toutes les autres, rester concentrées chez un petit nombre d'intelligences d'élite, que la plus forte éducation préliminaire, convenablement suivie d'études directes, aurait graduellement préparé à en poursuivre avec

¹ cf Michael Sutton, *Charles Maurras et les catholiques français : 1890-1914*, op. cit.

² ibid. p. 82

³ Léon de Montesquiou, *Auguste Comte – quelques principes de conservation sociale* Paris, Bureaux de l'Action Française, 1911

⁴ ibid. p. 5

⁵ ibid. p. 24

succès la difficile élaboration.¹ » Il considère comme une véritable « maladie sociale » le fait que « tous les individus, quelque inférieure que puisse être leur intelligence, et malgré l'absence souvent totale de préparation convenable, sont indistinctement provoqués, par les plus énergiques stimulations, à trancher journellement, avec la plus déplorable légèreté, sans aucun guide et sans le moindre frein les questions politiques les plus fondamentales.² » Il revient donc au pouvoir spirituel de décider des questions de société, et à la masse de lui faire confiance. Il faut cultiver tout ce qui ressort du domaine du cœur, en particulier le sentiment d'attachement qui « nous incite à la similitude³ » et le sentiment de vénération. En effet, « seul le cœur, grâce au sentiment de la vénération, est capable d'habituer notre esprit à se soumettre à la parole de nos supérieurs.⁴ » Il faut que chacun s'incline « devant la tradition, et aussi devant la parole de nos supérieurs.⁵ » La femme n'est pas l'égale de l'homme, en effet :

« Auguste Comte, tout en plaçant très haut la femme, condamne pourtant les théories qui veulent en faire l'égale de l'homme et que nous appellerions aujourd'hui féministes. Entre l'homme et la femme il n'y a pas d'égalité. Il y a supériorité chez la femme à certains points de vue, il y a supériorité chez l'homme à d'autres points de vue, et par cela même il doit y avoir entre eux division des fonctions. »

Cependant, le rôle des femmes dans la société est essentiel car « c'est à elles qu'est confiée principalement l'éducation domestique, et qu'ainsi elles ont la mission capitale de former pour la patrie des citoyens. (...) C'est la seule manière, écrit Comte, dont la providence féminine puisse habituellement participer à la vie politique⁶. » La souveraineté du peuple étant considérée par Montesquieu « comme une mystification oppressive, et l'égalité comme un ignoble mensonge », Montesquieu devient royaliste, suivant en cela Antoine Baumann qui exige le rétablissement de la royauté capétienne en France. Selon Michael Sutton, Antoine Baumann et Paul Ritti – tous deux positivistes et membres de la commission des exécuteurs testamentaires d'Auguste Comte – jouent ainsi

« un certain rôle dans les activités de l'Action française durant les années qui précéderent la Grande Guerre. Le livre de Baumann *La religion positive* acquit une bonne notoriété comme ouvrage sur la Religion de l'Humanité d'Auguste Comte. Baumann fut membre du comité de rédaction de *l'Action française* à sa fondation en

¹ ibid. p. 30

² ibid.

³ ibid. p. 50

⁴ ibid. p. 53

⁵ ibid. p. 54

⁶ ibid. p. 70

1899. Bien que dans la suite il ne collaborât qu'occasionnellement à la revue, il devint membre du comité de patronage de l'Institut d'Action française lorsque celui-ci fut fondé en 1906. Plus tard dans la même année, et en dépit de l'esprit républicain de Comte, il épousa la cause royaliste.¹ »

Le positivisme religieux d'Auguste Comte, où la métaphore et l'allégorie maternelle jouent un rôle si important, constitue une théorie directrice pour l'extrême droite française de cette époque. En 1926 les catholiques libéraux font d'ailleurs condamner l'Action française à Rome pour « positivisme² ».

b) Paul Ritti et Antoine Baumann, deux positivistes au service de l'Action française

Paul Ritti, exécuteur testamentaire d'Auguste Comte et grand admirateur de Montesquieu insiste tout particulièrement sur le côté « sentimental » de la doctrine d'Auguste Comte, sur la nécessité du dévouement et de l'adoration. Pour Paul Ritti en effet, il est nécessaire de promouvoir l'éducation des sentiments altruistes, qui doivent « remplir les conditions essentielles de la vie » des sociétés. Celles-ci sont constituées des « organes » que sont la famille, la patrie et la religion. A la famille correspond l'attachement, à la patrie la bonté, et à la religion la vénération.³ Le véritable bonheur auquel l'humanité puisse aspirer selon sa nature est « celui d'aimer et de servir l'être suprême en perfectionnant l'ensemble des éléments dont se compose l'existence sociale.⁴ » Paul Ritti ne joue qu'un rôle effacé dans la mouvance de l'Action Française, ce qui n'est pas le cas pour Antoine Baumann .

L'itinéraire intellectuel d'Antoine Baumann, (1860-1925), ancien magistrat et l'un des exécuteurs testamentaires d'Auguste Comte, témoigne du glissement de certains positivistes vers l'extrême droite autoritaire. Il devient membre du comité de rédaction de *l'Action française* à sa fondation en 1899 et participe à la fondation du comité de patronage de l'Institut d'Action française. A ce moment-là, et malgré le fait que Comte ait été républicain, il devient royaliste.⁵ Baumann dédie son ouvrage *La religion positive*⁶ à l'ouvrier Magnin : « A la mémoire de Fabien Magnin, ouvrier menuisier, disciple direct d'Auguste Comte, élevé par lui à la

¹ ibid. p. 85

² Alice-Gérard -« *Auguste Comte qui êtes-vous ?* », *op. cit.* p. 157

³ Cf J.- M. Paul Ritti *De l'existence sociale d'après la méthode sentimentale* J.- M. Paul Ritti, membre de l'exécution testamentaire d'Auguste Comte, précédé d'une citation de Blaise Pascal : « Le cœur a ses raisons que la raison ne connaît pas. » Paris, chez Paul Ritti fils, 1912, p.260

⁴ ibid. p. 303

⁵ cf Michael Sutton *Charles Maurras et les catholiques français : 1890-1914, op. cit.* p. 85

⁶ Antoine Baumann, *La religion positive* Paris – Librairie Académique Perrin et Cie, Libraires-éditeurs, 1903

Présidence de la Société Positiviste de Paris (1810-1884) » qui a été un des premiers prolétaires positivistes, et un exécuteur testamentaire d'Auguste Comte. Comme le font la plupart des positivistes, Baumann fait précéder son livre d'une citation d'un auteur dont il estime les idées proches des siennes, en l'occurrence Maurice Barrès, qui écrivit : « Je suis un instant d'une chose immortelle » Ce livre est un essai de vulgarisation destiné aux prolétaires et aux femmes. Baumann explique qu' « au point actuel de l'essor positiviste, écrivait Auguste Comte, (...) c'est du sentiment et de l'imagination que dépend son ascendant, et le raisonnement sera désormais secondaire.¹ » Cet ouvrage est aussi une sorte de roman d'éducation. Le personnage principal, Pierre Loisel, est un jeune homme de 25 ans qui termine sa thèse de droit à Paris et dont le père est un industriel installé dans le Dauphiné. Pierre commence à fréquenter l'Université Populaire à Paris où il rencontre des prolétaires positivistes, dont le père Bongens, ouvrier menuisier, en quelque sorte un double de Fabien Magnin auquel est dédié le livre. Le père Bongens initie le jeune homme à la vie, à la philosophie positive, et devient son père spirituel. Pierre épouse la nièce de Bongens à la fin du livre.

- Importance du sentiment

Pierre, qui est de formation universitaire, décrit comment il prend conscience de l'importance du sentiment et de l'altruisme. Il raconte que lorsqu'il retournait en vacances dans sa famille, il « avait bien, chaque fois, quelques mouvements de secret dédain, pour la simplicité de ceux qu'il y rencontrait, et dont l'esprit lui semblait embourbé dans de vieilles ornières. Mais, insensiblement, il se laissait prendre au plaisir de constater que l'affection simple et vraie offre des joies supérieures à celle de n'importe quel commerce intellectuel. En outre, il avait été maintes fois surpris de trouver, chez ses proches, une aptitude à juger très sagement une foule de choses, sans avoir besoin de recourir à quelques-uns de ces raisonnements compliqués, au milieu desquels il lui arrivait de se perdre.² » Le Père Bongens explique à Pierre en conclusion du livre que « la question sociale ne sera vraiment résolue, que le jour où les sentiments seront chez tous ce qu'ils doivent être. Alors, les pauvres ne souffriront pas plus de leur pauvreté que Saint-François d'Assises ne souffrit de la sienne, et les riches n'auront qu'une crainte, celle de tomber dans la pauvreté du cœur.³ »

- La femme incarne particulièrement cette valeur

¹ *ibid.* p. IV

² *ibid.* p. 200

³ *ibid.* p. 292, c'est la dernière phrase du livre

Le livre est parsemé de considérations positivistes, en particulier au sujet des femmes et de l'Humanité. Ainsi, pour Bongens :

« La femme s'attache, vénère et se dévoue plus que l'homme. Cette puissante aptitude aux trois formes de l'amour transpire dans tout son être, et l'enveloppe dans ce nimbe que nous appelons la grâce féminine. Comme la grâce divine, celle de la femme met le paradis dans notre âme. Comme la grâce divine, elle (...) nous donne l'impulsion nécessaire pour bien agir. Nous pouvons répéter, après Saint Bernard, que pareils secours ne lui sont jamais demandés en vain. Ainsi, dans le cours de notre existence, c'est la femme qui ravive en nous ce qu'il y a eu de plus sublime dans les longs perfectionnements accumulés par nos prédécesseurs. Elle est l'intermédiaire indispensable entre l'Humanité et nous...¹ »

Dans un des livres que lui a apporté le Père Bongens lors de sa convalescence suite à un problème de santé, Pierre lit au sujet de l'Humanité que :

« la suprême existence ne peut, en tant que composée, devenir assez appréciable qu'en se personnifiant. Tous les vrais serviteurs du Grand Etre sont plus ou moins susceptibles de le représenter, chacun suivant son principal attribut. Mais la femme, où prévaut la sympathie, source essentielle de l'unité, doit fournir la meilleure personnification d'un ensemble fondé sur l'amour. Image spontanée de la famille, elle peut seule représenter dignement toute existence composée : l'instinct universel l'érigait en emblème de la Patrie, avant que le sexe affectif fut assez apprécié pour personnifier l'Humanité.² »

- Du culte de l'Humanité au culte de la Vierge-Mère

Des considérations sur l'Humanité, Baumann passe aux considérations « scientifiques » qui fondent l'utopie de la Vierge-Mère :

« A l'origine des espèces vivantes, les sexes n'étaient pas séparés. Ils sont devenus distincts dans la suite. Rien ne nous empêche de supposer que notre évolution physique puisse comporter encore de nouvelles phases. L'utopie est loin des possibilités. Elle n'est pas hors de leur portée, même pour la science.³ »

¹ ibid. pp. 288-289

² ibid. p. 221

³ ibid. p. 290

Des arguments historiques, voir ethnographiques doivent consolider l'argument scientifique, et Baumann affirme que :

« Sous des formes moins saillantes, la vénération de la virginité fut bien antérieure au catholicisme. L'ancien empire du Pérou possédait des collèges de vierges, vouées au service divin, et recrutées dans les classes les plus nobles. Chez les Romains, les Vestales avaient droit à des honneurs qui attestaient leur haute situation. Bien mieux, le rêve que la virginité puisse se concilier avec la maternité a surgi dans diverses religions polythéistes. On en retrouve des traces, parmi les légendes de la vieille Egypte, dans l'Inde brahmanique, et il est telle tribu d'Australiens qui adore un dieu né d'une femme immaculée. La réalité, que je cherche à découvrir sous les hommages enthousiastes adressés à Marie, serait donc dans le cœur humain lui-même, aspirant à la réalisation d'une adorable chimère, qui l'obsède en secret depuis des temps lointains. ¹ »

Ainsi, pour les disciples de Comte :

« l'utopie de la Vierge Mère symbolise à merveille le mouvement humain, qui a toujours tendu à la prépondérance de l'amour sur l'égoïsme. (...) Et puisque l'Humanité est le plus grand des êtres auxquels nous puissions nous intéresser, nous adorerons, sous les traits de la femme idéale, cette mère sans époux, qui choisit, pour les meilleurs agents de sa providence, nos mères, nos épouses, nos sœurs, et jusqu'à nos filles. ² »

Ce livre *La religion positive* « acquit une bonne notoriété comme ouvrage sur la Religion de l'Humanité d'Auguste Comte ³. » Baumann essaye ainsi de convaincre ses lecteurs de se convertir aux valeurs et à la religion positiviste. Pour cela, en effet, rien n'est trop beau. Cependant, Baumann évoque un aspect plus sombre et beaucoup moins idéal du positivisme. Il convient de rappeler que pour Comte, seuls les humains « dignes » de ce nom font partie de l'Humanité. Ce sont « ceux qui se prolongent en nous, ceux que nous continuons, ceux dont nous sommes les débiteurs véritables. ⁴ » Pour Baumann, l'indignité morale exclut d'office de l'Humanité, mais il ajoute également parmi ces facteurs d'exclusion la déficience mentale. Pour lui, : « les idiots » sont des « humains avortés et qui ne comptent pas au point de vue où je me

¹ ibid. p. 287

² ibid. pp. 290-291

³ Michael Sutton *Charles Maurras et les catholiques français : 1890-1914, op. cit.* p. 85

⁴ cf Charles Maurras, *L'avenir de l'intelligence*, 2^e Edition, Paris, 1916, p. 130, cité dans M. Bourdeau, *La religion positiviste, op. cit.* p. 61

place.¹ » Baumann ne dit pas qui fera la sélection entre les personnes « dignes » de faire partie de l'Humanité, et les autres, ni ce qu'il doit en advenir.....

- Nécessité d'un retour à la royauté capétienne

Pour un public qui se prétend scientifique, Baumann présente une facette supplémentaire de son interprétation positiviste du devenir nécessaire des sociétés. Dans son « *Programme politique du positivisme*², il avance que « dire qu'il existe une science sociale, c'est affirmer que l'existence et le développement des sociétés humaines (...) se trouvent soumis à des nécessités naturelles plus fortes que la volonté des individus.³ » L'altruisme et l'amour de l'Humanité doivent donc s'accompagner de la soumission à des « nécessités naturelles » qui dépassent l'individu. Celles-ci doivent être mises en œuvre, et à cet égard, pour Baumann et les positivistes proches de l'extrême droite autoritaire, un dictateur est nécessaire. Le comte Léon de Montesquiou rapporte ainsi des paroles que Baumann aurait exprimées à ce sujet. Il convient ici de citer le paragraphe en entier :

« Mais une dictature française autre que la dictature royale peut-elle surgir dans notre pays ? Se demande l'un des exécuteurs testamentaires de Comte, M. Antoine Baumann. Et M. Baumann de répondre : « Je dis qu'un dictateur *français* ne peut surgir, et je souligne encore une fois ce qualificatif indispensable. Il est, en effet, dans les éventualités admissibles que l'anarchie parlementaire aboutisse à un tel gaspillage de nos forces vives qu'une dictature s'impose de toute nécessité. Mais, dans ce cas, le chef de l'Etat ne sera que l'agent de l'étranger. » M. Baumann nous explique pourquoi il est convaincu que si un gouvernement dictatorial devient une fatalité inéluctable, c'est la puissance occulte au pouvoir de laquelle notre pays est tombé, puissance occulte qui est dominée par l'étranger, qui désignera le dictateur. Puisqu'un dictateur français ne peut surgir parmi les simples citoyens, force nous est de le chercher dans les anciennes familles régnantes. Malgré tout, leurs membres gardent un prestige qui pourrait reprendre très vite beaucoup d'éclat. « J'écarte résolument la famille napoléonienne : un Bonaparte rêvera toujours de son grand ancêtre, lequel rêvait de l'ancien empire romain. La centralisation administrative et la mainmise sur le domaine spirituel des opinions et des croyances restera son idéal secret. S'il est obligé de faire des concessions à certains besoins trop impérieux de notre temps, ce sera bien à regret. Et, en somme, il tentera de

¹ A. Baumann, *La religion positive, op. cit.* p. 203

² A. Baumann, *Programme politique du positivisme*, Perrin, 1904

³ *ibid.* p. 156

nous faire marcher vers une absurde rétrogradation. Et M. Baumann conclut : « le représentant de la famille capétienne reste donc notre unique ressource.¹ »

Ce paragraphe constitue la conclusion du livre de Montesquiou, et condense les thèmes les plus importants de l'extrême droite : l'anti-sémitisme (qu'il est facile de deviner sous l'expression « la puissance occulte qui est dominée par l'étranger »), l'autoritarisme et le royalisme. Derrière le sentimentalisme du culte de l'Humanité personnifiée par une « Vierge-Mère » se trouve ainsi l'ombre d'une dictature toute-puissante.

2. Charles Maurras

a) Charles Maurras et Auguste Comte

Charles Maurras² connaît bien les écrits de Comte et il est un auditeur assidu de Pierre Laffitte au café Voltaire. Ils se connaissent également par leur ami commun, Anatole France. Maurras idéalise Auguste Comte et le positivisme : « Douceur, tendresse, fermeté, certitudes incomparables, c'est tout ce que renferme pour l'élève de Comte ce terrible mot, si peu compris, de positivisme !³ » Pour lui, Comte est un héros, il en parle comme un disciple le ferait d'un maître. Il l'idolâtre et s'exprime à son sujet en des écrits dithyrambiques. C'est dans l'article publié dans la revue *Minerva* du 15 mai 1902 qu'il explique les raisons qui l'amènent à considérer le positivisme religieux de Comte comme un fondement théorique de sa pensée nationaliste. Cette démonstration est précédée d'un panégyrique d'Auguste Comte :

« J'estime heureux les hommes de ma génération qui, sans être positivistes au sens propre du terme, peuvent, en pareil cas, se souvenir de la morale et de la logique de Comte. (...) Je ne connais aucun nom d'homme qu'il faille prononcer avec un sentiment

¹ Léon de Montesquiou *Auguste Comte – quelques principes de conservation sociale* par Léon de Montesquiou, Paris, Bureaux de l'Action Française, 1911, pp. 82-83.

²Note biographique : Charles Maurras (1858-1962), né à Martigues, il perd son père en 1874, et est frappé d'une surdité presque complète à l'âge de 14 ans. Il fait ses études à Aix-en-Provence et s'installe à Paris où il devient journaliste. Il participe aux activités du félibrige provençal, et collabore avec différents journaux, dont *la Cocarde* de Barrès. Dans ses articles de critiques littéraires il réprovoque le romantisme et l'individualisme, et « célèbre les valeurs d'ordre, de rigueur, de « raison », (...) de soumission à la règle et à la tradition qui sont celles du classicisme. » Au niveau politique, il dénonce l'anarchisme démocratique et révolutionnaire. C'est l'Affaire Dreyfus qui provoque son engagement politique. En 1899 il prend la direction intellectuelle du groupe de *l'Action française*. Il publie différents ouvrages dans lesquels il expose ses idées, mais exerce son influence principalement par le biais des articles publiés dans la *Revue d'Action française* puis dans le quotidien *l'Action française*. Note biographique d'après R. Girardet, *Le nationalisme française Anthologie 1871-1914*, op. cit. et Victor Nguyen *Aux origines de l'Action française*, Anthème Fayard 1991

³ cf Charles Maurras, *Auguste Comte 15 janvier 1798- 5 septembre 1857*, in *Revue Minerva*, N° 2, 15 mai 1902, pp. 174-204, également cité dans Alice Gérard, *Le positivisme dans le siècle*, in « Auguste Comte qui êtes-vous ? », op. cit. p. 143.

de reconnaissance plus vive. Son image ne peut être évoquée sans émotion. (...) Je ne suis pas de ceux qui se récitent quelques-unes des formules de Comte en les accompagnant de signes de cabale et de religion ; mais familiarisé avec elles depuis longtemps, je ne puis donner à aucune un sens indifférent. Les plus abstraites en apparence me touchent, en passant, d'une magnétique lumière. A demi voix, dans le silence de la nuit, il me semble que je redis des syllabes sacrées :

« Ordre et Progrès.

« Famille, Patrie, Humanité.

« L'amour pour principe et l'ordre pour base, le progrès pour but....¹ »

Contrairement à Barrès qui réfute toute considération philosophique qualifiée par lui de « métaphysique » et prétend partir de la réalité « positive » et existante de la terre pour en faire la prémisses de sa théorie de la « Terre et des Morts », Maurras souligne la notion d'ordre, essentielle pour la politique positiviste. Maurras rappelle que

« pour trouver l'ordre, l'ordre intellectuel et l'ordre moral autant que l'ordre politique, (Comte) pressa donc et circoncrivit de son mieux le domaine de l'anarchie. (...) Un fait original le frappa. Il observa que, si l'anarchie tenait : 1° la société presque entière ; 2° diverses provinces du cœur ; et 3° plusieurs départements de l'intelligence, de sereines régions existaient néanmoins où cette anarchie ne régnait pas ou ne régnait plus. On trouve dans un de ses opuscules de 1822 cette remarque digne d'une longue mémoire, car elle inaugure une époque : « Il n'y a point de liberté de conscience en astronomie, en physique, en chimie, en physiologie même, en ce sens que chacun trouverait absurde de ne pas croire en confiance aux principes établis dans ces sciences par des hommes compétents. S'il en est autrement en politique, c'est uniquement parce que, les anciens principes étant tombés et les nouveaux n'étant point encore formés, il n'y a point encore, à proprement parler, de principes établis ». Etablir des principes politique nouveaux et les établir de manière à ce qu'ils fussent inébranlables, c'est-à-dire les fonder sur les mêmes bases qui supportaient les sciences inébranlées, voilà le projet que roulait ce cerveau de vingt-quatre ans quand il méditait son *plan des travaux scientifiques nécessaires pour réorganiser la société*. « Pour réorganiser » c'était son idée principale. Il se marquait ainsi son but. « Les travaux scientifiques » étaient « nécessaires² ».

b) Du dogme des lois naturelles au nouveau culte national, catholique et positiviste

¹ *ibid.* p. 175

² *ibid.* p. 182

Pour Maurras, ce sont l'anarchie et le désordre qui constituent le mal qui gangrène la France. Pour rétablir l'ordre il faut donc partir d'une réalité indiscutable, celle des lois de la nature. Il souligne dans ce passage qu'il est en effet impossible de contester les lois de l'astronomie, par exemple. Pour réorganiser la société et mettre fin à l'anarchie, il faut donc partir des lois « naturelles » que doivent établir la science et en particulier la sociologie en ce qui concerne les phénomènes sociaux. Maurras affirme qu'il existe un « instinct de sociabilité », qui, « instinct des instincts, joue le même rôle que la sociologie, science des sciences : elle se subordonne complètement le reste.¹ » Une fois ces lois posées, et devenues un dogme qui fonde « le principe d'une nouvelle autorité », il n'est plus besoin de discussion, ni de débat, et le régime parlementaire peut disparaître, ainsi que la « liberté de conscience » et « l'anarchique esprit d'examen². » Ce « dogme » néanmoins est incomplet pour diriger la conduite des hommes. Pour Maurras il faut « développer le meilleur élément, l'élément sociable de la nature humaine³ » Il affirme donc que :

« ces convictions, pour être présentées aux imaginations et pour retentir dans les cœurs, exigent un ensemble de pratique habituelles : le dogme veut un culte. A cette condition seulement la religion sera complète, et la religion est indispensable à toute morale. Sans religion, point de morale efficace et vivante ; or, il nous faut une morale pour mettre fin à l'anarchie. Auguste Comte institua donc une religion.⁴ »

La religion positiviste se rapproche du catholicisme, et elle permet également le nécessaire respect des traditions nationales. Pour Maurras, il est donc important de créer une synthèse politique entre le catholicisme et le positivisme. Il affirme ainsi dans son ouvrage « *Enquête sur la monarchie* », constitué de 3 fascicules différents publiés en 1900 et 1903⁵, puis rassemblés dans un même ouvrage en 1909 que :

« L'Eglise et le positivisme tendent à fortifier la famille. L'Eglise et le positivisme tendent à seconder les autorités politiques, comme venant de Dieu ou découlant des meilleures lois naturelles. L'Eglise et le positivisme sont amis de la tradition, de l'ordre, de la patrie et de la civilisation. Pour tout dire, l'Eglise et le positivisme ont en commun des ennemis.⁶ »

¹ ibid. p. 186

² ibid. p. 183

³ ibid. P. 186

⁴ ibid. P. 187

⁵ R. Girardet, *Le nationalisme française Anthologie 1871-1914, op. cit.* p. 197 p. 200

⁶ Charles Maurras, *Enquête sur la monarchie*, suivie de *Une campagne royaliste au « Figaro »* et « *si le coup de force est possible* » Paris, Nouvelle Librairie Nationale, 1925, p. 481

Maurras semble également vouloir faire de Bossuet un prédécesseur d'Auguste Comte :

« Bossuet admettait la république lorsqu'il la trouvait en conformité avec l'histoire, avec la géographie et enfin avec les traits d'un peuple donné. L'ordre divin, pour Bossuet, c'était l'ensemble des conditions naturelles créées et soutenues par Dieu et qui, connues de nous, forment l'ordre de la science. Même dépouillée de son appareil théologique, *la Politique tirée de l'Écriture sainte* reste le livre d'une science très ferme. Tous les théoriciens politiques le savent. Auguste Comte l'a inscrit dans sa Bibliothèque positiviste.¹ »

c) De la religion d'une humanité devenue exclusive...

La religion de l'Humanité et son culte devraient régir la société idéale, une Humanité toujours représentée par une mère, car elle seule donne l'exemple parfait du désintéressement, du dévouement et du sacrifice. Elle est vierge car elle n'est pas soumise à l'« égoïsme de l'animalité ». L'Humanité en tant que mère chez Maurras a pour fonction de « faire croire » et de « faire aimer », comme l'expliquait avant lui Audiffrent². Les êtres humains doivent consentir à la soumission à cet ordre « naturel » qui trouve son assise scientifique grâce à la sociologie. Dans la société idéale selon Maurras, les chefs spirituels conseillent les hommes chargés du commandement de la société.

Par ailleurs, tous les êtres humains ne font pas partie de l'Humanité, car la Déesse de l'Humanité ne s'incorpore que les « morts vraiment dignes », elle est une élite. Elle ne comprend pas tous les hommes,

« mais ceux-là seuls qui sont réellement assimilables, d'après une vraie coopération à l'existence commune. Quoique tous naissent nécessairement enfants de l'Humanité, tous ne deviennent pas ses serviteurs, et beaucoup restent à l'état parasite qui ne fut excusable que pendant leur éducation. Les temps anarchiques font surtout pulluler, et trop souvent fleurir, ces tristes fardeaux du véritable Grand-Être.³ »

¹ *ibid.*, pp. 124-125

² G. Audiffrent, *Quelques mots sur la vie et l'œuvre d'Auguste Comte Réponse à M. Emile Ollivier de l'Académie française par le Docteur G. AUDIFFRENT l'un des exécuteurs testamentaires d'Auguste COMTE, Ancien élève de l'École polytechnique*, Ernest Leroux Editeur 1901 p. 20

³ A. Comte, *Catéchisme positiviste, ou Sommaire Exposition de la religion universelle en treize entretiens systématiques entre une femme et un prêtre de l'humanité*, (publiée par J. Lagarrigue, avec des notes de M. Lemos). 1891, Edition apostolique, p. 65

A cet égard Comte affirme que ces parasites ne sont venus au monde que pour « faire du fumier. » Comte associe à sa pensée un passage de Dante extrait du troisième livre de *l'Enfer* : « qui vécut sans infamie ni gloire,... les chasse le ciel pour n'en devenir pas moins beau, mais le fond de l'enfer ne les reçoit pas non plus car les réprouvés en tireraient quelque gloire. Il n'y a rien à dire d'eux : regarde et passe¹ ». Pour Comte, ces « producteurs de fumier ne font vraiment point partie de l'Humanité », par contre, « une juste compensation (...) prescrit de joindre au nouvel Être suprême tous ses dignes auxiliaires animaux.² » Ce sont toujours ces mêmes citations que répètent Baumann puis encore Maurras. Derrière cette métaphore maternelle marquée du sceau de l'altruisme et de l'ordre se cache ainsi une figure bien plus inquiétante. De la représentation ultérieure du « parasite » sous les traits du « Juif » au passage à l'acte, il n'a fallu que les quelques années qui ont séparé les deux guerres mondiales. Cette fermeture nationaliste qui met fin à l'idéal universaliste des droits de l'homme se remarque également par la transformation de la religion de l'Humanité en une religion de la déesse France.

d) ...à la religion de la France

Maurras explique ainsi que :

« Nous ne faisons pas de la nation un dieu, un absolu métaphysique, mais tout au plus, en quelque sorte, ce que les Anciens eussent nommé une déesse. Nous observons que la nation occupe le sommet de la hiérarchie des idées politiques³. »

Pour Maurras, « le nationalisme français tend à susciter parmi nous une égale religion de la déesse France.⁴ » Maurras affirme ainsi que « Jusqu'à nouvel ordre, pour fort longtemps peut-être, la patrie représentera le genre humain pour chaque groupe d'hommes donnés : cet « égoïsme national ne laissera pas de les disposer à l'amour universel.⁵ » Auguste Comte l'a observé de lui-même.⁶ » Il s'agit donc d'aimer la France et la patrie avant l'humanité. La religion de l'Humanité est donc subordonnée à la religion de la France. Cette déesse France

¹ ibid.

² ibid.

³ *Revue d'Action française*, 1901, cité par R. Girardet, *Le nationalisme française Anthologie 1871-1914, op. cit.* p. 198

⁴ C. Maurras, *Le Soleil*, 2 mars 1900, cité par R. Girardet, *Le nationalisme française Anthologie 1871-1914, op. cit.*, p. 202

⁵ Citation d'A. Comte, *Système de politique positive*, T. II

⁶ Charles Maurras, *Auguste Comte 15 janvier 1798- 5 septembre 1857*, in *Revue Minerva*, N° 2, 15 mai 1902, pp. 174-204, p. 196

accommodée à une sauce qui se veut scientifique est bien une allégorie aux traits maternels. Il explique ainsi dans son ouvrage *Enquête sur la monarchie* que :

« pour des cerveaux naturalistes, mais désireux de mettre de l'ordre dans leur pensée, une déesse France n'offre aucune des difficultés qui sont propres à d'autres formules. Elle satisfait la raison, puisque, représentant la patrie, elle siège, dirait Sophocle, entre les grandes lois du monde. Ce dieu si rationnel n'est pourtant pas abstrait. On voit et on touche la France. Elle a un corps, elle a une âme : son histoire, ses arts, sa nature charmante, la société magnanime de ses héros. Mais, comme la déesse est sujette à périr, elle appelle nos dévouements. Et, comme sa vie surhumaine peut toutefois se prolonger à l'infini, elle participe de la majesté éternelle. (...) Elle est notre supérieure et notre obligée : mère et fille de nos destins.¹ »

La déesse France de Maurras n'a plus rien à voir avec la déesse France de Michelet, dont l'idéal était celui d'une république où règnerait la justice. Maurras est beaucoup plus attaché à la rationalité que Maurice Barrès, chez qui prédomine le caractère chthonien et instinctif de la Terre-Mère. « Au maurassisme, Barrès reproche ainsi surtout d'être un « système » intellectuel, une construction dogmatique, logique certes, mais précisément trop logique pour saisir l'ensemble de la réalité française.² » Maurras met également fin à l'idéal des Lumières et de l'émancipation individuelle. Il cite pour cela Auguste Comte sur la page de garde de son *Deuxième livre de l'Enquête sur la monarchie* : « Axiome élémentaire de la sociologie statique : la société humaine se compose de familles, et non d'individus.³ » Il met fin également à l'idéal de liberté, de l'égalité et de la fraternité. Seule subsiste l'obligation de la sociabilité, calquée sur l'exemple de l'instinct de sociabilité, dont les femmes et en particulier les mères sont le plus proches, ce qui doit résoudre tous les problèmes sociaux. La soumission à la mère-patrie doit ordonner toute la société.

Ainsi, le positivisme a fortement influencé les écrits et les discours des nationalistes fondateurs de l'Action française. Léon de Montesquiou, nationaliste, catholique et positiviste estime qu'il faut cultiver tout ce qui ressort du domaine du cœur, en particulier le sentiment d'attachement qui « nous incite à la similitude » et le sentiment de vénération. La souveraineté du peuple étant considérée par Montesquiou « comme une mystification oppressive », et l'égalité comme un ignoble mensonge », Montesquiou reprend à son compte la nécessité

¹ C. Maurras, *Enquête sur la monarchie*, op. cit. p. 474

² R.. Girardet, *Le nationalisme française Anthologie 1871-1914*, op. cit. p. 217

³ C.Maurras, *Enquête sur la monarchie*, op. cit. p. 108

exposée par le positiviste Antoine Baumann de la restauration de la royauté capétienne en France, ce qui dénature totalement le positivisme, même religieux, qui pourtant constitue une théorie directrice pour l'extrême droite française de cette époque, et dans les discours de laquelle la métaphore et l'allégorie maternelle jouent un rôle très important. Pour Antoine Baumann, le culte de la Vierge-Mère est fondé scientifiquement et l'Humanité doit être représentée par une femme idéale, une mère sans époux. Du clivage interne à l'individu vis à vis de son monde pulsionnel, et en particulier de la sexualité, qu'il s'agit de réprimer, voire d'éliminer, l'on passe ainsi par le biais de l'allégorie maternelle de l'Humanité, elle-même représentant le corps social, au clivage social. Pour ce positiviste religieux nationaliste, l'indignité morale, mais aussi la déficience mentale, excluent d'office de l'Humanité. Il n'est pas indiqué comment et par qui cette distinction doit être opérée. Derrière le sentimentalisme du culte de l'Humanité personnifiée par une « Vierge-Mère » se devine ainsi l'ombre d'une mère archaïque cruelle et toute-puissante¹. Pour Charles Maurras, l'Humanité en tant que mère a pour fonction de « faire croire » et de « faire aimer », les êtres humains devant consentir à la soumission à l'ordre « naturel. » Pour lui aussi, comme pour Comte, tous les êtres humains ne font pas partie de l'Humanité, car la Déesse de l'Humanité ne s'incorpore que les « morts vraiment dignes », elle est une élite. Ce sont toujours ces mêmes citations de Comte concernant cette conception exclusive de l'Humanité que répètent Baumann puis encore Maurras. De la représentation ultérieure du « parasite » sous les traits du « Juif » au passage à l'acte, il n'a fallu que les quelques années qui ont séparé les deux guerres mondiales.

IV - Les adversaires des nationalistes, Francis de Préssensé et Jean Jaurès

1. Francis de Préssensé

Les républicains engagés dans l'Affaire Dreyfus combattent pied à pied les arguments avancés par la Ligue des patriotes et la Ligue de la patrie française. Francis de Pressensé² écrit

¹ Cf Sophie de Mijolla-Mellor, *op. cit.*

² Note biographique : Francis de Pressensé (1902-1914) est né à Paris, où il poursuit ses études littéraires et juridiques (il fut licencié ès lettres en 1872 et obtint en 1876 une licence en droit à Paris). Son milieu familial le prépare à la brillante carrière politique qu'il mène de front avec ses activités journalistiques et littéraires. Son père était le pasteur Edmond de Hault de Pressensé (1823-1891), lui-même écrivain et homme politique. Membre de l'Institut, il fut représentant républicain à l'Assemblée nationale en 1871 mais ayant échoué aux élections de 1876, il devint sénateur inamovible en 1883. Francis de Pressensé sert comme engagé volontaire d'octobre 1870 à février 1871 puis travaille au ministère de l'Instruction publique puis au ministère des Affaires étrangères. Envoyé comme secrétaire d'ambassade à Constantinople en 1880, puis à Washington (U.S.A.) en 1881, il démissionne l'année suivante pour entrer dans la presse parisienne où il acquiert la réputation d'un écrivain et d'un polémiste acharné. Il est ainsi chargé de la politique étrangère dans le journal *Le Parlement* en 1882, puis *la République française* en 1885, *le Temps* en 1888 qu'il quitte au moment de l'affaire Dreyfus pour lutter contre les nationalistes, les

notamment un texte présenté lors d'une conférence et qui porte sur l'idée de patrie¹. Il exprime son étonnement de se voir suspecté d'antipatriotisme : « Nous ne nous étions pas attendus, lorsque nous nous sommes résolus à fonder notre Ligue française pour la défense des droits de l'homme et du citoyen, que nous allions nous exposer à rendre suspect notre patriotisme. ²» Pour lui, « l'histoire de la Patrie (...) est l'histoire du progrès et de la civilisation ; cette histoire a des dates qui ne se ressemblent pas toujours, et il n'est point exact, il n'est pas vrai qu'on y rencontre la continuité et l'unité des traditions.³ » Il critique Jules Lemaître, qui selon lui ne comprend la patrie « que sous la forme simpliste, brutale, de l'armée. Le patriotisme, pour lui, c'est le chauvinisme.⁴ » Mais si Jules Lemaître avait dû :

« faire un exposé complet du patriotisme tel qu'il le conçoit, je crains fort qu'il n'eût été contraint d'en venir à ce sophisme grossier, à ce sophisme qui lui répugnerait quand on le lui présenterait sous cette forme brutale, et qui consiste à dire ceci : « La Patrie, c'est l'armée ; l'armée c'est l'Etat-Major ; et l'Etat-Major, c'est les quelques officiers tarés contre lesquels nous, à l'heure actuelle, nous demandons justice. » (*Applaudissements répétés et prolongés.*) Encore que M. Jules Lemaître ait trop d'esprit et ait la main trop légère pour se laisser aller à une affirmation aussi grossière, cette affirmation, elle ressort, elle perce de toutes parts dans le tissu de son discours. (...) Il a dit que l'armée, ce n'était pas seulement le rempart et la force de la Patrie, que c'était l'essence de la France moderne, l'âme de la France contemporaine...⁵ »

A l'instar de ce qu'avait encouragé Condorcet, Francis de Pressensé estime :

« qu'il y a une méthode assez bonne pour définir une idée, c'est de s'occuper en premier lieu de l'historique du mot qui permet d'exprimer cette conception⁶. »

Pour Francis de Pressensé, que je choisis de citer ici largement, le mot de patrie

antisémites et les réactionnaires. Outre sa collaboration à *l'Humanité*, il soutient ainsi dans le journal *l'Aurore* une longue campagne pour la révision du procès Dreyfus, qu'il alimente par une série de conférences à Paris et en province. Après la nouvelle condamnation et la grâce de Dreyfus, il ne cesse de lutter pour une révision du procès. Républicain convaincu, mais modéré à l'origine, Francis de Pressensé s'oriente peu à peu vers le socialisme. Il travaille à la rédaction d'ouvrages historiques, et collabore toujours à diverses revues et quotidiens (*Revue des Deux-Mondes, Revue politique et parlementaire...*). En 1902, il est élu député de la 10e circonscription de Lyon nouvellement créée. Il est très favorable à la séparation des Eglises et de l'Etat et défend en 1903 les théories internationalistes et un projet d'organisation des Etats-Unis d'Europe (1903). En 1904, il est porté à la présidence de la Ligue des droits de l'homme.

¹ Francis de Pressensé, *L'idée de patrie*, conférence faite à Paris le 9 février 1899, Paris, Ligue Française pour la défense des droits de l'homme et du citoyen, 1902

² *ibid.* p. 3

³ *ibid.* p. 4

⁴ p. 12

⁵ *ibid.* p. 18

⁶ p. 22

« était, comme cela s'est produit souvent, un de ces mots savants qui sont venus du latin par les littérateurs, et non par le peuple, à un certain moment. Il faut, pour bien comprendre le sens, se rapporter à la signification primitive et originaire. Le mot Patrie tel que le concevaient les Latins contient l'idée de père, et c'est un fait assez remarquable que, dans toutes les langues européennes actuelles, on retrouve la même origine : *Vaterland*, *Fatherland*, partout le mot de père jouant un certain rôle dans la formation du mot que désigne la Patrie. Cela voulait bien dire évidemment que la Patrie elle-même n'avait été qu'un prolongement de la famille ; il y a dans l'idée de Patrie, cela est incontestable, un élément matériel, instinctif, qui n'a rien de volontaire. La Patrie est quelque chose d'antérieur et de supérieur à nous, que nous trouvons en naissant, et nous ne sommes pas absolument libres de l'accepter ou de la rejeter. On naît dans une Patrie comme on naît dans une famille ; il y a un élément héréditaire imposé dans la chose, le mot seul l'indique, mais il ne faut pas oublier que les Latins et les Grecs attachaient au mot une idée beaucoup plus spiritualiste, beaucoup plus idéaliste. Ce n'était pas seulement pour eux le lien direct et immédiat de la famille, mais ce qu'ils appelaient les *caritates*, les affections qu'on peut avoir, dans le sein de la cité, et je pourrai vous citer des passages d'Eschyle, d'Euripide ou de Platon ayant trait à ces enrichissements successifs de la notion de Patrie, à ces alluvions de notions spiritualistes qui ont fini par en transformer le sens et en faire quelque chose qui ne présente qu'une analogie très restreinte avec le sens primitif, purement matériel, héréditaire, représentant simplement le séjour, de père en fils, de générations, sur un sol donné. Mais il y a un mot en français qui est encore plus instructif sous ce rapport, c'est le mot Patriote. Il a fait son apparition dans notre langue à une époque beaucoup plus tardive que le mot de Patrie.¹ »

Le mot de Patriote viendrait d'Angleterre, où il aurait pris

« toute la portée d'un concept de vertu civique, de libéralisme. En France, le mot a pris son sens complet en 1789. Le parti des Patriotes de 1789, ce n'était pas du tout d'une façon spécifique ni à aucun degré ce que l'on appelle aujourd'hui la Ligue des patriotes... Cela n'avait aucun rapport. C'était au contraire ceux qui désiraient l'achèvement de la Révolution, ceux qui souhaitaient l'avènement de la justice et croyaient que la Patrie ne serait complète que quand elle serait devenue une cité libre fondée sur la justice. (*Applaudissements.*)² »

¹ *ibid.* pp. 24-25

² *ibid.* p. 25

Francis de Pressensé admet que « l'amour qui lie l'homme à sa tribu n'est que le prolongement de l'égoïsme instinctif, de l'instinct de la préservation personnelle. Il n'y a rien là d'idéaliste, quelque chose de brutal, quelque chose qui se transmet avec le sang, qui n'est pas distinct des conditions physiques de la vie. Mais au-dessus de la tribu, au bout d'un certain temps, se constituent dans l'antiquité des formes absolument distinctes d'Etats.¹ » Il rappelle que chez les habitants des cités helléniques :

« ce n'est plus ce sentiment brutal, purement physique, que vous retrouvez au début sous la forme de l'égoïsme prolongé chez les membres de la tribu, c'est quelque chose de différent, c'est le sentiment d'une supériorité morale, (...) Athènes était le foyer de la liberté et de la loi, (...) la supériorité de la civilisation hellénique éclatait dans ce centre incomparable, et (...) ce patriotisme était devenu quelque chose d'essentiellement moral qui était lié par dessus tout au sentiment d'un idéal réalisé par la cité. (*Vifs Applaudissements.*)² (...) Rome était le type achevé des cités où était né le patriotisme le plus parfait qu'on ait jamais vu, le patriotisme qui était mélangé par parties égales d'un sentiment héréditaire et matériel et de cet idéal dont je vous ai parlé. Rome, par la puissance même de sa vie de cité, conquit le monde, mais elle fut conquise du même coup par le monde. La cité romaine périt, noyée dans l'empire romain. Celui-ci ne pouvait pas avoir de patriotisme. Il était trop vaste. (...) Quand, au Moyen-âge, l'idée de la Patrie va renaître, ce ne sera plus dans les limites étroites de la cité, mais grandie, mais étendue à toute une nation consciente d'elle-même.³ »

Pressensé rappelle que c'est bien la royauté française qui a réalisé l'unité de l'Etat français, mais qu'« il n'y avait pas encore de patriotisme, il y avait le corps ; mais l'âme n'y avait pas encore été soufflée, comme elle l'a été peu à peu, quand le peuple français a eu la notion de l'idéal qu'il représentait dans ce monde et quand, au XVIII^e siècle, l'œuvre des philosophes lui a donné cette fière et claire conscience qu'il représentait la raison et la justice. La France a, de tout temps, été la nation qui était la plus susceptible de recevoir les influences du dehors, mais aussi de les propager à son tour.⁴ » Pour Pressensé, la France :

« a été l'incarnation du droit, le champion de la justice et de l'idéal.. (...) (les Patriotes) avaient compris qu'en France, à ce jour, au corps merveilleux préparé par nos rois et nos philosophes, les libéraux avaient soufflé une âme. (...) Et nous sommes tenté, à cette heure, de dire plutôt : Ah ! pauvre France que nous aimons, que de bêtises et que de

¹ ibid.

² ibid. p. 26

³ ibid. pp. 27-28

⁴ ibid. p. 29

sottises on dit et on fait en ton nom ! (*Applaudissements.*) Eh bien ! c'est à ces sottises et c'est à ces crimes que nous ne voulons pas souscrire, que nous ne souscrirons pas.¹ »

Pour Francis de Pressensé, la patrie n'a donc rien à voir avec l'amour de la mère, il l'associe plutôt au père et à la notion de justice. Son exposé brillant et son sarcasme rhétorique ne permettent cependant pas de comprendre et de saisir la portée de la force émotionnelle qui accompagne les discours référés à la représentation maternelle.

2. Jean Jaurès et le positivisme

Dans ses écrits et ses discours, Jean Jaurès critique précisément les systèmes de pensée auxquels se réfèrent la droite nationaliste. Il s'en prend par exemple aussi bien au positivisme qu'à la notion nationaliste de patrie, pour leur opposer son propre système de valeur. Pour lui, le positivisme repose sur l'idée d'une « hiérarchie intellectuelle soumettant la plupart des hommes aux conceptions de quelques hommes supérieurs. » Ainsi, le positivisme aurait répudié le sentiment de l'infini et n'aurait pour résultat que la stérilité philosophique et scientifique. Il interdit, dans l'ordre scientifique « les hypothèses passionnées qui procèdent du désir de l'absolu. (...) Il a circonscrit la science elle-même à un horizon étroit et sec². » Par conséquent, le positivisme éliminant toute notion d'infini :

« nous ne pouvons connaître du monde qu'un système superficiel de lois et de vérités hiérarchisées, seuls les savants de profession peuvent conduire les intelligences et les sociétés humaines. Nier les aptitudes de l'âme humaine pour l'infini, c'est supprimer toute spontanéité religieuse et substituer à la religion qui est la chose de tous, le gouvernement des pontifes de la science.³ »

Le positivisme a aussi contribué à aggraver le divorce entre les classes dirigeantes et la classe ouvrière, car il « leur a fait perdre le sens métaphysique, qui est tout ensemble le sens de l'absolu, le sens de la justice et le sens de la démocratie.⁴ » De même, Jaurès a une toute autre conception de la patrie que les nationalistes. Il affirme que « le socialisme transforme profondément l'idée de patrie et l'idée de famille. Ni la famille, ni la patrie ne sont en soi des organismes supérieurs et sacrés. L'une et l'autre doivent des comptes et des garanties à

¹ *ibid.* pp. 30-32

² Jean Jaurès, « *Rallumer tous les soleils* », Textes choisis et présentés par Jean-Pierre Rioux Omnibus 2006, p. 114

³ *Ibid.* p. 115

⁴ *Ibid.* p. 115

l'individu humain¹. » Il critique les nationalistes qui définissent la patrie « par l'accumulation sacrée des souvenirs et des traditions et qui mettent dans le passé le centre de gravité de la vie nationale ; ceux aussi qui la confondent avec la conscience obscure de la race et qui opposent à la patrie humaine préparée par nous l'animalité profonde de la patrie instinctive.² » Pour lui :

« la patrie n'est pas un absolu. Elle n'est pas le but ; elle n'est pas la fin suprême. Elle est un moyen de liberté et de justice. Le but, c'est l'individu. (...) Elle n'est pas au-dessus de la discussion, Elle n'est pas au-dessus de la conscience. Elle n'est pas au-dessus de l'homme. Le jour où elle se tournerait contre les droits de l'homme, contre la liberté et la dignité de l'être humain, elle perdrait ses titres. Ceux qui veulent faire d'elle je ne sais quelle monstrueuse idole qui a droit au sacrifice même de l'innocent, travaillent à la perdre. S'ils triomphaient, la conscience humaine se séparerait de la patrie pour se séparer d'eux, et la patrie tomberait au passé comme une meurtrière superstition. Elle n'est et ne reste légitime que dans la mesure où elle garantit le droit individuel. (...) Et c'est sauver la patrie que de la tenir dans la dépendance de la justice. (...) Ainsi il est bien vrai que, pour les socialistes, la valeur de toute institution est relative à l'individu humain. C'est l'individu humain, affirmant sa volonté de se libérer, de vivre, de grandir, qui donne désormais vertu et vie aux institutions et aux idées. C'est l'individu humain qui est la mesure de toute chose, de la patrie, de la famille, de la propriété, de l'humanité, de Dieu. Voilà la logique de l'idée révolutionnaire. Voilà le socialisme.³ »

Il repousse l'idée des nationalistes selon laquelle le sentiment patriotique pourrait disparaître dans l'internationalisme pacifique. En effet, « plus la patrie cessera d'être une patrie de privilège et de classe pour devenir la patrie de tous par la juste organisation socialiste de la propriété et du travail, plus elle pourra compter aux heures de crise et à toutes les heures sur le dévouement de tous les citoyens.⁴ » Il critique Barrès qui pour lui se réfère exclusivement au passé, en oubliant l'idéal qui doit ouvrir des horizons de solidarité :

« Monsieur Barrès nous invite souvent à revenir vers le passé ; il a, pour ceux qui ne sont plus et qui sont comme sacrés par l'immobilité des attitudes, une sorte de piété et de culte. Eh bien ! Nous aussi, messieurs, nous avons le culte du passé. Mais la vraie manière d'honorer ou de le respecter, ce n'est pas de se tourner vers les siècles éteints pour contempler une longue chaîne de fantômes : le vrai moyen de respecter le passé, c'est de continuer, vers l'avenir, l'œuvre des forces vives qui, dans le passé, travaillèrent.

¹ Ibid. p. 348

² ibid. p. 640

³ ibid. pp. 352-353

⁴ ibid. p. 648

(...) C'est nous qui sommes fidèles à toute cette action du passé, comme c'est en allant vers la mer que le fleuve est fidèle à sa source. (...) Nous en avons pris la flamme, vous n'en avez gardé que la cendre.¹ »

Chez Jean Jaurès, la société n'est pas un système holiste, mais est d'abord composée d'individus. La patrie n'est pas une allégorie ou une métaphore maternelle, elle n'est pas première, n'est pas un principe de causalité généalogique, mais elle doit être associée à la valeur de l'émancipation individuelle et de la justice.

Conclusion

Les hommes et les courants politiques qui s'opposent à la République parlementaire et à ses valeurs utilisent largement les métaphores et les allégories maternelles dans leurs discours et leurs écrits, dans lesquels elles occupent une place prééminente. Par leurs effets discursifs, elles structurent le grand récit proposé par A. de Mun, où les différentes allégories et métaphores maternelles paraissent s'emboîter comme des poupées russes. Chez Déroulède le grand récit nationaliste est construit autour de la dichotomie de deux métaphores maternelles opposées. Pour Barrès et les partisans de la Ligue de la patrie française, la France, une entité maternelle archaïque et irrationnelle, semble reposer sur un piédestal, elle fait figure d'absolu ; il en est de même pour l'Action française, qui vénère une déesse France maternelle et monarchique et exclusive. Les effets normatifs de l'emploi de ces métaphores exclusives et nationalistes sont importants, car ces métaphores ou allégories maternelles incarnent des valeurs, et elles désignent donc de façon implicite ou explicite tout ce qui ne relève pas de leur domaine et qui peut faire l'objet d'une exclusion ou de rejet. Les effets pratiques découlent des effets normatifs, et il devient alors facile pour les individus qui s'identifient à ces entités maternelles, leurs « fils », d'agresser en paroles ou en actes ceux qui pourraient représenter une menace, voire offenser ces personnages imaginaires. Il n'est pas certain que seuls des arguments intellectuels, même portés par des orateurs aussi brillants que Francis de Préssensé ou Jean Jaurès, soient suffisants pour s'opposer de façon efficace à ces discours, tant le « bénéfice secondaire », c'est-à-dire la toute-puissance imaginaire attachée à ces identifications, peut être important.

¹ *ibid.* p. 754

CONCLUSION GÉNÉRALE

La métaphore- si nous la reconnaissons comme trace du mythe et de la parole mythique¹ - pourrait être associée, comme le propose Marcel Detienne², aux puissances du croire (*Pistis*), du faire croire (*Peithô*), et de la justice (*Dikè*) en tant que réalisation de l'ordre cosmique. Pour Emile Benvéniste, le fait de croire, c'est-à-dire *Credere*, « c'est littéralement placer le *kred*, c.a.d. la puissance magique, en un être dont on attend protection, par suite croire en lui. »³ Insérée dans les discours politiques, la métaphore donne à voir le corps social d'une certaine manière ; elle est maniée par le pouvoir symbolique comme « pouvoir de constituer le donné par l'énonciation, *de faire voir et de faire croire*, de confirmer ou de transformer la vision du monde, pouvoir quasi magique qui permet d'obtenir l'équivalent de ce qui est obtenu par la force (physique ou économique), grâce à l'effet spécifique de mobilisation, (il) ne s'exerce que s'il est reconnu, c.a.d méconnu comme arbitraire. »⁴ Sa force de persuasion pourrait trouver son origine dans « besoin de croire » dont parle la psychanalyste et philosophe Sophie de Mijolla-Mellor⁵. Dans la vie sociale et politique, les métaphores et les allégories maternelles, ces dernières étant très proches de la métaphore, sont donc employées pour rapprocher une représentation sociale de l'expérience vécue ou fantasmée de la petite-enfance et de la mère de chacun, chacune. Rappelons aussi que pour le psychanalyste René Kaës⁶, « le corps et la psyché maternels sont pour l'*infans* et demeureront plus tard pour lui, dans son monde interne, les représentants premiers du groupe » ; l'auteur associe également le groupe à « toute expérience de détresse ultérieure » qui correspondrait à une « situation fondamentale de dépendance vis-à-vis des figures et des représentants du groupe.⁷ » Utilisée dans les discours politiques, la métaphore maternelle permettrait ainsi la jonction entre le monde interne des individus et le monde des représentations collectives. Elle est donc particulièrement apte à être employée dans

¹ Cf supra, Binayemotlagh, Saïd, *Etre et liberté selon Platon*, L'Harmattan 2002.

² Detienne, Marcel, *Les Maîtres de Vérité dans la Grèce archaïque*, Le livre de Poche, 2006

³ Benvéniste, Emile, *Le vocabulaire des institutions indo-européennes*, Editions de Minuit, 1969, tome I, p. 115-121

⁴ Bourdieu, Pierre, *Langage et pouvoir symbolique*, Points Fayard, 2001, p. 210

⁵ De Mijolla-Mellor, Sophie, *Le besoin de croire, métapsychologie du fait religieux*, Dunod, 2004.

⁶ Kaës, René, *Le groupe et le sujet du groupe*, Dunod, 1993, p. 291.

⁷ Ibid.

les discours idéologiques ; l'idéologie étant définie, selon René Kaës¹, comme une « formation articulaire » entre l'intrapsychique et le sociétal. Dans ses ouvrages sur l'imagerie et la symbolique républicaines, Maurice Agulhon a bien montré l'évolution de l'image-idée de la République, dans le temps, l'espace et les différentes sensibilités et tendances politiques ; il a également constaté qu'elle avait essentiellement un caractère maternel. Cependant, en tant qu'historien, il ne souhaite pas se lancer dans une interprétation psychanalytique de cette imagerie. Il n'a pas été dans mon propos d'écrire une thèse de psychanalyse à partir des métaphores et allégories maternelles, dont la République ne constitue qu'un des avatars. Mon cadre de référence explicite est constitué par la recherche historique ; la théorie psychanalytique m'a cependant servi de « cadre fantôme », pour reprendre l'expression de René Kaës², pour qui il n'est pas sans intérêt « que quelque chose ne trouve pas sa place et pourtant apparaisse. » Cependant, quand l'évidence m'est apparue trop éclatante, il m'a paru nécessaire de recourir à une interprétation analytique dont j'espère qu'elle n'a pas paru « sauvage » aux professionnels de la psychanalyse...

Ces éléments étant posés, je suis donc parti de l'hypothèse selon laquelle ces allégories et métaphores maternelles sont présentes dans les discours des différentes familles politiques, et j'ai essayé d'examiner leur usage, de les étudier et de les comparer dans le cadre d'une analyse discursive qualitative et non quantitative, au vu la disparité des sources. Il fallait également poser la question de savoir si elles relèvent de la catégorie du « croire », et répondent à un besoin de soutien, d'étayage ou d'ersatz narcissique, et/ou du besoin d'être nourri ou protégé, ou bien de la catégorie du « faire croire », c'est-à-dire de la Référence dans le sens que Pierre Legendre donne à cette expression, ou de la propagande. L'emploi de ces métaphores et allégories maternelles ont bien sûr des effets narratifs, normatifs et pratiques auxquels j'ai été attentive³. Ces effets normatifs et pratiques concernent particulièrement la représentation du lien social et de la place et du rôle attribué à chacun/e dans la société. J'ai donc essayé d'étudier l'évolution de l'emploi de ces métaphores et allégories maternelles, d'en suivre les variations et les avatars selon un plan chronologique, allant de l'année 1789 qui marque la fin de l'Ancien Régime et les années précédant la Grande Guerre, dont les effets sur la notion de mère-patrie constitueraient encore une autre étude. Il convient sans doute de noter que si la période

¹ Kaës, René, *L'idéologie, études psychanalytiques, mentalité de l'idéal et esprit de corps*, Paris, Dunod/Bordas, 1980 p. XVIII

² Kaës, René, *L'idéologie, l'idéal, l'idée, l'idole*, Dunod, 2016, p. XX.

³ Cf Descimon, Robert, *Les fonctions du mariage politique du roi et de la république, France XV^e-XVIII^e siècle*, Annales ESCN novembre-décembre 1992, N° 6, pp 1127-1147

révolutionnaire a déjà été bien étudiée à l'égard de mon sujet, ainsi que la III^e République, je n'ai pas connaissance d'une étude concernant toute la période de 1789 à 1914.

Il m'a donc fallu tout d'abord rassembler les sources à partir de la définition d'un corpus. Comme il est bien entendu impossible de lire tous les discours politiques sur une période aussi longue, j'ai lu les nombreux ouvrages indiqués dans la bibliographie, ainsi que des journaux, des projets et rapports d'instances délibératives, des discours prononcés lors des débats parlementaires ou hors Parlement. J'ai ensuite opéré une sélection en fonction des événements et des personnages clés de la période, ce qui m'a permis de finalement constituer mon corpus. J'ai constaté à la lecture de ces sources que seule une contextualisation permettait de comprendre l'emploi des allégories et métaphores maternelles, d'où le recours à la littérature d'idées, que j'ai alors ajouté à ce corpus. En ce qui concerne la période révolutionnaire, j'ai pu constater que les allégories et métaphores maternelles étaient très fréquemment utilisées dans les écrits et les discours des acteurs révolutionnaires. Lors des Etats généraux, le pouvoir monarchique en appelle au grand récit de la monarchie référé à l'histoire. Dans celui-ci, la métaphore de la mère-patrie joue un rôle central, quoique passif. Sa destinée dépend de l'union de ses fils. Ce récit constitue une fiction qui permet de fabriquer des frères, et de créer une généalogie seconde, pour reprendre l'expression de Pierre Legendre¹. Elle permet d'assigner les places et les fonctions. Ici, les fils unis se doivent de sauver leur « mère » de la ruine et de contribuer à sa grandeur et à sa prospérité, dont ils dépendent. L'histoire est le code de cette monarchie absolue, mais bientôt la mère-patrie des frères est codifiée par l'Évangile, le mot code étant entendu comme un recueil de lois ou bien « ce qui règle un domaine particulier² ». Cette référence à l'Évangile ne renvoie pas tant à l'Église en tant qu'institution, mais à la religion catholique et au christianisme primitif. La religion devient dans ces discours une autre métaphore maternelle, qui assiste la mère-patrie, en tant qu'éducatrice. Cette mère bienveillante donne de sages conseils, qu'il convient de suivre, et qui prévient des risques qu'une trop grande liberté pourrait entraîner. C'est donc à l'enseignement que revient la tâche de faire aimer cette mère-patrie réglée par le code de l'Évangile. Puis après le conflit ouvert entre les révolutionnaires et l'Église, c'est la Nation qui devient une allégorie maternelle, elle dit s'occuper des pauvres et des nécessiteux, et l'Assemblée Nationale elle aussi affirme se préoccuper du sort du peuple. Ces métaphores donnent l'image d'une mère forte et active, et non plus passive et appelant ses fils à l'aide. Cette représentation maternelle est mise en exergue lors des serments civiques, qui doivent s'entendre comme un cri d'amour pour la Nation, un cri « puisé dans la Nature » (puisqu'il se réfère aux

¹ Pierre Legendre, *Leçons IV, L'inestimable objet de la transmission, étude sur le principe généalogique en Occident*, op. cit. pp. 175-176

² Définition du *Dictionnaire le Petit Robert*, 1978

sentiments « naturels » des enfants vis à vis de leur mère, toujours bonne par définition.) Le code de la Nation n'est désormais plus l'Évangile, mais la Loi. Elle ordonne, c'est elle qui commande et agence les places. En suivant Pierre Legendre, il serait possible d'affirmer qu'elle contribue à la justification idéologique et à la création du droit public. Cette hypertrophie de la Nation en tant que mère s'accompagne paradoxalement d'une atomisation de la société suite à la loi Le Chapelier, puisque les corps intermédiaires disparaissent. Les hommes d'Église n'étant plus fiables, suite à la condamnation par le Pape de la Déclaration des Droits de l'Homme, c'est alors que les révolutionnaires ont recours à l'Antiquité. Des fêtes civiques sont organisées pour faire aimer la mère-patrie. Lors de fêtes antagonistes, une diversité d'allégories féminines apparaissent, qui, lorsqu'elles jouent un rôle actif dans la dramaturgie, se portent au secours du peuple. L'Éducation nationale, devient également une allégorie maternelle associée à celle de la Nation, elle doit nourrir les enfants du même lait, afin de constituer une même communauté, pour que les enfants et les futurs citoyens se ressemblent et se rassemblent. Elle doit pour cela leur parler le langage du cœur. Les adultes doivent devenir des soldats prêts à se soumettre aux demandes de la mère-patrie, qui saura se montrer reconnaissante, et leur donnera la gloire. Ces soldats deviennent aussi les enfants d'une autre métaphore maternelle, la Liberté, puisque c'est elle qui les enfante. Ce principe de causalité généalogique a pour conséquence que tous les enfants de la mère-patrie deviennent aussi les enfants de la Liberté, ce qui va contribuer à la constitution du grand récit de la France en tant que patrie des droits de l'homme. Si la loi doit devenir le code de la Nation régénérée, sa définition fait débat, et le mouvement populaire souhaite la mise en œuvre du droit naturel, dont la notion ne connaît pas une définition univoque, bien au contraire. Le droit naturel peut être associé au code de la Nature, qui apparaît dans les discours politiques comme une nouvelle métaphore maternelle bienveillante. Ce code de la nature, ses lois ou son droit, et leur équivoque, relèvent aussi bien d'une tradition séculaire, d'un débat philosophique propre aux Lumières, que de l'ésotérisme, dans la mesure où la nature est associée à la déesse Isis, dont le culte en France serait attesté depuis l'Antiquité. Le Cercle Social et les Franc-maçons qui en sont proches se réfèrent également à cette tradition. Désormais, la Nature et son code doivent devenir la charte de la Révolution, et constituer un préalable à la Liberté. En août 1792 l'abolition de la monarchie, puis l'instauration de la 1^{ère} République voient s'associer dans les discours les métaphores de la mère-patrie, de la Nature et de la Liberté. C'est alors l'allégorie et la métaphore maternelle de la Nature qui s'impose. En tant que mère et législatrice, elle semble ainsi remplacer l'ordre monarchique. La fête organisée par le peintre David pour la commémoration de la chute de la monarchie en 1793 permet à l'artiste de condenser de multiples références dans sa représentation de la statue de la Nature. Mais après l'unanimité, la question se pose alors de savoir qui va en être l'interprète ? Cette

question n'est-elle pas un des enjeux majeurs des conflits de pouvoir qui vont mener à la journée de Thermidor ? Avec la chute de Robespierre, la Nature, en tant qu'allégorie et métaphore maternelle retourne à l'arrière-plan, et si la conspiration des Égaux et même les contre-révolutionnaires monarchistes l'utilisent en se référant à des contextes complètement différents, elle est alors associée par les hommes au pouvoir à la déesse Cérès, en tant que déesse de l'agriculture et par conséquent des propriétaires. Ce sont désormais la République, la patrie, qui doivent assumer les missions d'éducatrices en vue de consolider les acquis de la Révolution, mais aussi exiger le sacrifice des enfants de la mère-patrie au champ d'honneur. La République doit devenir le gouvernement des meilleurs et plus méritants fils de la patrie. C'est bien l'image que donne Napoléon qui peu à peu condense à lui seul les qualificatifs de meilleur fils de l'Église, de la Patrie, il devient le nouveau Constantin, nouveau Justinien ; il ajoute Cybèle et Isis à son Panthéon et parvient à créer un saint-Napoléon le jour de la date de son anniversaire, le 15 août, jour de l'Assomption de Marie, et désormais fête nationale. Durant toute la Révolution, l'on constate ainsi l'omniprésence des allégories et métaphores maternelles dans les discours et représentations du politique. Avec la Restauration, c'est le mythe de Jérusalem en tant que mère qui s'impose dans les discours politiques qu'il est désormais difficile de distinguer des prêches religieux, une mère qui châtie les révolutionnaires et promet la prospérité aux enfants de l'Église et de la mère-patrie qui font pénitence. L'histoire mythique est rabattue sur l'histoire profane. La Monarchie de Juillet se rapproche elle-même de l'Église catholique après les insurrections de 1831 et de 1834. C'est alors que la Vierge apparaît au devant de la scène, dernier recours contre la modernité pour l'Église qui se voit menacée par le libéralisme. Les femmes doivent prendre exemple sur la Mère du Christ ; les valeurs de pureté et de chasteté, la soumission à l'Église en tant que mère, sont alors mises en exergue. Les premiers socialistes eux-aussi font appel aux métaphores et allégories maternelles, et les enfants de la patrie deviennent les enfants de l'industrie pour Saint-Simon ; les saint-simoniens partent en quête de la Mère ; la communauté d'Étienne Cabet évoque une mère très active, elle s'occupe de tout pour ses enfants... Ces allégories et métaphores maternelles sont également très présentes dans la littérature romantique, dont les auteurs commencent à s'ouvrir aux questions sociales. Pour Victor Hugo, ce sont les allégories de la Nature et la Charité qui sont mises en avant, pour Jules Michelet, il s'agit de la France ou de la République maternelle référée aux valeurs de la justice et de la liberté, mais aussi un dieu-mère, une Providence maternelle, une grande mère, une nouvelle Jérusalem qui ne châtie pas ses enfants. Au printemps de la Révolution de 1848, la représentation de la patrie maternelle soutenue par des enfants secourables est très présente dans les discours politiques ; mais en juin, après le massacre des partisans de la République sociale, la mère-patrie demande la soumission et le retour dans son giron maternel des enfants repentants.

L'Eglise se place du côté du maintien de l'ordre, et le nouveau président de la République, Louis-Napoléon Bonaparte, se rallie à l'Eglise. Le rétablissement de l'Empire se fait sous l'égide de la Vierge, et le 15 août redevient une fête nationale, l'impératrice apparaît comme l'incarnation de la Charité, et Napoléon est l' élu de la fille aînée de l'Eglise, et son bras armé. Même l'ordre des Jésuites est associée à la Vierge Marie, et l'éducation des jeunes filles se fait sous la référence exclusive de cette dernière. La protection de la Vierge et les bienfaits matériels apportés par l'Empire sont associés et propagés dans l'opinion publique. Dans les rêves des exilés républicains, comme Victor Hugo, la Nature, Isis, la Liberté, sont les allégories maternelles et bienfaitantes, prometteuses de progrès et d'un avenir meilleur ; pour d'autres, Marianne est comparée à Alcmène, la mère de Hercule, elle doit enfanter des fils qui doivent combattre pour qu'elle recouvre sa souveraineté. Avec l'échec des deux Révolutions, qui se sont terminées par l'établissement d'un Empire autoritaire, certains républicains sont à la recherche d'une théorie politique qui permette d'organiser la société sur d'autres bases que celles qui ont échoué. C'est ainsi que certains sont séduits par la philosophie positiviste d'Auguste Comte, dans laquelle la relation à la femme, et en particulier à la mère, tient une place éminente. L'attachement à la mère de la petite enfance doit se développer en vénération pour la patrie et ensuite à l'Humanité. Dans cette doctrine, les mères constituent la pierre angulaire de toute la société. Par nature bonnes, dévouées et altruistes, elle constituent le modèle de la relation oblatrice à la patrie et à l'Humanité en général. Dans ce système qui se veut basé sur des notions scientifiques, la mère devient donc le modèle allégorique de la patrie et de l'Humanité. Toute la société est idéalement ordonnée en fonction de la relation normée par cet idéal d'altruisme, dans lequel la personnalité et les penchants « égoïstes » doivent être réprimés. Comte va jusqu'à imaginer le culte et la religion de la Vierge-Mère, la reproduction sexuée devant à l'avenir devenir obsolète. Si les tenants du positivisme se divisent sur la question de la religion et du culte positiviste, ils ont exercé néanmoins une grande influence sur la vie politique de la III^e République. Pendant la guerre de 1870-1871, c'est Gambetta, un positiviste « laïc » qui se retrouve en première ligne dans le combat contre la puissance allemande, il devient pour l'opinion publique le premier fils de la mère-patrie. Avec la fin catastrophique du Second Empire et l'échec de la Commune, représentée elle aussi pour ses partisans comme une allégorie féminine qui les protège, ce sont principalement les positivistes « laïcs » comme Gambetta, Littré et Ferry qui parviennent à fonder la III^e République. Pour Gambetta, il n'y a rien de supérieur à la France qui doit être une religion, et elle est pour lui la déesse suprême. Il l'aime « comme on aime une mère. » Il faut selon lui que cette nation fasse de tous ses enfants des soldats et des citoyens, et c'est la tâche de l'éducation nationale qui doit inculquer les devoirs civiques à tous les enfants et leur faire aimer la patrie. Chaque citoyen français est incité à

prouver qu'il est un digne fils de la patrie. Dès qu'il entre au gouvernement, et fidèle à ses convictions positivistes, Ferry s'adonne à la tâche de sa vie, à l'éducation. Pour lui, il s'agit d'affirmer la subordination de l'individu à l'ensemble du corps social et de faire accepter à chacun « sa fonction sociale inévitable et du coup sa dignité et ses devoirs ». Pierre Laffitte, le directeur du positivisme « orthodoxe » ou religieux, multiplie les conférences, les cours et les « pèlerinages » positivistes. Pour lui aussi, il s'agit d'élever et d'éduquer l'homme pour la Patrie et pour l'Humanité « sous la présidence féminine », la femme devenant la providence morale de l'homme. Laffitte parvient à obtenir la chaire d'histoire générale des sciences au Collège de France en 1892. Pour Emile Corra, qui succède à Pierre Laffitte en tant que directeur du positivisme, la patrie doit devenir une « matrice ». Comme Laffitte, les prolétaires positivistes sont en grande majorité des positivistes « orthodoxes » ou religieux, et ne sont pas convaincus par le Dr Audiffrent, qui a fondé le « Groupe de l'Apostolat », adepte du culte de la « Vierge-Mère. ». Puisque c'est par l'éducation que doit commencer la grande entreprise de réforme politique et sociale de la III^e République, il va de soi que les livres d'école correspondent à cette visée et tous, peu ou prou, suivent la trame qui pose comme impératif absolu l'amour de la mère-patrie. Il ne s'agit pas seulement, comme le présente Dominique Maingueneau d'une relation entre patrie créancière et enfant débiteur, mais aussi d'un principe de causalité généalogique, la patrie devenant la Référence dont découle logiquement et par généalogie tout le système social. Les républicains au pouvoir ne manquent pas de célébrer les meilleurs fils de la patrie en les emmenant au Panthéon, et la Ligue des Patriotes menée par Déroulède suit le même schéma, avant de basculer dans l'antiparlementarisme à partir de l'aventure boulangiste. Même les socialistes Jules Guesde et Paul Lafargue conçoivent la société idéale comme une mère ou bien lui donnent une place éminente, voire rêvent quasiment du retour du matriarcat. En tout état de cause, c'est donc bien au niveau de la Référence et du principe généalogique que se situe l'enjeu du pouvoir, la Référence à la mère doit permettre à celui-ci de parvenir à se faire aimer, d'exiger le sacrifice et la perte, de faire croire et de se trouver légitimé. C'est ce que tentent de faire les hommes d'Eglise, qui comme le comte de Mun, dénoncent la Révolution, son œuvre et la République, et présentent l'Eglise, la Vierge Marie et la France comme trois mères interdépendantes, la France risquant de périr si elle se retrouvait séparée de l'Eglise et de la Vierge. Avec le ralliement à la République, les catholiques rentrent progressivement dans le rang ou bien songent à s'allier avec les nationalistes. C'est peu à peu que surgit ce nationalisme fermé, dont l'on retrouve les prémisses depuis la défaite de la guerre de 1870-1871, mais qui s'exaspère avec l'aventure boulangiste puis avec l'Affaire Dreyfus. Barrès crée ainsi de toute pièce une nouvelle entité France, une mère-patrie chtonienne et référée à la Terre et aux Morts ; cependant, il refuse de suivre Charles Maurras dans l'aventure de l'Action Française, qui lui

aussi a redéfini l'identité de la France. A la fois royaliste, catholique, (la religion étant ici un instrument de soumission, comme pour Barrès), il se réfère en grande partie à la théorie sociale d'Auguste Comte qui est interprétée et tordue par ses partisans. Le culte de l'Humanité, dont Maurras et ses partisans rappellent qu'elle n'inclut que les « dignes » êtres humains, et non les « parasites », cède la place au culte de la France, toujours considérée comme une mère. Les tenants des droits de l'homme, comme Francis de Préssensé et Jean Jaurès parviennent à démontrer brillamment et de façon rationnelle les arguments des nationalistes, mais est-ce suffisant, quand la Référence à la mère mobilise des sentiments et des passions archaïques ?

Tout au long de ce travail, j'ai pu constater l'omniprésence des métaphores et allégories maternelles dans les discours publics de toutes les familles politiques, à des degrés divers. A chaque fois, ces formations discursives ressortent du domaine du « croire » ou du « faire croire », relevant en cela aussi bien de la parole mythique que de la définition convenue de la métaphore, et de la propagande. Elles peuvent correspondre à une croyance véritable en une entité maternelle bonne, secourable et maternelle, comme cela a été le cas pendant la Révolution, évoquons ici la statue d'Isis/Hathor à l'été 1793, la « Mère » des saint-simoniens, la France « guide des nations » de Michelet, la poésie de Victor Hugo, la Commune et la mère-patrie de Gambetta et de Spuller, pour citer quelques exemples. Elles peuvent aussi correspondre au « faire croire » comme cela a été le cas après Thermidor pour les hommes politiques au pouvoir, et bien sûr pour Napoléon, la royauté de la Restauration, le Second Empire, entre autres. Entre ces deux extrêmes, il y a aussi ceux qui croient et qui veulent faire croire, par exemple Etienne Cabet, les hommes d'Eglise, en particulier le comte de Mun, ainsi que les républicains de la III^e République qui croient en la mère-patrie et veulent en inculquer l'amour aux générations à venir ; il en est de même pour les nationalistes. Elles s'insèrent à chaque fois dans un récit qui donne à voir une certaine représentation du social, d'où découlent des effets normatifs et pratiques, puisque les membres de la société y trouvent une place et un rôle à tenir. Cette étude confirme également à mes yeux la validité de l'importance du principe généalogique et de causalité tel qu'il a été expliqué par Pierre Legendre et que j'ai cité plus haut. Ces métaphores et allégories maternelles sont également toujours associées à une ou plusieurs valeurs qui constituent ce principe généalogique : les fils de la patrie sont tantôt les fils de la Liberté, les fils de la Nature, les fils de l'Eglise, les fils de la grande Nation napoléonienne, etc.. Une découverte inattendue à la suite de travail, c'est non pas l'importance du roman familial, qu'évoque Lynn Hunt pour la Révolution, mais celle de la relation mère-fils. Certes, comme le souligne l'historienne, la fonction paternelle subit un déclin dès le XVIII^e siècle, mais j'avance l'hypothèse que dans l'amour de la mère-patrie ou des avatars de la métaphore maternelle, ce

n'est pas le roman familial qui est en jeu, mais la relation mère-fils. Le père est le plus souvent absent de ces représentations collectives, les filles et les femmes n'existent pas en elle-mêmes, au mieux quand elle sont englobées dans le terme « enfant » de la patrie. Les personnages principaux sont bien la Mère et le Fils, et ceci est particulièrement frappant en ce qui concerne Napoléon Ier. Je tiens à souligner ici l'apport de certains concepts issus de la psychanalyse, comme celui de la condensation, car Napoléon condense en son personnage un chatoiement d'images qui le rendent propre à en faire le Fils au superlatif, le meneur, et un support identificatoire. C'est le Fils qui est le plus souvent le porte-parole de la Mère¹, il est aussi le porte-idéal, et tout l'enjeu du pouvoir est alors de savoir qui prendra la place de ce Fils, seul apte à interpréter les paroles de cette Mère qui le plus souvent reste muette. Robespierre a échoué en prenant cette place d'exception sans parvenir à devenir un support identificatoire, contrairement à Napoléon ou à Gambetta, par exemple. Les individus qui se retrouvent sous l'emprise de ces discours en tant qu'auditeurs ou lecteurs se retrouvent par là assignés à des places prédéterminés. Un homme devient le fils de la patrie, le frère des autres fils, et dans ce sens il doit soutien et protection à sa « mère », et la question de la rivalité pour la place du meilleur fils est posée. Les femmes et les filles n'existant guère dans ce modèle, la place qui leur est assignée est d'être une mère, la future mère des fils de la patrie (ou de la France, de l'Eglise, etc..) Cette place leur serait assignée par la « nature » et c'est bien le discours que l'on retrouve constamment au XIX^e siècle. Je suis d'accord avec Juliette Rennes qui explique brillamment dans son livre « *le Mérite et la Nature* » comment les hommes ont réussi à cantonner les femmes dans ce rôle, et comment les féministes ont réussi à combattre ces arguments pied à pied. Cependant, je nuancerai cette dichotomie effectuée par Juliette Rennes entre les « anti-féministes » et les « féministes ». En effet, les hommes sont tout autant sous l'emprise de ces discours et de la place qu'ils leur assignent, et à cet égard, la philosophie positiviste, qui a eu une influence très importante au début de la III^e République, ne peut être considérée comme une théorie anti-féministe, puisque la femme y tient une place sublimée, mais en dehors de la vie active qui pourrait venir polluer son caractère sacralisé. C'est aussi par le biais de ce travail que j'ai découvert l'importance majeure du positivisme en tant que théorie sociale pendant toute la deuxième moitié du XIX^e siècle. Dans son article sur le positivisme ouvrier, Michelle Perrot² disait ne pas avoir trouvé de trace des positivistes pendant la Commune, mais de fait certains ont été très actifs et ont constitué des chaînes de solidarité pour aider les Communards recherchés, les exfiltrer jusqu'à l'étranger, en particulier en Angleterre ou en Suisse. J'oserai par ailleurs affirmer que si René Rémond pose l'hypothèse de l'existence de trois droites différentes depuis

¹ cf supra, Bourdieu, Pierre, *Langage et pouvoir symbolique*, Points Fayard 2001

² Perrot, Michelle, *Note sur le positivisme ouvrier*, p. 202, In: Romantisme, 1978, n°21-22. *Les positivismes*. pp. 201-204.

les débuts de la III^e République (monarchiste, napoléonienne et libérale), j'en ajouterais volontiers une quatrième, la droite positiviste, qui va de Ferry, Littré et Gambetta jusqu'à l'extrême droite de Barrès et de Charles Maurras.

Il me semble que cette étude démontre que l'idéologie est bien « une modalité d'articulation entre l'intrapsychique et le sociétal », pour reprendre l'expression de René Kaës (cf supra), et que la représentation maternelle véhiculée par les métaphores et allégories maternelles peut être abordée valablement et de façon féconde par les différentes théories psychanalytiques mentionnées dans l'introduction. Citons ici cette belle interprétation de Françoise Dolto pour qui la Vierge Marie « est l'image sublimée de cette mère, de notre propre mère avec laquelle nous sommes liés par un amour profond qu'il est impossible de nier sans mourir. Le secours par des invisibles puissants dans le christianisme rejoint, dans notre imaginaire d'enfance, notre invisible puissante mère de qui nous dépendions avant même de savoir que nous existions. Nous sommes tous nés des eaux amniotiques maternelles, et le recours à une représentation idéale de la féminité est inscrit chez l'être humain quelle que soit sa race ou son époque. Les pèlerinages aux sources sacrées, reliées à la mère, témoignent de cela ».

¹ Pour la psychanalyste, cette représentation peut également être une mère phallique, « symbole de tout pouvoir et de tout savoir ». ² Cette représentation s'inscrirait dans le besoin de croire, et se retrouve non seulement dans le catholicisme, mais de façon laïcisée dans les écrits de Michelet et de Hugo, chez la plupart des premiers socialistes, comme nous l'avons vu. Elle peut relever du phénomène de l'attachement (J. Bowlby, M. Ainsworth, P. Fonagy, Y. Wiart, M. N. Eagle, N. et A. Guédeney, C. Beata...) Rêve du bon sein, elle relève effectivement du phénomène de l'idéalisation et du clivage qui en découle (cf supra, C.G. Jung, E. Neumann, M. Klein, D. Anzieu, R. Kaës, S. de Mijolla-Mellor, D. Lagache, C. F. Alford, J. Siltala, H.-J. Wirth, Michel Schneider, A. Moré, B. Grunberger, J. Chasseguet-Smirgel, J. André, K. Theweleit, E. Bohleber...) La représentation maternelle relevant du clivage entre la « bonne mère » et la « mauvaise mère », il convient ici de rappeler, comme l'évoque Lynn Hunt, qu'en 1793, au moment où la mère Nature est mise sur un piédestal, a lieu le procès de Marie-Antoinette (octobre 1793), qui est considérée comme la mauvaise mère par excellence. Elle est « immorale sous tous rapports », « perverse et familière avec tous les crimes »³. La reine est alors « l'antonyme de la nation⁴ », et dans les écrits révolutionnaires, son corps, « naguère dénoncé pour ses débauche et son inconduite, devient tout à tour bête dangereuse, araignée

¹ Dolto, Françoise, *Le Féminin*, Editions Gallimard, 1998, p. 74

² Dolto, Françoise, *Sexualité féminine, la libido génitale et son destin féminin*, Gallimard, 1996, p. 92

³ Hunt, Lynn, *op. cit.* p. 111

⁴ *ibid.* p. 116

maligne, véritable vampire qui boit le sang des Français.¹ » La représentation maternelle véhiculée par les métaphores et allégories telles que je les ai étudiées dans ce travail peut également être interprétée comme procurant un ersatz de subjectivité par le récit qu'elles induisent (cf. supra, W. Bion, R. Ivecovic, R. A. Koenigsberg, T. Adorno, E. Fromm, V. Volkan...), ceci se retrouve par exemple dans les discours de Déroulède lors desquels les auditeurs qu'il apostrophe se retrouvent valorisés en tant que bons fils de la France, et il leur est donc procuré un appui narcissique ; elles peuvent constituer des « objets-soi » (cf. H. Kohut) à la fois empathiques et représentant d'un idéal, ou bien peut-être un « objet transitionnel » (cf D. W. Winnicott). Comme le note J.B. Landes, ces discours peuvent traduire un désir incestueux, mais aussi concerner la mère pré-génitale (cf supra, F. Dolto)... D'autres interprétations psychanalytiques sont encore possibles, en particulier quand il s'agit du rôle de la mère en tant que porte-parole (cf. P. Aulagnier), porte-idéal (R. Kaës), d'où la place éminente dans les discours politiques du porte-parole politique qui prête sa voix à cette représentation maternelle (cf. Robespierre). Il n'entre pas dans le cadre de cette étude historique de procéder à une interprétation psychanalytique plus profonde de ces phénomènes, mais d'indiquer des pistes supplémentaires de recherche, d'autant plus que je n'ai jamais abordé le thème de l'anti-modèle maternel (cf supra, L. Hunt et Marie-Antoinette, ou bien le rôle de Caroline Massin, « l'indigne » épouse d'Auguste Comte dans l'élaboration de sa philosophie politique et les travaux de Sophie de Mijolla-Mellor sur la mère archaïque et la cruauté au féminin.) Bien évidemment, ces métaphores et allégories maternelles ont été utilisées de façon plus ou moins consciente et cynique pour exiger la soumission (cf par exemple le Général Cavaignac en juin 1848, le rôle de la religion catholique et de la Vierge Marie en tant qu'instrument de soumission pendant toute la période, le mythe de Jérusalem pendant la Restauration, etc.. et la mère-patrie dans les manuels d'école.) Je pense que cette étude a montré la fécondité de la constitution d'objets de recherches historiques grâce à l'apport des théories psychanalytiques, le danger étant de procéder à une « analyse sauvage » des phénomènes historiques. Néanmoins, il me semble possible d'éviter cet écueil en posant la psychanalyse comme « cadre fantôme », pour reprendre la belle expression de René Kaës, ou en l'utilisant lorsque l'interprétation semble évidente, en tout cas comme hypothèse. En ce qui me concerne, je trouve cette approche psychohistorique très intéressante pour étudier la formation et l'évolution des groupes, (cf supra, H. Kohut), et il semble que la représentation maternelle joue un rôle très important à cet égard, et plus que ne l'imagine le philosophe D.R. Dufour quand il évoque les Grands Sujets² qu'il imagine le plus souvent comme étant « un mâle dominant ». Les effets normatifs et pratiques de la métaphore

¹ ibid. p. 128

² D. R. Dufour, *On achève bien les hommes – de quelques conséquences actuelles et futures de la mort de Dieu* Denoël, 2005

découlent du récit et de la représentation dans lesquels elle se trouve insérée. Par ses effets narratifs, elle a des conséquences internes à la fiction, elle permet un agencement symétrique et logique, et une l'attribution des places et des rôles, toujours sexués, et à cet égard, l'apport de l'histoire du genre est indispensable ; la même étude effectuée à partir des écrits et discours prononcés par des femmes reste à écrire. La métaphore maternelle peut donc provoquer un rapport d'aliénation par la distribution des places et par soumission, mais aussi par la passion que suscite l'idéalisation, « propre à générer le fanatisme et l'absence de réflexion. »¹ Comment éviter ces dangers ? Rappelons qu'il s'agit de schémas narratifs hérités et immémoriaux (citons le 4^{ème} commandement de l'Ancien Testament qui demande d'honorer son père et sa mère, et à ses effets quand il s'étend au champ social), dont on peut imaginer qu'il est difficile de se défaire rapidement. Pour Pierre Legendre, il s'agit de maintenir l'écart interprétatif avec la représentation ; et donc de laisser la question toujours ouverte ; pour Sophie de Mijolla-Mellor, il s'agirait de maintenir « la dimension de l'abstinence par rapport aux certitudes toutes faites. Cet effort pourrait se définir comme une abstinence de l'âme.² » C'est donc toute la question de la sublimation de ces idéaux et de ces passions qui est posée.

¹ cf à cet égard, De Mijolla-Mellor, Sophie, *La sublimation*, Que sais-je, PUF 2012, pp. 26, 62-63, 71-72.

² Ibid. p. 62

SOURCES

Révolution et Empire¹

Instances délibératives (dont rapports, décrets, procès-verbaux)

Par ordre chronologique

- *Archives parlementaires, Recueil complet des débats législatifs et politiques des chambres françaises*, 1787-1860.

- *Gazette nationale ou Le Moniteur Universel* (novembre 1789-1814).

- *Actes de la Commune de Paris pendant la Révolution*, Paris, L. Cerf, 1894-1955.

- LOTTIN (Denis), *Recherches historiques sur la ville d'Orléans: depuis Aurelien, l'an 274, jusqu'en 1789*, Volume 2, Numéro 1, Jacob, 1838, *Procès-verbal de la fête civique que la municipalité et les citoyens d'Orléans ont célébrée le 14 juillet 1790, pour s'unir à la Confédération Nationale et en mémoire de l'anniversaire de la régénération française*, Version numérique gratuite sur Google Books

- *Programme arrêté par le directoire du département de Paris, pour la Fête décrétée par l'Assemblée Nationale*, le 18 mars 1792, à la mémoire de Jacques-Guillaume Simoneau, maire d'Etampes, mort à son poste pour la défense de la Loi.

- *Procès-verbaux du comité d'instruction publique de la Convention Nationale* (1957-1958), Guillaume, James. Éditeur scientifique. Impr. nationale (Paris), 1891-1958. Tomes 1, 2, 3, de octobre 1792 à mars 1794

- Convention Nationale, *Procès-verbal de la fête consacrée à l'inauguration de la Constitution de la République Française, le 10 août 1793*,

- DAVID (Jacques-Louis), *Rapport et décret sur la fête de la Réunion républicaine du 10 août, présentée au nom du Comité d'Instruction publique*, par DAVID, Député du Département de Paris, imprimé par ordre de la Convention Nationale et envoyé aux Départements et aux Armées, 1793.

DAVID (Jacques-Louis), *Rapport à la Convention nationale sur le Jury national des Arts*, 1793.

- *Procès-verbal des monuments, de la marche, et des discours de la fête consacrée à l'inauguration de la Constitution de la République Française*, le 10 août 1793

- ROBESPIERRE (Maximilien), *Rapport fait au nom du Comité de salut public par Maximilien Robespierre, Sur les Rapports des idées religieuses et morales avec les principes Républicains*,

¹ Il s'agit uniquement des sources utilisées, les sources consultées sont beaucoup plus nombreuses, cf introduction générale. La majorité des documents mentionnés dans les sources sont disponibles sur Gallica ou Google Books.

et sur les Fêtes Nationales, Séance du 18 Floréal, an 2° de la République, une et indivisible. (7 mai 1794)

- BARERE, (Bertrand), *Premier rapport fait au nom du comité de salut public, sur les moyens d'extirper la mendicité dans les campagnes, et sur les secours que doit accorder la République aux citoyens indigents.* Séance du 22 Floréal. (11 mai 1794).

- BARERE, (Bertrand) : *Création de l'Ecole de Mars - Convention Nationale Rapport fait à la Convention nationale, au nom du comité de Salut Public, dans la séance du 13 prairial sur l'éducation révolutionnaire, républicaine et militaire, et Décret sur la formation de l'Ecole de Mars, par Barère, 1^{er} juin 1794 / 13 prairial An II.*

- DAVID (Jacques-Louis), *Rapport sur la fête héroïque pour les honneurs du Panthéon à décréter aux jeunes Bara et Viala, séance du 23 Messidor, an II de la république, 11 juillet 1794.*

- N° 142, 22 pluviôse, An III, 10 février 1795 p. 582 *Proposition de Eschosseriaux le jeune au nom du comité d'instruction publique dans la séance du 17 pluviôse sur les fêtes nationales.*

- BOISSY d'ANGLAS (Françoise-Antoine) : *Discours préliminaire au projet de constitution pour la République française* prononcé par Boissy d'Anglas au nom de la commission des onze, dans la séance du 5 messidor, An II (23 juin 1795) *Moniteur* N° 281 11 messidor, An III, 29 juin 1795 N° 282

- REVELLIÈRE-LÉPEAUX (Louis-Marie) 9 juillet 1797 / 23 Fructidor An V de la République française, une et indivisible, *Proclamation du directoire exécutif aux Français, Revellière-Lépeaux, président.*

- BONAPARTE (Lucien) *Rapport fait par Lucien Bonaparte au nom d'une commission spéciale, sur les secours à accorder aux veuves et enfants des militaires et employés publics des armées de terre et de mer, séance du 6 thermidor an 6 (Juillet 1798) au conseil des Cinq-cent.*

- DELAPORTE (Jean-Baptiste, François) *Rapport fait par Delaporte, au Corps législatif, au nom de la commission des hospices, séance du 24 Thermidor, An 6 (Juillet 1798)*

Littérature d'idées, essais

Par ordre alphabétique

- ABRANTÈS (Laure, d'),
Les mémoires de Madame la Duchesse d'Abrantès, Ou souvenirs historiques sur Napoléon, la Révolution, le Directoire, le Consulat, l'Empire et la Restauration.
Seconde Edition Tome IV Paris, L. Mame, Ed. 1835

- BOISSY d'ANGLAS ((François Antoine),

Essai sur les fêtes nationales, suivi de quelques idées sur les arts ; et sur la nécessité de les encourager, adressé à la Convention Nationale par Boissy d'Anglas, représentant du Peuple, député par le département de l'Ardèche,
Paris de l'imprimerie polyglotte, l'An II (12 messidor An II, = 30 juin 1794)

- BONALD (Vte L.G-A. de),
Théorie du pouvoir politique et religieux dans la société civile démontrée par le raisonnement et par l'histoire,
Paris, Librairie d'Adrien Le Clere et Cie, Tome 1 1843.

Essai analytique sur les lois naturelles de l'ordre social, ou Du pouvoir, du ministre et du sujet dans la société,
à Paris, 1800.

- BONNEVILLE (Nicolas de),
De l'esprit des religions, ouvrage promis et nécessaire à la confédération universelle des amis de la vérité »
Nouvelle Edition à Paris, à l'imprimerie du Cercle Social, 1792, l'an I de la Liberté, Tome I.

- BOSSUET (Jacques Bénigne), MAURY (Jean-Siffrein),
Sermons choisis de Bossuet, suivis d'extraits de ses divers sermons, et précédés du discours préliminaire sur les sermons de Bossuet
Publié par Firmin-Didot, 1845
Copie de l'exemplaire la New York Public Library Numérisé le 21 juillet 2006.

- BOUGEART (Alfred),
Marat l'ami du peuple, Tome Ier,
Librairie internationale, A. Lacroix, Verboeckoven et Cie éditeur, 1865.

- CHEMIN-DUPONTÈS (Jean-Baptiste),
Le Code de religion et de morale naturelles à l'usage des adorateurs de Dieu et amis des hommes,
Chez l'auteur, rue de la Harpe An VII (1798-1799)

- CONDORCET (Nicolas de), SIEYES (Emmanuel Joseph), DURAND (Jules-Michel) : *Journal d'instruction sociale*, Par les citoyens Condorcet, Sieyes et Jules-Michel Duhamel
Juin juillet 1793
EDHIS Paris 1981.

- COURT GEBELIN (Antoine) ,
Le Monde primitif Tome 1^{er}
Paris, 1810.

- DAUNOU (Pierre Claude Franiois),
Essai sur l'éducation nationale » juillet 1793.
Imprimerie nationale imprimé sur ordre de la Convention Nationale.

- DIDEROT (Denis), Editeur scientifique,
Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, (1751-1765).

- HÉRAULT de SEHELLES (Marie Jean)
Constitution du peuple français à l'usage des enfants, 14 Juin 1794, II de la République.

- HOLBACH (Paul Heinrich Dietrich de),
Système de la nature ou des lois du monde physique et du monde moral ; par le Baron d'Holbach, nouvelle édition avec des notes et des corrections par Diderot, Tome Second, Paris, 1820.

- LE TROSNE (Guillaume François),
De l'Ordre social, Paris, 1777.

- LOCKE (John),
Traité du gouvernement civil, « *De l'état de nature* », Paris, Garnier-Flammarion, texte introduit et présenté par Simone Goyard-Gabre, 1992.

Deuxième traité du gouvernement civil, Paris, Librairie Philosophique J. Vrin, 1977.

- MABLY (Gabriel, Abbé de),
De la législation, ou principes des lois, première partie, A Amsterdam, 1776.

Des droits et des devoirs du citoyen, à Kell, 1789.

Doutes proposés aux philosophes et aux économistes sur l'ordre naturel et essentiel des sociétés politiques, à la Haye, 1768

- MARAT (Jean-Paul)
Œuvres de JP Marat (l'Ami du Peuple) recueillies et annotées par A. Vermorel, Paris, Décembre-Alonnier, Libraire-Editeur, 1869

- Abbé MORELLY (Etienne-Gabriel),
Code de la Nature ou le véritable esprit des lois de tout temps négligé ou méconnu, Par-tout chez le vrai sage, 1755

- QUESNAY (François),
Œuvres économiques et philosophiques, Ed. Oncken, Francfort 1888,

- REMUSAT (Claire Elisabeth),
Mémoires de Madame de Rémusat, (1802-1808), Tome I Calmann Levy, Paris, 1880

- ROBESPIERRE (Maximilien),
Œuvres de Maximilien Robespierre, Paris, Publications de la Société des Etudes robespierristes, Phénix Editions, 2000.

- ROUSSEAU (Jean-Jacques),
Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes, 1755) Gallimard Folio Essais, 1969

Sur l'économie politique ; Considérations sur le gouvernement de Pologne ; Projet pour la Corse,
GF Flammarion, Paris, 1990.

- SADE (Donatien, Alphonse de),
Ecrits politiques, Textes choisis, présentés et annotés par Maurice Lever,
Bartillat, Paris, 2009.

Histoire de Juliette, in : Œuvres complètes,
Cercle du livre précieux, T. VIII, 1966-1967.

- SAINT-JUST (Louis-Antoine),
Œuvres complètes, Esprit de la Révolution et de la Constitution de France
Gallimard, 2004,

- VOLNEY (Constantin-François),
La loi naturelle, ou catéchisme d'un citoyen français,
de l'imprimerie de Didot jeune, 1793.

Discours, proclamations, allocutions, sermons, conférences....

Anthologie :

- BONAPARTE (Napoléon),
Collection générale et complète de lettres, proclamations, discours, messages, etc, etc etc de Napoléon le Grand, Empereur des Français, roi d'Italie, Protecteur de la confédération du Rhin, etc, etc Rédigée d'après le Moniteur, etc, classés suivant l'ordre du temps (1796-1807), accompagnés de notes historiques.
Publiée par Chr. Aug. Fischer, Leipzig, 1808 sur Google Books

- *Discours de Napoléon sur les vérités et les sentiments qu'il importe le plus d'inculquer aux hommes pour leur bonheur. Pièces sur quelques époques importantes de sa vie,*
publié par le général Gourgaud, Paris, Baudoin frères, 1826

- *Proclamations et harangues de Napoléon Bonaparte avec le sommaire des événements qui ont donné lieu à chacune d'elles, recueillies par TH. D.*
Paris, Lecointe et Pougin, Libraires, 1835.

- BONAPARTE (Napoléon),
Les pages immortelles de Napoléon, choisies et expliquées par Octave Aubry, Editions Correa, 1941

Par ordre chronologique.

- *Fêtes et cérémonies révolutionnaires, (1789-1815) (sur Gallica)*

- *Mandement de Monseigneur l'Archevêque de Paris, 14 août 1789.*

- Abbé FAUCHET, (Claude),
Discours sur la liberté française prononcé le mercredi 5 août 1789.

Second discours sur la liberté française, prononcé le 31 août 1789.

Troisième discours sur la liberté française, prononcé le 27 septembre 1789.

- BARRET (Louis-François-André, Abbé),

Discours pour la bénédiction des drapeaux de la Garde Nationale Parisienne, 16 septembre 1789.

- M. DUMOUCHEL, Recteur de l'Université,

Discours à l'Université assemblée au Collège de Louis-Le-Grand, pour prêter le Serment Civique, le mercredi 10 février 1790.

- M. MULOT, Chanoine Régulier de S.-victor, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Président de l'Assemblée des Représentants de la Commune, *Discours prononcé à l'occasion du serment civique*, imprimé par ordre de l'Assemblée des Représentants de la Commune (Paris, de l'Imprimerie de Lottin l'aîné, et Lottin de S-Germain, Imprimeurs-Libraires Ordinaires de la Ville, rue S.-andré des Arcs N°27), 14 Février 1790.

- Abbé CASSIUS : *Sermon patriotique prêché dans l'église de Saint-Germain-des-Prés*, le dimanche de quasimodo, 11 avril 1790, par M. l'Abbé Cassius, vicaire de la Paroisse de Saint Louis en l'Isle, membre de plusieurs sociétés littéraires, ci-devant prêtre de l'Oratoire. A Paris, chez le Clere, libraire, sur St. Martial, près celle aux Ours, N° 254

- *Adresse des citoyens de Paris à tous les Français*, document signé par BAILLY, Maire de Paris, LA FAYETTE, Commandant-général de la Garde Nationale Parisienne, CHARON, président des députés de la Commune de Paris pour la confédération nationale, PASTORET, LAVISSE, secrétaires – Actes de la Commune de Paris pendant la Révolution, 8 juin 1790.

- *Discours prononcé le 27 juin 1790*, par M. MONIN, curé d'Hargnies, président de l'Administration du District de Rocroi, à l'ouverture de l'assemblée des Gardes Nationales, pour l'élection des Députés à la Fédération générale du 14 juillet.

- *Discours prononcé à l'Assemblée Nationale pour FOIN L'AINÉ*, commandant du Bataillon des jeunes Patriotes du cul-de-sac Saint-Pierre à la Séance du Samedi soir, 3 juillet 1790 imprimé par ordre de l'Assemblée, , à Paris, chez Baudoin, Imprimeur de l'Assemblée nationale, rue du Foin St.-Jacques, N° 31

- *Discours prononcé dans les salle des Illustres le 3 juillet 1790* par M. VEIRIEU, capitaine de la Légion de la Pierre en présence de la Municipalité, à la réception de MM. Les Commissaires des Gardes nationales qui se sont confédérées sous les murs de Toulouse. Chez D. Desclassan, maître-es-Arts, Imprimeur de l'Académie Royale des Sciences.

- *Discours prononcé sur l'autel de la patrie*, par Jean MAILHE, capitaine de la Légion de la Dalbade, au moment où l'on allait signer le Pacte Fédératif juré à Toulouse le 4 juillet 1790.

- Abbé FAUCHET, (Claude),

Sermon sur l'accord de la religion et de la liberté, prononcé le 4 février 1791, Imprimerie du Cercle Social.

- MARECHAL (Sylvain),

Dame Nature à la barre de l'Assemblée Nationale,
Paris, Chez les Marchands de Nouveautés 1791

- PIE VI

Manifeste du pape à toutes les puissances catholiques pour former une croisade contre la France, signé « le souverain Pontife, rois des rois », PIE VI, Edition de 1792.

- LANTHENAS (François-Xavier), *Des sociétés populaires considérées comme une branche essentielle de l'Instruction publique,*
Paris, Imprimerie du Cercle social, 1792.

- *Oraison funèbre de Henri Simoneau, maire d'Estampes, martyr de la Loi,* prononcée le 29 mars 1792 dans l'Eglise Cathédrale de Tulle, Département de la Corrèze, en présence des Corps Administratifs, et de Charles Jumel, vicaire Episcopal, et président de la Société des Amis de la Constitution, Tulle Imprimerie de R. Chirac (sic), bibliothèque de Paris)

- *Détail et ordre de la marche de la fête en l'honneur de la liberté,* donnée par le peuple à l'occasion de l'arrivée des soldats de Chateaufieux le dimanche 15 avril 1792, l'an quatrième de la liberté, Jean-Lambert TALLIEN, Dospainville, de l'imprimerie de Tremblay.

- *Le courrier des LXXXII départements,* M. GORSAS citoyen de Paris, le 17 avril 1792, fête de la liberté.

- *Proclamation au nom de la nation, de la loi et du roi,* par Jean-François LE BOUCHET, Daniel I. ESCALLIER, Marc Antoine Pierre TIROL et Joseph-Pierre DUMORIER, commissaires-civils pour les Etablissements Français au-delà du Cap de Bonne Espérance, à l'Isle de France, Imprimerie du Fr. Bolle, 10 juillet 1792.

- *Eloge funèbre des citoyens morts pour la défense de la liberté et de l'égalité le 10 août 1792, l'an 4^e de la liberté, et le premier de l'égalité prononcé le 26 du même mois, en présence de l'Assemblée Nationale, lors de la cérémonie funèbre faite en l'honneur de ces généreux citoyens ;* par M. CHENIER, imprimé et envoyé aux 83 départements, et à l'Armée par ordre de l'Assemblée Nationale.

- Cérémonie républicaine, « *en mémoire des braves Citoyens, des généreux Marseillais, et des Fédérés des Départements, morts glorieusement à la journée mémorable du 10 août 1792* », sous la présidence de MOMORO , lors de la séance du 4 novembre 1792, l'an premier de la République française. »

- ROUX (Jacques),

Sur les moyens de sauver la France et la Liberté, et prononcé dans l'Eglise Métropolitaine de Paris, par Jacques ROUX, membre de la Société des Droits de l'Homme et du citoyen. 1792.

- RABAUT (Jean-Paul),

Projet d'Education nationale, par Jean-Paul RABAUT, député du département de l'Aube, du 21 décembre 1792, l'an premier de la République, imprimé par ordre de la Convention nationale.

- DOLIVIER (Pierre),

Essai sur la justice primitive, pour servir de principe générateur au seul ordre social qui peut assurer à l'homme tous ses droits et tous ses moyens de bonheur, Suivi de *Extrait du procès-verbal d'une assemblée de plusieurs citoyens de la commune d'Auvers, district d'Etampes, tenue le 21 juillet, l'an 2 de la république*. 1793.

- VARLET (Jean-François),

Déclaration solennelle des droits de l'homme dans l'état social, L 'an premier de la vérité, 1793, 2° de la République française, EDHIS Edition histoire sociale Réimpression de textes rares Paris 2° Réimprimé d'après l'exemplaire de la B.N.

- FOUCHÉ (Joseph),

Réflexions de Fouché (de Nantes) représentant du peuple sur l'éducation publique, imprimée par ordre de la Convention Nationale 179 ? (pas de date sur le document).

- *Recueil complet de tout ce qui s'est passé à la fête de l'unité et de l'indivisibilité de la République française* – suivi des inscriptions tracées sur les pierres de la Bastille et sur les Monuments destinés pour cette cérémonie – Avec les six discours prononcés aux stations, par le Citoyen HÉRAULT-DE-SÉCHELLES, Président de la Convention Nationale – Terminé par l'Hymne, chant et réjouissance de cette mémorable journée, 1793.

- *Récit écrit de la fête célébrée pour l'inauguration du Temple de la Raison*, dans la ci-devant cathédrale de Chartres, le 9 frimaire, l'An 2° de la République, une et indivisible, chez Durand, impr. du département (Chartres), 1793.

- *L'inauguration d'un temple à la Raison, en la ci-devant Eglise Saint-Laurent*, par C. François de Neuf-Château
Paris, Edition de 1794.

- *L'office des décades, ou discours, hymnes et en usage dans les Temples de la RAISON* l'officiant intime à son auditoire de reconnaître que Par les C. CHENIER, DUSAUSOIR et C°, Seconde Edition Paris II° année de l'Ere Républicaine. 20 Ventôse An II 10 mars 1794.

- *Rapport sur la guerre et les moyens de la soutenir* » présenté à la convention par Billaud-Varenne, membre du comité de salut publique, le 1^{er} floréal de l'an II (20 avril 1794)

- *Recueil d'hymnes républicains parus à l'occasion de la fête de l'Etre Suprême*, Précédé des Discours de Maximilien ROBESPIERRE, Président de la Convention Nationale, au Peuple réuni avec Figure représentant la Montagne, au Champ de la Réunion, 8 juin 1794 20 prairial An II.

- NEUFCHATEAU (François) :

Discours de François de Neufchâteau : pour la fête célébrant la fondation de la République le 9 Fructidor An VI (26 août 1798).

- BONAPARTE (Napoléon),

Détail de tout ce qui s'est passé hier au Conseil des Cinq-Cents, à St.-Cloud.... Discours de Bonaparte, aux citoyens composant la garde nationale sédentaire de Paris (1799).

- *Discours prononcé par SIMÉON, Orateur de la Députation, chargée de porter aux Consuls les félicitations du Tribunat sur la ratification de la paix avec l'Angleterre.* Imprimerie Nationale, 10 floréal an 10 (30 avril 1802). Médiathèque Ceccano, Avignon, cote 8°32898

- LATREILLE (André),

Le catéchisme impérial de 1806 – Etudes et documents pour servir à l'histoire des rapports de Napoléon et du clergé concordataire – société d'édition Les belles lettres, Paris 1935

- *CATECHISME à l'usage de toutes les Eglises de l'Empire*, Paris, Imprimerie des frères Mame, 1807 numérisé Google

- *Discours des orateurs pour la nomination de Napoléon Empereur des Français, Avec les interventions de CARNOT, CARION-NISAS, FAURE, DELAITRE, KOCH, François de NEUFCHATEAU*, A Paris, de l'Imprimerie de Rochette, non daté.

Sources Restauration et Louis-Philippe

Presse

- *L'ami de la religion et du Roi, journal ecclésiastique, politique et littéraire* » Tome 4, 1815

Littérature d'idées

- BARRAULT (Emile), CHEVALIER (Michel), DUVEYRIER (Charles), ENFANTIN (Prosper), LAMBERT (Charles), SIMON (Léon) THOMAS-ISAMYL (Urbain), *Le Livre Nouveau des Saint-Simoniens, suivi des manuscrits des auteurs. (1832-1833).* Edition, introduction et notes par Philippe Régnier, Collection« Transferts », Du Lérot, éditeur, Tuson, Charente, 1991

- CABET (Etienne),

Le Vrai Christianisme suivant Jésus-Christ. Au bureau du « Populaire », 1846

Propagande communiste ou Questions à discuter et à soutenir ou à écarter », Par E. Cabet, ancien Député, Paris, chez Prévot, 1842

Voyage en Icarie, au Bureau du Populaire, 1845

L'ouvrier ; ses misères actuelles, leur cause et leur remède ; son futur bonheur dans la communauté ; moyens de l'établir par M. CABET, ex-Député, ex-Procureur Général, avocat à la cour d'appel de Paris. Publié sur l'invitation du Bureau du Populaire, Paris, Juin 1844

La femme, son malheureux sort ans la société actuelle, son bonheur dans la communauté, Par M. Cabet, ex-Procureur général Avocat à la cour d'appel de Paris, 9° édition Au bureau du Populaire, Paris Octobre 1848. Cet écrit forme la septième des *Douze lettres d'un Communiste à un Réformiste sur la Communauté.*

- CONSIDÉRANT (Victor) Ancien élève de l'Ecole Polytechnique, Membre du Conseil général de la Seine

Théorie de l'éducation naturelle et attrayante destinée aux mères, Paris, à la librairie de l'Ecole Sociétaire 1844

- DÉZAMY (Alexandre Théodore),

Code de la communauté Paris, Chez DÉZAMY, Editeur, 1843

- ENFANTIN (Barthélemy Prosper), BARRAULT (Emile),

1833, ou l'année de la mère, Lyon, Chez Mme S. Durval, libraire, place des Célestins.

- FOURIER (Charles),

Bases de la politique positive, Manifeste de l'Ecole sociétaire, fondée par FOURIER, Paris, bureaux de la Phalange, 1847

- GUIZOT (François),

Du gouvernement de la France depuis la Restauration et du gouvernement actuel, 3^o édition, Paris, 1821

Origines du gouvernement représentatif, T. 1, Cours d'histoire moderne, 1820-1821, publié chez l' Editeur Didier en 1851.

- HUGO (Victor),

Les enfants (le livre des mères) 6^{ème} édition Bibliothèque d'éducation et de récréation, (258 pages), daté de mai 1837

Les chants du crépuscule, Poésie I, p. 691 « A la colonne », cité dans *Histoire de la littérature française*, tome 1 1800-1851, Daniel Couty, Bordas 1988

- LACORDAIRE (Henri-Dominique),

Œuvres du R.P. Henri-Dominique Lacordaire, de l'Ordre des Frères prêcheurs, Conférences de Notre-Dame de Paris, Paris, Librairie Poussielgue Frères, 1872 Tome I à V

- LEROUX (Pierre),

Projet d'une constitution démocratique et sociale « Fondée sur la loi même de la vie, et donnant, par une organisation véritable de l'état, la possibilité de détruire à jamais la Monarchie, l'Aristocratie, l'Anarchie, et le moyen infailible d'organiser le travail national, sans blesser la liberté, présenté à l'Assemblée Nationale par l'un de ses membres, le citoyen Pierre Leroux, s 1848

De l'Humanité, De son principe, et de son avenir, où se trouve exposée la vraie définition de la religion et où l'explique le sens, la suite et l'enchaînement du mosaïsme et du christianisme Tome 1^{er} 2^{ème} Edition, Paris, 1845 Perrotin, libraire-éditeur

- MICHELET (Jules),

Le Peuple, GF Flammarion, Paris, 1974

La Bible de l'humanité, Paris, F. Chamerot, 1864

Histoire de la Révolution française, Tome I, Deuxième édition, revue et augmentée, Paris, librairie internationale 1868, première année de publication : 1847

Histoire de la Révolution française, Tome VI Paris Chamerot 1853

- MICHELET (Jules) , QUINET (Edgar),

Des Jésuites, Paris, Hachette – Paulin, 1843

- SAINT-SIMON (Claude-Henri de), AUGUSTIN (Thierry),

De la réorganisation de la société européenne, ou De la nécessité et des moyens de rassembler les peuples de l'Europe en un seul corps politique, en conservant à chacun son indépendance nationale , A. Égrou et Delaunay (Paris), éditeurs, 1814

- SAINT-SIMON (Claude-Henri de),

L'Industrie, ou discussions politiques, morales et philosophiques, dans l'intérêt de tous les hommes livrés à des travaux utiles et indépendants. Tout par l'industrie, tout pour elle, Tome premier, Paris, au bureau de l'Administration 1817

Ire opinion politique des industriels. - 1er chant des industriels, Éditeur : l'auteur (Paris) 1821
Format : In-8° , paginé 197-212, musique Rouget de l'Isle

- Oeuvres de SAINT-SIMON (Claude-Henri de) et ENFANTIN (Barthélemy Prosper), (Tome XIII) Dentu Editeur, 1867.

Discours, proclamations, allocutions, sermons, conférences....

Par ordre chronologique

- LA FARE, de (Anne, Louis, Henri), *Discours prononcé par son Ex. le Cardinal de la Fare, à la cérémonie du sacre de sa majesté Charles X dans la cathédrale de Reims*, 1825.

- BOULOGNE de (Etienne, Antoine), *Mandemens et instructions pastorales de Monseigneur de Boulogne, Evêque de Troyes, suivis de divers morceaux oratoires*, Paris, 1827, Imprimeur-libraire Le Clerce et Cie

- FRAYSSINOUS (Denis), évêque d'Hermopolis, membre de l'Académie française, *Conférences et discours inédits*, Paris Librairie d'Adrien Le Clere et Cie, imprimeurs de N.S.P. le Papet et de Monseigneur l'Archevêque, 1831

- *Anniversaire du 30 juillet, Hommage rendu au patriotisme de la Garde Nationale de Nantes ; Garde National de Saintes*, venu pour la célébration de la fête. (anonyme, non daté)

- *Les orateurs politiques de la France de 1830 à nos jours*, Choix de discours prononcés dans les assemblées politiques françaises recueillis et annotés par M. PELLISSON, deuxième édition, Paris, Hachette, 1908

- *Mirari Vos* », 15. Août 1832 - « *Bons livres, Editions exactes et belles Lettres apostoliques de Pie IX, Grégoire XVI, Pie VII - Encycliques, Brefs, etc.. , Textes latins, avec traduction française en regard, précédées d'une notice biographique avec portrait de chacun de ces papes, suivies d'une table alphabétiques.* « *Mirari Vos* »

- *Recueil de quelques documents de circonstance*, par M. L'Abbé Payen, ancien curé de Salon, Chanoine honoraire de Viviers, de Chalons et d'Evreux, Avignon Aubanel Frères Editeurs, 1866 Imprimeurs de NSP le Pape et de MGR l'Archevêque. - Bénédiction de la Statue de la Vierge placée sur la tour de l'horloge, le 1/7/1838

- *Université de France, Institution de la Toussaint*, dirigée par l'Abbé Carl, docteur en médecine et en lettres, *Distribution des prix de l'année scolaire 1838-1839*, Strasbourg, 1839

Seconde République et Second Empire

Instances délibératives (dont rapports, décrets, procès-verbaux)

Par ordre chronologique

- *Le Moniteur-Universel*, N° 124 1848-1852

- PYAT (Félix), « *La présidence de la République* – Discours prononcé à l'Assemblée nationale par le citoyen Félix Pyat, le 5 septembre 1848 (extrait du Moniteur).

- LEDRU-ROLLIN (Alexandre-Auguste), *Discours du citoyen Ledru-Rollin prononcés le 12 septembre 1848 à l'Assemblée nationale et le 22 septembre 1848 au banquet du Chalet.*

- MONTALEMBERT (Charles Forbes, de), (1810-1870 : *Discours de M. de Montalembert sur la liberté d'enseignement, dans la discussion de l'article 8 du projet de constitution : séances des 18 et 20 septembre 1848 / Assemblée nationale. Session de 1848*, Editeur : J. Lecoffre (Paris).

- *Bulletin des lois*, janvier-juin 1852, p. 345, ou *Le Moniteur universel*, 17 février 1852

- ANCEAU (Eric), *Les grands discours parlementaires du XIX^e siècle, de Benjamin Constant à Adolphe Thiers 1800-1870*, textes présentés par (Eric) ANCEAU, Armand Colin, (2005)

Littérature d'idées

Par ordre alphabétique

- CHEVALIER (Michel), *Question des travailleurs. L'amélioration du sort des ouvriers, les salaires, l'organisation du travail*, Michel Chevalier, *Extrait de la Revue des Deux Mondes*, 15 Mars 1848, Paris, au bureau de la *Revue des Deux Mondes*.

Le socialisme, discours prononcé au collège de France, le 23 ou 28 février 1849, pour la réouverture du *Cours d'économie politique*, Capelle, libraire éditeur, 1849.

- DURUY (Victor),

La femme chrétienne et française - Dernière réponse à M. Duruy et à ses défenseurs par Mgr L'évêque d'Orléans Paris, 1868 Charles Douniol, Libraire-Editeur

- HUGO (Victor),

Napoléon le petit, Londres, W. Jeffs, 15, Burlington Arcade, Librairie Etrangère de la famille royale 1863

L'anniversaire de la Révolution de 1848, 24 février 1855 – A Jersey.

Les Châtiments, Seule édition complètes (sic) Dix-neuvième Edition, Paris, J. Hetzel et Cie, Editeurs (1^{ère} édition 1853)

- LAMARTINE (Alphonse de),

Choix de discours et écrits politiques précédé d'une étude sur la vie politique de Lamartine, Tome Second, de 1842 à 1848, Paris, librairie Hachette, 1848.

- NERVAL (Gérard de)

Les filles du feu, Paris, D. Giraud, Libraire-Editeur 1854

- PONLAVOY (Armand de)

Vie du RP de Ravignan vol. 2, 1860, Charles Douniol, Libraire Editeur, Google Books.

- PYAT (Félix),

« *Lettre aux de Félix Pyat aux électeurs de la Seine, du Cher et de la Nièvre* » Paris, à la Librairie Passage du Commerce N° 3 Lausanne, octobre 1849.

- THIERS (Adolphe),

Histoire du Consulat et de l'Empire, t. VII, Edition de 1847

- VEUILLOT (Louis)

Œuvres complètes XXXII troisième série Mélanges mis en ordre et annotés par François Veillot Tome VI 1854-1856, Paris, P. Lethelleux, Libraire-Editeur, 1915.

Discours, proclamations, allocutions, sermons, conférences....

Par ordre chronologique

- M. PELLISSON, *Les orateurs politiques de la France de 1830 à nos jours, Choix de discours prononcés dans les assemblées politiques françaises recueillis et annotés par M. PELLISSON*, deuxième édition, Paris, hachette, 1908

- LEDRU-ROLLIN (Alexandre-Auguste), *Discours prononcé par M. Ledru-Rollin, au banquet qui a eu lieu en commémoration de l'ère républicaine du 22 septembre 1792*

- BONAPARTE (Louis-Napoléon) *Discours, proclamations* de NAPOLEON BONAPARTE, Président de la République depuis son retour en France jusqu'au 1^{er} janvier 1852, Paris, typographie Plon frères, 1852.

La politique impériale exposée par les discours et proclamations de l'Empereur Napoléon III depuis le 10 décembre 1848 jusqu'en février 1868, Paris, Henri Plon, Imprimeur, éditeur, 1868 (503 pages), Google books,

Discours du président de la République au banquet donné par les exposants de l'industrie nationale, Paris, Jardin d'hiver le 31 août 1849

- <http://site-catholique.fr/index.php?post/Priere-a-Notre-Dame-de-la-Medaille-Miraculeuse>, consulté le 31 août 2015

- *L'Annuaire de Lyon et du département du Rhône 1852* p. 94/95, je remercie la fondation Fourvière de m'avoir transmis ce document. <http://www.fourviere.org/>

- Affiche de « L'inauguration de la Statue de NOTRE-DAME de FOURVIERES (sic) le 8 décembre 1852 par Mgr le Cardinal de Bonald. » Je remercie la fondation Fourvière de m'avoir transmis ce document. <http://www.fourviere.org/>

- 15 Août 1853 *Fête du 15 août dernier dans les communes rurales de France* par M. Ernest Vallette, ex-cultivateur du Cher. Remerciements (sic) de l'auteur aux populations rurales du Cher, Bourges, Imprimerie de V° Ménage, 1853,

- PYAT (Félix), *Lettre à Marianne*, G. Imprimerie F. Martin (Londres) -24 février 1856

- Discours prononcé à la distribution des prix du Lycée Impérial de Lyon le 10 août 1856 par M. Mulsan, 10 août 1858

- J.M. Poulain-Corbion « *Récit du voyage de leurs majestés l'Empereur et l'Impératrice en Normandie et en Bretagne* » en Août 1858 par J.M. Poulain-Corbion, historiographe du voyage impérial, Paris, Amyot, Editeur

- *Discours prononcé le 15 août 1858 jour de la fête nationale anniversaire de la naissance du Grand Napoléon Ier, Empereur des Français* par l'Abbé Juge-André Giudicelli, Curé de Prumelle-de-Fimmorio, Membre correspondant de l'Institut historique de France, Ancien professeur de Dogme et de Philosophie à l'Ecole Paoli, etc, etc.. ; Bastia, Imprimerie Fabiani, 1859, pp. 3-5

- *Discours prononcé à Cournonterral à l'occasion de la fête de l'Empereur Napoléon III* par Jean-Baptiste Ricome, Sergent du Premier Empire, pensionné par suite de ses blessures et décoré de la Médaille de Sainte-Hélène, Montpellier, 1858

- PYAT (Félix), *Lettre à Louis Blanc. Question de l'amnistie*. 1859

- *Entretiens et pensées sur la vie spirituelle recueillis par les enfants de Marie* (couvent du Sacré-Coeur de Paris, 1855) *suivis d'un choix de ses pensées*. Paris, Charles Douniol, libraire-éditeur 1859 A la mémoire vénérée du révérend père de Ravignan. L'association des enfants de Marie, Google books.

- RAVIGNAN (Conférences du révérend père de RAVIGNAN de la compagnie de Jésus) *Conférences de 1847 et discours divers* Tome IV Paris, librairie de MMe Vve Poussielgue-Rusand 1860

- *Discours à l'entrée de Napoléon III au Palais des Arts Lyon, le 25 août 1860* de M. VIANEY, « ancien officier dans la garde impériale, chevalier de l'ordre impérial de la Légion d'honneur, ancien capitaine d'état-major à Alger, décoré de la médaille de Sainte-Hélène, délégué des militaires de la grande armée »

- PYAT (Félix) *Lettre aux étudiants* par Félix Pyat – Cette lettre imprimée aux frais de nos amis de France, se vend pour couvrir l'amende du citoyen Vé. er prisonnier de l'Empire en Belgique. Londres 1866 24 février anniversaire 1848 Pseudo Jules Mayret

- D.O.M. A Monseigneur J.B.P.L. BERTEAUD, Evêque de Tulle à son retour de Rome. Distribution des prix du Petit-Séminaire de Servières 31 juillet 1867 Poitiers, Typographie de Henri Oudin, 1867

- DUPANLOUP (Félix), *Second Panégyrique de Jeanne d'Arc*, prononcé dans la cathédrale de Sainte-Croix, le 8 mai 1869, par Mgr l'évêque d'Orléans

Troisième République (1870-1914)

Presse

- *La Philosophie positive, Revue de philosophie positive* , sept-oct 1875, Tome XV.

- *La Philosophie positive. Revue de philosophie positive*, tome XXIV, janvier à juin 1880

- BRUNETIERE (Ferdinand), in *La Revue des Deux Mondes*, juin 1902 (*Pour le centenaire d'Auguste Comte*)

- MAURRAS (Charles), *Auguste Comte 15 janvier 1798- 5 septembre 1857*, in *Revue Minerva*, N° 2, 15 mai 1902

Instances délibératives (dont rapports, décrets, procès-verbaux)

- *Journal officiel de la République française*, 1889.

- *Les grands discours parlementaires de la Troisième République de Victor Hugo à Clemenceau*, Armand Colin, Paris, 2006

- SPULLER (Eugène), Chambre des Députés, troisième Législature, session de 1884 – *Annexe du procès-verbal de la séance du 11 mars 1884 – Rapport présenté à la commission d'enquête parlementaire sur la situation des ouvriers de l'agriculture et de l'industrie en France et sur la crise parisienne par M. Spuller, Député, Président de la Commission et Rapporteur provisoire*, Paris, Imprimerie de la chambre des Députés, 1885

Instances délibératives hors Parlement

- FINANCE (Isidore), *Le Positivisme au congrès ouvrier. Discours des citoyens Laporte, Magnin et Finance. (Sur l'enseignement professionnel, sur la représentation du prolétariat au Parlement, sur les sociétés coopératives). Lettre de Pierre Laffitte*, Paul Ritti Editeur, 1877

- *Congrès ouvrier français Séances du Congrès ouvrier socialiste de France, 3e session, tenue à Marseille du 20 au 31 octobre 1879*, Marseille, Imprimerie générale Doucet 1879

- *Congrès ouvrier de Marseille 1879*, Compte-rendu lu en assemblée corporative le 15 février 1880, En vente chez Mourre, libraire Paris, 1880

- Paris, Conseil municipal, *Centenaire de Victor Hugo : relation officielle des fêtes organisées par la ville de Paris du 25 février au 2 mars 1902*. 1903.

Littérature d'idées, essais

Par ordre alphabétique

- AUDIFFRENT (Georges),
Religion de l'Humanité Ordre et Progrès vivre pour autrui vivre au grand jour, Circulaire exceptionnelle adressée aux vrais disciples d'Auguste Comte par le Docteur Georges Audiffrent, l'un de ses treize exécuteurs testamentaires. Distribution gratuite, Paris, société anonyme des imprimeries réunies 1886, nonante huitième année de la grande crise.

Lettre à M. Drumont, auteur de La France Juive et de La Fin d'un Monde. Dr G. Audiffrent,
La seconde à M. Drumont, par le Dr G. Audiffrent, l'un des exécuteurs testamentaires d'Auguste Comte, Librairie Marseillaise, Marseille, 1892.

Centenaire de la fondation de l'Ecole Polytechnique (Auguste Comte, sa plus puissante émanation, notice sur sa vie et sa doctrine, par le Docteur G. Audiffrent, ancien élève de l'Ecole Polytechnique. Paris, Librairie Ritti, 1894.

Quelques mots sur la vie et l'œuvre d'Auguste Comte Réponse à M. Emile Ollivier de l'Académie française par le Docteur G. AUDIFFRENT l'un des exécuteurs testamentaires d'Auguste COMTE, Ancien élève de l'Ecole polytechnique, annotée par Ernest Leroux Editeur 1901.

- BAJU (Anatole),
Principes du socialisme, A ceux qui pensent, pour ceux qui souffrent, Avec préface de Jules Guesde, Paris, Librairie Léon Vanier, 1895 .

- BAUMANN (Antoine),
La religion positive, Perrin et Cie, 1903.

Programme politique du positivisme, Perrin, 1904.

- BARRÈS (Maurice),
Le Jardin de Bérénice,

Perrin, 1891.

Scènes et doctrines du nationalisme,
Félix Juvin, Editeur, Paris, 1902

Mes cahiers, Tome I 1896-1898
Plon, 1929.

La terre et les morts : sur quelles réalités fonder la conscience française : troisième conférence,
Publié par la Ligue de la Patrie française. 1899.

- BUISSON (Ferdinand),
La foi laïque, extraits de discours et d'écrits (1878-1911) – Préface de Raymond Poincaré, de
l'Académie française, troisième édition
Librairie Hachette, Paris, 1918.

- Dr BOURDET (Eugène), « *Principes d'éducation positive* » (Nouvelle Edition entièrement
refondue avec préface du professeur Ch. Robin),
Librairie Germer Baillière et Cie 1877.

- CORRA (Emile),
Centenaire de la naissance d'Auguste Comte 19 janvier 1798-19 janvier 1898, Appréciation
générale du Positivisme par Emile Corra, précédée d'une notice sur la vie et l'œuvre d'Auguste
Comte par Charles Jeannelle –Dédié aux souscripteurs à la statue d'Auguste Comte. discours
prononcé par M. Emile Corra, le 23 janvier 1898 à l'occasion du centenaire d'Auguste Comte.
Paris, Société positiviste, 1898.

La Patrie,
Société positiviste internationale, 1913.

- DÉROULÈDE (Paul),
De l'éducation militaire
Librairie nouvelle 1882.

- C. FRANÇAIS,
La Morale vécue, famille, patrie, humanité. Préface de M. E. Lavisse,... Belles actions et
dévouements héroïques racontés par MM. Barrès, Boissier, Bourget, Brunetière, Caro [etc.]
Librairie CH. Delagrave, 1910.

- GRIMANELLI (Pierre),
La Crise Morale et le Positivisme,
Société Positiviste d'enseignement populaire supérieur 1904.

La femme et le positivisme,
se vend chez Edouard Pelletan, Editeur et à la société positiviste, 1908.

- GUESDE (Jules),
Essai de catéchisme socialiste »,
Librairie socialiste de Henri Kistemaekjers, 1878

- JAURÈS (Jean),
« *Rallumer tous les soleils* », Textes choisis et présentés par Jean-Pierre Rioux,
Omnibus 2006.

- LAFARGUE (Paul),
Etudes sur les origines de la famille, Paru en feuilleton dans *Le Socialiste*, du 4 septembre au 16 octobre 1886, cf Léon Gani, *Jules Guesde, Paul Lafargue et les problèmes de population*.
In: *Population*, 34e année, n°6, 1979 pp. 1023-1044.
http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/pop_0032-4663_1979_num_34_6_18161

Le matriarcat, Etudes sur les origines de la famille,
Paru en feuilleton dans *Le Socialiste*, du 4 septembre au 16 octobre 1886, III *Moeurs de la famille maternelle*

Conjugo, Le socialiste N° 26 juin/juillet 1901, in *Jules Guesde, Paul Lafargue et les problèmes de population*. In: *Population*, 34e année, n°6, 1979 pp. 1023-1044.
http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/pop_0032-4663_1979_num_34_6_18161

La question de la femme, 1904, téléchargeable ici :
<https://www.marxists.org/francais/lafargue/works/1904/pl19040000.htm>

- LAGARRIGUE (Jorge), *Apôtre de l'Humanité*,
Religion de l'Humanité, Ordre et Progrès, Vivre pour autrui, Vivre au grand jour, La Dictature républicaine d'après Auguste Comte.
Paris, Apostolat positiviste du Brésil, 1888

L'Amour pour principe, et l'Ordre pour base ; le Progrès pour but.
Apostolat Positiviste, 1888, centième année de la grande crise

« *Lettres sur le positivisme* », 1888
Réédition posthume aux frais de l'Eglise britannique (Congreve) 1896.

- LAVERTUJON (André),
Gambetta inconnu, Cinq mois de la vie intime de Gambetta – ouvrage contenant quinze lettres inédites de Léon Gambetta et de reproduction phototypique de nombreux documents et lettres de Jules Favre, Jules Simon, Jules Ferry, Flourens, Rochefort, Bordeaux Gounouilhou, Imprimeur Editeur, 1905.

- LEMAITRE (Jules), de l'Académie Française :
Opinions à répandre : la patrie et l'armée, le patriotisme. (Avril 1898)
Société française d'imprimerie et de librairie, ancienne librairie Lecène Oudin et Cie, 15, rue de Cluny, 1901.

- MAURRAS (Charles),

L'avenir de l'intelligence, 2° Edition, Nouvelle Librairie Nationale, 1918.

Enquête sur la monarchie, suivie de *Une campagne royaliste au « Figaro » et « si le coup de force est possible »*

Nouvelle Librairie Nationale, 1925.

- MONIER (Camille),

Exposé populaire du positivisme,

Paris 1888, en vente au siège de Société positiviste d'Enseignement Populaire Supérieur.

- MONTESQUIOU (Léon de),

Auguste Comte – quelques principes de conservation sociale

Bureaux de l'Action Française, 1911.

- MUN (Albert de), Comte Albert de Mun de l'Académie Française député du Finistère.

Combats d'hier et d'aujourd'hui supplément à la première série *Contre la Séparation De la Rupture à la Condamnation (1904-1906)*

P. Lethielleux, Libraire-Editeur. Sans date.

- POMPÉRY (Edouard de),

Blanquisme et opportunisme, la question sociale, légitimité de la revendication du prolétaire, fausseté de la théorie des coups de force. Edition Auguste Ghio 1879, dédié à « E. Littré, directeur de la Philosophie Positive ».

La morale naturelle et la religion de l'humanité,

C. Reinwald Editeur, 1891

Quintessences féminines,

C. Reinwald et Cie, libraires éditeurs, 1893,

- PRESSENSÉ(E. de)

L'Eglise et la Révolution française, Des Relations de l'église et de l'Etat De 1789 A 1802

CH. MEYRUEIS et Cie / Dentu, 1864

- RITTI (J.– M. Paul),

De l'existence sociale d'après la méthode sentimentale J.– M. Paul Ritti, membre de l'exécution testamentaire d'Auguste Comte, précédé d'une citation de Blaise Pascal : « Le cœur a ses raisons que la raison ne connaît pas. »

Paris, chez Paul Ritti fils, 1912

- ROBINET (Jean-François Eugène),

M. Littré et le positivisme.

Buron, Libraire-Editeur, 1871.

La philosophie positive, Auguste Comte et M. Pierre Laffitte,

Librairie Germer-Baillière et Cie, 1881

La politique positive et la question tunisienne,

E. Dentu, Libraire-Editeur, 1881,

Aux électeurs de 1885 - Les machines à tuer,

Ernest Leroux, Editeur, 1885

- SOURY (Jules),

Le système nerveux central. Structure et fonctions,
Carré et Naud 1897

Campagne nationaliste 1899-1901,
Imprimerie de la cour d'Appel à Paris, 1902

- TAINÉ (Hippolyte),
Nouveaux essais de critique et d'histoire,
6^e édition, Hachette, 1897. (première édition 1858),

Manuels, leçons et discours concernant l'éducation

(par ordre alphabétique)

- G. BRUNO

Le Tour de la France par deux enfants, Devoir et Patrie, Livre de lecture courante, cours Moyen, Librairie classique Eugène Belin, 1889.

Francinet, Livre de lecture courante, principes élémentaires de morale et d'instruction civique d'économie politique, de droit usuel d'agriculture, d'hygiène et de sciences usuelles. 1911 120^{ème} édition, Cours moyen et cours supérieur, Librairie classique Eugène Belin.

- BERT (Paul), Député, Membre de l'Institut, Professeur à la Sorbonne.

Discours prononcé à l'occasion du banquet qui lui a été offert par les instituteurs et les institutrices de France le 18 septembre 1881 Professeur à la faculté des sciences à Paris, député de l'Yonne. (40 pages) avec 500 convives.

L'instruction civique à l'école : notions fondamentales... 1882. (Pour le cours d'enseignement primaire, conforme au programme de 1882) Onzième édition, revue et corrigée, « Par l'Ecole, pour la Patrie », Librairie Picard-Bernheim, Paris. 1883

Leçons, discours et conférences par Paul Bert, professeur à la Sorbonne, Député, Paris, G. Charpentier, 1881.

Lectures et leçons de choses, avec 150 gravures expliquées : à l'usage de l'enseignement primaire et des classes élémentaires des lycées et collèges, ouvrage répondant aux derniers programmes officiels (12^e édition), A. Picard et Kaan, Editeurs 1902.

- DÉROULÈDE (Paul)

De l'éducation militaire
Librairie nouvelle 1882

- LAVISSE (Ernest),

La première année d'instruction civique (textes et récits) Morale générale – vie pratique Législation usuelle – Administration – Gouvernement – droits et devoirs du citoyen - Ouvrage suivi d'un supplément contenant les termes de droit usuel et accompagné de Résumés, de Questionnaires, de Devoirs et d'un lexique des mots difficiles, par Pierre LALOI *Que faut-il que les enfants apprennent ? – Ce qu'il doivent faire étant homme..*
Librairie classique Armand Colin et Cie 1880

Questions d'enseignement national, par Ernest Lavisce, Maître de conférences à l'Ecole Normale, professeur adjoint à la Faculté des Lettres de Paris, Armand Colin, 1885.

Etudes et étudiants par Ernest Lavisce, professeur à la Sorbonne.
Armand Colin et Cie, 1890

Discours aux enfants, 1904-1907 - La patrie,
Librairie Armand Colin, 1907

P. LALOI (pseudonyme E. Lavisce)

Instruction morale et civique ou philosophie pratique Psychologie, logique, morale pratique, économie politique, morale théorique, instruction civique à l'usage des Ecoles normales primaires, des Lycées et Collèges de jeunes filles, des élèves de l'Enseignement spécial et des candidats au baccalauréat es sciences par P. LALOI et F. PICAUVET « Tout pour la Patrie et par la Patrie pour l'Humanité. »
Armand Colin et Cie, 1888

- POINCARÉ (Raymond), de l'Académie française
Ce que demande la cité (vingt causeries familières)
Hachette et Cie, Année 1912.

- ROBIN (Charles), de l'Institut, professeur à la faculté de médecine,
L'instruction et l'éducation,
G. Decaux Editeur, F. Dreyfous Editeur, 1877.

Discours, proclamations, allocutions, sermons, conférences....

Anthologies de discours

- GAMBETTA (Léon),
Dépêches, circulaires, décrets, proclamations et discours de Léon Gambetta, membre du gouvernement de la Défense Nationale Ministre de l'Intérieur et de la guerre (6 septembre 1870- 6 février 1871), publiés par M. Joseph Reinach I Edition définitive
G. Charpentier et Cie, Editeurs, 1886

- *Discours et plaidoyers politiques de M. Gambetta.* 1880, publiés par M. Joseph Reinach
Volume VIII, sixième partie, (7 janvier 1878-8 janvier 1879),
G. Charpentier, 1883.

- *Discours et plaidoyers politiques de M. Gambetta,* publiés par M. Joseph Reinach, Tome IX,
7° partie, (6 février 1879-28 octobre 1881),
G. Charpentier, Editeur, 1883.

- *Discours et plaidoyers choisis* de Léon Gambetta.
Bibliothèque Charpentier, 1909.

- *Discours politiques de M. Gambetta* [juin 1871-octobre 1873]. - *Deux lettres à un conseiller général.*

- SPULLER (Eugène), Au Ministère de l'Instruction publique,
Discours, allocutions, circulaires,

Librairie Hachette, 1888

Par ordre chronologique :

- Allocution prononcée dans la réunion générale de prières au temple de l'oratoire le 7 octobre 1870 (Extrait de la *Revue chrétienne*).

- Club de la porte Saint-Martin, séance d'ouverture, 17 octobre 1870 (31^o jour du siège) *Discours* des citoyens Desmarets et de Pressenssé, se vend au profit des blessés, Au bureau de la *Revue des Cours Littéraires*, 1870. http://ba.21.free.fr/dhombres/dhombres_siege.html

- Club de la Porte-Saint-martin séance du 19 octobre 1870 – *Discours* du Citoyen Coquerel des moyens de faire durer la république. Se vend au profit des blessés, Aux bureaux de la *Revue des Cours Littéraires*, 1870

- « *République occidentale - ordre et progrès Fondation d'un club positiviste, On ne détruit que ce qu'on remplace.* »
Imprimerie Jouaust 4 novembre 1870.

- *Discours* prononcé dans le temple de Toulouse, le 6 novembre 1870, par E. Castel, Pasteur, aumônier du lycée. Se vend au profit des soldats blessés. Toulouse, imprimerie A. Chauvin et fils et chez tous les libraires protestants.

- *La France et la Réformation en deuil*, sermon prononcé à Paris le 6 novembre 1870 à l'occasion de la fête de la Réformation, suivi de quelques articles et discours publiés pendant le siège de Paris par Guillaume Monod, pasteur de l'Eglise Réformée. aux librairies protestantes, N°10, 1871.

- LUCHET (Auguste), auteur dramatique, ancien gouverneur provisoire de Fontainebleau en 1848.

Les vertus républicaines, souvenirs du 2 décembre 1851, conférence faite à la mairie du III^o arrondissement le 8 décembre 1870, par Auguste Luchet, rédacteur du *Siècle*.

- *Du devoir des honnêtes gens aux prochaines élections* par Mgr L'Evêque d'Orléans de l'Académie française Edition populaire, Lyon Félix Girard ; Libraire-Editeur, 1871

- Proclamation d'adieux de M. Frédéric Thomas, Préfet démissionnaire du Tarn, 12 mars 1871.

- DÉROULÈDE (Paul),
Chants du SOLDAT, Ouvrage couronné par l'Académie française Cent-seizième édition Calmann Lévy, Editeur, ancienne maison Michel Lévy Frères, 1885 (première édition 1872.)

- MUN (Albert de),

Discours à l'Œuvre des Cercles Catholiques d'Ouvriers, Discours prononcé à Frascati le Samedi 13 janvier 1876 par M. le Comte Albert de Mun, Secrétaire général de l'œuvre, Le Havre, Imprimerie J. Brenier et Cie 1876.

Discours prononcé à la séance de clôture de l'assemblée générale des membres de l'Oeuvre des cercles catholiques, par M. le comte Albert de Mun, député du Morbihan.

Au secrétariat de l'œuvre des cercles catholiques d'ouvriers, 1877.

- T.R.P. ROUSSELIN

Tiers-Ordre Enseignant de Saint-Dominique Ecole Saint-Charles, Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord) *Français et chrétiens, discours prononcé à la Distribution des Prix en présence de leurs Grandeurs Monseigneur DAVID, Evêque de Saint-Brieux et Tréguier, Monseigneur LE BRETON, Evêque du Puy le 26 juillet 1879 par le T.R.P. ROUSSELIN, Prieur de l'école. Saint Brieuc,*

Imprimerie L. Prud'Homme.

- *Le patriotisme*, discours prononcé à la distribution des prix de l'école libre de Saint-Ignace par le P. Georges Longhaye de la Compagnie de Jésus, Librairie Victor Lecoffre, 1879.

- LAFFITTE (Pierre),

De la morale positive / conférence faite au Havre par Pierre Laffitte, successeur d'Auguste Comte, précédée d'un aperçu sur sa vie et son oeuvre, par Emile Antoine, 1881

Le Havre, Imprimerie T Leclerc.

- MUN (Albert de), *DIEU ET LE ROI*

Discours prononcé à Vannes par le Comte Albert DE MUN le 8 mars 1881,

Librairie de la société bibliographique, Maurice Tardieu, Directeur. 1881.

- DÉROULÈDE (Paul)

Propagandes 1882-1912

A Champigny-La-Bataille, Aux bureaux de la Ligue et du Drapeau, 2, rue de Valois, Paris, 1913.

Qui vive ? France « Quand même ! » Notes et discours, 1883-1890,

Bloud et Cie 1910

- M. l'Abbé S. Dunaime, *Discours prononcé le 1^{er} septembre 1883 dans l'Eglise Saint-Charles de Sedan* par M. l'Abbé S. Dunaime, Archiprêtre, Curé de Sedan,

Sedan, Imprimerie de Jules Laroche.

- *La Patrie et l'Etat*, discours prononcé le 3 août 1884 à la Distribution des Prix du Collège de Bernay (Eure), par M. Léon Tyssandier, professeur de lettres, Bernay,

Imprimerie Veuve Alfred Lefèvre, 1888.

- MUN (Albert de), *DIEU ET LE ROI*,

La question ouvrière par le Comte Albert de Mun, membre de la chambre des députés. Discours prononcé devant la société générale des étudiants de l'université de Louvain le 15 février 1885. Seconde édition,

Jacques Lecoffre, libraire-éditeur 1885

- LIGONNET (Dominique), *Trois mots empruntés à l'Evangile par la démocratie*, Discours prononcé à la distribution des prix le 26 juillet 1886, Toulouse, Imprimerie Douladoure-Privat 1886

- MUN (Albert de), *Discours, Ce que doivent faire les catholiques* : Ce discours, prononcé à Saint-Mandé le dimanche 22 mai 1887, par M. Le Comte De Mun, secrétaire- secrétaire-

général de l'œuvre des Cercles Catholiques d'Ouvriers, à l'occasion du 15^e anniversaire de la fondation, est un appel en faveur de ceux qui souffrent, en même temps qu'un exposé de situation et un programme. Édition : Montpellier : imp. de Grollier et fils , (1887)

Discours du Comte Albert de Mun, député du Morbihan, Accompagnés de notices Par CH. Geoffroy de Grandmaison , Tome Premier, Questions sociales, Librairie Poussielgue Frères, 1888.

- SPULLER (Eugène), *Inauguration du Monument de Gambetta*, Place du Carrousel, à Paris, le 13 juillet 1888, discours de M. E. Spuller, président du comité de souscription, Maison Quantin, 1888

- *Le programme du général Boulanger* - Affiche d'avril 1888

- *Centenaire de la Révolution dauphinoise de 1788. Banquet du 9 juin 1888*, à Paris. Discours prononcés par M. F. Roux, (adjoint au maire du 3^e arrondissement de Paris). M. Jean Casimir-Périer, député de l'Aude et grand notable du Dauphiné et M. le président de la République (Sadi Carnot). (1888).

- GRANDMAISON (Geoffroy de),
La Congrégation Préface par M. le Comte Albert de Mun, Paris,
Librairie Plon, 1889

- *Tract du Comité républicain rouennais de la Fête civique de Jeanne d'Arc*, Paris, Estran, 1890.

- MUN (Albert de), *Ligue de propagande catholique et sociale* Discours de M. Le Comte Albert de Mun, Président de la Ligue, prononcé à la réunion des ligueurs de St-Etienne, le 18 décembre 1892 F. Levé, Imprimeur de l'Archevêché, 1892.

- Mr l'Abbé MORELLE : Inauguration du Monument des Victimes de la Guerres – Discours de Mr l'Abbé Morelle, Vicaire Général honoraire, secrétaire particulier de Monseigneur l'Evêque, Discours prononcé à la Cathédrale de Saint-Brieux le 10 juillet 1892, Imprimerie-Librairie-Lithographie René Prud'homme Imprimeur de Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque

- SPULLER (Eugène), *Conférence faite aux loges maçonniques de Bordeaux* par M. Spuller, Sénateur de la Côte-d'Or. Bordeaux, Imprimerie G. Gounouilhou, 1893

- DELOMBRE (Paul),
Une sanction, la patrie française, éloge du président Carnot, Discours prononcé à la distribution des prix du lycée Buffon le 31 juillet 1894 par Paul Delombre Député des Basses-Alpes, Imprimerie C. Pariset 1894.

- L'Abbé A. DEVAUX, *Le pèlerinage de Fourvière*, Discours prononcé au pèlerinage du canton de la Tour-du-Pin à Notre-Dame de Fourvière le 30 septembre 1896 Par l'Abbé A. Devaux, Chanoine honoraire de Grenoble Professeur aux Facultés catholiques de Lyon, Imprimerie Emmanuel Vitte, 1896

- BRUNETIERE (Ferdinand), de l'Académie Française,

L'idée de patrie, conférence prononcée à Marseille, le 28 octobre 1896 au profit de la souscription ouverte pour élever un monument aux morts de Tombouctou.
J. Hetzel et Cie, Editeurs, 18, rue Jacob, 1896.

- POINCARÉ (Raymond), *Discours politique prononcé au Havre le 9 octobre 1897* par M. Raymond Poincaré, Ancien Ministre des Finances, Député de la Meuse, Au siège de l'association nationale républicaine 1897

- OLLIVIER (Emile),
Réponse au discours de réception de Émile Faguet, le 18 avril 1901, sur le site de l'Académie française : <http://www.academie-francaise.fr/reponse-au-discours-de-reception-de-emile-faguet> (dernière consultation le 29/9/2015).

- DÉROULÈDE (Paul)
Hommage à Jeanne d'Arc, Discours prononcé à Orléans le 9 mai 1909, Au banquet de la Ligue des Patriotes
Bloud et Cie, Editeurs, 1909.

- ACHARD, (Antoine),
L'idée de patrie, rapport sur le concours pour le prix d'honneur fondé pour les anciens élèves du collège St Joseph en Avignon, et présenté à la distribution des prix le 17 Juillet 1913 par M. Antoine ACHARD, docteur en droit.
Séguin, Imprimeur, éditeur, 13, rue Bouquerie, Avignon, 1913

- CHENU (Charles), *La Ligue des patriotes, Son Programme – Son Passé – Son Avenir* Par M. le Bâtonnier CHENU, avec une Préface de Maurice Barrès de l'Académie française et des extraits de discours de Paul DEROULEDE
Librairie de la société du Recueil Sirey, 1916

BIBLIOGRAPHIE¹

I. Aspects généraux de la période (p. 730)

.....

II. Aspects politiques (p. 734)

.....

III. Aspects culturels, sociaux et religieux (p. 741-742)

.....

IV. Histoire du genre, des femmes et de la famille (p. 770)

.....

I. Psychohistoire et psychologie/psychanalyse (p. 775-776)

.....

II. Autres ouvrages : essais, anthropologie, etc (p. 786-787)

.....

III. Dictionnaires et usuels (p. 793-794)

.....

I. Aspects généraux de la période

AUDOIN-ROUZEAU (Stéphane),
1870, la France en guerre,
Paris, A. Colin, 1989.

BECKER (Jean-Jacques), AUDOIN-ROUZEAU (Stéphane),
La France, la Nation, la guerre : 1850-1920,
Paris, SEDES, 1995.

¹ Sauf indication contraire, le lieu d'édition est Paris.

- BOULOISEAU (Marc),
La république jacobine, 10 août 1792-9 thermidor an II,
Paris, Le Seuil, Points, 1972.
- BOURDÉ (Guy) et MARTIN (Hervé),
Les écoles historiques,
Paris, Le Seuil, Points, 1989.
- BRUNSCHWIG (H.),
Mythes et réalités de l'impérialisme colonial français,
Paris, A. Colin, 1960.
- CAHM (Eric),
Politique et société, la France de 1814 à nos jours,
Paris, Flammarion, 1977.
- CARON (François),
La France des patriotes de 1815 à 1918,
Paris, Le Livre de Poche 1993.
- Histoire des chemins de fer en France, Tome premier, 1740-1883,
Paris, Fayard, 1997.
- CARON (P.),
Manuel pratique pour l'étude de la Révolution française,
Paris, A. J. Picard, nouv. ed. 1947.
- COTTRET (B.) (Dir.)
Du patriotisme aux nationalismes (1700-1848), France, Grande-Bretagne,
Amérique du Nord,
Créaphis, 2002.
- DOSSE (François),
L'histoire en miettes, des "Annales" à la "nouvelle histoire",
La Découverte, Agora Pocket, 1987.
- DUBY (Georges),
Histoire de la France,
Paris, Larousse, 1988.
- DUROSELLE (J. B.),
La Grande Guerre des Français, 1914-1918,
Perrin, 1994.
- L'Europe de 1815 à nos jours

PUF, 1993.

EPSZTEIN (L.),

L'économie et la Morale aux débuts du capitalisme industriel en France et en Grande-Bretagne ,
A. Colin, 1966.

FAVIER, (Jean) ; (Dir),

Histoire de France
Arthème Fayard 1985.

FURET (François) et RICHET (D.),

La Révolution française,
Paris, Fayard, 1973.

Penser la Révolution française, Paris,
Gallimard, Folio, 1978.

GODECHOT (Jacques),

La prise de la Bastille, 14 juillet 1789,
Paris, Gallimard, 1965.

La Grande Nation : l'expansion révolutionnaire de la France dans le monde de 1789 à 1799,
Aubier Montaigne, 1983.

HERMET (Guy) (dir),

Histoire des nations et du nationalisme en Europe,
Editions du Seuil, Points, 1996.

JARDIN (A.) et TUDESQ (A.J.),

La France des notables, l'évolution générale, 1815-1848,
Editions du Seuil, 1973.

La France des notables, la vie de la nation, 1815-1848,
Editions du Seuil, 1973.

JESSENE (Jean-Pierre)

Révolution et Empire (1783-1815)
Hachette, 1993.

JOUFFROY (L.M.),

L'ère du rail,
A. Colin, 1953.

LISSAGARAY, (Prosper-Olivier),

Histoire de la Commune de 1871, Avant-propos de Jean Maitron,

La Découverte, 2000.

LOYER (F.),
Le siècle de l'industrie,
Paris, Skira, 1983.

MARTIN (Jean-Clément),
Contre-Révolution, Révolution et Nation en France, 1789-1799,
Editions du Seuil, 1998.

MAYEUR (Jean-Marie),
Les débuts de la III^e république, 1871-1898,
Editions du Seuil, 1973.

NICOLET (Claude),
Histoire, Nation, République
Ed. Odile Jacob, 2000.

PLESSIS (Alain),
De la fête impériale au mur des fédérés, 1852-1871,
Editions du Seuil, 1979.

PROST (Alain), Dir.,
14-18, Mourir pour la patrie,
Editions du Seuil, 1992

REBERIOUX (Madeleine),
La République radicale, 1898-1914,
Editions du Seuil, 1975.

REMOND (René),
Les Droites en France,
Aubier, 1982.

RIOT-SARCEY (Michèle),
Le réel de l'utopie, essai sur le politique au XIX^e siècle,
Albin Michel, 1998.

SOBOUL (Albert),
Les sans-culottes, Editions
du Seuil, 1968.

La civilisation et la révolution française,
Arthaud, 1988.

TULARD (J.), FAYARD (J.F.), FIERRO (A.),
Histoire et dictionnaire de la Révolution française, 1789-1799,

Laffont, 1987.

TULARD (Jean),
Les révolutions, de 1789 à 1851,
Fayard, 1985.

WORONOFF (Denis),
La république bourgeoise, de Thermidor à Brumaire, 1794-1799,
Editions du Seuil, 1972.

II. Aspects politiques

ALEXANDRIAN (Sarane),
Le Socialisme romantique,
Paris, le Seuil, 1979.

ANCEAU, (Eric)
Les grands discours parlementaires du XIX^e siècle, de Benjamin Constant à
Adolphe Thiers 1800-1870, textes présentés par Eric Anceau,
Armand Colin, 2005.

ANSART (Pierre),
Proudhon, textes et débats, Paris,
le Livre de Poche, 1984.

Les Idéologies politiques,
Paris, P.U.F., 1974.

ANTONMATTEI (Pierre),
Gambetta héraut de la République,
Ed. Michalon 1999.

De BAECQUE (Antoine) (Dir.),
Pour ou contre la Révolution, de Mirabeau à Mitterrand,
Bayard Editions, 2002.

BAGGE (D.),
Les idées politiques en France sous la Restauration,
Gallimard, 1957.

BARRAL (Pierre),
Les fondateurs de la République, (Anthologie)
Armand Colin 1968.

Jules Ferry, une volonté pour la République,
Collection Regards, 1985

Ferry et Gambetta face au positivisme, in :
Romantisme, Année 1978, Volume 8, Numéro 21, pp. 149-160.

BAYON (Nathalie)

Eugène Spuller, (1835-1896), itinéraire d'un républicain entre Gambetta et le
Ralliement,
Septentrion, Presse universitaire, Villeneuve d'Ascq, 2006

BEZBAKH (Pierre)

Histoire du socialisme français, préface de Maurice Agulhon
Larousse, 2005

BIRNBERG (Jacques), présentation de :

Les socialismes français, 1796-1866 – Formes du discours socialiste,
Préface de Maurice Agulhon,
SEDES, 1995.

BOUDON, (Jacques-Olivier),

Religion et politique en France depuis 1789,
Armand Colin, 2007.

BURDEAU (Georges),

Le libéralisme, Editions
du Seuil 1979.

CAHM (Eric),

Peguy et le nationalisme français,
Paris, Cercles de l'amitié Charles Peguy, 1972.

DANSETTE (A.),

Napoléon. Pensées politiques et sociales,
Flammarion, 1969.

DESMONS (Eric) (Dir),

Figures de la citoyenneté
L'Harmattan, 2006.

DREYFUS (Michel)

L'antisémitisme à gauche, histoire d'un paradoxe, de 1830 à nos jours,
Editions La Découverte, 2009.

DUCOMTE (J.-M.) ; PECH (R.)

Jaurès et les radicaux,
Privat, 2011

DUHAMEL (Alain),

La politique imaginaire : les mythes politiques français,
Gallimard, 1995.

EDELSTEIN (D.)

The terror of natural right, republicanism, the Cult of Nature, and the French Revolution,
The University of Chicago Press, Chicago and London, 2009.

ENGELS (Friedrich),

Der Ursprung der Familie, des Privateigentums und des Staats,
Dietz Verlag Berlin, 1977.

FURET (François, Dir)

Jules Ferry, fondateur de la République, Actes du colloque organisé par l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Editions de l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris, 1985.

GALL (Lothar), Ed.,

1848, Aufbruch zur Freiheit,
DHM, Nicolai, Frankfurt-am-Main, 1998.

GARRIGUES (Jean),

Les grands discours parlementaires de la Troisième République, de Victor Hugo à Clemenceau (1870-1914),
Arman Colin, 2006.

GAUTHIER, (Florence),

Triomphe et mort du droit naturel en Révolution 1789 – 1795 – 1802
Pratiques théoriques,
PUF, 1992

GIRARDET (Raoul),

L'idée coloniale en France de 1871 à 1962,
Hachette Pluriel, 1990.

Le nationalisme français, anthologie 1871-1914,
Editions du Seuil, 1983.

Mythes et mythologies politiques,
Editions du Seuil, 1986.

GODECHOT (Jacques),

Les Révolutions de 1848,
A. Michel, 1971.

GRANDJONC (Jacques)

Origine et développement international de la terminologie communautaire prémarxiste des utopistes aux néo-babouvistes, 1785-1842
Thèse d'Etat 1979 Volume I, Université de Metz

GRIBAUDI (Maurizio), RIOT-SARCEY (Michèle)
1848, La Révolution oubliée,
Editions La Découverte Paris, 2009.

GUILLEMIN (H.),
Robespierre, politique et mystique,
Le Seuil, 1987.

La première résurrection de la République,
Gallimard, 1967.

HERMET (Guy)
Histoire des nations et du nationalisme en Europe,
Editions du Seuil, 1996.

HUMBERT (Jean-Marcel) (Sous la dir.),
Napoléon aux Invalides : 1840, le retour des cendres,
Thonon-les-Bains-l'Albaron, Paris-Musée de l'armée,
Fondation Napoléon, 1990

IPOTESI (Monique),
Saint-Just et l'Antiquité,
Paris, Nizet-Schena, 1984.

JARDIN (A.),
Histoire du libéralisme de la crise de l'absolutisme à la Constitution de 1875,
Hachette, 1985.

JAURES, (Jean)
Rallumer tous les soleils, textes choisis et présentés par Jean-Pierre Rioux
Omnibus, 2006.

JOURDAN, Annie
La Révolution, une exception française ?
Flammarion, 2004

LA PENSÉE POLITIQUE, LA NATION, ouvrage collectif,
Hautes Etudes, Seuil-Gallimard, 1995.

LE GALL (Didier)
Napoléon et le mémorial de Sainte-Hélène, analyse d'un discours,
Editions Kimé, 2003.

LE ROUX (Pierre),
A la source perdue du socialisme français,

Malakoff, Desclée de Brouwer, 1997

LEYMARIE (Michel) ; PREVOTAT (Jacques), (éds),
L'Action Française, culture société politique
Presses universitaires du Septentrion, 2008

MAINTENANT (Gérard),
Les Jacobins,
PUF 1984

MAITRON Jean,
Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français (1789-1939)
Les Editions ouvrières/ Editions de l'Atelier, Paris 1964

MANENT (Pierre),
Histoire intellectuelle du libéralisme,
Calmann-Levy, Pluriel, 1987.

Les libéraux, tomes I et II,
Hachette Pluriel, 1986.

MARTIN (Jean-Clément),
Contre-Révolution, Révolution et Nation en France (1789-1799)
Editions du Seuil, 1998.

MASSIN (J.),
Robespierre,
Club français du livre, 1956.

MATHIEZ (A.),
Etudes sur Robespierre
A. Colin, 1918, nouv. ed. 1973, 2 vol.

MAYEUR (Jean-Marie),
Léon Gambetta, la Patrie et la République,
Fayard, 2008.

MAZAURIC (Cl.),
Babeuf et la Conspiration pour l'égalité, Ed.
Sociales, 1962.

MICHEL (Louise),
La Commune Histoire et souvenirs, La
Découverte - Poche 1999.

MILZA (Pierre),
Napoléon III, Editions

Perrin, 2004.

MONTCLOS (Xavier de),
Le toast d'Alger, documents, 1890-1891,
E. de Boccard, 1966.

NGUYEN (Victor),
Aux origines de l'Action française,
Fayard 1991.

NICOLET (Claude),
L'idée républicaine en France (1789-1924),
Paris, Gallimard, 1982.

Histoire, nation, République,
Editions Odile Jacob, 2000.

OLLIVIER (A.),
Saint-Just et la force des choses,
Paris, Gallimard, 1955.

ORY (Pascal) (Dir),
Nouvelle histoire des idées politiques,
Hachette Pluriel, 1987.

PELLISSON (Maurice)
Les orateurs politiques de la France de 1830 à nos jours, Choix de discours prononcés
dans les assemblées politiques françaises recueillis et annotés par M. Pellisson,
deuxième édition,
Hachette, 1908.

PETITEAU (Natalie),
Napoléon, de la mythologie à l'histoire,
Editions du Seuil, 1999

Les Français et l'Empire (1799-1815),
La Boutique de l'Histoire, Editions universitaires d'Avignon, 2008

Napoléon Bonaparte, la Nation incarnée,
Armand Colin, 2015

PETITIER (Paule),
La Révolution française. Portraits de la Révolution : Michelet,
textes choisis, annotés et commentés par P. Petitier,
Paris, Librairie générale française, 1989.

- PORTIS (Larry),
 Georges Sorel, présentation et textes choisis,
 Paris, Maspéro, 1982.
- PROST (Antoine),
 Vocabulaire des proclamations électorales de 1881, 1885 et 1889.
 Publ. de la Sorbonne, P.U.F., 1974.
- REMOND, (René),
 Les Droites en France,
 Aubier, 1954.
- RIHS (Ch.),
 La Commune de Paris, sa structure et ses doctrines,
 Paris, Le Seuil, 1973.
- RITTER (Alan)
 The political thought of Pierre-Joseph Proudhon,
 Princeton University Press, New-Jersey, 1969.
- ROLLAND, (Denis); GEORGAKAKIS (Didier) ; DELOYE (Yves) (coordinateurs)
 Les Républiques en propagande, Pluralisme politique et propagande : entre déni et
 institutionnalisation, XIX^e-XXI^e siècles,
 L'Harmattan, 2006.
- ROSANVALLON, (Pierre)
 Le modèle politique français, la société civile contre le jacobinisme de 1789 à nos
 jours,
 Points Histoire, Ed. du Seuil, 2004.
- Le sacre du citoyen
 Gallimard, 1992.
- Le peuple introuvable,
 Gallimard, 1998.
- La démocratie inachevée
 Gallimard, 2000.
- Le moment Guizot
 Gallimard 1985.
- La société des égaux
 Editions du Seuil, 2011.
- RUDE (Fernand),
 Les révoltes des canuts (1831-1834)
 Editions La Découverte Paris 2007.

RUDELLE (Odile),

La République des citoyens - Jules Ferry – Acteurs de l'histoire, Tome I ,
Imprimerie Nationale 1996.

SERNA, (Pierre),

La République des girouettes, 1789-1815 et au-delà, une anomalie politique :
France de l'extrême centre,
Champ Vallon, 2005.

SIRINELLI (Jean-François), (Dir.)

Les droites françaises, de la Révolution à nos jours,
Paris, Gallimard, Folio, 1992.

Histoire des droites, 2 – Cultures,
Gallimard, 1992.

STERNHELL (Zeev),

La droite révolutionnaire. Les origines françaises du fascisme (1885-1914),
Paris, Seuil, 1978.

Maurice Barrès et le nationalisme français,
Paris, Ed. Complexe, 1985.

Les anti-Lumières, du XVIII^e siècle à la guerre froide,
Arthème Fayard, 2006.

Ni droite, ni gauche, l'idéologie fasciste en France,
Gallimard, 2012.

TULARD (J.),

Napoléon ou le mythe du sauveur,
Paris, Fayard, 1977.

VIDALENC (Jean),

A propos de la campagne des banquets de 1847-1848,
extrait des Actes du 81^{ème} congrès national des sociétés savantes,
Rouen/Caen 1956, section Histoire moderne et contemporaine, Paris, Imp. Nat.,
1956.

WAHNICH, (Sophie)

La longue patience du peuple, 1792, Naissance de la République,
Payot, 2008.

WINOCK (Michel),

Le socialisme en France et en Europe (XIX^e-XX^{ème} siècle), Paris,
Ed. du Seuil, 1992.

La droite depuis 1789 : les hommes, les idées, les réseaux,
Editions du Seuil, 1995.

Nationalisme, Antisémitisme et Fascisme en France.
Editions du Seuil, 2014.

III - Aspects culturels, sociaux et religieux

ACEDEVO (Sybil, de) ; FICQUELMONT (Gérard Marie, de) ; GERARD (Alice) ;
GOUHIER (Henri) et al.,
Auguste Comte qui êtes-vous ?
Editions La Manufacture, Lyon 1988

ADAM (H.),
Les politiques de l'identité : Nationalisme, patriotisme et multiculturalisme,
Revue : Anthropologie et sociétés, 1995, Vol. 19, n° 3, PP. 87-109.

ADLER (Laure), BORIE (Jean), CORBIN (Alain) et Alii,
Misérable et glorieuse, la femme du XIXe siècle,
Fayard, 1980.

AGULHON (Maurice),
Esquisse pour une archéologie de la République :
l'allégorie civique féminine,
Annales E.S.C., Janvier-Février 1973.

La République : de Jules Ferry à François Mitterrand, 1880-1995,
Hachette, 1997.

La République au village,
Seuil, 1979.

1848 : Les utopismes sociaux,
SEDES, 1983.

1848 ou l'apprentissage de la République (1848-1852)
Editions du Seuil, 1992.

La République (1880-1932) I,
Hachette, 1990.

Les révolutions de 1848, l'Europe des images, une république nouvelle, les
révolutions de 1848, l'Europe des images, le printemps des peuples,
Paris, Assemblée Nationale, 1998.

Les Quarante-Huitards,
Gallimard-Julliard, coll. « Archives », 1973

Marianne au combat, l'imagerie et la symbolique républicaines de 1789 à 1880,
Flammarion, 1979.

Marianne au pouvoir, l'imagerie et la symbolique républicaines de 1880 à 1914,
Flammarion, 1989.

Une ville ouvrière au temps du socialisme utopique, Toulon : de 1815 à 1851, Paris,
Ecole des hautes études en sciences sociales, 1977.

AGULHON (Maurice), BECKER, (Annette), COHEN (Evelyne)
La République en représentations : autour de l'œuvre de Maurice Agulhon,
Publications de la Sorbonne, 2006.

AGULHON (Maurice) et BONTÉ (Pierre),
Les visages de la République,
Gallimard, La découverte, 1992.

AGULHON (Maurice) et OULMONT (Philippe),
Nation, patrie, patriotisme,
Exposition Paris 1991-1993,
La Documentation française, 1993.

AMALVI (C.),
Les Héros de l'histoire de France,
Paris, Phot'oeil, 1980.

ANGENOT (Marc),
Les grands récits militants des XIX^e et XX^e siècles, Religions de l'humanité et
sciences de l'histoire
L'Harmattan, 2000

ARASSE (D.),
La guillotine et l'imaginaire de la Terreur,
Flammarion, 1987.

ARBOUSSE-BASTIDE , Paul
La doctrine de l'éducation universelle dans la philosophie d'Auguste Comte,
PUF, 1957.

ARIES (Philippe)
L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime,
Editions du Seuil, 1973.

- AULARD (F.A.),
Le culte de la Raison et le culte de l'Être Suprême, 1793-1794,
Paris, F. Alcan, 1892.
- BACHOFEN, (J.J.),
Das Mutterrecht,
Suhrkamp Taschenbuch Verlag, Frankfurt am Main, 1975
- BACOT (Pierre) ; BASSET (Louis) ; BEJOINT (Henri et Alii), Les
mots de la Nation,
P.U.F. de Lyon, 1996.
- BADINTER (Elisabeth),
Les passions intellectuelles, II Exigences de dignité (1751-1762)
Fayard, 2002.
- BAECQUE (Antoine de) et MELONIO (Françoise),
Histoire culturelle de la France, tome III, Lumières et liberté, XVIIIe et XIXe siècle,
(Dir. J.P. RIOUX et J.F. SIRINELLI)
Ed. du Seuil, 1998.
- BAKER (Keith Michael),
Au tribunal de l'opinion, Essais sur l'imaginaire politique au XVIII^e siècle,
Bibliothèque historique Payot, 1993.
- BALTRUSAITIS (Jurgis),
Les perspectives dépravées Tome 3, la quête d'Isis,
Flammarion, 1997
- BAECQUE (Antoine de)
Le corps de l'histoire, métaphores et politique, (1770-1800)
Calmann-Lévy, 1993.
- BARD (Christine) ; BAUDELLOT (Christian) ; MOSSUZ-LAVAU (Janine)
Quand les femmes s'en mêlent, genre et pouvoir,
Editions de la Martinière, 2004.
- BARBIER (P.) et VERNILLAT (Fr.),
L'histoire de France par les chansons,
Paris, Gallimard, 1957.
- BARRAL (Pierre)
Jules Ferry, une volonté pour la République,
Collection Regards, 1985.
- Ferry et Gambetta face au positivisme. In: Romantisme, 1978, n°21-22. Les
positivismes. pp. 149-160.

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/roman_0048-8593_1978_num_8_21_5214)

- BARTHES (Roland),
Mythologies,
Editions du Seuil, 1957.
- BEAUNE (Colette),
Naissance de la nation France,
Gallimard, 1985.
- BELLANGER (C.) et GODECHOT (J.) (Dir.),
Histoire générale de la presse française, Paris,
P.U.F., 1969-1972.
- BEN-AMOS (A.),
Patriotism and popular culture in the state funerals of the French Third Republic,
Revue : History of European ideas; European nationalism : toward 1992 - 1993,
Vol. 16, n° 4-6, pp. 459-465,
- BENICHO (Paul),
Romantismes I Le sacre de l'écrivain – II le temps des prophètes
Quarto Gallimard 2004. .
- BERTOCCI (Philip A.),
Positivism, French Republicanism and the politics of religion, 1848-1883, pp. 182-
227 in The Third Republic/Troisième République,
William Logue, editor, Sommerville, Massachussetts, T 2, 1976,
- BINOCHE, Bertrand, (Dir),
L'homme perfectible,
Champ Vallon, 2004.
- BLAIS (Marie-Claude),
La solidarité, histoire d'une idée,
Gallimard, 2007.
- BLANCHARD (Marc Eli),
La Révolution et les mots : Saint-Just,
Paris, Nizet, 1980.
- BOIME (A.),
The second Republic's conquest for the figure of the Republic, in
"The art bulletin", N° 53, Mars 1971.
- Les thèmes du Serment : David. et la franc-maçonnerie, in

MICHEL (Régis) , (Dir.) « David. contre David. », Tome I
La documentation française, 1993.

BONHEUR (G.),

Qui a cassé le vase de Soissons ? L'album de famille de tous les Français,
Paris, Laffont, 1963.

La République nous appelle,
Paris, Laffont, 1965.

BONNET (Jean) (Dir)

La Carmagnole des Muses : l'homme de lettres et l'artiste dans la Révolution.
Armand Colin 1988.

BORIE (J.),

Zola et les mythes ou de la nausée au salut,
Paris, Le Seuil, 1971.

BOUDON, (Jacques-Olivier)

Religion et politique en France depuis 1789,
Armand Colin, 2007.

BOURDEAU (Michel),

Auguste Comte et la religion positiviste, Extrait de la Revue des Sciences
Philosophiques et Théologiques, Tome 87,
Vrin, Paris, 2003.

BOURDEAU (Michel), (Dir),

La réception du positivisme (1843-1928),
Pesses universitaires du Septentrion, Revue d'histoire des sciences humaines, 2003.

BOUREAU, (Alain),

La religion de l'Etat, La construction de la république étatique dans le discours
théologique d l'Occident médiéval (1250-1350)
Histoire les Belles Lettres, 2006.

BURGGRABE (Helge); EVERS (Tilman); SPESSART-EVERS (Stefanie); RADECK
(Heike); RIEDEL(Ingrid),

Chartres, Lauschen mit der Seele, eine spirituelle Entdeckungsreise,
Kösel-Verlag, München, 2011.

CABEZAS (H.),

La politique "nationaliste" de l'Eglise catholique française sous la IIIe République :
l'exemple de Notre-Dame des Vertus d'Aubervilliers,
Revue d'Archéologie Moderne et d'Archéologie Générale, 1987, n° 5, pp. 191-235.

CHARTIER (Rogier),

Les origines culturelles de la Révolution française,
Editions du Seuil, 1991.

CHOLVY (Gérard)

La religion en France de la fin du XVIIIe à nos jours,
Hachette supérieur, 1991.

CAILLOIS, (Roger),

Le mythe et l'homme,
Editions Gallimard, 1938.

CAMPBELL (Colin),

The romantic Ethic and the Spirit of Modern consumerism, Alcuin
Academics, 2005.

CAPDEVILA (Luc),

Les Bretons au lendemain de l'Occupation, Imaginaire et comportement d'une
sortie de guerre 1944-1945,
Presses Universitaires de Rennes, 1999.

CAPITAN, Colette,

La nature à l'ordre du jour, 1789-1793
Editions Kimé, 1993.

CARBONELL (Charles Olivier), (sous la direction de)

Mythes et politique,
Centre d'études et de recherches sur la mythographie Toulouse, Presses de l'Institut
d'études politiques, 1991.

CAZENEUVE (Jean),

Bonheur et civilisation,
Gallimard, 1966.

Cent ans de République,
catalogue de l'exposition des Archives nationales, 1978.

Le Centenaire de la Révolution, 1889
Paris, Documentation Française, 1984.

CERTEAU, (Michel, de),

L'écriture de l'histoire,
Paris, Gallimard, 1975.

La faiblesse de croire,
Editions du Seuil, 1987

CHALAS (Yves),

Vichy et imaginaire totalitaire, Actes
Sud, 1985.

CHARLETTY (S.),
Histoire du saint-simonisme, (1825-1864),
Harmattan, 1931.

CHARLTON, (D.G.),
Secular religions in France (1815-1870),
Oxford University Press, 1963

CHARRAK, (André),
Contingence et nécessité des lois de la nature au XVIII^e siècle, la philosophie
seconde des Lumières,
Vrin, 2006.

CHARTIER (R.), JULIA (D.), COMPERE (M),
L'éducation en France du XVI^e au XVIII^e siècle,
Paris, S.E.D.E.S., 1976.

CHARTIER (Roger),
Lectures et lecteurs dans la France d'Ancien Régime,
Paris, Le Seuil, 1987.

Les origines culturelles de la Révolution française,
Paris, Le Seuil, 1990.

Au bord de la falaise, l'histoire entre certitudes et inquiétude,
Paris, Albin Michel, 1998.

CHARTIER (R.) et MARTIN (H.J.) (sous la direction de),
Histoire de l'édition française,
Paris, Promodis, 1984.

CHAUDONNERET, (Marie-Claude)
La Figure de la République, le concours de 1848,
Réunion des Musées Nationaux, 1987.

CHAUNU (Pierre),
La France, histoire de la sensibilité des Français à la France,
Robert Laffont, 1982.

CHEVALLIER (Raymond),
La patrie,
Paris, P.U.F., 1998.

CHEVALLIER (Pierre),

Histoire de la Franc-Maçonnerie française : Tome I La Maçonnerie : Ecole de l'Egalité 1725-1799,
Fayard, 1975.

Histoire de la Franc-Maçonnerie française, Tome 2 La Maçonnerie : Missionnaire du libéralisme (1800-1877),
Fayard, 1974.

CHINARD (Gilbert),
La Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen et ses antécédents américains,
New-York, Institut français, 1945.

CHOLVY (Gérard),
La religion en France, de la fin du XVIIIe à nos jours,
Paris, Hachette, 1991.

CHOLVY (Gérard) et HILAIRE (Yves-Marie),
Histoire religieuse de la France contemporaine,
Bibliothèque historique Privat 1985.

CITRON (Suzanne),
Le mythe national, l'histoire de France en question,
Paris, Les Editions ouvrières, 1991.

Colloque (sous la direction de M. Agulhon), : Les marques républicaines dans la culture populaire en France (1992, Toulouse),
Paris, Ed. du CTHS, 1995.

CLEMENT (Jean-Louis),
Les assises intellectuelles de la République, Philosophies de l'Etat 1880-1914,
La boutique de l'histoire, 2006.

COLONEL REMY (Pseud.),
Catéchisme de la patrie,
Ed. confrérie Castille, 1993.

COMPAGNON (Antoine),
Connaissez-vous Brunetière ?
Paris, Seuil, 1997.

COMTE-SPONVILLE (André), DELUMEAU (Jean), FARGE (Arlette),
La plus belle histoire du bonheur,
Le Seuil, 2004.

CORBIN (Alain),
Le territoire du vide, l'Occident et le désir du rivage (1750-1840),

Paris, Aubier, 1988.

CORBIN (Alain), GEROME (Noëlle), TARTAKOWSKY (Danielle),
Les usages politiques des fêtes aux XIXe-XXe siècles,
Publications de la Sorbonne, 1994.

CORBIN (Alain), COURTINE (Jean-Jacques), VIGARELLO (Georges), Dir.
Histoire des émotions, 2. Des Lumières à la fin du XIX^e siècle,
Editions du Seuil, 2016

COUSIN (Bernard), CUBELLS (Monique), MOULINAS (René),
La pique et la croix, histoire religieuse de la Révolution française,
Centurion, 1989.

COUTY (Daniel) (Dir.),
Histoire générale de la littérature française, (8
vol), Paris, Bordas, 1988.

CRUBELLIER (M.),
La République et le sacré, le témoignage de la Nouvelle Revue 1879-1882,
in Colloque de Reims sur les Sacres (1975), Université de Reims.

Histoire culturelle de la France, XIXe-XXe siècle,
A. Colin, 1974.

DAILLET (H.),
De la suite du Mystère de la charité au Porche du mystère de la deuxième vertu de
Charles Peguy : nationalisme ou patriotisme ?,
Revue : Lettres romanes, 1997, Vol. 51, N° 1-2, pp.87-93.

DALISSON (Rémi),
Les trois couleurs, Marianne et l'Empereur, Fêtes libérales et politiques
symboliques en France 1815-1870
La boutique de l'histoire, 2004.

DARRINULAT (Jacques),
Métamorphoses du regard. Essai sur la formation des images en Europe depuis
Giotto,
Paris, Ed. Lagune, 1993.

DAUMAS (Maurice),
Images et société dans l'Europe moderne (15e-18^e siècle)
Paris, Armand Collin, 2000.

DAVID (M.),
Fraternité et Révolution française,
Aubier, 1987.

DAVY (M.M.),

Initiation médiévale, La philosophie au douzième siècle,
Albin Michel, 1980.

DELUMEAU (Jean),

La peur en occident (XIVème-XVIIIème siècle),
Paris, Fayard, Pluriel, 1978.

Mille ans de bonheur, une histoire du paradis, Paris,
Fayard, 1995.

DENIS (Henri)

Histoire de la pensée économique
PUF Thémis, 1966.

DERMENJIAN (Geneviève) ; GUILHAUMOU (Jacques) ; LAPIED (Martine), (Dir.)

La puissance maternelles en Méditerranée, mythes et représentations,
Actes Sud/MMSH/barzakh, 2008.

DESMONS (Eric),

Mourir pour la patrie ?
PUF Béhémoth 2001.

DESROCHES (Henri),

Sociologie de l'espérance,
Paris, Calmann-Levy, 1973.

DETIENNE (Marcel)

Les Maîtres de Vérité dans la Grèce archaïque,
Le Livre de Poche, Librairie générale française, 2006.

DEUTSCHES HISTORISCHES MUSEUM und die KULTURGESELLSCHAFT
FRANKFURT,

1848 Aufbruch zur Freiheit,
Berlin, Nicolaische Verlagsbuchhandlung Beuermann GmbH, 1998.

DIGEON (Claude),

La crise allemande la pensée française, 1870-1914,
Paris, P.U.F., 1959.

Le DISCOURS SOCIAL de L'EGLISE CATHOLIQUE de Léon XIII à Jean-Paul II,
textes majeurs de l'épiscopat français,

Bayard, Editions Centurion, 1994.

- DOMENACH (J.-M.),
La propagande politique,
PUF 1950.
- DORLIN, Elsa,
La matrice de la race, généalogie sexuelle et coloniale de la nation française,
Editions la Découverte, 2006.
- DUBOIS (Claude Gilbert),
Imaginaire de la nation, 1792-1992,
Colloque européen de Bordeaux (Mars 1989);
Presses Universitaires de Bordeaux, 1991.
- DUBOIS (J.),
Le vocabulaire politique et social en France de 1869 à 1872,
Larousse, 1962.
- DUFOUR (Dany-Robert),
La cité perverse – libéralisme et pornographie,
Denoël 2009
- DUHET (M.),
Les femmes et la Révolution,
Archives Juliard, 1971.
- DUPÂQUIER (J.) et KESSLER (Denis), (dir.),
La société française au XIX^{ème} siècle. Tradition, transition, transformations.
Fayard, 1992.
- DUPRAT (Catherine),
Le temps des philanthropes : la philanthropie parisienne des Lumières à la
Monarchie de Juillet. Tome 1,
Paris, Ed. du CTHS, 1993.
- Usage et pratiques de la philanthropie : pauvreté, action sociale et lien social, à
Paris, au cours du premier XIX^e siècle. Volume I,
Paris, Association pour l'étude de l'histoire de la sécurité sociale, 1996.
- Usage et pratiques de la philanthropie : pauvreté, action sociale et lien social, à
Paris, au cours du premier XIX^e siècle. Volume II,
Paris, Association pour l'étude de l'histoire de la sécurité sociale, 1997.
- DUPRONT (Alphonse),
Qu'est-ce que les Lumières ?
Paris, Gallimard, 1996.
- DUQUESNE (Jacques) ; HOUZIAUX (Alain),

La Vierge Marie, Histoire et ambiguïté d'un culte,
Editions de l'Atelier 2006.

ELIAS (Norbert),

La civilisation des mœurs,
Calman-Levy, 1991.

La dynamique de l'occident,
Calman-Levy, 1975.

FAGGIO, Lucien ; REGINA, Christophe, (Dir.),

La violence, regards croisés sur une réalité plurielle,
CNRS Editions, 2010.

FEDI (Laurent)

Lien social et religion positiviste chez les penseurs de la Troisième République, in
Revue des sciences philosophiques et théologiques, 2003/1 TOME 87

FEHRENBACH (Elisabeth),

Über die Bedeutung der politischen Symbole im Nationalstaat,
Hist. Zeitschrift 213, 1971, p. 296-357.

Wandlungen des deutschen Kaisergedankens 1871-1918,
München, 1969.

FERMON (N.),

The female fulcrum : Rousseau and the birth of nationalism,
Revue : Philosophical forum; Philosophical perspectives on national identity -
1996, Vol. 28, n° 1-2, pp. 21-41.

FERRONE (Vincenzo) et ROCHE (Daniel),

Le monde des lumières,
Paris, Fayard, 1999.

FLACKE (Monika),

Mythen der Nationen, ein europäisches Panorama. Eine Ausstellung des Deutschen
Historischen Museums, Begleitband zur Ausstellung 1998,
München/Berlin, Koehler und Amelang Verlagsgesellschaft mbH, 1998.

FOCILLON (H.),

La peinture au XIXe siècle,
Paris, Laurens, 1928.

FOREST (Philippe),

"Qu'est-ce qu'une nation?", Ernest Renan : littérature et identité nationale de 1871 à

1914,
Bordas, 1996.

FOUCHE-HUSSON (Chantal),
Les vierges du « Salve » dans les abbayes cisterciennes vivantes de France,
ARAP, 2012.

FRANCASTEL (P.),
Peinture et société,
Lyon, Audin, 1952.

FRANCHEO (Marianne),
Langage et pouvoir en interaction : étude de quelques exemples,
E.N.S. de Fontenay, 1995.

FRANZÖSISCHE PRESSE UND PRESSEKARIKATUREN
1789-1992, Ausstellung der Universitätsbibliothek Mainz,
Katalog 1992

FREEDBERG (David),
The Power of Images. Study in the History and Theory of Response,
Chicago Press, 1989.

FRIDE (C.),
L'organisation spatiale de trois fêtes nationales révolutionnaire,
L'espace et le temps gouvernés,
Revue d'Histoire du Théâtre et révolution. 1989, Vol. 41, n° 162, pp.99-147.

FURET (F.), OZOUF (J),
Lire et écrire, l'alphabétisation des Français de Calvin à Ferry,
Ed. de Minuit, 1977.

FURET (F.)
Nicolas de Bonneville et le Cercle social, 1787-1800,
Microéditions Hachette, 1976

FURET (F.) (Dir)
Jules Ferry, fondateur de la République, Actes du colloque organisé par l'Ecole des
hautes Etudes en Sciences Sociales présentés par François Furet,
Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1985

GALL (Lothar),
Die Germania als Symbol nationaler Identität im 19ten Jahrhundert, Nachrichten
der Akademie der Wissenschaften in Göttingen aus dem Jahr 1993, Göttingen,
Vandenhoeck und Ruprecht, 1993.

GARAUDY (Roger),

Les orateurs de la Révolution française, choix de textes présentés, annotés et expliqués par. R. Garaudy.
Larousse 1989.

GARDNER (Percy),
Countries and cities in ancient arts,
The Journal of Hellenic Studies IX, 1888, p. 69.

GARRIGUES (Jean),
Images de la Révolution : l'imagerie républicaine de 1789 à nos jours.
Paris, du May 1988.

GARRIOCH, (David)
The making of revolutionary Paris, University of
California Press, London, 2004.

Neighbourhood and community in Paris, 1740-1790,
Cambridge University Press, 2002.

GENTIL (Bruno)
La maison d'Auguste Comte, témoin de l'histoire du positivisme, *Bulletin de la Sabix*
[En ligne], mis en ligne le 05 novembre 2010, consulté le 16 novembre 2013. URL :
<http://sabix.revues.org/341> - Éditeur : SABIX - <http://sabix.revues.org>
<http://www.revues.org> Document accessible en ligne sur : <http://sabix.revues.org/341>

GEORGEL (Chantal),
1848, la République et l'art vivant,
Paris, Fayard, 1998.

GEORGOUDI (Stella) et VERNANT (Jean-Pierre),
Mythes grecs au figuré,
Gallimard, 1996.

GERBOD (P.),
La Vie quotidienne dans les lycées et collèges au XIXe siècle,
Hachette, 1960.

GIRARDET (Raoul),
La Société militaire dans la France contemporaine (1814-1939),
Paris, Plon, 1953.

GODECHOT, (Jacques)
La Grande Nation,
Aubier, nouvelle Ed. 1983.

La prise de la Bastille, 14 juillet 1789,
Gallimard, 1989.

L'idée de patrie,
Annales historiques de la Révolution française, oct-déc. 1971.

GODINEAU (D.),
Citoyennes tricoteuses,
Paris, Alinéa, 1989.

GOETSCHER (Pascale) ; LOYER (Emmanuelle),
Histoire culturelle et intellectuelle de la France au XX^e siècle,
Armand Colin, 1994.

GOLDZINK (Jean),
Histoire de la littérature française, XVIII^e siècle,
Bordas, 1988.

GOOCH (B.G.),
L'Empereur, Napoleon III, Man of destiny, Enlightened statesman or protofascist ?,
New-York, Ed. by B.G. Gooch, 1962.

GOUHIER (Henri), PETIT (Anne),
La vie d'Auguste Comte
Librairie philosophique J. Vrin, Paris, 1965.

GOYET (Francis),
Rhétorique de la tribu, rhétorique de l'Etat,
Paris, PUF, 1994.

GREEN (K.),
Christine de Pisan and Thomas Hobbes,
Revue : Philosophical quarterly, 1994, Vol. 44, N° 177, pp. 456-475.

GRIFFITHS (R.) ,
Révolution à rebours, le renouveau catholique dans la France de 1871 à 1914,
Paris, Desclée de Brouwer, 1971.

GRIFFITHS (R) et PESSIN (Alain),
Peuple, mythe et histoire,
Textes réunis et présentés par les auteurs
Toulouse, P.U. du Mirail, 1997.

GROAG BELL Susan ; OFFEN Karen M.
Women, the family, and freedom, the debate in documents,
Volume one, 1750-1880,
Stanford University Press, 1983.

- GRONDEUX (Jérôme),
La religion des intellectuels français,
Editions Privat, 2002.
- GUERIN (A.),
Il y a cent ans, la République, on l'appela Marianne,
Paris, Hachette, 1973.
- GUILHAUMOU (Jacques)
La langue politique et la révolution française, de l'événement à la raison
linguistique,
Paris, Meridiens Klincksieck, 1989.
- La mort de Marat,
Complexe, 1989.
- L'avènement des porte-parole de la République, essai de synthèse sur les langages de
la Révolution française,
Presses Universitaires du Septentrion, 1998.
- GUIOMAR (Jean-Yves),
L'idéologie nationale, Nation, Représentation, Propriété,
Paris, Champ libre, 1974.
- GUIRAL (P.),
La vie quotidienne en France à l'âge d'or du capitalisme (1852-1879),
Paris, Hachette, 1976.
- La société française vue par les romanciers, 1815-1914,
A. Colin, 1969.
- GUIRAL (P.) et THUILLIER (G.),
La vie quotidienne des domestiques en France au XIXe siècle,
Hachette, 1978.
- GUIRAUDET (Toussaint),
Qu'est-ce que la Nation et qu'est-ce que la France ?
Paris, Edhis, 1991.
- GUTWIRTH (Madely)
The twilight of the Goddesses – women ad representation in the French
revolutionary era,
Rutgers University Press, New Brunswick, New Jersey, 1992.
- HASKELL (F.),
History and its Images. Art and the Interpretation of the Past,

Yale press, 1993.

HAUTECOEUR, (Louis),
L'art dans la Révolution et l'Empire en France,
Paris, Le Prat, 1953.

HAZAREESINGH (Sudir),
The legend of Napoleon,
Londres, Granta Books 2004.

La Saint-Napoléon – Quand le 14 juillet se fêtait le 15 août,
Tallandier 2007.

HISTOIRE ET IMAGINAIRE, entretiens avec M. Cazenave, J. Le Goff, J.Cauvin, L.
Marin, Poiesis, Payot 1986.

HUET (Marie-Hélène)
Mourning Glory : the will of the French Revolution
University of Pennsylvania Press, USA, 1997.

UNE ICONE RÉPUBLICAINE : Rouget de Lisle chantant la Marseillaise, par Isidore Pils,
1849, Exposition Paris 1989,
Ed. de la Réunion des musées nationaux, 1989.

IMAGES DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, catalogue du vidéodisque coproduit par la
Bibliothèque Nationale et Pergamon Press, Paris, Bibliothèque Nationale, 1990.

L'HISTORIEN ET L'IMAGE - De l'illustration à la preuve, actes du colloque tenu à Metz
en Mai 1994,
Metz, Centre de recherche histoire et civilisation de l'Université de Metz, 1998.

LES RÉVOLUTIONS DE 1848, l'Europe des images, Le printemps des
Peuples, Assemblée Nationale, 1998.

LES RÉVOLUTIONS DE 1848, L'Europe des images, Une République
Nouvelle, Assemblée Nationale, 1998.

HAZAREESINGH (Sudhir),
La St Napoléon, quand le 14 juillet se fêtait le 15 août,
Tallandier, Paris, 2007.

The Legend of Napoleon,
Granta Books, London, 2004.

HORNE, Janet,
Le Musée social, aux origines de l'Etat providence,
Editions Belin, 2004.

HUNT (Lynn)

Hercules and the radical image in the French Revolution, *Representations*,
University of California, I, 2, 1983, pp. 95-117.

Inventing Human Rights, a History,
W.W. Norton & Company Ltd, 2007.

Politics, culture and class in the French Revolution,
University of California Press, Bekeley and Los Angeles, California, USA, 2004.

JAMES (Edwin Oliver),

Le culte de la déesse-Mère dans l'histoire des religions,
Ed. le Mail, 1989.

JEAN (Georges),

Voyages en utopie,
Gallimard, 1994.

JOURDAN (A.),

La guerre des dieux ou l'héroïsme révolutionnaire chez Madame Roland et
Robespierre,
Revue : *Romantisme*; Qu'en pensent les femmes? 1994, n°85, pp. 19-26.

Les monuments de la Révolution : 1770-1804, une histoire de représentation,
P.H. Champion, 1997.

KAHN (J.F.),

Ainsi parlait la France : les heures chaudes de l'Assemblée Nationale : discours et
débat, annotés, préfacés et choisis par J.F. Kahn,
Paris, J.C. Simoën, 1978.

KANTOROWICZ (Ernst),

Oeuvres,
Quarto Gallimard, 2000.

KNIBIEHLER (Yvonne),

Les pères aussi ont une histoire,
Hachette, 1987.

KNIBIEHLER (Yvonne), Fouquet (Catherine)

Histoire des mères,
Hachette, 1982.

KORFF (Gottfried),

Rote Fahnen und Tableaux Vivants. Zum Symbolverständnis der deutschen
Arbeiterbewegung im 19. Jahrhundert,

Studien zur Arbeiterkultur, hrsg. v. A. Lehmann, Münster, 1984.

KOROTIN (Ilse Erika),

Philosophische Dispositionen zum Frauenbild im Nationalsozialismus,
Böhlau Verlag Wien - Köln - Weimar, 1992.

KREMER-MARIETTI (Angèle),

Le kaléidoscope épistémologique d'Auguste Comte, sentiments, images,
signes. L'Harmattan 2007.

KRUMEICH (Gerd),

Jeanne d'Arc-Kult und politische Religiosität in Frankreich nach 1870.
Religion und Gesellschaft im 19ten Jahrhundert,
Herausgegeben von Wolfgang Schieder, Klett-Cotta, Stuttgart, 1993.

LABROSSE (Claude),

Patrie, Peuple Nation dans les gazettes de 1785, Les mots de la Nation,
Lyon, P.U.L., 1996.

LA FRANQUERIE (André, de),

La Vierge Marie dans l'histoire de France,
Ed. Montsûrs : Résiac 1985.

LALOUETTE (Jacqueline),

La séparation des Eglises et de l'Etat, Genèse et développement d'une idée, 1789-
1905,
Editions du Seuil, 2005.

LANGLOIS (Claude),

La caricature contre-révolutionnaire,
Presses du CNRS, 1988.

LATREILLE (A.),

L'Eglise catholique et la Révolution française,
Paris, Hachette, 1946.

LATREILLE (A.), PALANQUE (J.R.), DELARUELLE (E.), REMOND (R.),

Histoire du catholicisme en France,
SPES, 1962.

LATZARUS (M.T.),

La littérature enfantine en France dans la seconde moitié du XIXe siècle,
Paris, Thèse, P.U.F., 1963.

LEBRUN (F.), QUENIART (J.), VENARD (M.),

Histoire générale de l'enseignement en France,
Nouv. Librairie de France, 1981.

- LEDAME (Jean),
Les saints de France et Notre-Dame,
Ed. SOS, 1983.
- LEFRANC (G.),
Le mouvement socialiste sous la III^e République
Paris, 1977.
- Le mouvement syndical sous la III^e République,
Paris, 1967.
- LEGER (Danielle),
Les utopies du retour,
Actes de la recherche en sciences sociales, Septembre 1979.
- LE GOFF (Jacques) et REMOND (René),
Histoire de la France religieuse,
Editions du Seuil 1992.
- LEGRAND (Louis),
L'influence du positivisme dans l'œuvre scolaire de Jules Ferry, les origines de la
laïcité.
Librairie Marcel Rivière et Cie, 1961.
- LE HARIVEL (Philippe),
Nicolas de Bonneville, Pré-romantique et révolutionnaire, 1760-1828 Publications
de la faculté des lettres de l'Université de Strasbourg, Librairie Istra, Maison
d'Édition 1923.
- LELIEVRE (Claude),
Jules Ferry, la République éducatrice
Hachette Education 1999.
- LENOBLE (Robert),
Histoire de l'idée de nature,
Paris, Albin Michel 1969.
- LES RÉUBLIQUES EN PROPAGANDE, Pluralisme politique et propagande :
entre déni et institutionnalisation XIX^e-XXI^e siècle,
GSPE-PRISME IEP de Strasbourg Centre
d'histoire Sciences Po – Paris
L'Harmattan 2006
- LEPAN (Géraldine),
Jean-Jacques Rousseau et le patriotisme,
Honoré Champion, 2007.

LEPENIES, (Wolf),

Die drei Kulturen, Soziologie zwischen Literatur und Wissenschaft,
Fischer Taschenbuch Verlag, Frankfurt-am-Main, 2006.

Les trois cultures entre société et littérature, l'avènement de la sociologie,
Ed. Maison des sciences de l'homme, 1990.

LOECHEL (A.),

Images, politique et société à l'époque moderne,
in Bulletin de la Société d'histoire moderne, 1977-1.

LOUX (F.),

Le Corps dans la société traditionnelle,
Paris, Berger-Levrault, 1979.

LÖWY (Michael) et SAYRE (Robert),

Révolte et mélancolie, le romantisme à contre-courant de la modernité,
Paris, Payot, 1992.

MAINGUENEAU, (Dominique),

Les livres d'école de la République 1870-1914, Discours et idéologie,
Le Sycomore, 1979

MARIANNE UND GERMANIA, 1789-1889,

Catalogue de l'exposition : Frankreich und Deutschland, Zwei Welten – Eine Revue,
Berlin, Herausgegeben von Marie-Louise von Plessen , Berlin Festspiele, 1996-1997

MARIANNE, IMAGE FEMININE DE LA REPUBLIQUE,

Catalogue d'exposition, Centre culturel français de Turin, 1989.

MARIN (Louis),

Des pouvoirs de l'image, Paris,
Le Seuil, 1993.

MARKALE (Jean),

La grande déesse : mythes et sanctuaires : de la Vénus de Lespugne à Notre-Dame de
 Lourdes,
18, Saint Amand Montrond, 1997.

MATHIEZ (A.),

La théophilanthropie et le culte décadaire,
F. Alcan, 1903.

Les origines des cultes révolutionnaires, 1789-1792,
Genève, Slatkine - Megariotis Reprints, 1977.

MAUZI (R.),

L'idée de bonheur au XVIIIème siècle,
Colin, 1960.

L'idée du bonheur dans la littérature et la pensée françaises au XVIIIe siècle,
Genève, Paris, Slatkine, 1979.

MAYAUD (Jean-Luc) Dir.

1848- Actes du colloque international du cent cinquantième, tenu à l'Assemblée Nationale à Paris, les 23-25 février 1998, Société d'histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du XIX^e siècle,
Editions Créaphis, Paris, 2002.

MAYEUR (F.),

Histoire générale de l'éducation en France,
Paris, Nouvelle Librairie de France, 1981.

Le positivisme et l'Ecole républicaine, in :
Romantisme, 1978, N° 21-22, les Positivismes, pp. 137-147

MICHAUD (Stéphane), MOLLIER (Jean-Yves), SAVY (Nicole),

Usage de l'image au XIXe siècle,
Paris, Créaphis, 1992.

MICHEL (Régis) , (Dir.),

David. contre David, Tomes I et II 1993 La
documentation française, 1993.

MICHEL (Régis) ; SAHUT (Marie-Catherine),

David – l'art le politique,
Gallimard, 1988.

MILLER (Michael Barry),

Au bon marché : 1869-1920 : le consommateur apprivoisé, traduction de J. Chabert,
Paris, A.Collin, 1987.

MONNIER, (Raymonde),

Républicanisme, Patriotisme et Révolution française,
L'Harmattan, 2005.

MOSSE (Claude),

L'Antiquité dans la Révolution française,
Paris, 1989.

MOSSE (George L.),

Die Nationalisierung der Massen, Von den Befreiungskriegen bis zum Dritten

Reich,
Frankfurt, Campus, 1993.

MUCHEMBLED (Robert),
Culture populaire et culture des élites dans la France moderne (XVe-XVIIIe siècle),
Paris, Flammarion, 1978.

1789-1989, MUSIQUE, HISTOIRE, DÉMOCRATIE :
Colloque international, Paris, Ed. de la Maison des Sciences
de l'Homme, 1992.

NAGLE (Jean),
La civilisation du cœur, Histoire du sentiment politique en France du XIIe au XIXe
siècle,
Fayard, 1998.

NERET (Gilles),
David, la terreur et la vertu,
Editions Mengès, 1989.

NICOLET (Claude),
La fabrique d'une nation, la France entre Rome et les Germains,
Editions Perrin, 2003

L'idée républicaine en France (1789-1924),
Gallimard, 1982.

NORA (P.) et alii,
Les lieux de mémoire, Paris, Gallimard, Quarto, 1997.

OLLIVIER (Emile),
1789 et 1889 : la Révolution et son oeuvre sociale, religieuse et politique,
Paris, Aubier, 1989.

Thiers à l'Académie et dans l'histoire,
Paris, Aubier, 1989.

OZOUF (Mona),
La fête révolutionnaire 1789-1799,
Gallimard, 1976.

L'école, l'Eglise et la République (1871-1914),
Paris, Cana, Offredo, 1982.

L'école de la France, Essais sur la Révolution, l'utopie et l'enseignement,
Gallimard, 1984.

Le Panthéon : symbole de révolutions : de l'église de la nation au temple des grands hommes,
Picard, 1989.

Récits d'une patrie littéraire,
Fayard, 2006.

Jules Ferry, fondateur de la République,
Bayard, BnF 2005.

Jules Ferry, la liberté et la tradition,
Gallimard, 2014.

PARKER (H.T.),
The cult of Antiquity and the French revolutionaries,
Chicago, the University of Chicago Press, 1937.

PASTOUREAU (Michel),
Les emblèmes de la France,
Paris, Bonneton, 1998.

PAYEN (Abbé)
Recueil de quelques documents de circonstance par M. L'Abbé Payen, ancien curé de Salon, Chanoine honoraire de Viviers, de Chalons et d'Evreux,
Avignon Aubanel Frères Editeurs, 1866 Imprimeurs de NSP le Pape et de MGR l'Archevêque.

PEREZ-JEAN (Brigitte), et EICHEL-LOJKINE (Patricia), (Dir.),
L'allégorie, de l'Antiquité à la Renaissance,
Champion, 2004.

PERROT (Michelle),
Note sur le positivisme ouvrier, In : *Romantisme*, 1978, n°21-22.
Les positivismes. pp. 201-204 PESSIN (Alain),
Le mythe du peuple et la société française du XIXe siècle,
Paris, P.U.F., 1992.

PETITIER (Paule),
La géographie de Michelet : territoire et modèles naturels dans les premières oeuvres de Michelet,
L'Harmattan, 1997.

POMMIER (Edouard),
L'art de la liberté - Doctrines et débats de la Révolution française
Paris, Gallimard, 1991.

PARDELLES de LATOUR (Charles-Henry),

Incroyance et paternité,
EPEL, 2001.

PROST (Antoine),

Histoire de l'enseignement en France (1800-1967),
Armand Colin, 1968.

PUYMEGUE (Gérard, de),

Chauvin, le soldat-laboureur. Contribution à l'étude des nationalismes,
Gallimard, 1933.

Quand Paris dansait avec Marianne, 1879-1889,
Exposition, Paris, Ed. du Musée 1989.

QUEFFELEC (L.),

Naissance du roman populaire moderne. Etude du roman-feuilleton de "la Presse" de
1836 à 1848,
Université de Paris IV -Sorbonne, 1983.

RAIMOND (M.),

Le roman depuis la Révolution,
(Armand Colin) 1967.

REICHARDT (Rolf), (Ed.),

Catalogue de l'exposition « Französische Presse und Pressekarikaturen, 1789,
1992, »
Université de Mayence, 1992.

REMI-GIRAUD (Sylviane) et RETAT (Pierre) (Dir),

Les mots de la nation,
P.U. de Lyon, 1996.

RESHEF (Ouriel),

Guerre, mythes et caricature,
Paris, FNSP, 1984.

RESZLER (André),

Mythes politiques modernes,
PUF, 1981.

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE à L'ÉCOLE de la VERTU

ANTIQUÉ, 1775-1796, Catalogue de l'exposition, musée
Ingres, Montauban, 1989.

RIOUX (Jean-Pierre), SIRINELLI (Jean-François) (Dir.),

Pour une histoire culturelle,

Le Seuil, L'univers historique, 1997

ROBERT (D.),

Les Eglises réformées de France (1800-1830),
Paris, P.U.F., 1961.

ROLLAND (P.),

La signification politique de l'amitié chez Saint-Just,
Paris, Annales historiques de la Révolution française, n° 257, 1984.

RUDELLE (Odile),

La République des citoyens - Jules Ferry – Acteurs de l'histoire,
Imprimerie Nationale 1996 Tome I et Tome II.

SAINT-LEON (Etienne Martin),

Le compagnonnage, son histoire, ses coutumes, ses règlements et ses rites,
Jean-Cyrille Godefroy, 2010.

SANSOT (P.),

La France, un fait d'imagination?
Revue : Cahiers Internationaux de Sociologie, 1988, n° 84, pp. 135-150.

SCHIEDER (Theodor),

Das deutsche Kaiserreich von 1871 als Nationalstaat,
Köln 1961, p. 72-87.

SCHLANGER (Judith)

L'enjeu et le débat, l'invention intellectuelle,
Denoël Gonthier, 1979.

SCHNEIDER (Gerhard),

Die Allegorie der Freiheit in der "caricature" (1831-1834),
in Rütten, Jung, Schneider, 1991.

SENNETT (Richard)

The fall of public man,
W.W. Norton and Company, New-York – London, 1977.

SIMONS (Katrin),

Vom Triumph der Republik zur Apotheose Napoleons -Überlegungen zur
Ikonographie der Revolution und des Konsulats am Beispiel einiger
Gemälde von Jacques Louis David und Jacques Réattu, Wallraf-
Richartz Jahrbuch Band XLIII, 1982.

SKLAVIN ODER BÜRGERIN ? Französische Revolution und neue Weiblichkeit,
1760-1830, Ausstellung, Frankfurt-am-Main, 1989.

- SOBOUL (A.),
Sentiments religieux et cultes populaires pendant la Révolution, saintes patriotes et martyrs de la Liberté,
in Annales de la Révolution française, 1957.
- SPETH (Rudolf), WOLFRUM (Edgar),
Politische Mythen und Geschichtspolitik, Konstruktion, Inszenierung,
Mobilisierung,
Berlin, Centre Marc Bloch 1996.
- SPIQUEL (Agnès),
La déesse cachée - Isis dans l'œuvre de Victor Hugo,
Honoré Champion 1997.
- STAFFORD (Emma),
Worshipping virtues, Personification and the divine in Ancient Greece,
Duckworth and The Classical Press of Wales, 2000.
- STAROBINSKI ,
L'invention de la liberté, 1700-1789, suivi des emblèmes de la Raison,
Gallimard, 2006.
- L'invention de la liberté : 1700-1789,
Flammation 1987.
- STEARNS (Peter N.),
Consumerism in World History, the global transformation of desire,
Routledge, London and New-York, 2001.
- SUPIOT (Alain),
HOMO JURIDICUS, Essai sur la fonction anthropologique du Droit,
Seuil, Paris, 2005.
- SUTTON (Michael),
Charles Maurras et les catholiques français : 1890-1914, nationalisme et positivisme,
Beauchesne Editeur, 1994.
- TACKE (Charlotte),
Denkmal im sozialen Raum,
Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 1995.
- TACKETT (T),
La Révolution, l'Eglise, la France. Le serment de 1791,
Paris, Cerf, 1986.
- TAVARD (Georges),

La Vierge Marie en France au XVIIIème et XIXème siècles, essai d'interprétation,
Paris, Cerf, 1998.

TILLON, (Germaine),
Le harem et les cousins,
Editions du Seuil, 1966.

TOBEY (Susan),
L'art d'être mère : la maternité dans l'art,
Paris, Flammarion, 1991.

USAGES de L'IMAGE au XIXème siècle : Colloque au Musée d' Orsay
1990, Paris, Créaphis, 1992.

TODD, Emmanuel,
L'origine des systèmes familiaux, Tome I, l'Eurasie,
Gallimard, 2011.

VADE (Y.),
La patrie père et mère : métamorphose de patriotisme de Hugo à Barrès : L'amour,
Revue : Cahiers ethnologiques, 1993, n° 15, pp. 131-142.

VALETTE (Jacques) et WAHL (Alfred),
Les Français et la France (1859-1899),
Paris, SEDES, 1986, 2 t.

VAN KLEY (Dale K.),
Les origines religieuses de la Révolution française (1560-1791)
Editions du Seuil, 2002

VIALLANEIX (P.),
La voie royale, Essai sur l'idée de peuple dans l'œuvre de Michelet,
Paris, Flammarion, 1959 (rééd. 1971).

VIGIER (Philippe),
1848, les Français et la République,
Paris, Hachette littératures, 1998.

VIGUERIE (J., de),
Etude sur l'origine et sur la substance du patriotisme révolutionnaire,
Revue historique, 1996, n° 597, pp. 83-104.

VILLEPIN (Dominique), (Présentation),
1905, la séparation des Eglises et de l'Etat, les textes fondateurs,
Editions Perrin, 2004.

VOIGT (Rüdiger) (Dir.),

Politik der Symbole, Symbole der politik,
Opladen, Leske Verlag + Budrich GmbH, 1989.

VOVELLE (Michel),

Idéologies et mentalités,
Gallimard, 1982.

La Chute de la Monarchie, 1787-1792, Nouvelle Histoire de la France
Contemporaine, 1,
Editions du Seuil, 1972.

La mentalité révolutionnaire,
Messidor-Editions sociales, 1987.

Religion et révolution, la déchristianisation de l'an II,
Hachette 1976.

La Révolution contre l'Eglise. De la raison à l'Etre Suprême, Idéologies et
mentalités,
Maspéro, 1982.

La Révolution et ses images, Presses
de la Sorbonne, 1985.

Images et récits de la Révolution,
Messidor, 1986.

Les images et la Révolution française,
Colloque de la Sorbonne, Pergamon Press, 1989.

Les métamorphoses de la fête en Provence, 1750-1820,
Paris, Aubier-Flammarion, 1976.

Ideas of the nation in French Revolution,
Revue : Studies on Voltaire and the Eighteenth Century ; Nations and nationalisms :
France, Britain, Ireland and the eighteenth-century context, 1995, n° 335, pp.
11-57.

WARNER (Marina),

Seule entre toutes les femmes : mythe et culte de la Vierge Marie,
Fayard, 1991.

WARTELLE (Jean-Claude),

L'héritage d'Auguste Comte – histoire de « l'Eglise positiviste » (1849-1946)
L'Harmattan, Religion et sciences humaines, 2001.

WEBER (Eugen),

Jaurès et la nation,
Faculté des Lettres de Toulouse, 1965.

WEBER (Max),
L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme, Plon,
1964.

WILLARD (C.),
Jules Guesdes, textes choisis,
Paris, Editions sociales, 1959.

WINOCK, Michel,
Les voix de la liberté, les écrivains engagés au XIX^e siècle,
Editions du Seuil, 2001.

IV. Histoire du genre, des femmes et de la famille

ANDERSON (Michael),
Approaches to the history of the western family, 1500-1914,
Cambridge University Press, 1995.

ARIES (Philippe),
L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien régime,
Editions du Seuil, 1973.

ARON (J.P.) et alii,
Misérable et glorieuse. La Femme au XIX^e siècle,
Fayard, 1980.

BADINTER (Elisabeth),
XY De l'identité masculine
Odile Jacob, 1992.

L'amour en plus, Histoire de l'amour maternel (XVII^e-XX^e siècle)
Flammarion, 1980.

L'un est l'autre
Odile Jacob, 1986.

Paroles d'hommes (1790-1793),
Paris, P.O.L., 1989.

BORIE (Jean),
Le tyran timide. Le naturalisme de la femme au XIX^e siècle,
Paris, Klincksieck, 1973.

BOURDIEU (Pierre),

Actes de la recherche en sciences sociales, N° 84, ("Masculin/Féminin"),
Septembre 1990.

BRICARD (Isabelle),

Saintes ou pouliches : l'éducation des jeunes filles au XIXème siècle,
Albin Michel, 1985.

CAPDEVILA, (Luc) ; CASSAGNES, (Sophie) ; COCAUD, (Martine) ; GODINEAU,
(Dominique), ROUQUET, (François) ; SAINCLIVIER, (Jacqueline), Ouvrage collectif,
Le genre face aux mutations, masculin et féminin, du Moyen Age à nos jours
Presses universitaires de Rennes, 2003.

CHAMBERLAIN (Sigrid),

Hitler, die deutsche Mutter und ihr erstes Kind,
Psychozial-Verlag, Giessen, RFA, 1996.

CORBIN (Alain),

Femmes dans la cité, 1815-1871,
Grâne, Créaphis, 1997.

DENIEL (Raymond),

Une image de la famille et de la société sous la Restauration,
Les éditions ouvrières, 1965.

DERMENJIAN (Geneviève); JAMI (Irène); ROUQUIER (Annie); THEBAUD (Françoise)
(coord.)

La place des femmes dans l'histoire, une histoire mixte,
Editions Belin, Association Mnémopsyne, 2010.

DERMENJIAN (Geneviève); GUILHAUMOU (Jacques), LAMBERT
(Karine)

La place des femmes dans la cité, Presses Universitaires de
Provence, 2012

EVA UND DIE ZUKUNFT - Das Bild der Frau seit der französische
Revolution, Ausstellung Hamburg, Kunsthalle, 1986.

DIJKSTRA (Bram)

Evil sisters, the threat of female sexuality and the cult of manhood,
Alfred A Knopff, New-York, 1996.

Idols of perversity, fantasies of feminine evil in Fin-de-siècle culture,

Oxford University Press, 1986.

FEMMES et HISTOIRE, Colloque organisé par Georges Duby,
Michelle Perrot et les directrices de l'Histoire des femmes en Occident,
Plon, 1993.

FIORINO (V.),
La "nature féminine" dans la pensée des
idéologues, Roussel, Cabanis, Virey,
Mémoire de DEA, Université de Paris 7.

FOUCAULT (Michel),
Histoire de la sexualité,
Gallimard, 1976-1984, 3
vol.

FRAISSE (Geneviève),
La constitution du sujet dans l'histoire de la pensée féministe. Penser le
sujet aujourd'hui.
Paris, Méridiens, Klincksieck, 1988.

Muse de la raison, démocratie et exclusion des femmes en
France, Folio Histoire, 1989.

LE GENRE DE LA NATION, ouvrage
collectif, Clio, Histoire, femmes et
société,
Presses universitaires du Mirail, 12/2000.

GIMBUTAS (Marija)
Le langage de la déesse,
Des femmes, Antoinette Fouque, 2006

GROAG BELL (Susan) and OFFEN (Karen M.),
Women, the family and freedom, the debate in documents, volume one, 1750-
1880, Stanford, Stanford University Press, 1983.

HISTOIRE des FEMMES en OCCIDENT,
Ouvrage collectif sous la direction de M. Perrot et G. Duby,
Le XIXème siècle, sous la direction de G. Fraisse et M. Perrot, T.
IV, Le XXème siècle, " " "Françoise Thébaud, T. V.

HUNT (Lynn),
Le roman familial de la Révolution
française, Albin Michel, 1995.

HURWITZ (Siegmond)
Lilith, die erste Eva, eine Studie über dunkle Aspekte des

Weiblichen, Daimon Verlag, Zürich, 1983.

IVEKOVIC (Rada)

Le sexe de la Nation,
Edition Léon Scheer,
2003.

KNIBIELHER (Yvonne), FOUQUET (Catherine),

Histoire des mères,
Paris, Montalban, 1977.

Les pères aussi ont une
histoire, Hachette, 1987.

KRAKOVITCH (Odile)

Misogynies et féministes il y a cent ans,
Nouvelles questions féministes, N° 2, 1981, pp. 75-104.

LAQUEUR (Thomas),

La fabrique du sexe, Essai sur le corps et le genre en
Occident, NRF, Essais, Gallimard, 1992.

MARAND-FOUQUET (Catherine),

La Femme au temps de la
Révolution, Grasset, 1989.

MARTIN, Jean-Clément

La révolte brisée, Femmes dans la Révolution française et
l'Empire, Armand Colin, 2008.

MARTIN-FUGIER,

La place des bonnes, la domesticité féminine à Paris en
1900, Paris, Grasset, 1979.

MAUGUE (Annelise),

L'identité masculine en crise au tournant du
siècle, Marseille, Rivages/Histoire, 1987.

MICHAUD (Stéphane),

Muse et madone : visages de la femme de la Révolution Française aux
apparitions de Lourdes,
Ed. du Seuil, 1985.

MOREAU (Thérèse),

Le sang de l'Histoire : Michelet, l'histoire et l'idée de la femme au XIXème
siècle, Flammarion, 1982.

MORIN-ROTUREAU (Evelyne),

1789-1799 : combats de femmes, la Révolution exclut les
citoyennes, Editions Autrement, 2003.

- MOSSE (George L.),
L'image de l'homme, l'invention de la virilité
moderne, Paris, Abbeville, 1996.
- MOTS – les langages du politique, Usages politiques du
genre N° 78 Juillet 2005 – ENS Editions Lyon
- PERROT (Michelle),
Histoire et pouvoir des femmes, le sexe du
pouvoir, Desclée de Brouwer, 1986.
- PATEMAN (Carole)
The sexual contract,
Stanford University Press, Stanford, 1988.
- RAUCH (André),
Le premier sexe, mutations et crise de l'identité masculine,
Hachette, 2000.
- RENNES, Juliette,
Le mérite et la nature, une controverse républicaine : l'accès des femmes
aux professions de prestige, 1880-1940,
Fayard, 2007.
- REYNOLDS (Siân), ed.,
Women, State and Revolution. Essays on Power and Gender in Europe since
1789. Brighton, Harvester Press, 1986.
- RIOT-SARCEY (Michelle) (dir),
Femmes pouvoir,
Paris, Kimé, 1993.
- RIPA (Yannick.)
Les femmes, actrices de l'histoire, France (1789-1945)
A. Colin, 2004
- ROMANTISME, 1976, n°13-14. *Mythes et représentations de la femme.*
- SCHUCHARD (Margret) und SPECK (Agnes) (Hrsg.),
Mutterbilder - Ansichtssache,
Heidelberg, Mattes Verlag, 1997.
- SCOTT (J.W.),
Gender : a usefull category of historical analysis,
The American historical Review, 5, décembre 1986, p. 1053-1075.
- Gender and the politics of
history, Columbia, N.Y., 1988.
- SULLEROT (Evelyne)

Histoire de la presse féminine en France, des origines à 1848,
Paris, Colin, 1966.

THEBAUD (Françoise),
Ecrire l'histoire des femmes,
Fontenay/Saint-Cloud, ENS Editions,
1998.

Écrire la biographie de Marguerite Thibert (1886–1982). Itinéraire d'une
recherche, *Modern and contemporary France*, volume 20, Issue 4, 2012

Histoire des femmes en Occident-Le XX^e siècle, (Dir) réédition en livre de
poche, Perrin Tempus, 2002.

Le mouvement nataliste dans la France de l'entre-deux-guerres – l'Alliance
nationale pour l'accroissement de la population française », *Revue d'histoire
moderne et contemporaine*,
avril-juin 1985, pp. 276-301.

THEBAUD (Françoise), DERMENJIAN (Geneviève),
« Convergences », in *Quand les femmes témoignent. Histoire orale, histoire
des femmes, mémoire des femmes*,
Paris, Publisud, p. 5-21, 2009.

*Quand les femmes témoignent. Histoire orale, histoire des femmes, mémoire des
femmes*,
Paris, Publisud, 2009.

THEBAUD (Françoise), REBECCA (Rogers),
La fabrique des filles. L'éducation des filles de Jules Ferry à la
pilule, Paris, Textuel, 2010.

THEWELEIT (Klaus),
Männerphantasien, 1 + 2,
Piper Verlag, München,
2000.

THURER (Shari)
Myths Mutterschaft, wie der Zeitgeist das Bild der guten Mutter immer neu
erfindet.
Droemersch Verlaganstalt Th Knaur, München Nachf. 1995.

VIENNOT (Eliane)
Et la modernité fut masculine, La France, les femmes et le pouvoir, 1789-
1804. Perrin, 2016.

VINCENT BUFFAULT (Anne),
Constitution des rôles masculins et féminins, au XIX^e siècle : la voie des
larmes. *Annales, ESC*, N° 4, 1987.

V. Psychohistoire et psychologie/psychanalyse

- ANDRE (Jacques),
La révolution fratricide, essai de psychanalyse du lien social,
PUF, 1993.
- ANDRE, Jacques, DAVID, Hélène ;DREYFUS-ASSEO ; Sylvie, GUYOMARD,
Dominique ; THOMPSON, Caroline ; MI-KIYNG
YI, La folie maternelle ordinaire,
PUF, 2006.
- ANZIEU (D.),
La fantasmagorie orale dans le groupe,
Nouvelle revue de psychanalyse, n° 6,
1972.
- Le groupe et
l'inconscient, Dunod,
1999.
- L'épiderme nomade et la peau
psychique, Ed. Apsygée, 1990.
- Le Moi-
peau,
Dunod,
1995.
- AULAGNIER (Piéra)
Les destins du plaisir (aliénation, amour, passion)
PUF (le fil rouge)
1984
- BEATA, (Claude),
Au risque d'aimer, des origines animales de l'attachement aux amours
humaines, Odile Jacob, 2013.
- BECKOUCHE (Pierre),
Le royaume des frères, aux sources de l'Etat
nation, Grasset, 2001.
- BENJAMIN (Jessica),
Die Fesseln der Liebe, Psychoanalyse Feminismus und das Problem der
Macht, Frankfurt, Stroemfeld/Roter Stern, 1990.
- BIRKHAUSER-Oeri (Sibylle),
Die Mutter im Märchen,
Stuttgart, Verlag Adolf Bonz, 1976.
- BLUM (Eva Maria) et alii,
Ethnopsychanalyse – Herrschaft, Anpassung,
Widerstand Brandes & Apsel, 1991.

- BOHLEBER (Werner),
Die Konstruktion imaginärer Gemeinschaften und das Bild von den Juden
– unbewusste Determinanten des Antisemitismus in Deutschland,
Psychosozial-Verlag - Psyche, 1997, 51(6) pp. 570-505.
- BUSCH (Hans-Joachim), KROVOZA (Alfred), (Edit.),
Subjektivität und Geschichte, Perspektiven politischer
Psychologie, Psycho-Sozial Verlag, 1999.
- CASTORIADIS-AULAGNIER, Piéra,
La violence de l'interprétation. Du pictogramme à
l'énoncé, PUF, 1975.
- CERISY
Mythes et psychanalyse,
A. Dupin et S. Perrot, 1997.
- CERTEAU (Michel, de),
Histoire et psychanalyse entre science et fiction,
Gallimard, 1987
- CHASSEGUET-SMIRGEL (Jacqueline)
- Les deux arbres du jardin – essais psychanalytiques sur le rôle du père et de a
mère dans la psyché,
Editions des femmes, 1988.
- La maladie de l'idéalité, Essai psychanalytique sur l'idéal du
moi, L'Harmattan, 1999.
- CLERGET (J. et J.M.),
Places du père, violence et
paternité, Lyon, PUF, 1992.
- CORNEAU (Guy),
Père manquant fils manqué. Que sont les hommes
devenus?, Québec, Ed. de l'homme, 1989.
- COUT FREUDIEN (Le),
L'homme et la terre,
Point hors ligne,
1991.
- DELAROCHE (Patrick),
De l'amour de l'autre à l'amour de
soi, Denoël, 1999.
- DOLTO (Françoise),
Le féminin,

Paris, Gallimard, 1978.

EAGLE (Morris N.),
Attachment and psychoanalysis, Theory, Research and Clinical
Implications, The Guilford Press, 2013.

ELIACHEFF (Caroline) ; HEINRICH
(Nathalie), Mères-filles, une relation à
trois
Albin Michel, 2002.

ELIAS (Norbert),
Au-delà de Freud, sociologie, psychologie,
psychanalyse, Editions La Découverte, 2010.

FONAGY (Peter),
Attachment theory and psychoanalysis,
Other Press, New-York, 2001.

FRANZ (Marie-Louise, von),
La femme dans les contes de
fées, Albin Michel, 1993.

FREEMAN (sous la dir. de W. Muensterberger),
Totem et tabou, une nouvelle évaluation. L'anthropologie psychanalytique
depuis Totem et tabou,
Payot, 1976.

FREUD (S.),
Trois essais sur la théorie sexuelle
(1905), Gallimard, 1987.

Totem et tabou
(1912), Paris, Payot,
1947.

L'inconscient (1915), Oeuvres complètes,
XIII, Paris, PUF, 1988.

Pulsions et destins de pulsions (1915), Œuvres complètes,
XIII, Paris, PUF, 1988.

Psychologie des masses et analyse du moi, Œuvres complètes,
XVI, Paris, PUF 1991.

Le moi et le ça (1923), Oeuvres complètes,
XVI, Paris, PUF 1991.

Malaise dans la civilisation
(1929), Paris, PUF 1971.

Pourquoi la guerre? (1933), Résultats, idées, problèmes, II,
Paris, PUF, 1985.

Gesammelte Werke,
Fischer Taschenbuch-Verlag, Frankfurt-am-Main, 1999.

FRIEDLANDER (Saul),
Histoire et
psychanalyse, Editions
du Seuil, 1975.

FROMM (Erich),
Die Furcht vor der
Freiheit, DTV, 2010,
RFA

Haben oder Sein,
DTV, 2011, RFA

GANTHERET (F.),
L'impensable maternel et les fondements maternels du
penser, Paris, Nouvelle revue de psychanalyse, n° 28, 1983.

GIOVANNONI (Augustin) ; GUILHAUMOU
(Jacques), Histoire et subjectivation,
Editions Kimé, 2008.

GORDON (Rosemary),
Le lieu de l'expérience archétypique in :
Les cahiers jungiens de psychanalyse, L'espace intérieur 1 » N° 50, 3° trimestre
1986.

GREEN (A.),
L'idéal : mesure et démesure,
Paris, Nouvelle revue de psychanalyse, n° 27, 1983.

Narcissisme de vie, narcissisme de mort,
Paris, Minuit, 1983.

Pulsion de mort, narcissisme négatif, fonction désobjectalisante. Pulsion de
mort.

PUF, 1986.

GRUNEBERGER (Béla),
Le narcissisme,
Petite bibliothèque Payot 2003.

GRUNEBERGER (Béla), DESSUANT (Pierre),
Narcissisme, christianisme, antisémitisme, essai,
Actes Sud, 1997.

GUEDENEY (Nicole) GUEDENEY (Antoine)
Dir., L'attachement : approche clinique,
Elsevier Masson, 2010.

HACHET (Pascal),
Le mensonge indispensable, du trauma social au
mythe, Paris, A. Colin, 1999.

HERITIER (Françoise),
Masculin/Féminin, la pensée de la
différence, Odile Jacob, 1996.

HERITIER (Françoise), CYLRULNIK (Boris), NAOURI
(Aldo),
De l'inceste,
O. Jacob, 1994.

HILTENBRAND (Jean-
Paul),
Insatisfaction dans le lien social,
Eres, 2005.

HUNT (Lynn),
Le roman familial de la Révolution
française, Albin Michel, 1995.

JACOBY (Mario),
Sehnsucht nach dem Paradies,
Fellbach-Oeffingen, Bonz Verlag, 1980.

Individuation und Narzissmus, Psychologie des Selbst bei C.G. Jung und H.
Kohut, München, Verlag J. Pfeiffer, 1985.

JUNG (C.G.),
Four Archetypes, mother, rebirth, spirit,
trickster, London, Routledge and Kegan Paul,
1972.

Symbole der Wandlung, Analyse des Vorspiels zu einer
Schizophrenie, Olten, Walter-Verlag, 1973.

KAËS (René),

L'appareil psychique groupal, Dunod Paris 1976.

L'idéologie études psychanalytiques, Mentalité de l'idéal et esprit de corps, Dunod/Bordas Paris 1980.

Le groupe et le sujet du groupe, Dunod, 1993.

Un Singulier pluriel, la psychanalyse à l'épreuve du groupe, Dunod, Paris, 2007. Le complexe fraternel, Dunod, 2008.

Les alliances inconscientes, Dunod, 2009.

Les théorie psychanalytiques du groupe, PUF 2014

L'extension de la psychanalyse, Pour une métapsychologie de troisième type, Dunod, 2015

L'idéologie, l'idéal, l'idée, l'idole, Dunod, 2016

KLEIN (Mélanie),
Envie et gratitude et autres essais, Gallimard, 1968.

KLEIN (Mélanie) et RIVIERE
(Joan), L'amour et la haine, Payot, 1968.

KOENIGSBERG (Richard A.),
Symbiosis and separation, towards a Psychology of Culture,
Library of Art and Social Science, New-York, 1989.

KOHUT (Heinz)
Narzissmus, eine Theorie der psychoanalytischen Behandlung narzisstischer
Persönlichkeitsstörungen,
Suhrkamp, 1976.
RFA

Die Heilung des
Selbst, Suhrkamp,
1981. RFA

Wie heilt die Psychoanalyse
? Suhrkamp, 1989. RFA

Self psychology and the Humanities, Reflections on a New
Psychoanalytic Approach,
W.W. Norton & Company, New-York and London, 1985.

- KOHUT (Thomas),
A German generation, an experiential history of the twentieth century Yale, Université Press, 2012, USA
- KRISTEVA (Julia),
Le Génie féminin - Tome II, Mélanie Klein,
Arthème Fayard, 2000.
- KRÜGER-KIRN, (Helga), METZ-BECKER, (Marita), RIEKEN (Ingrid), (Dir.),
Mutterbilder, Kulturhistorische, sozialpolitische und
psychoanalytische Perspektiven,
Psychosozial-Verlag, Gießen, RFA, 2016.
- LACAN (J.),
Les complexes
familiaux, Navarin,
1984.
- LAGACHE (Daniel),
La
psychanalyse,
PUF, 2012
- Agressivité, structure de la personnalité et autres travaux, Œuvres, IV, 1956-
1962, PUF, 1982.
- LEBEAUX (Yves),
Les critiques psychanalytiques de la religion , dans « initiation à la pratique de
la théologie», tome I,
Editions du Cerf, 1982.
- LEBRUN (Jean-Pierre),
L'avenir de la haine,
Editions Fabert,
2011.
- Les couleurs de l'inceste, se dépendre du maternel,
Denoël, 2013.
- Un monde sans limite, essai pour une clinique psychanalytique du social,
Ramonville Saint-Ange, Erès, 1997.
- LEGENBRE (Pierre),
Ce que l'Occident ne voit pas de l'Occident, conférences au
Japon, Mille et une nuits, 2004.
- Dominium Mundi, l'empire du
management, Editions Mille et une nuits,
2007.

La fabrique de l'homme occidental,
Editions Mille et une nuits, 1996-2000.

L'amour du censeur, essai sur l'ordre dogmatique,
Editions du Seuil, Champ freudien, 2005.

Le crime du caporal Lortie, Traité sur le
père, Champs Flammarion, 1989.

Leçons II, L'empire de la vérité, introduction aux espaces dogmatiques
industriels, Fayard, 2001.

Leçons IV, L'ineestimable objet de la transmission, étude sur le
principe généalogique en Occident,
Fayard, 2004.

Leçons VI, les enfants du texte, étude sur la fonction parentale des
Etats, Fayard, 1992.

Leçons VII, Le désir politique de Dieu, Etude sur les montages de l'Etat du
Droit, Fayard, 2005.

Vues éparées, entretiens radiophoniques avec Philippe Petit, France
Culture Editions Mille et une nuits, 2009.

LOFFREDO (Ana Maria),

Commentaire sur l' « engagement politique des « intellectuels » de Sophie de
Mijolla-Mellor, in Topique, la psychanalyse aujourd'hui – N° 124, Pensée
politique et engagement,
L'esprit du temps, 2013.

LOHL (Jan), MORÉ (Angela) Dir.

Unbewusste Erbschaften des Nationalsozialismus – psychoanalytische,
sozialpsychologische und historische Studien,
Psychosozial-Verlag, 2014.

LOFFREDO (Ana Maria),

Commentaire sur « l'engagement politique des « intellectuels » » de Sophie
de Mijolla-Mellor,
Dans Topique, N° 124, Pensée politique et engagement, L'Esprit du Temps, 2013.

LOWEN (Alexander),

Narcissism, denial of the true Self,
Touchstone, New-York, 1997.

MAISONNEUVE (Jean-Louis),

L'extrême droite sur le divan, psychanalyse d'une famille
politique Imago, 1992.

- MAISONNEUVE (Jean-Louis),
L'extrême droite sur le divan, psychanalyse d'une famille
politique, Paris, Imago, 1992.
- DeMAUSE (Lloyd),
Das emotionale Leben der Nationen,
Klagenfurt/Celovec, Drava, 2005.
- MENDEL (Gérard),
De Faust à Ubu, l'invention de
l'individu, Editions de l'Aube, 1996.
- La Révolte contre le père, une introduction à la
sociopsychanalyse, Petite Bibliothèque Payot, 1968.
- De MIJOLLA-MELLOR (Sophie),
Au péril de
l'ordre, Odile
Jacob, 2014.
- Croire à l'épreuve du doute,
Les éditions de l'Atelier/Editions ouvrières, 2008.
- La cruauté au féminin
(Dir.), PUF, 2004.
- La mort donnée, essai de psychanalyse sur le meurtre et la
guerre, PUF, 2011.
- Le besoin de croire, métapsychologie du fait
religieux, Dunod, 2004.
- La Sublimation,
Collection Que Sais-Je ? PUF, 2012
- L'engagement politique des intellectuels,
Dans Topique, N° 124, Pensée politique et engagement, L'Esprit du Temps,
2013.
- MORÉ (Angela)
Psyche, zwischen Chaos und Kosmos, die psychoanalytische Theorie
Janine Chasseguet-Smirgels, eine kritische Rekonstruktion,
Psychosozial-Verlag, 2001, RFA
- NASIO (J.-D.) (Dir.),
Introduction aux œuvres de Freud, Ferenczi, Groddeck, Klein, Winnicott, Dolto,
Lacan,
Ed. Payot et Rivages psychanalyse, 1994.

NEUMANN (Erich),

Die grosse Mutter, eine Phänomenologie der weiblichen Gestaltungen
des Unbewussten,
Olten und Freiburg im Breisgau, Walter-Verlag, 1974. RFA

Das Kind, Struktur und Dynamik der werdenden
Persönlichkeit, Fellbach, Verlag Aldof Bonz, 1980. RFA

Tiefenpsychologie und neue Ethik,
Kindler Verlag GmbH, München,
1973. RFA

Ursprungsgeschichte des
Bewusstseins, Kindler Verlag,
München, 1974. RFA

POMMIER (Gérard),

L'ordre sexuel,
Paris, Flammarion, 1989.

PONTALIS (Jean-Bertrand) Dir.

Narcisses,
Gallimard,
1976.

RANK (Otto),

Le traumatisme de la naissance, étude
psychanalytique, Petite Bibliothèque Payot, 1968.

RIEDEL (Ingrid),

Die weise Frau in uralt-neuen
Erfahrungen, Olten, Walter-Verlag, 1989.
RFA

ROSOLATO (G.),

Le narcissisme,
Paris, Nouvelle revue de psychanalyse, n° 13, 1976.

ROUGÉ (Danielle),

De la parole mythique à l'espace intérieur,
Dans *Cahiers jungiens de psychanalyse*, N° 63 (Mythes), 4^{ème} trimestre 1989.

SEDAT (Jacques),

Les grandes étapes de la pensée
freudienne, Armand Colin, 2013.

SIBONY (Daniel),

La haine du désir,
C. Bourgois, 1994.

- STEFFEN (Uwe),
 Drachenkampf, der Mythos vom
 Bösen, Stuttgart, Kreuz-Verlag, 1989.
 RFA
- STEIN (Howard F.),
 Beneath the crust of culture, psychoanalytic anthropology and the
 cultural unconscious in American life Contemporary Psychoanalytic
 Studies, Rodopi, Amsterdam-New-York, 2004.
- STROZIER (Charles B.),
 Heinz Kohut, the making of a
 psychoanalyst, Other Press, New-York,
 2001.
- STROZIER (Charles B.), TERMAN (David M), JONES (James, W.), BOYD (Kaharine
 A.) The fundamentalist mindset,
 Oxford University Press, 2010. USA
- WIRTH (Hans-Jürgen),
 Narzissmus und Macht, zur Psychoanalyse seelischer Störungen in der
 Politik, Psychosozial-Verlag, 2011. RFA
- THEWELEIT (Klaus),
 Männerphantasien 1+2
 Piper Verlag 2000. RFA
- THURER (Shari),
 Mythos Mutterschaft, Wie der Zeitgeist das Bild der guten Mutter immer wieder
 neu erfindet.
 München, Th. Knaur, 1995. RFA
- VOLKAN (Vamik),
 Blood lines, from ethnic pride to ethnic terrorism,
 Westview Press, USA, Colorado, 1998.
- WIART (Yvane),
 L'attachement, un instinct
 oublié, Albin Michel, 2011.
- WIRTH (Hans-Jürgen),
 Narzissmus und Macht, Zur Psychoanalyse seelischer Störungen in der
 Politik, Psychosozial-Verlag, Giessen, 2011. RFA
- ZAZZO, (R.), (Dir),
 L'attachement
 Delachaux et Niestlé S.A. (Neuchâtel – Suisse), 1991.

VI. Autres ouvrages : essais, anthropologie, etc

ADORNO (W. Theodor),

Modèles critiques, Interventions –
répliques Payot 2003.

- ALZON (Claude),
Femme mythifiée, femme mystifiée,
Paris, PUF, 1978.
- AMALVI (Christian),
De l'art et la manière d'accommoder les héros de l'histoire de France : essais de
mythologie nationale,
A. Michel, 1988.
- ARENDT (Hannah),
Qu'est-ce que la politique
? Editions du Seuil, 1995.
- BACHELARD (Gaston),
L'eau et les
rêves, José
Corti, 1942.
- BACHOFEN (Johann
Jakob), Das
Mutterrecht,
Suhrkamp, 1982.
RFA
- De BAECQUE (Antoine),
Le corps de l'histoire, métaphore et politique (1770-
1800), Calman-Lévy, 1993.
- BARTHES (Roland),
Mythologies,
Editions du Seuil, 1957.
- BAUDRILLARD (Jean),
La société de
consommation, Denoël,
1970.
- BENVENISTE, (Emile),
Le vocabulaire des institutions indo-européennes, 1. Economie, parenté,
société, Editions de Minuit, 1969.
- Problèmes de linguistique générale,
1 Gallimard, 1966.
- BINAYEMOTLAGH (Saïd),
Etre et liberté selon Platon,
L'Harmattan 2002.

BOURDIEU (Pierre),
Langage et pouvoir symbolique,
Points Fayard, 2001.

BOURDIEU (Pierre) ; CHARTIER (Roger),
Le sociologue et l'historien,
Agone et Raisons d'agir, Marseille, 2010.

BRAUDEL (Fernand),
Ecrits sur l'histoire,
Flammarion, 1969.

BROUARD (Isabelle),
Vies et images maternelles dans la littérature française du XVIIIème siècle,
Paris, Sorbonne, Sce commun de la documentation, section documentaire
des thèses, 1987.

CASTORIADIS (Cornélius),
La montée de l'insignifiance, Les carrefours du labyrinthe,
IV, Editions du Seuil, 1996.

Post-scriptum sur l'insignifiance, entretiens avec Daniel
Mermet, Editions de l'Aube, 2004.

L'Institution imaginaire de la
société, Editions du Seuil, 1975

CHALIER (Catherine),
Les matriarches, Sarah, Rébecca, Rachel et
Léa, Les éditions du Cerf, 1985.

CHARTIER (Roger),
Différences entre les sexes et domination symbolique,
Annales ESC, N° 4, Juillet -août, 1993, pp. 1011-
1019.

Au bord de la falaise – L'histoire entre certitudes et
inquiétude, Albin Michel, 1998.

DEBRAY (Régis),
L'emprise,
Gallimard
2000.

DEBAECKER (Pascale),
La pensée militaire d'Ernest Psichari,
Thèse, Paris Sorbonne, Sce commun de la
documentation, Sce documentaire des thèses, Paris 7.

DESCIMON (Robert),

Les fonctions du mariage politique du roi et de la république, France XV^e-XVIII^e siècle, Annales ESCN novembre-décembre 1992, N° 6

DETIENNE (Marcel),

Les maîtres de vérité dans la Grèce archaïque, Le livre de poche, 2006.

Le DISCOURS OUVRIER en FRANCE,

Mots N°14, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1987.

DOSSE (François),

L'histoire en miettes, des « Annales à la nouvelle histoire » Editions La Découverte, 1987.

DUFOUR (Dany-Robert),

On achève bien les hommes – de quelques conséquences actuelles et futures de la mort de Dieu, Denoël, 2005.

DUMONT (Louis),

Essais sur l'individualisme, une perspective anthropologique sur l'idéologie moderne, Editions du Seuil, 1983.

Homo hierarchicus, le système des castes et ses implications, Gallimard Tel, 1966.

Homo aequalis I, Genèse et épanouissement de l'idéologie économique, Gallimard, 1985.

Homo aequalis II, L'idéologie allemande, France-Allemagne et retour, Paris, Gallimard, 1991.

DURAND (Gilbert),

Les structures anthropologiques de l'imaginaire, Dunod, 1992.

Introduction à la mythodologie - Mythes et sociétés, Albin Michel, 1996.

FOUCAULT, (Michel),

L'ordre du discours, Gallimard, 1971.

GARDES TAMINE (Joëlle),

L'allégorie : corps et âme, Publications de l'Université de Provence 2002.

GENGEMBRE (Gérard),

Le romantisme, Ed. Marketing, 1995.

GIRARD (René),

La violence et le
sacré, Grasset Pluriel,
1972.

Le bouc émissaire,
Grasset et Fasquelle,
1982.

La route antique des hommes
pervers, Grasset et Fasquelle, 1985.

GUILLAUME (P.),

Individus, familles, nations,
Sedes, 1985.

GUILLAUMIN (Colette),

Sexe, race et pratique du pouvoir, l'idée de
nature, Côté femmes, 1992.

GUILLEBAUD (Jean-Claude),

La force de conviction, à quoi pouvons-nous croire
? Editions du Seuil, 2005.

GUSDORF (G.),

Les Sciences humaines et la pensée occidentale,
Paris, Payot, 1980.

Le préromantisme, hypothèse ou
hypothèque, Collectif, Klincksieck, 1975.

Naissance de la conscience romantique au siècle des
Lumières, Payot, 1976.

Fondements du savoir
romantique, Payot, 1982.

Du néant à Dieu dans le savoir
romantique, Payot, 1983.

L'homme
romantique, Payot,
1984.

Le savoir romantique de la
nature,
Hachette, 1986.

HEINICH (Nathalie)

- La sociologie de Norbert Elias,
Editions La Découverte et Syros, 2002.
- HURTIG (Marie-Claude), PICHEVIN (Marie-France),
Les catégories de sexe : des catégories cognitives
? BIEF, N° 17, décembre 1985, pp. 21-38.
- JACOBSON (Roman),
Essais de linguistique
générale, Editions de Minuit,
1963.
- JARDINE (Alice)
Gynesis. Configurations de la femme et de la
modernité, Paris, PUF, 1991.
- JOST (H.U.), PAVILLON (Monique), VALLOTON (François),
(dir.),
La politique des droits, citoyenneté et construction des genres au XIXème
et XXème siècles,
Kimé, 1994.
- LANGAGE, LANGUE de la RÉVOLUTION FRANÇAISE,
Mots N° 16, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1988.
- LASCH (Christopher),
Culture de masse ou culture populaire
? Editions Climats, 2001.
- LE RIDER (Jacques),
Le cas Otto Weiniger, racines de l'antiféminisme et de
l'antisémitisme, PUF, 1982.
- MATHIEU (Nicole-Claude), éd.,
L'anatomie politique, catégorisation et idéologies du sexe,
Côté femmes, 1991.
- L'arraisonnement des femmes, essai en anthropologie des
sexes. Cahiers de l'Homme, EHESS, 1985.
- Les rapports sociaux entre les sexes : permanences et
changements, Problèmes politiques et sociaux, N° spécial, N°
732, 5/8/1988.
- MAZIERE, (Francine),
L'analyse du
discours, PUF, 2005.
- MENDEL (Gérard),
De Faust à Ubu, l'invention de l'individu,

Editions de l'Aube, 1996.

La révolte contre le père, une introduction à la
sociopsychanalyse Petite bibliothèque Payot, 1978.

NIORT (Jean-François) ; VANNIER (Guillaume),
Michel Villey et le droit naturel en
question L'Harmattan, 1994.

NORMAND (Claudine)
Métaphore et concept
Edition Complexe, 1976.

ORTNER (S.) and WHITEHEAD (H.) ed.,
Sexual meaning: the cultural construction of gender and
sexuality,
Cambridge University Press, 1981.

PRADELLES DE LA TOUR (Charles- Henry),
Incroyance et paternités,
Epel, 2001.

PROST (Antoine),
Douze leçons sur l'histoire,
Editions du Seuil, 1996.

RANKE-GRAVES (Robert von),
Die weisse Göttin, Sprache des
Mythos, Medusa Verlag Berlin, 1981.

RENOUVIN (Bertrand),
L'amour discret de la
patrie, Ramsay, 1992.

RICOEUR (Paul),
De l'interprétation. Essai sur Freud
, Editions du Seuil, 1965.

RIOUX (Jean-Pierre); SIRINELLI (Jean-François),
Pour une histoire culturelle,
Editions du Seuil, 1997.

ROSENSTIEHL (Agnes),
Mères,
Ed. Autrement, 1998.

ROUSTANG (F.),
Le mythe de l'Un,
in Confrontation, le lien social, 1981.

- RUYER (Raymond),
Les nuisances
idéologiques, Calmann-
Levy, 1972.
- SANSOT (Pierre),
La France
sensible, Payot,
1995.
- SAUVY (Alfred),
Mythologies de notre
temps, Payot, 1965.
- Savoir et différence des sexes
Paris, Tierce, 1990.
- SCHLANGER (Judith),
L'enjeu et le débat – l'invention intellectuelle,
Denoël/Gonthier, 1977.
- SCHNAPPER (Antoine),
David,
Bibliothèque des arts, 1980.
- SEXE et GENRE, de la hiérarchie entre les sexes,
Ed. par M.C. Hurtig, M. Kail, H. Rouch, Paris,
CNRS, 1991.
- SUPIOT (Alain),
Homo Juridicus, Essai sur la fonction anthropologique du
droit, Editions du Seuil, 2005.
- THURIN (Monique),
Le discours, émergence du sens, niveaux d'analyse, perspectives
cliniques, Nodules, 1997.
- TILLON (Germaine),
Le harem et les
cousins, Editions du
Seuil, 1966.
- TROUILLAS (Paul),
Le complexe de Marianne,
Paris, Le Seuil, 1988.
- TUDOR (Henry),
Political myth,
Londres, Pall Mall, 1972.

VILLEY (Michel),
La formation de la pensée juridique moderne,
PUF, 2006.

VII. Dictionnaires et usuels

BORSTEIN (Gisèle et Serge),
Dictionnaire historique de la France
contemporaine, tome 1 (1870-1945).

CHEMAMA (Roland) Dir.,
Dictionnaire de la
psychanalyse, Larousse, 1995.

CHEVALIER (Jean), GHEERBRANT (Alain),
Dictionnaire des symboles, mythes, rêves, coutumes, gestes, formes,
figures, couleurs, nombres,
Robert Laffont / Jupiter, 19882.

CHARAUDEAU, Patrick ; MAINGUENEAU, Dominique
(Dir),
Dictionnaire d'analyse du discours,
Seuil, 2002.

DICTIONNAIRE DES GENRES ET NOTIONS LITTÉRAIRES
Encyclopaedia Universalis, Albin Michel, 1997

DICTIONNAIRE DES USAGES SOCIO-POLITIQUES (1770-1815),
PATRIE, PATRIOTISME,
Fascicule 8, notions pratiques,
Champion, 2006.

ENCYCLOPEDIE DE LA FRANC-MACONNERIE,
Le Livre de Poche, 2008.

FIERRO (Alfred), PALLUEL-GUILLAD (André), TULARD (Jean),
Histoire et dictionnaire du consulat et de l'empire,
R. Laffont, 1995.

FURET (François) et OZOUF (Mona),
Dictionnaire critique de la Révolution française, (acteurs, événements,
idées) Flammarion, 1988.

JOLY (Bertrand),
Dictionnaire biographique et géographique du nationalisme français (1880-
1900), Honoré Champion 2005.

LAPLANCHE (Jean), PONTALIS (Jean-Bertrand) Dir. LAGACHE

- (Daniel),
Vocabulaire de la psychanalyse,
PUF 1994.
- LAROUSSE (P),
Grand Dictionnaire universel du XIXème siècle,
Paris, Larousse.
- MAITRON (Jean),
Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français, Tomes I, II,
III, Editions de l'Atelier/Editions Ouvrières, 1964.
- MARTIN (Jean-Clément) (Dir.),
Dictionnaire de la contre-
révolution, Perrin, 2011.
- NOEL (Bernard),
Dictionnaire de la
commune, Ed. F. Hazan,
1971.
- RAYNAUD, Philippe ; RIALS Stéphane
(Dir), Dictionnaire de philosophie
politique, PUF, 2005.
- ROBERT (A.) COUGNY (G.),
Dictionnaire des parlementaires français de 1789 à
1889 Bourloton, 1891.
- SONNET (Martine) ; CHARMASSON (Thérèse) ; LELORRAIN (Anne-Marie),
Chronologie de l'histoire de France,
PUF, 1994.
- TULARD (Jean), Dir.,
Histoire et dictionnaire de la Révolution française, : 1789-
1799, Robert Laffont, 1987.
- TULARD (Jean), Dir.,
Dictionnaire
Napoléon, Fayard,
1987.
- TULARD (Jean),
Dictionnaire du Second
Empire, Fayard, 1995.
- VIGUERIE (Jean, de),
Histoire et dictionnaire du temps des
Lumières, Robert Laffont, 1995.

ANNEXES

I -MODE d'APPROCHE : LA PSYCHANALYSE

J'ai choisi de présenter la psychanalyse comme mode d'approche car les psychanalystes ont beaucoup analysé les phénomènes liés à l'imaginaire maternel, tant au niveau intra-psychique qu'au niveau des groupes ou de la société. La psychanalyse me permettra peut-être ainsi de repérer certains points importants auxquels je n'aurais éventuellement pas été attentive lors de la lecture des sources que j'examine dans ce travail.

1. Les pionniers de la psychanalyse et la relation à la mère

a) C.G. Jung et la psychanalyse jungienne

Pour interpréter le caractère maternel des représentations féminines de la République, M. Agulhon évoquait les travaux de Gilbert Durand, et en particulier l'archétype de la mère. Dans son livre « *Les structures anthropologiques de l'imaginaire* »¹ G. Durand explique que « l'archétypologie prend en considération les structures imaginaires qui, par-delà l'ontogénèse, intéressent et « résonnent » dans l'espèce toute entière. »² Il constate que « quels que soient la filiation et le système étymologique que l'on choisisse, on retrouve toujours les vocables de l'eau apparentés aux noms de la mère ou de ses fonctions et au vocable de la Grande Déesse. »³ L'Eglise catholique a certes essayé de détourner ces croyances mais pour Durand elle « n'arrivera jamais à discréditer complètement les « bonnes dames » des fontaines, les fées. Lourdes et les sources innombrables consacrées à la Vierge Mère témoignent de cette résistance fantastique aux pressions du dogme et de l'histoire. Les vocables que l'orthodoxie attribue à Marie sont d'ailleurs bien proches de ceux attribués jadis à la Grande déesse lunaire et marine. »⁴ La grande Déesse serait associée à l'eau, mais aussi à la terre. Durand rappelle que

« de nombreux peuples localisent la gestation des enfants dans les grottes, dans les fentes de rocher aussi bien que dans les sources. La terre, comme l'onde, est prise au sens de contenant général. Le sentiment patriotique (on devrait dire matriotique) ne

¹ Durand Gilbert. *Les structures anthropologiques de l'imaginaire* , Paris, Dunod, 1992

² ibid. p. 253

³ ibid. p. 258

⁴ ibid. p. 260

serait que l'intuition subjective de cet isomorphisme matriarcal et tellurique. La patrie est presque toujours représentée sous les traits féminisés : Athéna, Rome, Germania, Marianne ou Albion. »¹

Le romantisme et son culte de la nature serait aussi une « projection d'un complexe du retour à la mère. » Il marquerait « une nette propension au mythe de la femme rédemptrice. »² G. Durand développe et se réfère expressément aux travaux de C.G ; Jung, élève de Freud. Jung et Freud rompirent dès 1912 et Jung poursuivit ses théories sur l'inconscient collectif, qui serait structuré par les archétypes.

« Dans ses derniers écrits, Jung a beaucoup insisté sur le fait que les archétypes sont dépourvus de forme et de contenu jusqu'à ce que l'expérience personnelle les ait rendus visibles. Il soulignait, de plus, que lorsque les contenus archétypiques, c'est-à-dire les images archétypiques et les affects, se détachent de la matrice inconsciente, on les expérimente d'abord dans et par la projection. On les perçoit donc d'abord comme s'ils appartenaient à un « en-dehors », à quelque chose ou à quelqu'un dans le monde extérieur. En alternance, ils peuvent être identifiés avec le moi et ainsi être incorporés par celui-ci de façon illusoire. »³

Pour Jung, les qualités associées avec l'archétype maternel sont :

«maternal solicitude and sympathy ; the magical authority of the female ; the wisdom and spiritual exaltation that transcend reason ; any helpful instinct or impulse ; all that is benign, all that cherishes and sustains, that foster growth and fertility. The place of magic transformation and rebirth, together with the underworld and its inhabitants, are presided over by the mother. On the negative side the mother archetype may connote anything secret, hidden, dark ; the abyss, the world of the dread, anything that devours, seduces, and poisons, that is terrifying and inescapable like fate. »⁴

L'archétype de la mère ferait partie de ces modes de pensée à priori et inconscients, qui, tant que l'individu n'en est pas conscient, sont projetés sur le monde extérieur.

¹ ibid. p. 263

² ibid. p. 263

³ Gordon, Rosemary, *Le lieu de l'expérience archétypique* dans « *Les cahiers jungiens de psychanalyse* » - « *L'espace intérieur I* » N° 50, 3^o trimestre 1986., p. 5

⁴ Jung, Carl Gustav *Four archetypes Mother, rebirth, Spirit, Trickster*, Routledge and Kegan Paul, London 1972, p. 16

Un des élèves des Jung, Erich Neumann, a développé les recherches de Jung sur l'archétype de la mère dans son livre « *la Grande mère, une phénoménologie des formations (Gestaltung) féminines de l'inconscient.* »¹ paru en 1956, une étude très fouillée et pourvue de nombreuses illustrations iconographiques. Il estime que contrairement à Freud, il faut insister sur l'aspect symbolique et non uniquement sexuel des représentations associées au maternel :

« Tiefe, Abgrund, Tal, Urgrund, aber auch Meer und Meeresgrund, Brunnen, See und Teich ebenso wie Erde, Unterwelt, Höhle, Haus und Stadt sind Teile dieses Archetyps. Alles Umfassende, Große, das ein Kleines enthält, umgibt, birgt, schützt, erhält und nährt, gehört zum urmütterlichen Bezirk. Als Freud alles Höhle als weiblich erkannte, hätte er es zu Recht erkannt, wenn er es als Symbol erfasst hätte. Wenn er es als „weibliches Genitale“ deutet, missversteht er es zutiefst, weil weibliches Genitale nur ein winziger Teil des Archetyps der Urmutter ist. »²

Mario Jacoby, dans son livre „*Sehnsucht nach dem Paradies*“, examine le phénomène³ de la nostalgie du paradis à partir de la psychologie jungienne, en soulignant l'importance du désir de régression vers le ventre maternel, représenté comme un contenant sécurisant, apaisant, et à l'abri des conflits.

b) *Freud et ses premiers élèves*

Freud s'est peu intéressé à la relation précoce de la mère et du nourrisson et sur l'importance des représentations maternelles. Cependant, il est possible de repérer dans son œuvre des références aux relations précoces entre la mère et l'enfant. Dans *l'avenir d'une illusion*, qu'il a écrit en 1927, Freud explique que « La mère, qui satisfait la faim, devient le premier objet d'amour et certes de plus la première protection contre tous les dangers indéterminés qui menacent l'enfant dans le monde extérieur ; elle devient, peut-on dire, la première protection contre l'angoisse. »⁴ De fait, il existe pour Freud deux choix de « type de personne comme objet d'amour », à savoir le « choix d'objet par étayage », qui est ici la mère, ou bien les parents, et le type de choix « d'objet narcissique ». En ce qui concerne ce dernier, il s'agit d'un amour en miroir, où l'on aime ce que l'on a été, ou bien ce que l'on est, ou encore ce

¹ Neumann, Erich, *Die grosse Mutter, eine Phänomenologie der weiblichen Gestaltungen des Unbewussten*“ Walter Verlag, Olten, 1985 (traduction personnelle)

² Neumann, Erich, *Ursprungsgeschichte des Bewusstseins*, München, Kindler Verlag 1974 p. 24

³ Jacoby, Mario, *Sehnsucht nach dem Paradies*, Bonz Verlag, Fellbach, 1980

⁴ Freud, Sigmund *GW* Band XIV, p. 346. Fischer Taschenbuch Verlag, 1999.

que l'on aimerait être.¹ Pour le psychanalyste Jean-Pierre Lebrun, c'est seulement en 1931, dans son texte *la sexualité féminine* que Freud admet qu'avant l'œdipe, « il n'y a pas rien : il y a l'arrière-pays du lien exclusif à la mère. Pour le père de la psychanalyse, ainsi, il y a, pour les deux sexes, bien que différemment construite, une première organisation psychique qui recouvre le lien exclusif de l'enfant à la mère. »² Pour le psychanalyste Jacques Sedat, le sujet freudien « vise à restaurer le bonheur perdu. Mais c'est bien la perte de l'objet primordial, l'irréremédiatement perdu, qui rend possible des retrouvailles des traces du bonheur procuré par cet objet, sur la scène de la réalité.³ » Deux des premiers élèves de Freud ont déjà souligné l'importance du lien précoce à la mère. Pour Otto Rank,⁴ l'être humain est déterminé principalement par le traumatisme de la naissance qui le pousse à vouloir retourner dans l'espace paradisiaque de l'utérus maternel. Cette théorie conduisit à la rupture avec Freud et la psychanalyse freudienne. Sandor Ferenczi dans son ouvrage *Thalassa* soutient « que le retour à la vie intra-utérine constitue un fantasme humain universel et se trouve être l'état biologique du désir oedipien. »⁵

2. La relation à la mère pour les successeurs de Freud

a) Mélanie Klein, Winfried Bion et Donald Winnicott

La génération de psychanalystes qui a succédé à Freud a commencé à s'intéresser de plus près à la relation mère-enfant. Pour Mélanie Klein il peut exister très tôt un clivage entre le « bon » et le « mauvais sein », ce dernier étant l'objet d'attaques envieuses et destructrices, et le premier d'idéalisation. C'est la « position » dépressive qui permettrait au nourrisson de parvenir à l'ambivalence, à la représentation d'un objet psychique intériorisé à la fois bon et mauvais. Le psychanalyste britannique Wilfried Bion a d'abord été un élève de Mélanie Klein avant de développer sa propre théorie sur les relations précoces du nouveau-né avec sa mère. La mère serait un contenant psychique pour l'enfant, elle lui permet de mentaliser ses sensations, ses émotions. Cette capacité de pare-excitation et de contenance psychique serait liée à ce que Bion appelle « *la fonction alpha* ». Les vécus de l'enfant seraient ainsi transformés par le psychisme de la mère, par ses paroles et ses rêveries, pour devenir des *éléments alpha* intégrés

¹ Laplanche, Jean, Pontalis, Jean-Bertrand, Lagache Daniel (Dir) *Vocabulaire de la psychanalyse*, Paris, PUF, 1994, p. 64

² Lebrun, Jean-Pierre, *les couleurs de l'inceste*, Paris, Denoël, 2013 p. 190/191

³ Sedat, Jacques, *Sigmund Freud, les grandes étapes de la pensée freudienne*, Armand Colin, 2013, p. 204.

⁴ Rank, Otto, *Le traumatisme de la naissance, étude psychanalytique*, Paris, Petite Bibliothèque Payot, 1968

⁵ Chasseguet-Smirgel, Janine, *les deux arbres du jardin, essais psychanalytiques sur le rôle du père et de la mère dans la psyché*, Paris, Edition des femmes, 1988. p. 72)

par le psychisme de l'enfant et qui contribuent à la formation de sa capacité à penser et à symboliser. Tous les éléments non intégrés deviennent des éléments « *beta* » dont l'enfant peut se débarrasser par le biais de la projection. La mère a donc ici une fonction de contenance psychique. Bion a ensuite développé des travaux concernant la vie psychique des groupes, dont il est un des pionniers. Le psychanalyste britannique Donald Winnicott s'est intéressé à l'aptitude à symboliser de l'enfant et a élaboré trois concepts : « l'objet transitionnel », « le phénomène transitionnel » et l'« aire de l'illusion » :

« Quand il existe un objet transitionnel, cet objet (...) sert de défense contre l'angoisse dépressive (...) cet objet est chargé de significations. Il représente la mère. Il est doté des qualités de la mère des moments calmes (...) Il représente la transition du petit enfant qui passe de l'état d'union avec la mère à l'état où il est en relation avec elle, en tant que quelque chose d'extérieur et de séparé. »¹

Selon Winnicott, « l'objet transitionnel résulte du premier acte créateur du nourrisson, acte au sujet duquel il serait inadéquat de demander « est-ce réel ou imaginaire ? », « l'as-tu fait ou l'as-tu trouvé ? », car l'objet transitionnel est tout à la fois donné et créé par lui. »² Peu à peu l'objet transitionnel est désinvesti et abandonné. Il « sert de fondement à l'élaboration du troisième espace, l'aire de l'illusion, qui n'appartient tout à fait ni aux domaines extérieurs, ni aux domaines intérieurs. C'est dans ce troisième espace que s'originent les jeux, la créativité, les symboles et donc aussi l'art, la religion, les rites, les cérémonies, l'éthique, l'esthétique, etc... »³ La psychanalyste Rosemary Gordon souligne l'importance de l'existence d'un « jeu », d'un espace, entre signifié et signifiant. C'est donc par le biais de « l'espace transitionnel », de cette « aire de l'illusion » que l'enfant s'invente un monde intérieur propre, commence à se séparer de sa mère et à devenir le sujet de sa propre histoire. Ici la notion d'écart, d'espace est essentielle. Winnicott évoque aussi en ce qui concerne la relation à la mère le sentiment de dette et la peur qui en découle, et l'importance de l'avidité. Selon lui il faut tenir compte du fait que « tout ce qui est bon est détruit » – ce qui rappelle l'envie destructrice dont parle Mélanie Klein, et qui s'oppose au sentiment de gratitude

b) Les théories de l'attachement

¹ Nasio, J.-D. (Dir.) *Introduction aux œuvres de Freud, Ferenczi, Groddeck, Klein, Winnicott, Dolto, Lacan*, Ed. Payot et Rivages psychanalyse, Paris, 1994, p. 286.

² Gordon, Rosemary, op. cit. p. 9

³ *ibid.*

Les relations entre l'enfant et sa mère ont été approchées sous un angle très différent par le psychiatre et psychanalyste John Bowlby à partir de ses observations sur les nourrissons et de travaux effectués par des éthologues. Il a élaboré une théorie de l'attachement qui a longtemps été controversée, et qui l'a d'abord mené à être exclu de la société des psychanalystes britanniques, mais dont les apports ont été reconnus par la suite. Pour Bowlby, le besoin primaire du nourrisson est un besoin d'attachement. Ainsi, pour lui,

« il est actuellement bien connu que chez de nombreuses espèces d'oiseaux et chez au moins quelques mammifères, les petits sont génétiquement prédisposés à avoir des réactions dont l'effet est de maintenir la proximité avec un individu particulier, bien différencié, qui sera préféré entre tous. (...) Une fois qu'il porte l'empreinte d'un objet, et le cours naturel des choses veut à l'ordinaire que ce soit celle de sa mère, le jeune animal ne fait pas qu'approcher celle-ci, rester près d'elle ou la suivre dans ses déplacements, il la cherche aussi quand elle n'est pas là en l'appelant avec désarroi. »¹

La satisfaction de la faim telle que Freud l'entendait ne serait donc pas première. Pour Bowlby, la fonction de ce comportement d'attachement consisterait en une fonction de protection. « En restant près des autres, surtout s'ils sont plus forts et plus expérimentés que lui, un animal risque moins de se trouver en mauvaise posture (en particulier vis-à-vis des prédateurs) que s'il est seul. Même dans les sociétés occidentales contemporaines qui pour la plupart ne craignent plus les voleurs d'enfants, la proximité d'un adulte procure la sécurité. (..) Alors que c'est un fait nouveau pour les cliniciens et les psychologues d'affirmer que le comportement d'attachement a pour fonction de protéger l'enfant contre les prédateurs, c'est un lieu commun pour les éthologistes. »² Bowlby a poursuivi ses travaux sur la séparation, la perte et l'angoisse qu'elles provoquent, qu'il n'est pas possible de développer dans le cadre de cette thèse. L'essentiel est de rappeler la fonction de protection exercée par le référent du nourrisson, en général la mère.

Le psychiatre vétérinaire Claude Béata confirme que les études d'éthologie démontrent que « le danger déclenche toujours les comportements d'attachement. »³ Pour les chiens, lorsque l'objet d'attachement refuse le contact (la mère en général), le chiot est forcé « à remplacer ce lien unique par un attachement au groupe, une relation forte aux autres membres de son clan. »⁴ Pour les espèces nidicoles, le nid peut constituer un « deuxième pôle de sécurité

¹ Zazzo, René, (Dir) *L'attachement*, Delachaux et Niestlé, Neuchatel, Collection Zethos 1974, pp. 129-130

² *ibid.* p. 136

³ Béata, Claude, *Au risque d'aimer, des origines animales de l'attachement aux amours humaines*, Odile Jacob, 2013, p. 51

⁴ *ibid.* p. 54

et d'attachement. »¹ Il y aurait donc une évolution de l'attachement à la mère vers l'attachement au groupe ou à l'habitation.

Pour le psychanalyste français Didier Anzieu, les travaux de Bowlby enrichissent la psychanalyse et n'en contredisent pas les postulats essentiels. En effet, la théorie de l'attachement « attire l'attention sur une dimension jusque là laissée dans l'ombre par la recherche psychanalytique »,² et concerne la peau comme espace de contact entre la mère et l'enfant. La peau permet des expériences et des échanges sensoriels et émotifs, ont un « effet de stimulation du plaisir et de la pensée. (..) L'apprentissage de la parole est, entre autres, conditionné par l'établissement de communications non-verbales précoces de cet ordre. »³ L'attachement du nourrisson « lui procure dans le meilleur des cas un sentiment de protection et de sécurité dans son corps et dans sa vie ». ⁴ Pour Anzieu, qui postule l'existence d'un « moi-peau », la peau « c'est l'enveloppe, le sac qui retient à l'intérieur le plein et le bon que l'allaitement mais aussi le bain de paroles y ont accumulés. La peau, seconde fonction, c'est la surface qui établit une limite entre le dedans et le dehors, la barrière qui protège des agressions de l'extérieur celui qui est en train de devenir un être. »⁵

c) Le narcissisme à l'œuvre dans la société : premières approches

La psychanalyse n'aurait pas seulement vocation à ne s'intéresser qu'à l'individu et à ses pathologies, en effet,

« dans une tradition inaugurée de façon marquante par Freud depuis le début de ses investigations, et qu'il a suivie pendant tout son parcours, il a été démontré, avec exubérance, comment la psychanalyse, au-delà de son aspect privilégié constitué par la clinique psychanalytique, non seulement peut, mais *doit* avoir comme ambition de s'insérer dans le contexte d'une théorie de la culture. Est imposée alors une question épistémologique fondamentale à l'investigation psychanalytique, impliquée dans le passage de l'individuel au collectif. »⁶

¹ *ibid.*

² Zazzo, *op. cit.* P. 148

³ *ibid.* p.148

⁴ *ibid.* p.150

⁵ *ibid.* p.150

⁶ Loffredo, Ana Maria, *Commentaire sur l'« engagement politique des « intellectuels » de Sophie de Mijolla-Mellor*, dans *Topique*, la psychanalyse aujourd'hui – N° 124, Pensée politique et engagement, L'esprit du temps, 2013, p. 59

Freud a étudié les relations des individus au sein de la famille, mais aussi dans des groupements plus larges, tels que la foule. Le leader du collectif « est mis par le sujet à la place de son idéal du moi. Un tel processus est au principe de la constitution du groupe humain. L'idéal collectif tire son efficacité d'une convergence des « idéals du moi » individuels : « un certain nombre d'individus ont mis un seul et même objet à la place de leur idéal du moi »¹ Cependant, les représentations maternelles ne sont pas analysées par Freud dans ce contexte. Son analyse de la psychologie des foules a été critiquée, par exemple par le psychanalyste allemand Hans-Jürgen Wirth, qui reproche à Freud de ne pas accorder assez d'importance au narcissisme, alors qu'il estime que celui-ci joue un rôle prépondérant et plus important que l'idéal du moi et le surmoi.² Le psychanalyste français Michel Schneider souligne également que « Freud, qui analysa à leur tout début les foules totalitaires du XX^e siècle, n'a pas perçu la dimension maternante de l'unité peuple-parti-chef-Etat, et n'a au contraire cru déceler qu'une adhésion à une figure paternelle. Il voit dans le meneur un "frère aîné plein de bonté", un "substitut paternel", Un Big Brother ou un Big Father. Toute la différence entre la dictature moderne et les totalitarismes contemporains tient peut-être dans ce changement de la figure tutélaire d'un père "césarien" (dictateur, tyran ou despote) en une Big Mother, guide, mère, guide, initiatrice et inspirant l'amour et la terreur. »³

Deux psychanalystes français qui ont joué un rôle important sur la scène psychanalytique française des années 1970 ont analysé la psychologie collective à partir du narcissisme, il s'agit de Béla Grunberger et de son épouse Janine Chasseguet-Smirgel, qui critique Freud et son interprétation de la psychologie des masses. Pour elle il n'y a pas de différence entre l'idéal du moi ou le moi idéal, ces deux instances sont semblables, c'est dans les deux cas « la même soif d'union à la mère-objet primaire qui s'exprime. »⁴ Elle estime que le chef du groupe participe plus de la mère toute-puissante que du père.⁵ Béla Grunberger établit toutefois une différence ou une hiérarchie selon les groupes qui se constitueraient soit selon une orientation « patri-oedipienne », soit sous une orientation « matri-narcissique. »⁶ En suivant cette dernière, les frères s'unissent « sous la protection de figures maternelles archaïques, qui écartent, combattent, tout en le niant, le principe paternel et tout ce qui en constitue l'univers. »⁷ Grunberger estime que « la régression narcissique projetée sur les miroirs que sont les membres d'une

¹ Laplanche, *Vocabulaire*, *op. cit.* p. 184

² Wirth, Hans-Jürgen, *Narzissmus und Macht, zur Psychoanalyse seelischer Störungen in der Politik*, Psychosozial-Verlag, Giessen, 2002, p.71

³ Schneider, Michel, *Big Mother, Psychopathologie de la vie politique*, Paris, Odile Jacob, 2002, p. 290

⁴ Chasseguet-Smirgel, Janine, *La maladie d'idéalité, Essai psychanalytique sur l'idéal du moi*, L'Harmattan, Paris, 1999, p. 6

⁵ Chasseguet-Smirgel, Janine, *op. cit.* p. 77

⁶ Grunberger, Béla, Dessuant, Pierre, *Narcissisme, christianisme, antisémitisme*, Actes Sud, Arles, 1997, p. 58

⁷ *ibid.* p. 58

« fraternité choisie » (...) sous la protection d'une figure maternelle primitive narcissique magique : un maître à penser, une idole, un personnage charismatique, un messie, une religion, une idéologie »¹ sont « une des formes de défense (par évitement) contre l'œdipe » et que « le motif profond (au-delà des rationalisations conscientes) qui préside à la formation des groupes de cette nature est l'évitement du principe paternel de réalité. C'est pourquoi ils se placent sous l'égide de la Mère archaïque toute-puissante.² » Pour Grunberger le christianisme ressort de l'orientation « matri-narcissique » et « les sectes se fondent toutes sur l'aspiration à la complétude narcissique de l'homme dont le narcissisme se fonde dans celui du groupe. Les toxicomanies (surtout collectives) et les différentes idéologies procèdent du même désir de fusion et d'assomption narcissique.³ » Grunberger applique cette analyse dichotomique sur toute l'histoire humaine. Janine Chasseguet-Smirgel procède d'une façon très similaire. Pour elle, par exemple, l'aspiration romantique à l'union avec la nature a pour conséquence que « le père, en tant que tiers qui sépare la mère de l'enfant, a disparu. Dieu et la Nature ne font plus qu'un. »⁴ Suivant Thomas Mann qui selon elle fait état d'une filiation entre romantisme et national-socialisme, elle affirme que dans le cas des nazis, « il s'agit de fusionner avec la mère (se débarrasser du « Moi » dans l'ivresse) en détruisant tous les représentants du père (la raison et la loi). »⁵ Ce désir de fusion avec la mère archaïque correspondrait au :

« désir primaire de redécouvrir un univers sans obstacles, sans aspérités ni différences, totalement lisse, identifié à un ventre maternel débarrassé de ses contenus, un intérieur auquel l'on peut avoir librement accès. (...) Il s'agit en fait, de retrouver, au niveau de la pensée, un fonctionnement mental sans entraves, avec une énergie psychique circulant librement. »⁶

C'est à l'aune de cette théorie que Mme Chasseguet-Smirgel analyse et interprète tous les phénomènes historiques, les événements de Mai 68 voisinant ainsi avec le nazisme, le communisme, Pol-Pot, etc....

Angela Moré, psychanalyste et psychosociologue allemande, a consacré un ouvrage très riche et dense à la critique de l'œuvre de J. Chasseguet-Smirgel.⁷ Elle reconnaît que la théorie de Chasseguet-Smirgel semble séduisante car elle propose un système d'explication global aussi

¹ *ibid.* p. 55

² *ibid.* p. 56

³ *ibid.* p. 207

⁴ Chasseguet-Smirgel, *Les deux arbres du jardin*, *op. cit.* p. 212

⁵ *ibid.* p. 228

⁶ *ibid.* pp. 23-24

⁷ Moré, Angela, *Psyche zwischen Chaos und Kosmos, die psychoanalytische Theorie Janine Chasseguet-Smirgels, eine kritische Rekonstruktion*, Psychosozial-Verlag, Giessen, 2001

bien pour le développement normal et pathologique des individus que pour les sociétés et l'histoire. Elle lui reproche une simplification abusive des phénomènes psychiques et sociaux, une approche dogmatique et réductionniste. Chasseguet-Smirgel pose des étiquettes cliniques sur les phénomènes selon ses normes et ses valeurs. Il y aurait ainsi d'un côté la « maturité », et de l'autre, la « perversion », une dichotomie entre le principe du plaisir pré-oedipien et le principe de réalité oedipien correspondant à celle du Ca et du Surmoi. Angela Moré se pose la question de savoir s'il ne s'agit pas chez Chasseguet-Smirgel d'une phobie de la régression qui condamne tout ce qui vient du maternel. Pour Angéla Moré, le désir de régression proviendrait plus d'une relation précoce à la mère perturbée et de l'absence d'une interaction appropriée aux besoins de l'enfant. Quant au père tel qu'il est présenté chez Chasseguet-Smirgel, il correspondrait en fait à un Surmoi archaïque.¹ A l'heure actuelle, l'importance autrefois accordées aux théories de Grunberger et de Chasseguet-Smirgel semble avoir disparu.

3. La mère archaïque dans le champ social

a) Le Dieu chrétien : une mère archaïque ?

Un exemple d'étude de l'imgo maternelle qui se situe à la croisée de la psychanalyse et de la théologie est effectué par Yves Lebeaux². Il explique que dans la religion

« Le Père idéal se différencie en fait assez mal d'une autre imago inconsciente, celle de la Mère archaïque toute puissante, sein nourricier, refuge enveloppant, source rassasiante de toute bonté, consolation nostalgiquement recherchée, regard bienveillant auquel est suspendu tout amour et toute estime de soi. L'union totale et parfaitement satisfaisante avec une telle Mère est le vœu inconscient qui nourrit les souhaits oedipiens. Vœu foncièrement illusoire puisqu'il est soutenu par les traces d'une relation première qui est par définition perdue. (...) Source de toute vie, plus intime au sujet que lui-même, bonté enveloppante et parfaitement, comblante, amour toujours disponible, le Dieu chrétien se prête facilement à de telles transpositions.³ »

Ce désir soutient selon Lebeaux l'image de l'Enfant merveilleux, doté de toutes les qualités, enfant idéal auquel l'être humain cherche dès lors à se conformer, et l'empêchant par là d'accéder à son individualité, faite d'imperfections, de manques, de désirs et de conflictualités.

¹ Moré, Angela, *op. cit.* p. 417

² Lebeaux, Yves, *Les critiques psychanalytiques de la religion*, dans « *initiation à la pratique de la théologie* », tome I, Paris, Cerf, 1982

³ *ibid.* pp. 498-499

Cette identification à l'idéal constitue alors une source de méconnaissance et de dénégation de soi et de l'autre. « La psychanalyse découvre au fondement du rapport de l'homme à la vérité une éthique qui lui interdit la jouissance de ce sens ultime et comblant qui semble être la visée de la religion.¹ » Le philosophe Paul Ricoeur estime pour sa part que l'interprétation psychanalytique peut :

« s'articuler sur une autre herméneutique appliquée à la fonction mythico-poétique, et pour laquelle les mythes ne seraient pas des fables, c'est-à-dire des histoires fausses, irréelles, illusoire, mais l'exploration sur un mode symbolique de notre rapport aux êtres et à l'Être. Ce qui porte cette fonction mythico-poétique, c'est une autre puissance du langage, qui n'est plus la demande du désir, demande de protection, demande de providence, mais l'interpellation où je ne demande plus rien, mais écoute. »²

La croyance religieuse pourrait donc se situer soit du côté de la demande et du désir, soit du côté de la quête de sens et du questionnement.

b) Les monuments aux morts et la relation à la mère archaïque

Pour la psychanalyste et philosophe française Sophie de Mijolla-Mellor, les allégories maternelles qu'on retrouve presque toujours sur les monuments aux morts en France représentent la mère archaïque. Pour elle,

« cette mère des origines sur laquelle vont se fonder tous les sacrifices collectifs est une image archaïque où la vie pulsionnelle sans limites de l'enfant se confond avec la mère réelle qui tend à l'englober et entend ses demandes avec ses propres projections. C'est celle d'avant la « rupture du sol de l'évidence » lorsque ce qui constituait le monde pour le petit enfant était encore la mère, ou, du moins, le maternel tel que le père peut aussi, dans une moindre mesure, y avoir part. (...) Il s'agit du conglomerat primordial dans lequel l'enfant est immergé – qu'il soit fille ou garçon – et dont il devra sortir pour ne pas rester appendice ou terre colonisée de cette matrice originelle. »³ Il est possible de « voir dans cette mère archaïque un fondement pour la notion de « Maître » au sens où l'entendent Hegel et Kojève, c'est-à-dire celui qui tient son autorité d'avoir été plus fort que la mort. (...) Cette supériorité de la mère archaïque lui vient de son identification à la mort dans la mesure où c'est elle qui

¹ *ibid.* p. 504

² Ricoeur, Paul, *De l'interprétation. Essai sur Freud*, Paris, Seuil, 1965, p.529

³ De Mijolla-Mellor, Sophie, *Au péril de l'ordre* – Odile Jacob, 2014, p. 102

donne la vie et peut donc la reprendre. (...) La mère primordiale que vénère plus d'une civilisation est cannibale, et le sang qui s'écoule d'elle n'est pas le sien, mais celui des enfants qu'elle contient. Le fantasme de la Déesse Mère, omnipotente et indifférente constitue donc la face cachée de ce continent noir vis-à-vis duquel l'aberration suprême serait d'imaginer qu'il puisse vouloir quelque chose en dehors des objets de sa propre complétude. »¹

c) *La mère archaïque et le moi idéal*

Les travaux des psychanalystes français Didier Anzieu et de René Kaës sur les groupes constituent aujourd'hui des apports fondamentaux quant à la psychologie des groupes et dans leur rapport avec les imagos maternelles. Pour Didier Anzieu, « les hommes en foule sont mus par la relation à une image qu'ils ont en commun : « l'imgo maternelle ». ² Il se distancie ainsi de Freud pour qui les hommes en foule s'identifient par le biais du leader, qui représente leur idéal idéal du moi, mais ne se réfère pas aux travaux de Grunberger et de Chasseguet-Smirgel. Dans son livre « *le groupe et l'inconscient* » D. Anzieu analyse ce qu'il appelle « *l'illusion groupale* ». « L'illusion est une étape nécessaire dans la constitution, par l'enfant, du monde extérieur, étape où celui-ci est représenté comme extension de la toute-puissance maternelle, l'illusion groupale permet la constitution de l'être du groupe comme objet transitionnel. » ³. Il pose l'hypothèse que le désir du Moi idéal serait

« de rétablir la fusion primitive du Moi et de l'objet et de retrouver l'état heureux de symbiose organique intra-utérine du nourrisson avec sa mère. (...) C'est l'image exaltante de la toute-puissance narcissique, image archaïque avec laquelle le sujet cherche à entretenir une relation sur le mode fusionnel de l'identification primaire. L'illusion groupale provient de la substitution au Moi idéal de chacun, d'un Moi idéal commun (...) L'illusion groupale s'accompagne souvent d'un repas de groupe, figuration symbolique d'une introjection⁴ collective du sein en tant qu'objet partiel. »⁵

¹ ibid. pp. 102-104

² Anzieu, Didier, *Le groupe et l'inconscient* Dunod, Paris, 1999, p. 96

³ ibid. p. 14

⁴ Nota : Introjection, définition : « Processus mis en évidence par l'investigation analytique : le sujet fait passer, sur un mode fantasmatique, du « dehors » au « dedans » des objets et des qualités inhérentes à ces objets. L'introjection est proche de l'incorporation qui constitue son prototype corporel (...) Elle est dans un rapport étroit avec l'identification. » (cf Laplanche, J, Pontalis, J.B., *Vocabulaire de la psychanalyse*, PUF, Paris, 1994, p. 209)

⁵ Anzieu, Didier, *L'épiderme nomade et la peau psychique*, Ed. Apsygée, Paris, 1990 p. 96

La notion de Moi idéal a été précisée par le psychanalyste français Daniel Lagache, dont on retrouve la définition dans le *Vocabulaire de la psychanalyse*. Ainsi le Moi idéal serait une formation intra-psychique où

« le moi encore inorganisé, qui se sent uni au ça, correspond à une condition idéale (...) Au cours de son développement, le sujet laisserait derrière lui cet idéal narcissique et aspirerait à y retourner. » Le Moi idéal est conçu comme « un idéal narcissique (qui) ne se réduit pas à l'union du Moi avec le Ca, mais comporte une identification primaire à un autre être, investi de la toute-puissance, c'est-à-dire la mère. »

Pour Daniel Lagache,

« Contrairement à l'idéal du moi qui connote les attentes de l'autorité morale intériorisée, le « moi idéal » correspond à un idéal narcissique de toute-puissance, impliquant la méconnaissance de l'autre, sa soumission, voire son abolition. (...) Pour que l'enfant puisse sortir d'une façon honorable de cette lutte pour le pouvoir, il faut sans doute postuler quelque chose comme la neutralisation de l'agressivité et la conciliation des narcissismes respectifs et, en outre, dans bien des cas, une déviation de l'agressivité sur des tiers. Ce sont les conditions auxquelles peut s'ébaucher une relation de sujet à sujet, dans laquelle l'enfant, tout en posant son autonomie, reconnaît l'autre comme sujet, dans son existence, sa valeur et ses droits, et le fonde ainsi à le reconnaître lui-même comme sujet. (...) Qu'il s'agisse de la vie privée ou de la vie publique, les relations humaines restent profondément marquées par la passion du pouvoir et les compulsions de domination-soumission. »¹

Nous pouvons rapprocher cette analyse de l'hypothèse proposée par Theodor W. Adorno. Pour ce philosophe, qui analyse le phénomène du nazisme et du totalitarisme, « les pulsions narcissiques des individus auxquels un monde de plus en plus dur promet de moins en moins de satisfaction, et qui subsisteront pourtant de toute leur force tant que la civilisation leur refusera tant de choses – ces pulsions trouvent des succédanés en s'identifiant avec la totalité. »² En ce qui concerne les relations des individus avec la patrie et la nation, Adorno estime qu'il est impossible d'appliquer à la vie sociale les normes de la vie privée bourgeoise

¹ Lagache, Daniel, *Agressivité structure de la personnalité et autres travaux*, Œuvres, IV, 1956-1962 Bibliothèque de psychanalyse, PUF, 1982, p. 304

² Adorno, Theodor, W. *Modèles critiques, interventions, répliques*, Payot & Rivages, 2003, p. 120

« dans des conditions qui imposent à l'individu de tels renoncements, qui déçoivent si constamment leur narcissisme individuel et les contraignent en réalité à une telle impuissance qu'ils sont condamnés au narcissisme collectif. A titre de compensation, il leur rend un peu de cette estime de soi que leur retire justement la collectivité dont ils attendent une restitution en poussant la folie jusqu'à s'identifier avec elle. Plus que tout autre préjugé pathique, la foi en la nation constitue l'opinion en ce qu'elle a de funeste. C'est l'hypostase de ce à quoi on appartient une fois pour toutes, là où on se trouve, c'est tout simplement le bien que rien ne saurait surpasser»¹

4. Didier Anzieu et René Kaës : pour une psychanalyse du groupe

a) Le groupe et le désir de ne faire qu'un

Pour le psychanalyste français René Kaës, qui a travaillé avec Didier Anzieu et fait de nombreuses recherches sur les groupes, « La grande affaire qui mobilise les sujets d'un groupe est la passion de ne faire qu'un (...) Le narcissisme de vie soutient cette passion unifiante et les fantasmes d'inceste primitif, mais aussi le narcissisme de mort dans sa fusion arasante de toute différence. ² La « communauté » est le rêve profond du groupe : le faire un avec l'autre est d'abord le désir de faire l'un et le même dans l'identification de l'un à l'autre : s'identifier dans le même corps, dans le même contenant psychique, dans la même âme. Le groupe-comme-un, c'est rêve d'inclusion dans la matrice originaire. ³ Cette quête est aussi une défense contre de multiples angoisses. Les menaces ressenties sont projetées et l'idéalisation se maintient au prix d'un clivage. Ainsi « pour que le groupe puisse devenir le bon sein introjecté, il faut qu'il trouve un mauvais objet sur lequel le transfert négatif clivé soit projeté. » ⁴ Les désirs réprimés par la société sont également projetés sur les activités fractionnelles ressenties comme menaçant l'intégrité du groupe.

« Quand le groupe est le corps, quand dans l'imaginaire et dans le fantasme l'un et l'autre coïncident, alors le groupe est impensable. Esprit de corps, il prend le statut cruel des formations archaïques de l'Idéal. L'expérience est banale de cette cruauté : lorsqu'un membre d'un groupe défaille en portant atteinte au narcissisme du groupe – du corps groupal – il est lui-même lâché, sacrifié, passé sous silence. Il faut se défaire de celui par qui le scandale arrive. Et le scandale est dans la révélation brutale d'une

¹ *ibid.* p.147

² Kaës, René, *L'appareil psychique groupal*, Dunod, Paris 1975, p. 105

³ *ibid.* p. 107

⁴ Anzieu, Didier, *Le groupe et l'inconscient*, *op. cit.* p. 85

rupture, d'un lâchage, et finalement d'une attaque contre l'adhérence narcissique du lien groupal. »¹

Dans son ouvrage « *l'idéologie études psychanalytiques, mentalité de l'idéal et esprit de corps* » René Kaës affirme que

« toutes les idéologies totalitaires (fascismes, nationalisme intégral, national-socialisme, communismes stalinien ou maoïste) ont en commun la fétichisation de l'unité : unité de l'Etat, de la nation, de la race, de la doctrine et de l'appareil de pouvoir. Il y a, dans cette fétichisation, un déni de la division et des antagonismes, en ce qu'ils sont dans l'histoire sources de vie et de mort. L'histoire est bien entendu désavouée au profit de la durée an-historique (nationalisme intégral de Maurras), du temps mythique inaltérable (le Reich millénaire), de la Parousie éternelle (la fin de l'histoire). »²

L'idéologie fonctionne selon lui « comme instance d'identification »³, ce qui a comme conséquence que l'individu « se définit dans ce régime par la place qu'il occupe dans le maintien et dans la défense de l'idée capitale, de l'idéal et de l'idole communs. »⁴ L'idéologie serait à la fois un « cadre (...) pour l'adhésion à un groupe (...), objet : elle est emblème du groupe pour l'adhésion, signe de l'appartenance et de l'assujettissement (...) elle est processus : elle est un mouvement dans la construction du groupe, dans l'adhésion de ses membres et leur identification, dans la confirmation et la gérance d'un système d'idées et d'idéaux.⁵ » Ainsi, « dans le même mouvement, l'idéologie assigne : elle attribue des places, détermine et fixe des valeurs, définit des espaces de mouvements intrapsychiques, intersubjectifs et intergroupaux stricts, contrôlés, restreints. L'assignation vient donc contrecarrer et prévenir une perturbation, un dérèglement, une crise : les choses sont là où elles doivent être, repérées, triées, rangées, gérées. »⁶ La position idéologique peut évoluer et alors supporter la représentation de l'espace qui autorise la question, et la pensée. « Le penser est la transformation des perceptions de ce qui fait défaut en pensées. Ainsi, le penser tolère le défaut, vit du manque, s'élabore dans la rupture. »⁷ L'auteur conclut son ouvrage en disant que « l'idéologie ne peut se penser que

¹ Kaës, René, *L'appareil psychique groupal*, op. cit. p. 104

² Kaës, René, *L'idéologie études psychanalytiques, mentalité de l'idéal et esprit de corps*, Dunod/Bordas, Paris, 1980, p. 221

³ Kaës, René, *L'idéologie études psychanalytiques, mentalité de l'idéal et esprit de corps*, op cit. p. 224

⁴ ibid. p. 225

⁵ Kaës, René, *L'idéologie études psychanalytiques, mentalité de l'idéal et esprit de corps*, p. 226

⁶ ibid. p. 231

⁷ ibid. p. 266

lorsque la rupture du cadre la dévoile, elle dont la fonction est de voiler au travail du penser cela même qui fait défaut. »¹

b) Le groupe comme objet primordial

René Kaës crée la notion d'archigroupe (ou d'archégroupe) qui :

« désigne cette puissance fantasmatique et idéale du groupe comme origine et comme fin, dont le temps, l'espace et le sens sont figurés à travers la translation sur lui de la puissance initiatique et sacrée de l'objet primordial auquel est soumis, à l'origine, le tout-petit : celle de la mère pré-génitale. Le retour et le recours à l'Archigroupe peuvent dès lors être l'équivalent d'une quête régressive vers l'expérience et le sens originels « perdus », et dont les retrouvailles seraient susceptibles de procurer, d'enclencher le processus de construction d'un nouveau projet d'existence, d'un devenir et d'un à-venir. (...) Il détient sa puissance des pouvoirs qui s'y instaurent : le leadership, le système des normes, la distribution des positions et des rôles, les représentations mythico-idéologiques. (...) Le groupe-corps archaïque se confond avec le sacré, le sacrum : utopie paradisiaque, terre vierge, vierge-mère : une anarchie heureuse, en deçà de la rupture et de la projection (expulsion) dans l'histoire. »²

Dans ce mode de fonctionnement, les liens narcissiques et homosexuels inconscients sont prédominants. Selon Freud, Anzieu et Kaës, le groupe ne fonctionne pas sur le mode de la famille oedipienne, il y a un conflit entre ce qui pousse les humains à former des couples et ce qui les pousse à former des groupes. Imaginer le groupe comme une famille le rend impensable, puisque cette représentation « familiale » masque sa structure pré-oedipienne.

Pour la philosophe Hannah Arendt, « la ruine de la politique résulte du fait que les corps politiques se développent à partir de la famille. »³ Pour elle, « la politique prend naissance dans l'espace-qui-est-entre-les hommes, donc dans quelque chose de fondamentalement extérieur-à-l'homme... (...) la politique prend naissance dans l'espace intermédiaire et elle se constitue comme relation. »⁴ La pensée de la philosophe ne manque pas d'évoquer « l'aire de l'illusion », ou « l'espace transitionnel » définies par Winnicott qui est aussi un entre-deux, qui met du « jeu » dans la représentation, permet de s'en distancier et de la penser. Il impossible de résumer ici ni d'aborder toutes les thématiques relatives au groupe développées par René Kaës

¹ ibid. p. 268

² ibid. p. 166

³ Arendt, Hannah, *Qu'est-ce que la politique ?* Editions du Seuil, Paris, 1995, p. 32

⁴ ibid. p. 33

dans ses nombreux ouvrages, auxquels je ne peux que renvoyer. Dans son ouvrage paru en 2015, « *L'extension de la psychanalyse, pour une métapsychologie de troisième type*¹ » l'auteur affirme la nécessité de développer une métapsychologie qui ne concerne pas seulement l'individu mais le groupe, qui est irréductible aux individus qui le compose.

5. La psychanalyse du groupe aux USA

a) Vamik Volkan et la question de l'identité de grand-groupe

Le psychanalyste Erik Erikson a été le premier psychanalyste à employer l'expression et la notion de psychohistoire. Le psychanalyste Vamik Volkan, spécialiste des recherches sur les conflits et la diplomatie se réfère à ses travaux sur l'identité et la formation de l'identité individuelle. Dans son ouvrage *Blood lines from ethnic pride to ethnic terrorism*² que je prends ici pour exemple, car l'auteur a développé cette théorie dans ses nombreux ouvrages, il rappelle que le psychanalyste allemand Mitscherlich avait demandé à ses collègues en 1971 d'étendre leur horizon de recherche, plutôt que de s'isoler dans une position uniquement clinique et médicale et de travailler avec des universitaires d'autres champs de recherche en ce qui concerne le comportement collectif de groupes.³ Il est utile de préciser ici que Vamik Volkan connaît les travaux de Didier Anzieu concernant la psychologie des groupes. V. Volkan explique alors ce qu'il entend par psychologie de grand groupe. Il utilise des métaphores et compare l'identité individuelle à un vêtement et l'identité de grand groupe à un second vêtement. Cette identité collective est acquise par l'enfant lors de sa socialisation. Ce second vêtement peut aussi être comparé à une toile de tente abritant tous les membres du groupe. Le leader correspond alors au poteau qui tient la tente qui elle-même protège les membres du groupe, comme une poule qui protège de ses ailes ses poussins. Cette seconde identité groupale peut donc être assimilée à une métaphore maternelle, ce qui rappelle les théories développées par Anzieu et Kaës. Quand l'anxiété et la régression prévalent au sein du groupe, ses membres se rallient autour du poteau de la tente (le leader) et sont soucieux de réparer et de renforcer les déchirures qui peuvent abimer la toile de tente. Il s'agit alors de protéger l'identité de grand groupe. Sous certaines conditions les efforts pour maintenir et stabiliser la tente peuvent provoquer des comportements de masse violents. Ce que je trouve très intéressant chez Vamik Volkan est qu'il accentue l'importance des relations entre grands groupes, soit au niveau historique, soit au niveau psychique, car les grands groupes peuvent être le support de

¹ Kaës, René, *L'extension de la psychanalyse, pour une métapsychologie de troisième type*, Dunod, Paris, 2015

² Volkan, Vamik, *Blood lines from ethnic pride to ethnic terrorism* Westview Press, USA, Boulder, Colorado 1997

³ Volkan, Vamik, *op. cit.* p. 28

projections négatives ou grandioses les uns pour les autres. Il introduit aussi par exemple les concepts de marqueurs d'identité de grands groupes, de traumatismes choisis ou de gloires choisies. Très souvent, les grands groupes ont une « gloire choisie » à l'origine de la constitution de leur grand groupe. Ces travaux très innovateurs ne concernent ma thèse qu'indirectement, mais je tiens à souligner l'importance de l'identité de grand groupe et son lien avec la métaphore maternelle.

b) La psychologie du soi de Heinz Kohut

Le psychanalyste américain Heinz Kohut, a développé une théorie particulière du « soi » et de son évolution. Le soi reste dépendant toute la vie de l'être humain du soutien de ce qu'il appelle des « objets-soi ». Il y aurait l'objet-soi empathique, qui approuve l'individu, l'objet-soi idéalisé avec lequel il peut fusionner dans un idéal au sein duquel il se sent contenu et qui le rassure, et l'objet-soi « alter-ego » qui lui permet de se sentir humain avec les humains. La nation elle-même peut apparaître en tant qu'objet-soi « auquel une personne sent qu'elle appartient. »¹ Ces objet-soi évoluent normalement d'un stade archaïque vers un état plus mature. Ils « lui apporteront soutien, consolidation et subsistance.² » Des objets-soi défailants pendant la petite enfance sont à même de susciter une forte angoisse de désintégration. Pendant la vie adulte, des périodes de stress importantes peuvent entraîner une régression vers la fusion avec des objet-sois archaïques. Une personne dont le soi a été endommagé ou dans un état de grande difficulté peut avoir recours à des objets-soi non authentiques et archaïques, ce qui correspond à l' « abandon de soi-même à un soi étranger, qui permet d'acquérir une cohérence d'emprunt au prix d'une initiative authentique et d'une participation créative dans la vie. »³ Pour cet auteur, la question n'est donc pas pour un individu de quitter le lien fusionnel avec la mère en tant qu'objet-soi archaïque pour accéder à une autonomie totale, qui serait illusoire. Il s'agit de trouver tout au long de la vie des objets-soi matures dont l'individu a besoin pour se soutenir. Ces objets-soi ne sont pas nécessairement d'autres personnes, mais peuvent être en partie représentés par des biens culturels. La pratique de Kohut en tant qu'analyste ne vise pas tant à une prise de conscience qu'à un soutien d'un développement optimum du soi de chaque individu. Un manque d'empathie, c'est-à-dire de résonance de la part de l'autre à qui l'enfant s'adresse, de reconnaissance et de compréhension peuvent induire une blessure narcissique, la cause de ce qu'il est convenu d'appeler la « rage narcissique ». Selon Kohut, ce phénomène est d'une grande destructivité potentielle, au niveau personnel aussi bien que collectif. Toutefois,

¹ Kohut, Heinz, *Analyse et guérison*, PUF, Paris, 1991, p. 138

² *ibid.* p. 141

³ *ibid.* p. 279

les fonctions de l'objet-soi qui sont de soutenir et de nourrir toute sa vie le narcissisme de l'individu, de représenter un idéal qui le conforte, et une communauté d'alter egos à laquelle il appartient évoquent pour moi les fonctions des métaphores et allégories maternelles et dans leur versant positif : elles représentent des entités bonnes et désirables, des puissances qui pourvoient à la subsistance de l'être humain, et elles lui donnent un sentiment d'appartenance et de protection.

II- MODE D'APPROCHE : LA PSYCHOHISTOIRE

1. Pourquoi la psychohistoire ?

L'historien Roger Chartier rappelle qu'Alphonse Dupront proposait en 1960 « de constituer l'histoire de la psychologie collective comme discipline particulière dans le champ des sciences humaines, et ce, en lui donnant une extension maximale puisque recouvrant l'histoire des valeurs, des mentalités, des formes, des symboliques, des mythes. »¹ De nombreux historiens français se sont déjà intéressés à l'histoire des mentalités, mais sans prendre en compte les apports de la psychanalyse. En ce qui concerne notre sujet, citons l'ouvrage de Jean Delumeau, « *La peur en occident* »² qui souligne l'importance de la représentation maternelle et rassurante de l'Eglise pour calmer peurs et angoisses. Michel de Certeau nous rappelle

qu' « après avoir été centrale dans l'analyse d'une société jusqu'à la fin du XVIII^e siècle (jusqu'à Spinoza, Hume, Locke, ou Rousseau), la théorie des passions et des intérêts a été lentement éliminée par l'économie objectiviste qui, au XIX^e siècle, lui a substitué une interprétation rationnelle des rapports de production et n'a gardé de l'ancienne élaboration qu'un reste, permettant de donner au nouveau système un ancrage en des "besoins" Après un siècle de rejet, l'économie des affects a fait retour sur le mode freudien d'une économie de l'inconscient. Avec "*Totem et Tabou*" , "*Malaise dans la civilisation*" ou "*Moïse et le monothéisme*", se présente, nécessairement relative à un refoulé, l'analyse qui articule de nouveau les investissements du sujet sur les structurations collectives.³ »

Dans « *Psychologie collective et analyse du moi* » (1921), ouvrage écrit à propos de

¹ Chartier, Roger, *Au bord de la falaise – L'histoire entre certitudes et inquiétude*, Paris, Albin Michel, 1998, p. 39

² Delumeau, Jean, *La peur en occident* Arthème Fayard, collection Pluriel, 1978.

³ De Certeau, Michel, *Histoire et psychanalyse entre science et fiction*, Paris, Gallimard, 1987, p. 92

« *la Psychologie des foules* » de G. Le Bon, Freud s'autorise « à traverser avec son appareil analytique les disciplines qui se sont réparti les phénomènes psychiques selon un découpage (entre "individuels" et "collectifs") que précisément il récuse et entend transformer. »¹ Dans son livre « *Histoire et psychanalyse* », l'historien israélien Saul Friedländer affirme que la psychanalyse peut beaucoup apporter à la discipline historique :

« La psychohistoire jette une lumière neuve sur des problèmes traditionnels, elle suscite l'étude de problèmes nouveaux". (...) (Elle représente) une contribution fondamentale à l'étude de certains "faits sociaux totaux" (selon l'acception de Marcel Mauss), en l'occurrence l'oeuvre d'art, la décision politique, l'élaboration d'une norme d'identité collective. C'est là que, de la manière la plus concrète, l'historien devrait saisir la convergence du social et du psychologique (aux divers niveaux de ces facteurs) dans le contexte d'une histoire intégrée véritable. »

Pour lui, la psychohistoire et la psychanalyse

« sont véritablement situées entre l'Erklären et le Verstehen, elles sont reliées à la fois au pôle de la systématisation et à celui de la compréhension intuitive ; elles relèvent de l'un et de l'autre, sans que pour autant les deux démarches soient uniquement juxtaposées : en psychanalyse, ces deux processus sont intégrés dans une interprétation unifiée du phénomène. Quelles que soient les faiblesses de la théorie psychanalytique elle-même et quelles que soient les difficultés méthodologiques de son application hors du champ thérapeutique, la démarche unifiée qu'elle nous impose peut, pour l'historien, devenir exemplaire, de ce point de vue particulier. »²

Le terme de psychohistoire³ a été créé par le psychanalyste américain Erik Jakobson. C'est aux Etats-Unis qu'a été fondée la première association de psychohistoire par Lloyd de Mause, dont les travaux se rapprochent de ceux d'Alice Miller, mais dans une perspective évolutionniste à laquelle je ne souscris pas.

2. Un exemple d'essai de psychohistoire concernant la représentation maternelle pour la Finlande

a) Le nationalisme : interprétations

¹ « » p. 102

² Friedländer, Saul, *Histoire et psychanalyse*, Edition du Seuil, Paris, 1975, p. 201-211

³ cf infra

Pour ne pas alourdir la thèse, il est nécessaire d'exposer ici en détail les travaux de Juha Siltala¹. Il s'agit d'une étude historique qui examine la représentation de la Finlande en tant que mère, et qui est très proche de celui de cette thèse, à partir des différentes théories psychanalytiques. Dans ces travaux qui concernent le nationalisme dans un pays d'Europe du nord, l'auteur essaye d'ouvrir à des interprétations théoriques rivales quelques cas historiques dans lesquels l'intégration émotionnelle individuelle et les idéologies de la nation semblent avoir été confondues. Il se pose la question de savoir pourquoi un tel amalgame des frontières individuelles et collective a eu lieu à telle période et à tel endroit. Il pense avoir trouvé une réponse dans les courriers envoyés par les nationalistes et leurs femmes idéalisées. Je résume ci-dessous les travaux de J. Siltala qui concerne l'image de la nation pour les réformateurs en Finlande de 1840 à 1910 et les fantasmes sacrificiels de renaissance nationale pendant la guerre civile finlandaise en 1917-1918.² Au XIX^e siècle, le nationalisme a été interprété par les sciences sociales non psychanalytiques comme un moyen d'intégrer des masses politiques mobiles par le moyen d'une abstraction unifiante. Cela produisait «une communauté de sentiment et d'idées concernant certains problèmes fondamentaux, une certaine identité dans la façon de se représenter le monde extérieur, de classer les objets, de hiérarchiser les valeurs, en bref une certaine unité d'orientation mentale.»³ Selon l'historien britannique Eric Hobsbawm, le nationalisme serait une religion civique, il pense que la nation aurait supplanté la religion pour délimiter le « nous » des « autres ». Il serait une manière de donner du sens et un sentiment d'immortalité après l'effondrement de la religion traditionnelle et des liens des familles élargies. Des être humains qui ne se connaissaient pas auparavant seraient ainsi reliés entre eux grâce à un fantasme d'une origine commune et de traditions, renforcées par la même conception et la même imagerie grâce à l'école élémentaire, les mouvements de masse et la presse.⁴ Norbert Elias tente d'expliquer comment l'histoire de la nation est transférée dans l'habitus de la citoyenneté. Il abandonne la division ontologique entre d'une part les individus et d'autre part la société, car l'identité individuelle inclut une strate collective. Ceci expliquerait la capacité de l'histoire nationale à réguler le sentiment de soi par le biais d'un moi idéal commun.⁵ Des anthropologues ont aussi souvent souligné l'équivalence entre les frontières individuelles et les

¹ cf supra je reprends en détail la présentation faite dans l'introduction générale.

² Siltala, Juha, 1) *Nation as mother figure for reformers in Finland, 1840-1910, A psychohistorical approach to identification*, Scandinavian Journal of History, Vol. 30 N° 2 June 2005 pp. 135-158, 2005 Taylor and Francis Group Ltd 2) *National rebirth out of young blood, sacrificial fantasies in the Finnish Civil War, 1917-1918* Scandinavian Journal of History, volume 31 N° 3/4 September 2006 pp. 290/307

³ Weber, E., *Peasants into Frenchmen. The modernization of Rural France 1870-1914* – Stanford, 1976, p. 95

⁴ Siltala, Juha, *Nation as mother figure*, op. cit. p. 136

⁵ ibid.

frontières du corps politique, une frontière entre la pureté et le danger.¹ Norbert Elias ne considère pas le nationalisme politique comme une pathologie. Par contre, Klaus Theweleit, dans son ouvrage « *Männliche Phantasien* » (traduit en français sous le titre « *Fantasmalogies* »), et bien connu outre-Rhin, considère que le concept de nation tend à rendre homogènes des réalités plurielles et à les fondre dans une unité hiérarchisée. Les nations et les armées seraient des substituts pour la relation symbiotique non résolue avec une mère intrusive. En se soumettant à un collectif militaire, les garçons pourraient participer à une unité plus vaste, sans se sentir à nouveau sous l'emprise maternelle.. Theweleit analyse les autobiographies des officiers nazis dont la relation aux femmes était clivée : les femmes étaient soit des « sœurs blanches » asexuelles et idéalisées ou bien des prostituées déclassées et castratrices. La « sœur blanche » condense les mémoires fantasmées de bons traitements non conflictuels dans un idéal abstrait d'harmonie. Les expériences personnelles ou individuelles n'inspiraient pas particulièrement l'imagination des soldats ordinaires, alors que leur langage s'enflammait quand ils commençaient à parler d'abstractions comme la patrie. Ainsi, la patrie ou la nation peuvent être considérées comme une prothèse du soi, contenant leur soi fragile contre les émotions intrusives. Les métaphores organiques des nationalistes peuvent ainsi être considérées comme des expressions adéquates de leurs angoisses et de leurs désirs. La haine nationaliste signifierait que ces hommes refusent de quitter l'imaginaire de la complétude du narcissisme primaire pour atteindre l'état d'être humains séparés dans l'ordre symbolique représenté par le père et la sexualité adulte. Les Juifs ont souvent été considérés comme des éléments séparés, représentant la séparation et la fragmentation de l'unité nationale imaginée, issues de leurs propres désirs et agressions désavouées.² Ce phénomène est souvent interprété comme provenant de supposées ruptures abruptes dans les soins primaires des protagonistes pendant leur troisième année. Ainsi moins les émotions seraient intégrées mentalement, plus elles seraient combattues et projetées sur des boucs émissaires. Tout questionnement au sujet de l'utilisation non-violente des contenants fantasmés et de l'utilité du groupe pour la construction de l'ego ne serait pas prise en compte par ces explications rapides. Mais la Finlande du XIX^e siècle peut présenter un tel exemple. Le cas de la Finlande est approprié pour cette étude, puisque son histoire nationale présente à la fois une période de nationalisme culturel pacifique (1840-1899) et une période marquée par la haine politique (1900-1944). J. Siltala examine en premier lieu les relations fusionnelles du leader du mouvement nationaliste, appartenant à la génération des années 1860, Yrjö Koskinen, avec sa fiancée Sofia Franziska Fridberg, une jeune fille issue de la Finlande profonde. Elle représentait pour lui la mère-patrie finlandaise

¹ *ibid.* p. 137

² *ibid.* p. 137

souffrante et vertueuse, recevant ses sacrifices. Cette femme idéalisée devait lui apporter la reconnaissance de ses efforts pour la patrie. Y. Koskinen déclare ainsi à sa fiancée : « Savez-vous ce que vous êtes pour moi ? vous êtes le bonheur et la flamme de l'amour. Vous êtes le but de ma vie, l'esprit incarné de la patrie. Vous êtes pour moi le symbole de tout ce qui est vrai et immaculé dans ma vie. »¹ Et plus loin : « Vous savez plus que personne au monde que Yrjö est l'enfant adoptif de la Finlande (..) Je suis un enfant et ne souhaite rien d'autre ». Y. Koskinen se décrit ainsi comme l'enfant de sa femme, comme leur propre enfant. Selon J. Siltala, Koskinen parvint à dépasser ses problèmes oedipiens grâce à son attachement à Sofia. L'union avec sa femme lui prouvait que sa force et son énergie étaient dévouées à la patrie, et non détournée à des fins de plaisirs égoïstes le séparant de ses parents intériorisés. Une relation pleinement satisfaisante avec sa femme était autorisée car elle représentait aussi une voie vers le souverain bien. Siltala constate dans la correspondance adressée à sa fiancée que Koskinen souffrait d'angoisses de mort suite à ses réussites personnelles. Selon J. Siltala, un psychanalyste pourrait dire que les expériences les plus satisfaisantes au point de vue narcissique pourraient menacer le lien avec l'objet parental incertain, dont l'attitude envers la vivacité et la force du garçon est imprévisible. Le succès personnel constituerait une menace pour le lien qui unit l'homme avec son aimée et par conséquent son appareil psychique. Une autre interprétation pourrait être que des désirs oraux agressifs et déliés pourraient fragmenter l'appareil psychique et que la pulsion de mort devrait être mobilisée pour les relier à nouveau. La pulsion de mort, entendue comme contrepartie de la libido expansive pourrait être le concept le plus adéquat ici, puisque Koskinen rêvait véritablement de mort comme d'une union paisible avec sa partenaire pour apaiser ses tensions. Mais là encore la pulsion de mort était mise au service de la vie. Les réformateurs du XIX^e siècle tentaient d'élever la vie terrestre avec ses conflits et ses différences de classe vers un royaume spirituel par le sacrifice de soi. Koskinen parvenait à se rendre meilleur en idéalisant Sofia, qui était en quelque sorte son idéal du moi. Il lui déclare ainsi : « le pur feu de votre flamme a nourri et maintenu la semence de la noblesse qui existe dans le cœur de la jeunesse (...) votre âme me reflète sous une forme idéalisée. (...) Je vous aime comme j'aime la Finlande et tout ce qui est bon et noble, en un mot tout ce qui mérite d'être aimé. »² Cependant, il exprime ainsi ses angoisses : si « l'image de mon amie s'efface derrière les nuages, tout espoir disparaît et je ne vois que du vide, des terres incultes et des bêtes horribles »

b) La Finlande en tant que projet pour les nationalistes Propositions d'interprétations psychanalytiques

¹ ibid. p. 139

² ibid. p. 141

J. Siltala rappelle que Wilfred Bion et d'autres psychanalystes de la relation d'objet parlent de contenant quand la personne qui donne des soins à l'enfant l'aident à intégrer, comprendre et symboliser ses émotions, au lieu de les cliver et de les projeter, car considérées comme trop dangereuses. Un objet réconfortant et des images ou des souvenirs peuvent aussi servir de contenant, et en tenir fonction. Le groupe peut en être un également. Les êtres humains pensent avec l'aide d'autres êtres humains, jamais seuls. Des analystes Kleiniens pourraient affirmer que Koskinen décrivait dans ces pages la façon dont il a pu évoluer vers une phase dépressive, tant que Sofia était présente à son esprit. Au lieu de "dévorer" les autres, il était capable de maintenir une relation aux autres bienveillante et réparatrice. Selon la tradition kleinienne, la capacité de synthétiser les expériences bonnes et mauvaises, de ressentir le souci de l'autre et de réparer le dommage commis à l'autre par une dépendance avide, tout cela appartient à la position dépressive, en abandonnant le clivage entre bon et mauvais objet ainsi que les projections de ses propres sentiments négatifs (la position paranoïde-schizoïde). Toujours selon J. Siltala, les chercheurs de la théorie de l'attachement pourraient conclure qu'une épouse sensible représentant une patrie sensible donnèrent à Koskinen une sécurité de base à partir de laquelle il a pu devenir indépendant, sans avoir à souffrir d'une perte irréversible. Cette sorte d'oscillation entre une sécurité de base et une vie indépendante correspond à la phase de rapprochement et peut indiquer le déni d'une perte précoce chez Koskinen. L'unité culturelle de la nation a pu représenter pour les réformateurs finlandais un objet ou un espace transitionnel pour le processus de projection et d'introjection. Dans cet espace d'émotions partagées, ces réformateurs étaient capables de mentaliser leurs expériences pour un travail créateur. L'« autonomie » individuelle sans la présence de femmes ou de groupes contenantants n'était pas imaginable pour de nombreux réformateurs et nationalistes du XIX^e siècle, qui avaient bénéficié d'assez d'amour maternel pour espérer être heureux dans leur vie, mais avaient perdu précocement leur attention (mort d'un ou des parents, rivalité fraternelle). Il est possible de trouver de nombreux documents à l'appui de cette hypothèse de la perte précoce de l'amour maternel, mais ceci ne signifie pas que ces hommes se seraient comportés de façon plus « autonome » en l'absence de telles pertes précoces. Ce qui est frappant, c'est que Koskinen put accomplir son œuvre culturelle sans recourir à l'épuration ethnique (contre les personnes parlant le suédois). La génération suivante a bénéficié d'un arrière-plan plus sécurisant que leurs prédécesseurs des années 1860 aussi bien en ce qui concerne leur enfance que la langue finlandaise. J. Siltala évoque alors les relations entre le poète et professeur Johan Henrik Erkko (1849-1906) et son plus jeune frère Eero, éditeur en chef de la revue la plus importante de l'époque. Le grand frère guidait Eero, et lui demandait de

se comporter de telle manière que « toute sa patrie, tout son peuple puisse être heureux grâce à lui. » Ceci signifie que pour une génération intellectuelle plus jeune, la capacité de penser et de symboliser était conditionnée par la reconnaissance et la réponse d'un Autre imaginaire, la nation. Pour J.H. Erkkö la démocratie signifiait un processus interactif de développement et d'élévation spirituelle mutuels, motivés par l'amour pour la nation. Erkkö affirme qu'« il faut parfois sacrifier notre petit "soi" privé (...) si notre plus vaste soi en profite. Notre soi plus vaste est celui du peuple finlandais et de la patrie finlandaise. Avec notre langue maternelle finlandaise, nous défendons et développons notre être singulier, ce qui peut rafraîchir la culture européenne grâce au travail original de nos enfants, et lui donner de nouvelles forces et un nouveau capital. C'est pourquoi notre "soi" finlandais devrait être plus précieux pour nous que tout petit "soi" ou même que le "soi" général. C'est seulement en préservant et en développant notre "soi" finlandais que nous cultivons le corps le plus précieux pour l'humanité. »¹ Les jeunes Finlandais avaient besoin d'une femme en position de médiatrice avec la réalité, c'est seulement en relation avec elles qu'ils étaient capables de réaliser leur potentiel créatif. L'interaction constructive pour promouvoir la maturation psychologique de chacun des partenaires concernés ne constitue pas un cas standard en histoire. En effet, les théories de Theweleit, DeMause et Koenigsberg concernant le nationalisme sont encore convaincantes pour certains chercheurs. En effet, quand la mère (le groupe) ne peut pas contenir les expériences de l'enfant angoissé en comprenant et en élaborant celles-ci sous une forme plus facile à mentaliser, le cercle vicieux commence et la voie est ouverte pour la projection des désirs inconscients sur des boucs émissaires et pour l'introjection des parties valables de ces victimes, tout en déniait simultanément toute dépendance à leur égard. De ce point de vue, selon Siltala, la guerre, les viols, les génocides nouent deux buts contradictoires : ils renforcent les liens intériorisés avec la mère fantasmée et, simultanément, ils ont pour but d'éviter de se retrouver castré et sous son emprise, en faisant partie d'une formation militaire virile sous le commandement de leaders phalliques. Des fils en mal d'identité se vengent ainsi de leurs mères et leur sacrifient en même temps leur soi indépendant en tuant des ennemis et des boucs émissaires sexualisés, prétendument dégénérés. Ainsi pour Königsberg : « Le Juif est l'Allemagne. La rage contre le Juif est une rage déplacée contre l'objet omnipotent pour lequel on a sacrifié sa vie. »² Pour Erich Fromm, qui fut le premier à introduire le terme de « symbiose » dans le vocabulaire psychanalytique, le chemin vers l'indépendance d'un être humain inclut la nécessité d'abandonner les liens primaires et symbiotiques. Tout besoin d'attachement de la part d'un adulte est alors considéré comme régressif, comme « une fuite

¹ *ibid.* p. 143

² Siltala, Juha, *National rebirth out of young blood, sacrificial fantasies in the Finnish Civil War, 1917-1918, op.cit.*, p. 298

devant la liberté ». De nos jours cependant, la « symbiose » aurait selon J Siltala perdu de sa force suite aux nouvelles découvertes concernant les capacités cognitives des nouveaux-nés, mais en tant qu'observation précise des expériences subjectives de exemples cités pour le XIX^e siècle en Finlande, ce concept ne peut pas être réfuté si facilement. Le paradigme bio-social émergent souligne les périodes pendant lesquelles les cerveaux des adultes co-régulent les émotions d'un enfant, et organisent leur fonctionnement mental en partageant leur état mental. En s'appuyant sur les travaux de John Bowlby concernant l'attachement, la psychanalyste Mary Ainsworth a observé le comportement de tout-petits et a montré qu'un sentiment de sécurité intériorisé basé sur des soins ininterrompus étaient une condition requise pour la capacité d'explorer son environnement, pour chercher des contacts, et pour symboliser des états émotionnels. Mais la question se pose de savoir si ce sentiment de sécurité ne peut être constitué de façon irréversible que lors de la première année ? Il est évident que les adultes manquant de sentiment de sécurité de base ne sont pas les seuls à avoir besoin d'une contenance émotionnelle qui leur montre que cette base existe encore. La dépendance est de moins en moins considérée comme pathologique en tant que « nourriture » psychique normale, et n'est plus confinée aux premières trois années de vie. Le concept winnicottien d'« utilisation d'objet » et celui d'« objet-soi » de H. Kohut ont aussi décrit comment le monde interpersonnel émerge graduellement d'une matrice duale. Selon le politologue et chercheur en sciences sociales C. Fred Alford, quand la conscience d'être un sujet n'a pas encore émergé, le clivage entre bons et mauvais objets partiels contribue à contenir le chaos. Le clivage ne peut être abandonné que si le bon objet extérieur est suffisamment disponible pour rendre possible son intégration et la capacité de ressentir le souci de l'autre. Si le bon objet n'est pas prévalent, le mauvais objet remplit le vide. C'est seulement lorsque le bon objet omnipotent est intériorisé par le sujet que celui-ci peut constituer son propre contenant psychique. Le clivage apparaît pour protéger le bon objet et le soi, dont l'action permet graduellement de symboliser au lieu de projeter et d'introjecter. Actuellement, la psychanalyse de relation d'objet, ainsi que d'autres travaux provenant d'autres disciplines insistent sur la relation entre le « soi » et son « environnement ». Des signifiants « autres » pour lesquels on vit et avec lesquels on poursuit un dialogue intérieur, des projets et des valeurs communs font partie d'un système du soi plus vaste - à l'inverse, on peut dire que le soi est pris dans le réseau de son environnement. Toutes ces approches considèrent la relation comme première et les participants comme secondaires. Cette nouvelle évaluation de l'indépendance et de la dépendance rendent nécessaire l'étude au cas par cas d'états régressifs, pour en évaluer la progressivité ou bien pour savoir s'il s'agit de « développement arrêté », dans lequel des enfants en état de malnutrition émotionnelle, devenus adultes, font face aux difficultés de la vie sans l'aide d'un statut ou d'une tradition. J'ai repris

ici l'analyse de J Siltala pour le cas finlandais en ce qui concerne la représentation maternelle dans le domaine politique, puisque le sujet est sensiblement le même que celui de cette thèse. Néanmoins les sources ne sont pas les mêmes (dans mon cas, discours et écrits politiques auxquels se réfèrent ces discours) et l'espace géographique et historique est complètement différent. De plus je ne reprends pas entièrement à mon compte les analyses de J. Siltala en ce qui concerne la psychanalyse, d'autant plus que les travaux des auteurs français ne trouvent aucune place dans son travail.

1. La psychohistoire aux USA

a) Lloyd de Mause et H. F. Stein

La psychohistoire, dont le concept a été inventé par E. Erikson, s'est institutionnalisée aux USA suite aux travaux de Lloyd deMause. Ce dernier, qui se définit donc comme psychohistorien, s'intéresse aux motivations inconscientes en histoire. Certains pourraient qualifier son approche de déterminisme par l'inconscient, mais ce serait très réducteur. Il s'intéresse d'abord à la façon dont les enfants ont été soignés et éduqués et affirme que de tous temps, la maltraitance des enfants a été la règle plutôt que l'exception. C'est ce qu'a d'ailleurs confirmé la psychiatre Marie-Rose Moro dans un ouvrage publié en 2007 : « *Aimer ses enfants ici et ailleurs : histoires transculturelles* ». Il constate néanmoins un progrès des pratiques éducatives dans la culture occidentale. Dans la Rome antique, le Pater Familias avait encore le droit de vie et de mort sur ses enfants, et c'est à partir du IV^e siècle de notre ère que l'infanticide a été considéré comme un crime. Il faut attendre le XX^e siècle pour que les besoins aussi bien physiques qu'affectifs des enfants soient pris en compte dans la société occidentale, et pour que leurs droits soient inscrits dans le marbre de la « Convention internationale des droits de l'enfant » à l'ONU en 1989. Dans son livre « *The emotional life of Nations* », il décrit en quoi et comment l'évolution des pratiques éducatives est déterminante pour le climat émotionnel de la vie sociale. Selon lui, le rapport à l'enfant – et en particulier de l'enfant à sa mère – aurait une influence décisive sur les relations humaines, et donc sur les événements historiques. Selon Lloyd deMause, les enfants maltraités devenus des adultes vindicatifs, mutilés sur le plan émotionnel – c'est à dire de véritables bombes à retardement – rejouent périodiquement leurs traumatismes précoces au cours de rites sacrificiels qu'on nomme les guerres. Pour DeMause les entités allégoriques telles que l'Eglise, la patrie, la nation, etc... incarnent les projections psychologiques dont elles sont l'objet. Par la projection, l'individu croit mieux maîtriser les émotions qui l'envahissent. En défendant sa patrie, l'individu peut imaginer sauver la mère. Il la

protège également de lui-même, c'est-à-dire des sentiments négatifs, et refoulés, tels que la rage, la haine, qu'il peut éprouver à son égard. Ces sentiments négatifs clivés pourront être projetés sur la nation ennemie. L'individu peut imaginer en même temps répondre à la demande qu'il attribue à cette mère et dont il attend en même temps la reconnaissance. Identifié à la mère, il pourrait aussi attribuer à l'ennemi tout ce qu'il croyait considéré comme mauvais en lui dans la relation avec l'entourage maternel, pour s'identifier ainsi à une image valorisée par celle-ci, et instaurer une relation fusionnelle avec cette image maternelle dès lors idéalisée. De même, la peur de la séparation de cette entité maternelle peut dégénérer selon lui en « panique de croissance » et se montrer destructrice. DeMause documente cela avec toutes sortes de documents, écrits ou iconographiques aussi bien historiques qu'ethnologiques. Sa théorie s'appuie également sur les dernières recherches en neurobiologie et en psychologie fœtale. Proche de la psychohistoire américaine, le chercheur en anthropologie psychanalytique Howard F. Stein se penche sur l'histoire contemporaine américaine. Ce qu'il écrit sur les USA dans sa lutte actuelle contre le terrorisme peut contribuer à la compréhension des institutions religieuses en tant qu'entités maternelles :

« Behind the public mask of patriarchy lies the mother. As Erik Erikson wrote, "Father religions have mother churches" (1958, P. 263). The prize for total self-surrender if not literal self-annihilation is not only love from the father, but reunion with the pre-ambivalent mother. That is likely what the great cry for "unity" is about. Displaced oedipal triumph over the father – the "bad" father – is directed against foreign targets. David Levine writes (...) : "consider the consequences of the oedipal defeat of the father and the construction of the father as ineffectual (a "paper tiger" to recall an older incarnation). Oedipal triumph over the father means that development is unnecessary and that the son can now imagine himself living forever in the primitive dyad with the mother," who is conspicuously absent in the official religious and national rhetoric and imagery. Levine wonders : "could the prospect of oedipal triumph for the son have something to do with the failure to mourn (e.g., to mourn the loss of hope to retrieve the primitive dyad) ? Giving up the mother leads to maturation (development) just as triumphing over the father leads to regression." Both sides aspire to internal unity – Pan Islamic and American – a symbolized reunion with the idealized mother. Both sides, too, engage in an internal purification campaign to purge all badness and guilt. The "prize" for these regressive and otherwise defensive

processes is possession of both (symbolized, idealized) mother and father, the obliteration of reality, and the killing of at least many thousands of people ».¹

Ici, ce ne seraient pas seulement les sentiments négatifs refoulés envers la mère qui pourraient conduire à la guerre, mais le sentiment de triomphe oedipien à l'égard du père et projeté sur l'ennemi.

b) Heinz Kohut : la psychohistoire doit étudier la formation et l'évolution des groupes

Heinz Kohut a expressément insisté sur la nécessité d'étudier les phénomènes historiques et collectifs à la lumière de la psychanalyse. Dans son livre « *Self psychology and the Humanities, Reflections on a New Psychonanalytic Approach*, »² écrit peu avant sa mort en 1981, avec une préface de Charles B. Strozier, Professeur d'histoire à l'université de New-York, Kohut explique l'utilité d'appliquer la psychanalyse à l'étude de la psychologie des groupes :

« The task is to apply psychoanalytic knowledge to the investigation of group psychology with the specific aim of making a contribution to the explanation of historical events, of the course – or, expressed more courageously, the process – of history. I suspect that the seemingly most expedient application of analysis in this area, the investigation of the personalities of individuals who have exerted a decisive influence on the course of historical events, can make only a limited contribution to a scientifically valid explanation of history within the framework of depth psychology³. I think rather that psychoanalysis must find novel approaches if it is to provide us with more comprehensive explanations of historical phenomena that will increase man's mastery over his historical destiny. To be specific : in addition to the study of historical figures, the psychoanalytic historian must also undertake the study of historical processes, of the dynamics of historical events. If the study of historical sequences is to be pursued successfully, however, it will have to be coordinated with a number of basic investigations of the social field. What I have in mind here is the psychoanalytic study of (more or less large) groups : their formation, cohesion, fragmentation ; or, stated in more specific terms, the circumstances that favor their formation, the nature of the psychological cement that holds them together, the

¹ Stein, Howard F., *Beneath the crust of culture, psychoanalytic anthropology and the cultural unconscious in American life* Contemporary Psychoanalytic Studies, Rodopi, Amsterdam-New-York, 2004, p. 15-16

² Kohut, Heinz, *Self psychology and the Humanities, Reflections on a New Psychonanalytic Approach*, W.W. Norton and Company, London, 1985 290 pages

psychological conditions under which they begin to manifest regressive behavior and begin to crumble, etc....¹ »

Il explique aussi qu'il est persuadé que ses considérations en ce qui concerne le narcissisme individuel sont également valables pour les groupes :

« Indeed, I have become convinced that the pattern of an unconscious nuclear self (the central unconscious ambitions of the grandiose self and the central unconscious values of the internalized idealized parent imago) is of crucial importance with regard to the overriding sense of fulfilment or failure that characterizes a person's outlook on his life, to some extent independent of the presence or absence of neurotic conflict, suffering, symptom, or inhibition. And I am now suggesting that these considerations concerning the influence of the basic unconscious narcissistic configurations in individual existence are valid also with regard to the life of the group, i.e. that the basic patterns of a nuclear group-self (the group's central ambitions and ideals) not only account for the continuity and the cohesion of the group, but also determine its most important actions. »²

Il indique par exemple ce que pourrait être le travail des psychohistoriens de la prochaine génération en ce qui concerne la catastrophe nazie, et expose ses propres conclusions :

« I posited a chronic weakness of the German group-self which, when deprived of sustaining selfobject responses during the period before Germany turned to Hitler, suffered a serious acute or subacute disorder, which took the form of serious fragmentation. This was experienced as a painful loss of vitality and cohesion and manifested itself in empty pleasure-hunting and rage-proneness, on the one side, and an increasingly frantic search for a selfobject that would provide the archaic needs with relief-providing responses. The blows suffered by the German group self during the pre-Hitler period not only shattered the pole of self-confidence – the pole of mirrored greatness – via the inability of the Kaiser's armies to achieve a military victory, the absence of a powerful army after Versailles, and the widespread unemployment and poverty of the '20s and early '30s, but also wiped out the pole of ideals – the pole that had been formerly sustained by the goals, inside and outside of religion, each German had shared with the leaders of a stable hierarchy in the defunct order of Imperial Germany. (..) Why (..) did the cultural work fail to respond to the disease of the fragmented and depleted German self ? What were the faulty self object

¹ *ibid.* p. 206

² Kohut, Heinz, *op. cit.*, p. 206-207

responses, like erroneous interpretations in analysis, to which it was exposed – so consistently, repeatedly and unchangingly that it finally lost all confidence in obtaining a real core, regressed, and went to the quack-doctor, Hitler, and his “wild analysis” ? »¹

Pour Heinz Kohut, le soi groupal des Allemands subit une fragmentation et un épuisement après la Ière guerre mondiale, une maladie qui les conduisit à la régression et à croire dans les mesures proposées par le charlatan Hitler. Le travail de la culture avait donc échoué à proposer une réponse adéquate à cette pathologie collective. Il ne rentre pas dans le cadre de cette étude de poursuivre le fil des recherches et des explications de Heinz Kohut en ce qui concerne l’Allemagne nazie, mais de montrer comment Heinz Kohut envisage la recherche psychohistorique. Je souhaite présenter deux ouvrages d’histoires écrits sous l’égide de la psychologie du soi telle que Heinz Kohut l’a développée.

2. Exemples d’études psychohistoriques de l’Allemagne : la nation, la communauté en tant que mères

a) Thomas Kohut, historien et psychanalyste – une étude sur la génération nazie

Il s’agit d’abord du dernier livre de Thomas Kohut, fils de Heinz Kohut. Son livre « *A German Generation, an experiential history of the XX^o Century*² », publié en 2012 a été écrit suite à un projet mis en place par Jürgen Reulecke, historien et spécialiste des mouvements de jeunesse allemands. Il s’agissait dans ce projet de constituer une biographie d’Allemands appartenant à la génération née entre 1900 et 1926. Thomas Kohut a été choisi en tant que spécialiste de l’histoire allemande et psychanalyste. Il se réfère expressément à la psychologie du soi dans sa préface, sans que ses concepts apparaissent dans le texte d’analyse historique. Les Allemands qui ont été interviewés pour ce projet présentent des biographies très similaires. Ils font partie de la classe moyenne et éduquée de l’époque et ont vécu la première guerre mondiale à l’écart des combats, le plus souvent à la campagne où leurs parents les avaient envoyés. Ils gardent un souvenir idyllique de cette époque. Mais la fin de la guerre et la défaite les voit basculer dans une nouvelle vie. En effet la défaite les prend par surprise et la République de Weimar est vécue comme une période de désordre, et de chaos terrifiants, avec des batailles de rue incompréhensibles, la représentation de balles de munitions s’écrasant dans les murs de la salle à manger font partie des souvenirs indélébiles.

¹ Ibid. P. 88

² Kohut, Thomas, *A German Generation, an experiential history of the XX^o Century*, Yale University Press, New Haven and London, 1992

C'est aussi une époque de privation, de malnutrition, de maladie menant souvent à l'incapacité ou à la mort d'un proche. Le malaise, l'angoisse, le découragement, le sentiment d'échec des adultes qui les entouraient les ont profondément marqués. Ce phénomène était accompagné par les pertes induites par ces événements historiques : ils ont dû rentrer abruptement en ville pour vivre avec leurs parents. C'était également la perte de la famille comme un havre de stabilité et de sécurité, accompagnée de la perte économique et sociale due à la crise économique, de la perte de la maison, du voisinage, des amis, des camarades d'école. C'était aussi la perte de l'image de parents admirables, à la suite de leur propre perte d'estime de soi et de leur perte de confiance en eux. Les parents étaient vécus pour la première fois comme de « petites gens », vulnérables. Les pères avaient échoué, et la perte de l'idéalisation de l'image paternelle était effrayante et traumatisante. Tout ceci avait lieu dans le contexte d'une culture de tradition prussienne et luthérienne qui décourageait l'élaboration des sentiments pénibles et encourageait le déni de la perte, de la déception, de la colère et du conflit. L'expression publique de l'outrage que représentait le traité de Versailles aux yeux des Allemands, et des pertes subies au niveau territorial, économique et colonial entraînait en résonance avec les pertes subies au niveau personnel et se renforçaient mutuellement. En fait, l'accent mis sur la perte au niveau national a pu permettre aux personnes interviewées de mieux se confronter à des pertes qui étaient trop terrifiantes à affronter au niveau familial. Face à ces pertes, ils ont idéalisé leur enfance et leur passé, et se sont engagés dans une activité collective idéalisée. Pratiquement tous ont affirmé avoir eu une enfance idyllique. D'après T. Kohut c'est ce vécu collectif, et l'incapacité de cette génération allemande à intégrer ces pertes, qui l'auraient poussée à rejoindre les mouvements de jeunesse allemande. En faisant partie d'un collectif idéalisé, et en compensant les pertes subies par une mémoire idéalisée, ils échouèrent à accepter leur expérience d'adulte pendant l'époque nazie et à la mentaliser. La perte et son déni sont les thèmes centraux des vies des Allemands dont T. Kohut a écrit la biographie collective. La question se pose donc de savoir si la quête de ce groupe idéalisé n'est pas une façon de compenser des pertes auxquelles les individus ne sont pas en mesure de faire face. La création imaginaire d'un groupe idéal, le plus souvent associée à une représentation maternelle, aurait dans ce cas pour fonction de pallier à l'angoisse et aux pertes traumatisantes.

b) Richard A.Koenigsberg et la nation et le nationalisme , une approche psychanalytique

Dans ses deux ouvrages¹ : « *The fantasy of oneness and the struggle to separate ; -*

¹ Koenigsberg, Richard A. 1) *The fantasy of oneness and the struggle to separate, Towards a psychology of Culture*, Information Age Publishing, inc. 2008 Paru en 1989 sous le titre "*Symbiosis and separation*" The Library

Towards a psychology of Culture », paru en 1989 sous le titre « *Symbiosis and separation* » et « *Hitler's ideology, Embodied metaphor, fantasy and history* » publié en 2007, le psychosociologue Richard A. Koenigsberg aborde la problématique de la nation sous l'angle de la psychanalyse. Il rappelle tout d'abord la théorie de la psychanalyste Margaret Mahler en ce qui concerne la symbiose mère-enfant. La phase symbiotique consisterait en une expérience cognitive d'unité, un sentiment narcissique d'omnipotence, dont la caractéristique centrale est l'illusion que l'autre est une partie de soi. La croyance en une satisfaction facile, passive, posséderait une qualité « magique » car le monde extérieur n'est pas encore reconnu comme un domaine de réalité séparé. La séparation et la perte de cette illusion signifient donc la perte de l'omnipotence fantasmée, la perte d'une partie de soi et le constat de la fragilité, de la petitesse, et de la solitude de l'être humain. La perte de cette illusion d'une satisfaction magique équivaldrait à un traumatisme, qui trouverait son l'expression mythique dans la chute du paradis. Königsberg rappelle que pour le psychanalyste John Frosch, la tendance à la séparation aurait des racines biologiques, et c'est ainsi que le désir d'être libre serait en fait le désir de déployer son propre soi, qui s'oppose aux forces qui inhiberaient ce mouvement naturel. Il y aurait donc une tension, un conflit, entre le désir d'être libre et autonome, individué, et le désir régressif de fusion avec la mère vécu comme un objet omnipotent, source de sécurité et de satisfaction. Cependant le psychanalyste Loewald parle de cette fusion comme d'une "identité primaire" qui serait la source de la plus grande anxiété, en effet, être réabsorbé par la mère, c'est cesser d'exister, retourner à l'indifférencié. L'objet transitionnel serait l'objet qui hérite de l'attachement à la mère et qui permettrait le transfert d'énergie libidinale. Il se situe entre le dedans et le dehors, il est autre chose que le soi. Il console et permet de supporter la séparation. Pour l'enfant, l'objet transitionnel est une extension du soi, un contenant pour les fantasmes de fusion. Ainsi il permet la séparation tout en gardant le lien. La personnalité de l'enfant peut ainsi se développer sans que celui-ci abandonne le lien psychique ou l'attachement à l'objet symbiotique. Le développement psychique se poursuivrait en passant d'un objet à l'autre, et le fantasme de toute-puissance n'est jamais complètement abandonné. Seul l'objet change. L'auteur cite l'exemple de l'adolescent qui peut s'attacher de cette manière à son équipe de base-ball. La motivation pour son engagement reste le rêve de toute-puissance narcissique.

¹Quand ces émotions intérieures sont projetées sur des objets qui ont une existence en tant que modalité de culture, ils deviennent ainsi des objets transitionnels partagés.² Le chant serait par

of Art and social science New-York, 2) *Hitler's ideology, Embodied metaphor, fantasy and history*, Information age publishing Enc. 2007

¹ Koenigsberg, Richard A. *The fantasy of oneness and the struggle to separate, Towards a psychology of Culture*, op. cit. p. 51 traduction personnelle.

² *ibid.* p. 47

exemple un de ces objets transitionnels partagés.¹ La question se pose donc de savoir si les objets culturels ne sont pas des objets transitionnels dans ce sens. Ils permettraient la séparation et constitueraient par ailleurs une sorte d'ancre pour l'identité du sujet. La signification de la culture consisterait alors en sa capacité de pourvoir à cette fonction psychique.² L'environnement culturel définirait la nature des solutions transitionnelles proposées à l'enfant. En adoptant les objets transitionnels culturels, le sujet peut ainsi se mouvoir d'une place à l'autre, en transférant son fantasme de toute-puissance d'un objet à l'autre. La civilisation ou la culture proposeraient ainsi des « sublimations » variées, substituts pour le rêve symbiotique qui servent à rendre la vie supportable. Cette conception de la culture pourrait réduire le clivage qui existe entre la psychanalyse et la recherche sociale et lui donnerait ainsi les outils pour explorer la société. Si l'on maintient que les objets de la réalité culturelle deviennent des substituts pour les éléments de structure psychique intérieure, alors c'est tout le domaine de la culture qui devient accessible à la pensée psychanalytique. Pour Koenigsberg l'individu est d'autant plus séduit par une idéologie qu'elle correspond à son monde intérieur. Pour que cette idéologie se diffuse au niveau collectif, elle doit donc permettre d'exprimer et d'évacuer un fantasme partagé par les membres de cette culture. L'idéologie est alors une "solution partagée" qui permet aux membres de cette culture de projeter leurs fantasmes dans la réalité sociale. L'idéologie nationaliste correspondrait à l'image d'un compagnon de route qui resterait avec le sujet toute la vie, d'où l'importance de l'unité de la nation pour ne pas se sentir seul, en tant qu'individu séparé. Cette idéologie correspondrait au déni de la séparation. Le nationaliste résoudrait le problème de la séparation en imaginant être lui-même rattaché à - et contenu par une mère symbolique, la nation. Celle-ci correspond à l'image d'une mère omnipotente qui le protège du danger. Ainsi la société serait construite à partir d'un manque, à partir de la mort et de la peur de la mort, de la peur de la séparation. La nation incarnerait un déni collectif de la séparation de la mère. Au vue de cette théorie, la nation peut être considérée comme un idéal du moi qui permet de définir des buts pour l'individu et qui lui donne une direction. Le "sens de la vie", qui était jadis de servir la mère pour obtenir son amour devient, pour un nationaliste, le désir de servir sa nation. La nation est ainsi considérée par Koenigsberg comme un substitut de l'objet omnipotent maternel perdu. « Le fait que l'objet symbolique, la nation, soit un objet massif atteste de l'intensité de la perte subie par l'enfant. Quand l'enfant perçoit qu'il est un être séparé, fragile, petit, la perte est si grave, le coup à son ego si traumatique qu'il peut seulement compenser cette séparation en imaginant qu'il est encore attaché à quelque chose de grand, de glorieux, de puissant, d'omnipotent. Seul un objet grandiose comme une nation entière peut

¹ *ibid.* p. 47

² *ibid.* p. 52

servir à compenser la perte subie. (..) Si la théorie présentée ici est correcte, alors tout être humain compense la perte précoce, perçue comme énorme, en s'attachant à son pays ou sa « culture » comme à un objet symbolique qui peut symboliser ou se substituer à la partie perdue de soi. »¹ La nation est un objet transitionnel, une illusion partagée qui est créée par les membres de la société, en complicité les uns avec les autres. C'est un monde qui existe dans une « zone crépusculaire » un monde de fantasme projeté, une projection détenue en commun par les membres d'une société et qui sert à les maintenir ensemble.² La libido du sujet est alors utilisée pour maintenir l'illusion de fusion avec la mère omnipotente, fantasme par lequel il se verrait promis satisfaction, sécurité et pouvoir. Ainsi, ce qui au départ était un lien symbiotique dans lequel l'enfant recevait de l'énergie passivement grâce à l'activité de la mère, s'inverse : l'objet intériorisé devient symbiotique vis à vis du soi. L'individu doit nourrir l'objet, doit le nourrir avec sa propre libido et son énergie psychique pour le garder vivant, pour maintenir sa présence intérieure. Comme l'objet intérieur est conçu comme un objet omnipotent, comme très puissant, il faut beaucoup d'énergie psychique pour garder le fantasme vivant, pour maintenir la vie de ce compagnon intérieur. L'énergie libidinale est pompée dans le royaume fantasmatique, dans le royaume de l'objet intérieur, et n'est pas disponible pour être utilisée dans la réalité. ³ Le sang qui est sacrifié au nom de la nation serait un paradigme pour le sacrifice des énergies vitales au nom de la préservation de l'illusion de l'objet symbolique (cf guerres ou Aztèques) avec lequel on se trouve en relation symbiotique (fusion). C'est le besoin d'attachement qui est le motif du sacrifice (réel), du sacrifice des énergies. ⁴ Selon Koenigsberg, la civilisation provoque du malaise et de l'insatisfaction, car elle absorbe l'énergie de l'individu et parce que les gratifications de la vie nationale sont vécues comme distantes et abstraites. En effet, comme l'a dit le psychanalyste Geza Roheim, la société ne peut jamais offrir la gratification d'un « bon sein ⁵ ». Les conséquences en sont que dans l'effort de maintenir le lien avec l'objet omnipotent, la vie de l'individu, la vie du soi, est fortement diminuée. ⁶

c) E. Bohleber : l'Antisémitisme en Allemagne, une approche psychohistorique

¹ *ibid.* p. 71

² *ibid.* p. 86

³ *ibid.* p. 82

⁴ *ibid.* p. 84-85

⁵ *ibid.* p. 87

⁶ *ibid.* p. 87

Dans son étude sur la construction de communautés imaginaires et l'image des Juifs – déterminations inconscientes de l'antisémitisme en Allemagne¹, le psychanalyste allemand Werner Bohleber souligne l'importance de la psychanalyse pour comprendre et expliquer l'attrait et la séduction qu'exercent les idéologies et les fantasmes nationalistes et ethniques, qu'il s'agit de relier à des facteurs inconscients. Il existe selon lui des fantasmes originels partagés à peu près par tous les êtres humains qui correspondent à des besoins communs à tous. Ils ont à voir en particulier avec la maturation psycho-sexuelle, avec la dépendance et la séparation de la mère, avec la rivalité fraternelle, la scène primitive, le complexe d'Œdipe et la reconnaissance du père. Ces fantasmes archaïques sont socialisés pendant le développement de l'enfant, mais restent présents dans l'inconscient en tant que désirs et fantasmes infantiles. Ils reviennent en tant que « rejets » de l'inconscient dans le conscient et ainsi dans la réalité et dans la vie sociale. Ils poussent à l'accomplissement de ces désirs et donc à leur externalisation. Des fantasmes inconscients peuvent ainsi imprégner et coller aux perceptions et à la formation d'événements sociaux, aux institutions et aux valeurs culturelles. Ils peuvent aussi être mis au service d'agents sociaux et être formés et canalisés de l'extérieur au niveau de structures objectives, d'institutions, de formes d'échanges et de traditions discursives.² (traduction personnelle) Ils jouent un rôle dans la formation de préjugés, à cause des mécanismes de projection. Au cœur de l'identification nationaliste se situerait un sentiment d'assomption narcissique et de toute-puissance. Pour l'antisémite, la question « qui suis-je ? » est remplacée par la question « quelle est mon appartenance ? »³ Pour Bohleber, l'idéalité et la terreur sont liées. Elles sont le produit d'un narcissisme omnipotent, destructeur et délirant.⁴

¹ Bohleber Werner, *Die Konstruktion imaginärer Gemeinschaften und das Bild von den Juden – unbewusste Determinanten des Antisemitismus in Deutschland*, Psyche, 1997, 51 (6), 570-605 – Giessen, Psychosozial-Verlag, RFA.

² Bohleber, w. *op. cit.* p. 593

³ *ibid.* p. 593

⁴ *ibid.* p. 602 (traduction et résumé personnels)